Digitized by the Internet Archive
in 2024 with funding from
Getty Research Institute

https://archive.org/details/revuedesdeuxmon1888unse_0

Albert Lemoine

REVUE

DES

DEUX MONDES

LVIIIe ANNÉE — TROISIÈME PÉRIODE

TOME LXXXVI. — 1er MARS 1888.

Paris. — Maison Quantin, 7, rue Saint-Benoît.

REVUE

DES

DEUX MONDES

LVIIIe ANNÉE — TROISIÈME PÉRIODE

TOME QUATRE-VINGT-SIXIÈME

PARIS
BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES
RUE DE L'UNIVERSITÉ, 15

1888

THE GETTY CENTER
LIBRARY

MON CAPITAINE

DEUXIÈME PARTIE (1).

V.

Je ne devais cependant pas le revoir de sitôt. Et j'eus tout le loisir de me familiariser avec les attitudes rêveuses, qui n'avaient guère été mon fait jusqu'à ces derniers mois, mais qui tendaient, de plus en plus, à devenir mon lot. Je n'aimais pas encore franchement le lieutenant Gérard, mais je l'associais volontiers à mes réflexions habituelles ; je croyais souvent le voir passer, aux heures crépusculaires des soirs hâtifs, derrière les carreaux de la salle à manger, que la nuit tombante avait rendus opaques et qui ne servaient que mieux ainsi ces hallucinations symptomatiques, — toute chance de vérification et de contrôle se trouvant dès lors supprimée. Une fois même, je le vis tout de bon ; j'eus du moins la certitude que c'était lui qui, à la faveur des premières ombres, passait et repassait à pied devant la maison. Mais pourquoi tant de lenteur et toutes ces manœuvres à la muette ? N'avait-il pas prétendu qu'il possédait un moyen de parvenir jusqu'à moi sans menées ténébreuses, depuis que je lui avais livré un nom qui valait, à son dire, un « Sésame » ou pouvait être utilisé par lui au crochetage des serrures paternelles ? — Décidément, il tardait.

Ce fut alors que l'on cessa tout à fait de m'appeler Rosette, comme

(1) Voyez la *Revue* du 15 février.

si ma nouvelle humeur, plus grise et plus revêche que l'ancienne, m'eût invinciblement attiré les respects de mon entourage. On m'appela donc Rose, ce qui n'avait rien que de très naturel, puisque tel était mon nom, mais ne m'en parut pas moins extraordinaire, et tout autant que si l'on m'eût reconnu soudain des droits dont je n'eusse pas eu, jusque-là, nettement conscience. Je venais d'obtenir de l'avancement. Mais où en était celui de mon lieutenant? — O le triste hiver! les vilains soirs froids ou brumeux! la sinistre obscurité, qui vous étreignait, précoce et tenace, dès quatre heures de l'après-midi! Et quel vide glacial dans les rues! Quelle steppe polaire était la grande place, si mal éclairée par ses quatre becs de gaz, jaunissans dans le brouillard ou tremblotans sous les rafales! Puis, quel lugubre angelus! Et, au matin, quelle désolation dans le ciel et dans les plaines!.. Mais, par-dessus tout, quelle étrange sensation de solitude, quel transissement mystérieux, au foyer même, au foyer de famille! De quel rapide dégoût n'avais-je pas été pénétrée pour cette existence si longtemps supportée sans fatigue, presque sans ennui, ou du moins sans regrets ni conscience! Et quelles aspirations étranges vers une servitude inconnue ou vers une chimérique liberté!.. Elle ment, la jeune fille qui affirme n'avoir jamais éprouvé de ces tempétueux élans intérieurs, — ou alors elle a eu constamment autour d'elle des distractions que je n'avais point, hélas!

Je ne voyais pour ainsi dire plus Zoé Roubaud. Je lui avais battu froid, par mesure de précaution, pour éviter la gêne de la dissimulation et du mensonge, l'odieux apprentissage de la diplomatie; et elle n'avait rien tenté en vue de faciliter la reprise de nos bons rapports d'autrefois. — Les amitiés de jeunes filles meurent de tous les secrets qui, faute de pouvoir être partagés, ne sauraient les aider à vivre.

Quant à Julien, il allait à Troyes, quotidiennement, ou peu s'en fallait, prendre des leçons d'escrime en un cercle nouveau-né, — des leçons d'escrime qui duraient parfois jusqu'au lendemain matin. Mais je n'osais pas lui reparler des officiers de la garnison : entre lui et moi, comme entre moi et Zoé, il y avait le souvenir, l'image,.. sans compter tout l'inconnu déjà deviné... Non, pour rien au monde, je ne me fusse adressée à lui, je n'en eusse fait un confident.

D'ailleurs, dès le début de la nouvelle année, dans les premiers jours de janvier, mon frère nous quitta définitivement, à la suite d'un incident domestique que j'aurais pu prévoir peut-être, mais que, du reste, je n'avais pas prévu le moins du monde. Il y eut une scène entre Julien et papa, et une scène qui fut, j'en ai peur, une scène de comédie. — Quoi qu'il en soit, voici les faits.

Notre voisin le juge de paix, — à ce que j'ai su plus tard, — était venu trouver mon père tout amicalement, afin de lui exposer que les assiduités de Julien auprès de Zoé, assiduités dont il ne s'était pas aperçu d'abord, et dont il n'avait pas estimé ensuite qu'il fût urgent de s'occuper, étaient devenues, à la longue, compromettantes pour la jeune fille, et qu'il y avait lieu d'aviser sans retard. Il avait ajouté, d'un ton paterne, que, si le jeune homme était sincèrement épris, lui, père et bon père, ne ferait certes pas de bien grosses objections, après avoir, toutefois, consulté sa fille plus à loisir. — Papa, qui avait vu tout de suite pointer l'oreille du vieux renard, mais qui ne se souciait mie de marier si pauvrement son fils, l'unique rejeton mâle de la dynastie bourgeoise des Chevry, papa expédia son vieil ami en le bourrant de bonnes paroles et de flatteuses assurances; puis, s'étant hâté de citer le délinquant à la barre d'un tribunal de famille dont je ne faisais pas partie, on peut le croire, et qui n'était dès lors composé que de deux juges, c'est-à dire d'un président bougon et d'un pudique assesseur en jupons, il avait procédé sommairement à l'interrogatoire. Mais il avait interrogé mon frère sans trop le presser de questions, en magistrat qui ne tient pas outre mesure à examiner la vérité dans tous ses détails, — soit parce qu'il la soupçonne d'être un peu légèrement vêtue, soit parce que le zèle lui fait défaut. Après quoi, feignant d'être pertinemment sûr que tout s'était borné à des embrassades sans conséquence ni gravité, il avait donné le choix au coupable entre un voyage autour du monde et un long séjour à Paris. Mon frère, qui était plus coureur que voyageur, avait opté pour Paris... à perpétuité. — Ainsi finit, provisoirement, ce roman dont je ne connaissais qu'une tête de chapitre et dont papa, qui n'en voulait rien connaître, se crut dispensé à tout jamais d'approfondir le dénoûment.

J'avais été considérablement surprise en recevant, de la bouche même de Julien, la nouvelle qu'il allait désormais habiter Paris, avec une pension de deux à trois mille écus pour y faire figure, lui à qui mon père avait refusé jadis les quatre cents francs mensuels strictement nécessaires à la perpétration des études du doctorat en droit, que le jeune licencié, devenu tout à coup un étudiant modèle, avait offert d'entreprendre sans délai, fût-ce à vil prix. Je me rappelais la mercuriale dont il avait été régalé à son retour, les reproches qu'il avait essuyés à propos de la trop sage lenteur apportée par lui dans la préparation de quelques-uns de ses examens. « Faire son droit, lui avait dit papa en manière de conclusion, chacun sait que c'est un simple euphémisme signifiant ne rien faire ou faire des dettes. Or, je veux bien que tu t'adonnes à la fainéantise, si c'est ta voca-

tion : on rend toujours service à la société en se mettant soi-même à l'écart, quand on ne peut lui être bon à quoi que ce soit. Mais je ne veux pas que tu fasses des dettes ; et, pour ne rien faire du tout, tu seras bien mieux ici que là-bas. De loin en loin, un petit voyage à Paris, pour faciliter le sevrage par lequel on se prépare à la vie conjugale, voilà tout ce que je t'accorde. Et foin du doctorat ! » — Ce langage, pour consacré qu'il fût et conforme aux traditions champenoises, n'était rien moins qu'habile. Mais il était convaincu. Et voilà qu'on envoyait Julien s'établir à Paris, s'y installer à poste fixe, avec un joli traitement, sans même ce prétexte, cette excuse ou cette *couleur* du doctorat ! — Je compris que ses amours bucoliques et nautiques avec Zoé y étaient pour quelque chose : il est bien rare, en effet, que l'on ne gagne rien à se mal conduire ; sans cela, tout le monde serait honnête, — ou du moins (car il resterait encore la satisfaction du moment) plus de gens le seraient.

Je l'étais, moi, et je ne m'ennuyais que mieux. Il n'avait tenu qu'à moi pourtant de me ménager d'agréables émotions, des rendez-vous d'amour, des colloques en pleins champs, que sais-je ? tout le délicieux ragoût des plaisirs défendus...

Enfin, un matin de février, on sonna à la grande porte, d'une manière solennelle. Je ne fis qu'un bond de ma table-toilette à ma fenêtre, car je savais, hélas ! qu'ils étaient rares, ces coups de sonnette qui annonçaient quelque chose — ou quelqu'un. Je soulevai mon rideau. C'était un officier... Pas le mien, mais l'autre, le dragon. Seulement, le dragon s'était métamorphosé en hussard ou en chasseur à cheval. Donc, ce n'était pas *lui*, mais c'était presque lui, puisque c'était son uniforme et, sous cet uniforme, quelqu'un qu'il me dépêchait, sans aucun doute, quelqu'un dont il m'avait, pour ainsi dire, annoncé la visite. — Après tout, n'était-ce pas la continuation de ce rôle de précurseur qui semblait dévolu au jeune officier-gentilhomme ?

En un tour de main, je fus coiffée : mon *huit*, prestement assujetti sur ma tête, conquit du premier coup l'équilibre. Habillée depuis les premières heures de la matinée, selon la coutume, je n'avais qu'à réendosser mon corsage et à descendre ; un quart d'heure à peine s'était écoulé... Mais voilà maman qui pénètre dans ma chambre, juste au moment où je m'apprêtais à en sortir. — Elle avait un air imposant et une démarche magistrale, quoiqu'elle fût encore en peignoir, comme d'habitude.

— Ma bien chère petite, — me dit-elle, avec cet accent d'émotion mal contenue et de trouble exagéré qu'elle prenait toujours pour m'adresser des réprimandes ou des exhortations, — il nous arrive

un convive, deux convives même, que nous n'attendions pas. Ce comte de Pradieux, cet officier de dragons, tu sais bien? que nous hébergeâmes... pendant quelque vingt minutes, il y a six mois, ne voilà-t-il pas qu'il s'est avisé de s'en souvenir et qu'il vient nous rendre une visite de politesse... à l'heure du déjeuner! Il fallait bien l'inviter. Ainsi avons-nous fait... Mais ce n'est pas tout. Ce sous-lieutenant a été promu lieutenant; ce dragon est devenu chasseur à cheval. Ayant changé de régiment, il a changé de garnison. Il est maintenant à Châlons, au 26e chasseurs... Ce n'est pas encore fini. Attends. Il a un ami,.. non, je veux dire un capitaine,.. enfin, un capitaine qui est son ami et avec lequel il est venu de compagnie, pour je ne sais quelle corvée militaire aussi compliquée qu'inintelligible. Et ce capitaine,.. car ce n'est pas tout encore,.. ce capitaine, un monsieur Per... Parsonnier, si je ne me trompe, est le pupille, l'ancien pupille, ou quelque chose d'approchant, d'un officier de marine retraité à Châlons, sa ville natale,.. d'un ex-capitaine de frégate, le commandant Brulard, sauf erreur, lequel commandant ou capitaine a connu ton père au service et serait aise, paraît-il, de le revoir. En sorte que... suis-moi bien...

J'étais ahurie et radieuse, mais plus ahurie encore que radieuse. Aussi m'empressé-je d'interrompre maman, pour lui dire :

— Ouf ! quel casse-tête ! Que me racontes-tu ?.. Voyons, un peu d'ordre, maman, je t'en supplie, à seule fin de sortir de ce dédale... ou alors, le fil, par grâce ! le fil qui me guidera à travers le labyrinthe... Mais, jusqu'à présent, ce n'est pas le fil de tes idées...

— Petite impertinente ! — fit maman, avec une débonnaireté qui m'étonna, car mes intempérances de langue étaient, d'ordinaire, sévèrement réprimées. — Mais, que veux-tu donc que je te dise de plus que ce que je viens d'apprendre à l'instant ?.. J'ai bien encore quelque chose à te dire, mais qui ne t'éclairera pas davantage... En résumé, voici de quoi il retourne, jusqu'à présent. Le comte de Pradieux est lieutenant dans un régiment où il a pour capitaine un de ses amis. Ce régiment tient garnison à Châlons-sur-Marne, c'est-à-dire à cinquante et quelques kilomètres d'ici, ce qui n'est point une distance infranchissable, surtout avec le secours du chemin de fer. M. de Pradieux avait à cœur de nous remercier, prétend-il, de notre accueil, et, devenu presque notre voisin, il s'était promis de saisir la plus prochaine occasion. Cette occasion n'a pas tardé à s'offrir à lui, son capitaine lui ayant demandé de l'accompagner à Méry, où il avait : 1° à s'acquitter d'une mission militaire; 2° à s'enquérir de notre adresse, pour le compte de son ex-tuteur ou protecteur...

— Mais, ce capitaine, dis-je en interrompant, où est-il?

— Il va venir. Il avait à terminer d'abord ses affaires militaires, des achats, des commandes,.. je ne sais pas au juste, n'ayant rien compris à ce que nous a baragouiné M. de Pradieux.

— Il va venir ! m'écriai-je involontairement. Et... tu l'as invité aussi, j'espère? lui,.. l'autre?

— Je n'ai pas encore pu l'inviter, puisque je ne l'ai pas encore vu. Mais je l'inviterai tout à l'heure, quand il viendra nous saluer,.. c'est-à-dire provoquer l'invitation... Car, — et c'est la chose essentielle que j'avais à te dire, petite, — je trouve étranges ces deux visites matinales...

Je sentis que j'allais être fort mal à mon aise. Eh quoi ! mon excellente et pieuse et romanesque mère avait-elle donc deviné du premier coup un secret qui, faute de confidens, n'avait pu s'ébruiter ? Tant de perspicacité m'effarait. Heureusement, elle reprit :

— Ces officiers m'ont bien l'air d'avoir surtout l'envie de se faire inviter. Or, les officiers français n'étant assurément pas des pique-assiettes, j'ai la conviction que ce M. de Pradieux, qui te regardait fort, m'a dit Julien, pendant les quelques instans qu'il a passés chez nous, a le désir de s'introduire dans la place. Il cherche, sans aucun doute, à s'y présenter sous un patronage sérieux, sous des auspices moins frivoles que ne le sont les souvenirs fugaces et la reconnaissance pour rire qu'il pouvait seuls alléguer. Il a trouvé tout à point pour le servir le projet de son capitaine ainsi que ces tenans et aboutissans mystérieux ou imprévus ! Il en profite... Rien de plus naturel. Mais j'estime que ce n'est pas convenable, et j'ai décidé que tu ne paraîtrais pas à table, ce matin.

J'écoutai d'abord avec une espèce de soulagement cette explication d'une défiance qui n'avait pas laissé de me paraître inquiétante : ce que faisait ma bonne mère, c'était bien deviner, mais c'était deviner à côté. Seulement, je regimbai tout de suite sous la menace de séquestration qui venait de m'être adressée. M. Parsonnier s'introduire chez mes parens par la grande porte, — au prix de quelles industrieuses combinaisons, Dieu le savait ! — et j'avais bien envie de le savoir aussi ! — Et moi souffrir qu'on me reléguât dans ma chambre, comme une pensionnaire en pénitence ! Il n'aurait plus manqué que cela ! N'eussé-je pas si délibérément penché vers une sympathie déclarée, ma curiosité de jeune fille eût été plus que suffisante à me conseiller la rébellion.

— Ah ! maman, m'exclamai-je, c'est trop fort ! parce que... Mais, pardon ! papa est-il de ton avis, d'abord ? Admet-il, comme toi, que je doive entrer en cellule ou en cabanon parce qu'il vous a plu d'inviter deux officiers à déjeuner, ou qu'il leur a plu de se faire inviter ?

— Je te dis, ma bien chère enfant...

— Il n'y a pas de « bien chère enfant... » Je ne veux pas déjeuner toute seule...

— Ma chère petite...

— C'est bon... Je descends tout droit trouver mon père, et nous allons voir !

Maman se plaça en travers de la porte, avec cette demi-résolution qui la caractérisait et qui, dès longtemps, avait cessé de m'intimider. — Quand on ne sait pas tenir jusqu'au bout, ce n'est pas la peine de résister, surtout à ceux qui vous connaissent : votre hérissement les aiguillonne.

— Mais, fit-elle d'un ton scandalisé, il est au salon avec ton père !

— Qui ? L'officier ?.. Ah ! bien, si tu crois qu'un militaire me fait peur !.. Je les adore, moi, les militaires... et tous, entends-tu ? Et, si l'on m'empêche de descendre ce matin, je saurai bien me rattraper : j'en épouserai un, à la première occasion... N'importe lequel,.. un de vos invités, par exemple, s'ils reviennent : celui-là sera tout porté, au moins !

— Voyons, Rose, es-tu possédée ?..

— Je te dis que je veux voir mon père, tout de suite !

Je sentais une prodigieuse irritation se soulever en moi. La décision que ma mère avait prise sous son bonnet, sans rime ni raison, sinon sans prétexte, me paraissait le dernier mot de l'arbitraire, quelque chose comme un monstrueux et paradoxal abus de pouvoir. Quant à la maladresse de son intervention, je ne songeais même pas à m'en étonner, tant j'étais accoutumée aux bizarres scrupules et aux inventions biscornues de ma chère maman livrée à elle-même, c'est-à-dire à ses préoccupations dévotes et à ses instincts romanesques, — ceci amalgamé avec cela le plus curieusement du monde, et le tout développé à l'excès par des lectures affolantes. Il ne fallait pas moins que le solide et rude bon sens du « cher Anselme » pour prévenir des résolutions parfois abracadabrantes, lesquelles eussent compromis le renom de sagesse de papa, civilement et moralement responsable de ce qui se faisait à la maison. Mais je n'avais jamais eu, pour ma part, une si belle occasion de protester contre les imaginations maternelles. Et le fait est que l'on ne m'avait pas encore traitée avec pareille rigueur. Aussi ne doutais-je point que je ne dusse trouver auprès de mon père aide et protection, comme d'habitude. — Au surplus, maman le savait bien, et elle composa promptement avec moi, sans plus disputer.

— Enfin, dit-elle, explique-moi cette ardeur singulière... J'ose croire que tu n'as pas pris au sérieux les œillades de cet officier...

Jugeant prudent et opportun de me ménager une alliée là où

j'avais pu craindre de rencontrer une puissance ennemie, je m'empressai de désarmer.

— Ma chère maman, fis-je tout adoucie, tu peux compter que, le jour où mon choix se sera fixé sur un jeune homme à marier, militaire ou civil, tu en seras informée la première.

Là-dessus, j'embrassai maman fort tendrement, — comme je l'aimais, car les incartades de son imaginative conscience n'empêchaient point que je ne rendisse pleine justice à son brave cœur de mère et d'épouse. Mais je me dépêchai d'ajouter :

— A une condition toutefois : c'est que tu me promettras de ne pas m'opposer des objections dérivant de tes goûts personnels ou de ceux de papa... Ainsi, je préfère te l'avouer tout de suite, je suis d'ores et déjà disposée à juger les militaires avec beaucoup de bienveillance, avec une partialité... cordiale... Oh! je n'en aime aucun, jusqu'à présent. Mais je prévois que cet accident pourra m'arriver, un jour ou l'autre. Eh bien! ce jour-là, je m'engage à te prévenir, et sur l'heure,.. si, de ton côté, tu prends l'engagement de ne combattre mon inclination avouée que par des argumens d'ordre absolument supérieur ou, au moins, par des considérations tirées de faits particuliers et pertinens : rien de mesquin ni de vague ni de dilatoire. Est-ce dit?

— Mais...

— Écoute encore. Pour te mettre à l'aise, pour imposer silence à tous ces petits scrupules cornus, lesquels ne te tracassent tant que parce que tu les cultives et les alimentes avec une ferveur de conscience qui t'honore, mais qui contribue à ton tourment... comme au mien, je vais te faire une déclaration solennelle. Je ne pense pas du tout à cet officier, à ce M. de Pradieux, que tu redoutes. Il m'est indifférent, complètement indifférent, là! Es-tu contente? Et promets-tu?

— Promets-tu, promets-tu... Enfin, il faut te promettre quoi, au juste?

— Je formulerai donc de nouveau mes exigences : pas de vexations, pas de taquineries, pas de préjugés; de belles et bonnes objections, le cas échéant, c'est-à-dire s'il y a lieu d'en produire, ou rien du tout, autrement dit une résignation parfaite, un rôle passif,.. à défaut, bien entendu, de complaisance ou d'enthousiasme.

— Et, en échange, vous promettez, vous, mademoiselle?..

— Je te l'ai dit, je te le répète : en retour, je m'engage à n'avoir pas, à ne pas permettre que mon cœur ait des secrets pour toi... dès qu'il aura cessé d'en avoir pour moi-même. N'est-ce rien, cette promesse?

Attendrie, maman m'attira vers elle et me baisa le front.

— Soit! dit-elle. Tu déjeuneras avec nous.

— Grand merci! C'est du libéralisme pur... Mais, tu te souviendras?.. Ah! et puis, je ne serais pas fâchée que ces choses fussent provisoirement passées sous silence entre toi et papa. Je te veux pour confidente et pour alliée. Or, il faut ménager ses effets.

— Mais, ma petite Rose, songes-tu que tu as à peine seize ans?

— Aussi est-ce pour l'avenir, pour plus tard que je parle.

— Tu me jures que tu ne t'es pas follement mis en tête...

— Je ne me suis rien mis en tête, mais cela viendra... et je prends mes mesures.

Doublement séduite par l'espoir de travailler avec moi à un roman moral et par la perspective d'être dépositaire de mes petits secrets, maman se retira tout à fait apaisée, et même enchantée.

Il avait été convenu entre nous que je descendrais à l'heure habituelle, ni plus tôt ni plus tard. — Je ne me fis pas plus belle qu'à l'ordinaire, mais je revisai ma coiffure.

Vers onze heures, un nouveau coup de sonnette me valut un léger, très léger battement de cœur. Un peu avant la demie, je descendis au salon.

Les deux officiers se levèrent. Mes yeux allèrent d'abord aux trois galons d'argent qui s'entrelaçaient sur la manche du capitaine : je n'osais pas affronter une contemplation plus directe. Je me hasardais d'autant moins à le regarder en face que son acolyte était pour moi un témoin des plus gênans. Que s'était-il passé entre les deux hommes? A quels commentaires s'étaient-ils livrés sur ma personne?.. Ils me saluèrent avec une indifférence polie qui me mit un peu plus à l'aise. Ni l'un ni l'autre ne m'adressèrent la parole, et maman se contenta de quelques mots bredouillés très vite pour avoir l'air de me mettre au courant de la situation. — Alors seulement, je regardai le capitaine. Il était tiré à quatre épingles, sanglé dans son uniforme neuf, qui ne me parut pas différer sensiblement de l'ancien. Tout au plus remarquai-je que le collet du dolman était rouge. Impassible, évitant d'ailleurs mon regard avec autant de zèle que j'en avais mis à ne pas provoquer le sien tout d'abord, le capitaine Parsonnier avait la mine de ne pas se souvenir qu'il m'eût rencontrée jamais. J'en fus un peu choquée : c'était trop de dissimulation pour mon goût. Je trouvais, en outre, que tant de froideur lui allait mal; et je regrettais le teint animé, le regard vif qu'il avait eus lors de notre colloque en plein vent; je regrettais même le bout de nez rouge qu'il m'avait montré en cette circonstance mémorable. — Il faut dire que j'en étais à la période transitoire où l'on discute avec un sentiment naissant. Si, au lieu de me reporter à mes impressions manuscrites, pour mieux respecter la chrono-

logie dans l'histoire de mon cœur, je ne consultais que l'exaltation présente de mes souvenirs, je ferais un tout autre portrait de l'homme que j'ai tant aimé. Mais je retrouve sur le papier la trace de ces tâtonnemens du cœur par lesquels on prélude à toute passion durable, et je ne veux pas les renier.

Il parlait ; j'écoutai. Et je fus infiniment surprise d'avoir à constater qu'il était question du commandant Brulard comme d'une personnalité nullement fantomatique, comme d'un être réel et vivant. Il y avait à Châlons-sur-Marne un ancien capitaine de frégate du nom de Brulard, et que papa avait connu sur mer et dans les ports ; le médecin et l'officier de vaisseau avaient souvent navigué au même bord ou de conserve, dans la même escadre. C'était là un fait positif : papa citait des noms de bateaux et de villes, des dates. En telle année, à bord d'*Atlantide* ; en telle autre année, à bord du *Fulgurant*, puis de l'*Amiral Bruat*. Un peu plus tard, à Cherbourg, puis à Toulon, à Brest, à Rochefort, que sais-je? Ils s'étaient rencontrés encore aux Fijis, à Mayotte, à Saint-Louis du Sénégal... Autant que j'en pouvais juger par cette vertigineuse nomenclature, c'est tout au plus s'ils avaient eu le temps de se quitter. Pour le coup, la Providence se mettait de la partie.

— Si je le connais! — s'écriait mon père, très échauffé au souvenir de tant de pérégrinations et de campagnes maritimes. — Je crois bien que je le connais, Brulard!.. Charmant homme, au surplus, morose quelquefois, mais intelligent, intéressant toujours, et instruit, capable!.. Bigre! c'est un peu fort tout de même de penser que, sans l'intermédiaire d'un capitaine de cavalerie, je ne me serais seulement pas douté que ce vieux compère, ce vieux loup marin plantât, lui aussi, ses choux en Champagne, à moins de quinze lieues des miens!.. Eh bien! vous lui direz, capitaine, que j'ai été heureux de parler de lui, mais que je serai plus heureux encore de le revoir. En attendant, je suis enchanté de recevoir à ma table un jeune homme dont il a été quelque peu le tuteur...

— Plutôt le correspondant, — interrompit le capitaine avec une espèce de modestie, et comme s'il eût été saisi d'un scrupule. — A La Flèche, où il s'était retiré d'abord et où je venais d'arriver, bambin de neuf ans, comme élève au Prytanée, mon père l'avait accrédité en qualité d'ami, à l'effet de me faire sortir et de me visiter au parloir, de loin en loin.

— N'importe! c'était tout de même une tutelle... A table! Nous n'avons pas eu le temps de nous mettre en frais pour vous, messieurs; mais la cave est toujours là.

On déjeuna. La conversation roula ou mieux pivota sur des sujets de marine et de guerre. Les deux officiers se risquaient bien à

me regarder par-ci par-là, mais avec une convenance parfaite. En fin de compte, je n'appris rien de précis sur les manœuvres auxquelles le capitaine Parsonnier avait eu recours pour en venir à son but, et je ne savais pas, quand on quitta la table, dans quelle mesure le hasard l'avait servi, ni quelle part revenait à son ingéniosité dans ce succès. Pourtant, mon envie de le savoir étant démesurée, je m'avisai à temps qu'il n'y avait pas de meilleur ni même d'autre moyen de satisfaire ma curiosité que de procéder par interrogations directes ou détournées.

Selon la sage tradition qui permet aux jeunes filles de se familiariser à l'avance avec le rôle essentiel des femmes dans la société, je servais le café. Mon père était allé quérir ses cigares, toujours sous clé; maman était en coquetterie réglée avec l'ancien dragon, — probablement dans l'intention louable d'occuper l'ennemi. En interlocuteur de bonne compagnie et qu'absorbait le souci d'être aimable, M. de Pradieux avait déclaré qu'il ne prendrait pas de café. J'avais donc du temps devant moi. Je le mis à profit, sans m'inquiéter de savoir si c'était bien seulement le souci d'être aimable qui absorbait à ce point l'ami de M. Parsonnier. — D'ailleurs, on distingue mal la tristesse d'autrui à travers sa propre joie.

— Mes complimens, monsieur, — dis-je en minaudant un peu et en m'arrêtant devant le capitaine avec la tasse et le sucrier qui sont les attributs des modernes Hébés, — vous savez tirer parti des circonstances. Je ne m'attendais guère à vous voir ici, je l'avouerai, ne vous ayant jamais rencontré que sur la grande route.

— Vous m'autorisez donc à m'en souvenir, mademoiselle?

Ce disant, M. Parsonnier mettait, fort tranquillement, du sucre dans son nectar, sans chercher le moins du monde à revêtir nos situations respectives d'une apparence quelconque non-seulement de mythologie, mais de poésie. Un tel prosaïsme fut tout près de me blesser, faute de réflexion. Je n'aurais nullement détesté voir trembler les doigts de cet homme de guerre dans le difficile maniement de la pince à sucre; et même, pour tout confesser, j'aurais assez aimé qu'il mît au moins l'un des deux morceaux de sucre à côté de sa tasse, qu'il le laissât gauchement rouler sur le tapis : c'eût été la plus indéniable des preuves d'amour, à mon sens, et la plus touchante des maladresses. Mais point. Il se servit d'abord, avec dextérité, du moins commode des instrumens ; puis, ayant ainsi prouvé qu'il n'était étranger à aucun des raffinemens de la civilisation, il acheva sa petite besogne en saisissant tout bonnement du bout des doigts un second morceau de sucre, dont la structure irrégulière eût fait le désespoir d'un maladroit ou d'un homme trop imbu des préceptes de la civilité puérile et honnête. Ensuite, il me regarda, souriant, comme pour provoquer ma réponse. — Il y

avait tant de franchise, d'aisance et aussi de douce camaraderie dans son attitude, que j'oubliai mes griefs, d'ailleurs incertains; je réfléchis que la gaucherie n'est pas forcément signe d'amour, puisqu'on voit, de par le monde, un si grand nombre de maladroits et si peu de vrais amoureux.

Et je lui répliquai enfin :

— Dites plutôt que je m'étonne que vous ayez paru jusqu'ici manquer de mémoire. Savez-vous bien, monsieur, que la conséquence en est, pour moi, une espèce de gêne, ni plus ni moins?

— Parce que de ce manque volontaire de mémoire il résulte quelque chose comme un secret entre nous?

— Justement.

— Mais devais-je, mademoiselle, me hasarder à me souvenir ostensiblement de ce qui a pu vous déplaire?.. Cependant, dès là qu'il vous agrée que l'on se souvienne, la mémoire me revient... Oui donc, c'est bien moi que vous avez rencontré par les chemins, moi qui avais fait serment de vous revoir sur un terrain moins banal et plus sûr... Ainsi que vous en pouvez juger, je suis de parole.

Il était décidément en possession de tous ses moyens. Aussi son petit air crâne ne me permit-il que de balbutier :

— Mais, comment?.. par suite de quelles circonstances?..

— Oui, je comprends, vous êtes curieuse de savoir comment je m'y suis pris pour réaliser ma promesse et quelles coïncidences m'ont favorisé... Je ne demande qu'à vous renseigner, mademoiselle, parce que je ne demande qu'à bannir toute équivoque...

J'allai, sans empressement, comme il convenait, déposer mon sucrier sur un guéridon. Pendant ce court trajet, j'eus le temps d'observer que notre salon, avec son mobilier de damas rouge, était extraordinairement gai, ce jour-là, en dépit d'un ciel couvert. J'eus la subite vision d'un de ces intérieurs calmes et heureux que certains peintres de l'existence familiale ont réussi parfois à fixer sur leurs toiles avec le reflet des joies domestiques. Et pourtant, je rêvais autre chose et mieux; mais je rêvais cela aussi pour les entr'actes de ma vie conjugale. Le salon de mes parens n'était plus vide, ni froid, ni banal.

Lorsque je revins vers le capitaine, il avait, à petits coups, vidé sa tasse et se tenait debout dans une embrasure de porte, aussi discrète qu'un confessionnal. Il me suivait des yeux, me couvrant tout entière de ce regard que j'avais déjà surpris une fois et qui, venant de lui, ne me déplaisait pas, — mais qui m'aurait fortement déplu de la part de n'importe quel autre homme. — Il reprit tout de suite, non sans avoir honnêtement voilé son regard.

— Je vous avais prévenue, vous en souvient-il? que je recour-

rais à l'intervention de Pradieux. C'est, en effet, à Pradieux que je me suis adressé d'abord. Vous vous étiez nommée, vous m'aviez révélé l'incident qui avait permis à ce sous-lieutenant de dragons de vous connaître ou de vous approcher : il m'était donc on ne peut plus facile d'aborder avec lui ce sujet de conversation. Sans être de ses amis précisément, je le connaissais comme on se connaît souvent entre jeunes officiers, rapprochés de temps à autre par les hasards du service, les amitiés communes, les chassés-croisés des étapes ou des garnisons, enfin par les multiples vicissitudes de la vie militaire. Justement, j'avais quelque raison de supposer que Pradieux serait nommé lieutenant dans mon régiment et y prendrait la place que mon avancement prochain allait y laisser vacante. Je me rendis à Sens, où était le 31e dragons. Nous causâmes... Dois-je passer sous silence ce que me dit Pradieux sur votre compte?

Cela m'intéressait énormément, mais je n'osai pas le reconnaître. D'ailleurs, cette causerie d'un genre si nouveau pour moi, et si passionnant, m'avait déjà trop émue pour que je fusse en état de répondre à une question délicate. — Il entrait dans cette émotion bien des élémens, qui tous n'étaient pas également avouables, et, par exemple, une forte dose de vanité : je gonflais d'aise à constater que l'on me traitait comme une vraie femme, quoique je n'eusse pas seize ans. A la vérité, mon interlocuteur m'en attribuait dix-huit, sur la mine, ou plutôt sur la prestance.

Par bonheur pour mon orgueilleuse curiosité, le capitaine estima que, ne disant rien, je devais être consentante. Et il continua ainsi :

— Imaginez-vous que Pradieux faisait mieux que de se souvenir de vous : il aimait à s'en souvenir... Oh! dame, j'ai eu un moment d'angoisse. Mais nous avons parlé à cœur ouvert. Pradieux ne pouvait encore songer sérieusement au mariage... Moi, j'y songeais, bon gré mal gré, vous aimant et ayant une situation indépendante, offrable...

— Pardon, monsieur, — fis-je en l'interrompant, sans affectation de pruderie ni de confusion, mais par suite d'un scrupule réel, qui venait de m'envahir, — pardon, mais ne croyez-vous pas qu'il vaudrait mieux parler de cela d'abord à ma mère?

Aussitôt après avoir prononcé cette phrase, j'en compris la portée. Il était un peu tard, peut-être. Mais, ma foi! je ne regrettais rien : M. Gérard Parsonnier était agréé avant d'avoir fait sa demande, — agréé par moi, du moins.

— Ah! mademoiselle, s'écria-t-il avec une chaleur subite, qu'importe que je suive tel ou tel ordre dans l'exposé de mes démarches et de mes tentatives!.. Laissez-moi continuer le récit commencé, pour en finir avec les explications préliminaires. Il faut

bien que vous sachiez d'abord comment je suis entré ici. Quant à ce que j'y viens faire, vous ne l'ignorez pas : je veux tâcher de vous plaire, parce que je vous aime et que j'ai le désir de vous épouser.

Il n'y avait pas grand'chose à répondre; je ne répondis rien. Aussi bien, dites à mi-voix, mais avec feu, ces phrases simples, claires et brèves m'étaient agréables à entendre. — C'est toujours une redoutable épreuve pour l'amour que la nécessité de se traduire en paroles, d'emprunter le langage vulgaire et uniforme des *déclarations* pour formuler des sentimens et des vœux qui ont tant servi. Et je savais infiniment de gré au jeune officier de ne se point morfondre en excuses ni en salutations. Je lui étais reconnaissante de risquer bravement une déconvenue ou un camouflet, sans avoir épuisé la série des précautions oratoires et des travaux d'approche. Je le remerciais en moi-même de ne pas m'avoir représenté, symboliquement conservée, ou, pour mieux dire, symboliquement flétrie, la fleur qui s'était échappée de mes mains. Un Allemand n'eût point manqué de le faire avec une sentimentalité onctueuse, comme un Anglais n'eût point failli à l'observance des rites du cérémonial domestique. Lui, il allait bon train, sans brutalité ni mièvrerie ni solennité : à la française, — mais non plus à la hussarde. Car il était absolument sobre d'œillades et de sourires. — Il poursuivit :

— Nous convînmes donc, Pradieux et moi, que, sous un prétexte ou sous un autre, je serais présenté par lui, qui pourtant vous connaissait si peu, vous et vos parens. Là-dessus, il fut nommé, non dans mon régiment, mais au 26e chasseurs, à Châlons; il avait demandé la cavalerie légère et la région de l'Est : on le servait à souhait. Moi, j'avais demandé... une foule de choses très difficiles à obtenir : j'ai des amis partout. Mais la réalisation de mes visées ambitieuses m'eût éloigné de vous terriblement. Je songeai, d'autre part, qu'il y avait, à Châlons, outre Pradieux, une personne qui pourrait m'être un précieux auxiliaire, puisque votre père avait été marin, d'après les dires de Pradieux : ce brave commandant Brulard, dont on a tant parlé tout à l'heure. Et, sans hésiter, je vous le jure, je défis tout ce que j'avais fait, je me remis en campagne, je repostulai, mais en sens inverse; bref, je demandai aussi la région de l'Est, et surtout Châlons, à cor et à cris. J'eus gain de cause : il y eut une vacance au 26e, et je rejoignis l'ami Pradieux, dont je devins même le capitaine. Les bonheurs vont par deux, comme chacun sait, quand ils ne vont pas par troupe. Il fut donc établi, après enquête, que le commandant Brulard avait beaucoup connu votre père... Mon Dieu, cet excellent commandant n'a peut-

être pas exercé envers mon enfance une mission aussi tutélaire qu'il m'a plu de le donner à entendre d'abord ; je crois bien qu'il s'est borné à venir me voir deux ou trois fois, ayant d'ailleurs quitté bientôt La Flèche pour Châlons. Mais il fallait, n'est-il pas vrai? prédisposer M. votre père à la bienveillance, et, dame! je n'ai pas craint de forcer un peu la note grave d'une mâle reconnaissance... Au reste, j'avais prévenu le commandant que je lui taillerais un rôle de père noble. Je lui avais exposé les affaires de mon cœur et l'avais amicalement sommé de tenir la promesse faite par lui à mes parens de s'occuper de moi quand il le pourrait. Il voulait partir sur l'heure pour Méry et renouveler connaissance avec son ancien camarade Chevry, à seule fin de me présenter au plus tôt comme la perle des gendres. Je modérai son zèle ; j'arrangeai avec Pradieux la course et la visite d'aujourd'hui, tenant beaucoup à poser moi-même mon premier jalon,.. tenant surtout à vous voir et à ne rien risquer sans votre assentiment,.. au moins muet, car je n'ose vous demander que de ne pas prendre parti contre moi avant de me mieux connaître... Jusqu'à présent, j'ai réussi dans mon entreprise ; si vous n'y mettez obstacle, j'irai plus loin...

A ce moment, mon père rentrait, porteur de l'arche sainte, du baril de palissandre, cerclé d'argent, où étaient enfermés les bienheureux cigares. Je me contentai d'un coup d'œil dans la direction de papa, pour marquer que la suite du discours irait par là plus sûrement au but.

— Ainsi, mademoiselle, — me dit à voix basse le capitaine, qui avait l'intellect merveilleusement prompt, — vous ne vous étonnerez ni ne vous offenserez, si, un jour prochain, vos parens vous parlent de moi comme de quelqu'un qui aspire à devenir votre mari?

— Ils seront dans leur rôle, murmurai-je, en me parlant de cela, et moi dans le mien en les écoutant.

— Mademoiselle Rose, merci!

La flamme était revenue dans ses yeux d'un outremer parfait ; une émotion rapide, une secousse de son cœur avait encore une fois vermillonné son teint. Et il me parut beau, et je l'aimai, *mon* capitaine. Et ce fut pour la vie, — et même pour au-delà.

VI.

Il me sembla dorénavant que ma destinée était fixée ; aussi l'impatience et l'ennui qui m'avaient quelque peu tourmentée durant les derniers mois se dissipèrent-ils soudain : j'attendis fort paisiblement, et dans une quiétude d'âme presque voluptueuse, que

mon sort s'accomplît. Je me trouvais si bien ainsi que je renvoyais toujours au lendemain les aveux promis à ma mère.

Cependant, peu de jours après la visite des deux officiers, j'eus un intermède assez émouvant.

A dater d'un certain soir où j'avais laissé papa et maman en conférence avec M. Roubaud, qui était survenu à une heure indue, j'observai une grande tension dans les rapports ordinairement si affectueux de mes parens. C'étaient des agitations mal refrénées en ma présence, des colloques à voix basse dans les coins, des discussions étouffées, des bouderies évidentes, des lettres fébrilement écrites et non moins fébrilement cachées. — Je ne doutais pas qu'il ne s'agît de mon frère et de Zoé. Et, à deviner cela, étant donné ce que j'avais vu de mes yeux, il n'y avait pas grand mérite.

Tout à coup, Julien tomba au milieu de nous comme une bombe; mais je crois que la bombe était annoncée. Seulement, on m'avait exclue du bénéfice de l'avertissement, ce qui m'autorisait à questionner maman. Et c'est ce dont je ne me fis pas faute. Après mainte réponse évasive, ma pauvre mère fondit en larmes et se mit à sangloter sur mon épaule, disant, balbutiant plutôt, qu'elle était bien malheureuse, que Julien s'était mal conduit, que c'était un misérable qui nous déshonorait.

— Voyons, voyons, dis-je, il n'a pas volé, je pense?

— C'est bien pis que cela! s'écria tragiquement ma mère.

Je désirais d'autant plus être éclairée sur les méfaits de Julien que je n'avais pas revu Zoé depuis un siècle et qu'on m'avait appris qu'elle s'était rendue, toute souffrante, en Bourgogne, dans la famille de sa mère. Voulant savoir, je feignis de ne rien comprendre ni pressentir.

— Pis que cela! m'écriai-je. Mais qu'y a-t-il donc qui soit pire que le vol, hormis l'assassinat? Voyons, mère, tu ne réfléchis pas à ce que tu dis!

— C'est vrai... C'est bien un vol qu'il a commis, mais le plus odieux, le plus...

Elle s'arrêta, toute saisie, et me regarda d'un air égaré.

— Mon pauvre ange, j'ai perdu la tête... Qu'allais-je te dire? Je ne sais plus... Est-ce que tes oreilles sont faites pour recueillir de telles confidences?.. Ainsi, le misérable aura failli être cause d'une souillure aussi pour toi!.. Et, d'ailleurs, te respecte-t-il? N'a-t-il pas insinué, avant son départ, comme ton père lui lavait la tête à propos... à propos de...

Pour le coup, j'étais en droit de témoigner quelque curiosité : mon frère avait eu des insinuations malveillantes à mon égard!

— Écoute, maman, je ne te demanderai plus de détails sur la con-

duite de Julien. Aussi bien me douté-je qu'il y a là-dessous une foule de choses qui ne sont guère de mon ressort. Mais, dès l'instant que mon nom ou ma personne se trouve mêlé à cette histoire...

— Eh ! non, ma bonne petite, ce n'est qu'indirectement... C'était au sujet de sa conduite... Mais je ne puis, en vérité, te dire...

— Allons donc ! fis-je impatientée, est-ce que tu crois que je n'en ai pas eu connaissance, de sa conduite avec Zoé ?

— Quoi ! tu saurais... C'est impossible !

— Ce n'est pas impossible, car il a tenu à peu de chose que je ne fusse complètement édifiée... Et cela prouve, soit dit en passant, que l'éducation qu'on nous donne, telle qu'on nous la donne, est à la merci, non pas même d'un accident, mais d'un simple incident de voie publique... Mais enfin, je ne sais pas tout, je n'ai pas tout vu,.. parce que je n'ai pas voulu tout voir. Et maintenant qu'il est bien établi que la conduite de mon frère n'a pas beaucoup plus de mystère pour moi que pour toi-même, fais-moi la grâce de me révéler ce qu'il a cru pouvoir avancer sur mon compte.

— A quoi bon ? Ce n'était pas exact... J'ai eu la preuve que ce n'était pas exact ; toi-même me l'as dit... Pour se disculper, alors que ton père lui reprochait, sur un ton de juste rigueur, les... écarts, les... enfin, les privautés qu'il s'était permises envers Zoé Roubaud, n'a-t-il pas prétendu que les amourettes sont à ce point nécessaires que tu ne rêvais plus que beaux officiers, beaux dragons surtout, cela depuis le jour où tu en avais vu un !..

— Comment ! Julien a eu l'audace !..

Le premier mouvement fut donc tout d'indignation. Mais l'indignation étant un élan stérile, je ne m'y abandonnai pas longtemps. Je fis réflexion, d'abord que l'indiscret bavardage de mon frère avait pu procéder d'un bon sentiment, à savoir : le désir de me préparer les voies ; ensuite, que la demi-clairvoyance de maman se trouvait ainsi parfaitement expliquée. Et je me dis enfin que jamais occasion plus belle ne me serait offerte de tenir ma promesse en me confiant à ma mère et en m'assurant son concours.

— Mais, bah ! repris-je, peu importe ! Si Julien s'est trompé sur le nom, il a dit vrai quant au fond... Oui, ma chère maman, j'aime un officier. Et cet officier, c'est, non pas M. de Pradieux, mais M. Parsonnier.

— Comment ! un jeune homme que tu as vu l'autre jour pour la première fois !

— En es-tu sûre ?

J'avouai tout, comptant sur l'effet d'attendrissement que ne pouvait manquer d'obtenir une si belle franchise, et estimant, en outre,

que c'eût été une action douteuse que de prolonger la dissimulation. Je fus affectueuse, câline, hardie, — et non moins habile, car je sus mettre en relief les chances d'avenir que comportait une carrière aussi exceptionnelle au début que paraissait l'être celle du jeune capitaine. Bien m'en prit : sauf en ce qui concernait les objections relatives à mon âge, je triomphai sur toute la ligne : maman était conquise.

— Mais ton père, qui croit, en étant resté à ce qu'a dit Julien, que M. de Pradieux a produit sur toi une impression profonde!

— Eh bien! tu le détromperas... tout doucement... Tout doucement et pas tout de suite... Mais pas trop tard non plus, parce que, tu comprends, si le commandant Brulard arrivait un de ces jours... Enfin, quand je t'en prierai, n'est-ce pas?

— Oui, oui... Mais il faudra d'abord que ces affligeantes histoires de ton frère soient terminées. Ah! ma pauvre enfant, ma pauvre enfant!

Soupirante et éplorée, maman se laissa aller derechef sur mon épaule.

Au vrai, les histoires de monsieur mon frère ne semblaient pas de celles qu'on arrange à la satisfaction générale avec le seul secours de quelques paroles bien senties. Il y eut encore des scènes. Et il y en eut une si bruyante que j'en pus entendre plus de la moitié sans y prêter pourtant plus d'une oreille.

Celle-là se passait dans le cabinet de papa, lequel cabinet, comme beaucoup de cabinets de médecins, était séparé du salon par un tambour dont l'une des deux portes restait plus souvent entr'ouverte que fermée. Je n'avais, étant assise tout contre ce tambour, qu'à recevoir dans mon oreille les éclats de voix, qu'à entendre, si l'on veut; mais entendre n'est point synonyme d'écouter.

— Mais, sacrebleu! criait papa, il ne s'agit pas de tout cela!

— Je te demande pardon, — répliquait Julien, à peine ému, si l'on s'en rapportait au ton posé qu'il gardait, — il s'agit de savoir si un garçon de mon âge peut vivre à Méry-sur-Aube sans y commettre, tôt ou tard, quelque sottise du genre de celle que j'ai commise... Parbleu! je sais bien que j'ai eu tort. On a toujours tort de ne pas être de marbre avec les femmes... Seulement, tout le monde ne sait pas. Et, pour revenir à ce que je te disais, si tu m'avais laissé vivre à Paris, tranquillement...

— Tranquillement! fit mon père avec une ironie rugissante. Tranquillement! il est parfait! Paris, la sécurité des familles, n'est-ce pas?

— Des familles des autres, certes, oui!.. Il n'y a pas de jeunes filles à Paris, ou du moins je n'y en ai jamais vu.

— Je te crois sans peine !

— Enfin, quoi? tu veux que je l'épouse?

— Il me semble, — dit maman, qui intervint d'une voix larmoyante, — que tu n'as plus autre chose à faire, maintenant...

— Minute! interrompit papa. Il faut d'abord être sûr qu'il a tout à se reprocher... Oui ou non, l'as-tu séduite?

— Je l'ai prise, parce qu'elle s'offrait.

— Le fait est que nos habitudes de langage sont absurdes... Mais nous ne sommes pas ici pour rectifier la terminologie du vice. Prise ou séduite, vu son âge et l'état de la question, c'est tout un. Car, aujourd'hui que nous savons la jeune fille malade pour neuf mois, nous ne pouvons plus discuter avec son père, comme au début de l'affaire.

— C'est affreux, affreux ! s'écria maman.

— Ce qui sera affreux, dit papa avec humeur, c'est ce mariage sans dignité, sans honneur et sans amour... Crois-tu que ton fils, qui est un vaurien, la rendra fort heureuse, la petite qu'il a mise à mal et qu'il n'aime déjà plus? Encore une ineptie que cette manière de réparer un accident par un désastre, de substituer une double infortune à un malheur isolé! C'est réparer par l'irréparable... Tenez, j'ai la tête cassée... Dès l'instant que tu ne nies pas et que tu ne veux pas épouser, décampe! Mais je te préviens que je prélèverai sur ta part d'hoirie un capital suffisant pour parer à l'ignominie...

Je fus toute consternée. J'avais compris, à peu près, que Zoé allait être mère. Cette idée de la maternité intervenant comme un châtiment tragique à la fin d'une intrigue amoureuse me fournissait matière à tant de réflexions bizarres ou incertaines que, pendant les jours qui suivirent, je ne fus guère en état de penser à autre chose. Mon frère repartit pour Paris; M. Roubaud ne revint plus à la maison; je n'entendis plus parler de rien. Mais l'impression que je gardai fut triste et me replongea dans mes défiances mélancoliques au sujet du mystérieux personnage de l'homme dans le roman inévitable de nos amours, — lequel n'est pas toujours aussi riant et ne finit pas toujours aussi bien qu'on se le figure d'ordinaire à seize ans...

Il ne fallut, pour dissiper ce regain de tristesse, rien moins que la nouvelle d'une prochaine visite du commandant Brulard. On commença par me communiquer la teneur de la lettre insignifiante que l'ancien marin écrivait à mon père pour s'annoncer. On y ajouta quelques paroles qui me prouvèrent que rien n'avait encore transpiré du complot. Mais, n'ayant pas grande foi à la discrétion, non plus qu'à l'habileté maternelle, je me hâtai d'attirer maman dans un petit coin.

— Voici l'heure, lui dis-je, de faire montre de notre diplomatie. Il faut que tu avertisses papa que le cœur de sa fille s'est prononcé. Tu ne lui diras pas en faveur de qui; mais tu l'inviteras à me mander auprès de lui, pour qu'il m'interroge en ta présence. Je me charge de la gradation des aveux... Va, je t'aime bien, et je te remercierai; je te serai reconnaissante toute ma vie,.. si nous réussissons.

Maman savait assez bien prendre papa; mais moi, je savais les prendre tous les deux.

Bientôt appelée dans ce cabinet qui paraissait exclusivement voué désormais aux consultations sur les infirmités du cœur, comme un cabinet de somnambule, je comparus sans faiblesse devant mon juge. Celui-ci, avec son bonnet de fourrure sur les yeux, sa face rouge et bougonne, eût terrifié toute autre que sa fille.

— Ah çà! s'écria-t-il pour me donner la bienvenue, je n'en aurai donc jamais fini avec mes enfans! Ton frère fait des bêtises... à Paris. Et toi, tu trouves moyen de rêver à en faire ici!.. Qu'est-ce que ta mère m'apprend? Que te voilà férue d'amour pour un beau militaire?.. C'est une plaisanterie, je pense. Tu n'as pas tout à fait seize ans, petite malheureuse!

— Le mois prochain, papa, je les aurai.

— Bravo! Le bel âge pour se marier!.. Et qui épousez-vous, mademoiselle?

— Je n'épouserai personne, mon cher papa, que tu ne me l'aies permis, que tu ne m'y aies même encouragée, tu le sais bien.

— Pardieu! je pense, en effet, que tu ne vas pas... La loi est là, d'abord.

— C'est possible; je ne la connais pas.

Cette réponse, faite simplement, tranquillement, eut le même résultat qu'un filet d'eau froide dans un récipient de vapeur: l'exaltation rageuse tout près de se manifester dans la tête de papa et de jaillir au dehors sous forme d'une de ces colères sanguines qui font souvent plus de bruit que de dégât, mais qui n'en sont pas moins désagréables à essuyer, cette exaltation tomba soudain. Et mon excellent homme de père, qui était la justice incarnée, me dit :

— Après tout, comme tu n'es pas responsable de ce que ton frère a mis en moi d'élémens fermentescibles, je te dois de t'écouter patiemment... Qui donc, en si peu de temps, a su si bien te plaire?

— Un officier.

— On me l'a dit. Mais lequel?

— J'en ai peu vu, comme tu sais... Celui qui m'a plu doit avoir été remarqué par toi.

— Oui, c'est cela! Un beau garçon dans un uniforme, il n'en faut pas davantage pour oublier père et mère, surtout si le beau garçon

bien vêtu a eu le soin de vous apprendre ou de vous faire savoir qu'il est gentilhomme... Mais, sachez-le, mademoiselle Rose, je ne souscrirai point à vos folies sentimentales. D'abord, je ne veux pas d'un comte pour gendre, eût-il les plus jolies moustaches et le plus grand sabre du monde!

— J'ignore ce que tu veux dire, mon cher père. L'officier que je serai heureuse d'épouser, avec ton agrément, n'est pas plus comte que toi-même.

— Bah!.. Eh bien! qui est-ce, alors?

— Le capitaine Parsonnier, le jeune ami de ton vieux camarade.

Après le premier moment de surprise et quelques explications succinctes, papa reprit sa mine renfrognée.

— J'ai dit que je ne veux d'*abord* pas d'un comte pour gendre. Mais un « d'abord » suppose un « ensuite. » Voici : Je n'admets pas qu'une jeune fille se marie avant dix-sept ans; et encore faut-il que ces dix-sept ans-là en représentent vingt pour le moins. Ça, c'est une opinion de médecin : il n'y a aucune chance que j'en démorde.

— Qu'à cela ne tienne! répliquai-je. J'attendrai.

J'étais presque aussi grande que mon père, — ce qui, d'ailleurs, n'est pas beaucoup dire. — Je le tirai doucement par les mains et le contraignis ainsi à se lever; puis, je le menai vers la glace de la cheminée.

— Mes seize ans représentent-ils dix-neuf ans? lui dis-je.

Et, tout en lui adressant cette insidieuse question, je développais ma taille et la cambrais de mon mieux, parce que je savais papa très fier de la structure de sa fille. Plus d'une fois, je l'avais entendu communiquer à ma mère ses impressions sur ce chapitre. Toutes pouvaient se résumer ainsi : « Il n'y a pas à dire, c'est une belle fille; et, si elle n'engraisse pas, ce sera une beauté. »

— Mon Dieu! je ne prétends pas que tu sois rachitique... Il est certain même que bien des jeunes filles de dix-neuf ans...

— Eh bien! l'année prochaine, j'aurai vingt ans, si tu m'en reconnais dix-neuf dès à présent.

— Bon!.. Mais, ce jeune homme, vas-tu aller le demander en mariage?

— Ce ne sera pas nécessaire.

— J'entends. Brulard va se charger de me faire des ouvertures?

— Il faut s'y attendre. Et c'est pour cela que je vous ai prévenus, toi et maman... Voyons, comment le trouves-tu?

J'avais pris le bras de papa et j'inclinais ma tête vers la sienne : quand je le tenais ainsi, je le tenais bien.

— Gentil, si tu veux, mais ridiculement jeune.

— Oui, comme moi. A jeune femme... Et puis, capitaine, décoré, *et cætera, et cætera...*

— Ce sont précisément tous ces *et cætera* que je ne connais point et que j'ai besoin de connaître avant de me prononcer.

— Tel sera, sans doute, l'objet des entretiens que tu auras avec le commandant Brulard, puisque M. Gérard Parsonnier a le malheur d'être orphelin.

— Le malheur... Oui, mais c'est une chance pour toi,.. je veux dire : pour celle qui l'épousera.

Je faisais du chemin sans me donner beaucoup de mal. Évidemment, mon capitaine était plus sympathique à papa que le lieutenant de mon frère. Je m'en étais doutée d'avance ; c'était prévu. Je voulus néanmoins avoir la complète certitude d'une bienveillance qui devait si étrangement faciliter ma tâche.

— Ne parlons que de ce que nous connaissons. M. Gérard Parsonnier, tel que tu l'as vu, l'autre jour, à ta table, te plaît-il, oui ou non?

— Eh bien!.. Eh bien! oui, là!

J'embrassai papa avec effusion, sur les deux joues, puis maman, qui n'avait ouvert la bouche que pour soupirer. — La partie était gagnée.

A huit jours de là, le commandant Brulard arriva, seul, grave, funèbre. Si je n'avais été prévenue par les quelques mots que mon père avait prononcés sur son compte, l'ancien capitaine de frégate m'eût produit une impression de saisissement, tant je lui trouvai la mine glaciale. C'était un homme grand, sec, droit, au visage rasé, au regard mort. Ses joues étaient curieusement sillonnées de rides profondes comme des rigoles, et son teint, bronzé par le hâle, mais éclairci par une longue vie sédentaire, rappelait les tons de la vieille cire : bref, un personnage échappé d'un musée Tussaud quelconque, ou un vieux maître des cérémonies d'une agence funéraire.

Mais, contraste bizarre et amusant, cette grande momie vous débitait les choses les plus charmantes et les plus fines avec une politesse d'homme de cour. — Tel fut du moins mon sentiment ; mais il faut dire que je ne m'y connaissais guère que d'instinct, habituée que j'étais aux rusticités de mes concitoyens. — En tout cas, rien du loup de mer dans ce froid, galant et distingué vieillard.

Quoi qu'il en soit, je ne pouvais me dispenser de remarquer que le commandant s'attachait à être aussi aimable et aussi attentionné que possible envers moi, qui ne me trouvais pourtant pas placée près de lui pendant le déjeuner. Et ce fut la première fois que je me sentis directement associée à une causerie d'ordre tant soit peu élevé. J'en étais fière ; j'en fus reconnaissante à M. Brulard, sans réfléchir d'abord qu'il voulait tout simplement me juger

d'après mes dires et opinions, et non d'après l'élégance de ma tournure ou les grâces de mon visage. Mais, quelles que fussent ses intentions secrètes, il ne dut pas emporter de moi une trop mauvaise impression, car, encouragée de la sorte et piquée au jeu, je crois que je payai honorablement de ma personne et me montrai ce que j'étais : vive, hardie, franche et bavarde, avec le souci d'exprimer des idées qui fussent miennes dans un langage qui n'appartînt pas à tout le monde.

Il y avait chez notre hôte un grand fonds d'amertume, comme chez presque tous les hommes qui ont vécu seuls après une carrière féconde en déceptions. Il n'avait jamais, par suite des mauvaises chances, des passe-droits et aussi, je pense, d'une inflexible roideur de caractère, pu franchir le grade de capitaine de frégate, semblable en cela à son ami le chef de bataillon Parsonnier, père de M. Gérard, qui, lui non plus, n'avait pas eu une carrière brillante. Il est vrai que celle du fils s'annonçait mieux. M. Brulard en prit texte pour lancer quelques complimens ironiques à l'adresse des jeunes gens qui savent se retourner, se faire valoir, qui ont des amis dans tous les partis, etc. — Cela me parut bien viser un peu méchamment le jeune capitaine. Mais, bah! tous les méconnus ne sont-ils pas des mécontens, et à bon droit? Et comment leur en vouloir, quand on voit tant de misanthropes qui doivent tout aux complaisances du sort et dont la fortune n'est faite que des débris de celle d'autrui?

Sur un point toutefois je lui tins tête. La conversation étant tombée sur l'état actuel de nos forces nationales et sur l'avenir du pays, le commandant, avec son sourire hyperboréen, — un sourire qui ne séparait même pas ses lèvres minces et les retroussait à peine en un plissement oblique, — le commandant déclara qu'il croyait à une fin prochaine de ce qui avait été la France, mais n'était déjà plus, à l'entendre, qu'un grand corps moribond.

— Je ne dirais pas cela, comme bien vous pensez, devant tout le monde : il ne faut jamais dire aux sots que les vérités qu'il leur est agréable d'entendre... Mais ce n'est pas moi qui leur dirai celles-là : assez de gens, chez nous, s'en chargent. Ce peuple pâtit pour n'avoir pas su se voir comme il est; il s'obstine encore à prendre ses verrues pour des grains de beauté : il est condamné... Entendons-nous : ce qui périra, ce n'est pas l'esprit français ; c'est la France. L'esprit français survivra à la nation française, comme la civilisation grecque et la civilisation romaine ont survécu aux deux plus illustres peuples de l'antiquité. Le sang vivace et léger qui coule dans nos veines, infusé à nos ennemis et vainqueurs, devenus nos conquérans définitifs, renouvellera, en le rajeunissant et en l'allégeant, leur sang épais et lent. Et de nouveaux peuples se

formeront, qui uniront aux qualités solides, résistantes, homogènes des races du Nord la souplesse et la variété de notre tempérament à facettes. Mais, vaincus, domptés, biffés peut-être sur les cartes du monde, retranchés du nombre des nations autonomes, nous vivrons quand même, nous nous survivrons, et nous dominerons encore, — que ceci vous console, — parce que nous avons la grâce, le brio, la finesse et l'esprit d'à-propos, toutes choses qui priment la force, au moins dans l'ordre des résultats quotidiens. Voyez les femmes; nous sommes le plus féminin des peuples... D'ailleurs, si ces prédictions pessimistes ne devaient pas se réaliser, je me demanderais encore jusqu'à quel point il y aurait lieu de se réjouir. Nous voyez-vous triomphans, tout-puissans!.. Quel débordement de vanité, que de folles entreprises! Quelle hâte à retomber dans nos défauts favoris, à cultiver nos vices de prédilection!

J'étais indignée. Je protestai avec énergie. Nous, disparaître! La France, dénationalisée, n'être plus qu'un souvenir plus ou moins vivant, plus ou moins influent! Allons donc!.. Et ces luttes d'hier, si désespérées, et cette élasticité d'aujourd'hui, de tous les temps!..

— C'est très mal, monsieur, fis-je avec une moue scandalisée, de douter ainsi de sa patrie. La patrie, c'est comme Dieu : il faut la renier ou l'adorer; et l'adorer, c'est croire en elle.

Nous étions revenus dans le salon. M. Brulard se leva et me tendit la main en souriant.

— Petite Française que vous êtes! dit-il sans quitter son air railleur. Savez-vous une chose? Je connais un jeune Français qui pense absolument comme vous. Je vous l'amènerai : vous vous entendrez à merveille.

Il me regardait avec persistance et malice. On n'avait pas, jusque-là, sonné mot du capitaine. Aussi, je fus bien décontenancée. Mais alors, m'ayant affectueusement serré la main, le commandant me dit, avec une espèce de précipitation qui ressemblait à de la chaleur :

— Gardez votre culte et votre foi, ma chère enfant; je voudrais bien les avoir encore... Maintenant, vous, mon cher camarade, faites-moi l'amitié de m'accorder dix minutes d'entretien... Si Mme Chevry voulait se joindre à vous, pour m'écouter, je crois que cela n'en vaudrait que mieux... Quant à Mlle Rose, je ne lui demanderai même pas de m'excuser : je vais faire l'apologie d'un Français!.. oh! d'un vrai Français!

Les dix minutes durèrent une heure et demie. J'avoue que le temps me parut long, même pour une apologie, tandis que je me morfondais dans le salon, — portes closes, cette fois. Mais cela finit bien.

— Allons! Rose, me cria papa, viens dire adieu ou au revoir à

notre ami le commandant. Il prétend qu'il ne pourra revenir que si tu l'y invites, et encore qu'il ne se risquera pas à le faire, à moins d'avoir un compagnon qui soit un patriote, un chauvin, un fervent, sa contre-partie enfin.

— M. Brulard sait bien, — dit maman, qui craignait que je ne me compromisse, — M. Brulard sait bien qu'il sera toujours reçu comme aujourd'hui, et par nous trois.

— Oh! certes, je me souviendrai de l'accueil, madame... Mais, si je ne puis revenir prochainement, je vous enverrai Gérard.

Quand le commandant se fut retiré, en déclinant, avec force salutations et remercîmens, toutes les offres de conduite et de transport à la gare, chacun dit son mot sur le compte de celui qui venait de nous quitter. L'avis de maman fut que M. Brulard était, avant tout, poli et distingué. Mon père prononça : « Homme supérieur. » Et moi : « Homme étrange. »

— Mais aussi, Rose, me dit maman d'un air entendu, comment une fille intelligente se méprend-elle au point de ne pas discerner la fine et amère raillerie d'avec le scepticisme brutal? Le commandant ne nous avait-il pas prévenus, en nous avertissant qu'il ne discourait point pour les sots?..

— Oui, interrompis-je, c'est une précaution facile, et que l'on prend volontiers quand on s'apprête à proférer des énormités.

— Énormités, énormités, c'est bientôt dit, marmotta mon père entre ses dents.

— Tu diras ce que tu voudras : ton ami n'a pas tenu là un langage qui fût digne d'un ancien officier.

— Là, là, petite, calmons-nous, et venez ici... Vos emportemens procèdent d'un naturel généreux; et, comme vous ne pouvez tenir ce naturel que de votre mère ou de moi, nous sommes flattés, croyez-le... Mais, vois-tu, ma petite Rose, je crains que tu ne t'aveugles, que ton patriotisme ne t'égare. Il faut tâcher de voir son pays comme il est... et ses compatriotes aussi. Nous y voilà; ouvre les oreilles : il va être question de ton capitaine.

Je m'assis sur un tabouret, aux pieds de papa, qui continua sa harangue, tandis que, les yeux levés vers lui, je l'écoutais sans feindre ni trouble ni confusion.

— M. Gérard Parsonnier te fait l'honneur de t'aimer beaucoup, à ce qu'il paraît. Et il a chargé son vieil ami Brulard de nous le dire. Ce serait tout à fait correct, étant donné qu'il n'a plus un seul parent, s'il n'avait pas cru devoir s'adresser à toi d'abord. Mais, passons...

— Il ne savait même pas mon nom. Il fallait bien... reconnaître le terrain.

— Parfait! Enfin, il t'aime et il demande ta main... Nous la lui

accorderons peut-être, si tu persistes à la lui tendre en notre présence comme tu la lui as déjà tendue derrière notre dos.

— Pardon, pardon! ce n'est pas exact...

— Paix! Nous ne récriminons point... Il demande donc ta main, ce capitaine. Or, si ce que nous avons appris sur son compte n'est pas défavorable, il ne faudrait pas non plus t'imaginer que ce jeune homme soit un parangon, un phénix, ou seulement un merle blanc.

— Je n'y tiens pas... D'abord, je ne crois point aux merles blancs.

— Bon! C'est un jeune homme bien élevé, quoiqu'il n'ait jamais eu que des bonnes et des précepteurs à pantalons garances, puisqu'il a passé la plus grande partie de son enfance et sa première jeunesse à l'école militaire de La Flèche. Je ne dis rien du physique : cela te regarde exclusivement. Il appartient à une famille de soldats, par conséquent à une famille honorable; et, d'ailleurs, il est seul aujourd'hui de son nom : donc, pas à s'inquiéter des relations familiales, ce dont je te félicite par avance. Quant à sa position de fortune, elle est fort convenable. Et, pour ce qui est de sa carrière, elle est pleine de promesses: il a déjà obtenu un avancement presque extraordinaire, extraordinaire même avec l'aide de la guerre. Et il possède, paraît-il, des protecteurs puissans, qu'il s'est acquis par sa seule bonne grâce, son entregent et sa belle humeur. Il en possède assez pour expliquer toutes les faveurs, et il a un mérite suffisant pour justifier tous les passe-droits dont il pourra être appelé à profiter... Reste à examiner le caractère, le caractère privé. Ces choses-là ne se connaissent bien qu'à l'user. Mais il y a des traits généraux qui permettent d'énoncer un pronostic. Ce jeune homme est de son pays : Français des pieds à la tête.

— Je le sais! m'écriai-je, je l'avais deviné, et c'est pour cela...

— Oui... Je pense, comme toi, beaucoup de bien de mes compatriotes. Tout en voyant leurs défauts, je ne pousse rien au noir, comme fait l'ami Brulard. Seulement, il faut que tu saches ce qu'il y a sous ce reproche banal et vague de légèreté qu'on nous jette sans cesse à la tête... Les Français haïssent la monotonie. Ils s'ennuient vite, et, dame! quand ils s'ennuient, ils changent quelque chose dans leur existence; ils changent de gouvernement, par exemple... ou de femme.

— Anselme!

— Laisse, ma bonne amie. Il faut éclairer les gens, surtout quand ils s'apprêtent à faire le saut périlleux... Donc, ma petite Rose, gare à la monotonie! Il n'y a rien de plus monotone que le mariage. Prends garde!

— Soit! fis-je d'un air délibéré. Je veillerai.

— *Amen!*

— Mais, ce mariage, dit ma mère, ne va pas se bâcler ainsi!

— Ah! non; j'oubliais, en effet, l'essentiel : nous attendrons que tu touches à ta dix-huitième année. Et, afin de ne pas prolonger sur place une situation toujours délicate et fausse, ta mère et toi, ce printemps, vous irez à Paris, si tout s'arrange et se conclut, pour les emplettes, les préparatifs...

Je ne fis aucune objection : mes vœux étaient comblés. Si j'avais été chargée de la rédaction du programme, je crois que j'en eusse disposé les différentes parties dans l'ordre même où l'on me les présentait. Je n'aurais même peut-être pas abrégé la durée des fiançailles, car il me semblait que l'état de fiancée devait comporter des félicités et des délices nonpareilles.

— Enfin, décidément, reprit mon père, un Français ne te fait pas peur?

— Non, dis-je résolument.

— Eh bien! rappelle-toi qu'il faudra te défier surtout, après quelque temps de mariage, autrement dit de monotonie, te défier des milieux agités, bruyans et brillans... Si j'en crois certaines allusions discrètes,.. oh! très voilées, du commandant, notre jeune homme a fait jadis un séjour à Paris qui a failli mal tourner. Mais la guerre est venue; tout a été remis en ordre dans l'existence du sous-lieutenant... Et puis, c'est ce qu'on appelle jeter sa gourme... Seulement, comme médecin, il ne m'est pas permis d'ignorer que la gourme reparaît quelquefois, au moment où l'on y pense le moins : on en est quitte pour la baptiser d'un autre nom.

— Et la guérison?

— Ça, c'est une autre affaire. On a déjà assez de mal à trouver une désignation pour chaque variété pathologique... Comme l'a dit un mauvais plaisant : la médecine a réalisé de grands progrès, puisqu'elle est parvenue à nommer toutes les maladies.

— N'importe! dis-je après un court moment de réflexion. J'accepte les risques de rechute et je me charge de la guérison... D'ailleurs, mon mari n'ira jamais à Paris tout seul.

— Alors, il est... vous êtes sauvés... si tu le tiens de court, te défiant par-dessus tout des brusques transitions.

— Hélas! fit maman. Il y a encore tant de bêtises à faire en province!

VII.

Il va sans dire que je m'étais un peu vantée en proclamant ma certitude de lutter victorieusement contre les défauts probables de

mon futur mari. J'étais, au fond, d'autant moins sûre du triomphe que la nature précise de ces défauts, mes ennemis à venir, m'était plus inconnue. L'inconstance, l'infidélité, voilà qui ne se conçoit guère jusqu'au jour où l'on en pleure, — quand on ne s'y adonne pas soi-même. N'est-ce point lettre close que tout cela pour quiconque n'a rien expérimenté de la vie, hors la joie d'un premier amour, encore à l'état d'aube naissante ou de confuse apothéose? Une jeune fille, — eût-elle même l'esprit ouvert et déluré, — ne peut ni supposer ni admettre que l'homme qui naguère vint à elle, ému, captivé, suppliant, lui échappera quelque jour, rompra la chaîne de fleurs devenue chaîne de fer, demeurera insensible à ses larmes, lui qu'elle a cru pour jamais dompté par un sourire. — Pourtant, ayant reçu du hasard cette excellente *leçon de choses* qu'était l'aventure de Zoé, je n'échappai point à la vague inquiétude que les avertissemens paternels s'étaient proposé, sans doute, de susciter en moi.

Mais, comme mon père parut prendre immédiatement son parti de ce qui s'était tramé en dehors de lui; comme j'allais être à même d'étudier par mes yeux, et de longs mois durant, celui que maman appelait « le futur arbitre, après Dieu, de mes destinées; » comme enfin le jour approchait où une vie nouvelle devait commencer pour moi, je reconquis quelque assurance, sinon toute ma sérénité.

Je fis seulement réflexion que ce doit être un bien grand soulagement pour un père de caser ses enfans, puisque le mien, qui m'aimait tant, se débarrassait de moi avec une telle désinvolture. En fait, papa me parut avoir atteint cette phase critique de la paternité où l'on se dit, avec une secousse des épaules, un geste de fatigue et d'ennui : « Ma foi! je crois avoir acquis le droit de me reposer enfin de ma progéniture. » — Et mon père était d'autant plus fondé à secouer ses épaules, qu'il n'avait pas brillamment réussi avec mon frère; l'échec de ses théories sur le sevrage des grands garçons ne pouvait que lui être pénible, comme aussi l'idée de la responsabilité encourue par lui, et encore les craintes ou les doutes que le souci de mon avenir devait engendrer, maintenant plus que jamais, dans son esprit. — Fort heureusement, à cette période de lassitude légitime chez les pères correspond presque toujours, du côté des enfans, un égal désir de se reposer de la famille. Il est permis, sans ingratitude, d'avoir assez d'une maison où l'on a vécu parqué (y eût-on vécu heureux et choyé), pendant toute sa première et quelquefois sa seconde jeunesse.

Au bout d'une semaine, c'est-à-dire après le délai moralement nécessaire, Gérard (j'aimais à le nommer ainsi dans le secret de mes monologues intérieurs) revint nous voir, en compagnie du

commandant, à qui papa avait écrit dans l'intervalle, pour le prévenir que, sous les conditions et les réserves dont on m'avait fait part, il ne refuserait pas d'accueillir le capitaine Parsonnier comme un candidat officiel.

Ce n'était pas précisément une surprise, cette entrevue. Eh bien! l'émotion m'étranglait. Il n'y eut pourtant aucun excès de solennité : avec mon père, tout se faisait à la bonne franquette. Une grande poignée de main, une phrase de bienvenue, joviale et simple; rien de plus. Mais mon fiancé avait à mes yeux désormais le double prestige d'une qualité officielle, d'un titre inamissible ou par moi considéré comme tel, et de ses mystérieuses fredaines, de ses défauts indéfinis et cependant proclamés. — Ce qu'est, dans le détail, un mauvais sujet, je ne m'en doutais guère. Un mauvais sujet, pour moi, c'était un jeune homme qui aimait des femmes mal notées, qui en aimait plusieurs, — successivement, car je ne soupçonnais pas encore que l'on pût pousser le dévergondage jusqu'à en aimer plusieurs à la fois, — ou qui trompait une jeune fille en lui promettant le mariage. Et il est positif que le passé tumultueux ou réputé tel de mon fiancé lui prêtait un relief extraordinaire.— On s'étonne quelquefois de cette immorale prédilection des femmes pour les mauvais sujets; rien de plus simple cependant, de plus facilement explicable. L'amour et la vanité vont toujours de pair, ce qui veut dire qu'il n'y a pas d'amour ou de satisfaction par l'amour sans une certaine satisfaction de l'amour-propre. Or, l'amour-propre est, en général, très mal placé. C'est ainsi que l'on voit les jeunes gens se targuer de leur dépravation précoce et les vieillards de leur inconduite prolongée. Quand les uns et les autres racontent leurs vilaines prouesses, ils les ponctuent du même geste de contentement vaniteux; seulement, ce geste, de la part des premiers, signifie : Eh oui, déjà! tandis que, chez les seconds, il doit s'entendre de cette sorte : Eh oui, encore!.. Eh bien! nous autres femmes, nous donnons volontiers la préférence aux mauvais sujets, parce que, seuls, ils sont en possession de nous procurer des victoires dont nous puissions nous enorgueillir. Être aimée d'un bon jeune homme, cela ne prouve rien; être aimée d'un garnement, cela prouve que, pour l'instant, nous n'avons rien à souffrir ou à redouter des souvenirs ni des comparaisons. Ce n'est donc pas, chez nous, immoralité convaincue, mais bien orgueil raisonné.

Mais, c'est égal, on ne saurait affronter sans trouble la présence d'un franc luron qui vous aime, ne sût-on que fort imparfaitement de quoi il retourne et ce que sont ces fameux déportemens masculins dont nous avons ouï parler longtemps avant d'en être les victimes résignées ou révoltées. Et, quoique rien ne m'autorisât à con-

sidérer le capitaine comme un vrai débauché, ce qu'on m'en avait dit suffisait à lui faire une auréole qui n'était pas celle d'un saint.

Aussi fus-je assez terne. Et je n'eusse peut-être rien trouvé à dire d'intéressant, ce jour-là, si le commandant Brulard, ayant jugé à propos de se retirer avant son jeune ami, sous prétexte de courses ou de visites à faire dans les environs, ne m'eût fourni l'occasion de deux remarques, de deux réflexions.

— Gérard, dit-il en se levant, je vais demander à nos amis la permission de te laisser avec eux jusqu'à l'heure du train...

— Bah! bah! vous reviendrez bien dîner ici.

— Non, je vous assure, je suis attendu à Châlons... Mais, si vous tenez à inviter quelqu'un, vous avez là, sous la main, un convive qui ne se fera peut-être pas prier beaucoup. Maintenant que les choses sont en bonne voie, je ne serais capable que de vous ennuyer. J'ai rempli ma mission... Elle m'a été fort agréable à remplir, car j'aime infiniment ce jeune homme-là, de par la loi des contrastes, sans doute, vu qu'il est aussi gai que je suis triste, aussi enthousiaste que je suis froid... Et puis, je me suis tout de suite intéressé à Mlle Rose; qu'elle me permette de le dire, je n'ai jamais rencontré de jeune personne m'ayant, au même degré, donné l'impression du droit qui appartient aux femmes d'être heureuses et non pas seulement respectées...

— Ah çà! dites donc, Brulard, interrompit papa, n'ébruitez pas encore la nouvelle. Vous savez que j'impose un délai...

— A qui voulez-vous que je parle de cela, mon cher ami? Je vis comme un ours. Adressez vos recommandations à Gérard et prêchez-lui la discrétion dans le bonheur,.. une des plus grandes difficultés de son emploi, soit dit en passant.

— Oh! je suis sûre, dit maman, que M. Parsonnier n'a parlé et ne parlera de nos projets à qui que ce soit... Il est vrai qu'ici on saura vite à quoi s'en tenir. Mais, à Châlons, où l'on n'aura pas les mêmes moyens d'information...

— Mon Dieu, madame! — fit, avec une nuance d'embarras, le capitaine, — je dois vous confesser qu'il y a une personne envers laquelle la discrétion m'était presque impossible.

— Ah! oui, votre ami, le comte de Pradieux?

— Justement. Vous comprenez...

— Bon! bon! fit papa, passe pour celui-là, qui était du complot et ne pouvait être exclu de la confidence... Savez-vous, à ce propos, que je m'étais imaginé, d'abord... C'est très drôle, comme on passe à côté de la vérité, quand on veut être malin.

Pendant que mes parens accompagnaient le commandant jusqu'à la porte, je demeurai, deux minutes, en tête-à-tête avec mon capi-

taine, ou du moins nous nous trouvâmes l'un en face de l'autre, étant restés tous deux en arrière, dans le salon. Les protestations d'intérêt et d'amitié que nous avait collectivement adressées M. Brulard avaient ramené ma pensée vers l'attitude prise par lui dans les courtes négociations ayant abouti à la conclusion des fiançailles. D'autre part, la gêne ressentie par M. Parsonnier n'avait pu m'échapper. C'étaient deux points à élucider. Je demandai bravement au capitaine :

— Est-ce une grande affection que celle qui existe entre vous et le commandant Brulard?

— Certes, mademoiselle... Pourquoi cette question? Douteriez-vous?

— Je n'ai pas le droit de douter ; et, du reste, cela ne me regarde pas. Mais je vous avouerai que j'ai éprouvé de la surprise à constater, l'autre jour, un peu d'ironie dans les éloges que vous décernait, sans trop marchander d'ailleurs, ce vieil ami, dont les appréciations devaient nécessairement peser d'un grand poids sur l'avis définitif de mon père.

— Oh ! l'ironie à froid, c'est sa seconde nature. Nous nous aimons beaucoup, mais nous ne nous comprenons pas du tout... Enfin, il n'a pas dit grand mal de moi, puisque je suis ici, près de vous, nanti du titre que j'ai le plus ambitionné ; c'est l'essentiel.

— Il n'a pas dit de mal de vous, non... Cependant...

— Cependant?

— Tenez, monsieur, je suis la franchise même,.. vous saurez cela quand vous me connaîtrez mieux...

— Je vous connais si bien !

— Oui, parce que vous m'avez devinée. Moi aussi, je vous ai deviné.

— Mais moi, je vous aime, mademoiselle...

— Vous détournez la conversation... Je vous ai annoncé une communication d'un certain intérêt et que vous devrez à ma franchise. Oui ou non, voulez-vous l'entendre?

— Sans doute, je le veux !.. Mais il n'y a rien de plus important pour moi que ce que je viens de vous dire.

— Eh bien ! sachez néanmoins que, si M. Brulard n'a pas usé dans ses appréciations d'une sévérité excessive et qui vous ait été nuisible, il a du moins laissé entendre que, à un certain point de vue... Comment dire?.. Il a fait comprendre à mon père que vous êtes... sujet à caution.

— Mais,.. ce certain point de vue, quel est-il? Voilà l'intéressant.

— Moi, j'ai compris que l'on vous donne pour... pour un homme léger, inconstant.

Le capitaine rougit jusqu'aux yeux, très juvénilement.

— Et M. Chevry vous a répété cela? demanda-t-il.

— Avec quelques ménagemens. Mais enfin, il a estimé que son devoir de père était de me faire connaître le pour et le contre,.. le contre surtout,.. puisque je m'étais chargée du pour.

— Voilà une déclaration qui me venge.

Il devint sérieux et ajouta :

— Mademoiselle Rose, il est possible que je ne me sois pas toujours montré un bien grave personnage. Mais je vous atteste que je suis gravement épris...

Puis, retournant d'instinct à la gaîté, qui lui allait mieux et ne le desservait pas :

— Convenez, d'ailleurs, que l'on ne peut parler en connaissance de cause de mes aptitudes... ou de mon inaptitude au mariage; disons mieux : à l'amour. C'est la première fois que je me trouve à pareille fête; oui, sur l'honneur, c'est la première fois... Mais, que faut-il donc, au compte de ces moralistes exigeans, pour offrir toutes les garanties désirables? Les jeunes filles... Vous-même, mademoiselle Rose, vous engagez-vous, vous engagerez-vous dans le mariage avec une pleine conscience des devoirs et des responsabilités qui peut-être vous y attendent? Croyez-moi, il ne faut pas trop philosopher là-dessus. Le mariage d'inclination, c'est comme un bon procès : quand on a le droit pour soi, on a des chances de gagner. Et ce qu'il y a ici de spécial, c'est que les deux parties en cause peuvent gagner en même temps. Or, ici, le droit, c'est la sympathie, c'est l'amour réciproque. Mais on peut perdre son procès, direz-vous, en dépit du bon droit. D'accord... Qu'y faire? J'ai ma conscience pour moi. Si vous n'en pouvez dire autant, repoussez-moi, dût votre sincérité me désespérer à tout jamais... Voilà ma profession de foi, qui est, à ce que je m'imagine, toute la philosophie du mariage.

Il avait repris sa voix nette, vibrante, à la fois narquoise et caressante, — une voix qui avait puissamment contribué à me séduire. Ma main se tendit d'elle-même vers sa main tendue.

— Et maintenant, autre chose,.. si j'ai encore le temps de vous le dire.

Je regardai vivement du côté de la porte ouverte. Par l'embrasure, j'apercevais, dans le lointain du corridor, le groupe complimenteur formé par mes parens et le commandant, lesquels échangeaient les salamalecs suprêmes. L'ancien marin achevait de s'envelopper dans un immense caban, dont l'ampleur excessive donnait à sa haute et maigre silhouette l'apparence d'une de ces gravures caricaturales reproduisant des modes que l'on serait tenté

de croire préhistoriques, mais qui ne remontent généralement pas beaucoup au-delà de 1830.

— Vous avez le temps, je crois, me dit le capitaine, après un regard dans la même direction.

— Savez-vous que je vous en veux un peu d'avoir pris comme cela, tout de suite, un confident? Et ce qui prouve que je n'ai pas tout à fait tort de vous en vouloir, c'est que vous ne paraissiez pas autrement à votre aise, il n'y a qu'un instant, lorsque vous avez été dans l'obligation de nous parler de vos rapports d'intimité avec M. de Pradieux.

— Ne vous ai-je pas mise au courant? fit mon interlocuteur avec une hésitation dans la voix et un soupçon de contrainte dans la contenance.

Mais, tout de suite, il se reprit résolument pour dire :

— J'ai tort de balancer et vous avez le droit d'être informée... Si j'ai cru devoir instruire Pradieux sans délai du succès des négociations entamées ou du moins préparées avec son concours, ce n'est point, en effet, pure déférence ou simple affaire de gratitude, mais bien nécessité morale, cas de conscience, si vous le préférez... Vous avez... profondément impressionné Pradieux, plus profondément que je ne l'avais supposé.

— Bah!.. Mais vous exagérez, j'en suis sûre, car votre camarade, quand il causait dernièrement avec ma mère, là, dans ce coin du salon, n'avait pas l'air... impressionné le moins du monde. En tout cas, ce doit être bien superficiel,.. si cela est.

— Je l'ai cru d'abord. Mais il m'a fallu reconnaître ensuite que je m'étais trompé. Je ne dis pas que mon ami soit épris au point d'en perdre la tête ou la santé, ni même le bonheur; j'espère que cela n'ira pas si loin. Quoi qu'il en soit, il vous aime, je l'ai vu... Et, dame! c'est gênant pour moi.

— Pour moi, vous voulez dire.

— Mettons : pour nous.

— Et pour lui par-dessus le marché, dis-je avec plus de gaminerie que de cruauté.

Mes parens venaient de rentrer dans le salon. Et papa s'écria, sans méchanceté ni gronderie :

— A la bonne heure, au moins! Vous ne perdez pas de temps pour les tête-à-tête et vous ne négligez pas non plus les occasions : tout vous est bon.

Maman s'empressa d'enchérir, pour mieux appuyer l'observation :

— Il eût été plus convenable, Rose, de reconduire avec nous le commandant, qui est un vieillard.

— Pardon! fit papa gaîment. C'est mon contemporain... Et puis, et puis, il ne faut pas les tracasser outre mesure, ces enfans-là, tant qu'ils ne s'écarteront pas des règles sacro-saintes de la bienséance. Or, la bienséance, entre fiancés, c'est élastique. Il leur serait, d'ailleurs, difficile d'y manquer sous notre toit : le pavillon couvre la marchandise... dans les limites prévues par les traités.

La délicieuse soirée! Et quel aimable convive que Gérard! et qui ne se croyait point tenu de jeûner ni de prendre une mine de carême, parce qu'il était amoureux! Il se trouvait naturellement placé en face de moi, puisque nous n'étions que quatre à table, et il me regardait souvent, cela va sans dire; mais son regard était accompagné d'un franc et joyeux sourire, au lieu du clin d'œil d'agonisant que d'autres eussent jugé de circonstance. Il fit largement honneur à la cuisine et à la cave de mes parens, sans avoir pourtant cet air recueilli des gourmets de profession. Moi, je ne mangeai guère, ce soir-là, quoique j'eusse d'ordinaire un honorable appétit. J'étais toute à la surprise et à l'enchantement de voir en face de moi ce charmant garçon qui allait être bientôt mon mari. Cet uniforme d'un bleu clair, opalisé sous la lampe à abat-jour d'albâtre, cet uniforme pâle, que piquait de sa nuance éclatante le ruban auquel était attachée la croix, que striaient de noir les brandebourgs et que pointillaient d'argent les grelots du dolman, cet uniforme me tirait l'œil invinciblement et me coupait l'appétit. C'est si extraordinaire toujours, cette brusque introduction dans votre logis familial d'un homme qui ne vous était rien la veille, que vous ne connaissiez pas, et qui demain sera tout pour vous! plus que ce père et cette mère dont vous êtes née, qui vous ont élevée, que vous n'avez jamais quittés et dont l'autorité sera tout à coup primée, anéantie par celle d'un étranger! C'était si extraordinaire surtout pour moi, jeune provinciale ennuyée, curieuse et aimante, de voir apparaître subitement dans ma vie ce joli militaire qui avait l'air de sortir d'une boîte à surprise!

Mais le véritable charme de la soirée, ce fut la conversation de Gérard. Il est impossible d'imaginer plus de belle humeur et moins de phraséologie dans l'expansion. Cette verve, tantôt affectueuse, tantôt hilare, était communicative, parce qu'on sentait qu'elle venait sans effort du fond même d'une bonne et franche nature. Et quel don, quel talent inné pour conter des histoires, pour faire voir à ses auditeurs ce qu'on leur raconte, pour prêter du relief et de la couleur aux détails amusans, pour rendre sensibles à autrui ses moindres impressions! — On avait parlé de La Flèche. Tout de suite, le capitaine nous montra les grandes cours et les grands bâtimens du Prytanée, que peuplait une garnison de petits soldats,

toujours nu-tête, en toute saison, sans manteaux ni capotes. C'était ainsi de son temps, et le reste de l'hygiène à l'avenant.

— Un peu dur quelquefois, ce régime! mais ces petits bouts d'hommes en culotte rouge, c'est de la graine de soldats; tandis que, dans les lycées, il y a surtout de la graine de voyous.

On eût dit qu'il ne se souvenait de ces rudes années qu'avec une sorte de plaisir mélancolique. Évidemment, le temps qui s'était écoulé pour lui entre les hauts murs de son lycée-caserne, il le considérait comme un temps de captivité, tout ainsi qu'ont coutume de le faire la plupart des collégiens et des soldats libérés, quelque poétisée que leur apparaisse d'ailleurs leur ancienne geôle. Mais il reconnaissait que sa prison avait eu, même à ses yeux, un caractère de grandeur et de poésie. Son attendrissement contenu me le fit aimer davantage. Non-seulement ces marques d'émotion sur un chapitre où les hommes n'ont pas pour habitude d'exercer leur sensibilité m'apportaient la preuve, encore à fournir, que son cœur pouvait aller de pair avec son esprit, mais je me le représentais, espèce d'enfant de troupe orphelin, renfonçant ses larmes et sa tendresse pour mériter qu'un gros adjudant le qualifiât de *troupier fini*, à l'âge où tant d'autres bambins se font encore habiller et moucher par leur bonne.

Poussé par mon père, le capitaine s'étendit sur ce sujet, et nous vîmes se dérouler sous nos yeux, comme en une vraie lanterne magique, les différens tableaux ou les différentes pochades dont l'ensemble constituait la reproduction humoristique de la vie intérieure du Prytanée. C'était quelque chose comme un album *parlé*, assez semblable à cet album de Saint-Cyr, intitulé *le Bahut*, que j'ai eu plus tard entre les mains.

Tout y passa. Les dortoirs, avec les lits géométriquement dressés par les élèves eux-mêmes, selon l'idéal du parallélipipède rectangle; les lavabos; l'inspection de l'adjudant, qui fouille jusque dans les recoins trop souvent inexplorés des oreilles; le bain de pieds bi-hebdomadaire et par sections de vingt-quatre élèves. Très original, ce bain de pieds dans un petit canal qui traverse de bout en bout une grande salle dallée : on s'aligne le long du canal, douze de chaque côté; au premier commandement, on se déchausse; au second commandement, on immerge ses extrémités inférieures dans l'eau lustrale... Cela me parut d'un comique achevé, mais tout à fait élémentaire en tant que mesure de propreté. Puis, vinrent les récréations, pendant lesquelles on se promène volontiers, tout comme chez les jésuites, par bandes, et où la moitié de chaque groupe ambulant marche à reculons. Ces groupes sont fermés ainsi que des clubs aristocratiques; il y faut postuler son ad-

mission, ni plus ni moins que pour entrer au *Jockey* ou à *l'Union*, mais les rangs s'ouvrent pour les nouveaux, sur une simple recommandation du dehors, et les amitiés qui s'y forment durent souvent toute la vie. — Une différence essentielle, par exemple, entre les mœurs du Prytanée et celles des maisons d'éducation dirigées par des ecclésiastiques, séculiers ou réguliers, c'est qu'on ne connaît pas, à La Flèche, l'espionnage, la cafardise : il ne viendrait à l'idée d'aucun de ces enfans, revêtus du costume militaire, ayant plus souvent à obéir à des officiers ou à des adjudans qu'à des maîtres d'études, de se conduire autrement qu'en soldats. A part cela, beaucoup de rapports entre les allures qu'on y prend et celles auxquelles vous façonnent si bien les prêtres : la politesse des manières, — au moins en dehors des relations de camaraderie, — la convenance du langage, le respect de la hiérarchie et de l'autorité.— Quel contraste avec les lycées ordinaires, qui, selon le mot énergique de mon père, peu regardant toutefois sur la matière, sont des écoles normales de goujaterie !

Nous assistâmes ensuite à une leçon de gymnastique ; nous vîmes le mur d'assaut se garnir de grappes humaines, enfantines plutôt, et l'égrenage, la dégringolade finale, tous les paresseux, les faibles, les maladroits culbutant pêle-mêle sur le sable... Après quoi vint la promenade, une vraie promenade militaire : tous ces petits pioupious, en grande tenue, — avec adjonction d'une paire d'épaulettes rouges pour ceux qui en ont été reconnus dignes, car la simple épaulette de laine constitue là une récompense, — tous ces petits bonshommes de soldats défilant sur la route, en belle ordonnance et tambour battant... Mais ce qui me ravit, ce fut l'aspect de la chapelle, vue, un jour chômé, à travers les souvenirs de Gérard : une église assez vaste et en même temps gracieuse, un monument artistique autant que religieux, tout rempli de jeunes troupiers, raides et attentifs, — attentifs aux commandemens militaires, sinon très recueillis, — et mettant genou en terre pendant que les tapins battent aux champs sous ces nobles voûtes où repose le bon et vaillant cœur du roi Henri... Vive Dieu !.. ou, mieux encore, Ventre-saint-gris ! mes fils seront élevés là. — Je risquais mentalement, avec cet historique juron, ce pluriel ambitieux. Hélas !

Je n'en finirais point, s'il me fallait relater ou simplement énumérer mes impressions de la soirée. Je me sentais entrée en parfaite communion avec Gérard depuis qu'il m'avait raconté son enfance : soldat depuis ses premiers ans, il était bien le mari convenant à une femme qui s'était éprise de l'armée avant même d'avoir rencontré un militaire.

Papa, qui trouvait son compte à écouter mon fiancé, parce que rien ne lui pouvait mieux révéler le caractère de l'homme auquel il allait me livrer sur ma requête, que cette confabulation où s'étalait ingénument la personnalité morale du causeur, papa ne parlait que pour aiguillonner la causerie. Il retournait le capitaine dans tous les sens, sauf un, c'est-à-dire qu'il l'examinait sur tous les points, hors celui des mœurs, qui ne pouvait être approfondi, moi présente. — D'ailleurs, les Français (et mon père, Dieu merci! malgré quelques boutades antipatriotiques, en était un, et de pur sang) sont unanimes à considérer les mœurs d'un homme comme quantité négligeable avant le mariage.

A plusieurs reprises, le capitaine, mis sur le terrain des choses militaires, s'était raillé lui-même, de bonne grâce, à propos de son avancement précoce. Il avouait des protections aussi nombreuses qu'efficaces, et glissait avec prestesse et détachement sur les mérites personnels qu'on se plaisait à lui supposer. Pas l'ombre d'infatuation, de vanité, d'importance, du moins dans le langage, — car on devinait bien, sous ce déploiement de modestie goguenarde, le désir de garder une attitude élégante. — Deux ou trois fois même, il s'était absolument dérobé, au moment où mon père avait paru vouloir le contraindre à nous raconter l'épisode ou les épisodes de bataille qui lui avaient valu sa croix. Je crus d'abord que c'était simplement par bon goût et pour ne pas verser dans l'ornière des narrations de campagnes après dîner. Mais je m'aperçus que le franc et joyeux visage de Gérard se rembrunissait dès qu'on le poussait de ce côté. Et, naturellement, je n'en eus qu'une plus violente envie d'obtenir de sa bouche le récit de ses actions d'éclat.

Poursuivi, traqué jusque dans ses dernières lignes, il finit par nous apprendre que, après avoir fait de son mieux pendant la guerre franco-allemande et y avoir gagné un grade, il avait rallié l'armée qui s'apprêtait à combattre la Commune, et que c'était dans cette dernière campagne qu'il avait mérité sa décoration. Il n'en rougissait pas, bien évidemment, mais il en souffrait quelquefois, à ce qu'il nous avoua, le bon, l'excellent garçon... Ce scrupule m'émut et me charma d'autant plus que le capitaine déclarait ne rien entendre aux sophismes politiques dont on avait essayé de fabriquer des excuses à l'usage des mauvais Français qu'il avait combattus. Il reconnaissait qu'il les avait sabrés sans remords; mais, c'est égal, sa croix lui aurait fait plus de plaisir, s'il en avait su le ruban teint d'un autre sangque celui-là... Je ne doutai plus que ce ne fût un cœur d'or. Et ce qui rendait surtout sa délicatesse touchante, c'est que les insurgés ne lui avaient pas été clémens, — à lui ni à ses hommes, dont il avait perdu les trois quarts. — C'était dans

l'avenue du Roule, proche de l'avenue de Neuilly. Il y avait là une méchante barricade, élevée en hâte, un épaulement de terre, consolidé à la diable par des pavés et des planches, et qui abritait deux mitrailleuses ainsi qu'une assez forte escouade de fédérés. Personne n'en soupçonnait l'existence. On envoyait le lieutenant Parsonnier de ce côté, avec un peloton de hussards, pour tourner un haut et formidable retranchement, dressé celui-là dans la grande avenue. Parvenus à l'orée du parc de Neuilly, en face de la courte voie qu'ils supposaient libres, les cavaliers avaient été mitraillés impitoyablement. Un tiers gisait à terre, un autre tiers était démonté. Sans s'arrêter une seconde, le lieutenant fondit au galop de charge sur la barricade, la franchit, et, sabrant à droite, sabrant à gauche, fit, à lui seul, une véritable moisson d'hommes. Enlevés par son exemple, grisés par la colère, les quelques cavaliers restés en selle l'avaient suivi coûte que coûte, sautant ou escaladant après lui l'obstacle fortifié; et ils besognaient comme lui, sans plaindre leur peine ni compter les coups. Finalement il ne demeura que six hussards et le lieutenant, à peu près intacts. Les rebelles, troués, fauchés ou tailladés, étaient en tas, morts ou râlans, au pied de la barricade, mais pas un n'avait fui.

— Ah! dame! — conclut le capitaine, en se passant la main sur le front avec une expression chagrine et presque douloureuse, — ça déroute un peu les idées, tout ça. Ces gueux étaient braves comme des preux, je vous le jure... Sur aucun des grands champs de bataille de là-bas, je n'ai rencontré de pareils adversaires.

Et, après un moment d'oppression :

— Oui, c'est dommage; mais enfin, c'est ainsi : il y a positivement des gens qui déshonorent le courage.

— Eh! mon cher monsieur, fit papa, que voulez-vous? Rien n'est simple en ce monde; on commence à s'en apercevoir. L'humanité a eu le tort de se servir, pour rembourrer son traversin, d'un petit nombre d'idées peu compliquées, assez douces, mais assez minces aussi et pas très résistantes. Elle s'est couchée là-dessus, prétendant dormir, sans avoir à se préoccuper des aspérités du roc. Quand la vie la secoue ou que le sol tremble, elle sent toutes ces aiguilles de pierre lui écorcher la peau du crâne; c'est qu'elles ont été mises là précisément pour la stimuler, la chasser de sa paresse, lui rappeler qu'elle doit toujours chercher, toujours scruter, n'ayant rien résolu, n'ayant qu'imparfaitement pallié les maux dont elle souffre et à peine déguisé les infirmités qui l'humilient... Eh! parbleu! oui, on peut être brave et canaille. Non-seulement il y a eu, de tout temps, des révoltés qui se sont conduits en vaillans, mais on a vu plus d'un criminel faire aussi bon visage à l'échafaud

que les plus héroïques marquises ou les plus musqués gentilshommes de l'époque révolutionnaire. Il y a des assassins qui meurent avec sérénité, comme ils ont tué... Mais, ainsi que vous le disiez, ça dérange toujours un peu nos petites idées, parce qu'on aime à se figurer qu'une bonne conscience... Bah! rien ne vaut, au point de vue du courage, un cœur modérément contractile et... et de bons boyaux.

— Anselme!

Quoique nous fussions sortis de la salle à manger, maman trouvait, avec raison, que mon père manquait de retenue dans les mots. Mais je trouvais surtout, moi, qu'il était un peu bien matérialiste dans sa théorie du courage. Qu'on retire à la bravoure l'auréole des vertus, soit! Mais, pour Dieu, qu'on lui laisse celle de la poésie!

N'importe! ce fut une soirée parfaite, et qui est restée un des plus lumineux souvenirs de ma vie. Dans le salon bien clos, bien chaud, bien éclairé, nous causâmes tard. J'étais tout près de Gérard, et il me semblait que mon cœur était en communication directe avec son cœur; j'avais cette sensation bizarre que chacun des battemens du mien n'était plus qu'un écho, une vibration transmise. Pour moi, il y avait là une impression toute nouvelle, d'une intime et pénétrante solennité; et, comme j'ignorais encore que cette impression fût indéfiniment renouvelable, je ne pouvais sans fierté constater que mon fiancé la partageait, que je lui avais inspiré l'équivalent de ce que je ressentais moi-même. Oh! oui, la douce soirée! Car, s'il est quelque chose de plus enivrant que de découvrir des horizons nouveaux pour encadrer un bonheur de fraîche date, n'est-ce pas d'installer provisoirement, dans un vieux nid qui parfois vous a semblé vide et nu, vos jeunes amours improvisées, lesquelles vont y attendre l'heure de l'envolée, égayer la maussade ou sombre demeure, tout en fortifiant leurs ailes? Comme la voix aimée résonne bien dans le vieux gîte de famille! Comme elle nous ravit et nous caresse et nous surprend lorsque nous l'entendons dans ce milieu calme où nos rêves ne nous l'avaient pas fait entendre par avance! C'est du bonheur renforcé que celui qu'on goûte ainsi, sans rien sacrifier de soi-même : ni vieilles affections, ni anciennes habitudes, ni respects invétérés.

Le seul moment un peu désagréable fut celui où ma mère, pour se conformer à une antique manie qui avait le don de m'exaspérer, crut devoir introduire son doigt entre ma ceinture et mon corsage, en s'écriant :

— Dieu! que tu es serrée, ma pauvre enfant, et que tu dois souffrir!.. Je sais bien que c'est la mode; mais, franchement, une fille

de médecin... Voyons, Anselme... Voyons, capitaine, y a-t-il du bon sens, je le demande, à s'étrangler la taille à ce point-là? Une femme est-elle donc plus jolie quand elle paraît coupée en deux morceaux, que rattache l'un à l'autre une mystérieuse soudure, cachée par son ruban de taille?

Le capitaine déclara que, quant à lui, il ne voyait pas comment il s'y prendrait pour critiquer une taille même exagérément amincie, vu qu'il se serrait lui-même et se sanglait tant qu'il pouvait.— A la vérité, il devait être abominablement à l'étroit dans son dolman, et il n'avait pas encore, comme moi, l'excuse d'une menace d'embonpoint. C'était là, d'ailleurs, un motif de plus pour expliquer notre mutuelle sympathie.— Mais allez donc faire comprendre poliment aux vieilles gens qu'il faut avoir la taille mince, à tout prix, tant qu'on est jeune! Il y avait longtemps que j'avais renoncé à endoctriner maman sur ce chapitre, la sachant soutenue, du reste, par toutes les matrones de la ville, lesquelles ne manquaient point une occasion de clamer: « Oh! quelle jolie taille! mais, vrai, elle se serre trop, la chère petite, la mignonne! C'est détestable, je vous assure, on ne peut plus dangereux,.. » etc. Par bonheur, j'échappais à la critique paternelle, la seule redoutable, en m'amincissant encore fictivement dès que mon père s'approchait de moi, et ce par un stratagème fort en honneur parmi les jeunes filles bien en point qui veulent se serrer tout à leur aise, — si l'on peut ainsi parler. Au moment où papa s'apprêtait à passer sa grosse main dans ma ceinture, je cambrais les reins, sans qu'il y parût, en retenant mon souffle : grâce à ce procédé, aussi ingénieux qu'élémentaire, et qui est à la portée de toutes les personnes *fondantes*, je perdais, pour un instant, trois centimètres d'envergure, et la grosse main passait comme une lettre à la poste. Et l'autorité paternelle de conclure : « Laisse-la donc en paix; elle n'est pas plus serrée que moi, cette enfant! Voudrais-tu pas qu'elle eût quatre-vingt-dix centimètres de tour de taille, à son âge? » Suivaient, en général, quelques réflexions ou quelques plaisanteries grivoises, à peine ébauchées, du reste, et que je comprenais plus ou moins. — Mon père, homme de mœurs pures cependant, était Français en ce point : il ne résistait guère à la tentation de débiter des gaillardises et de s'en amuser tout le premier (autant dire seul, quand mon frère n'était pas là) jusqu'à rire aux éclats de tous les sous-entendus joyeux parmi lesquels s'ébattait alors sa pensée. — Ce soir-là, il n'y eut pas de grivoiseries; ce fut heureux, mais c'était manquer de logique, puisque, par exception, il y avait un auditeur qui les eût toutes comprises, sauf à ne s'y point associer.

Le léger mouvement d'humeur provoqué en moi par l'algarade

chronique dont ma taille était l'objet ou le prétexte de la part de ma mère, — qui, en réalité, s'alarmait religieusement de ma prétendue coquetterie, — cette petite impatience se dissipa vite sous l'influence bienfaisante d'une pensée soudaine : mon futur mari, libéral autant que logique, me laisserait partager avec lui ce délice d'être ou de paraître plus évidée au-dessus des hanches que le commun des mortels. La soirée finit donc aussi bien qu'elle avait commencé, et, quand Gérard fut parti, j'embrassai père et mère avec une effusion extraordinaire... et compensatrice. Mon fiancé et moi, nous avions dû nous contenter d'une froide poignée de main.

— C'est bon, c'est bon, fit papa. Tu nous remercieras plus tard, petite... Vois-tu bien, il faut cinq bonnes années pour être fixée sur la valeur exacte d'un mari. Les fiançailles, la lune de miel, ça va toujours. De même, les deux ou trois premières années, à moins que l'on n'ait épousé un franc malotru, un vrai butor. Les hommes sont capables de dissimulation, bien plus que vous ne le croyez et qu'ils ne le disent. Seulement, le rôle leur pèse à la longue. Mais, contenir et endiguer ses vices ou ses instincts pendant une période de trois années, par exemple, cela n'excède pas les forces communes de ce sexe inconstant... Et puis, il y a l'attrait du nouveau, l'amusant travail de l'installation : on joue au ménage, et cela fait toujours passer un an ou deux. Patience ! Retiens ton jugement, ma fille ; c'est jusqu'à l'échéance des dernières factures du mobilier qu'il convient de le suspendre. Alors, quand il n'y aura plus d'emplettes à faire, plus rien à ranger, plus rien à combiner, que vous vous trouverez tête à tête dans votre nid tout neuf, si la galanterie ou simplement l'affection tient toujours, il y aura de l'espoir. Si elle persiste un ou deux ans encore, la cause sera entendue et le procès gagné.

— Tiens ! tu parles comme Gérard,.. comme le capitaine, qui compare le mariage à un procès.

— Cela prouve que c'est un garçon de sens.

— Mais, dis-moi, papa, si tu n'es pas plus sûr que ça de l'issue... du litige, pourquoi as-tu si facilement cédé ?

— Parce que, ma fille, il n'y a pas de certitude possible en la matière. Procès ou loterie, quel que soit le terme de comparaison auquel on s'arrête, tout le monde est d'accord sur un point : l'aléa que comportent ces sortes d'affaires. Je te donne le capitaine Parsonnier, parce que tu en as envie, parce que tu me le demandes comme il te demande à moi, et que d'ailleurs les renseignemens, puisés à bonne source et sous la garantie d'une parole d'honneur de marin, ne sont pas mauvais.

— Cependant, ils ne sont pas non plus... excellens, d'après ce que tu me disais naguère?

— Excellens,.. non. Mais des renseignemens excellens sur le compte d'un jeune homme sont de mauvais renseignemens. Qu'est-ce que c'est qu'un jeune homme excellent? Un imbécile ou un... propre à rien.

— Anselme, mon ami!

— Eh bien! quoi? C'est tout clair. Quand un homme a fait des bêtises, on peut craindre qu'il n'en refasse; mais, quand il n'en a jamais fait, on doit être certain qu'il en fera... à moins d'incapacité notoire... Tu n'as donc pas mal choisi, petiote, puisque, entre deux maux, tu as choisi le moindre. Complimens!.. Mais, rappelle-toi bien ce que je te dis : il faut cinq ans. N'oublie pas qu'un homme trouve aisément deux ans de distractions dans le mariage et qu'il a souvent de l'hypocrisie dans l'âme pour trois ans... Pour plus longtemps, par exemple, c'est invraisemblable; cette hypocrisie deviendrait de l'héroïsme : j'ai adopté le terme extrême... Et surtout familiarise-toi avec cette idée qu'une femme doit plaire à son mari chaque jour de la vie pour ne lui point déplaire, tandis que son mari n'a eu besoin de lui plaire qu'une fois, sans plus... Très important et très curieux, ce point de vue où la physiologie se combine avec la psychologie, se ligue avec elle plutôt, pour rompre encore l'équilibre, détruire encore l'égalité, au profit de l'homme, contre la femme... Je ne peux pas tout dire, c'est évident; mais enfin, je m'entends... Qu'il te suffise de savoir ceci, ma fille : tu aimeras ton mari de plus en plus, même s'il ne fait rien pour se rendre plus digne d'être aimé, et sous cette seule condition qu'il ne se rende pas insupportable; mais lui, il t'aimera de moins en moins, même si tu n'as rien perdu de ton amabilité ni de tes charmes, et il te faudra le reconquérir tous les jours...

— De sorte que, si je comprends bien, interrompis-je, nous autres femmes, nous nous confirmons dans notre amour, comme en vertu d'une force accélératrice qui s'ajoute à notre tendresse initiale, tandis que les hommes, eux, ne connaissent que la force modératrice de l'habitude?

— Bravo! C'est cela même. On n'est pas pour rien la fille d'une manière de vieux savant... Et maintenant, va te coucher, fillette, va rêver de ton futur seigneur. Quelles que soient ses qualités, elles n'égaleront jamais celles que tu lui prêteras en songe.

Il revint bientôt, mon futur seigneur; et, la première fois qu'il revint, il s'était fait précéder par deux rosiers en caisses, qui arrivaient je ne sais d'où, merveilleusement empaquetés, divinement parfumés; cela valait mieux que l'insipide bouquet. Mais, la fois

suivante, il était en bourgeois. Dame! ça ne lui allait guère. La Providence ne permet pas que l'on dédaigne impunément les avantages qu'on possède ; et c'est là, sans doute, la raison pour quoi les officiers, même bien élevés, même bien nés, portent si mal les vilains habits civils qu'ils sont dispensés de porter. Gérard surprit un de mes regards vaguement désenchantés, et il en devina le sens.

— Nous ne gagnons pas à changer de plumage, hein? dit-il avec un sourire philosophique et résigné.

— Non... C'est-à-dire, lui répondis-je en rougissant, que l'on ne gagne jamais à perdre son plumage... sans compensation. Car ça ne peut pas s'appeler un échange...

— C'est bien, mademoiselle Rose ; on se le tiendra pour dit.

Comme les premiers beaux jours s'annonçaient, nous inaugurâmes les promenades en voiture, des promenades à trois, dans l'américaine. Ces promenades avaient lieu hebdomadairement, non pas le dimanche, jour d'oisiveté, voué aux commérages, mais dans la semaine, lorsque Gérard pouvait venir, — ce qui explique que mon père ne nous accompagnât jamais. Il savait, du reste, que personne n'était plus apte que maman à bien surveiller des fiancés; un garde-chiourme eût été plus revêche et plus incommode, mais non plus attentif, je pense. Aussi les sujets de conversation étaient-ils austères, à moins que la banalité n'en fût rassurante. Quand Gérard, en face de nous, ne nous parlait pas de ses soldats, de sa garnison, de l'ennui d'être de semaine ou de surveiller les *classes à pied*, maman sondait sournoisement les opinions philosophiques et religieuses du capitaine. Quelquefois cela devenait amusant, à l'improviste, par suite de la souplesse et de l'incorrigible gaîté de cet aimable compagnon. Il se tirait des plus mauvais pas avec une aisance, une désinvolture prodigieuses. Par exemple, ce n'était point chose facile que de démêler ses convictions, ni de savoir s'il en avait. L'extrême mobilité de ton et de physionomie qui le caractérisait ne permettait guère de surprendre le secret de son esprit. Mais c'était le secret de son cœur qui seul m'intéressait, et celui-là, je m'en étais emparée dès longtemps. — Au fond, je crois pouvoir dire que sa philosophie était d'essence bien française et se résumait ainsi : il y a des choses qu'il ne faut jamais approfondir, parce qu'elles sont incompréhensibles et que tout ce qui est incompréhensible est triste ou ennuyeux. Il manifestait une incapacité ou une répugnance consciente et résolue en face de la métaphysique. A part cela, il ne demandait pas mieux que d'aller à la messe, et il nous y accompagna le plus gentiment du monde, toutes les fois qu'il vint nous voir un dimanche ou un jour férié. Même il laissait paraître qu'il lui eût souverainement déplu que je n'y allasse point. C'était assez pour enchanter

ma mère, — et moi aussi. Car, je l'avoue, je n'aimais pas plus que notre officier à creuser ces questions rébarbatives, toutes hérissées d'insolubles difficultés : j'accommodais à la libre tournure de mon esprit les enseignemens pieux que j'avais reçus pendant mon enfance, et je vivais en paix avec ma petite conscience, passablement hétérodoxe, mais foncièrement honnête. — Après tout, assez de gens se mêlent d'argumenter aujourd'hui. Il y en a même beaucoup trop qui pensent, et dont ce n'est point la fonction, et qui attrapent, pour tout salaire, un effort dans le cerveau.

Notre fonction, à Gérard et à moi, c'était présentement de nous aimer ; celle de maman, c'était de nous empêcher, le plus possible, de nous le dire, jusqu'à l'expiration du délai fixé. Et chacun s'acquittait de son devoir à miracle.

Mais il advint que mon père, un dimanche, voulut, par dérogation à nos habitudes, que nous allassions tous nous promener assez loin. Il prétendait mettre à profit l'excursion pour rendre visite à un vieil ami qu'il avait fort négligé, les temps derniers. Gérard était venu déjeuner ce matin-là : j'étais bruyante et remuante comme un loriot, et j'applaudis gaîment.

On était en avril déjà, et le printemps avait été précoce. Le paysage, au bord de l'Aube, — que serre d'assez près la route que nous avions prise, — était un hymne à l'amour. Partout, une verdure tendre, si douce aux yeux que partout on eût voulu s'arrêter ; il semblait que chaque tour de roue vous initiât à des tons plus délicats et plus nuancés dans la gamme des verts. A peine apercevions-nous, sur notre droite, à travers les déchirures d'un lointain embroussaillé et verdoyant, des lambeaux de plaine, unis et mornes dans leur invariable tonalité brune. Sur notre gauche, la rivière paraissait nous fuir en bruissant sous les pâles saulaies, presque chauves encore. Les premières fleurs des champs pointaient dans l'herbe jeune des prés ; quelques-unes même, hâtives, étoilaient déjà les talus du chemin et la marge gazonnée de la rivière. De fraîches émanations aquatiques se mélangeaient dans l'air vif aux senteurs naissantes des prés. — C'était pour moi un double ravissement que cette promenade. Car, si j'étais, comme Gérard, médiocre théologien et pauvre philosophe, j'avais sur lui l'avantage de comprendre ou de sentir la nature, dont on eût dit qu'il ne se souciait mie. Ayant grandi dans ma petite ville, — autant vaut dire au milieu des champs, — ces choses immobiles et cependant vivantes qui peuplent la campagne et ne disent rien aux citadins de profession, me parlaient, à moi, leur vieux langage accoutumé, leur éternel et doux jargon, que venait de rajeunir encore une fois le printemps. Arbustes et folioles, grands arbres et fleurettes, bran-

chages et brins d'herbe, tout jasait pour moi à l'égal des oiseaux, avec l'accompagnement multiple des bruits de l'eau, du vent, de notre voiture, et de la voix de mon fiancé.

Et c'était un poème incomparable avec une musique divine, quoique tout vînt de la terre, — excepté cette grande joie de vivre par un si beau temps et ce désir immodéré d'avoir en abondance des jours pareils dans l'avenir. Car voilà ce qui est vraiment immatériel en nous : la conscience du bonheur et le continuel souci de ce qui sera, — ceci vraie rançon de cela, puisqu'il suffit d'un doute, d'une inquiétude pour gâter la plus belle réalité.

Nous avions quitté l'étroite bande boisée que l'Aube promène avec elle par nos plaines. Le pays que nous traversions était stérile et plat, désolé, désolant comme une steppe. J'entendais autour de moi moins de chansons. J'allais réfléchir, comparer : comparer les deux aspects successifs du paysage, et peut-être aussi, me reportant aux décevantes leçons de mon père, établir un rapport entre ce changement à vue et celui que me réservait ma quatrième ou cinquième année de mariage... Heureusement, une légère discussion, — légère, mais très intéressante, s'éleva entre mon père et ma mère. Il s'agissait de la visite projetée; il s'agissait surtout de savoir si papa la ferait seul, cette visite, ou si maman entrerait avec lui chez les gens vers qui nous roulions bon train et qui étaient pour nous de fort anciennes relations. Maman tenait que nous devions entrer tous. Mais alors, c'eût été une présentation en règle, une visite de fiançailles. Quant à laisser Gérard dans la voiture, ce n'eût pas été gracieux de notre part, en vérité; c'était du moins l'avis de papa, et le mien pareillement.

— La peste soit, ma bonne amie, de tes éternelles convenances! Viens avec moi, puisque tu désires profiter de l'occasion pour t'acquitter, toi aussi, d'un devoir de politesse, qui est en même temps un devoir d'amitié; et laisse ces jeunes gens dans la voiture, que nous aurons soin, sous un prétexte ou sous un autre, de quitter à distance... Que diantre! une jeune fille n'est pas abandonnée, quand elle est avec le cocher de sa famille!

Après une belle résistance, maman finit par céder. Et il fut décidé que Jules, notre vieux serviteur, arrêterait son cheval en un endroit assez joli, qu'on lui désigna, pas trop loin du village à l'entrée duquel s'élevait l'habitation des amis de mes parens, mais pas trop près non plus. Cet endroit formait une oasis dans la plaine; c'était un bouquet de bois partagé en deux par la route et sis un peu en avant des premières maisons du village.

Jules exécuta ponctuellement les ordres reçus : il traversa le petit bois et nous arrêta juste sur la lisière. Mes parens n'avaient pas

deux cents mètres à parcourir pour atteindre le but de leur promenade. Ils s'en allèrent comme ils avaient fait toute leur vie : appuyés l'un sur l'autre, un peu gênés par l'embonpoint, mais encore valides et droits. — Et nous restâmes en présence, Gérard et moi, avec Jules en tiers dans le conciliabule.

Nous étions descendus de voiture en même temps que mes parens. Nous nous mîmes à marcher sur le chemin, en rétrogradant jusqu'à l'autre extrémité du bois. Puis, nous fîmes le même trajet en sens inverse. La voiture nous suivait, d'après mes ordres ; Gérard était à mon côté ; nous causions innocemment. Mais voilà ce vieil imbécile de Jules, qui, au bout de cinq minutes et après s'être assuré que papa et maman étaient entrés dans la maison de leurs amis, s'avise de presser le pas de son cheval, de nous regarder d'un air malin (il le croyait du moins), nous souriant du haut de son siège avec une expression de visage alternativement compatissante et narquoise. Et, comme je l'examinais avec étonnement, ne s'imagine-t-il pas de toucher sa bête et de partir au trot, en nous dépassant! Il filait sans nous avoir dit une parole. Je le hèle ; il se retourne et me crie, dressé sur son siège et me désignant le village du bout de son fouet, qu'il n'en a pas pour la moitié d'un quart d'heure à faire boire l'animal.

Et nous voilà, Gérard et moi, parfaitement seuls, sur une route bordée de bois. Le feuillage n'était pas encore bien épais, mais il l'était assez pour nous isoler de la campagne environnante.

A vrai dire, nous fûmes d'abord tout aussi interloqués l'un que l'autre, quoique la situation fût désagréable pour moi plus que pour mon compagnon. Elle était même tout à fait ridicule, cette situation, si l'on tient compte de l'inqualifiable attitude du grand Jules qui, avec son niais sourire, épanoui sur son honnête figure de vieux campagnard, avait eu positivement l'air de viser à me contenter. Je l'avais bien appelé : mais, confondue, stupide, je n'avais pas articulé le moindre reproche ni la moindre injonction à son adresse. — Il faut avouer, du reste, que des marques de détresse eussent été singulièrement déplacées ou saugrenues.

Gérard, après un silence, me dit :

— Cela vous contrarie que cet homme s'en soit allé avec la voiture?

— Je l'avoue. C'est si bête de sa part!

— Il va revenir, s'il faut l'en croire, dans un instant... Voulez-vous que nous allions au-devant de lui?

Je ne demandais pas mieux : ça nous rapprocherait du village et nous ferait sortir du bois, où nous avions vraiment l'air d'amoureux en maraude. — Je connaissais cet air-là, grâce aux promenades de Zoé avec mon frère.

Arrivés aux derniers arbres, nous nous arrêtâmes. Nous avions en face de nous le village, c'est-à-dire un groupe d'habitations chétives, presque toutes couvertes en chaume et qui semblaient réunies sous la domination de l'unique maison bourgeoise de l'endroit, coiffée, elle, d'une majestueuse toiture d'ardoise. Au-delà et des deux côtés, la plaine, immense et nue.

Un inconvénient des contrées plates, c'est que, à moins d'être seul et abîmé dans sa rêverie, on n'a pas de prétextes pour les contempler. Deux personnes tombant comme en arrêt devant une vaste étendue de pays que rien n'orne ni n'accidente auraient plus de mal à se regarder ensuite sans rire que deux augures de profession, tant elles sentiraient l'invraisemblance de leur extase.

— Quel vilain pays! dit Gérard pour dire quelque chose.

— Prenez garde : c'est le mien, et je l'aime.

— Vous voulez que je l'admire? Faites alors que je le voie à travers vos illusions ou vos souvenirs... Tenez, asseyez-vous là.

Il me désignait, au bord de la route, à l'entrée d'un champ, une herse abandonnée, dont la large et triangulaire monture de bois formait un siège assez hospitalier.

— Une vraie causeuse! fit Gérard en s'asseyant près de moi.

Et, souriant, tout à fait à l'aise déjà, il reprit :

— Savez-vous que vous ne paraissez qu'à moitié satisfaite du tête-à-tête, le premier pourtant, ou à peu près, et si imprévu!

— Justement... Trop imprévu, balbutiai-je. Vous verrez que maman ne sera pas contente.

— Ah! cependant, ce n'est pas ma faute.

— Ni la mienne, monsieur, je vous prie de le croire!

— Monsieur!.. et de quel air!.. Voyons, vous n'avez pas peur de moi, je suppose?

Peur? pas précisément... Non, je n'avais pas peur,.. à moins que la peur ne soit conciliable avec le plus délicieux émoi. Mais, ma foi! j'étais inquiète, très inquiète. C'était devenu chez moi une idée fixe qu'un homme, seul avec celle qu'il aime, en pleine nature, ne saurait se tenir tranquille, être convenable, comme disait maman. Et, si Gérard cessait de l'être, quelle serait ma contenance? Farouche ou résignée, je la pressentais horriblement gênante.

— Il est curieux, Rose, me dit Gérard très doucement et en se penchant pour me regarder dans les yeux, il est curieux de voir à quel point vous êtes parfois en contradiction avec vous-même. Vous avez,.. passez-moi le mot,.. des hérissemens soudains... Tenez, vous voilà, après des semaines d'une intimité charmante et consentie, vous voilà dans l'état où vous étiez sur votre tertre, le jour...

Il se mit à rire de bon cœur à ce souvenir, mais je ne l'imitai que pour la forme. Puis, il reprit :

— Oui, vous voilà en défense. Contre qui, s'il vous plaît? Ce ne peut être contre moi, qui suis votre fiancé, qui vous aime, oh! très tendrement, à coup sûr, mais aussi avec ce respect qu'on doit à celle dont on va devenir le mari, c'est-à-dire l'associé, le protecteur, le confident, l'ami de tous les jours,.. sans parler d'un lien plus doux,.. plus intime...

Il barbotait un peu. Mais aussi ces phrases sont épouvantables à débiter. Le mieux serait de ne pas les dire; seulement, on ne peut pas toujours s'en dispenser. Et, dans la circonstance, je lui savais gré d'y recourir. Il avait parlé de son respect. Son respect! Le mot venait à propos : il me rassurait. — Une fois rassurée, je ne demandais qu'à rire.

— Dites-moi, ce jour,.. le jour du tertre, est-ce que vous m'aimiez avec... tout ce respect-là?

Il fut légèrement saisi, mais à peine. Et, un moment démonté, il me repartit bientôt avec son bel aplomb :

— Non, ce jour-là, je vous aimais comme on peut aimer une inconnue.

— C'est cela : on ne respecte que les gens que l'on connaît... Franchement, pour qui me preniez-vous?

— Ah çà! que croyez-vous?

— Répondez toujours.

— Je vous prenais, à très peu de chose près, pour ce que vous étiez : pour une jeune fille... à aimer.

— A aimer ou à épouser?

J'avais surpris une hésitation qui eût suffi pour me fixer sur la valeur de la réponse qui était faite à mon interrogation captieuse, si ma conviction n'eût été absolument assise déjà. Mais je venais de pécher par excès de malice en insistant et en formulant une nouvelle question, plus propre, celle-là, à m'embarrasser moi-même qu'à embarrasser le capitaine. Il sourit, en effet, et, de son air le plus gouailleur :

— Si je ne vous avais pas considérée comme une jeune fille à épouser, mademoiselle, pour qui ou pour quoi vous eussé-je donc prise, et quelle eût bien pu être mon intention, s'il vous plaît?

Je ne répondis pas et me mis à bêcher la terre à coups de talon, en m'inclinant très bas pour cacher ma confusion.

— Pourquoi, — me dit alors Gérard, du ton caressant et tendre dont il avait usé déjà, — pourquoi me prêter des sentimens très compliqués, lorsque tout est si simple, lorsque tout a été si spontané, si franc dans ma conduite? Je vous ai vue, je vous ai aimée, un peu, beaucoup, passionnément...

Il s'était emparé de ma main, qu'il pressait dans les siennes, et sa voix suivait une gradation qui correspondait avec une exactitude

alarmante aux termes employés. — Voilà tout ce que j'avais gagné à vouloir être trop malicieuse.

Nous devions, assis côte à côte sur notre herse, les mains unies, lui penché, presque agenouillé, moi tremblante et un peu cambrée, pour maintenir entre nous une distance opportune, nous devions former un groupe intéressant ; et je suppose que l'uniforme bleu et rouge de Gérard se mariait le mieux du monde à la peluche loutre de ma jaquette d'hiver. Mais, outre que personne (heureusement!) n'était là pour jouir du tableau, je pensais qu'il y a des poses impossibles à conserver longtemps. Tel était, sans doute, l'avis du capitaine, car, achevant de fléchir le genou, de manière à se trouver face à face avec moi, il répéta :

— Passionnément!.. Vous en êtes bien sûre, n'est-ce pas?.. Rose, parlez-moi... Dites-moi que les réserves ou les réticences dont vous avez surpris la trace dans les éloges qu'on a bien voulu faire de ma personne n'ont pas nui à votre confiance, à votre foi... Croyez-vous que je vous aime, et que je vous aime pour toute la vie?

— Que vous m'aimez? certes. Mais êtes-vous sûr, vous, de ne changer jamais, vous qu'on dit changeant?

— Il faudrait que je devinsse un autre homme pour cesser de vous aimer ou pour vous aimer moins... Mais pourquoi me parlez-vous le langage que tout le monde m'a parlé?

D'un mouvement boudeur, un peu sec, il rejeta ma main et se releva. — J'en fus fâchée, au fond, mais j'en respirai mieux.

— Oui, continua-t-il, pourquoi me dire ce que m'a dit le commandant... et ce que m'a dit... une autre personne encore?

— Une autre personne? Qui donc?

— Devinez.

— M. de Pradieux? fis-je, les yeux baissés.

Le capitaine se contenta de m'adresser un signe de tête affirmatif.

Il vous a donc, encore une fois, parlé de moi?

— Non ; il m'a dit cela le jour où nous avons eu ensemble un entretien décisif.

Et, comme je l'interrogeais du regard avec une curiosité que je ne cherchais point à lui dissimuler, il reprit :

— C'est triste et ennuyeux de ne pouvoir être heureux qu'aux dépens de ses amis...

— Aux dépens, interrompis-je, permettez! Je ne l'ai jamais aimé, moi, M. de Pradieux,.. tout en étant prête à le proclamer charmant.

— Vous ne l'avez pas aimé, soit! Mais, qui sait? En eût-il été de même, si je n'étais pas venu, si je n'avais pas eu la chance de gagner votre sympathie?

— Que vos scrupules s'apaisent : je n'aurais point épousé M. de Pradieux.

— Je veux le croire, je le crois... Mais il est difficile d'exiger de lui la même conviction.

— Cependant, il n'a jamais fait mine de vous disputer la place?

— Non. Il a d'abord pris très bien la chose, me disant, de lui-même, que, simple sous-lieutenant, plus que trop jeune, avec une famille difficile et regardante... Pardon! je répète mot pour mot...

— Allez, allez! ça ne me gêne pas : c'est précisément à cause de sa naissance et du mépris que je lui supposais, à lui et à tous les siens, pour notre petite bourgeoisie, que j'ai évité même de me demander ce qu'il fallait penser de sa personne.

— Eh bien! oui, tout cela est vrai. N'empêche que, dès qu'il a su que mes affaires allaient toutes seules, il s'en est montré presque chagrin... Oh! en galant homme et en bon camarade, car il a eu ce rare mérite, au lieu de bouder et de s'aigrir à l'écart, de me conter amicalement sa peine... Vous savez,.. ou vous ne savez pas, que les hommes sont ainsi : ils s'effacent devant un ami, sans trop de mauvaise grâce, tant qu'il s'agit de préliminaires dont l'issue n'est pas certaine; mais, vienne le succès de l'ami, ils en prennent de l'ombrage ou de la tristesse. Chez Pradieux, il n'y a ni rancune ni acrimonie, je le sais; et c'est bien pour cela que je regrette de ne pouvoir être heureux sans le contrister... C'est un garçon dont l'âme est tendre, je crois, et l'esprit sérieux. Encore une fois, je déplore d'avoir à l'affliger.

— Moi, Gérard, je suis bien aise de voir que vous avez tant de cœur et de délicatesse... Mais, que voulez-vous? nous en serons quittes pour ne pas inviter M. de Pradieux à notre mariage. Et, une fois mariés, nous le verrons le moins possible.

— Oh! je désire que les choses se passent comme si vous ne saviez rien. On l'invitera; s'il ne veut pas venir, il ne viendra pas... Et, plus tard, s'il ne veut pas nous voir, il ne nous verra pas... Mais, que ce soit lui du moins qui prononce là-dessus!

Le trot solide de notre percheron retentissait sur la route. Bientôt, notre trop complaisant cocher eut regagné son poste d'attente — et de surveillance. Mais je n'eus pas l'air de m'en apercevoir : outre que toute espèce de reproches eussent été ou impossibles ou épineux à formuler, je désirais savoir ce que M. de Pradieux avait dit au juste à Gérard, touchant la défiance où l'on se plaisait à tenir celui-ci en face de lui-même et à l'égard de sa propre constance.

— Ainsi, votre ami vous a demandé si vous étiez bien sûr de vous et de vos forces en prenant un engagement... à vie?

— Il m'a dit ceci, textuellement : Écoutez, Parsonnier, si vous ne vous sentez pas amoureux dans l'âme, je vous adjure de ne point

épouser Mlle Chevry... Quelque chose me dit que je ne me pardonnerais pas d'avoir abdiqué toute prétention ni ne vous pardonnerais pareillement de m'y avoir induit, si ma complaisance et votre entraînement ne devaient aboutir qu'à ce vulgaire et navrant résultat : un mauvais ménage... Parce que, vrai! moi, je serais pour elle un bon mari.

— Et vous avez répondu?

— Comme à vous-même tout à l'heure.

— C'était bien répondre.

Mes parens nous rejoignirent. On rentra.

Le soir, j'allai à confesse dans la chambre de maman : je lui racontai l'incident de la journée, c'est-à-dire la prévenance inconvenante du vieux Jules. Naturellement, elle jeta les hauts cris. Je ne jugeai point à propos de l'entretenir de M. de Pradieux; mais, en revanche, je profitai de l'occasion pour lui représenter que, décidément, les plus courtes fiançailles sont les meilleures, et que ces situations ambiguës deviennent intenables, pour peu qu'on les prolonge. Je lui démontrai qu'il est absurde autant qu'impraticable d'interdire à des gens qui vont s'épouser, un jour ou l'autre, de bavarder ensemble à leur guise, mais j'avouai que ces bavardages peuvent, à la longue, blesser les convenances. Bref, je lui mis la puce à l'oreille.

A demi convaincue par mes raisons, ma mère passa chez papa, afin d'en délibérer avec lui. Et, quinze jours plus tard, elle et moi, nous partions pour Paris, avec force caisses à peu près vides, qui devaient revenir pleines. Gérard pensait pouvoir nous rejoindre dans la huitaine. Le mariage, qu'on avança, fut fixé, non plus à la fin de l'année ou aux calendes grecques, mais au commencement de l'été. Tout cela avait été décidé dare dare. — Jules avait du bon. Aussi le sauvai-je d'une disgrâce imminente. Je me promis même de le prendre plus tard, par gratitude, à mon service, — sauf à ne le point distraire de ses attributions naturelles pour lui confier la surveillance de mes filles. Et il est mort, en effet, chez moi, il n'y a pas longtemps, entouré de mes soins reconnaissans.

HENRY RABUSSON.

(La troisième partie au prochain n°.)

LES

HISTORIENS ANGLAIS

II[1].

W.-E.-H. LECKY.

I. *The leaders of the Irish opinion,* 1861. — II. *History of the rise and influence of the Rationalism,* 2 vol., 1865. — III. *History of the European morals from Augustus to Charlemagne,* 2 vol., 1869. — IV. *History of England in the eighteenth century,* 6 vol., 1878-82-87.

I.

Un matin de février 1881, l'express de Londres déposa à la petite station d'Ecclefechan, située un peu au-delà de la frontière d'Écosse, un cercueil escorté de quelques hommes en deuil. Rien n'était prêt, dans ce misérable lieu, pour revêtir de solennité ou seulement de dignité cette arrivée funèbre. On posa le cercueil à terre, sous un hangar, et la neige, qui fouettait l'air, eut bientôt moucheté de blanc le drap noir qui couvrait les restes de Thomas Carlyle. L'heure venue, le petit cortège se mit en route vers le cimetière. Là, sans prières, sans discours, au milieu de ce silence qui avait été l'expression suprême de sa doctrine, on descendit dans sa boue natale le corps du premier penseur religieux de ce

(1) Voyez la *Revue* du 1er septembre 1887.

temps, pendant qu'un vieux paysan, qui avait joué avec lui dans son enfance, murmurait en secouant la tête : « Pauvre Tom Caërl ! quel dommage qu'il ait été un impie ! » Et l'on voit, dans les journaux de l'époque, que deux *gentlemen* semblaient conduire cette pompe et représenter l'histoire en deuil : c'étaient Froude et Lecky.

J'ai esquissé, dans une précédente étude, la physionomie de M. Froude; j'essaie aujourd'hui de faire connaître M. Lecky. Les amateurs de contrastes ne peuvent en désirer un plus complet. Autant le premier de ces deux hommes est âpre, amer, brutal, autant le second est doux, serein, pacifique. L'un s'absorbe dans un passé qui ne revivra pas ; l'autre marche les yeux fixés vers un avenir qui ne viendra jamais. M. Froude croit à l'effort individuel, à l'action intermittente de quelques êtres privilégiés, porteurs d'une mission divine, et qui rayonnent, çà et là, dans l'histoire. M. Lecky croit à la vertu des principes, au progrès indéfini des institutions, dont la marche lente, mais constante et sûre, a ses lois, comme celle des glaciers. Si les doctrines, les méthodes s'opposent, l'antithèse n'est pas moins violente lorsqu'on envisage la carrière des deux écrivains. M. Froude a changé plusieurs fois de maître et de visées ; il a failli se consacrer à l'église, puis au professorat; il s'est cherché dans le roman, dans la polémique, dans le journalisme. Aucun de ces tâtonnemens, aucune de ces anxiétés chez M. Lecky. Il est entré sans hésitation dans la voie qu'il suit encore ; son âge mûr bâtit sur les plans qu'a tracés sa jeunesse. Ainsi, les caractères qui frappent d'abord en lui sont l'unité, la simplicité, la continuité de pensée, la force contenue d'une intelligence maîtresse d'elle-même, qui fait ce qu'elle veut, sait où elle va, et n'a, depuis qu'elle s'exerce, perdu ni une heure ni un effort.

De l'existence personnelle de M. Lecky, je sais très peu de chose, et n'ai point cherché à sortir de cette ignorance. Les dictionnaires biographiques m'apprennent qu'il est né en 1838, et qu'il a pris ses grades universitaires à Trinity-College, Dublin; là s'arrêtent leurs confidences. Je ne me plains pas de cette sécheresse : je la bénis. C'est un plaisir devenu si rare aujourd'hui de pouvoir lire un livre sans en connaître l'auteur, de juger une œuvre directement et en elle-même, sans avoir à étudier ce composé d'organes et de tissus, de nerfs et de muscles d'où elle est sortie, sans la commenter à l'aide de la physiologie, de l'ethnographie et de la climatologie, sans mettre en jeu l'atavisme et les diathèses héréditaires !

Je ne dirai rien du premier livre de l'historien sur les grands Irlandais, Swift, Flood, Grattan, O'Connell, si ce n'est que Flood, par son talent artificiel et son caractère médiocre, ne paraissait pas

appelé à l'honneur de figurer en pareille compagnie. L'auteur semble attacher peu d'importance à son premier né, puisqu'il laisse, depuis tant d'années, le public en réclamer inutilement une nouvelle édition. Il considère sans doute, avec raison, que ses vues historiques sur l'Irlande sont exposées d'une manière plus mûre, plus exacte et plus complète au quatrième et au sixième volume de son *Histoire du* XVIIIe *siècle*. En racontant les destinées de l'ancien parlement de Dublin, j'ai fait des emprunts si considérables à tout ce que M. Lecky a écrit sur l'Irlande, que je suis dispensé d'y revenir aujourd'hui.

Les quatre biographies des grands Irlandais ne trahissaient les vingt-trois ans de l'auteur que par la générosité juvénile de quelques illusions patriotiques. La phrase était ample, nourrie, sobrement colorée ; elle avait déjà cette clarté magistrale, et, par endroits, cette émotion austère et contenue qui est le charme des talens graves. Surtout on y sentait déjà que l'ordre serait la qualité maîtresse du jeune écrivain, qu'en lui un précieux instrument de classification et de généralisation était donné à la science historique.

Je me persuade qu'en s'occupant des questions irlandaises, M. Lecky remplissait un devoir plutôt qu'il ne cédait à un instinct. Sa vocation, — et il le savait déjà, — était d'étudier, dans leur éternelle connexité à travers l'histoire, les problèmes religieux et les problèmes sociaux. De prodigieuses lectures, faites avec méthode, l'y avaient préparé. Familier avec la double antiquité, surtout avec les moralistes, il connaissait intimement les pères et les conciles. Il avait lu tous les théologiens anglais du XVIIe et du XVIIIe siècle, qui forment, à eux seuls, une bibliothèque : car l'anglicanisme compte d'autant plus de théologiens qu'il n'a jamais eu de théologie. Nos philosophes, Voltaire, Rousseau, Mably, Raynal, Condillac, devaient être sans cesse sous sa main, si j'en juge par les copieux extraits qu'il en donne dans tous ses ouvrages. Il avait reçu des leçons encore plus directes de trois ou quatre grands esprits, dont les tendances diverses se corrigent et s'harmonisent en lui : Adam Smith, Edmond Burke, Jeremy Bentham, Auguste Comte. Parmi les contemporains, ceux qu'il devait lire le plus volontiers étaient sans doute Milman et Buckle.

Le doyen Milman est beaucoup moins connu parmi nous qu'il ne mérite de l'être. Voici par quelles paroles touchantes M. Lecky caractérise et honore le maître de sa jeunesse : « Harmonie et symétrie des facultés ; rien de ce qui fait prendre le génie pour une maladie splendide de l'âme... Fervent amour du vrai, large tolérance, mâles et généreux jugemens sur les hommes et les choses ; dédain des triomphes bruyans et de la popularité qu'on achète en

caressant les sectaires ; tendre respect du passé, uni au sentiment vif et pénétrant de la vie moderne. » Le portrait, bien qu'un peu flatté et rédigé en style d'épitaphe, est ressemblant.

Quant à Buckle, il est probable qu'il y a encore, en France et en Allemagne, des gens qui s'attardent à le lire. Pour ma part, je ne puis ouvrir son livre sans être stupéfié de l'immense et méthodique travail de cette fourmi pensante, qui ramasse et emmagasine, brin à brin, des millions de faits, et qui espère construire un Colisée ou un Sérapéum avec des miettes, avec des poussières accumulées. Pauvre Buckle! Un esprit si ingénieux et si faux! Tant de patience et tant de présomption! Tant de solennité dans l'enfantillage! Tant de candeur dans le pédantisme! Encore une fois, pauvre Buckle! Il est mort jeune, il est mort à la peine, mais il est mort convaincu qu'il avait été le Bacon des sciences historiques. Pour lui, en effet, l'histoire doit être une science comme la physique ou l'histoire naturelle. Jusqu'à lui, on a observé des phénomènes, raconté des faits, et l'on s'est cru arrivé. Erreur! on n'a fait que colliger des matériaux, réunir des élémens d'induction : il est temps de tirer des conclusions, de découvrir des lois. Deux petites choses barrent le chemin à Buckle : la volonté divine et la volonté humaine. Il les élimine doucement toutes deux, et les remplace par une fatalité scientifique qui embrasse le monde physique et le monde moral.

Découvrir les lois de l'histoire! L'aventure a tenté beaucoup d'hommes avant Buckle; elle en tentera bien d'autres après lui. M. Lecky, plus qu'un autre, se sentait de l'inclination vers ce genre d'entreprises. Mais pouvait-il admettre, avec Buckle, que l'activité humaine n'a d'autres régulateurs que les influences du climat et de la nourriture; que le bien et le mal ne sont que le flux et le reflux d'une marée qui monte et décroît dans d'étroites et infranchissables limites, que la production de la vertu et du crime est plus régulière que celle du blé et varie suivant des moyennes constantes? Et s'il avait pu admettre tout cela, est-ce que le système ne se réfutait pas lui-même par les erreurs grossières, les ignorances énormes que Buckle propose à ses disciples comme échantillons décisifs d'inductions historiques? Oui, des ignorances! Cet homme, qui avait rangé dans sa cervelle la moitié des volumes du *British-Museum*, savait tout, hormis ce que tout le monde sait. Sur les grands faits de l'histoire, comme la réforme ou la révolution française, il ne voyait pas ce que voit, du premier coup d'œil, un écolier d'Eton ou de Louis-le-Grand (1). J'ai le droit de dire que

(1) Toutes les erreurs de Buckle ne tiennent pas à la fausseté de son jugement. Composant son ouvrage de 1850 à 1860, il condensait les travaux de la génération qui a écrit et pensé de 1820 à 1850. Sa statistique était empruntée à Dufau et à Quételet; sa physiologie était celle de Bichat, d'Esquirol et de Burdach; en ce qui touche

M. Lecky apercevait ces erreurs, puisqu'il en a rectifié deux, et des plus grosses, dans les derniers volumes de son *Histoire du* XVIIIe *siècle*.

On voit maintenant à quoi lui servirent Milman et Buckle. Le premier marquait le but à atteindre; le second montrait l'écueil à éviter. Il résolut d'être ce qu'eût été Buckle s'il avait cru à l'âme, ce qu'eût été Milman s'il n'avait pas porté l'habit de clergyman.

Lorsqu'on veut rendre compte de ces deux œuvres importantes, parues à quatre ans de distance : l'*Origine et l'influence du rationalisme*, l'*Histoire de la morale européenne d'Auguste à Charlemagne*, on est tenté d'intervertir l'ordre de publication et de parler de la seconde avant d'aborder la première. Mais, en y regardant de plus près, on s'aperçoit que, de ces deux livres, celui qui a paru d'abord devait réellement être pensé et écrit avant l'autre. Combien d'intelligences ont suivi la même route! On est jeune, on s'élance fièrement dans la vie intellectuelle; on voit s'ouvrir, devant la raison victorieuse, des perspectives indéfinies. Puis, après un premier mécompte, — il y en a dans le domaine de la pensée pure comme dans tous les autres! — un sentiment de justice, précurseur du regret, nous fait remonter vers les progrès réalisés avant nous, vers les générations qui ont cru au lieu de raisonner, et n'en ont pas moins agi. On s'attarde dans ces anciennes étapes de l'humanité, on voudrait les revivre!... M. Lecky comprend et exprime si bien ce sentiment qu'on peut bien se demander si, dans une certaine mesure, il ne le partage pas.

Dans son premier livre, l'historien raconte comment ont été successivement sécularisés ou, pour employer un mot plus neuf, laïcisés l'un après l'autre, l'art, la loi, le gouvernement; comment, en un mot, la société civile s'est séparée de la société religieuse, qui l'avait longtemps portée dans son sein, nourrie de sa substance, fait vivre de sa vie. Lente et mystérieuse opération, visible pour nous qui la regardons à des siècles de distance, invisible pour ceux qui ont été contemporains du phénomène! Comment les hommes ont-ils, par exemple, cessé de croire à la sorcellerie et aux miracles? Est-ce à la suite de quelque grand déchirement dans les consciences, de quelque grande bataille d'opinion où ceci a vaincu cela? Non, mais par une transformation imperceptible et continue, qui, à la longue, a créé aux âmes une nouvelle atmosphère, et cette atmosphère, c'est le rationalisme. Ne pas croire aux miracles a d'abord été l'excentricité dangereuse de quelques-uns, puis le signe distinctif des classes éclairées; aujourd'hui, les ignorans rejettent

l'histoire de la philosophie, il se référait à Cousin et à Tennemann. Plus d'un, parmi ces auteurs, a perdu de l'autorité : la valeur du livre de Buckle a diminué d'autant.

sans preuves les miracles, comme, sans preuves, ils les admettaient autrefois.

Le rationalisme n'est pas le christianisme vaincu, mais le christianisme réformé. Par ce mot, M. Lecky donne à entendre que le protestantisme a un instant joué ce rôle, mais qu'il l'a perdu, le jour où il s'est arrêté à cette insuffisante et pitoyable doctrine « que les miracles avaient cessé. » M. Lecky laisse entrevoir, — ceci n'est qu'une concession prudente faite à l'esprit de son temps et de son pays, surtout à de précieuses amitiés, — que la religion protestante, avec un Milman ou un Kingsley, peut reconquérir le terrain perdu par un Butler ou un Paley. Quoi qu'il en soit, le christianisme sera progressif ou ne sera pas. L'écrivain croit voir (il y a vingt-cinq ans, ne l'oublions pas !) les deux écoles qui discutent pour et contre les preuves historiques de la religion chrétienne, tomber dans le discrédit ; il voit se dégager chaque jour le christianisme, qui n'est que Dieu reflété dans la conscience. « Les dogmes passeront ; le christianisme, débarrassé de l'intolérance et de l'esprit sectaire qui l'ont longtemps défiguré, s'élevant au-dessus de la sphère des controverses, brillera dans toute sa splendeur morale et prendra sa position véritable et définitive, comme religion individuelle et non dogmatique : ce sera un idéal et non un système. » L'image qui vient de s'esquisser dans cette phrase se précise et se poétise à la fois dans un autre endroit du livre : « La vérité religieuse est le soleil ; les dogmes sont les nuages qui l'obscurcissent. L'insecte qui ne vit qu'un moment peut croire que cette ombre est éternelle ; pourtant ces nuages se meuvent et varient au moindre souffle qui traverse l'atmosphère. Ils se confondent, puis se séparent pour prendre des formes et des dimensions nouvelles. A mesure que le soleil, au-dessus d'eux, croît en puissance, il les traverse et enfin les absorbe. Ils pâlissent, s'enfuient, disparaissent, et, bien au-delà de la place qu'ils ont occupée, le regard plonge et se perd dans l'infinité glorieuse. »

Dans son premier livre, M. Lecky avait écrit ces mots : « Jusqu'aux croisades, le christianisme a été un bienfait sans mélange, *an unmixed blessing*. » Les deux volumes sur l'*Histoire de la morale européenne d'Auguste à Charlemagne* sont le développement et la justification de cette phrase. Le rationalisme a donné au monde la liberté intellectuelle ; le christianisme lui avait apporté la loi morale : l'œuvre double de l'historien se résume en ces deux affirmations.

Avant de faire l'histoire de la morale, il semble nécessaire de la définir et d'en indiquer les caractères. M. Lecky a donc jeté en tête de son livre une analyse ingénieuse et complète des différens systèmes qu'il ramène à deux : la morale du dévoûment et la morale

de l'intérêt, en d'autres termes la morale chrétienne et la morale utilitaire. Lorsqu'il s'agit de poser le caractère obligatoire de la loi morale ou d'identifier l'idée du beau avec l'idée du bien, M. Lecky raisonne et conclut avec les spiritualistes. Mais voici en quoi il s'éloigne d'eux. Lorsque les spiritualistes ont réfuté le benthamisme, ils supposent la notion de l'intérêt foudroyée, rejetée dans le néant, comme si elle ne s'était jamais produite ou n'avait jamais contenu une parcelle de vérité. M. Lecky se garde bien de commettre la même faute. L'utilitarisme n'est plus une doctrine, mais un fait. Nos sociétés, qu'on le déplore ou qu'on s'en applaudisse, sont utilitaires. Il faut donc, en même temps qu'on réfute la doctrine, accepter le fait, et le réconcilier avec un idéal chrétien de dévoûment, de sacrifice et de vertu. Cette conciliation est nécessaire pour que la religion ne devienne pas une pure forme, la morale une curiosité historique, une loi tombée en désuétude, ou, pis encore! pour que la société ne se forme pas une morale des appétits, inavouée mais souveraine, qui, pour n'être écrite nulle part, n'en serait pas moins obéie partout. C'est pourquoi M. Lecky, après avoir refusé la première place à la notion de l'intérêt, lui accorde la seconde. Il la subordonne à l'idée morale, comme la raison et les sens se subordonnent à la conscience. Cet esprit, éminemment réglé, veut voir dans l'homme, — et tant pis pour l'homme si c'est une illusion! — une hiérarchie de besoins, de facultés et de devoirs, sorte de pyramide au sommet de laquelle rayonne l'idée de la beauté morale.

A cette partie théorique, riche en aperçus originaux et en subtiles analyses, succède l'histoire proprement dite. C'est ainsi qu'entre en jeu le rare instrument de classification, la machine à ranger les faits, que j'ai déjà fait pressentir. Comme Peau-d'Ane regarde avec stupeur les écheveaux se débrouiller d'eux-mêmes autour d'elle, le lecteur est étonné de voir se coordonner et s'expliquer les élémens complexes et disparates de la morale antique, sans que l'ordre logique ait jamais à récriminer contre l'ordre chronologique. Le stoïcisme agissant, exclusivement romain, de Cicéron et de Panétius, cède la place au stoïcisme sentimental, qui procède de l'influence hellénique, et que caractérisent les noms de Plutarque et de Sénèque. Cette époque a son point culminant dans Marc-Aurèle, et finit presque aussitôt avec les rhéteurs dans la casuistique et la sophistique. Et, dans ce grand vide laissé par la disparition du stoïcisme, se produit un réveil religieux, qui trouve un aliment dans le néoplatonisme combiné avec les dogmes égyptiens. La masse humaine répudie avec violence la triste et hautaine croyance de Posidonius et de Caton; l'horreur de la mort, que le stoïcisme regardait comme une délivrance, éclate pour la première fois avec

une passion, une énergie irrésistibles ; la notion d'une autre vie s'empare de toutes les âmes.

Les uns pratiquent le sabbat des juifs ; les autres adorent Mithra, Isis et Sérapis. La pompe des processions séduit les yeux ; l'attrait des rites nocturnes saisit les imaginations. En hiver, au point du jour, les femmes romaines brisent la glace du Tibre pour faire les ablutions sacrées ou font à genoux le tour du champ de Tarquin. L'antique, l'étrange Pythagore, est remis à la mode. C'est à ce moment que le christianisme s'offre à l'humanité, avec des élémens de puissance et d'attraction jusque-là inconnus. « A la différence du judaïsme, il ne portait point d'entraves locales et s'adaptait aux besoins de toutes les nations et de toutes les classes. A la différence du stoïcisme, il faisait appel aux affections de la manière la plus vive et offrait tout le charme d'un culte. A la différence des croyances orientales, il alliait aux mystérieux attraits de ses dogmes un pur et noble système de morale, et se montrait prêt à le réaliser dans la pratique. Il inaugurait l'universelle fusion des classes, la fraternité des races ; il proclamait la sainteté de l'amour. Pour l'esclave, c'était la religion des souffrans et des opprimés. Pour le philosophe, c'était à la fois la haute morale des derniers stoïciens et les plus beaux rêves de l'école platonicienne, développés et précisés. A un monde altéré de prodiges, la religion chrétienne apportait une histoire pleine de merveilles... A un monde qui sentait le corps social tomber en ruines et que l'avenir inquiétait, elle prophétisait la prochaine destruction du globe, avec la gloire sans fin pour ses adeptes et l'éternelle douleur pour ses ennemis. A un monde las de contempler ce froid idéal que Caton avait incarné et que Lucain avait chanté, elle présentait un idéal de compassion et d'amour. A un monde, enfin, déchiré par le conflit des philosophies et des dogmes, elle imposait sa doctrine, non plus comme une spéculation humaine, mais comme une révélation divine, dont l'autorité était dans la foi bien plus que dans la raison. » A tous ces élémens de succès, il faut ajouter, avec l'historien, que l'église était un corps admirablement organisé et cimenté par un dévoûment qui dépassait celui du patriotisme. « Ainsi, conclut M. Lecky, l'établissement du christianisme, bien loin d'être un miracle, est le mieux préparé, le plus logique, le plus nécessaire de tous les grands faits de l'histoire. »

Sont-ce là des découvertes? Ces idées sont-elles neuves ? Assurément non. L'étaient-elles il y a dix-huit ans? Pas davantage. Où donc est le mérite de l'écrivain ? Il consiste, si je ne me trompe, dans l'ampleur, dans la netteté, toutes didactiques, de l'expression, dans ces énumérations si vastes et si complètes, enfin dans cet art

de résumer éloquemment, qui paraissait autrefois le secret des maîtres.

Lorsqu'on voit, comme M. Lecky, le vide que le christianisme est venu combler dans l'âme humaine, comment ne pas voir le vide qu'il y laisserait en se retirant? S'il ne s'agit que de rendre l'humanité heureuse, s'écrie l'historien-philosophe, rendez-nous les vieilles croyances! « Créant des besoins qu'elles peuvent seules satisfaire et des craintes qu'elles peuvent seules calmer, elles font sentir toute leur puissance consolatrice dans ces heures de langueur et de trouble où elle est le plus nécessaire. Nous devons bien plus à nos illusions qu'à notre science. Notre imagination, qui bâtit toujours, fait plus pour notre bonheur que notre raison, qui détruit sans cesse. L'amulette que le sauvage presse sur sa poitrine, l'image de piété qui est censée protéger une pauvre chaumière, donnent à l'âme une consolation plus réelle, aux heures sombres, aux heures de souffrance, que les plus grandioses théories de la philosophie. Quel est le premier besoin du cœur? C'est de trouver où se prendre, où s'appuyer. Quelle est la première condition du bonheur pour les âmes ordinaires? C'est d'être affranchies du doute... Il n'y a pas d'erreur plus grave que de s'imaginer que les croyances douces resteront quand les croyances terribles auront disparu. » Non, non, tout périra ensemble, et « celui qui introduit dans le monde la conscience de notre ignorance et le déchirement du doute, celui-là se condamne lui-même et condamne les autres à des tortures qui survivront longtemps à la période de crise et de transformation. « D'où vient, disait la femme de Luther, que, dans notre ancienne foi, nous pouvions prier avec tant de ferveur et de joie, tandis que, dans notre foi nouvelle, nos prières sont si rares et si froides? » Et Sérapion, l'innocent et candide hérétique, le pauvre vieux moine, qui adorait un Dieu tout humain! Lorsqu'on l'eut détrompé, il s'inclina humblement devant l'autorité de l'église, puis il s'agenouilla au pied de l'autel, mais il ne put prier et fondit en larmes, en s'écriant : « Vous m'avez privé de mon Dieu! » Et le cri de ce vieillard, le plus simple, le plus naïf et le meilleur des idolâtres, retentit à travers les âges, et on croit entendre la foule humaine, révoltée contre les penseurs impérieux qui la guident, s'écrier avec Sérapion : « Vous m'avez privé de mon Dieu! »

A part l'infirmité de ma traduction, et à ne considérer que l'accent qui l'anime, cette curieuse page fera songer plus d'un lecteur à M. Renan. Pourtant la comparaison serait décevante, à la fois flatteuse et injuste pour M. Lecky. C'est un peu la mode de parler cavalièrement de M. Renan. Les jeunes gens qui ont leur chemin

à faire et leur « grand homme » à *éreinter*, le prennent volontiers pour cible. Ils le raillent sur sa virtuosité; comme s'il était défendu d'être à la fois un penseur, un érudit hors ligne et un virtuose! Je ne m'associerai pas à ces légèretés de la jeune critique envers un de nos maîtres, mais je dois à M. Lecky de déclarer qu'il n'est pas un esprit négatif. C'est un positiviste chrétien : il est positiviste, puisqu'il supprime la métaphysique et le surnaturel, et il se croit chrétien, parce qu'il rend justice à la grandeur historique du christianisme et qu'il donne à sa morale la prééminence sur toutes les autres. Et si je dis qu'il est moitié positiviste, moitié chrétien, cela ne signifie pas qu'il n'est, au vrai, ni l'un ni l'autre, mais qu'il entend être, vigoureusement et nettement, l'un et l'autre, et que du mélange des deux, il fait sortir l'idée du progrès. Il nous reste à voir quelle application il a faite de cette théorie à l'histoire de son pays.

II.

Le terrain choisi par M. Lecky pour ses expériences historico-philosophiques fut le XVIIIe siècle. Ce n'était pas une terre vierge, tant s'en faut, et l'explorateur devait s'attendre à trouver « des pas dans son île. » Mais ces empreintes étaient-elles de nature à le décourager? Quelqu'un avait-il pris possession du sujet de façon à rebuter à jamais les nouveaux arrivans?

Le récit de Macaulay s'arrête, on le sait, au seuil du XVIIIe siècle. L'histoire de l'archidiacre Coxe n'est qu'une lourde et plate apologie de Walpole. L'*Histoire parlementaire* résume fidèlement les grands débats des chambres, mais laisse dans l'ombre, comme de raison, les faits militaires et les négociations diplomatiques. Il y a cinquante ans, lord Stanhope (alors lord Mahon) écrivit une histoire d'Angleterre au XVIIIe siècle, laquelle, faute de mieux, est restée classique. Elle s'ouvre par un rapide résumé du règne d'Anne Stuart, et se poursuit sans interruption de 1714, date de l'accession des Brunswick, jusqu'au traité de Versailles, qui termine la guerre d'Amérique. Cette histoire manque des deux choses que l'on prise le plus aujourd'hui, l'érudition et la philosophie. L'auteur est un bon homme et un grand seigneur, petit-fils, neveu ou cousin de ceux dont il raconte les actes, invinciblement attaché à la tradition, profondément respectueux des personnes royales. Il juge les hommes d'après le succès, *sequitur fortunam... et odit damnatos*. Quiconque échoue s'est trompé, et quiconque s'est trompé a tort. Il voit tout par les yeux de son parti, comme s'il prononçait un discours dans le parlement au lieu d'écrire un livre sur des événemens passés :

dans cette histoire, le bon Dieu lui-même est un whig modéré. Le style est clair, mais uniformément médiocre et quelque peu suranné. Çà et là, quelques innocens sarcasmes comme on s'en permet dans la bonne compagnie. Tel celui-ci : « Le peuple attend tout de son idole lorsqu'elle arrive au pouvoir, par exemple d'augmenter le revenu public en diminuant les impôts. » Ou encore celui-ci : « Swift avait accusé la duchesse de Somerset d'avoir les cheveux rouges et d'avoir fait mourir son premier mari. La seconde de ces accusations était mensongère, la première n'était que trop fondée. Or une femme pardonne plus malaisément une vérité désagréable sur sa personne qu'une accusation calomnieuse contre son caractere. » Ce qui domine, remplit, inspire tout l'ouvrage, c'est la joie naïve d'être Anglais, d'appartenir à la première nation du monde, tandis que d'autres, pauvres gens! naissent Français ou Allemands, Espagnols ou Italiens; c'est une conviction sereine que la Providence arrange toute chose au mieux des intérêts britanniques, et que, jusqu'aux vices des rois, jusqu'aux sottises des ministres, jusqu'aux stupides entraînemens de la foule, tout doit, en fin de compte, porter un fruit, produire un progrès pour le peuple élu.

Si j'ajoute qu'à l'époque où écrivait Stanhope, ni le *British-Museum*, ni le *Record-office*, ni les Archives des grandes familles, ni les Archives continentales n'avaient encore livré la dixième partie de leurs secrets, on comprendra que M. Lecky pût légitimement se croire appelé à écrire une nouvelle histoire du XVIIIe siècle. En prenant pour lui et en racontant avec détail les menues intrigues ministérielles, les conspirations de cour et de parlement, les allées et venues des agens diplomatiques, les mouvemens des armées, la vie législative au jour le jour et les mille petits incidens sans portée et sans lendemain dont est faite l'existence nationale, Stanhope avait laissé d'avance à son successeur les larges perspectives historiques, et l'étude de ces grands courans d'opinion qui transforment les institutions et les mœurs. L'annaliste avait déblayé le terrain pour l'historien véritable.

Il est aisé de dire les causes qui nous ramènent toujours, nous autres Français, à l'étude curieuse et passionnée de notre XVIIIe siècle. C'est d'abord une raison d'esthétique, et bien des gens, qui ne s'en doutent guère, y sont très sensibles. Le XVIIIe siècle les intéresse, comme toute action dramatique bien conçue: c'est une pièce suivant notre goût présent, une haute comédie qui se tourne en drame. Sur beaucoup, — et j'avoue être de ceux-là, — ce siècle magique exerce un autre genre d'attrait : c'est, dans l'histoire de notre société, une heure délicieuse et qui ne sonnera pas deux fois; c'est le point culminant de notre langue et de notre race, le moment où la France a été le plus française. Enfin, pour le grand

nombre, le XVIIIe siècle a le mérite suprême d'avoir préparé celui-ci. Nous sommes sortis de ses entrailles : il nous a conçus dans l'ivresse et enfantés dans la souffrance. Mauvais ou bons, nous sommes ce qu'il nous a faits. Mais le XVIIIe siècle anglais, où chercher son unité, sa signification, son attrait? Où trouver le fait saillant qui caractérise le siècle?

Les victoires de Marlborough? Mais leurs conséquences ont été, en partie, annulées par la bataille de Denain. La fondation de l'empire des Indes? C'est un pur accident, l'œuvre personnelle de deux hommes de génie, Clive et Warren Hastings. L'extension des colonies américaines? Mais, presque aussitôt après, ces colonies se disloquent; la plus belle partie en est irrévocablement perdue pour la métropole. La découverte de l'Australie? Mais qui donc, en 1788, prévoit l'immense portée de cette découverte? Cherchons maintenant à l'intérieur du royaume. Certes, le réveil religieux, provoqué par les Wesleys et par Whitefield, est un fait social considérable dont je ne veux pas amoindrir la portée; il rouvre des sources d'émotion intime, taries ou bouchées pendant soixante-dix ans, pour ces classes de petite bourgeoisie qui sont les réservoirs de la force nationale. Mais enfin le *revival* de 1750 n'est pas un progrès suivant le cœur de M. Lecky : c'est un rajeunissement de la vieille foi, un pas en arrière, un retour au passé. Sera-ce la littérature ou l'art qui donnera au XVIIIe siècle anglais son originalité? L'art, avec Hogarth, suit, d'un crayon lourd et sans grâce, les contours de la réalité, et reproduit avec une cruelle exactitude les scènes les plus vulgaires de la vie. Ou bien, avec Reynolds, il compose, suivant de mystérieuses recettes, et enferme dans de petites fioles étiquetées le teint de toutes les jolies femmes de l'Angleterre : de ces fioles sortiront ces chairs roses et nacrées que vous admirez encore et qui mirent tant de guinées sonnantes dans la poche du peintre. Si l'art veut s'élever plus haut avec Barry, on lui tourne le dos et il meurt de faim. La littérature? Elle est toute d'emprunts et de reflets. Un comédien, Garrick, ose ressusciter Shakspeare, mais avec quelles précautions et sous quels déguisemens! Pendant vingt-cinq ans, Johnson, un vieux pédant à moitié fou, est le dictateur des lettres anglaises. Pour trouver un accent original, il faut aller chercher dans leur boutique De Foë et Richardson, en qui s'annonce le génie de l'observation morale, ou surprendre derrière sa charrue Burns, le paysan du comté d'Ayr, qui compose des chansons sublimes, rythmées par le pas de ses bœufs. Le reste vaut à peine l'honneur d'être nommé.

Demanderons-nous à l'Angleterre du XVIIIe siècle cette élégance de mœurs, cette fleur de civilisation mondaine qui s'épanouit dans nos salons français du même temps? Nous ne trouverions rien de

semblable. Portez les yeux en haut, regardez les princes, qui sont les *leaders* naturels de la société anglaise. Il y en a eu de plus infâmes, il n'y en a pas eu de plus vulgaires ni de plus bas que les deux premiers rois hanovriens. Le premier déteste ses sujets et n'entend pas un mot d'anglais; le second le baragouine à grand'peine ; tous deux sont des étrangers dans leur propre royaume. « George Ier, nous dit Macaulay, n'aimait que deux choses : le punch et les grosses femmes. » Son fils, un petit rougeaud aux sourcils blancs, exhale une odeur de corps de garde encore plus prononcée que son beau-frère, Frédéric-Guillaume de Prusse. On le surnomme le capitaine George : le « caporal George » eût suffi. Sa femme, Caroline d'Anspach, mêle ses jurons aux siens... Autour d'eux, comme dans les vieilles cours allemandes, l'extrême étiquette alterne avec l'extrême grossièreté. Une des filles d'honneur voyant approcher le roi, qui, en amour, ne connaît que l'éloquence des mains, et ne se trouvant pas en humeur ou en condition de céder, croise les bras sur sa poitrine et crie : « A bas les pattes! » Une autre, impatientée de voir qu'il fait sonner des guinées dans sa main en la regardant, prend les pièces d'or, les lui jette au nez. Une troisième retire la chaise du roi au moment où il va s'asseoir : voilà sa majesté par terre, et toutes de rire! Ces filles sont courtisées à peu près comme celles qui versent à boire aux Lascars et aux Maltais dans les cabarets de Wapping; elles reçoivent et rendent le feu de cent regards impurs, qui disent tous clairement la même pensée. Dans leurs rangs, les scandales sont fréquens. Une d'elles étant devenue enceinte, trois hommes, dont deux princes du sang, se disputent la paternité de l'enfant. En regard des maîtresses de Louis XV, placez celles des deux premiers George. La d'Aiguillon a du cœur, la Pompadour a de l'esprit. Quelle qualité découvrir chez la Schulembourg, bombardée duchesse de Kendal, et chez la Kilmansegg, fagotée en comtesse Darlington, deux vieilles créatures rapaces et dégoûtantes, qui s'enrichissent de la ruine publique, au moment du krach de 1720? Et quelle piteuse figure fait, à la cour de George II, cette pauvre lady Suffolk, maîtresse du mari et souffre-douleurs de la femme! Lorsqu'à la fin, fourbue, malade, infirme, lasse de sa double servitude, de sa double ignominie, elle demande en pleurant son congé, la reine la retient impitoyablement à la chaîne. Il faut que le roi s'écrie : « Ne me débarrassera-t-on pas à la fin de cette vieille sourde? »

Aucune croyance religieuse, aucun sentiment de famille. George Ier est, pendant trente-six ans, le geôlier de sa femme, Sophie-Dorothée. Il hait mortellement son fils, qui le rendra au sien. Caroline souhaite malheur à son premier-né, Frédéric, prince de Galles : « Est-ce que la mort ne nous délivrera pas de cette canaille? »

Cette même Caroline a un chapelain, qui, le matin, marmotte une prière, dans l'antichambre, devant la statue de Vénus : la reine, à qui on passe la chemise dans le cabinet de toilette voisin, est censée écouter à travers la porte entre-bâillée, et les femmes de chambre répondent *amen*. Lorsqu'elle va mourir, Walpole insiste auprès du roi pour qu'elle reçoive les sacremens : « Faites-en la farce, dit-il avec bonhomie;.. l'archevêque lui jouera cela très bien. Ce sera très court, et ne fera à la reine ni bien ni mal, mais cela fera plaisir à ces braves gens qui nous regarderaient comme des athées si nous ne faisions pas semblant d'être aussi bêtes qu'eux ! » Thackeray demande qu'on lui montre, dans cette cour, un seul honnête homme, une seule honnête femme. Il se répond à lui-même que cet honnête homme et cette honnête femme sont introuvables. Et voici, sur ce vilain monde, son verdict final : « Ni dignité, ni savoir, ni moralité, ni esprit. »

Les hommes d'état se présentent, en pleine ivresse, à la table du conseil ou aux délibérations du parlement. Il faut humecter longtemps, avec des compresses d'eau froide, les tempes du chef de l'opposition, qui doit prononcer un grand discours et qui ne peut se tenir sur ses jambes. Le chef du cabinet dit à son collègue, assis à côté de lui sur le banc des ministres : « Où diable s'est fourré le *speaker ?* Je ne puis pas le voir. » Et le collègue, qui est dans le même état, répond : « Moi, j'en vois deux ! » Interrogez les souvenirs de Gibbon : il vous dira qu'on boit jour et nuit à l'université d'Oxford. Les professeurs s'enivrent avec leurs élèves, les seigneurs avec leurs fermiers, les médecins avec leurs malades, les pasteurs avec leurs ouailles, les pères avec leurs filles : à minuit, toute l'Angleterre roule sous la table. Dirai-je les jeux des mohocks, ces jeunes gens de grande famille qui arrêtaient les femmes le soir dans les lieux déserts, les dépouillaient, les suspendaient par les pieds, ou les enfermaient dans des tonneaux pour les faire rouler sur des pentes rapides ? Raconterai-je les cérémonies impies et obscènes de cette confrérie que préside Francis Dashwood, un moment chancelier de l'échiquier sous George III, et où lord Sandwich, plusieurs fois chef de l'amirauté, administre la communion à un chien suivant tous les rites de l'église anglicane ? Les femmes trichent au jeu, s'entassent au « combat de coqs » avec la populace de Londres. Beaucoup descendent si bas dans la débauche que l'œil attristé du moraliste ne peut plus les suivre : il faudrait un pornographe de profession pour décrire les amours d'une lady Vane, d'une lady Macclesfield, d'une duchesse de Kingston.

Vers la fin du siècle, sous un roi honnête homme, la décence et la politesse font des progrès, mais on s'aperçoit toujours que, selon le mot de Chesterfield, les grâces ne sont pas natives de la Grande-

Bretagne. Est-ce vraiment de la conversation, ces propos qui s'échangent à la table de Reynolds, ou à Bath, dans le *Pump-room?* Comparés à « la Paroisse, » au salon du Deffand, ou même à la chambrette de Mlle de Lespinasse, où il s'est dit tant de jolies choses, que sont les bureaux d'esprit où nous conduit miss Burney, sinon des potinières de province? Et quand je cherche l'équivalent de ces soupers inimitables où l'éloquence et l'esprit coulaient à torrens, et dont le souvenir échauffait jusqu'au froid Talleyrand, je découvre dans une salle de la « Tête du Turc, » au milieu d'un nuage de tabac, une douzaine d'hommes, la pipe aux dents, entourés de pots de bière vides. C'est l'élite intellectuelle du pays. Je referme bien vite la porte, et je m'éloigne, renonçant à trouver parmi ces gens-là cette science de vivre, cet art de causer, ce génie de la sociabilité, qui rendaient si séduisante notre vieille France, à la veille du jour où elle disparut.

III.

Ainsi revient forcément la question : où est l'intérêt, où est la grandeur du XVIIIe siècle anglais? Il est temps de répondre avec M. Lecky. Le XVIIIe siècle anglais est intéressant, et il est grand, parce qu'il a *fait* l'Angleterre aristocratique et libre, qui s'est si magnifiquement épanouie pendant la première moitié du XIXe, comme le XVIIIe siècle français a fait la France démocratique et égalitaire où nous vivons. Seulement la France est reconnaissante et l'Angleterre est oublieuse. La France continue et souvent exagère l'œuvre de Rousseau et des encyclopédistes; l'Angleterre marche depuis trente ans au rebours de la pensée de Burke et des deux Pitt. Elle fait plus : elle ignore tout ce qu'elle doit au XVIIIe siècle pour dater ses libertés et ses gloires de la révolution de 1688. M. Lecky a détruit la légende de 1688, rendu à cet événement tant célébré ses proportions vraies. Beaucoup de gens regretteront une erreur à laquelle ils s'étaient habitués depuis l'enfance. En France surtout, nous aimons les dates décisives, les périodes nettes, bien coupées. Cela flatte notre goût pour la symétrie, cela est d'une belle ordonnance, cela est commode pour apprendre l'histoire aux enfans : car les révolutions qui durent un jour se gravent mieux dans la mémoire que celles qui durent un siècle. Et pourtant cet acte d'intelligence et de courage sera le mérite durable du beau livre de M. Lecky.

Cette révolution n'est donc pas née d'une explosion du sentiment populaire contre les théories du droit divin, comme on nous l'enseignait jadis, d'après Macaulay, et comme aimait à le professer chez nous l'école doctrinaire, charmée d'établir un parallèle

flatteur entre 1830 et 1688. Non, 1688 a été fait en haine de la religion romaine et de l'influence française. Double haine qui se ramène à une seule : car la grande, l'unique objection des Anglais au catholicisme, — on ne saurait trop le répéter et le maintenir contre toutes leurs affirmations, — c'est que cette religion a pour chef un prêtre italien, et qu'elle a, au XVIIe siècle, pour principal champion le roi de France. Jacques ou Guillaume, au fond, qu'importe ! On ne renverse pas le premier parce que c'est un incapable et un fou, on ne choisit pas le second parce qu'il est le souverain le plus intelligent et le plus éclairé de son époque : on remplace un prince catholique par un prince protestant, un pensionnaire de Louis XIV par un ennemi de la France. Rien ne ressemble moins à l'enthousiasme que les marchandages qui précèdent l'avènement du prince d'Orange, et que Burnet, tout gascon qu'il est, se voit obligé de nous raconter. Accepté avec répugnance, il est servi avec une mauvaise volonté évidente. Comme le prince Albert, Guillaume reste jusqu'à la fin un intrus, et ces temps-là étant plus rudes que les nôtres, on le lui fait durement sentir. Ses ennemis siègent dans son conseil, ses défenseurs, rares et clairsemés, ont, comme le pauvre De Foë, pour récompense le pilori. De là l'amère tristesse du couple royal, mise en lumière par la publication récente des lettres de la reine Marie, tristesse qui est compliquée en elle par d'horribles scrupules religieux, par les remords cuisans et mérités d'une fille qui a détrôné son père.

Il n'y a, comme le remarque très bien M. Lecky, que deux politiques extérieures pour l'Angleterre : ou bien une paix qui développe le travail et la richesse, ou bien une guerre qui assure, en cas de succès, des avantages maritimes et coloniaux. Guillaume n'apportait à ses nouveaux sujets ni cette paix ni cette guerre. Engagée dans une grande lutte continentale, l'Angleterre vit son commerce tomber à rien, ses impôts monter, en vingt ans, de 2 millions de livres à 6; sa dette publique passer de 1,600,000 liv. à 52 millions. Elle n'avait fait que changer de sujétion ; au lieu de servir l'ambition française, elle servait les intérêts hollandais (1), et voilà les premiers fruits de cette glorieuse révolution !

Elle avait été faite contre les vœux des cinq sixièmes de la nation; mais combien ne devint-elle pas plus impopulaire, lorsqu'on vit se développer ses coûteux résultats? On l'étaya avec trois mensonges, que l'on choisit énormes et stupides, l'expérience ayant démontré aux hommes d'état que ce sont ceux-là qui servent le mieux en politique. Aux gens d'église et aux dévots, on répétait que le préten-

(1) On ruina l'industrie des toiles en Irlande au profit des Hollandais. Voir Molyneux et Swift.

dant, étant catholique, persécuterait les protestans. Jacques III avait répondu : « La fidélité que je garde à mon Dieu peut faire voir quelle fidélité je garderais à mon peuple, si j'avais juré de respecter ses lois et ses croyances. Ce que les Anglais me demandent, je le demande aux Anglais : la tolérance. » Mais le gouvernement avait grand soin que ce noble langage ne parvînt pas à son adresse. Aux gens de commerce et de finance, on assurait que, si le chevalier de Saint-George montait sur le trône, la banque d'Angleterre serait désavouée, que la dette publique, démesurément grossie sous Guillaume et sous Anne, ne serait pas reconnue. Avec le peuple, on employait d'autres moyens. On lui contait que le prétendant était un enfant supposé. C'était, disait-on, le fils d'un meunier, et le confesseur de la reine, Petre, l'avait lui-même introduit dans le lit de son auguste pénitente au moyen d'une bassinoire. Aussi, dans les caricatures du temps, l'enfant est-il représenté tenant à la main, en guise de hochet, un petit moulin à vent qui rappelle l'origine paternelle. J'ai vu le moulin et la bassinoire, j'ai tenu dans mes mains une de ces grossières gravures, sur les marges de laquelle les doigts des portefaix et des laquais de l'an 1700 avaient imprimé leur trace.

Hé bien! malgré toutes ces fables, en 1710, reine, clergé, *gentry*, peuple, toute la nation, excepté quelques nobles et la classe commerçante, était favorable au retour des Stuarts. Sans les divisions d'Oxford et de Bolingbroke, sans la mort subite d'Anne, enfin si Queensbury, — un de ces médiocres auxquels le caprice du hasard donne parfois un rôle décisif dans les grandes crises politiques, — n'avait paru inopinément dans la salle du conseil, traînant derrière lui ses deux compères, l'ordre de succession était changé, et la fameuse révolution, annulée par une autre, tombait au rang des simples accidens historiques.

La haute valeur personnelle de Guillaume III est peut-être ce qui a égaré l'histoire sur l'événement dont il a été le héros. D'ordinaire on juge l'homme d'après l'œuvre; cette fois, on a jugé l'œuvre d'après l'homme, et ainsi on ne s'est trompé qu'à demi, car Guillaume était, en effet, capable de concevoir le vaste système politique que l'on rattache à la révolution de 1688. Mais il était le seul, ou à peu près, dans son royaume, qui en fût capable. Il y avait alors des whigs, qui tenaient pour l'omnipotence parlementaire contre la prérogative royale, des tories qui combattaient pour l'aristocratie foncière et l'église établie : il n'y avait, en Angleterre, qu'un seul libéral, et ce libéral était le roi. Il voulait organiser la liberté, proclamer la tolérance, non-seulement pour les dissidens, qui l'avaient porté au trône, mais pour les catholiques, qui l'avaient combattu ; on ne l'écouta point, on ne le comprit pas.

Quelque chose de ces utopies constitutionnelles passa dans les déductions majestueuses de Locke, dans le plaidoyer passionné de Burnet, dans les rêveries, parfois sublimes, de Daniel De Foë, et de tous ces élémens on a fabriqué la légende de 1688. Et le bill des droits? Et le *Toleration Act?* Et l'*Act of Settlement?* Qu'en faites-vous? me demandera-t-on. Ce qu'en firent les contemporains : de vieux papiers, une lettre morte. Le peu qu'en laissa subsister le parlement tory de 1710, le parlement whig de 1714 acheva de le détruire. Des lois plus sévères que jamais frappèrent les catholiques, et quant aux ministres dissidens, après un demi-siècle de paix religieuse, ils suppliaient en vain Walpole d'adoucir pour eux les rigueurs du *Test*. « Le temps n'est pas venu, répondait Walpole de sa voix la plus caressante. Les ministres insistaient : « Mais ce temps, quand viendra-t-il? — Vous tenez à le savoir?.. Hé bien!.. jamais!.. » Pour retrouver la tolérance comprise et pratiquée comme l'avait rêvée Guillaume, savez-vous jusqu'où il faut aller? M. Lecky vous répond : jusqu'à lord John Russell et jusqu'à la génération de 1832.

Peut-être y a-t-il plus de différence, au point de vue de l'autorité personnelle, entre Guillaume III et la reine Victoria qu'entre Louis XIV et M. Carnot. La reine Victoria a un conseil des ministres qui délibère hors de sa présence. Le chef de ce conseil, en qui s'incarne la politique ministérielle, maintient dans le cabinet l'unité de vues, en chassant successivement les collègues qui ont cessé de penser comme lui. En fait, sinon en droit, il peut dissoudre le parlement, et le parlement, à son tour, peut le renverser. La reine est censée désigner son successeur ; mais ce choix est une formalité dérisoire, puisqu'il ne peut se porter que sur une seule personne, et qu'il est guidé, — c'est l'usage nouveau qui s'est introduit depuis quarante ou cinquante ans, — par le ministre qui sort du pouvoir. La reine a un conseil privé, qui ne se réunit jamais. Le titre de *Privy Councillor* est une dignité toute platonique ; elle confère à celui qui en est revêtu le titre de « Très Honorable, » qui flatte l'oreille dans les débats parlementaires. La reine jouit d'une immense influence, mais cette influence est toute morale, sentimentale, mondaine, officieuse : c'est l'influence que doit posséder la plus grande dame du pays auprès d'un gouvernement qui, jusqu'ici et malgré tout, est encore aristocratique.

Guillaume III choisissait ses ministres indistinctement dans les différens partis, en tenant compte, néanmoins, de certaines personnalités qui s'imposaient. Les départemens ministériels étaient isolés les uns des autres, chaque ministre étant responsable de ses actes et devant le parlement et devant le roi. Le ministère n'était point une entité politique, un corps organisé et vivant, ayant une

âme, mû par une volonté, obéissant à des principes, exécutant un programme. Seule, la pensée royale lui donnait l'unité, lui imprimait le mouvement. Le conseil des ministres n'existait pas par lui-même; il s'absorbait, se noyait, pour ainsi dire, dans le conseil privé, expression permanente du gouvernement aristocratique, institution mal définie, mais tellement vivace qu'elle avait fait sentir son autorité même sous Henry VIII et sous Élisabeth. Nous voilà bien loin du jeu de bascule parlementaire, de la rotation régulière des partis, que nous associons depuis cent ans, avec raison, à la notion du gouvernement anglais, et, sans raison, au souvenir de la révolution de 1688.

Les lecteurs les moins instruits, ceux qui n'ont étudié l'histoire de la reine Anne que dans *le Verre d'eau* d'Eugène Scribe, savent à merveille que, sous ce règne, les changemens de cabinet eurent pour cause des lubies féminines, des influences de favorites. A l'avènement des Brunswick, le ministère devient franchement whig. C'est qu'alors whig signifie Hanovrien, ami du roi; tory veut dire rebelle, antidynastique. Les whigs entendaient bien rester toujours au pouvoir. En effet, ils y restèrent quarante-six ans; en politique, c'est un peu plus que l'éternité.

On suit difficilement l'histoire des partis sous le long ministère de Walpole. Ce ministre réconcilie avec la dynastie hanovrienne la *gentry* provinciale, parce que, étant sorti d'elle, il connaît ses sentimens, pratique ses mœurs et lui parle son langage. Il ramène l'église au gouvernement, parce que, en vingt ans, il la remplit d'évêques rationalistes, ou, pour parler la langue du temps, latitudinariens. Pendant ce temps, Wyndham, le porte-parole des tories, demande des parlemens triennaux, réclame contre l'intolérance, contre la vénalité des grades, adopte l'une après l'autre toutes les thèses libérales. Les deux partis ont changé de politique, comme les deux ours changent de tête dans un vaudeville célèbre. La tête! Ce n'est plus la tête qui dirige. « Les partis, nous dit Pulteney (1), sont comme les serpens : c'est leur queue qui les met en mouvement. » Impossible d'analyser tout ce qui s'agite de sots préjugés et de passions sordides dans ces bas-fonds d'où part l'impulsion. La corruption est à son comble. Un siège au parlement vaut 1,000 guinées. Sur 550 membres que contient la chambre, i'en trouve 271 sous George Ier, 257 sous George II qui touchent des pensions ou détiennent des sinécures. Lorsqu'un scandale éclate, lorsque le parlement se prépare à juger un cas de corruption, soyez sûr que la majorité va frapper un innocent, et faire, au nom des principes, un nouvel abus de la force. La farce juri-

(1) Pulteney, plus tard lord Bath, était un des chefs du parti whig indépendant.

dique se joue devant les banquettes, et les membres n'affluent qu'à l'heure de rendre le verdict. « Une fois, dit lord Hervey, on vota que quarante était plus que quatre-vingt-dix. » Il est interdit de rendre compte des débats du parlement; les imprimeurs qui osent le faire sont sévèrement punis. « Si nous ne mettons un terme à un tel abus, s'écrie à ce sujet un des membres, tous nos discours seront imprimés, et nous serons l'assemblée la plus méprisable qui existe à la surface de la terre! » Couper le bois, voler le charbon, tuer les lapins d'un membre du parlement, autant de petits délits qui deviennent des crimes, sous le nom de « violations de privilège. » Les membres invoquent le privilège contre un bottier insolent qui réclame sa facture, et leurs valets en font autant. Comme leur signature sur une lettre donne la franchise postale, ils se font un revenu de ce monopole exorbitant, et volent le trésor de leur mieux. Vraiment, s'il est une chose dont on doive s'étonner, c'est que ce parlement n'ait pas été plus infâme, et qu'il ait eu, par instans, quelque vague notion de la grandeur et des intérêts du pays!

Walpole tombe, une génération de médiocrités immorales et malfaisantes lui succède. On ne distingue plus dans la chambre des communes que des groupes suivant la bannière d'une grande famille : au lieu des whigs et des tories, il n'y a plus que « l'intérêt » de Newcastle, « l'intérêt » des Grenville, celui du duc de Bedford. Malheur à l'homme de talent qui prétend, comme le premier Pitt, voter et parler suivant sa conscience : on le tient à l'écart, ou bien on le confine dans les bas emplois! Le public cesse de s'intéresser à la politique. Les électeurs ne savent plus pour qui voter, et attendent, au coin du feu, le courtier qui vient acheter leurs suffrages. C'est vers ce temps que lord Bath, dans une brochure restée célèbre (1), déclare que les partis ont cessé d'exister. Près de soixante-dix-ans se sont écoulés depuis la révolution de 1688, et cette révolution, — dans le sens où l'entendent les doctrinaires, — n'est pas encore commencée!

IV.

Walpole avait été l'homme de confiance de la royauté, le favori tout-puissant, en un mot le ministre d'ancien régime : Chatham (2) fut le ministre moderne, celui qui règne par la parole et s'appuie sur l'opinion. Newcastle hésitait à faire la guerre pour ne pas se

(1) *Hints from an honest man.*

(2) Il n'est devenu lord Chatham que de longues années après. Je le désigne ainsi pour éviter toute confusion avec son fils, William Pitt, qui porte le même nom et le même prénom que lui.

séparer de son cuisinier français! Une éruption de colère populaire l'oblige à capituler et impose Chatham au choix du roi. Rien de salutaire pour un grand pays comme une grande guerre; elle fait battre plus vite le pouls de la nation, fouette le sang qui stagnait dans les veines du corps politique, réveille l'idée d'honneur, met en fuite les lâches et les incapables. C'est dans un moment semblable que Chatham devient l'âme, le dictateur de l'Angleterre : nous le savons, il n'a que trop bien usé de cette dictature. Collègues, adversaires, la haine de celui-ci, la paresse de celui-là, tout cède, tout plie, tout marche, tout obéit. A propos de l'intimidation qu'exerce Chatham, on cite des traits qui sont presque risibles ; nous croyons voir un maître d'école terrorisant une bande enfantine. Mais les contemporains ne riaient pas; ils ne songèrent à rire que longtemps après.

Pourtant Chatham ne garda pas le pouvoir jusqu'à la fin de cette guerre glorieuse : un nouveau règne amena les tories au pouvoir. George III prétendait être lui-même le chef de ce parti, et, à sa tête, restaurer la prérogative royale, sinon comme sous les Stuarts, du moins comme sous Guillaume III, qui prenait ses ministres où bon lui semblait. Le plus pressé était de briser la féodalité parlementaire, qui s'était constituée sous Walpole, et qui mettait tout le pays légal entre les mains de trois ou quatre grands chefs whigs. C'est à quoi le roi travailla vingt ans, usant de la corruption, prodiguant les pairies, combattant une chose détestable par les pires moyens. Et, quand il eut réussi, vint un jeune ministre de vingt-trois ans, qui, par sa valeur personnelle, son ambition insatiable, son immense orgueil, rejeta le roi dans l'ombre, fonda pour jamais l'indépendance ministérielle. A quel moment? Il est facile de préciser cette heure brillante et décisive dans la vie du second Pitt comme dans l'histoire parlementaire des Anglais. Ce fut en 1788, lorsque la folie du roi rendit nécessaire la discussion d'un *bill* de régence. Pour la cour, pour le parlement, pour le public tout entier, la question politique se transformait, comme il arrive souvent, en une question de sentiment. D'un côté, un roi vertueux, populaire, déjà vieillissant, frappé d'un mal qui paraissait incurable; de l'autre, un jeune débauché sans âme, qui s'était fait des amis de tous les ennemis de son père. La prise de possession de la régence par le prince de Galles, qui, en d'autres circonstances, eût semblé l'acte le plus simple et le plus correct du monde, faisait horreur comme une spoliation : on eût dit que le fils voulait arracher la couronne de la tête de son père, encore vivant. Pitt, tout en profitant de l'émotion créée par cette étrange manière de voir, éleva le débat bien au-dessus des questions de personnes, et l'éleva si haut dans la région des principes que, de ces nuits mémorables,

data un nouveau droit constitutionnel. « La régence, demanda Pitt au parlement, est-elle un droit absolu ? N'est-elle qu'un dépôt, un fidéicommis ? » A quoi Fox, l'apôtre de la souveraineté populaire, converti pour un jour à l'idée dominante du torysme, s'empressa de répondre : « La régence est un droit, comme la royauté elle-même, dont elle est l'émanation. » A son tour, Pitt répliquait, lui, l'avocat de la prérogative, que la royauté n'est qu'un dépôt, que la souveraineté, imprescriptible et inaliénable, réside dans la nation, représentée par le parlement. Cette thèse eut gain de cause, et la régence fut enfermée dans des limites tellement étroites qu'elle devenait presque dérisoire. D'ailleurs, elle n'entra même pas en exercice : le roi guérit et reprit en main le pouvoir. Comprit-il que ce pouvoir était moralement amoindri? Et que pensa-t-il de la singulière façon dont son jeune ministre avait défendu les droits souverains? Nul ne sut ou ne voulut le dire à la postérité, qui doit s'en tenir à des conjectures. Les esprits étaient disposés de telle sorte que George III dut féliciter Pitt de l'énergie qu'il avait déployée, et, dès lors, rien ne fit plus obstacle aux volontés du ministre.

Pendant que les tories, par nécessité politique, inclinent leur principe devant celui des whigs, les whigs, de leur côté, rattachent plus énergiquement que jamais le principe aristocratique à la monarchie héréditaire, pour laquelle ils avaient paru se refroidir. Il en résulte un rapprochement et comme une fusion des deux partis. Qui opère ce miracle? La révolution française. Par son contrecoup, par l'horreur qu'elle inspire, par la vive lumière qu'elle projette, aux yeux de l'Europe, sur les périls de la démocratie, elle achève la fixation de cette constitution anglaise, qui est dans les idées et dans les mœurs bien plus que dans les lois, sorte de nébuleuse politique dont nous suivons, avec M. Lecky, la condensation graduelle à travers les vicissitudes du XVIIIe siècle. C'est grâce à la plume et à la parole d'Edmund Burke que la cristallisation constitutionnelle atteint enfin son état définitif de netteté brillante et d'indestructible solidité.

Je sais bien que Burke n'était pas le premier Anglais de son temps, qu'il n'était même pas le premier dans son parti. Ses contemporains trouvaient dans ses discours comme dans ses écrits de l'enflure, du mauvais goût ; ils lui reprochaient cette irritabilité maladive qui, par momens, touchait à la folie. Bien inférieur à Fox comme *debater*, il n'avait pas, comme lui, cet esprit pratique, cette rapidité et cette sûreté de décision qui font les grands *leaders*. Mais il a vu clair là où Fox a été aveugle. Il a été, à une heure extraordinaire et solennelle, la conscience et la voix de l'Angleterre : fortune qui n'est jamais échue à son brillant émule.

Ceux qui désirent connaître les jugemens et les prophéties (1), parfois saisissantes, de Burke, sur la révolution française, les trouveront dans ses fameuses *Considérations* sur ce grand sujet, dans son *Appel des anciens aux nouveaux whigs*, dans ses *Pensées sur les affaires de France*, ou *Sur la conduite des alliés*. Ce ne sont point des feuilles volantes que le vent emporte, des pamphlets dévorés d'une génération, inintelligibles à la génération suivante; ces ouvrages vivent, non-seulement par la forme, comme les *Lettres* de Junius, mais par les idées, qui sont le fond même du caractère national. Tout ce qui se passe dans le monde et ne rapporte pas un profit direct à l'Anglais doit le servir indirectement en lui procurant un spectacle et une leçon. Ainsi Burke, tirant, au jour le jour, la moralité de la révolution, apprenait à l'Angleterre à se mieux connaître. Pourquoi l'aristocratie française périt-elle? et pourquoi l'aristocratie anglaise doit-elle vivre? La noblesse française est une caste fermée, la noblesse anglaise une élite sans cesse renouvelée. En France, on vend des brevets de noblesse à quelques traitans enrichis. Est-ce une sélection sérieuse et suffisante? La grande loi de la vie, c'est la circulation, et les corps sociaux y sont soumis comme les organismes individuels. Il ne suffit pas de laisser entrer les élémens reconstituans, il faut faire sortir les élémens épuisés. L'aristocratie française revendique comme sien le plus humble cadet de famille et les enfans de ses arrière-petits-enfans, jusqu'à ce que le dernier descendant de ces races anémiées s'éteigne de misère et d'ennui dans sa gentilhommière. Il n'en va pas de même parmi la noblesse anglaise; on en sort plus facilement encore qu'on n'y pénètre. Si elle reçoit une lente et discrète adjonction de taiens, dans la personne des gens de robe, elle se débarrasse de son trop-plein en laissant retomber dans la roture tout ce qui sort d'elle, hormis l'individu destiné à maintenir le nom et le titre. Même celui-là, le fils aîné du lord, qui sera lord à son tour, est d'abord un *commoner*, et dans cette première existence, qui est un apprentissage social et politique, il apprend à connaître les idées, les sentimens, les intérêts et les mœurs de la classe gouvernée. Ainsi cette aristocratie plonge ses racines au cœur de la nation, s'alimente de la sève populaire. A toutes les époques de l'histoire, on la trouve s'identifiant avec le peuple. La noblesse française se contente de payer de sa personne sur les champs de bataille. La noblesse anglaise paie tous les im-

(1) Burke croyait que la révolution annulerait pour longtemps et peut-être pour toujours la puissance militaire de la France : on sait s'il s'est trompé. Mais il ne se trompait pas lorsqu'il annonçait les excès de la révolution, et qu'un despote en sortirait. Sur ce point, lui seul a vu clair et prédit juste, avec Catherine II qui écrivait : « Quand viendra César?.. Oh! il viendra, gardez-vous d'en douter! »

pôts : l'impôt de l'argent, l'impôt du sang, et surtout l'impôt du temps, le plus onéreux de tous. Elle a su persuader à la nation que gouverner n'est pas un privilège, mais une charge, et que la classe qui en assume, volontairement et gratuitement, le fardeau, mérite non la jalousie, mais la reconnaissance des autres classes.

Telles sont les idées de Burke, légèrement modernisées par M. Lecky ; telles sont aussi les idées que tout *gentleman* anglais a professées jusqu'à la réforme de 1832, pures et sans mélange, et depuis cette réforme jusqu'à l'évolution gladstonienne, additionnées d'une certaine dose de libéralisme continental. La marée montante de la démocratie les a presque submergées. Mais cette marée est aujourd'hui étale ; même certains signes me permettent d'affirmer qu'elle descend.

Il est curieux de comparer, en 1789, les sentimens des trois principaux hommes politiques de l'Angleterre à l'égard de notre révolution : Burke, hostile et sinistre ; Fox, enthousiaste, dithyrambique ; Pitt, froid, dédaigneux, presque indifférent. L'amitié du second fut, en ce qui nous touche, tout aussi impuissante que la haine du premier ; c'est au troisième qu'il était réservé de nous porter les coups les plus furieux, de nous infliger des blessures presque inguérissables. Arrêtons-nous un moment, avec M. Lecky, devant ce grand ennemi de la France. D'abord était-il si grand ? Et comment est-il devenu l'ennemi de la France ?

« Le principal défaut de Pitt, écrit M. Lecky, était l'orgueil. » Il n'y a qu'un mot à changer : c'était sa principale qualité. C'est celle-là, en effet, qui l'a recommandé aux Anglais de son temps, comme à ceux du nôtre. Il faut, comme l'on pense, un immense orgueil pour représenter et conduire quinze millions d'orgueilleux. Mais ne confondez pas un tel sentiment avec la grosse vanité ministérielle qu'on a pu voir en d'autres pays et en d'autres temps. L'orgueil d'un William Pitt est d'autre étoffe. Il ne veut ni honneurs, ni argent, ni femmes : il veut être le maître, et voilà tout. La physiologie de cet homme est mystérieuse ; elle serait curieuse à tenter, mais les documens font défaut. Il y a en lui un for intérieur où l'on ne pénètre pas : entrée interdite à l'histoire ! Sa seule débauche connue consiste à se griser, à portes closes, dans sa petite maison de Wimbledon, avec son compère et ami Dundas. L'ivresse venue, un valet de chambre se glisse dans la salle, ramasse respectueusement les deux ministres et les couche. A demain les affaires d'état. Il ignorait l'amour dans tous les sens du mot ; il songea à épouser Mlle Necker : c'est, je crois, tout dire d'un mot. Singulier phénomène que ce ministre vierge, qui, par certaines susceptibilités d'épiderme, certaines pudeurs baroques, sent la vieille fille plus que le vieux garçon ! Plus d'un trait de virilité manqua dans cette nature, d'ailleurs si forte, si audacieuse, si résolue !

Comment faire comprendre le mélange de cette juvénilité excessive, qui va jusqu'à la gaminerie, avec cette hauteur extraordinaire d'allures qui tient le monde entier à distance? Moins de trois ans avant d'être premier ministre, il se mêle à une troupe d'émeutiers, casse à coups de pierre les carreaux de lord North. Chateaubriand trace de lui (vers 1795) un joli portrait. On le voit descendre à la porte du palais, d'un carrosse très simple. Il est vêtu de noir, comme un procureur. Pâle, le nez au vent, son chapeau sous le bras, il grimpe, quatre à quatre, les marches de l'escalier qui conduit chez le roi. Charles Napier, dans ses *Souvenirs,* nous fait entrer plus avant dans son intimité. Là, il joue avec les petits Stanhope, ses neveux; une des petites filles, soit dit en passant, sera cette Esther, plus qu'à demi folle, qui mourra sur un rocher du Liban, déguisée en reine de Palmyre. Les enfans poursuivent Pitt avec un bouchon brûlé pour lui noircir la figure: il se défend avec des coussins. Soudain, on annonce deux membres du cabinet. Pitt n'a qu'à passer une éponge mouillée sur sa figure pour reprendre, avec son teint naturel, l'expression souveraine qui lui appartient ; les enfans eux-mêmes sont stupéfaits de voir leur camarade changé en premier ministre.

Deux fois en sa vie parlementaire, nous le voyons s'émouvoir, donner des signes d'impatience, de chagrin. C'est d'abord au milieu des orageux débuts de son ministère. Harcelé par une opposition puissante, il s'emporte, le sang monte à ses joues blêmes, une lueur de rage passe dans ses yeux. Et Sheridan, du ton d'une bonne qui gronde un enfant: « Fi ! — s'écrie-t-il, — fi, le vilain petit garçon qui se fâche ! » Puis, vingt ans après, comme on accuse de concussion son vieil ami Dundas (devenu lord Melville), il se détourne pour cacher une larme. Larme unique, qui n'a point de pendant, dans cette vie desséchée par la politique! Encore, à ce moment, est-il déjà sous la main de la mort: c'est la faiblesse nerveuse du déclin qui se trahit par un premier symptôme. A part ces deux défaillances, il a été impassible. On peut lui reprocher, dit M. Lecky, « un certain manque de cœur. » Mais l'historien ajoute aussitôt avec indulgence : « peut-être le cœur, s'il en avait eu, aurait-il gêné le fonctionnement des autres facultés. »

Il suit de là que son éloquence n'a point de vie, qu'elle n'entre pas en communication avec l'âme des foules. « Jamais une image, jamais une pensée originale. » Dès l'université, William Pitt collectionne des phrases. Pour lui, le plus grand orateur est celui qui possède le plus de mots. Peut-être avait-il raison ; peut-être cette misérable recette valait-elle toute la rhétorique des anciens et des modernes. Il continue son éducation dans la galerie du parlement. Il écoute chaque orateur et se dit: « Comment ferais-je pour mieux

disposer ou exprimer ses argumens ? Comment m'y prendrais-je pour les réfuter ? » Lorsqu'il descend à son tour dans l'arène, il est rompu à ce jeu qui consiste à démolir un adversaire rien qu'en dérangeant l'ordre dans lequel il a placé ses idées. Sa verbosité l'aide et lui nuit tour à tour : elle lui permet d'éviter une précision compromettante, elle lui prête ces formules ambiguës qui servent de refuges aux ministres dans les carrefours de la politique ; mais elle fatigue souvent l'auditoire. Son débit monotone gâte l'effet de sa voix musicale ; mais son grand talent, — talent inappréciable chez un parlementaire, — c'est de connaître à merveille le tempérament de la chambre. Combien d'orateurs, mieux doués que lui, sont restés sans influence, faute de cette science ou de cet instinct !

Burke l'avait baptisé une médiocrité sublime, et si l'adjectif est trop flatteur, le substantif n'est pas trop cruel. Oui, il était médiocre, et, comme les médiocres, aimait à s'entourer de nullités. Il n'a pas suscité un seul homme, il n'a pas servi une seule grande idée. Un moment, Wilberforce crut pouvoir compter sur lui dans sa noble campagne contre l'esclavage. Pitt se déroba et laissa son ami sur la brèche. Bientôt Wilberforce, mis en quarantaine comme un radoteur et un « gêneur » parlementaire, se heurta à une sourde hostilité qui ajourna pour longtemps l'accomplissement de son rêve humanitaire. En matière de réforme électorale, Pitt nourrit un moment l'idée absurde de créer un fonds spécial pour racheter aux bourgs-pourris le droit de suffrage : comme si un monopole politique était assimilable à une propriété ! En matière de tolérance, il promit aux catholiques irlandais la plénitude des droits civiques, et, lorsque le jour vint d'exécuter sa promesse, il s'abrita derrière l'obstination royale et laissa protester sa signature. Il a été l'entremetteur de ce mariage mal assorti qui s'appelle l'union de l'Angleterre et de l'Irlande, et qui va aboutir, de nos jours, à une séparation de corps, sinon à une séparation de biens. Sa politique financière ? Elle a été très vantée ; mais Hamilton, en Angleterre, et, chez nous, J.-B. Say, en ont fait justice ; il n'y a plus à y revenir. Elle peut se résumer ainsi : pendant dix ans, vaine et fausse économie d'après un plan (1) chimérique et enfantin ; pendant dix autres années, gaspillage à outrance. Pitt, nous dit-on, avait cette mémoire particulière qu'on pourrait appeler la mémoire des affaires ;

(1) Ce plan, dû au docteur Price, consistait à former et à grossir, d'année en année, une caisse d'amortissement, dont les intérêts se composaient avec le capital, et devaient produire à la longue une somme suffisante pour le rachat total des rentes. On ne voyait pas que tout cet argent sortait de la poche des contribuables, puisque c'était avec le produit des impôts que l'état se payait à lui-même l'intérêt du *Sinking Fund*.

il maniait les chiffres avec une merveilleuse prestesse. C'est là un joli talent parlementaire ; mais est-on un véritable financier parce qu'on le possède, ou pour avoir jeté dans le gouffre du déficit le maigre produit de deux ou trois impôts ridicules, tels que la taxe sur les chiens ou la taxe sur la poudre, qui n'eut d'autre résultat que de rendre aux cheveux des Anglais leur couleur naturelle et à la farine son usage logique? Fut-ce dans les soirées bachiques de Wimbledon ou en jouant avec les petites Stanhope que Pitt inventa de tels expédiens? Un jour viendra où Sheridan lui criera en plein parlement : « Aucun ministre n'a fait autant que vous pour augmenter les charges du pays ni pour diminuer ses libertés ! » La seconde partie de cette antithèse oratoire n'est que l'accusation banale que toutes les oppositions jettent à la face de tous les gouvernemens. La première est irréfutable.

M. Lecky loue sans réserves la politique extérieure de Pitt, jusqu'au moment où l'Angleterre entre dans la coalition. Ces éloges sont-ils mérités? Pour juger une politique, que faut-il? Mettre en regard le programme et l'exécution, comparer les intentions et les résultats. Donc, que voulut Pitt et que fit-il? Il voulait se placer à la tête d'une ligue de neutres, où la Prusse tiendrait le second rang après l'Angleterre et où la Hollande entrerait comme leur satellite. Cette ligue se donnerait pour mission de maintenir la paix continentale et l'équilibre européen. Elle devait protéger, même malgré elle, la monarchie autrichienne, puissance mal construite et qui se disloquait de toutes parts, conquérante sur le Danube, à peine en état de se défendre en Gallicie et aux Pays-Bas, compromise, d'ailleurs, par les réformes hâtives et maladroites d'un souverain philosophe, — la plus dangereuse espèce de souverain qui se puisse rencontrer! La ligue anglo-prussienne devait, sans se brouiller avec personne, tenir en échec les deux grandes puissances du passé et de l'avenir : la France et la Russie. Pour ruiner l'influence de la première aux Pays-Bas, il fallait provoquer la restauration du prince d'Orange et la défaite des *patriotes,* connus par leurs sympathies françaises ; il fallait surtout empêcher la création d'une Belgique vassale de la France, conception politique qui était déjà sur le tapis quarante-cinq ans avant l'heure où elle se réalisa. Enfin, pour tenir en bride la Russie, on garantirait l'intégrité de l'empire ottoman ; on stimulerait les ambitions de la Suède, qui avait à sa tête un prince hardi et passionné ; on essaierait de fermer les blessures de la Pologne mutilée et de faire vivre, tant bien que mal, ce reste de nation. Politique naïve, pour ne rien dire de pis! Il était malaisé d'imposer le *statu quo* et l'immobilité à cette Europe fiévreuse de 1789, travaillée à la fois par les fermens révolutionnaires et par les appétits monarchiques. Il était plus qu'étrange de

choisir pour l'agent de cette politique pacifique la plus effrontément vorace de toutes les puissances. Pitt avait méconnu son temps et son allié. Bientôt le loup, déguisé en chien de garde, allait montrer ses crocs, dévorer les brebis et menacer le berger. Du temps de M. Viennet, on eût fait une fable sur cette histoire.

La première partie du programme s'exécuta avec une précision toute prussienne. Les baïonnettes allemandes rendirent au prince d'Orange sa quasi-royauté, et la France, déjà paralysée par ses embarras intérieurs, n'osa bouger. La campagne des neutres contre l'influence moscovite donna de moins brillans résultats. Gustave III, qu'on avait lancé contre la Russie (1), se lassa vite de servir de jouet aux intrigues anglo-prussiennes, et conclut une paix séparée à Wärela. Je ne trouve pas davantage la main de Pitt dans le traité de Sistova, qui scella la réconciliation de l'Autriche avec la Turquie : ce traité s'explique suffisamment par le changement de souverain en Autriche et par les approches de la révolution française. Le traité d'Iassy, dicté à la Porte par Catherine II, est un échec direct pour la politique anglaise. Alors comme aujourd'hui, la Turquie aimait mieux s'abandonner à la merci de sa puissante ennemie que faire fonds sur une protectrice lointaine et douteuse. Chose plus grave : l'Angleterre était presque brouillée avec son alliée, la Prusse. Cette puissance se distinguait déjà par une gloutonnerie territoriale sans exemple depuis les Romains. Elle avait quelque chose à prendre à tout le monde : Dantzig et Thorn à la Pologne, la haute Silésie et la Gallicie à l'Autriche ; à l'ouest, ses mains crochues s'allongeaient vers Berg et Juliers, et peut-être déjà vers l'Alsace, où les protestans conspiraient contre nous, et que les princes émigrés proposaient au plus offrant d'une façon si folle et si criminelle. Tout cela n'est pas nouveau pour nous, mais tout cela a été contesté, âprement et insolemment, dans le meilleur goût berlinois. S'il y a en Europe quelques bonnes âmes auxquelles le plaidoyer de Sybel ait inspiré des doutes favorables à la Prusse, je les prie de lire, dans le cinquième volume de M. Lecky, les fragments qu'il donne de la correspondance d'Ewart, alors envoyé

(1) On admet généralement, avec M. Geffroy, que Gustave III ne se serait pas jeté dans cette guerre dangereuse, s'il n'y avait été poussé par l'Angleterre et la Prusse, et ce qui confirme cette hypothèse, c'est la promptitude avec laquelle les alliés s'interposèrent, lorsqu'une armée danoise, sortie de la Norvège, envahit la Suède et menaça Gothembourg. M. Lecky pense différemment. Il se réfère à la correspondance de Keene, consul anglais à Stockholm, qui est déposée au Record-office, et aux lettres échangées entre Fraser et Carmarthen (août 1788). Comme il ne cite pas une ligne de ces lettres, le lecteur n'est pas à même de juger entre les deux historiens. Nous demandons, en conséquence, la permission de nous en tenir à l'opinion consacrée. Voir Geffroy, *Gustave III et la Cour de France*, et Sorel, *la Question d'Orient au XVIIIe siècle*.

anglais à Berlin, avec son ministre Grenville et avec le sous-secrétaire d'état Bland Burges. Cette correspondance est instructive, douce à lire pour des Français. L'aigreur des deux alliés, qui s'étonnent réciproquement de ne pas trouver chez les autres les vertus chevaleresques et désintéressées dont ils sont eux-mêmes dépourvus, appartient à ce haut comique des chancelleries qui attend encore son Molière. Dans toute alliance politique comme dans toute amitié privée, il y a un égoïste et une dupe. L'Angleterre, de temps immémorial, s'est adjugé le premier de ces deux rôles; la Prusse ne voulait à aucun prix du second : de là, froideur et mésintelligence. Voilà pourquoi le gouvernement de George III, au printemps de 1792, au moment où se nouait la coalition, demeurait à l'écart, isolé, impuissant, mal vu et malveillant, dans une attitude expectante et boudeuse.

Les ministres de Louis XVI crurent faire merveille en profitant de ces dispositions; ils expédièrent au ministère britannique Talleyrand, escorté de Biron. Triste choix que cet évêque, fraîchechement laïcisé, et ce grand seigneur insolvable, que ses créanciers guettaient au coin de Piccadilly! Au bout de quelques heures, Biron était à la prison pour dettes, et Talleyrand, qui venait proposer une alliance offensive et défensive, n'obtenait même pas une déclaration de neutralité. Ainsi le grand intrigant échoua dans sa première intrigue : disons-le pour la consolation des débutans. Avec une impudence bien supérieure à son talent, il se déclara, dans une lettre au ministre Delessart, enchanté de sa réception. Être toujours satisfait, n'est-ce pas le premier commandement du diplomate, en même temps que l'instinct naturel du fat? Ce fut à la suggestion de Talleyrand qu'on accrédita à Londres Chauvelin, dont les impertinences et les maladresses sont devenues légendaires. Tout en tenant Chauvelin à distance, le ministère anglais maintenait énergiquement cette neutralité qu'il refusait de proclamer tout haut; il y retenait avec lui la Hollande, qui, seule, recevait encore ses inspirations. Vers ce temps, Pitt disait à Burke : « Nous irons comme cela jusqu'au jour du jugement! » Et, dans le parlement, lorsqu'il se promettait une période de paix indéfinie pour l'accomplissement de ses plans financiers, il s'étonnait et s'indignait presque qu'on pût douter. Après le 20 juin, lord Gower, ambassadeur d'Angleterre à Paris, demanda à son gouvernement de l'autoriser à faire une démarche auprès des ministres de Louis XVI pour assurer la sécurité personnelle du roi : cette autorisation lui fut péremptoirement refusée. L'ambassadeur fut rappelé quelques jours après le 10 août, mais sans précipitation et de manière à éviter toute apparence de rupture. Sa mission avait pris fin, devait-il dire, puisque le gouvernement auprès duquel il était

accrédité, avait cessé d'exister. Mais, en se retirant, il devait protester des intentions pacifiques du cabinet de Saint-James. Chauvelin, demeuré à Londres, continuait à être reçu officieusement, bien qu'on lui refusât les honneurs et le traitement d'un ambassadeur.

La France, — s'il est permis d'appeler de ce nom la minorité jacobine qui s'était saisie du pouvoir après le 10 août, — était alors servie, à l'étranger, par des agens bien singuliers, et il faut courir jusqu'à Paschal Grousset pour trouver de pareils diplomates. Talleyrand avait recommencé ses intrigues ; Chauvelin, dont le civisme ne connaissait plus de bornes, représentait la république française auprès de M. Fox, faute de pouvoir la représenter auprès de George III. Au-dessous d'eux s'agitent des personnalités subalternes, plus ou moins grotesques : un Noël, un Mourgues, sans oublier Randon de Lucenay, le franc-tireur diplomatique, qui agit à ses frais et sans mandat. Moitié diplomates, moitié mouchards, ils s'espionnent, se querellent, se dénoncent, envoient au ministre abasourdi des rapports et des contre-rapports. Ils ne se ressemblent que par un point : leur parfaite ignorance du caractère anglais, leur inintelligence absolue de la situation. A La Haye, c'est mieux encore : deux misérables profitent de leur position officielle pour vendre à lord Auckland les secrets du gouvernement français. Au milieu de tant de sottise et de tant de bassesse, une seule physionomie se détache et se relève ; un seul homme, par son honnêteté, son intelligence, sa tenue digne et simple, fit une impression favorable sur Pitt et eut entre les mains une dernière chance de nous conserver la neutralité, peut-être l'alliance de l'Angleterre. C'était Maret, le futur secrétaire du conseil de Napoléon, le futur duc de Bassano (1). Malheureusement Maret venait quinze jours trop tard. Dumouriez avait conquis la Belgique et menaçait la Hollande. Le 16 novembre, le ministère français proclamait la liberté des bouches de la Meuse et de l'Escaut ; le 19, un ridicule décret de la Convention appelait tous les peuples à la révolte. Dès le 23, une dépêche de Grenville à lord Auckland faisait, pour la première fois, pressentir la guerre comme inévitable. Ici, les dates disent tout ; elles marquent l'instant précis, le moment psychologique où Pitt change de vues et de projets, où, après avoir rêvé d'être le ministre de la paix, il se décide ou se résigne à devenir le ministre de la guerre. Je sais qu'après de nouvelles provocations, il y eut encore, du côté de la France, quelques tentatives de rapprochement ; mais, de part et d'autre, la sincérité fait défaut, les partis sont pris, et la mort même du roi, si profonde que soit l'horreur qu'elle excite, ne fait plus que fournir au cabinet anglais un prétexte sentimental pour colorer sa rupture.

(1) Voir la *Vie de Maret, duc de Bassano*, par le baron Ernouf.

C'est ici que M. Lecky prend congé du lecteur. Il me serait facile de pousser cette étude au-delà des limites de son livre. Je pourrais montrer combien Pitt fut inférieur, dans son nouveau rôle, à l'illustre lord Chatham, qui, en 1759, avait organisé la victoire; je le ferais voir, incapable de choisir entre les plans comme entre les hommes, et laissant au hasard ou au génie de Nelson le soin de ménager à l'amour-propre anglais quelques compensations glorieuses dans une longue série de coûteux revers. J'irais jusqu'à son lit de mort, et, dans le délire de l'agonie, on l'entendrait se condamner lui-même en murmurant: « O mon pays! Dans quel état je laisse mon pays! » Mais à quoi bon? N'ai-je pas prouvé qu'il suivit les événemens et ne fut pas le maître de sa vie, qu'il fut tout le contraire de ce qu'il avait voulu être? Demandez à M. de Bismarck, demandez à l'ombre de Cavour, si c'est là un grand ministre!

V.

On connaît maintenant la pensée du livre; reste à expliquer en quelques mots la méthode de l'écrivain. Elle consiste à suivre de très loin l'ordre chronologique, à grouper les faits en les rattachant aux grandes questions politiques et sociales, à chercher la loi, la moralité, la philosophie de tous les incidens de l'histoire. Les whigs ou les tories entrent-ils au pouvoir? L'auteur s'interrompt pour nous offrir un résumé de leurs principes, un abrégé de leur histoire. L'église d'Angleterre est-elle mentionnée? Nous sommes édifiés aussitôt sur ses mérites et ses faiblesses. L'aristocratie entre-t-elle en scène? Suit une dissertation sur l'aristocratie en général et sur l'aristocratie anglaise en particulier, sur les bienfaits et les méfaits du gouvernement aristocratique. Sous forme d'histoire, c'est un dictionnaire des sciences politiques. Quant au détail des événemens, M. Lecky n'y entre point; *de minimis non curat:* « Mon chancelier vous dira le reste.» Ici, « mon chancelier » s'appelle Coxe, lord Stanhope, Adolphus Ward, ou qui l'on voudra.

Aussi bien, c'est la mode, et le divorce est consommé entre l'histoire qui raconte et l'histoire qui juge. A l'une les succès de librairie, à l'autre les triomphes académiques : on lit l'une, on couronne l'autre. La première descend toujours, la seconde continue à monter; si bien que celle-ci ne voit plus les faits et que celle-là s'y noie. L'histoire *ad narrandum* vit d'indiscrétions, écoute aux portes, interroge les maîtresses et les concierges, fait, de son mieux, du reportage rétrospectif. L'histoire *ad probandum* vit de je ne sais quoi, et souvent meurt d'inanition, au sein de sa gravité et de sa gloire. Tel n'est pas le cas de M. Lecky; mais il n'a pas su se préserver des défauts inhérens au genre historique qu'il a choisi. Ce

genre, comme tous ceux qui emploient uniquement l'abstraction et la généralisation, est excellemment didactique et judiciaire : les autres qualités de l'esprit en demeurent éternellement absentes. Il y a entre les événemens petits et grands de la vie nationale une solidarité étrange ; un refrain de café-concert peut contribuer autant qu'un livre sublime à provoquer une grande guerre. La révolution française compte parmi ses causes le *Contrat social* et le vaudeville intitulé : *Jeannot, ou les battus paient l'amende*. L'historien philosophe est condamné à ignorer ces choses. Un peuple étant un être vivant, pour le démonter et étudier, comme dans une pièce anatomique, les différentes parties de son organisme, il faut commencer par le tuer : c'est ce que fait l'historien philosophe. Il traite de même les individus : il les décompose, les analyse, les juge, mais ne les peint jamais. Je citerai en exemple les pages sur Chatham. Addison n'a rien écrit de plus fin ni Macaulay de plus brillant, et, si elles étaient habilement traduites dans notre langue, M. Lecky serait immédiatement reconnu parmi nous comme un des maîtres du style. Tous les morceaux y sont : il n'y manque que la vie.

M. Lecky fait cependant des infidélités à son système ; elles ne sont pas toutes également heureuses. Il a en dédain les commérages des mémoires, le bavardage des épistoliers; rarement on voit, au bas de ses pages, les noms d'Hervey, de Walpole, de Selwyn, de Wraxall, de Mme d'Arblay. Alors, pourquoi faire une exception en faveur de Chesterfield et de la duchesse de Marlborough? M. Lecky ne se refuse pas l'anecdote lorsqu'il la croit inédite ; il daigne descendre au menu détail des faits lorsqu'il juge que ses prédécesseurs ont été incomplets ou inexacts (1). De là, dans son œuvre, des disproportions et des inconséquences. C'est ainsi que nous suivons d'assez près les actions militaires des années 1702, 1703 et 1704 ; puis, une ligne nous met au courant de ce qui s'est passé de 1704 à 1710. S'attend-on, dans un livre qui ne raconte rien, à trouver une description minutieuse de la façon dont les anciens rois de France touchaient les écrouelles, un tableau animé du siège de Barcelone en 1714, un récit, heure par heure, des fameuses émeutes de 1782, connues sous le nom de *Gordon*

(1) Il n'est pas lui-même entièrement à l'abri de l'erreur. Lorsqu'il pense que les premières caricatures politiques employées par les whigs « sont probablement d'origine italienne, » cette suggestion est erronée. Il n'y a d'italien que le nom; les caricatures elles-mêmes ou les médailles caricaturales sont pour la plupart dessinées et gravées par des artistes hollandais. Les cartes comiques n'ont pas été inventées par Townshend, en 1756, comme le croit M. Lecky : j'en ai vu qui dataient du commencement de la restauration. Une erreur un peu plus grave consiste à attribuer à sir Francis Dashwood, chancelier de l'échiquier sous l'administration de lord Bute, le prénom de John. Dashwood a, en effet, donné son nom au fameux *Franciscan Club*, qui siégeait à l'abbaye de Medmonham.

riots? Ce qui étonnerait plus encore le lecteur français, et ce qui a choqué même les Anglais, peu délicats sur les questions d'art et de goût, c'est un certain chapitre-capharnaüm, ou chapitre « de débarras, » que M. Lecky a relégué à la fin de son ouvrage, et où il a jeté, un peu pêle-mêle, tous les petits faits qu'il regrettait de n'avoir pu loger dans les interstices de sa philosophie. Il y a, d'ordinaire, dans les maisons de campagne, une grande pièce délabrée, où l'on entasse les malles hors d'usage, les bèches rouillées, les râteaux édentés, les tableaux crevés, et quelquefois la récolte de pommes de l'été dernier. Le dernier chapitre de M. Lecky ressemble à ces chambres-là.

M. Lecky est un impassible. Il ne perd jamais son sang-froid, ne se laisse entraîner par l'*humour* à aucune exagération de langage, ne se grise pas de sa propre fermentation intellectuelle comme Carlyle, Michelet ou Taine. Une seule fois il m'a étonné, c'est quand il dit à peu près ceci : « L'esprit de l'homme a deux modes, la stupidité et la folie; le conservatisme exprime très bien le premier de ces modes et le libéralisme répond au second. » Quand il a écrit ces choses surprenantes, il avait dû causer avec Carlyle, ou bien il était dans un de ces jours où la bile colore les objets. Ces jours-là sont les seuls où certaines gens aient du talent; mais quand on a du talent tous les jours, comme M. Lecky, il faut, en pareil cas, poser la plume et fermer avec soin son encrier. C'est, du reste, en dix volumes, le seul écart de cet esprit si calme et si réglé. Il est toujours tempéré, sage, impartial. Cette impartialité, j'en conviens, m'a fait passer de mauvais momens; elle me semble, dans son éternelle et bénigne indulgence, confiner à l'immoralité. Faut-il toujours mettre en balance des vertus et des vices? N'y a-t-il pas des défauts que rien ne rachète, des dons de générosité et de magnanimité que rien n'oblitère? Ne faut-il pas, dans la vie comme dans l'histoire, en croire la sympathie et l'antipathie qui nous poussent à rejeter ou à accepter en bloc certains caractères? A quoi bon une demi-réhabilitation de George II, le soudard égoïste, de Caroline, la mère sans entrailles, l'épouse cynique, qui dresse les maîtresses de son mari et les donne pour institutrices à ses filles; ou de ce Marlborough, qui vendit son honneur et la vie de ses soldats, et dont l'existence fut une suite de prostitutions et de trahisons? J'oserai dire aux historiens : gardez-vous de cette fade et fausse impartialité qui cherche, au microscope, des circonstances atténuantes dans un crime et des vertus égarées dans une âme de coquin. Soyez injustes, violens, passionnés, pourvu que vous soyez exacts. Laissez parler vos colères, si elles sont honnêtes. Soyez des partisans plutôt que des philosophes, si, en devenant des philosophes, vous deviez cesser d'être des hommes!

En Angleterre, on reproche à M. Lecky comme un hors-d'œuvre les pages nombreuses et excellentes que, dans ses deux derniers volumes, il a consacrées à la révolution française. Au fond, on lui en veut d'avoir reconnu le caractère humain, œcuménique de cette révolution. Pour comprendre ce sentiment, il faut savoir,— les Français qui vivent à l'étranger le savent trop ! — combien la culture française est déconsidérée en Europe. On ne nous cite plus, on ne nous compte plus ; nos vrais livres ne passent pas la frontière, et les journaux étrangers ne laissent parvenir jusqu'à leurs lecteurs que des échos de coulisses ou de cours d'assises. Il semble que ce ne soit pas nos généraux, mais nos écrivains qui aient été battus à Sedan et à Reichshoffen. On ne se contente pas de s'apitoyer hypocritement sur notre décadence, on cherche à oublier ou à ignorer que nous avons tenu l'hégémonie intellectuelle et pensé pour le genre humain.

Ce sentiment n'est peut-être nulle part plus accusé qu'en Angleterre ; il se fait jour dans toutes les classes de la société. La modiste du West-End, qui donnait son cœur à un coiffeur français, le donne maintenant à un tailleur allemand. Dans les grandes familles, où l'on entretient une institutrice, la Berlinoise a remplacé la Parisienne. On trouve que la *Fraülein* mange plus que « mademoiselle, » mais qu'elle tient moins de place dans la maison. Les choses iront de ce train jusqu'au jour où, dans une grande plaine, aujourd'hui paisible et inconnue, deux cent mille hommes se rangeront de part et d'autre, et où, le soir, les clairons allemands sonneront la retraite vers l'Est. Le lendemain de ce jour-là, par une conséquence grotesque de ces vicissitudes tragiques, « mademoiselle » reprendra la chambre de la *Fraülein*, et, dans le cœur changeant de la modiste, l'artiste en cheveux remplacera le créateur de gilets. En attendant, le docteur Stubbs a inventé une théorie qui flatte la vanité nationale : il s'est avisé que les Anglais étaient plus Allemands que les Allemands. Le Teuton de Berlin a bien son petit mérite comme artilleur et comme philologue ; mais le vrai Teuton, le Teuton à l'état pur, c'est l'Anglo-Saxon. Pour prix de sa découverte, M. Stubbs est devenu évêque de Chester.

M. Lecky, lui, n'est qu'un Teuton mélangé, si même il contient quelque élément teutonique. Sait-il l'allemand ? Il est permis d'en douter, puisqu'il ne cite jamais Ranke et Sybel que dans des traductions. Il a, au contraire, avec nous des affinités de nature et d'éducation. Sans parler de cette culture gréco-latine qui le prédispose à nous comprendre, notre langue lui est familière, et l'étude de nos chefs-d'œuvre a influé sur la formation de son idéal littéraire. Tout jeune, il a vécu dans l'intimité de Voltaire, de Rousseau et des encyclopédistes. Il a lu presque tous les ouvrages importans

qui ont paru, depuis quinze ans, sur l'histoire de la révolution française (je ne nomme personne, parce qu'il y aurait trop de noms à citer), et il rend justice tout haut à ce labeur extraordinaire de toute une génération d'historiens. La révolution, telle que Carlyle l'a peinte, est une sarabande monstrueuse, où les passions et les appétits se déchaînent comme les démons de Callot; c'est le chaudron des sorcières de Macbeth, où bouillonnent des ingrédiens terribles et ridicules : on y voit surnager, dans une vapeur de soufre, des têtes coupées et des trônes brisés, pêle-mêle avec des assignats déchirés et des perruques de conseillers au parlement. M. Lecky, estimant que les éruptions volcaniques ont elles-mêmes leurs lois, a étudié la révolution dans ses causes lointaines et dans ses causes immédiates, non comme un mauvais rêve, mais comme une des grandes crises logiques de l'histoire; ceux qui liront Lecky, après Carlyle, auront successivement le drame et la philosophie de la révolution.

M. Lecky mérite donc le respect et la sympathie des lecteurs français. Bien que je l'aie librement critiqué et que je diffère d'avis avec lui sur bien des points, j'engage les étudians à méditer ses beaux travaux historiques. Sera-t-il une des lumières de l'avenir? En vérité, je ne le crois pas. Chaque penseur a son heure, et la sienne est passée. Quelques rares esprits, qui touchent déjà au déclin, rejoignent et dépassent d'un bond la génération qui les a laissés en arrière. Je doute que M. Lecky ménage à ses admirateurs et à ses adversaires le spectacle d'une semblable transformation. Il date d'un temps déjà éloigné de nous : temps d'illusions bienveillantes et de tiédeur générale, où, dans le monde philosophique et religieux, la somnolence parut de l'apaisement. Dieu merci, cette trêve malsaine n'existe plus. De nouveau, c'est la guerre entre les deux élémens irréconciliables, entre la raison divine et ses ennemis. Malheur aux porteurs de messages concilians qui s'aventureront entre les camps opposés! Ils seront fusillés à la fois par les deux armées. Si je ne me trompe, après avoir eu soif de liberté, ce monde commence à avoir soif d'obéissance; il cherche son maître, et son maître le cherche. Le jour va poindre, et avec cette aube rafraîchissante et délicieuse finiront nos longues courses errantes dans l'aridité, la solitude et la nuit. En attendant, il ne faut pas maudire les hommes de bonne volonté qui ont fécondé cette aridité, peuplé cette solitude, éclairé cette nuit de quelques rayons d'en haut. Ils ont fait plus qu'on ne croit, plus qu'ils ne pensent eux-mêmes, pour ramener l'humanité aux croyances où elle trouvera le repos. Telle doctrine qui a été, pour beaucoup, la dernière station avant le néant, peut être, pour quelques-uns, la première station de retour vers la vérité.

AUGUSTIN FILON.

L'EXTENSION

DU

FONCTIONNARISME DEPUIS 1870

La catégorie des fonctionnaires civils, en activité ou en retraite, se compose, d'après le dernier recensement de la France, d'environ 1 million de sujets, y compris les femmes, les enfans et les domestiques des titulaires. Sur 37 personnes qui passent dans la rue, il y en a donc une en moyenne qui, directement ou indirectement, vit du budget, c'est-à-dire de la bourse publique, et dont la destinée en ce monde consiste à s'occuper des affaires des autres. A ce million de gens consacré aux besognes pacifiques s'ajoute plus d'un demi-million réservé aux soins de la guerre, sur terre ou sur mer. Il est ainsi, sur notre sol natal, 1 individu sur 24 (soit 4 pour 100) chargé de confectionner nos lois, de juger nos différends, d'arrêter nos malfaiteurs, de signer des traités, de prendre part aux batailles, de nous instruire et de nous faire payer l'impôt.

C'est une grosse proportion ; il ne serait pas sans intérêt de la comparer à celle des états voisins, mais ceci me mènerait trop loin ; d'autant que l'on pourrait toujours soutenir cette thèse que, si la France a plus de serviteurs que tel ou tel autre pays, c'est aussi qu'elle est mieux servie, et que le Français de 1888 vit plus heureux et plus libre, par exemple, qu'un citoyen de l'état indépendant du Congo, — le dernier venu dans l'almanach de Gotha, — qui, avec 27 millions d'habitans, n'a que 2 millions de budget et 83 fonctionnaires.

Dans notre Europe, où les besoins ont augmenté avec la civilisation, il semble qu'il ne devrait y avoir entre les budgets des différens peuples d'autre cause de diversité que le plus ou moins d'étendue de leur territoire, la densité plus ou moins grande de leur population, et le pouvoir plus ou moins élevé de l'argent, — le coût de la vie. Mais comme la richesse publique n'est pas la même en Espagne, en Russie, ou en Autriche, qu'en France ou en Angleterre, les nations sont vis-à-vis les unes des autres comme des particuliers qui proportionnent leur train à leur fortune. Il est admis que la France peut tenir sa maison sur un bon pied, se permettre même un luxe interdit à quelques-uns de ses voisins; s'ensuit-il de là que le chiffre et le traitement de notre personnel puissent être sans limites, comme si notre caisse était sans fond?

Comparons la France à elle-même : il y a soixante-six ans (1822), nous dépensions 950 millions ; nous en dépensons aujourd'hui 3,600. Notre territoire est resté le même à 200,000 hectares près ; notre population n'a cru que de 7 millions, soit un cinquième à peine, pendant que nos frais quadruplaient. Pour que les charges fussent les mêmes en 1888 qu'en 1822, il ne faudrait pas que le budget dépassât 1,800 millions au maximum, *en tenant compte de la valeur relative de l'argent aux deux dates*. En effet, 950 millions de francs, payés par 30 millions d'hommes, correspondent à 1,200 millions qui seraient payés par 37 millions de contribuables ; d'autre part, 1,200 millions de 1822 équivalent, à peu de chose près, à 1,800 millions de 1887, par suite de l'augmentation des prix, dans leur ensemble, évaluée par les économistes à 50 pour 100. Les services publics reviennent ainsi, tout compte fait, au double de ce qu'ils coûtaient il y a deux tiers de siècle. Cette prodigieuse augmentation est récente. En 1847, le budget ne montait qu'à 1,600 millions, et en 1851 qu'à 1,450, et comme la population était, en 1851, de 35 millions, et que le pouvoir de l'argent avait déjà fort baissé depuis 1822, on peut dire que la France, au début du second empire, n'était pas plus chère à administrer qu'à la fin du règne de Louis XVIII.

La monarchie de Juillet avait fait de bonnes choses avec peu d'argent. De 1851 à 1870, la France continua à faire des placemens avantageux : ports, chemins de fer et routes vicinales ; mais elle fit aussi des spéculations malheureuses : trois ou quatre guerres entreprises, selon le mot du souverain d'alors, « pour une idée, » et même pour plusieurs, vinrent gonfler la dette. De 1,450 millions, le budget monta à 2,200 (1869). C'était certainement plus que l'accroissement de la richesse publique et de la population (38 millions d'habitans au lieu de 35). Il est vrai que notre patrie occupait

1,300,000 hectares de plus qu'en 1851, et que 1,300,000 hectares exigent naturellement un supplément de juges de paix, de cantonniers, de sous-préfets, de gendarmes. La charge réelle étant toutefois plus lourde en 1869 qu'en 1851, l'opposition avait raison de dire que le trésor public, mandataire et collecteur des bourses privées, était trop exigeant. En ce temps-là, plusieurs trouvaient les finances un peu louches aux mains des suppôts du despotisme, et M. Jules Ferry publiait les *Comptes fantastiques d'Haussmann*. On faisait remarquer qu'il est dans les monarchies de certains errements, de fâcheuses routines, auxquelles s'abandonnent trop volontiers des gouvernans qui n'ont que peu ou point de contact avec les gouvernés ; que les députés, contrôleurs nés du pouvoir, n'avaient pas, issus comme ils étaient de la candidature officielle, l'indépendance voulue pour ouvrir la bouche toute grande, et flétrir le favoritisme, la multiplication des places et l'exagération de traitemens dont bon nombre étaient inutiles. Tel était le langage des adversaires de l'empire en 1869.

De sages et hauts esprits avaient blâmé, dès la deuxième république, l'extension démesurée du personnel public. « En examinant l'ensemble de l'administration du pays, disait Berryer dans son rapport sur la loi de finances (1850), nous sommes obligés de signaler la ruineuse multiplicité des fonctions et des emplois, que nous voyons s'accroître périodiquement, et qui appellent trop d'hommes, au moment de leur entrée dans la vie, à solliciter de l'état une existence bornée, mais commode et sûre. Ainsi se perdent l'énergie et l'honorable indépendance de l'homme obligé d'assurer par lui-même son avenir ; ainsi s'éteignent trop de capacités qui auraient pu honorer et servir plus utilement le pays ; ainsi s'augmente pour les contribuables la charge de ces existences auxquelles il faut pourvoir, sans obtenir de leur travail une valeur égale à ces rémunérations accordées en trop grand nombre. » — Un peuple de solliciteurs, s'écriait Montalembert quelques années plus tard, est le dernier des peuples. « Il n'y a pas d'ignominies par où on ne puisse le faire passer. Le désir immodéré et universel des places est la pire des maladies sociales ; elle répand dans tout le corps de la nation une humeur vénale et servile qui n'exclut nullement, même chez les mieux pourvus, l'esprit de faction et d'anarchie. » Le parti auquel appartenait cet homme d'état avait conformé, c'est une justice à lui rendre, sa conduite à ses doctrines. Depuis ces « bancs laborieux et gratuits » où siégeaient les pairs et les députés de 1847, jusqu'aux plus humbles des situations officielles, l'état ne cherchait pas à attirer à lui, par l'appât du gain, les forces de la nation. Les conseillers de cour d'appel et la plupart des sous-préfets

touchaient 3,000 francs, les juges de paix 1,200, les recteurs d'université 6,000. Les fonctionnaires, beaucoup moins nombreux qu'en 1869, suffisaient à leur tâche, et le pays paraissait, sous Louis-Philippe, suffisamment administré, nullement livré à la barbarie, ni même en proie au désordre. Les assemblées républicaines, après 1848, avaient même trouvé matière à plus de 150 millions d'économies sur le chiffre de 1,600 millions, et cela tout en augmentant la dotation de l'instruction publique et celle de l'agriculture.

L'empire accrut singulièrement le nombre et l'importance des traitemens, par un travers commun à tous les gouvernemens qui veulent être aimés pour eux-mêmes, et qui espèrent tirer quelque force des créatures qu'ils entretiennent jusque dans les recoins les plus obscurs du budget. De 1847 à 1869, les salaires des agens diplomatiques et consulaires avaient augmenté de 2 millions, ceux des magistrats de 6 millions. Durant ces vingt-deux ans, les dépenses de l'instruction primaire s'étaient élevées de 15 millions, celles de l'enseignement secondaire ou supérieur de 5 millions ; on payait 4 millions de plus pour l'administration départementale, et 16 millions de supplément pour les prisons et la police, qui, du reste, on en convient, n'était pas mal faite. Dans le budget de 1869, beaucoup de gens, vivans encore aujourd'hui, voyaient force retranchemens à opérer, mais personne, que je sache, ne trouvait aucun service public en souffrance. Ce sont cependant les mêmes services qui coûtent actuellement 3 milliards et demi. De ces 1,300 millions d'accroissemens doivent être, il est vrai, déduits les frais de la guerre de 1870. Né de la défaite, le nouveau régime dut, à peine formé, récompenser les vainqueurs, indemniser les vaincus et parer au retour de nouveaux désastres : de là un surplus de 600 à 700 millions de charges.

Mais cette augmentation pouvait n'être que temporaire ; une ère nouvelle s'ouvrait : le pays allait se gouverner lui-même. Ne voyait-on pas, de l'autre côté de l'Atlantique, une grande république, sœur aînée de la nôtre, au sortir d'une lutte sauvage où son existence même fut en péril, et auprès de laquelle notre campagne de 1870-71 était peu de chose, relever ses finances et rembourser sa dette? L'entreprise n'était pas impossible, puisqu'il y a six mois nous entendions le président des États-Unis déclarer ne savoir que faire de l'or dont il avait les mains pleines. A la même heure, nos ministres cherchaient partout cent pauvres petits millions pour mettre d'aplomb notre budget. En effet, tandis qu'en Amérique on n'a cessé de chercher ce qu'on pouvait bien économiser, ici on s'est creusé la tête pour savoir ce qu'on pourrait

bien dépenser ; on a jeté l'argent national par toutes les fenêtres, on a même percé de nouvelles fenêtres pour y jeter encore un peu d'argent. Toutefois, l'extension du fonctionnarisme, la moins justifiée de toutes les dépenses, ne remonte pas à plus de dix ans.

L'assemblée nationale avait bien géré ; la dette avait passé de 606 à 1,200 millions, les budgets de l'armée et de la marine de 640 à 680 ; mais, on économisait une quarantaine de millions sur les traitemens des hauts fonctionnaires, de la diplomatie, du chef de l'état, et l'on consacrait 200 millions par an à l'amortissement. Depuis 1876, au contraire, il semble qu'un goût d'émulation, de surenchère, se soit emparé de ceux à qui nos intérêts sont confiés ; c'est à qui se montrera le plus grand seigneur dans la profusion de serviteurs que l'on donne à la nation. Un fils de famille qui agirait comme les représentans du peuple français eût été déjà doté d'un conseil judiciaire ; mais, l'exagération des dépenses satisfaisant d'abord beaucoup plus d'électeurs qu'elle n'en irrite, il fallut de longues années pour que l'on s'aperçût qu'il était impossible de « demander plus au budget et moins au contribuable, » selon le mot plaisant de M. Germain.

Le total des traitemens *civils* sujets à retenue, qui était en 1852 de 153 millions, et en 1870 de 253 millions, s'élevait à 279 millions en 1876. Il monte à présent à 400 millions, auxquels s'ajoutent 100 millions de solde des officiers. Les pensions de retraite, — appointemens des fonctionnaires hors de service, — qui étaient en 1869 de 78 millions, et en 1875 de 100 millions, conséquence de la guerre, s'élèvent en 1885 à 200 millions, conséquence de la gestion de nos mandataires. Tantôt on a, par une prodigalité fort peu méritoire, augmenté le taux de ces pensions ; la chambre a trouvé tout naturel qu'un pharmacien militaire inspecteur reçût bien plus que le premier président de la cour de cassation, et que le vétérinaire de 2e classe fût doté de retraites plus fortes que l'ingénieur en chef ou le président de cour d'appel ; tantôt les ministres et les députés ont multiplié sans mesure le nombre des retraités, par les renvois anticipés d'agens antipathiques à leurs personnes. Ministre des finances, M. Léon Say déclarait, il y a cinq ans, qu'il fallait avoir passé par les affaires pour se faire une idée du nombre de gens dont la révocation était demandée par ceux qui voulaient les remplacer. « Jamais, disait-il, l'abus des recommandations n'a été poussé aussi loin que depuis quelques années ; cela ressemble à l'ancien régime. » Et, vers la même époque, M. Barthélemy Saint-Hilaire, ministre des affaires étrangères, se plaignait, dans une circulaire officielle, aux agens placés sous ses ordres, de ce que « l'administration publique fût gênée dans toutes ses branches

par des sollicitations de tout genre, venant de personnes plus ou moins haut placées... C'est un désordre contre lequel, ajoutait-il, on n'a pas suffisamment essayé de réagir; et ce mal est d'autant plus répandu en France que le nombre des emplois publics est plus grand. » En fait, des milliers de fonctionnaires ont été renvoyés sans qu'on puisse alléguer contre eux aucun grief professionnel, mais simplement parce que leur place avait été prise en goût, ou leur personne en aversion, par tel individu bien en cour.

La cour du peuple est une cour plus vaste que celle d'aucun monarque. La cour du Palais-Bourbon, celle du Luxembourg, ont leurs favoris, leurs flatteurs, leurs maîtresses, leurs folies, leurs ignorances, partant leurs abus, autant, ne pourrait-on dire plus? que la cour d'un seul homme. Cependant, en un pays où le gouvernement change tous les quinze ou vingt ans, il serait bien à désirer que les serviteurs publics demeurent. La forme républicaine n'a donc pas tenu ici tout ce qu'elle promettait. Elle l'a tenu moins encore dans la réalisation de ce programme de « gouvernement à bon marché, » que les réformateurs de 1869 faisaient miroiter aux yeux de la génération nouvelle, et que la démocratie devait nous donner un jour. Dans un pays déjà plus gouverné et plus administré qu'aucun autre en Europe, non-seulement on n'a supprimé aucun emploi, mais on en a accru singulièrement le nombre, et on a augmenté les émolumens des anciens et des nouveaux. Cependant la France de 1888 est la même que celle de 1869, elle n'a pas un habitant de plus, elle a trois départemens de moins ; et la vie est moins chère qu'il y a douze ans, puisque le prix de tous les objets de première nécessité a, comme le prouvent les statistiques, subi une baisse sensible.

A qui fera-t-on croire que les besoins de services restés les mêmes de 1875 à 1888 aient forcé les différens ministres de porter de 22 à 31 millions les dépenses de leurs bureaux? D'une date à l'autre, il a été créé, dans les administrations centrales, 11 directions nouvelles, 19 postes de sous-directeurs, 51 places de chefs de bureaux, 74 de sous-chefs ; on est arrivé à une proportion invraisemblable entre ceux qui dirigent ou surveillent le travail et ceux qui l'exécutent. Ainsi, aux Beaux-Arts, 30 chefs pour 70 employés; aux cultes 20 chefs pour 31 employés ; aux contributions indirectes, 11 pour 19 ; 36 pour 42 à l'enregistrement ; 11 pour 22 aux manufactures. Et si l'on descendait dans le détail de la composition des bureaux, on en trouverait où le nombre des chefs égale celui des employés. Pour rétablir la proportion, cet état-major ne demande qu'à se faire entourer de soldats, et pour justifier la présence des généraux, on augmente l'effectif des subalternes. Le

chiffre de 31 millions donné plus haut n'est même pas exact, puisqu'il faut y joindre les prélèvemens faits, pour le paiement du personnel, sur le crédit de certains services. On ordonnance ainsi, sous le nom de travaux extraordinaires, de véritables appointemens. Puis, à côté des violations ouvertes de la loi, il y a les moyens de la tourner : les sous-chefs nommés chefs-adjoints, les employés « faisant fonction » de sous-chefs, et, à côté de cela, l'avancement hiérarchique arrêté et la position des petits restant précaire. « Il serait temps de mettre fin à ces abus, » disait M. Ribot dès 1882. L'année suivante, la commission du budget se borna à demander à la chambre de manifester sa volonté d'opérer des réformes devenues urgentes. La chambre prescrivit l'étude d'une réorganisation des bureaux, par décret rendu en conseil d'état. Mais le conseil d'état enregistra ce qu'on lui soumit sans observation, et les ministres ne firent que consacrer les abus par un acte solennel.

La dépense du matériel a augmenté de près de moitié. Aujourd'hui, un employé de ministère coûte à l'état, pour chauffage, éclairage et papiers, un chiffre moyen de 300 francs par an. A l'intérieur, il coûte 450 francs ; aux affaires étrangères, 460 francs ; à la justice, 540 francs. Il y a vingt ans, au ministère de la guerre, la provision de bois de l'hiver suivant remplissait, chaque été, la moitié de la cour de la rue Saint-Dominique ; peu à peu le tas a envahi la cour tout entière ; maintenant il monte à la hauteur de l'entresol. Dans ce même ministère, on a imaginé, il y a quelques mois, de faire photographier, par ordre, aux frais du trésor, tout le personnel, — un millier d'individus, — depuis le ministre jusqu'aux portiers, sous prétexte que ces photographies, d'ailleurs dénuées de toute ressemblance, serviraient à reconnaître, en cas de guerre, ceux qui ont le droit de pénétrer dans l'immeuble. Ailleurs, des ébénistes officiels, employés à l'année, n'ayant pas une occupation suffisante, travaillent pour le compte du ministre, qui s'en va toujours avec plus de bagages qu'il n'est venu. Les huissiers, garçons de bureau, hommes de peine, frotteurs, lingères, croissent naturellement avec le personnel. Ils sont plus de 1,100 pour les ministères actuels. C'est aussi une conséquence du logement concédé aux fonctionnaires publics dans les bâtimens de l'état. La loi de 1871 décidait que tous les employés logés aux frais de la nation cesseraient de jouir de ces appartemens. Elle n'exceptait que les concierges et agens préposés à la garde du matériel. Elle n'a jamais été abrogée, et voici comme on l'exécute : aux finances, il ne devrait y avoir que 4 portiers, il y a en outre 44 agens occupant 154 pièces. Aussi, quoique trois directions générales aient été depuis détachées du ministère et installées au dehors, la place

manque pour tous les services. Il en est de même ailleurs. Le gouvernement s'est ému, trouvant que les logemens étaient devenus excessifs; une commission de revision a été nommée, et a reconnu qu'au lieu des 100 à 200 concessions qui auraient dû être faites, il y a, tant en France qu'en Algérie, 4,000 à 5,000 directeurs, caissiers, archivistes, chefs de bureau, ouvriers, logés dans des immeubles nationaux, sans que leurs fonctions l'exigent. Des conservateurs et surveillans de musée, dont la concession est motivée par une présence soi-disant indispensable auprès des collections, sont effectivement logés, mais fort loin : ceux du Louvre habitent les écuries de l'Alma, voisines du Champ de Mars. Et comme une faveur en appelle une autre, l'habitation entraîne l'éclairage et le bienfaisant chauffage. Dans l'armée, il est fait une retenue proportionnelle sur la solde de tous les officiers logés; dans le service civil, le loyer est purement gracieux. La commission proposa, par l'organe de son rapporteur, M. Escande, de supprimer tout de suite 543 concessions; mais tout porte à croire que ce vœu demeura lettre morte. Le ministère adopta un autre système : la loi de finances de 1887 proposait de ne plus insérer au *Journal officiel* la liste des logemens accordés. Au lieu de la réforme, on voulait faire le silence sur l'abus; et cette combinaison eût été adoptée, certainement, sans l'intervention d'un député de la minorité, M. d'Aillières.

On se moquait avec quelque fondement, il y a dix-huit ans, de tous ces budgétivores qui, sous des noms variés, jouissaient d'aimables sinécures. Les prodigalités cachées sous les dehors pompeux de missions, souscriptions, inspections, se sont depuis considérablement multipliées. Notre système administratif comprend, en nombre fort respectable, des hiérarchies d'inspecteurs des finances, des contributions directes, de l'enregistrement et des domaines, des douanes, des contributions indirectes, des tabacs; des inspecteurs généraux des établissemens de bienfaisance, des maisons centrales et d'arrêt, des pénitenciers agricoles, des enfans assistés, des enfans du premier age, de l'enseignement supérieur, secondaire, primaire, des langues vivantes, des beaux-arts, des théâtres, des musées de province, de l'enseignement du dessin, des écoles d'arts et métiers, du travail des enfans dans les manufactures, des établissemens thermaux, du service sanitaire, des pharmacies, des fabriques d'eaux minérales, des forêts, de l'agriculture, des haras, des mines, des ponts et chaussées. Après une si longue nomenclature de places, dont les unes sont nécessaires, d'autres d'une utilité fort contestable, et d'autres tout à fait superflues, le lecteur peut supposer qu'il n'y a plus rien à inspecter. Erreur; on pourrait inspecter encore beaucoup d'autres choses, parce que, selon

qu'il plaît à un ministre, tout peut être ou n'être pas inspecté. Il est aussi facile, il l'est même davantage, d'imaginer de nouvelles inspections que de supprimer les anciennes. « La première préoccupation d'un ministre qui a supprimé un emploi n'est-elle pas toujours de le rétablir ? » disait récemment M. Jules Simon. Inspection générale des maîtrises de France, inspection générale des bibliothèques populaires, sont des postes qui ont été créés depuis quinze ans pour de vieux amis ou de jeunes protégés, et qui ont disparu avec leurs titulaires. Il n'y avait rien de sérieux dans ces offices, rien si ce n'est le traitement, qui, le plus souvent, fut assez gras. Cette surérogation de surveillance facultative, qui fait penser à ce personnage d'opérette se réveillant un matin « inspecteur du gaz dans une riche famille brésilienne, » est un des côtés inquiétans de ce que M. Leroy-Beaulieu nomme avec raison « le parasitisme administratif, chiendent redoutable qui envahit de plus en plus la société française. » Le premier venu, qui serait peut-être incapable de faire quelque chose, se sent de particulières aptitudes pour inspecter n'importe quoi, fût-ce les enfans assistés, dont le personnel se trouva un jour renouvelé, par mesure politique, pour caser des résidus de candidats sans spécialité déterminée. Si pour une charge ordinaire il y a dix postulans, pour une place d'inspecteur, il n'y en a pas moins de cinquante.

Les emplois publics rapportant à leurs titulaires 150 millions de plus qu'il y a quinze ans et 250 millions de plus qu'il y a trente-cinq ans, il faut que leur effectif ait formidablement grossi. En 1847, le ministère des affaires étrangères avait, sous M. Guizot, 33 secrétaires d'ambassade et de légation ; il en a aujourd'hui, sous M. Flourens, 74. L'Europe n'a pourtant pas grandi depuis lors ; au contraire, la disparition des petites cours d'Allemagne et d'Italie a permis de supprimer un grand nombre de résidences. Comment se fait-il que le personnel diplomatique de 1888 soit beaucoup plus nombreux que celui même de 1869 ? En Espagne, en Russie, en Autriche, en Angleterre, nous avions en 1869 trois secrétaires ; nous en avons quatre maintenant, plus un conseiller (grade nouvellement créé, avec 18,000 francs d'appointemens). Dans toutes les autres légations, nous avons un ou deux secrétaires de plus. Le traitement des agens, leurs frais d'établissement et de voyage dépassent aujourd'hui de 4 millions le chiffre d'il y a douze ans. Tandis que l'Allemagne entretient à Paris trois secrétaires, la France entretient à Berlin quatre secrétaires et un conseiller. Ces détails peignent toute une tendance au gaspillage. Les traitemens de non-activité de 30,000 francs sont montés à 100,000 ; les attachés, qui servaient gratis, et dont on ne manquait pas à ce prix, sont aujourd'hui payés en partie, en attendant qu'ils le soient tous.

Notre diplomatie est la plus chère de l'Europe, sans être pour cela la meilleure. Tandis que le budget du ministère des affaires étrangères est en France de 14,864,000 francs, il n'est en Allemagne que de 9,221,000, en Autriche et en Italie que de 7 millions et demi, en Russie de 9 millions et demi, en Espagne de 4,600,000, aux États-Unis de 6,300,000. Il n'est pas jusqu'à l'Angleterre, — qui, pour les besoins de son commerce, entretient dans le monde entier deux fois plus de consuls que la France, qui donne à ses ambassadeurs des traitemens partout supérieurs à ceux que reçoivent les nôtres, — et à qui ses relations extérieures ne coûtent cependant 2 millions et demi de moins qu'à nous. Comme la besogne diplomatique est naturellement la même chez nous que chez nos voisins, on doit reconnaître que dépenser 100 francs pour rémunérer un service que toutes les nations du continent font exécuter pour 40, 50, 60 ou 75 francs, c'est être plus bêtes ou plus prodigues que les autres. Si l'on pouvait établir entre chacun des ministères français et étrangers une aussi parfaite assimilation, on reconnaîtrait en tout la même fâcheuse supériorité de notre patrie.

Sous le rapport militaire, il est d'usage de copier sans cesse l'Allemagne ; que ne l'imitons-nous jusqu'au bout? Le budget de la guerre de l'empire allemand est de 431 millions; en France, il est de 664 millions, et comme l'effectif des deux armées en temps de paix est à peu près égal, l'Allemand sous les drapeaux coûte à l'Etat 850 francs et le Français 1,250. Ce résultat est d'autant plus singulier que les officiers allemands, à partir du grade de capitaine, sont payés beaucoup plus cher que les officiers français, et que les sous-officiers reçoivent un traitement six fois plus élevé que celui de nos sergens. Par suite, l'état de sous-officier est, au-delà du Rhin, une profession à exercer et non une obligation à subir. La nourriture de l'armée allemande coûte par jour (pour le pain et le fourrage) 169,000 francs; la nourriture de l'armée française revient, pour les mêmes dépenses, à 317,000 francs ; et le fait paraît inconcevable, puisque le prix des subsistances militaires : froment, seigle, avoine, foin, paille, est assez sensiblement le même en France et en Allemagne (1). Il est vrai que les procédés administratifs des deux pays diffèrent fort, aussi compliqués ici qu'ils sont simples là-bas. A d'autres points de vue, l'Allemagne peut encore nous servir de modèle : nous avons sous les yeux l'état du personnel du ministère de la guerre à Berlin. Le nombre des employés y est de 307 ; il est de 756 à Paris. Le chiffre des huissiers et garçons de bureau est à Berlin de 46, et à Paris de 166. En creusant un

(1) Les lois récemment votées par le parlement allemand ne changent rien à cette proportion.

peu, on trouverait l'explication de la différence, extraordinaire au premier abord, des deux budgets. Chez nous, d'ailleurs, les augmentations sont récentes : en 1875, avec un effectif de 469,000 hommes, nous dépensions 522 millions ; en 1887, avec 30,000 hommes de plus, nous dépensons 664 millions. En 1847, avec 380,000 hommes, nous ne dépensions que 373 millions, et le pain valait aussi cher qu'aujourd'hui.

Les fonds secrets se sont accrus, depuis dix ans, de 400,000 francs au ministère de la guerre, de 200,000 aux affaires étrangères, d'autant à l'intérieur, et l'on en concède 65,000 à la marine, qui n'en avait jamais eu. Les cabinets des ministres, considérés par les républicains d'autrefois comme des ateliers de passe-droits, sont bondés de favorisés qui s'y assoient un jour, le temps de préparer un nid de leur choix. Pourquoi fallait-il au général Boulanger 13 officiers d'ordonnance, alors que le maréchal Niel, ministre en 1869, n'en avait que 7? Il y avait là six personnes immobilisées sans aucun profit. Les assemblées qui laissent les dépenses militaires se multiplier sans raison sont-elles moins blâmables que celles qui se refuseraient aux sacrifices indispensables à la protection du pays? Comment admettre que le sous-secrétaire d'état des colonies ait besoin d'un chef de cabinet, d'un chef adjoint, de huit personnes en tout, pour le travail qu'un directeur faisait jusqu'en 1876 avec deux employés? Le ministère de l'intérieur se composait, en 1847, de 200 fonctionnaires, et ce département avait alors dans ses attributions les Beaux-Arts, les gardes nationales et les télégraphes. Ces services sont passés ailleurs ou supprimés ; et ce ministère entretient cependant, en 1888, 280 chefs, rédacteurs et expéditionnaires. Le département des travaux publics, de l'agriculture et du commerce, comprenait, en 1869, 1 ministre, 1 chef de cabinet, 1 secrétaire-général, 4 directeurs, 11 chefs de division et 35 bureaux ; en 1887, nous avions pour les mêmes fonctions : 3 ministres, 1 sous-secrétaire d'état, 6 chefs ou chefs-adjoints de cabinet, 11 directeurs, 11 chefs de division et 51 chefs de bureau. Celui qui avait dû jadis, comme M. Lockroy, rire de ces abus en spirituel vaudevilliste, était plus copieux que les bureaucrates de carrière, puisqu'il s'était taillé un des plus gros cabinets dans le plus mince des ministères. A la comptabilité, qu'un simple chef de bureau tenait en règle jusqu'à ces dernières années, préside maintenant un lot notable de gens de plume : l'art de faire difficilement des choses faciles.

Et l'opinion est, d'ores et déjà, si bien résignée à ce système, que l'on ne peut seulement proposer la suppression d'un surnuméraire, d'une rame de papier ou d'une livre de bougies, sans qu'aussitôt un personnage officiel vienne déclarer que c'est compromettre

gravement la marche du service, et que les gazettes les plus autorisées supplient le parlement « de n'aller ni trop vite ni trop loin,.. de ne pas couper des *boutons à fruit* pour du bois mort ou des gourmands. » Avec ces maximes, telle administration qui coûtait 1,900,000 francs, il y a dix ans, revient aujourd'hui à 4 millions, sans être au corps social d'une utilité plus grande. Par un décret peu bruyant, un ministre porte de 80 à 120 le chiffre des gardes-mines, et par des votes, plus faciles parfois à obtenir que des décrets, on augmente de 9 le nombre des conservateurs des forêts, de 50 le nombre des inspecteurs et de 6 millions 1/2 les frais d'exploitation des bois de l'état. Ce qu'on n'augmente pas, c'est le revenu de ces mêmes bois, qui de 38 millions tombe à 28 ; de sorte qu'aujourd'hui, déduction faite de la dépense ordinaire, notre million d'hectares de forêts nationales rapporte à la communauté française la somme de 14 francs par hectare et par an, dont aucun particulier ne se contenterait, et qui, du reste, est inférieure de moitié ou des deux tiers à ce que produisent les bois les plus médiocres de notre pays.

Une autre cause d'extension du fonctionnarisme, ce sont les besognes dont le pouvoir public s'est chargé sans qu'elles lui incombassent : tels, dans le domaine industriel, les chemins de fer dits de l'état, qui auraient dû plusieurs fois faire faillite en fin d'exercice, s'ils marchaient dans les conditions normales d'une entreprise ordinaire, mais qui fournissent aux partis l'occasion si tentante de récompenser par des emplois les gens qu'ils affectionnent ; tels les canaux politiques, les voies ferrées électorales, les ports et bassins de propagande. « Certain canal de l'Est, dit M. Lesguillier, ancien sous-secrétaire d'état des travaux publics, a été entrepris pour amener de la houille à une localité industrielle déjà desservie par le chemin de fer. » Rendue aux usines, la houille coûtait jusqu'alors 25 francs par tonne. L'intérêt de la dépense d'établissement du canal, réparti sur la consommation, atteindra 28 francs par tonne. Il en résulte que si, au lieu de construire le canal, l'état achetait la houille sur le carreau de la mine, payait son transport par chemin de fer et la livrait *gratuitement* aux usiniers, il gagnerait encore 3 francs par tonne.

Des faits de même ordre se produisent, dans le domaine moral, par suite de la transformation radicale de l'instruction publique. Des 38 millions de 1869, le budget de ce ministère est passé à 50 millions en 1875 et à 170 millions en 1887, et n'a peut-être pas terminé sa marche ascensionnelle. Avant 1875, il n'y avait pas d'enfant qui ne pût recevoir l'instruction primaire, gratuite pour les indigens. Si tous les jeunes Français sans exception ne fréquentaient

pas l'école de leur village, c'est que leurs familles ne s'en souciaient pas. Plus on étudiera l'histoire de l'instruction publique, plus on verra que ce ne sont pas les maîtres qui ont manqué aux élèves, mais plutôt les élèves qui manquaient aux maîtres. Les générations d'il y a cinquante ans ne souffraient nullement de leur ignorance; les contemporains, au contraire, tiennent universellement à l'instruction. C'est même et seulement parce qu'ils y tiennent que le parlement a pu décréter impunément l'instruction obligatoire. Si elle n'avait pas eu à enfoncer une porte ouverte, on aurait vu le piteux effet de la loi; bien plus, les députés n'auraient jamais osé voter l'obligation, s'ils n'avaient vu déjà sur les bancs la presque unanimité des futurs électeurs.

Au fond, et de quelque nom qu'on le décore, le système gouvernemental qui a enfanté l'instruction gratuite et obligatoire est le pur socialisme d'état. L'instruction est un bien, c'est l'ornement de l'esprit, mais le pain aussi est un bien; et si on donne l'un gratis, il n'y a pas de raison pour ne pas donner l'autre. Il n'est pas plus équitable de donner l'instruction, qui après tout n'est qu'un bien moral, que de donner les biens matériels, — vêtement, logement, nourriture, soins médicaux, — gratuitement, à ceux qui en manquent. Dire que la société *doit* l'école primaire gratuite à toutes les intelligences est un paradoxe égal, sinon supérieur, à celui qui consisterait à dire qu'elle doit le potage gratuit à tous les estomacs. Il ne suffit pas qu'une chose soit reconnue bonne, excellente même, par le corps social, pour que ledit corps social la mette gratis à la portée de tous ses membres, encore moins pour qu'il leur en impose l'usage. Décréter l'instruction obligatoire, c'est comme si on décrétait la propreté obligatoire, la gymnastique obligatoire, ainsi qu'à Sparte; car il n'est pas moins utile à l'état d'avoir des citoyens agiles et forts que des citoyens instruits. Une fois entré dans une voie semblable, il n'y aurait plus de raison pour s'arrêter. On signale du reste une immense disproportion entre les dépenses faites pour l'instruction primaire et les résultats obtenus. En 1874, nous avions 4 millions d'élèves. Nous en avons 4,600,000 en 1887. Mais avec nos 4 millions d'élèves nous faisions 16 millions de dépenses, tandis qu'aujourd'hui les 600,000 élèves de plus exigent 64 millions de supplément (80 millions au lieu de 16). Et l'on peut se demander si le progrès naturel et constant du nombre des élèves, chaque année, avant la loi de 1876, n'aurait pas donné une grande partie de ces 600,000 nouveaux. N'importe! il demeure acquis que, pour l'enfant de 1874, la nation dépensait 4 francs par an, et que, pour l'élève nouvellement recruté, elle en dépense 106. Et pendant que, de 1876 à 1887, le nombre des élèves augmentait de 14 pour 100

dans les écoles publiques, il augmentait de 10 pour 100 dans les écoles libres, c'est-à-dire dans les écoles religieuses, contre lesquelles était dirigée la loi nouvelle.

Pour l'instruction secondaire et supérieure, qui n'est ni un droit ni un devoir, il semble que l'on eût dû simplement obéir à la loi écononomique de l'offre et de la demande. Si les lycées regorgeaient, si les amphithéâtres de facultés craquaient sous le poids des auditeurs, il était juste de multiplier les professeurs et d'agrandir les locaux. Il suffisait, au contraire, de maintenir le *statu quo*, s'il satisfaisait les besoins scientifiques des classes bourgeoises. Mais on a dit dans les assemblées : il faut régénérer l'instruction secondaire ; créons des chaires, ouvrons des collèges pour garçons et aussi pour filles. Jamais les bâtimens ne seront trop vastes ni trop beaux ; jamais il n'y aura trop de professeurs : au lycée féminin de Sèvres, il y a un professeur de morale et un professeur d'histoire de la morale. Je ne parle pas des actes de largesse accomplis par tel ou tel ministre, des dons de joyeux avènement de Paul Bert, par exemple : cumuls de traitemens autorisés, avancemens irréguliers ; un membre de l'Université obtint 6,000 fr. pour frais de route de Douai à Paris, un autre 3,000 pour venir de Niort, un troisième autant comme indemnité de déplacement de la rue de Grenelle à un lycée de Paris. Le chiffre et les salaires des fonctionnaires enseignans ont grandi depuis vingt à trente ans, mais principalement depuis dix ans, sans proportion avec l'enseignement lui-même. Les inspecteurs d'académie étaient au nombre de 61 en 1850, et touchaient de 3,000 à 4,000 francs ; ils sont maintenant 101 et touchent de 6,000 à 8,500. Au lieu de 220 inspecteurs primaires, recevant de 1,200 à 2,000 francs, il y en a aujourd'hui 467, touchant de 2,800 à 5,500 francs ; de 6,000 francs les recteurs sont montés à 13,000, 15,000 et 18,800 francs. Quiconque, en un mot, émarge au budget de l'instruction, a vu son traitement croître du double ou du triple. Les membres de l'Institut sont les seuls dont l'ancienne indemnité de 1,200 francs, — égale au traitement moyen de l'instituteur primaire actuel, — soit restée stationnaire ; mais ce n'a pas été sans peine que les académies ont résisté aux offres pressantes et lucratives des divers régimes.

Il ne suffisait pas de remplir les chaires, il fallait peupler les bancs ; à cette fin ont été concédés, dans les lycées des deux sexes, des bourses, demi-bourses, trousseaux, etc., avec une exagération tout à fait injuste. Car, si l'instruction primaire est une utilité, l'instruction secondaire est un luxe ; et la société ne doit le luxe gratis à personne, ou elle le doit à tout le monde. Accordées

aux fils des serviteurs publics, les bourses étaient, comme les pensions et les secours, un supplément de traitement ; accordées à quelque sujet d'élite qui s'était distingué dans les concours, elles étaient une avance dont la société jugeait (à tort ou à raison) devoir être remboursée un jour. De quel droit étendre cette faveur avec la profusion que l'on sait? De quel droit l'étendre aux filles, qui ne rempliront aucun emploi public, et n'en feront ni plus ni moins d'enfans à la république? Si le niveau intellectuel de la nation française était tellement bas que l'on ne pût se procurer, pour les fonctions qui exigent certaines connaissances spéciales, le nombre de gens dont on a besoin ; si nous manquions de mathématiciens et de jurisconsultes, je comprendrais que l'état prélevât sur le produit de l'impôt de quoi former ses futurs ingénieurs et ses futurs juges. Mais n'avons nous pas assez de personnages instruits? Ne pourrait-on presque dire que nous en avons trop, puisque nous ne pouvons les utiliser tous? Le marché est encombré par une production telle que l'offre est de beaucoup supérieure à la demande, et que l'exagération de l'instruction ferait croire à l'inutilité de l'instruction. Le pavé est battu et rebattu par des gens d'un savoir très supérieur à l'emploi qu'ils doivent exercer en ce monde. Chaque année se présentent au concours de telle administration des jeunes gens qui sont deux ou trois fois docteurs, et dont l'occupation, une fois nommés, consistera à copier des lettres et à les cacheter.

Puis, par une inconcevable contradiction, l'entrée des carrières officielles, qui est étroite par en bas, est aisée par en haut. Si rien n'est plus compliqué que d'obtenir une place de 1,500 francs, rien n'est plus facile que d'en obtenir une de 15,000. Seulement il faut y être désigné directement ou indirectement par le suffrage universel ; autrement dit être l'élu du peuple, le parent ou l'ami de l'élu du peuple. Il n'est plus que l'armée où, pour être général, il faille d'abord avoir été colonel ; partout ailleurs, on entre de plain-pied dans les grades élevés. Voyant ses droits sacrifiés, l'employé compétent se décourage, s'en va s'il le peut, ou travaille le moins possible s'il demeure. On a mis dans les 86 trésoreries générales : 8 anciens députés, 20 anciens préfets, 4 conseillers-généraux, 1 conseiller d'arrondissement, 1 ancien sous-préfet, plusieurs maires, 1 entrepreneur de tabacs, 1 notaire, un architecte, 2 marchands de vin, 1 marchand de nouveauté, 1 petit escompteur ; ce qu'on y voit le moins, ce sont d'anciens receveurs particuliers. On fait de même un peu partout.

La parfaite équité n'étant pas de ce monde, je ne prétends pas que le régime actuel soit le créateur de tous les abus du fonction-

narisme qu'il a laissés grandir, ni que ces abus disparaîtraient comme par enchantement avec lui. Il serait même aussi capable qu'un autre de les détruire, s'il voulait se faire de l'état et de sa mission une idée tout opposée à celle qu'il paraît s'en être faite jusqu'ici. Il s'agit de substituer, dans l'administration de la France, la méthode commerciale et pratique à la méthode politique et abstraite. Dans toute association organisée au profit des associés participans, il convient de réduire à son strict minimum le coût des frais généraux de l'entreprise. La loi du budget national est là tout entière, puisque une nation n'est en vérité autre chose qu'une société dont tous les citoyens sont actionnaires, et dont l'objet est de garantir à tous la sécurité et la portion de bien-être que l'individu ne pourrait acquérir et conserver seul. Le gouvernement, qui représente le conseil d'administration, ne doit faire que les dépenses indispensables, ne créer d'autres services publics que ceux qui tendent rigoureusement au but social. Appliquée au budget français, cette formule suffirait à en élaguer bien des chapitres, à en extirper bien des offices. Il y a beau temps que l'état se mêle, dans notre pays, de beaucoup de choses qui ne le regardent pas, auxquelles il n'est pas propre, et chacun de ses envahissemens coïncide avec un accroissement du personnel public.

Parmi les travaux que seule la collectivité peut et doit accomplir, il en est beaucoup qui pourraient être faits gratis ou à peu près. C'est une idée soi-disant démocratique, mais éminemment fausse, de croire qu'il faille rémunérer tous les services publics; d'abord on ne les rémunère pas tous, en fait : les maires des grandes villes sont plus occupés que bien des sous-préfets, les juges de commerce le sont presque autant que les tribunaux civils; l'on ne manque pourtant ni de bons maires ni de bons juges consulaires; et la modeste somme de 180,000 francs, qui figure au budget pour les 221 tribunaux de commerce, à côté des 11 millions des 359 tribunaux de première instance, suggère de singulières réflexions. La vraie démocratie, c'est de gouverner à bon marché; l'état, qui est « tout le monde, » doit agir comme « tout le monde; » or est-il en France un citoyen, — quelque démocrate qu'on le suppose, — assez ennemi de ses intérêts pour vouloir à toute force payer des domestiques, s'il en trouvait qui consentissent à le servir « pour l'honneur? » La vraie démocratie, c'est d'économiser l'argent du peuple; et, parmi les fléaux qui pèsent sur l'agriculture et l'industrie, un budget de 3 milliards 1/2 n'est pas le moins redoutable. Le Reichstag allemand coûte 512,000 francs, le parlement français coûte 12 millions, uniquement pour être rendu accessible à trois ou quatre parleurs de clubs sans moyens d'exis-

tence ; comme si le conseil municipal de Paris, où l'on ne gagne rien, n'était pas aussi bien garni d'élémens populaires que la chambre des députés, où l'on gagne 9,000 francs. La France aurait gratis, si elle le voulait, des législateurs, des préfets, des magistrats, des diplomates, qui vaudraient absolument ceux qu'elle rétribue aujourd'hui, et qui seraient, si elle y tenait, tout aussi républicains. Elle en a eu longtemps ; en d'autres pays on en a encore. En se faisant servir « pour la gloire, » l'état réalise au profit de la communauté une économie que seul il est en mesure de faire. Souvent, le travail ainsi obtenu n'était pas sur le marché. Le propriétaire de ce travail, riche sans doute, et peut-être oisif, ne l'eût pas mis en vente ; il l'échange contre une certaine somme de considération. Ce travail est donc un gain social.

Pour ses fonctions rétribuées, l'état ne doit augmenter leur rétribution que s'il manque de titulaires capables. Du moment que la demande est suffisamment abondante, il est coupable d'élever le prix de l'offre. Agir autrement, augmenter sans motif le traitement des fonctionnaires grands ou petits, — et il ne peut y avoir d'autre motif valable d'augmentation que le défaut de candidats, — c'est commettre un acte du plus dangereux socialisme, c'est *fausser les conditions du travail* et faire concurrence, avec la bourse de l'état, à chacun des membres de l'état : industriels, commerçans ou cultivateurs. Il est dans la nature française de rechercher les emplois de gouvernement et de s'y plaire, comme il est dans la constitution de certaines plantes d'aimer la pluie ou la sécheresse. Des individus, qui ne sont ni plus sots ni moins honnêtes que d'autres, préféreront une fonction publique à moitié salaire d'une fonction privée. C'est une grande supériorité que l'état a chez nous sur les particuliers, et qu'il n'a pas en Angleterre ou en Amérique. En prenant pour règle l'offre et la demande, en laissant les intéressés fixer pour ainsi dire eux-mêmes le chiffre de leurs appointemens, on donnera vraiment à chacun ce qui lui est dû. Aujourd'hui on s'étonne de manquer de sous-officiers et d'avoir trop d'instituteurs ; c'est vraisemblablement que le métier d'instituteur est trop bon, et que la profession de sous-officier est trop mauvaise, trop peu rémunérée. Si l'on donnait demain aux sous-officiers le traitement des instituteurs, on en aurait suffisamment ; au contraire, si on offrait aux instituteurs les 317 francs annuels des sergens, on en chômerait tout de suite. Durant les mois qui ont suivi le krach de 1882, les rengagemens de sous-officiers furent beaucoup plus nombreux, parce que les débouchés civils faisaient momentanément défaut. Gagner 0 fr. 87 par jour pour porter des galons sur ses manches, tandis que le moindre garçon de bureau reçoit 3 et 4 francs, c'est

servir « pour l'honneur. » Et les mêmes législateurs qui demandent 25 francs pour remplir un office très honorifique s'étonnent qu'on manque de bonne volonté à exercer, presque pour rien, un métier si peu honoré qu'un mot de mauvaise humeur, trop vite lâché dans un jour d'ivresse, peut priver celui qui l'exerce de la prime, fruit de plusieurs années de travail.

Une excellente réforme financière consisterait à appliquer à la plupart des services le système de l'abonnement, qui fonctionne seulement aujourd'hui dans les préfectures et sous-préfectures, recettes générales et particulières, et directions de l'enregistrement, où il donne de bons résultats. Il est de notoriété que tout ce que fait l'état est fait plus chèrement, sans être meilleur, que ce qui est fait par l'industrie privée. La raison en est bien simple : personne n'apporte à la défense des intérêts de « tout le monde » l'âpreté que chaque homme intelligent met à la défense des siens propres. L'état est comme ces propriétaires qui perdent de l'argent à faire valoir eux-mêmes leurs terres, sur lesquelles des fermiers s'enrichiront, tout en payant une honnête redevance. Pour les fournitures militaires, le passage de la gestion directe à l'entreprise a fait économiser des millions au ministère de la guerre. Dans le service pénitentiaire, la journée d'un détenu de maison centrale coûte à l'état : en régie, 0 fr. 80, et à l'entreprise, 0 fr. 26. L'abonnement est au personnel ce que l'entreprise est au matériel. L'état traiterait à forfait avec les directeurs et les chefs d'emploi, qui se chargeraient d'une branche d'administration sous leur responsabilité. Ce système est si raisonnable, si économique, que dans les préfectures et sous-préfectures, où le travail est parfaitement exécuté, il reste encore à certains préfets des bonis qui atteignent 10,000 et 12,000 francs, bien que le fonds d'abonnement ait peu augmenté depuis une vingtaine d'années. Les employés, il est vrai, gagnent peu et travaillent beaucoup. Le chef, de son côté, a l'œil ouvert sur le prix des impressions et discute lui-même la note du marchand de combustible. Le ministère de la justice était, en 1847, abonné à une somme fixe, au moyen de laquelle les directeurs pourvoyaient à tout chauffage, éclairage et fournitures de bureau. Cette somme était de 27,800 francs ; aujourd'hui, où cet abonnement n'existe plus, un crédit de 105,000 francs est inscrit au budget pour les mêmes dépenses.

Quelques personnes pensent que la vénalité aurait plus de prise sur des subalternes peu rétribués, qui seraient choisis et renvoyés par leurs supérieurs immédiats, que sur les commis-fonctionnaires d'état. Cette crainte est purement chimérique ; dans les trois quarts des ministères, il n'y a rien à cacher ni rien par conséquent à ache-

ter, et ce qu'il existe de plus confidentiel aujourd'hui : le chiffre diplomatique, est exclusivement manié par des employés maigrement salariés et dénués de tout avenir. De même les courriers-facteurs, qui portent les dépêches ministérielles à l'étranger, touchent 1,800, 1,700 et 1,400 francs. Ne voit-on pas les magistrats, qui n'ont point de bureaux, se faire suppléer pour l'examen d'affaires très délicates par des secrétaires qui ne dépendent que d'eux-mêmes? Dans les ministères, ce ne sont pas, comme on sait, les bureaux, mais bien le cabinet, c'est-à-dire des attachés à la personne même du ministre, qui traitent les matières où la discrétion est supposée de rigueur. Je pense que la mise en vigueur de ce système permettrait de réduire immédiatement le budget des administrations centrales d'un bon tiers, — de 30 à 20 millions, — et leur personnel de moitié, de 5,000 à 2,500 individus. Uniquement occupés d'expédier les affaires, et non de se donner de l'importance, en cherchant dans le dossier la *pièce qui manque* (or il en manque toujours), et en présentant à la signature du chef hiérarchique le plus grand nombre de lettres possible, le personnel conservé serait mieux payé et besognerait davantage. La richesse sociale gagnerait à cette concentration, non-seulement l'économie réalisée dans le budget de l'état, mais aussi le surcroît de travail disponible jeté sur le marché en la personne des fonctionnaires inutiles. La France y gagnerait une certaine dose de décentralisation. On ne ferait plus venir à Paris que les grosses affaires et les affaires contentieuses; les petites se résoudraient en province, au chef-lieu du département, de l'académie, de la cour d'appel, du corps d'armée. Les pouvoirs locaux ne se trouveraient par là nullement surchargés, attendu qu'il n'est pas plus malaisé de trancher une question par un arrêté de quelques lignes, à Lille ou à Toulouse, que de faire une lettre de quatre pages, pour mettre au courant de la question les bureaux de Paris qui doivent la trancher.

La réforme des administrateurs, qui est bien nécessaire, aurait ainsi pour conséquence la réforme des administrations, qui l'est peut-être encore davantage.

Vte G. D'AVENEL.

LA

CRISE ACTUELLE

DE LA MÉTAPHYSIQUE

I.

LA MÉTAPHYSIQUE ET LA POÉSIE DE L'IDÉAL.

I. Lange, *Histoire du matérialisme.* — II. Lotze, *Métaphysique.* — III. Ravaisson, *Essai sur la philosophie en France au XIXe siècle*, 2e édition. — IV. Hodgson, *Philosophy of reflection.* — VI. Guyau, *l'Irréligion de l'avenir.*

Nous avons montré ici même, à plusieurs reprises, la crise que traverse la morale ; la métaphysique en subit une semblable. Il existe à notre époque, chez beaucoup d'esprits, une tendance à dépouiller la métaphysique de toute valeur comme *savoir*, pour en faire, soit une poésie supérieure, soit une simple conséquence de la morale, soit une religion individuelle où les mythes sont remplacés par des symboles abstraits. Un des philosophes de l'Allemagne qui attirèrent le plus l'attention dans ces dernières années, Lange, le pénétrant critique du matérialisme, peut être considéré comme le principal représentant de la doctrine, soutenue aussi chez nous par M. Renan, qui réduit la métaphysique à la « poésie de l'idéal. » — « Kant, dit Lange, ne voulait pas comprendre, et déjà Platon

n'avait pas voulu comprendre que le monde intelligible est un monde de poésie, que c'est précisément en cela que consistent sa valeur et sa dignité. » La métaphysique n'est sans doute pas obligée, ajoute Lange, de prendre la *forme* de la poésie, mais elle y trouve son expression la plus sincère : les poèmes de Schiller en sont un exemple, surtout celui où il nous montre la fuite de Prométhée vers le monde idéal. Le salut de la métaphysique, c'est de se donner pour ce qu'elle est, c'est-à-dire pour le « domaine de la fiction. » Le monde idéal, précisément parce qu'il est idéal, n'est pas réel, et cependant nous nous envolons dans ce « royaume des ombres, » ainsi que l'appelait Schiller, comme dans « la vraie patrie de nos esprits. » C'est un empyrée dont la claire atmosphère nous enveloppe et nous satisfait intérieurement plus que ne pourrait le faire tout le monde des choses sensibles : c'est le « rêve céleste de la vie actuelle. » Il y a une poésie nécessaire de l'idéal comme il y a une science nécessaire du réel.

Cette théorie de Lange est l'expression systématique d'une opinion aujourd'hui en faveur parmi les savans, à savoir que la métaphysique est une série de mythes abstraits et de belles espérances dont l'homme, selon le mot de Platon, « s'enchante lui-même. » —« Les métaphysiciens, a-t-on dit, sont des poètes qui ont manqué leur vocation. » M. Ribot adopte cette définition et ajoute : « Quand la métaphysique sera devenue ce qu'elle doit être, qu'il n'y aura plus en elle que du *général*, des *abstractions*, des *idées*, qu'elle sera complètement *en dehors des faits*, alors il apparaîtra clairement aux yeux de tous qu'elle est une œuvre d'art plutôt que de science : poésie ennuyeuse et mal écrite pour les uns, élevée, puissante, vraiment divine pour les autres. » Ce qui est chez les savans un motif de dédain a beau devenir pour Lange et M. Renan le principal titre de la métaphysique, on ne peut s'empêcher de concevoir quelques doutes sur ce titre d'un nouveau genre ; on se demande si la métaphysique s'accommodera, comme la poésie dans la république de Platon, d'être « reléguée hors de toute réalité, » avec le front couronné non plus seulement de fleurs, mais d'une auréole sidérale. On se demande enfin si c'est « donner à l'idéal une force irrésistible » que de l'exiler purement et simplement « dans le domaine de l'imagination. »

En fait, sous nos yeux mêmes, un mouvement s'annonce dans les recherches métaphysiques qui, loin d'être cette « fuite vers l'idéal » préconisée par Lange et par M. Renan, est au contraire une poursuite de la réalité. Même en Allemagne, ce pays des grandes aventures spéculatives, Schopenhauer a essayé de fonder la métaphysique sur l'expérience, « mais sur l'expérience interne, dit-il, aussi bien que sur l'externe. » Si Schopenhauer a abusé de l'imagina-

tion, et s'il a souvent substitué la fantaisie à l'expérience, c'est peut-être qu'il est difficile de rompre d'un coup avec le passé. Son disciple, l'auteur de *la Philosophie de l'inconscient*, pour parer d'une étiquette séduisante ses spéculations les plus arbitraires, a inscrit ces mots sous le titre même de son livre : « Résultats spéculatifs obtenus par la méthode inductive des sciences de la nature. » M. de Hartmann n'ayant suivi nulle part la méthode annoncée, il n'est pas étonnant qu'il ait écrit une pure apocalypse. Lotze fait une large part à l'expérience dans sa *Métaphysique*. M. Wundt, esprit éminemment scientifique, est arrivé à une vue d'ensemble sur le monde où la volonté occupe le rang d'élément primitif. En Angleterre, la production métaphysique est considérable; la revue du *Mind*, consacrée en principe à la psychologie, est envahie par la métaphysique. Seulement les nouveaux métaphysiciens anglais, laissant à l'Allemagne ce que Heine appelait « le clair de lune transcendental, » déclarent travailler au grand jour de l'expérience. M. Spencer a essayé de systématiser l'expérience entière; Clifford donne pour fond positif à toutes choses ce qu'il appelle l'*étoffe mentale (mind-stuff)*; M. Hodgson, dans sa *Philosophie de la réflexion*, représente le monde entier de l'expérience comme l'objet de la vraie métaphysique. Que M. Spencer, en s'attachant à la vague notion de force et en abusant du mécanisme, ait réussi à faire convenablement, soit l'analyse préalable, soit la synthèse finale de l'expérience, c'est une tout autre question; de même pour les théories de Clifford et de M. Hodgson : mais c'est la méthode qui importe. En France, M. Ravaisson, M. Taine, M. Renouvier, M. Vacherot, — et plusieurs autres, — ont aussi, à des points de vue très divers et avec des succès très divers, invoqué l'expérience, tenté de faire reposer une synthèse universelle sur l'analyse des premières données de la conscience, sensation, représentation, pensée, action, etc. On peut donc dire que, dans tous les pays, la crise philosophique aboutit à une direction nouvelle des recherches. Si les résultats obtenus nous offrent encore un mélange d'ontologie abstraite et d'expérience véritable, c'est probablement parce que nous sommes à une période de transition. Il n'en est pas moins vrai que la métaphysique, loin de consentir à se perdre dans la poésie et dans la rêverie, prétend aujourd'hui se constituer comme savoir en partie expérimental, en partie inductif et déductif.

Le sort de la métaphysique est si étroitement lié à celui de la morale et de la religion que Schopenhauer a pu dire : « La morale est suspendue tout entière à cette affirmation : il y a une métaphysique. » Aussi est-il superflu d'insister sur la gravité de la crise actuelle. Tout homme qui pense et agit a le devoir d'aborder les

problèmes fondamentaux de l'existence, de se faire une réponse quelconque à cette question : que vaut la vie? Raisonnées ou aveugles, ce sont les solutions qu'on adopte sur ce point qui donnent à la vie sa direction suprême. S'abstenir, ici, c'est encore prendre parti pour un système plus ou moins négatif. Il importe donc de déterminer la véritable relation de la métaphysique avec la science et avec la poésie, par cela même son exacte valeur, son originalité propre, les droits qu'elle peut avoir à une éternelle durée.

Deux questions principales s'imposeront successivement à notre attention. En premier lieu, la métaphysique n'est-elle vraiment qu'une « poésie de l'idéal, » un rêve qui n'a pas besoin d'être vrai, pourvu qu'il soit beau, agréable, consolateur; n'est-elle tout au plus qu'une « science idéale, » selon l'expression de M. Berthelot, c'est-à-dire construite avec de pures idées? La métaphysique n'est-elle point, au contraire, l'étude méthodique des diverses représentations que nous pouvons nous faire de la réalité universelle, et la critique rigoureuse des certitudes, des incertitudes, des probabilités que ces représentations peuvent offrir? En second lieu, jusqu'à quel point la métaphysique peut-elle espérer réussir dans son interprétation de la réalité universelle, soit par l'expérience, soit par la spéculation, désormais conçue comme le prolongement logique de l'expérience? M. Renan a dit à cette même place, dans un sens analogue à la pensée de Lange: — « Ne nions pas qu'il n'y ait des sciences de l'éternel, mais mettons-les bien nettement hors de toute réalité. » Sans contester la part inévitable de l'idéal et de l'art dans les dernières spéculations de la métaphysique, sans interdire au philosophe de mêler à ses considérations un peu de cette poésie que le sujet comporte, nous essaierons, malgré la difficulté de la tâche, de faire voir que la métaphysique future aura pour caractère de chercher sa base dans la totalité de l'expérience intérieure et extérieure, afin de s'appuyer ainsi sur la vraie et complète réalité. S'efforcer, par induction, de reconstruire l'univers dans ses traits essentiels, en prenant pour règle que cette reconstruction soit d'accord tout ensemble avec les résultats les plus généraux des sciences objectives et avec les données les plus primordiales de la conscience, ce n'est pas construire des « palais d'idées » dans la région mouvante des nuages.

I.

Comment naît le problème métaphysique? Est-il artificiel ou essentiel à la pensée, et conséquemment éternel? Les positivistes s'en font une idée fausse; c'est pour cela qu'ils condamnent la mé-

taphysique à disparaître devant les sciences positives, la « philosophie de l'ignorance » devant la « philosophie du savoir (1). » Répondons-leur d'abord en quelques mots.

Dans leur théorie des trois âges, ils nous répètent à satiété, comme leur grande découverte, que la théologie consistait à expliquer les choses de la nature par des *volontés* surnaturelles, la métaphysique par des *entités* abstraites, forces, substances, idées, etc., tandis que la science, enfin souveraine, les explique par des *lois*.— Or, la vraie métaphysique n'a nullement à chercher l'explication de phénomènes particuliers et naturels. Ce fut sans doute l'erreur de la scolastique; mais, de nos jours, la philosophie a pour première règle de ne jamais usurper sur le domaine des sciences particulières et de se maintenir au point de vue du tout. Le problème métaphysique, en effet, surgit par la mise en rapport de ces deux termes : notre organisme mental d'une part, et de l'autre l'univers. Si on convient d'appeler science, au sens large du mot, ou au moins connaissance, un système raisonné de faits et d'idées capable d'entraîner la certitude ou la probabilité, la métaphysique pourra se définir la science qui étudie et apprécie la manière dont tout notre organisme mental réagit par rapport à la totalité des impressions qu'il reçoit de l'univers. La métaphysique cherche quelles sont les diverses réactions possibles, la part qui revient à la constitution propre de la pensée, la part qui revient à l'action du milieu extérieur ; elle détermine, classe, critique nos différentes conceptions de l'ensemble des choses. La réaction peut-elle même aller jusqu'à dépasser le monde visible, et, si elle va au-delà, est-elle légitime? Voilà ce qu'elle se demande. En un mot, elle est la recherche des représentations subjectives de l'univers les mieux en harmonie avec l'état actuel des sciences objectives, en même temps qu'avec les formes essentielles de la pensée.

De plus, ce n'est pas seulement notre intelligence qui agit et réagit, c'est aussi notre sensibilité, c'est aussi notre volonté. Il y a des sentimens esthétiques et moraux qui sont comme une réponse du cœur de l'homme à l'univers; il y a des volitions, des actions en vue de l'universel, qui semblent constituer précisément la plus haute moralité. L'imagination même réagit par la conception des symboles religieux. La métaphysique doit étudier et apprécier toutes ces réactions de la conscience humaine devant la réalité totale, non pour en faire la description psychologique, mais pour chercher ce qu'elles peuvent avoir d'illusoire, ce qu'elles peuvent renfermer d'intelligible et de vrai. Aussi, à la question directe et ambitieuse de l'ancienne métaphysique : « Qu'est-ce que l'univers? » nous sub-

(1) Roberty, l'*Ancienne et la nouvelle philosophie*, 1887.

stituons cette question indirecte et plus modeste : « Comment l'univers est-il senti, pensé, voulu par la conscience humaine ; » quelle est, parmi toutes les conceptions de l'ensemble des choses, celle qui s'accorde le mieux avec elle-même, avec les lois constitutives de la pensée et avec la totalité de notre expérience actuelle?

Il nous semble que les positivistes ne peuvent méconnaître là un problème original. La science de la nature, la science objective se propose d'éliminer, autant qu'elle le peut, la réaction de notre organisme et de notre conscience, pour ne considérer que les choses extérieures et leur action ; son point de vue est donc partiel. La pure psychologie, de son côté, se renferme dans le moi indépendamment de l'univers ; son point de vue est encore partiel. La métaphysique, elle, met en rapport les deux termes et cherche quelle est, parmi les diverses façons de réagir, celle qui aboutit à la plus complète harmonie de la conscience avec la réalité universelle. Le point de vue de la métaphysique n'est donc plus partiel, mais total : la « spécialité » du métaphysicien, c'est la recherche de l'universel.

Par cela même, le point de vue métaphysique est le moins « abstrait » de tous, le plus voisin de la réalité concrète. En effet, quand la science de la nature étudie les choses indépendamment de notre réaction propre, il est clair qu'elle coupe le monde en deux et qu'elle en retranche une partie intégrante, à savoir nous-mêmes, notre cerveau, notre conscience : nous aussi, pourtant, nous faisons partie de l'univers. D'autre part, quand la psychologie, comme science positive, se borne à l'étude des faits et des lois de la conscience, il n'est pas moins clair qu'elle s'en tient aussi à une vision unilatérale et abstraite. Quelle est donc la seule perspective sur la réalité concrète? Il faut considérer les deux termes, nature et conscience, dans leur mutuelle action, chercher le système le plus simple et le plus complet dans lequel cette action et cette réaction puissent être comprises. En astronomie, n'étudier que l'influence du soleil sur la terre ou celle de la terre sur le soleil, ce serait s'en tenir à de simples extraits de l'universelle gravitation : de fait, les deux astres s'influencent l'un l'autre et sont influencés par la totalité des corps célestes. La métaphysique est, de toutes les études, la seule qui soit orientée vers la réalité même.

Aussi la métaphysique, selon nous, doit-elle être une synthèse de la psychologie et de la cosmologie, synthèse originale qui ne peut rentrer dans le domaine d'aucune de ces deux sciences. Étant donnés les élémens les plus irréductibles de l'expérience psychologique, d'une part, et les lois les plus générales du monde, d'autre part, quelle lumière les premiers peuvent-ils répandre sur les seconds, et réciproquement? Jusqu'à quel point peut-on inter-

préter l'univers par ce qu'il y a de plus radical dans la conscience, et la conscience par ce qu'il y a de plus général dans l'univers? Une telle application des deux grandes sciences l'une à l'autre est le seul moyen d'atteindre à une vue d'ensemble sur la réalité.

Nous pouvons donc répondre aux positivistes qui accusent les philosophes de travailler sur des « abstractions » ou sur des « idées : » — Votre monde des sciences objectives, lui aussi, lui surtout, est un monde abstrait, essentiellement et nécessairement abstrait; — et cela parce qu'il exclut, en le traitant de « subjectif, » tout élément de conscience, toute sensation comme telle, tout sentiment d'existence, toute action, tout ce que nous appelons vivre, sentir, désirer, agir, en un mot tout ce qui constitue la réalité pour elle-même, la présence immédiate de la réalité à soi. Que nous montrent vos sciences objectives? Elles nous apprennent dans quel ordre constant s'accompagnent ou se suivent tels et tels phénomènes donnés, quelles que soient en nous les sensations qui nous les révèlent, quelles que soient en dehors de nous les actions qui les produisent. La science positive a donc pour objet les *lois*, non les *choses*, la vérité, non la réalité, les formes constantes et les cadres de notre expérience, non le contenu vivant et intuitif de l'expérience même, non le sentiment intime de l'être et de l'action. La science, même psychologique, ne se soucie point de la sensation comme telle, mais seulement des rapports de nos sensations; si un homme voit rouge ce qu'un autre voit bleu, qu'importe au savant, pourvu que tous les rapports des sensations restent les mêmes? La science ne se soucie pas davantage des phénomènes comme tels, puisque ce qu'il y a de spécifique en leur contenu se réduit à nos sensations. Elle range les phénomènes dans l'espace et dans le temps; elle les compte, elle les pèse, elle les nomme : elle ne les regarde jamais en eux-mêmes. Sa méthode est tout extérieure; ses objets sont comme des miroirs à facettes brillantes qui se renvoient la lumière de l'un à l'autre, à l'infini; cette lumière, toujours réfléchie par des surfaces impénétrables, ne transperce rien d'un rayon direct : tout brille au dehors, tout reste obscur au dedans.

Dès lors, c'est à la science positive que convient proprement la qualification attribuée à la métaphysique par M. Berthelot; la qualification de « science idéale, » puisqu'elle ne roule que sur des rapports indépendamment des termes, — rapports certains et vrais, assurément, mais par cela même logiques et idéaux.

Ce n'est pas tout. La vérité de la science est, plus encore peut-être que celle de la métaphysique, d'une nature toute relative et symbolique, puisqu'elle est simplement représentative d'objets qui demeurent inconnus. La science, comme l'a montré M. Spencer, est une série de symboles ordonnés d'une manière symétrique avec la

mystérieuse série des choses : c'est une algèbre. La science, dit aussi Lewes, n'est nullement une transcription des faits tels qu'ils se *produisent*, ni des réalités telles qu'elles *sont;* elle est une « construction idéale. » Lewes a raison : les lois que la science découvre ne sont pas et ne peuvent pas être des *actes* réels ni de réels procédés de la nature; ces lois n'ont pas une existence vraiment objective et active : ce sont seulement des « notations de la marche observée dans les phénomènes » ou, comme on dit, de leurs *processus;* nous détachons par notre pensée des rapports de simultanéité ou de succession, nous généralisons ces rapports en les étendant à tous les phénomènes semblables; mais nos *lois* sont, en définitive, des types abstraits que nous construisons en substituant au procédé réel un procédé tout idéal. La loi ressemble aux choses comme la courbe tracée par le sphygmographe ressemble aux pulsations de la vie. Le gaz réel ne se dilate pas par la vertu de la loi de Mariotte; il se dilate sous des actions mystérieuses dont la loi n'exprime que les effets lointains et les combinaisons mathématiques. La réalité ignore le « rapport inverse des pressions, » elle ignore nos nombres, nos lois, nos modes de figuration, et même « l'axiome éternel » de M. Taine. Goethe, dans le second *Faust*, a décrit le monde sublime et morne où règnent les lois, ces « mères qui trônent dans l'infini, éternellement solitaires, la tête ceinte des images de la vie, mais sans vie. » Le monde des lois est en effet un monde d'idées. La science a donc précisément pour domaine ce « royaume impalpable et invisible » que vous prétendez réserver à la métaphysique. La science, elle aussi, le peuple de « fictions, » pour parler comme Lange; ses fictions mathématiques et mécaniques diffèrent profondément des fictions du poète en ce qu'elles sont construites selon des règles rigoureuses, sous la pression des choses mêmes; ce sont des artifices exacts et efficaces qui nous permettent, par un mouvement tournant, de bloquer les bataillons serrés des phénomènes et de faire, en apparence, capituler la nature. La nature n'en continue pas moins d'opérer et d'agir par des voies toutes différentes de nos lois ou formules scientifiques. Cessez donc d'ériger les effets en causes, de confondre des résultantes uniformes avec les forces cachées, avec les vraies « mères fécondes des phénomènes. » Schopenhauer aimait à dire, avec les platoniciens, que la conception de la matière est un mensonge vrai, ἀληθινὸν ψεῦδος, c'est-à-dire une fiction qui s'adapte à la réalité sans lui ressembler; on en peut dire autant de la science positive : c'est un mensonge vrai.

Transportez-vous à quelques milliards d'années; supposez la tâche des sciences positives de plus en plus avancée, supposez même réalisé le rêve de M. Spencer, « complète unification du savoir, » ou le rêve analogue de M. Taine, découverte d'une loi primordiale,

d'une formule sublime du haut de laquelle, comme un jet d'eau retombe en nappes de plus en plus larges, nous verrions découler le torrent infini des phénomènes. Notre pensée s'estimerait-elle entièrement satisfaite? Trouverait-elle remplie, comblée, son idée de la réalité? Ne se demanderait-elle point, avec Kant, si ces phénomènes, leurs lois et la loi de leurs lois, sont *le tout*, s'il n'y a rien ni au dedans ni au-delà, si nous n'avons plus, comme Héraclite, qu'à regarder couler sans fin le torrent d'apparences qui nous emporte nous-mêmes en vertu de l'inflexible Ἀνάγκη? La science de la nature, même entière, nous ferait encore l'effet d'un rêve bien lié, car sa formule suprême laisserait l'être en dehors de ses prises. Même « unifiée, » la science positive conserverait encore ce caractère partiel que nous lui avons reconnu, puisqu'elle ne répondrait point à toutes les questions que l'esprit humain, tel qu'il est constitué, ne peut s'empêcher de se poser à lui-même. La somme des lois générales découvertes par la science n'est pas le tout de la réalité; le *comment* n'est qu'une des réactions de notre cerveau par rapport au monde, qu'un des problèmes qu'il élève devant le monde en vertu de sa nature propre.

Faut-il se tirer d'affaire en supprimant les autres problèmes, comme nous y invitent les positivistes? — Mais vous ne pouvez pas les supprimer : vous ne pouvez pas empêcher votre cerveau de réagir tout entier par rapport à l'univers et de se demander : — Qu'est-ce que cette grande image qui vient se peindre en moi et où je me retrouve moi-même, luttant, souffrant, parfois jouissant, un instant victorieux, toujours sûr d'être à la fin vaincu? Pourquoi existe-il ceci plutôt que cela, de la douleur plutôt que du plaisir, du plaisir plutôt que de la douleur, quelque chose plutôt que rien? — L'intelligence a ses besoins naturels : légitimes ou illégitimes, il faut les examiner; elle a ses nécessités constitutives, il faut en rechercher la valeur; elle a ses illusions natives, il faut en montrer l'inanité. Dans l'ordre physique, les problèmes ne sortent que des faits particuliers et sont plus ou moins accidentels : il n'est pas nécessaire au fonctionnement cérébral de se demander si les planètes sont habitées; aussi, ce qui se passe dans Uranus ou dans Neptune, que d'hommes ne s'en préoccupent point! Mais tout cerveau humain se demande nécessairement si cette nature visible se suffit ou ne se suffit pas à elle-même, s'il y a un principe dernier d'où tout dérive, si ce principe doit être conçu sur le type de la matière ou sur celui de la conscience, ou s'il est absolument indéterminable; si le monde a ou n'a pas de bornes dans l'espace, s'il a eu ou n'a pas eu de commencement, si les idées mêmes de commencement et de fin ne perdent pas leur sens dans leur application au tout; s'il n'y a que nécessité dans le monde ou s'il y a

place pour quelque contingence, pour quelque flexibilité du déterminisme universel ; si le monde est capable de progrès, ou s'il tourne éternellement sur lui-même comme la roue d'Ixion ; quelle est notre vraie nature à nous-mêmes, notre origine, notre destinée ; si notre moralité est une loi purement humaine et sociale, ou si elle répond en outre à quelque aspiration profonde de la nature entière ; si l'agitation universelle a un sens et un but, si l'univers même est bon, mauvais ou indifférent à ces apparences transitoires que nous nommons bien et mal, simples tressaillemens de vagues intérieures qui n'empêchent pas l'éternelle impassibilité de l'océan. Il y a là des besoins de la raison qui ne sont plus accidentels, mais essentiels ; vous ne pouvez plus accuser notre cerveau de curiosité indiscrète, puisque c'est une curiosité que lui impose sa constitution, peu à peu façonnée par le monde entier ; ces questions, c'est l'univers qui se les adresse à lui-même par l'intermédiaire de l'homme : il veut faire en nous et par nous son examen de conscience.

De plus, tous ces besoins intellectuels sont liés à des besoins pratiques, car nous agissons différemment selon la valeur même que nous attribuons à la vie et à l'action dans l'univers. Notre moralité sera-t-elle la même si nous apercevons le côté sérieux et même « tragique » de l'existence, ou si nous ne voyons dans le spectacle du monde qu'une immense comédie, où le mieux est de se divertir soi-même le plus possible ? Sous le nom de religion, de philosophie, de science même, chacun se fait sa métaphysique, petite ou grande, instinctive ou raisonnée. Un problème nécessaire entraîne un besoin nécessaire de solution, affirmative ou négative, certaine ou hypothétique. Le scepticisme positiviste est lui-même une réponse, et une réponse dogmatique, puisqu'il affirme d'ores et déjà l'impossibilité absolue de toute solution, même hypothétique. Au reste, le plus positif des positivistes a beau professer une complète suspension de jugement, soyez sûrs qu'il a sur le compte de l'univers sa pensée de derrière la tête.

Puisque nos savans admettent que la réaction, en définitive, ne peut jamais dépasser l'action, ils doivent en conclure qu'il y a dans la réalité même quelque inévitable action qui provoque et légitime la réaction de la conscience humaine, quelque secret ressort qui nous force à ne pas nous contenter des apparences sensibles. La métaphysique durera donc tant qu'il y aura des cerveaux humains et un monde dont ils subiront l'influence. L'homme est un « animal métaphysique. »

II.

— Qu'importe, diront les criticistes ou disciples de Kant, auxquels nous devons maintenant répondre, qu'importe que le pro-

blème soit éternel, s'il est éternellement insoluble? Qu'importe que la métaphysique soit nécessaire, si elle est impossible? Il y a des tentations de l'esprit qui sont inévitables, et auxquelles il faut pourtant résister comme à celles de la chair. Rappelez-vous comment, dans la *Tentation de saint Antoine*, Flaubert a dépeint le grand Sphinx immobile et songeur depuis les siècles des siècles, autour duquel voltige la Chimère, la pensée ailée et curieuse. Elle l'enveloppe des méandres de son vol, elle le regarde, elle l'interroge : Chimère inquiète, monte au plus haut du ciel visible, descends jusqu'aux abîmes; jamais tu ne pénétreras l'impénétrable, jamais le front du monstre, plus dur que le diamant, ne se laissera entamer au frôlement de ton aile.

— Cependant, pourrait-on répondre, sur les flancs mêmes du Sphinx sont gravés des caractères sacrés qui, dans une langue inconnue, racontent une partie de son histoire. Au lieu de voltiger au hasard, la pensée s'arrête, médite, se replie sur soi. Par analogie avec ce qu'elle trouve en elle-même, elle attribue un sens aux mots d'une ligne, et ce sens réussit; il réussit de même pour les mots des lignes suivantes ; ne peut-elle espérer qu'elle trouvera peu à peu la clé du mystérieux hiéroglyphe? Lui est-il interdit de conjecturer le sens profond de la réalité, la pensée secrète du Sphinx, d'après tous les signes extérieurs qu'elle en découvre, et d'après les sentimens intérieurs qu'elle saisit en elle-même?

— Impossible ! répondra-t-on. Toute spéculation de ce genre repose sur ce principe caché : « Il est permis de raisonner par analogie de nos pensées et de leurs objets à la réalité telle qu'elle est en soi. » Eh bien ! c'est précisément ce qu'on ne saurait admettre. Vous pouvez, il est vrai, reconstruire une langue perdue, comme on l'a fait pour la langue de Zoroastre ou pour les hiéroglyphes d'Égypte ; mais c'est que vous admettez, chez ceux qui parlaient et écrivaient cette langue, les mêmes idées fondamentales et les mêmes lois intellectuelles que les vôtres. Si, au contraire, on vous propose de deviner le sens d'un livre écrit par des êtres qui ne pensent, ne sentent rien comme vous, la clé du mystère ne sera-t-elle pas à jamais introuvable? En un mot, vous pouvez raisonner de l'expérience réelle à l'expérience possible, parce que la même loi relie les deux expériences ; vous pouvez induire de notre monde à d'autres mondes que l'expérience atteindrait si elle était plus puissante ; mais vous ne pouvez raisonner de l'expérience à ce qui, par sa nature, dépasse non-seulement l'expérience réelle, mais même l'expérience *possible*. L'hypothèse, ici, est un passage de l'homogène à l'hétérogène, et, comme dit Kant, un « bond dans le vide. » La pensée ne peut pas plus s'élever au-dessus de l'expérience que la colombe ne peut voler au-dessus de l'atmosphère, qui lui semble un obstacle et qui est son seul point d'appui.

Voici ce qu'on peut répondre à Lange et aux kantiens : — Votre objection vient de la manière dont vous définissez la réalité en soi, la « chose en soi. » Il y a deux conceptions possibles ou, si l'on veut, deux faces concevables de la réalité ; vous, vous ne la concevez que comme un « au-delà, » comme une existence transcendante, extérieure à l'univers y compris nous-mêmes, extérieure tout ensemble au contenu et aux formes de la pensée. Cette réalité *en soi* n'a plus aucun rapport avec rien *en nous ;* le réel, à vous en croire, c'est ce qui n'est ni senti, ni sentant, ni perçu, ni percevant, ni connu, ni connaissant, ni connaissable ; l'être, c'est ce dont nous n'avons plus aucune raison d'affirmer que cela est. Quelle étrange définition ! Dès que l'être se sent exister, dès que l'être se pense et pense qu'il est, le malheureux, ce n'est plus l'être ! Ainsi, dans ce que vous appelez, par ironie sans doute, le monde « intelligible, » vous avez soin de faire entrer *a priori* une propriété exclusive de tout rapport avec l'intelligence, une inintelligibilité absolue. Après quoi vous avez beau jeu. Une fois admis que la réalité dernière est ce qui n'a absolument aucune relation avec la pensée, il est trop aisé d'en conclure l'impossibilité de la penser. Le problème métaphysique se trouve réduit à ces termes contradictoires : Trouver l'introuvable ! Reste à savoir si cet absolu, ou, pour mieux dire, cette matière brute, au lieu d'être le Sphinx, n'est pas la Chimère.

Comme il y a deux conceptions possibles de la réalité, il y a aussi deux sortes de métaphysique : l'une « transcendante, » l'autre « immanente. » Le criticisme a mis fin à la première dans le domaine de la spéculation, soit. Encore peut-on faire une part légitime à la métaphysique transcendante : c'est de lui laisser l'idée de l'au-delà. Seulement l'au-delà, le *Noumène* de Kant, l'*Inconnaissable* auquel M. Spencer élève un autel comme au « dieu inconnu, » doit demeurer une conception toute problématique, une simple question que l'intelligence se pose à elle-même. Après avoir conçu par la pensée la totalité du monde connaissable, le cerveau humain arrive à se demander s'il n'existe point encore *autre chose*. L'enfant curieux regarde au-delà du miroir pour voir ce qu'il y a derrière ; nous regardons ainsi au-delà de chaque chose, puis, continuant le mouvement commencé, nous voulons regarder au-delà de toutes choses, et nous disons : — Le Tout de notre pensée n'est peut-être pas le Tout de la réalité. Qui sait, demandons-nous avec Pascal, si « l'ample sein » de l'être ne peut pas fournir plus que la pensée ne peut concevoir ? — Il est vrai que cet ample sein de l'être est lui-même une conception de la pensée. Cette notion de l'au-delà, du « transcendant, » qui semble d'abord si loin de l'expérience, est encore tout expérimentale : elle est l'expression en quel-

que sorte hyperbolique de l'expérience même que nous avons de nos ignorances, des bornes indestructibles de notre savoir. Notion toute *limitative*, nécessaire pour *limiter* notre orgueil scientifique, nécessaire aussi pour limiter notre égoïsme pratique, qui, sans cela, ferait du moi le tout. Mais, une fois ce grand point d'interrogation posé aux limites du monde connaissable, nous ne devons plus, par une voie détournée, faire de l'au-delà un objet de connaissance. Comment prétendre déterminer ce qui est indéterminable? Comment voir les ténèbres avec une lumière qui les dissipe?

La réalité qui nous intéresse véritablement est celle qui n'exclut pas toute relation de nous à elle. L'autre n'est peut-être elle-même qu'un mirage lointain de notre pensée. Aussi est-il impossible d'en rester à une métaphysique exclusivement transcendante, qui, pour être rigoureuse, devrait être toute négative et tenir dans ce seul signe : X.

Passons donc à la seconde conception de la réalité, celle d'une existence intérieure en quelque manière aux choses dont nous avons l'expérience, et qui n'est plus toute au-delà de l'expérience même. Aristote définit la métaphysique la science de l'être en tant qu'être; mais, si nous voulons connaître ce que l'être *est*, que pouvons-nous faire, sinon de nous demander avec quels caractères fondamentaux il est *connu?* L'*être*, pour toute métaphysique postérieure à Kant, ne peut donc plus être que l'objet connu et saisi dans la conscience ou, en général, dans l'expérience : par l'expérience seule, et principalement par la réflexion psychologique, nous atteindrons le réel autant qu'il est possible de l'atteindre. Dès lors, nous ne raisonnerons plus de l'expérience à ce qui dépasse l'expérience, même possible; nous raisonnerons par induction de l'expérience partielle à la totalité de l'expérience possible. La « question préalable » opposée par Lange et les kantiens n'aura plus de valeur : la métaphysique ne sera plus condamnée par définition même. Elle aura pour objet non cette partie problématique de la réalité qui est à jamais opaque, mais cette partie certaine qui peut devenir de plus en plus diaphane pour la pensée.

— Mais alors, s'écrieront les disciples de Kant et de Lange, si la métaphysique renonce aux « choses en soi » de Platon, aux objets indépendans de la pensée, elle prendra un caractère tout subjectif! — Le problème est grave et ardu; pour le résoudre, il faut renoncer, selon nous, à une illusion généralement répandue. La terreur du « subjectif » est une obsession que Kant a introduite dans la philosophie, et qui fait que, par un matérialisme inconscient, on assimile la métaphysique aux sciences de la nature. L'astronome qui calcule la place et la distance d'un astre élimine

avec raison de ses calculs tout ce qui tient au jeu de la lumière dans ses yeux et dans son télescope : les sciences de la nature, en effet, s'efforcent de connaître les choses telles qu'elles sont indépendamment de tout être sentant et pensant. Mais la métaphysique peut-elle et doit-elle se proposer cette exclusion absolue du sujet qui pense? Non, puisque son objet est le tout, et que le tout, comprenant des êtres pensans, ne serait pas complet sans une part attribuée à la pensée. Lange adresse à tout métaphysicien le reproche de « mêler son être à l'être des choses, » de faire, « par l'acte même de la synthèse, entrer son propre être dans l'objet. » Ce reproche n'a nullement la portée qu'il lui attribue, et nous l'acceptons volontiers comme un éloge : est-ce qu'en fait notre être n'est pas mêlé à l'être des choses? L'objet de la métaphysique doit donc nous comprendre nous-mêmes.

Dès lors, pourquoi voulez-vous que la pensée soit complètement éliminée de l'univers, comme si elle n'était pas elle-même une des manifestations, et la plus haute, de l'activité universelle? Voir le réel à travers la pensée, ce n'est pas enlever au réel sa réalité, c'est la compléter au contraire, en la prolongeant sous cette forme supérieure, condensée, intense, qui est la conscience. L'être qui arrive à exister pour soi est-il donc moins réel que celui qui existerait seulement en soi, s'il y en a de tels? Tout au contraire. Ainsi nous reconnaissons de nouveau que la science positive, par cela même qu'elle s'efforce d'abstraire le sujet pensant, reste une vue abstraite des choses, tandis que la métaphysique, en laissant sa part légitime au sujet pensant, est une vue plus concrète de la totalité des choses. Ne rabaissons pas le point de vue universel de la métaphysique au point de vue partiel de la science. Montrer que la science est subjective serait lui faire, à son propre point de vue, une objection véritable; mais la métaphysique, elle, cherchant l'unité même du sujet et de l'objet, ne peut pas ne pas être subjective en même temps qu'objective. Le métaphysicien ne doit pas considérer la pensée comme un pur obstacle à ses recherches, comme une sorte de mal nécessaire, mais bien comme un des élémens indispensables de la solution. Il doit éliminer, autant qu'il est possible, ce qu'il y a dans la pensée d'individuel, de variable, d'accidentel, mais il ne peut se proposer d'abstraire entièrement le monde réel de la pensée : outre que l'amputation est impossible, et que son succès aboutirait à une sorte de suicide intellectuel, le monde ainsi obtenu ne serait plus celui que la métaphysique cherche à se représenter. N'en déplaise aux idéalistes d'une part et aux matérialistes de l'autre, le monde réel, c'est le monde à la fois objectif et subjectif, physique et mental, à moins qu'on ne nous mette nous-mêmes en dehors de la réalité universelle, qui alors ne sera plus universelle. C'est ce qui

fait l'essentielle fausseté métaphysique du matérialisme exclusif et de l'idéalisme exclusif. L'aspect physique et l'aspect mental de l'univers doivent être comme les images du stéréoscope : différentes pour chacun des deux yeux, elles se superposent dès que la vue est au point exact, et elles donnent la sensation d'un même objet en relief, réel et vivant.

Une fois ces principes établis, les problèmes essentiels de la métaphysique se posent d'une façon qui n'exclut plus d'avance toute solution intelligible. Le premier de ces problèmes est celui qui concerne notre propre nature, et qui consiste à chercher ce qu'il y a en nous *d'irréductible*, de fondamental. Voilà une « chose en soi » qui ne doit plus être aussi loin de moi, puisque en définitive c'est moi-même. En me demandant ce que je suis et en descendant au fond de ma conscience par la réflexion, je ne saute pas nécessairement dans le vide. Kant et Lange supposent, il est vrai, que ma réalité est d'un côté et ma conscience d'un autre, comme les tronçons d'un serpent coupé en deux qui cherchent vainement à se réunir; ils nous parlent d'un moi « transcendant » qui ne serait point le moi que je connais. Mais comme, mon sosie et moi, nous sommes tous les deux aussi hétérogènes que des êtres sans lien, toute hypothèse m'est interdite sur la nature et même sur l'existence de ce « moi absolu; » laissons-le donc flotter en l'air, vision fantastique, au-dessus du moi de l'expérience, qui continuera d'être le seul objet de notre étude.

De même, quand je risque des hypothèses sur la permanence indéfinie de mon être, quelque hasardeuses que soient de telles hypothèses, ce ne sont pas nécessairement des suppositions sur une existence transcendante, indéterminée et indéterminable, qui, n'ayant rien de commun avec ce que nous sommes aujourd'hui, serait toujours notre anéantissement. « L'éternité » de Spinosa n'est point ce que l'homme, à tort ou à raison, rêve après la vie présente : l'homme aspire à l'achèvement des puissances réelles qui ne sont maintenant en lui qu'à l'état d'ébauche. La seule immortalité qui lui semble avoir du prix serait celle de la conscience fondamentale, de la volonté, du sentiment : ce serait donc une vie « homogène, » en ses attributs les plus essentiels et les plus précieux, avec la vie présente. La question est de savoir si les lois de la nature sont et seront toujours absolument exclusives de toute persistance indéfinie du vouloir et de la pensée, ainsi que de leurs organes les plus immédiats, peut-être invisibles. Là-dessus, on peut discuter pour ou contre, sans faire un bond hors des conditions de toute pensée.

De même, quand je passe à un autre des plus grands problèmes philosophiques, quand je me demande si l'univers a une fin suprême à laquelle il tend, si même en général il y a des fins; quand je re-

cherche si, d'après ce que nous en connaissons, ce monde est bon ou mauvais, beau ou laid, heureux ou malheureux, en un mot quand j'agite la question du pessimisme et de l'optimisme, je ne spécule pas sur des choses absolument étrangères à ma pensée, car je fais partie de cet univers et, s'il a un but, je tends moi-même au but où aspire son effort; mon histoire individuelle se confond, comme un épisode, avec l'histoire universelle : mon bonheur ou mon malheur fait partie de la destinée heureuse ou malheureuse du grand tout : il pleure ou sourit en moi et avec moi. Quand je me demande si les plus hautes lois du monde sont des lois de justice comme celles dont je m'impose à moi-même le respect et l'accomplissement, je ne cherche pas ce qui a lieu dans un « royaume de chimères, » qui ne serait qu'une patrie poétique et un refuge pour l'imagination; je me demande, au contraire, si la direction normale de ma volonté n'est pas celle de toute volonté, si je n'ai pas dans tous les êtres réels des auxiliaires, qui s'ignorent encore, pour l'idée dont je poursuis la réalisation.

Enfin, quand je m'efforce de remonter à quelque réalité initiale d'où procèdent toutes choses, s'il y en a une, je ne cherche pas à saisir un absolu insaisissable; je cherche à communiquer plus intimement avec un principe communicable, quel qu'il soit, matière ou esprit, puisque en fait il se communique à moi et aux autres êtres, puisque en fait il m'est intérieur ainsi qu'à tous les autres. Il est des hommes qui éprouvent le besoin de personnifier ce principe suprême des choses, et de là viennent les religions; ils font alors de l'absolu une puissance absolue, une intelligence absolue, une bonté absolue. Ils croient qu'une divinité sans rapport avec l'homme occuperait dans la pensée et dans l'univers une vraie sinécure; que l'homme ne s'inquiète point de ce qui lui est absolument étranger et indifférent :

> Si la douleur et la misère
> N'atteignent pas ta majesté,
> Garde ta grandeur solitaire,
> Ferme à jamais l'immensité.

Cette humanisation du divin est-elle légitime? C'est un problème que le métaphysicien doit examiner. Il fera sans doute mainte objection à l'existence d'un Dieu qui ne serait que l'homme plus parfait, mais ces objections mêmes prouvent qu'on discute sur des choses qui ont un sens, et un sens expérimental. Aussi ne saurait-on accorder à Schopenhauer que la philosophie doive s'occuper exclusivement de « ce monde. » — « Elle laisse les dieux en repos, dit-il, et elle espère qu'ils feront de même à son égard. » Cette boutade n'est pas sérieuse : la métaphysique doit embrasser et interpréter

la totalité de l'existence et l'ensemble des choses concevables, soit que « ce monde » l'épuise, soit qu'il ne l'épuise pas. C'est une question qu'on ne doit pas préjuger. Il faut laisser, comme disait Stuart Mill, « toutes les portes ouvertes, » même celle qui donne sur le septième ciel.

En somme, la possibilité ou l'impossibilité de la métaphysique dépend de la manière dont on conçoit le rapport de la pensée à la réalité. Ou bien la pensée est séparée de la réalité et faite de manière à la penser comme elle n'est pas, semblable à un miroir inexact qui représenterait nécessairement une maison quand il faudrait représenter un homme; encore y aurait-il toujours un rapport déterminé entre la fausse apparence et la réalité. En ce cas, cependant, il est clair que toute spéculation sur le réel me serait interdite. Mais aussi je puis laisser ce prétendu réel dans le vide où il se cache : il est pour moi comme s'il n'était pas. Ou bien il y a une certaine harmonie fondamentale entre la pensée et la réalité, soit parce qu'elles se ramènent à une identité ultime, soit parce que la réalité a produit la pensée et a dû s'y empreindre, soit enfin parce que c'est la pensée même qui conçoit la réalité. En ce cas, l'homme ne peut sans doute se faire une conception adéquate et comme une image parfaite de la réalité totale; pourtant, il peut trouver des points de repère dans l'expérience, qui atteint la réalité partielle; il peut se former, sur l'ensemble des choses, une conception incomplète et inadéquate, mais régulièrement liée avec le tout. Cette conception sera encore en partie « symbolique; » comme les systèmes scientifiques sont des traductions de la *vérité*, les systèmes métaphysiques seront des traductions de la *réalité* en langage humain; mais les symboles n'auront pas tous pour cela la même valeur. On pourra établir entre eux des degrés, selon qu'ils seront des projections plus ou moins lointaines et déformées. L'aveugle-né qui se représentait la couleur écarlate par analogie avec le son de la trompette s'en formait une conception plus vraie que s'il se l'était figurée comme un son doux de flûte. Les religions n'ont été également que des symboles, en partie théologiques, en partie cosmologiques, exprimés non plus dans le langage de la raison, mais dans celui de l'imagination et du sentiment; elles n'en ont pas moins eu une valeur très inégale. Mettrez-vous sur le même rang le christianisme des Européens et le fétichisme des anthropophages sous prétexte qu'il y a une égale « hétérogénéité » entre ces religions et leur objet mystérieux?

A vrai dire, l'objection des kantiens repose sur une définition paradoxale de la réalité, qu'ils placent *a priori* hors de toute pensée. Ils supposent deux mondes séparés l'un de l'autre : phénomènes et choses en soi, apparences sans réalité et réalité sans

apparences ; selon nous, il n'y a qu'un univers. Le monde des phénomènes, c'est la réalité partielle ; le monde des choses, c'est la réalité totale. Par les faits de conscience, par les sensations, par les pensées, par les volontés, nous pénétrons donc déjà dans la réalité même ; par la porte des phénomènes, nous sommes déjà entrés dans cette « Thèbe aux cent portes » dont parle Schopenhauer, dans ce monde des choses en soi dont nous-mêmes faisons partie, *in quo vivimus, movemur et sumus.* La métaphysique n'est donc plus nécessairement une science transcendante et vaine : elle est un savoir immanent, portant sur le réel, savoir vrai, quoique incomplet, — d'autant plus vrai que nous y réunissons plus indivisiblement les choses objectives et la conscience prétendue subjective par laquelle nous mêlons notre vie à la vie du tout.

III.

La méthode de la métaphysique dérive des considérations qui précèdent. Nous avons vu que l'objet de la métaphysique est la réalité complète ; or celle-ci doit se trouver dans les élémens irréductibles et dans le tout : la métaphysique doit donc avoir pour point de départ une analyse radicale de l'expérience et pour but une synthèse universelle.

Les sciences particulières, par une suppression commode des difficultés, placent leurs propres fondemens en dehors de leurs recherches : étendue, temps, mouvement, masse, force, matière, vie, etc. Ramener ces fondemens de la science à la clarté de l'expérience réfléchie, exclure tout préjugé, toute affirmation *a priori*, toute hypothèse, tout postulat, pour prendre sur le fait ce qu'il y a de primitif et de radical dans l'expérience, pour sonder en quelque sorte le fond même de l'expérience universelle et le rendre transparent, comme le fond d'un lac se révèle sous l'eau devenue claire, — telle est la première tâche de la métaphysique. Loin de travailler en l'air, elle doit être à son début la plus expérimentale des études, puisqu'elle est l'anatomie même de l'expérience et de ses conditions.

Les sciences particulières n'ont pour objet qu'un fragment de la nature ; aucune ne prend et ne peut prendre pour objet l'*univers*, la totalité de l'être. Cette idée même de l'univers, du grand tout, est déjà métaphysique. Au point de vue des sciences étroitement positives, que savons-nous si les êtres forment une vraie totalité, une unité quelconque embrassant toutes choses, un *univers*, plutôt qu'une série discontinue de phénomènes sans lien, une dispersion d'êtres jaillissant dans le temps et dans l'espace, en un mot ce qu'Aristote appelait « une mauvaise tragédie faite d'épisodes ? » L'*univers* est une *idée* de l'homme, idée directrice que la science

confirme de plus en plus, mais dont elle ne peut fournir l'entière vérification. Le dieu Pan est fils de notre pensée. De là la nécessité d'une étude supérieure qui ramène à l'unité l'expérience entière, en l'interprétant au moyen des données mêmes qu'elle fournit : c'est la métaphysique. Schopenhauer comparait les savans à ces ouvriers de Genève qui ne font toujours, l'un que des verres de montre, l'autre que des ressorts, l'autre que des chaînes : le philosophe est l'horloger qui de ces parties fait un tout, et un tout capable de marcher, d'offrir un sens, de nous donner avec une inexactitude de mieux en mieux corrigée l'heure de l'univers.

Il en résulte que la première condition requise pour qu'une théorie métaphysique soit désormais légitime, c'est de pouvoir toujours se retraduire en termes d'expérience, de pouvoir se ramener à cette analyse radicale de l'expérience et de la pensée dont nous avons parlé. La philosophie ne doit plus se construire avec de pures idées : être, non-être, unité, pluralité, substance, absolu, etc. La métaphysique transcendante se perdait dans les conceptions abstraites et dans les termes généraux. L'effet des longues manipulations et transformations qu'elle leur faisait subir, c'était de leur retrancher graduellement tout contenu réel et de les rendre à la fin intraduisibles en aucun fait d'expérience. On arrivait ainsi à cet étrange résultat : étant donnés un monde physique et même des consciences individuelles, les *déduire* d'idées abstraites ou de noms généraux. C'est comme si on voulait, du nombre cinq, tirer une fleur réelle à cinq pétales, une églantine. De là ces luttes interminables entre les systèmes. On pourfendait des ombres, toujours transpercées et toujours reformées, dans le « Walhalla » métaphysique.

La seconde condition requise pour une théorie métaphysique, c'est d'être une généralisation de l'expérience même, mais une généralisation vraie et non apparente. Souvent les métaphysiciens, par une fausse interprétation du platonisme, ont cru généraliser en retranchant tout le positif des choses particulières pour ne conserver qu'un signe commun, un cadre vide : être pur, être en soi, unité absolue, etc. Pour rapprocher les choses dans une même idée, on en excluait tout ce qui les constitue ce qu'elles sont ; synthèse illusoire qui recouvrait simplement une abstraction, c'est-à-dire une élimination de la réalité vivante au profit d'une sorte de *caput mortuum*. Au contraire, étendre à l'univers tel ou tel élément irréductible découvert par l'analyse au fond de toute expérience, placer par exemple en toutes choses, soit une sensibilité rudimentaire, telle que la « sensibilité prémusculaire » de certains psychologues, soit l'analogue de l'effort et de l'appétit, c'est faire une généralisation qui, vraie ou fausse, aboutit à un rapprochement des choses mêmes et non plus seulement des idées, à une vraie parenté

de tous les êtres. Le problème de la synthèse métaphysique, tel qu'on le conçoit dans la philosophie contemporaine, est donc le suivant : — Quelle est la donnée d'expérience qui, en vertu de l'expérience même, c'est-à-dire, d'une part, de l'analyse psychologique et, d'autre part, des derniers résultats de la science actuelle, se prête le mieux à la généralisation et permet d'interpréter l'univers entier en termes d'expérience? Est-ce la force, comme le croit M. Spencer ; est-ce la sensation, comme le croit M. Taine ; est-ce le vouloir, comme le croit Schopenhauer? L'unité à laquelle aboutira la synthèse ainsi entendue ne sera plus une abstraction, comme dans l'ancienne ontologie, puisque cette synthèse aura consisté à trouver, dans l'expérience même, quelque fondement ou élément concret qui puisse être commun à tous les phénomènes, soit extérieurs, soit intérieurs. Sans doute cette généralisation, cette induction universelle conservera un caractère hypothétique, que présentent elles-mêmes les inductions les plus hardies des sciences positives, mais elle ne sera pas pour cela arbitraire, puisqu'elle s'appuiera sur l'analyse de plus en plus radicale et sur les résultats de plus en plus généraux de notre expérience.

IV.

Comment apprécier la certitude, tout au moins la probabilité de ces grands essais de synthèse philosophique où on s'efforce d'embrasser l'ensemble des choses, comme du sommet d'une montagne on embrasse l'horizon ? La probabilité même est-elle admissible en métaphysique? Un théorème de géométrie n'est pas *probable*, il est vrai ou faux ; ne doit-il pas en être ainsi des constructions métaphysiques, qui semblent avoir pour objet quelque chose de *nécessaire?*

Cette objection, comme les précédentes, n'est valable que contre la métaphysique « exclusivement rationnelle. » Celle-ci essaie de se fonder *a priori* sur des idées de la raison pure ayant un caractère de nécessité absolue; par là elle s'oblige elle-même à être, comme la géométrie, absolument démonstrative et certaine, ou à n'être rien : pas de milieu. A vrai dire, cette métaphysique rationnelle ne saurait atteindre que les *formes* universelles de la pensée et de l'être, qui enveloppent toutes choses de leur immutabilité au moins apparente, comme le ciel fixe des anciens enveloppait le ciel planétaire. La métaphysique qui cherche non pas seulement les formes, mais le contenu de l'expérience, ne saurait avoir les prétentions de l'ontologie ou de l'éthique spinoziste ; elle est surtout inductive, et l'induction admet la probabilité. « L'appréciation des

probables, disait déjà Leibniz, devrait faire partie de la philosophie; j'y ai souvent songé. »

— Mais comment mesurer les degrés de probabilité philosophique? — Dans ce calcul on n'a pas besoin, comme M. de Hartmann, de mettre en avant tout un appareil d'algèbre (1). Même dans les sciences positives, par exemple en histoire, en astronomie, dans les sciences naturelles, il y a des probabilités qui ne se prêtent pas à la mesure mathématique et qui, cependant, n'échappent point à l'appréciation logique.

Selon nous, chaque système doit être d'abord considéré en soi, avant toute confirmation de l'expérience. A ce premier point de vue, un système sera d'autant plus probable qu'il sera plus simple dans ses principes et plus riche dans ses conséquences, de manière à relier un plus grand nombre d'idées et de faits, tout en restant toujours d'accord avec lui-même. Dans les mathématiques, étant donnés des nombres qui se suivent au hasard et irrégulièrement, on peut toujours trouver diverses formules qui les relient, mais la meilleure sera tout ensemble la plus simple et la plus complète. De même en philosophie : les faits intérieurs et extérieurs sont comme des points donnés entre lesquels il faut tracer la ligne la plus simple et le plus court chemin. Ou plutôt, un système est un organisme dont toutes les parties doivent être nécessaires l'une à l'autre et se soutenir mutuellement. Aussi Schopenhauer est-il allé jusqu'à dire que l'unique critérium d'un système métaphysique, c'est la consistance (2).

Le critérium logique est en même temps conforme à ce que Leibniz appelait le « dynamisme universel. » L'esprit, comme la nature, obéit à la loi qui veut que les plus grands effets soient obtenus avec la moindre dépense de force. Comprendre les choses, c'est ramener de plus en plus à l'unité la diversité infinie des impressions sensibles et

(1) M. de Hartmann prétend démontrer, par le calcul des probabilités, que si l'oiseau couve ses œufs, c'est en vertu des causes finales. L'argumentation, sous son apparence algébrique, n'en est pas moins enfantine, comme Lange l'a excellemment démontré.

(2) « Toute conception d'une nécessité vitale, dit à son tour M. Spencer, c'est-à-dire telle qu'on ne peut la séparer du reste sans exposer l'esprit à une dissolution, doit être reçue pour vraie *par provision*. Il n'y a pas deux moyens de prouver la solidité d'une croyance, mais un seul : c'est de faire voir qu'elle *concorde* entièrement avec toutes les autres; la philosophie, réduite à faire ces suppositions fondamentales sans lesquelles il n'y a plus de pensée possible, doit, pour les justifier, montrer qu'elles *concordent* avec toutes les autres affirmations de la conscience... Une fois que de ces suppositions provisoires on a tiré les conséquences, et que l'accord de ces conséquences entre elles et avec les suppositions premières a été démontré, ces suppositions sont justifiées. » Ajoutons que ces *suppositions* dont parle M. Spencer, et qu'il semble présenter comme des hypothèses, doivent être des données réelles, des thèses ou *positions* solides dans la conscience même, établies et justifiées par l'analyse ultime de l'expérience et de la connaissance, qui est le fondement de la métaphysique.

des réactions de notre conscience ; la simplification constante des principes d'explication est la fin instinctivement poursuivie et de mieux en mieux réalisée par la pensée. C'est ce que Hamilton entendait par la loi d'économie, Leibniz par la loi de la moindre action. La métaphysique qui obéit le mieux à cette loi est celle qui a le plus de chances de suivre la nature même, de penser comme la nature agit.

Outre la valeur tout intrinsèque que peut avoir un système quand il offre le plus grand ordre possible dans ses élémens, il peut encore, selon nous, acquérir une valeur nouvelle par son rapport avec les systèmes adverses. Il sera d'autant plus probable, à nos yeux, qu'il sera moins exclusif et plus compréhensif, par conséquent plus capable d'embrasser dans une synthèse supérieure les élémens positifs des divers systèmes. Une doctrine qui concilie les autres au lieu de les détruire augmente sa propre valeur de la valeur même des autres. Si un système nouveau, en même temps qu'il offre un caractère original, apparaît comme le complément des systèmes antérieurs, si même on peut montrer que les autres systèmes y aspirent et en ont besoin pour se soutenir, il sera possible d'établir une hiérarchie entre les doctrines : leur probabilité croîtra avec leur largeur même. C'est ce que nous avons appelé la méthode de conciliation. On a faussement interprété cette méthode comme une substitution de l'histoire à la théorie. Certes, l'étude des grands systèmes historiques a une valeur particulière en métaphysique, non qu'il importe de connaître l'histoire pour l'histoire même, mais parce que les grandes doctrines philosophiques sont des représentations différentes de l'univers dans des cerveaux différens ; or, quand il s'agit de l'universel, il est difficile de ne pas tenir compte des diverses projections de la réalité dans les têtes humaines, depuis les Platon et les Aristote jusqu'aux Spinoza et aux Kant. Celui qui poursuit l'universel ne saurait être trop compréhensif. L'éclectisme, lui, supposait que la vérité est déjà tout entière dans les doctrines des philosophes antérieurs, d'où il n'y aurait plus qu'à l'extraire par un heureux « choix. » La méthode de conciliation, au contraire, est essentiellement théorique et spéculative. Les doctrines des philosophes antérieurs ne lui servent que comme moyens de déterminer, par des exemples probans, les divers systèmes théoriquement possibles et typiques, les diverses hypothèses concevables en métaphysique, dont chacune doit contenir des élémens précieux de solution. Aussi cette méthode n'exclut-elle nullement la nécessité de synthèses nouvelles et originales ; elle appelle, au contraire, de nouvelles idées, soit comme *moyens termes* et anneaux de liaison, soit comme *termes supérieurs* et centres de convergence. Pour faire une vraie synthèse, il faut *ajouter* ; pour concilier, il faut *inventer*. La méthode de conciliation est analogue à l'effort du

géomètre qui découvre un seul système de perspective capable d'unir, de coordonner et d'expliquer des aspects différens (1).

— Fort bien, nous dira-t-on ; mais comment passerez-vous de la valeur logique des systèmes à leur vérification dans la réalité ? Il ne suffit pas de construire un monde dans sa pensée en spéculant sur l'univers et sur ses principes : il faut savoir encore si cette construction a une valeur en dehors de notre esprit ; ce n'est pas assez que les idées d'un Spinoza ou d'un Hegel soient liées entre elles ; il faut encore qu'elles soient liées avec les choses. L'hypothèse explique la réalité, disait Descartes, mais c'est la réalité qui prouve l'hypothèse. Faire une hypothèse fausse, en présence de la nature, c'est ressembler à un musicien qui, au milieu d'un concert, chante dans un ton autre que celui de l'ensemble.

Reconnaissons d'abord que la vérification sensible, la confirmation des idées par les sensations, ne saurait se produire dans la métaphysique : le fond intime de l'homme et de tous les êtres, les premiers principes et les lois suprêmes de l'univers ne peuvent avoir rien de sensible. Le dogmatisme mystique nous parle bien quelquefois, par exemple, de la *perception* ou de l'expérience intime qu'il prétend avoir de Dieu (2) ; mais, quand même un être qui se donnerait le nom de Dieu nous ferait entendre sa voix ou se révélerait à nous par une perception quelconque, interne ou externe, nous pourrions toujours nous demander si cette voix est bien celle de l'Être infini, si cette perception est celle du parfait. Rien n'assurait Moïse que l'être entrevu dans le buisson ardent fût Dieu même, que la voix entendue dans les éclairs du Sinaï fût la voix de Jéhovah. De même, si nous nous trouvions réveillés après la mort dans une autre vie avec le souvenir de la vie actuelle, nous n'aurions pas fait pour cela l'*expérience* de notre immortalité indéfinie, car nous pourrions nous demander si cette seconde vie ne sera point la dernière. Nous aurions une probabilité plus grande, nous n'aurions pas une certitude expérimentale. De même encore pour la « fin suprême du monde, » s'il y en a une, et pour le « triomphe final du bien, » s'il doit arriver ; nous ne pourrons jamais être certains physiquement de ce triomphe : nous pourrons toujours nous demander s'il est définitif, si Ahriman est à jamais réconcilié avec Ormuzd.

(1) Deux grands procédés sont ici également légitimes : on peut concilier des principes opposés, comme la liberté de notre volonté et le déterminisme de la nature, soit par un procédé de *distinction*, en montrant qu'ils sont vrais à des points de vue différens, soit par un procédé d'*unification*, en montrant qu'ils dépendent d'un commun principe et d'une idée supérieure.

(2) Voir le père Gratry.

La vraie confirmation des synthèses universelles de la métaphysique ne consiste pas, comme celle des hypothèses scientifiques, dans leur accord avec tel ou tel fait particulier, ou dans leur application à quelque nouvelle classe de faits dont elles auraient fourni d'avance l'explication. Les systèmes métaphysiques n'ont pas été inventés pour expliquer des faits particuliers ou pour en faire découvrir. D'où peut donc, en dernière analyse, résulter leur confirmation? — De leur harmonie avec la totalité des faits de conscience et des faits actuellement connus par la science. En d'autres termes, il se produit une confrontation de la métaphysique avec la science tout entière, mentale ou physique, et, par cet intermédiaire, avec une portion toujours croissante de la réalité expérimentale.

L'alchimie a précédé la chimie; tout en cherchant la pierre philosophale, elle a trouvé l'alcool, l'antimoine et d'autres substances utiles; elle a préparé la forme scientifique de la chimie. L'ontologie a précédé aussi la métaphysique inductive, et trouvé des matériaux précieux pour un édifice dont les bases mêmes sont encore mal assurées. L'organisation positive des sciences et de leurs méthodes est de date relativement récente ; il ne faut donc pas s'étonner que la métaphysique ne soit point encore organisée, puisque, d'une part, son organisation est partiellement subordonnée à celle des sciences de la nature et de l'homme, et que, d'autre part, ses problèmes propres sont les plus difficiles de tous. Elle n'en a pas moins pris, dès aujourd'hui, une forme supérieure aux anciennes, celle de la *critique*, qui annonce et prépare une organisation plus dogmatique.

Le progrès continu de la science a un double effet, l'un négatif et l'autre positif, l'un d'*élimination* par rapport aux systèmes antiscientifiques, l'autre de *suggestion* par rapport aux doctrines qui sont le prolongement logique de l'expérience. En premier lieu, nul ne niera le progrès métaphysique dû à la puissance d'élimination qu'exerce la science par rapport aux systèmes qui la contredisent : la science, voilà le grand moyen d'exorciser « les fantômes métaphysiques. » Qui soutiendrait aujourd'hui les théories du moyen âge sur les causes occultes, sur les substances, sur la liberté d'indifférence, sur les causes finales particulières, sur les créations spéciales? Dans les idées religieuses, ne voyons-nous pas une élimination progressive des croyances anthropomorphiques, comme la jalousie et la vengeance éternelle de Dieu? Le progrès des sciences naturelles, morales et sociales, agit donc sur la métaphysique et les religions, ne fût-ce que d'une manière négative : il les épure, il fait le triage de leur partie caduque.

Par cela même se produit une sélection *positive* au profit de cer-

taines doctrines déterminées, une suggestion croissante en leur faveur. Le monde, dit Lange, est une *Iliade* que la science épelle phrase par phrase ; ajoutons que le sens se dégage de mieux en mieux. Les vérités métaphysiques ont leur expression, quoique incomplète, dans les faits d'expérience ; cette expression peut être étudiée et interprétée par une méthode qui n'est pas sans quelque analogie avec celle du calcul infinitésimal. Il y a dans le domaine de notre expérience certaines relations qui invitent l'esprit, par leur constance, à les transporter au-delà de notre expérience actuelle : l'esprit cède ainsi, pour ainsi dire, à la vitesse acquise. Si, par exemple, le domaine de la vie et de la sensibilité s'augmente sans cesse sous les yeux du savant, si, au contraire, le domaine des choses brutes et inertes diminue d'une manière indéfinie, ce sera une confirmation progressive, quoique toujours incomplète, des doctrines qui placent en toutes choses vie, activité, appétit. C'est ainsi que l'apparition de mondes de plus en plus nombreux à des télescopes de plus en plus puissans nous porte à induire l'infinité des mondes. Quand on nous dit qu'au bout d'un certain nombre de lieues il n'y a plus rien qu'un grand vide sans bornes, nous secouons la tête. De même encore certains faits d'expérience observés par une physiologie de plus en plus avancée, comme ceux de suggestion hypnotique, peuvent montrer de plus en plus la dépendance de toutes les opérations psychologiques par rapport aux organes. Le domaine du déterminisme peut aussi aller croissant sous nos yeux, envahir de plus en plus le champ de notre expérience. Les lois de l'évolution peuvent être confirmées de plus en plus par les découvertes scientifiques aux dépens des systèmes qui admettent des solutions de continuité, des *hiatus*, des sauts dans la nature.

De là, pour les systèmes métaphysiques, la nécessité de s'accommoder à l'état actuel de la psychologie et des sciences de la nature, comme au seul milieu viable. Ainsi que tout ce qui a force et vie, les idées métaphysiques sont soumises à la lutte et à la concurrence vitale, d'où résulte la sélection, le progrès des systèmes. Il y a dans la pensée comme dans la nature une flore antédiluvienne qui tend à disparaître. La persistance d'une idée à travers les âges, la vitalité d'une hypothèse métaphysique révélera sa force d'adaptation à l'atmosphère scientifique. La science toujours élargie ne laissera subsister, au moins à l'état de possibilités, que certaines solutions métaphysiques mieux déterminées et moins nombreuses. M. Renouvier croit qu'il ne restera que deux systèmes en présence, et que la morale permettra seule de choisir, « de parier ; » c'est une opinion que nous examinerons dans une étude ultérieure. L'auteur de l'*Irréligion de l'avenir* admet un plus grand nombre de systèmes possibles ; il laisse même la métaphysique

entière à l'état flottant et, en quelque sorte, « anarchique, » comme il y laisse la religion et la morale, pour lesquelles il n'espère guère d'unification finale. Il faut, dit-il, construire des systèmes « pour un certain nombre d'années, » comme l'architecte construit pour trois ou quatre siècles quelque admirable édifice. Les systèmes meurent, et à plus forte raison les dogmes ; ce qui reste, ce sont les sentimens et les idées. « Toutes les constructions tombent en poussière ; ce qui est éternel, c'est cette poussière même des doctrines, toujours prête à rentrer dans un moule nouveau, dans une forme provisoire, toujours vivante, et qui, loin de recevoir la vie de ces formes fugitives où elle passe, la leur donne. » Les pensées humaines vivent non par leurs contours, mais par leur fond. Pour les comprendre, il faut les saisir non dans leur immobilité, au sein d'un système particulier, mais dans leur mouvement, à travers la succession des doctrines les plus diverses. « Ainsi que la spéculation même et l'hypothèse, le sentiment philosophique et métaphysique qui y correspond (et qui fait le fond du sentiment religieux) est éternel, mais il est aussi éternellement changeant (1). » Sans méconnaître les changemens nécessaires à la vie même de la philosophie comme à toute vie, sans méconnaître le caractère relatif et plus ou moins provisoire des systèmes métaphysiques, nous croyons cependant qu'un triage et un équilibre progressif de ces doctrines est inévitable, par le seul effet de l'action et de la réaction réciproques de la métaphysique et de la science, comme il est inévitable qu'un équilibre s'établisse dans les corps en réciprocité d'influence. Par la lente action du temps, l'état encore nébuleux de la philosophie aboutira à une sorte de système astronomique d'idées, à une classification régulière et rigoureuse des objets de connaissance et des objets d'ignorance. On aura une solution de plus en plus parfaite, en partie dogmatique, en partie critique, des problèmes de l'existence ; et cette solution s'imposera progressivement. Les hypothèses métaphysiques se distribueront comme d'elles-mêmes dans un ordre hiérarchique, selon le degré d'intelligibilité qu'elles auront répandu sur l'ensemble des choses ; la plus probable sera celle qui se montrera à la fois la plus analytique et la plus synthétique, la plus pénétrante et la plus large. Nous pensons qu'après un nombre suffisant de siècles, cette interprétation supérieure en intelligibilité se dégagera des autres, montera sur l'horizon intellectuel, réunira un nombre croissant d'adhésions parmi les esprits éclairés. Mais, comme le mystère de l'existence ne sera jamais entièrement éclairci, comme la face d'Isis ne sera jamais entièrement dévoilée, il restera encore une

(1) Guyau, l'*Irréligion de l'avenir*. Conclusion.

place, au-dessous de l'hypothèse de plus en plus dominante, à bien des opinions de détail, à bien des conjectures, à des croyances individuelles et même à des rêves, optimistes ou pessimistes. C'est là le domaine de la « fiction » poétique que Lange et M. Renan ont confondu avec la vraie métaphysique; et c'est aussi le domaine des « symboles religieux, » qui pourront durer bien plus longtemps que ne semble le croire l'auteur de l'*Irréligion de l'avenir*.

V.

Nous sommes ainsi amené à chercher les vrais rapports de la métaphysique avec l'art. Entre la totalité de l'expérience actuelle, résumée par la science, et la totalité de l'expérience possible, induite par la métaphysique, il y aura toujours une distance qui, pour être franchie, exige les procédés de l'art en même temps que ceux de la science. C'est là le côté vrai des théories de Lange, de M. Renan, de ceux qui attribuent à la poésie un rôle dans la métaphysique. Il est faux de dire avec eux que la métaphysique se réduise tout entière à l'art; il est vrai de dire qu'à son sommet, dans ses dernières conjectures, elle laisse une place à l'art. Seulement, ce n'est plus de l'art pour l'art, c'est de l'art pour la vérité.

Même dans les sciences de la nature, le rôle de l'invention artistique va croissant à mesure que la part de l'observation positive diminue. Il y a dans la science, dit Tyndall, des torys qui considèrent l'imagination comme une faculté à bannir; autant condamner les machines à vapeur parce qu'il y a des chaudières qui éclatent. Guidée par la raison, « l'imagination est le plus puissant instrument des découvertes scientifiques. Sans elle, notre connaissance de la nature se bornerait à des tables de coexistence et de succession, nous ne connaîtrions nulle part de lois. » Ainsi Tyndall ne craint pas de proclamer l'imagination *législatrice* de la science; et, en effet, une loi est un rapport, un rapport est une synthèse, une synthèse est une construction de la pensée, une construction est une création, ποίησις, une poésie au sens grec du mot. Savoir, c'est faire, disait Aristote; pour connaître les choses, il faut les refaire dans sa pensée. S'il en est ainsi, c'est dans la métaphysique que l'invention doit atteindre son plus haut degré. La partie constructive et synthétique de la philosophie renferme nécessairement la principale part d'art et de poésie, puisqu'elle doit s'achever dans l'unité, et que l'unité *finale* du tout, ne pouvant être saisie ni démontrée, devient pour le penseur analogue à celle qu'on met soi-même dans une œuvre d'art. Le métaphysicien, s'il veut se faire une représentation du tout, est donc obligé, après avoir eu d'abord la rigueur et la conscience du

savant, d'avoir à la fin les hardiesses de l'artiste, mais il ne doit jamais confondre ses divinations avec ses inductions. C'est seulement dans ses dernières spéculations que la métaphysique *finit* par offrir les signes d'une œuvre d'art. Le savant ajoute une vérité à des vérités déjà acquises, et la science se forme par la juxtaposition de ces vérités (1). L'artiste, lui, ne se contente pas d'ajouter un trait du beau à d'autres traits déjà trouvés, et l'art n'est pas une juxtaposition de beautés diverses; chaque artiste, a-t-on dit avec raison, essaie de mettre dans son œuvre, d'un seul effort, toute la beauté telle qu'il la conçoit, la sent, la veut; il poursuit non la partie, mais le tout. Ainsi procède à la fin le philosophe qui veut fixer l'image du monde, image ressemblante sans doute, mais cependant vue par lui et sous un aspect nécessairement humain : comme le peintre se met lui-même dans le portrait d'autrui, le philosophe finit par se mettre lui-même dans la représentation de l'univers. Le procédé n'est pas illégitime en soi, parce qu'il s'agit d'une vue d'ensemble où nous avons montré que le subjectif même doit avoir sa place. Reste seulement à apprécier ce que le philosophe met de lui-même dans sa conception du tout, à voir s'il s'y met dans ce qu'il a de plus profond. C'est à quoi réussissent seuls les grands génies philosophiques : après avoir épuisé toutes les ressources de la logique pure, ils s'efforcent, avec ce qu'ils ont en eux de plus intime, de saisir ce qu'il y a de plus intime dans la réalité. Qu'arrive-t-il alors? C'est que ce qui semblait d'abord le plus personnel peut atteindre à une réelle impersonnalité. Comme il y a une vérité éternelle dans la beauté d'une grande œuvre d'art, quelque individuelle et originale qu'elle soit, et même parce qu'elle est originale, ainsi il y a une perspective éternellement ouverte sur l'intérieur des choses dans les grands systèmes philosophiques dus au génie des Platon, des Aristote, des Spinoza, des Leibniz : ils n'ont pas travaillé en vain. Il y a probablement une identité fondamentale du génie artistique avec le génie scientifique lui-même, à plus forte raison avec le génie philosophique. C'est ce qui fait que tous les grands métaphysiciens, comme tous les savans de premier ordre, ont été des poètes à leur manière : Héraclite, Parménide, Platon, et même Aristote, car le douzième livre de la *Métaphysique* est un poème austère, le poème de la pensée éternelle, qui, se laissant entrevoir au monde, attire le monde vers elle par le ressort du désir. Heine a dit de Spinoza lui-même : « La lecture de Spinoza nous saisit comme l'aspect de la grande nature dans son calme vivant : c'est une forêt de pen-

(1) Voir M. Boutroux dans son *Introduction à l'Histoire de la philosophie des Grecs* par Zeller.

sées hautes comme le ciel. » Mais il y aura toujours une différence profonde entre la poésie et la métaphysique : la poésie est libre dans son fond et liée dans sa forme; la métaphysique est libre dans sa forme, liée dans son fond : la science lui impose, non pour l'arrangement des mots, mais pour la coordination des idées, l'inflexible rythme de ses lois et la matière déterminée de l'expérience. De plus, la poésie tend à individualiser et à incorporer dans une forme sensible toutes ses créations, même les types généraux; la métaphysique roule sur l'universel et, dans le particulier même, c'est l'universel qu'elle cherche à saisir et à dégager de ses formes. Enfin la poésie tend à l'idéal, la métaphysique au réel. Lange et M. Renan ont eu le double tort de représenter l'idéal comme un rêve et d'y voir l'objet de la métaphysique. Au lieu d'être une « fiction, » l'idéal doit être un prolongement et un achèvement du réel : il doit être un aspect supérieur de la réalité même, une idée à laquelle elle s'élève naturellement et qui tend à se réaliser par cela même qu'elle se conçoit. Ce que la pensée enfante selon des lois régulières et naturelles, c'est la nature même qui l'enfante, et la pensée ne peut être plus stérile que la nature. Mais, à vrai dire, l'idéal est l'objet propre de la morale, non de la métaphysique, où il n'entre que par son rapport même avec la réalité. La métaphysique est essentiellement la représentation du réel par ce qui en est l'équivalent le plus complet dans notre expérience. Qu'elle réussisse ou non, l'*objet* qu'elle voudrait rendre transparent à la pensée est si peu imaginaire, « fictif, » « abstrait, » qu'il est l'être même des choses, leur action propre, leur vie, le cœur palpitant de la nature entière.

En résumé, quelles que soient les prétentions du positivisme ou, comme on dit de nos jours, de « l'agnosticisme, » les sciences de la nature et de l'homme ne supprimeront jamais la métaphysique, parce qu'elles auront toujours besoin de deux choses : 1° d'être maintenues dans leur vraies limites par la *critique,* 2° d'être interprétées dans leurs élémens et complétées dans leur ensemble par la *spéculation.* Sans la critique, la science est exposée à des affirmations et surtout à des négations non justifiées; elle est entraînée à méconnaître ses propres bornes, à dépasser ses colonnes d'Hercule. Sans la spéculation, la science demeure fragmentaire et abstraite. La métaphysique est un effort pour ramener à l'unité réelle du tout le point de vue partiel des sciences purement physiques ou objectives et le point de vue également partiel des sciences mentales ou subjectives. Aussi avons-nous réagi, dans l'étude qu'on vient de lire, contre cette défiance exagérée à l'égard du « subjectif »

que Kant a introduite dans la philosophie ; nous avons montré les droits de la conscience à être regardée comme partie intégrante de la réalité, de cette réalité que le philosophe, à la différence du savant, interprète non plus en ses fragmens, mais en son tout. Le prétendu « subjectif » est, en définitive, le côté interne, la face concave de l'objet réel. Loin d'être exclu de la métaphysique ou de n'y entrer que honteux et déguisé, le mental doit, selon nous, y réclamer ouvertement sa place légitime. La métaphysique est sans doute impossible si l'on suppose que la « réalité » est toute en en dehors de la conscience et de l'expérience, c'est-à-dire du sujet pensant ; mais elle est progressivement réalisable si on admet que la réalité est partiellement enveloppée dans notre expérience même, et que la partie a le droit de replacer dans le tout ses élémens constitutifs.

Au lieu donc de se perdre dans « l'Inconnaissable, » la métaphysique nouvelle devra raisonner par analogie avec la seule réalité que nous puissions atteindre, celle de l'expérience intérieure et extérieure. La doctrine la plus vraie sera à la fois, nous l'avons vu, la plus réductible aux données essentielles de l'expérience et la plus capable de les ramener toutes à l'unité par la généralisation ; ce sera celle qui offrira ce double mérite d'être la plus expérimentale et la plus unitaire. S'il en est ainsi, il est permis de prévoir, dès à présent, que le système le plus propre à remplir ces deux conditions d'une analyse radicale et d'une synthèse complète sera sans doute celui qu'on appelle aujourd'hui le *monisme* expérimental, c'est-à-dire le système qui étend au tout une donnée de l'expérience intérieure considérée comme fondamentale et conséquemment universelle. On ne s'entend pas encore sur la donnée à choisir, volonté, appétit, effort, résistance, force, vie, pensée, sentiment ; mais on s'entend déjà sur la méthode : Aristote l'avait pressentie, les métaphysiciens contemporains l'ont adoptée, sauf à ne pas toujours l'appliquer.

Le temps n'est plus où la métaphysique pouvait se présenter comme la science absolue, mais ce n'est pas une raison pour la déclarer impossible, pour lui refuser le titre de connaissance, pour la réduire tout entière, soit à la science, soit à la religion, bien qu'elle soit effectivement à sa base la systématisation de la science actuelle, à son sommet la plus haute des poésies et la plus sublime des religions. Tout savoir n'a pas nécessairement pour unique résultat des certitudes : savoir que telle chose est simplement probable, possible, incertaine ou même inconnaissable, c'est encore savoir. On peut déterminer scientifiquement les lacunes et les bornes de notre science, comme on marque dans le firmament constellé de

grands trous noirs où aucun instrument n'est assez puissant pour apercevoir des étoiles. D'ailleurs, si la métaphysique a sa partie nécessairement conjecturale, qui est la synthèse de l'univers, elle peut avoir aussi ses certitudes, qui sont précisément au fond de toutes les autres, dans l'analyse de la conscience. Même en ses hypothèses et en ses constructions, elle devra demeurer soumise aux règles ordinaires de la logique et de l'architecture mentale; son degré de probabilité se mesurera au degré d'intelligibilité qu'elle aura répandu sur l'univers.

Évitons à la fois cet excès d'orgueil scientifique qui est le dogmatisme, et cette fausse humilité qui est le scepticisme. Il y a longtemps que Bacon comparait la philosophie à l'araignée qui tisse sa toile de sa propre substance; qu'importe, si cette substance est une portion de la réalité même, la seule directement saisie, la réalité victorieuse des ténèbres qui arrive à la lumière de la conscience et qui seule peut dire : « Je suis! » — Le savant, lui aussi, tisse une toile ou un réseau d'idées, puis s'efforce d'y embrasser une portion de la nature; quand il n'y réussit point, c'est qu'il n'a pas fait sa toile assez solide ou assez large. Assurément, la difficulté est bien plus grande dans la métaphysique, car celle-ci, avec tous les points d'appui possibles dans l'expérience intérieure et extérieure, s'efforce d'embrasser l'ensemble des choses. Pourtant, si l'univers est immense à sa manière, il ne faut pas oublier que notre pensée l'est aussi à la sienne : c'est elle qui conçoit l'immensité même, l'éternité, l'infinité, la totalité de l'être. Si donc, au point de vue physique, nous sommes compris dans l'univers, rien ne prouve qu'au point de vue intellectuel l'univers, en ses lois fondamentales et en ses formes génératrices, sinon en ses détails particuliers, ne puisse être compris dans notre pensée. Le « réel » caché sous les apparences sensibles, ce fond dernier de l'être, ce *punctum saliens* de la vie universelle, c'est nous, en définitive, qui le concevons, comme si, par quelque côté de notre être où il est présent et qu'il anime, nous y pouvions déjà toucher. L'univers peut dire comme le dieu de Pascal : « Tu ne me chercherais pas, si tu ne m'avais déjà trouvé. » Quand il s'agit de problèmes qui s'étendent à la totalité de l'être, la réponse sera sans doute toujours partielle, toujours incomplète, toujours humaine; mais ce qui est vraiment divin dans la pensée, c'est l'interrogation plutôt que la réponse. Et l'interrogation ne se taira jamais : le silence serait la mort même de la pensée.

ALFRED FOUILLÉE.

UN PROBLÈME

DE

MORALE ET D'HISTOIRE

LES BORGIA

II[1].

L'ŒUVRE POLITIQUE ET LA CATASTROPHE.

A partir de l'année 1498, une entreprise unique a occupé la vie d'Alexandre VI : faire de César le grand despote de l'Italie. Dès ce moment, l'on pourrait, dans la série des papes, retirer le nom du prince régnant et le remplacer par celui de la famille pontificale; jusqu'au mois d'août 1503, ce sont les Borgia qui président à l'histoire tragique du saint-siège. C'est pourquoi, avant de montrer la suite de cette histoire, je dois décrire la partie morale du problème que je me suis proposé d'expliquer, et demander aux témoins du règne les élémens d'une enquête psychologique sur Alexandre VI et son fils.

(1) Voyez la *Revue* du 15 décembre 1887.

I.

L'histoire n'a affaire, en effet, qu'à ces deux personnages. Don Juan a disparu trop tôt, ne laissant aucune trace, bonne ou mauvaise, dans ces dernières années du xve siècle italien. Don Joffré se trouvera trop jeune orphelin; il n'aura pas le temps d'entrer en scène et d'essayer un rôle viril entre son père et son frère. Quant à Lucrèce, dont la tradition romanesque a si gravement altéré la figure véritable, il faut renoncer à voir en elle une Messaline, une Frédégonde ou une Théodora. En tout pays et en tout temps, elle paraîtrait bien pâle et bien effacée; mais en pleine renaissance, et à l'heure la plus violente de la tyrannie, elle semble absolument neutre. Elle n'a rien de la *virago*, de la femme d'action héroïque, telle que fut Catarina Sforza, comtesse de Forli; rien non plus de la femme de haut esprit et de raison supérieure, telles que furent Victoria Colonna et Isabelle de Mantoue. En elle, tout est fuyant, indécis, timide, l'esprit comme le visage, avant tout le caractère. Il est facile de plaider sa cause; elle fut, dans les mains de son père et de son frère, comme une cire molle, une esclave gracieuse, que l'éducation n'a point formée à la pudeur, à la dignité délicate de la femme, très douce, résignée d'avance aux plus navrantes aventures, qu'une sorte d'inconscience morale lui rendait moins douloureuses. Elle dut s'habituer à la souffrance, comme elle s'habitua à l'étrange spectacle de la cour paternelle; dans le billet qu'elle écrivit d'une main mourante à Léon X, on entend comme la plainte tranquille d'une malheureuse à qui son passé a laissé une impression de mélancolie plutôt que d'effroi. En réalité, Lucrèce n'a pas d'histoire; sa vie tiendrait en trois pages. Grégorovius, dans sa *Lucrèce Borgia*, a reproduit l'ensemble historique de la famille, décrit Rome, Spolète, Pesaro, Ferrare, les entrées princières, les fêtes du palais apostolique, les traits généraux de la renaissance romaine autour d'Alexandre VI et de la civilisation italienne dans la maison des Este. Lucrèce passe souvent, comme une comparse, sur ce théâtre singulier; elle y tient même, pendant quelques jours, la régence du royaume de l'Église, sous la direction du vieux cardinal de Lisbonne; avec son troisième mariage, qui devait, comme l'avaient fait les premiers, aider au plan politique des Borgia, elle s'enfonce enfin en une région vague où l'histoire ne peut plus la suivre. L'Arioste alors a célébré ses vertus dans une octave de l'*Orlando furioso;* elle n'avait jamais été Bradamante, mais elle n'était plus Angélique; le poète la proclamait très chaste, parce qu'elle n'avait plus de faiblesses; les Borgia étaient morts, et sur la duchesse Lucrèce de Ferrare, qui avait toujours

échappé aux historiens et n'appartenait déjà plus aux moralistes, il ne restait à écrire qu'une louange sonore, et rien de plus.

Tout au contraire, Alexandre VI est une figure vivante au plus haut degré, et qui retient l'observateur, j'allais dire l'artiste, par un très vif attrait de curiosité. Il est tout en dehors, et ni la fourberie de ses paroles, ni l'ambiguïté de sa conduite ne parviennent à cacher comme sous un masque ce caractère impétueux, formé de passions profondes et simples, qui, au moindre accès de la colère, de l'orgueil ou de la peur, se dévoile avec une franche naïveté. « Il est si passionné, — *sensual*, — dans ses sentimens et ses intérêts, écrivait l'ambassadeur vénitien Antonio Giustinian moins d'un mois après son arrivée à Rome, qu'il ne peut s'empêcher de dire quelque parole qui indique l'état présent de son âme. » Quand il parle de César, il ne tarit plus ; quand il est joyeux, il ne se tient plus de plaisir. Au moment de la prise de Camerino par son fils, « l'orateur d'Espagne et moi, dit Giustinian, nous avons trouvé le pontife plus joyeux que nous ne l'avions jamais vu ; il nous fit venir tout près de lui, et, en nous racontant la nouvelle, il se perdait en une joie telle que les paroles lui manquaient pour achever sa pensée ; mais, afin d'exprimer plus vivement ce qu'il éprouvait, il se leva de son fauteuil et se mit dans l'embrasure d'une fenêtre, où il nous fit lire la lettre de son duc. » Quand il cherche à tromper son interlocuteur, on voit le mensonge se former sur ses lèvres, à mesure qu'il parle ; lui-même, il finit par être à moitié dupe de son invention ; il continue de mentir, mais avec conviction. Chaque fois qu'il souhaite l'alliance de Venise, il répète à Antonio qu'il « veut placer son cœur dans la main de la république. » Il parle avec une telle émotion « que sa poitrine semble s'ouvrir et que les paroles lui sortent du cœur, non de la bouche. » Quand il sent que la fortune de sa maison décline, tantôt il éclate en paroles de menaces ou d'angoisses, mais très brèves, qu'il s'efforce sur-le-champ d'adoucir ou de retirer ; tantôt, faisant bonne mine à mauvais jeu, il feint l'espérance et la gaîté, mais son trouble se lit dans les traits de son visage et l'accent de sa voix. Aux jours les plus difficiles, lorsque les événemens font violence à sa volonté, il est capable de parler en souverain pontife. « Dites librement tout, ambassadeur : ici, il n'y a que Dieu, moi et vous. » En 1594, lorsque Charles VIII s'efforce de le détacher du parti aragonais : « Sa Sainteté, dit un ambassadeur, préfère perdre tout, la mitre, l'état et la vie, plutôt que de trahir son allié. » Aux ambassadeurs de Giovanni Bentivoglio de Bologne, qui le prient d'épargner leur maître, il répond, cette fois avec cynisme : « Non, je chasserai ce tyran de sa ville, quand je devrais vendre tous les offices de Rome et en créer de nouveaux en plus grand nombre ;

je vendrai tout, jusqu'à ma mitre. » Un jour, il s'emporta si fort contre César, dont la politique lui semblait équivoque, qu'il lui adressa, en langue espagnole, les plus triviales injures, les seules dont il n'eût pas le droit d'outrager son fils.

Mais ces crises étaient courtes. Cette âme véhémente et légère rejetait vite, comme une charge importune, l'inquiétude ou l'ennui. Parfois, à l'improviste, après avoir lu une dépêche fâcheuse, il faisait seller ses chevaux en pleine nuit, sortait de Rome et s'en allait, sous le soleil ou la pluie, à travers la campagne romaine, jusqu'aux montagnes latines. Il chassait pendant deux ou trois jours autour de Rocca di Papa, et revenait à la ville, ayant ainsi, selon l'expression de Giustinian, « purgé sa mélancolie. » Courir le cerf ou le sanglier était une distraction décente, sinon canonique. Mais Alexandre revenait trop souvent aux faiblesses de son temps de cardinalat. Pour lui, le grand remède contre la tristesse était un ballet voluptueux dansé par de toutes jeunes filles. Je laisse, bien entendu, de côté la fameuse orgie du 31 octobre 1501, dont Alexandre, César et Lucrèce furent les spectateurs, que Burchard a décrite minutieusement, comme il eût fait d'une cérémonie du bréviaire romain, et que confirment trois autres sources contemporaines tout à fait indépendantes l'une de l'autre. Mais à Piombino, à peine le pape a-t-il été reçu par le clergé et les magistrats, il demande un ballet, et, dit Burchard, « les plus belles femmes et filles de la ville dansèrent pendant plusieurs heures, sur la place publique, devant le palais où était le saint-père. » Chaque jour, dit Giustinian, « il fait danser des jeunes filles, qui sont de toutes les fêtes et de tous les divertissemens. » Cela produisait parfois d'étranges confusions : on vit un jour, dans une messe solennelle, un groupe de jeunes filles, qui n'étaient point des nonnes, se tenir entre le maître-autel et les bancs des cardinaux. En juin 1500, une tempête abattit la cheminée de la chambre à coucher du pape, qui fut enseveli sous les ruines du toit, du plafond et du baldaquin pontifical ; on le retira blessé, à demi-mort, *totum attonitum*. Il fut soigné alors, dit l'ambassadeur de Venise Capello, par sa bru Sancia, par Lucrèce et une demoiselle d'honneur de celle-ci, *che è favorita del papa*. Certes, on aurait mauvaise grâce à accuser Alexandre VI d'hypocrisie religieuse. La gravité de la liturgie, l'observance exacte de la discipline, l'intéressaient fort peu. Quand il célébra à Saint-Pierre la messe devant Charles VIII, il brouilla toutes les cérémonies de la communion. Ce n'était point qu'il fût troublé par la présence du roi ; lors de la première entrevue, il s'était trouvé mal, mais c'était, dit Burchard, une fausse syncope et un procédé dont il usa quelquefois. Un autre jour, il égara sur l'autel un fragment de l'hostie sainte. En voyage,

il mangeait allègrement de la viande, malgré le carême. Le 5 mai 1493, il fit dans Rome une procession pittoresque qui dut attrister les bons chrétiens : en tête marchait la croix, accompagnée, à droite, par le sultan Djem, à gauche, par César, cardinal de Valence, habillé en Turc ; puis venait le pape à cheval, avec un état-major de cardinaux. On visita ainsi Saint-Jean-de-Latran, la basilique trois fois sacrée, « mère des églises du monde entier ; » comme on n'avait point de mosquée sous la main, la cavalcade porta ensuite ses dévotions à Sainte-Marie-Majeure, aux Saints-Apôtres, à Saint-Marcel et à Sainte-Marie-du-Peuple.

Les hommes du tempérament d'Alexandre, que le premier bond de la passion emporte et que l'imagination domine, ont une sorte de courage irrégulier, qui faiblit souvent en présence d'un danger vague, mais peut se relever en une heure très périlleuse. Que Charles VIII marche sur Rome, que la peste ou la fièvre paludéenne sévisse sur la ville, le pape a une peur réelle ; il se cache ou se sauve bien loin, sans le moindre souci de ses devoirs ni de sa dignité. Mais, lisez dans Burchard et la dépêche d'un ambassadeur florentin le récit de la tempête qu'il essuya, en mars 1502, en vue de Porto-Ercole ; ici, plus d'un trait rappelle la tempête de Panurge, mais c'est le rôle tranquille de Pantagruel qu'Alexandre VI y représente. Tout le monde tremble, pleure et roule pitoyablement sur le pont. Le duc César, qui montait une autre galère, redoutant le naufrage, s'était fait reconduire en barque sur le rivage de Corneto. « Le pape seul se tenait ferme à sa place, assis à la poupe, sans peur, et regardait ; et quand la mer frappait violemment le navire, il disait : « Jésus ! » et faisait le signe de la croix. » Tandis que les cardinaux, malades à l'excès, croyaient leur dernière minute toute proche, « il interpella souvent les matelots pour qu'ils lui préparassent à dîner ; mais l'agitation de la galère et la force du vent empêchaient d'allumer le feu. Enfin, la mer s'étant un peu calmée, on put frire des poissons que le pape mangea de bon appétit. »

Mais ces traits de caractère ne forment encore que l'originalité tout extérieure d'Alexandre VI. On remarquera que la perpétuelle saillie de la passion, la mobilité de la pensée, sont des qualités bien italiennes. Un séjour d'un demi-siècle en Italie et la vie ecclésiastique à Rome avaient effacé en lui l'Espagnol ; il s'était dépouillé du génie sévère, de la gravité, de l'obstination et de l'arrogance de son pays et de sa race ; mais ce qu'il avait pris, en échange, à sa patrie politique, l'exubérance mal disciplinée de la parole et du geste, n'était point ce que l'Italie du xve siècle prisait le plus en un prince. Il fallut que la passion souveraine de son âme vînt régler

toute cette agitation et l'obligeât à une maîtrise sur lui-même et à une tension de la volonté sans lesquelles la renaissance ne reconnaissait point le tyran véritable. Le jugement de Capello montre bien en Alexandre VI ces deux élémens distincts, le caractère instinctif et primesautier, qu'une pensée unique parvient à fixer et à gouverner : « Le pape a soixante-dix ans ; il rajeunit tous les jours ; ses soucis ne durent pas une nuit ; il est de tempérament joyeux et ne fait que ce qui lui plaît : son unique désir est de rendre ses enfans puissans. Tout le reste lui est indifférent. » Dès 1493, le roi Ferdinand avait tracé un portrait plus sombre, en homme d'état que le voisinage d'un pareil pape préoccupait fort : « Sa vie, qui ne respecte point le siège où il est établi, est pour tous un sujet d'abomination ; il n'a d'autre soin, d'autre désir que de créer contre tout droit la grandeur de ses fils. En toutes choses, il trompe et dissimule, et tire de l'argent de tout ce qu'il peut vendre. » Il avait aimé tendrement don Juan ; mais il trouva moyen d'accommoder la terreur que lui inspirait César fratricide avec l'amour de plus en plus grand qu'il ressentait pour ce fils, devenu l'aîné de sa maison, en qui il voyait l'avenir et la gloire de sa dynastie. Il aimait passionnément Lucrèce, mais il la réduisit à n'être, par ses deux derniers mariages, qu'une des conditions de la fortune de César. Il eût pu reprendre pour lui-même, avec une signification détournée, la devise insolente de son bien-aimé : *Aut Cæsar, aut nihil.* Pour ce fils, le tourment et la joie de ses dernières années, il eut le courage, difficile aux voluptueux, de dévouer sa vie à un intérêt tout théorique, d'embrasser une politique sanguinaire, de s'y attacher avec une âpreté étonnante, d'y concentrer, sans jamais se lasser, toute sa fourberie et l'avarice dont la nature l'avait doué. A l'Italie, que César allait dévorer ville par ville, il n'avait plus rien à demander, ni protectorat pour la souveraineté de son fils, ni alliance durable. Il reprenait à son bénéfice la méthode inventée par Ludovic le More : l'appel à l'intervention étrangère ; il employa tout son esprit à observer les chances, perpétuellement incertaines, selon lesquelles le patronage, soit de la France, soit de l'Espagne, déterminerait le plus sûrement l'orientation de sa politique. Toutes les fois que la situation respective des deux puissances lui semblait trop équivoque, c'est vers Venise qu'il se rejetait, et il répétait alors à Giustinian, comme il l'avait fait plus d'une fois à Capello, son *Nunc dimittis servum tuum Domine :* « Je mourrais content, si je voyais le duc adopté par la république. » Mais qu'il fût, pour quelques jours, Vénitien, Espagnol ou Français, le but qu'il visait demeurait immuable. C'était l'œuvre à laquelle le pontificat romain sacrifiait, depuis trente années, la noblesse de l'église

et la paix de l'Italie, et qui, à peine ébauchée par la main d'un pape, le jour même où le prince mourait, disparaissait fatalement. La complicité seule de l'étranger, l'amitié de Venise qui, république séculaire, agissait encore dans le jeu du principat italien à la façon d'une souveraineté étrangère, pouvaient seules soutenir l'édifice dynastique hâtivement élevé par un vieux pontife : « Notre âge est si avancé, disait Alexandre à Giustinian, que nous devons nous presser d'en finir, afin de laisser notre postérité certaine de conserver ce que nous lui léguerons, et cela ne peut être sans le concours de la seigneurie vénitienne. »

Certes, César méritait bien que la papauté, l'antique puissance pacificatrice de la péninsule, donnât pour lui seul le spectacle de l'Italie vendue sans pudeur, égorgée sans pitié. On avait vu, depuis un siècle et demi, des tyrans de grande race : un Barnabo Visconti, un François Sforza, un Laurent le Magnifique, un Sixte IV, un Ferdinand d'Aragon, un Ludovic le More; mais tous, quelque vaste que fût leur ambition, ils avaient semblé accepter une limite à leurs convoitises. Leur politique tenait compte de l'équilibre italien ; ils avaient recherché l'hégémonie, la suzeraineté et non l'empire ; leur conduite, fondée sur un système d'alliances italiennes, supposait la tyrannie intacte en ses organes principaux ; ils avaient rêvé d'abaisser, non de détruire leurs voisins. Celui-ci est un exterminateur. Son père et lui n'ont été arrêtés dans leur acte de piraterie que par la présence des étrangers français et espagnols dont ils avaient espéré le concours. La France tenait la Lombardie ; elle couvrit Ferrare, Bologne et la Toscane ; à partir de 1501, la France et l'Espagne occupaient les Deux-Siciles et s'y faisaient la guerre, sans permettre qu'un troisième larron leur enlevât un seul lambeau de province. Mais il restait encore un vaste domaine ouvert à César, le royaume même de l'église rempli par les fiefs des barons romains, Pérouse et Sienne, le duché d'Urbin sur l'Adriatique, les Romagnes en dehors de l'état de Bologne et la ligne de villes fortes qui, le long de l'Apennin, entre Imola et Rimini, menaçaient la vallée du Pô, Ferrare, Mantoue et les terres vénitiennes. En peu de temps, il fut le maître de l'Italie centrale, moins par la valeur de ses armes que par l'ascendant de son esprit et sa duplicité, surtout par la terreur qui marchait devant lui. L'Italie n'avait point connu jusqu'alors un tel virtuose de despotisme. Il lui parut être le tyran par excellence, le prince idéal; et le livre que Machiavel écrivit plus tard sous ce titre équivoque n'est qu'une analyse expérimentale de la politique de César Borgia. Machiavel avait pu l'étudier de fort près au cours de sa légation en Romagne, dans l'automne de 1502. Il eut peur de lui, en sa qualité de bon

Florentin, et trembla plus d'une fois, après une audience, pour la liberté de Florence ; mais il l'admira sincèrement, en sa qualité de bon Italien, et crut que ce fils de pape pourrait édifier une monarchie italienne avec les débris de l'ancien principat, et qu'il aurait assez de génie pour chasser d'abord, comme grand condottière de l'Italie, l'étranger. Le Vénitien Capello écrivait : « Il est très royal, même prodigue, ce qui déplaît au pape... Il sera, s'il vit, un des premiers capitaines de l'Italie. » César séduisit alors Machiavel par la courtoisie de ses paroles dorées, il le fascina par l'effrayante énergie de ses résolutions, la ténacité de sa volonté, sa façon inflexible de haïr, l'extraordinaire possession qu'il avait de soi-même. « Quand j'aurais de l'eau jusqu'à la gorge, disait-il à l'historien, je n'implorerais pas l'amitié de ceux qui ne sont pas mes alliés dès aujourd'hui. » Là fut le secret de sa puissance sur autrui. C'était une âme noire, toute close, où l'émotion des choses du dehors n'entrait jamais, et dont l'immense égoïsme ne fut bien connu que d'elle seule. Il était capable de décisions brusques et de mouvemens de rage furieuse ; mais ces accidens, qui étaient en contradiction avec sa nature, ont été bien rares. Il poignarda un jour, entre les bras d'Alexandre VI, Perotto, un adolescent : « Le sang, dit Capello, jaillit au visage du pape. » Il assouvissait parfois, dans les courses de taureaux, les instincts brutaux de son tempérament ; il savait trancher d'un coup de sabre le cou d'un jeune buffle. Ces courtes apparitions de l'Espagnol sont l'élément négligeable du caractère de César. Le tyran de la renaissance s'est tenu en lui debout jusqu'à la ruine définitive, taciturne, impénétrable ; quand il parlait, il mentait ; il préférait ne rien dire, se dérobait aux regards, caché au fond de ses palais, ajournait les auditeurs, ne sortait que masqué, accourait à l'insu de tout le monde des Romagnes à Rome, s'enfermait dans le Vatican comme en un tombeau, et partout se faisait suivre de son assassin de confiance, don Micheletto, qui, très probablement, avait été le compagnon mystérieux de don Juan durant sa dernière nuit. « Il ne quitte pas son masque, écrit Giustinian, en mars 1503, et, bien qu'à Rome on connaisse sa présence, il n'a voulu se découvrir que pour quelques personnes. Moi-même, parlant au pontife, j'ai feint de ne rien savoir sur le séjour du duc, car le pape n'en soufflait mot, et je continuerai ainsi, tant qu'il ne parlera pas le premier. On ne comprend rien à cette conduite, car les fantaisies du duc échappent à tous les calculs ; toutes les conjectures sont vaines ; cependant, s'il se résout à rester ici, il faudra bien qu'il enlève son masque. » Giustinian, quand il cherche, après Machiavel, à déchiffrer l'énigme de cette âme, n'y distingue clairement qu'une chose : pour ses ennemis, une haine diabolique ;

pour ses amis, c'est-à-dire pour ceux qui se dévouent à sa fortune sans réserve, une bonne volonté provisoire dont se défiaient ses plus fidèles serviteurs. Quinze jours avant la maladie mortelle d'Alexandre, il disait : « Me voici à Rome, mais avant l'autre mardi je serai en un lieu où je pourrai faire du bien aux miens, sinon je mourrai plutôt. » Les capitaines de stradiotes qui abandonnèrent le service de César, en l'année 1503, étaient gracieusement congédiés ; deux jours après, on les trouvait pendus quelque part ou égorgés. La qualité vraiment politique du Valentinois était le sang-froid avec lequel il réglait ses haines, et sa patience à attendre l'heure la plus propice pour une vengeance exquise. Le pape, qui ne savait, lui, ni se taire ni attendre, admirait sans réserve, sur ce point, le génie de son fils. Le 1er janvier 1503, Giustinian fut témoin au Vatican d'une scène bien édifiante : « Ce matin, après la messe, Notre Seigneur a appelé tous les ambassadeurs qui étaient présens et les cardinaux ; il nous a dit que, cette nuit, une dépêche avait apporté la nouvelle de la capitulation de Sinigaglia. En disant cela, il montrait une grande joie, et feignait néanmoins de n'avoir été mis au courant de rien dans ces derniers jours ; il accusait la régente de Sinigaglia d'avoir, par ses trahisons, obligé le duc, qui n'y pensait point, à prendre cette ville par indignation pure. Il ajouta que la nature du duc était de ne point pardonner à qui l'outrageait et de ne laisser à personne le soin de sa vengeance ; il menaça les autres, qui avaient fait tort à son fils, et en particulier Oliverotto, que le duc avait juré de pendre de ses propres mains, s'il pouvait s'en emparer. Après que Notre Seigneur eut donné ces nouvelles, chacun, selon la coutume, se réjouit avec lui, et lui chatouillait les oreilles d'une façon ou d'une autre, ce qui lui causait une extrême satisfaction, et, dans l'épanouissement de son plaisir, il se mit à chanter les vertus et la magnanimité du duc. La plupart des cardinaux faisaient chorus du bout des lèvres, surtout Mgr de Sienne, qui a le cœur un peu gros, et qui a peur pour l'état que son neveu possède dans la Marche. »

II.

Ces deux Borgia, si différens par le génie, unis l'un à l'autre par la complicité d'un égoïsme sans frein, se partagèrent donc l'entreprise perverse des dernières années du pontificat. Alexandre prit pour lui la diplomatie, César l'action militaire ; le père se chargea de séduire l'église temporelle, et, au besoin, de l'effrayer. Il se réservait de caresser les princes italiens, de les attirer à sa politique ; de soutenir enfin, par une bonne alliance étrangère, les

intérêts de la famille. Il serait facile alors au fils d'abattre l'un après l'autre tous les petits tyrans de l'Italie centrale; puis, par une police sanguinaire, de pacifier ses conquêtes et de réduire l'indiscipline de ses condottières. Il fallait beaucoup d'argent pour nourrir des armées où les compagnies françaises se mêlaient aux bandes suisses, espagnoles ou italiennes; Alexandre puisait dans les coffres de la sainte église et les vidait, puis il les remplissait de nouveau par les moyens très efficaces que l'on verra plus loin. Mais, avant tout, il était utile aux Borgia, afin d'avoir l'esprit et les mains libres, et d'imposer silence aux objections du monde chrétien, de témoigner avec éclat de leur parfaite indifférence pour le christianisme, les plus graves traditions de l'office pontifical et la mission divine du pasteur des âmes.

L'occasion se présenta d'elle-même au pape, le lendemain de la mort horrible de son fils aîné. Depuis quelques années, le dominicain Savonarole était le maître de Florence; il avait aidé à la chute des Médicis et poussait la république dans les voies dangereuses d'une démagogie théocratique. Il tonnait du haut de sa chaire contre les abus de l'église, les scandales du haut clergé, la corruption de la cour romaine. Je ne crois pas qu'il fût pour Alexandre VI, dont il demandait la déposition, un adversaire bien redoutable. Il était trop violent et faisait peser sur les Florentins un régime trop irritant d'inquisition monacale pour qu'il pût gouverner longtemps, du fond de son cloître, cette ville spirituelle où s'était posé le berceau de la renaissance. Le frère Jérôme, qui fit brûler sur la place de la Seigneurie les livres, les tableaux et les meubles précieux, n'avait, comme partisans fidèles, que le petit peuple, les dévots à l'âme étroite, les *pleureurs*, les *piagnoni*; contre lui étaient les médicéens, puis les républicains de l'ancien régime communal, enfin les frères mineurs et la multitude bourgeoise du tiers-ordre franciscain. L'heure de sa chute semblait donc marquée. C'était une révolution de plus à faire par ce peuple aimable qui, depuis quatre ou cinq siècles, avait bouleversé chaque vingt ans sa constitution, et n'en était pas moins le plus civilisé de l'Italie. Mais la pire faiblesse de Savonarole était dans la nature même de ses vues religieuses. Il méditait trop assidûment sur l'Apocalypse pour être bien entendu en ces derniers jours du xve siècle italien. Il parlait en prophète à un peuple sceptique qui lisait le *Décaméron* et le *Morgante maggiore*; il contait ses visions à un auditoire de chrétiens très particuliers, où se rencontraient Machiavel et Pic de la Mirandole. S'il rêvait d'une croix noire dressée sur Rome comme un symbole funèbre pour la papauté des Borgia, il plaçait son rêve dans son plus prochain sermon. Cet illuminé,

âme très grande, d'une pureté d'enfant, était étonnamment arriéré. Savonarole remontait à Grégoire VII et à Pierre Damien; il attendait des chefs de l'église ou d'un concile la guérison du mal dont souffrait la société chrétienne, et pensait que le monde serait sauvé si un saint s'asseyait sur le siège de saint Pierre. Il reprenait, en les rétrécissant par ses rancunes de moine mendiant qu'irrite la richesse de l'église séculière, les vieilles idées d'Arnauld de Brescia; mais il retardait de plus de trois siècles. Il oubliait que l'abbé Joachim, François d'Assise, et Jean de Parme avaient rendu aux âmes la pleine liberté religieuse; que, par la main des grands mystiques de l'Italie, les consciences avaient été délivrées des chaînes de la hiérarchie ecclésiastique, et que désormais, entre les Italiens et le saint siège, il n'était plus question des intérêts de la foi, mais d'intérêts tout temporels et d'équilibre politique. Ainsi, dans sa lutte contre Alexandre, Jérôme avait mal choisi son champ de bataille. Il eût pu remplir un rôle autrement puissant en se tenant sur le terrain de la politique pure, en gardant d'Arnauld de Brescia et de Rienzi une vue tout à fait supérieure, cette notion évangélique du royaume de Jésus, qui n'est pas de ce monde, et du royaume de César, qui échappe, par sa nature même, au prêtre, à l'évêque, au pontife; il lui était facile, du sein de Florence revenue pour quelques années à l'état communal, et dans une Italie où la tyrannie semblait très malade, à Milan comme à Naples, d'essayer un apostolat républicain que la France eût peut-être soutenu, comme Charles VIII l'avait fait déjà en faveur de Pise. Si, du haut en bas de la péninsule, l'esprit municipal avait encore pu tressaillir, Rome, réveillée par les familles féodales, par les Orsini et les Colonna, dont le pape et son fils avaient juré la ruine, se fût redressée tout à coup; elle eût brisé la forme de la tyrannie papale pour reconstituer la commune ecclésiastique d'Innocent III. Savonarole ne soupçonna rien de tout cela: il s'obstina à prêcher contre la simonie, le luxe des palais, les hontes de la Babylone pontificale. Le pape le déclara hérétique. Le dominicain demanda l'épreuve du bûcher, contradictoirement avec un frère mineur. On a longtemps cru qu'Alexandre avait souhaité lui-même cette expérience périlleuse, afin de brûler Jérôme par la grâce de Dieu; des documens publiés, il y a dix ans, par le père Bayonne, ont prouvé tout le contraire. Alexandre VI chercha à empêcher l'épreuve, comme s'il redoutait véritablement un miracle. Un orage inonda le bûcher, qu'on ne put allumer. Savonarole, ce jour-là, fut dépouillé de son prestige et se sentit perdu. La seigneurie, qui lui était hostile, l'arracha, à la suite d'une émeute effroyable, de son couvent de Saint-Marc. On lui fit rapidement son procès d'église. Sa véritable

hérésie était dans ces paroles, écrites en 1497 aux princes de l'Europe : « Je vous jure, au nom du Seigneur, que cet Alexandre n'est point pape et ne peut être considéré comme tel, car, laissant de côté son très criminel péché de simonie, par lequel il a acheté le siège papal, et chaque jour vend au plus offrant les bénéfices ecclésiastiques, laissant aussi ses autres vices manifestes, j'affirme qu'il n'est pas chrétien et ne croit point qu'il existe un Dieu, ce qui dépasse le comble de toute infidélité. » L'évêque de Vasona, légat d'Alexandre, et les commissaires apostoliques présidèrent à cette iniquité. Les témoins furent intimidés par la torture, leurs dépositions furent faussées, les paroles de Jérôme et de ses deux compagnons défigurées. Cependant, on ne put rien établir de sérieux contre les accusés, ni quant à la doctrine religieuse, ni quant à la conduite politique. On les condamna à être pendus, puis brûlés. La sentence fut exécutée le 23 mai 1498. Quand l'évêque dégrada Savonarole de sa dignité sacerdotale, il oublia, dans son trouble, la formule liturgique et dit : « Je te retranche de l'église militante et de l'église triomphante. » Le martyr répondit : « De la militante, oui, mais non pas de la triomphante, car tu n'as pas ce droit. » C'était la conscience même de la chrétienté qui, par ce cri de Savonarole, déniait au saint-siège le droit d'intervenir dans les conseils de Dieu et de fermer ou d'ouvrir l'entrée du royaume céleste.

Mais Alexandre VI ne s'inquiétait point des portes du paradis; il lui suffisait que la voix importune de ce moine fût enfin muette. La chrétienté était dorénavant clairement avertie de la façon dont le souverain pontife accueillerait la protestation des mystiques, la clameur des prophètes et les textes tirés de l'Évangile. Il s'agissait maintenant de trouver en Italie et à l'étranger des coadjuteurs bienveillans à la politique dynastique des Borgia. L'amitié de la France venait spontanément au saint-siège. Louis XII avait besoin de la dispense pontificale pour répudier sa femme, Jeanne de Valois, et épouser la veuve de Charles VIII, Anne de Bretagne. Alexandre fit porter le bref apostolique par César, qu'il avait délivré, au mois d'août 1498, de son chapeau de cardinal et de sa mitre d'archevêque. Dès le mois de juillet, Lucrèce, veuve d'un mari toujours vivant, épousait don Alphonse de Bisceglie, bâtard d'Alphonse II d'Aragon, un enfant de dix-sept ans. Cependant, l'ancien cardinal de Valence en Espagne recevait de Louis XII le titre de duc de Valentinois en France, puis, au printemps de 1499, la main de Charlotte d'Albret, sœur du roi de Navarre. Il s'appellera désormais César Borgia de France. En même temps, une alliance formelle était conclue entre le roi, le pape et Venise. La république sérénissime et le saint-siège livraient à Louis XII Ludovic le More,

la maison des Sforza, le Milanais. Venise devait recevoir Crémone et la Ghiara d'Adda ; César serait aidé par l'influence française et les propres troupes du roi dans son entreprise contre la Romagne. Louis vint en octobre recueillir à Milan le fruit d'une conquête que la trahison des capitaines de Ludovic avait rendue facile à d'Aubigny et à Trivulzio. Alexandre, protégé par les fleurs de lis, se hâta d'avancer la fortune de ses enfans. Il nomma Lucrèce régente de Spolète, une ville de l'église qui n'avait point de tyran, puis il attira à Rome Giacomo, le chef de la grande maison des Gaetani, le fit enfermer au Saint-Ange, l'accusa de lèse-majesté, confisqua tous ses domaines et le fit empoisonner. On porta le mort à San-Bartolomeo, dit Burchard, où sa mère et ses sœurs le virent à visage découvert. Tandis que son fils aîné, Guillaume, s'enfuyait à Mantoue, les sicaires de César étranglaient le plus jeune, Bernardino, près de Sermoneta. Le 12 février 1500, Lucrèce achetait par une vente fictive, pour 80,000 ducats, le fief de Sermoneta.

César, de son côté, n'avait point tardé à se mettre à l'œuvre. La Romagne et les Marches étaient, au nord des états de l'église, le dernier débris de l'ordre féodal en Italie. Les comtes, dont l'institution remontait au XIVe siècle, au temps du cardinal Albornoz, étaient les vicaires du saint-siège, vassaux fort indisciplinés, qui refusaient de payer la redevance et se dérobaient à la main du suzerain pontifical. Alexandre les attaqua donc à la fois par l'interdit spirituel et le glaive temporel. Dès le mois de novembre 1499, César, après être venu secrètement à Rome pour s'entendre avec le pape, assiégeait Imola avec ses troupes françaises et suisses. La ville, qui appartenait aux Riario, tomba le 1er décembre. Le 12 janvier 1500, les Français prirent la citadelle de Forli : Catarina Sforza Riario, la veuve héroïque du neveu de Sixte IV, fut emmenée à Rome et conduite au château Saint-Ange. Dix-huit mois plus tard, les capitaines français obtinrent sa liberté. Elle avait eu de son amant, Jean de Médicis, un fils, Jean des Bandes noires, qui fut, sous Clément VII, le dernier soldat de l'indépendance italienne.

Cette année 1500, qui fermait le siècle, vit le jubilé d'Alexandre VI. Le monde chrétien marcha, comme il faisait jadis, aux temps de foi profonde, vers la sainte ville de Rome. Le carnaval eut une magnificence extraordinaire ; le jour de Pâques, deux cent mille pèlerins s'agenouillèrent sous la bénédiction du vicaire de Dieu. Pendant six mois, le pape se crut parfaitement heureux. Le royaume de César grandissait à vue d'œil : Imola, Cesena, Forli, Forlimpopoli, en formaient déjà le noyau. En février, le Valentinois, vêtu de velours noir, ses cheveux blonds flottant sur les épaules, était entré pompeusement à Rome, à la façon d'un triomphateur antique, ap-

plaudi par les femmes et les jeunes filles, qui riaient tout le long du cortège. La courte restauration de Ludovic le More, favorisée par Venise, passa comme un léger nuage sur ce ciel rayonnant. Le 10 avril, le tyran de Milan, *fléau de l'Italie*, dit Paul Jove, tomba aux mains des Français, à qui il avait ouvert, sous Charles VIII, la route des Alpes. La péninsule était désormais asservie au nord, et l'étranger tenait pour plusieurs siècles les clés de l'Italie. Mais l'envahisseur était alors le bon ami du saint-père, le cousin de César, et les Borgia, réjouis par l'adoration de l'église universelle, ne songeaient, au printemps de l'an 1500, qu'à fêter leur fortune. Le pape offrait aux chrétiens des processions, le Valentinois des tournois de taureaux. C'est à peine si, dans l'allégresse de Rome, quelques impressions pénibles mêlaient, de loin en loin, une ombre de mélancolie à la joie religieuse des pèlerins. On apprenait un jour que l'ambassadeur de France avait été dévalisé, avec toute sa suite, aux environs de Viterbe; on voyait un soir, en revenant d'un office à Saint-Pierre, aux abords du pont Saint-Ange, attachés aux potences, les bandits arrêtés çà et là dans la campagne romaine; on se contait l'histoire du médecin de l'hôpital du Latran, qui, au crépuscule matinal, tuait à coups de flèche, autour de la basilique, les dévots trop pressés d'aller à Saint-Jean et les dépouillait, ou bien empoisonnait, avec le concours du confesseur de la maison, les malades riches et leur dictait un bon testament. Mais ces légers incidens ne troublaient point la beauté du jubilé de 1500. Tout à coup, une nouvelle catastrophe fit tressaillir Rome et l'Italie, et révéla une fois de plus à Alexandre VI l'incertitude de ses joies de famille.

Quinze mois après son mariage avec Lucrèce, en août 1499, Alphonse d'Aragon s'était enfui sans raison apparente, *alla macchia*, écrit un contemporain, dans les bois, comme un misérable poursuivi par les sbires; puis il s'était retiré à Genzano, chez les Colonna. Il devinait peut-être que la politique des Borgia, infeodée alors à la France, serait dans un temps prochain hostile à la dynastie napolitaine. Le souvenir de don Juan l'effrayait; il eut peur, et, laissant sa femme enceinte de six mois, il courut loin de la sinistre ville apostolique. Le pape rappela son gendre et lui ordonna de rejoindre Lucrèce à Spolète. Alphonse obéit. Alexandre revit, peu de jours après, à Nepi, les deux époux, qui rentrèrent à Rome vers le milieu d'octobre. Le retour de César dans la capitale ecclésiastique, après sa première campagne de Romagne, ne semble pas avoir donné à Alphonse de nouveaux sujets d'inquiétude. Il prit part, avec toute la famille, aux fêtes du jubilé. Le 15 juillet, il se rendait, vers onze heures du soir, du Vatican à son palais, qui était voisin de la basilique; deux serviteurs l'accompagnaient. Sur les degrés

de Saint-Pierre, quatre hommes masqués, armés de poignards, l'assaillirent et, sous le balcon de la bénédiction papale, le blessèrent grièvement à la tête, à la gorge, à l'épaule et au bras. Les assassins se replièrent, selon Burchard, sur une troupe de quarante cavaliers qui les attendait dans l'ombre, et tous se sauvèrent à bride abattue hors de Rome. Alphonse, tout sanglant, put se traîner jusqu'au Vatican. Polo Capello écrit : « Il dit au pape : Je suis blessé; et Mme Lucrèce, sa femme, qui était dans la chambre du saint-père, s'évanouit. » — « On ne dit pas, écrit l'ambassadeur florentin, qui sont les meurtriers, et l'on ne voit pas qu'on les recherche avec le zèle qui conviendrait. Mais le bruit court dans Rome que c'est encore un crime de famille, car, dans ce palais, il y a tant de haines anciennes et récentes, tant de jalousies politiques et autres, qu'il est nécessaire que de pareils scandales éclatent souvent. Ainsi, chaque jour, le pape a de nouveaux sujets d'amertume et d'affliction qui lui donnent beaucoup à penser. » — « L'assassin, dit Capello, est le même qui a tué le duc de Gandia et l'a jeté au Tibre. » — « Je n'ai pas tué le duc, disait César dans les jours qui suivirent; mais si je l'avais fait, il l'aurait bien mérité. » Le cardinal de Capoue vint confesser le jeune prince, qui fut soigné, pendant trente-quatre jours, sous les yeux du pape, par Lucrèce et par sa sœur Sancia. Les deux femmes préparaient elles-mêmes les alimens, « à cause de la haine que lui portait le Valentinois, » écrit Capello. « Le pape, ajoute l'orateur vénitien, le faisait garder par seize personnes, de crainte que le duc ne le tuât. » Et quand le pape visitait le blessé, le duc ne l'accompagnait point, sinon une fois, où il dit : « Ce qui ne s'est point fait au dîner se fera au souper. » Le 18 août, César entra dans la chambre d'Alphonse, qui se levait déjà ; il chassa d'un geste la femme et la sœur du malheureux; puis don Micheletto parut, jeta le duc de Bisceglie sur son lit et l'étrangla en présence de César. Le soir même, on porta furtivement, sans prières et sans prêtres, l'enfant royal de Naples dans la chapelle funéraire de Saint-Pierre. Alexandre, qui n'avait pu sauver la vie d'Alphonse, n'osa point lui accorder les honneurs qu'on avait prodigués, trois ans plus tôt, à son fils aîné. On feignit, comme on avait fait pour le duc de Gandia, de rechercher les assassins. On expédia au Saint-Ange les médecins de la victime et un pauvre bossu, son valet de chambre; on les interrogea, puis on les renvoya, leur innocence étant évidente, « ce que savaient très bien, dit Burchard, ceux qui les avaient fait arrêter. » Lucrèce se retira, soit de son plein gré, soit par l'ordre de son père, dans son château de Nepi, avec une escorte de six cents cavaliers, afin, écrit le scribe pontifical, « de prendre quelque consolation ou distraction à la douleur et au trouble

qu'elle eut ces jours derniers pour la mort de l'illustrissime don Alphonse d'Aragon, duc de Bisceglie et prince de Salerne, son mari. » L'orateur de Venise laisse entendre que les larmes de l'infortunée irritèrent César, et qu'Alexandre l'éloigna, afin de complaire à son fils. « Mme Lucrèce, qui est sage et libérale, était auparavant dans les bonnes grâces du pape; mais celui-ci ne l'aime plus aujourd'hui. » Capello écrit encore que le pape redoute plus que jamais César, tout en l'aimant avec passion. Certes, Alexandre chérissait toujours sa fille, à qui, tout à l'heure, il cherchera, pour troisième mari, un prince héréditaire. Mais la politique entraînait les Borgia d'une façon de plus en plus impérieuse. La seconde campagne de Romagne allait s'ouvrir. Le principat des Aragons, auquel on venait d'envoyer un adieu sanglant, était au moment de subir le sort des Sforza et des Médicis. L'heure n'était point propice aux doléances et aux récriminations de famille. D'ailleurs, le deuil de Lucrèce fut assez court. Une longue douleur n'était point faite pour la jeune veuve. Elle tenait de son père une conscience très mobile, et, selon un contemporain, un caractère « toujours gai et serein. »

III.

A la fin de septembre 1500, César se remit en marche vers le nord avec 900 hommes d'armes, 200 chevau-légers et 6,000 fantassins. L'artillerie était commandée par Vitellozzo Vitelli, un condottière de conscience équivoque, qu'attendait une fin terrible. L'armée ducale se dirigea d'abord, par le pays de Pérouse, vers Pesaro, où Giovanni Sforza, beau-frère du duc, essayait de se défendre. Mais la ville se souleva contre lui le 11 octobre, et envoya au Valentinois une députation pour lui porter la capitulation. Le 21, la citadelle se rendit. César entra à Pesaro le 27, au soir. Un proscrit, l'humaniste Pandolfo Collenuccio, qui se hâta de revoir sa maison après le départ du tyran, eut une audience du vainqueur; César fit à ce lettré présent d'un sac d'orge, d'une charge de vin, d'un mouton, de seize poules et chapons, de deux paquets de chandelles et de deux boîtes de dragées. Pandolfo écrivit au duc de Ferrare l'éloge de son bienfaiteur et le récit de ses faits et gestes dans Pesaro: « Il est plein de cœur, de hardiesse et de générosité, et l'on pense qu'il tiendra compte des gens de bien. Il est âpre à la vengeance; c'est un grand esprit, avide de puissance et de gloire, mais il semble plus désireux d'acquérir des états que de leur donner un bon gouvernement. » Pandolfo n'avait évidemment rien obtenu en dehors de ces précieux présens, ni une fonction publique, ni une pension.

Giovanni Sforza s'était enfui à Venise, puis à Mantoue. Rimini chassait ses Malatesta et ouvrait ses portes au Valentinois. L'armée ducale s'achemina du côté de Faenza, que gouvernait le seul tyran qui fût, dans cette région, aimé de son peuple, Astorre Manfredi, un orphelin, le plus bel adolescent de toute l'Italie. Son père avait été assassiné et sa mère chassée comme complice du crime. Ses sujets l'avaient protégé contre les intrigues de ses cousins. Il avait grandi dans la terreur de Venise, de Florence et de Bologne, qui convoitaient son héritage. Vitellozzo souleva contre Astorre une partie de la campagne de Faenza. La ville, réduite à ses propres ressources, étroitement assiégée, jura de combattre jusqu'à l'épuisement de ses forces, pour sa liberté et pour son prince. Le siège dura près de six mois. On vit, un jour d'assaut, une jeune fille, Diamante Toselli, repousser et précipiter du haut des remparts les soldats du duc. Les Florentins et Giovanni Bentivoglio abandonnèrent tour à tour Astorre, leur pupille. Pendant tout cet hiver, César séjourna à Imola. Le 26 avril, les anciens signèrent la capitulation et remirent Faenza au Valentinois. Astorre devait, selon le traité, garder sa liberté et ses biens, garantis par la clémence du pape; la commune payait ses créanciers; la ville conservait ses coutumes, et les fonctions communales étaient réservées à ses seuls citoyens. Le soir même, Astorre et ses frères se rendirent au camp de César. Le duc, violant sa promesse solennelle, les dirigea sur le château Saint-Ange. Ils y languirent de longs mois, et Burchard a noté leur fin en ces quelques lignes : « Le 9 juin (1502), on trouva dans le Tibre, noyé et mort, le seigneur de Faenza, jeune homme d'environ dix-huit ans; il était d'une si belle stature et d'un visage si charmant qu'on n'eût pu trouver son pareil parmi mille jeunes gens de son âge; il avait une pierre au cou. Près de lui, deux jeunes gens, liés l'un à l'autre par les bras, l'un de quinze ans, l'autre de vingt-cinq; avec eux, une femme et beaucoup d'autres. »

La reddition de Faenza avait achevé, en 1501, la constitution du duché de Romagne, dont le Valentinois reçut le titre par bulle pontificale. C'est à ce moment qu'il eût dû s'arrêter : son œuvre avait des chances d'avenir. Il avait jeté, au centre de l'Italie, le lest d'un principat nouveau, soutenu par la France et par l'église; il pouvait, à la mort d'Alexandre, demeurer comme tyran militaire de la péninsule et reprendre le rôle perdu par les Sforza. Ce duché, qui n'était point encore soudé au royaume ecclésiastique, ne compromettait point l'équilibre italien. Sur ses frontières du sud et de l'ouest, il était limité par Urbin, Camerino, Pérouse, la Toscane et l'état de Bologne. L'erreur de César fut de combler le fossé qui le séparait du domaine de l'église, de déposséder les Montefeltri

d'Urbin, les Baglioni de Pérouse, les Petrucci de Sienne, de menacer les Bentivogli de Bologne, d'inquiéter Florence par la prise de Piombino et les menées de son condottière Vitellozzo, qui souleva les villes méridionales de la république florentine, Arezzo, Borgo San-Sepolcro et Cortona; enfin, d'allumer la révolution à Pise, qui, pour échapper aux griffes de Florence, eût levé l'étendard de l'Antéchrist. Ces excès d'ambition parurent à l'Italie une menace d'autant plus grave qu'ils coïncidèrent presque tous avec la faute capitale d'Alexandre VI, la proscription de la dynastie d'Aragon en 1501, le partage des Deux-Siciles entre Louis XII et Ferdinand le Catholique. Le pape crut faire merveille en attirant sur une proie commune la France et l'Espagne; il ne s'aperçut pas qu'il consommait ainsi la ruine de l'Italie, qu'il se plaçait lui-même entre l'enclume et le marteau, soumettait toute sa politique à la fortune des envahisseurs, réduisait son fils à la condition de vassal suspect aux deux puissances, ses convoitises étant un danger pour l'une et l'autre. Les hommes d'état voyaient alors à quel point étaient redoutables les projets de César et de son père, mais ils comprenaient aussi que le remède était près du mal. A la fin d'octobre 1501, Machiavel, ambassadeur en France, disait au cardinal d'Amboise : « Les Français n'entendent rien à la politique, autrement ils ne laisseraient pas l'église devenir si grande. » Le 25 juillet 1502, après les affaires d'Urbin et de Camerino, Giustinian était informé par le cardinal de Naples que le roi de France venait d'écrire au pape : « Vous n'avez pas le droit de vous rendre le maître de l'Italie *in temporalibus*, pour le temporel. » Une autre fois, l'orateur vénitien dénonce le plan des deux Borgia: « faire l'Italie d'un seul morceau. » Ils espéraient que Louis XII, s'il sortait vainqueur de son inévitable conflit avec l'Espagne, accepterait la suzeraineté traditionnelle de l'église sur les Deux-Siciles. Pendant quelque temps, ils sacrifièrent tout à l'alliance française. L'été et l'automne de 1501 se passèrent en laborieuses négociations pour le troisième mariage de Lucrèce avec Alphonse d'Este, fils aîné du duc Hercule de Ferrare, ami et client de la France. Le duc, qui représentait la plus vieille dynastie italienne, répugnait à l'alliance de ces redoutables parvenus; le jeune prince n'envisageait pas sans quelque trouble la façon dont les Borgia avaient coutume de rompre les chaînes conjugales de Lucrèce. Les deux pères discutèrent plusieurs mois sur le chiffre de la dot avec une âpreté d'usuriers. Le mariage se fit par la volonté souveraine de Louis XII; ce fut, pour Lucrèce, le dernier. Alphonse d'Este ne vint point à Rome, où le sacrement fut donné par procuration. Cette union, le dernier service politique rendu par la jeune femme à sa famille, fut pour elle la délivrance. Le 6 janvier 1502, elle

reçut la bénédiction suprême d'Alexandre VI et quitta Rome pour n'y rentrer jamais.

César avait accompagné, comme condottière de Louis XII et gonfalonier de l'église, l'armée française dans sa campagne de 1501 contre Frédéric d'Aragon. Il prit lui-même Capoue d'une façon digne de lui, par trahison. Un certain Fabrizio lui livra l'entrée de la ville. « Il fut le premier tué par les gens du duc, écrit Burchard, et après lui environ 3,000 fantassins et 200 cavaliers furent massacrés, et, après ceux-ci, les bourgeois, les prêtres, les religieux des deux sexes, même dans les églises et les monastères ; les femmes et les jeunes filles furent, sans aucune pitié, la proie du vainqueur. » Selon Guichardin, le Valentinois choisit, pour sa part de butin, quarante des plus belles jeunes filles de Capoue. Les malheureuses se jetaient par désespoir ou par honte dans le Volturne. Mais ces gages de bonne amitié ne suffisaient point pour assurer le roi de France de la fidélité des Borgia. L'avidité et la fourberie du pape et de son fils devenaient chaque jour plus inquiétantes pour leurs alliés. En septembre 1501, Alexandre confisquait les derniers fiefs des Colonna, des Savelli, des Gaëtani, attribuait à Rodrigo, fils de Lucrèce et de don Alphonse, Sermoneta, Ninfa, Norma, Albano, Nettuno, Ardea ; à Giovanni Borgia, l'*infant romain*, son propre fils ou celui de César, il donnait Nepi, Palestrina, Pagliano, l'abbaye de Subiaco et ses dix-huit châteaux. En juin 1502, César et le pape sollicitaient le duc d'Urbin et le seigneur de Camerino de leur prêter des troupes pour les garnisons des Romagnes ; les deux tyrans une fois désarmés, particulièrement de leur artillerie, César envahissait leurs états, les chassait, et pillait tout, jusqu'à la bibliothèque des Montefeltri. Guidobaldo d'Urbin s'enfuit à Mantoue par des sentiers de montagnes. Jules-César Varano, seigneur de Camerino, fut découvert au fond d'une citerne et étranglé. Le même sort attendait ses enfans, Annibale et Venanzio, qui périrent à la Cattolica, par les mains d'un neveu de don Micheletto. Les Borgia supprimaient, contre les vaincus, le droit des gens, et ils s'étonnaient naïvement qu'on leur répondît par de désagréables représailles. Louis XII garda quelques jours comme otage, au château de Milan, son cousin César de France. « Le pape, dit Giustinian, jure et anathématise le duc qui est allé à Milan à son insu. » Il ne comprenait pas qu'on eût à son égard une conduite équivoque, lui qui, dans ses confidences bavardes aux ambassadeurs, étalait à tout propos sa théorie cynique de la trahison. « Jusqu'à présent, nous avons été Français, et nous continuerons à l'être, si la France envoie assez de troupes pour vaincre les Espagnols ; mais si elle balance et veut que nous nous battions pour elle, nous aviserons à ne point perdre ce que nous

avons acquis, et, si Dieu veut que les Espagnols soient les plus forts, nous ne devons point vouloir autrement que Dieu. » — « Ce pape, disait l'ambassadeur d'Espagne à Giustinian, me paie des meilleures paroles du monde, mais je suis certain que, s'il voyait les Français devenir puissans, il me tournerait les épaules. » Tandis qu'Alexandre, en ses jours de grande détresse, suppliait Venise d'adopter son fils, César arrêtait, près de Sinigaglia, des marchands vénitiens et menaçait en leur présence la république de son inimitié. Alexandre dut faire à l'ambassadeur des excuses au nom de son fils. « Je prie la seigneurie de considérer sa grande jeunesse, et que ces paroles, s'il les a prononcées, ont été dites dans un moment de fureur. » Mais le pape, de son côté, faisait arrêter la femme de Bartolomeo d'Alviano, condottière de Venise, avec ses deux jeunes neveux. Cette pauvre politique, si bien qualifiée par Giustinian, « qui ne tenait compte que du fait du jour, » oubliant le fait de la veille, « et ne prévoyant pas le lendemain, » minait sourdement l'œuvre audacieuse des Borgia. Peu à peu, toutes les victimes de leurs attentats, l'Italie, l'étranger, qui ne voulait point de leur prépondérance et prétendait arrêter leurs convoitises, leurs propres créatures, effrayées par leur ingratitude, s'entendirent dans l'ombre, et les enlacèrent d'un réseau d'intrigues, de résistances obstinées et de conspirations. Les Colonna s'engageaient dans le parti espagnol, les Orsini se donnaient aux Bentivogli et à la France; Louis XII fermait à César le chemin de Florence. Venise accueillait tous les proscrits et mettait à Ravenne des troupes d'observation; les cardinaux sollicitaient à leur tour le protectorat de Venise pour les libertés de l'église et de la péninsule. Le cardinal de Sienne, conversant avec Giustinian, reprenait le mot du cardinal de Médicis, le jour de l'élection de Borgia : « L'Italie est la proie du loup; » et il ajoutait : « Voyez comme le pape, tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, met le pied où il veut. Il est à présent d'accord avec les Espagnols (c'était en juin 1503), et il se montrera pour eux plus ouvertement, dès qu'ils auront repris Gaëte aux Français; il voudra Sienne, il voudra Pise, il mettra à l'agonie l'état florentin, il ira aussi loin qu'il lui plaira. » Ce profond mouvement d'opinion se tournait, avec une puissance extraordinaire, contre les deux princes qui avaient si insolemment méprisé l'opinion. Ils avaient longtemps attaqué : en 1502 et 1503, ils sont réduits à se défendre à tâtons contre des ennemis invisibles.

A la fin de l'été de 1502, tous ceux qui haïssaient le plus les Borgia se réunirent à la Magione, près de Pérouse, afin de s'entendre pour la perte de César. Les Orsini, Carlo, bâtard de Virginio, Paolo, fils du cardinal Latino Orsini, le cardinal Gianbattista Orsini,

Francesco Orsini, duc de Gravina, le condottière Vitellozzo Vitelli, Oliverotto tyran de Fermo, Gian Paolo Baglione de Pérouse, Petrucci de Sienne, Bentivoglio de Bologne, formèrent une alliance, réunirent 10,000 hommes et battirent à Fossombrone Ugo de Moncada, capitaine du Valentinois. Urbin et Camerino se soulevèrent et rappelèrent leurs seigneurs. Les conjurés se mirent en marche vers les Romagnes. Louis XII et Florence, qui refusa de concourir à la ruine de César, empêchèrent la catastrophe. C'est à ce moment que les Florentins envoyèrent Machiavel à Imola, afin de sonder les intentions du duc à leur égard. Le roi obtint une réconciliation apparente entre César, les condottières et les barons conjurés. Paolo Orsini, Vitellozzo, Oliverotto, reprirent leur service à l'armée ducale. Guidobaldo d'Urbin sortit de nouveau de sa ville après une courte restauration. Le cardinal Orsini, invité par des lettres paternelles du pape, revint à Rome. Bentivoglio refusa de faire ce dangereux voyage. Les condottières prirent en décembre 1502 Sinigaglia à son seigneur, Francesco Maria Rovere, l'héritier présomptif d'Urbin, qui avait onze ans. Puis ils invitèrent le Valentinois à entrer solennellement dans cette nouvelle conquête. Le 31, César arrivait à Fano, après avoir ordonné à ses capitaines de loger leurs troupes dans la campagne, afin qu'il pût prendre les quartiers pour son armée d'escorte. Ils obéirent, et attendirent presque seuls, à peine armés, le duc en dehors de la ville. Celui-ci les engagea à le suivre au palais de la ville, afin de conférer plus à l'aise. Oliverotto restait en arrière : César, d'un coup d'œil, lui dépêcha Micheletto, afin de le joindre à la compagnie. A peine fut-on entré dans les appartemens, que les anciens conspirateurs de la Maglione se virent arrêter. Tout aussitôt, les soldats du Valentinois mettaient la ville à sac. La nuit venue, Oliverotto et Vitellozzo, assis dos à dos sur deux chaises, furent étranglés ; Oliverotto pleurait et accusait son complice ; Vitellozzo suppliait qu'on lui fît parvenir, avant sa mort, l'absolution du saint-père. Petrucci avait pu s'échapper. Paolo Orsini et Gravina furent tués, le 18 janvier, à Castel-della-Pieve, par Micheletto. Le chevalier Orsini fut épargné et ne mourut assassiné que sous Jules II. Cependant, à Rome, la vengeance des Borgia suivait son cours avec une remarquable sûreté d'exécution. Le 3 janvier, le cardinal Gianbattista Orsini, à la nouvelle de la prise de Sinigaglia, s'était empressé d'accourir au Vatican pour féliciter le pape. En route, il rencontra le gouverneur de Rome, « qui feignit, dit Burchard, de l'accompagner comme par hasard. Arrivé au palais, le cardinal descendit de sa mule ; tous les chevaux et mulets de son cortège furent emmenés à l'écurie du pape ; dans la chambre du *Papagallo*, le cardinal se vit entourer de gens armés, et il pâlit. » Il fut aussitôt conduit à

la prison de Torre-di-Nona, et, après lui, le protonotaire Orsini, Jacomo de Santa-Croce, Antonio de Santa-Croce, archevêque de Florence, Bernardino, abbé d'Alviano, et Carlo Orsini. Jacomo, « qui a conduit le cardinal à la boucherie, » écrit Giustinian, racheta le lendemain sa liberté. Le 4 janvier, le gouverneur déménageait, pour le pape et pour son propre compte, l'appartement du cardinal et celui de l'archevêque. « Ils ont tout pris, jusqu'à la paille des écuries, » dit Giustinian. Le même jour, Alexandre fit part de l'événement à l'orateur vénitien. « Il me dit : le cardinal est servi par ses propres domestiques. Nous ne savons ce qu'il adviendra. Si nous le trouvons en faute, nous userons plutôt de clémence, comme c'est notre office, que de cruauté. Et, continue Giustinian, il parla ensuite de telle sorte qu'évidemment il veut le faire mourir; mais je crois, d'après ces paroles mêmes, qu'il attendra pour cela la venue du duc, afin de se décharger sur celui-ci de cette opération. Le duc fera d'abord mourir l'abbé d'Alviano, après lui avoir arraché une accusation contre le cardinal. » Le 5 janvier, l'ambassadeur écrit : « La mère du cardinal a été chassée de sa maison, avec ce qu'elle portait sur le corps, accompagnée de quelques jeunes servantes; les malheureuses errent dans Rome, où personne ne veut les recevoir, car tous ont peur. Le cardinal a été conduit au Saint-Ange; certainement, de l'avis de tous, il est destiné à mourir. On croit que la fête est déjà faite pour l'abbé d'Alviano. Le seigneur Giulio Orsini a pu s'enfuir, avec ce qu'il a pris en croupe de son cheval, dans les états de Gian-Giordano, emmenant sa femme, son fils et les jeunes enfans de Paolo Orsini. » Le jour même, « le cardinal se confessa et s'arrangea avec Dieu, car il attendait la mort d'une heure à l'autre. » Mais la mort fut lente à s'asseoir à son chevet. A la fin de janvier, la mère du prisonnier fit tenir au pape, par l'intermédiaire de la maîtresse de son fils, qui se rendit au Vatican déguisée en page, 2,000 ducats et une perle précieuse qu'Alexandre réclamait. Il fut permis, à ce prix, aux deux femmes, de préparer les alimens du cardinal. Mais la faveur était bien tardive, selon Burchard, qui écrit, avec un laconisme saisissant, *biberat calicem;* il avait bu le calice. C'était le poison lent, le *venenum atterminatum* de la Renaissance. Le cardinal Orsini mourut le 22 février. Burchard fut chargé de veiller aux funérailles. Mais, écrit le prudent chapelain, « ne voulant pas en savoir plus qu'il ne fallait, je n'y allai point et ne m'en occupai d'aucune façon. » Le 24, Alexandre convoquait les médecins qui avaient assisté le moribond, et leur imposait de jurer que cette mort était la plus naturelle du monde, de déterminer la maladie et d'en signer le procès-verbal.

Le pape avait expédié quelques jours auparavant à son fils un bref où il lui ordonnait d'agir sans miséricorde contre les Orsini, à l'égard desquels il jugeait le duc trop bienveillant. « Il faut en finir sur-le-champ avec toute cette maison, prendre tous ceux que nous pourrons et n'épargner ni les femmes ni les petits enfans, » et cela parce qu'ils étaient tous traîtres aux Borgia, à l'église et au roi de France. Alexandre mentait, en traçant ces lignes, à sa propre conscience. Il se souciait fort peu des trahisons contre l'église ou le roi très chrétien; il pouvait, en laissant aller des innocens, venger encore avec éclat la dynastie pontificale. Mais il craignait qu'un jour quelque rejeton de cette maison ne se levât contre ses fils. « Monsieur l'ambassadeur, disait-il à Giustinian, nous avons les mains rouges du sang des Orsini, le duc a coupé la tête à Paolo et aux autres que vous savez; nous avons été si loin contre eux, qu'il faut nous assurer de tous pour qu'ils ne nous fassent point de mal. » Et puis, tuer tout, femmes et enfans, c'était détruire jusqu'à la racine la plus riche famille des états de l'église, prendre tous les fiefs, tous les palais, tout l'or des Orsini. A mesure qu'il vieillissait, une effroyable avarice grandissait en lui. Il ne songeait qu'à hériter, qu'à dépouiller les vivans et les morts. En mai 1503, il reçut 130,000 ducats des nouveaux cardinaux. Mais vendre des chapeaux rouges, des indulgences, des dispenses, des bénéfices, quêter pour la guerre contre le Grand-Turc, c'étaient de bien vieux moyens; il imagina un tarif d'exactions sur les cardinaux, les prélats, tous les fonctionnaires de la curie et les instituts de charité. Chacun payait 10 pour 100 de son revenu, et Burchard nous a conservé ce curieux tableau. Le cardinal Ascanio Sforza, le plus riche, était taxé à 3,000 ducats par an, les sous-diacres de sa sacristie, l'un dans l'autre, à 4 ducats. Le cardinal Corner, « qui n'avait point de revenus, » ne payait rien. L'hôpital de Saint-Gérôme était marqué pour 2 ducats. L'addition, que Burchard a négligé de faire, donne 45,836 ducats. Chaque clerc était pareillement astreint à la dîme, chaque juif au vingtième de son revenu. La luxure de l'or tourmentait Alexandre. Il finit par calculer la fortune mobilière et l'argent comptant de ses cardinaux; de temps en temps, il en envoyait un dans l'autre monde et s'inscrivait comme héritier des biens meubles du défunt. Le 11 juillet 1502, Giustinian écrit : « Le cardinal de Modène est malade, avec peu d'espoir de guérison ; on croit au poison. » Le 12 : « Le révérendissime cardinal de Modène va mieux; mais les médecins jugent la situation très grave. Si Dieu exauçait les prières de toute la ville, il ne se relèverait point. » Ferrari était, en effet, dataire et trésorier apostolique, et avait longuement pillé Rome. Le 19, il se trouvait au plus bas, et « la pleine lune devait l'emporter

la nuit suivante, selon les médecins. » Sa Sainteté lui rendit visite; « mais elle ne voulut pas se retirer avant d'ordonner qu'on fît inventaire de tout le mobilier du palais ; elle se préoccupe fort du bien que lui apportera la mort du cardinal, qui a, dit-on, « une grosse somme d'argent comptant. » Le 20 juillet, il était mort, au « contentement de tous. » Son favori, Sébastien Pinzon, recevait une large part de ses bénéfices, *in premium sanguinis*. « Il est certain que le cardinal a été empoisonné, et que ce Sébastien a été son bourreau... Le pape l'a reçu au nombre de ses familiers... Le pontife a touché 14,000 ducats trouvés chez le défunt. » Pinzon fut plus tard mis à mort par Léon X, pour ce crime, qu'il confessa.

En avril 1503, ce fut le tour du cardinal Michiel, un Vénitien, neveu de Paul II. Il mourut en quelques heures, vers minuit. « On a la certitude, dit Giustinian, qu'il a été empoisonné. Dès qu'il eut la nouvelle, le pape envoya le gouverneur au palais du mort, et, avant le jour, tout était dévalisé. La mort de ce cardinal lui donne plus de 150,000 ducats, » argent comptant, argenterie, tapisseries, provision de blé, champs ensemencés, dont Alexandre attendait la moisson, chevaux de luxe, génisses et buffles, plus onze coffres du cardinal Colonna qu'il gardait dans son appartement. Le lendemain, « notre Seigneur s'enferma, portes closes, pour compter l'argent. » Trois jours plus tard, il conduisait l'ambassadeur dans la chambre où étaient les ducats de Michiel, 23,632 seulement, et disait avec douleur : « Regardez, toute la ville prétend que nous avons touché 100,000 ducats de l'héritage du cardinal; nous n'avons trouvé que ceci. » Puis il supputa que le cardinal, étant très riche, dépensant peu, devait avoir des capitaux à Venise, et demanda que la seigneurie fît arrêter son intendant Tommaso, qui était sur le point d'apporter les rentes de son maître, et renoncerait sans doute au voyage de Rome. Enfin, comme Michiel avait de grands pâturages dans son évêché de Porto, Alexandre se rendit dans cette ville, « non pour se divertir, mais pour s'emparer de ce qui appartenait au révérendissime cardinal, surtout des génisses et des buffles. » Il revint le 23 avril, « avec une bonne figure ; » l'expédition avait été fructueuse. Les troupeaux de l'éminence défunte, qu'il venait de ramasser sous sa crosse pastorale, lui avaient peut-être rappelé d'une façon réjouissante la parole évangélique : *Pasce oves meas*. Sous Jules II, le secrétaire de Michiel et son cuisinier furent poursuivis pour ce crime. Le premier avoua tout et dénonça en même temps Alexandre VI.

Le 2 août de la même année, seize jours avant Alexandre, le cardinal de Monreale, un Borgia, mourait presque subitement. « Le pape a fait bon visage à cette mort, bien que ce fût un sien neveu,

car celui-ci passait pour avoir de l'argent et des bijoux en quantité, outre le mobilier de son palais, qui était très bien ordonné. Tout compte fait, le pape touchera 10,000 ducats, outre le prix des bénéfices. » Giustinian ne put conférer le lendemain avec le pontife sur la vacance du patriarcat de Constantinople. « Notre Seigneur s'est excusé sur la peine qu'il ressentait de la mort du cardinal ; la peine était de compter l'argent et de manier les joyaux. » Mais cette affaire fut excellente et finit par monter à plus de 100,000 ducats. On dit tout haut que Monreale « a été expédié par le chemin qu'ont pris tous les autres, après qu'ils ont été bien engraissés ; on accuse particulièrement le duc. »

Le sacré-collège vivait dans l'épouvante. Les cardinaux qui avaient eu, dit Giustinian, quelque mauvaise pensée secrète contre le pontife, songeaient à la fuite. Le cardinal de Médicis, ayant reçu un jour une caresse inaccoutumée d'Alexandre, se crut perdu, lui et son frère Pierre. En janvier 1503, l'arrestation de l'évêque de Cesena et du protonotaire Andrea de Spiritibus fit passer la terreur dans les rangs des prélats. Ceux-là étaient riches ; leurs maisons furent vidées par les sbires pontificaux. « Toute la cour tremble, et surtout les prélats qui ont de l'argent, et les gentilshommes romains ; les uns ont fui, les autres se cachent, personne ne se croit plus en sûreté. Chacun compte les péchés qu'il a commis et s'inquiète des fautes commises par ses parens. » Cinq mois plus tard, l'ambassadeur vénitien renouvelle le même avis, à propos de Jacomo Santa-Croce, qui, après avoir payé 10,000 ducats pour avoir la vie sauve, fut pendu le lendemain ; ses biens furent confisqués, sa femme et son enfant proscrits. « Tous les Romains qui passent pour riches, tous ceux qui ont la faveur populaire ou appartiennent à un parti politique, sont dans une peur extrême et se croient à chaque minute le bourreau sur les épaules. » On avait maudit la Rome désordonnée d'Innocent VIII, terrifiée par les brigands ; on retrouvait la Rome de Catilina et des triumvirs. Ces derniers temps du pontificat furent véritablement affreux. La recherche des suspects pénétrait jusque dans la plus humble population romaine. Un mot étourdi, surpris dans un carrefour, dans un coin de taverne, par les espions du Valentinois, était un arrêt de mort. Un masque qui avait trop d'esprit eut la main et la langue coupées ; la langue, clouée sur la main, fut exposée pour l'édification des âmes sensibles. Rome prenait un aspect funèbre. Le carnaval de 1503 se présenta d'une façon si lugubre que le pape convoqua sa noblesse au Vatican et l'engagea à se divertir, sans aucune préoccupation, « à faire la fête, pour tenir la ville en joie. » Mais lui-même commençait à avoir peur de son ombre ; il triplait la garnison du palais, du

Saint-Ange et du Borgo, il rappelait don Joffré avec ses troupes, il faisait entrer à Rome les bandes de César, il suspendait les jeux du carnaval, puis il les autorisait de nouveau, à la condition que les Romains, dans leur belle humeur, ne porteraient point d'armes cachées sous leurs travestissemens. Jour et nuit, dit Giustinian, Rome, occupée par les soldats du duc, « semblait une caverne de brigands; on dépouillait les gens en pleine rue; » la nuit, on se massacrait entre Romains et Césariens. C'étaient ces atroces mercenaires du Valentinois qui venaient de brûler le territoire de Sienne. « A San-Quirico, dit Burchard, ils n'avaient trouvé que deux vieux et neuf vieilles femmes; ils les pendirent par un bras, les pieds dans un brasier, afin qu'ils révélassent le lieu où leur argent était caché. Mais ils ne révélèrent rien et moururent dans ce supplice. » Les Borgia, sentant la haine monter autour d'eux, ne voyaient plus que des traîtres dans les serviteurs les plus éprouvés de leur politique. César avait fait pendre don Remiro, son lieutenant-général en Romagne, accusé d'avoir affamé le pays en accaparant les grains. En mai 1503, le secrétaire pontifical Trozzo, l'agent de toutes les besognes louches, s'enfuit tout à coup : on crut d'abord qu'il était parti pour une mission diplomatique; il se sauvait simplement par horreur pour le bourreau. Il fut repris en Corse et, dit Giustinian, « bien qu'il eût des brefs rassurans du pape et de bonnes lettres du duc, ils l'ont envoyé, lui aussi, faire pénitence de ses péchés dans l'autre monde. Les uns disent qu'on l'a noyé, d'autres qu'on l'a étranglé; mais il est certain qu'il est mort. » L'ambassadeur de Ferrare, Costabili, raconte qu'il fut étranglé par Micheletto, dans une tour du Transtevère, sous les yeux du Valentinois, caché en un lieu où l'on ne pouvait l'apercevoir. » L'orateur vénitien termine sa dépêche sur la fin de Trozzo par ces paroles : « Maintenant ils restent privés des hommes qui les servaient le mieux dans tous leurs crimes. Le duc n'a plus que Remolines et don Micheletto, qui s'attendent à un malheur prochain. »

IV.

Mais la tragédie allait finir brusquement. Au moment où le pape, forcé de se décider à bref délai entre la France et l'Espagne, ne savait plus, dit Giustinian, « où reposer sa tête, » et se voyait à la veille d'une guerre désastreuse, dont Venise profiterait pour envahir les états du duc, la mort vint le tirer d'embarras. Déjà, le 11 juillet, il s'était trouvé indisposé, peut-être par une indigestion; l'orateur vénitien le vit, couché sur un lit de repos, tout habillé, « avec un bon visage. » Le 14, le pape reçut Antonio dans la salle des

pontifes, assis, « un peu faible, » mais toujours l'esprit alerte. Il semble alors s'être bien rétabli. Mais le 7 août, l'ambassadeur le trouve assez triste, « plus renfermé en lui-même que de coutume. » La fièvre ravageait Rome, et Alexandre se plaint du grand nombre des morts, qui lui fait peur : « Nous prenons, dit-il, plus de précautions pour notre personne que dans le passé. » Le 11, il célébrait, « sans sa bonne humeur habituelle, » l'anniversaire de son exaltation ; « il était en suspens, et inquiet au fond de son âme. » Ce jour-là, comme il regardait, d'une fenêtre, passer un enterrement, il dit : « Ce mois-ci est fatal pour les gens obèses. » A ce moment, un hibou tomba à ses pieds ; il rentra épouvanté dans sa chambre, se répétant : « Mauvais présage ! mauvais présage ! » Le même jour, un vendredi, il dîne encore de bon appétit ; on a retrouvé le menu de ce dernier repas : œufs, langoustes, citrouilles au poivre, confitures, prunes, une tourte enveloppée de feuilles d'or. Il est douteux qu'il ait arrosé d'eau de Trevi ce dîner dangereux pour la saison fiévreuse. Quelques jours auparavant, il avait soupé tard, à la fraîcheur mortelle de la nuit, avec César et plusieurs cardinaux, dans la vigne du cardinal Adrien. Le samedi 12, le mal se déclara violemment ; il était pris de fièvre et de vomissemens. Le duc se mettait au lit avec la fièvre, le cardinal Adrien et tous les autres convives ressentaient les mêmes symptômes inquiétans. Le 14, le pape fut saigné largement et l'état du duc empira. Le 15, Giustinian ne put obtenir de nouvelles sûres : ceux qui entraient au Vatican n'en sortaient plus ; le duc rappelait ses troupes à Rome ; les familiers du palais feignaient une grande sécurité ; « mais toutes ces précautions sont de mauvais augure. » Le 16, la situation n'avait point changé. Le 17, le pape prit médecine ; son médecin, l'évêque de Vanosa, ne cachait point son inquiétude. Vers le soir, le palais « fut sens dessus dessous ; chacun cherchait à sauver secrètement ce qui lui appartenait. » Les gouverneurs des petits Borgia, Giovani et Rodrigo, expédiaient à Piombino les objets précieux de leurs pupilles. Le 18, de bonne heure, Alexandre se confessa et communia, au cours de la messe célébrée près de son lit ; il avait alors une étrange hallucination : il voyait un singe qui bondissait à travers sa chambre ; un cardinal, pour le calmer, dit qu'il allait prendre la bête : « Laissez-le, laissez-le, dit le mourant, car c'est le diable ! » A l'heure de vêpres, il reçut l'extrême-onction ; puis, en présence d'un évêque, du dataire et des palefreniers du palais, il expira. « Aussitôt, dit Burchard, le duc, qui était alité, envoya don Micheletto avec beaucoup de monde ; ceux-ci fermèrent toutes les portes de l'appartement pontifical, et l'un d'eux tira un poignard et menaça le cardinal Casanova de l'égorger

et de le jeter par la fenêtre, s'il ne lui livrait les clés de l'argent du pape. Le cardinal, effrayé, donna les clés. Ils entrèrent tous dans le cabinet voisin de la chambre du pape, et prirent toute l'argenterie qu'ils trouvèrent, et deux coffres renfermant environ 100,000 ducats. Puis, vers le soir, on ouvrit les portes et on publia la mort du pape. Les valets s'emparèrent de ce qui restait dans la garde-robe et la chambre à coucher, et ne laissèrent rien de bon, à part les fauteuils, quelques coussins et des tapisseries clouées aux murs. Le duc ne vint jamais voir le pape pendant sa maladie ni après sa mort, et le pape, dans ses derniers jours, ne se souvint pas une seule fois ni de son fils ni de Mme Lucrèce. »

Les cardinaux ne vinrent point prier au chevet du pontife. Le scandale de l'ensevelissement de Sixte IV se renouvela. Burchard habilla Alexandre le mieux qu'il put; il ne trouva pas d'anneau pastoral à lui mettre au doigt. La première nuit, le pape demeura allongé sur une table, entre deux cierges, tout seul, *et nemo cum eo*. Quand il fut porté le lendemain à Saint-Pierre, accompagné seulement de quatre prélats, les suisses du palais livrèrent bataille au clergé de la basilique, qui se sauva dans la sacristie. Je ne puis traduire, d'après Burchard et les ambassadeurs, le spectacle affreux que donna tout à coup le cadavre, qui devint « couleur de drap très noir. » Il fallut se hâter. Six portefaix et deux charpentiers, « tout en plaisantant et en riant autour du pape, » le déposèrent dans un coffre « trop étroit et trop court. » On ôta la mitre pontificale, on jeta sur Alexandre un vieux tapis et, à coups de poing, donnés çà et là, les misérables ajustèrent le cadavre. « Il n'y avait, dit le chapelain, ni cierges, ni lumières, ni prêtres, ni personne pour veiller sur le pape mort. » Le marquis de Mantoue écrivit sérieusement à Isabelle d'Este, sa femme, qu'on avait vu sept diables entourer l'agonie d'Alexandre VI. On disait à Rome qu'un chien noir courait, sans s'arrêter, dans l'intérieur de Saint-Pierre. La conscience populaire créait une légende satanique sur la tombe d'Alexandre Borgia.

Le pape et son fils avaient-ils donc été empoisonnés? Les témoins immédiats de cette catastrophe n'ont point cru à l'empoisonnement. L'ambassadeur vénitien parle de fièvre, et, d'après maître Scipion, l'un des médecins du pape, d'apoplexie. Burchard s'en tient à la *terzana*, la fièvre tierce. L'ambassadeur de Ferrare croit à un mouvement désordonné de la bile, *colera citrina*, et à l'effet du mauvais air de Rome autour du Vatican. Les cardinaux ne semblent pas avoir pensé davantage au poison. L'altération rapide du cadavre du pape, la maladie simultanée de César et des autres convives du cardinal Adrien, donnèrent la première idée d'un crime.

Je trouve, à l'*Archivio* de Rome, une note de notaire ainsi rédigée : « Aujourd'hui... le pape Alexandre VI est mort empoisonné, ainsi que le démontrent l'aspect de sa face et les conjectures les plus probables. » Les écrivains postérieurs, ou ceux qui n'étaient point à Rome lors de l'événement, ont, pour la plupart, adopté cette opinion. Le récit de Guichardin est, sur ce point, très complet, mais avec une abondance de détails qui paraissent bien romanesques. Le vin empoisonné, envoyé d'avance à la vigne par le Valentinois, afin de tuer le cardinal son hôte, et confié à un échanson qui n'en soupçonne pas l'importance ; le pape altéré, épuisé par la chaleur du jour, qui, à peine arrivé, demande à boire sur-le-champ; la fiole fatale saisie par hasard et versée dans la coupe d'Alexandre et dans celle de son fils, ajoutons même de toute la compagnie; l'étourderie du duc, qui a bu ce vin comme de l'eau de roche; puis l'entrain joyeux de Rome, qui accourt à Saint-Pierre, afin de se rassasier de la vue du tyran défiguré par une agonie hideuse, tous ces traits ne répondent pas assez à l'ensemble de faits précis recueillis par Giustinian et Burchard. On sent ici un arrangement dramatique, produit en partie par l'imagination impersonnelle des contemporains, accepté par l'historien florentin, et relevé encore par la colère répandue dans cette page fameuse. Mais le récit de Guichardin contient une erreur très grave, qui le rend suspect au plus haut degré. Selon lui, la fin du pape fut foudroyante; on le rapporta moribond de la vigne du cardinal au palais ; le lendemain, 18 août, il était déjà dans sa chapelle mortuaire, à Saint-Pierre. L'écrivain orateur, afin de mieux prouver le caractère tragique de cette mort, a supprimé les sept jours de maladie, les accès de fièvre, les saignées, les médecines et les médecins qui figureraient d'une façon médiocre dans une tragédie ; il a oublié que le souper d'Adrien précéda de quelques jours la première apparition du mal. Je crois que l'opinion de Guichardin, l'empoisonnement fortuit et en quelque sorte providentiel des Borgia, tués, dit un contemporain, « comme les scorpions, par leur propre venin, » n'est pas digne de créance. Reste le crime prémédité et exécuté par leurs ennemis. Le Vénitien Sanuto, qui en raconte plus long que son ambassadeur Giustinian, écrit que le cardinal Adrien lui-même avait acheté pour 10,000 ducats la complicité du propre échanson d'Alexandre ; cet homme prépara un sirop et le servit à son maître et au Valentinois, durant le souper du cardinal. Ici les vraisemblances sont plus fortes, mais ne défient point encore toute objection. Il était bien dangereux pour Adrien de se livrer à la discrétion d'un valet capable de toutes les infamies. Puis, l'intérêt de l'échanson était, comme celui du cardinal et de tous les ennemis de la famille Borgia, de tuer vite et sû-

rement le duc en même temps que le pape, plus vite même que le pape, et d'employer, pour mettre sa tête à l'abri, tous les raffinemens de son alchimie. Quel que fût l'empoisonneur, il était forcé, tant le crime était dangereux, de le consommer tout entier, avec une implacable rapidité. Enfin, tous les convives, et l'amphitryon comme les autres, ayant été malades des suites du festin, ne doit-on pas supposer que l'assassin n'était point présent, qu'il avait ordonné cette fête, mais qu'il n'y parut point? La guérison du Valentinois, le temps même qu'Alexandre mit à mourir, sont un argument considérable contre l'hypothèse de l'empoisonnement, tandis que les symptômes consignés par Giustinian se rapportent bien à la terrible fièvre paludéenne. La mal'aria romaine, la peste des marais Pontins, s'était assise dans la vigne du cardinal comme un hôte inattendu, et avait touché la main du vicaire de Dieu et de César de France.

Cependant, le Valentinois accomplissait son coup de maître: il durait pendant vingt jours et faisait peur encore. Il était malade lui-même, mais il occupait toujours le Vatican avec ses cardinaux espagnols et ses gardes; il tenait le château Saint-Ange, d'où ses canons tirèrent un beau soir du côté de la Minerve, où le sacré-collège se réunissait chaque jour pour trembler, sous l'invocation du Saint-Esprit. Jamais l'église n'avait été dans un tel désarroi et ne se vit livrée à de pires intrigues. César et le souvenir effrayant de sa vie, les Espagnols avec les Colonna, les Français avec les Orsini, Julien de La Rovere et George d'Amboise, qui venaient de France comme candidats papables, selon le cœur de Louis XII; de tous côtés, l'usurpation, la conquête étrangère, la guerre civile ou le schisme menaçaient Rome. Les cardinaux fermèrent de barricades les abords du couvent où ils délibéraient sur le moyen d'attirer le lion hors de son antre. Mais le lion n'avait plus ni griffes ni dents; il ne lui restait plus qu'un prestige d'opinion, dont personne, à Rome, n'apercevait alors la vanité; avec cette souplesse toute féline et la grâce qui, dix mois auparavant, avaient séduit Machiavel, il reprenait le rôle de grand comédien abandonné par Alexandre VI; il caressait en même temps les Espagnols et les Français, tout en tramant l'élection d'un pape espagnol. « Il trompe tout le monde, écrivait Giustinian, et continue l'astuce paternelle; il temporise pour voir à quel parti il peut s'attacher avec le plus de sécurité, et son art est si grand que chacun croit l'avoir avec soi. » L'orateur de Venise lui fut envoyé par les cardinaux pour l'exhorter à sortir du palais apostolique et de Rome. « Il me répondit avec courtoisie et respect beaucoup de bonnes paroles, disant que, depuis la mort de son père, aucun scandale ne s'était

produit et ne se produirait à cause de sa personne, ni rien de contraire aux libertés de l'église et du sacré-collège, dont il était le fils respectueux et très obéissant, paroles dont on pourrait se contenter, si le cœur y répondait véritablement. A la demande de son prompt départ, il répondit que, le désirer, c'était vouloir sa mort, car il était trop malade pour sortir non-seulement de Rome, mais de son lit, sans un danger mortel, comme en témoignaient tous ses médecins; quant à l'obliger à renvoyer ses troupes, c'était pareillement le faire mourir et le livrer à ses puissans ennemis; il promettait de s'en aller de Rome, avec tout son monde, pour complaire au collège, dès qu'il le pourrait sans péril; puis il nous renvoya. » Il parlait ainsi, étendu, tout habillé, sur un lit de repos, « feignant d'être malade, dit Giustinian, plutôt qu'il ne l'était réellement. » Il avait tout prévu, dit-il trois mois plus tard à Machiavel, pour l'éventualité de la mort du pape, tout, excepté cette brusque maladie qui l'empêcha, soit de rentrer, à la tête de son armée, en son duché de Romagne, soit même de tenter contre l'état pontifical un coup de main et de se proclamer tyran dans la maison de saint Pierre. Il vit l'écroulement de sa fortune, tout en gardant l'impassibilité altière des plus beaux jours de sa puissance, et, tandis que son père, frappé de quelque mésaventure, eût répandu ses doléances et sa fureur en face de toute la chrétienté, César parut accepter sa destinée avec le fatalisme tranquille des hommes de son siècle; il ne prit personne pour confident de sa rage et de son deuil, et s'échappa de Rome à la dérobée, presque seul. Il marchait au-devant d'une ineffable misère, la trahison de ses capitaines et la perte de son royaume italien, le parjure de Jules II, qui lui dut la tiare, l'exil, et, sur les grands chemins de l'Espagne, la mort obscure d'un aventurier.

V.

Dans la première des quatre dépêches qu'il expédia le 18 août à la seigneurie de Venise, quelques heures avant la mort d'Alexandre, Giustinian écrivait : « Tout le monde est en suspens; tous désirent que cette maladie soit la fin des tribulations de la chrétienté. » Il y a quelque excès dans ces paroles. L'orateur vénitien n'était point placé, pour juger les Borgia, à la perspective plus juste que sait trouver la postérité. Le champ de sa vision était rempli par les personnages qu'il voyait de trop près; ils lui paraissaient trop grands, et le diplomate n'apercevait plus toute la suite de faits et d'hommes qui avaient préparé ce pontificat, toutes les causes historiques dont l'œuvre des Borgia a été l'achèvement. Ce n'est point à la chrétienté, mais à l'Italie qu'ils ont fait le plus de mal. L'Occi-

dent avait perdu depuis longtemps la notion du pasteur universel, que la société catholique retrouva plus tard, après la réforme, surtout après le concile de Trente, avec une grande netteté. Que les Borgia fussent en dehors du christianisme, que le tabernacle de leur église fût vide, que l'évêque romain fût marqué du signe de l'apostasie, comme l'avait cru Savonarole, la conscience religieuse de la renaissance acceptait cet accident sans trouble profond. Luther et ses disciples, les humanistes allemands, les écrivains calvinistes français, ont été les premiers à accuser la papauté de trahison envers Dieu et la chrétienté ; les catholiques, les indépendans, tels qu'Érasme et Rabelais, et l'ensemble des écrivains italiens, Machiavel comme Cellini, n'ont point cru que l'indignité des pasteurs ait été si funeste au troupeau, et que la perversité des maîtres de l'église ait fait perdre Dieu aux âmes individuelles. Les hommes de ce temps souffraient d'ailleurs assez peu du spectacle d'une immoralité dont la tyrannie italienne avait produit les plus beaux exemplaires, et qui, d'Italie, a gagné par contagion la France du XVIe siècle. Le sentiment de la loi, le respect du droit d'autrui, la discipline personnelle, n'avaient point été conciliables avec la cupidité, l'égoïsme et l'orgueil sans bornes qui furent parmi les forces vitales de cette civilisation. Les Borgia n'ont témoigné, par la licence de leur vie, comme par la cruauté de leur gouvernement, d'aucun esprit d'invention. C'est dans le domaine de la politique que le jugement de l'histoire doit les rechercher et les atteindre. Ce n'est point par leur fourberie constante, leur impudeur et leur dureté de cœur qu'ils ont nui le plus à la péninsule, mais par la façon particulière dont ils ont compris le rôle du saint-siège en une certaine heure très critique de l'histoire italienne. Ils ont voulu que leur maison fût la maîtresse de l'Italie, non par son ascendant sur les principats rivaux, mais par la destruction des tyrannies, grandes ou petites. Ils avaient hérité, sans doute, de traditions mauvaises ; le mouvement d'extension territoriale et de népotisme insolent, commencé par Sixte IV, ralenti sous Innocent VIII, avait abouti aux Borgia. Ils n'auraient pu l'arrêter net sans compromettre la situation de la royauté ecclésiastique en Italie, et se condamner eux-mêmes au rôle effacé d'un principat inerte dans le tourbillon du combat pour la vie que se livraient les tyrans du haut en bas de la péninsule. Mais ils pouvaient modérer et régler ce mouvement en limitant leurs propres ambitions. Leur crime est d'être allés si loin qu'ils ont dû, pour assurer leurs convoitises, appeler l'étranger.

Cet attentat contre les libertés nationales de l'Italie n'était point nouveau. Les papes du moyen âge avaient appelé les empereurs, puis Charles d'Anjou, puis Charles de Valois ; Ludovic le More avait attiré Charles VIII sur la péninsule. Mais il s'agissait alors, soit de

ramener un maître dans les Deux-Siciles, habituées et résignées au joug étranger depuis la fin de l'empire romain, soit de rétablir l'ordre dans la féodalité italienne, soit de pacifier une province, la Toscane, par exemple. Le nord italien, la Lombardie, la frontière des Alpes, avaient toujours été considérés par le saint-siège et le reste de l'Italie comme une région réservée, dont l'autonomie importait à la péninsule entière ; pour l'arracher aux empereurs, le saint-siège avait provoqué, au temps des communes, un véritable soulèvement national. Alexandre VI méconnut cet intérêt séculaire et abandonna le Milanais à Louis XII. Non content d'établir l'étranger au nord, il livra le midi à deux nations étrangères. Il fallut quatre siècles et demi et l'intervention généreuse de la France pour effacer les derniers effets de cette criminelle politique.

On peut objecter que cette évolution historique de la péninsule était inévitable, et que l'Italie, épuisée par la guerre civile de ses tyrans, semblait condamnée à la servitude. Mais je ne vois point ce que les Borgia gagneraient à être considérés seulement comme la cause occasionnelle à la fois et fatale de ce grand désastre. Après tout, un prince, un homme d'état, n'agit jamais, en bien ou en mal, qu'à l'aide de forces préexistantes, et c'est la situation générale de son pays et de ses voisins qui le porte à choisir le rôle utile ou néfaste auquel il dévoue sa vie. La responsabilité historique doit se mesurer au degré de conscience et de volonté libre des hommes qui ont précipité les événemens ; pour les despotes, que l'égoïsme domine et qui ne peuvent s'excuser sur l'aveugle violence de l'opinion ou de la passion publique, cette responsabilité est absolue. Mais ceci n'empêche point les moralistes de noter des différences dans la perversité des hommes qui ont produit en commun une œuvre mauvaise et ont été assez puissans dans le mal pour troubler toute une civilisation. Il est clair que ces deux Borgia étaient inégaux en scélératesse. L'immoralité politique du père a été décuplée par l'ambition féroce du fils. Le pape fut, après 1497, l'instrument docile du Valentinois. Le duc était le virtuose principal ; le pape, possédé par l'épouvante de ce fils, qui ne reculait devant aucune horreur, l'a suivi pas à pas, jusqu'à son dernier jour, dans tous les détours de sa voie sanglante. Il est digne de quelque pitié. Il n'a pas goûté, grâce à César, toute la joie qu'il s'était promise du pontificat ; il a perdu, dans l'âpre labeur auquel son fils l'avait asservi, sa gaîté naturelle et un vague instinct de grandeur d'âme que manifestaient encore, dans les premières années de son règne, quelques paroles vraiment nobles. Le Valentinois fut le démon de la famille. Il doit porter la plus lourde part de la gloire maudite des Borgia.

ÉMILE GEBHART.

LES

ASSOCIATIONS FORESTIÈRES

LEURS RENOUVELLEMENS SUCCESSIFS ET LEUR FILIATION PRÉSUMÉE.

Les enchaînemens, c'est-à-dire les connexions organiques ou, si l'on veut, les homologies de structure qui rattachent entre eux les divers êtres, toutes ces similitudes, dont la signification véritable a longtemps échappé et qui servaient uniquement à la distribution en groupes naturels des animaux et des plantes, ont acquis une tout autre valeur depuis que la doctrine de l'évolution a conquis une place de jour en jour plus large dans la façon d'interpréter les questions d'origine, celles aussi qui concernent la marche, à travers le temps ou l'espace, des êtres vivans, comparés à ceux dont l'existence antérieure nous est révélée par la paléontologie. — Existe-t-il des indices de la filiation des premiers par les autres, et ces indices, si on les constate, de quelle nature sont-ils? S'agit-il de présomptions vagues ou d'enchaînemens rigoureux et de parenté directe? Il est certain au moins que les tentatives consciencieuses de solution n'ont pas manqué. A ce mouvement d'idées et de recherches

se rattachent les belles études de M. A. Gaudry sur les *Enchaînemens du monde animal*, spécialement sur les mammifères, dont ce savant a suivi et analysé le développement graduel et par séries d'un bout à l'autre des temps géologiques. L'évolution des différentes séries est ici établie sur la base d'un élément anatomique des plus essentiels, la charpente osseuse, dont les modifications ont un retentissement direct sur l'organisme et expriment nécessairement les variations fonctionnelles de celui-ci.

Il existe pourtant, dans l'étude de l'évolution des vertébrés terrestres et à respiration aérienne, par conséquent des plus élevés de tous les êtres, une difficulté qui ne sera jamais complètement surmontée : c'est celle qui tient à la mobilité de ces animaux, à la possibilité qu'ils ont toujours eue de se déplacer, pour peu que les attenances géographiques leur aient permis de s'étendre, en ce qui concerne les quadrupèdes, et, pour ce qui est des oiseaux, sans qu'aucun obstacle les ait arrêtés, aussitôt que chez eux les organes du vol eurent été suffisamment constitués. On conçoit le chassé-croisé, les irrégularités constantes et générales que les migrations ont dû introduire dans la combinaison des divers ensembles d'animaux terrestres que telle contrée, comme l'ancienne Europe, a dû successivement comprendre. Les nouveau-venus ou immigrans de chaque période, sur un point du globe, dès qu'il n'est pas donné d'observer leurs ancêtres, au sein de leur patrie d'origine, ont l'air par cela même d'avoir surgi subitement et de n'être précédés par rien. Il en est ainsi des proboscidiens, par exemple ; et si des éléphans on remonte sans trop d'effort aux mastodontes, et des mastodontes, avec plus d'incertitude déjà, aux dinothériums, ceux-ci, en revanche, bien qu'il s'agisse d'un animal de proportions colossales, paraissent isolés, et, à défaut d'ancêtres directs reconnus, ne manifestent en arrière d'affinités qu'avec les lamantins ou dugongs, par leurs crânes. Les lamantins sont des amphibies herbivores, propres aux embouchures de certains fleuves, qui se traînent sur le rivage à l'aide de leurs nageoires ; entre eux et les proboscidiens, et malgré d'incontestables rapports de régime et de structure dentaire, il faut bien admettre une lacune très large, si on les suppose descendus d'une souche commune ; de futures découvertes pourraient seules la combler. Il n'en est pas tout à fait ainsi du règne végétal, surtout envisagé dans ce qui constitue sa plus grande force, nous voulons dire l'arbre, et par-dessus tout l'arbre forestier ou devenu social. Il est vrai que, contrairement à ce qui existe pour les animaux terrestres, même les plus gigantesques, dont on possède souvent, à l'état fossile, des squelettes entiers, et presque toujours les parties, telles que les mâchoires, sur lesquelles s'appuie justement

la classification, on n'obtient des anciens arbres que des fragmens détachés, le plus ordinairement des feuilles, plus rarement des fruits ou des graines, isolément recueillis. On arrive, malgré tout, à déterminer ces restes, et, par la comparaison que l'on en fait avec leurs analogues vivans, à formuler des conclusions dont la probabilité est telle qu'elle entraîne la conviction. C'est ainsi qu'en s'aidant des données fournies par la stratigraphie, on peut non-seulement reconstituer les forêts d'autrefois, mais encore les échelonner chronologiquement, saisir leurs rapports mutuels, établir leur filiation et finalement expliquer comment elles se sont jadis déplacées et renouvelées.

Il faut tenir compte, en effet, de cette particularité qu'au lieu d'être libres de leurs mouvemens, à la façon des vertébrés aériens, les arbres sont enracinés, c'est-à-dire fixés au sol, en sorte que leurs graines seules les quittent et peuvent être emportées, mais jamais très loin. Cette fixité est assurément une des causes de la régularité et de la lenteur relatives avec lesquelles la végétation arborescente s'est modifiée dans les périodes antérieures à la nôtre. Les nouveau-venus de chaque région n'ont jamais dû franchir rapidement l'espace. C'est plutôt de proche en proche, et à l'aide d'introductions d'abord partielles, que la flore de toutes les époques a dû se transformer. Au lieu de soubresauts, on entrevoit des modifications favorisées par le temps, et qui mirent à s'accomplir une durée fort longue avant d'être définitives. Il suffit donc d'examiner attentivement les empreintes végétales recueillies sur plusieurs niveaux successifs et en même temps sur des points distribués le long du parcours, suivi autrefois par la végétation et jalonnant sa marche, pour retrouver les termes partiels de la filiation présumée des types dont nous recherchons l'origine.

Un phénomène s'est rencontré en concordance intime avec ce déplacement graduel et successif des végétaux ; nous voulons parler du refroidissement du globe, insensiblement opéré, mais soumis à une impulsion générale dont les progrès, bien qu'effectués avec une extrême lenteur, ne se sont pourtant jamais arrêtés. C'est sous l'empire de ce phénomène que les végétaux ont poursuivi leur déplacement, s'étendant vers le sud et abandonnant peu à peu le nord, à commencer par l'extrême nord, c'est-à-dire par les alentours immédiats du pôle. Il a suffi par cela même de la découverte de nombreux fossiles végétaux sur différens points des régions arctiques, au Spitzberg, au Groënland, sur la terre de Grinnell et ailleurs, pour faire surgir des termes de comparaison et démontrer ce qu'était la végétation forestière polaire, alors que celle de l'Europe ressemblait plus ou moins

à celle des pays actuellement voisins du tropique. Dès lors, non-seulement la marche générale, mais encore la filiation d'une foule de végétaux ont pu être établies avec vraisemblance, et on a constaté que les ancêtres directs d'une partie de nos arbres avaient originairement habité à l'intérieur du cercle polaire, tandis que plusieurs autres, confinés maintenant dans les pays du sud, avaient eu jadis des prédécesseurs européens. Ce sont ces découvertes récentes et curieuses dont nous voudrions donner ici un court résumé.

I.

Prenons d'abord la « forêt » en elle-même : nous saisirons mieux, en considérant ce qu'elle est sous nos yeux, la raison d'être de ses changemens d'autrefois. La forêt, c'est proprement une association d'arbres librement groupés à travers l'espace ; c'est en définitive le règne végétal livré à ses propres forces et rencontrant des conditions assez favorables pour devenir maître du sol, en y étalant son opulence. La forêt « vierge, » c'est celle au sein de laquelle l'homme n'a pénétré qu'en passant, ou du moins sur laquelle il n'a jamais porté la main pour l'attaquer et la modifier. C'est surtout celle des pays chauds, de la zone intertropicale, où tout concourt à entraîner l'essor du règne végétal. Même sous nos climats, si modestes à ce point de vue, on n'a qu'à se transporter dans les Vosges, au milieu des forêts de sapins, ou parmi les hêtres de la Sainte-Baume, en Provence, pour saisir aussitôt la force et la majesté du règne végétal ainsi abandonné à lui-même, et possédant l'espace d'une façon incontestée.

Les associations forestières traduisent l'influence du climat auquel elles sont adaptées ; elles changent d'aspect et de composition selon la latitude, et offrent à l'observateur des diversités caractéristiques combinées dans un ordre déterminé et successif, à mesure que du voisinage du cercle polaire, limite de la végétation arborescente, on s'avance vers le sud, en se rapprochant graduellement de l'équateur. Dans la revue que l'on peut en faire, les associations forestières offrent constamment un double point de vue, puisqu'elles sont à considérer en elles-mêmes et aussi à raison de leurs rapports avec le passé, de leurs liens de parenté avec les végétations antérieures ; mais, avant de se placer à ce dernier point de vue, il faut d'abord jeter les yeux sur les végétaux actuels pour définir les traits de l'ordonnance qui préside, sous nos yeux, à leur distribution.

Le domaine forestier s'avance au-delà du cercle polaire en Europe et en Sibérie, où il atteint même et dépasse quelque peu le

70e degré. En Amérique, en revanche, il y a retrait de ce domaine vers le Labrador et la baie d'Hudson, le cercle polaire étant à peine échancré dans l'intervalle qui s'étend du fleuve Mackensie au détroit de Behring. Mais dans ce premier domaine, comme dans ceux qui suivent, un point des plus essentiels consiste à distinguer les forêts résineuses, formées exclusivement ou en grande partie de conifères, de celles qui sont constituées par des arbres « feuillus, » ou, pour parler la langue des botanistes, des « dicotylées » à feuillage caduc ou persistant. — On sait que, dans le nord de l'Europe, les forêts de résineux, parmi lesquels le pin sylvestre, l'épicéa, et, plus au sud, le sapin, jouent le principal rôle, s'étendent sur de grands espaces. On sait aussi que, vers le centre du continent, ces forêts occupent de préférence les massifs montagneux : Erzgébirge, Carpathes, Tyrol, Forêt-Noire, Vosges, Cantal, chaîne des Alpes et Pyrénées. Le mélèze vient se joindre aux arbres précédens sur les pentes alpines, et, au-dessus de lui, le cembro; mais ces deux types, de même que le sapin, sont exclus de la région scandinave, tandis qu'ils peuplent une partie de la Sibérie, où le premier s'avance, même plus loin que tous les autres résineux, vers l'embouchure de la Léna, en face de la Nouvelle-Zemble. Les résineux dont il vient d'être question ne sont pas seuls à s'étendre jusqu'aux abords du cercle polaire; en fait d'arbres « feuillus, » il convient de mentionner les bouleaux, aunes, trembles, saules et le sorbier des oiseleurs, qui pénètrent aussi loin ou dépassent même la limite du cercle polaire. C'est au sud du 60e degré, de la Scandinavie aux Pyrénées et aux Apennins, et du golfe de Finlande à la péninsule hellénique et aux steppes, si l'on se restreint au continent européen, que s'étale un ensemble déjà plus riche et insensiblement lié au précédent. Le hêtre et le chêne, l'orme, divers érables, frênes et tilleuls, sont les arbres caractéristiques de ce second ensemble, d'où ne sont exclus ni les résineux ni les types « feuillus » constitutifs du précédent. Ceux-ci offrent, de leur côté, une tendance à s'étager sur les escarpemens dont ils remontent les gradins, à mesure que de la Scanie, de la Norvège australe et de l'Allemagne du Nord, on marche vers le sud de la région occupée par cette végétation. En poursuivant cette marche du nord au sud, on voit, sous l'influence de la latitude, le hêtre même céder la place à des rouvres variés; et c'est par l'effet de ce mouvement que d'autres chênes, le tauzin et le cerris, par exemple, se présentent d'abord en colonies éparses. Il en est de même du châtaignier, qui, en dehors de ses exigences relatives à la composition du sol, semble ne rencontrer que vers le midi de l'Europe les conditions normales de son développement forestier. En s'attachant aux arbres « feuil-

lus, » on reconnaît que l'association végétale dont nous venons d'esquisser le tableau, et qui couvrirait d'une futaie continue l'Europe centrale, si notre continent n'eût pas été envahi par la culture, ne se retrouve sur le versant méridional des Alpes, des Pyrénées et du Caucase qu'à l'état d'exception, à la faveur de l'altitude ou grâce à des conditions spéciales de fraîcheur. Son caractère principal ne résulte pas seulement d'une réunion d'espèces déterminées, mais il tient surtout à la caducité hibernale des feuilles. Le houx, le buis et le lierre, qui font également partie de l'association végétale méditerranéenne, font à peu près seuls exception à cette caducité générale ; et les arbres, dépouillés dans l'automne de chaque année, se couvrent au printemps d'une verdure nouvelle, délicate et fraîche, périodiquement renouvelée.

L'association forestière qui suit et qui se juxtapose brusquement à la précédente, en Provence comme en Istrie, emprunte son nom à la Méditerranée, dont elle occupe le pourtour entier, du versant des Alpes au grand Atlas, de l'embouchure du Tage au Taurus et au Liban. Sur toutes les plages à l'intérieur de ce périmètre, une flore forestière sensiblement pareille couvre des mêmes essences un sol généralement accidenté, sous un climat sec et chaud, bien que soumis à de violens contrastes, selon l'exposition, selon les stations, enfin selon les latitudes échelonnées du 44e au 32e degré, des environs d'Orange aux confins du Sahara, et de Lisbonne au fond de la Tunisie ou de la Palestine. Les chênes verts, d'autres chênes encore à feuillage semi-persistant, le laurier, l'olivier, le grenadier, les térébinthes, certains érables, le laurier-rose et le caroubier, une foule d'arbustes à feuilles persistantes : lauriers-tin, arbousiers, filarias, daphnés, bruyères, cistes, etc., contribuent à l'ordonnance de cet ensemble, qui frappe d'autant plus qu'une étonnante richesse de détails caractéristiques se dérobe sous son apparente uniformité.

La flore méditerranéenne serait trop superficiellement définie si l'on se bornait à un simple coup d'œil. Elle demande, au contraire, un examen plus approfondi des élémens qu'elle renferme, dès que l'on a la pensée de rechercher l'origine de ces élémens. A ce point de vue, sa complexité même ajoute encore à l'intérêt de cette recherche. — D'abord, à côté des arbres feuillus qui lui sont propres, l'association comprend des résineux spéciaux. Les pins couvrent à eux seuls de grandes étendues, et l'un d'eux, le pin d'Alep, est aussi caractéristique, c'est-à-dire aussi universellement répandu, que les yeuses parmi les types feuillus. A côté du pin d'Alep se rangent les laricios, les pins maritimes et pins à fruit, ayant chacun leurs stations et leur rôle déterminés. Ces résineux, auxquels il faut joindre

le cyprès et plusieurs genévriers, ne sont pas les seuls : à mesure que l'on s'avance à l'intérieur de la région, les pâtés montagneux qui s'élèvent au-dessus d'une certaine altitude, au lieu d'admettre simplement les pins ou sapins de l'Europe centrale, en présentent d'autres entièrement spéciaux, et c'est à de pareils îlots de végétation, sortes d'oasis perdues au sein de l'océan des plantes ordinaires, que nous sommes redevables de la présence des sapins d'Andalousie, de Numidie, de Céphalonie, du Mont-Parnasse et de Cilicie, maintenant plantés dans les jardins. Enfin, il faut ranger dans la même catégorie les cèdres, qui, sous divers noms et avec certaines nuances, peuplent les croupes du Taurus, du Liban et de l'Atlas, au-dessus d'un certain niveau d'altitude. Ce sont là des résineux montagnards, appropriés aux stations alpines de la région méditerranéenne, au sein de laquelle l'altitude permet également au hêtre, au châtaignier, à certains érables et tilleuls, même au bouleau, de reparaître et de se maintenir çà et là, distribués par colonies discontinues.

Il existe encore, au sein de la région, un groupement d'espèces fondé sur la nature du sol, siliceux ou calcaire, trop prononcé et trop universel pour ne pas être signalé. Non-seulement certaines essences, telles que le chêne-liège, le châtaignier et le pin maritime, se trouvent limitées à la zone siliceuse ; mais tout un cortège de plantes et d'arbustes les accompagnent et forment une association destinée à reparaître partout où la composition minéralogique du sol le comporte, avec une saisissante uniformité, que ce soit en Provence, en Corse ou en Algérie. Une aussi étroite adaptation, une sélection aussi absolue, ne sauraient être l'œuvre d'un petit nombre de siècles. Il est au contraire naturel de les attribuer à des causes ayant leur raison d'être dans le passé, et même dans un passé des plus reculés.

Pour achever d'apprécier par ses traits les plus décisifs l'association forestière du pourtour méditerranéen, il ne suffit pas de s'attacher aux formes dominantes, il faut encore considérer certaines parties de la région, demeurées exceptionnellement abritées et favorables, en même temps que celles où des rigueurs intermittentes de température n'ont épargné que les types les plus résistans et les plus triviaux. Dans son acception la plus générale, lorsqu'on dresse une liste d'ensemble, la végétation forestière du domaine méditerranéen comprend un total d'environ deux cents espèces, qui jouent un rôle plus ou moins important dans la composition du paysage. Trois élémens doivent être distingués dans cet ensemble : d'abord l'élément principal et caractéristique, où dominent les végétaux à feuilles persistantes, et qui comprend,

outre les types les plus répandus, ceux aussi qui, en voie de déclin, se sont cantonnés sur les points les mieux abrités ou les plus méridionaux et qui opèrent une transition vers les types tropicaux proprement dits ; puis l'élément montagnard, c'est-à-dire amené ou favorisé par l'altitude ; enfin, un troisième élément qu'on ne saurait négliger et auquel conviennent à la fois la chaleur et l'humidité. Ce dernier comprend des végétaux à feuilles généralement caduques, qui, tout en s'accommodant d'une saison froide, sont adaptés pourtant aux exigences du climat méridional et ne se rencontrent point, à l'état spontané, dans l'Europe centrale. A ce troisième élément répond une association d'arbres à la fois puissans, assez peu nombreux et le plus ordinairement monotypes, dont le rôle est fait pour attirer l'attention, à raison surtout de ce qu'il fut dans le passé. On peut dire de cet élément qu'il représente le prolongement méridional de l'association précédente, celle qui couvre l'Europe centrale et qui s'accoude à la région méditerranéenne. Les végétaux dont nous parlons et qui tous ont laissé des traces à l'état fossile, parmi lesquels nous mentionnerons seulement l'aune en cœur, le charme d'Orient, l'ostrya, le platane et le liquidambar, le figuier, la vigne, divers frênes, tilleuls et noyers, contrastent plutôt avec la masse des végétaux méditerranéens qu'avec les types d'ordre équivalens, situés plus au nord. L'on peut dire que, si, dans l'Europe méridionale, surtout à l'est de la Méditerranée, en Asie-Mineure, ils se trouvent associés aux premiers, ils appartiennent naturellement à la catégorie des seconds, comme il en serait dans le cas où ces derniers, n'étant arrêtés par aucun obstacle interposé, se seraient étendus librement vers le sud. Le point de vue ici indiqué trouve sa confirmation dans l'examen de la flore forestière d'Amérique, observée à une latitude correspondante. L'absence sur ce continent du domaine végétal méditerranéen ou de tout autre domaine équivalent dégage l'élément en question et donne lieu, au moyen du platane, du liquidambar, du plaqueminier, des vignes et noyers américains, vis-à-vis de l'ancien monde, à un parallélisme ou, si l'on veut, à une répétition de formes digne d'attention, et que l'étude de la paléontologie contribue encore à mettre en lumière.

Sous le bénéfice de ces restrictions et distinctions, l'association méditerranéenne nous laissera mieux saisir son vrai caractère. Les élémens principaux, à feuillage étroit, allongé, coriace, entier ou épineux et faiblement divisé : yeuses, lauriers, oliviers, myrtes, lauriers-roses, lentisques et térébinthes, etc., n'y étalent pas l'ampleur luxuriante des formes vraiment tropicales, mais ils semblent conduire vers celles-ci ; ils y touchent par certains côtés, tout en

dénotant l'influence d'un milieu spécial, déterminé par des conditions de chaleur et de sécheresse, dispensées par intermittence. L'association méditerranéenne n'est réellement séparée de la flore intertropicale que par la rareté des palmiers spontanés et l'absence de certains types, que l'on rencontre cependant très peu au-delà des limites australes ou sur les lisières mêmes du domaine.

Un phénomène curieux et qui aide singulièrement à fixer le sens qu'il faut attacher à l'association méditerranéenne, c'est la distribution, à l'intérieur de la région, des plantes les plus décidément caractéristiques. Capricieuse et inégale en apparence, en dehors, bien entendu, de la foule des espèces triviales, cette distribution accuse vivement à d'autres égards des affinités avec les types des pays chauds, par le moyen de certaines formes cantonnées et limitées à quelques stations, exclues de beaucoup d'autres. C'est ainsi qu'un pin des Indes de l'Himalaya (*P. excelsa* Wall.) n'a été observé que sur une seule montagne de la Macédoine, et le callitris ou thuya d'Algérie dans la seule région de l'Atlas. Le chêne fauxliège ne compte plus auprès de Grasses qu'un très petit nombre de pieds ; le caroubier est restreint à quelques points du littoral du Var ou des Alpes-Maritimes ; enfin le peuplier de l'Euphrate se rencontre au bord du Jourdain, pour ne reparaître que sur un point de la province de Constantine. Ces faits de cantonnement sont innombrables et ils dénotent l'existence problable d'un état antérieur plus ou moins affecté par des événemens subséquens ; en un mot, l'association du pourtour méditerranéen aurait subi l'effet de révolutions qui auraient déplacé et partiellement éliminé des élémens végétaux autrefois plus uniformément répandus. L'association aurait été appauvrie, et à côté des élémens dont l'importance a été déprimée, on est conduit à admettre l'entière élimination de beaucoup d'autres.

Pour que notre analyse, rapidement exposée, ne soit pas trop incomplète, il faut retenir encore deux faits relatifs à l'association forestière de la région méditerranéenne : le premier consiste dans les forêts de dattiers dont l'Espagne méridionale fournit un premier exemple à Elche, mais qui se multiplient dans le Sahara, comme en Égypte, et s'associent un autre type de la même famille dans le doûm (*Hyphæne thebaica*). Les forêts de palmiers inaugurent ainsi un nouvel ensemble contigu à celui qui peuple le pourtour de la Méditerranée, et auquel l'apparition des acacias ou gommiers achève de communiquer sa signification, en accentuant la transition vers la flore de l'Afrique tropicale. — Le second fait ressort des forêts de la région laurifère des îles Madère et Canaries, forêts constituées au-dessus d'un niveau déterminé, et grâce à l'humidité permanente spé-

ciale à cette zone. Il y a là une association particulière et toute locale de végétaux combinés, principalement de lauriers, dont les rapports intimes avec ceux de l'Europe tertiaire ont toujours frappé l'esprit des observateurs.

Ainsi comprise, et malgré sa brièveté, la revue que nous venons de passer des zones forestières, échelonnées du Cap-Nord au Sahara et aux Canaries, suffit à l'étude restreinte que nous avons en vue, et dont l'objet est la recherche de l'origine paléontologique des principaux types arborescens. Cette origine, toujours difficile à déterminer, ne saurait être poursuivie avec tant soit peu de vraisemblance qu'à l'égard de quelques-unes des espèces que nous avons sous les yeux, et de celles seulement à propos desquelles nous possédons des documens de nature à nous éclairer sur leur histoire dans le passé, sur leurs migrations antérieures, en un mot, sur la marche qu'elles auraient suivie à travers le temps, comme à travers l'espace. Ces sortes de documens, l'Europe et, après elle, bien que dans une mesure plus restreinte, l'Amérique du Nord, enfin, par une suite de découvertes des plus heureuses, la zone arctique, du Groënland au Spitzberg, sont venues nous les fournir. Il n'en serait plus ainsi, et nous ne retrouverions plus ces sortes de documens, si, nous écartant de l'Europe, nous voulions prendre pour objet des mêmes recherches les végétaux de l'Inde, de la Chine ou de l'Australie. Le fil conducteur nous ferait défaut. Remarquons-le, d'ailleurs, pour atteindre le but proposé, la connaissance d'un certain nombre de fossiles est loin de suffire : les empreintes végétales sont, il est vrai, de précieux indices, mais des indices qui, pris isolément, n'ont qu'une valeur relative, et entraînent rarement alors des conséquences d'une portée sérieuse.

Pour réussir à pénétrer enfin dans le passé végétal d'une partie du globe, il a fallu des observations et des découvertes multipliées, des gisemens d'une richesse exceptionnelle, explorés sur un grand nombre de points, du nord au sud du continent européen ; il a fallu aussi que ces gisemens, au lieu d'appartenir à une seule période, c'est-à-dire au lieu d'être synchroniques, se soient trouvés séparés souvent par de longs intervalles, distribués par âges successifs, et qu'ils aient ainsi présenté le tableau complet de la série des temps écoulés. Par là seulement, il est devenu possible de saisir l'ensemble des vicissitudes au moyen desquelles, sur notre sol, le règne végétal s'est graduellement transformé. Si insensibles qu'aient été chaque fois les changemens, ils ont eu à la longue pour résultats de modifier à plusieurs reprises l'aspect du paysage et d'entraîner le remplacement des types et des espèces dont le tapis végétal était composé à un moment donné par des

types et des formes différens de ceux auxquels ils se substituaient chaque fois, de ceux aussi devant lesquels ils durent plus tard se retirer eux-mêmes.

II.

L'impression que l'on ressent au sein d'une vaste et profonde forêt, celle qui résulte de la vue de tant d'arbres de tout âge, dont les plus vieux tombent de vétusté après avoir traversé des siècles, est une impression de durée, mieux encore, de pérennité. En dehors de l'homme armé d'un terrible pouvoir de destruction, qui déracinerait ces géants? Quelle action concevoir qui parvienne à les exclure du sol qu'ils possèdent si complètement, qu'ils couvrent de leur ombre et au fond duquel plongent leurs racines? Il semble au premier abord que le globe ait vu naître ces associations au jour de sa jeunesse, comme un produit naturel et une parure spontanée, et cependant un jugement pareil, en dépit de sa vraisemblance, égarerait absolument. Les forêts, en définitive, loin d'être toujours pareilles à elles-mêmes, loin de s'être perpétuées depuis l'origine des choses avec la même ordonnance, ont au contraire beaucoup changé dans le cours des âges. Celles que nous avons sous les yeux, spécialement en Europe, en ont remplacé d'autres plus anciennes, et ces substitutions ont eu lieu à plusieurs reprises, tantôt à l'aide de modifications partielles, tantôt aussi, lorsqu'on interroge un passé lointain, dans de telles conditions que l'ancienne ordonnance n'ait plus avec la nôtre que des rapports indirects ou lui soit même totalement étrangère.

Telle est la loi; mais il fallait encore en établir le « mécanisme » ou procédé de fonctionnement, et depuis qu'un esprit sérieux ne saurait admettre qu'à chaque révolution végétale, à chaque renouvellement successif, ait correspondu une destruction totale des élémens antérieurs, suivie d'une nouvelle création conçue de toutes pièces, il est nécessaire, et pour ainsi dire forcé, de chercher dans l'ordonnance qui précède la raison d'être de celle qui l'a remplacée. Cette manière de voir implique un enchaînement sans fin de causes et d'effets, de formes ancestrales et de formes dérivées, sortant les unes des autres, se prolongeant, s'irradiant, se cantonnant d'abord pour s'étendre ensuite de nouveau et, en ce qui touche plus particulièrement les types du règne végétal, émigrant pour suivre une direction déterminée. Si l'on s'attache à cette direction, on reconnaît qu'elle se résume, pour les végétaux, dans une marche du nord au sud, à la recherche de régions et de stations plus favorables, mieux appropriées aux exigences des adaptations acquises, à me-

sure que la température terrestre perd ses conditions premières, que les latitudes se prononcent et que la zone arctique, d'abord adéquate à la zone tempérée, elle-même longtemps chaude, tend à se refroidir et à se différencier de plus en plus. Le cercle polaire constitue ainsi une barrière de plus en plus accusée, de moins en moins accessible, finalement fermée à la végétation arborescente ; tandis que, sous l'impulsion du même mouvement, la zone tempérée actuelle se refroidit dans une mesure équivalente, s'appauvrit et se dépouille peu à peu d'une partie notable de ses richesses végétales. Les restes échappés à cette élimination, à ces retraits successifs et multipliés qui remplissent la seconde moitié des temps tertiaires, se retrouvent encore épars et amoindris au sud de cette zone et sur des points où l'abaissement moins sensible de la température leur a permis de se maintenir accidentellement.

C'est en vertu de ces considérations et de cette marche présumée que l'on arrive à constater des liens entre les espèces actuelles et les espèces fossiles, et des indices révélateurs d'une filiation des premières par les secondes. Il existe même des rapports qui ne sont pas à négliger entre certains types vivans et d'autres qu'on aurait pu croire entièrement perdus, et mieux encore entre des associations forestières actuelles, prises séparément, et celles qui se sont succédé de période en période, en se partageant le cours des âges. On conçoit à cet égard que, plus on remonte dans le passé, plus on s'adresse à un ordre de choses lointain, moins aussi ces rapports se trouvent saisissables. — De toute la végétation carbonifère, il n'est resté que des types isolés ou plus ou moins amoindris, tels que les prèles, les fougères, les lycopodes ; le ginkgo, cet arbre singulier du Japon, peut-être aussi le dammara de l'archipel indien, comptent pourtant des ancêtres reconnaissables jusque dans cette époque reculée. Des temps secondaires, il a survécu des épaves plus nombreuses, toujours éparses cependant : ce sont des araucarias, des cèdres et des pins, certains thuyas ; on peut ajouter à l'énumération quelques colonies de cycadées disséminées au sud de la ligne, en Australie ou dans l'Afrique centrale. Lors de la craie, les arbres « feuillus, » qui se montrent alors pour la première fois, ont quelque chose de flottant et d'imparfaitement déterminé ; on voit que l'évolution et la physionomie caractéristique des principaux groupes de cette catégorie tendent encore à se fixer. Le magnolier et le tulipier, le platane, le lierre et quelques autres végétaux datent pourtant de cette époque et n'ont plus guère varié depuis cet âge. Mais en dehors de ces types constitués de bonne heure, les modifications de la flore européenne ont été depuis si profondes et répétées à tant de reprises qu'aucun ensemble, parmi ceux qui existent sous

nos yeux, ne répond, sinon par les traits partiels dont il vient d'être question, à la végétation de cette période. Il n'est pas tout à fait ainsi de celle de l'âge subséquent, qui, lors de l'éocène (1), surtout de l'éocène récent, sous l'empire de conditions spéciales, s'étala d'un bout de la France à l'autre, des environs de Paris aux rives de la Provence.

Les recherches dont la flore d'Aix, qui se rapporte à cet horizon, a été dernièrement l'objet, ont démontré que depuis lors le fond de la végétation n'avait pas beaucoup varié, et que celle-ci se trouvait encore, sur le bord de la Méditerranée, sensiblement pareille à ce qu'elle était vers la fin de l'éocène, si l'on fait abstraction de l'appauvrissement qu'elle a subi par l'élimination postérieure d'une foule de types, et en tenant compte également des types à feuilles caduques dont l'introduction n'eut lieu que plus tard. Ainsi, une bonne partie des formes dont les ancêtres se montrent dans l'éocène auront persisté sur place à partir de cette époque, tandis que celles qui ont depuis émigré se retrouvent dans les régions limitrophes du domaine méditerranéen, ou bien encore, retirées plus loin vers le sud, sont cantonnées, soit dans l'Afrique australe, soit aux Indes ou à l'extrême orient de l'Asie.

C'est avec le miocène (2), plus spécialement avec la partie récente de cette division, que manifeste des relations évidentes la catégorie d'arbres à feuilles caduques et à aptitudes méridionales dont il a été question plus haut comme étant actuellement dispersée sur divers points du domaine méditerranéen, surtout à l'orient de la région : platane, liquidambar, planère, tilleul, vigne, certains charmes et frênes, plaqueminier, grenadier, etc. — Enfin, l'association « laurifère » des forêts canariennes, conservée intacte, grâce à sa situation insulaire, grâce aussi à la persistance de conditions climatologiques locales, reproduit sans changement le tableau d'une forêt montagneuse de l'Europe centrale, telle que nous la montrent les découvertes de M. Rames dans le Cantal, de M. Falsan à Meximieux (Ain), de M. Rérolle dans la Cerdagne espagnole, à l'époque du miocène récent et du pliocène (3) ancien. Ce sont les mêmes essences, c'est le même mélange de lauriers, de houx, d'oliviers, auxquels viennent s'adjoindre des formes actuellement japonaises ou caucasiennes de noyers, d'érables, d'ormes, et vers les hauts sommets des pins et des sapins proches voisins de ceux des montagnes élevées de Ténériffe, du Maroc ou de l'Asie-Mineure. — Même

(1) Période répondant à la partie ancienne des temps tertiaires.
(2) Partie moyenne des temps tertiaires.
(3) Partie récente des temps tertiaires.

dans la seconde moitié du pliocène, les végétaux recueillis par M. Marion dans les sédimens vaso-marneux de Durfort (Gard), d'où les ossemens de l'éléphant méridional ont été extraits, ceux aussi que le même savant a retirés des tufs de la Valentine, près de Marseille, prouvent que les chênes de la Calabre, du Portugal et de l'Asie antérieure, le planère du Caucase, divers lauriers, la vigne et même un palmier, peuplaient encore les collines et le bord des eaux dans la France méridionale. La plupart de ces végétaux, auxquels il faut joindre le laurier-rose, s'avançaient alors plus au nord qu'ils ne le font aujourd'hui, accusant un dernier refoulement d'espèces, opérant un retrait définitif à l'approche du quaternaire.

Cette marche, parfaitement logique et presque régulière dans son mode de fonctionnement, tient en résumé à des changemens de climat, changemens eux-mêmes en relation avec l'abaissement progressif de la température terrestre. Elle tient aussi, dans un ordre parallèle de phénomènes, à l'épuisement de certaines races et au développement, à l'essor concomitant d'autres races jeunes et nouvelles, favorisées par les circonstances mêmes auxquelles les races atteintes et déprimées avaient dû, au contraire, leur élimination.

III.

En considérant tous les élémens de la question, on trouve que c'est par l'extension, à un moment donné, de races végétales préalablement localisées et réalisant une certaine somme de variations que les espèces se constituent à leur point de départ. Une fois caractérisée, c'est-à-dire après l'acquisition d'un ensemble de caractères, d'abord flottans, puis héréditairement fixés, l'espèce devenue permanente ne l'est cependant que d'une façon relative, tant qu'il existe en elle des parties susceptibles de se différencier de nouveau. C'est de la proportion des élémens demeurés variables, relativement à ceux qui ne doivent plus changer, que dépend l'amplitude des limites entre lesquelles il est donné à l'espèce de se mouvoir à travers le temps. Les oscillations morphologiques dont elle offre l'exemple se trouvent ainsi déterminées par ses propres tendances à subir plus ou moins facilement les excitations venues du dehors. — De là d'évidentes inégalités de la notion spécifique, tantôt ramenée à d'obscures nuances, tantôt nettement tranchée, surtout à la suite de l'exclusion répétée des formes intermédiaires.

En effet, il existe sous nos yeux des espèces flottantes, que nulle limite précise ne saurait circonscrire, et d'autres, au contraire, fixées dans leurs moindres traits, qui ne sont plus susceptibles que d'insignifiantes variations. Les formes de la dernière catégorie, telles

que, par exemple, les séquoïas d'Amérique et les cèdres de l'Atlas, persistent sur les lieux dont elles ont pris un jour possession, où certaines d'entre elles se trouvent refoulées et cantonnées, tant que des circonstances tout à fait contraires ou l'intrusion de formes plus vigoureuses ne parviennent pas à les exclure définitivement. On voit, par cette manière d'envisager les choses, que les relations des espèces arborescentes actuelles avec celles des anciens âges ne sont que la conséquence dernière d'une marche ou d'un antagonisme longtemps poursuivi et qui doit forcément laisser des vestiges. En y regardant de près, les indices de filiation des vivantes par les fossiles, loin de faire défaut, confirment pleinement notre interprétation des phénomènes d'autrefois, et les liens génétiques se découvrent à l'explorateur dès que celui-ci consent à regarder l'espèce comme ayant acquis par degrés les caractères qu'elle possède sous nos yeux et, en même temps, comme susceptible de déplacement, soit par extension, soit par refoulement.

La liaison morphologique a certainement la signification d'une parenté; mais, conformément à la nature de celle-ci, elle peut et doit varier selon les cas, plus intime ou plus éloignée, directe et immédiate, ou indirecte et collatérale. C'est à l'aide d'une méthode délicate, dirigée par une sorte d'instinct, plutôt que soumise à des règles explicites, que l'on parvient à asseoir un jugement sur les nuances analogiques dont il s'agit de définir la portée. Il est vrai qu'à mesure que l'on s'enfonce dans le passé, les chances d'observer des formes proches alliées de celles qui nous sont familières diminuent de plus en plus. Quel que soit cependant l'âge où l'on se place, une étroite ressemblance entraîne toujours la notion d'une descendance directe de la forme récente, vis-à-vis de celle qui en reproduit les traits au milieu d'un ordre de choses éloigné de celui qui a depuis prévalu. On conçoit même que la ressemblance observée soit d'autant plus décisive que l'espèce chez laquelle elle se montre appartient à une plus ancienne période. Les indices de liaison génétique peuvent ainsi remonter très haut vers le passé, et, en ce qui concerne certains types arborescens peu sujets à varier, tels que le tulipier, le magnolia, le lierre, ils se rencontrent effectivement dans un lointain des plus reculés.

Pour demeurer cependant logique et aboutir à des résultats absolument précis, un pareil ordre de recherches demande, de la part de celui qui s'y engage, qu'il ne tienne pas seulement compte du type, mais qu'il s'attache encore, si c'est possible, à l'espèce considérée en elle-même, c'est-à-dire à l'état de race, ayant son histoire particulière, dont il est parfois possible de suivre les incidens. Autant que faire se peut, le type ou réunion de formes alliées, sorties

originairement d'une même souche, ne doit pas être confondu avec l'espèce ou, si l'on veut, avec la race particularisée qui, ses caractères une fois acquis et ses aptitudes déterminées, affecte nécessairement une marche en rapport avec les tendances qui la distinguent, au sein d'une aire qui lui est propre. — Ainsi, les platanes, les peupliers, les tulipiers, même les hêtres et les châtaigniers, se montrent à nous de très bonne heure, dès le milieu ou avant la fin de la période crétacée ; mais il ne s'ensuit pas que nos formes actuelles, surtout celles qui sont actuellement indigènes, soient les descendans immédiats de ces formes primitives ou de l'une d'elles prise séparément. C'est plus tard et dans le cours du tertiaire que les traces de nos platanes, l'ancêtre visible du tulipier américain et les prédécesseurs évidens des peupliers actuels, se laissent clairement apercevoir ; il en est de même du hêtre et du châtaignier, dont l'introduction en Europe s'opère au moyen d'individus isolés, distingués par des nuances qui s'effacent graduellement à mesure que l'on se rapproche des temps modernes.

La principale condition pour saisir ces origines présumées, soit du type à sa naissance, soit des ancêtres supposés, soit enfin des antécédens directs de nos espèces actuelles, c'est d'avoir présente à l'esprit la succession exacte des périodes et des étages, c'est-à-dire l'échelle chronologique des âges écoulés, donnant la date relative de chacune des apparitions constatées et l'ordre des élémens constitutifs de la marche suivie à travers le temps et l'espace par les formes végétales dont nous rencontrons les vestiges. La succession des âges, représentée par des assises déposées dans un ordre constant, la géologie stratigraphique nous la fait connaître. Mais il faut encore se rendre compte des changemens imprimés au règne végétal tout entier pendant cette longue série de périodes. Loin d'avoir été toujours semblable à lui-même, le règne végétal, depuis son point de départ, s'est transformé à plusieurs reprises, et ces transformations se rattachent directement au point de vue que nous adoptons en recherchant l'origine des espèces d'arbres que nous avons sous les yeux. Les changemens ont été trop profonds et les renouvellemens trop complets pour que le berceau de la plupart de nos végétaux puisse être reporté au sein des périodes primitives. Il ne nous est resté effectivement de celles-ci, nous l'avons déjà dit, qu'un très petit nombre de types généralement amoindris ou altérés, parmi lesquels celui du ginkgo est à peu près le seul dont la filiation puisse être établie sans lacunes, à partir du carbonifère.

Trois grandes périodes végétales doivent être distinguées, à partir du moment où la surface du globe a commencé à se couvrir de plantes aériennes : la période primaire ou « paléophytique, » ou encore « ère cryptogamique, » nommée ainsi à cause de la domination des

cryptogames ou plantes inférieures; la période secondaire ou « ère mésophytique, » pendant laquelle les gymnospermes, c'est-à-dire les conifères et les cycadées, obtiennent la prépondérance, tandis que les arbres « feuillus » sont encore absens; enfin, la période tertiaire ou « néophytique, » nommée encore « angiospermique, » à cause de la présence des plantes supérieures et en particulier des arbres « feuillus, » qui apparaissent alors pour la première fois, dont l'essor se prononce rapidement et dont l'introduction, non encore expliquée, accroît dans une mesure jusque-là inconnue la richesse et la variété du monde végétal.

La dernière de ces trois périodes, qui débute avec la craie et se prolonge sous nos yeux, n'est pas seulement caractérisée par l'apparition et l'extension des plantes supérieures, mais elle coïncide encore avec les premiers indices du refroidissement polaire et de la décroissance de plus en plus marquée de la température terrestre, en raison directe de la latitude. Cette décroissance graduée de l'équateur au pôle succède à l'uniformité première et ne cesse, dès lors, de se prononcer toujours plus d'âge en âge. Sans vouloir chercher l'explication cosmique d'un phénomène encore inconnu dans sa cause génératrice, qui n'a cessé de s'étendre depuis son origine, et qui est sans doute destiné à ne pas s'arrêter dans l'avenir, il est impossible de ne pas en tenir compte à titre de fait. Ce fait, d'abord à peine sensible, puis graduellement accentué, a exercé son influence à l'intérieur du cercle polaire avant de propager son action au-delà, jusque dans la zone tempérée actuelle, longtemps chaude, puis tiède, alors que les alentours du pôle étaient déjà sensiblement refroidis. Il est certainement remarquable d'observer la relation qui paraît exister entre le début et la marche de l'abaissement climatologique des régions du nord et les progrès de la végétation, qui se complète parallèlement. Effectivement, elle ferme le cycle entier de son évolution définitive par l'adjonction des « angiospermes, » c'est-à-dire des plantes les plus parfaites, et la prépondérance est acquise rapidement à cette catégorie, dans la mesure même des progrès du refroidissement des régions arctiques. Ces régions paraissent réellement avoir été exemptes jusque-là des rigueurs d'une saison froide, soustraites par cela même aux effets du repos hibernal, qui n'aurait été imposé aux plantes de la zone boréale qu'à partir d'une certaine date.

Ce qui est certain, c'est que le règne végétal, alors seulement qu'il vient d'acquérir tous les élémens dont il est encore composé sous nos yeux, et qu'il ne lui reste plus qu'à achever de les perfectionner, commence à se distribuer en associations ordonnées selon la latitude; et ce mouvement une fois inauguré, on voit s'ac-

centuer toujours plus les divergences de ces associations, par l'exclusion croissante, dans chacune d'elles, d'une partie des types qu'elles comprenaient à l'origine. Il en résulte un appauvrissement constant des contrées du nord par rapport à celles du sud, qui gagnent, au moins par contraste, ce que les premières ne cessent de perdre. L'impulsion a tendu ainsi à la différenciation des zones, et elle a abouti à les dépouiller plus ou moins, quoique dans une proportion inégale, en rapport avec l'ordre selon lequel elles se succèdent à partir de la zone tropicale, la seule exempte de ce dépouillement.

Mais, ne l'oublions pas, parallèlement à ce mouvement, opéré d'ailleurs avec une extrême lenteur, et en harmonie avec lui, un autre mouvement, celui-ci purement organique et évolutif, bien qu'incité, sinon dirigé par le premier, n'a cessé de pousser au développement et à la différenciation morphologique des divers groupes de végétaux, de ceux en particulier qui, relativement jeunes et demeurés plastiques, étaient susceptibles par cela même de donner naissance à des formes nouvelles, et, par dédoublement successif, à des types nouveaux. Ce sont les angiospermes surtout, catégorie dont les arbres « feuillus » font partie, qui, une fois en possession de la prépondérance, ont offert ce spectacle de la multiplicité croissante des races et des formes. Cette multiplicité n'a pu que s'accroître; les déplacemens eux-mêmes, résultat assuré de l'abaissement des climats, y ont aidé en entraînant des changemens de stations et ouvrant des cantonnemens nouveaux aux races végétales non encore entièrement fixées. Les révolutions du sol, les attenances continentales et le relief orographique plus ou moins accusé ont constitué d'autres facteurs non moins actifs, dans cette poussée générale des espèces, plantes ou arbres, incessamment sollicitées à varier, à mesure qu'elles s'adaptaient au sol des régions où elles pénétraient, qu'elles allaient en s'éparpillant, qu'elles luttaient victorieusement contre des espèces rivales, utilisant à leur profit toutes les circonstances pour exclure celles-ci et les submerger ou s'associer à elles. — Tel est le spectacle que la végétation du globe n'a cessé de donner; et les forêts actuelles se montrent à nous comme le résultat final et la conséquence dernière de cette longue série d'alternatives, que résume l'expression de « combat pour la vie. »

Mis DE SAPORTA.

SROUL

DE LUBARTOW [1]

C'était en ..., mais qu'importe l'année, il suffit que cela fut, et que cela se passa à Iakoutsk, en Sibérie, quelques mois après mon arrivée dans ce chef-lieu du pays des glaces.

Le thermomètre Réaumur, à alcool, marquait 35 degrés de froid; et je songeais avec terreur à l'avenir réservé à mon nez et à mes oreilles, qui, importés tout récemment de l'Occident, protestaient violemment contre cette acclimatation forcée. J'allais justement, ce jour-là, les mettre à une rude épreuve. Un déporté politique de notre colonie était mort, quelques jours auparavant, dans l'hôpital de la ville. C'était un paysan kurp, des bords de la Narva : Piotr Baldyga, et nous allions lui rendre, ce matin, les derniers devoirs, c'est-à-dire enfouir, sous la terre durcie, ses membres épuisés.

Un camarade devait me prévenir de l'heure de l'enterrement; je ne l'attendis pas longtemps, et, après avoir soigneusement calfeutré mon nez et mes oreilles, je suivis la file qui se dirigeait vers l'hôpital. Celui-ci était situé hors la ville. Dans une cour, un peu écartée des autres bâtimens, s'élevait un petit hangar grossièrement construit : la morgue.

C'est là que le corps de Baldyga reposait. La porte s'ouvrit et nous entrâmes, mais ce que nous vîmes nous pénétra d'angoisse.

(1) Extrait des *Szkice*, d'Adam Szymanski. Petersbourg, 1887.

Nous étions une quinzaine environ, et instinctivement nos regards se cherchèrent. C'est que le spectacle qui s'étalait devant nos yeux était empreint d'un réalisme si froid, si cruel, qu'aucune illusion humaine n'était plus possible...

Dans le hangar, il n'y avait ni table, ni chaises, rien que les quatre parois, blanches de givre.

Sur le sol, également blanc, gisait, enveloppé dans une sorte de linceul ou de chemise, un cadavre énorme dont les moustaches saillaient sous la neige : c'était Baldyga.

Le corps était gelé. Pour le faire entrer plus facilement dans la bière, il fallut l'approcher de la porte, qui, seule, donnait passage à la lumière. Je n'oublierai jamais le visage de Baldyga quand, débarrassé de la neige qui le couvrait, je le vis apparaître à la clarté du jour. Sa physionomie sévère portait une empreinte de souffrance étrange et indescriptible, et ses yeux, démesurément ouverts, semblaient tournés avec reproche vers le ciel morne et glacial.

— C'était un brave garçon, — murmura un de mes voisins, qui avait remarqué l'impression produite sur moi par Baldyga, — bon travailleur, d'une santé robuste, ayant toujours auprès de lui un compagnon plus pauvre qu'il secourait ; mais avec cela entêté comme un Kurp. Il s'était mis dans l'idée qu'il finirait par retourner sur les rives de la Narva. Il faut croire, cependant, qu'avant sa mort il a compris que cela n'arriverait jamais.

En attendant, le cadavre rigide avait été placé dans le cercueil et puis déposé sur un de ces petits traîneaux à un cheval, particuliers à Iakoutsk. Ensuite, la couturière de la colonie, qui, à cause de sa grande connaissance des pratiques religieuses, remplissait, occasionnellement, les fonctions de prêtre, entonna l'hymne : « Je te salue, Reine du ciel, dans l'amertume et dans l'allégresse ; » nous mêlâmes à la sienne nos voix chevrotantes, et notre petite troupe s'achemina vers le cimetière.

Aiguillonnés par le froid, nous marchions vite. Bientôt, nous atteignîmes le champ du repos. Nous jetâmes à la hâte quelques pelletées de terre gelée sur la bière, une vingtaine de coups de bêche achevèrent la besogne ; et, peu d'instans après, un petit tertre fraîchement élevé témoignait de la récente présence de Baldyga dans ce bas monde. Ce témoignage, il est vrai, serait de courte durée, quelques mois tout au plus ; le printemps arriverait, le petit monticule, chauffé par les rayons du soleil, s'amollirait, la terre s'égaliserait, se couvrirait d'herbe et de verdure ; au bout d'un an ou deux, les témoins de l'enterrement seraient morts ou éparpillés sur le vaste monde, et si ta propre mère, elle-même, venait à ta recherche, mon pauvre Baldyga, elle ne trouverait aucun vestige

de ta tombe! Mais, bah!.. qui donc recherche ici le souvenir d'un déporté? Personne!..

Baldyga le savait bien; nous le savions aussi, et, silencieusement, nous regagnâmes nos demeures.

Le lendemain de l'enterrement, le froid devint plus rigoureux encore. J'habitais une rue étroite, et, malgré cela, il était impossible de distinguer les habitations bâties en face.

Un épais brouillard, formé de petits cristaux de glace, planait comme un voile impénétrable par-dessus la terre, et la lumière du soleil elle-même devenait impuissante à percer cette formidable muraille.

La densité de l'air était telle, que, dans le silence de la rue, mes oreilles percevaient les sons les plus éloignés. Tantôt c'était le crépitement métallique de la neige, tantôt le fracas des solives que la gelée faisait éclater, ou bien encore les sourds mugissemens de la terre, qui, en se crevassant, rendait des sons lugubres pareils au chant lamentable d'un habitant du pays.

Les grandes gelées de Iakoutsk commençaient. Gelées si terribles, que les froids mortels du pôle nord pâlissent devant elles (1). Alors, l'épouvante saisit l'être vivant; homme ou animal, il a conscience de son néant, il se pelotonne sur lui-même, se ramasse craintivement, comme un misérable chien, qui, attaqué par de redoutables dogues, n'ignore pas que la lutte est inutile, et qu'il faudra succomber tôt ou tard. Et, dans ces momens-là, la grande figure de Baldyga, comme un spectre vivant, surgissait devant moi avec plus de persistance qu'à l'ordinaire. Depuis une heure, j'étais attablé devant mon travail, mais la besogne n'avançait guère; insensiblement, ma main avait laissé retomber la plume, et mon esprit rebelle cherchait à s'envoler loin, bien loin, au-delà des frontières de neige et des terres glacées.

J'avais beau me raisonner, appeler à mon aide les conseils de mon docteur, qui me conjurait de ne pas me laisser aller au découragement, j'étais impuissant à me vaincre, le chagrin d'être éloigné de mon pays me dévorait. Que de fois, aux jours de force, j'avais inutilement lutté contre d'irréalisables chimères! Aujourd'hui, la tentation revenait plus intense, et mon énergie avait disparu.

Je chassai donc l'irritante vision des neiges et des glaces éternelles, ma plume vola au loin, et, m'enveloppant d'un nuage de

(1) A Iakoutsk, au mois de janvier 1883, le thermomètre marquait 52 degrés Réaumur, ou 65 degrés centigrades au-dessous de zéro.

fumée, je m'abandonnai à la fièvre de mon imagination. Alors, dans une gigantesque chevauchée, je laissai ma fougueuse pensée m'emporter à travers forêts, montagnes, steppes et rivières. Je traversai des pays sans nombre, et le long de ma course errante, je vis se dérouler à mes yeux des merveilles inouïes : plus de misère, plus de méchanceté humaine, rien que la nature, dans tout l'éclat de sa splendeur, et la paix régnant sur les bords de ma rivière natale. Mais comment décrire la magie de ces tableaux !

Je voyais des moissons dorées, des prairies féeriques et des forêts d'arbres séculaires qui me parlaient d'antiques légendes. J'entendais frissonner les vagues d'épis, gazouiller les oiseaux, et chuchoter entre eux les chênes géans qui se riaient des tempêtes. Je m'enivrais du parfum de ces forêts balsamiques, de ces prairies, de ces champs qui scintillaient comme une mosaïque de fleurs.

Peu à peu, l'air natal me pénétra, toutes mes fibres vibrèrent, les chauds rayons du soleil me ranimèrent, et quoique au dehors la gelée grinçât de plus belle et me montrât ses formidables dents, je sentais circuler plus fortement le sang de mes veines, ma tête était en feu, et, comme hypnotisé, je regardais sans voir, j'écoutais sans entendre...

Je ne vis donc pas la porte de ma chambre s'ouvrir et un individu pénétrer chez moi. Je n'aperçus pas l'épaisse buée blanche qui, pour peu qu'on entr'ouvre la porte, s'introduit en si grande masse dans les maisons, qu'il est impossible de distinguer l'arrivant. Je ne frissonnai pas sous la cruelle morsure du froid qui s'infiltrait insolemment dans une habitation humaine.

Ce fut seulement quand je sentis à côté de moi un être vivant, que je lui jetai machinalement cette question qu'on adresse d'habitude à Iakoutsk :

— *Toch nado? (Que te faut-il?* en dialecte de Iakoutsk.)

— Pardon, monsieur, c'est moi ; *z mielotchem targuju (je colporte de petites marchandises)*, me fut-il répondu.

Je levai les yeux.

J'avais, à n'en pas douter, devant moi un juif polonais, et, malgré les divers costumes de peaux de bœuf et d'élan dont il était affublé, je l'eusse reconnu entre mille, à cette tournure si particulière aux israélites de nos petites cités.

Mais sa présence, à la vérité, n'avait pas interrompu trop brutalement le fil de mes idées, par la raison que, loin d'offrir un contraste violent avec elles, la silhouette familière d'un juif de mon pays s'assimilait au contraire à mes pensées. Et je regardais avec une certaine satisfaction ses traits si connus, tandis que les quel-

ques mots de polonais qu'il avait prononcés caressaient agréablement mon oreille et continuaient l'illusion.

Le juif me considéra un instant sans parler, puis courut à la porte, et commença à se débarrasser vivement de ses fourrures.

Alors seulement je revins tout à fait à moi, et m'imaginant que mon perspicace compatriote avait pris mon silence pour un consentement et voulait me montrer sa marchandise, je me hâtai de le détromper :

— Pour l'amour de Dieu, que fais-tu, mon bonhomme?.. Mais je n'achète rien, je n'ai besoin de rien ; n'enlève pas inutilement tes fourrures, et que Dieu te mène plus loin.

Le juif réfléchit un instant, rajusta sa *docha* (1), puis, se rapprochant de moi, il me dit vite et d'une voix hésitante :

— Je sais que vous n'achèterez rien, monsieur ; mais c'est que, voyez-vous, j'habite ce pays depuis longtemps, longtemps... Jusqu'à ce jour, je n'avais pas su que vous étiez arrivé, car enfin, vous êtes de Varsovie, n'est-ce pas, monsieur? Hier, seulement, j'ai appris que vous êtes déjà ici depuis quatre mois!.. Quatre mois, quel dommage qu'on me l'ait dit si tard! je serais venu tout de suite. Aujourd'hui, je me suis mis à votre recherche, et voilà une heure que je cours. J'ai été à l'autre bout de la ville, et par une gelée!.. que le diable l'emporte! Si vous vouliez seulement me permettre de vous dire quelques mots,.. monsieur. Je ne vous dérangerai pas longtemps.

— Qu'est-ce que tu me veux?

— Je voudrais... causer un petit peu avec vous, monsieur.

Cela ne m'étonna guère. J'en avais rencontré tant, de ces gens de toutes les classes, qui voulaient « causer un petit peu » avec un homme qui arrivait du pays. Ils s'intéressaient aux choses les plus diverses : il y avait de simples curieux, et des bavards, de ceux qui ne désiraient que des nouvelles de leur famille, et puis les hommes politiques; mais, parmi ceux-ci, beaucoup avaient déjà les idées très confuses. Cependant, en général, la politique exerçait sur tous une attraction particulière.

La requête de mon nouveau-venu ne m'étonna donc pas, et, quoique j'eusse voulu débarrasser au plus vite ma demeure de l'odeur nauséabonde qu'exhalait la peau mal tannée de sa docha, je le priai amicalement de se débarrasser de ses fourrures et de s'asseoir.

(1) Vêtement d'hiver fait de doubles peaux d'élan, et dont le poil est posé intérieurement et extérieurement. Les pauvres gens emploient, pour faire les dochas, la peau du bœuf.

Le juif rayonnait. Il fut bientôt à mes côtés, et je pus l'examiner à loisir. Tous les traits caractéristiques de sa race étaient, par une étrange coïncidence, réunis dans sa personne. Il avait le nez fort, très recourbé et un peu penché sur le côté, des yeux perçans de vautour, une barbe pointue et roussâtre, et un front bas, garni de cheveux épais. Mais, chose singulière, ce visage pâle, où se reflétait la misère, était illuminé par une expression si franche, si cordiale, que je me sentis attiré à lui.

— Commence par me dire ton nom, ce que tu fais ici, et sur quoi tu veux m'interroger.

— Je m'appelle Sroul, monsieur, Sroul, natif de Lubartów, pour vous servir. Votre honneur sait peut-être que Lubartów c'est une petite ville tout près de Lublin. Je dis tout près, quoique chez nous tout le monde pense que c'est fort loin, et moi aussi, jadis, je le croyais; mais à présent, — ajouta-t-il avec conviction, — à présent, je connais les longues distances, et je sais que Lubartów est tout près, tout près de Lublin, à côté, pour ainsi dire.

— Y a-t-il longtemps que tu es ici?

— Oh! très très longtemps, monsieur! A peu près trois ans!..

— Trois ans!.. mais c'est peu de chose!.. Il y a ici des déportés depuis vingt ans, et, dans mon voyage, j'en ai rencontré un, de Wilna, qui est en Sibérie depuis cinquante ans. Ceux-là peuvent parler d'un long exil.

— C'est possible, je ne connais pas leurs affaires à eux, mais, ce que je sais, c'est que moi, je suis ici depuis très longtemps.

— Tu vis donc seul, que le temps te paraît si long?..

— Je suis ici avec ma femme et mon enfant : une fille. J'avais quatre enfans en venant ici; mais faire un voyage pareil!.. que le bon Dieu en préserve mon ennemi! Marcher pendant une année entière!.. Vous ne savez pas, monsieur, ce que c'est que des étapes? En route, trois de mes enfans sont morts... la même semaine, comme qui dirait tous ensemble... Trois enfans, c'est facile à dire ça!.. Et ne pas même savoir où les enterrer, car il n'y avait pas de cimetière israélite. Moi, je suis *chasyd*, monsieur; — et il ajouta plus bas : — Vous savez bien ce que cela veut dire; je pratique à la lettre les dogmes de ma religion, et, malgré cela,.. Dieu me punit!..

Il se tut, très ému.

— Voyons, mon ami, il ne faut pas envisager ainsi tout en noir, et puis qu'importe où nous sommes enterrés : la terre n'appartient-elle pas partout au bon Dieu?

Le juif bondit, comme un chat échaudé.

— Au bon Dieu! cria-t-il... Comment au bon Dieu? De quel bon

Dieu voulez-vous parler, au nom du ciel? Que dites-vous, monsieur?.. Mais c'est une terre de chiens ici!.. Tfu! tfu!.. Terre de Dieu!.. Ayez honte de dire cela, monsieur. Une terre de Dieu qui ne dégèle jamais!.. Ici, la terre est maudite. Dieu ne veut pas que des êtres humains y demeurent; s'il le voulait, elle ne serait pas ainsi!.. C'est une terre lâche!.. une terre damnée!.. Tfu!.. tfu!.. Et il se mit à cracher tout autour de lui, en trépignant, serrant les lèvres, vociférant de terribles jurons hébraïques, et menaçant de ses poings serrés l'innocente terre de Iakoutsk.

A la fin, brisé d'émotion, il tomba assis sur la chaise, à côté de moi.

En général, tous les déportés, sans distinction de religion ou de nationalité, n'aiment point la Sibérie, mais ce *chasyd* fanatique ne savait pas haïr à moitié. J'attendis donc qu'il se calmât, ce qui ne tarda guère, car il avait été élevé à une rude école.

Après un instant, voyant qu'il était parvenu à maîtriser son émotion, je lui jetai un regard interrogateur.

— Il faut me pardonner, me dit-il tout de suite; mais c'est que je ne parle jamais de tout cela à personne, car ici, avec qui parlerais-je?..

— Il ne manque pas de juifs, pourtant.

— Est-ce qu'ils sont seulement juifs, monsieur?.. Mais ce sont des gens tout pareils à ceux d'ici!.. Ils n'observent pas même leur religion!

Craignant de provoquer une nouvelle explosion, je l'interrompis, en lui demandant de quoi il avait désiré me parler.

— Je voulais seulement savoir ce qui se passe là-bas, monsieur. — Il y a tant d'années que je suis ici, et pas une seule fois, depuis mon arrivée, je n'ai eu l'occasion de parler du pays.

— Très bien! Mais tu poses un peu singulièrement tes questions. Je ne peux pas, d'une seule haleine, te dire tout ce qui se passe là-bas! Qu'est-ce qui t'intéresse? Est-ce la politique?

Le juif resta muet.

Croyant que le sens du mot « politique » lui échappait, car il s'exprimait difficilement en polonais, je me mis à lui exposer en long et en large la situation de l'Europe et la nôtre, explication que je savais, mot pour mot, par cœur, car je l'avais répétée maintes fois à d'autres.

Mais l'israélite hocha la tête avec impatience.

— Alors tout cela ne t'intéresse pas?

— Je n'y ai jamais songé, me répondit-il franchement.

— Sans doute, tu veux connaître l'état des affaires de tes confrères et comment va le commerce?

— Leurs affaires vont, certes, mieux que les miennes!

— C'est vrai... Alors, tu voudrais savoir si la vie a renchéri là-bas depuis ton départ? Quel est le prix des denrées sur le marché? Combien se vend la farine, la viande?..

— Eh!.. que m'importe tout cela, monsieur? quand ici on ne peut rien acheter, même si tout était donné à moitié prix, là-bas!..

— Tu as parfaitement raison; mais du diable si je sais ce que tu me veux!

— C'est que, voyez-vous, monsieur, je ne sais pas très bien moi-même comment vous l'expliquer. Souvent il m'arrive de penser, penser, jusqu'à ce que Rifka, c'est ma femme qui s'appelle ainsi, me dit : « Sroul! qu'est-ce que tu as? » Et que puis-je lui répondre quand moi-même je ne sais pas ce que j'ai... Peut-être que, si les gens me voyaient, ça les ferait rire... Et, en disant ces mots, il me regardait craintivement pour voir si, moi aussi, je ne me moquerais pas de lui.

Mais je ne riais guère. Cet homme m'intéressait. Je devinais qu'il était oppressé par un poids dont il ne se rendait pas compte. Pour lui faciliter la tâche, j'essayai de le mettre à l'aise; je le priai de parler sans hâte, l'assurant que mon travail n'était nullement pressé et n'y perdrait rien, même si nous causions durant toute une heure.

Il me remercia du regard, réfléchit un moment, puis, timidement, entama de cette façon la conversation :

— Quand avez-vous quitté Varsovie, monsieur?

— Vers la fin d'avril, selon le calendrier grec.

— Faisait-il froid ou chaud à cette époque, là-bas?

— Il faisait très chaud, je voyageais en paletot d'été.

— Ah!.. vous voyez bien, monsieur! et ici il gelait...

— Mais as-tu donc oublié, mon ami, qu'en avril, chez nous, les semailles sont faites et les arbres déjà verts?

— Les arbres déjà verts!..

Une flamme brilla dans les yeux de Sroul.

— Oui, oui, ils sont verts, répéta-t-il, et ici... il gèle.

Je commençais à comprendre ce qu'il voulait; mais pour mieux m'en convaincre, je gardai le silence.

Visiblement, mon juif s'animait.

— A présent, dites-moi, monsieur, si on voit encore chez nous... Mais, c'est drôle, voilà que je ne sais plus comment ça s'appelle en polonais, — et il s'excusait, tout confus, affirmant qu'il l'avait très bien su autrefois. — C'est quelque chose de blanc, qui ressemble à des pois,.. mais ce ne sont pas des pois, et l'été, ça pousse dans les jardins tout près des maisons, et ça grimpe comme des guirlandes le long de grands bâtons.

— Tu veux parler des fèves?

— Oui, oui!.. c'est ça!.. des fèves, des fèves!.. répéta-t-il plusieurs fois, comme s'il voulait se bien mettre le mot dans la tête.

— Mais, certainement, il y en a beaucoup, comme toujours. Et ici, n'en sème-t-on point?

— Ici! depuis trois ans que j'habite le pays, je n'en ai pas seulement vu la couleur d'une! C'est tout au plus si on trouve quelques misérables pois, de ceux que, sauf votre respect, on donne chez nous...

— Aux pourceaux.

— Justement. Et encore, on les vend à la livre, et on ne trouve pas à en acheter tous les jours!

— Tu aimes donc beaucoup les fèves?

— Moi!.. pas du tout. Mais comment vous dire cela? Quelquefois, je me mets à y penser, et ça me semble joli. C'est comme qui dirait un petit bois qui aurait poussé à côté des maisons... Ici, il n'y a rien. Et puis, monsieur, une chose encore : dites-moi, je vous prie, si en hiver, là-bas, on voit encore de ces petites bestioles, pas plus grandes que ça, — et il montrait son petit doigt, — des espèces de petits oiseaux gris... J'ai aussi oublié leur nom; mais, de mon temps, il y en avait beaucoup, et souvent, quand je faisais mes prières, debout, auprès de la fenêtre, j'en voyais des centaines voleter et s'ébattre devant moi. Mais est-ce que j'y faisais attention, alors!.. Non, voyez-vous, monsieur, jamais je n'aurais cru qu'un jour je me mettrais à penser à ces petits êtres. C'est qu'ici les corneilles elles-mêmes fuient l'hiver : comment de si petites bêtes résisteraient-elles? Mais chez nous, monsieur, sûrement il y en a encore. Dites, monsieur,.. dites,.. y en a-t-il encore?..

Cette fois, je ne lui répondis pas, car j'avais compris à la fin que ce vieux juif, ce *chasyd* fanatique, languissait comme moi après sa patrie, et que le même mal nous consumait tous deux.

La rencontre inattendue de ce compagnon de souffrance m'alla au cœur, et, suffoqué par l'émotion, je lui tendis les bras.

— Alors,.. c'est de cela que tu voulais me parler?.. Alors, toi aussi, tu songes à ceux que tu as laissés là-bas?.. Tu trouves ton sort amer et tu aspires au soleil, à l'air natal. Tu rêves des forêts et des prairies, et de tous ces petits êtres que, dans ta pauvre vie, tu n'as pas eu même le temps de bien connaître. Et aujourd'hui que ces douces images menacent de s'effacer de ta mémoire, tu veux les retenir à toi, car tu crains le vide qui se fera dans ton cœur, quand elles auront disparu. Veux-tu que je te parle de tout cela, veux-tu que je ravive tes souvenirs et que je te raconte comment est notre mère patrie?

— Oh! oui, monsieur, oui!.. c'est pour cela que je suis venu!..

Et, tout joyeux, il me serra les mains et se mit à rire comme un enfant.

— Écoute-moi donc, frère! . . . . . .

. . . . . .

Et Sroul m'écouta longtemps. Il était si recueilli, qu'il semblait que toutes les facultés de son être se fussent réfugiées en une seule : l'ouïe. Il m'écoutait bouche béante, me dévorant des yeux; et ses yeux me brûlaient, excitaient ma verve, m'arrachaient des paroles qu'il buvait ardemment, pour les déposer au plus profond de son cœur... Il les y déposait, je n'en doute pas, car à la fin de mon récit : *O wey mir, o wey mir* (1)!.. murmura-t-il douloureusement.

Sa barbe rousse trembla, de grosses larmes roulèrent le long de ses joues amaigries, et longtemps le vieux *chasyd* sanglota,.. et moi je pleurai avec lui.

Bien des larmes humaines ont coulé depuis cette époque; la froide Lena a roulé bien des flots glacés, et cependant, lorsque viennent les longues nuits silencieuses et sans sommeil, je vois toujours apparaître devant moi la figure sculpturale de Baldyga, portant au front le stigmate de la douleur. Et toujours, à ses côtés, m'apparaît la face jaunie, ridée et baignée de larmes, du vieux Sroul. Et lorsque je regarde plus attentivement cette vision nocturne, il me semble voir remuer les lèvres pâles du juif, et j'entends sa voix calme murmurer : « Oh! Jéhovah!.. pourquoi es-tu si dur pour un de tes fils les plus fidèles? »

(Adapté par Mme Marguerite Poradowska.)

(1) Oh! misère de moi, misère de moi!..

LES

MÉMOIRES DE GARIBALDI

Don Quichotte eut un soir un entretien mémorable avec l'étudiant-poète don Lorenzo, fils de don Diego. Après avoir discouru aussi sensément que doctement sur la poésie et les lettres, il déclara à ce jeune homme que, si solide que soit la gloire des écrivains, il est une autre gloire qui en efface l'éclat, que la chevalerie errante est un art supérieur à tous les arts, une science qui surpasse et résume toutes les sciences, que le vrai chevalier non-seulement sait monter à poil le cheval le plus fougueux et s'en faire obéir, qu'en un besoin il s'entend à le ferrer de ses mains, à raccommoder une selle et une bride, à nager comme un poisson, à danser avec grâce, à tirer des armes; qu'au surplus il possède toutes les vertus théologales et cardinales, qu'il doit être jurisconsulte et connaître les lois de la justice distributive et commutative pour rendre à chacun ce qui lui appartient, qu'il doit être un profond théologien, afin de pouvoir en toute circonstance donner les raisons de sa foi, et un médecin très expert, capable de découvrir dans les montagnes et dans les déserts les plantes qui guérissent les plaies mortelles, qu'il est tenu d'être fidèle à Dieu et à sa dame, chaste dans ses pensées, discret dans ses discours, généreux, vaillant, charitable envers les malheureux, et finalement le constant et ferme champion de la vérité en tout temps et en tout lieu, au péril même de sa vie.

« J'ai de la peine à croire, lui répliqua don Lorenzo, qu'il y ait jamais eu et surtout qu'il y ait aujourd'hui dans le monde des chevaliers si accomplis. — Voilà justement, repartit don Quichotte, com-

ment parlent la plupart des hommes. Je vois bien que, si le ciel ne fait un miracle tout exprès pour leur prouver clair comme le jour qu'il a existé des chevaliers errans et qu'il en existe encore à cette heure, c'est vouloir se casser la tête que de prétendre le leur démontrer. Tout ce que je puis faire, Seigneur, c'est de prier Dieu qu'il vous éclaire et vous fasse comprendre combien ces paladins auxquels vous ne croyez pas seraient utiles dans le siècle présent, dans un temps où triomphent, pour nos péchés, la paresse, l'injustice, la lâcheté et le mensonge. » Don Lorenzo conclut de là que don Quichotte n'avait pas le cerveau très sain, mais que c'était malgré tout un fou remarquable, et tour à tour le plus sage des fous ou le plus fou des sages. « Il est fou incurable, dit-il à son père ; mais tel qu'il est, il a, sur ma foi, de fort bons momens. »

Le XIXe siècle a eu son chevalier errant, qui s'appelait le général Garibaldi. En vrai paladin, il s'est fatigué sous le soleil, il a souffert la faim et la soif, bravé les intempéries, la rigueur des saisons, affronté tous les périls, pour accomplir la mission dont il se croyait chargé. Il avait juré de consacrer sa vie entière au redressement des torts, au soulagement des petits, à la réparation des injustices, à la délivrance des opprimés, et il déclarait que, pour un cœur vaillant, pour un homme d'honneur et de devoir, « la mort est aussi douce que le délicieux baiser d'une femme. » Comme don Quichotte aussi, avec les intentions les plus généreuses, il s'est lancé quelquefois dans des aventures qui faillirent avoir de fatales conséquences pour d'autres que lui. Quand le chevalier de la Manche eut contraint le gardien des lions de mettre en liberté l'un de ses prisonniers, d'ouvrir sa cage à deux battans, le fauve se retourna plusieurs fois, puis s'étira, allongea ses pattes, fit jouer ses griffes, ouvrit une gueule immense, bâilla lentement, tira son énorme langue, dont il se lava la face; mais après avoir promené dans l'espace ses yeux rouges comme du sang, il se recoucha tranquillement et se rendormit. Les lions vêtus de chemises écarlates, que Garibaldi avait mis en liberté et qu'il promenait avec lui en Sicile, dans les Calabres, n'étaient pas d'un naturel endormi, et beaucoup de gens craignirent d'être mangés. Il ne fallut rien de moins que l'adresse d'un roi rusé et que l'astuce d'un grand ministre pour faire rentrer ces fauves dans leur cage.

Garibaldi se flattait de posséder toutes les connaissances, toutes les sciences nécessaires à l'exercice de la chevalerie errante. Il était né jurisconsulte, et sans autres lumières que ses inspirations personnelles, il rédigeait des lois, rendait des sentences, bâclait des décrets. Il était théologien, et sa religion un peu vague, laquelle se réduisait à ce que peut dire à un grand cœur la magnificence des nuits étoilées, lui tenait lieu de tout dogme, de toute philosophie. Il était médecin,

non pour cueillir des simples, mais pour guérir à sa façon les maux et les misères des peuples. Il savait encore beaucoup d'autres choses qu'ignora toujours Amadis des Gaules. Il s'entendait à gouverner un bâtiment de commerce ou de guerre, à serrer ou à chicaner le vent, à prendre port ou à survivre aux naufrages. Il savait aussi commander de jeunes troupes et les mener à la victoire; sa stratégie unissait l'audace qui émeut et intimide aux artifices, aux surprises qui déconcertent l'ennemi. Ajoutons, comme suprême différence, que don Quichotte était seul à croire à don Quichotte, que Garibaldi s'est fait accepter par des milliers et des milliers d'hommes, qu'il séduisait les esprits, qu'il subjuguait les imaginations, qu'il a accompli avec ses séides des entreprises qu'on traitait d'absurdes ou d'impossibles. Les sages eux-mêmes ont dû reconnaître que ce fou incurable avait des heures fort lucides. On peut citer d'importans événemens qu'il a signés de son nom; si romanesque qu'ait été sa vie, ce chevalier errant appartient à l'histoire.

Comme tous les inspirés, malgré ses déconvenues, ses déboires, ses revers, malgré les cruels avertissemens de la destinée, il a cru jusqu'au bout à sa mission. Cette foi respire de la première à la dernière page de ses Mémoires récemment publiés (1). Ce qui s'est modifié en lui, ce n'est pas l'idée qu'il se faisait de Garibaldi, mais l'opinion qu'il avait eue longtemps de l'humanité et sa robuste confiance dans la destinée des peuples. Il était dans sa jeunesse le plus intrépide des optimistes; il pensait qu'il suffit de montrer aux foules le droit chemin pour les y faire entrer, qu'il suffit de leur enseigner leurs devoirs pour les rendre vertueuses, de leur prêcher la liberté pour leur donner le goût et le courage de s'affranchir.

Il a découvert, en avançant en âge, que les bonnes intentions sont souvent impuissantes, et qu'il y a dans le cœur de l'homme un égoïsme fatal qui résiste aux plus éloquentes prédications. Il ne s'est jamais jugé, il n'a pas dit une seule fois : « Ce jour-là, je me suis trompé, j'avais mal pris mes mesures ou mal choisi mon heure, mon entreprise était inopportune, prématurée ou mal conçue. » Cet infaillible a toujours eu raison, et il n'explique ses échecs que par la perversité de ses ennemis. Il s'en prend aux puissans de la terre, qui sont ineptes ou malhonnêtes, aux prêtres, aux hommes noirs, qui sont des menteurs ou des traîtres, quand ils ne sont pas des voleurs et des assassins. Il s'en prend aussi aux soi-disant grands politiques, aux bavards, aux doctrinaires, aux satisfaits, aux repus, « à ce parti de gras proconsuls que soutiennent des gazettes vénales et des parasites éhontés, prêts à servir qui les paie avec toute sorte de bassesses et de prostitutions. »

(1) *Garibaldi, Memorie autobiografiche.* Firenze, 1888; G. Barbèra, éditore.

Mais il est bien obligé de convenir que les prêtres, les roués, les doctrinaires auraient moins d'influence sur les affaires de ce monde si, par intérêt ou par lâcheté, le monde ne pactisait pas avec eux, et, en fin de compte, il juge sévèrement notre espèce. Il l'accuse d'être sujette tour à tour à des fureurs aveugles ou à des peurs imbéciles : « C'est assez d'un coup de tonnerre, d'un éclair, d'un ouragan ou d'une surprise quelconque pour jeter un troupeau de bœufs dans une fuite désordonnée. Leur conducteur serait bien stupide s'il essayait de les arrêter en leur barrant le chemin, il y laisserait sa vie. Il les suit sans les perdre de vue, jusqu'à ce qu'un obstacle naturel, une rivière, un bois, une montagne s'oppose à leur passage. Alors la tête de colonne s'arrête, se reforme, et de proche en proche le reste se reforme et s'arrête. Aussitôt le conducteur avisé commande à ses cavaliers de cerner de toutes parts ces bêtes effarées, redevenues dociles comme des agneaux, et elles retombent ainsi sous la domination de l'homme, leur tyran. Vaut-il mieux qu'elles? Il est permis d'en douter. » Il avait dit dans sa préface que les lecteurs de ses Mémoires lui reprocheraient sans doute son humeur chagrine et son pessimisme. Il les priait de l'excuser, de considérer qu'il venait d'entrer dans sa soixante-cinquième année, et qu'ayant cru longtemps au progrès, à la bonté native du cœur humain, son âme se gonflait d'amertume au spectacle des misères et des corruptions de notre société, qui se prétend civilisée. Il en concluait qu'il faut aimer la paix, le droit, la justice, mais que la vraie vie de l'homme est la guerre.

Il était né à Nice le 4 juillet 1807, dans une maison qui regardait la mer, et de bonne heure il avait fait amitié avec les vagues et leur bruit, avec les grands espaces où l'œil se perd, avec les mouettes au vol impétueux, dont le cri lui semblait un appel. Son père était un marin, fils de marin, qui, après avoir servi sous un patron, fut patron à son tour. Sa mère était la bonté même. Il se reprocha plus d'une fois les inquiétudes, les mortelles angoises qu'il lui causait. Pendant qu'il se battait contre l'Océan, les vents ou les hommes, elle priait avec larmes pour l'enfant de ses entrailles : « Je ne suis pas superstitieux, nous dit-il, et je crois peu à l'efficacité de la prière; mais en pensant à ma mère agenouillée, je me sentais ému, heureux ou moins malheureux... Je dois à sa tendresse, à son caractère angélique, à son naturel bienfaisant et charitable, à sa noble compassion pour les humbles et les souffrans, le peu de bien qui est en moi et qui m'a valu l'affection de mes concitoyens. »

Ce petit Ligurien avait le cœur sensible; il s'apitoyait sur tous les malheurs, même sur ceux des insectes. Il lui arriva un jour de casser une patte à une sauterelle; il en éprouva tant de chagrin, tant de remords qu'il s'enferma dans sa chambre et pleura pendant des heures.

Il avait la passion et le génie du sauvetage. Une femme tombe, la tête la première, dans un large fossé plein d'eau; il se précipite et la retire. Plus tard, il sauvera un homme qui se noyait dans la rade de Smyrne; il en sauvera un autre dans le port de Marseille, et à Marseille encore, il passera des nuits à soigner des cholériques. En même temps, le goût des aventures le travaille. Son père avait résolu d'attendre qu'il eût quinze ans pour l'emmener dans ses voyages. Las de sa vie casanière, il propose à quelques-uns de ses camarades de s'enfuir à Gênes avec lui. Il ne savait trop ce qu'il y ferait; il voulait changer d'air, se remuer, courir, voir le monde. Ces galopins s'emparent d'un bateau, y embarquent quelques vivres, tout un attirail de pêche, et les voilà partis. A la hauteur de Monaco, on les rejoignit et on les ramena fort penauds, l'oreille basse. « Un abbé avait révélé notre fuite, et voyez les combinaisons du sort : un abbé, embryon d'un prêtre, contribua peut-être à me sauver la vie, et pourtant je suis assez ingrat pour persécuter ces pauvres prêtres. Que voulez-vous! tout prêtre est un imposteur, et je me suis voué au culte saint de la vérité. »

Les défenses sont enfin levées, il s'embarque à bord de la *Costanza;* pour la première fois il traverse la Méditerranée et pousse jusque dans la Mer-Noire. Il fait un second voyage sur une tartane, et de Civita-Vecchia il se rend à Rome. En parcourant la Ville éternelle, la ville de tous les souvenirs et de toutes les gloires, son cœur s'émeut, ses yeux se mouillent. Ce n'est ni la Rome antique ni la Rome des papes qui parle à son imagination; c'est une Rome qui n'existe pas encore et que son œil de visionnaire aperçoit dans les brumes d'un lointain avenir, c'est la future capitale d'une Italie libre du golfe de Tarente jusqu'aux Alpes. Il a trouvé son idée, celle qui jusqu'à la fin possédera son âme et gouvernera sa vie, et il lui engage sa foi, il s'unit à elle par un mariage mystique, comme sainte Catherine d'Alexandrie épousa l'enfant Jésus.

Les grandes entreprises demandent un long apprentissage. Il a fait le sien dans l'Amérique du Sud. A peine débarqué à Rio-Janeiro, il prend en dégoût le commerce, les balles de marchandises et toute la race qui vend et qui achète. La province de Rio-Grande aspirait à se séparer du Brésil; elle avait proclamé son indépendance, s'était constituée en république. Il entre à son service, arme un navire, se fait délivrer des lettres de marque, devient corsaire, et son premier exploit est de capturer un bâtiment chargé de café. Pendant de longues années, tantôt sur mer, tantôt sur terre, il se battra pour les insurgés de Rio-Grande, et plus tard pour la république de Montevideo. Les tempêtes, les naufrages, les assauts, les alertes, les hardis coups de main, les retraites périlleuses suivies de retours offensifs, les priva-

tions gaîment supportées, les extrémités pressantes d'où l'on se tire par des résolutions extrêmes, il a trouvé enfin ce qu'il cherchait, il vit désormais dans son élément.

On a dit de lui qu'il suffisait de gratter ce Ligurien pour découvrir le sauvage à fleur de peau. Il ne s'est jamais senti à l'aise dans les situations régulières, dans le train de la vie bourgeoise. Il était né pour les hasards et pour tenter les dieux. « Qu'il est beau, l'étalon de la pampa! s'écrie-t-il. Sa bouche ne connaît pas le frisson glacé du mors, et son dos, où l'homme ne s'est point assis, brille comme un diamant à la clarté du soleil. Sa crinière splendide et inculte bat ses flancs lorsque, le front superbe, fuyant les poursuites de l'homme ou rassemblant ses jumens éparses, il devance le vent à la course. Son sabot est plus luisant que l'ivoire, et sa queue, richement fournie, s'éparpille au souffle du *pampero*, chassant les insectes qui l'importunent. Vrai sultan du désert, il choisit la plus belle des odalisques sans recourir au servile et répugnant ministère de la plus dégradée des créatures, l'eunuque. » Il entend par là que le cheval des pampas n'a pas besoin du prêtre pour le marier, et que les unions libres sont le seul genre d'épousailles qui convienne à un être libre, qu'il ait deux jambes ou quatre pieds.

Il ne faut pas demander aux inspirés d'avoir toujours le sens commun, et on ne peut espérer qu'ils aient jamais le sens critique. Garibaldi ne s'était pas mis en peine d'approfondir les mystères de la politique brésilienne et de la cause sacro-sainte dont il avait épousé la défense. Il voyait des républicains entrer en campagne contre un empereur; pouvait-il leur marchander son secours? L'étude des choses l'intéressait peu, il n'examinait jamais les dessous, et il ne savait pas résister à la magie des mots. Il lui fallut des années pour découvrir qu'il était la dupe de son enthousiasme, une marionnette dont des mains impures faisaient mouvoir les ficelles, que, pendant qu'il se battait pour l'honneur, des ambitieux, des intrigans qui avaient l'esprit fort degourdi et la conscience très large l'employaient sans scrupule à travailler à leur fortune.

Il avait découvert aussi que ses équipages et ses bandes se recrutaient dans un drôle de monde, qu'il y avait dans son entourage beaucoup de gens tarés, des aventuriers sans foi ni loi, des capitaines de flibustiers, des hommes de rapine, de sac et de corde. Quelle que fût son aversion pour les jésuites, il pensait que la fin justifie les moyens, et qu'un scélérat qui travaille pour une noble cause mérite quelque indulgence. Au surplus, un chevalier errant professe un tel mépris pour les puissans de la terre, pour tous ceux qui autorisent ou souffrent l'injustice, que les pauvres diables trouvent facilement grâce devant lui, leur conscience fût-elle noire comme un charbon. Quand

don Quichotte rencontra la chaîne des forçats et rendit la liberté à une quantité de malheureux qu'on menait, malgré eux, où ils ne voulaient pas aller, il s'écria : « Mes frères, de ce que je viens d'entendre il résulte clairement pour moi que, bien qu'on vous ait punis pour vos fautes, la peine que vous allez subir est fort peu de votre goût, et que vous allez aux galères tout à fait contre votre gré. Eh bien ! que chacun reste avec son péché, et puisqu'il y a un Dieu là-haut pour châtier les méchans qui ne veulent pas se corriger, il n'est pas bien que des gens d'honneur se fassent les bourreaux des pécheurs ! » Jusqu'à la fin de sa vie, Garibaldi montra une inexorable sévérité pour les moindres peccadilles des grands, mais le plus drôle des mondes trouvait en lui le plus accommodant des juges. Il ne passait rien à Cavour, il passait trop de choses à Bordone.

A toutes les objections qu'on peut lui faire, le chevalier errant, comme le personnage de la comédie espagnole, répond fièrement par ces simples mots : « Je suis celui que je suis. » Cela signifie qu'il agit par illumination, qu'il ne connaît pas d'autre règle de conduite que les oracles de son cœur ni d'autre juge que lui-même, qu'il est au-dessus des lois comme de l'opinion des hommes. Il arriva un jour où, ayant vu périr sur les champs de bataille plusieurs de ses amis, de ses compagnons les plus chers et les plus dévoués, Garibaldi se sentit incapable de porter plus longtemps le poids de la vie s'il ne remplaçait tout ce qu'il avait perdu par la tendresse d'une femme. Mais il lui fallait une femme qui l'aimât subitement : *che mi amasse subito.* Il avait toujours pensé que le véritable amour est subit, que c'est un coup de foudre, qu'on se rencontre par hasard, qu'on se regarde, qu'un sourire vient aux lèvres et qu'on se sent condamnés à s'aimer jusqu'à la fin, malgré l'effort des ans. Il considérait ces amours soudains, fulgurans et foudroyans, « comme une émanation de cette intelligence infinie dont le souffle anime les espaces, les mondes et les insectes qui bourdonnent à leur surface. »

Il avait reçu l'ordre de sortir de la lagune dos Patos avec deux bâtimens de guerre pour aller croiser et faire des prises sur les côtes du Brésil. Comme il arrivait à l'entrée de la passe, ayant braqué sa lunette sur le rivage, il aperçut une jeune femme, et il s'écria : « C'est elle ! c'est l'inconnue qui ne m'a jamais vu et qui, m'aimant sans le savoir me souhaite et m'attend ! » Il se fait aussitôt débarquer et se lance à la poursuite de sa dulcinée. Elle avait disparu. Au moment où il désespérait de la retrouver, un Brésilien lui proposa d'entrer chez lui pour y prendre le café. Il entre, et la première chose qui s'offre à ses regards, c'est elle ! « Oui, c'était Anita, la future mère de mes enfans, la compagne de ma vie dans la bonne et la mauvaise fortune !.. Nous restâmes un instant plongés dans une silencieuse extase, nous regardant l'un l'autre

comme deux personnes qui ne se voient pas pour la première fois et qui cherchent dans les traits l'un de l'autre quelque chose qui les aide à se souvenir. Enfin, m'arrachant à ma stupeur, je la saluai et je lui dis : « Tu dois être à moi. » Je ne parlais guère le portugais et ce fut en italien que j'articulai ces audacieuses paroles. Quoi qu'il en soit, je fus magnétique dans mon insolence. Je venais de prononcer une sentence irrévocable, de former un nœud que la mort seule pouvait rompre. Si nous fûmes coupables, le crime est à moi tout entier. Eh! oui, nous fûmes criminels. Deux cœurs s'étreignaient dans un amour immense, et du même coup se brisait à jamais l'existence d'un innocent! »

Les destinées s'étaient accomplies, et la volonté du destin est sacrée. — « Parmi les nombreuses vicissitudes de ma vie tourmentée, nous dit-il, j'ai eu de beaux momens, et je compte dans le nombre les heures où, suivi de quelques vaillans, dernier débris d'une troupe décimée par les combats, je chevauchais ayant à mes côtés la dame de mon cœur, digne de l'admiration de tous. Que m'importait de n'avoir pas d'autres vêtemens que ceux qui couvraient mon corps? J'avais un sabre et une carabine couchée en travers sur le devant de ma selle. Mon Anita était mon trésor; son cœur battait comme le mien pour la cause sainte des peuples et pour la vie d'aventures. Elle se représentait les batailles comme des divertissemens et les lassitudes comme des plaisirs. »

Le repentir, le remords, ne viendront qu'avec le malheur. En 1849, quand il s'échappe de Rome occupée par les Français, l'héroïque Brésilienne, quoique dans une grossesse avancée, s'obstine à le suivre. Elle prendra des habits d'homme, coupera ses cheveux et accompagnera dans tous ses tours et ses détours ce lion changé en renard, qui dérobe sa fuite aux chasseurs, entre dans cent terriers et met cent fois la meute en défaut. Rien ne rebutera son courage, jusqu'à ce qu'enfin elle tombe d'épuisement : « Nous arrivâmes à la Mandriola ; Anita était couchée sur un matelas dans la charrette qui l'avait amenée. Je dis au docteur Zannini, qui survint en ce moment : « Tâchez de sauver cette femme. » Le docteur me répliqua : « Occupons-nous de la transporter sur un lit. » Nous étions quatre, chacun de nous prit un des coins du matelas, et nous la transportâmes dans une chambre. En déposant ma dame sur le lit, il me sembla découvrir sur son visage l'expression de la mort. Je lui pris le pouls, il ne battait plus. La mère de mes fils n'était plus qu'un cadavre. » Il dit ailleurs : « L'innocent dont nous avions détruit le bonheur était vengé, bien vengé, et je reconnus le grand mal que j'avais fait. Oui, je m'étais grandement trompé, et j'étais le seul coupable. »

Les nouvelles qu'il reçut d'Europe dans les premiers jours de 1848 l'avaient décidé à quitter précipitamment les rives du Rio-de-la-Plata pour

retourner en Italie, où le feu couvait partout sous la cendre. Le 23 juin, il débarquait à Nice avec soixante-douze de ses compagnons. A peine eut-il embrassé sa mère, il se rendait à Roverbella, au quartier-général du roi Charles-Albert, et il offrait ses services à un prince qui jadis l'avait condamné à mort, mais qui lui semblait avoir racheté tous ses torts en déclarant la guerre à l'Autriche. « J'aurais servi, dit-il, sous les ordres de ce roi avec autant de zèle que si j'avais servi une république; délivrer l'Italie de la domination étrangère était mon seul but. » Dès lors commencèrent ses difficultés, ses zizanies avec Mazzini, qui n'admettait pas qu'un républicain pût servir un roi. Il y a des jours où les inspirés reprennent leurs avantages sur les doctrinaires. Garibaldi fut toujours en butte aux soupçons, aux censures acrimonieuses des mazziniens, qui lui reprochaient ses inconséquences, ses infidélités à la grande cause. Ils disaient : « Périsse la patrie plutôt que la doctrine ! » Garibaldi répondait : « Périsse la doctrine plutôt que la patrie ! »

En 1859, il se mettra à la disposition d'un autre roi, dont il méprisait le grand ministre et dont il abhorrait le grand allié. On lui témoignait beaucoup de défiance. On voulait se servir de son nom, de son prestige, de l'action qu'il exerçait sur les foules; mais on le surveillait de près, on s'appliquait à le retenir dans une situation subalterne et dépendante, on s'arrangeait pour que son armée de volontaires ne s'augmentât pas trop, on lui refusait les secours qu'on lui avait promis. Il se plaignait qu'on lui fît des avanies, mais il en prenait son parti. « Quoique je fusse et que je sois républicain, je n'ai jamais pensé qu'il fallût imposer violemment la république à la majorité réfractaire d'une nation. » Plus tard, lorsqu'il aura détrôné les Bourbons de Naples, il fera hommage de ses conquêtes au roi Victor-Emmanuel, et de nouveau les mazziniens le dénonceront comme un infidèle, comme un faux frère : « Vous deviez proclamer la république, m'ont-ils crié et me crient-ils encore, comme si ces grands docteurs, accoutumés à dicter des lois au monde du fond des cabinets où ils écrivaillent, connaissaient les sentimens et les intérêts des peuples mieux que nous, qui les avons conduits à la victoire. Assurément, les monarchies prouvent chaque jour qu'il n'y a rien de bon à espérer d'elles; mais quiconque prétend qu'en 1860 nous aurions dû proclamer la république de Palerme à Naples dit une fausseté. » Il savait haïr comme personne; mais il faut reconnaître que, le plus souvent, il a préféré sa patrie à ses haines.

Toutefois, les chevaliers errans ne se donnent pas tout entiers et pour longtemps. Il ne faut attendre de ces esprits raides et durs, de ces âmes hautaines, qu'une obéissance intermittente, raisonneuse et indocile. Après s'être laissé encadrer, ils sortent des rangs. Une dis-

cipline exacte et forte est une tyrannie dont il leur tarde de s'affranchir; il est impossible de les apprivoiser, de les domestiquer à jamais. Plus d'une fois Garibaldi s'est laissé encadrer et domestiquer; il recouvrait bientôt son indépendance. Le roi Victor-Emmanuel lui offrait un grade dans l'armée régulière: il déclina toujours ces obligeantes propositions. Comme le loup de la fable, il méprisait les chiens qui portent un collier, fût-il d'or ou d'argent, les chiens qui ont le cou pelé et ne courent pas où ils veulent. Il était de la famille des irréguliers, et il se sentait réduit à rien quand on lui imposait un autre maître que l'inspiration divine qui le poussait.

Il s'était prêté, il ne s'était pas donné; il se réservait la liberté des coups de tête. Il avait décidé qu'après avoir pris Naples aux Bourbons, sa destinée était de prendre Rome au pape et d'en faire la capitale de l'Italie. Il refusait de compter avec la diplomatie, avec les puissances étrangères, avec les graves intérêts que le gouvernement italien devait ménager sous peine de s'exposer à de redoutables complications. — « Laissez faire ceux que cela regarde, lui disait-on, *lasciate fare a chi tocca*. » Il tenait cette sentence pour un propos de lâche, et il pensait que certaines règles de conduite ne sont bonnes « que pour ceux qui, le museau enfoncé dans le râtelier du trésor public, sont disposés à ne rien faire ou à ne faire que du mal... Dis-moi ce que produit une plante, et je te dirai ce qu'elle vaut. Dis-moi le bien qu'un homme a procuré à ses semblables, et je te dirai ce qu'il faut penser de lui. Naître, vivre, manger, boire, puis mourir, est le partage du plus vil des insectes. »

Les irréguliers sont des enfans terribles; ils veulent mener le monde à leur fantaisie, et ils s'imaginent qu'ils peuvent tout. Ils oublient que, dans le train des affaires humaines, c'est bien peu de chose qu'un homme tout seul, que les peuples ont besoin d'être gouvernés, que le succès définitif appartient fatalement aux grandes forces régulières. En 1860, Garibaldi avait ouvertement bravé la maison de Savoie, ses injonctions et ses défenses. On lui avait interdit de partir pour la Sicile, puis de passer le Phare de Messine, puis de franchir le Volturne. Il s'était embarqué pour la Sicile, il avait passé le Faro et le Volturne, et il avait fait ce qu'il voulait faire. Il est mort sans avoir compris que le comte de Cavour avait vu dès le premier jour le parti qu'il pouvait tirer de cet aventurier et de son aventure, qu'il affectait de réprouver publiquement. Malheureux, on l'eût désavoué; vainqueur, on lui prit sa proie des mains. On l'avait laissé déterrer la truffe; on savait bien que ce ne serait pas lui qui la mangerait. Mais en 1862, quand il s'arrogea de nouveau la puissance souveraine et l'autorité d'un dictateur pour se lancer à la conquête de Rome, le gouvernement italien le mit sérieusement à l'interdit, et sa fortune vint échouer à Aspromonte. Il voulut

recommencer en 1867, et la défaite qu'il essuya à Mentana fut une déroute. Les chevaliers errans ont leurs jours de gloire et de triomphe; le plus souvent, ils finissent mal. Ils ont le génie de l'inopportunité; comme les enfans, ils adorent les fruits verts et ils s'y cassent les dents.

Garibaldi, en résumant sa biographie, confesse que sa vie orageuse fut mêlée de mal et de bien; mais il affirme qu'il a toujours cherché le bien, que, s'il a fait quelquefois le mal, ce fut malgré lui. Il ajoute qu'il n'a jamais cessé de combattre la tyrannie et le mensonge, cause première de toutes les corruptions et de tous les avilissemens de notre espèce; mais que, si bon républicain qu'il fût, il a reconnu de plus en plus la nécessité d'une dictature honnête et temporaire pour sauver les nations. Les peuples, pensait-il, ont besoin qu'on les force à vouloir le bien, qu'on les contraigne à être libres, qu'on les oblige à être heureux. Il aurait voulu se faire dictateur pendant quelques années pour décréter la sagesse, la liberté et le bonheur obligatoires. Il aurait dû se dire que les peuples n'aiment pas à se réjouir par ordre supérieur, qu'ils préfèrent quelquefois la souffrance volontaire aux plaisirs qu'on leur impose, et qu'il n'y a pas de balances pour peser les douleurs et les joies.

Ses déceptions, ses revers l'avaient aigri. Quoiqu'il ait toujours cru à lui-même et à sa mission, il doutait dans ses heures noires ou grises si les hommes méritent qu'on se donne tant de peines pour eux, si la sagesse ne consiste pas à les oublier, à se désintéresser de leurs destinées, à cultiver en paix son jardin, à planter ses choux. Dans le temps où il fabriquait des chandelles à New-York, il fit un voyage d'affaires à Lima, et de Lima à Manille, à Canton. A son retour, il traversa la mer de la Sonde et, contournant l'Australie, il relâcha dans une des îles Hunter pour y faire provision d'eau. Il y trouva un établissement rural, récemment abandonné par un Anglais et sa femme, qui s'étaient retirés à Van-Diemen. La maison était simple, mais commode, bien construite, bien meublée, entourée d'un jardin. « Ile déserte, s'écrie-t-il, combien de fois n'as-tu pas sollicité délicieusement mon imagination, quand, las de notre société civilisée dans laquelle règnent le prêtre et le geôlier, je me transportais en idée sur tes gracieux rivages, où je fus accueilli par une compagnie de belles perdrix et où murmurait à travers un bois de haute futaie le plus limpide et le plus poétique des ruisseaux! »

Quand il eut été vaincu, couché dans la poussière par le chevalier de la Blanche-Lune, don Quichotte, dégoûté de la chevalerie, voulut se faire berger: « J'achèterai quelques brebis, disait-il à Sancho, et toutes les choses nécessaires à la vie pastorale. Puis, me faisant appeler le berger Quichottin et toi le berger Pancinot, nous cheminerons à travers les

bois et les prés, chantant par ici, soupirant par là, tantôt nous désaltérant au pur cristal des fontaines, tantôt nous asseyant au pied d'un saule pour nous entretenir des tendres pensées que nous inspirera l'amour et pour écrire les vers qu'Apollon nous dictera. Quelle vie nous allons mener, ami Sancho! que de cornemuses vont résonner à nos oreilles! que de tambourins, de violes et de guimbardes! » Garibaldi avait peu de goût pour les pastorales, les guimbardes et les tambourins. Mais il se demandait parfois si le vrai bonheur n'est pas un ermite, si on peut le trouver ailleurs que dans les lieux écartés, dans les solitudes, dans quelque île ignorée et déserte, où le silence n'est interrompu que par le chant d'un oiseau qui se cache et par le doux chuchotement d'une eau qui fuit.

Il est facile de se moquer de ses illusions, de blâmer ses fautes, ses erreurs, ses folies; mais il faut reconnaître qu'il avait l'âme généreuse, et nous ne pouvons oublier qu'à l'âge de soixante-trois ans, ayant à acquitter une dette d'honneur envers la France, il est venu se battre pour nous. Il a fait ce qu'il a pu. Nous nous plaignons volontiers de l'ingratitude des autres, nous n'avons pas le droit d'être ingrats. D'ailleurs, si les chevaliers errans ont un zèle souvent dangereux et s'il est permis aux hommes d'état de juger sévèrement leurs aventures, les aventuriers à leur tour sont autorisés à demander aux hommes d'état ce qu'ils font pour le bonheur du monde. Étudiez de près l'œuvre accomplie par le plus grand politique de ce temps, méditez quelques-uns de ses discours où l'histoire est artificieusement travestie et où respirent un froid mépris des hommes, la haine de toute opinion libérale, l'insolence de la force heureuse, considérez l'état où ce grand semeur d'inquiétudes a réduit l'Europe, les charges qui s'appesantissent d'année en année sur les peuples, l'abus des dépenses improductives, les misères qu'engendre une paix armée presque aussi coûteuse et aussi lassante que la guerre, et vous serez dans une bonne disposition d'esprit pour lire les Mémoires de Garibaldi, pour juger avec quelque indulgence ses manifestes ampoulés et ses utopies. Peut-être vous direz-vous : « Il avait l'esprit étroit, l'imagination chimérique, mais il avait de l'âme, et souvent les grands politiques n'en ont point; que ses péchés lui soient remis! »

G. Valbert.

REVUE LITTÉRAIRE

LES ÉDITIONS ORIGINALES.

Bibliographie des principales éditions originales d'écrivains français du XVe *au* XVIIIe *siècle,* par M. Jules Le Petit, 1 vol. in-8°. Paris, 1888; Quantin.

En nous décrivant, dans un fort beau volume, fort bien imprimé, et « orné d'environ trois cents *fac-simile* de titres des livres décrits,» les principales *Éditions originales d'écrivains français du XVe au XVIIIe siècle*, M. Jules Le Petit a fait sans doute une œuvre utile, dont il convient de le remercier; et, si seulement son livre était moins incomplet, si le choix des écrivains ou des œuvres y était quelquefois plus heureux, mais surtout si l'appréciation critique et le jugement littéraire ne s'y mêlaient pas indûment à la description bibliographique des œuvres, il serait excellent. Car, s'il s'adresse aux amateurs, M. Le Petit a oublié que, pour faire cas d'un livre et le payer au poids de l'or, les bibliophiles ou bibliomanes n'ont pas besoin qu'il soit bon, ni même beau : c'est assez qu'il soit rare, et qu'on leur indique à quels signes précis, ou à quelles tares, s'en reconnaissent les exemplaires irréprochables. Mais, quant à ceux qui aiment qu'un beau livre contienne aussi quelque chose, et qui, sans en mépriser la « condition, » ou la « provenance, » en estiment toutefois encore davantage le sujet ou l'auteur, ceux-là, selon toute apparence, pour savoir ce qu'ils doivent penser des Pascal ou des Bossuet, n'iront pas recourir à M. Le Petit. Aussi espérons-nous que, dans une nouvelle édition de son livre, M. Jules Le Petit, s'abstenant de parler de ce qu'il connaît mal, l'enrichira d'autant de ce qu'il connaît mieux.

Pour cela, nous ne lui demanderons que de se faire un plan, non pas certes plus vaste, mais plus complet, et surtout un plan plus sévère, mieux défini, qui réponde mieux à ses propres intentions. Notre littérature classique est si riche, qu'une bibliographie des éditions originales de nos grands écrivains, pour être à peu près complète, n'exigerait pas moins d'une demi-douzaine de volumes comme celui de M. Le Petit; il faut donc faire un choix; seulement, ce choix ne doit pas dépendre du caprice ou de la fantaisie des amateurs de livres, mais des besoins de la critique et des nécessités de l'histoire littéraire. Les amateurs de livres, dont la manie, d'ailleurs louable, n'est malheureusement pas toujours pure d'une arrière-pensée de spéculation ou de lucre, décrètent entre eux des changemens de modes, font des hausses ou des baisses factices, et renversent ainsi dans l'esprit des bibliographes la notion du bien et du mal. Il y a tantôt une dizaine d'années, pour des raisons encore mal éclaircies, aucun romancier ni grand écrivain du XVIIIe siècle ne se vendait plus cher que Restif de la Bretonne. On saura gré à M. Le Petit de n'avoir point fait figurer dans sa *Bibliographie des principales éditions originales* le déplorable auteur de *Monsieur Nicolas* et du *Paysan perverti*. Mais on pensera qu'il a fait la part et la place bien larges encore à Marivaux, par exemple, à Destouches, à Regnard, dont les éditions originales n'ont guère d'intérêt que celui de leur rareté relative, et du prix qu'on les paie quand elles passent dans les ventes publiques. Les *Contes des fées*, de Charles Perrault, — *Histoires ou Contes du temps passé, avec des moralités*, Paris, 1697; Claude Barbin, — n'ont de même un aussi long article dans le livre de M. Le Petit que parce que ce mince volume, d'environ deux cents pages, étant l'un des moins communs, est l'un aussi des plus chers du XVIIe siècle : il n'y a pas dix ans qu'un exemplaire « médiocre » s'en est vendu jusqu'à 1,600 francs. On conviendra pourtant, quelque estime que l'on fasse du *Petit Poucet* ou de *Riquet à la houppe*, que les *Contes* de Perrault ne tiennent pas dans notre histoire littéraire un rang considérable. D'une manière générale, dans le choix des *Éditions originales* dont il a donné la description et reproduit les titres en *fac-simile*, M. Le Petit s'est trop soucié de la valeur vénale des livres et pas assez de leur valeur ou de leur importance historique, plutôt encore que littéraire. Ce n'est pas le moindre défaut, ni le moins déplaisant, de sa *Bibliographie des éditions originales :* elle sent trop le catalogue de vente, ou le *Manuel du libraire;* elle n'a pas l'air assez libéral, si je puis ainsi dire, ou assez désintéressé.

Le plan d'une *Bibliographie* de ce genre est en effet comme imposé par l'histoire même d'une littérature : il n'y a qu'à suivre le cours du temps, et, pour chaque siècle ou chaque époque, sans se soucier autrement du prix, dont nous n'avons que faire, il n'y a qu'à décrire les livres dont l'importance est certaine, si d'ailleurs la valeur littéraire

en est quelquefois discutable. C'est en nous plaçant à ce point de vue, en dehors duquel le plus beau livre du monde n'est presque plus un livre, mais un objet de commerce, que nous allons feuilleter le volume de M. Le Petit, et soumettre à l'auteur quelques-unes de nos critiques avec quelques-uns de nos vœux.

Sur le roman de Rabelais, d'abord, nous nous attendions à trouver quelque chose de neuf, un article plus substantiel et plus intéressant. Ainsi *les Grandes et inestimables Chroniques du grand et énorme géant Gargantua* sont-elles l'œuvre de Rabelais? Du premier livre de *Pantagruel* ou de la *Vie de Gargantua*, lequel des deux a paru le premier? Le cinquième livre est-il ou non de Rabelais? et, s'il n'est pas de lui, quel en est l'auteur probable? Telles sont les trois ou quatre questions sans une solution ou plutôt sans une discussion desquelles on peut dire avec vérité qu'il n'y a pas de *Bibliographie* de Rabelais, et dont la seconde, mais surtout la troisième, importerait beaucoup à une connaissance plus précise du caractère de Rabelais. Ces questions, et bien d'autres qui s'y rattachent, nous eussions souhaité qu'au lieu de les trancher sur la parole de Brunet et de Charles Nodier, M. Le Petit les discutât de lui-même à nouveau, qu'il ne se contentât point d'affirmer, qu'il eût essayé de prouver, et enfin, pour le seul cas où il l'ait essayé, qu'il se fût montré plus difficile en fait de preuves. De ce qu'en effet Rabelais, tout au début du *Gargantua*, renvoie plaisamment le lecteur à « la grande chronique pantagruéline » pour y reconnaître, selon son expression, « la généalogie et antiquité dont nous est venu » le bon géant, il ne résulte point du tout que ladite chronique pantagruéline fût déjà composée. J'aimerais autant conclure, de la proverbiale plaisanterie de Molière, à l'existence, dans la *Métaphysique* ou dans les *Analytiques* d'Aristote, d'un chapitre des chapeaux.

De Rabelais, M. Le Petit passe à Marguerite de Navarre et à Bonaventure des Périers. C'est une occasion de rappeler ici que la première édition de l'*Heptaméron*, ou plutôt la seconde, — car il en avait paru précédemment une autre sous le titre d'*Histoires des amans fortunés*, — est un des beaux livres que l'on ait imprimés au XVIe siècle, où l'on en a tant imprimés de si beaux, comme si l'art de l'imprimeur avait d'abord atteint sa perfection, et que, sans précisément déchoir, il fût allé depuis lors en se vulgarisant: c'est le cas, ou jamais, d'employer ce vilain mot. Pour cette seule raison de la beauté de l'impression, nous regretterions que M. Le Petit ait oublié de faire mention au moins du *Plutarque* d'Amyot, quand d'ailleurs ce livre célèbre n'aurait pas, à tous égards, une place marquée dans une *Bibliographie des principales éditions originales d'écrivains français*. Peut-être est-il de ceux, comme il y en a plusieurs dans l'histoire, dont la réputation et l'influence ont passé de beaucoup le mérite intrinsèque et réel ; et pour ma part je le croirais assez. On ne saurait cependant l'omettre; et,

page pour page, la mention en eût ici tout à fait avantageusement remplacé celle du *Tombeau de Marguerite*, par le prétendu comte d'Alsinois, ou celle encore des *Diverses petites poésies du chevalier d'Aceilly*. Que viennent faire ces mauvais plaisans dans une *Bibliographie des principales éditions originales*?

Une autre omission regrettable est celle de Maurice Scève et de sa *Délie*, qui ne sont, eux non plus, j'en conviens, guère connus l'un ni l'autre, qui le sont toutefois ou qui devraient l'être autant, sinon que Louise Labé, mais que Pernette du Guillet et ses *Rymes*, dont M. Le Petit nous donne une courte description. C'est un curieux poète que ce Scève obscur et prétentieux d'ailleurs, à peu près illisible aujourd'hui, et que pour ce motif je m'étonne que nos *symbolistes* et nos *décadens* n'aient pas essayé de remettre un peu en honneur :

L'humidité, Hydraule de mes yeux,
Vide toujours par l'empire en l'oblique,
L'y attrayant, pour air des vides lieux,
Ces miens soupirs qu'à suivre elle s'applique.
Ainsi tous temps, descend, monte, réplique
Pour abreuver mes flammes apaisées.
Doncques me sont mes larmes si aisées
A tant pleurer que sans cesse distillent?
Las du plus haut goutte à goutte elles filent
Tombant aux seins dont elles sont puisées.

Ni M. Paul Verlaine, ni M. Stéphane Mallarmé n'ont rien écrit de plus difficile à interpréter, sinon précisément à comprendre, car j'ai peur de les avoir quelquefois compris. Ils n'ont rien écrit non plus, si l'on voulait multiplier les citations, qui soit d'une mysticité plus sensuelle que certains dizains de *Délie, objet de plus haute vertu*. Mais si maintenant on ajoute que cette école lyonnaise, dont Maurice Scève a été le principal représentant, semble bien avoir préparé les voies à la Pléiade, ce sera sans doute une raison pour M. Le Petit de faire un jour une petite place à notre client dans sa *Bibliographie*.

Une fort bonne règle, que M. Le Petit a généralement observée, c'est d'entendre sous le nom d'*Éditions originales* la première et la dernière que chaque écrivain a donnée lui-même de ses œuvres. Pourquoi donc a-t-il fait exception pour Ronsard; et, au lieu de l'édition de 1584, pourquoi est-ce l'édition de 1567 qu'il a cru devoir décrire, celle qui ne contient ni *la Franciade*, ni surtout les *Sonnets pour Hélène?* C'est sans doute que, coûtant plus cher, elle est plus recherchée des amateurs, lesquels se soucient des *Sonnets pour Hélène* autant que de *la Franciade*, c'est-à-dire point du tout, et se passeraient plutôt de Ronsard que d'être obligés de le lire. Le vrai texte, et conséquem-

ment la dernière *Édition originale* de Ronsard est le bel in-folio de 1584, et c'est lui que M. Le Petit aurait dû nous décrire.

L'article de Montaigne est meilleur, quoique trop écourté, pour l'importance du livre des *Essais*, et pour les différences qu'en offrent les trois principales éditions. Quand M. Le Petit voudra le développer, il n'aura qu'à diminuer un peu la place qu'il a faite à ce médiocre, pédant et prétentieux Baïf, et à remplacer le *fac-simile* du titre du *Brave*, ou des *Mimes* par celui du premier ouvrage de Montaigne : la traduction française de *la Théologie naturelle de Raymond Sebon*. Une remarque aussi qu'il pourra faire, c'est que le texte de 1595, dans lequel nous lisons communément les *Essais*, n'est point le bon, selon toute apparence ; que la demoiselle de Gournay, qui le constitua, le surchargea d'additions qu'on ne sait si Montaigne y aurait fait entrer; et que ces additions, où abondent les citations latines, en bigarrant la prose de Montaigne, ne laissent pas d'en altérer sensiblement le premier caractère. Car, une fois et dûment averti, peut-être alors qu'on ne répétera plus, sur la parole de Prévost-Paradol, que « ces citations font corps avec les *Essais*, et qu'il est *impossible d'en arracher une seule* sans une sorte de violence qui laisserait sa trace, sans une déchirure qui resterait toujours visible dans cet harmonieux tissu. » Et ce sera dommage, car la phrase est jolie ; mais la vérité regagnera ce qu'y perdra la rhétorique. Une bonne moitié des citations de Montaigne sont appliquées du dehors, après coup, par une main étrangère; et quand on les enlève, — c'est-à-dire quand du texte de 1595 on se reporte à celui de 1588, — non-seulement on ne fait à Montaigne aucune déchirure ni aucune violence, mais au contraire on le débarbouille ; son style reparaît moins latin en français ; et même aussi sa pensée plus claire et généralement mieux suivie.

Nous pourrions signaler bien d'autres oublis. C'est, je pense, un assez grand nom que Calvin dans l'histoire de la prose française ; et dans ces « trois cents *fac-similes* de titres, » on n'eût pas été fâché de trouver celui de l'*Institution chrétienne*. Et l'*Apologie pour Hérodote?* et *la République* de Bodin? et l'*Astrée* d'Honoré d'Urfé? et l'*Introduction à la vie dévote?* M. Le Petit croit-il que l'on se fût plaint d'en rencontrer la description dans son livre ? Car au moins valent-elles bien les *Diverses poésies du sieur Vauquelin de la Fresnaie*, et les *Satyres* de Regnier, et les *Tragiques* d'Agrippa d'Aubigné. C'est d'ailleurs un livre superbe que la *République* de Bodin, en première édition ; et l'*Astrée* a ce mérite, s'il faut que c'en soit un, que les beaux exemplaires en sont extrêmement rares. Aussi bien, la date même des premières parties, la première et la deuxième, je crois, n'est-elle pas absolument certaine, et la recherche avait de quoi tenter un bibliographe. Je ne veux rien dire de la valeur littéraire et de l'importance du livre : M. Émile Montégut,

ici même, a jadis bien ingénieusement démontré qu'il y en avait peu dont l'influence eût été dans l'histoire aussi profonde et aussi durable (1). On en retrouverait la trace encore jusque dans *la Petite Fadette* et dans *la Mare au Diable*.

Nous arrivons ainsi au XVIIe siècle ; et comme nous aurions trop à faire de signaler ici toutes les omissions, — j'entends les plus considérables, non pas celle de *l'Artamène*, de Mlle de Scudéri ou de *la Pucelle*, de Chapelain, mais celle de *la Recherche de la vérité*, de Malebranche ou des *Sermons* de Bourdaloue, —nous nous contenterons de quelques observations rapides sur les articles de Pascal, de Molière et de Bossuet.

Il y avait peu de choses à dire sur *les Provinciales*, et un peu plus sur les *Pensées*. Mais c'est ici qu'en vérité M. Le Petit aurait bien fait de s'en tenir à la description bibliographique du livre, et notamment de garder pour lui quelques phrases trop extraordinaires. Il nous apprend que, dans sa *Vie de Pascal*, Mme Périer raconte que l'auteur des *Lettres provinciales* fut « converti » par la miraculeuse guérison de sa nièce ; ce qui déjà est d'un homme peu familier avec l'histoire de Pascal. Mais il continue, ou plutôt il récidive, et il écrit : « Cette *dame* ajoute quelques détails sur de *prétendus* supplices que Pascal s'imposait *pour éviter le péril des conversations mondaines*, et parle d'une ceinture de fer pleine de pointes qu'il se mettait à nu sur la chair. Ce sont là des *puérilités* difficiles à admettre de la part d'un esprit aussi peu fanatique que celui de Pascal. » Par où l'on voit que M. Le Petit n'est pas en danger de jamais vêtir un cilice ; mais « puérilités » n'est-il pas admirable ? et les « prétendus supplices ? » et « cette dame ? » et cette façon aussi de parler de Pascal ? M. Le Petit en a une encore de parler « d'Artus Gouffier, duc de Roannez, » qui l'achève de peindre ! Vignerod, dit Richelieu, et Bouchard, surnommé Montmorency !

Quant à la question même du texte imprimé des *Pensées* de Pascal, on sait qu'il en existe au moins trois éditions « originales » et légèrement différentes : l'une, datée de 1669, dont on ne connaît, dit-on, qu'un exemplaire, celui de la Bibliothèque nationale ; et deux, sous la date de 1670, l'une en 365 pages et l'autre en 334 seulement. L'exemplaire de 1669 doit être un exemplaire d'essai, de ceux que l'on soumettait, avant de livrer l'ouvrage au public, soit à la chancellerie, — et non pas, comme le dit M. Le Petit, « à la censure du lieutenant de police, » — soit à l'approbation de l'autorité ecclésiastique, soit encore et tout simplement à la critique de ses amis. On connaît ainsi, sous la date de 1671, quelques exemplaires du livre de Bossuet : *Exposition de la doctrine de l'église*

(1) Voyez dans la *Revue* du 15 mai 1874 : *le Lignon, les d'Urfé, le Château de la Bâtie* et *l'Astrée*.

catholique sur les matières de controverse. Pour les deux éditions de 1670, M. Le Petit, qui a eu « la satisfaction » de rédiger le catalogue Potier, aurait bien dû nous apprendre si, comme il y est dit, ces deux éditions ne sont que deux, ou sont quatre sous cette date. Il semble d'ailleurs aujourd'hui certain que l'édition en 365 pages est la bonne. Mais il importait de noter, — et c'est ce que nous avons appris l'an dernier par le *Bulletin de la librairie Morgand*, auquel M. Le Petit eût bien fait de se référer, — que l'édition en 334 pages en a en réalité 358, soit seulement sept de moins, et non pas trente et une, comme on le croyait, que l'édition en 365 pages. La question étant de savoir la raison des suppressions qui distinguent l'une de l'autre les deux éditions de 1670, si de trente et une pages le total s'en trouve réduit à sept, cela n'est indifférent ni à la manière dont Port-Royal a compris ses devoirs d'éditeur, ni à la façon dont les autorités ecclésiastiques accueillirent le livre des *Pensées*, ni à une connaissance plus précise de l'effet qu'elles produisirent. M. Le Petit aura-t-il craint, s'il avait collationné les deux éditions, de paraître excéder les droits du bibliographe ?

C'est Molière, comme dans tous les catalogues de ce genre, qui tient la plus large place dans le volume de M. Le Petit, — quatre-vingts pages à lui tout seul. Et nous ne nous en plaignons pas; au contraire ! mais nous eussions voulu que M. Le Petit se souvînt toutefois des propres paroles de M. Adolphe Regnier, dans l'*Avant-Propos* de la belle édition de Molière, donnée par l'Imprimerie nationale en 1878. En ce temps-là encore, pour le dire en passant, quand l'Imprimerie nationale voulait envoyer aux expositions un chef-d'œuvre de sa typographie, ce n'était point les œuvres de son directeur qu'elle choisissait, c'était celles de Molière. « A voir les éditions originales de Molière, disait donc M. Regnier dans son *Avant-Propos*, à les comparer entre elles, on peut dire qu'il a, en quelque sorte, laissé la bride sur le cou à ses imprimeurs. Elles sont la plupart fort incorrectes, et le sont chacune à sa manière, diversement, capricieusement. Il me paraît certain que Molière n'y a pas regardé, ou n'y a regardé que bien en gros, et que prote et correcteur n'y regardaient pas non plus de bien près. » Voilà qui ne laisse pas de discréditer un peu les « éditions originales » de Molière; et le scrupule de M. Le Petit à les décrire toutes, sans même excepter celle du *Remerciement au Roy* et de *la Gloire du Val-de-Grâce*, en paraîtra peut-être excessif. Si pour fixer, en effet, le texte de Molière, il faut bien qu'un éditeur y recoure, ici du moins quelques descriptions et quelques *fac-simile* pouvaient suffire. Les opinions de M. Le Petit sur Molière s'espacent aussi peut-être un peu complaisamment dans ces quatre-vingts pages. Mais un homme qui parle si bien de Pascal ne pouvait laisser passer une bonne occasion de s'expliquer sur *Tartufe*, et de dire vertement leur fait aux « fanatiques d'hypocrisie. »

Nous aurions encore aimé, puisqu'il la décrit aussi, qu'il dis-

cutât l'édition de 1682, — la première édition des *Œuvres complètes* de Molière, — et qui ne mérite guère plus de confiance que les « éditions originales » séparées. Molière a été décidément malheureux en éditeurs, et, sans rien vouloir exagérer, il est bon de savoir, puisqu'on l'a si souvent attaqué sur son style, que, parmi nos grands écrivains, il en est peu dont le texte, à y regarder de près, soit plus douteux ou moins assuré. Je ne sais là-dessus si Lagrange et Vinot, qui « procurèrent, » comme l'on disait, l'édition de 1682, s'y permirent les modifications dont on les a quelquefois accusés. Mais ce que l'on peut dire avec sécurité, c'est qu'il y a peu d'éditions plus laides, et qu'il n'y en a pas beaucoup de plus incorrectes. Quelle confiance voulez-vous que l'on accorde à une édition où, dans une seule page du *Bourgeois gentilhomme,* on trouve le nom de *Jourdain* orthographié de trois manières : *Jourdain*, *Joordain* et *Jorrdain?* Lagrange était assurément le plus galant homme du monde, et même, si l'on veut, encore mieux que cela, mais ce n'était pas un bon correcteur d'épreuves, et c'en était même un piteux. En collationnant pour les décrire les huit volumes de l'édition de 1682, c'est de quoi je m'étonne que M. Le Petit ne se soit pas aperçu. Et, de même que des « éditions originales » de Molière, il faut bien qu'on se serve de l'édition de 1682, puisque aussi bien c'est la première qui contienne *Dom Garcie de Navarre*, *Dom Juan*, *la Comtesse d'Escarbagnas*, etc., mais il convient d'être averti, pourtant, afin de ne pas croire, comme quelques récens éditeurs, que l'on va faire merveilles en en reproduisant le texte.

Si Molière ne revoyait pas très diligemment ses épreuves, il semble qu'il en fût autrement de Bossuet. Les *Errata* tout seuls de ses éditions originales en feraient foi. Bossuet fait un *Erratum* pour une virgule, pour une lettre omise, pour remplacer *Guère* par *Guères*, ou *Térèse* par *Thérèse*. D'autres corrections intéressent davantage l'histoire de la grammaire et celle de la langue. C'est ainsi que, dans l'édition originale de l'*Instruction sur les états d'oraison*, on avait d'abord imprimé cette phrase : « Faites-moi oublier, Seigneur, les mauvais fruits des mauvaises racines que j'ai *veuës* autrefois germer dans le lieu saint; » mais on fit tout exprès un *Erratum* pour, au lieu de *veuës*, qui est la leçon des éditions modernes, nous faire lire *veû*, sans accord. On voit qu'il ne s'agit point ici de théologie, mais d'orthographe. Et ce qui paraît bien prouver que ces scrupules ne sont pas du correcteur ou du prote, comme on le pourrait croire, mais de Bossuet, c'est une lettre curieuse, datée de 1687 et adressée à Huet, où il lui demande une décision de l'Académie sur le point de savoir s'il faut écrire *la Vie de Henry* ou la *Vie d'Henry*. Comme Pascal, avec la faculté de concevoir les ensembles, Bossuet avait le goût et le souci du détail.

En fait d'éditions originales de Bossuet, M. Le Petit s'est contenté de décrire celles que tout le monde connaît, ou à peu près, la première édi-

tion des six grandes oraisons funèbres, et la première édition du *Discours sur l'histoire universelle*. Mais il suffisait d'une ou deux des *Oraisons funèbres*, celle d'Henriette de France, par exemple, et celle du prince de Condé, — dont on saura gré, d'ailleurs, à M. Le Petit, de penser quelque bien. M. Le Petit trouve Bossuet éloquent. En revanche, à la description de la première édition du *Discours sur l'histoire universelle*, il fallait joindre celle de la troisième, l'édition de 1701, la dernière que Bossuet ait revue, et qui diffère de la première en plus d'un point. M. Le Petit, à ce propos, veut bien nous apprendre que Voltaire, « peu suspect de tendresse pour Bossuet, » ne laissait pas pourtant d'admirer beaucoup le *Discours sur l'histoire universelle*. Dans une prochaine édition de son livre, M. Le Petit pourra même ajouter que Voltaire l'admirait tant qu'il crut devoir le réfuter, et que telle est l'origine de son *Essai sur les mœurs*. M. Le Petit doit être une bonne âme, qui n'admire que ce qu'il approuve, qui se croit même obligé d'approuver tout ce qu'il admire : Voltaire était un peu plus compliqué. Que si maintenant, de son volume, nous pouvions persuader à M. Le Petit de retrancher un jour quatre sur six des grandes *Oraisons funèbres* de Bossuet, il nous semble que la description de l'*Histoire des variations des églises protestantes*, ou encore, et au besoin, le *fac-simile* du titre de l'*Instruction sur les états d'oraison*, en tiendraient bien la place. Je ne parle pas des œuvres posthumes, telles que les *Élévations sur les mystères* ou telles encore que les *Sermons*. Et, toutefois, si l'on les retrouvait dans une *Bibliographie des éditions originales* de nos grands écrivains, qui s'en plaindrait? Mais alors la première édition de *la Politique tirée des propres paroles de l'Écriture sainte* vaudrait bien aussi la peine d'être décrite, et d'autant que la beauté de l'exécution typographique en est comparable à celle de l'*Histoire des variations* ou du *Discours sur l'histoire universelle*.

Sur le chemin du XVIIe au XVIIIe siècle, nous rencontrons dans le livre de M. Le Petit le nom de Mme Deshoulières, et la description de l'édition originale de ses *Poésies*, datée de 1688. C'est leur faire beaucoup d'honneur. Mais elles sont, paraît-il, assez recherchées des bibliophiles. Saisissons donc cette occasion de renvoyer M. Le Petit à la notice que Sainte-Beuve a jadis tracée de Mme Deshoulières dans ses *Portraits de femmes*. Il y apprendra que Mme Deshoulières n'est pas seulement l'auteur des *Moutons*, mais aussi celui du *Ruisseau*, par exemple, et de diverses *Réflexions* qui ne manquent pas de hardiesse.

Courez, Ruisseau, courez, fuyez-nous ; reportez
Vos ondes dans le sein des mers dont vous sortez;
Tandis que pour remplir la triste destinée
Où nous sommes assujettis,
Nous irons reporter la vie infortunée
Que le hasard nous a donnée
Dans le sein du néant d'où nous sommes sortis.

Comme Sainte-Beuve l'a si bien dit, cette Mme Deshoulières, que l'on voit de loin « dans un costume couleur de rose, » fut plutôt triste; mais d'une tristesse philosophique assez analogue à celle de Mme Ackermann; et il est intéressant de rappeler que sa ruelle ou son salon, dans les dernières années du XVIIe siècle, fut l'un des lieux où s'élabora ce qui allait devenir l'esprit du XVIIIe.

Les écrivains du XVIIIe siècle ne tiennent qu'une assez petite place dans le livre de M. Le Petit, et les raisons s'en conçoivent sans peine. Les éditions originales en sont moins recherchées, parce que l'on y apprend peu de choses. Elles ne sont pas non plus très belles, pour ne pas dire qu'elles sont en général fort laides. On en est fâché, ou même un peu humilié, pour ce siècle des élégances. En fait de beaux livres, le XVIIIe siècle ne nous a guère légué que des livres à gravures, des *La Fontaine* et des *Molière*, les illustrations des Boucher, des Oudry, des Eisen, des Cochin et des Moreau le Jeune.

Mais à quoi je ne me résigne point, dans le volume de M. Le Petit, c'est à voir la description des éditions originales de Marivaux y tenir plus de place que la description des éditions de Montesquieu, presque autant de place que celle des éditions de Voltaire. Il n'y a pas là de proportion; et quoique je n'accorde pas à M. Le Petit que Marivaux, comme il a l'air de vouloir l'insinuer, soit une invention de Mlle Mars et de Mme Arnould-Plessy, cependant on n'avait pas besoin, sur les éditions originales de l'*École des mères* ou de *Marianne* même, de tant de renseignemens. Faut-il ajouter que M. Le Petit a d'ailleurs négligé de nous donner ceux qui nous eussent intéressés, comme de nous apprendre pourquoi les dernières parties du roman ont été imprimées sous la rubrique de La Haye? Toute cette matière de la librairie du XVIIIe siècle est obscure, et nous espérions, en ouvrant le livre de M. Le Petit, qu'il l'eût éclaircie, du moins en quelques points. Mais il nous dira que celle de la typographie du XVIIe siècle est plus obscure encore, et qu'il ne s'y est point non plus aventuré.

Ce n'est pas seulement sur Marivaux, c'est sur Voltaire et sur Montesquieu que son livre est insuffisant. Passe encore pour Voltaire, depuis que nous avons sous la main l'excellente *Bibliographie voltairienne* de M. George Bengesco, et quoique nous eussions préféré le *fac-simile* du titre des *Lettres anglaises*, par exemple, à celui du titre de la *Henriade* et de *la Pucelle*, ou même la description de la première édition de l'*Essai sur les mœurs* à celle de la première de la *Vie de Molière*. Mais de toutes les petites questions que soulève la bibliographie de Montesquieu, je suis surpris que M. Le Petit n'en ait voulu discuter presque aucune. Il nous dit bien qu'il existe huit éditions des *Lettres persanes*, sous la même date de 1721, mais il ne nous dit point que les unes portent la rubrique d'*Amsterdam, chez Pierre Brunel*, et les autres celles de *Cologne, chez Pierre Marteau*. Cela pourtant est bon à

savoir, parce que cela donne lieu de supposer qu'il y en a, comme l'on dit, une famille, à laquelle Montesquieu n'eut point de part. C'est la même question qui revient : la question des impressions, suppositions et contrefaçons de Hollande. Si jamais quelqu'un y faisait la lumière, il aurait bien mérité de l'histoire de la littérature. Pourquoi encore la description que M. Le Petit nous donne de l'édition qu'il lui plaît de considérer comme l'originale, — car il n'a point expliqué ses raisons, — n'est-elle pas conforme à la description que j'en trouve dans le *Catalogue de la vente Rochebilière?* Qui a tort? qui a raison? le catalogue Rochebilière, ou le livre de M. Le Petit? Car ce n'est pas la peine d'être le second pour m'en apprendre un peu moins que le premier.

Enfin, dans une *Bibliographie* des *Éditions originales* de nos grands écrivains, je ne doute pas que l'on ne soit aise, et je le suis autant que personne, de trouver la description de l'édition originale de *Vairvert*, ou du *Voyage autour de ma chambre*. Mais à côté des noms de Gresset et de Xavier de Maistre, je voudrais bien avoir lu ceux de Diderot ou de Buffon, le *fac-simile* du titre de l'*Histoire naturelle* ou celui du titre du premier volume de l'*Encyclopédie*. Malheureusement, on ne lit plus l'*Encyclopédie*, dont les vingt-sept in-folio, non compris les tables et le supplément, ne servent plus guère, comme les in-quarto de l'*Histoire naturelle*, qu'à former des bas de bibliothèques. « Vous achèterez l'*Encyclopédie*, écrivait lord Chesterfield à son fils, et vous vous assoirez dessus pour lire *Candide*. » Était-ce bien *Candide?* mais il suffit que ce fût quelque chose de plus divertissant que les articles de Diderot et de d'Alembert. Ce n'est pas toutefois une raison, dans un ouvrage comme celui de M. Le Petit, d'oublier des noms aussi fameux que les Diderot et les Buffon. En vérité, je l'assure que Buffon vaut Destouches et que Diderot vaut Sedaine. Et c'est pourquoi je l'engage à les faire figurer l'un et l'autre dans la prochaine édition de son livre.

Il pourra rendre alors de vrais services, car, et nous avons essayé de le montrer par quelques exemples, il n'y a plus aujourd'hui de critique possible, ni d'histoire de la littérature, sans un peu de bibliographie. Or, en matière de bibliographie, les éditions originales, ce n'est pas seulement comme qui dirait les dessins des grands peintres, le premier état de leur pensée, « avant la lettre » en quelque sorte, avant l'épreuve et le jugement du public et de la critique, l'exemplaire qui garde encore la trace de la main de Corneille ou de Racine. Mais on n'est pas assuré du vrai texte d'un écrivain, et on ne l'a pas vu, si je puis dire, face à face, tant qu'à travers ses éditeurs on n'est pas remonté jusqu'à lui, c'est-à-dire jusqu'aux éditions originales. L'utilité, l'interêt, l'importance de cette confrontation, on a pu d'ailleurs s'en apercevoir ou plutôt s'en douter sur ce que nous avons dit des premières éditions des *Pensées* de Pascal et de la dernière des *Essais*

de Montaigne. Une connaissance imparfaite des éditions successives de Montaigne a induit Prévost-Paradol en erreur sur le caractère même du style de Montaigne. Et, pour Pascal, une description bibliographique peu exacte a consacré dans l'histoire littéraire une opinion très discutable sur l'étendue des suppressions que les autorités ecclésiastiques ou les scrupules du public du XVIIe siècle auraient exigées des premiers éditeurs des *Pensées*.

J'ajouterais volontiers, pour les amateurs de beaux livres, qu'en dépit des progrès de l'art typographique, il n'est pas du tout vrai qu'en général les éditions modernes soient mieux imprimées, sur de plus beau papier, ni surtout mieux « habillées, » comme l'on dit, que les éditions originales de la plupart de nos grands écrivains. Nos *Molière*, nos *Racine*, nos *La Fontaine*, nos *Pascal* même, sont mieux imprimés, ou l'ont mieux été de nos jours; mais je ne sache aucune édition de Buffon qui vaille celle de l'Imprimerie royale, aucune édition de l'*Histoire des variations* qui vaille l'originale, aucune édition des *Sermons* de Bourdaloue qui puisse rivaliser avec celle de Rigaud; et, en remontant plus haut, il n'y a ni de plus beau *Corneille* que l'in-folio de 1663, de plus beau *Montaigne* que celui de 1595, si ce n'est l'in-quarto de 1588, ou de plus beau *Ronsard*, enfin, que l'édition de 1584. Voilà des livres, voilà du papier, voilà de l'art enfin, et voilà des textes qui inviteraient à les lire par le seul plaisir ou la seule volupté qu'ils font aux yeux.

Que si maintenant, au lieu de se contenter d'améliorer son livre, M. Le Petit voulait quelque jour le refondre, nous lui conseillerions de le réduire uniquement à la *Bibliographie* des éditions originales de nos écrivains du XVIIe siècle. Chose en effet singulière! et même gênante, pour le XVIe siècle et pour le XVe, quand nous avons besoin d'un renseignement, nous savons où le prendre; nous le savons également pour le XVIIIe et le XIXe; nous ne le savons pas pour le XVIIe, ou du moins nous le savons, et avec beaucoup de patience et de temps nous finissons par nous retrouver; mais il n'y a pas de *Répertoire*, de *Dictionnaire* ou de *Bibliothèque* qui nous mette au moins, pour le XVIIe siècle, comme *la France littéraire* de Quérard pour le XVIIIe, ou comme la *Bibliothèque française* de La Croix du Maine et du Verdier pour le XVIe, sur la piste des renseignemens qu'elles ne nous fournissent point. N'y aurait-il pas là de quoi tenter un bibliographe; et, à défaut de ce corps complet de bibliographie, pourquoi M. Le Petit, s'il en a le loisir, laissant de côté tous les autres, ne nous donnerait-il pas au moins une *Bibliographie des principales éditions originales des écrivains français du XVIIe siècle?*

F. Brunetière.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

29 février.

Des bruits et des incidens, un budget qui se traîne à travers des discussions incohérentes sans pouvoir arriver au vote définitif, un ministère qui échappe à une crise sans en être plus fort, des majorités qui se cherchent et ne se trouvent pas, des élections qui révèlent une fois de plus la confusion des choses, c'est une histoire qui n'a rien de brillant : c'est l'histoire du jour! On en était à peu près là l'autre semaine, on en est encore là aujourd'hui, avec quelques incidens de plus; on n'en sortira pas tant qu'un mouvement généreux n'aura pas fait rentrer la vérité et l'ordre, l'esprit de gouvernement et de libéralisme éclairé dans les affaires de la France.

Ce qu'il y a de plus curieux, c'est que ceux qui sont chargés de conduire le pays ont eux-mêmes parfois le sentiment des difficultés, des impossibilités qui les entourent, qu'ils se sont créées. Ils ont ce sentiment, et ils ne peuvent se résigner à reconnaître les causes d'une situation où tout est devenu précaire et équivoque, où tout se déprime et dépérit. Ils ne veulent pas voir notamment que, si la faiblesse est partout, c'est que la vérité n'est nulle part, et que le premier progrès serait non pas de reviser la constitution, comme le proposent certains républicains, mais tout simplement de la respecter et de l'appliquer. Une des causes les plus évidentes du malaise universel qui règne aujourd'hui, en effet, c'est que tout est faussé, à commencer par le régime parlementaire lui-même, et tout est faussé d'abord par l'arrogance brouillonne d'une chambre qui absorbe tout, qui s'attribue tous les droits, au détriment du sénat aussi bien qu'au détriment du pouvoir exécutif. Les républicains du Palais-Bourbon sont souvent divisés; ils se retrouvent toujours d'accord dans le sentiment de leur omnipotence, et quand ils ne sont pas d'accord, ce sont encore les radicaux qui mènent la campagne. Tantôt c'est toute une partie de la législation qu'ils bouleversent à propos du budget; tantôt c'est le service des tréso-

riers-généraux ou de l'inspection de l'enregistrement qu'ils tentent de désorganiser. Un autre jour, c'est l'existence même de la Banque de France qu'ils mettent en doute, au risque d'affaiblir d'avance le plus puissant instrument de crédit de la nation pour les jours de grande crise où il pourrait être le plus nécessaire. De proche en proche, par une série d'empiètemens et d'usurpations, ils étendent ainsi la main sur tout, sur les finances, sur l'administration, sur l'armée, sur les services publics, sans s'inquiéter de la constitution ni même de la raison. Si le sénat prétend exercer, lui aussi, ses droits, et a l'air de résister, c'est le sénat qui est un provocateur de conflits! Quant au pouvoir exécutif, il est entendu qu'il n'est rien, qu'il n'a reçu des prérogatives que pour ne pas s'en servir! Qu'en résulte-t-il? C'est que toutes les conditions de vie publique sont confondues, que l'esprit de parti est la seule loi, et qu'il n'y a plus de gouvernement possible. Les ministères, par complicité ou par crainte, ont beau essayer de flatter des majorités mobiles dans leur omnipotence et s'épuiser en concessions, ils n'ont plus les moyens de vivre; ils tombent l'un après l'autre et passent comme des ombres. Le ministère qui existe encore aujourd'hui est probablement destiné à passer avant peu comme les autres, parce qu'avec ses propres faiblesses il a les faiblesses de la situation, et ceux à qui on promet déjà sa succession n'échapperont pas au même destin, parce qu'ils feront les mêmes choses dans les mêmes conditions. C'est là l'inexorable vérité!

Le mal est dans la situation, sans doute; il est dans cet avilissement ou cette altération systématique des institutions qui a livré la France à la capricieuse et stérile omnipotence d'un parti dont la capacité n'a pas égalé les prétentions. Il est aussi, on n'en disconviendra pas, dans les hommes qui, en se transmettant successivement le pouvoir, n'ont rien fait pour le relever, qui ont plus d'une fois senti le danger de la politique dont ils se faisaient les instrumens, et n'ont pensé tout bonnement qu'à se créer une sécurité éphémère en se prêtant à tout. Ils n'ont réussi à rien, pas même à vivre; ils n'ont eu d'autre chance que d'être les prête-noms successifs d'une politique de violence, de cette désorganisation croissante devant laquelle les républicains s'arrêtent aujourd'hui, impuissans et troublés. La ministère qui s'est formé avec la présidence nouvelle, sous le nom modeste de M. Tirard, ne pouvait, sans doute, avoir de hautes ambitions et se promettre de grandes destinées. Il aurait pu du moins, dès le premier jour, se donner une bonne apparence par un acte de politique simple et droite qui aurait fait pour ainsi dire son originalité, qui aurait mis l'opinion en belle humeur de confiance. Il n'avait qu'à le vouloir; il n'avait qu'à profiter de l'impression encore toute chaude des circonstances qui venaient de se produire pour trancher une question embarrassante, pour installer sans bruit, sans provocation et sans faiblesse,

M. le préfet de la Seine à l'Hôtel de Ville. Il n'aurait rencontré sûrement aucune résistance sérieuse ; il avait pour lui la loi, la faveur de l'opinion, il aurait eu dans ces premiers momens l'appui des chambres. Si le ministère a eu de bonnes résolutions, il ne les a pas eues longtemps. Il n'a pas tardé à regarder autour de lui, et il a fait comme les autres, il a craint les radicaux ; il a ajourné, il a hésité sur son droit, au point de se croire obligé à présenter une loi nouvelle, comme s'il voulait se donner un courage qu'il n'avait plus. Bref, il a laissé échapper l'occasion, et on en est encore aujourd'hui à savoir si l'état doit définitivement s'incliner devant le conseil municipal de Paris. Ce qui était tout simple au début serait peut-être aujourd'hui plus compliqué, — à moins que le conseil municipal, qui vient de se réunir, ne rende impossible une plus longue tolérance.

Le ministère aurait pu certainement aussi, avec un peu plus de netteté, prévenir bien des difficultés et des ennuis à propos du budget. Il n'avait qu'à aller droit au but, à proposer franchement à la chambre de voter sans plus de retard la loi des finances la plus simple, avec le moins de changemens possible, en réservant pour le prochain budget toutes les questions de réformes, de remaniemens d'impôts, de réorganisation qui passionnent ou amusent les hôtes du Palais-Bourbon. Et là aussi il a hésité, il a craint visiblement de se faire des querelles avec la toute-puissante commission du budget, qui veut tout réformer. Il s'est laissé entraîner dans cette discussion sans fin, dans cette voie scabreuse, semée de surprises et de pièges, où il a rencontré à chaque pas des demi-échecs, des échecs tout entiers, jusqu'au jour où il s'est trouvé en face d'une question sur laquelle il s'est décidé à jouer son existence. C'est ce qu'on peut appeler la crise des fonds secrets. La commission du budget, dans son ardeur réformatrice, proposait ni plus ni moins de réduire de plus de moitié le crédit des fonds secrets, au risque de ne plus laisser au gouvernement des moyens suffisans pour la protection de la sûreté publique. Cette fois, M. Tirard, irrité des coups d'aiguillon et des menaces qu'on ne lui ménage pas, s'est révolté. Il a déclaré fièrement qu'il ne voulait pas « se résigner à la position d'un gouvernement de passage, transitoire, et auquel on mesure son existence jour à jour. » Et il a réclamé résolument un vote de confiance. Il l'a obtenu, d'autant plus que les uns n'ont pas voulu prendre la responsabilité d'une crise ministérielle, et les autres n'étaient nullement pressés de prendre le pouvoir en pleine discussion du budget ; mais si le ministère n'est pas tombé, il est bien clair qu'il est resté affaibli par ses irrésolutions dans les affaires les plus sérieuses, médiocrement reconforté par la faible majorité qu'il a obtenue, si bien qu'on a continué à voir en lui le ministère « transitoire » qu'il ne veut pas être, — en attendant le « gouvernement fort » sur lequel les républicains comptent toujours.

Soit, M. Tirard est un président du conseil assez embarrassé et peut-être un peu étonné de son rôle, un ministre assez banal, qui n'a su ni rassurer et rallier l'opinion par une certaine fermeté simple, ni prendre quelque autorité sur une chambre agitée et impuissante. Il est vraisemblablement promis à une courte destinée, aussitôt qu'il aura déblayé la scène de cette fastidieuse discussion du budget; on le lui dit tous les jours, on le lui a répété après son dernier petit succès. On le laisse achever son étape; mais comment prétend-on le remplacer? Quel est donc ce « gouvernement fort » que les républicains tiennent en réserve pour réparer le mal qu'ils ont fait et relever leur fortune? Ici commence l'étrange illusion de ceux qui se figurent qu'il n'y a qu'à remanier un cabinet.

Est-ce M. de Freycinet qui serait appelé à recueillir l'héritage de M. Tirard et à réaliser le « gouvernement fort? » Mais, de tous les hommes publics, M. de Freycinet est celui qui a le plus contribué à créer la situation où l'on se débat, à compromettre la politique du pays par ses faiblesses, par ses connivences avec les radicaux, par ses capitulations; c'est lui qui a mis la main à tout, qui a attaché son nom à toutes les violences, à toutes les persécutions, à la ruine des finances. Voilà un homme bien fait pour relever le pouvoir et remettre la république en bon chemin! Est-ce M. Floquet qui succédera à M. Tirard? M. Floquet s'est fait sans doute la bonne renommée d'un homme d'esprit et de tact à la présidence de la chambre; il a de plus tenu à effacer d'importuns souvenirs de jeunesse qui troublaient ses relations avec le représentant du tsar. Et puis, quoi! Comme ministre, il est inconnu, ou plutôt il n'est connu que par ses programmes révolutionnaires, par le radicalisme de ses opinions sur les cultes, sur l'organisation municipale de Paris, sur toutes les affaires intérieures. Est-ce avec cela qu'il refera un gouvernement? On ne veut pas voir qu'il ne s'agit ni de M. Floquet, ni de M. de Freycinet, ni de bien d'autres, qu'il s'agit de rentrer et de faire rentrer la chambre elle-même dans l'ordre par le respect de la constitution, de revenir à une politique de prévoyance financière, d'équité libérale dans le gouvernement, de modération dans les rapports des partis. Et si les républicains modérés, qui peuvent avoir une action décisive en tout cela, ne le voient pas; s'ils n'ont pas le courage d'une résolution virile, ils iront et ils nous conduiront avec eux vers cette situation que révèlent les élections de dimanche, où le radicalisme grandit dans la confusion, où le nom de M. le général Boulanger vient de reparaître comme le mot de ralliement de toutes les lassitudes, de toutes les révoltes, des instincts démagogiques alliés au goût malsain de la force. Quels que soient les hommes appelés au pouvoir, c'est là plus que jamais tout le problème!

Avant que l'Europe revienne à des conditions plus paisibles ou moins

tourmentées, si sa bonne fortune veut qu'elle retrouve le repos et la sécurité, bien des jours se passeront encore sans doute. Notre vieux continent, de l'occident à l'orient, a été soumis depuis quelques années, depuis quelques mois surtout, à de si sérieuses épreuves; il y a eu tant de confusions et d'irritations accumulées dans les rapports des peuples, tant de complications avouées ou inavouées, tant de démonstrations, d'alertes et d'incidens faits pour créer une tension universelle, qu'on n'en reviendra pas aisément ni de sitôt, c'est vraisemblable. Seulement, et c'est déjà beaucoup, on pourrait peut-être dire que rien ne s'est aggravé dans ces dernières semaines, qu'il y a eu plutôt une sorte de trêve dont on profite pour se demander à quoi tient cette crise profonde qui remue l'Europe, ce que valent ces alliances qui prétendent être les protectrices de la paix et qui ne sont que des armes de guerre, comment on peut sortir de cette mauvaise aventure des Balkans, autour de laquelle s'agitent toutes les diplomaties.

Par le fait, il y a aujourd'hui deux élémens dans les affaires de l'Europe. Il y a cette question bulgare, qui ne serait rien par elle-même, qui n'a grandi qu'à la faveur des divisions de l'Europe, parce qu'elle met en jeu tous les antagonismes, parce qu'elle a fini par ressembler à une sorte de provocation irritante pour l'orgueil d'un grand empire. Ce que deviendra cette question bulgare, on ne le sait pas encore. Il est certain qu'elle vient de prendre une face nouvelle, et M. de Bismarck, par son dernier discours, n'a pas peu contribué à la faire entrer dans cette phase inattendue, à provoquer une négociation qui s'ouvre à peine aujourd'hui. Le chancelier, sans s'inquiéter de ce qu'en penseraient ses alliés, uniquement préoccupé de désarmer le tsar, n'a point hésité à déclarer qu'on avait été d'accord au congrès de Berlin pour « reconnaître à la Russie une influence prépondérante en Bulgarie, » qu'on ne pouvait nier que, dans tout ce qui est arrivé par la faute des uns ou des autres depuis trois ans, « les droits reconnus à la Russie par le traité de Berlin n'aient été lésés. » Il a dit tout cela dans un langage calculé, avec un mélange de bonhomie et de brusquerie, sans encourager la Russie à revendiquer ses droits par « les moyens violens, » en lui promettant néanmoins d'appuyer tout ce qu'elle pourrait tenter par la diplomatie. Le cabinet de Saint-Pétersbourg a évidemment entendu comme tout le monde le discours assez retentissant de M. de Bismarck, et sortant de la réserve qu'il s'était imposée depuis quelque temps, il s'est décidé à « faire une tentative nouvelle pour provoquer de la part des puissances une explication sur l'inviolabilité des stipulations en ce qui concerne la Bulgarie. » Il a commencé par faire publier dans un journal officiel, le *Messager du gouvernement*, une sorte de manifeste où, en reprenant l'éternelle question bulgare, il la précise avec une habile modération, — et en même temps il prenait, auprès de la puissance suzeraine, de la Porte, l'initiative d'une démarche dont le

premier objet serait de faire déclarer illégale et usurpatrice la souveraineté du prince Ferdinand de Cobourg à Sofia. M. de Bismarck, comme il l'avait promis, s'est hâté d'appuyer la communication russe à Constantinople, et la France elle-même paraît s'être jointe à la Russie et à l'Allemagne dans une démarche représentée comme « le meilleur et le plus sûr moyen de garantir la paix générale. »

Jusque-là, rien de plus simple, à ce qu'il semble; mais les autres puissances qui ont signé le traité de Berlin, l'Autriche, l'Angleterre, l'Italie, sont-elles disposées à seconder cette « tentative nouvelle? » Et si elles restent silencieuses ou hostiles à Constantinople, le sultan, à qui on a pris ses provinces des Balkans, se croira-t-il obligé d'intervenir, ne fût-ce que par une déclaration platonique de déchéance prononcée contre le prince Ferdinand? Et si certaines puissances s'abstiennent, parce qu'au fond elles sont favorables à un ordre de choses indépendant de l'influence russe, si le sultan, à son tour, s'abstient, faute d'être appuyé ou pressé par l'unanimité des cabinets, qu'en résultera-t-il? On risque de n'être pas plus avancé, de se retrouver en face du même aveu d'impuissance ou des mêmes périls d'une action coercitive isolée. Lord Salisbury prétendait, il y a quelques jours, qu'il avait assez de confiance dans les sentimens pacifiques et dans la parole du tsar pour être persuadé que la Russie ne fera aucune tentative « illégale » dans les Balkans. La confiance est probablement justifiée; mais, en définitive, il faut bien l'avouer, c'est la Russie qui est ici dans la légalité et dans le droit, en réclamant au nom de l'inviolabilité des traités; ce sont les autres puissances, l'Autriche, l'Angleterre, qui cherchent à prolonger, par leur inertie ou par leur tolérance, une « illégalité » à laquelle elles se croient intéressées. On ne cesse de répéter, on répétait hier encore à Londres, que ce serait une honte pour l'Europe si on se laissait entraîner à la guerre, si des torrens de sang allaient couler pour la médiocre question bulgare, et rien n'est plus vrai assurément; mais, après tout, ce n'est qu'en y mettant un peu de bonne volonté et d'esprit de conciliation, en se prêtant aux transactions possibles, qu'on peut ramener une telle affaire aux proportions d'un simple incident local, et on n'en est peut-être pas encore là, ou du moins ce sera laborieux.

La vérité est que, aujourd'hui comme hier, cette question bulgare est toujours l'allumette qui peut mettre le feu partout, et qu'elle ne laisse pas d'avoir son importance dans les rapports généraux des gouvernemens, dans tout ce mouvement d'alliances qui est une autre partie des affaires de l'Europe. Où en sont-elles définitivement, toutes ces alliances défensives, pacifiques, protectrices du repos du monde? M. de Bismarck a mis, certes, un opiniâtre génie à les préparer, à les étendre, — et un instant c'est tout au plus si la triple alliance n'allait pas être l'alliance universelle, tant on y comprenait de nations et de gouvernemens! Un jour c'était la Rou-

manie qui avait son traité avec l'Autriche et l'Allemagne; un autre jour c'était la Hollande qui s'était enchaînée ou la Belgique qui avait livré sa neutralité; tout récemment c'était l'Espagne qui à son tour avait cru nécessaire d'entrer dans la grande confédération, de se lier par un traité secret, — qui naturellement a été divulgué Quant à l'Angleterre, elle serait d'avance, bien entendu, dans toutes les combinaisons; elle se serait engagée par correspondance, elle aurait promis ses flottes, — témoin l'apparition et les démonstrations récentes de l'amiral Hewett dans le port de Gênes. Et cette vaste coalition, elle serait nouée, organisée, un peu ou en partie contre la Russie peut-être, surtout contre la France, qui menace manifestement tout le monde, qui menace l'Espagne, qui menace la Hollande et même la Roumanie! Les ministres des divers pays se sont crus obligés de souffler sur ces rêves, de démentir l'existence de tous ces traités, et si le sous-secrétaire d'état anglais, sir J. Fergusson, obstinément interpellé par M. Labouchère dans la chambre des communes, a paru mettre quelque réticence ou quelque réserve dans son langage, il n'en résulte certainement pas que l'Angleterre soit engagée, qu'elle s'associe surtout à une politique d'hostilité contre la France.

Au fond, à y regarder de près, il n'est point douteux que la plupart de ces alliances sont imaginées à plaisir, qu'elles n'ont pas pu exister, parce qu'elles ne répondent à rien de sérieux, et que celles-là mêmes qui sont une réalité avérée pourraient bien ne pas résister à la première épreuve, au premier choc des événemens. L'Autriche, pour sa part, n'en est peut-être pas à s'apercevoir que cette alliance, si bruyamment divulguée il y a quelques semaines, n'est pour elle qu'une douteuse garantie, et elle a pu récemment apprendre que, si elle est liée à l'égard de l'Allemagne, l'Allemagne ne se croit pas obligée de la soutenir dans les affaires qui la touchent de plus près. L'alliance intime avec Berlin peut être populaire parmi les Allemands et les Hongrois; elle l'est infiniment moins parmi les autres populations de l'empire, et lorsqu'un député a voulu dernièrement proposer au Reichsrath de transformer en loi de l'empire le traité de 1879, il a soulevé les plus vives protestations; on lui a répondu avec véhémence que le traité ne serait jamais sanctionné tant qu'il y aurait une Autriche indépendante, tant qu'il y aurait un parlement autrichien! C'est du moins le signe des sentimens qui animent les populations d'une partie de l'empire et qui doivent donner à réfléchir au gouvernement. — L'Italie, à son tour, si l'occasion se présentait, ne tarderait pas à sentir le poids d'une alliance sans motif et sans profit. Par qui est-elle menacée? A quelle agression a-t-elle à répondre? Quel intérêt a-t-elle à se faire la vassale de l'Allemagne ou à soutenir l'Autriche en Orient? Que M. de Bismarck mette son orgueil ou trouve son intérêt à enchaîner le plus d'états qu'il pourra à sa politique, à s'entourer de camps avancés,

d'auxiliaires dont les diversions serviraient ses desseins, on le comprend, c'est son rôle. Les autres peuples n'ont évidemment rien à gagner à se détourner de leurs relations naturelles, à réveiller des défiances ou à se créer des inimitiés pour le bon plaisir du chancelier d'Allemagne. La triple alliance avouée depuis quelque temps a été pour le chancelier une combinaison de circonstance, comme l'avait été, il y a quelques années, l'alliance des trois empereurs. L'alliance des trois empereurs a disparu, parce qu'elle n'était qu'un grand artifice; la nouvelle triple alliance est probablement destinée à avoir la même fortune, parce que les pays qui se sont liés ne tarderont pas à reconnaître qu'elle n'est pour eux qu'une duperie.

En attendant que les grandes combinaisons de la politique aient dit leur dernier mot, il y a une question plus modeste, mais plus pressante qui se débat entre la France et l'Italie à l'heure qu'il est. Quelles seront demain les relations commerciales des deux pays? C'est aujourd'hui même qu'expire le traité qui réglait les rapports des deux nations, et qui, au 1er janvier, avait été prorogé pour deux mois, afin de laisser le temps nécessaire à une négociation qui n'a conduit à rien. Jusqu'au dernier moment, la négociation s'est poursuivie sans succès à Rome et à Paris. L'Italie, qui avait la première dénoncé le traité de 1881 a émis des prétentions auxquelles la France ne pouvait souscrire. Le gouvernement français, à son tour, quoiqu'il n'eût plus rien à dire, a fait ses propositions, qui tendaient à peu près au renouvellement du traité de 1881, et qui n'ont pas été acceptées à Rome, qui ne le sont pas du moins encore. D'un autre côté, dans les deux camps, en prévision de l'insuccès des négociations, on a pris des mesures de précaution et de défense. L'Italie n'avait pas tant attendu; elle s'est armée depuis quelques mois déjà d'un tarif général qui, sur certains points, équivaut à une véritable prohibition, et hier à peine, le gouvernement français a demandé aux chambres une loi par laquelle il est armé lui-même du droit de mesurer nos tarifs aux tarifs italiens. De sorte qu'on se trouve en présence, sans traité conclu, avec des tarifs rigoureux qui peuvent être appliqués demain, — à moins qu'à cette extrémité une inspiration salutaire de conciliation n'en décide autrement. La première condition, dans une affaire de cette nature, est certainement de se défendre de tout ce qui ressemblerait à de la passion ou à de la mauvaise humeur, et M. Buffet a dit au sénat un mot qui est la vérité même, la sagesse même. — Il ne s'agit ici, a-t-il dit à peu près, ni de guerre ni d'un échange de procédés acerbes. Les questions de traités de commerce ne sont pas des questions de sentiment. Il n'y a ni hostilité ni bienveillance, il y a des intérêts à défendre. Si l'Italie a cru de son intérêt de dénoncer le traité de 1881, et si elle se croit encore intéressée à élever ses tarifs, il n'y a ni à s'en étonner ni à s'offenser, pas plus qu'elle ne peut s'étonner et être offensée si la France elle-même con-

sulte et défend ses intérêts. Quel est l'intérêt français? C'est toute la question. — Oui, sans doute, c'est toute la question. La difficulté ne reste pas moins entière. Si, au dernier moment, la négociation n'est pas renouée, les tarifs de défense vont être mis en vigueur sur la frontière, les industries des deux pays souffriront inévitablement; la lutte ne fera que s'aigrir, et s'il y a une chose qui n'est point douteuse, c'est que les gouvernans italiens auront seuls pris l'initiative de ce dangereux conflit d'intérêts au détriment des deux nations.

Que d'autres cherchent un rôle dans les agitations et les coalitions de l'Europe, l'Espagne, pour sa part, n'a point à s'en mêler. Elle a, heureusement pour elle, assez de bon sens pour comprendre qu'elle n'a point à entrer dans les combinaisons secrètes pour sauvegarder des intérêts qui ne sont point en danger, que ses voisins, dans tous les cas, seraient les derniers à menacer. Ses vraies affaires, ses vrais intérêts, à elle, sont à l'intérieur, et ces affaires intérieures de l'Espagne ne laissent pas d'avoir leurs obscurités, leurs complications qui naissent de l'état des partis, de la situation économique du pays, ou même quelquefois des incidens personnels grossis par les passions intéressées.

La discussion de l'adresse qui a occupé le parlement de Madrid depuis qu'il est réuni, et qui vient à peine de finir, n'a fait que dévoiler une fois de plus les difficultés de la position du président du conseil, M. Sagasta, placé en équilibre entre les partis, libéral avec les libéraux, conservateur avec les conservateurs. Cette discussion, qui s'est terminée en définitive par le succès du scrutin pour le ministère, a certainement trop duré pour ne point être passablement diffuse et décousue; elle a eu aussi, il est vrai, ses momens brillans, et si elle a été trop longue, elle a fini par une de ces luttes d'éloquence qui sont l'honneur d'un parlement, par un duel plein d'éclat entre les deux premiers orateurs de l'Espagne, M. Castelar et M. Canovas del Castillo. Avec eux, la discussion s'est élevée et élargie; elle s'est étendue à tous les intérêts extérieurs et intérieurs du pays. M. Castelar a été ce qu'il est toujours, un magicien de la parole, entraînant, libéral, généreux. Il n'a pas craint de signaler le danger de la politique de conquête en Europe, et s'il n'a pas complètement réussi à démontrer au chancelier de Berlin la nécessité de la restitution de l'Alsace pour rendre la paix à l'Europe, c'est que l'éloquence ne suffit peut-être pas; il a, dans tous les cas, mis sa chaleureuse générosité à avouer ses sympathies pour notre pays, en conseillant au gouvernement de l'Espagne la neutralité dans les affaires du continent, l'entente avec la France dans les affaires du Maroc. M. Castelar est assurément le plus modéré, le plus conservateur des républicains, et il ne s'en défend pas. En restant, dans ses idées sur la politique intérieure, fidèle à la république, en réservant, si l'on veut, l'avenir, il n'est point irréconci-

liable avec le présent. Il ne refuse pas son concours au gouvernement royal, pas plus que ses hommages à la régente, dont il n'a jamais parlé qu'avec une délicate courtoisie. Il offre son alliance au ministère de M. Sagasta, — à la condition pourtant que le président du conseil veuille bien faire une monarchie démocratique, républicaine ou entourée d'institutions républicaines, avec le suffrage universel! C'est précisément le problème difficile à résoudre, même pour un tacticien délié comme M. Sagasta, et c'est là que M. Canovas del Castillo a pris habilement position, en opposant à la politique des compromis pseudo-démocratiques la politique de la monarchie constitutionnelle franchement libérale et conservatrice. Le chef du parti conservateur a tenu d'autant plus à s'expliquer que le discours de M. Castelar venait de provoquer un bruyant enthousiasme, auquel le président du conseil s'était associé. Il a parlé en homme qui a été, il y a quinze ans, un des auteurs de la restauration, et qui a contribué plus que tout autre à lui donner le caractère d'une grande transaction; il a parlé non en réactionnaire exclusif, non en ennemi d'un cabinet libéral qu'il a au contraire aidé à naître au moment de la mort du roi Alphonse XII, et qu'il soutient encore souvent, mais en politique éclairé, montrant au ministère le danger des réformes qu'on lui conseille ou qu'on lui impose et qui seraient la destruction de la monarchie elle-même.

En réalité, cette grande et éclatante controverse, qui a passé un peu au-dessus de la tête du ministère, ne pouvait avoir une solution pratique. Le ministère a eu, il est vrai, le vote qu'il demandait, qui lui était nécessaire pour vivre; il n'est pas moins resté dans une situation singulièrement embarrassée et perplexe, flottant entre les libéraux avancés qu'il voudrait rallier et les conservateurs qu'il tient à ménager, menacé par les divisions des partis dans le parlement et par ses propres divisions, toujours exposé aux difficultés et aux incidens qui peuvent à chaque instant précipiter une crise. Incidens et difficultés ne manquent pas depuis quelques semaines.

Il y a peu de temps, un événement des plus douloureux s'est passé aux mines de Rio-Tinto, dans la province de Huelva. Un différend relatif à l'exploitation s'est élevé entre la compagnie des mines et la population ouvrière, excitée, dit-on, par un agitateur socialiste; tout s'est rapidement envenimé. La force publique a été obligée d'intervenir, une collision a éclaté et le sang a coulé : les victimes sont assez nombreuses. Le gouvernement a-t-il mis quelque lenteur ou quelque insouciance dans le règlement administratif de certains détails d'exploitation industrielle qui intéressaient la population et d'où est né précisément le dernier conflit? La troupe employée à maintenir l'ordre a-t-elle montré peu de sang-froid devant des manifestations plus bruyantes que sérieuses? Toujours est-il que l'un des chefs les plus ardens de l'opposition réformiste, M. Romero Robledo, s'est emparé

aussitôt de ces malheureux événemens, et qu'il s'est fait devant le congrès l'accusateur passionné du cabinet, particulièrement du ministre de la guerre. Le gouvernement ne s'est pas montré d'abord très heureux ou très habile dans sa défense, et M. Romero Robledo le tient encore sous la menace d'interpellations incessantes, qui peuvent être un embarras si elles ne sont pas un danger. — Autre incident. Il est certain que, depuis quelque temps, il n'est bruit à Madrid, même dans le congrès, que d'intrigues qui auraient été nouées dans l'ombre, autour du palais, et où le nom de quelques membres de la famille royale se trouverait mêlé, on ne sait dans quel intérêt. Ce n'est probablement pas de son plein gré que la reine Isabelle est partie pour Séville avant de recommencer ses excursions en pays étrangers, et le président du conseil a pris sur lui, il y a quelques jours, il l'a avoué lui-même, de détourner M. le duc de Montpensier d'un voyage que ce prince se proposait de faire au-delà des Pyrénées. Qu'y a-t-il de réel ou de vraisemblable dans tous ces bruits? Il a dû y avoir quelque exagération, puisque M. le duc de Montpensier a pu depuis se rendre à Madrid, où il passe quelques jours avant d'aller à son tour retrouver la reine Isabelle à Séville. Ce n'est pas moins un fait assez curieux que des intrigues de ce genre puissent occuper l'opinion et créer une position au moins délicate au gouvernement de la régente. Il est avéré, dans tous les cas, que ces intrigues n'auraient été ni favorisées ni encouragées par le chef du parti conservateur, M. Canovas del Castillo, qui ne se sépare pas du ministère sur ce point. Enfin, ce qui est plus grave, c'est l'opposition que rencontrent les projets économiques du ministre des finances, M. Puigcerver, parmi les hommes qui, dans un intérêt agricole et industriel, proposent tout un système de protection, — réduction de l'impôt foncier, élévation des droits d'entrée sur les céréales. Le chef du cabinet a réussi à esquiver provisoirement le danger, en obtenant ces jours derniers du congrès la nomination d'une commission favorable aux projets du gouvernement; mais la question est loin d'être décidée, et la lutte sera d'autant plus vive qu'il y a des hommes de tous les partis dans cette campagne engagée pour remédier à la détresse de l'agriculture et de l'industrie en Espagne.

Que résulte-t-il de tout cela? C'est qu'évidemment la situation du ministère n'est rien moins qu'assurée, et que M. Sagasta, s'il garde personnellement le pouvoir, sera nécessairement conduit à renouveler encore une fois et avant peu son cabinet; mais c'est là précisément la difficulté pour lui, dans les conditions où il s'est placé depuis qu'il dirige les affaires de la régence. Le cabinet, dans ses renouvellemens successifs, est toujours resté jusqu'ici composé de façon à maintenir un certain équilibre entre les partis. Si, dans sa tentative nouvelle de remaniement, M. Sagasta va trop vers les libéraux avancés qui lui promettent leur alliance et leur appui, il risque de s'aliéner

non-seulement les conservateurs qui l'ont soutenu quelquefois très efficacement, mais les constitutionnels qui sont représentés dans le ministère. S'il veut s'arrêter dans la voie des réformes démocratiques et donner des garanties aux conservateurs, il s'expose à perdre l'appui des libéraux. L'épreuve est critique. Ce n'est évidemment qu'en mesurant sa marche avec une prudente habileté, en s'appuyant surtout fortement à la monarchie et à la régence, que M. Sagasta peut rester encore le chef d'un gouvernement sérieux pour le bien et la paix de l'Espagne au milieu des agitations de l'Europe.

CH. DE MAZADE.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

L'apaisement des craintes de guerre, l'abaissement simultané du taux de l'escompte de 3 à 2 1/2 pour 100 à la Banque d'Angleterre et à la Banque de France, la majorité obtenue par le cabinet Tirard dans le vote sur les fonds secrets à la chambre des députés, enfin l'abondance de l'argent, les bonnes dispositions du marché au comptant et quelques rachats prudens des vendeurs à découvert, ont permis à la rente française de regagner de 0 fr. 30 à 0 fr. 40 pendant la seconde quinzaine de février.

Nous disons la rente et non les rentes françaises. Le 3 pour 100 seul, en effet, a monté de 81.70 à 82.10. L'amortissable, recherché pendant tout le cours du mois à cause du tirage d'amortissement qui a lieu le 1er mars, a été ramené dans les derniers jours à 85 francs. Le 4 1/2, de plus en plus délaissé, a fléchi de 0 fr. 20, à 106.35.

La mesure adoptée par le conseil de régence de la Banque de France, le 16 courant, a surpris le marché. Le taux d'escompte était resté invariablement fixé, depuis cinq ans, à 3 pour 100, alors même qu'au-delà du détroit ce taux s'abaissait à 2 pour 100. Cette fois, au contraire, les deux établissemens modifiaient le même jour et dans la même mesure les conditions de leurs opérations d'escomptes et d'avances. La Banque de France a voulu sans doute répondre, par une démonstration de fait, à l'ouverture de la campagne qu'un groupe de députés s'est proposé d'engager contre cet établissement à propos du renou-

vellement éventuel de son privilège. Mais le privilège actuel n'expire que dans une dizaine d'années. La proposition de M. Sans-Leroy, entre autres graves défauts, avait celui de venir par trop avant l'heure. Encore les promoteurs réclamaient-ils l'urgence. La chambre, sur la demande du gouvernement, s'est refusée à montrer tant de hâte, et la commission d'initiative a repoussé la proposition, par ce motif qu'il appartient au gouvernement seul de négocier, quand le moment sera venu, avec notre grand établissement de crédit. L'action de la Banque s'est tenue très ferme entre 3,800 et 3,850. Le découvert n'ose s'engager plus à fond, bien que les prix soient encore relativement fort élevés.

Les affaires en général ont été assez actives pendant les deux dernières semaines. Sur les rentes, les cours du comptant ont été à peu près constamment tenus au-dessus du niveau du terme. L'épargne continue à se porter vers les obligations du Crédit foncier ou de nos grandes compagnies de chemins de fer. Ces derniers titres atteignent et dépassent l'un après l'autre le prix de 400 francs, qui avait paru si longtemps à peu près inaccessible.

Il est fort probable que les acheteurs de rente française auraient essayé un mouvement de hausse plus accentué, s'ils n'avaient été empêchés de donner suite à ces velléités par la baisse de quelques valeurs internationales et avant tout des fonds russes.

Il s'est formé depuis longtemps, sur le marché berlinois, une spéculation baissière sur ces fonds. Mais les opérations seules de bourse n'expliqueraient pas une chute profonde comme celle de cette quinzaine. Il est évident que le gouvernement russe a dû négocier au dehors pour le paiement de ses dettes extérieures en or, ou pour des besoins spéciaux, des quantités considérables de billets de crédit, et que les baissiers ont pu mettre à profit cette circonstance.

On peut juger du résultat obtenu en considérant qu'entre les deux liquidations de fin janvier et de fin février à Berlin, le rouble papier a fléchi de 175 à 165, ce qui signifie que ce billet, qui, en Russie, a un cours nominal de 4 francs, valait, il y a un mois, en Allemagne, 1 mark 75, soit 2 fr. 18 3/4, et qu'aujourd'hui, il ne vaut plus que 1 mark 65, ou 2 fr. 06 1/4. En même temps, le Russe 4 pour 100 de 1880 a fléchi de 78 à 75, le 5 pour 100 1873 de 93 à 89 1/4, l'emprunt d'Orient de 52 3/4 à 49 1/4. Pendant la seconde moitié seulement du mois, les fonds russes ont baissé : le 5 pour 100 1873 de 91 à 88 1/2, le 5 pour 100 1877 de 97 1/4 à 95, le 4 1/2 1875 de 84 fr. 60 à 82 francs, le 4 pour 100 1880 de 77 à 75, l'emprunt d'Orient de 51 3/4 à 49 1/4, le rouble de 173 à 163.50

Cette dépréciation considérable des valeurs russes ne pouvait demeurer sans effet sur l'ensemble des marchés allemands. La spéculation reste à la baisse à Berlin, à Vienne et à Francfort, malgré l'ou-

verture des négociations engagées entre les trois cours impériales à l'instigation et sur l'invitation formelle du prince de Bismarck.

La spéculation viennoise est inquiète, fiévreuse, désorientée. Elle attend de Berlin une impulsion décisive, et n'ose croire à la sincérité des propositions conciliantes de la Russie. Là encore les baissiers sont, pour le moment, les maîtres du terrain, bien qu'ils trouvent dans l'apathique indifférence des cercles financiers et dans le peu de goût que l'on y éprouve à engager des affaires dans les circonstances actuelles un obstacle sérieux au succès d'opérations décisives. Le Hongrois or 4 pour 100 a subi peu de fluctuations. il reste à 77 1/8, après 77 7/16. Les actions des banques et des chemins de fer, à Vienne, sont délaissées. Les Autrichiens et les Lombards ne se relèvent point.

L'Italien était à 93.12 il y a quinze jours. Comme nous le faisions prévoir à ce moment, les rachats du découvert ont relevé ce fonds, pendant quelques jours, jusqu'à 94 francs. Mais de nouvelles offres se sont produites à mesure que se rapprochait la fin du mois, le traité de commerce franco-italien expirant le 1er mars. Cependant, soit que la spéculation haussière eût surtout en vue le maintien des cours en vue de la réponse des primes, soit qu'elle fût fondée à croire qu'une prorogation de l'ancien traité pour un mois serait encore décidée *in extremis* entre Rome et Paris, la Bourse du 28 a vu se relever les cours de l'Italien de 93.10 à 93.50, et, par voie de conséquence, ceux de la rente française de 82.05 à 82.15. On se refusait à admettre que M. Crispi engageât de gaîté de cœur, entre la France et l'Italie, une guerre de tarifs dont le commerce de son pays doit indubitablement souffrir plus vivement que le commerce français.

La question du traité de commerce n'est pas la seule cause de l'indécision qui s'est emparée des porteurs de rente italienne. On sait que les finances du royaume ne sont plus dans l'état prospère où on les voyait il y a peu de temps encore. Le budget est en déficit, et le ministre des finances a préparé divers projets de relèvement de taxes ou d'impôts nouveaux devant produire une somme de 70 millions. Mais il est difficile de préjuger quel accueil fera le parlement italien à ces combinaisons de M. Magliani. Celui-ci, d'autre part, n'a toujours pas réussi à placer le solde des obligations de chemins de fer italiens. Enfin, la crise immobilière à Rome, latente depuis plusieurs mois, tend à prendre un caractère aigu à la suite d'une grosse faillite de près de 40 millions atteignant plusieurs établissemens de crédit.

La rente portugaise est ferme à 59, et les obligations 5 pour 100 se tiennent à peu près au pair. L'Extérieure d'Espagne est immobile à 67. Il est toujours question de la retraite du ministre des finances, M. Puigcerver. Les affaires sont fort restreintes sur les obligations égyptiennes et les valeurs ottomanes.

Le calme le plus complet règne sur le marché des titres des établissemens de crédit. Tels nous avons laissé, au milieu de février, les prix du Crédit foncier, de la Banque de Paris, du Crédit lyonnais, de la Société générale, de la Banque d'escompte, du Crédit mobilier, tels nous les retrouvons en février. De même pour le Crédit industriel, les Dépôts, le Comptoir d'escompte.

Sur les chemins français, les demandes des capitaux de placement ne déterminent qu'une amélioration très lente. Le Lyon vaut 1,260 après 1,256, le Nord 1,525 après 1,523, le Midi 1,155 sans changement, l'Orléans 1,338 après 1,330. Les actions des chemins espagnols sont complètement délaissées, le Nord de l'Espagne à 270, le Saragosse à 246. Les recettes de ces lignes subissent le contre-coup des rigueurs exceptionnelles de l'hiver. L'assemblée générale des chemins de fer méridionaux d'Italie, tenue à Florence le 20 courant, a voté l'émission de 60,000 actions nouvelles, réservées, au pair, aux porteurs d'actions anciennes, à raison d'une nouvelle contre six anciennes.

Le Gaz s'est relevé de 1,402 à 1,415; le Suez, avec une plus-value de recettes de 1 million 1/2 depuis le 1er janvier, est immobile à 2,116. Le Panama a été porté de 250 à 275. L'assemblée générale des actionnaires de cette entreprise se réunira le 1er mars. M. de Lesseps y doit faire connaître la combinaison financière à l'aide de laquelle la compagnie pourra se procurer de 100 à 150 millions, en attendant une décision positive des chambres au sujet de la demande d'autorisation d'une émission à lots.

Une entreprise similaire, bien que de proportions beaucoup plus modestes, la compagnie du canal de Corinthe, fera, au commencement de mars, une émission d'obligations. Les titres de cette société se sont relevés, à cette occasion, de 240 à 260 francs.

Les Voitures se rapprochent peu à peu de 700 francs. Les Omnibus ont monté de 1,140 à 1,165 francs.

Le Rio-Tinto valait 520 francs il y a quinze jours. Des réalisations précipitées, accompagnées peut-être de ventes à découvert, ont fait reculer cette valeur de 70 francs. Elle a repris ensuite de 35 francs et reste à 485. L'action de la Société des métaux, qui, en une seule séance, le jour de l'admission à la cote, avait bondi de 870 à 995 pour redescendre ensuite à 945, n'a cessé depuis de progresser, et s'établit triomphalement à 1,035 francs, s'autorisant du maintien des prix du cuivre à 78 livres sterling la tonne.

Le directeur-gérant : C. Buloz.

MON CAPITAINE

TROISIÈME PARTIE (1).

VIII.

Ce premier séjour à Paris, lequel ne dura pourtant que six semaines (et Dieu sait si nous étions affairées !), me parut long et me laissa froide. Mon frère, qui vint assez souvent nous voir et plus rarement dîner avec nous, dans notre appartement meublé de la rue Vivienne, m'expliqua que Paris, après la guerre, s'était endormi ; il ne s'est pas encore réveillé : c'est un cas de léthargie. Qui eût cru jadis que le gouvernement républicain, tant honni et redouté des pacifiques, et baptisé par eux du nom d'insurrection organisée, pût être à ce point engourdissant et somnifère ! Moi, j'en étais restée aux inventions métaphoriques et électorales de certains poètes-candidats parisiens, dont les odes-programmes et les manifestes-réclames avaient, plus d'une fois, pénétré dans ma province, sur l'aile complaisante de nos petites feuilles locales : je croyais à la Ville-Lumière et à Paris cerveau du monde. Aussi éprouvai-je un gros désappointement en constatant que la Ville-Lumière éteignait ses feux, ou du moins l'éclairage de ses magasins, presque aussitôt que nos petits boutiquiers de Méry ont accoutumé d'obscurcir leurs devantures pour aller se coucher. Quant à l'autre image, —

(1) Voyez la *Revue* du 15 février et du 1er mars.

Paris cerveau du monde, — je me dis que, s'il fallait la prendre au pied de la lettre, ce grand cerveau devait être bien malade, à en juger par la prodigieuse quantité d'absinthe qu'absorbent quotidiennement les Parisiens, rien que sur le parcours des boulevards. Que de cafés pour une ville intelligente ! Il est vrai qu'il y a aussi beaucoup de libraires et beaucoup de marchands de journaux. Mais tant de romans et tant de fausses nouvelles, tant de fictions et tant de cancans délayés dans tant d'absinthe, quelle singulière alimentation intellectuelle !

Gérard, ayant obtenu un congé, vint nous retrouver. A partir de ce moment, je m'intéressai davantage à ce que je vis, — quoique je n'aie pas vu grand'chose de saisissant, à part Notre-Dame et le Louvre (ce n'est pas du magasin que je veux parler). Me l'avouerai-je à moi-même? Ma foi dans le génie national fut quelque peu ébranlée, à dater de ce voyage. Ou plutôt elle se déplaça, changea, si je puis dire, de perspective et de point de vue. Je compris mieux ce mot cruel d'un ennemi, — ou peut-être d'un ami rigoureusement sincère : « En France, il n'y a presque rien de grand, mais beaucoup de jolies choses. » Cruel? pourquoi? Une jolie femme qui n'a pas la *ligne* doit-elle se fâcher parce que tout le monde s'accorde à la trouver gracieuse plutôt que belle? Eh bien ! il n'y a pas à dire, notre caractère national n'a pas la ligne.

Quand j'en eus pris mon parti, je goûtai davantage certains détails de la vie parisienne, qui d'abord m'avaient choquée. Et, par exemple, je visitai, avec plus d'intérêt et de plaisir que je ne l'avais fait une première fois, le *Salon*, ce grand marché couvert de la peinture. L'affluence des toiles consacrées à la célébration de nos défaites m'avait particulièrement froissée dans mon amour-propre ou dans ma dignité patriotique ; je m'y habituai. Je m'y habituai surtout en constatant que Gérard n'avait pas eu l'air d'en être incommodé le moins du monde. De quel droit, moi qui ne portais pas d'uniforme, m'en fussé-je donc scandalisée? Non, il faut voir et juger tout cela en se plaçant au point de vue de certaines fatalités de tempérament ; c'est une optique spéciale, qu'on ne peut pas réformer, et dont il vaut mieux tirer parti que de s'en alarmer vainement. Nous avons besoin de nous dorer la pilule, même après l'avoir avalée. Comment y trouver à redire, après tout, si nous ne nous en portons que mieux? Et qui oserait nier que cette indomptable vanité ne soit le grand ressort de notre énergie? Si nous avions exactement mesuré la profondeur de notre chute, nous ne nous serions peut-être jamais relevés ; en tout cas, nous ne l'eussions pas fait si vite. — Tous ces tableaux militaires m'intéressèrent donc au plus haut point, dès que j'en eus pénétré le sens consolant et

les propriétés martiales. Mais, que d'hommes de talent, Seigneur! Et dire qu'il en va de même parmi les littérateurs, les musiciens, les acteurs, à tous les étages et à tous les degrés de l'art! On se plaint souvent de ce que nous n'avons plus d'hommes de génie; mais on ne s'aperçoit pas que, si le génie nous a quittés, il nous a laissé plus que sa monnaie. Il s'agit de savoir si, oui ou non, cent cinquante francs d'argent ou de billon valent bien une belle pièce de cent francs, même frappée avec un coin neuf dans un or resplendissant. Je n'ai pas là-dessus d'idée nette, et Gérard n'en avait pas plus que moi. Il regardait ce qui lui plaisait, dédaignait le reste ou s'en moquait, et il ne parut pas comprendre que je m'inquiétasse de rapporter de mes pérégrinations artistiques une idée générale. — Au surplus, je n'en rapportai aucune, mais seulement cette opinion particulière que la sculpture française de ce temps dépasse de mille coudées les autres arts contemporains et nationaux. Et, m'appuyant au bras de mon capitaine, dans ce singulier jardin, tout planté de statues, du Palais de l'Industrie, je pensais que des officiers comme lui pourraient un jour préparer et inspirer de belle besogne à des sculpteurs comme ceux dont j'admirais les œuvres. Avec une bonne armée et de grands tailleurs de marbre, un pays ne chôme pas longtemps de gloire. — Quant aux peintres d'en haut, je me disais qu'ils avaient reçu leur salaire.

Nous allâmes plusieurs fois au théâtre, mais je ne m'amusai que pendant les entr'actes. Ces pièces modernes, quand elles ne sont pas de simples calembredaines (et l'on ne me mena pas, bien entendu, dans les petits théâtres où se débite cette sorte de marchandise), pivotent autour de thèses ahurissantes. Nous incriminons volontiers, en France, nos propres lois et nos propres mœurs. Mais, que le ciel nous garde de réformateurs et de législateurs *dramatiques!* C'est pour le coup qu'on en verrait de belles! — On m'affirma qu'il en était de même dans le roman; mais il me fut interdit d'en juger, une jeune fille pouvant, à la rigueur, surtout quand elle va se marier, voir l'adultère et la bâtardise s'épanouir au feu de la rampe, tandis que la plus élémentaire morale défend qu'on la laisse se salir l'esprit par des lectures qui lui donneraient à deviner ce qu'on lui montre ailleurs. Tout ce qu'on me permit de lire, ce fut un livre de philosophie; je le lus avec sympathie, admirant qu'il y eût encore des hommes pour écrire de pareils traités au milieu d'une population affamée de spectacles et de jeux olympiques, et qui se plaint qu'on ne l'amuse pas assez.

Ah! le cirque, à la bonne heure! Voilà un plaisir sain, facile, national et sans prétention. Car le moindre défaut de ces piètres comédies, c'est de gonfler jusqu'à l'outrecuidance l'envahissante personnalité des histrions de tout rang. Amusez-nous, si vous pouvez, rien de

mieux; mais ne vous prenez pas, de grâce, pour des augures! A entendre ces braves gens et à lire les gazettes, — quand elles sont de leurs amies ou qu'ils les ont intéressées à leurs affaires, — rien n'importe à l'équilibre du monde comme la genèse et la destinée de leurs élucubrations plus ou moins littéraires. Le bonhomme Corneille n'y mettait pas, je pense, tant de façons; et ses tragédies avaient, abstraction faite de leur mérite, des chances de durée bien supérieures à celles que possèdent les pièces modernes. Outre que la postérité sera, selon toute vraisemblance, de plus en plus occupée, et que le tri des chefs-d'œuvre deviendra de plus en plus décourageant parmi la profusion qu'en dénotent les réclames amicales et autres (lesquelles ne font même plus rire, ce qui est dommage), on ne voit pas bien quelle figure ferait la meilleure de nos comédies devant un parterre plus jeune qu'elle de deux cents ans. Dans quel costume la jouerait-on? Et les idées? auraient-elles l'air assez vieillot ou assez niais, selon que le temps les aurait consacrées ou en aurait fait justice! La tragédie avait pour elle d'être une convention sans date; hors du temps et de la vérité, elle n'aurait dû logiquement ni se démoder ni vieillir, — non plus que les *jeux icariens*, qui me ramènent au cirque.

Là, nous passâmes une excellente soirée. Pas de contention d'esprit, nulle inquiétude de troubler ses voisins; et, pour comble d'aise, des stalles séparées les unes des autres seulement par un mince appui-coude, qui vous protège sans vous isoler. Comme il me suffisait de ne pas me sentir isolée du côté de maman et que je n'avais pas souci d'être protégée contre Gérard, je me plaçai de trois quarts, et nous n'eûmes, ni lui ni moi, besoin de crier pour nous entendre.

Pendant l'entr'acte, je promenai curieusement ma lorgnette sur l'assistance. Je remarquai que la partie masculine avait un air riant, dégagé, heureux, que je ne lui avais vu nulle part ailleurs. Et, chose bizarre! Gérard lui-même semblait plus à l'aise, plus épanoui; il respirait mieux et me souriait plus franchement que dans notre grande loge de la Comédie-Française. — C'est une atmosphère spéciale que celle des cirques, et qui doit convenir merveilleusement aux hommes, si j'en juge par ce que j'observai, ce soir-là et dans la suite. — Comme je communiquais ma remarque à Gérard, lequel profitait de la circonstance pour m'offrir obligeamment l'appui de son épaule, je fus soudain frappée par l'obstination avec laquelle un grand jeune homme, qui nous faisait face, nous lorgnait, — ou plutôt me lorgnait. Car cette lorgnette était évidemment braquée sur moi seule. Je ressentis un malaise que je suppose assez semblable à celui d'une personne qui s'aperçoit tout à coup qu'elle est couchée en joue par un adversaire, un ennemi masqué ou inconnu. Je ne voyais pas les traits de cet obstiné, et

ce que j'apercevais de sa silhouette ne me rappelait rien ni personne. Il était debout dans le large passage symétrique à celui des écuries; comme nous nous trouvions placés au-dessus de ce dernier, le jeune homme à la lorgnette n'avait, pour nous cacher son visage, qu'à ne pas cesser de nous lorgner. Sa mise était celle de tous les jeunes gens qui l'entouraient; un véritable uniforme civil: paletot clair, cravate blanche, gilet ouvert.

— Qu'avez-vous? me demanda Gérard.

— C'est stupide de ma part, répondis-je, mais je n'ai pas l'habitude d'être lorgnée, et... Vous ne sauriez croire comme cela me gêne de savoir,.. de sentir que quelqu'un est là, en face de moi, armé de verres grossissans qui lui permettent de surprendre mes moindres gestes, mes moindres grimaces,.. enfin, de m'examiner à la loupe.

Je m'étais écartée de Gérard en parlant.

— Voyons, qui vous lorgne?.. Ah! là, en bas, ce grand... Tiens! mais, c'est Pradieux!

— M. de Pradieux! En êtes-vous sûr?.. C'est vrai; maintenant, je le reconnais... Eh! oui, tenez, il abaisse son bras; c'est, ou plutôt c'était bien lui. Car il se retire, il a déjà disparu.

— Voilà qui est particulier, murmura Gérard.

Puis, il ajouta, en levant les épaules :

— Après tout, c'est bien son droit de venir au cirque, n'est-ce pas?.. Et même de vous lorgner.

— Ceci est plus discutable... Mais comment, vous étant absent... N'êtes-vous pas son capitaine?

— Moi, pas le moins du monde; vous savez bien que je suis présentement capitaine-instructeur.

— Ah!.. Et alors, le capitaine-instructeur n'a pas?.. Mais vous avez dit à mes parens, quand vous êtes venu à Méry pour la première fois...

— Oui, parce que c'était plus vraisemblable, parce que cela cadrait mieux avec ma fable... vous savez bien, la fable des achats de fourrage et des visites dans les fermes?

— Ah! très bien. Je comprends dès lors que M. de Pradieux ait pu obtenir une permission en même temps que vous.

— Rien de plus simple, en effet; nous sommes au même régiment, mais nous n'avons pas nécessairement des relations de service, hors les relations générales.

— C'est égal, je trouve étrange... Vous comprenez; après ce que vous m'avez raconté...

— Mon Dieu! même s'il était démontré qu'il y ait eu préméditation dans le cas de Pradieux, je ne vois pas bien ce qui vous tourmenterait.

— Mais... je trouve cela horriblement gênant.

A la vérité, j'avais éprouvé un sentiment de honte et de remords en constatant que mon adorateur malheureux avait le visage contracté, la mine défaite et le teint blême. J'avais deviné quelque chose de cette banale et abominable torture que l'on appelle la jalousie. C'est pourquoi je n'avais pas repris la position inclinée (sans abandon) qui avait fait la joie de mon voisin pendant une partie du spectacle. Jusqu'à la fin, je m'étudiai même à ne plus trahir par mon attitude, par aucune flexion du buste, par aucun mouvement de tête, la satisfaction qui résultait pour moi d'un si intime voisinage. Et, vraiment, c'était plus encore par charité que par pudeur, par compassion que par amour-propre ou dignité. — En tout cas, je songeais moins à tirer vanité de ce triomphe superflu qu'à déplorer la souffrance dont il était la cause pour un jeune homme qui eût pu mieux employer sa sensibilité. Toute velléité de coquetterie ou de sot orgueil s'évanouissait en moi, grâce à Dieu, devant la perspective d'une vraie douleur à provoquer.

Une pensée m'importunait, qui m'avait, une fois déjà, tracassée. Ce pauvre M. de Pradieux allait-il donc être invité à mon mariage ainsi qu'aux fêtes, aux réjouissances et aux banquets dont une cérémonie de cette importance ne manquerait pas de devenir le prétexte, en notre contrée si éminemment éprise des plantureux repas de noces et des ébats chorégraphiques qui en facilitent la digestion? — Un peu avant la fin de la représentation, Gérard ayant remarqué mon air pensif et absorbé, me questionna avec sollicitude.

— Si vous vouliez m'en croire, — lui répondis-je sans autre forme diplomatique et comme s'il eût dû, de toute nécessité, nourrir les mêmes préoccupations que moi, — vous n'inviteriez pas votre camarade au mariage.

— Procéder par simple omission est chose impossible en pareil cas, riposta le capitaine avec un petit mouvement d'épaules qui trahissait quelque impatience. Quant aux explications, vous comprenez... Laissez donc aller les choses, je vous en prie, selon leur cours naturel. Il n'en résultera rien, croyez-moi, que de simple et de pratique. Pradieux ne se rendra pas à l'invitation, ayant mille bonnes raisons à son service pour la décliner poliment. Et chacun, de la sorte, aura gardé son rôle.

Je n'insistai pas, mais j'aurais préféré une autre solution.

Quelques jours plus tard, nous avions terminé nos petites opérations. Corbeille et trousseau étaient en fort bonne voie. D'ailleurs, nous étions tous d'accord pour mener les achats avec autant de promptitude que de simplicité. — La simplicité, depuis que je me mêlais d'avoir du goût, c'était mon fort... et un peu mon faible

aussi, car les partis-pris de cette nature dénotent, le plus souvent, une certaine défiance de soi-même et de son propre goût : on a peur de se tromper dans le choix et dans l'arrangement des nuances ou des ornemens ; on esquive la difficulté en se vouant au noir et au gris sans garnitures ni rubans. Gérard, tout en me reprochant ces petits excès d'austérité (il aimait les couleurs gaies), faisait preuve de beaucoup de raison dans l'énoncé de ses projets. Il affirmait son désir de ne rien sacrifier au luxe, à la vanité. Maman et moi, nous en fûmes ravies, car nous n'avions pas été sans inquiétude à la pensée que ce brillant officier, qui avait un instant paru vouloir jeter l'argent par les fenêtres, — d'après ce qui nous avait été à demi-mot conté, — allait se trouver bien à l'étroit dans les limites d'un budget moyen. Vingt-cinq mille francs, même en province, même dans l'armée, pour un ménage, ce n'est pas de quoi mener grand train. Enfin, tout était pour le mieux, puisque, tôt converti, l'ancien prodigue donnait des gages de sagesse bourgeoise, dès le seuil du mariage. — Ce qui ne l'empêchait pas, du reste, de se montrer fort large quant à ces cadeaux préparatoires qui contribuent tant à entretenir les illusions dans le cœur des jeunes filles.

Au milieu de juin, nous rentrâmes à Méry. Mon père, ainsi que je l'avais prévu et redouté, exprima la volonté de se conformer aux traditions régionales en donnant à manger, le plus possible, à ses amis et connaissances, sous prétexte de fêter dignement une si honorable union. Et il tint à honneur d'aller inviter lui-même M. Brulard, à Châlons. Je fus du voyage ainsi que maman. — Nous arrivâmes à l'improviste chez l'ancien officier de marine.

Il n'y avait dans sa demeure aucune trace de confortable, à défaut de somptuosité. C'était, dans une vieille maison, un appartement composé de trois ou quatre petites pièces, nues comme des cellules. Quelques livres disposés sur des rayons de sapin, des paperasses parsemant des meubles rudimentaires ou avariés, voilà tout ce que nous vîmes.

— Ah, ah ! — dit papa en soufflant bruyamment, car les deux étages du commandant avaient réveillé son asthme, — vous ne vous attendiez guère à nous voir ici, mon cher ?

M. Brulard avait un peu rougi, comme la plupart des gens qui cachent leur pauvreté et dont on surprend le secret. Mais il ne tarda point à recouvrer toute son aisance. D'ailleurs, mon père lui facilita la tâche, en reprenant avec autant d'empressement que lui en permettait son débit essoufflé :

— Il faut bien venir vous relancer dans votre tanière, mon cher misanthrope... Soit dit sans reproches, si l'on vous attendait... Considérez, en effet, que rien, jusqu'à ces temps derniers, n'avait pu

me révéler votre présence dans les environs, tandis que vous avez dû nécessairement avoir quelque soupçon de la mienne.

— C'est vrai; un médecin en exercice fait toujours parler de lui bien plus qu'un pauvre hère de marin retraité... Mais, outre que je vis en sauvage, j'ai pour excuse de n'aimer guère, en général, à ennuyer les gens et à les contredire. Or, c'est tout ce que je sais faire... Et, à ce propos, mademoiselle Rose, je vous dois mille excuses : j'ai risqué de vous attrister par de mélancoliques et sottes paroles. C'est une œuvre impie que de jeter le doute dans un jeune cœur. Ayez foi en votre pays,.. ayez foi en tout ce que vous aimez.

Je fus très émue de ce petit discours, parce que je crus deviner que le commandant faisait une allusion discrète à Gérard. J'avais eu l'intuition déjà que M. Brulard doutait un peu qu'un homme comme le capitaine Parsonnier pût rendre une femme heureuse, si séduisant qu'il fût. Je compris que le vieux sceptique en doutait encore sous son air de se rétracter et de venir à résipiscence. Et cela m'attrista.

Pas bien longtemps, du reste. Car, au sortir de la maison du commandant, nous rencontrâmes Gérard, qui, prévenu, venait au-devant de nous. — Jamais je n'aurais cru que Châlons, qui est une vilaine ville sans caractère, bien moins pittoresque que Troyes, pût revêtir de tels attraits, même avec un beau soleil d'été pour l'éclairer, même avec le concours d'un capitaine de chasseurs à cheval vous escortant à travers les rues.

Comme nous passions devant le quartier de cavalerie, nous croisâmes un soldat monté sur un alezan brûlé de fine encolure. Le soldat menait par la bride un autre cheval de bonne mine. Je crus reconnaître l'alezan. Et, en effet, ces deux chevaux étaient bien ceux de Gérard; ce soldat n'était autre que son ordonnance, Ambroise Bouquet, qu'il me présenta. — L'ordonnance avait une figure jeune et souriante qui me plut tout de suite.

— Voilà votre valet de chambre, me dit Gérard quand le soldat et les chevaux se furent éloignés. Aucun bureau de placement ne vous procurerait l'équivalent de ce garçon-là, fût-ce pour son pesant d'or, et il me coûte vingt francs par mois. Quant aux chevaux, il y en a un, le bai, que je vous destine. Les voitures étant un trop grand luxe, nous nous rattraperons sur l'équitation. Je dresserai le cheval, et je serai votre professeur, si vous le permettez.

Avec une ordonnance comme Ambroise Bouquet, deux chevaux comme *Églantine* et *Troubadour*, et surtout un mari comme le capitaine Parsonnier, Châlons ne devenait pas seulement habitable, mais paradisiaque.

La veille du jour solennel, il y avait, à la maison, un pantagruélique festin, un de ces déjeuners-*dînatoires* pour lesquels la Cham-

pagne fait une sérieuse concurrence à la Normandie. Ainsi en avait ordonné mon père, aux yeux de qui le sacrement n'eût pas été complet, s'il n'eût été précédé de cette débauche gastronomique. Les apprêts étaient imposans. Sous une tente, sous un dais plutôt, étendu au-dessus de notre cour, spacieuse comme une cour de ferme, une immense table rectangulaire avait été dressée, que surchargeaient les pièces montées, les pyramides de fruits, les terrines enguirlandées. Tout cela, encore que cette mode des festins de noces me parût un peu bien vulgaire, me fit l'effet d'avoir été largement conçu, et je ne laissai pas d'en ressentir quelque chose comme un petit chatouillement d'amour-propre : le docteur Chevry ne regardait pas à la dépense lorsqu'il s'agissait de marier sa fille; et, quoiqu'on ne la marie pas, comme on dit, tous les jours, je ne connaissais pas beaucoup de gens, dans l'arrondissement, qui fussent capables d'offrir à soixante invités des agapes de pareille ampleur. D'autant que le pluriel est, en ce cas, de toute rigueur : quand on invite plusieurs douzaines de personnes à se déplacer pour un repas, la veille d'un mariage auquel on les a conviées, le moins qu'on puisse leur offrir, c'est un souper après le dîner, et un déjeuner, le lendemain, après un bon gîte. Les camarades de Gérard (ancien et nouveau régiment), nos parens et nos amis formaient un total de cinquante-huit convives, dont les deux tiers étaient étrangers à la localité; soit une quarantaine de personnes à héberger, et non pas seulement à nourrir comme les autres. Mon père y avait pourvu en louant, tout exprès, la maison de son ancien ami le juge de paix, — lequel venait de quitter le pays, après avoir démissionné, se rendant en Bourgogne pour certaines raisons, de nous, hélas! trop connues.

A onze heures du matin, notre monde était là, — et M. de Pradieux au premier rang des camarades de Gérard, tous en tenue. Les portes du salon et de la salle à manger étaient grandes ouvertes. Nous recevions tous cinq (mon frère se trouvait parmi nous) nos invités au fond du salon. De là, traversant le cabinet de mon père, ouvert comme le reste, ils se rendaient dans la cour ou dans la salle à manger, transformée en buffet et en office.

Le défilé commença par les officiers. Je l'ai dit, au premier rang de ceux-ci se tenait M. de Pradieux-Tournans, pâle, raide et grave, en dépit d'un terne sourire avec lequel semblait se battre son chagrin. Il avait été prendre un énorme bouquet déposé sur une console, et il me le présenta sans aucune gaucherie. Mais, quand il voulut articuler le petit compliment dont les termes avaient été concertés à l'avance et dont la récitation lui avait été confiée, il ne put proférer aucun son distinct au-delà de ces mots : « C'est au nom, mademoiselle... »

Il était tout excusé aux yeux des assistans, car ce n'est pas le mé-

tier des soldats, — quoi qu'en pensent certains haut-gradés, — de débiter des harangues, et la véritable éloquence militaire, c'est le silence. Mais cet incident ne contribua pas à me mettre en appétit. Aussi le repas qui suivit, bien qu'il n'ait point excédé la durée moyenne de ces sortes de banquets (trois heures), me semblat-il interminable. Heureusement, Gérard fut gai pour deux. — Je ne sais, au reste, s'il n'avait pas attribué le trouble de son camarade à la timidité autant qu'à une angoisse du cœur, m'étant abstenue de lui demander là-dessus son sentiment. C'est ainsi du moins que je m'expliquai l'inaltérabilité de sa belle humeur.

Sauf M. de Pradieux, qui regarda tout le temps son assiette vide, le commandant Brulard, qui ne parlait guère, — quand il parlait, — qu'à voix basse et en s'adressant à un seul de ses voisins; sauf ces deux taciturnes et moi, je crois que tout le monde fut content du festin.

Lasse, étourdie, je m'étais réfugiée, aussitôt après le café, dans le cabinet de mon père. Là, assise au fond du grand fauteuil paternel, les oreilles encore bourdonnantes, les tempes encore serrées, je me passai la main sur le front, pour en chasser un commencement de migraine.

— Êtes-vous souffrante, triste ou simplement fatiguée, mademoiselle?

M. de Pradieux se tenait debout à côté du fauteuil. Il était encore plus pâle qu'avant le repas, et aussi grave, aussi raide. — Très beau, d'ailleurs, dans son uniforme clair qui donnait du relief à sa mâle figure et à sa mine sévère.

— Fatiguée, monsieur,.. simplement fatiguée, murmurai-je avec embarras.

— Tant mieux, mademoiselle.

— Je vous remercie de l'intérêt que vous paraissez prendre à ma santé, monsieur.

— Il est tout naturel que l'on désire voir heureux les gens au bonheur desquels on s'est efforcé de contribuer.

— Mais, monsieur...

— Oh! mademoiselle, j'ai été maladroit, ce matin... Je me suis trahi... Laissez-moi être franc... et hardi, en ce court moment que le hasard me donne et qui, dès lors, m'appartient... Mademoiselle, répondez-moi avec une sincérité parfaite... Si vous n'aviez pas rencontré le capitaine Parsonnier, et que, en son lieu et place, après vous avoir revue et approchée, je me fusse permis de vous demander en mariage, m'auriez-vous repoussé?.. Remarquez, je vous prie, que je puis vous adresser cette question dans l'espoir que votre réponse donnera satisfaction à mon amour-propre ou dans l'espoir, au contraire, que vous éteindrez tous mes regrets en protestant de votre

indifférence ou de votre dédain pour ma personne. Donc, vous pouvez faire fausse route sous prétexte de ménager ma susceptibilité... Ainsi, ne me ménagez pas, ne ménagez rien.

— J'ai d'autant moins à cœur de vous ménager, monsieur, que c'est la première fois, vous en conviendrez, que je suis informée... de ce que vous appelez vos regrets.

Sa ruse pour forcer ma franchise n'était pas habile; il était trop ému, trop triste, trop blême pour un homme qui recherche une vaine satisfaction d'amour-propre. Et, d'ailleurs, sa démarche eût été souverainement inconvenante et tout à fait en désaccord avec son éducation, si elle n'eût eu l'excuse d'une vraie douleur et d'une espérance d'atténuation à son chagrin. — Comme je n'avais qu'à être sincère pour être bienfaisante, je dis à M. de Pradieux en me levant et en étendant vers lui ma main :

— Quelle qu'ait été votre intention, je ne puis que vous donner cette assurance : J'épouse M. Parsonnier, parce que, du premier jour, il m'a plu, cela est vrai; mais ne l'eussé-je pas rencontré, que jamais je n'eusse agréé votre demande,.. si vous aviez cru devoir la formuler.

Et je passai devant l'officier en corrigeant par un sourire et une poignée de main ce qu'il y avait de brutal dans ma réponse. Lui s'inclina en murmurant :

— Je n'aurai donc plus de regrets; fasse le ciel que vous n'en ayez jamais!

Encore! encore cette espèce de menace! Tout le monde croyait donc que Gérard me rendrait malheureuse! Cela devenait odieux, à la fin; et d'autant plus odieux que la foi la plus robuste se laisse toujours ébranler quelque peu par ces insinuations répétées qui ressemblent à des avertissemens du ciel. — J'avais les yeux pleins de larmes quand Gérard, à ma recherche depuis un quart d'heure, me découvrit, au premier étage, dans la chambre de maman.

Sans réflexion, ni fausse honte, ni pudeur, je me jetai à son cou, toute sanglotante.

— Gérard, je vous en prie,.. pardonnez-moi... et rassurez-moi... Je suis superstitieuse; il y a des présages... J'ai peur de l'avenir.

— L'avenir?.. Rose, le voici, l'avenir : l'avenir, ce sera le présent prolongé, cette minute éternisée; vous dans mes bras,.. toujours,.. toujours, entends-le bien!

IX.

De quelle façon un jeune mari doit-il aimer sa jeune femme, pour l'aimer *bien?* Comme une maîtresse ou comme la future

mère de ses enfans? — Il y a d'excellentes choses, ou plutôt des choses excellemment spécieuses, à dire sur les avantages du respect mélangé avec l'amour. Le malheur est que le respect dénature l'amour, tout autant que l'eau dénature le vin : ce n'est plus que de l'abondance. Et personne n'aime ça. Tout au plus s'y résigne-t-on.

Gérard me traita comme une maîtresse adorée. Eh bien! quelles que doivent être la suite et la fin de leur aventure conjugale, je conseille à toutes les femmes de permettre, le cas échéant, qu'on les traite ainsi, pour commencer : cela ne dure jamais trop longtemps, et c'est fort agréable. D'ailleurs, il y aura toujours quelque humiliation à se dire que, venant après beaucoup d'autres, on n'a même pas de son mari ce que ces *autres* en ont eu ; c'est bien assez de songer que l'on n'est pas déjà en si bon rang, — ni en si bonne compagnie. Et puis, il ne faudrait pas s'illusionner outre mesure sur le mérite de ces belles et pompeuses professions de foi, où les hommes qui visent à la gravité attestent solennellement la grandeur et la dignité du mariage. — J'ose croire, quant à moi, que l'on peut cacher là-dessous, à volonté, beaucoup d'indifférence pour sa femme ou un singulier amalgame de prud'hommesque emphase et de grivoiserie conjugale. — Que l'on se reporte, par exemple, à ce qu'ont dit sur la matière certains philosophes genre Michelet.

Car, — il convient que nous ne nous y laissions pas prendre, — si nos maris ne nous aiment pas juvénilement, c'est-à-dire en fous, en amans, leurs sentimens à notre égard, encore que ces messieurs ne nous tournent pas le dos pour cela, n'ont plus rien qui nous puisse flatter ni qui nous doive satisfaire. Quelles considérations, en effet, peuvent alors les retenir près de nous, à part le désir d'avoir des enfans ou de faire l'économie d'une *liaison?* Or, je ne vois point que même la première de ces alternatives, qui n'est assurément pas la pire des deux, soit bien honorable pour nous et nous élève fort au-dessus du rang de simples poulinières. Les enfans doivent être une conséquence prévue et bénie, mais non un résultat cherché. — Au surplus, il faut se défier de tout ce qui a la prétention de rendre l'amour noble ou utile; ce qui le rend licite suffit. L'excuse de l'amour, c'est d'être spontané, irréfléchi; en un mot : naturel. Et, de toutes les choses qu'on fait sans y penser, celle-là est assurément celle sur laquelle il faut le moins s'appesantir, — une fois qu'on en a pris son parti. Dès là qu'on y regarde d'un peu près, qu'on l'analyse ou qu'on l'escompte pour le faire cadrer avec des vues sociales ou domestiques, l'amour n'est plus qu'un phénomène d'autant moins élevé qu'on en a rendu plus sensible la vulgarité, en voulant le justifier ou l'expliquer.

Je ne tentais rien de pareil, ni mon mari non plus.

Gérard m'aimait donc à la folie, sans me demander autre chose que ma tendresse, sans se mettre en peine de savoir si nous rehaussions ou si nous abaissions l'amour conjugal, si nous étions dans l'ordre ou en état d'insurrection contre la société, si notre bonheur était sublime ou égoïste, conforme à l'économie politique ou seulement à la loi naturelle. — Mon mari ne paraissait se préoccuper nullement de progéniture, car il me mit, — tout de suite après une brève excursion dans les montagnes, qui nous servit de voyage de noces, — au régime de l'équitation à outrance. Et j'avoue que, tout engourdie et grisée d'amour, j'avais déserté mes rêves de maternité. — L'amant, chez l'homme, tue le père ou l'empêche de se révéler ; la femme éprise craint pour sa beauté, pour son temps, car elle sait bien que l'enfant lui prendra l'une et l'autre : elle sacrifie l'avenir au présent, l'espérance à la réalité. Elle n'a pas raison peut-être ; mais, aujourd'hui encore, j'hésite à lui donner tort. C'est bien de se ménager des consolations pour son malheur ; c'est mieux d'être heureuse, — et même de l'avoir été.

Quelle existence enchantée !

Nous étions nichés dans une petite maison, située au bout de la ville, près de la Préfecture, sur les jardins de laquelle nous avions vue. Rien de plus modeste ni de plus gai que notre installation. N'ayant pas voulu faire la dépense d'un mobilier avant de savoir si notre séjour à Châlons serait de longue durée, nous avions accepté l'offre que mon père nous avait faite de nous octroyer le droit de choisir, en son garde-meubles de Méry, tout ce qui nous paraîtrait pouvoir combler les lacunes de notre gîte garni — et mal garni. A l'aide de quelques fauteuils et de quelques bahuts supplémentaires, nous nous étions composé un intérieur à peu près confortable. Beaucoup d'andrinople et beaucoup de fleurs, de plantes ; quantité de potiches et de bibelots, le tout disposé avec art par mes mains industrieuses, il n'en fallait pas davantage pour confiner au luxe, — en apparence. — De fait, notre *cassine*, comme l'appelait Gérard, était absolument délicieuse avec son simulacre de jardin et ses murs tout frais recrépis, la simplicité de son mobilier et ses richesses végétales ; et, fleurant partout, répandue parmi d'autres aromes, parfums de fleurs, parfums de femme, cette singulière odeur militaire (exquise, d'ailleurs !), faite des émanations du cuir de botte, du drap d'uniforme, des boutons astiqués et des armes fourbies.

La vie que nous menions là-dedans, pour n'être point compliquée, n'en était pas moins bien remplie. Nous nous y donnions à nous-mêmes de merveilleux festins, voire de petits concerts, grâce à la jolie voix de Gérard et à ma virtuosité sur le piano. Il nous arrivait

aussi de lire en commun, mais plus rarement, mon capitaine n'étant pas grand liseur, et n'ayant jamais l'air très sûr de la qualité de ce que nous lisions. Je remarquai même qu'il hésitait, presque toujours, avant de se prononcer, me regardant, avec une expression indécise ou embarrassée, comme s'il eût attendu mon arrêt pour formuler le sien. Cela m'amusait. Mais, bah! que de gens dont c'est le métier (à ce qu'ils disent) de juger les livres, et qui n'en font ni plus ni moins! Aussi bien, festins, concerts, lectures, qu'était tout cela au prix du reste?

Le reste, c'était un tête-à-tête pour ainsi dire ininterrompu, une causerie ponctuée de baisers et d'éclats de rire, qui commençait avec le jour quand mon capitaine était de service, un peu plus tard quand il avait du loisir, et qui se prolongeait fort avant dans la nuit. Nous vivions comme si notre intimité eût été de contrebande, et que le temps nous eût été mesuré. Et nous vécûmes ainsi longtemps, bien longtemps. — Mariée, n'ayant jamais aimé que mon mari, je sais pourtant ce que c'est que d'avoir un amant. La douce chose, en vérité!

Après un court voyage, nous nous étions installés. Nous avions expédié rapidement les visites réglementaires. Et, durant des mois, nous ne quittâmes guère Châlons que pour aller, le dimanche, déjeuner et dîner chez mes parens.

A franchement parler, nous ne sacrifiions pas grand'chose en négligeant de notre mieux la société locale et les relations de régiment. La société locale, c'était une demi-douzaine de familles bourgeoises et arriérées; les relations de régiment, c'étaient quelques ménages d'officiers, qui n'offraient pas grande ressource au point de vue des réjouissances mondaines non plus que de la conversation.— Ces intérieurs militaires, souvent très respectables, très dignes même d'intérêt et de sympathie, sont, il faut bien le dire, assez généralement dénués d'agrémens. Sauf exception, la modicité des fortunes les rend presque misérables; et les femmes d'officiers, lorsqu'elles se conduisent bien, — ce qui est l'ordinaire, — doivent se borner à être de bonnes ménagères. C'est la pauvreté des milieux de basse bourgeoisie avec ce qu'y peut ajouter de mesquinerie et de vulgarité l'obligation de vivre sans cesse en camp volant, souvent en garni, toujours dans le provisoire et l'incertain. On ne prend racine nulle part, on se désintéresse d'une installation précaire; on économise, on liarde par nécessité; les caractères s'aigrissent, les caquets vont leur train et descendent à la médisance. Parmi tant de petites misères, l'officier s'ennuie ou se lamente : neuf fois sur dix, il regrette de s'être marié. Et il n'a que trop sujet de le regretter. Car son existence eût pu être tout autre.— Aussi, ayant vu ce que j'ai vu, suis-je prête à excuser ceux qui pré-

tendent assimiler, au point de vue du célibat, la condition des officiers à celle des prêtres. Après tout, on n'aura jamais l'idée saugrenue d'exiger des uns tout ce qu'on demande aux autres : il y a, pour les militaires, des vertus plus essentielles que... celle qu'on n'obtiendra jamais d'eux ni d'aucun laïque.

Nous ne fréquentions donc personne, hormis le commandant Brulard, que je réussissais à entraîner de plus en plus dans notre orbite, et quelques officiers garçons, qui, séduits par ma gaîté, aimaient à nous accompagner dans nos promenades équestres. Gérard m'avait mise promptement en état de faire une figure honnête sur un cheval : sans se piquer de me métamorphoser en écuyère, il m'avait tout de suite appris à me tenir en selle, et avec grâce, — avec plus de grâce même que de solidité. Le temps lui manquant, il avait cru devoir aller au plus pressé, au plus nécessaire ; et le plus nécessaire, pour une amazone, c'est de ne pas être disgracieuse, il l'avait bien compris. Le reste regarde le cheval. Or, *Troubadour* était d'un bon naturel ; habilement stylé, il mettait beaucoup de liant dans ses actions : nos rapports furent toujours excellens..

L'unique point noir qu'il y eût eu jamais à mon horizon conjugal n'avait pas tardé à disparaître : M. de Pradieux, après deux visites *en cartes*, avait quitté Châlons, s'étant fait attacher à un état-major quelconque. J'en fus d'autant plus aise que, ne voulant rien celer à Gérard, je m'étais empressée de lui raconter, aussitôt après notre mariage, le petit épisode dont son camarade avait agrémenté la journée du banquet nuptial. Il n'y avait rien là qui pût resserrer des liens d'amitié condamnés à se relâcher fatalement. — Pour tout dire, cet amour d'allure sérieuse m'avait effrayée ; j'en craignais les suites, c'est-à-dire les retours involontaires ou les rancœurs violentes. Je respirai tout à fait, jusqu'au fond de l'âme.

Mais je ne m'endormis pas dans mon bonheur. Dès les premiers jours, je m'ingéniai à bien pénétrer le caractère de mon mari, pour m'assurer contre les surprises de l'avenir et contre les incartades que l'on m'avait si obligeamment prédites. Il était exquis, ce caractère : franc, joyeux, facile, — avec moi, du moins. Et s'accordant avec le mien d'une si providentielle manière ! Nous avions les mêmes goûts, les mêmes habitudes d'esprit, — si ce n'est que je devais au recueillement forcé où j'avais souvent discipliné ma pensée plus de propension peut-être ou plus d'aptitude à la logique et au raisonnement que n'en témoignait mon mari. C'était un renversement des rôles qui eût pu, dans la suite, n'être pas sans danger pour la paix de notre ménage, car il n'est pas bon que la femme raisonne quand le mari veut s'amuser. Mais j'avais en horreur toute espèce de pédanterie ou de suffisance, et je n'exerçais

mes petites facultés que dans le secret de mes courtes heures de solitude. Ou, pour parler plus exactement, j'employais ces heures-là à me remettre en mémoire les faits et les dits de mon capitaine, pour en déduire une ligne de conduite, toute une politique conjugale. Lui présent, j'étais toujours et sans effort de son avis, aimant ce qu'il aimait, voulant ce qu'il voulait.

Je le suivais, d'ailleurs, à peu près partout, mon capitaine, et pour ainsi dire pas à pas, ayant remarqué qu'il avait plaisir à me rencontrer dans les endroits où il n'avait pu m'emmener : au retour du terrain de manœuvre, par exemple, ou aux abords du quartier, quand il en sortait entouré de ses camarades et de ses chefs. La vérité est qu'il éprouvait une grande satisfaction d'amour-propre à voir qu'on admirait sa femme. Je l'ai dit, il me traitait comme une maîtresse. J'étais pour lui une maîtresse qu'il avait le droit de produire et qu'il était fier de montrer, voilà tout. Et l'on est toujours plus fier d'une maîtresse que d'une femme légitime, à mérite égal, — ou même inégal. Dans ces circonstances, il était manifeste que ce qu'on voulait bien appeler ma beauté créait des envieux à mon mari ; mais il faut rendre cette justice aux camarades de Gérard, que jamais aucun de ceux mêmes qui nous escortaient le plus fréquemment dans nos chevauchées matinales ne fit mine de me manquer de respect par trop de prévenance ou de galanterie. Au reste, j'avais la meilleure des sauvegardes contre toutes les tentatives d'amourette : l'auréole d'amour que mon mari m'avait mise au front.

Il y avait des mois déjà que nous étions mariés, lorsque j'appris la mort de Zoé Roubaud. L'infortunée, après avoir donné le jour à un ravissant petit blondin, que mon frère avait reconnu, sans trop de difficulté ni d'hésitation, pour son fils, — encouragé, d'ailleurs, dans l'accomplissement de ce devoir par les conseils ou les injonctions de papa, — avait traîné quelque temps une lamentable existence, puis s'était éteinte, la santé ruinée par tant d'épreuves physiques et morales. Je la pleurai de tout mon cœur, et j'aurais bien voulu pouvoir l'embrasser avant sa mort, la pauvrette ! Ce n'est pas que je me fisse illusion sur sa responsabilité, sachant ce qu'il convient de penser de ces sortes d'aventures, qui n'arrivent pas aux plus aimantes, mais aux plus rusées parmi les jeunes filles sans expérience, à celles que l'on prend à leurs propres pièges. — L'amour est souvent une escrime où ce n'est pas à celui qui touche ou qui tue que l'on peut imputer la première attaque : les feintes sont parfois mortelles pour qui les exécute. — Mais elle avait dû tant souffrir ! Et l'indulgence est si facile aux honnêtes femmes ! C'est, en outre, une parure qui leur va si bien ! Il me semblait que j'aurais trouvé, si j'eusse été mandée à temps, les paroles consola-

trices qu'il fallait pour remettre sur pied mon ancienne amie, pour lui redonner le courage et presque le goût de vivre. Je jurai du moins de m'occuper de l'enfant, d'adoucir l'amertume de sa condition, de lui aplanir la route, d'en arracher les pierres et les ronces. Ce n'était déjà plus qu'un demi-bâtard, puisqu'on l'avait reconnu, puisqu'il avait un père et un nom. Je pouvais bien lui donner une mère : je la lui ai donnée par la suite. En attendant, on l'éleva, sur ma prière, dans les environs de Méry, où l'histoire de Zoé, qui me fut alors contée en détail, n'avait pas fait scandale et était même ignorée de bien des gens, grâce à la prompte émigration des principaux intéressés. L'enfant, sous son nom de Chevry, passa pour un petit-neveu ou un petit-cousin sans fortune de mon père, pour une épave vivante provenant du naufrage d'un parent.

Ce fut vers la même époque que j'obtins des données précises sur les frasques de mon mari, sur ces frasques de jeunesse dont on avait tant parlé à mots couverts. Il eut l'obligeance de me renseigner lui-même à cet égard. J'ai dit, au surplus, qu'il était franc; je crois avoir dit également qu'il avait une modestie bien française, ou du moins la modestie des Français de bonne compagnie : un joli vernis d'indifférence railleuse sur une vanité à toute épreuve. Quand on gratte tant soit peu cette croûte décorative, ça s'écaille, la couche n'étant pas fort épaisse. Un soir, je grattai.

Nous étions seuls, — ainsi que tous les soirs où le commandant Brulard n'était pas notre hôte, — dans notre salon, qui avait des dimensions de boudoir. Comme onze heures allaient bientôt sonner, et que nous ne nous couchions jamais plus tard, je m'amusai à défaire mes cheveux, sans quitter le tabouret du piano. J'avais remarqué que cette opération avait le privilège d'attirer presque toujours Gérard, lorsque, d'aventure, il se trouvait à quelque distance. Il ne tarda guère, en effet, à se rapprocher. — Je crois que les cheveux de femme exercent une attraction magnétique sur la plupart des hommes, et c'est peut-être ce qui explique le prix que nous attachons à notre chevelure, — ou le prix que nous y mettons, selon les cas. — Quoi qu'il en soit, c'est une des plus vieilles roueries des femmes et un de leurs plus sûrs manèges que de se décoiffer. Seulement, ce n'est pas toujours dans leurs moyens.

— Jamais je n'ai vu des cheveux aussi...

— Combien as-tu vu de chevelures?

— Dame! pas mal, tu sais... Mais jamais...

— Oui, c'est entendu : tu n'as jamais vu des cheveux aussi parfaitement beaux que les miens... Mais, encore une fois, combien as-tu vu de chevelures?

— Déroulées?

— Déroulées... Voyons, combien?

— Parbleu! toutes celles... qui pouvaient se dérouler.

— Mais encore?.. Je croyais, de bonne foi, que ma question équivalait à celle-ci : Combien as-tu eu de maîtresses?.. Il y en avait donc de chauves?

— Ah! non, par exemple!

— Tu vas me soutenir peut-être qu'elles étaient toutes jolies?

— Ça, oui!.. C'est-à-dire que je le soutiendrais, si ce sujet de conversation n'était pas d'une inconvenance rare. Une femme ne doit jamais parler à son mari des maîtresses qu'il a eues.

— Il vaut mieux qu'elle attende qu'on lui en parle?.. Laisse donc! ce sont là des convenances... par trop convenues. D'ailleurs, on dit cela, on dit qu'il ne convient pas de parler de ces choses... et l'on en parle tout de même. Et d'abord, ça vous flatte, messieurs... Nous aussi, du reste.

— Comment! vous aussi?

— Certes... Rien ne nous est plus pénible que la pensée d'avoir épousé un homme... qui n'a su plaire à aucune femme avant de nous plaire à nous-mêmes.

Mon débit n'était pas très ferme peut-être, tandis que j'avançais cette énormité, — à moitié vraie pourtant. — Mais Gérard ne le remarqua point.

— S'il en est ainsi, répliqua-t-il en riant avec une expression d'aimable contentement, rassure-toi!

— Ah!.. Eh bien! je brûle du désir de savoir... Tu reconnaîtras que, jusqu'à présent, j'ai été d'une réserve exemplaire... Je brûle du désir de savoir ce qu'ont été... tes péchés de jeunesse.

Gérard s'était accoudé au piano, que je venais de fermer. Il se redressa avec un air de dignité.

— Je te répète, — fit-il, moitié sérieux, moitié enjoué, — que ce ne serait pas du tout convenable... Allons nous coucher.

— Voyons, les gros, les gros péchés seulement,.. ceux enfin qui t'ont fait honneur. Je t'en prie!

— Il n'y en a eu que deux, la modestie m'oblige à le proclamer.

La modestie! C'est qu'il le croyait comme il le disait! Ah! chers Français qui vous moquez de vos compatriotes méridionaux!.. Un Méridional, ce n'est pourtant qu'un Français et demi.

— Pas plus de deux? repris-je.

— Pas plus de deux,.. fretin à part, bien entendu.

— Enfin, que veux-tu? Avec deux gros péchés bien employés...

— Oh! pas bien gros.

— Avec deux jolis péchés successifs, on doit pouvoir occuper sa jeunesse.

— C'est qu'ils ne furent pas successifs,.. mais... concomitans.

— Bah !..

Je souffrais bien un peu. Mais mon mari avait si bonne grâce, dans sa tenue d'intérieur mi-bourgeoise, avec sa mine cavalière et effrontée, ses petites moustaches en crocs et son regard allumé, que je me fusse reproché de couper court à ces confidences par moi sollicitées. Je me le fusse reproché comme on se reprocherait de retrancher à un enfant gâté les gamineries qui l'embellissent ou dont se pare sa hardiesse mutine.

— Oui, j'ai été un peu pacha.

— Tu as aimé deux femmes à la fois ?

— Aimé? Non pas. Est-ce que c'est de l'amour, cela !

— Oh ! je sais, dis-je avec une ironie un peu amère, je sais que l'on répète cette phrase couramment dans son ménage... Il y a un malheur : c'est qu'on la répète aussi hors du mariage. Vous ne dites pas autre chose à toutes les femmes que vous aimez successivement... ou concurremment, puisque la variété successive ne vous suffit pas.

J'eus un moment de réflexion chagrine; il me sembla que mon bonheur était mal assuré, puisque celui qui en avait charge était capable de partager son cœur. Le donner ou s'imaginer qu'on le donne dix fois, cent fois de suite, passe encore ! Mais, le partager ! Quel précédent et quel augure !

— Eh ! non, ma chère petite Rose, rien de cela n'est l'amour.

— Qu'est-ce donc, alors? Et quelle différence, je te prie? Ces dames, quelle que soit leur origine et quelle que soit leur condition, ces dames ont des cheveux comme les nôtres...

— Pas toujours. Je t'ai affirmé déjà n'en avoir jamais vu d'aussi beaux que les tiens.

Je haussai les épaules, — en souriant toutefois, — et je continuai :

— Des cheveux que vous défaites et palpez comme vous défaites et palpez les nôtres. Vous les embrassez, leurs cheveux et elles, comme vous nous embrassez, nous et nos cheveux. Vous leur dites les mêmes paroles que vous nous dites, à nous. Ce sont les mêmes mots, comme ce sont les mêmes gestes... Eh bien ! la différence ?

Il ne put jamais me la dire, — parce que, hélas ! il n'y en a point. La différence, quand il y en a une, elle est toute dans le respect ou l'amitié, qui ne sont pas l'amour. — Il préféra me finir son histoire.

Pendant un assez long séjour à Paris, au sortir de Saumur, il avait connu deux femmes, une blonde et une brune, toutes deux fort jolies. L'une était mariée, et l'autre... célibataire. Cette dernière, qui avait des exigences tout autres (à tous les points de vue) que celles de sa rivale, n'avait pas tardé à découvrir ce qu'elle s'était empressée d'appeler une trahison et qui n'était pourtant que

simple affaire de réciprocité à son égard. Au lieu d'entrer en courroux, elle avait transigé. Au lieu de chasser Gérard, elle l'avait gardé, en le rançonnant de son mieux, en exploitant comme une mine la crainte qu'avait mon futur mari de voir se tourner en scandale une si exquise aventure. De là les folles dépenses qui eussent mis en péril la fortune de ce sultan près de ses pièces, si la guerre ne fût venue trancher la trame d'une existence amoureuse en partie double, — qui n'était plus, d'ailleurs, tissée d'or et de soie.

Malgré les vicissitudes et les traverses de ce gracieux épisode de sa jeunesse, Gérard en parlait avec une satisfaction mal déguisée. C'était presque de l'attendrissement. — Décidément, la vanité rend bête. Mais je comprenais ce défaut-là, comme tous ceux de mon capitaine, et je le lui pardonnai, avec son histoire, à la condition qu'il me jurerait de ne jamais chercher la nuance complémentaire de celle de mes cheveux.

— Il n'y en a pas, me dit-il en m'embrassant. Le brun doré, c'est ma nuance de prédilection, la nuance idéale et parfaite. Et tu vois comme j'étais excusable de prendre une brune avec une blonde : il n'y avait pas alors d'autre moyen pour moi de me la procurer.

Le lendemain, précisément, le commandant Brulard me vint rendre visite, pendant que Gérard était à la manœuvre. Ce brave Bouquet, notre ordonnance, — qui était un domestique comme personne n'en a jamais eu ni rêvé, — ouvrit la porte du salon et annonça le visiteur avec une solennité telle que ma pensée rechercha involontairement tout ce qui, dans cette visite, pouvait servir de prétexte à des communications d'ordre grave.

Quoique le commandant se fût bien départi, en notre faveur, de sa sauvagerie d'antan, il ne venait pas fort souvent à la maison, en dehors des heures où il savait devoir nous trouver réunis, Gérard et moi, sous la lampe ou au piano, — car l'ancien officier de marine était tant soit peu mélomane. C'était même, si je ne me trompe, la première fois que je me trouvais seule avec lui, depuis mon mariage, à part le cas fréquent de rencontre dans les rues. Il n'avait, sans doute, rien de particulier à me communiquer, ce jour-là. Mais je sentis que je prendrais, au besoin, les devans pour tirer de lui quelque chose.

Mes sentimens à l'endroit de M. Brulard étaient étranges et complexes. Il m'avait toujours attirée autant qu'inquiétée. Personne ne saurait être captivant à l'égal de ces hommes qui ont une manière originale de penser et au fond desquels on ne va jamais. Leur séduction est surtout incomparable quand ils ne se prodiguent pas, quand on sent qu'il n'y a chez eux ni affectation ni système, quand on sait que leur originalité n'est pas un vêtement ou une attitude, mais l'essence même de leur être. En revanche, personne ne vous

trouble comme eux; personne, comme eux, ne vous secoue dans la quiétude et la torpeur de vos idées toutes faites, ne vous ébranle dans vos croyances, ne vous démolit vos rêves, ne vous saccage vos illusions. Mais, depuis qu'il venait à la maison, M. Brulard semblait s'être imposé pour règle de ne contredire ni Gérard ni moi, sauf sur des points d'intérêt nul ou négligeable. Sa conversation y avait perdu de la saveur. Néanmoins, il avait assez de ressources dans l'esprit pour se faire écouter avec plaisir, même quand il ne malmenait aucune de vos opinions. — Je ne lui avais pas sérieusement tenu rigueur de ses paradoxes antipatriotiques ; je ne lui en voulais même pas d'avoir été loyal en ses explications plus ou moins détaillées sur la conduite de Gérard : ces choses-là sont de droit, lorsqu'on ne dit que ce qu'on sait ou ce qu'on pense. Gérard lui-même en avait toujours jugé ainsi. Mais j'aurais bien voulu savoir ce que le commandant pensait désormais du fils de son ami Parsonnier, et de mes chances de bonheur. Ayant affaire à un esprit aussi fin, il ne fallait pas essayer de ruser. J'allai tout droit et dis :

— Je suis seule, mais non pas abandonnée. Gérard ne me quitte que pour affaires de service.

Le commandant inclina la tête en souriant.

— Il y a des mois, repris-je, qu'il est mon mari, et il ne s'est pas encore ennuyé de l'être. Bref, je suis très heureuse.

Et, hardiment, vivement, j'ajoutai :

— Avouez que cela vous étonne ?

Le commandant devint sérieux et me prit la main.

— Moi ? fit-il. Pas le moins du monde... Ma chère enfant, vous vous êtes trompée, si vous avez cru que je doutais du cœur de Gérard. D'ailleurs, vous conviendrez qu'il faudrait avoir infiniment peu de délicatesse pour penser tant de mal de quelqu'un dont on est souvent l'hôte et le commensal... Gérard vous aime. Il vous aimait lorsque, pour la première fois, il m'a parlé de vous en me priant d'intervenir. Il vous aimera toujours, j'en suis convaincu. Seulement, il y a une foule de manières d'aimer sa femme ; et j'ai pu craindre un instant qu'il ne connût pas la bonne, qui est de l'aimer pour ce qu'on se doit à soi-même autant que pour ce qu'on lui doit. Je n'ai jamais douté que Gérard n'eût un bon cœur ; j'ai pu douter quelquefois qu'il eût un bon esprit. Et c'est pour cela que j'ai voulu, certain jour, vous éprouver, attirer votre attention sur le côté faible de ces aimables natures françaises. Gérard ne vous fera jamais de peine sciemment, volontairement. Mais il pourra vous en faire beaucoup, s'il suppose que vous n'en serez jamais informée et s'il estime que vous ne lui donnez pas ou ne lui donnez plus ce qu'une ou plusieurs autres femmes lui offriront... Tâchez qu'il soit toujours fier de vous...

Le retour de Gérard interrompit la conférence au moment le plus intéressant, au moment où M. Brulard allait me livrer, peut-être, le fond de sa pensée.

— Oh! tu ne sais pas? me dit mon mari. Je t'emmène à Paris. C'est une surprise. J'ai demandé, sans te prévenir, un congé. Nous n'avons fait qu'un semblant de voyage de noces. Nous allons nous dédommager.

J'eus la tentation de refuser. Je ressentais une appréhension qui pouvait bien être un pressentiment.

Le pressentiment était faux, comme la plupart des pressentimens. Car notre séjour à Paris fut enchanteur.

C'était le printemps, et j'étais toujours une maîtresse adorée. Nous dînâmes dans tous les restaurans où l'on peut dîner. Nous allâmes dans tous les théâtres où l'on ne doit pas aller, dans tous les cafés-concerts même. Nous fîmes un pèlerinage au Cirque, le jour anniversaire de celui où, fiancés, nous nous y étions parlé bas. Et, cette fois, nous n'y vîmes pas M. de Pradieux. — Que dirai-je? Je revins à Châlons plus heureuse, certes, et plus aimée, — peut-être.

Un grand chagrin m'attendait au retour. Mon père et ma mère étaient malades depuis quarante-huit heures. Ils moururent tous deux, dans la nuit qui suivit mon arrivée à leur chevet, enlevés par cette terrible maladie qu'on nomme la petite vérole confluente ou petite vérole noire, et qui ravageait, à cette époque, la contrée, où elle semblait vouloir s'établir à l'état endémique. Ils moururent côte à côte, en même temps. Papa reçut, bon gré mal gré, la moitié de la bénédiction suprême que l'archiprêtre de Méry venait apporter à maman, sa fidèle cliente. Et, côte à côte, ils furent ensevelis par mes soins. — C'était, après tout, bien finir une belle existence, toute d'union, de concorde et de mutuelle condescendance. — Que de fois n'ai-je pas envié cette fin-là!

Gérard, en cette douloureuse conjoncture, m'assista avec tout l'affectueux dévoûment que j'attendais de lui. Quant à mon frère, il arriva trop tard.

Aussitôt après avoir achevé notre navrante besogne, nous rentrâmes à Châlons. J'y rentrai plus riche de quatre à cinq cent mille francs, mais si appauvrie du côté des affections de famille! Privée de mon père et de ma mère, il ne me restait vraiment que mon mari. Julien ne comptait guère, car j'avais appris à le connaître. Quant au petit être qu'on élevait dans une ferme voisine de Méry, en attendant qu'on l'expédiât à Troyes, je n'avais pu m'y attacher encore que par devoir. Mais un mari aimé, c'est toute une famille — et quelque chose de plus. Jamais la maison n'est vide, où il est attendu. Ma tendresse pour Gérard s'accrut donc de cette part d'affection

que, sans lui, la mort de mes parens eût laissée en déshérence. Il hérita surtout de ces sentimens d'indulgente déférence que l'on garde à ceux dont on doit vénérer même les travers; quant à l'aimer davantage, il n'y avait guère moyen, la mesure étant comble : je crois pourtant que j'y réussis.

Que mon père avait donc raison et qu'il est bien vrai qu'un homme qui nous a plu est dispensé de travailler à nous plaire encore! Ce n'est pas que mon mari fût moins attentionné, moins aimant, moins prévenant à mon endroit; mais, à dater de notre retour à Châlons, où notre deuil nous obligeait à renchérir sur nos habitudes claustrales, je le vis plus souvent donner cours à son humeur, dans les incidens de la vie de chaque jour. Peu importait, puisque mon siège était fait, et que, d'ailleurs, je n'étais jamais directement en cause. — Volontiers, les moralistes, gent moutonnière, vont répétant que l'amour rend aveugle, et surtout les femmes. M'est avis qu'ils se trompent : une femme qui ne verrait plus clair ne serait plus une femme. La vérité est que, même amoureuses, nous distinguons assez bien les défauts de l'homme aimé. Seulement, comme ses défauts font corps avec sa personne, et que nous aimons l'ensemble, nous ne les aimons pas moins que le reste; — nous ne voudrions même pas toujours qu'il s'amendât.

Un des défauts de Gérard, c'était de se mettre quelquefois en colère et de jurer alors d'une manière effroyable. J'avais été si bien habituée par mon père à cette double imperfection que je ne songeais même pas à m'en alarmer. Et puis, je n'avais eu à essuyer encore aucune algarade personnelle ; je ne connaissais de mon mari que les coups de boutoir à la cantonade ou distribués à des comparses. Un jour, peu de temps après notre retour, j'eus la malencontreuse idée de vouloir provoquer sur ce point une réforme dans le caractère de Gérard. Je l'avais rencontré sur une place, près du quartier, en train de sabouler et presque de rudoyer un soldat négligent ou frondeur, coupable de l'avoir salué avec trop de nonchalance. Je comprenais parfaitement le motif de la réprimande, surtout à une époque où la nécessité de relever l'esprit militaire sautait aux yeux des moins clairvoyans. Mais je ne comprenais pas également bien qu'il fût indispensable, pour y parvenir, d'employer de vrais gros mots. Or, j'avais surpris, — comme plusieurs passans, du reste, — un : S. n. d. D., qui, précédant le mot « brute, » m'avait paru au moins superflu. J'en fis doucement l'observation à Gérard, qui commença par me donner une explication satisfaisante, quoique sur un ton assez rèche.

— Tu dis que « brute » tout court eût été suffisant... Eh bien! c'est ce qui te trompe. Quand on les appelle brutes, ils ne vous

comprennent pas, ils ne croient pas avoir à se reprocher un manquement grave. Ils vous trouvent simplement exigeant et injuste. Si, au contraire, vous faites précéder le mot d'un énorme juron, de l'un de ceux qui leur sont le plus familiers, ils comprennent tout de suite qu'ils sont en faute, ils sont convaincus... *Brute* et même *double brute* sont des appellations claires, mais qui ne portent pas. *S. n. d. D. de brute* ne signifie rien, mais ça fait merveille... Maintenant, ma petite Rose, je te serai fort obligé de te mêler de ce qui te regarde. Je te parle d'une façon et je parle à mes hommes de tout autre manière. Rien d'étonnant à cela, je pense... Ne me mets jamais dans le cas de confondre.

— Cela ne saurait arriver, répliquai-je, piquée et même blessée au vif. Il n'y a pas pour moi de salle de police ni de conseil de guerre, et je me chargerais de la réponse.

Là-dessus une sortie terrible, qui fut la première et la dernière, — la dernière de ce genre. Une heure plus tard, il demandait et obtenait son pardon. Jamais il ne recommença. — Que n'a-t-il recommencé souvent, au lieu de me fournir d'autres griefs ! Ce qu'une femme pardonne le plus aisément à son mari, c'est un mauvais caractère : elle trouve cela plus viril et y voit une garantie de fidélité. Gérard n'avait point un mauvais caractère.

Il resta donc rageur comme devant ; mais je n'eus plus à en souffrir personnellement. Je crois même que cette petite scène me valut un redoublement d'égards et presque un renouveau d'amour. Mon mari avait appris à compter avec moi. Et ce fut hors de ma présence qu'il continua de jurer comme un païen. — Païen, il ne l'était cependant pas. Nous allions, chaque dimanche, entendre la messe dans une petite chapelle que l'on appelait Notre-Dame-des-Armées et qui venait d'être inaugurée par les soins de l'*Œuvre des messes militaires*. En ce temps-là, l'autorité n'avait pas encore songé à interdire la piété aux soldats, — qui, du reste, n'en ont jamais abusé, — et de braves gens s'inquiétaient, selon le mot de l'aumônier qui faisait le prône, « de chercher pour la France des alliances au ciel. » — Je n'ai jamais pu démêler très exactement, par exemple, jusqu'où s'étendait la foi de mon mari ; je crois qu'il n'avait guère que des convictions neutres, consistant, comme celles de la plupart des Français, à ne pas vouloir se brouiller avec le Dieu de son enfance : cela n'implique que des visites de politesse, le dimanche, dans les églises.

L'été passa, puis l'hiver. Jusque-là, il n'y eut pas de changement notable dans notre régime d'existence. Nous n'avions pas augmenté notre train de maison, et nous continuiions de monter à cheval quotidiennement ou à peu près. On travaillait ferme dans l'ar-

mée, et Gérard avait de la tablature ; ce n'était vraiment plus un métier de paresseux que le métier militaire, — si c'en fut un jamais. J'admirais la constance de tous ces officiers voués à leur tâche ingrate de régénération, et qui, sans révolte, sans murmure, refaisaient chaque jour la besogne de la veille, plus ou moins compromise par l'ingérence de la politique dans les choses de l'armée, par l'ineptie ou la faiblesse des gouvernans. Sans murmure... Dame! ce n'est pas à dire que je n'aie jamais entendu traiter certains hauts personnages de « sagouins » ou de « ganaches. » Mais c'était dans les épanchemens de l'intimité, et, pas une seconde, le service n'en souffrait. — A part ces menus propos, pas un mot de politique. Je n'aurais peut-être jamais su que mon mari n'était pas républicain, si, un jour que le commandant Brulard, qui ne l'était guère, ayant fait allusion je ne sais plus à quel gâchis ou à quels tripotages politico-financiers et ayant dit : « Il faudra bien qu'on se détermine à prendre enfin un grand balai, » Gérard n'eût répliqué, en sifflotant : « Peuh!.. Pour cette besogne-là, un petit balai suffira parfaitement. » — Il avait de ces mots un peu gaulois qui m'enchantaient.

Je ne m'ennuyais pas. — Et Dieu sait si cette pauvre ville de Châlons est déshéritée de tout agrément! — J'avais, pour me distraire, quand mon mari n'était pas là, les mouvemens et les passages de troupes, toujours fréquens en cette cité devenue toute militaire, les exercices, les manœuvres, que sais-je? Je m'intéressais aux moindres détails, j'épiais les moindres symptômes d'amélioration et de réveil dans cette armée mutilée, dont se cicatrisaient les plaies et qui allait sortir, rajeunie, revivifiée par une organisation nouvelle, de l'abattement léthargique où elle avait failli périr. Enveloppant d'une même sympathie cavaliers et fantassins, je suivais du regard, avec une même sollicitude, les progrès des petits chasseurs à pied si vifs, si prestes, si lestes, toujours pressés, et ceux de nos chasseurs à cheval, guère plus hauts de taille que leurs homonymes de l'infanterie, mais bien plus lourds, les jambes maladroites et les mains gourdes. — Je continuais, d'ailleurs, mes visites hebdomadaires à la maison de Méry, vide, hélas! et qui était devenue mon bien, par suite de mes arrangemens avec mon frère. Les vieux serviteurs que j'avais hérités de mes parens m'y faisaient grand accueil. Ils m'appelaient maintenant « Madame Rose. » Gérard, le plus souvent, m'accompagnait, et nous poussions, presque chaque fois, jusqu'à la ferme où grandissait certain bambin, mon neveu illégitime, mon fils d'adoption, un adorable petit bâtard, vigoureux, éveillé, gourmand de la vie comme tous les irréguliers. Ce « petit corsaire, » ainsi que l'appelait le comman-

dant, — qui avait été mis dans la confidence et fut, plus d'une fois, des nôtres en ces excursions, — était déjà assez bien pourvu, mon père ayant prudemment distrait de la part de Julien un fort joli capital à l'intention du dernier venu de la famille.

Je ne m'ennuyais pas; mais ce fut vers ce temps-là que mon mari commença de s'ennuyer. Je n'avais jamais prétendu le chambrer, et, mon deuil tirant à sa fin, je n'aurais pas demandé mieux que de lui offrir quelques distractions, s'il y en avait eu à notre portée. Moi-même, quoique le roman de ma vie suffît pleinement à me charmer et que je ne pusse sans une secrète amertume constater mon impuissance à remplir l'existence de Gérard, j'aurais vite pris mon parti, remuante et gaie comme je l'étais, de faire appel à des ressources extérieures, — pourvu que je n'y eusse découvert ou soupçonné aucun élément féminin de nature à m'inquiéter. Mais, en dehors des jeunes officiers du régiment, que je ne pouvais décemment attirer chez moi davantage, il n'y avait pas plus d'hommes que de femmes à fréquenter dans la ville et ses entours; il n'y avait même pas de fonctionnaires : le préfet avait épousé sa blanchisseuse et se cachait avec elle, — par un retour de pudeur.

Quant à s'occuper chez lui d'une façon soutenue, Gérard en était incapable : il n'aimait pas la lecture; et il faut dire qu'il n'est pas commode de trouver à lire tous les jours dans un pays où les livres sérieux ne sont presque jamais accessibles aux esprits de moyenne culture, tandis que les autres ne le sont guère qu'aux esprits inférieurs, tant on met de soin à en bannir, par haine ou par effroi de la métaphysique, tout ce qui pourrait en élever le niveau. Gérard, au reste, traversait une période difficile, cet âge critique de toute vocation, où le métier, certains jours, vous pèse aux épaules. Il y a peu d'hommes, peu d'officiers surtout, qui ne connaissent cette phase douloureuse. Les motifs déterminans des vocations, et principalement des vocations militaires, sont futiles pour la plupart. On s'éprend du panache, de l'uniforme, du bruit, de la fumée. Mais il y a, dans toute carrière, un point culminant et lumineux auquel on a, dès le début, aspiré. Et c'est souvent pour avoir vu luire un instant ce sommet dans ses rêves qu'on engage sa vie. Après quelques années de pratique et de piétinement, on s'aperçoit qu'il faut en rabattre; on s'ennuie, on se décourage. La paix surtout est néfaste, à ce point de vue, pour les militaires : une bataille est chose superbe, mais les exercices quotidiens qui préparent au jour le jour la victoire semblent abrutissans. L'officier, las de rester inactif sans se reposer, songe vaguement à la démission. Il regrette ou croit regretter la vie civile; il vante les emplois lucratifs ou intéressans

qu'il n'eût pas manqué d'y obtenir. Il peste contre son « chien de métier » qui, à l'entendre, est la dernière des professions. Vienne un peu d'avancement, un simple changement de garnison ; moins que cela, une belle revue, un beau défilé : la lassitude, le découragement, sont vite oubliés.

Gérard avait, depuis quelque temps, des boutades qui m'inquiétaient. Toujours exact et scrupuleux, par habitude, dans son service, il déblatérait, à tout bout de champ, contre « ce stupide servage. » Une fois, il alla jusqu'à me gratifier d'une théorie révolutionnaire en vertu de laquelle les peuples auraient dû refuser en masse le service militaire, ni plus ni moins. « Ce serait plus intelligent, me dit-il, que de faire des révolutions pour remplacer les grands seigneurs par des goujats millionnaires et les rois par des basochiens. »

Je compris que le cas était grave. Je n'hésitai pas.

— Permute ; demande de l'avancement ; remue-toi. Tu as assez de relations, Dieu merci ! dans les états-majors, au ministère...

— Paris ? fit-il. Si je demandais Paris ?

Là, par exemple, j'hésitai. Son visage s'était illuminé soudain, mais le mien s'était rembruni.

— Si... tu demandais simplement une grande ville... comme... comme Marseille, je suppose ?

J'avais dit Marseille au hasard, cherchant une ville gaie, ensoleillée, pour faire contraste à la boue et au ciel noirâtres de Châlons.

— Paris te fait peur ?

— Eh bien !.. oui.

— Va donc pour Marseille ! Nous allons tâcher de l'avoir ; nous l'aurons. Je rentrerai dans les hussards. Car c'est un régiment de hussards...

Il était tout ragaillardi. Il m'embrassa et reprit :

— Je n'aurais pas voulu te priver, par caprice, de l'air natal. Mais, puisque toi-même... Merci, ma petite Rose, je t'aime !

A quelques mois de là, ayant pourvu à l'installation de mon neveu, non à Troyes, mais à Châlons, près du commandant Brulard, je partais pour aller rejoindre mon mari à Marseille. On l'avait nommé capitaine-commandant.

X.

— Où vas-tu ?

— A la première répétition d'ensemble.

— Tu ne m'emmènes pas ?

— A la répétition?.. Non. A quoi bon? D'ailleurs, il n'y aura pas de femmes.

Il s'agissait d'un grand carrousel militaire, dont la bienfaisance était le prétexte, et qui devait coïncider avec le passage à Marseille du ministre de la guerre, se rendant sur le littoral et à la frontière italienne, en tournée d'inspection des forts.

Nous étions à Marseille depuis cinq grandes années. Presque huit ans de ménage déjà! Et pas un accroc sérieux! La période critique était franchie. Nous avions même fait bonne mesure au Destin. Car je me rappelais encore les paroles de mon pauvre père : « Il faut cinq ans... C'est un terme extrême... Un homme qui serait capable de se contenir plus longtemps serait un héros. » Or, je savais Gérard capable de tous les genres d'héroïsme, hormis celui-là.

C'est à cela que je songeais tandis qu'il déposait, selon le rite usuel, un baiser sur mes cheveux. Et c'est encore à cela que je songeai en le regardant, de ma fenêtre, enfourcher son cheval, tenu par le brave Bouquet, qui avait permuté pour nous suivre, puis, son temps fini, était resté à notre service comme une sorte d'ordonnance civile adjointe à notre ordonnance réglementaire.

En ces cinq dernières années, j'avais bien eu quelques émotions; mais, en somme, plus de peur que de mal, — et même pas de mal du tout, je savais pouvoir m'en vanter. Et pourtant, j'avais traversé une passe difficile. Peu de temps après notre arrivée à Marseille, étant enceinte sans le savoir, je m'étais blessée en sautant une haie sur le champ de course, côte à côte avec mon mari. Je n'avais pas voulu renoncer à l'équitation, — ce qui eût été renoncer au meilleur ou au plus sûr de notre intimité. Et, comme je n'étais pas une fameuse écuyère, payant surtout de mine, et que *Troubadour* avait été remplacé par une belle jument à deux fins, qui avait des réactions assez dures, la secousse me fut dommageable et, sans chute, me mit au lit. Aussi bien, cette hygiène équestre devait-elle tôt ou tard porter ses fruits. Je fus horriblement malade des suites de cette fausse couche où je pensai perdre ma beauté, qui eût, en effet, sombré, sans un miracle de ma volonté.

Nous vivions tout autrement à Marseille qu'à Châlons. Riches de quarante mille livres de rente, nous habitions un joli hôtel, cours du Chapitre, et nous y recevions beaucoup. Le personnel féminin du régiment de hussards où mon mari avait pris rang était très peu semblable à ce que nous avions connu au 26e chasseurs. Il y avait de charmantes femmes appartenant à d'excellentes familles et qui devinrent vite mes amies. Seules, la femme d'un officier supérieur, que son mari appelait familièrement « l'Avocat » (sobriquet qui peut se passer d'explication), et celle d'un capitaine sortant de

la troupe, plus trivialement encore affublée par son seigneur et maître du surnom « d'Ustensile, » étaient, pour des raisons différentes, assez désagréables à fréquenter. Les autres, — cinq ou six en tout, — avaient du charme, de l'élégance, de la distinction, deux ou trois même de la beauté. C'est dire que nous ne pouvions pas nous ennuyer, la société marseillaise ne nous eût-elle fourni aucun appoint; — et, quoique les officiers n'y soient pas extraordinairement en faveur, nous y trouvions bien des ressources complémentaires. Gérard, redevenu alerte et joyeux, était le boute-en-train de cette aimable compagnie, qui ne tarda pas à tenir chez moi ses grandes assises. On organisait des parties, des simulacres de chasses au renard, que sais-je? tout ce que l'imagination peut suggérer à une société jeune et turbulente, en fait de divertissemens ou de remue-ménage. Ma maladie, en me retranchant du nombre des membres actifs de l'association, ne mit pas fin à cette agitation joyeuse, à cette continuelle frairie mondaine et militaire. Aussi eus-je bientôt à m'inquiéter de tant et tant de plaisirs auxquels je n'avais plus part, mais d'où mon mari n'avait pas cru devoir s'exclure. Bien que la vertu de mes nouvelles amies ne m'inspirât aucun doute sérieux, celle de Gérard ne m'inspirait pas, en revanche, une sécurité telle que je pusse me reposer en toute confiance et dormir sur les deux oreilles. A dire vrai, je me rongeais. Joignez à cela que ma beauté s'en allait grand train, à ce pitoyable régime de chaise longue et d'anxiété, de dépit et de séquestration. Mon teint se plombait, mes yeux se cernaient; mes traits étaient tirés, mon visage émacié; et, avec cela, mon corps ne maigrissait pas, au contraire. La taille épaissie et la figure ruinée, qu'allais-je devenir? « Tâchez qu'il soit toujours fier de vous... » Encore une parole que je n'aurais eu garde d'oublier. Un beau jour, je repoussai loin de moi, au mépris de tous les avis de médecin, la chaise longue et le repos, je dis adieu à la réclusion et à l'immobilité fiévreuse, et je domptai ma faiblesse, quitte à mourir de l'effort. Je n'en mourus pas, et, après un mois de tentatives vacillantes à huis-clos, je faisais une rentrée triomphale. J'avais maigri tout d'un coup; mes yeux étaient définitivement cerclés de bistre; mais le visage s'était remis : de belle personne en déclin que j'avais été quelque temps, j'étais redevenue jolie personne, voilà tout.

Voilà tout, mais c'était beaucoup. Car je repris le sceptre, et mon mari eut un regain de folle tendresse à mon endroit, tant il goûta cet avatar, tant on lui rebattit les oreilles de mes charmes renouvelés. — C'est à cette circonstance que je dus, sans doute, de ne pas passer encore au rang de vieille maîtresse, de maîtresse honoraire, ou à celui d'épouse aussi respectée que respectable, — pour lesquels rôles je ne me sentais nul goût, en vérité.

Nous en étions là, — quoique cette seconde ou troisième lune de miel fût entrée en son décours. Et, comme je n'avais encore que vingt-cinq ans (on a raison de se marier jeune), cela pouvait se prolonger ou se recommencer. — J'en étais là aussi de ma songerie quand je reconnus le trot du cheval de Gérard s'arrêtant net devant la porte. Mon capitaine, probablement, avait oublié quelque chose. En effet, il me dit tout de suite, en rentrant dans l'espèce de salon-bibliothèque où il m'avait laissée, et qui avait servi de cabinet de travail à un haut magistrat défunt dont nous avions loué, toute meublée, l'aristocratique demeure :

— J'ai négligé de te prévenir que je ne rentrerai peut-être pas de bonne heure, ce soir.

— Au moins pour dîner, je pense?

— Ce n'est pas sûr.

— Eh quoi! une répétition de carrousel va-t-elle durer jusqu'au milieu de la nuit?

— Ce n'est guère présumable. Mais il faut tout prévoir... Et puis, il y aura délibération après la séance, discussion, que sais-je?

— Ça m'amuserait, tout de même, d'y assister, à cette séance.

— Eh bien! la prochaine fois,.. là, c'est dit!

— Pourquoi pas aujourd'hui?

Gérard eut sa grimace des momens d'impatience, une espèce de tic nerveux qui lui fronçait le nez le plus drôlement du monde. Étant donnée l'étude minutieuse que j'avais faite de son caractère, facile au demeurant, mais opiniâtre et légèrement irritable, je ne pouvais avoir la tentation d'insister. Au surplus, je ne pensais pas à mal.

— C'est bon, c'est bon! fis-je en souriant. Ce n'est pas le jour, à ce qu'il paraît.

— Non, certes, ce n'est pas le jour. D'abord, il n'y aura là aucune femme, je te l'ai dit. Ensuite, je suis à cheval.

Ayant tourné dans la pièce, comme à la recherche d'un objet ou d'une phrase, il s'arrêta devant moi et reprit :

— Que vas-tu faire?

— Je vais faire atteler, puis j'irai voir Mme d'Avrange d'Ault.

— C'est cela... Si tu rencontres d'Avrange, dis-lui que je l'attends, que je compte sur lui... Ah! à propos... Sais-tu qui accompagne le ministre dans sa tournée, le ministre qui sera peut-être ici ce soir?

— Comme officier d'ordonnance?

— Oui; un capitaine de cavalerie... Devine.

— Dame! non, je n'en sais rien, moi... Qui est avec lui, d'abord, avec le ministre? Tout ça change si...

— Pradieux, ma chère !

Ce nom, qui avait eu jadis le privilège de m'émouvoir, me laissa, cette fois, absolument calme et indifférente. C'était un si vieux souvenir que celui-là ! et, rien de tragique ne s'y rattachant, un souvenir si décoloré, si pâle ! Il y avait pourtant quelque ingratitude dans mon fait, car, non-seulement cet officier m'avait honoré de son amour ou de ses illusions amoureuses, mais il n'était pas sans avoir contribué tant soit peu à mon mariage. — Hélas ! nous oublions d'autant plus vite les choses et les gens, que nous en avons eu d'abord plus de terreur injustifiée : nous les méprisons presque de n'avoir pas légitimé nos inquiétudes.

— M. de Pradieux va venir ici ? dis-je avec distraction.

Puis, ayant réfléchi, et m'étant souvenue avec plus de détail :

— Est-ce que cela te contrarie ? demandai-je.

Gérard me regarda, comme s'il ne m'avait pas comprise.

— Moi, contrarié ?..

Il se mit à rire.

— Ah, ah ! tu penses,.. tu te rappelles... Mais lui, le pauvre garçon, il l'a peut-être oublié... Je l'espère bien, du reste !.. Ah ! les femmes, quelle vanité ! Tiens, pour te mortifier, je l'inviterai à dîner, et on le placera à côté de toi. Je parie qu'il n'aura seulement pas l'air gêné.

Le ton de mon mari me déplut. Il était d'ailleurs forcé, peu naturel, ce ton, comme l'est celui d'un homme qui exagère son entrain pour prolonger une conversation, dans l'espoir que, d'elle-même, à un moment donné, elle déviera vers le sujet qu'il voudrait aborder. — Les hommes sont toujours maladroits dans ces petites besognes, que nous accomplissons, nous, comme en jouant.

— Tu as quelque chose à me dire ?

— Moi ? non... Pourquoi ?.. C'est-à-dire... j'avais à te faire part de cette nouvelle, que j'avais oublié de te communiquer. Dès l'instant que ça ne te passionne pas plus que moi... Enfin, nous le recevrons de notre mieux, ce brave garçon... Sans compter que c'est un personnage à ménager. On dit qu'il a le bras long.

— Ce simple capitaine ?

— Oui. Il est très bien apparenté... Beaucoup de relations dans les étoiles : tous ses parens sont généraux. C'est pour cela que le ministre, quoique un brin démocrate, l'a pris avec lui et lui passe volontiers la main sur le dos : tant de généraux qui, à l'occasion, pourraient être de son avis, ça lui impose, à cet homme !

— Eh bien ! te voilà avec un protecteur de plus. Quand nous serons à cent, nous ferons une croix... ou on t'en donnera une.

Le fait est que mon mari avait une quantité prodigieuse de ces

protecteurs subalternes dont le crédit n'est point à dédaigner. Il vaut quelquefois mieux, quoi qu'on en dise, s'adresser aux saints du bon Dieu qu'au bon Dieu lui-même, et aux petits saints qu'aux grands saints. Pour être moins nimbés que ceux-ci, ceux-là n'en jouissent pas moins d'une bonne audience en paradis; et ils ont souvent à cœur, plus que ne le font les chefs d'emploi, de justifier, par les services qu'ils rendent au pauvre monde, la place privilégiée qu'ils occupent. — En tout cas, nous en connaissions déjà beaucoup, de ces petits saints d'état-major ou bureaucratiques, auxquels mon mari se recommandait de loin en loin. Ils s'appelaient légion.

L'entretien n'ayant pas pris le cours que Gérard aurait probablement voulu lui voir prendre, il y eut un long silence.

— Alors, tu vas chez Mme d'Avrange?.. Tu y resteras, sans doute, une partie de la journée?

— Peut-être.

— Vous pourrez aller vous promener, puisque tu auras la voiture... C'est une occasion de pousser jusqu'aux Aygalades, que Mme d'Avrange disait, l'autre jour, ne pas connaître encore. Une promenade consacrée!

— Peuh! en février...

— A ta guise. Et au revoir!

Mon mari renouvela la cérémonie liturgique du baiser sur les cheveux avant de sortir, puis s'en alla, définitivement cette fois. Je le vis renfourcher sa bête et s'éloigner au grand trot, les épaules effacées, la tête droite, le képi à peine incliné sur l'oreille, rendant scrupuleusement le salut, avec un geste automatique en deux temps, au moindre pioupiou rencontré, tel enfin que je l'avais toujours vu, tel que je l'aimais. Et je me remis à rêver.

Quelque chose me disait que les dernières phrases de Gérard, si insignifiantes qu'elles fussent, ou même parce qu'elles étaient insignifiantes et que rien ne les avait amenées, devaient cacher une préoccupation secrète. Mais laquelle?.. Deux heures et demie sonnèrent. Je demandai la voiture. Et, à trois heures, je roulais en victoria vers Longchamp, où demeurait la baronne d'Avrange d'Ault, femme d'un capitaine en second du régiment et ma préférée parmi mes relations obligatoires.

Mme d'Avrange était une fort gentille petite baronne, toute blonde, fraîche débarquée à Marseille, mais qui m'avait plu tout de suite. Parisienne, ayant du monde, elle me plaisait surtout parce qu'elle se défendait, mieux que pas une, contre la contagion de l'humeur cancanière qui est la plaie des femmes d'officiers, — la partie féminine d'un régiment en garnison dans une ville de province n'étant

le plus souvent, pour les commérages, qu'une petite ville dans une autre petite ville. Car, à ce point de vue, toutes les villes de province sont petites. Julie d'Avrange ne parlait pas plus de la femme du capitaine un tel que du capitaine lui-même, ne s'occupait pas plus de la femme du colonel que de la maîtresse du trompette-major ou de la bonne du commandant. C'était parfait.

— Voulez-vous que je vous emmène? dis-je à *cette* aimable collègue après un court bavardage.

— Où?

— Mais, où vous voudrez.

— Si nous allions à la répétition du carrousel? M. d'Avrange m'a quittée tout à l'heure pour s'y rendre.

— Comme mon mari... Je vous avouerai que j'en grille d'envie. J'adore toujours ce genre de spectacle.

— Oui. Vous êtes restée une fanatique, vous. Moi, je suis déjà calmée... Mais enfin, étant donné que je n'ai rien à faire aujourd'hui, pas même à disputer avec M. d'Avrange, qui ne reviendra peut-être pas dîner, sur les avantages et les inconvéniens de la cuisine à l'ail, qu'il adore et que je ne peux pas souffrir, j'irais volontiers...

— C'est que j'ai demandé, sans succès, à M. Parsonnier de m'y conduire. Il ne l'a pas voulu, et, vous comprenez, je craindrais de le mécontenter... D'ailleurs, il paraît qu'il n'y a pas de femmes.

— Mais, ma chère, autre chose, vous en conviendrez, est de traîner sa femme avec soi comme son sabre, — et c'est surtout gênant quand il faut traîner les deux, — autre chose de la rencontrer, par hasard. Ceci ne ressemble pas à cela, car *cela* est un service commandé, autant dire une corvée, tandis que *ceci* est une surprise agréable... On sera, du moins, fort empêché de nous témoigner le contraire.

Je me rendis au raisonnement, d'autant plus volontiers que je me demandais pourquoi mon mari avait voulu m'envoyer promener... aux Aygalades; et nous partîmes pour le Prado, vers le milieu duquel était située l'enceinte découverte où se donnaient, en ce temps-là, les carrousels, les joutes, les tauromachies simulées et généralement toutes les fêtes en plein air.

HENRY RABUSSON.

(*La dernière partie au prochain n°.*)

HEURES DE LECTURE

D'UN CRITIQUE

POPE.

Pope est, après Dryden, le nom le plus illustre de l'époque dite classique en Angleterre ; mais je crains fort que cette réputation, déjà près de deux fois séculaire, ne lui soit à désavantage auprès de plus d'un lecteur de l'an de grâce 1888. Cette consécration classique détourne la curiosité au lieu de l'éveiller, et certainement ils sont nombreux ceux qui, s'ils étaient sincères, avoueraient qu'ils n'ont jamais ouvert ses poèmes, soit par crainte d'ennui, soit parce qu'ils croyaient savoir d'avance ce que pouvait contenir une poésie née d'une inspiration secondaire, enfermée dans des cadres de convention, et désormais surannée. J'entends d'ici leurs excuses : qu'avons-nous à faire aujourd'hui de Pope? trop de courans intellectuels ont passé sur nous, et de trop puissans. Cette poésie est refroidie désormais et fait partie de l'histoire littéraire, mais non de la poésie éternellement vivante où chaque génération peut venir puiser à tour de rôle l'enthousiasme et l'amour. Même en admettant qu'elle conserve en tout ou en partie les mérites qui ont fait la célébrité de son auteur, nous n'avons plus les qualités requises pour la goûter librement, puisqu'il faudrait oublier pour cela les sentimens nouveaux par lesquels nos âmes restent ensorcelées, et qui n'y laissent plus de place pour de plus petits et de plus dis-

crets. Pour nous y plaire, il faudrait n'avoir pas connu une poésie autrement féconde avec Goethe, autrement variée avec l'école romantique française, autrement éloquente avec Shelley et Byron ; et que peuvent nous dire les élégantes descriptions de Pope, à nous qui avons été initiés par Wordsworth à une manière autrement profonde de voir la nature, et par Lamartine à une manière autrement vibrante de la sentir? Ces excuses sont, je crois, valables pour beaucoup ; aussi ces pages ne s'adressent-elles qu'à ceux qui peuvent avoir conservé assez de souplesse morale pour sauver la liberté de leur esprit de la pression formidable des grandes poésies qui ont passé sur eux en ce siècle. Ceux-là peuvent ouvrir Pope sans crainte d'un froid voyage au pays des mânes, et ils s'étonneront, j'en suis sûr, de trouver ses sentimens et ses pensées si peu éloignés des leurs, et de découvrir en lui un précurseur inconscient sans doute, mais bien réel, de l'inspiration moderne.

I.

Pour comprendre d'abord d'une manière générale combien Pope est rapproché de nous, on n'a qu'à le comparer à son prédécesseur John Dryden. A coup sûr, des deux, Dryden est le plus grand, mais il n'y a que des lettrés accomplis qui aient le droit de prononcer un pareil jugement, parce qu'eux seuls peuvent connaître la raison de cette grandeur. Tout le Dryden qui vaut qu'on s'y arrête aujourd'hui est compris entre les années 1678-1688; c'est sur cette courte durée que le lecteur doit concentrer toutes les forces de son imagination s'il veut en saisir l'esprit et la passion. C'est dire qu'on ne peut aborder Dryden sans préparation prolongée et nombreuses lectures antérieures, car la moitié au moins de son solide mérite est comme enfouie sous l'amas des circonstances historiques de son temps : frénésies politiques, controverses théologiques, intrigues obscures de factions, scandales de cour et d'église, toutes circonstances qui laissent singulièrement froid un lecteur moderne, surtout s'il est étranger. De bonne foi, quel homme de nos jours peut partager les passions nées de la querelle sur le *bill d'exclusion* au point d'entrer dans les sentimens qui ont donné naissance à *Absalon et Achitophel?* Qui donc peut ressentir assez de haine contre Ashley Cooper, premier comte de Shaftesbury, pour lire avec l'enthousiaste ardeur de ses contemporains ennemis le poème de *la Médaille?* Qui peut s'associer avec assez de sympathie aux menées politiques de Jacques II contre l'église anglicane pour éprouver l'admiration qu'il convient à la lecture de *la Biche et la Panthère?* L'érudit qui a remué cette cendre refroidie a seul puissance pour ressusciter en lui ces haines et ces sympathies; c'est

donc pour lui seul que Dryden conserve encore tout son feu et toute son énergie. Jamais poète n'a été, au même point que Dryden, l'homme d'un temps; ce n'est pas assez de dire qu'il est l'esclave et le prisonnier du sien, qu'il écrit sous sa dictée immédiate comme un secrétaire ou un greffier; pour être tout à fait exact, il faut des images beaucoup plus fortes. Dryden est absolument enchâssé dans son époque, à la manière de ces cariatides à la posture robuste et pénible qui restent immobilisées dans l'édifice dont elles supportent les balcons et les galeries. De là une grandeur incontestable, puisque les poèmes de Dryden sont si indissolublement associés à cette courte et orageuse période, qu'ils sont assurés de vivre aussi longtemps que l'histoire d'Angleterre; de là aussi certaines conditions d'infériorité, et des défauts sérieux et souvent choquans.

Nous venons de nommer, dans les lignes précédentes, le premier et le principal de ces défauts, celui d'où découlent tous les autres. Comme Dryden, emprisonné qu'il est dans son temps, ne s'élève jamais au-dessus, il manque nécessairement d'idéal; et comme il ne peut jamais s'en échapper ni rétrospectivement du côté du passé, pour lequel son éducation primitivement puritaine ne lui a donné aucune tendresse, ni par anticipation du côté de l'avenir, que ses doctrines étroites ne lui permettent pas de pressentir, il manque nécessairement d'horizon. Par conséquent, absence de tout caractère d'universalité par lequel il puisse se rendre accessible aux hommes de tous les âges. Avec lui nulle rêverie n'est possible, nul voyage d'imagination : ses œuvres composent la lecture la moins suggestive qui se puisse concevoir, et l'on en sort sans accroissement aucun de vie morale. Un autre défaut de Dryden, c'est de traiter les choses les plus générales, non dans leur caractère d'universalité, ni même selon l'esprit restreint de son siècle, mais au point de vue de telle ou telle année particulière, et de les traiter ainsi avec toute la chaleur de cette conviction momentanée qui fait le parfait journaliste, mais que tout homme éclairé a bien soin de secouer de son esprit avec la circonstance éphémère qui l'a produite. Qu'est-ce, en effet, que la *Religio laici*, sinon la religion traitée au point de vue des années qui précédèrent la rupture de Jacques II d'avec l'église anglicane? Et qu'est-ce que *la Biche et la Panthère*, sinon la religion traitée au point de vue de 1687, après cette rupture? Toutefois, comme il n'est pas rare que nous soyons mieux servi par nos vices que par nos vertus, rien n'a plus contribué à la gloire de Dryden que ce défaut, par l'énorme prise qu'il lui donnait sur les hommes de son temps. Aussi ses vrais lecteurs furent-ils ses contemporains; mais, pour ceux d'aujourd'hui, qui ont plus souci de poésie que d'histoire, n'étaient ses deux admirables odes :

Sainte Cécile et *la Fête d'Alexandre,* il n'y aurait vraiment rien là pour eux.

La forme de ces œuvres, plus mémorables que séduisantes, et plus puissantes que sympathiques, est en rapport étroit avec cette servitude du poète. Elle a empêché et entravé en lui l'artiste à un degré presque incroyable. Par exemple, il aime à se servir de l'allégorie, et cette préférence est parfaitement justifiée par la nature des sujets qu'il a traités, l'allégorie étant en poésie le vêtement naturel des idées philosophiques, la forme qui peut le mieux les cacher et les montrer à la fois, leur enlever tout caractère d'abstraction et leur conserver en même temps leurs caractères d'idéalité et d'éternité; voyez l'emploi qu'en ont fait Dante, Spenser, Milton, Goethe. Seulement il est clair que, pour que l'allégorie ait son plein effet, il faut que le poète la soutienne jusqu'au bout, sans fléchir et sans laisser apparaître un seul instant l'idée ou les idées qu'elle est chargée de personnifier. Eh bien! si vous avez lu Dryden, avez-vous remarqué qu'il n'a jamais pu soutenir ses allégories vingt vers de suite? et d'où vient ce vice énorme, sinon de cette préoccupation constante des circonstances du moment qui le porte à moins se soucier de servir la vérité pour tous les âges que de la servir pour la semaine où il écrit? Voyez *la Biche et la Panthère*; le début allégorique en est des plus heureux, mais ce charme dure peu, et, dès la troisième page, la fiction s'est pour ainsi dire liquéfiée pour laisser à sa place une controverse entre un Burnet et un père Petre quelconques sur les mérites comparés de l'église catholique et des diverses sectes protestantes. De même que cette servitude du temps entrave l'artiste chez Dryden, elle altère en lui le poète en le réduisant à la seule éloquence, éloquence admirable sans doute, mais tellement passionnée, ardente et pressée de convaincre, qu'elle n'en respecte pas les lois naturelles du discours, et qu'argumens de l'exorde et argumens de la péroraison se joignent et se confondent. Ce tour oratoire donne aux poèmes de Dryden les défauts indispensables à l'avocat, au tribun, au controversiste, au prédicateur, qui veut emporter la conviction d'emblée, sans temps d'arrêt, sans intervalles, sans repos. Cela est lancé d'un jet ininterrompu, dur, compact, fort, et vaut surtout par l'énergie et la véhémence. Pas d'air, pas d'atmosphère où les pensées puissent librement se mouvoir et faire valoir leur beauté, pas de plans heureusement et naturellement distribués : jamais grand poète n'a moins connu que Dryden les lois et la valeur de la perspective. Ah! voilà une Muse pour laquelle n'a pas été faite l'expression antique, *Musa ales*, celle de Dryden; car, si l'on veut absolument associer l'idée de vol à cette poésie, il faut penser aux allégoriques animaux d'Ézéchiel, mieux encore à

leurs prototypes, les taureaux ailés des palais et des temples d'Assyrie : voilà la vraie figure de cette Muse. Le puissant quadrupède a beau être muni d'ailes, il est avant tout fait pour la terre, et si parfois il les agite, leur battement lourd, fort et court, ne sert qu'à faire mieux comprendre l'énormité du poids qu'elles soulèvent et la force d'attraction qui rappelle cet étrange Pégase au sol ferme d'en bas. Il est extrêmement remarquable que cette idée de puissante pesanteur s'est présentée presque toujours à l'esprit de qui a cherché à le juger d'un trait. Au cours d'une conversation, Voltaire dit à Boswell : « Pope conduit une belle voiture élégamment attelée de deux pur sang nerveux, et Dryden conduit un carrosse d'apparat attelé de six chevaux majestueux. » A quoi Johnson ajouta, lorsque Boswell lui rapporta cette comparaison d'une spirituelle justesse : « La vérité est qu'ils conduisent tous deux des carrosses attelés à six ; seulement les chevaux de Dryden sont toujours galopans ou trébuchans, tandis que ceux de Pope vont à un trot constant et égal. » Et Pope lui-même, lorsqu'il veut définir le génie de Dryden et les innovations dont la poésie anglaise lui fut redevable, comment s'exprime-t-il ? Il nous apprit, dit-il, à réunir

. . . the *full resounding* line,
The *long majestic march*, and energy divine (1) ;

vers superbe qui, sous une autre forme et avec plus de respect, exprime par anticipation le même jugement que la comparaison de Voltaire.

Lorsque Dryden mourut, en 1701, Pope avait neuf ans, et dix ans après il était déjà célèbre ; mais ce n'est pas pour ce peu d'années que nous disons qu'il est plus rapproché de nous : c'est parce que, n'ayant rien en lui de ce que nous venons d'observer en Dryden, il ne réclame pas des érudits pour uniques lecteurs et qu'il est accessible à tout venant, pourvu qu'il y ait chez ce tout venant innéité suffisante de bon goût, imagination ordinaire, facilité modérée à l'émotion, jugement sans trop de lenteur, et liberté d'esprit assez grande pour ne pas s'en laisser imposer par les étiquettes consacrées. L'époque dans laquelle vécut Pope n'était pas au fond meil-

(1) Thomas Gray, l'auteur de la célèbre *Élégie sur un cimetière de campagne*, dans sa belle ode intitulée *le Voyage de la poésie*, s'est souvenu de ces vers de Pope, précisément à propos de Dryden, qu'il représente emporté par deux chevaux de race éthérée, le cou enveloppé de tonnerre, le pas longuement retentissant.

With necks in thunder clothed, and long resounding pace.

Cette ingénieuse transformation des expressions de Pope laisse toujours subsister, comme on le voit, ces mêmes impressions de force et de puissance.

leure que celle où vécut Dryden, et si l'on tient que la brutalité séditieuse est moins dangereuse pour la moralité des sociétés que la pratique effrontée de l'intrigue, on peut soutenir qu'elle fut pire. Clandestinement factieuse, intolérante sous couleur de droits de conscience, oppressive sous couleur de libéralisme, corruptrice sous prétexte de bien public, elle réunit à la fois toutes les violences rusées des régimes encore mal assurés qui s'efforcent de s'affermir, et toutes les duplicités turbulentes des régimes renversés qui cherchent à revenir. L'égoïsme s'y déguise en prudence, la trahison y guette son heure sous le masque du patriotisme, l'esprit de parti y dissimule ce qu'il a de plus atroce sous le nom de loyauté. Mais que cette époque, dangereuse aux écrivains par les facilités de versatilité toujours justifiable qu'elle offrait à leurs consciences et les amorces qu'elle présentait aux gloutonneries de leurs ambitions, a peu pesé sur Pope! Vous pouvez le lire presque en entier sans prendre souci de l'histoire du temps, ce que l'on ne saurait dire ni de son ami Swift, ni de son confrère Addison, ni d'aucun autre de ses contemporains illustres. Vous pouvez ignorer à votre gré les victoires de Marlborough, le traité d'Utrecht, les intrigues jacobites de la cour de la reine Anne, le triomphe du parti protestant avec l'accession de la maison de Hanovre, car rien dans ces événemens ne vous est sérieusement nécessaire pour lire et goûter Pope, tant il a eu l'art de parler d'une manière générale, et de passer au travers de ses contemporains sans embarrasser son esprit, naturellement sain, de leurs opinions partiales. C'est que ce spectacle des luttes des partis lui était odieusement antipathique, et qu'il s'en tint toute sa vie à l'écart, non-seulement par obéissance à sa nature, mais par choix raisonné et volontaire. Pope eut très jeune l'ambition de la renommée, et semble avoir pris dès ce premier âge l'engagement envers lui-même de ne devoir cette renommée qu'à la seule poésie, tout autre moyen de la gagner lui paraissant acte d'intrigant politique ou de ruffian littéraire. Cet engagement intime, qui perce dès sa gentille petite ode à *la Solitude*, écrite dans sa douzième année, se découvre ouvertement dans nombre de passages de ses œuvres, mais nulle part avec autant d'éclat, d'éloquence et, disons le mot, de grandeur morale que dans la conclusion de son *Temple de la Renommée* :

> . . . teach me, heaven! to scorn the *guilty bays;*
> Unblemished let me live, or die unknown;
> *Oh grant an honest fame, or grant me none* (1)!

(1) Comme il ne faut jamais perdre une occasion de répandre les nobles sentimens, voici cette conclusion admirable : « Tandis que je me tenais là attentif à voir et à entendre, il me sembla que quelqu'un s'approchait et murmurait à mon oreille : Quoi donc, ton ambition téméraire prétend-elle si haut? es-tu donc, ardent jeune homme,

Le sentiment qu'il eut dès l'enfance d'appartenir à un parti irrévocablement vaincu, sentiment dont il est impossible de faire comprendre l'altière tristesse à qui ne l'a pas éprouvé, fut sans doute pour beaucoup dans cette résolution. Il était né d'un père catholique romain, si ardent contre le nouveau régime, qu'à la révolution de 1688 il abandonna les affaires et la capitale pour se retirer sur la lisière de la forêt de Windsor, où il préféra vivre sur ses capitaux plutôt que d'en aider le crédit public. On peut dire que Pope ne désavoua jamais l'héritage moral que lui faisaient de telles opinions. Quoique son catholicisme n'ait jamais été une gêne pour sa pensée, il se conduisit cependant toute sa vie comme s'il l'obligeait. On ne le vit jamais faire aucune avance aux sectes régnantes; il eut des évêques pour amis, et ne fut pas flatteur de l'église établie; il vécut au milieu de confrères et de rivaux qui appartenaient au christianisme protestant, et il n'eut aucune complaisance pour la religion triomphante. Il est vrai qu'il garda toujours à l'égard du catholicisme la même réserve ou la même neutralité; et si l'on songe que ses premiers maîtres étaient catholiques, qu'une grande partie de sa société habituelle, surtout dans sa jeunesse, était composée de catholiques, que les personnages de la *Boucle de cheveux enlevée* étaient tous catholiques, que ses deux amies, Thérésa et Martha Blount, sur lesquelles il porta tout ce que son pauvre corps débile permettait à son âme d'ardeur et de tendresse, étaient catholiques, cette neutralité ne sert qu'à faire mieux ressortir le souci constant qu'il eut de tenir son intelligence libre en restant à l'écart de toute controverse et de tout esprit de parti. Il n'eut donc avec la société de son temps d'autres relations que de vie mondaine; mais là encore il porta cette même indépendance et cette même réserve. Les noms aristocratiques que vous rencontrez dans

un candidat à la gloire? — C'est vrai, répondis-je, je ne suis pas venu sans espérances, car qui est aussi avide de renommée que les jeunes poètes? mais peu, hélas! peuvent se vanter de ce bonheur aléatoire, si dur à gagner, si aisé à perdre. Combien vains sont cette seconde vie que donne le souffle d'autrui, ce domaine dont les beaux esprits héritent après leur mort! La tenure en est sans sécurité, mais combien vaste en est la redevance! Aisance, santé, vie, il leur faut tout résigner pour cela, endurer les insultes des grands sans les profits, misérables être enviés et pauvres être flattés, avoir pour ennemis déclarés tous les beaux esprits malheureux, et pour amis jaloux au mieux tous les beaux esprits qui ont réussi. Je ne fais pas plus fi de la renommée que je n'appelle ses faveurs. Elle viendra sans que je l'attende, si elle doit venir jamais. Mais si elle coûte un prix aussi cher que flatter la folie et exalter le vice, si la muse doit courtiser la puissance illicite et marcher derrière la fortune dans le chemin qu'elle guide, ou si mon nom pour s'élever ne doit trouver d'autre base que les ruines de la renommée d'un autre, alors, ô ciel! apprenez-moi à mépriser les lauriers coupables, chassez de mon cœur cette misérable convoitise de louanges, faites-moi vivre sans tache ou mourir inconnu, accordez-moi une honnête gloire ou ne m'en accordez aucune! »

ses œuvres sont ceux d'amis et presque de confrères, nullement ceux de protecteurs, de patrons et de maîtres. A aucun il n'a donné le droit d'ordonner, d'aucun il n'a sollicité la faveur de la dépendance, d'aucun il n'a consenti à servir les intérêts. Ce qu'il veut d'eux, c'est leur compagnie, ou leurs louanges, ou des conseils d'architecture et des modèles de décors naturels pour sa maison et ses jardins de Twickenham, non leurs passions ou leurs opinions. Ces rapports libres que l'artiste et l'écrivain de notre XIXe siècle entretiennent avec le monde du pouvoir et de la richesse, Pope les a devancés d'un siècle, et cela dans un temps et dans un pays où le patronage était encore la condition presque indispensable du succès. Le vœu que sa jeunesse avait formé a été réalisé par lui avec autant d'adresse que de discrétion, sans lever aucun drapeau de révolté, sans s'insurger contre aucun despotisme de doctrine, et cette conduite était tellement dans sa nature que ses contemporains la remarquèrent à peine et n'y virent qu'une légitime obéissance aux penchans de son esprit. Simple spectateur des choses de son siècle, il n'a connu d'autres passions que littéraires, n'a livré de batailles que contre les *dunces* et a mérité le bel éloge qu'il se décerne justement dans son épître à Bolingbroke : « Ce qui est vrai, ce qui est juste, ce qui est convenable, que cela soit tout mon souci, car cela est tout... Mais ne demande pas à quels docteurs je m'adresse. Ne jurant par aucun maître, je ne suis d'aucune secte... » Si ce rôle de spectateur était celui d'un indifférent à la vérité, l'*Essai sur l'homme* et les *Épîtres* sont là pour répondre.

Il a été récompensé de ce noble souci de rester libre ; il lui doit en grande partie son inaltérable pureté et sa correction. Comme il n'appartient à aucune secte, il n'a besoin en effet de parler le jargon d'aucune, et il est exempt de ce pédantisme d'école et de ces modes de langage qui, de tous les vices d'esprit, sont peut-être ceux qui établissent les plus longues distances entre les écrivains et les lecteurs des générations suivantes. Comme il s'est abstenu de toute controverse, sa charmante voix qui, dans son enfance, l'avait fait surnommer le petit rossignol, est restée juste et sonore, et n'a contracté aucun accent rauque, comme il arriva à Dryden, qui, pour répondre aux sectaires de son temps, se vit amené à imiter leurs croassemens politiques et théologiques. Par la même raison qu'il chante avec justesse, il pense avec clarté. Ses idées qui ne prennent aucun mot de passe enflammé se déroulent harmoniquement, en bel ordre, enveloppées d'une lumière douce à l'œil de l'esprit, sans éclat fulgurant qui le tyrannise, ni ombre noire qui l'attriste, une lumière qui est bien le vêtement naturel de l'optimisme dont l'*Essai sur l'homme* est l'exposé si noble et parfois si

touchant. Pope fut un libéral dans la plus ancienne et la meilleure acception, et voilà pourquoi ses œuvres nous apparaissent tout près de nous, séparées seulement par une distance aérienne où notre œil les atteint du premier regard, et pourquoi le lecteur qui s'y engage ne s'y sent nulle part dépaysé.

II.

Cette proximité n'est encore que bien générale ; c'est celle qu'ont su se créer nombre de grands poètes avec les lecteurs de la plus lointaine postérité, et les plus étrangers aux formes de sociétés où ils ont vécu. Il y en a pour Pope une autre bien plus étroite et particulière. Par sa forme et ses cadres, il est presque notre contemporain, et il le paraîtra tout à fait par les sentimens, si l'on s'arrête plus exclusivement aux œuvres de sa jeunesse.

Il y a deux Pope, en effet, fort différens l'un de l'autre, séparés par l'énorme labour de la traduction poétique d'Homère. Le premier est tout lyrique, d'une fantaisie ailée et hardie, d'une passion vive et charmante ; le second, fort noble de pensée et de faculté d'observation fort originale, est tout didactique. Aucun des deux ne nous est bien étranger, mais le plus voisin de nous c'est le premier. C'est aussi le plus vrai, celui que la nature avait voulu former, qu'elle avait pour ainsi dire décrété, et plus nous relisons celui-là, plus il nous semble apercevoir en lui un poète en puissance bien autrement grand que celui que nous connaissons. Ce premier Pope, en effet, a passé avec une rapidité extraordinaire et a été épuisé en quelques années. Il débute en 1709, atteint son zénith en 1711, et disparaît pour ne plus revenir avec l'édition générale des premiers poèmes en 1717. Pourquoi ce premier Pope s'éclipsa si vite sans tenir les promesses splendides de ses poèmes de jeunesse, il y a peut-être quelque intérêt à le chercher un instant.

Quand nous considérons d'ensemble la vie de Pope ou que nous sortons de la lecture de ses œuvres, nous éprouvons la sensation pénible d'un magnifique avortement, masqué de gloire et de succès. On n'aura aucune peine à comprendre que le poète qui était en lui en puissance n'ait pu se développer, si l'on sait qu'il y eut aussi en lui un homme moral qui ne parvint pas davantage à son plein épanouissement, et que ses contemporains ne surent pas toujours reconnaître. Il a gagné la réputation déplaisante d'un être taquin, susceptible à l'excès, irritable d'une manière enfantine, satirique jusqu'à la méchanceté, vindicatif et boudeur, mais il nous semble que la réputation qu'on a faite à son caractère, comme celle qu'on a faite à son talent, pourrait être soumise à délicate revision. Que Pope

ait eu une très belle âme, il serait difficile de l'affirmer, mais qu'il ait eu de très nombreuses parties d'une très belle âme, voilà ce qu'on ne peut contester sans justesse et sans justice. Il fut un fils admirable. Il entoura des soins les plus assidus sa vieille mère qui mourut nonagénaire, longévité qu'il a notée dans l'*Essai sur l'homme* comme une faveur particulière de cette Providence en laquelle il aimait à se confier. Et qu'elle est belle, la conclusion de l'épître à Arbuthnot où il venge avec une si noble fierté la mémoire de son père outragée par lady Mary Wortley Montague, assistée de lord Hervey! Il n'y a de comparable à cela que l'épître *Ad librum meum*, où Horace invite son livre à prendre sa volée et à aller raconter au monde comment, fils d'affranchi, il est devenu poète illustre. Pope s'en est certainement souvenu; mais, malgré ce souvenir, j'oserai dire que l'avantage est de son côté par la noblesse exceptionnelle du sentiment qu'il exprime, car enfin Horace ne mentionne son père l'affranchi que pour tirer orgueil d'avoir su s'élever au-dessus de sa condition, tandis que Pope rappelle son père le drapier pour redescendre jusqu'à lui des hauteurs où la renommée l'a placé, et s'effacer respectueusement derrière ses vertus. Rebuté par l'amour et chassé hors de ses joies, Pope prit sa revanche avec l'amitié, et il la prit complète. Il fut, presque à tous les égards, un ami incomparable. Boileau seul a su parler mieux encore de ceux qu'il aimait et admirait, mais il manque chez ce dernier cet accent si particulier de tendresse qui distingue Pope lorsqu'il s'adresse à ses amis. *My saint John, my Swift :* ce qui résume d'affection presque enfantine dans ce *my* ne se peut dire. Jonathan Swift a fait à cet égard l'apologie de Pope dans une certaine pièce où il se représente mort, et calcule combien durera le regret de chacun de ses amis : « Le pauvre Pope en sera triste tout un mois, et Gay une semaine, et Arbuthnot un jour. » Il fut souvent un confrère grincheux et susceptible, jamais injuste, indélicat et jaloux. Il eut au plus haut point le sentiment de ce que les lettrés se doivent entre eux d'égards et de tolérance. Il ne sollicita de sa vie jamais pour lui, mais les sollicitations ne lui coûtaient rien dès qu'il s'agissait de tirer un malheureux de la détresse, ou de sortir d'embarras un homme de mérite, et il sollicitait alors non-seulement ses amis tories, mais ses ennemis whigs, Robert Walpole comme Harley et Bolingbroke. Jamais il ne refusa un secours à un confrère malheureux, et sa libéralité fut sans morgue et sans pédantisme. Rien n'est touchant comme la protection qu'il ne cessa d'étendre sur le misérable Richard Savage, sans qu'aucune des *erreurs* énormes de cet énigmatique et équivoque personnage, ni l'inconduite confinant au crime, ni la prodigalité confinant au vol, parvinssent à le rebuter et à le lasser. C'est lui qui

eut l'idée d'une souscription pour faire vivre Savage dans le pays de Galles, et il fut un des seuls à la payer jusqu'à la fin.

Voilà bien des vertus, ce me semble, et de peu communes ; elles autorisent à croire que la beauté morale eût été plus entière encore chez Pope sans les fatalités de la nature. Beaucoup de nos lecteurs connaissent sans doute l'amusant portrait que M. Taine a tracé de notre poète dans son *Histoire de la littérature anglaise*. Qu'ils se rappellent cet homme rabougri et souffreteux, toujours enveloppé de lainages, les jambes tapissées de trois paires de bas mises l'une sur l'autre pour en dissimuler la minceur, si faible qu'il ne pouvait ni se déshabiller ni s'habiller sans aide, si petit que, lorsqu'il dînait en ville, il fallait le hausser jusqu'au niveau de la table au moyen de coussins ou d'in-folio à mettre des rabats, et puis qu'ils disent si un tel homme n'est pas excusable de ressentir les menues contrariétés de l'existence avec moins de calme qu'un homme de cinq pieds et quelques pouces, joyeux compère de par la grâce de la santé et dédaigneux des roquets humains de par la grâce de la force? Et cette faiblesse physique, non-seulement lui faisait ressentir injures et railleries avec une vivacité exceptionnelle, mais elle l'y exposait par la prise facile qu'elle donnait à la malignité de ses ennemis. Une si ridicule personne physique, un tel *lusus naturæ*, quelle matière admirable de plaisanteries faciles pour le plus sot et le plus vulgaire, et puis il est clair que, contre un homme si faible, on peut tout se permettre, même de nier son génie contre toute évidence. Par exemple, un critique d'une certaine autorité, du nom de Dennis, se croyant outragé par Pope, imprima qu'avec les initiales et la dernière lettre d'*Alexandre Pope*, on obtenait le mot *ape*, singe, et le poète fut peut-être excusable de ne pas goûter cette fine plaisanterie. Il eut peut-être tort, un certain jour, de parler des chemises sales et des négligences de toilette de son ex-amie lady Montague ; mais c'est qu'aussi il est bien blessant lorsqu'on est un Pope, parce qu'on a eu une minute de trop présomptueuse imagination, de se voir répondre par le plus insultant des éclats de rire et rappeler à l'humilité qui convient naturellement à un magot grotesque et impotent. La vie de Pope est pleine de ces misères-là ; mais sous les irritations d'enfant qu'elles lui arrachaient, il y avait une raison supérieure qui les dominait au besoin de la manière la plus noble. Il vint un jour où ce John Dennis, qui l'avait si grossièrement insulté, vieux, malade, aveugle, tomba dans la plus noire détresse ; une représentation à bénéfice fut organisée, et généreusement Pope écrivit le prologue chargé de recommander le vétéran à la bienveillance des contemporains. Plusieurs fois, il crut avoir à se plaindre d'Addison, la dernière fois assez grièvement ; mais se refusant à croire

aux rapports qu'on lui faisait, il n'y répondit que par l'envoi de son épître sur le *Dialogue des médailles*. Nous voulions mettre les travers de Pope en regard de ses qualités ; remarquez-vous que, malgré nous, nous sommes ramenés à ses vertus?

Ce qui est certain, c'est qu'il ne permit jamais à son état d'éternel valétudinaire d'influer un instant sur son esprit. Pas le moindre accès d'amertume, nul mouvement de sérieuse misanthropie, nulle tristesse chagrine ; sa pensée reste invariablement sereine. Satirique très aiguisé, il a des traits de malice pénétrante, voire de cruauté pour les individus, mais, les *dunces* mis à part, on ne lui voit sérieusement de mépris ou de haine pour aucune catégorie sociale. Voyez-le surtout dans son *Essai sur l'homme,* un vrai chef-d'œuvre, non-seulement pour la forme, qui est absolument exquise, mais pour le fond des doctrines, qui sont beaucoup plus fortes et plus neuves que ne l'ont cru Samuel Johnson et d'autres critiques à sa suite. C'est la seule œuvre poétique que je connaisse où le pessinisme des faits aboutisse à des conclusions optimistes, et cela naturellement, naïvement ; si le poète n'est pas sans erreurs, il est au moins sans sophismes. La misère de la condition humaine est ouvertement confessée, la faiblesse et la cécité de la raison humaine sont hautement proclamées ; mais de cette misère Pope tire un motif d'espérance et de cette cécité un motif de confiance. Cette misère n'est extrême que pour nous et n'est que partielle pour l'ordre universel des choses ; cette cécité nous ordonne non la révolte contre un plan dont nous ne connaissons que quelques points, mais la soumission à un pouvoir universel dont le but nous échappe. Tout mal n'est qu'un acheminement à un bien que nous ignorons, et toutes nos dissonances terrestres disparaissent dans la musique d'universel amour que chantent les sphères. De la part d'un homme qui a passé sa vie enveloppé dans la flanelle, et qui aurait été si excusable d'accuser la Providence et de tirer de son état de valétudinaire un motif de blasphèmes éloquens, savez-vous que cela a quelque noblesse ?

L'histoire du poète répète celle de l'homme moral. Pas plus que de ses vertus, la nature, à la fois envers lui généreuse et marâtre, ne lui a permis le libre développement des dons qu'elle lui avait prodigués.

Sauf Victor Hugo, aucun poète n'a été célèbre aussi vite ni d'aussi bonne heure, et, sauf Mozart, personne n'a eu une pareille précocité de génie. En écrivant ces noms illustres, surtout le dernier, je n'entends faire aucune comparaison qui serait écrasante pour Pope ; je veux simplement dire qu'il était maître de son art à un âge où d'ordinaire on a peine à en comprendre les premiers élémens. A douze ans, il était poète, ainsi qu'en témoigne une gentille petite

Ode à la solitude où le sentiment horatien de la vie studieuse et tranquille s'allie à ce désir de gloire honnêtement acquise que nous avons déjà signalé comme étant très caractéristique de sa nature. On peut dire en toute vérité que Pope dut sa célébrité aux travaux de son enfance. Lorsqu'en 1709, il goûta pour la première fois aux plaisirs de la renommée, ce fut avec ses *Pastorales,* qui remontaient à 1704, date de sa seizième année, et qui, depuis cinq ans, circulaient parmi ses premiers admirateurs, allant des mains du vieux Wycherley à celles du satirique Garth, et de celles de Walsh à celles de Granville. Presque tous les poèmes qui suivirent *les Pastorales* sont antérieurs à 1709. Les traductions et imitations de Stace, Ovide, Chaucer, Rochester, surprenantes par le sentiment exact, juste et fin d'originaux si scabreux, ont été écrites entre sa douzième et sa seizième année. En 1713, il publia *la Forêt de Windsor;* mais la presque totalité de cette œuvre datait de 1704, comme *les Pastorales*, et ce que le poète y ajouta lors de la publication ne vaut pas la partie composée par l'enfant. Ce *Temple de la Renommée*, dont nous avons cité la noble conclusion, son *Ode sur la musique*, où il a essayé la fusion des deux célèbres odes de Dryden, *Sainte Cécile* et *la Fête d'Alexandre*, sont de 1708, et c'est probablement aussi à cette année qu'il faut rapporter son charmant petit poème didactique, *Essai sur la critique*, bien qu'il ait suivi de près *les Pastorales* en 1709. Si le lecteur de ces divers poèmes ignore l'âge qu'avait l'auteur lorsqu'il les écrivit, rien ne le lui révélera, tant l'instrument est parfait et tant le poète en joue avec maîtrise. Cet instrument, c'est le vers de Dryden choisi par Pope avec clairvoyance, comme celui qui, assoupli et adouci, pouvait le mieux se prêter à l'expression des pensées du nouveau siècle où les généralités philosophiques d'une part et les descriptions naturelles de l'autre allaient tenir une place qu'elles n'avaient pas eue dans le passé. Quant aux secrets propres à la poésie, il n'en est aucun que cet enfant n'ait pénétrés. Il sait quels effets délicats on peut obtenir par la répétition d'un vers ramené avec adresse et sentiment, il connaît la valeur de l'énumération poétique, il sait qu'il n'y a pas d'heureuse composition sans une juste distribution des parties, et que cette distribution équivaut à celle des plans, qui, en peinture, créent la perspective. Il sait que le coloris en poésie s'obtient surtout par le choix des épithètes (1); il sait même sur ce sujet quelque chose de beaucoup plus important, c'est-à-dire

(1) Il en a de singulièrement nuancées, comme, par exemple, dans ces deux vers de *la Forêt de Windsor :*

Here in full light the *russet* plains extend :
There wrapt in clouds the *blueish* hills ascend.

que, quel que soit le mérite d'une œuvre, un coloris faux ou seulement défectueux suffit pour lui enlever tout naturel et toute vérité. Cependant, ce qui étonne le plus dans ces productions juvéniles qui témoignent d'une lecture si étendue et n'ont pu être accomplies sans un savoir déjà très profond, c'est l'absence absolue de pédantisme. Jamais esprit d'enfant n'a porté avec une telle légèreté le poids de ses études. Voyez-le surtout dans ces traductions et imitations que nous avons signalées. Le choix de la plupart des sujets est fort risqué ; c'est *l'Épître de Sapho à Phaon*, tirée d'Ovide, *le Prologue de la bonne femme de Bath*, et le conte fort équivoque de *Mai et Janvier* de Chaucer, tous sujets qui dépassent de beaucoup l'expérience des passions, surtout des passions amoureuses, que peut avoir une âme d'enfant. Eh bien ! ces sujets, il les interprète librement, et ce n'est pas la moindre preuve de précocité qu'il ait donnée. Il y a là un petit mystère que nous ne nous chargerons pas d'expliquer, mais qui peut nous aider à comprendre la ravissante audace des poèmes qui suivirent de si près ces productions juvéniles : *la Boucle de cheveux enlevée* ; *l'Élégie à la mémoire d'une dame malheureuse* ; *la Lettre d'Héloïse à Abélard*, tous poèmes nés d'une veine tendre, ardente, passionnée, qui surprirent visiblement les cœurs, car ils lui conquirent une célébrité aussi rapide que son génie fut précoce. Ces poèmes parurent entre 1709 et 1717, et cette dernière date est celle de la fin du Pope lyrique.

Comment donc cette veine tendre et ardente s'est-elle arrêtée de si bonne heure pour ne reparaître jamais, et si complètement que rien plus ne la rappelle dans les œuvres de sa maturité ? C'est que la faiblesse maladive qui fut la fatalité de Pope fit plus qu'altérer son caractère : elle restreignit son inspiration et en changea le cours et la direction. Il était fait pour la société des femmes, comme le prouvent les poèmes dont nous venons de citer les titres, et des relations de compatissante sympathie furent tout ce qu'il put obtenir d'elles. Ses aventures avec lady Montague et Thérésa Blount sont célèbres, et si la société de Martha Blount lui resta jusqu'à la fin, ce fut à titre d'affectueuse garde-malade plutôt que d'amie enthousiaste. A cette défaveur de l'amour, il perdit toute cette source d'inspiration qui s'était exprimée par *la Boucle de cheveux enlevée* et *la Lettre d'Héloïse à Abélard* pendant le printemps si rapide de sa jeunesse. Sans la pratique des passions, il aurait pu suivre encore cette veine féconde de poésie par la simple ardeur de l'âme, mais cette ardeur ne peut aller sans une certaine force de tempérament qui puisse soutenir la verve et la renouveler lorsqu'elle est dépensée, et par là aussi cette veine lyrique était condamnée à se refroidir et à s'éteindre. Le pauvre Pope sentit de très bonne heure

qu'il n'avait rien à espérer des Grâces et qu'il faudrait faire sa compagnie des seules Muses, et il concentra toute sa vie et tout son génie sur la seule littérature. Ah ! qu'ils sont touchans et qu'il y a de tristesse réprimée dans les vers qu'il adresse à Martha Blount en lui envoyant sa *Forêt de Windsor :* « Salut, ombrages autrefois aimés, autrefois inspirateurs, scènes de mes jeunes amours et de mes heures heureuses, où les tendres Muses m'arrêtèrent comme j'allais rêvant, et, me pressant doucement la main, me dirent : *Sois nôtre.* Prends tout ce que tu auras jamais, *une Muse constante.* A la cour, tu pourrais être apprécié, mais tu n'y gagnerais rien; tu peux acheter et vendre des fonds, mais pour toujours perdre (1), et aimer les yeux les plus brillans, mais les aimer en vain. » Hélas! le commerce des Muses, même lorsqu'il est entièrement chaste, ne va pas non plus sans certaines conditions qui étaient encore refusées à Pope. Son imagination était curieuse, et toute sa vie il rêva voyages, vain rêve qu'il ne put jamais réaliser. Il aimait la nature, et il aurait excellé à la décrire : toute sa vie il lui fallut se contenter de celle qu'il pouvait embrasser de sa terrasse de Twickenham. De véhémente et d'errante qu'elle était à l'origine, son inspiration devint donc forcément casanière, sédentaire, et voilà l'origine de cette poésie de cabinet, de cette poésie *chambrée* qui remplit la seconde et plus longue partie de sa vie. Voilà aussi l'origine de cette correction qui lui est quelquefois reprochée comme excessive. L'inspiration étant chez lui intermittente, il employait le peu qui lui en venait chaque jour à remanier, retoucher, refaire. Nul poète n'a moins rougi des ratures, et ne s'est moins fié à la spontanéité de la verve. En vérité, de quelque côté qu'on regarde, on ne voit qu'empêchemens à la pleine expression de son génie poétique. Ainsi, il avait le goût de la peinture, et il en poussa l'étude et la pratique assez loin sous la direction de son ami Jervas (2); mais sa myopie coupa court à cette poursuite et priva sa poésie des ressources qu'elle aurait pu trouver dans ce second art, qu'elle y trouva même dans un moment unique, ainsi que nous en témoignera tout à l'heure l'adorable poème de *la Boucle de cheveux enlevée.* Enfin, son indépendance même lui fut fatale. Dès qu'il fut arrivé à la célébrité, il pensa prudemment à l'avenir et s'attela à l'immense besogne de sa traduction poétique

(1) Allusion probable à une perte qu'il éprouva dans la faillite de la compagnie de la Mer du Sud, faillite célèbre sous le nom de *South sea Bubble,* l'équivalent de notre *crac* de la rue Quincampoix.

(2) Suivant Johnson, un portrait de l'acteur Betterton de la main de Pope était en la possession du lord Mansfield de l'époque, et un des récens éditeurs du poète nous parle aussi d'un portrait qui est la propriété du duc de Norfolk et se trouve au château d'Arundel.

d'Homère. Il y gagna sa jolie maison de Twickenham, mais il y perdit ses années les plus fertiles, et avec elles l'inspiration charmante qui avait fait son nom. Toutes les circonstances se réunirent donc pour rejeter Pope dans une vie exclusivement et étroitement littéraire. Or, une vie littéraire trop assidue entraîne qui la mène à donner à la longue aux questions de forme et de technique une importance exagérée ; en sorte qu'on peut dire sans paradoxe que favorable à l'acquisition des subtilités et délicatesses du métier, elle est mortelle à l'inspiration, et qu'elle dépouille le poète tout en enrichissant l'ouvrier. Si jamais carrière poétique témoigna avec éclat des profits et des dangers d'une vie trop strictement littéraire, à coup sûr ce fut celle de Pope.

III.

Le romantisme est tellement l'essence du génie poétique anglais, qu'il n'a jamais épargné aucun des vrais poètes qui ont eu des aspirations au classicisme. Voyez, par exemple, la très originale et très glorieuse mésaventure de Ben Jonson. En face de l'inspiration libre de Shakspeare, il eut la prétention de fonder un théâtre classique, soumis à l'observation des règles transmises par la critique et où l'exploitation habile et savante des richesses de l'antiquité aurait plus de part que les fantaisies d'une imagination relevant d'elle seule. Heureusement pour sa gloire, il y a mal réussi. Tous ses efforts pour vaincre sa robuste originalité ont été inutiles ; ils ne sont parvenus qu'à la meurtrir, à la fausser, à la faire dévier dans l'excentricité, à lui imprimer les formes les plus étrangement martelées qui se puissent concevoir. Cela un théâtre classique ! Figurez-vous un théâtre composé de personnages qui sont au moral ce que les Han d'Islande, les Quasimodo et les Triboulet de Victor Hugo sont au physique : des personnages porteurs d'âmes bossues, bancroches, affectées de strabisme, chargées de verrues et d'excroissances bizarrement placées, possédées de manies énormes offensives envers la morale à l'égal d'un crime, décorées de groins aptes à fouiller la fange appétissante et de gueules armées de crocs de mastiff anglais destinées à retenir sous leur prise cruelle la proie où elles ont une fois mordu. Ces âmes si singulièrement difformes, Ben Jonson ne se contente pas, pour nous les faire comprendre ou haïr, des actions résultant de leurs vices, il nous fait assister, par la plus monstrueuse des psychologies, à leur vie secrète, aux mystères à faire frémir de leurs convoitises, au somnambulisme de leurs vanités, aux gloutonneries de leurs ambi-

tions, aux châteaux en Espagne de leur bestialité imaginative. Regardez-les agir, ivres de leurs vices comme des buveurs invétérés sont ivres de vin; écoutez-les parler, éloquentes d'effronterie inspirée; entendez-les rêver, apoplectiques de sanguine sensualité, chaudes de passions grasses sous lesquelles elles étouffent et qu'elles suent par tous leurs pores! En créant de tels personnages, Ben Jonson croyait créer la comédie de caractère, mais il s'est trouvé qu'en poursuivant ce projet il n'a réussi qu'à peindre encore plus de simples individus qu'aucun de ses contemporains, c'est-à-dire des personnages singulièrement dramatiques et intéressans, mais qui ne représentent rien qu'eux-mêmes et ne peuvent en rien aspirer à la dignité de types. Cet ambitieux de classicisme, après avoir bien sué, bien peiné dans sa forge savante pour fabriquer des créatures harmonieusement classiques, à l'instar du divin Vulcain, en sort avec des créatures barbarement romantiques, à l'instar du magicien-forgeron Veland des traditions norses ou du magicien-forgeron Ilmarinen du *Kalewala*.

Cependant Ben Jonson, bien qu'appartenant aux règnes d'Élisabeth et de Jacques, peut être dit un attardé de la pleine renaissance, et l'on sait ce que charriait d'élémens romantiques la sève épaisse et abondante que les hommes de cette époque puisaient, avec une avidité sans choix, dans le trésor de l'antiquité. Peut-être ce romantisme aura-t-il épargné les poètes de l'époque dite classique, qui ont subi l'influence de la littérature française? Charles II est monté sur le trône apportant avec lui la mode de l'esprit précieux des poètes qui fréquentaient à l'hôtel de Rambouillet, le goût des grands romans de La Calprenède et de Mlle de Scudéry, et l'enthousiasme de la tragédie représentée par Corneille, laquelle, changeant de nom en Angleterre, va s'appeler *heroic play*. Tenons-nous à ce dernier genre, qui est le seul important, et à l'homme qui, pendant les vingt-cinq années du règne de Charles, l'a représenté avec le plus d'abondance et de génie, John Dryden. Certes, il fut un grand admirateur de la tragédie française, car c'est à elle qu'il doit les innovations qu'il introduisit dans le drame anglais, par exemple la substitution du vers rimé au vers blanc et l'abus de la tirade. Que Corneille ait eu sur lui une prise assez facile, il n'y a pas à s'en étonner, car il y avait entre eux une certaine similitude de facultés, par exemple cet esprit de controverse et ce besoin de plaidoirie que l'un tenait de son origine normande et l'autre de son origine puritaine. Ce genre singulier de dialogue, renouvelé pour ainsi dire du jeu de volant, où les deux interlocuteurs se renvoient, comme à coups de raquette, leurs aimantes injures ou les subtilités de leurs raisonnemens, Dryden l'a emprunté à Corneille, comme Corneille l'avait emprunté au théâtre

espagnol. C'est dire que le poète anglais a poussé l'imitation de notre grand tragique jusqu'à ses défauts ; il n'y a que sa mâle décence et sa haute moralité qu'il ne lui ait pas empruntées. Mais, cela dit, on se tromperait grossièrement si l'on croyait que cette admiration pour la tragédie française l'empêcha de mettre quelque chose au-dessus du drame héroïque, et ce quelque chose c'est le drame anglais tel qu'il fut pratiqué par Shakspeare et ses contemporains. Tout ce qu'il vantait de la tragédie française, c'étaient ces innovations prosodiques dont nous parlons plus haut, mais il en repoussait le système comme monotone, manquant de variété et conduisant à des invraisemblances pires que l'indiscipline de composition qu'elle prétendait condamner ; les principes qu'il a exposés sur ce point, dans son *Essai sur la poésie dramatique*, auraient été acceptés par tout romantique. Classique, ce Dryden ! Il a eu beau faire effort pour le devenir, ses conceptions dramatiques, violentes, turbulentes, immorales, effrontées, font craquer de toutes parts le moule pur et correct du drame français. Il suffirait vraiment, pour dénoncer ce qu'il est réellement, du choix de ses sujets qui ressemblent aux sujets *cosmopolites* des contemporains de Shakspeare, surtout de Fletcher et de Massinger, plutôt qu'aux sujets, de nos deux célèbres tragiques. Et ne dites pas que le choix des sujets importe peu, car les sujets sont une indication probante de la nature de l'imagination de l'auteur, des tableaux où elle se complaît, des passions qu'elle préfère. Le sujet influe fatalement sur la liberté du poète, qui est entraîné à lui donner une expression qui lui soit adéquate, et c'est là ce qui arrive à Dryden ; par la véhémence des discours, la profusion des images, l'audace des sentimens, sa poésie, qu'elle s'exprime en vers rimés ou en vers blancs, reste romantique au premier chef. Non moins que par l'expression des sentimens, Dryden est romantique par la pompe du spectacle et l'emploi qu'il fait du merveilleux et du surnaturel : apparitions, fantômes, démons et génies, tout comme s'il était un contemporain même de Shakspeare, et comme si cette tragédie française, objet de son admiration, n'avait pas réduit tout le merveilleux aux seuls songes. La part faite à l'imagination reste aussi grande chez Dryden que chez aucun de ses prédécesseurs, et il suffirait de ce caractère pour dénoncer le romantique caché sous le classique équivoque, incertain, partagé.

A l'époque de Pope, l'influence de notre véritable littérature classique, celle qui va de 1660 à 1700, avait eu le temps de se faire sentir, et on ne peut pas dire que Pope ne l'ait pas subie, mais il l'a subie beaucoup moins qu'on ne le croit et qu'on ne le dit. Et d'abord il eut toujours une connaissance extrêmement imparfaite de notre littérature et de notre langue. Nous avons à cet

égard deux témoignages de premier ordre. Le premier est celui de Johnson, qui nous apprend que Pope apprit le français en même temps que l'italien, ses études classiques une fois terminées, c'est-à-dire à une date très rapprochée de la publication de ses premiers poèmes. Or, si l'on songe que tout ce que Pope sut jamais bien, il l'avait appris dans son enfance, cette date qui, pour tout autre, serait précoce, est pour lui relativement tardive, d'où l'on peut conclure qu'il ne poussa jamais loin cette étude. Le second témoignage est celui de Voltaire, qui, dans ses *Lettres anglaises*, nous dit que Pope ne fut jamais familier avec notre langue. On s'en aperçoit, en effet, aux très rares jugemens qu'il a portés sur nos écrivains, car, pour ne citer qu'un seul exemple, comment un homme d'un tel goût, s'il eût vécu dans un commerce plus intime avec nos écrivains, n'aurait-il pas trouvé pour caractériser Racine une autre épithète que celle d'*exact*, même en prenant ce mot dans le sens de justesse ou de fidélité à la nature? D'ailleurs, s'il accepte les doctrines françaises, c'est avec des réserves dont quelques-unes sont peu flatteuses pour notre amour-propre. Que disait-il de Boileau, lorsque, tout frais sorti de ses lectures françaises, il écrivit son charmant poème didactique : *Essai sur la critique?* « La science de la critique fleurit principalement en France : *Une nation née pour servir obéit aux règles,* et Boileau gouverna de par le droit d'Horace. » Lequel de ses lecteurs n'a pas gardé dans sa mémoire ce célèbre passage de son épître-satire à George II, ingénieuse imitation de l'épître d'Horace à Auguste : « Nous conquîmes la France, mais nous sentîmes les charmes de notre captive; ses arts victorieux triomphèrent de nos armes... Ce n'est que tard, très tard, que la correction fit l'objet de nos soucis, lorsque la nation fatiguée respira au sortir des guerres civiles. L'*exact* Racine et Corneille au noble feu nous montrèrent que la France avait quelque chose à faire admirer. Ce n'est pas que le génie tragique ne fût nôtre; il brilla avec plénitude dans Shakspeare, avec beauté dans Otway, mais Otway oublia de polir et de purifier, et l'abondant Shakspeare ne ratura jamais une ligne : le fécond Dryden lui-même ignora ou négligea ce dernier et ce plus grand des arts, l'art d'effacer. » On le voit, c'est moins le génie de Racine et de Corneille que leur souci de la correction qu'il propose à l'imitation de ses compatriotes, et remarquez bien que son admiration pour nos deux tragiques ne l'empêche pas de placer au-dessus d'eux ce Shakspeare dont il fut le premier éditeur moderne, et dont il se recommande tout autant que Dryden.

Il nous semble, d'ailleurs, qu'on se méprend quelque peu sur le classicisme de Pope. Bien lu, son *Essai sur la critique* nous en révèle le vrai caractère. Il y enseigne que la seule source d'inspira-

tion véritable du poète est la nature, et que les règles auxquelles le poète est tenu d'obéir ne sont pas distinctes de la nature, mais se confondent avec elle. D'où sortent les règles, en effet, si ce n'est des modèles classiques institués par la critique des anciens? Et pourquoi les en tira-t-elle, si ce n'est parce qu'elle avait reconnu que ces modèles étaient la nature même, et que, par conséquent, obéir aux règles serait se conformer à la nature? Mais ces règles demandent à être interprétées librement, en esprit, non pédantesquement et selon la lettre, et quiconque s'en tiendra aux règles sans avoir préalablement consulté la nature d'où les premiers modèles classiques sortirent, ne pourra créer qu'une œuvre morte s'il est poète, ou énoncer un jugement sans valeur s'il est critique. Ce que Pope propose réellement à l'imitation non passagère, mais permanente de ses compatriotes, ce sont les modèles anciens, parce qu'il identifie la nature avec eux. Son classicisme n'est pas une affaire de mode littéraire ni d'influence momentanée, c'est une foi très ferme et qui s'est choisi une base faite pour durer.

Ce romantisme inconscient, inéluctable, natif et de race que nous avons remarqué chez un Ben Jonson et un Dryden n'est pas aussi apparent chez Pope, parce qu'il est plutôt dans les sentimens que dans les formes, qui restent sagement correctes; cependant il est une de ses œuvres au moins où il a tout pénétré, genre, cadre, machines, et cette œuvre est justement celle qu'on aime le plus communément à rapporter à l'influence étrangère, *la Boucle de cheveux enlevée*. Certes, il nous serait doux de pouvoir revendiquer pour notre littérature l'origine de cette bagatelle merveilleuse; malheureusement, la vérité nous oblige à reconnaître que cette fantaisie est essentiellement anglaise, et qu'elle reste anglaise même dans les choses qu'elle prétend avoir tirées de notre pays.

La Boucle de cheveux enlevée est rangée d'ordinaire parmi les poèmes héroï-comiques, mais il n'y a rien là qui oblige le lecteur à se rappeler les maîtres du genre, Tassoni et sa *Secchia rapita*, Boileau et son *Lutrin*, voire même Gresset et son *Ver-Vert* (1); toute comparaison qu'on essaierait serait bientôt reconnue boiteuse, ou forcée, ou artificielle, et forcément abandonnée. Si l'on veut que *la Boucle de cheveux enlevée* soit un poème héroï-comique, il faut dire alors que *la Princesse* de Tennyson en est un aussi, et ce n'est pas à l'aventure que je mentionne cette dernière œuvre, car, quelles que soient les différences de sujet et d'étendue entre les deux poèmes, ils se ressemblent par quelque chose de tout à fait essentiel, l'élé-

(1) Comme *Ver-Vert* est de beaucoup postérieur à la *Boucle de cheveux enlevée*, il n'est ici cité que pour le genre.

gance absolument parfaite obtenue par l'emploi exclusif de la grâce que repousse le genre héroï-comique. Non-seulement Pope a transformé ce genre, mais il en a changé ce que l'on appelle les *machines*, et celles qu'il a inventées sont issues du romantisme. Avec un sentiment profond du surnaturel que réclamait son sujet, aux divinités et aux allégories classiques il substitua les esprits élémentaires, sylphes et gnomes. Il prétendit, il est vrai, les avoir empruntés au roman célèbre de l'abbé de Villars, *le Comte de Gabalis,* ce qui leur donna une apparence d'origine française; mais il n'avait pas besoin d'aller les chercher outre-Manche, et il les aurait facilement trouvés dans les traditions et chez les poètes de son pays, où ils font assez gracieuse figure, ainsi qu'en témoignent Ben Jonson, Michel Drayton, Spenser, surtout Shakspeare, dont l'Ariel a laissé son nom au sylphe en chef de *la Boucle de cheveux*. A chacune des prétendues imitations ou réminiscences françaises ou italiennes de ce poème, il est facile, comme pour les sylphes, d'assigner une origine purement anglaise. On n'y trouve qu'une seule allégorie à la manière classique, celle du *Spleen*, divinité anglaise s'il en fût. Voltaire s'est rappelé à son sujet la mollesse de Boileau; plus familier avec l'ancienne littérature anglaise, il se serait aussi bien rappelé les allégories et les descriptions de Spenser. Et le badinage de Pope, comme il est loin du badinage classique! C'est en vain que le correct bon goût voudrait retenir son imagination qui s'amuse, Pope porte dans les jeux de l'imagination une verve hasardeuse, une véhémence drôlatique, une poésie caricaturale qui ne sont que de son pays. Voyez, par exemple, comme, dans la scène de la partie d'*hombre*, le tableau devient naturellement fantastique, comme ces figures des cartes prennent aisément une personnalité. Il n'y a vraiment que Dickens qui ait su créer des visions lilliputiennes aussi vivantes avec les riens du ménage et de la chambre. Voyez encore les métamorphoses opérées par la déesse *Spleen* pour meubler sa caverne, ces théières vivantes qui se tiennent dans l'attitude indispensable pour verser la liqueur, ces pots qui marchent comme les trépieds d'Homère, ces cruches qui soupirent, ces hommes en mal d'enfant et ces filles changées en bouteilles qui crient qu'on vienne les déboucher. Voilà des métamorphoses fort différentes de celles dont Circé peuplait ses parcs. C'est le genre de comique des caricaturistes anglais, et si, en dehors des papiers satiriques de la Grande-Bretagne, vous avez par hasard rencontré quelque part ces fantasques drôleries, c'est dans les œuvres peu classiques de la peinture flamande ou hollandaise, dans quelque *Tentation de saint Antoine* de Téniers, quelque *Réception de sorcière* d'Adrien Brauwer, ou dans les bouffonneries amusantes de notre Callot, tous noms que les œuvres

classiques, même gaies et comiques, n'ont pas d'ordinaire l'habitude d'évoquer.

IV.

On connaît l'anecdote qui a donné naissance à *la Boucle de cheveux enlevée*. Un jeune beau, lord Petre, féru d'un caprice irrésistible, a commis l'amoureuse espièglerie de couper subrepticement une des boucles de la chevelure de miss Arabella Fermor, et, pour comble d'audace, il a aggravé sa faute en refusant de rendre son larcin; de là, brouille envenimée entre deux familles jusqu'alors en rapports des plus intimes. Caryll, secrétaire de la reine Marie de Modène, femme de Jacques II, qu'il avait suivie en exil, entreprit de réconcilier ces deux familles dont il était l'ami commun, et proposa à Pope, alors dans sa vingtième année, d'écrire un poème sur cette aventure, comme le meilleur moyen d'atteindre le but qu'il désirait. Pope accepta, et il en résulta ce poème que nous ne craindrons pas d'appeler une des plus heureuses rencontres de talent dont jamais poète ait été favorisé, tant toutes les qualités nécessaires d'élégance, de subtilité, de grâce, d'enjouement, se sont trouvées réunies au juste point et amalgamées dans la juste proportion pour produire ce rien tissu d'air et de lumière où la recherche même est exquise, où la mièvrerie même est délicieuse, tant enfin toutes les difficultés de cette délicate entreprise ont été tournées avec dextérité et résolues avec finesse.

Je ne sais si Pope a donné jamais une preuve de génie supérieure à la transformation qu'il a fait subir dans ce poème au genre héroï-comique. Avec un tact admirable, il comprit que les lois ordinaires du genre n'étaient pas applicables à cette aventure, dont les deux héros étaient jeunes, beaux, élégans et amoureux. La bouffonnerie, la parodie, sont l'essence de ce genre, qui appelle nécessairement pour héros des personnages à qui le ridicule est légitimement dû. Mais tel n'était pas ici le cas. Il n'y a rien de ridicule dans le fait d'être jeune, rien de comique dans le fait d'être beau, rien de burlesque dans le fait d'être amoureux, lorsqu'on réunit toutes les conditions requises pour l'être; ce serait perdre ses peines que de vouloir se moquer de ces privilèges divins, et il n'y aurait en tout cela de risible que le rieur malavisé. Rarement on a mieux observé ce respect que le poète doit toujours garder pour la jeunesse et la beauté, respect auquel il ne peut manquer qu'au détriment de son caractère et de son talent, parce que par là il dénonce lui-même son infériorité et révèle qu'il lui manque quelque chose d'essentiel que rien ne peut remplacer. Mais si le rire n'est

pas de jeu en pareilles aventures, elles appellent, en revanche, les sourires les plus radieux, et Erato, la seule Muse consultée pour ce poème, y a partout répandu la lumière des siens et partout remplacé la bouffonnerie railleuse par un ton de galanterie enjouée.

Cette difficulté si bien résolue n'était pas la seule, ni même la principale. Qui dit poème héroï-comique dit une action bouffonne présentée et racontée avec les formes parodiées de l'épopée héroïque. Le sujet, aussi léger soit-il, doit donc offrir assez de substance pour se prêter aux développemens. Mais ici où trouver cette substance? Supposons un poète préoccupé d'obéir aux lois du genre, et il sera clair que l'enlèvement de la boucle de cheveux de miss Arabella ne pourra être qu'un exorde, un point de départ, et que le véritable sujet sera la querelle des deux familles. Et ce sujet s'imposait si naturellement, qu'une fois accepté, vous pouvez aisément constituer vous-même le poème ou deviner ce qu'il aurait été sous la plume d'autres poètes, sous celle de Pope même, s'il eût été plus désintéressé dans la question. Supposez ce sujet traité, par exemple, par un poète de la renaissance, et voyez comme il va dérouler lentement son action au travers d'épisodes accumulés à plaisir pour la suspendre ou la retarder. Une machinerie toute classique, appelant les substantielles divinités de l'Olympe à prendre part à la querelle, va rendre le cas de lord Petre aussi fécond en catastrophes que le jugement de Pâris. Voyez-vous les deux familles combattant sous un nuage épaissi à plaisir par les dieux, les rencontres chevaleresquement bouffonnes d'oncles et de cousins, ou risiblement plébéiennes de valets et de cliens, la vengeance de l'aimable offense remise au sort des armes, une joute solennellement instituée à cet effet dans des conditions burlesques, et, pendant que les hommes combattent, les dames des deux familles s'assemblant en parlement à l'instar des cours d'amour provençales et s'évertuant à discuter le larcin de lord Petre dans des discours pleins de subtilités captieuses? Enfin, tous ces moyens n'aboutissant pas, sur une inspiration venue d'Apollon ou des Muses, par quelque songe ou quelque oracle, un ami commun, jouant le rôle de Caryll, aurait proposé l'intervention de la poésie, la puissance pacificatrice dont les bêtes et les pierres même ont ressenti l'influence, — vous devinez le défilé de noms et d'histoires qui prouvent cette influence : Orphée, Amphion, Arion, David, — et là-dessus le poète aurait terminé son poème en faisant, en manière d'*envoi*, un appel à la paix. Supposez, au contraire, le sujet traité par un poète de la fin du XVIIe siècle, ou même contemporain de Pope, la composition sera à peu près la même, avec cette différence que les moyens de la ruse seront substitués partout aux

moyens de la force, et que le monde des Gérontes et des Sbrigani remplacera celui des don Quichotte ou des Hudibras. Il s'agira, cette fois, d'enlever par manèges secrets la précieuse boucle transformée en talisman, car là où le lion ne peut réussir, le renard doit entrer en scène. Que de conciliabules nocturnes pour arrêter les voies et moyens de l'entreprise! que de mines et contre-mines pour surprendre le ravisseur, et que de précautions subtiles inventées par ce dernier pour ne pas se laisser surprendre! que de messages trompeurs fabriqués par d'artificieuses Nérines pour préparer l'occasion favorable, et que de fausses clés essayées par des Frontins gagés pour forcer la précieuse cassette où le trésor est enfermé! Oui, certes, le sujet entendu et traité de l'une ou l'autre de ces deux façons aurait fourni très aisément la matière d'un poème héroï-comique où toutes les lois inhérentes au genre auraient été respectées; mais alors que serait devenu le but proposé à l'auteur, et accepté par lui, la réconciliation des deux familles? Ce but aurait été complètement mis en oubli, ou si, par hasard, le poète avait fait appel à la paix, c'eût été après avoir ri tout son saoûl des ennemis en lutte, ce qui n'eût pas été précisément le moyen de les décider à s'embrasser.

Tel est le délicat petit problème qui se posait à Pope, et il l'a résolu avec une adorable hardiesse. Cette boucle de cheveux enlevée, qui semblait n'être et n'était en effet qu'un point de départ, il en a fait le dénoûment. Mais alors, demanderez-vous, de quoi le poème se compose-t-il? De rien, si ce n'est des préparatifs du larcin. Tout le poème est combiné de manière à prêcher la paix sans en prononcer le nom, en montrant comment le larcin a été possible, quels sentimens secrets ont poussé les deux personnages de l'aventure, et en attribuant à chacun la part de responsabilité qui lui revient. En un mot, Pope s'est tiré d'affaire en faisant, en même temps qu'un délicieux poème, une œuvre d'une psychologie élégante et fine au possible, digne en tout point de ces sylphes à qui il en rapporte l'honneur, une œuvre dans laquelle on ne sait ce qu'on doit le plus admirer, de la subtile intuition des petits mobiles de l'âme révélée par le poète, ou du tact merveilleusement discret avec lequel il a su faire entendre à l'héroïne la part qu'elle a prise elle-même à l'offense dont elle se plaint. Si jamais homme a su bien parler aux femmes dans ce langage couvert, enveloppé, à distantes allusions, qu'elles préfèrent, comme étant celui qui rend seul inoffensive l'approche de la vérité et laisse ses visites sans blessures, c'est Pope dans ce poème.

Supposons-le un instant chuchoter à l'oreille de son héroïne et dévoiler ainsi tout bas les intentions voilées de son poème, et puis dites s'il est un poète qui ait saisi de plus près ces mouvemens

particuliers aux passions amoureuses à leur naissance, ces mouvemens si secrets qu'ils en sont occultes, si finement équivoques que, tout en les ressentant, on refuse d'y trouver un blâme pour soi-même ou une excuse pour les entreprises audacieuses d'autrui, et qu'ils restent toujours inavoués.

« Certes, votre indignation est légitime, Belinda ; cependant n'y entre-t-il pas quelque feintise? Vous saviez d'avance qu'il se tramait quelque dessein amoureusement pervers contre votre adorable personne, et vous saviez quel serait le doux malfaiteur ; tout ce que vous ignoriez, c'était seulement la forme que prendrait ce dessein, serrement de main téméraire, baiser furtif, gant dérobé ou boucle de cheveux prestement coupée; car c'était l'heure, l'occasion imprévue, la circonstance d'être assise ou debout, au repos ou en mouvement, l'inattention momentanée de vos adorateurs ou la complicité sournoise de vos rivales qui devait décider de la nature du larcin. Vous le saviez, car vos sylphes vous l'avaient dit. Est-ce que jamais ils ont négligé de faire une aimable belle comme vous devineresse des dangers qui la menacent? C'était là le secret de ces inquiétudes vagues qui vous remplissaient d'une angoisse voluptueuse, comme une pythonisse qui pressent l'approche du Dieu. C'était là le secret de ce songe par lequel ils vous ont envoyé leurs oracles protecteurs. Vous le saviez, et vous le dirai-je, Belinda? vous avez ressenti avec délices ces aimables anxiétés, vous avez pris plaisir à les accroître, pis encore, à attendre le danger que vous redoutiez, et vous en avez souhaité la réalisation. Vous saviez que l'attentat serait pour le jour même où il a été commis ; je n'en veux pour témoignages que la dévotion exceptionnelle que vous avez apportée ce jour-là au culte de votre divine personne, le scrupule avec lequel vous avez accompli tous les rites de cette toilette que j'ai décrite, j'ose m'en flatter, avec un bonheur rarement égalé. Ainsi parée, vous êtes allée au-devant du danger avec une anxieuse curiosité, et toute la journée vous avez épié l'heure qui serait propice au forfait. Vous l'attendiez sur la Tamise, dans l'élégant bateau où vous voguiez avec les jeunes beaux et les jeunes belles ; mais vos sylphes faisaient trop bonne garde, c'est-à-dire qu'il y avait là trop de lumière, trop d'yeux attentifs ou jaloux, que le théâtre était à la fois trop ouvert et trop étroit pour l'accomplissement du crime. Vous y avez pensé encore, une fois arrivée à Hampton-Court, pendant toute la partie d'*hombre*; mais là encore le tête-à-tête obligé des joueurs n'était pas favorable, et vous avez été rassurée plus que vous ne désiriez l'être. Enfin est venue l'heure du café, heure où, quoique étroitement réunis dans un même lieu, tous vos amis étaient cependant séparés par la dégustation égoïste de la délicieuse liqueur, et vous avez saisi cet instant, Belinda, car votre

sylphe protecteur a vu votre pensée coupable et s'est enfui en vous abandonnant à ses conséquences, qui n'ont pas tardé à se produire. Une fois, deux fois, vous avez donné à votre tête une inclinaison enchanteresse; oseriez-vous dire que c'était en toute innocence? Le forfait prévu accompli, vous avez poussé un cri, était-il bien de surprise, et l'évanouissement qui a suivi n'était-il pas quelque peu rusé? Faites l'examen de votre conscience, Belinda; voyez combien vous avez péché par pensée sinon par paroles, par curiosité sinon par volonté, par omission sinon par actions, et, cela fait, pardonnez généreusement à l'audacieux. Laissez-le en possession paisible de ce larcin que vous vouliez si peu lui refuser et, en récompense de cette noble action, je vous promets d'assurer à cette boucle les plus glorieuses destinées. Comme la chevelure de Bérénice, elle passera au rang des astres, et conservera le nom de Belinda aussi longtemps qu'il y aura dans le monde des cœurs sensibles à la grâce et des oreilles ouvertes à l'harmonie. »

S'il est vrai que cette fine et enjouée psychologie soit l'âme secrète du poème, on voit à quel point la substitution du surnaturel des sylphes au surnaturel des amours mythologiques a été un coup de génie, combien elle a été motivée par des raisons plus profondes que ne le dit Johnson, qui l'admirait cependant, et combien Addison, lorsqu'il déconseilla à Pope l'emploi de ce surnaturel, était mal inspiré et avait peu pénétré la délicate structure de cet élégant édifice poétique.

Nous avons dit que Pope était quelque peu peintre, ayant pratiqué cet art sous la direction de son ami Jervas. Je ne sais quelle est la valeur des peintures qui restent de lui; ce qu'il y a de certain, c'est que, dans ce poème, il a montré les qualités du peintre au premier chef, et, parmi ces qualités, celles qui sont particulièrement propres aux artistes de son pays, la finesse des tons, la science des secrets les plus rares de la lumière, la transparence embrumée des ombres. Combinez ce que les teintes de l'aquarelle ont de plus tendre et le pastel de plus souriant à l'œil, et vous obtiendrez à peine la couleur exquise de ce poème, où il n'y a pas une sécheresse de ligne, pas une dureté de pinceau, pas une note violente, où tout est noyé, estompé, vaporeux, *flou*, comme disent les artistes. Mais il y a, sous ce rapport de la peinture, dans *la Boucle de cheveux enlevée*, quelque chose de beaucoup plus singulier, quelque chose qui semble presque une révélation des sylphes du poème, et ferait croire que, de même que certaines idées, certaines formes de l'art sont suspendues dans l'air à telles ou telles époques, attendant qui les apercevra le premier. *La Boucle de cheveux enlevée*, c'est véritablement la révélation par la poésie de l'art qui fut

propre au XVIIIe siècle, et cela au début même du siècle (1711), alors que cet art n'existait encore dans aucun pays. Que la scène de la partie d'*hombre*, celle du café, celle de l'émoi général après le larcin de la boucle, fassent penser par anticipation à Hogarth, cela peut s'expliquer assez naturellement; ce qui est beaucoup plus surprenant, c'est qu'on puisse mettre au-dessous de la plupart des épisodes du poème les noms de nos artistes français du XVIIIe siècle, sans s'exposer à la plus petite inexactitude. N'est-ce pas le plus voluptueux Watteau que Belinda enveloppée de ses sylphes noyés dans le jour dormant de cette chambre où elle rêve assoupie, et ne serait-ce pas le plus joli pendant à l'*Embarquement pour Cythère* que la promenade sur la Tamise? Ces peintures où Fragonard s'amuse, avec une sentimentalité si pleine de recherches, à donner aux choses de l'amour et aux habitudes d'élégance des airs de rites sacrés et de cérémonies dévotieuses, aux pâmoisons sensuelles des aspects d'évanouissemens conventuels et aux flammes amoureuses des affinités avec les trépieds des vestales, n'ont-elles pas été devinées par avance dans cette scène où Belinda procède à sa toilette avec toute la piété que lui commande son idolâtrie d'elle-même, et dans celle où le jeune lord brûle en sacrifice religieux ses lettres d'amour pour se rendre digne du larcin projeté? Une heureuse fortune analogue échut plus tard à Sterne, lorsqu'il écrivit *le Voyage sentimental*; mais lorsqu'il présenta ses petites scènes de mœurs françaises et ses petits personnages français sous les formes et avec les couleurs de l'art du XVIIIe siècle, cet art existait au grand complet depuis longtemps, et le spirituel humoriste n'eut qu'à se souvenir ou à regarder autour de lui. L'application ingénieuse autant qu'imprévue qu'il sut faire de l'art de l'époque reste bien surprenante, mais l'aimable prescience de Pope l'est bien plus encore.

Littérairement, le petit poème dont nous venons d'essayer de saisir la subtile beauté constitue à lui seul un genre à part, qui marque la transition entre l'ancien poème héroï-comique et le poème lyrique et de fantaisie tel que les poètes modernes, et en particulier les Anglais, l'ont pratiqué. Ne serait-ce qu'à ce seul titre, Pope mériterait justement d'être considéré comme un initiateur et un précurseur.

V.

L'accord, exceptionnellement rare, d'un goût d'une extrême pureté avec une grande hardiesse de pensée et de sentiment, telle

est la définition la plus générale qu'on puisse donner de Pope. Cette définition cependant est bien éteinte dans son exactitude. Samuel Johnson va nous en donner une plus vive. Pope avait, nous dit-il, l'imagination ambitieuse, *aventureuse*, et ces épithètes sont d'un maître critique qui sait voir à travers les formes l'élément original qu'elles dissimulent aux yeux mal exercés. Son imagination était aventureuse en effet, et aventureuse au point de ne redouter ni le paradoxe dans les sentimens, ni les combinaisons les plus téméraires dans la fantaisie. Ce qu'il a soumis aux règles, c'est l'expression de sa pensée, nullement sa pensée elle-même, qui reste presque toujours d'une singulière nouveauté. Que vous dirai-je? Pope, au moins celui de la première heure, fut un véritable hérétique dissimulé sous les formes les plus scrupuleuses de l'orthodoxie classique, un hérétique qui, par le choix risqué de ses sujets, les thèses dangereuses qu'il soutient et l'audace compromettante des sentimens qu'il expose en toute franchise, a devancé un instant les romantiques modernes les plus intransigeans sur le sujet délicat et scabreux des choses de l'amour. Lorsque, sur la fin du XVIIIe siècle, le poète Lisle Bowles leva l'étendard de la révolte contre l'autorité jusqu'alors incontestée, quoique souvent désobéie de Pope, un des reproches qu'il lui adressa fut celui de *grossière licence*. L'exagération fait plus d'honneur à la candeur de Bowles qu'à la fermeté de son goût; toutefois, il y a là un atome de vérité, qui d'ailleurs est loin d'être au désavantage de notre poète. Il est certain que Pope comprend tout, absolument tout, des choses de l'amour, depuis les plus triviales jusqu'aux plus nobles et depuis les plus futiles jusqu'aux plus hautes. Sur ce sujet, quand il est enjoué, son imagination est libertine avec délices, et quand il est sérieux, son âme est passionnée avec emportement. Et il exprime ces choses avec autant de finesse et de force qu'il les sent, sans pruderie, sans réticences, sans hypocrisie de langage, pensant sans doute avec Montaigne qu'il n'est pas d'un esprit ferme et sain de n'oser parler qu'entre les dents du plus universel de nos sentimens. Le vice même n'a rien qui l'effraie; voyez-le dans ses portraits de femmes, Atossa-Sarah Marlborough, Chloë-Lady Suffolk, Narcissa-Duchesse Hamilton, voyez-le surtout dans cette amusante *églogue de la ville*, dialogue entre deux mondaines dont l'une est la proie du démon du jeu, et dont l'autre exprime les tourmens cuisans et chers que lui fait ressentir sa basse passion pour un beau tricheur qu'il lui faut disputer à quantité de rivales dont quelques-unes sont son œuvre, ayant été formées par elle aux arts de l'élégance et de la galanterie; c'est la vérité même, aujourd'hui comme il y a cent cinquante ans. La passion vulgaire et quasi honteuse est là au complet, non-seulement

dans sa substance et sa forme, mais dans son accent même. Si, comme il est probable, l'auteur du *Demi-Monde* et de *l'Étrangère* ignore cette idylle de Pope, je la recommande à sa curiosité : il y retrouvera le genre de passion de plus d'une de ses héroïnes, jusqu'au son de voix inclusivement (1).

Je viens de parler des paradoxes et des thèses risquées et scabreuses de Pope. Une telle assertion demande des preuves immédiates. En voici une qui paraîtra peut-être décisive. Savez-vous que Pope, avant Saint-Preux, avant *Werther*, avant les romantiques du XIXe siècle, a fait l'apologie du suicide par amour, et l'a faite avec la même chaleur, la même éloquence, les mêmes argumens? Parmi les poèmes de sa première jeunesse, il en est un de dimensions modestes qui va faire en une minute cette preuve que le lecteur est en droit de réclamer, *l'Élégie sur la mort d'une dame malheureuse*.

On ignore la date de la composition de cette élégie, qui parut dans l'édition générale des premiers poèmes de Pope en 1717, et l'on est encore moins fixé sur l'héroïne de cet événement tragique, laquelle est restée si mystérieuse qu'il s'est formé à son sujet presque autant de conjectures que pour le masque de fer. Une jeune femme de haut rang et de grande fortune, placée sous l'autorité d'un tuteur, s'éprit d'un jeune homme de condition inférieure à la sienne. Sur la découverte de cette passion, le tuteur, espérant que le temps et l'absence en auraient raison, envoya la jeune femme en France ; mais les deux amans ayant persisté à correspondre plus que jamais, et le tuteur ayant alors entouré sa pupille d'une surveillance de plus en plus gênante, celle-là, exaspérée par cette tyrannie, se procura une épée par une suivante et se donna la mort. Telle est la version adoptée par Samuel Johnson, sur la foi d'un seul témoin de la vie de Pope, ses recherches pour arriver à la découverte de la vérité étant restées, nous apprend-il, absolument stériles. Selon d'autres, l'héroïne en question serait la même dame à laquelle le duc de Buckingham aurait adressé une pièce sous ce titre : *A une dame qui veut se retirer au couvent*, et c'est de notre duc de Berry qu'elle aurait été éprise. Enfin, selon une autre tradition qui porte certains caractères de vérité, et qu'on aimerait à croire tout à fait fondée, cette dame s'appelait Withinbury ou Winsbury, était de taille déformée, et c'est de Pope même qu'elle fut éprise.

(1) Je lui recommande surtout le passage qui commence par ce vers

But oh ! what aggravates the killing smart...

La pièce est courte, mais tellement significative qu'elle rend tout commentaire superflu. Qu'est-ce que les commentaires, en effet, pourraient ajouter de clarté à l'expression si nette des sentimens qu'elle contient?

Quel est ce fantôme qui me fait signe et invite mes pas à se diriger sous la lumière ombreuse de la lune vers cette clairière, là-bas, qu'il me montre? C'est elle! Mais pourquoi cette poitrine souillée du sang qui s'en échappe? pourquoi cette vision d'épée au pâle éclat? O toi, toujours belle, toujours amicale, dis-moi, dans le ciel, est-ce un crime d'aimer trop bien, de porter en soi un cœur trop tendre ou trop ferme, d'accomplir l'acte d'un Romain ou d'un amant? N'y a-t-il pas là-haut d'éclatantes compensations pour ceux qui pensent avec grandeur ou meurent avec bravoure?

Si cela n'était pas, ô puissances divines, pourquoi auriez-vous ordonné à son âme d'aspirer plus haut que là où peut atteindre le vol vulgaire des bas désirs? L'ambition est née à l'origine dans vos sphères heureuses, l'ambition, cette faute glorieuse des anges et des dieux; de là elle est ensuite descendue chez leurs images terrestres, et elle brille dans les cœurs des rois et des héros! C'est à peine, il est vrai, si la plupart des âmes, maussades et lourdes prisonnières dans la cage du corps, regardent une fois par hasard hors de leur geôle; obscures lumières de vie, elles brûlent toute leur existence, invisibles, inutiles, comme des lampes dans les sépulcres; pareilles aux rois d'Orient, elles gardent un état de torpeur et dorment étroitement fermées dans leur propre palais.

C'est de telles âmes peut-être que la destinée, devançant l'heure de la nature, l'arracha prématurément pour la transporter au ciel compatissant. Comme dans l'air flottent les esprits d'ordre plus pur, séparés de la lie de leur parenté d'en bas, ainsi son âme s'envola vers sa place naturelle, sans laisser derrière elle une vertu pour racheter sa race.

Mais toi, faux gardien d'un dépôt trop noble, toi vil déserteur du sang de ton frère, regarde palpiter sur ces lèvres de rubis le souffle qui s'en échappe, vois ces joues se faner sous le souffle de la mort : froid est ce sein qui échauffait naguère tout autour d'elle, et ces yeux qui dardaient l'amour sont pour toujours inanimés. Ah! si l'éternelle justice gouverne la sphère, c'est ainsi que périront vos femmes, ainsi que périront vos enfans; une vengeance imprévue guette toute votre lignée, et de fréquens chars funèbres assiégeront vos portes. Les passans s'arrêteront et diront en vous montrant du doigt, pendant que la procession funèbre noircira tout le chemin : Voyez, ce sont ces gens dont les furies ont fait les âmes de fer, et qu'elles ont maudits de cœurs

qui ne savent pas céder! Ainsi passe sans emporter un regret l'orgueilleux, admiration des sots, splendeur d'un jour! Et qu'ils périssent tous de même, ceux dont les cœurs n'apprirent jamais à brûler pour le bonheur d'autrui, à se fondre devant le malheur d'autrui!

O ombre pour toujours outragée, qu'est-ce qui peut être une expiation pour ta destinée qui ne rencontra pas pitié et pour tes droits qui te furent refusés? Pas une plainte d'ami, pas une tendre larme intime, ne charmèrent ton pâle fantôme ou n'honorèrent ta lugubre bière! Par des mains étrangères, tes yeux mourans furent fermés; par des mains étrangères tes membres décens furent arrangés, par des mains étrangères, ton humble fosse fut ornée. C'est par des étrangers que tu fus honorée, par des étrangers que tu fus pleurée. Mais qu'importe l'absence de parens en vêtemens noirs qui se seraient affligés pendant une heure peut-être, puis auraient pris le deuil pour un an et auraient porté la moquerie de leurs douleurs aux bals nocturnes et aux spectacles publics? Qu'importe que des *Amours* en larmes ne décorent pas tes cendres et que le marbre poli n'ait pas essayé la copie de ton visage? Qu'importe que tu n'aies pas trouvé place en terre bénite, et qu'aucun chant consacré n'ait été murmuré sur ta tombe? Les fleurs n'en pousseront pas moins sur ta fosse et le vert gazon n'en pèsera pas moins légèrement sur ton sein: le matin y répandra ses premières larmes, l'année y fera fleurir ses premières roses, et des anges étendront le voile de leurs ailes d'argent sur la terre devenue sacrée par tes restes.

Que repose donc en paix sans une pierre, sans un nom, ce qui eut autrefois beauté, titres, richesses, célébrité! Combien tu fus aimée, combien honorée, à qui tu fus alliée, par qui tu fus engendrée, tout cela ne te sert de rien; un monceau de poussière est tout ce qui reste de toi, c'est tout ce que tu es, et tout ce que seront les orgueilleux.

Les poètes eux-mêmes passeront comme ceux qu'ils ont chantés; sourde est l'oreille à laquelle s'adresse la louange, muette deviendra la langue qui la donne. Oui, celui-là même dont l'âme, à cette heure, se fond en vers plaintifs, aura bientôt besoin pour lui-même de la larme généreuse qu'il donne; alors ta forme se séparera de ses yeux mourans, et la dernière angoisse t'arrachera de son cœur, la futile bagatelle de la vie aura été engloutie en un clin d'œil, la Muse tombera en oubli, et tu ne seras pas aimée plus longtemps.

Si l'on songe à la date de cette pièce, aux idées traditionnelles encore régnantes dans toute leur force à l'époque de Pope, à l'opprobre cruel dont l'opinion flétrissait la mémoire du suicide, à la sévérité des doctrines chrétiennes pour cet acte de désespoir, la hardiesse en paraîtra étonnante. Que le cœur de Pope sentait avec

autant de liberté que son esprit pensait, cette élégie le prouve. Il y a devancé sur le sujet du suicide les sentimens, les révoltes, les paradoxes même, si vous voulez, que la littérature moderne, depuis Goethe et Rousseau, nous a rendus familiers. Malgré l'extrême unité de style de cette pièce, il n'y a pas un romantique moderne qui n'eût pu y retrouver quelque chose de sa ressemblance. Le sentiment général pourrait être de George Sand dans sa première et plus éloquente période. Tout le début de la pièce, la vision, l'interrogation aux puissances suprêmes, pourrait être de Shelley, car il y règne ce ton d'aristocratisme platonicien qui lui fait prodiguer les beaux mépris aux tyrannies vulgaires d'ici-bas, et les superbes images des vies inutiles assimilées aux lampes sépulcrales, des âmes indolentes assimilées aux rois d'Orient prisonniers dans leurs palais, sont entièrement dans le goût de celles dont fourmillent *la Reine Mab* et *Alastor*. La malédiction pourrait être de lord Byron, dont elle a l'accent vengeur. L'opposition qui suit entre les funérailles qui n'ont pas été célébrées, et les soins que la nature et le ciel prendront du tertre funèbre, pourrait être de Heine ou de Tennyson dans ses rares momens d'élégante indignation. Enfin, la conclusion, l'idée si poignante de cette survivance de l'héroïne par la présence de sa forme incorporelle dans l'esprit du poète, de cette survivance qui durera autant que le poète, mais pas davantage, nous fait penser à certains traits de Robert Browning, et aussi, — faut-il oser le dire? — à ce satanique Baudelaire, qui me paraît avoir lu Pope (de quoi n'était-il pas capable?) sans s'en être jamais vanté, et s'y être emparé de cette idée d'une si profonde tristesse pour lui faire subir diverses métamorphoses dans le goût de cette impureté métaphysique qui est particulière à sa macabre originalité.

Cette conclusion ramène cette question : Pope a-t-il été vraiment le héros de cette aventure? Aucun fait ne le prouve ; mais, à défaut de faits, il faut avouer que le texte même autorise toutes les conjectures. Le poète parle en son nom, et le ton qu'il y prend est celui d'un amour désespéré, ou sinon d'une amitié si ardente qu'elle peut porter le nom d'amour. Si, en réalité, il n'y avait pas eu chez Pope pour l'héroïne de cette pièce quelque chose de plus qu'un sentiment d'admiration ordinaire, se serait-il cru en droit de prendre un ton si personnel? Il nous semble que la critique n'a pas accordé à cette conclusion l'attention qu'elle mérite ; sans cela, il ne lui aurait pas échappé que les derniers vers de l'*Épître d'Héloïse à Abélard* la répètent exactement. Ce n'est plus le poète qui parle directement, il est vrai, mais Héloïse parle pour lui, et en termes si clairs qu'il n'y a pas à s'y méprendre : « Et assurément, si la destinée associe à mes douleurs, par la triste ressemblance des siennes pro-

pres, quelque poète condamné pendant le tout de ses années à pleurer l'absence d'un être aimé et à imaginer des charmes qu'il ne doit plus contempler, s'il doit en être un de tel, qui aime aussi longtemps, aussi bien, que celui-là raconte notre triste, notre tendre histoire! Nos malheurs bien chantés adouciront mon fantôme pensif; celui-là peut les peindre le mieux qui les a le plus fortement ressentis. » Comme la date de l'*Épître d'Héloïse à Abélard*, restée également incertaine, ne peut être éloignée de celle de l'élégie, il faut en conclure qu'à cette époque, pour une raison ou pour une autre, Pope était sous l'obsession d'une tristesse qui n'avait rien de général ni de conventionnel, d'une tristesse d'une nature très particulière, d'un caractère très précis, affectant la forme d'un regret de fraîche origine qui croit ne pouvoir jamais être consolé. Je n'insiste pas davantage, et je me contente d'énoncer cette conjecture sans essayer aussi peu que ce soit d'en faire une assertion.

Dire que l'amour se joue des inégalités conventionnelles de la société aussi bien que des inégalités fatales de la nature, qu'il ne reconnaît ni maîtres, ni lois, ni conditions, ni âges, c'est énoncer une vérité vieille comme l'expérience et certaine comme la vie. Mais d'une vérité incontestable on peut tirer des conséquences beaucoup moins sûres, même lorsque ces conséquences semblent porter même figure que les prémisses, et c'est ce que les romantiques ont fait pour l'amour. D'un fait ils ont conclu à un droit, et donné le caractère d'une royauté légitime à ce qui est par nature violente tyrannie. Parce que l'amour a pouvoir sur tous, ils ont conclu qu'il était de tout devoir de s'y soumettre, que les crimes qu'il pouvait commettre pour assurer son triomphe n'avaient pas besoin d'excuse et exigeaient au contraire une certaine admiration, qu'il n'y avait d'ailleurs de crimes que les obstacles qu'on lui opposait, enfin que c'était faire acte d'athéisme brutal que de nier sa divinité et de lui refuser obéissance. Telle est la thèse avouée ou latente de tous les romantiques modernes, de Shelley et de lord Byron, de George Sand et de Victor Hugo, de Henri Heine et de Musset. Eh bien! cette thèse n'a rien de trop audacieux pour Pope. Dans l'*Élégie sur la mort d'une dame malheureuse*, nous venons de voir qu'il repousse comme criminelle la résistance à l'amour, même lorsqu'elle est autorisée par les droits du sang. Dans l'*Épître d'Héloïse à Abélard*, il n'admet pas que l'amour ait rien d'égal, et ne place rien au-dessus, pas même Dieu.

Dans les *Reliques* de l'évêque Percy, vous trouverez une ballade du xve siècle, *the Nut brown maid*, qui est bien une des expressions les plus admirables que nous connaissions de l'amour vaillant, décidé à tout braver. Pour s'assurer de l'intrépidité et de la

constance de sa maîtresse, un amant tente une épreuve qu'il a raison de croire décisive, car on ne voit pas comment il pourrait en imaginer une plus forte. Il se présente inopinément devant elle, lui dit qu'il vient de commettre un crime et qu'il est désormais *outlaw*. Il évoque successivement à ses yeux toutes les formes de malheur et de misère qui accompagnent la vie d'un proscrit : la faim, la soif, l'absence d'abri, la nudité, l'anxiété éternelle, la vie errante sans trêve, le mépris et la haine des hommes, la vengeance possible, le supplice probable, et devant chacun de ces fantômes d'infortune la jeune fille répond invariablement qu'elle est prête à tout endurer pour lui. De cette ballade, Mathieu Prior, ce spirituel parvenu bombardé diplomate par la grâce des tories, et si connu par la part qu'il prit aux négociations pour le traité d'Utrecht, fit un poème dialogué intitulé *Henri et Emma*, qui n'est ni sans passion ni sans vigueur, mais qui reste fort au-dessous du modèle populaire dont il s'est servi. Ce poème de Prior semble avoir beaucoup frappé Pope et lui avoir suggéré l'idée de donner à son tour une peinture de cette tyrannie inéluctable de l'amour. Seulement, son goût, plus hardi encore que la vieille ballade, lui révéla que l'amour dont elle était l'expression était, au fond, plus limité qu'il ne le paraissait, qu'il ne dépassait pas un certain état de civilisation et un certain développement de l'âme, que c'était la passion barbare de Médée pour Jason, d'une walkyre scandinave pour un pirate proscrit, d'une Marianne quelconque pour un Robin Hood quelconque, que la loyauté y était plus grande que l'adoration, le dévoûment que la soumission, et qu'en somme le rôle de la volonté farouche dans ce don de la personne rendait ce don nécessairement incomplet. Il chercha un type d'amour qui engageât l'âme plus entièrement, où l'abandon de soi fût absolu, et où la volonté n'eût plus de place que pour l'obéissance, et il écrivit l'*Épître d'Héloïse à Abélard*.

Comprendre, a-t-on dit, c'est égaler. Si le mot est vrai, il ne l'a jamais été davantage que pour Pope dans ce poème. Nombre de passages sont tirés des lettres d'Héloïse, ce qui fait parfois improprement donner à cette œuvre le nom de traduction ; mais ce que Pope a ajouté à ces emprunts est digne d'Héloïse, et l'unité qu'il a su leur imprimer montre avec quelle sympathie son âme de poète est entrée dans la passion de l'héroïne pour l'embrasser dans son étendue et la pénétrer dans son essence.

Il a compris admirablement ce qui fait de cette passion d'Héloïse quelque chose qui ne s'est jamais vu qu'une seule fois dans l'histoire de l'humanité, l'absorption absolue de l'être aimant dans la pensée d'une personne en qui commencent et finissent l'univers et la vie. L'unité, la fixité, l'immensité de cet amour que l'infini

n'est pas trop large pour contenir, et que l'éternité est trop courte pour lasser et détruire, ont été rendues avec une ampleur, une énergie et une beauté magistrales. Ce qu'il y avait à craindre dans l'expression d'un tel amour, c'était la monotonie; mais Pope a su faire un véritable drame de ce soliloque de l'âme d'Héloïse par la variété des mouvemens de la passion, pour employer l'expression pleine de justesse de Goldsmith à ce sujet. Il n'y a qu'une seule pensée, mais cette pensée prend les formes les plus imprévues, les plus audacieuses, les plus téméraires, les plus sacrilèges même. Tentation, regret, souvenir, obsession, tous ces mots sont trop faibles pour exprimer cette permanence de la pensée d'Abélard sous laquelle Héloïse succombe et sans laquelle elle ne peut vivre. Il n'est rien qui ne le lui rappelle lorsqu'elle ne le cherche pas, et il n'est rien dont elle ne s'éloigne lorsqu'elle ne l'y trouve pas. Ce cloître où elle vit séparée de lui est son œuvre, et ces religieuses, ses compagnes, lui parlent de lui sans en rien dire. Cherche-t-elle la solitude, le fantôme d'Abélard vient l'y trouver; cherche-t-elle le silence, elle le trouble par le bruit des sanglots que la pensée d'Abélard lui arrache. Cherche-t-elle la méditation, c'est encore Abélard qu'elle rencontre, car il fut le maître de son intelligence comme de son cœur, et il ouvrit l'une aux divines clartés, comme il ouvrit l'autre aux flammes inextinguibles. Dieu seul peut donc la sauver de cet invincible attachement; mais lorsqu'elle se fond en prières et qu'elle se croit déjà délivrée, la crainte de perdre Abélard la fait se détourner du ciel avec épouvante. Laissons Héloïse dire elle-même ce qui se passe alors dans son âme :

Ton image se glisse entre mon Dieu et moi; dans chaque hymne je crois entendre ta voix, à chaque grain de mon chapelet je laisse tomber une larme trop douce. Lorsque des encensoirs montent en spirales d'odorans nuages, lorsque les grondemens de l'orgue aident l'âme à s'élever, une seule pensée de toi met en fuite toute cette pompe : prêtres, flambeaux, temple, nagent devant mes yeux; mon âme plonge dans des mers de flammes, où elle se noie, tandis que tout autour de moi les autels resplendissent de clartés et que les anges tremblent.

Pendant que je gis là prosternée dans ma douloureuse humilité, que des larmes vertueuses, bienfaisantes, s'assemblent dans mes yeux; que priante, tremblante, je me roule dans la poussière, que l'aurore de la grâce ouvre mon âme à ses clartés, viens, si tu l'oses, tout charmant comme tu es! Oppose-toi au ciel, dispute mon cœur; viens, et d'un regard de ces yeux enchanteurs efface toute brillante idée des cieux; mets à néant cette action de la grâce, ces chagrins,

ces larmes, mets à néant mes prières et ma stérile pénitence ; éloigne-moi du bienheureux séjour au moment même où j'y monte, assiste les démons et arrache-moi à mon Dieu !

Lorsqu'une passion est aussi absolue que celle d'Héloïse, elle fait véritablement hésiter la conscience, car on sent que les lois morales ordinaires ne peuvent lui être appliquées, et que celle par laquelle elle pourrait être seulement jugée n'est pas en notre pouvoir. Ce qui est certain, c'est qu'une telle passion fait craquer comme verre la société, ses lois, ses conventions, ses institutions, mariage, parenté, vertu, honneur, et non-seulement la société, mais le monde même de l'âme, croyances et religion, pour ne laisser subsister sur les débris de Dieu et du monde, selon l'expression de Chateaubriand, que la seule nature. Dans les premiers siècles chrétiens, on vit un jour une femme courir les rues d'Alexandrie une torche enflammée dans une main, une cruche pleine d'eau dans l'autre, et comme on l'interrogeait, elle répondit qu'elle voudrait avec cette torche incendier le ciel et avec cette eau éteindre le feu de l'enfer, afin que Dieu pût être aimé pour lui-même, et non obéi par crainte des châtimens qu'il peut infliger ou par espoir des récompenses qu'il peut accorder. Voilà l'image même de la passion d'Héloïse, à cette différence près qu'Abélard y tient la place de Dieu. Qu'une telle passion contienne tout de l'amour, même ses paradoxes, même ses sophismes, ou plutôt ce que nous considérons comme des paradoxes et des sophismes dans notre froide sagesse et notre indigente expérience, cela s'explique assez aisément ; ce qui est fait pour étonner cependant, c'est l'intelligence ardente, fougueuse, avec laquelle Pope est entré dans le secret de ces paradoxes et de ces sophismes. Parmi ces paradoxes, il en est un plus scabreux, plus singulier, plus obscur que tous les autres, qu'il a compris avec une finesse et rendu avec une audace rares. De même qu'aujourd'hui dans le cloître Héloïse n'a souci d'une damnation qui lui laisserait Abélard, autrefois, dans le monde, elle n'a pas eu souci d'un honneur qui le lui aurait enlevé et lui a préféré une honte qui le lui donnait. Cette honte, c'est sa gloire, c'est sa récompense, et c'eût été un outrage envers Abélard que de ne pas la vouloir et la subir. Il y a un moyen, cependant, par lequel les cœurs plus petits l'évitent, ce que l'on appelle mariage, union consacrée, mais c'est que ces cœurs-là n'aiment pas assez et ne comprennent pas ce qu'exige l'amour. Il n'est parfait que lorsque l'on ne cherche rien que lui, il n'est fort que lorsqu'on lui sacrifie tout. Le consacrer selon des rites sociaux, c'est le diminuer, c'est surtout l'attiédir ; en termes nets, le véritable amour redoute le mariage et

le repousse non-seulement comme une entrave, mais comme une profanation. Pope a insisté sur ce sentiment singulier d'Héloïse comme s'il l'avait ressenti pour son compte. Sa vie de célibataire lui avait-elle fait comprendre et accepter quelque chose de semblable? Ce qui est certain, c'est qu'il semble avoir eu sur le mariage cette opinion qu'il enlevait à l'amour son charme, son brillant, sa lumière, et qu'on la trouve çà et là dans ses œuvres à l'état d'ombre vague, notamment dans les deux épîtres adressées à Thérésa Blount sur son départ de Londres après le couronnement de George Ier, et en lui envoyant les œuvres de Voiture.

Samuel Johnson n'a pas craint d'écrire que *la Lettre d'Héloïse à Abélard* était une des plus belles productions de l'esprit humain, et lord Byron, dans sa lettre sur les *Observations critiques* de Bowles, a dit quelque chose de plus fort : « Ovide, Sapho, tout ce que nous avons de la poésie ancienne, tout ce que nous avons de la poésie moderne, tout cela est comme rien en comparaison. » Voilà de grosses louanges et qui tombent de haut; eh bien! en vérité, elles n'ont rien de trop. Ce qui nous étonne après lecture répétée, c'est que cette œuvre ne soit pas plus célèbre qu'elle ne l'est, car ce n'est pas seulement une des expressions les plus fortes de la passion qui aient été données, c'est la seule qui existe de l'amour absolu. Toutes les autres peintures sont partielles : amour du cœur, amour de l'âme, amour des sens; celle-là seule comprend toutes ces variétés et les dépasse encore. De la *Nut brown maid*, Héloïse a la vaillance avec l'humilité en plus; de Sapho elle a l'ardeur charnelle qu'elle écrase de tout le poids de l'âme; de Didon elle a l'énergie désespérée avec tout ce que les croyances chrétiennes peuvent ajouter d'énorme au sacrifice de soi; de Mlle de Lespinasse elle a l'entraînement et l'obsession inéluctable; mais cette obsession chez elle possède plus que la chair, plus que le cœur, elle s'étend à l'intelligence et tient la raison même sous son esclavage.

La Lettre d'Héloïse à Abélard est la dernière production du premier Pope. Il avait alors environ vingt-cinq ans, et comme sa vie, malgré son éternel état de valétudinaire, s'est prolongée jusqu'à la cinquante-sixième année, de quelle quantité de chefs-d'œuvre de fantaisie et de passion ces deux merveilles : *la Boucle de cheveux* et *Héloïse* n'étaient-elles pas la promesse? Pourquoi la postérité lettrée aura toujours à regretter les chefs-d'œuvre qui auraient pu être et qui n'ont pas été, Pope nous en a donné lui-même une des raisons à la fin du troisième livre de sa *Dunciade*, lorsque l'ombre du rimailleur Settle montre à l'enfant chéri de la déesse Dullness les conquêtes que la grande reine a accomplies dans le passé et celles qu'elle est en train d'accomplir sous le règne de

George Ier, l'Auguste qui ramène les jours de Saturne, c'est-à-dire l'âge de plomb, au sens astrologique du mot. Que de triomphes déjà! « Wren descend dans sa tombe, le chagrin dans l'âme; Gay meurt sans être pensionné, malgré ses cent amis. Que les choses politiques d'Irlande soient ton lot, Swift; et à toi, Pope, dix ans de commentaires et de traductions! »

VI.

Montrer comment il y eut dans Pope un premier poète qui, par la force innée des qualités poétiques propres à sa nation, put résister inconsciemment aux doctrines littéraires qu'il avait volontairement adoptées; comment, par les fatalités de la vie et de la nature, ce poète disparut brusquement après avoir produit des œuvres qui, par l'éclat et la hardiesse de la fantaisie, le sentiment profond de l'amour, la véhémence passionnée, le rapprochent tellement de nous qu'il peut être dit un précurseur, telle est la tâche que nous nous étions proposée, et elle est maintenant terminée. Toutefois, elle serait incomplètement remplie si nous ne nous arrêtions pas un instant devant le Pope d'après la traduction d'Homère, le Pope satirique et didactique. L'unité de ces pages n'en sera pas troublée, car l'examen, même sommaire, des œuvres de cette seconde période nous montrera la même résistance de ses qualités natives aux formes adoptées par lui. De même, en effet, qu'il y eut un romantique en puissance dans le premier Pope, il y eut dans le second un humoriste en fait, et c'est très justement que Thackeray lui a donné une place dans sa galerie. Humoriste, il l'est doublement, et comme poète et comme observateur de la nature humaine.

D'ordinaire, les célébrités rapides ont l'avantage de ne pas laisser à la malveillance et à l'envie le loisir de les contester. Pope fit exception à cette règle; il fut célèbre dès la première heure, et dès la première heure aussi, il fut attaqué sans merci. Il était, on le sait, très sensible à la critique et irascible comme un enfant devant l'injure; aussi, lorsque l'achèvement de sa traduction d'Homère lui laissa quelques loisirs, les employa-t-il à se venger de toutes les blessures d'amour-propre dont tous les Giboyers de *Grub street* lui avaient fait acheter sa réputation. Cette vengeance s'appelle *la Dunciade*, c'est-à-dire l'épopée des savantasses, pédans, rats de bibliothèques, vers de bouquins, distillateurs d'essence de pavot, spadassins de la plume, tous gens compris sous la dénomination générale de *dunces* (1), et formant un peuple véritable par le

(1) Je rencontre, sur ce mot de *dunce*, une explication étymologique assez curieuse. De même que notre mot espiègle vient du petit livre allemand d'*Eulenspiegel*, si cé-

nombre, la puissance et les ramifications infinies. C'était là un véritable sujet de poème héroï-comique, et, cette fois, l'intention de Pope a bien été d'en faire un. Nous y avons donc la parodie des formes, des aventures, des machines naturelles et surnaturelles propres à l'épopée, jeux et joutes, visions et prophéties, miracles et interventions des dieux; mais la violence de sa passion n'a pas permis au poète de soutenir le ton qui sied au genre, lui en a fait violer les lois et verser son poème dans la satire, genre très proche parent du poème héroï-comique, il est vrai, assez distinct cependant, pour qu'une association indiscrète de l'un et de l'autre ne soit pas sans inconvéniens au point de vue de l'art. Dans l'emportement de sa fureur, Pope, craignant de ne jamais massacrer assez de *dunces*, ne s'est pas contenté de ses contemporains, il a étendu ses attaques aux mauvais auteurs de toutes les époques précédentes, et même à ceux de l'avenir. Il a multiplié les noms propres outre mesure, des noms dont la plupart ne rappellent quoi que ce soit au lecteur moderne, ce qui rend aujourd'hui son poème difficile à lire, et quelquefois assez fatigant. Un critique avait entrepris autrefois ici même une série d'articles sur les victimes de Boileau; il s'arrêta prudemment au troisième; et qu'est-ce que les victimes de Boileau à côté des victimes de Pope? Pour savoir à quoi s'en tenir sur chacune, il faudrait y passer sa vie. Mais pareille à la lance merveilleuse qui guérissait les blessures qu'elle faisait, la passion qui a nui à la composition de ce poème en a doublé et triplé la portée. Ses *dunces*, qui, traités dans le véritable esprit du poème héroï-comique, auraient fourni quelque petit groupe de gens comiques à l'instar des chanoines et des chantres du *Lutrin*, se sont transformés en un peuple immense et se sont élevés à la hauteur de criminels de lèse-intelligence, de lèse-moralité, de lèse-civilisation.

Cette passion frénétique a appelé à son aide celle de toutes les formes de l'esprit qui lui ressemble le plus, c'est-à-dire l'esprit de tempérament que les Anglais ont très justement nommé du mot tout physique d'*humour*, et il a répondu à l'appel. C'est le même genre d'*humour* fertile en imaginations bizarrement fantasques et en allégories falotes que nous avons signalé déjà dans *la Boucle de cheveux enlevée*, à propos de la caverne du *Spleen*, seulement porté à son plus haut degré de puissance. Tout est excessif, en effet, dans ce poème. La bouffonnerie y est sans retenue et sans mesure, la verve audacieuse, outrageante, triviale avec délices, les inventions grotesques,

lèbre au XVIe siècle, *dunce* viendrait du fameux scolastique Duns Scot. Quand on voulait désigner une variété de pédant quelconque, on disait c'est un *Duns*, comme nous disons un Harpagon pour un avare; avec le temps, le nom propre disparut, et il ne resta qu'un substantif.

cyniques, obscènes, malpropres même. On sent à cette lecture que Pope n'avait rien à envier à son ami Swift, ou qu'il avait su tirer admirablement parti de son amitié pour s'assimiler son art des noirs sarcasmes et des caprices salissans. N'est-ce pas un épisode de Swift que ce concours de plongeons dans l'ordure imposé à ses *dunces* bien-aimés par la déesse *Dullness?* Et le concours de vocifération n'est-il pas un épisode digne de Rabelais? Le paysage inventé par Pope, ce que l'on peut appeler le *panorama* du poème, est en rapport parfait avec les scènes qui s'y déroulent. Ni lumière, ni air respirable; des grottes méphitiques, lieux de plaisance de la déesse Stupidité, fille aînée de la nuit et du chaos, des cloaques asphyxians chers à la déesse Cloacina, des marais fétides, des bras de rivières où viennent aboutir les cadavres des chiens noyés. De puantes vapeurs émules des *fogs* les plus épais de Londres, chargées de tous les typhus de la fausse science, de toutes les pestes des fausses doctrines, de toutes les contagions du mauvais goût, enveloppent cet aimable paysage, et au milieu de ces vapeurs, piquées çà et là de points vaguement lumineux comme un semblant d'idée, on aperçoit d'étranges choses : des vers de *dunces* grouillent comme des têtards et rampent comme des limaces, des mots vont cherchant un sens qu'ils rencontrent quelquefois, des métaphores mal formées se livrent à des émeutes enragées, et les genres les plus ennemis se confondent dans de sales unions dignes du *Brocken*. Et c'est, en effet, le paysage du *Brocken* que nous venons de décrire, avec ses vapeurs, ses lumières errantes, ses glapissemens, inventé soixante-dix ans avant Goethe, le *Brocken* de la sottise, crime cent fois pire aux yeux de Pope que la sorcellerie. Dans la description minutieusement exacte que nous venons de donner de ce poème, dites-moi cependant si vous reconnaissez à un trait quelconque la figure de l'esprit classique?

Cette œuvre, malgré ses défauts, et par ses défauts même, fait ressortir avec force le mérite par excellence du génie de Pope. Satire dirigée contre des contemporains que l'ombre recouvre à jamais, elle serait absolument illisible aujourd'hui, si une idée d'un intérêt général et éternel n'en était pas le principe et le but. Pope voyait dans le mauvais goût, la lourdeur d'esprit, la sottise et toutes les infirmités de l'esprit littéraire, lorsqu'elles devenaient arrogantes, la cause première de la perversion des idées morales, et par suite de la décadence des nations. Le retour lent, mais sûr, à l'ignorance et à la barbarie, voilà ce qui est caché au fond du mauvais langage qui présente incorrectement les idées, ou de la pesanteur qui en écrase la beauté, ou des faux raisonnemens qui en blessent la vérité. C'est là ce qui le remplit d'une fureur si

implacable, ce qui lui fait massacrer tant de *dunces* de toute robe, de toute condition et de tout sexe, prédicateurs anglicans aux gages des ministres whigs, *suisses* du ciel, comme il les appelle spirituellement, dissidens au jargon populaire, mondains aux mièvreries prétentieuses, libres penseurs aux témérités dangereuses. Nous n'avons plus souci aujourd'hui de Colley Cibber et de tous les *dunces* de sa suite, mais nous pouvons encore faire notre profit de cette magnifique conclusion où le poète nous montre la nuit s'étendant sur l'univers et le chaos reprenant son ancien empire, conclusion qu'il ne pouvait, paraît-il, lire lui-même sans émotion. Dites-moi si, dans les temps où nous vivons, vous n'avez pas eu cent fois l'occasion de sentir et de comprendre que le sort de la civilisation est à la merci des fausses représentations des choses et que le danger signalé par Pope est éternel?

Pas plus que le poète lyrique et satirique, l'observateur de la nature humaine n'échappe chez Pope aux qualités et aux défauts de sa nation. Sur cette plus importante de toutes les matières dont puisse s'occuper l'intelligence, ainsi qu'il l'a dit lui-même dans un vers resté célèbre :

The proper study of mankind is man,

le psychologue chez Pope domine le moraliste, ce qui est fait, par parenthèse, pour le rapprocher singulièrement de nous, qui sommes en voie de faire de la morale une annexe secondaire de la psychologie. Au fond, sa conception de l'homme est shakspearienne, et le conduit à des pénétrations et à des curiosités qui sont le domaine propre de l'humoriste, mais que le moraliste classique, à moins qu'il n'ait été élevé à l'école de Montaigne, repousse comme trop peu sévères. L'homme est un composé de contradictions et d'antithèses, un être coulant comme l'eau, dont l'observation est presque impossible, car il change sous le regard même de l'observateur, et cet observateur fait partie lui-même de cette nature incessamment variable. Il est presque toujours téméraire de prononcer un jugement sur un homme, car, par suite de cette fluidité de notre nature, ce jugement arrive toujours ou trop tôt ou trop tard, et s'adresse, soit à un caractère qui était hier, mais qui n'est déjà plus, soit à un caractère qu'on suppose, mais qui n'est pas encore et ne sera peut-être jamais. Nos vertus, pas plus que nos vices, ne gardent longtemps leur ressemblance ; car, par des transformations étranges et quelquefois scandaleuses, nos vertus agissent comme des vices, et nos vices, par les mêmes métamorphoses, agissent comme des vertus. Notre volonté et nos passions, même les plus

fortes, sont à la merci des moindres incidens, une intempérie de saison, une mauvaise digestion, un accès de fièvre, le froncement de sourcil d'un puissant, la grimace d'une maîtresse. De tout cela, il résulte que nos actions sont toujours obscures dans le bien comme dans le mal. « Nos actions ne montrent pas toujours l'homme : qui fait acte de bienveillance n'est pas nécessairement bienveillant ; peut-être la prospérité a-t-elle pacifié son cœur, peut-être le vent souffle-t-il justement de l'est : qui cherche la retraite n'est pas nécessairement humble, l'orgueil guide ses pas et l'avertit d'éviter les grands : qui combat bravement n'est pas nécessairement brave, il craint la mort à domicile comme le plus vil esclave : qui raisonne sagement n'est pas nécessairement sage, il met son orgueil à bien raisonner et non à bien agir. » Le moraliste classique répond à Pope que ces variations et métamorphoses n'atteignent pas l'homme *en soi*, qui leur reste supérieur, et n'atteignent que les individus ; à quoi Pope réplique à son tour qu'il n'a d'autre manière d'atteindre cet homme général que les individus, et cette réplique suffit pour nous apprendre à quelle nation appartient Pope, et que la méthode à laquelle obéit instinctivement son esprit est aussi éloignée de la logique classique que Bacon peut l'être de Descartes ou de Pascal.

A moins de s'arrêter dans le scepticisme universel, Pope sent bien cependant qu'il doit y avoir malgré tout une unité dans ce chaos apparent, et il s'applique ingénieusement à chercher la loi qui réconcilie ces contradictions et rend compte de ces métamorphoses. Il résout la difficulté par sa théorie de la passion maîtresse, car c'est lui qui est l'inventeur de cette théorie, qui, transportée des passions aux facultés de l'esprit, a fait depuis, sous la plume de M. Taine, une si belle et si méritée fortune, et produit des conséquences dont le poète était loin de se douter. Il y a dans tout homme une passion principale qui, pareille à la verge d'Aaron, laquelle dévora, comme on sait, toutes les verges des magiciens d'Égypte, s'engraisse et se fortifie de toutes les autres, après s'en être fait servir comme un conquérant par ses soldats, un architecte par des maçons, un musicien par des exécutans. Comme nous portons, en venant au monde, notre principe de mort, nous portons aussi cette passion maîtresse, principe de notre vie morale future pour le bien et pour le mal. Il est aussi fatal de lui résister sans prudence que de lui obéir aveuglément ; car malheur à qui essaierait de la supprimer, ou seulement de la mutiler ! Il faut l'accepter et la traiter, non en ennemie, mais en amie ; car si c'est d'elle que viennent tous nos vices, c'est d'elle aussi que viennent nos vertus, œuvres de la seule nature, que la raison peut corriger, mais non créer. « La route

de la nature doit toujours être suivie; la raison n'est pas ici un guide, mais un gardien; c'est à elle de *rectifier*, non de *renverser*. Les plus fortes vertus sortent des passions, la vigueur sauvage de la nature faisant son œuvre de vie à la racine... » Et il montre la transformation des vices en vertus par l'action de cette greffe opérée par la raison sur la passion maîtresse respectée. Comment et pourquoi, en psychologie, en morale, en poésie, en art, en éducation, cette théorie est en tout le contraire de la théorie classique, qui n'attend que de la raison ce que Pope attend de la nature, je n'ai pas besoin d'insister pour le faire comprendre. A un point de vue supérieur encore au précédent, elle est opposée à l'esprit classique. Cette passion maîtresse n'a rien de général, car il y en a autant que d'individus, et, par conséquent, cette prétendue loi morale nous laisse sans morale assurée. Ce n'est pas nous qui parlons ainsi, c'est l'esprit classique qui n'admet qu'un type universel d'homme dont tous les caractères individuels ne sont que des déviations ou des approximations, tandis que Pope accepte les caractères individuels formés par la passion maîtresse intérieure comme des mondes au complet, des microcosmes originaux, qui n'ont que faire de cet homme universel qu'aucun de nous ne contient en lui.

Cependant, en un sens, l'esprit classique peut s'accommoder de cette théorie. Apportant la fixité dans ce qui est essentiellement variable et l'unité dans ce qui est contradictoire et discordant, elle permet d'établir au moins avec logique, avec suite, avec harmonie, des caractères nettement définis, sans confusions, supérieurs à toutes les menues contingences, tels, en un mot, que les aime l'art classique. Eh bien! il est remarquable que, dans les portraits dont il a semé ses *Essais moraux* et ses *Satires*, Pope n'a jamais pu arriver à présenter un caractère véritable, mais toujours quelque variété secondaire d'un type général ou quelque forme inférieure d'une passion maîtresse quelconque. Il serait facile de multiplier les exemples; je n'en citerai qu'un seul pour abréger. Voyez, dans l'incomparable épître à lord Cobham, le portrait de comte de Wharton, si célèbre à cette époque par les extravagances de sa conduite. Pope énumère avec une finesse pleine d'art les contradictions de ce bizarre personnage, débauché ce soir, mystique demain, cynique qui finit par se faire moine, partisan de la maison de Hanovre qui passa plusieurs de ses dernières années auprès du prétendant. Vous attendez que Pope vous donne, comme il a annoncé qu'il allait le faire, le nom que porte le caractère de cet homme. Eh bien! au bout de cette longue description, tout ce que vous apprenez, c'est que Wharton fut tel par la crainte « que les coquins ne le traitassent de sot, »

en sorte que voilà un caractère qui résulte non d'un vice général, mais d'un mode de ce vice; non de la vanité, mais de cette variété de la vanité qui s'appelle respect humain, et encore faut-il descendre à une subdivision de cette variété. Qui ne comprend que c'est là la méthode propre aux humoristes, lesquels considèrent tout caractère général comme une véritable entité métaphysique, et pour trouver l'homme s'arrêtent de préférence à quelque particularité occulte dont le jeu produit des résultats imprévus à la logique? Qui ne sait que c'est là aussi le procédé par lequel ils arrivent à des effets de surprise si singuliers et si amusans? Inconsciemment, Pope est donc retiré par ses qualités d'Anglais de ce qui est général, et rejeté dans l'individuel, voire même dans l'anecdotique. Sous ce dernier rapport, voyez la série d'anecdotes si divertissantes qui termine cette même épître à lord Cobham : toutes feraient la plus brillante figure dans le *Tristram Shandy*, et l'on conçoit très bien en les lisant le compliment du vieux lord Bathurst à Sterne, lors de son premier succès : « J'ai connu Addison, Pope et les autres beaux esprits du temps de la reine Anne; vous seul depuis lors me les avez rappelés. »

Parmi les poèmes moraux de Pope, il en est un qu'il faut séparer des autres pour son importance exceptionnelle et l'influence prolongée qu'il eut sur les esprits du dernier siècle, le célèbre *Essai sur l'homme*, dédié à ce lord Bolingbroke à qui, dit-on, revient l'honneur des idées qui y sont exprimées. C'est certainement le plus beau poème didactique des temps modernes; je cherche en vain une autre œuvre qui puisse lui être comparée avec justesse. Ce genre, quelque peu froid, ennuyeux et ingrat, a produit sous la plume de Pope plus que la moisson de poésie qu'on est en droit d'en exiger, et plus que la somme de plaisir qu'on est en droit d'en attendre. Comme l'œuvre porte bien la marque de son auteur, et répond exactement à la nature que nous lui connaissons ! Ce ne sont point les méditations soutenues et rigoureuses d'un philosophe enfermé dans sa doctrine, ni les soliloques mystiques d'une âme croyante, ni les conférences délivrées d'une seule haleine d'un professeur de morale ; ce sont les causeries éloquentes d'un mondain éminent, qui a conquis le droit de parler sans être interrompu et que l'on écoute en silence sans lui répliquer autrement que par une muette admiration. Un auditeur invisible est présent dans ces pages, Pope le voit, le comprend, le devine, et lui parle comme il ferait à la table de lord Bolingbroke ou avec les visiteurs de sa maison de Twickenham. Selon ce que lui dit cet interlocuteur invisible ou la pensée qu'il lui suppose, Pope varie son discours avec une souplesse admirable. Tantôt il réplique avec une pétulance ironique qui veut punir quelque impertinente observation, tantôt

il se laisse aller à une véhémence qui fait subitement monter le sensible baromètre de son âme; plus loin, fier d'être compris, il insiste avec bonheur sur le point qu'il vient de mettre en lumière, ou bien il s'indigne avec des accens de satirique ou s'afflige presque avec des tons d'élégie. Et quel beau style! C'est merveille de voir comme toutes ces notions abstraites de fini et d'infini, de droit et de devoir, de raison et de passion enveloppées de mots concrets, vivans, colorés, ont « fleuri comme le désert et verdoyé comme la ronce. » Si ce que dit Pope n'a, comme on l'a prétendu, qu'une valeur secondaire, il faut avouer qu'il le dit d'une manière incomparable, avec des tours si variés et un style si original que cela s'imprime de soi-même dans la mémoire. Aussi n'y a-t-il pas de poète en Angleterre dont un plus grand nombre de vers soit passé en citations courantes.

Voilà pour la forme générale du poème. Le fond, je le crains, trouverait aujourd'hui moins d'enthousiastes que par le passé, et même moins de juges disposés à l'indulgence. Médiocre philosophie, et d'ailleurs surannée, tel serait probablement le verdict de plus d'un. Est-ce bien exact? Surannée, elle ne l'est peut-être pas plus que celle de tant d'autres œuvres dont les doctrines sont désormais oubliées ou dépassées, que la théologie janséniste de Boileau, par exemple, dans cette épître *Sur l'amour de Dieu*, qui conserve encore cependant une certaine valeur. « Ce que la Muse a chanté durera, » a dit Pope lui-même, et ce mot heureux trouve ici sa juste application. C'est le propre des vérités et des erreurs, lorsqu'en leur saison florissante elles ont eu la fortune d'être enfermées dans la poésie, de conserver leur valeur, leur beauté, leur prestige, même lorsqu'elles ne sont plus admises par la simple prose et que le monde les a rejetées. Il n'y a plus de jansénistes parmi nous, mais le jansénisme de l'épître de Boileau reste encore éloquent et terrible comme le jour où il la composa. Il y a peut-être moins encore de déistes que de jansénistes à notre époque, mais le déisme de l'*Essai sur l'homme* conserve encore pour tout lecteur lettré ce qu'il eut à son heure de hardiesse et de religieuse liberté.

La philosophie de l'*Essai sur l'homme* n'est pas plus médiocre qu'elle n'est surannée. Loin de la trouver trop maigre, nous la trouverions volontiers trop touffue. L'impression, toujours identique, qui nous en reste après une lecture dix fois répétée à de longs intervalles, c'est que cette œuvre, loin de retenir l'esprit sur le terrain ferme et bien délimité d'une doctrine unique, le promène à travers les provinces les plus différentes de la spéculation philosophique. Cherchez les doctrines qui ont participé à la philosophie de l'*Essai sur l'homme*, il y en a dix; non qu'il y ait là au-

cun éclectisme, mais Pope, à l'instar de ces voyageurs qui ont gardé à leur insu quelque chose des mœurs des nations qu'ils ont traversées, a retenu quelque chose de la beauté, ou de la grandeur, ou de la vérité des doctrines avec lesquelles il a entretenu commerce plus ou moins intime, ou dont il a eu la curiosité de s'approcher. Voyez plutôt à combien de systèmes nous nous heurtons. Son catholicisme de naissance, — les doctrines catholiques ont gardé sur l'esprit de Pope une influence beaucoup plus grande qu'on ne le dit, — ne se reconnaît-il pas à ce point de départ de son poème, l'aveu de l'infirmité de la raison humaine, et à la conséquence qu'il en tire immédiatement, le devoir pour l'homme de se soumettre sans prétendre à trouver le mot des mystères dont il est environné et se révolter contre des lois dont le but lui est inconnu? Cependant, cette conséquence, très nettement chrétienne, est amenée par un raisonnement qui l'est beaucoup moins et qui fait penser à la théorie que Kant développera à la fin du siècle, c'est qu'en définitive notre raison n'atteint des choses que ce qui est nécessaire à notre existence. La doctrine métaphysique générale du poème est l'optimisme leibnizien, fondé sur une harmonie préétablie dans l'univers par une sagesse qui ne veut ni ne peut nous tromper; cependant l'image de cet équilibre divinement ordonné ne reste pas toujours si invariablement présente dans son esprit que l'idée d'identité de substance et de cause n'y fasse aussi parfois son apparition pour absorber cette symétrie dans le grand tout spinosiste. En morale, Pope est croyant au libre arbitre; il ne l'est pas si fermement toutefois qu'il ne croie encore bien davantage au fatalisme des instincts. Par sa théorie de la passion maîtresse qu'il expose si fréquemment, et toujours avec une si ingénieuse éloquence, il se rapproche étonnamment de nos plus récentes doctrines psychologiques, qui sont fort ingrates si elles ne reconnaissent pas en lui un précurseur. La morale pratique qui découle, soit de cette croyance quelque peu chancelante au libre arbitre, soit de cet entraînement vers le fatalisme des instincts, est une morale singulièrement anglaise, mais fort inconnue encore de son temps, tantôt la morale de l'intérêt personnel telle que Bentham l'a tirée de l'idée de l'utile, tantôt la morale de l'*altruisme* fondée sur l'égoïsme même, telle que les plus récentes évolutions des écoles positiviste et spensérienne l'ont établie. Ce n'est donc pas par la disette d'idées que pèche l'*Essai sur l'homme*. Je veux bien que cette abondance ne témoigne pas que Pope fût un philosophe, mais elle témoigne au moins de l'habitude qu'il avait de la méditation, et dit sur combien de problèmes, tant de métaphysique que de morale, son esprit s'était arrêté.

De même que *la Boucle de cheveux enlevée* fut par avance l'ex-

pression de l'art du XVIIIe siècle, l'*Essai sur l'homme* fut, pour le déisme de cette époque, le poème par excellence, une sorte de livre sacré, une manière d'évangile rythmé où les hommes d'alors aimaient à trouver justifiées, en beaux vers, les espérances qu'ils avaient mises en cette semi-religion, destinée à un règne si horriblement tourmenté et à un abandon final si complet et si froid. Il n'y a pas de livre qui ait été plus lu, plus souvent cité, ni qui ait exercé une plus longue et plus aimable influence. Il serait amusant de rechercher, dans les écrits de nos philosophes du dernier siècle, les traces de cette influence ; nous n'avons pas aujourd'hui le loisir d'entreprendre une telle enquête : bornons-nous à un seul exemple, et choisissons-le parmi ceux que tout lecteur lettré retrouvera aussitôt dans sa mémoire. L'*Essai sur l'homme* était au nombre des œuvres que Voltaire admirait le plus, qu'il lisait le plus fréquemment, et dont il a le plus profité, en dépit du soufflet que l'optimisme de ce poème donnait à *Candide*. Il n'est personne qui n'ait lu *Micromégas*, et qui ne sache que le cadre de ce joli conte est une combinaison ingénieuse de l'île de Laputa et du pays de Brobdingnac de *Gulliver;* ce que l'on sait moins, c'est que nombre de pensées en sont de Pope. Cette idée de l'*Essai* que l'homme est nécessairement à la juste place qu'il doit occuper dans l'ordre du monde, parce que, ses facultés, son degré de raison et ses besoins étant donnés, il doit y avoir convenance et rapport direct entre la planète et son habitant, n'est-elle pas allégorisée avec infiniment d'esprit par l'embarras amusant du Sirien et du Saturnien lorsqu'ils touchent notre terre? Ils ont peine à s'y mouvoir, et, malgré la portée exagérée de leur vue, ils ne peuvent en discerner les habitans, parce que cette terre n'est pas la leur et qu'elle a été faite pour des habitans de cinq pieds cinq pouces et non pour des créatures hautes de mille toises. L'emprunt est ici indirect, enveloppé ; en voici un autre moins déguisé. Le passage le plus éloquent de *Micromégas* est celui où il est raconté comment le Sirien, ayant posé le vaisseau des philosophes sur la paume de sa main, finit par entendre le langage des mites qu'il y remarquait, lia conversation avec elles, et tomba en étonnement religieux devant ce contraste si frappant, l'exiguïté de ces animalcules et la haute raison dont témoignait l'infaillibilité scientifique avec laquelle fut calculée instantanément sa taille gigantesque. Or, Pope avait dit exactement la même chose en quatre vers de l'*Essai sur l'homme :* « Lorsque les êtres supérieurs virent dans ces derniers temps un mortel dérouler toute la loi de la nature, ils admirèrent une telle sagesse sous une forme terrestre, et se montrèrent un Newton comme nous montrons un singe. » L'épisode de *Micromégas*, on le voit, n'est pas

autre chose que la traduction dramatisée, mais littérale, de la boutade humoristique de Pope.

La conclusion que nous voulons donner à cette étude, bien sommaire malgré son étendue, c'est qu'il ne convient de parler de Pope qu'avec le plus extrême respect. En tous sens, c'est un ancêtre. Nous avons vu combien il est près de nous, par les pensées et les sentimens, en poésie, en psychologie, en morale; combien il s'en rapproche aussi par son caractère, son souci d'indépendance et toutes les habitudes de sa vie. Il est un patron pour tous ceux qui aiment à voir la vérité face à face, sans s'attrister niaisement s'ils la trouvent contraire à leurs désirs, sans triompher insolemment s'ils l'y trouvent conforme, et qui n'ont pas plus besoin de fanatisme pour lui être attaché, qu'ils n'ont besoin d'alcool pour l'enthousiasme ou d'opium pour la rêverie. Il n'y a chez lui aucune complaisance aux erreurs populaires, aucune servilité superstitieuse pour les préjugés de rang et de condition. Son intelligence saine, droite, ouverte, est merveilleusement perméable à la lumière, et elle la renvoie comme elle l'a reçue, sans une ombre, sans un nuage, sans une impureté. En politique, ce fut un tory républicain, ce qui est la combinaison à laquelle doit aspirer nécessairement tout honnête homme qui a l'ambition, rarement poursuivie, il est vrai, d'arriver à la perfection morale, tory pour accomplir ses devoirs envers les autres en respectant leurs intérêts, républicain pour accomplir ses devoirs envers soi-même en prenant soin de sa dignité et en la préservant de toute atteinte. Comme poète, c'est le plus grand nom de l'Angleterre au XVIIIe siècle, et pour en mesurer la grandeur, on n'a qu'à le comparer aux poètes éminens qui furent ses contemporains ou lui succédèrent jusqu'aux approches du présent siècle. Au fond,— Gray, Collins, Chatterton et autres, ne pouvant entrer en comparaison à cause de l'insuffisance de leur bagage, — ces poètes se réduisent à deux, Thomson et Cowper. Certes, il y a chez Thomson bien de l'envergure, bien de l'essor; mais l'oiseau ne vaut pas les ailes, le génie qu'il déploie ne vaut pas la singulière facilité qu'il possède pour s'élever et planer. Il y a chez Cowper un enthousiasme descriptif d'une continuité admirable et des sentimens d'une incontestable profondeur; mais cet enthousiasme descriptif, qui atteint fréquemment à l'émotion, atteint rarement à la vraie beauté, et ces sentimens, — inquiétude du salut, vertiges d'une âme qui est trop sortie « de la petite île de vie » où elle est enfermée et s'est trop approchée des abîmes de l'éternité, — sont d'une nature tellement exceptionnelle qu'ils sont plus intéressans qu'accessibles et échappent nécessairement au grand nombre. Que nous sommes loin avec ces successeurs, si éminens qu'ils soient, de ce don des sentimens

généraux qui font de Pope non le poète d'un état d'âme excentrique, mais un poète ouvert à tous, de ce don des idées générales qui le rendent intéressant pour tous, de cette aptitude facile à saisir la beauté et à la donner à tout ce qu'il touche. Walter Scott écrivait dans je ne sais laquelle de ses préfaces, en réponse à certaines critiques venues de l'école des lacs : « J'en demande bien pardon à quelques-uns de nos contemporains, mais si, comme poète, je ne suis pas digne de dénouer les sandales de certains d'entre eux, je sais mieux qu'eux ce qui peut intéresser la majorité des hommes. » S'il fut revenu au monde, Pope aurait pu répondre quelque chose de semblable par rapport à ses successeurs.

Sa renommée est restée supérieure à tous les changemens du goût public et à toutes les révolutions qui se sont accomplies dans la poésie. Elle a eu à subir de fortes attaques, cependant, dont quelques-unes partaient de talens singulièrement originaux et profonds. Il est remarquable, toutefois, que ces attaques ne sont jamais venues que de poètes et de critiques prenant la nature de biais, obliquement et par détours, comme Wordsworth et son école; mais toutes les fois qu'il s'est rencontré un grand poète de race, entrant d'emblée dans la nature, directement et non par chemins de traverse et sentiers cachés, il n'a jamais eu envie de médire de Pope et l'a salué comme un maître. En dépit de ce romantisme dont il poussa si loin les conquêtes, Walter Scott ne s'associa jamais aux réactions dirigées contre Pope et lui garda toujours une judicieuse admiration. C'était bien mieux pour Byron, car c'était un véritable culte, passionné, presque fanatique. Les lettres qu'il écrivit pour venger le poète des critiques de Bowles sont d'une telle virulence qu'il n'aurait pu la dépasser s'il se fût agi de lui-même, en sorte qu'elles donnent par momens l'illusion d'un plaidoyer pour son propre génie. Et c'était en effet quelque chose de tel, car l'étude profonde, constante de Pope se révèle à chaque instant dans ses poèmes. Si Byron doit quelque chose à quelqu'un de ses prédécesseurs, c'est à Pope, et il lui doit beaucoup. Les formes de l'ironie byronienne, par exemple, croiriez-vous qu'elles sont presque toujours les formes mêmes de l'ironie de Pope? Innombrables sont les passages des *Satires* et des *Épîtres* qui trouveraient place dans le *Don Juan*, sans que le gourmet poétique le plus exercé pût s'apercevoir de la plus subtile différence. Quelle est l'opinion de lord Tennyson sur Pope? Nous regrettons de ne pas la connaître, mais nous oserions parier qu'il l'a beaucoup lu et admiré en ses jeunes années, et que cette admiration n'a pas nui à cette souplesse de versification, à cette constante élégance, à ce coloris sans vio-

lences, mais si brillant, si varié, si harmonieusement assorti à ses sujets, qui ont fait de lui, en dehors de ses autres mérites poétiques, l'homme qui a le mieux *écrit en vers* qu'il y ait eu en Angleterre depuis l'auteur de *la Boucle de cheveux enlevée*. Chez nous, enfin, notre pauvre Alfred de Musset l'avait lu, et probablement l'aimait, car je rencontre la trace de Pope en plus d'une de ses pages, notamment dans la prière de l'*Espoir en Dieu*, dont la première strophe est une adaptation de la *Prière universelle*, qui fait suite à l'*Essai sur l'homme*.

Un dernier mot. Pope fut un grand talent, mais il y a plus et mieux que cela chez lui, et cette qualification ne nous suffit pas. Faut-il dire alors qu'il fut un homme de génie? Aujourd'hui que nous jugeons le génie à l'énormité de l'effort qu'a dû coûter l'œuvre accomplie, je crains qu'il n'y ait chez Pope trop peu de fracas et de violences pour lui mériter ce titre auprès de plus d'un contemporain. Mais ce que l'on appelle génie dans les choses littéraires varie singulièrement selon les siècles, les nations, les états de civilisation; il n'y a jamais eu réellement rien de fixe à cet égard. Certaines époques l'ont placé dans la force et l'énergie, et ces époques-là n'ont pas eu tort; d'autres l'ont placé dans la facilité, la simplicité, l'aisance à porter ses dons, et celles-là ont encore eu plus raison. Il en est vraiment du génie comme de la divinité, dont la conception varie d'âge en âge, mais qui est autant la divinité sous la forme qu'elle vient de quitter que sous celle qu'elle va revêtir. A ce propos, la Bible nous présente un curieux rapprochement. Lorsque Dieu parlait à Moïse, c'était au sommet du Sinaï, au milieu d'éclairs et de tonnerres, et nous comprenons aisément que ce cortège de terreurs convenait à sa majesté. Or, plusieurs siècles plus tard, Élie le solitaire, qui cependant faisait tomber le tonnerre sur les autels des infidèles, eut de Dieu même la révélation que cet appareil formidable ne lui était pas nécessairement associé. Sur sa montagne d'Horeb, où il s'était placé par ordre du Seigneur pour attendre son passage, il s'éleva un vent furieux, et l'esprit de Dieu n'était pas dans ce vent; puis la montagne trembla dans sa base, et l'esprit de Dieu n'était pas dans ce tremblement; puis il s'alluma un feu où il n'était pas davantage; enfin, un petit vent doux vint à souffler, et Dieu était dans ce petit vent. Eh bien! le génie de Pope, c'est en toute vérité ce petit vent d'Élie.

ÉMILE MONTÉGUT.

LA

CONQUÊTE DE L'ALGÉRIE

LE GOUVERNEMENT DU MARÉCHAL BUGEAUD.

IV[1].

CONSTANTINE. — LES OASIS. — LES BUREAUX ARABES. — LA KABYLIE.

I.

Convoitée par Abd-el-Kader, effleurée quelquefois par ses tentatives, la province de Constantine avait pu, grâce à l'éloignement, échapper toujours à ses prises.

Après la rapide excursion que le général Bugeaud y avait faite, au mois de mars 1841, il avait laconiquement résumé son impression d'ensemble en deux phrases : « Si les troupes y sont aussi mal et plus mal qu'ailleurs, l'état politique est beaucoup moins mauvais ; mais je ne saurais appeler cela *le système qui fait la prospérité de la province de Constantine*. Si cette prospérité durait cin-

(1) Voyez la *Revue* du 15 décembre 1887, du 15 janvier et du 15 février 1888.

quante ans, elle nous coûterait près d'un milliard et nous n'aurions fondé rien de solide ; il faut entrer dans une autre voie. » Ce qui choquait le gouverneur, c'était la bonhomie de l'autorité française, qui se laissait abuser, duper et voler par les grands chefs arabes. Les grains, par exemple, lui étaient vendus à des prix trois ou quatre fois plus élevés qu'ils n'étaient en 1836 ; il en était de même pour les transports, dont les tarifs étaient exorbitans.

Le général Bugeaud imputait ces abus à l'administration trop douce du général Galbois, le plus digne et le plus honorable des hommes, mais qui avait fait de la mansuétude à l'égard des indigènes le principe et la base du *système* contre lequel protestait la rude équité du gouverneur. Le résultat fut que le général Galbois, qui avait eu pour prédécesseur, en 1838, le général de Négrier, l'eut, en 1841, pour successeur. Le nouveau commandant supérieur était connu pour sa sévérité parfois excessive; le souvenir en était resté dans la province, et l'annonce de son retour n'y fut reçue qu'avec tremblement.

La première action de guerre du général de Négrier fut dirigée contre la petite ville de Msila, située à l'extrémité occidentale de la province, à 28 lieues au sud-ouest de Sétif, dans ce prolongement des Hauts-Plateaux qu'on appelle Hodna. Hadj-Moustafa, le propre frère d'Abd-el-Kader, s'y était établi depuis trois ans, et de là il exerçait une influence qui s'étendait au nord jusque dans la Medjana, au grand détriment de l'autorité française et du khalifa Mokrani, son représentant attitré. Parti de Constantine avec 1,700 hommes, le 29 mai, le général de Négrier prit en passant à Sétif toutes les troupes disponibles du général Guesviller, et parut, le 11 juin, devant Msila, où il entra sans coup férir. Hadj-Moustafa s'était retiré avec ses principaux adhérens dans le sud, à Bou-Sâda. Après avoir rétabli l'autorité de Mokrani dans ces parages, le général reprit, par Bordj-Medjana, Sétif et la plaine des Abd-en-Nour, le chemin de Constantine, où il rentra le 26 juin.

Dans le même temps, et pour ajouter dans une certaine mesure au succès de l'opération, Ben-Ganah, le cheikh-el-Arab, avait reçu du commandant supérieur l'ordre d'aller déloger de l'oasis de Biskra Farhat-ben-Saïd, son ancien compétiteur, qui, malgré d'anciens griefs contre Abd-el-Kader, était passé au service de l'émir. Il en fut de Biskra comme de Msila: l'ennemi s'étant dérobé, l'occupation se fit le plus aisément du monde; mais les suites furent bien différentes. Ben-Ganah, qui avait été reçu d'abord avec empressement, ne tarda pas à se faire exécrer de la population par sa rapacité. Non content de frapper sur l'oasis une contribution de 40,000 francs à son profit personnel, il voulut faire contribuer aussi

les tribus du voisinage. Il y eut alors un soulèvement général qui le contraignit à se retirer au plus vite, de sorte que les gens de Biskra retournèrent à Farhat-ben-Saïd, c'est-à-dire au parti d'Abd-el-Kader.

A Msila, un autre agent de l'émir, Bel-Azouz, essaya de provoquer, au mois de juillet, un revirement du même genre. Il en fut pour sa courte honte et même un peu davantage; accueilli par les habitans, qui faisaient en même temps prévenir Mokrani, l'agitateur fut pris au piège et conduit à Constantine, d'où il alla rejoindre, aux îles Sainte-Marguerite, les prisonniers indigènes que, pour plus de sûreté, les gouverneurs de l'Algérie avaient pris l'habitude de déporter en France.

Il serait fastidieux de suivre toutes les courses de police et les tournées fiscales que les troupes étaient obligées de faire de temps à autre. On doit se borner à celles de ces opérations qui se distinguent par un sérieux intérêt, politique ou militaire. Telle est l'expédition dirigée, au mois d'octobre 1841, dans le Djebel-Aurès, où l'ancien bey de Constantine Ahmed avait réussi à se maintenir et d'où le général de Négrier ne parvint pas à le déloger encore; telle est dans la subdivision de Bône, au mois de novembre, celle que conduisit le général Randon à la recherche du cheikh Si-Zerdoud. Ce cheikh, au mois de juin précédent, avait assassiné le sous-lieutenant de spahis Alleaume. Si-Zerdoud échappa au général Randon comme Ahmed au général de Négrier; toutefois, l'incursion du commandant de Bône dans la montagne de l'Edough ne fut pas inutile, car elle lui donna l'excellente idée d'en ouvrir l'accès par une bonne route militaire, qui fut exécutée dès le commencement de l'année suivante.

En somme, la campagne de 1841 n'avait pas eu beaucoup d'importance; la campagne de 1842 en eut un peu davantage. Dans le mois de mai, il n'y eut pas moins de trois opérations simultanées. La première en date avait pour objectif la répression d'une insurrection soulevée dans les montagnes du cercle de Philippeville, où Si-Zerdoud, chassé de l'Edough par le général Randon, l'année précédente, était venu prêcher la révolte. Tout le pays kabyle, depuis El-Arouch jusqu'à Collo, était en armes.

Parti de Philippeville, le 1er mai, avec une colonne composée de 850 hommes du 19e léger, de 250 *zéphyrs* du 3e bataillon d'Afrique, d'une quarantaine de spahis, de deux pièces de montagne et d'un détachement de sapeurs, le colonel Brice, commandant du cercle, apprit en route qu'il devait y avoir le surlendemain, à Souk-Tléta, un grand rassemblement d'insurgés. Contrairement à l'avis des kaïds alliés qui lui conseillaient d'attendre dans une position bien

choisie l'attaque des Kabyles, le colonel voulut les aller chercher chez eux. Arrivé à Souk-Tléta, il trouva la place du marché vide, mais toutes les hauteurs au-dessus garnies d'hommes armés qu'il se mit en devoir de déposter. Le combat s'engagea vivement ; l'arrière-garde, comme toujours, ayant le plus à faire, c'était elle que Si-Zerdoud s'attachait particulièrement à retarder. L'avant-garde, au contraire, avançait rapidement, parce que l'ennemi, au lieu de lui faire obstacle, s'ouvrait devant elle et se répandait sur les flancs. Il arriva donc bientôt que la colonne trop allongée, trop amincie, faillit être coupée par tronçons. Il fallut se resserrer, à tout prix, non sans peine, ni sans pertes ; quand la colonne rentra, le 4, à Philippeville, elle ramena 9 morts et 56 blessés.

Encouragé par ce qu'il avait le droit de considérer comme un succès, Si-Zerdoud se porta, le 20 mai, sur le camp d'El-Arouch. Afin de donner plus de confiance à sa troupe, il s'avança jusqu'au bord du fossé, un grand drapeau rouge et vert à la main, en vociférant des imprécations entremêlées de paroles magiques qui devaient frapper les Français d'engourdissement et d'impuissance. Réfractaire à l'incantation, un sergent-fourrier abattit d'un coup de fusil le cheval du sorcier, pendant qu'un feu de salve accompagné de mitraille mettait toute la bande en déroute. Ce résultat, tout à fait contraire aux assurances de leur chef, découragea pour longtemps les Kabyles, et Si-Zerdoud fut obligé de se retirer chez les Zerdeza, plus à l'est.

Pendant ce même temps, le général Randon était sortit de Bône pour se porter au sud contre une fraction de la grande tribu des Hanencha, dont les douars étaient le rendez-vous de tous les bandits de la région jusqu'à la frontière de Tunis et au-delà. La colonne, concentrée à Ghelma, comprenait 510 zouaves, 540 hommes de la légion étrangère, 250 tirailleurs indigènes, 400 spahis; avec les artilleurs et les sapeurs, l'effectif était de 1,800 combattans. Le 11 mai, après avoir franchi le défilé d'Akbet-el-Trab, le général Randon atteignit sur un plateau les Arabes, les chargea vivement et les mit en fuite. Avant de reprendre la marche que le mauvais temps avait arrêtée pendant deux jours, le général jugea nécessaire de faire reconnaître et fouiller les profonds ravins qui entouraient le bivouac. La direction de la reconnaissance fut confiée au commandant Frémy des zouaves, qui se mit en mouvement, le 14, avec trois compagnies de son bataillon, une compagnie de tirailleurs indigènes et deux escadrons de spahis.

On rencontra d'abord les traces d'un troupeau, que ses gardiens entraînaient au plus vite ; le troupeau fut bientôt rejoint, pris et ramené au bivouac de la colonne par les tirailleurs ; d'autre part,

les spahis, lancés sur une autre piste, se trouvèrent séparés des zouaves, qui continuèrent à marcher seuls. Tout à coup, ceux-ci tombèrent au milieu d'une grande population qui se tenait prête à fuir. Surpris d'abord, les Arabes furent bientôt rassurés en voyant le petit nombre des survenans. La disproportion était énorme : 200 contre 1,200. Entourés, perdus dans cette foule, les zouaves réussirent d'abord à se faire jour et à gagner la crête d'une roche dont l'accès était difficile. L'ennemi, qu'il fallait tenir à distance de baïonnette, suivait en hurlant. Arrivé sur la position, le commandant Frémy fit coucher ses hommes, et, pour ménager les cartouches, leur recommanda de ne tirer qu'à coup sûr. Des heures se passèrent ainsi. Étonné de ne voir pas revenir le détachement, le général Randon allait sortir à sa recherche, un peu à l'aventure, quand un spahi, que la maraude avait conduit vers le lieu du combat, accourut à toute bride et lui fit connaître la direction qu'il fallait prendre. Immédiatement il partit au galop avec la cavalerie ; l'infanterie suivait au pas de course. Il y avait 3 lieues à faire ; elles parurent bien longues à l'impatience des sauveteurs ; enfin ils arrivèrent. A leur vue, les Arabes se dispersèrent et les zouaves descendirent du rocher, aux acclamations des camarades. Un tiers de l'effectif était blessé ou mort. La colonne rentra, le 14 juin, à Bône.

La troisième opération du mois de mai fut dirigée par le général de Négrier en personne. Il s'agissait de pousser au sud-est, jusqu'au voisinage de la Tunisie, dans le pays des Nemencha, une forte reconnaissance, et de rétablir, à la sollicitation même des grands de la tribu, l'ordre gravement compromis dans ce coin de la province. Parti, le 27 mai, d'Aïn-Babouch avec 3,000 hommes, le général arriva, le 31 au soir, sous les murs de Tebessa. Le kaïd, le cadi, les ulémas, une députation des Coulouglis qui formaient en majorité la population de la ville, étaient venus au-devant de la colonne, et bientôt les couleurs françaises flottèrent au-dessus de l'antique Theveste, une des plus intéressantes parmi les colonies que Rome avait semées en Afrique.

« Les principaux, écrivait le général de Négrier dans son rapport, vinrent me recevoir, et, après m'avoir salué de leurs drapeaux, me présentèrent les clés de leur ville ; je les pris au nom du roi. Un vieux marabout, nommé Si-Abd-er-Rahmane, qui la veille était venu à ma rencontre et dont je voulus visiter la zaouïa, ayant reçu de mes mains le burnous vert, me pria d'accepter sa bénédiction. Ayant levé les yeux au ciel, il appela à haute voix sur le sultan des Français et son khalifa la protection de Dieu et du Prophète. Les nombreux musulmans qui assistaient à cette scène touchante unirent leurs prières à celle du vieillard. L'iman et les desservans de la

grande mosquée m'en ouvrirent à deux battans les portes; mais je m'arrêtai sur le seuil, voulant respecter les mœurs religieuses du pays. Le soir, je reçus une députation des gens de Bekaria, ville située à 2 lieues 1/2 au sud-est de Tebessa. Leur iman, avec les drapeaux de la mosquée, venait m'offrir leur soumission, et comme symbole de leurs bonnes dispositions, il m'apportait du miel et des gazelles, le mets le plus doux et l'animal le plus pacifique de ces contrées. »

Après avoir autorisé, sur la demande des Nemencha, la levée d'une sorte de maghzen chargé de maintenir la paix entre les tribus et de protéger particulièrement Tebessa, le général venait de reprendre, le 3 juin, la direction du nord, quand, au passage de l'Oued-Chabro, la colonne fut insultée par quelques centaines de Hanencha dissidens, qu'il ne fut pas difficile de mettre en déroute. C'était l'avant-garde du fameux cheikh El-Hasnaoui, qui se présenta lui-même, trois jours après, avec le gros de ses forces, mais pour recevoir une correction encore plus sérieuse. Après avoir donné quelque repos à ses troupes en attendant un convoi de Constantine, le général de Négrier se porta sur un autre théâtre de guerre, chez les Zerdeza, les alliés et fauteurs de Si-Zerdoud; mais sa seule approche avait fait tout fuir, et, ne trouvant personne à combattre, il rentra, le 17 juin, à Constantine. Le général Levasseur, qui opéra, quinze jours plus tard, dans le cercle de Philippeville, n'eut pas une meilleure fortune; devant lui également les Kabyles se dérobèrent, abandonnant maisons et moissons, qui furent livrées aux flammes.

II.

Au mois de décembre 1842, le général Baraguey d'Hilliers, toujours protégé par le gouverneur et rentré en grâce, succéda au général de Négrier dans le commandement de la province de Constantine. L'état des affaires laissait beaucoup à dire: au nord, Si-Zerdoud, entre Collo et Bône; à l'est, El-Hasnaoui, chez les Hanencha; au sud, Ahmed, dans l'Aurès; plus au sud encore, Mohammed-bel-Hadj au nom d'Abd-el-Kader, dans le Zab, chacun pour sa part tenait en échec l'autorité française. Les instructions de Baraguey d'Hilliers lui prescrivaient d'agir d'abord contre Si-Zerdoud. Le 13 février 1843, quatre colonnes, sorties de Bône, de Philippeville, de Constantine et de Ghelma, attaquèrent par quatre côtés à la fois les montagnes des Zerdeza. Devant ce concert de forces agissantes, la résistance fut à peu près nulle et les Zerdeza se soumirent. Expulsé

de chez eux, Si-Zerdoud se rejeta dans l'Edough ; les colonnes de Constantine, de Philippeville et de Bône l'y poursuivirent.

Dans la nuit du 2 au 3 mars, un Kabyle se glissa furtivement jusqu'à la tente du colonel Barthélemy, commandant de la colonne de Philippeville ; il lui dit qu'il était le secrétaire de Si-Zerdoud, que le cheikh se proposait de fuir le lendemain vers Collo, et qu'en attendant il se tenait caché au fond d'un ravin, à 3 lieues du camp.

Voici, d'après Montagnac, alors chef de bataillon au 61e, le récit saisissant de ce dramatique épisode : « Le 3 mars, le colonel Barthélemy me fait appeler à six heures du matin : « Le refuge de Si-Zerdoud est connu ; vous allez l'enlever, me dit-il ; combien voulez-vous d'hommes pour ce coup de main? — Donnez-moi, lui répondis-je, deux compagnies de grenadiers et deux de voltigeurs ; avec cela et l'appui de la Providence, nous ferons de la besogne. » Le secrétaire de Si-Zerdoud se chargeait de nous conduire à l'endroit où se trouvait son maître et que lui seul connaissait. Me voilà donc guidé par cet ignoble brigand. Au bout de deux heures de marche, le traître me dit : « Il y a là, derrière cette montagne, un ravin très profond couvert de buissons, de broussailles impénétrables ; dans cette direction — qu'il m'indiquait du doigt — est Si-Zerdoud. » D'après ces renseignemens, il ne me restait plus qu'à entourer mon homme, comme un renard, par un cercle de soldats qui irait toujours en se resserrant vers le point où il était réfugié. »

Le mouvement fut d'abord mal exécuté. « Quoique le coup me parût à peu près manqué, continue Montagnac, je fis prendre le pas de course aux grenadiers, en leur ordonnant de couper le ravin à deux cents pas de là ; il était temps. Au moment où les premiers grenadiers arrivèrent, ils aperçurent quelque chose qui se glissait dans le ravin, sous les broussailles ; c'était Si-Zerdoud. Il fut fusillé ; sa femme et quatre enfans furent pris à hauteur de l'endroit où j'avais fait rebrousser chemin aux grenadiers. Si-Zerdoud avait assassiné M. Alleaume, sous-lieutenant de spahis, que le général La Fontaine avait envoyé de Bône, avec vingt-cinq cavaliers, dans le pays que nous venons de parcourir, pour percevoir l'impôt. Si-Zerdoud lui prit ses pistolets, son fusil à deux coups, son cheval et tout ce qu'il avait. Lorsqu'il fut tué, il tenait à la main les pistolets de l'officier ; le fusil à deux coups a été trouvé dans l'endroit où il s'était caché.

« La mort de cet homme influent frappa de stupeur tous les spahis qui étaient là, à ce point que je ne pus en trouver un de bonne volonté pour prêter son cheval, quand il s'agit de le transporter du fond du ravin, où il avait été tué, jusque sur le haut du versant, où je voulais lui faire couper la tête, en présence de tout le bataillon et des spahis réunis. Je dus jeter par terre un d'eux et

lui prendre son cheval de force; il pleurait comme un imbécile. Ce fut une bien autre histoire pour lui faire couper la tête. Je tenais beaucoup à ce que l'opération fût exécutée par les spahis nouvellement organisés, afin de les compromettre complètement vis-à-vis des autres Arabes du pays. Je ne pus trouver personne parmi les indigènes; enfin, je vis venir à moi un jeune Turc qui sert dans les spahis et qui parle français. Ce jeune garçon, de seize à dix-sept ans, qui est depuis longtemps avec nous, professe pour les Arabes la haine qu'avaient ses pères, anciens dominateurs du pays, et il a tranché la question à merveille.

« La décapitation de ce Si-Zerdoud, qui, chez les Arabes, passait pour faire des miracles, les a tous jetés dans la consternation. Le petit Turc qui lui a coupé la tête est menacé par ses camarades d'être tué. On ne se fait pas d'idée de l'effet que produit sur les Arabes une décollation de la main des chrétiens; ils se figurent qu'un Arabe, un musulman, décapité par les chrétiens, ne peut aller au ciel; aussi une tête coupée produit-elle une terreur plus forte que la mort de cinquante individus. » Le Kabyle qui avait vendu son maître reçut 6,000 francs pour prix de sa trahison.

La mort de Si-Zerdoud fit tomber l'agitation qu'il entretenait depuis deux ans dans le vaste triangle de montagnes compris entre Philippeville, Bône et Constantine. Restait la région insoumise à l'ouest de Philippeville jusqu'à Collo. Le général Baraguey d'Hilliers la fit attaquer, au mois d'avril, par trois colonnes. Celle de Constantine, qu'il commandait en personne, eut, le 9, une rude rencontre avec les Beni-Toufout, au défilé de Djebeïl. Collo fut occupé le lendemain. Du 15 au 19, il y eut toute une série d'engagemens plus ou moins vifs avec les mêmes Beni-Toufout, renforcés par les tribus environnantes. On brûla les maisons, on coupa les arbres fruitiers, on enleva les troupeaux; rien n'y fit d'abord : les hostilités, interrompues par des pluies torrentielles, durent être reprises. Ce fut seulement le 10 mai que les Beni-Sala et quelques fractions des Beni-Toufout firent un semblant de soumission qu'on s'empressa d'accueillir.

Au mois de juin, comme la grande tribu des Harakta, au sud de Constantine, refusait obstinément l'impôt, le général Baraguey d'Hilliers fit une grande razzia sur son territoire, tandis qu'une visite de même sorte était faite chez les Hanencha par le colonel Herbillon et le colonel Senilhes.

Toujours satisfait de lui-même, Baraguey d'Hilliers écrivit alors au gouverneur que la division à ses ordres avait soumis toutes les montagnes, de Collo à la frontière de Tunis, forcé l'Edough à accepter la domination française, et conquis à la France le quart de

cette province de Constantine dont la soumission, disait-il, n'avait jamais été qu'apparente, et dans laquelle nos bases d'opération et nos lignes de communication étaient sans cesse menacées. Ce tableau flatteur et flatté faisait plus d'honneur à l'imagination du peintre qu'à la sûreté de son coup d'œil ; de toutes ces assertions confiantes il y avait beaucoup à rabattre.

Après les grandes chaleurs, une opération combinée, analogue à celle qui, l'année précédente, avait conduit l'une au-devant de l'autre les divisions d'Alger et d'Oran dans la vallée du Chélif, mit les divisions d'Alger et de Constantine en communication sur leur commune frontière. Deux colonnes, la première venue de Médéa sous les ordres du général Marey, la seconde de Sétif avec le général Sillègue, se rencontrèrent, le 3 octobre, à la limite orientale du Titteri, au pied du Djebel-Dira, dont quelques expéditions antérieures avaient fait le tour, mais où les troupes françaises n'étaient pas encore entrées. La montagne fut parcourue en tous sens pendant quinze jours, mais sans combat, parce que les tribus qui s'étaient d'abord enfuies vers le nord sollicitèrent l'aman. Quand les deux colonnes se furent séparées, le général Sillègue fit une pointe au sud, à travers le Hodna, jusqu'à Bou-Sâda, qui, le 25 octobre, lui ouvrit sans difficulté ses portes. Ce fut plutôt une course de police qu'autre chose. Les gens de Bou-Sâda réclamaient, par exemple, contre les Ouled-Sidi-Brahim, qui détruisaient le commerce du Hodna en pillant les marchandises dirigées sur Msila ou sur Médéa. Il y avait encore les Ouled-Naïl, dont les caravanes étaient inquiétées par les gens de Msila et les tribus du voisinage. Après avoir fait raison à tous les plaignans et réglé autant que possible les choses pour l'avenir, le général Sillègue revint par Msila et Bordj-bou-Aréridj, le 4 novembre, à Sétif.

Baraguey d'Hilliers, nommé lieutenant-général au mois d'août, avait, dès cette époque, demandé à rentrer en France. C'était le duc d'Aumale qui devait lui succéder à Constantine.

III.

Le 20 août 1843, le maréchal Bugeaud écrivait au maréchal Soult : « L'intention du roi étant que S. A. R. Mgr le duc d'Aumale soit investi du commandement de la division de Constantine, je crois devoir appeler votre attention sur les officiers-généraux qui y sont actuellement employés, afin que vous puissiez prendre telles mesures que vous jugerez convenables pour que S. A. R. soit secondée efficacement pendant le temps qu'elle restera revêtue de ce commandement. Je ne crois pas à M. le général Sillègue, com-

mandant à Sétif, une très grande portée. M. le général Randon, qui commande à Bône, est bon administrateur; malheureusement, il ne possède pas la confiance des troupes d'infanterie à un assez haut degré pour leur faire entreprendre des opérations de quelque importance, qui demanderaient de l'énergie et du coup d'œil. Malgré les qualités administratives de M. le général Randon, comme il m'est bien prouvé aujourd'hui qu'on est loin d'en avoir fini avec les tribus de la frontière de Tunis, et qu'il y aura là à montrer de l'énergie et l'entente de la conduite de l'infanterie, je propose de remplacer cet officier-général par M. le maréchal de camp Magnan, dont on m'a vanté le zèle et la capacité. Cet officier-général m'a témoigné deux fois le désir de rentrer en Afrique. »

Après avoir conseillé de mettre à la retraite, comme insuffisans, quatre ou cinq des colonels qui servaient dans les troupes d'Algérie, et proposé au ministre de retenir en France, où il était alors en congé, le général Sillègue, il ajoutait encore en *post-scriptum :* « Quant à M. le général Randon, j'ai acquis de nouveaux renseignemens qui me prouvent qu'il ne peut rendre aucun service à la tête des troupes, parce qu'elles n'ont aucune confiance en lui. Cette opinion existait déjà dans la province d'Oran, mais je l'ai ignorée jusqu'au moment où il a été fait maréchal de camp. C'est, dit tout le monde, un homme de détails intérieurs : ce n'est pas un homme de guerre. »

Prononcée de si haut et par un tel juge, la sentence assurément était grave. Hâtons-nous de dire, pour en atténuer l'effet, que, quatorze ans plus tard, l'ancien officier de cavalerie qu'elle mettait en suspicion gagna sa cause et fit casser l'arrêt, en achevant, par la conquête de la Kabylie, le programme du maréchal Bugeaud et en terminant sa grande œuvre. Quoi qu'il en soit, le général Sillègue et le général Randon furent maintenus l'un et l'autre à leurs postes.

Le duc d'Aumale arriva, le 5 décembre 1843, à Constantine. Quelques jours après, une des principales fêtes de l'islam y amena, selon l'usage antique et solennel, les grands des tribus, d'autant plus empressés et nombreux qu'ils étaient flattés d'avoir pour khalifa *Ould-el-Rey,* le fils du sultan de France. Par la dignité de son attitude, jointe à cette bonne grâce qui l'avait rendu si populaire dans l'armée, le prince, en leur faisant accueil, sut leur imposer et les charmer tout ensemble. Les fêtes qu'il leur donna furent splendides, et la *fantasia* qu'ils lui offrirent en retour dépassa tout ce que l'imagination arabe avait rêvé de plus magnifique. Quand ils revinrent dans leurs tribus, ils y rapportèrent un double sentiment de crainte respectueuse et de sécurité confiante que les derniers

prédécesseurs du duc d'Aumale ne s'étaient pas assez mis en peine de leur inspirer.

Les premiers soins donnés aux affaires générales et administratives de la province, le commandant supérieur se livra tout entier à la préparation des opérations militaires, qu'il était de plus en plus urgent d'exécuter dans le sud. Son plan comprenait d'abord quatre objets : 1° expulser du Zab les agens d'Abd-el-Kader ; 2° constituer dans ces parages le pouvoir du cheikh-el-Arab, de telle sorte qu'il pût s'y maintenir, administrer le pays et percevoir les impôts au nom de la France ; 3° régler les rapports des nomades sahariens avec les tribus du Tell ; 4° enfin, rétablir les anciennes relations commerciales du Zab avec Constantine. Plus tard, on verrait à faire pénétrer la domination française dans l'Aurès.

Le 8 février 1844, le lieutenant-colonel Buttafuoco sortit de Constantine avec 1,000 hommes d'infanterie, une section d'artillerie de montagne et 100 spahis, pour conduire, à 80 kilomètres de distance, dans le sud-sud-ouest, un grand convoi de vivres à Batna. Cet ancien poste romain commande au nord une longue vallée qui, longeant le versant nord-ouest de l'Aurès, débouche à l'autre bout par le défilé d'El-Kantara, dans le Zab ; c'est la principale des communications suivies par les nomades sahariens quand ils viennent échanger leurs dattes contre les grains du Tell.

Afin d'assurer les transports de la colonne, dont le détachement dirigé sur Batna n'était que l'avant-garde, le duc d'Aumale avait prescrit au cheikh-el-Arab de faire dans les Ziban une grande réquisition de chameaux. En dépit des menaces lancées par Mohammed-bel-Hadj, le principal agent d'Abd-el-Kader dans les oasis de Biskra et de Sidi-Okba, une longue caravane de plusieurs centaines de ces animaux s'était acheminée vers El-Kantara ; mais elle y avait été arrêtée, à l'instigation de l'ancien bey Ahmed, par 500 ou 600 cavaliers des Ouled-Soltan. A la nouvelle de cet incident, le lieutenant-colonel Buttafuoco fit marcher de Batna quatre compagnies d'infanterie et 200 chevaux, qui eurent bientôt fait de disperser le contingent arabe et de rouvrir le passage intercepté.

Le 25 février, le duc d'Aumale, avec le gros du corps expéditionnaire, rejoignit à Batna l'avant-garde. Pendant sa marche depuis Constantine, le général Sillègue, sorti de Sétif à la tête de deux bataillons et de 200 chevaux, avait couvert son flanc droit ; attaqué dans son bivouac, pendant la nuit du 24 au 25 février, par les Ouled-Soltan, le général les avait repoussés et s'était rendu maître, le lendemain, du village de Ngaous, point stratégique important, parce qu'il commande le chemin de Sétif à Biskra.

La colonne réunie à Batna comprenait 2,400 baïonnettes,

600 chevaux, 3 pièces de campagne et 3 de montagne. Elle se mit en marche le 26 février. Le lieutenant-colonel Bouscaren, des spahis, l'éclairait d'un côté, de l'autre le lieutenant-colonel de Mac-Mahon, de la légion étrangère. Le 29, elle atteignit El-Kantara, dont le défilé avait été reconnu et rendu praticable par les soins du duc de Montpensier, commandant de l'artillerie. Quatre jours de marche conduisirent le duc d'Aumale à l'oasis de Biskra. Mohammed-bel-Hadj l'avait évacuée à l'approche de la colonne et s'était retiré dans l'Aurès, mais la population avait refusé d'émigrer avec lui. Le prince resta dix jours dans le Zab, occupé à faire reconnaître et à consolider l'autorité de Ben-Ganah, le cheikh-el-Arab, à fixer le taux des contributions, à donner des instructions pour assurer la sécurité des caravanes entre le désert et le Tell. La garde de Biskra fut confiée au commandant Thomas, des tirailleurs indigènes, avec 300 hommes de son bataillon. Le kaïd de la ville fut autorisé à entretenir un petit maghzen de 50 cavaliers, choisis parmi les tribus sahariennes.

Du village de Mchounèche, situé à 8 lieues nord-est de Biskra, au pied du Djebel-Ahmar-Khaddou, Mohammed-bel-Hadj observait la colonne française; le duc d'Aumale résolut de l'y aller chercher. Il commença par renvoyer l'artillerie de campagne sous l'escorte d'un bataillon et de 200 chevaux, qui devaient former la garnison de Batna. Le Djebel-Ahmar-Khaddou est une de ces arêtes qui, courant parallèlement du sud-ouest au nord-est, constituent le massif de l'Aurès. On ne pouvait arriver à Mchounèche que par un vallon étroit et difficile. Perché sur le roc et solidement retranché, le village avait pour avancées trois redoutes ou fortins. La guerre sainte, prêchée dans la montagne, avait fait accourir à la défense de la position 2,000 ou 3,000 Kabyles. Le 12 mars, une première reconnaissance fut faite; elle débarrassa le vallon des postes qui l'occupaient. Le 15, la colonne agissante, composée de 1,200 hommes d'infanterie, de 400 chevaux et d'une section d'obusiers de montagne, commença l'attaque.

Voici textuellement le rapport du duc d'Aumale : « Arrivés devant Mchounèche, nous vîmes toutes les hauteurs chargées de monde, et de grandes clameurs s'élevèrent de toutes parts. Notre convoi se masse sur un plateau, où il reste gardé par quelques compagnies; le reste de l'infanterie, la cavalerie et l'artillerie se massent pour l'attaque. La position ouest est enlevée au pas de course par le bataillon du 2e de ligne. J'y envoie la section de montagne, qui lance des obus dans l'oasis et sur les groupes nombreux qui occupent les hauteurs à l'est du village; ces mamelons sont bientôt emportés par trois compagnies de tirailleurs indigènes, commandées par le

capitaine Bessières, qu'appuient le goum et un peloton de spahis. Cette attaque était dirigée par M. le lieutenant-colonel Tatareau, chef d'état-major. En même temps, le 2e de ligne enlève le bois de palmiers. La cavalerie et trois compagnies de la légion étrangère suivent le lit de la rivière et arrivent au pied des rochers escarpés où l'ennemi se croyait à l'abri de nos poursuites. Il est bientôt débusqué, avec grande perte, du village retranché, où s'établit le 2e de ligne ; mais le fort, situé à mi-côte, sur une arête fort étroite, au-dessus de la gorge de l'Oued-el-Abiod, présente une vive résistance et inquiète par un feu plongeant les troupes, qui se rallient après l'enlèvement des premières positions. Un petit plateau, où se trouvent deux forts de moindre importance, est occupé par la légion étrangère et par l'artillerie. Quelques obus lancés avec bonheur tuent ou blessent une partie des défenseurs et favorisent le mouvement de M. le commandant Chabrière, qui, avec deux compagnies de la légion, gravit les rochers pour tourner le fort, en se défilant le mieux possible du feu très vif qui est dirigé sur lui de toutes parts. Le 2e de ligne débouche en même temps du village, et le fort est enlevé.

« Cependant une compagnie de la légion étrangère, détachée sur la droite, pour contenir les Kabyles qui gênaient l'attaque du fort, cheminait avec succès vers la crête supérieure de la montagne, lorsque les réguliers accoururent pour la défendre. Ils font pleuvoir sur les assaillans une grêle de balles et roulent sur eux des quartiers de rocher. Des difficultés de terrain épouvantables arrêtent l'élan des braves grenadiers ; les officiers et sous-officiers cherchent à s'ouvrir un passage : ils sont les premiers atteints. Une lutte corps à corps s'engage ; écrasés par le nombre, nos hommes vont reculer ; mais les troupes qui ont pris part à l'attaque du fort et du village voisin arrivent à leur aide. Les tirailleurs indigènes, après le succès de leur première attaque, accourent et essaient de tourner la position par la droite ; les obusiers sont traînés à bras jusqu'à mi-côte ; les tambours battent ; on s'élance à la charge et les dernières hauteurs sont enlevées à la baïonnette. La fusillade cesse instantanément. L'ennemi épouvanté s'enfuit de toutes parts, abandonnant toutes ses provisions et laissant sur le terrain des cadavres que la précipitation de sa retraite ne lui a pas permis d'enlever. Mon frère le duc de Montpensier, qui paraissait pour la première fois à l'armée, dirigea pendant tout le jour le feu de l'artillerie. Le soir, il eut l'honneur de charger avec plusieurs officiers, à la tête de l'infanterie, et il fut légèrement blessé à la figure. »

Mohammed-bel-Hadj s'était enfui dans le Djerid. La colonne expéditionnaire reprit la direction de Batna, où elle arriva, le 21 mars,

sans avoir brûlé une amorce. La garnison du poste avait été attaquée, le 10 et le 12, par un rassemblement d'un millier de montagnards de l'Aurès et de 500 à 600 cavaliers des Ouled-Soltan.

Rentré à Constantine, le duc d'Aumale résolut de châtier cette tribu agressive. Il fit marcher de Sétif un détachement sur Batna, où s'opéra la concentration des troupes. Elles se composaient de trois bataillons détachés des 2e, 22e et 31e de ligne, de deux bataillons du 19e léger, des tirailleurs indigènes, de quatre escadrons du 3e chasseurs d'Afrique, de trois escadrons de spahis, d'une batterie de montagne et d'un goum arabe. Le 20 avril, le bivouac fut pris à Ras-el-Aïoun, au pied de la montagne des Ouled-Soltan. Cette région, désignée sous le nom de Belezma, comprend une large et riche vallée qui est, après la voie de Batna, la communication la plus fréquentée entre le Sahara et le Tell. Le 24, trois heures après s'être engagée dans la montagne, la colonne, qui gravissait une pente raide et boisée, fut tout à coup enveloppée par un brouillard épais. Aussitôt les Kabyles en profitèrent pour se jeter avec furie, les uns sur les voltigeurs d'avant-garde, les autres sur le goum qui côtoyait la colonne. Après un moment de surprise, les premiers furent énergiquement repoussés à coups de baïonnette ; mais le goum, effrayé, se jeta sur le convoi qu'il mit en désordre. Les muletiers arabes, perdant la tête, coupaient les cordes, jetaient les charges dans le ravin et se hâtaient de fuir avec leurs bêtes. Heureusement, la panique ne fut pas de longue durée. Le lieutenant-colonel Tatareau assura le flanc découvert par la retraite précipitée du goum, et quelques paquets de mitraille mirent les assaillans en déroute. Cependant, l'obscurité ne permettant plus à la colonne de continuer sa route, elle revint sur Ngaous, où elle avait laissé ses munitions de réserve. La plus grande partie des vivres transportés avait été perdue dans la bagarre ; le général Sillègue alla chercher de quoi réparer le déficit à Sétif.

Aussitôt après son retour, la colonne rentra, le 1er mai, dans la montagne et prit avec éclat, à peu près sur le même terrain, la revanche de l'échauffourée du 24 avril. Les Kabyles châtiés, le duc d'Aumale redescendit vers Ngaous, d'où il se mit à la poursuite des Ouled-Soltan, qui se hâtaient d'émigrer au sud. Le 8, vers cinq heures du soir, on trouva toutes dressées les tentes d'Ahmed-Bey, qui n'avait pas eu le temps de plier bagage. A chaque minute, on ramassait des prisonniers et du butin. Poursuivis, l'épée dans les reins, pendant quatre jours sans relâche, les fuyards eurent la mauvaise chance de donner de la tête au milieu des Saharis accourus du Zab avec Ben-Ganah. Dès lors, il fallut se rendre à discrétion. Le 13 au soir, les grands de la tribu vinrent se jeter aux pieds du

prince, qui leur fit grâce et leur permit de regagner leur territoire. Ahmed presque seul avait réussi à s'échapper.

Cette affaire des Ouled-Soltan heureusement conclue, le duc d'Aumale revenait doucement à Batna, quand il reçut du Zab une surprenante et désagréable nouvelle. Le commandant Thomas avait accueilli, à Biskra, dans ses compagnies de tirailleurs, de soi-disant déserteurs du bataillon régulier de Mohammed-bel-Hadj. Celui-ci, qui s'était retiré à Sidi-Okba, profita d'une tournée que le commandant faisait parmi les douars sahariens pour fomenter dans Biskra, au moyen de ses prétendus déserteurs, une insurrection qui éclata pendant la nuit du 11 au 12 mai et gagna les tirailleurs eux-mêmes. De 8 officiers et soldats français qui se trouvaient isolés dans la place, 4 furent massacrés, 3 faits prisonniers ; il n'y eut que le sergent-major Pélisse qui parvint à s'enfuir jusqu'à Tolga, où il fut rejoint par le kaïd de Biskra, seul demeuré fidèle. Accouru à marches forcées, le duc d'Aumale était, le 19, devant la place révoltée ; mais à sa grande surprise, au lieu des rebelles il en vit sortir à sa rencontre le sergent-major Pélisse et le kaïd, qui, soutenus par les gens de Tolga, venaient d'y rentrer après le départ de Mohammed-bel-Hadj, lequel, au su de l'arrivée du prince, s'était hâté encore une fois de déguerpir.

Réintégré dans son commandement, le commandant Thomas garda provisoirement deux bataillons sous ses ordres, jusqu'à ce que les travaux entrepris à la kasba pour la mettre en bon état de défense permissent de réduire la garnison à 500 hommes. Le 4 juin, le duc d'Aumale revint à Constantine avec le gros de la colonne.

Pendant cette expédition, le général Randon avait parcouru sans incident, du milieu d'avril à la fin de mai, depuis Ghelma jusqu'à Tebessa, la lisière orientale de la province.

IV.

Dans le même temps que le duc d'Aumale étendait, pour la première fois, au sud de la province de Constantine, la domination française, le général Marey, au sud de la province d'Alger, dirigeait une entreprise analogue et parallèle. Parti de Médéa au mois de mars 1844, il fit une première course chez les Ouled-Naïl. L'effet de cette apparition fut considérable. Le cheikh de Laghouat, Ahmed-ben-Salem, s'empressa de dépêcher son frère Yaya vers le gouverneur-général, avec la mission de demander pour lui-même le titre de khalifa et l'investiture de l'autorité française, moyennant quoi il promettait de payer tribut et d'administrer, au nom de la France, toutes les oasis de la région, Aïn-Madhi compris dans le nombre.

Le maréchal Bugeaud se prêta volontiers à l'arrangement. « Il ne faut pas, écrivait-il au maréchal Soult, négliger les dons que la fortune nous offre. La partie habitée du désert nous est nécessaire politiquement et commercialement. Nous devons régner partout où a régné Abd-el-Kader, sous peine d'être sans cesse sur le qui-vive dans le Tell. Ce n'est que par la domination que nous pouvons ouvrir à notre commerce des relations avec l'intérieur de l'Afrique. Il faut aussi enlever à Abd-el Kader les ressources qu'il pourrait trouver dans cette contrée et jusqu'à l'apparence même d'un reste de puissance. »

On a déjà vu comment, pour agir rapidement dans le sud, le colonel Jusuf avait inventé le *cavalier-fantassin* monté à mulet : le général Marey voulut faire mieux ; ayant à s'enfoncer plus avant dans le désert, il s'inspira des souvenirs de la grande expédition d'Égypte et rétablit à sa façon le régiment de dromadaires jadis institué par le général Bonaparte. Pour commencer l'expérience, il mit 100 hommes sur 100 chameaux et leur fit exécuter des manœuvres : marches en bataille, marches en colonne, formations sur la droite, sur la gauche, en avant, en bataille. Au commandement : A terre ! les hommes sautaient à bas de leur monture ; les numéros de 1 à 3 se formaient en ligne, tandis que les numéros 4 gardaient les animaux. L'épreuve ayant été satisfaisante, le général Marey organisa sa troupe.

Le chameau portait un homme avec son fusil, les sacs de deux hommes, une besace contenant leurs vivres pour vingt-cinq ou trente jours, et deux outres contenant ensemble de 10 à 12 litres d'eau, en somme, une charge de 150 à 160 kilogrammes. Un bridon de corde, un bât arabe légèrement modifié avec des étriers de bois à deux échelons, constituaient tout le harnachement. L'un des deux hommes marchait à pied avec son fusil, pendant que l'autre était monté ; toutes les 2 lieues ils alternaient. De la sorte, on pouvait faire de 12 à 13 lieues par jour.

Le 1er mai, la colonne chamelière partit de Médéa ; elle était le 14 à Taguine, où elle acheva de s'organiser. Elle comprenait 1,700 hommes du 33e de ligne, 230 du train, 30 artilleurs avec 2 obusiers de montagne, 140 spahis, 400 cavaliers des goums, 300 serviteurs arabes, 100 chevaux et mulets, 1,300 chameaux de guerre et de charge. Le 18, elle entra dans le Djebel-Amour, d'où elle déboucha, le 21, sur Tadjemout. Là, le général Marey trouva le khalifa Ben-Salem et les chefs des Ksour qui l'attendaient avec les chevaux de soumission.

Pour Aïn-Madhi, les choses n'avaient pas marché toutes seules. Mohammed-el-Tedjini, le marabout vénéré, l'ennemi juré d'Abd-

el-Kader, avait déclaré qu'il ne recevrait à aucun prix la colonne dans son ksar. « Un général français, avait-il écrit à l'interprète principal de l'armée, M. Léon Roches, veut pénétrer dans ma ville à la tête de ses troupes, c'est-à-dire enlever à la zaouïa de mes ancêtres le prestige dont elle jouit dans le Tell et le Sahara; mais, en permettant un acte qui sera considéré par tous les Arabes comme un acte d'hostilité, le khalifa du sultan de France ne détruirait-il pas l'influence que j'exerce à son profit? Voudrait-il me traiter comme m'a traité mon ennemi et le sien, le fils de Mahi-ed-Dine? Je suis prêt à acquitter l'impôt dû au gouvernement. J'enverrai au général les principaux d'Aïn-Madhi donner l'exemple de la soumission; mais s'il persistait dans le projet de pénétrer avec son armée dans ma ville, je le dis à toi qui sais que le fils de mon père conforme ses actes à sa parole, je saurais m'ensevelir sous ses ruines. »

De part et d'autre on transigea : il fut convenu qu'une délégation française aurait seule accès dans Aïn-Madhi. « En effet, raconte le commandant Durrieu dans une lettre à M. Léon Roches, un escadron d'élite, composé de 10 officiers pris dans chacun des corps de notre colonne expéditionnaire, et placé sous le commandement du colonel de Saint-Arnaud, se présentait, le 22 mai, à la porte d'Aïn-Madhi, ayant pour escorte 12 chasseurs d'Afrique. Le khalifa Ben-Salem et 100 cavaliers, montés sur des jumens de pure race et coiffés du grand chapeau garni de plumes d'autruche, nous attendaient le fusil haut. Les deux premiers khoddam du chérif, Sidi-Mohammed-Tedjini, ayant à leur suite une partie de la population, nous souhaitèrent la bienvenue au nom de leur maître et nous introduisirent dans la ville dont les nouvelles murailles nous ont tous étonnés par leur force et la bonne disposition du plan, qui diffère, d'ailleurs, très peu de celui qui accompagne le récit émouvant que vous avez rédigé des épisodes du siège mémorable d'Aïn-Madhi. La ville est restée livrée à notre curiosité pendant trois heures; les crayons des topographes et des paysagistes ont fait leur jeu. » Le lendemain, Tedjini fit porter au général les 500 boudjous qui représentaient le montant de sa taxe, mais le général les lui renvoya gracieusement.

Le témoignage du lieutenant-colonel de Saint-Arnaud est encore plus curieux et pittoresque : « Nous avions, écrivait-il, traversé la zone des gazelles, celle des autruches et celle des dattes. Quel pays! Pas de végétation, pas d'eau, pas un arbre! Des ondulations de terre comme les vagues d'une mer sans bornes, un horizon grisâtre qui recule toujours et ne finit jamais; pas un objet où l'œil fatigué puisse se reposer; de loin en loin, un troupeau de gazelles qui fuit, quel-

ques gerboises effrayées qui rentrent dans leur trou ; sur nos têtes, le vautour, le milan qui, par instinct, suivent la colonne.

« A Tadjemout, nous n'étions plus qu'à 6 lieues d'Aïn-Madhi. J'offris d'y aller moi-même avec ce qu'on voudrait me donner et d'entrer dans la place. Le lendemain matin, le général Marey me fit demander à six heures et me dit : « Vous allez partir avec quelques officiers que vous choisirez dans toutes les armes pour représenter l'armée; je vous donnerai 12 chasseurs à cheval et 100 hommes des goums, et vous entrerez à Aïn-Madhi. Le khalifa Zenoun vous accompagnera. J'espère que vous serez bien reçu. Soyez prudent. Vous visiterez la ville et ferez vos observations; vous ferez aussi lever des plans et me rendrez compte. Je désire que vous soyez rentré avant la nuit. »

« Ravi de cette mission, je suis parti du camp, à huit heures du matin, avec un état-major de 10 officiers et la petite escorte de 115 chevaux environ. A onze heures et demie, j'étais sous les murs d'Aïn-Madhi ; je faisais venir les principaux habitans et je leur disais que nous venions en amis, qu'ils s'étaient soumis et que nous leur devions protection, mais que partout les Français étaient maîtres, et que rien ne les arrêtait pour entrer où il leur plaisait d'entrer. Ensuite, j'ai fait prendre 12 des principaux comme otages, je les ai mis entre les mains de 6 chasseurs et de quelques cavaliers du goum, avec ordre de les bien traiter, mais de ne les lâcher qu'après mon retour, et je suis entré dans Aïn-Madhi avec mes 10 officiers, 6 chasseurs et quelques chefs des goums. Je me suis promené partout à cheval pendant le temps nécessaire pour parcourir la ville, qui est petite et en ruines ; puis j'ai mis pied à terre et je me suis encore promené. Nous avons été reçus dans la maison d'un chef qui nous a donné des dattes à manger. Nous les avons dévorées, nous mourions de faim. Des dattes ont été portées par les gens de la ville à notre escorte. A midi, j'avais envoyé un courrier au général Marey avec deux lignes : « Je sais que vous êtes inquiet; rassurez-vous. Je suis entré dans la ville sans coup férir et je m'y promène. Nous avons été bien accueillis. Ce soir, à six heures, je serai au camp. »

« Quant à Tedjini, se renfermant dans sa dignité de marabout et de chérif descendant du Prophète, il était resté fort inquiet dans sa maison. Par le moyen du khalifa Zenoun, je l'ai fait engager à recevoir mon chargé d'affaires arabes, le capitaine d'état-major Durrieu, qui le rassurerait sur nos intentions toutes pacifiques et conciliantes. Il y a consenti après bien des hésitations. Tedjini est un homme de trente-six à quarante ans, replet, bien portant, la peau cuivrée, se gardant dans sa maison comme dans une forte-

resse. Du reste, Aïn-Madhi est une ville forte pour des Arabes. Il peut y avoir un millier d'âmes et 300 fusils. Plus du tiers de la ville est en ruines; l'intérieur des maisons est misérable. La seule kasba de Tedjini a un étage. Aïn-Madhi est moins important que Laghouat, qui compte 3,000 habitans et 500 fusils. Comme Tadjemout, comme Laghouat, Aïn-Madhi est une oasis dans le désert. Hors l'enceinte des jardins, plus un arbre, plus la moindre végétation : des sables, des terrains rocheux. Le soir, à six heures, j'étais au bivouac, où j'ai reçu des complimens du général Marey.

« Le lendemain, nous quittions Tadjemout, et, pour servir la politique du khalifa Zenoun, nous faisions une pointe sur El-Aouta, autre ksar du désert. Deux jours après, nous étions à Laghouat. Là, toute la population mâle et militaire, environ 500 à 600 Arabes, sont venus au-devant de nous, faisant de la fantasia, tirant des coups de fusil, et musique en tête.

« Laghouat est fort grand; en comptant les jardins, il a environ une lieue et demie à deux lieues de tour. La ville sépare les jardins en deux, et est séparée elle-même par un rocher sur le haut duquel est bâtie la kasba. Du haut de cette kasba, la vue est admirable : à l'est et à l'ouest, le désert; derrière, les contours de la rivière; au nord et au sud, les deux parties de la ville, avec ses hautes murailles grises sans ouvertures que des portes de trois pieds de haut, et plus loin les jardins, avec des forêts de palmiers si élevés que les autres arbres paraissent au-dessous absolument comme des plants de fraisiers-ananas. Du reste, cette ville, l'une des plus importantes du désert, est pleine de malheureux qui meurent de faim. Je suis entré dans plusieurs maisons. Il y a de jolies femmes à côté d'horribles créatures. J'ai vu vingt vieilles auxquelles j'aurais donné plus de cent ans : elles n'en avaient pas cinquante. On fait commerce de burnous, de peaux d'autruche et de dattes. Nous sommes arrivés le 25 mai sous Laghouat, et nous le quittons demain 28. »

Enfin, après cette longue excursion, qui avait mené la colonne à plus de 120 lieues de la mer, elle rentra, le 11 juin, dans le Tell, par Tiaret.

V.

Ces expéditions au-delà des limites telliennes des provinces de Constantine et d'Alger devaient avoir d'importantes conséquences. Elles habituaient les tribus, même les plus lointaines, à l'idée d'accepter la suprématie française. C'était déjà, dans la plus grande partie du Tell, un fait accompli. Comme les premiers mois de l'an-

née 1844 s'étaient écoulés paisiblement, le maréchal Bugeaud avait profité de cette accalmie pour régler méthodiquement l'administration des indigènes. Ses idées à cet égard ont été recueillies par le général Rivet, l'un de ses anciens aides-de-camp.

Le maréchal, d'après ce témoin considérable, confident du grand chef, pensait qu'on ne pouvait pas imposer à un peuple conquis un système quelconque de gouvernement, fût-il plus moral, plus paternel, plus parfait que celui sous lequel il avait précédemment vécu. Il croyait qu'il fallait tenir un grand compte des traditions, des habitudes, en un mot du génie des races. Aussi songea-t-il à se servir des rouages qui fonctionnaient antérieurement, sauf amélioration. Il avait à choisir entre deux systèmes, celui des Turcs, celui d'Abd-el-Kader. Le système turc était abhorré des indigènes, non-seulement à cause de son arbitraire, mais surtout à cause de l'inégalité des charges, et notamment des privilèges accordés aux tribus maghzen sur les tribus rayas.

Tout autre était le système d'Abd-el-Kader. Son premier soin avait été de proclamer l'égalité générale, de faire taire, au nom de la religion, les vieilles rancunes, afin de constituer, s'il était possible, une forte unité nationale sous une hiérarchie de pouvoirs nettement définis. Au sommet, lui, l'émir, le sultan; au second rang, les khalifas, au-dessous des khalifas, les aghas; sous les aghas, les kaïds à la tête de chaque tribu. Un cadi supérieur, par aghalik, surveillait les cadis subalternes et maintenait la bonne administration de la justice. Ce fut ce système que le maréchal Bugeaud entreprit d'accommoder avec la domination française.

« Changer les hommes, dit le général Rivet, sans toucher aux institutions fondamentales; faire succéder, sans secousse, notre autorité à l'autorité déchue; supprimer par des réformes successives les abus inséparables de tout gouvernement absolu; moraliser les nouveaux chefs indigènes par l'exemple de notre probité politique et administrative; conquérir peu à peu l'affection des administrés en leur faisant entrevoir constamment, dans les commandans français détenteurs de l'autorité supérieure à l'égard des chefs indigènes, un recours contre l'injustice et l'arbitraire de ceux-ci, tel fut le but que le gouverneur-général se proposa d'atteindre. »

Le difficile était de faire de bons choix parmi les grands chefs; Abd-el-Kader, avec une admirable sûreté de coup d'œil, en avait pris l'élite; on fut donc obligé de s'adresser à des hommes du second ordre, à qui furent conférées les fonctions de kaïd et d'agha; quant aux khalifas qui avaient été nommés d'abord, c'étaient de trop gros personnages, souvent embarrassans, comme ce Moham-

med-ben-Abdallah, qui gênait l'administration du général Bedeau à Tlemcen. Le maréchal Bugeaud commença par restreindre leurs attributions, et, quand il y eut lieu de les remplacer, ce fut par des commandans supérieurs français qu'il les remplaça. Mais, pour aider les commandans supérieurs dans l'administration délicate des affaires arabes, il leur fallait des auxiliaires familiarisés avec la langue, les habitudes, les idées des populations indigènes.

Sur ce point-là comme sur beaucoup d'autres, la province d'Oran, grâce à l'esprit d'initiative de La Moricière, pouvait servir d'exemple. Dès 1843, dès 1842 même, il avait institué une véritable direction des affaires arabes; le commandant Daumas d'abord, puis le commandant de Martimprey, les commandans Bosquet et de Barral, le capitaine Charras, lui avaient servi ou lui servaient encore d'asseseurs. Il n'y avait qu'à se régler sur ce modèle pour organiser partout l'administration des indigènes. C'est ce que fit le maréchal Bugeaud.

Une ordonnance royale, provoquée par lui et promulguée le 1er février 1844, institua dans chacune des trois provinces, sous l'autorité immédiate de l'officier-général commandant supérieur, une direction des affaires arabes. La direction d'Alger, chargée de centraliser le travail des deux autres, avait le titre de direction centrale. Dans chaque subdivision ou cercle, le commandement militaire était assisté d'un bureau arabe chargé de la correspondance avec les indigènes, de la surveillance des marchés, et généralement de tous les détails dont la connaissance importait au gouvernement de la colonie.

« Le bureau arabe, dans la pensée du maréchal, dit le général Rivet, ne devait pas être une autorité proprement dite, mais comme un état-major chargé des affaires arabes auprès du commandant supérieur, et n'agissant qu'au nom et par ordre de celui-ci. Ainsi, chaque cercle, chaque subdivision eut un bureau arabe ou état-major spécial des affaires arabes; le directeur central fut, auprès du gouverneur-général, le chef d'état-major-général des affaires arabes de toute l'Algérie. De cette manière, les commandans de cercles, de subdivisions, de divisions, le gouverneur-général lui-même, pouvaient changer; mais les institutions ne changeaient pas, et les traditions du gouvernement des Arabes se transmettaient sans qu'il y eût interruption dans le fonctionnement général de l'administration. »

Un arrêté du maréchal Bugeaud, daté du 1er mars 1844, institua : sous la direction centrale d'Alger, les bureaux arabes de Blida, Médéa, Miliana, Orléansville, Tenès, Cherchel, Boghar et Teniet-el-Had; sous la direction d'Oran, les bureaux de Mascara, Mostaganem,

Tlemcen et Tiaret; sous la direction de Constantine, les bureaux de Bône, Philippeville, La Calle, Sétif et Ghelma. Une sorte de code succinct, renfermant les principales mesures applicables aux tribus, suivant les lieux et les circonstances, en matière administrative et judiciaire, fut rédigé par le lieutenant-colonel Daumas, directeur central des affaires arabes, et envoyé à tous les bureaux pour leur servir de règle.

VI.

Par l'organe des bureaux arabes, le gouverneur général pouvait donc faire connaître sa volonté, depuis la frontière du Maroc jusqu'à la frontière de Tunis, on devrait dire dans l'Algérie tout entière, s'il n'y avait pas eu ce large et profond massif, qui, sous le nom de Grande-Kabylie, interposait entre les provinces de Constantine et d'Alger son indépendance. Le maréchal avait beau dire, à Paris, dans le gouvernement, et surtout dans les chambres, on se refusait à convenir avec lui que, pour la sécurité de la conquête, il y avait péril à négliger cette enclave. « Ces gens-là ne nous disent rien, laissons-les tranquilles ; » c'était le thème qu'on opposait aux objurgations du gouverneur.

Telle n'avait pas été d'abord l'opinion du maréchal Soult, ministre de la guerre, et vraiment les rôles paraissaient renversés ; car, « dès 1842, écrivait à M. de Corcelle le maréchal Bugeaud, M. le ministre, à qui nos victoires avaient ouvert l'appétit, me pressait de prendre tout ce qui restait du pays kabyle *dans la campagne d'automne*. Voici un paragraphe de sa lettre du 9 juillet [1842] : « Je vois avec la plus grande satisfaction que les provinces d'Alger, de Titteri et d'Oran sont entièrement soumises ou à peu près. J'ai l'espoir qu'il en sera bientôt de même à l'est, et que, dans la campagne que vous devez faire cet automne, vous obtiendrez la soumission des tribus kabyles qui sont entre Sétif, Constantine, Djidjeli, Bougie, Philippeville et Bône. » Je répondis par une longue lettre pour exposer l'inopportunité et les difficultés de cette entreprise. Depuis 1842, le ministre m'a plusieurs fois entretenu de la soumission du grand pâté du Djurdjura; mais, quand il a vu l'opinion des chambres et de la presse se prononcer contre cette entreprise, il a imaginé une expédition bâtarde qui consisterait à s'emparer d'une bande sur le littoral, depuis notre frontière jusqu'à Bougie... »

Le maréchal Bugeaud avait trop l'esprit d'initiative et trop peu la crainte de la responsabilité pour ne prendre pas sur lui d'agir

quand il était convaincu que l'action était indispensable. « Si je crois, écrivait-il encore à M. de Corcelle, qu'il n'est pas sage d'attaquer les Kabyles de la grande chaîne, je crois tout aussi fermement qu'il faut renverser le drapeau d'Abd-el-Kader dans les petits coins où il reste encore debout. Ce sont de très petits foyers, il est vrai, mais ils pourraient ramener l'incendie; il faut donc y promener la pompe. Je compte m'avancer un peu entre le Djurdjura et la mer pour en chasser le khalifa Ben-Salem, et ranger sous notre drapeau cinq ou six tribus qui avaient obéi et payé l'impôt à Abd-el-Kader. »

Déjà, en 1842, il avait poussé une forte reconnaissance au sud-ouest du Djurdjura contre Ben-Salem. En 1844, il méditait une grande opération à laquelle auraient concouru les forces de Constantine avec celles d'Alger. « Pour espérer des succès un peu prompts, écrivait-il au maréchal Soult, il ne faut pas moins de trois colonnes, et je préférerais en employer quatre, partant de Bougie, Djidjeli, Djémila et Sétif, pendant que les troupes d'Alger s'avanceraient entre le Djurdjura et la mer. Chacune de ces colonnes ne peut être moindre de 4,000 hommes, car on peut rencontrer 20,000 Kabyles réunis et même plus. Je pense que tôt ou tard cette partie de l'Algérie doit nous appartenir comme tout le reste; mais, si on la veut dès à présent, il faut vouloir y employer les moyens nécessaires. »

Comme à Paris on ne la voulait pas du tout, les moyens nécessaires lui furent péremptoirement refusés. Réduit à ses propres ressources, il restreignit son plan à l'occupation de Dellys et à la soumission de la Kabylie occidentale. Le 26 avril, trois colonnes se formèrent en avant de la Maison-Carrée. L'effectif total était de 5,000 baïonnettes et de 400 chevaux.

Le 28, les trois colonnes arrivèrent sur l'Isser, où le khalifa Mahi-ed-Dine les rejoignit avec 600 cavalier arabes. Le 2 mai, elles bivouaquèrent à Bordj-Mnaïel, au pied des montagnes qu'habitent les Flissa. Bordj-Mnaïel était un ancien poste turc. Le maréchal y fit construire un camp retranché, afin d'y pouvoir laisser un grand dépôt de munitions de guerre et de bouche. Tandis qu'une partie des troupes travaillait à cet ouvrage, il mena l'autre à Dellys, petite ville maritime située à 7 lieues de distance, au nord-est. Il y arriva le 8 mai; une flottille de bateaux à vapeurs, venus d'Alger, l'y attendait avec un chargement de vivres.

La ville, adossée à la montagne dont le dernier éperon forme le cap Bengut, contenait une centaine de maisons et quelques centaines d'habitans vivant en général du produit de leurs jardins et d'un petit commerce de volailles et de fruits secs qu'ils faisaient

avec Alger par mer. Le maréchal y laissa une garnison de 250 hommes et reprit, le 11, le chemin de Borj-Mnaïel.

Dans l'après-midi, on aperçut, le long des pentes, des groupes de Kabyles, et le soir, de grands feux au sommet des montagnes. Parmi les tribus du voisinage, surtout chez les Amraoua, la plus considérable, il y avait deux partis, celui de la soumission, celui de la résistance. Le dernier avait à sa tête Bel-Kassem ; comme il était soutenu par l'influence du khalifa d'Abd-el-Kader dans le Sebaou, Ben-Salem, ce fut lui qui l'emporta ; le chef des amis de la paix, Medani-ben-Mahi-ed-Dine, fut obligé de suivre le mouvement et de donner au parti triomphant sa famille en otage.

Le 12, les hostilités commencèrent. Les Kabyles vinrent attaquer la colonne du maréchal au passage du Sebaou. L'affaire fut engagée par la cavalerie des deux parts; le lieutenant-colonel Daumas, à la tête du goum, fit d'abord reculer l'ennemi. « J'avais réuni sous les ordres du capitaine d'état-major de Cissey, dit le maréchal Bugeaud dans son rapport, 50 maréchaux-des-logis ou brigadiers du train des équipages militaires, 9 gendarmes, 20 spahis et quelques chasseurs de mon escorte, pour former la réserve du goum arabe. C'étaient les seuls cavaliers français dont je pouvais disposer, ma cavalerie régulière ayant été laissée à Bordj-Mnaïel. J'ai eu beaucoup à me louer de cet escadron vraiment d'élite. Vers la fin de la charge, qui s'est terminée à 3 lieues 1/2 de la rivière, il était en tête, et c'est à lui et à quelques officiers énergiques que nous devons d'avoir sabré bon nombre d'Arabes. »

Les fantassins kabyles occupaient les hauteurs à droite de la direction que le maréchal devait nécessairement suivre. Il fit donc faire à l'infanterie tête de colonne à droite, pendant que la cavalerie se rabattait à gauche sur l'ennemi, dont la ligne, coupée par tronçons, s'éparpilla dans les ravins. « Mes cavaliers arabes, ajoute le maréchal, ne savaient se décider ni à prendre ni à tuer leurs coreligionnaires, malgré tous les efforts des officiers français. Ils se bornaient à leur enlever leurs armes et leurs burnous, puis ils les laissaient aller. Toutefois, il resta sur ce point environ 150 hommes sur le terrain ; on y recueillit un drapeau, beaucoup de fusils, de yatagans et de flissas. » La prise et l'incendie du village de Taourga mirent un terme au combat, qui prit le nom de ce village.

Le lendemain 13 mai, le jeune Ben-Zamoum, fils du fameux chef qui avait donné tant de besogne aux Français dans les premières années de la conquête, fit porter au maréchal des promesses d'obéissance, à la réserve de l'impôt, auquel il ne voulait pas être soumis ; à quoi le maréchal fit répondre qu'il n'avait pas deux poids et deux

mesures, que les Kabyles de l'ouest, c'est-à-dire ceux de la province d'Oran, payant l'impôt, les Kabyles de l'est devaient le payer de même. Ces pourparlers eurent du moins pour effet de sauver pour le moment les villages des Flissa, que le général Gentil avait reçu l'ordre de brûler en venant de Bordj-Mnaïel rallier le gouverneur.

Tout le corps expéditionnaire se trouva réuni, le 16, à Tamdaït. En face du bivouac, on voyait grossir à vue d'œil les rassemblemens hostiles; par les cheikhs des Isser qui marchaient avec le goum, on ne tarda pas à savoir que Ben-Salem et d'autres chefs venaient d'amener aux Amraoua et aux Flissa de nombreux contingens et qu'il en arrivait encore. Dans une énumération digne de l'*Iliade*, ils citaient les tribus que conduisait le marabout Si-el-Djoudi, celles qui suivaient Rabeha-ben-Idir, et tous les guerriers descendus des hautes montagnes de l'est. Les positions occupées par l'ennemi, naturellement très fortes, étaient couvertes par des redans en pierre sèche. Le village d'Ouarezzeddine se présentait en saillie au centre; il partageait la ligne de bataille occupée, à droite, par les contingens étrangers, à gauche, par les dix-neuf fractions des Flissa et les Amraoua.

Le 17, à trois heures du matin, le maréchal fit commencer l'attaque. Une avant-garde, composée de deux compagnies de zouaves, d'un détachement de sapeurs et des carabiniers du 3e bataillon de chasseurs, sous les ordres du lieutenant-colonel de Chasseloup-Laubat, des zouaves, gravissait en silence la principale arête. Le jour commençait à poindre, quand elle atteignit un village situé à mi-côte. Le premier coup de fusil donna l'éveil aux Kabyles, et la longue crête de leurs retranchemens ne fut plus qu'une ligne de feu. Emportés par leur ardeur, les zouaves se trouvent un moment compromis; dégagés par le 3e léger et le 48e, tous ensemble s'élancent vers Ouarezzeddine qu'ils emportent. Désormais les Kabyles sont coupés en deux; leur droite s'enfuit dans une vallée, où la cavalerie du général Korte, arrêtée par des marais, arrive trop tard pour lui couper la retraite. Les Flissa de la gauche font meilleure contenance; il faut un effort simultané des zouaves, du 3e léger, du 26e et du 48e pour les refouler; mais ils ne sont pas en déroute. Au moment où le vainqueur, croyant l'affaire achevée, se prépare à prendre, un peu en arrière du champ de bataille, son bivouac, les voici qui, à la faveur d'un bois, se jettent sur une compagnie de grand'garde et la mettent en désordre; heureusement la réserve accourt et la surprise n'a pas de suite fâcheuse.

Commencé à trois heures du matin, ce combat, on pourrait dire cette bataille, ne prit décidément fin qu'à cinq heures du soir. On

ne put pas connaître exactement les pertes de l'ennemi; celles du corps expéditionnaire furent de 32 tués et de 105 blessés. Le maréchal, qui avait fait venir des vivres de Bordj-Mnaïel, attendit au bivouac les conséquences de sa victoire.

Pendant deux jours, on ne vit rien venir; mais on sut que les contingens étrangers avaient regagné leurs montagnes. Enfin, le 20 mai, le jeune Ben-Zamoun, accompagné des principaux des Flissa, se présenta devant le maréchal, le suppliant de faire cesser la dévastation des villages et la destruction des vergers, et promettant, au nom de tous, la soumission la plus complète. « Nous ne pouvions, disaient ceux qui lui faisaient cortège, nous dispenser de combattre. Nos femmes n'auraient plus voulu ni faire le couscouss ni avoir commerce avec nous. Vous êtes victorieux; nous nous soumettons : vous pouvez compter sur notre fidélité. Si Ben-Salem était resté au milieu de nous, vous auriez pu nous tuer jusqu'au dernier avant d'avoir raison de nous : il nous a lâchement abandonnés au moment du combat; il ne peut plus reparaître dans nos tribus. »

Sur ces assurances, le maréchal descendit de la montagne, donna l'ordre d'évacuer Bordj-Mnaïel et reporta son bivouac à Tamdaït. Ce fut là que, le 23 mai, il reçut solennellement, au bruit du canon, l'hommage de Ben-Zamoun et le fit reconnaître, au nom de la France, agha des Flissa. L'ancien chef du parti de la paix, Medani-ben-Mahi-ed-Dine, eut l'aghalik de Taourga et Allal-ben-Ahmed celui des Amraoua. Les chefs subalternes reçurent des burnous d'honneur et des armes de prix.

Cette organisation achevée, le maréchal s'en alla prendre la mer, le 26 mai, à Dellys. Trois bataillons furent laissés au général Korte, avec l'ordre d'exécuter, depuis le col des Beni-Aïcha jusqu'au bord de l'Isser, une bonne route muletière qui n'aurait besoin que d'être élargie pour devenir carrossable. Le reste des troupes rentra dans la province d'Alger.

Le maréchal Bugeaud avait terminé un peu brusquement sa campagne et bien facilement pardonné aux Flissa, puisqu'il ne leur avait même pas imposé la moindre contribution de guerre. C'est qu'il venait de recevoir, le 20 mai, du général de La Moricière, des dépêches inquiétantes et qu'il avait hâte d'arriver dans la province d'Oran. « Ce que je demande à Dieu avant tout, écrivait-il au moment de s'embarquer à Dellys, au maréchal Soult, c'est que nos ennemis temporisent assez pour me donner le temps de rejoindre M. le général de La Moricière. »

CAMILLE ROUSSET.

LE

CODE CIVIL ET LES OUVRIERS

I. *Le Code civil et la Question ouvrière*, par E. Glasson, membre de l'Institut, professeur à la Faculté de droit de Paris. Paris; librairies Cotillon et Alphonse Picard, 1886. — II. *Le Droit et les Ouvriers*, par Alfred de Courcy. Paris; librairie Cotillon, 1886. — III. *De la Responsabilité et de la Garantie*, par Ch. Sainctelette, avocat, représentant, ancien ministre. Bruxelles; Bruylant-Christophe et Cᵉ, éditeurs. Paris; librairie Marescq, 1884.

I.

Il faut, dit-on, réformer le code civil dans l'intérêt des ouvriers. Ce ne sont pas seulement des tribuns et des hommes d'action qui demandent cette réforme, mais des savans, des hommes d'étude, des juristes. Pourquoi? La première raison, c'est qu'il est indispensable de « faire quelque chose » pour les ouvriers; la seconde, c'est que la loi civile française est muette, ou peu s'en faut, à leur égard, et qu'il y a lieu, même au point de vue doctrinal et spéculatif, de combler une lacune.

Il importe de réduire sans délai la première de ces deux raisons à sa juste valeur. Si l'on veut dire que les ouvriers, amassant difficilement un pécule, adonnés souvent à un rude labeur et sans cesse aux prises avec les difficultés matérielles de la vie, méritent la sollicitude du législateur, tout le monde sera d'accord. L'accord cessera si l'on prétend, au contraire, qu'il faille nécessairement occuper le législateur de la « question ouvrière » pour ne pas laisser

croire aux ouvriers qu'on les néglige. On se proposerait moins, dans ce cas, de faire que de paraître faire quelque chose. Or il ne faut pas donner des lois à ceux qui les demandent dans la seule vue de leur être agréable, le métier du législateur n'étant pas œuvre de complaisance ou de courtoisie. Avant de légiférer, il faut voir si l'intérêt de la république commande de légiférer. C'est pourquoi, de ces deux raisons que j'énonçais tout à l'heure, la seconde mérite seule qu'on l'expose et qu'on l'examine.

Les rédacteurs du code civil et de toute notre législation civile auraient donc, d'après un certain nombre de publicistes, failli complètement à leur tâche. Le chapitre du « louage d'ouvrage et d'industrie » se subdivise, dans le code français, en trois sections, dont la première, intitulée « du louage des domestiques et ouvriers, » contient seulement deux articles. L'un de ces deux articles, qui obligeait le juge à croire le maître sur sa simple affirmation pour la quotité des gages et pour le paiement du salaire de l'année échue, a été abrogé en 1868. L'autre, toujours en vigueur, se borne à dire qu'on ne peut engager ses services qu'à temps ou pour une entreprise déterminée : l'une de ces deux injonctions est obscure et l'autre est une pure banalité, car il était vraiment superflu de rappeler, dans une œuvre législative issue de la révolution française, l'abolition de l'esclavage et du servage. Voilà tout ce qu'a fait pour les ouvriers le gouvernement du premier consul, car il serait presque dérisoire de citer l'article 14 de la loi du 22 germinal an XI, qui recommande aux ouvriers et aux patrons d'exécuter leurs contrats de bonne foi, et l'on reproche aux gouvernemens qui ont suivi de s'être complu dans l'inaction. Remarquons en passant que les promoteurs de la réforme font assez bon marché de lois très nombreuses et très importantes, qui ont été promulguées, sous tous les régimes, dans l'intérêt des ouvriers. Tels sont les lois de germinal an XI sur les manufactures, fabriques et ateliers, de 1851 sur le contrat d'apprentissage et sur les avances aux ouvriers, de 1854 sur les livrets, de 1864 sur les coalitions, la loi de 1874 et un grand nombre de décrets sur le travail des enfans mineurs, etc. C'est là, paraît-il, du droit purement industriel, et l'on ne rencontrerait, en général, dans cette partie de notre législation, « aucune disposition se rattachant au droit civil. »

On reconnaît pourtant que les rédacteurs du code civil étaient des gens instruits, avisés, pratiques, et que ce code, en général, protège la liberté individuelle, organise la famille, sanctionne la propriété, garantit le respect des contrats. Comment expliquer que ces législateurs, lorsqu'il s'est agi de régler le louage de services, aient ainsi méconnu leurs propres traditions? Ils avaient amplement traité

de la vente, de l'échange, du louage ordinaire; ils allaient amplement traiter de la société, du prêt, du dépôt, du mandat, etc. Arrivant à ce point précis, ils ont à peu près perdu la parole! « Il ne faut pas s'en étonner, dit à ce propos M. Glasson. Tel qu'il existe aujourd'hui, l'ouvrier, travailleur libre et indépendant, est un homme tout nouveau dans notre société. » Jadis enveloppé, comme le patron, dans le réseau des corporations et soumis, pour presque tous les actes de sa vie industrielle et civile, à leurs règlemens minutieux, il venait enfin d'échapper au régime des maîtrises et des jurandes qui l'astreignait à des stages interminables, l'emprisonnait dans un métier spécial et lui imposait de vive force certains procédés de fabrication; il était émancipé! Mais quelles seraient les conséquences de cette révolution économique? Quels deviendraient les rapports de ces nouveaux patrons et de ces nouveaux ouvriers? On ne s'en doutait pas encore. Réduit à prévoir, le législateur aurait tâtonné dans le vide : il n'avait qu'à se taire, et se tut, en effet. Aujourd'hui, le régime de liberté qu'inaugura la révolution française a fait ses preuves et porté ses fruits; tout le monde sait à quoi s'en tenir. Si le code civil était à faire ou à refaire, le législateur moderne réglerait assurément le louage de services comme l'ancien a réglé le louage des choses. Le nouveau code civil italien n'a pas, il est vrai, procédé de la sorte et ne s'est pas montré plus prolixe que le code français de 1804; mais c'est une inconséquence qui ne prouve rien. D'ailleurs, on ferait beaucoup, parce qu'il y a beaucoup à faire. Comprend-on que notre code ne nous renseigne pas sur la nature de ce contrat spécial? A le lire, nul ne sait au juste en quoi le louage de services diffère du mandat. On ne sait pas non plus comment se dissout ce contrat. Chacune des parties peut-elle le rompre à sa guise? Celle qui le rompt arbitrairement doit-elle indemniser l'autre? Jusqu'à quel point le juge peut-il apprécier les causes et déterminer les effets de la résiliation? C'est au législateur de prononcer.

Nous ne demandons à la France, poursuit-on, que d'imiter un certain nombre de nations étrangères. Elle aurait pu, comme dans d'autres circonstances, donner l'exemple; elle n'a rien de mieux à faire que de le suivre. Sans parler des peuples qui ont réglé par des lois spéciales la responsabilité des patrons en cas d'accident, comme l'Allemagne (7 juin 1871), l'Angleterre (7 septembre 1880), la Suisse (25 juin 1881), plusieurs gouvernemens ont senti, de nos jours, la nécessité de promulguer un code du travail. Ainsi la Norvège, ayant rompu définitivement avec le régime des corporations, s'est donné, le 15 juin 1881, une loi de cette espèce qui traite des apprentis dans un premier chapitre, « des ouvriers et compagnons »

dans un autre : on y défend de rompre les accords conclus pour un travail déterminé tant que ce travail n'est pas achevé, on y impartit un délai pour la dénonciation des contrats, on y détermine pour quelles causes l'ouvrier peut être congédié sur-le-champ ou quitter sur-le-champ son patron, etc. La loi canadienne du 30 juin 1881 détermine avec un surcroît de précision les rapports des maîtres avec les « apprentis, serviteurs, compagnons ou journaliers. » Mais le type le plus achevé qu'on puisse offrir aux gouvernemens de l'Europe occidentale, le véritable code de la matière, est la loi hongroise du 21 mai 1884, qui ne compte pas moins de cent quatre-vingt-six articles. Celle-ci divise les industries et les métiers en trois catégories, selon que l'exercice en est libre ou seulement autorisé après l'apprentissage et deux ans de pratique, ou soumis à l'octroi d'une concession. Il est traité des apprentis et du contrat d'apprentissage avec un luxe de détails et de dispositions protectrices qui n'a jamais été dépassé, après quoi (art. 88 à 121) des ouvriers en général et des ouvriers de fabrique en particulier. Ainsi le contrat de travail n'est, en principe, exécutoire qu'après un temps d'essai; il ne peut être rompu qu'après une dénonciation faite tantôt quinze jours, tantôt six semaines ou trois mois d'avance; néanmoins, l'ouvrier peut être congédié sur-le-champ sans dénonciation dans huit cas déterminés, et peut lui-même, dans cinq cas, quitter immédiatement son patron : il doit posséder un livret dont la forme, les rubriques et la confection sont fixées par des arrêtés ministériels; il peut, quand il a mis fin au contrat par un motif légitime, exiger du patron un certificat de congé; un ordre de travail *doit* être affiché dans les fabriques et indiquer la distribution et l'occupation des ouvriers, la durée du travail, les dispositions relatives à l'époque de la paie et au paiement des salaires, les droits des surveillans, etc.; il doit être accordé aux ouvriers des fabriques, dans la matinée et dans l'après-midi, un repos d'une demi-heure, et à midi un repos d'une heure; la journée de travail ne doit pas commencer avant cinq heures du matin ni se prolonger après neuf heures du soir; le fabricant est tenu de payer les salaires en argent comptant, et, s'il n'a pas été fait d'autre convention, chaque semaine, etc. La Russie n'a pas échappé à cette contagion salutaire, et le conseil de l'empire vient d'y promulguer, après d'orageux débats, paraît-il, un nouveau code du travail manuel sanctionné par le tsar. Là, bien entendu, l'état reste, en cas de conflit, seul maître et seul juge entre les capitalistes et les salariés; par exemple, la répression est fortement organisée contre les grévistes qui n'ont pas repris leur travail à la première sommation. Nul n'a le droit d'engager un ouvrier non muni d'un passeport, etc. Mais du moins le contrat d'engagement est

étudié législativement sous ses diverses faces : formé pour un temps indéfini, il ne peut être rompu qu'après une dénonciation faite quinze jours d'avance ; formé pour un temps fixe ou pour un travail déterminé, il devient la loi des parties, qui n'en peuvent modifier les clauses. Les salaires doivent être payés, dans le premier cas, deux fois ; dans le second, une fois par mois. Des dédommagemens égaux à deux mois de salaires ou à quinze jours de travail peuvent être accordés à l'ouvrier en cas de faillite ; tout salaire doit être payé en argent, etc. On sait enfin que le mouvement a gagné la Belgique : en 1886, après les désordres qui s'étaient produits dans le bassin de Charleroi, le gouvernement belge jugea le moment opportun pour faire étudier par une grande commission extraparlementaire, recrutée dans tous les partis politiques, non-seulement les questions qui concernent le régime du travail lui-même et son organisation dans l'atelier, mais encore spécialement celles que suscitent les rapports des patrons et des ouvriers.

Tant de raisons et d'exemples décident plusieurs juristes et quelques publicistes à demander que le louage de services soit réglé, dans notre pays, par une série de dispositions nouvelles. Le législateur, « s'inspirant des usages établis, mais les précisant, » déterminerait les effets du contrat. Les jacobins, les collectivistes et les gens qui exploitent à leur profit la « question ouvrière, » réclament, en général, des lois impératives auxquelles on ne puisse pas déroger. Les libéraux, les hommes de science préfèrent manifestement des dispositions offertes et non imposées. Celles-ci ne laissent pas que de présenter, à leurs yeux, un grand intérêt pratique : elles dispensent les contractans d'un effort; ces derniers s'abandonnent volontiers aux prévisions tutélaires du législateur, au lieu d'entrer dans de longues explications et de faire péniblement leurs conditions au moment où se forme l'accord des volontés.

Ce système, quelque séduisant qu'il paraisse, n'est pas le nôtre : nous ne nous joignons pas aux promoteurs de la réforme.

D'abord il ne faut pas mêler le législateur aux controverses des juristes. Le code civil, on s'en étonne, n'a pas défini le louage de services; mais ces définitions ne sont pas nécessaires, et j'ai souvent entendu, dans ma jeunesse, un professeur distingué, que ses élèves avaient surnommé « le chef de l'école philosophique, » railler les faiseurs de lois de leurs définitions incomplètes ou ridicules. Ce n'était pas leur affaire, mais celle des docteurs! et ces définitions, au surplus, n'obligeaient personne. D'ailleurs est-ce qu'on reproche au code de commerce français de n'avoir pas défini le contrat d'assurance? Ce silence a-t-il entravé le développement des assurances maritimes et de toutes les assurances imaginables? a-t-il

empêché les assureurs et les assurés de voir clair et de marcher sans béquilles? On se désole de ne pas savoir au juste, à la lecture du code civil, en quoi le louage de services diffère du mandat. Mais on demande précisément au législateur une leçon de droit qu'il ne doit pas donner : c'est seulement à l'école qu'on dresse ces tableaux comparés des différens contrats, en faisant ressortir leurs points de contact et leurs dissemblances. Cujas avait fait depuis longtemps ce que n'a pas voulu faire le conseil d'état en 1804, et de nombreux disciples ont, depuis quatre-vingts ans, suivi son exemple. Il est vrai que ces disciples ne s'accordent pas entre eux. Mais a-t-on la prétention d'accorder les jurisconsultes? et ne sait-on pas que, si le code avait parlé, de nouveaux débats se seraient élevés sur le texte du code? On s'entendrait peut-être moins encore.

M. Larombière me faisait un jour remarquer que les rédacteurs du code français avaient eu, non-seulement pour ne pas définir, mais pour ne pas réglementer le louage de services, une très bonne raison : c'est qu'il n'en est pas de ce contrat comme du bail à ferme ou à loyer. Il se présente sous les faces les plus diverses et déjoue, par la variété même de ses combinaisons, les prévisions du législateur. La loi hongroise de 1884 a dû traiter, dans deux sections distinctes, des ouvriers en général et des ouvriers de fabrique. Mais ce cadre même est trop étroit, et le nombre des subdivisions est presque indéfini. Est-ce que les mêmes règles peuvent s'appliquer aux ouvriers de l'agriculture et aux ouvriers de l'industrie? aux « travailleurs manuels » et aux employés? aux ouvriers quelconques et aux artistes ou aux acteurs? aux rédacteurs de journaux et aux domestiques? Qu'on veuille bien consulter la loi hambourgeoise du 5 janvier 1881 et le projet de loi brésilien du 7 juillet 1883 : on comprendra facilement que les rapports de maîtres à domestiques diffèrent des rapports entre ouvriers et patrons, c'est-à-dire qu'on risquerait de tout embrouiller en voulant tout uniformiser :

> Verum, ubi correptum manibus vinclisque tenebis,
> Tum variæ illudent species ..
> Omnia transformat sese in miracula rerum.
> . . . . . .

Rien ne ressemble moins à tel louage de services qu'un autre louage, et c'est pourquoi les sages rédacteurs du code civil ont laissé beaucoup à l'initiative individuelle.

Cette objection des jurisconsultes n'arrête, à vrai dire, que certains jurisconsultes et n'embarrasse pas les hommes d'état. Ceux-ci se soucient peu que le code renferme une analyse exacte du contrat

et nous en décrive scientifiquement les élémens principaux. Il leur semble impertinent que la loi civile garde un tel silence et nécessaire qu'elle le rompe. Ils veulent faire aux ouvriers leur part, c'est-à-dire leur découper un petit code dans le grand, en façonnant le droit à leur mesure. Mais ces hommes politiques, s'ils sont de bonne foi, rencontrent aussitôt une difficulté presque insoluble. Qu'est-ce que l'ouvrier? M. P. Leroy-Beaulieu demandait judicieusement, dans une séance de l'Académie des Sciences morales, à quels signes on peut aujourd'hui le distinguer des autres hommes. Le fameux *Livre des métiers*, du prévôt Étienne Boyleau, est fermé depuis bien longtemps : on ne sait plus trop aujourd'hui ce qu'étaient « l'apprentissage et le compagnonnage; » les débris mêmes des anciennes classes ont péri. L'ancien ministre belge Charles Sainctelette était réduit à dire, en 1884, pour justifier sa nouvelle théorie de la « responsabilité : » — « J'entends parler de l'*ouvrier*, c'est-à-dire de celui qui engage ses services, non de l'*entrepreneur* qui s'oblige à faire; de celui qui a cessé d'être son maître et non de celui qui l'est resté; de celui qui travaille chez autrui, dans un milieu créé et dirigé par autrui, non de celui qui travaille chez soi, dans son propre milieu; de l'ouvrier *dépendant* et non de l'ouvrier *indépendant*. » Ainsi, réplique M. de Courcy, le couvreur que j'appelle d'urgence après un orage pour réparer mon toit, n'étant pas « dépendant, » ne serait pas un ouvrier proprement dit et ne devrait pas profiter de la législation nouvelle. Cependant, reprend M. Leroy-Beaulieu, l'employé de bureau ou de commerce, louant aussi sa force de travail et vivant de ses salaires, n'est-il pas encore un ouvrier? L'ingénieur, le chimiste, engagés au mois dans une manufacture, ne sont-ils pas des ouvriers? Le journaliste qui a un contrat, soit à la tâche pour chaque article fourni, soit au temps pour chaque mois, diffère-t-il par quelques traits essentiels de l'ouvrier? « Ouvriers, patrons, » termes surannés et qui manquent de précision : il n'y a plus que des *employeurs* et des employés. La tisseuse, dans une fabrique, est une ouvrière dans toute la force de l'expression vulgaire; mais la femme qui, à domicile, fait de la couture pour des clientes diverses, et dont la vie, en fait, est encore plus précaire, plus dépendante, cesse-t-elle d'être une ouvrière? Faut-il également retirer ce titre et les avantages qui peuvent en dériver à la brodeuse des Vosges, à la dentelière en chambre, à toutes les femmes qui se louent à la journée? L'éminent directeur des services statistiques du *Board of trade*, M. Giffen, tient à peu près le même langage à la Société de statistique de Londres. Dans les tableaux qu'il a dressés, en 1886, pour établir la situation des *classes ouvrières* et leurs progrès depuis un demi-siècle, il n'applique pas seulement cette dénomination géné-

rale aux « travailleurs manuels : » — lorsque nous parlons de la classe des travailleurs (*working class*), dit-il, nous y comprenons tout homme qui travaille : les artistes, les auteurs, les acteurs, les chanteurs et « bien d'autres » lui paraissent être des « travailleurs » autant que les ouvriers de l'industrie.

C'est pourquoi la réforme qu'on propose est entachée d'un double vice. Si l'on veut entamer le droit que les législateurs de la révolution et du consulat ont entendu constituer pour tout le monde, encore doit-on savoir qui l'on va favoriser. Quand on déroge au droit commun, il faut déterminer avec une grande précision jusqu'où l'on y déroge. Or c'est précisément au moment de tracer la ligne de démarcation qu'on cesse de s'entendre. Les uns réclament un code du travail dans l'intérêt de tous ceux qui se livrent à des travaux *manuels* pour le compte d'autrui et moyennant salaire. D'autres, présentant une nouvelle théorie des risques, songent exclusivement aux industries dans lesquelles, « à raison, soit des moteurs, soit des matières employées ou fabriquées, » l'ouvrier est exposé à un accident dans l'exécution de son travail. En un mot, on scinde, à un certain point de vue, l'unité de la nation, sans comprendre au juste où sera le point d'intersection. Mais, quelle que soit la fissure, on aura touché à l'égalité civile, et ce n'est pas seulement l'égalité des citoyens, c'est l'égalité même des « travailleurs » qui est menacée. Ainsi que l'a naguère établi M. Courcelle-Seneuil, toutes ces propositions, conçues pour diminuer l'inégalité des conditions sociales, auraient pour effet de la déplacer ou de l'augmenter.

Peut-être les promoteurs de la réforme ne songent-ils pas à quel point il est difficile de toucher législativement aux rapports du capital et du travail. Quoique cette vérité soit devenue banale à force d'avoir couru le monde, il est bon qu'elle frappe, de temps à autre, l'oreille des juristes. Ceux-ci consulteront avec fruit, pour choisir un document entre mille, le rapport de la commission supérieure du travail des enfans dans les manufactures, publié par le ministère du commerce, sur les résultats des visites faites par les inspecteurs du service en 1885. L'état ne sort pas de son rôle, à coup sûr, quand il réglemente à certains égards le travail des enfans, incapables de se défendre contre une avidité tyrannique. Que ceux-ci ne puissent être employés dans les usines, manufactures, ateliers ou chantiers avant l'âge de douze ans, sauf dans certaines industries où ils sont admis à dix ans; que le maximum de la journée de travail, avant douze ans, soit de six heures divisées par un repos; que le travail de nuit soit prohibé pour les enfans males jusqu'à seize ans, pour les filles mineures jusqu'à vingt et un ans (dans les usines et manufactures); qu'il soit défendu d'employer les enfans

dans des établissemens où l'on redoute des émanations corrosives, des dangers d'explosion ou de brûlures, ou à des travaux effectués sur les toits, ou à des travaux de traction trop pénibles, soit sur la voie publique, soit dans l'intérieur des ateliers, les économistes les plus intolérans ne contestent pas la légitimité de ces prohibitions. Cependant, même sur ce terrain, les intérêts privés luttent pied à pied contre la sage intervention de l'état. Les inspecteurs sont obligés d'avouer qu'on ne peut, du jour au lendemain, modifier les usages en vigueur; que dans les verreries, par exemple, le travail des enfans est un rouage des plus utiles; que, dans les familles nombreuses des centres manufacturiers, le salaire des parens et des aînés serait insuffisant pour couvrir les dépenses du ménage sans l'infime salaire des plus jeunes, et qu'il est indispensable d'appliquer avec certains ménagemens les lois protectrices. On se heurte même, au moins dans certains départemens agricoles, à l'inertie ou à la mauvaise volonté des conseils-généraux. C'est ainsi qu'en Suède le gouvernement avait été lui-même contraint de réagir, en 1883, contre les ordonnances de 1881, limitant le travail des enfans dans les manufactures. Il n'est pas douteux que, si l'on voulait étendre la tutelle de l'état français sur le travail des femmes et des adultes, on se heurterait non pas seulement à des difficultés, mais à des obstacles insurmontables.

Les sages, les hommes de science répondent aussitôt qu'ils ne veulent rien imposer. Ils se figurent qu'un simple conseil, une fois donné par le législateur, deviendrait aussitôt la règle générale, et qu'il faudrait, pour s'en écarter, une certaine insubordination mêlée à beaucoup d'audace. Mais on présume trop de la docilité contemporaine, et c'est peut être ici que l'esprit d'audace ou d'insubordination se donnera le plus aisément carrière. Telle est du moins l'opinion d'un homme fort distingué, qui croise quelquefois le fer avec les légistes et les déconcerte souvent par son profond dédain de la routine, uni à une intelligence supérieure de toutes les nécessités pratiques. « Comme l'œuvre serait nécessairement imparfaite, écrit M. de Courcy, on y dérogerait le lendemain, et la liberté des conventions, usant de ses droits, mettrait à profit les leçons de l'expérience. » Le législateur, dira-t-on, ne se résignerait pas à cette défaite et saurait bien avoir le dernier mot! J'en ai peur, et c'est précisément ici que j'attends les novateurs. Il faut bien reconnaître que le règlement russe de 1886 laisse au gouvernement la haute main dans les grèves et sacrifie incessamment la liberté des contractans aux droits souverains de l'état. La loi roumaine du 13 mai 1882 sur les contrats agricoles est un type de réglementation puérile et met des menottes aux laboureurs. Le législateur hongrois

de 1884, tout en énonçant avec une certaine pompe que « les rapports entre le patron et ses ouvriers sont réglés par un libre accord, » plie encore la liberté des conventions à ses vues personnelles, ne fût-ce qu'en imposant le livret avec un luxe inouï de dispositions restrictives, en limitant la durée du travail des adultes, en déterminant d'avance à quelles heures et pendant combien de temps un repos doit leur être accordé, etc. La proposition de loi soumise à notre chambre des députés en février 1885 est conçue dans le même esprit; on le verra bientôt. Le législateur, craignant de n'être pas écouté, veut se faire obéir : il touche résolument, en vertu de son immuable sagesse, aux rapports du capital et du travail.

On semble craindre, il est vrai, que, si le législateur n'intervient pas, les ouvriers et les patrons ne sachent plus à quoi s'en tenir sur la nature de leurs rapports juridiques et sur les conséquences de leurs engagemens réciproques. La jurisprudence elle-même ne saurait, paraît-il, mettre un terme à leurs incertitudes, car les tribunaux changent souvent d'avis, et la règle qu'un arrêt a posée peut être détruite par un autre arrêt. On oublie peut-être un peu trop aisément qu'il existe au-dessus de toutes les juridictions françaises une juridiction suprême, appelée à régulariser, sur tout notre territoire, l'interprétation des lois. Or la cour de cassation ne s'inflige pas de démentis et, quand elle a fixé la jurisprudence, elle ne défait pas son ouvrage de ses propres mains. Par exemple, on presse le législateur d'organiser lui-même la résiliation du louage de services. Au demeurant, il s'agit avant tout de savoir si l'on accordera des dommages-intérêts en cas de résiliation à celui qui loue ses services pour une durée indéterminée. Eh bien! les textes actuels suffisent. La question fut posée à la cour de cassation le 4 août 1879 : il est aisé, dis-je alors à la cour, puisque le législateur a eu la sagesse de ne pas établir une règle fixe, de résoudre la question conformément aux notions générales de justice et aux principes du droit. Il fut donc jugé que, si le louage de services sans détermination de durée pouvait, en thèse, cesser par la libre volonté des contractans, c'était à la condition qu'on observât *les délais commandés par l'usage*, ainsi que les autres conditions expresses ou *tacites* de l'engagement. C'est bien seulement aux résiliations insolites ou vexatoires qu'il faut rattacher l'action en dommages-intérêts, et les ouvriers ne seraient pas mieux protégés par une loi nouvelle. De bons juges appliquant avec discernement le droit commun, quel idéal!

C'est ce que M. Loubet, ministre des travaux publics, a dit en de fort bons termes au sénat, le 20 février 1888. La haute assemblée,

dans un vote émis à la suite d'une première lecture, s'est proposé de compléter l'article 1780 du code civil ainsi qu'il suit : « Le louage de services fait sans détermination de durée peut toujours cesser par la volonté de l'une des parties contractantes. Néanmoins, la résiliation du contrat par la volonté d'un seul des contractans peut donner lieu à des dommages-intérêts. Pour la fixation de l'indemnité à allouer, le cas échéant, il sera tenu compte des usages, de la nature des services engagés et des conventions légalement formées entre les parties. » — « C'est la consecration d'une jurisprudence qui tendait à s'établir de plus en plus dans ce sens, a dit très exactement le ministre ; de sorte que l'on pourrait affirmer, sans crainte d'être démenti, que la nécessité de l'article ne se faisait pas sentir (1). »

Enfin les jurisconsultes ont, dans cette campagne entreprise pour la refonte du code civil, de dangereux alliés, qui pourraient bien les traîner à leur remorque. Tandis qu'ils poursuivent un but scientifique, ceux-ci ne se proposent qu'un but politique, et sont les plus ardens, les plus influens, les plus forts. Il suffit, pour connaître exactement leur programme, de rappeler comment la question fut

(1) L'alinéa suivant du même article, adopté en première délibération par 133 voix contre 98, malgré l'opposition du gouvernement, contient, au contraire, une innovation : « Si le contrat de louage implique une participation à une caisse de retraites, y est-il dit, la rupture du contrat entraîne de plein droit et à quelque époque que ce soit la liquidation de la portion de rente acquise à l'employé, soit à raison des retenues opérées sur son salaire, soit à raison des versemens effectués en vertu de la convention. » Le ministre des travaux publics fit inutilement observer qu'une caisse de retraites ne vit pas seulement de versemens opérés, mais aussi de divers bénéfices aléatoires : décès, départs, renonciations, et que, si l'on supprimait toutes ces choses, on porterait un coup funeste à ces institutions de prévoyance. M. Lenoel ajouta vainement : « Si vous donnez une retraite à tous les employés qui ont appartenu à une compagnie au *prorata* du nombre d'années et de mois qu'ils y ont passé, je vous assure qu'après trente ans, le vieux serviteur qui sera resté à son poste dans l'espoir de se retirer avec une obole pour le temps de sa vieillesse verra sa part considérablement diminuée. Vous me paraissez, sans le vouloir, faire une situation plus favorable aux moins méritans au détriment des plus méritans... » Le sénat ne les écouta point. Toutefois, le nouveau texte, remanié par l'adoption d'un amendement de M. Paris, se borne, en définitive, à proposer un type général de convention, une clause de droit commun à laquelle une convention spéciale peut déroger. On a fait deux pas en avant et un pas en arrière. On introduit dans l'organisation des caisses de retraites un principe dangereux et qui, transporté dans le système des pensions civiles, peut entraîner des conséquences désastreuses, le gouvernement l'a bien senti ; mais la disposition législative, en elle-même, n'a pas une bien grande portée. Au demeurant, voici le résultat du vote : d'après le contrat-type, si les parties ne se sont pas expliquées, l'*employé*, même au bout de quelques semaines, même au bout de quelques jours, même quand la convention aura été rompue par son fait ou par sa faute, même quand cette rupture l'exposerait à certaines condamnations, pourra faire liquider à son profit une pension proportionnelle.

posée à Paris, dans la conférence internationale ouvrière d'août 1886, à laquelle soixante chambres syndicales parisiennes et quinze groupes corporatifs de la province, sans compter les délégués étrangers, s'étaient fait représenter. Les problèmes de pur droit civil ne sont pas, sans doute, exclus des débats ni du vote : un délégué belge dénonce les fabricans qui paient leurs ouvriers avec de la farine ou du café, et l'assemblée décide que la responsabilité des « employeurs » en cas d'accident doit être réglée législativement. Mais ce qui préoccupe avant tout la conférence, c'est l'*organisation* du travail. Le premier article du questionnaire est ainsi conçu : « Législation internationale du travail, y compris la réglementation internationale des heures de travail. » Je relève, en effet, dans le procès-verbal de la dernière séance, le vote des conclusions qui suivent : « ... 3° Fixation à *huit heures* de la journée de travail, avec un jour de repos par semaine; 4° interdiction du travail de nuit, sauf dans certains cas déterminés;.. 7° établissement d'un *minimum* de salaire dans tous les pays, permettant à l'ouvrier de vivre honorablement et d'élever sa famille. » Il faut rapprocher de ces décisions la violente sortie d'un délégué australien contre les Chinois, « qui, travaillant seize heures par jour, dimanche compris, pour un salaire dérisoire et vivant de rien, » doivent être évidemment expulsés. Voilà le code du travail rêvé non par tous les ouvriers, mais par une sorte d'avant-garde bruyante qui mène à l'assaut une partie de la classe ouvrière, et telles sont les grandes lignes de la réforme générale qu'on dicterait au parlement. Celui-ci, s'il se bornait à faire ce que demandent les hommes de science et de liberté, devrait écarter d'abord ces prétentions déraisonnables. Nos députés seraient donc réduits à cette alternative : apporter toutes les entraves imaginables à la liberté des conventions, du travail, de la concurrence, et reconstituer au profit d'une caste nouvelle les privilèges abolis par la révolution de 1789, ou proscrire définitivement ces projets tyranniques en rédigeant pour les ouvriers un code du travail malgré les ouvriers. Si nos jurisconsultes arrivent à mettre le parlement dans cette position critique, il ne pourra leur être pardonné que sous un seul prétexte : ils n'auront pas su ce qu'ils faisaient.

II.

Parmi les questions de législation civile que le code du travail aurait à résoudre, il en est une qui divise et passionne avant tout les publicistes : la détermination des responsabilités enfantées par les accidens du travail.

Pendant quatre-vingts ans, on s'était accordé sur l'interprétation de notre loi civile. « Tout fait quelconque de l'homme qui cause à autrui un dommage, dit l'article 1382 du code français, oblige celui par la faute duquel il est arrivé à le réparer. » On avait cru sans hésitation que cette disposition concernait même les rapports des patrons et des ouvriers. Les mots « à autrui » paraissaient avoir une portée très générale : *autrui*, pensait-on, c'est n'importe quel autre homme. Les ouvriers de l'agriculture ou de l'industrie, malgré leur qualité de « contractans, » sont assurément *autrui* pour les patrons et les entrepreneurs. Donc lorsque « l'employé » aura été blessé dans l'accomplissement de son travail, il devra, pour obtenir une indemnité, prouver que l'accident est arrivé par la faute de « l'employeur. » Cette faute était tout simplement la faute ordinaire, issue d'une imprudence, d'une négligence ou d'une infraction aux règlemens. On a créé fort inutilement, pour la qualifier, un néologisme barbare : on la nomme, depuis quelques années, la faute « délictuelle. »

Le jurisconsulte belge dont j'ai déjà parlé, M. Sainctelette, a lancé tout à coup, en 1884, une idée nouvelle. L'idée a fait son chemin et conquis, en France, d'imposans suffrages : par exemple, ceux de MM. Labbé, Glasson, professeurs à la Faculté de droit de Paris, Marc Sauzet, professeur à la faculté de Lyon. On avait jusqu'ici, d'après ces jurisconsultes, mal compris le code civil. Autrui, dans l'article 1382, c'est le tiers, l'étranger, le passant, l'inconnu, le voisin à qui vous n'êtes lié par aucun contrat, mais non pas la personne avec laquelle vous avez contracté directement. Le contrat de louage de services fait naître des droits et des obligations au profit et à la charge de chaque partie : l'ouvrier s'oblige à fournir le travail promis et, si une chose lui a été remise pour la façonner, à la préserver de tout dommage ; le patron s'oblige à payer le salaire et à préserver, par toutes les mesures nécessaires, la vie ou la santé des ouvriers, spécialement à leur livrer des outils, des machines, des instrumens en bon état. Sa responsabilité n'est qu'un corollaire de ces obligations ; elle est purement contractuelle.

Le *délictuel* et le *contractuel* ont ainsi leurs champions, qui descendent tour à tour dans la lice et se portent des coups terribles. « Qu'ils s'accordent entre eux ou se gourment, » qu'importe ? dira peut-être le grand public. Toutefois, ce ne sont pas là seulement des disputes de mots et des jeux d'école. On va s'en convaincre.

Il est vrai que les partisans du *contractuel* ne s'accordent pas eux-mêmes. On trouve dans leurs rangs quelques dissidens qui restreignent la portée du nouveau principe. Tandis que, d'après l'article 1382 du code civil interprété par la jurisprudence française,

les patrons ne pouvaient pas se soustraire aux conséquences de leurs fautes, ils pourraient, au contraire, si leur responsabilité ne dérive que du contrat, la limiter ou même la supprimer par une clause formelle. Tandis qu'on pouvait leur demander compte, d'après la théorie des délits et des quasi-délits, même de la faute la plus légère, ils répondraient seulement, à l'avenir, des fautes que ne commettrait pas un bon administrateur. Rien de plus, aux yeux de M. Glasson. Ce sage et scrupuleux jurisconsulte n'admet pas, avec M. Sainctelette et toute son école, que, la faute étant contractuelle, le patron soit par là même présumé responsable et doive, pour écarter cette présomption, prouver la faute de l'ouvrier. A-t-on établi, dit-il, qu'un des contractans n'a pas exécuté son obligation? Il ne peut sans doute échapper aux dommages-intérêts qu'en prouvant le cas fortuit ou la force majeure; mais il faut d'abord savoir s'il est vrai qu'il ne l'ait pas exécutée. L'ouvrier a été blessé par un éclat de la machine; le patron soutient qu'elle était en bon état au moment où il l'a livrée, et l'ouvrier dit le contraire. Pourquoi croirait-on l'un plutôt que l'autre? Puisque le code n'a pas, sur ce point, modifié les principes élémentaires de notre législation civile, la faute, cette fois encore, ne se présume pas, et c'est à l'ouvrier, par conséquent, de la démontrer. Ainsi comprise, la théorie de la garantie contractuelle est beaucoup plus favorable aux patrons qu'aux ouvriers : elle autorise les premiers à stipuler leur irresponsabilité, les affranchit de leurs fautes très légères et ne renverse pas l'obligation de la preuve! Si tel était l'avis général dans le camp des novateurs, on ne se serait pas tant échauffé sur cette question; le débat n'aurait pas retenti hors de l'école et ne mériterait pas d'être soumis aux lecteurs de la *Revue*.

Mais ce n'est pas pour aboutir à cette insignifiante conclusion que les inventeurs de la théorie nouvelle ont noirci tant de papier. La plupart d'entre eux soutiennent que, la responsabilité dérivant du contrat, l'ouvrier demandeur, après un accident, n'a rien à prouver. Nous planons enfin au-dessus des subtilités juridiques, et tout le monde aperçoit quel intérêt on peut avoir à changer l'interprétation presque séculaire du code. L'intérêt est « énorme, » s'écrie M. de Courcy, et nous n'y contredisons pas. On laisse encore aux ouvriers la charge des accidens causés par leur faute; mais il faut démontrer leur faute : on leur laisse aussi la charge du cas fortuit et de la force majeure, mais les patrons supportent le risque des accidens sans cause connue. C'est un bouleversement complet non-seulement des rapports juridiques entre les « employeurs » et les employés, mais encore des rapports économiques entre le capital et le travail. Comment justifier cette révolution?

Par une raison d'équité, par une raison de droit. Le patron doit

être présumé responsable, d'après M. Sainctelette, parce qu'il est « de beaucoup le principal partenaire de l'opération. » Il doit l'être encore, parce que tout contrat de louage d'ouvrage contient implicitement cette clause : « Le patron, en louant les services d'un ouvrier, lui promet non-seulement un salaire, mais encore *la sécurité.* » La première de ces deux raisons, la prétendue raison d'équité, nous paraît être la moins équitable du monde. Un entrepreneur, un chef d'usine ou de manufacture, emploie mille ouvriers : pourquoi donc l'envisager comme « le principal partenaire » de l'opération? Parce qu'il doit tirer un plus grand profit de l'œuvre commune? Qu'en savez-vous? Combien d'entreprises industrielles ne donnent pas de bénéfices! Combien d'autres se liquident par des pertes! Au terme d'une campagne industrielle, l'ouvrier peut avoir touché de beaux salaires et même, s'il a le goût de l'épargne, avoir fait des économies, pendant que le patron s'est ruiné. Parce que vous lui attribuez, abstraction faite de l'opération elle-même, plus de ressources de toute nature, à l'aide desquelles il saura toujours se tirer d'affaire? D'abord, c'est une supposition gratuite. Ensuite, c'est le plus extraordinaire des raisonnemens et la plus étrange manière de déterminer les conséquences d'engagemens réciproques. Quoi! cet homme ne sera plus, pour le législateur et pour le juge, un simple contractant! Il faudra chercher en dehors du contrat lui-même ce que sont ses lumières, ses appuis, ses capitaux, sa situation sociale et régler par ces considérations extérieures ses obligations ou ses droits! Etrange équité, dont le double fondement est un arbitraire sans limite et l'inégalité des citoyens devant la loi!

Pour apprécier la raison de droit, analysons le contrat et cherchons à pénétrer l'intention des contractans! Est-ce que le louage d'ouvrage contient implicitement une « promesse de sécurité? » Bornons-nous à quelques exemples : un maître charpentier embauche un ouvrier et lui offre de poser un plancher sur un toit avec certaines chances de chute; un artificier embauche un ouvrier qui accepte en connaissance de cause toutes les perspectives inhérentes à l'exercice d'une profession très périlleuse; un propriétaire de mine embauche un ouvrier sachant assurément, au moment où la contrat se forme, qu'il faut, pour descendre dans la mine, se servir d'appareils dangereux, que le grisou peut s'enflammer, que des inondations ou des éboulemens peuvent se produire. Quoi! le patron fait, dans ces divers cas, une promesse de sécurité! Mais c'est interpréter le pacte au rebours de l'intention commune et du bon sens. L'ouvrier se soumet, au contraire, à toutes les chances d'accident inséparables du travail auquel il est astreint. Ce risque qu'il court est un élément même du service qu'il va rendre, en détermine la nature et en règle le prix. Les ouvriers mineurs,

plus exposés, reçoivent d'autres salaires que les ouvriers de l'agriculture. M. de Courcy raconte, avec beaucoup de verve, l'histoire d'un grimpeur agile, qu'il a chargé d'élaguer ses grands arbres, et qui, s'exposant à se rompre le cou, lui a demandé 15 francs par jour : « Cet homme, dit-il, avait un autre métier qui lui rapportait des journées de 4 francs, quand il ne chômait pas ; je lui payais le risque plus de 10 francs par jour. » Mais, si le risque est déjà payé, « l'employeur » ne peut pas, au moins de plein droit, en rester garant! A-t-on songé, d'ailleurs, que cette prétendue promesse de sécurité ne peut pas être unilatérale, c'est-à-dire que l'ouvrier la fait au patron, si le patron la fait à l'ouvrier? Comment celui-ci, *bailleur* de ses services, ne serait-il pas tenu de faire jouir paisiblement le *preneur*, pendant toute la durée du bail, selon les principes généraux du droit? C'est donc, à son tour, un redevable, astreint à une garantie de sécurité, par conséquent présumé responsable si le patron est blessé dans l'inspection des ateliers ou même si les chaudières éclatent, si quelque incendie se déclare dans l'usine, etc. Peut-être n'a-t-on pas assez réfléchi à cette réciprocité de la responsabilité contractuelle et de ses suites. Non-seulement l'analyse sincère et sérieuse de l'intention commune condamne la théorie de M. Sainctelette ; mais il suffit, pour détruire tout son raisonnement, de le pousser à ses conséquences logiques.

Quelques jurisconsultes, et non des moins considérables, contestent, il est vrai, cette réciprocité de garanties en rattachant plus étroitement l'un à l'autre, par un abus de mots, le louage de services et le louage de choses. Le locataire d'une chose livrée en bon état, disent-ils, est présumé, s'il la rend en mauvais état, l'avoir détériorée. Eh bien! le *locataire* du service, c'est-à-dire le patron, est mis, par son contrat même, en contact direct avec une personne et serait forcé, par une extension de la même idée, de rendre la personne en bon état. Quelle confusion! Dans le premier cas, c'est la chose, immobilière ou mobilière, qui fait l'objet du louage ; dans le second, la personne loue son travail, son savoir-faire, et ne se loue pas elle-même. La personne n'est pas un outil sur lequel on exerce une mainmise ; on ne peut pas faire abstraction de son initiative et de sa liberté. La chose louée est inerte ; elle n'agit ni ne se défend, et, par conséquent, n'est pas la cause directe de sa propre destruction : le prestataire agit, se défend, désobéit, résiste, est capable d'éviter ou de provoquer l'accident auquel son métier l'expose, et, par conséquent, d'en être l'auteur. C'est pourquoi l'assimilation est fausse.

« Mais tout au moins, dit M. Labbé, lorsque l'ouvrier aura établi une corrélation entre la blessure éprouvée et un instrument, un appareil

fourni, une disposition pour le travail prise par l'entrepreneur, celui-ci sera forcé de convaincre le juge qu'aucune mesure de prudence n'a été négligée, que l'événement a défié la prévoyance humaine, que l'ouvrier a commis une faute. L'incertitude sur ces points à mettre en lumière doit aboutir à la condamnation du maître. » Comment? Il suffirait à l'ouvrier, pour imposer la preuve au patron, d'établir une relation entre la machine et l'accident! C'est supposer, encore une fois, que le travail enfante l'accident comme les prémisses d'un syllogisme enfantent sa conséquence; on retombe dans la même erreur. Le patron a mis aux mains de l'ouvrier une substance explosible, de la poudre à feu, par exemple; la poudre éclate et blesse l'ouvrier. L'explosion peut être causée, sans doute, par le vice propre de la substance, mais aussi par une imprudence de « l'employé. » Ces imprudences sont très fréquentes. Cependant, quelque effort qu'on ait fait pour assigner l'une ou l'autre cause à l'événement, on est resté dans l'incertitude. Pourquoi le doute profiterait-il à l'ouvrier qui se plaint? Comment astreindre le patron à prouver, ce qui sera presque toujours impossible, que la substance détruite était de bonne qualité? Tout ce système pourrait encore se concevoir et devenir le principe d'une réforme législative si les données de la statistique permettaient d'affirmer que la plupart des accidens survenus dans le maniement des instrumens ou des appareils avec lesquels les ouvriers sont mis en rapport dérivent du vice propre et non de la faute. Mais telles ne sont pas les données de la statistique.

Résumons cette partie technique du débat. Rien, dans l'analyse juridique des rapports qui unissent « l'employeur » à l'employé, ne permet de déroger à ces deux principes élémentaires du droit civil : le demandeur doit justifier sa demande; la faute ne se présume pas. Pour qu'il en fût autrement, il faudrait qu'un des contractans eût pris à sa charge la garantie des risques. Mais nous touchons à l'absurde. Est-ce que le louage de services implique un contrat d'assurance contre les accidens? Est-ce que le patron, quand même il n'a rien promis, est un assureur? Est-ce que le prestataire du service est un assuré, quand même il n'a rien stipulé? La tradition, l'usage, le sens commun, condamneraient également cette prodigieuse interprétation du contrat.

Cependant, non-seulement M. Sainctelette et son école, en scrutant l'intention des parties et en décomposant les élémens du contrat, trouvent dans le louage de services ce que les docteurs et les tribunaux n'y avaient pas découvert avant eux, mais ils entendent imposer à tous les contractans le joug de leur interprétation. Nul n'a le droit de transiger avec le nouveau principe. « Les parties pourraient-elles, en ce qui concerne cette garantie, dit l'ancien mi-

nistre belge, déroger par la convention à la formule légale du contrat et réduire l'obligation de droit? Elles ne pourraient pas la réduire; car ce qui touche à la sûreté des personnes est d'ordre public. Sous aucun prétexte, vous ne pouvez valablement consentir à ce que je vous empoisonne, vous blesse et vous rende malade : votre consentement le plus positif n'empêchera pas que, ce faisant, je commette un désordre, un attentat. » Décidément notre cas est pendable! Se figurait-on que tant de gens, par centaines de mille, eussent consenti doucement à se laisser égorger? Quoi! l'ouvrier livre sa tête au bourreau dès qu'il se résigne à justifier ses demandes en dommages-intérêts, et par cela seul que, conformément au droit commun, la faute du patron ne se présumera pas? Ce ne sont là, grâce au ciel, que d'éclatantes métaphores.

On n'avait pas assez réfléchi jusqu'à ce jour aux conséquences économiques de cette tyrannie législative. D'abord « l'employeur, » astreint désormais, quoi qu'il fasse et malgré tout pacte contraire, à dédommager les « employés, » même blessés par leur faute, s'il ne parvient pas à réunir les élémens d'une démonstration très difficile, essaiera d'écarter, par tous les moyens possibles, le danger suspendu sur sa tête. Malheur à l'ouvrier qui aura tenté de s'affranchir et de ne relever que de lui-même! Le bourgeois qui le faisait travailler n'osera plus contracter directement avec lui, craignant de devenir un patron d'occasion et d'encourir les formidables responsabilités attachées à ce titre; il appellera quelque entrepreneur. Cet ouvrier garde encore aujourd'hui l'ambition de grandir, c'est-à-dire de travailler à un moment donné pour son compte en commençant à devenir petit patron. Pour atteindre ce but, il est capable de donner tout l'essor possible à son activité physique comme à sa force intellectuelle, de perfectionner ses méthodes de travail, d'épargner, de borner ses désirs, etc., et la société tout entière y gagne. A l'avenir, tout le dissuadera de ce grand effort, car il verrait se retourner contre lui les armes que va mettre à sa disposition, s'il reste dans le bas de l'échelle, la nouvelle législation civile. Il ne faut pourtant pas trop intimider « l'employeur, » si l'on veut qu'il y ait des employés. M. Sainctelette, il est vrai, pour ne pas décourager à l'excès les patrons, leur promet qu'ils ne seront pas garans des apoplexies, des paralysies ni d'autres accidens analogues. Mais on permet rarement à ceux qui ont posé quelque faux principe de s'arrêter à mi-chemin, et les chambres syndicales qui se sont fait représenter à la conférence internationale d'août 1886 relèveraient aisément cette inconséquence. M. de Courcy l'a déjà relevée. « Pourquoi ces exceptions, dit-il, s'il est vrai que le patron doit restituer l'ouvrier sain et sauf? Une insolation sur un toit, une congestion dans un atelier trop chauffé, etc., sont bien des accidens

du travail, et la garantie qui ne s'y appliquerait pas serait incomplète.» Quelles ne seront pas, dès lors, pour les ouvriers eux-mêmes, les conséquences d'une épidémie! Un abîme est entr'ouvert sous les pas du patron, le plus souvent incapable de démontrer que la communication de la maladie épidémique est imputable à l'ouvrier. S'il plie sous la menace des responsabilités qu'accumulera le déplacement de la preuve et ferme ses ateliers, la production nationale se ralentira, certains objets de consommation renchériront, et les ouvriers, obligés de porter ailleurs leurs services, verront probablement diminuer leurs salaires. Voilà ce qu'on peut gagner, dans l'ordre économique, à la réforme de notre loi civile.

Toutes ces idées ne devaient pas, on le pense bien, rester ensevelies dans la poussière des bibliothèques, et diverses propositions assaillirent bientôt la chambre des députés. Nous nous bornons à mentionner la proposition de loi, purement socialiste, de M. Peulevey, qui mettait à la charge de l'état tous les accidens graves arrivant dans l'exécution d'un travail commandé, lorsqu'ils seraient causés par un cas fortuit ou même par une imprévoyance légère de la victime. Mais il faut insister sur les projets de MM. Nadaud et F. Faure. « Lorsqu'un homme, louant son travail à un autre homme, s'est blessé ou tué à son service, dit le premier, l'employeur sera de plein droit responsable, à moins qu'il ne prouve que l'accident a été le résultat d'une faute commise par la victime.» — « Le chef de toute entreprise industrielle, commerciale ou agricole, dit le second, est responsable, dans les limites de la présente loi, du dommage causé à tout ouvrier ou employé tué ou blessé dans le travail, soit que l'accident qui a amené la mort ou les blessures provienne du bâtiment, de l'installation, de l'entreprise ou de l'outil employé, soit qu'il provienne du travail même. Il ne sera fait d'exception à cette règle que pour les faits criminels ou délictueux, dont l'auteur reste responsable suivant les principes du droit commun. » Il est à peine utile de faire observer que ce dernier projet mettait à la charge de « l'employeur » les conséquences de *toutes* les fautes, même des fautes lourdes commises par l'employé! La commission parlementaire chargée d'examiner toutes ces propositions les remplaça par une proposition différente et plus restreinte, laissant sous l'empire du droit commun l'ouvrier agricole, l'ouvrier qui loue son travail à un particulier, même l'ouvrier qui, travaillant pour un patron, ne serait pas employé, soit dans les usines, manufactures, fabriques, chantiers, mines, carrières et chemins de fer, soit dans toute autre exploitation où il serait fait usage d'un outillage à moteur mécanique. Celle-ci, soumise à la chambre le 13 mai 1882, fut jugée peu complète et renvoyée à la commission. Mais une nouvelle édition, assez semblable à la première, quoique

revue et corrigée, fut offerte, le 27 février 1885, à la représentation nationale. C'est ce dernier projet qu'a disséqué naguère, avec une sagacité remarquable, M. de Courcy.

Nous n'en voulons extraire, en ce moment, que deux dispositions. D'après l'article 1er, dans les usines, manufactures, etc., le « chef de l'entreprise » est présumé responsable des accidens survenus pendant le travail à ses ouvriers et préposés ; « mais cette présomption cesse lorsqu'il fournit la preuve, ou bien que l'accident est arrivé par force majeure ou cas fortuit qui ne peuvent être imputés ni à lui ni aux personnes dont il doit répondre, ou bien que l'accident a pour cause *exclusive* la propre imprudence de la victime. » Voilà deux dérogations exorbitantes à la loi commune. Selon les principes généraux du droit, le patron, même présumé responsable, devrait être libéré en établissant tout simplement que l'accident provient d'un cas fortuit. Eh bien! la présomption survit même à la force majeure, et ce patron doit encore prouver qu'aucune faute antérieure au sinistre n'a préparé, précipité ou aggravé le phénomène naturel, l'action des élémens, le coup apparent du sort : preuve négative et le plus souvent impossible à fournir. Selon le droit commun, si la faute est partagée, la responsabilité se partage également : en vain, dans le nouveau système, deviendra-t-il évident que les quatre-vingt-dix-neuf centièmes de la faute sont imputables à l'ouvrier ; s'il subsiste un doute sur l'imputabilité du dernier centième, la responsabilité tout entière est encourue par « l'employeur. » La nécessité de démontrer la faute exclusive de l'ouvrier, pour ne pas supporter la responsabilité de toutes ses fautes, est un pur chef-d'œuvre d'imagination législative, et, de toutes ces nouveautés, la plus admirable. Cependant nous nous étions figuré, d'accord avec la Convention nationale et la *Déclaration des droits* (24 juin 1793), que tous les hommes sont égaux « par la nature et devant la loi. » C'était une erreur. Il s'en faut que tous les ouvriers (ne parlons plus des autres hommes) soient égaux à ce double titre. S'ils ne travaillent pas dans une usine, dans une manufacture, dans une fabrique, dans un chantier, dans une mine, dans une carrière ; s'ils ne sont pas employés dans une industrie où, à raison, « soit des moteurs, soit des matières employées ou fabriquées, » ils se trouvent exposés à un accident dans l'exécution de leur travail, ils ne peuvent pas s'emparer de la présomption légale, ils retombent, chose étonnante! du « contractuel » dans le « délictuel, » et voici que le code civil lui-même, le code de 1804, avec la jurisprudence « surannée » qui l'interprète, leur devient applicable! Il y aurait donc des ouvriers privilégiés ; par une conséquence déplorable, mais fatale, il y aurait aussi des pa-

trons privilégiés! et cela juste un siècle après la révolution française, au moment où l'on s'apprête à fêter le centenaire de 1789 et la mémoire de cette grande assemblée constituante qui fonda l'égalité civile sur les débris des anciens privilèges.

On entend, il est vrai, définir législativement les industries qui présentent un risque professionnel, et voici la formule, apparemment « scientifique, » selon laquelle le conseil d'état en dressera la nomenclature : L'ouvrier est-il exposé, soit à raison des *moteurs*, soit à raison des *matières* employées ou fabriquées? Nous sortons du « délictuel » pour entrer dans le « contractuel, » ce qui signifie, dans la langue de M. Sainctelette et de son école, que le patron est présumé responsable. Alors ni le maçon, ni le charpentier, ni le charretier, ni le batelier, ni le chaufournier, ni le couvreur, ne pourront invoquer cette protection exceptionnelle : où le moteur manque, le vieux code reprend ses droits. Peut-être, en revanche, les « employés » des épiciers et des apothicaires, appelés à manipuler des « matières premières, » pourront-ils échapper au code civil. Mais les ouvriers de l'agriculture n'auront pas cette bonne fortune. « Si le bouvier est éventré par une bête à cornes, remarque M. de Courcy, ce n'est pas un risque professionnel. » En effet, la bête à cornes n'est pas un moteur. *O nomen dulce libertatis! o jus eximium nostræ civitatis! Huccine tandem omnia recideruut!..*

III.

De quelque façon que les juristes décomposent le louage de services, ils n'y trouvent pas, même en germe, un contrat d'assurance. Ainsi que nous l'avons établi plus haut, ni le patron de profession ni le patron d'occasion ne sont des assureurs. Mais il ne s'ensuit pas qu'on doive renoncer à combiner l'un et l'autre pacte. En un mot, et pour parler net, « l'employé » peut être « assuré. » Telle est même aujourd'hui la principale ressource de l'ouvrier; tel est, par excellence, le bouclier qu'il peut opposer aux coups de la fortune. Il n'est pas toujours commode de faire, au lendemain de l'accident, un procès au patron : d'abord le procès peut être perdu, même sous le nouveau régime législatif qu'on prétend substituer au code civil; ensuite un procès coûte cher, du moins à ceux qui n'obtiennent pas l'assistance judiciaire; enfin un procès peut traîner en longueur, surtout devant les tribunaux surchargés comme ceux de la Seine, et si l'on songe que la voie d'un appel suspensif est, sauf pour les litiges dont l'intérêt ne dépasse pas 1,500 francs, ouverte au plaideur. Ce n'est pas qu'on ne plaide

jamais contre les compagnies d'assurances; mais celles-ci, quand la police est bien faite et que la victime du sinistre se prévaut manifestement de ses dispositions précises, n'ont aucun intérêt à ne pas s'exécuter. Le chiffre même de l'indemnité n'est plus à débattre, puisqu'il a été fixé d'avance. Enfin, comme les dispositions restrictives du code de commerce, qui traite exclusivement des assurances maritimes, ne sont pas applicables aux assurances contre les accidens du travail, on admet généralement que l'ouvrier peut se faire assurer contre les suites de sa propre imprudence, pourvu qu'elle ne dégénère pas en faute lourde, assimilable au dol. Aussi nous paraît-il tout à fait désirable que les ouvriers, surtout ceux qui exercent des professions périlleuses, s'habituent à l'assurance. Tel est d'ailleurs aujourd'hui le vœu de tous les gouvernemens, car il n'y a pas un gouvernement en Europe qui ne s'intéresse au sort des classes ouvrières et qui ne cherche à l'améliorer.

Mais il y a plusieurs manières d'entendre l'assurance des ouvriers contre les accidens du travail et d'en accélérer le développement. Le procédé le plus simple et le plus expéditif paraît être tout d'abord de la leur imposer.

Quoi ! disent aux ouvriers de l'agriculture et de l'industrie un certain nombre de gouvernemens, vous pourriez concevoir un moment le projet de ne pas figurer dans un contrat d'assurance ! Mais vous ne comprenez donc pas vos intérêts? Je me chargerai de vous les faire comprendre. Vous manquez à ce point de prévoyance ! Je serai prévoyant pour vous. Il vous plaît de courir certains risques, et vous vous figurez que je vais vous laisser faire ! Je prends en main vos affaires sans votre aveu, et, s'il le faut, malgré vous. Mais vous pourriez encore éluder mes efforts et déconcerter mes prévisions : je vous conduirai jusqu'au bout sans vous permettre une seule incartade. Non-seulement vous vous assurerez, bon gré mal gré, mais vous vous assurerez selon mes conseils et comme il me plaira. Vous pourriez être dupés par un assureur quelconque et subir des conditions désavantageuses : sachant mieux que vous ce qui vous convient, je dicterai les conditions du contrat, et, s'il le faut, je vous désignerai moi-même un assureur que j'aurai fabriqué de mes propres mains. C'est à peu près ainsi qu'a raisonné le gouvernement de l'empire allemand. Le type achevé de cette législation radicalement paternelle est la loi allemande du 6 juillet 1884.

D'une part, diverses lois de la Prusse et de l'empire qui avaient modifié, dans l'intérêt des ouvriers, les principes généraux de la responsabilité, n'avaient pas donné les résultats qu'on en attendait; d'autre part, il entrait dans les vues politiques de M. de Bismarck, qui venait de faire voter des mesures répressives contre

les démocrates socialistes (octobre 1878), de pousser les pouvoirs publics à prendre une série de mesures tutélaires en faveur de la classe ouvrière, les unes devant être la contre-partie des autres. C'est ainsi qu'un premier projet de loi sur l'assurance des ouvriers contre les accidens, centralisant tout aux mains de l'administration impériale, fut présenté au Reichstag (8 mars 1881). Cette assemblée admit l'assurance obligatoire, mais lui donna pour organes, au lieu d'une administration impériale, les administrations instituées par les divers états confédérés. Le conseil fédéral ayant refusé (25 juin 1881) de sanctionner le vote du Reichstag, deux nouveaux projets furent déposés l'année suivante : l'un sur l'assurance obligatoire contre les accidens, l'autre sur l'assurance obligatoire contre les maladies. Celui-ci fut seul voté dans la session de 1883 : le nouveau projet sur l'assurance contre les accidens avait soulevé les objections les plus graves et ne sortit pas des bureaux. Une troisième proposition fut soumise au Reichstag le 6 mars 1884, vivement débattue pendant quarante-trois séances, et finit par être adoptée. C'est la grande loi de juillet 1884, qui ne compte pas moins de neuf chapitres et de cent onze articles. Il importe d'en esquisser les traits principaux :

Sont nécessairement assurés contre les accidens qui peuvent se produire dans leur profession tous les ouvriers occupés dans les mines, les salines, les établissemens où l'on traite les minerais, les carrières, les lieux d'extraction, sur les chantiers et les bâtisses, dans les fabriques et les établissemens où l'on travaille les métaux, ainsi que les employés industriels occupés dans les mêmes industries, lorsque la rémunération annuelle de leur travail ne dépasse pas 2,000 marks. Les fabriques sont, au sens de la loi nouvelle, les établissemens dans lesquels on se livre à la fabrication ou au façonnage de certains objets et où sont occupés régulièrement au moins dix ouvriers, ainsi que les établissemens où l'on fabrique industriellement des matières explosibles. L'administration impériale des assurances détermine quels établissemens doivent, en outre, être envisagés comme des « fabriques. » Enfin les ouvriers et employés industriels occupés dans des industries que la loi n'a pas comprises dans ses prévisions expresses, mais qui comportent des travaux de bâtisse, peuvent être soumis à l'assurance obligatoire par décision du conseil fédéral. On aperçoit tout d'abord le vice principal du système. Pourquoi faire ce triage dans la classe ouvrière? pourquoi soumettre les uns et soustraire les autres à l'assurance obligatoire? A peine quelques mois s'étaient-ils écoulés, qu'il fallait, pour compléter la liste, élaborer une loi nouvelle. A peine avait-on voté cette nouvelle loi (28 mai 1885), qu'il fallait

préparer la troisième. Mais la loi du 5 mai 1886 (1) sera-t-elle jugée suffisante?

Tandis que la loi de 1883, sur l'assurance des ouvriers *contre les maladies*, les soumet à des cotisations prélevées sur leurs salaires et n'astreint le patron qu'au tiers de la cotisation totale versée en leur nom, la loi de 1884 met toute l'assurance *contre les accidens* à la charge des entrepreneurs industriels (2). Mais, en leur imposant cette charge, elle atténue, par une équitable compensation, leur responsabilité civile : ils ne répondent plus de tout le dommage causé par l'accident « que s'il est établi par une sentence pénale qu'ils l'ont causé à dessein. »

Les organes de l'assurance contre les accidens sont des « associations professionnelles » librement fondées sur le principe de la mutualité, moyennant l'approbation du conseil fédéral, qui d'ailleurs, à défaut d'entente mutuelle, les constitue d'autorité. Ces associations, minutieusement organisées par la loi, jouissent de droits importans et même ont reçu en quelque sorte une délégation de la puissance publique, puisqu'elles peuvent faire des règlemens, sanctionnés par l'application d'une amende, soit « sur les mesures à prendre pour prévenir les accidens dans les industries, » soit « sur la discipline qui doit être observée dans l'industrie par les assurés. » Au-dessus d'elles, pour les contrôler et les diriger, plane une administration qui constitue un service de l'empire, *l'administration impériale des assurances*. Celle-ci se compose de trois membres permanens nommés par l'empereur et de huit membres élus pour un certain temps : quatre par le conseil fédéral, deux par les directions des associations professionnelles et deux par les représentans des ouvriers. Certaines décisions de « l'administration impériale » peuvent être déférées au conseil fédéral. Enfin, des juridictions arbitrales (une au moins pour la circonscription de chaque association professionnelle) sont instituées pour le règlement des indemnités litigieuses ; l'appel de leurs sentences peut être porté devant l'administration impériale. Quant au paiement des pensions, qui forment la plus importante partie des indemnités, il se fait par l'intermédiaire de la poste.

(1) La loi du 5 mai 1886 débute ainsi : « Tous les ouvriers et employés d'exploitations agricoles et forestières, dont les gains annuels n'excèdent pas 2,000 marks, doivent être assurés, conformément aux prescriptions de la présente loi, contre la suite des accidens auxquels leur travail les expose... »

(2) Pour comprendre dans tous ses détails la situation de l'ouvrier allemand assuré, il faut combiner la loi de 1883 (*maladies*) avec les lois de 1884, de 1885, de 1886 (*accidens*) : travail complexe auquel nous ne pourrions nous livrer ici sans sortir de notre cadre.

Tel est, en quelques mots, le mécanisme de cette œuvre législative. Elle porte, dans presque toutes ses dispositions, l'empreinte de l'homme qui l'a conçue, pétrie, imposée. C'est du socialisme! a-t-on dit en-deçà comme au-delà du Rhin. Cette objection n'a pas gêné M. de Bismarck, et peut-être ne lui a-t-elle pas déplu. L'exposé des motifs du deuxième projet de loi sur l'assurance contre les accidens déclare hardiment que l'état est, entre autres choses, une institution de bienfaisance. Dans la discussion de la loi sur l'assurance contre les maladies, le commissaire du gouvernement énumère avec complaisance les diverses restrictions apportées depuis quelques années à la liberté du travail, et se félicite hautement de ce que le projet soumis au Reichstag sape une fois de plus « ce principe fondamental de l'état économique moderne. » Ajoutons qu'une législation pareille est un excellent moyen d'influence électorale, et que, maniée avec dextérité, elle peut devenir, par exemple dans les pays annexés, un instrument redoutable de propagande politique; nous aurons fait connaître toute la pensée du grand chancelier.

En Italie, le législateur, tout en donnant aux ouvriers un témoignage éclatant de sa sollicitude, n'a pas procédé de la même manière. Il a simplement approuvé une convention passée, le 8 février 1883, entre le ministre du commerce et les caisses d'épargne de Milan, de Turin, de Bologne, de Rome, de Venise, de Cagliari, le « monte dei Paschi, » à Sienne, le mont-de-piété et la caisse d'épargne de Gênes, la banque de Naples, la banque de Sicile, pour fonder « une caisse nationale en vue d'assurer les ouvriers contre les accidens auxquels ils sont exposés dans leurs travaux, » autorisant en outre cette caisse à se servir gratuitement des caisses d'épargne postales pour l'établissement des contrats d'assurance et pour tous les actes qui s'y rattachent, y compris les recouvremens de primes et les paiemens d'indemnités. Cette caisse constitue une personne morale autonome, administrée par le comité exécutif de la caisse d'épargne de Milan. Un conseil supérieur, composé des membres de ce comité et d'un représentant de chacun des établissemens signataires, détermine la marche générale de l'administration, délibère sur la réforme éventuelle des tarifs, établit les règles suivant lesquelles chacun des établissemens fondateurs doit procéder à la vérification de l'accident et à la liquidation des indemnités. Le fonds de la caisse nationale est composé des primes d'assurance, du revenu des capitaux employés, des legs, des dons et de tous autres produits éventuels ou volontaires. « *Peuvent* être assurées, dit l'article 8 de la convention, toutes personnes résidant dans le royaume, ayant atteint l'âge de dix ans, qui se livrent à des

travaux manuels, ou qui louent leurs services à la tâche ou à la journée. » L'assurance est d'ailleurs individuelle ou collective. Elle est faite soit par les patrons seuls, soit par les patrons et les ouvriers, soit par les ouvriers seuls réunis en syndicat. L'assurance individuelle et l'assurance collective sont établies pour tous les cas d'accidens qui ont amené : la mort de l'assuré, l'incapacité de travail, soit absolue et permanente, soit permanente et partielle, soit temporaire lorsqu'elle dépasse un mois. Le comité exécutif de la caisse d'épargne de Milan prépare les tarifs des primes et le tableau proportionnel des indemnités, qui sont soumis à la double approbation du conseil supérieur et du gouvernement. Les tarifs eux-mêmes, ainsi que la qualification et la détermination des cas d'incapacité de travail, font l'objet d'un règlement approuvé par décret royal, le conseil d'état entendu. Ces tarifs doivent être revus tous les cinq ans. Enfin les indemnités sont liquidées en capital, entre les mains de celui qui éprouve le dommage ; mais ce capital, sur la demande de l'ayant-droit, peut être versé à la caisse nationale des pensions, pour que celle-ci le convertisse en une rente viagère ou temporaire.

Tandis que la nouvelle législation de l'empire allemand est une œuvre de contrainte, la loi italienne du 8 juillet 1883 est une œuvre de liberté. Obligatoire en Allemagne, l'assurance est facultative en Italie. Tandis qu'elle est nécessairement, d'après les lois allemandes de 1884, de 1885, de 1886, à la charge des entrepreneurs, elle peut être souscrite, en Italie, soit par les ouvriers, soit par les patrons, soit par les uns et les autres, selon le procédé qu'ils auront choisi. Le gouvernement se réserve un droit de contrôle sur les tarifs, mais ne les dresse pas lui-même. Loin d'envisager la caisse nationale comme une institution d'état, il la débarrasse de presque tous les obstacles administratifs ou fiscaux qui en eussent entravé le développement. S'il intervient, c'est pour l'émanciper, non pour l'asservir.

La France n'a copié ni l'un ni l'autre de ces deux peuples. Elle n'a pas, jusqu'à ce jour, contraint ses ouvriers à l'assurance ; elle ne les y a pas même formellement encouragés, à moins qu'on ne considère comme un encouragement le vote de la loi du 11 juillet 1868. A cette date, le fondateur de notre deuxième régime impérial, caressant deux ou trois utopies socialistes, et cherchant d'ailleurs à resserrer la chaîne qui liait la démocratie française à son gouvernement, imagina de transformer l'état en assureur. Deux caisses publiques d'assurances furent créées, l'une « en cas de décès, » l'autre « en cas d'accidens résultant de travaux agricoles ou industriels. » Nul n'était tenu de s'assurer, mais « toute per-

sonne » *pouvait* contracter une assurance en s'adressant aux receveurs-généraux ou particuliers, aux percepteurs des contributions directes, aux receveurs des postes ou à la caisse des dépôts et consignations : des comités, composés du préfet ou du sous-préfet et de quatre « délégués, » nommés par l'administration préfectorale, devaient donner leur avis sur les demandes d'indemnités, et le directeur-général de la caisse était chargé de statuer sur les avis des comités. La porte une fois ouverte, tout le monde, ou peu s'en faut, s'abstint d'y frapper, et cette maladroite tentative échoua de la façon la plus piteuse. Il faut, quand on traite du régime des assurances françaises contre les accidens, raisonner comme si la loi de 1868 était sortie d'une de ces « conférences » dans lesquelles les jeunes aspirans au baccalauréat politique se forment à l'art de remplacer les vieilles lois par des neuves.

Il y a donc, en France, une vingtaine de compagnies d'assurances contre les accidens, dont plusieurs sont fortement organisées. Nul ne doit, chacun peut s'adresser à l'une d'elles. Ce régime de liberté, qu'anathématisent aujourd'hui certains hommes d'état français, offre de grands avantages. D'abord chacun fait ce qu'il entend faire, et c'est quelque chose; car enfin, parmi les ouvriers que l'on contraint à l'assurance, il y en a qui ne courent aucun risque et qui ne se soucient pas, à bon droit, de sacrifier la moindre parcelle de leur salaire; il y en a d'autres qui, déjà nantis d'un petit pécule, peuvent très légitimement, toute réflexion faite, tenir à rester, selon l'expression technique, « leurs propres assureurs. » Ensuite l'ouvrier qui consent à s'assurer reste libre, soit de proportionner la prime à ses ressources, soit de stipuler le genre d'indemnité qui lui convient. Célibataire ou veuf sans enfans, il a le droit de ne penser qu'à lui, aux risques de blessures ou de mutilation, et de diriger son effort vers la pension viagère : marié, il se préoccupera de sa veuve; père de famille, de ses enfans. La caisse publique instituée en 1868 n'a qu'un seul tarif, qui ne peut tenter que les professions les plus dangereuses, et obère nécessairement le trésor. Où l'état confond, l'industrie privée discerne; elle sait graduer les risques et, par conséquent, les primes. Celles-ci, d'après les tableaux dressés par quelques compagnies, varient, calculées sur la journée de dix heures de travail effectif, de 0 fr. 02 à 0 fr. 18 par jour. M. de Courcy nous signale comme une prime courante celle de 0 fr. 06, qui, sur trois cents journées, produit 18 francs. Pour ces 18 francs, l'assureur promet, en cas d'accident mortel, une somme de 1,000 francs à la veuve; en cas d'accident entraînant une incapacité de travail, une pension viagère de 300 francs à la victime, et d'autres pensions proportionnées à la gravité de l'acci-

dent. C'est beaucoup que de laisser aux contractans toute la liberté de leur initiative, toute la précision de leurs mouvemens, toute la flexibilité de leurs volontés. Dans telle industrie où le patron se débat contre une crise économique ou lutte péniblement contre la concurrence, on aurait tort de lui imposer la charge exclusive de l'assurance; dans telle autre où il fait de grands bénéfices, on aurait tort de tout mettre à la charge de l'ouvrier. Cependant le législateur, avec les meilleures intentions du monde, est incapable de forger tout d'une pièce un système qui donne à tous les intérêts une satisfaction équitable, étant incapable d'adapter ses prévisions fixes à l'infinie variété des situations qu'engendrent les rapports du capital et du travail.

Par malheur, M. de Bismarck, même quand il ne fait que des lois sur les assurances, exerce sur beaucoup d'esprits une séduction irrésistible, et la plupart de nos hommes d'état ne demandent qu'à s'élancer sur ses traces. M. Peulevey, invoquant « les grands principes de la solidarité démocratique, » avait proposé de mettre à la charge de l'état « tous les accidens graves survenus dans l'exécution d'un travail commandé » : les ouvriers devaient verser annuellement une somme de 2 francs, et l'indemnité n'aurait pas dépassé 800 francs; on aurait fondé une « caisse des accidens du travail » dont le service eût été fait gratuitement par la caisse des dépôts, tandis qu'une commission administrative spéciale était appelée à statuer sur les réclamations des victimes ou de leurs familles. Le projet déposé par M. F. Faure, en 1882, était moins radical, plus complet et mieux coordonné; il fondait, « sous la garantie de l'état, » une caisse d'assurances « ayant pour objet de garantir les chefs d'entreprises industrielles, agricoles et commerciales des conséquences pécuniaires de la responsabilité mise à leur charge, » moyennant le paiement des primes dont le taux « serait établi par un tableau classant les industries en cinq catégories, suivant le degré de danger que présente chacune d'elles. » Outre ces primes, les ressources de la caisse se composaient d'abord « du capital appartenant en commun à ladite caisse et à la caisse d'assurances en cas d'accidens, » fondée par la loi de juillet 1868, ensuite d'une subvention annuelle de l'état, s'il y avait lieu. Les ouvriers n'avaient aucune annuité à verser. Un tribunal arbitral devait fixer le montant des indemnités. Enfin parut, le 27 février 1885, un nouveau projet, — je parle de celui qui déplace la preuve des responsabilités au profit de certains ouvriers et dont j'ai commencé l'examen critique.

Tandis que la loi allemande de 1884 ne soumet, on l'a vu, les entrepreneurs industriels au fardeau de l'assurance obligatoire

qu'en dérogeant pour eux aux principes généraux du droit germanique sur la responsabilité civile, les auteurs de cette dernière proposition dérogent deux fois contre les patrons, ou plutôt contre une catégorie de patrons, au droit commun français, d'abord en mettant à leur charge une présomption de faute, ensuite en décidant que l'assurance sera nécessairement contractée par leurs soins. Système trois fois inique ; d'abord parce qu'il écrase les uns au profit des autre, ensuite parce qu'il empêche les « employés » de s'assurer directement à leur convenance, enfin parce qu'il met hors la loi nouvelle, soit les ouvriers qui travaillent directement pour leur compte, soit les membres des sociétés coopératives, qui n'ont pas de patron. Il ne restait qu'à laisser forcément à la charge définitive de « l'employeur » une partie de la prime, et c'est à quoi l'on n'a pas manqué : l'ouvrier ne peut pas être tenu d'en payer plus de la moitié. Après avoir ainsi tarifé la contribution des patrons, le projet établit naturellement au profit des indemnitaires un minimum d'indemnité : l'assurance devra leur garantir au moins ce qu'ils auraient touché de la caisse publique instituée par la loi de 1868. La logique exigeait dès lors qu'on imaginât un monopole au profit de quelques assureurs : en effet, il sera loisible aux ouvriers de s'adresser, soit à cette caisse d'état, soit aux compagnies qui rempliront certaines conditions déterminées par un règlement d'administration publique, et voici que, après avoir investi certains industriels d'un privilège, on organise législativement la plus étrange des concurrences, celle de l'état et des privilégiés. Or, il est bon de le remarquer, l'état ne peut pas s'enrichir à ce métier, car il exploiterait alors à son profit la gêne des prolétaires ; mais il peut encore moins s'y appauvrir par un abaissement exagéré des tarifs, car il ferait supporter à la masse des contribuables les mauvais résultats de ses fausses combinaisons, et ruinerait du même coup une industrie privée des plus importantes, en laissant pâtir les assurés d'une insolvabilité qu'il aurait provoquée. Enfin, comme s'il n'y avait eu coin ni recoin où la liberté des conventions ne dût être traquée, tout pacte contraire aux injonctions de la loi proposée, qu'on veuille obliger, selon les anciens principes du droit civil, le demandeur à prouver la faute, ou tempérer par quelque adoucissement le régime de l'assurance obligatoire, est déclaré nul, et l'on inflige une responsabilité pécuniaire égale à celle de l'assureur, couronnée par un système d'amendes, au chef de tout établissement industriel qui n'aura pas fait assurer ses ouvriers.

En revendiquant la liberté civile, nous craignons de commettre un anachronisme. Ce mot de « liberté, » qui charma jadis nos oreilles, est de ceux qu'il faut prononcer avec discrétion, en choi-

sissant habilement son heure, si l'on ne veut pas détonner. Je voudrais pourtant redire aux partisans de la liberté politique, qui sont encore nombreux dans ce pays et qui n'ont pas séparé de cette noble cause l'avenir de la troisième république, que toutes les libertés se tiennent ; que la liberté politique est moins un but qu'un moyen ; qu'elle devient un leurre dès qu'elle ne nous empêche pas de craindre pour notre repos ou pour notre honneur, et ne nous permet plus d'accomplir au grand air les actes quotidiens de notre vie civile. Si l'état détermine de vive force les rapports du capital et du travail dans les questions d'assurances, pourquoi ne réglerait-il pas de la même manière le temps du travail et le taux des salaires? Pourquoi ne punirait-il plus, comme avant la réforme législative de 1864, les coalitions de patrons et d'ouvriers? Un grand pays ne vit pas seulement d'expédiens, même dans l'ordre économique. Quand on a fait un certain nombre de brèches aux principes fondamentaux de la législation civile et du droit public, l'édifice entier vacille et croule au premier souffle. Enfin l'inégalité naît fatalement de l'arbitraire, et c'est peut-être l'argument le plus propre à toucher notre société démocratique. On se demande, à chaque ligne du dernier projet de loi que nous avons étudié, pourquoi les uns sont soumis et les autres sont soustraits au droit commun. Il y a là, nous le répétons, comme un essai de reconstitution des castes, non plus au profit des nobles, mais au profit d'un autre oligarchie, soigneusement triée parmi les ouvriers. Après tout, dira-t-on peut-être, c'est la revanche définitive du nouveau régime contre l'ancien. Non, dès le 4 août 1789, la revanche était complète, puisque l'égalité civile était fondée.

Voici notre conclusion. C'est un service à rendre aux ouvriers que de leur inculquer le goût de l'assurance, et l'on ne saurait trop recommander à tous ceux qui exercent sur eux quelque autorité morale de les éclairer, à ce point de vue, sur leurs véritables intérêts. Mais il nous paraît inutile d'introduire dans le « code du travail, » en supposant qu'on fasse un code du travail, une loi spéciale sur l'assurance contre les accidens. Si l'on tient à faire une loi, c'est en Italie, non en Allemagne, qu'il faut chercher un modèle.

IV.

S'il ne faut pas bouleverser à la légère un système de lois sages, équitables, bien coordonnées, qui a fait ses preuves, on doit encore moins se figurer que la loi n'est plus perfectible. Le législateur n'a jamais dit son dernier mot. Or la situation des gens qui

vivent de leur travail manuel et dont le patrimoine se réduit à des salaires gagnés au jour le jour est particulièrement intéressante : si l'on peut l'améliorer par voie législative, sans porter une atteinte aux principes généraux du droit civil et sans rompre l'unité de la nation, il faut le faire. Nous n'avons pas cru qu'il y eût lieu de promulguer un code du travail ni même de refondre le chapitre du code civil qui traite du louage d'ouvrage et d'industrie : on sait pourquoi. Mais tout ne nous paraît pas chimérique dans les réformes proposées par les jurisconsultes, et nous allons chercher, avec ceux que nous réfutions tout à l'heure, s'il n'y a pas moyen de corriger ou de compléter dans l'intérêt des ouvriers, sans nuire à l'intérêt général, plusieurs dispositions éparses dans notre législation civile.

Une loi d'août 1868, accordée par l'empereur aux délégations ouvrières, qui l'avaient sollicitée à l'exposition de 1867, a purement et simplement abrogé l'article 1781 du code civil, d'après lequel, en cas de litige sur la quotité des gages ou sur le paiement des salaires, le maître ou le patron était « cru sur son affirmation. » Nous ne saurions nous associer aux critiques qui furent dirigées contre cette loi dans les deux dernières années du second empire. Pourquoi croire le maître ou le patron plutôt que le serviteur ou l'ouvrier? Parce qu'il a, disait-on, un moindre intérêt à trahir la vérité? Mauvais moyen de discerner le droit, car il suffisait que le maître eût un intérêt quelconque à la trahir ; mauvais moyen de rendre « à chacun le sien, » car le juge était lié par une présomption légale et tenu d'y plier sa conviction. D'ailleurs, on dérogeait au système général des preuves. Or s'il ne faut pas, en général, déroger au droit commun, même pour ceux qui vivent de leur travail manuel, il est encore plus regrettable, il est peu généreux, il est impolitique d'y déroger contre eux. Nous donnons donc raison aux pouvoirs publics contre les chambres d'agriculture et de commerce, les conseils-généraux, etc., qui, dans l'enquête agricole ouverte à la même époque, avaient réclamé le maintien d'une disposition surannée, empruntée par les rédacteurs du code civil aux édits du XVIe siècle.

Mais on s'est à bon droit demandé si le législateur de 1868, en se contentant d'abroger l'article 1781, avait tenu compte des usages établis dans la vie journalière. Tout le monde sait que, si l'intérêt d'un litige excède 150 francs, le code de 1804 exige une preuve écrite, à l'exclusion de la preuve testimoniale et des présomptions. Or il arrive le plus souvent que, dans les rapports des maîtres avec les prestataires de services manuels, ni les conventions ni les quittances ne sont rédigées par écrit. On n'impose guère,

soit à son valet de chambre, soit à son cocher, soit à ses ouvriers, en leur remettant des gages ou des salaires, même supérieurs à 150 francs, la formalité d'un acte libératoire. Cependant que faire si, le louage de services étant établi (presque jamais, en fait, il ne sera dénié), le domestique ou l'ouvrier prétend faussement n'avoir pas été payé? Le maître sera pris au piège, étant réduit à déférer le serment. C'est un petit malheur, diront peut-être quelques démocrates, et ce n'est pas, à coup sûr, pour les patrons qu'on va corriger la loi. Mais les prestataires de services manuels ne seront pas dans un moindre embarras quand, pour se faire payer plus de 150 francs, ils devront entamer une contestation sur les conditions essentielles du pacte, ou sur le montant de la rémunération promise. Il est donc, à notre avis, conforme à l'intérêt des uns et des autres d'étendre au litige qui sera, dans bien des cas, industriel et quasi commercial, les franchises du droit commercial, c'est-à-dire d'admettre la preuve par témoins et par présomptions; tout au moins, si l'on juge cette réforme trop hardie, d'élever le chiffre au-dessus duquel la preuve de la créance doit être établie par écrit. L'argent s'est avili depuis quatre-vingts ans, et la barrière qu'ont posée les rédacteurs du code civil doit être déplacée, si l'on ne veut dénaturer la pensée même du code. Nous croyons, en outre, que, dans la sphère du pur droit civil, il y aurait lieu d'élargir la place aujourd'hui réservée à la preuve testimoniale et aux présomptions. Sur ce point, en un mot, le droit commun lui-même devrait être changé.

Il y a, chacun le sait, dans toutes les législations civiles de l'Europe, à côté des créanciers ordinaires réduits à toucher un simple dividende dans l'actif de leur débiteur insolvable, des créanciers privilégiés, qui exercent un droit de préférence sur cet actif. Parmi ces derniers figurent, d'après un article du code civil, les moissonneurs, les journaliers, domestiques ou valets employés ou préposés à l'ensemencement des terres ou à la levée des récoltes. Un autre article déclare privilégiés les salaires des gens de service « pour l'année échue et pour ce qui est dû sur l'année courante. » Mais le législateur du premier empire, après avoir ainsi traité les domestiques et les ouvriers employés à certains travaux agricoles, a passé sous silence les ouvriers en général. Est-ce une lacune qu'il faut combler? La question est à l'ordre du jour, et débattue.

M. de Courcy ne s'explique, à proprement parler, que sur le privilège réclamé pour des indemnitaires à la suite d'un accident. Mais il se demande à ce propos s'il est juste de sacrifier aux ouvriers tous les autres créanciers antérieurs en date, et si ces derniers n'ont pas, eux aussi, une femme ou des enfans. Cet argument

a, sans aucun doute, une portée très générale. Mais, en le généralisant à outrance, on arriverait à supprimer tous les privilèges. Le droit, comme les autres sciences morales, ne consiste pas dans une suite de syllogismes, et le législateur se laisse toucher tantôt par la nature des services rendus, tantôt par la situation précaire de ceux qui les rendent. Donc si, pour n'avoir pas été payés intégralement, les uns, pris en bloc, doivent être simplement appauvris, les autres sont exposés à mourir de faim, il peut préférer légitimement, dans la distribution de l'actif d'un insolvable, ceux-ci à ceux-là. Il doit seulement faire en sorte de ne pas dépasser le but, c'est-à-dire de ne pas rompre sans une nécessité stricte l'égalité naturelle des créances et de ne pas la rompre au-delà de cette nécessité. Or on s'avisa de songer, en 1838, alors que l'industrie française prenait son essor, à tous ceux qui vivent de leur travail manuel, et la grande loi sur les faillites, à laquelle M. Renouard a si glorieusement collaboré, déclara privilégiés, au même rang que les gages des gens de service, les salaires dus aux ouvriers quelconques, employés directement par le failli, pour le mois qui précède la déclaration de faillite, ainsi que les appointemens dus aux commis pour les six mois antérieurs à cette déclaration. Le principe de cette réforme est bon, et l'application m'en paraît sage. D'abord se figure-t-on des ouvriers, auxquels l'épargne est si difficile et qui comptent absolument, pour donner du pain à leur famille, sur tout le salaire mensuel, brusquement réduits à ne toucher qu'un dividende de 10 ou de 5 pour 100? Que veut-on qu'ils fassent, et croit-on, par hasard, qu'ils pourront contracter un emprunt hypothécaire? Ensuite on a gardé la mesure exacte en réduisant au mois la durée du privilège, parce que les longs arriérés ne sont pas en usage dans les rapports du capital et du travail industriel. Si l'on a bien fait en 1838, il semble assez naturel de ne pas confiner une aussi utile disposition dans le code des faillites, mais d'en faire un article de la législation civile. Les ouvriers ont été, je le suppose, employés par un patron non commerçant, qui ne peut pas être mis en faillite : si l'on veut, par une société civile constituée pour l'exploitation d'une mine ; pourquoi seraient-ils exclus du privilège?

On demande encore que les salaires des ouvriers soient déclarés insaisissables. C'est une question très importante, mais qu'on ne peut tenter de résoudre sans se heurter à deux obstacles. Le premier, que j'ai déjà signalé, consiste dans la difficulté de distinguer les ouvriers des autres mortels. Ces favoris de la loi, qui seront-ils? Faudra-t-il aussi soustraire au droit commun, d'après lequel tous les biens d'un débiteur sont le gage de ses créanciers, la « grande ou-

vrière, » signalée naguère à l'Académie des Sciences morales, qui gagne 1,500 francs par soirée? Faudra-t-il y soustraire toute la classe des « travailleurs, » en prenant cette expression dans le sens étendu que M. Giffen donne aux mots *working class?* En outre, il est mauvais, dans l'ordre économique comme dans l'ordre moral, qu'un débiteur puisse se moquer légalement de ses créanciers, d'abord parce que cette perspective l'encourage à s'endetter, ensuite parce que les créanciers finissent par prendre leur revanche et qu'il perd lui-même tout crédit. Il ne faut donc pas, à ce second point de vue, abuser de l'insaisissabilité.

Toutefois, plusieurs législations étrangères ont frayé la voie. Par exemple, l'*act* de 1881 pour la province de Québec exempte de la saisie la moitié des gages des journaliers, et désigne par ce dernier terme tous ceux qui, travaillant à la journée, sont payés par jour, à la semaine ou au mois. Le règlement adopté en 1886 même par le conseil de l'empire russe, outre qu'il défend au patron de déduire les dettes des salaires, sauf dans deux cas exceptionnels, protège contre toute saisie, même ordonnée par justice, le tiers du salaire de l'ouvrier célibataire et le quart du salaire de l'ouvrier marié. Enfin, M. Brugeilles et quelques-uns de ses collègues ont essayé, dans une proposition de loi présentée à la chambre des députés, le 12 décembre 1885, d'adapter une nouvelle formule législative aux vœux et aux besoins des travailleurs français, en rédigeant comme il suit l'article 580 du code de procédure : « Les pensions et traitemens dus par l'état, les appointemens et salaires des employés de tout ordre et de toutes professions ne pourront être saisis-arrêtés qu'à concurrence d'un cinquième, s'ils n'excèdent pas 3,000 francs par an, du quart au-dessus de cette somme, à quelque chiffre qu'ils s'élèvent, et ce jusqu'à l'entier acquittement des créances. » Quoi! tous les fonctionnaires de l'état! quoi! les employés de tout ordre et de toutes professions! Voilà bien des gens mis hors du droit commun et dont le crédit est, par contre-coup, à moitié ruiné, car les prêteurs et les fournisseurs auxquels ils s'adressent se tiendront évidemment sur leurs gardes. Cette formule est beaucoup trop large.

La loi qu'on veut corriger est-elle si défectueuse? Notre code de procédure, en déclarant insaisissables, soit « les provisions alimentaires adjugées par justice, » soit « les sommes et pensions pour alimens, » ne permet-il pas au juge français d'arracher les salaires à la saisie, soit pour le tout, soit en partie, lorsqu'ils peuvent être, à raison des circonstances, regardés comme « alimentaires? » La chambre des requêtes de la cour de cassation avait cru devoir, en 1853, les déclarer indistinctement saisissables, par une interprétation peut-être un peu trop précipitée des textes. Mais la chambre

civile, à qui le dernier mot appartient dans le travail régulateur de la cour suprême, arriva, par une analyse plus approfondie des mêmes textes (10 avril 1860), à les protéger contre la saisie dès qu'on pourrait leur reconnaître, en fait, un caractère alimentaire. Ainsi, dans la pratique actuelle, ce qui est alimentaire est insaisissable. Cette jurisprudence, unanimement acceptée, répond à tout, car elle permet en même temps au juge de pourvoir aux besoins urgens du débiteur et de déjouer les calculs de la mauvaise foi. Dans beaucoup de pays, on s'en contenterait, sans s'exposer à en compromettre les bons résultats par l'intervention du pouvoir législatif, que son désir de mieux faire peut entraîner à faire moins bien. Cependant, si le législateur a des loisirs, rien ne l'empêche de donner à la jurisprudence des cours et des tribunaux le sceau de son autorité toute-puissante.

Enfin quelques publicistes attirent l'attention du législateur sur la femme de l'ouvrier. Celle-ci se marie ordinairement sans faire régler par un contrat, quant aux biens, l'association conjugale, et, par conséquent, est placée sous le régime de la communauté légale. Le mari, chef de cette communauté, a le droit non-seulement de garder ses propres salaires, mais encore de se faire remettre ceux de sa femme. Celle-ci peut assurément, si le mari dépense à tort et à travers l'argent qu'elle gagne, demander la séparation de biens. Mais il suffit, d'après M. Glasson, de connaître cette procédure de la séparation avec ministère d'avoué, d'avocat, d'huissier, renvoi devant un notaire, etc., pour se convaincre qu'elle ne saurait profiter aux pauvres gens : le code civil n'a d'efficacité que si le ménage possède une certaine fortune, et la femme de l'ouvrier, privée de ressources par son mari, n'aurait plus aujourd'hui qu'à invoquer le secours de l'assistance publique. Il faudrait donc remédier à cet état de choses, et l'on se tourne alors, selon l'habitude des jurisconsultes contemporains, vers les législateurs des pays voisins pour leur demander un conseil. On pouvait encore, il y a quelques années, invoquer l'exemple de l'Angleterre. L'*act* du 9 août 1870 avait permis aux femmes mariées de conserver la propriété de divers biens meubles existant au jour du mariage ou même acquis plus tard, parmi lesquels les sommes d'argent provenant de leur travail personnel, et la femme de l'ouvrier semblait aux juristes français avoir conquis par là même toute l'indépendance dont elle avait besoin. Mais cette loi, paraît-il, ne répondit pas à l'attente des pouvoirs publics, car elle fut bientôt remplacée par une loi beaucoup plus radicale : l'*act* du 18 août 1882, qui autorise toute femme mariée à contracter et à disposer de ses biens comme si elle n'était pas mariée. Cette innovation hardie intimide généralement nos légistes, et c'est de préfé-

rence l'exemple du Danemark qu'ils nous proposent aujourd'hui. En effet, la loi danoise du 7 mai 1880 établit une séparation de plein droit entre les époux quant aux salaires. On remarque, d'ailleurs, que la loi française de 1881 sur les caisses d'épargne postales applique déjà le même principe, lorsqu'elle admet les femmes mariées à se faire ouvrir des livrets et à retirer les sommes inscrites à ces livrets sans l'assistance de leurs maris. Donc, même en France, l'impulsion est donnée! Il ne s'agit plus que de savoir s'il faut y céder ou y résister.

Il est plus sage, à notre avis, d'y résister. La femme de l'ouvrier français est quelquefois réduite à une situation pitoyable, tout le monde en convient, et nous concevons qu'on cherche à prendre en main ses intérêts. Mais il paraît douteux qu'on doive, pour atteindre ce but, ouvrir une brèche dans le système des régimes matrimoniaux établi par le code civil. Et d'abord quelle brèche? Car on est toujours arrêté, dans ces divers projets de réforme, par le même obstacle : où commence, où finit la classe ouvrière? Peut-on, demande M. Paul Leroy-Beaulieu, après avoir institué pour les femmes des ouvriers proprement dits une séparation de biens anticipée, laisser de côté « la couturière à domicile, la modiste entrepreneuse, l'institutrice, la maîtresse de langue ou de musique, la sage-femme, la femme médecin, la femme artiste? » Mais, si l'on étend à ce point l'exception, subsiste-t-il encore une règle? L'embarras est grand, si l'on entend maintenir les anciens principes du code civil et si l'on blâme le législateur anglais d'avoir oublié que la toute-puissance est du côté de la barbe, en proclamant l'émancipation générale des femmes mariées. Admettons, toutefois, qu'on ait trouvé la formule introuvable. La ligne de démarcation est tracée.

De deux choses l'une : les époux renoncent à la vie commune ou continuent à vivre ensemble. Dans le premier cas, la séparation de biens judiciaire, dont on pourrait d'ailleurs accélérer et simplifier la marche, répond à toutes les exigences. Il ne faut pas oublier que, depuis plus d'un demi-siècle, la femme salariée, demanderesse en séparation, arrive très facilement à plaider sans frais en obtenant l'assistance judiciaire. Dans le second cas, à quoi pourrait servir la séparation de biens, même anticipée, conformément aux prévisions de la loi danoise? Si le mari n'est pas un tyran brutal, la femme de bonne volonté emploiera, sous l'empire de n'importe quelle législation, le produit de son travail aux besoins du ménage; mais, si le mari veut abuser de sa force, il en abusera, quoi qu'aient prévu les lois, ce qui veut dire que tous les salaires appartiendront au plus

fort. Quelle précaution législative peut empêcher le plus faible de céder à la violence ou de plier sous la peur? Supposons, néanmoins, que le législateur intimide, à force d'habileté, les maris eux-mêmes, et qu'aucune femme ne soit désormais battue. Le vœu du législateur est exaucé : la femme du salarié garde, en fait comme en droit, la libre disposition de ses propres salaires; le mari n'y peut plus compter! Croit-on que le salarié s'accommode d'un tel régime? La femme elle-même peut être paresseuse, légère, prodigue, et c'est en liant les mains au mari qu'on aura, dans tel ménage, compromis les intérêts communs. Voilà de quoi faire beaucoup réfléchir, avant qu'ils contractent un mariage légitime, des hommes déjà peu enclins à se marier. L'union libre n'offrira pas les mêmes inconvéniens, et sera d'autant plus généralement pratiquée. Singulier moyen de régénérer la société française!

La plupart des juristes français ont un respect peut-être superstitieux pour le code civil. Si c'est un travers, nous le confessons, mais sans de grands remords. Depuis près d'un siècle, nous avons connu tant de vicissitudes! On a fait et défait tant de lois! Pourtant celle-ci a défié les tempêtes et, quand tout changeait autour d'elle, n'a guère changé. Elle a pu, sans être atteinte dans une seule de ses parties vitales, abriter tour à tour une dizaine de régimes politiques. Il est donc permis de présumer qu'elle conciliait bien des intérêts divers, peut-être même qu'elle est encore aujourd'hui l'expression des intérêts généraux. C'est pourquoi nous désirons, non pas qu'on s'immobilise à jamais dans l'œuvre de 1804, mais qu'on n'y touche pas sans une grande circonspection. Nous demandons par-dessus tout qu'on respecte, dans les divers projets de réforme, les principes de liberté civile et d'égalité qui sont le fondement même de notre droit et le patrimoine de la France.

ARTHUR DESJARDINS.

MADAME DE CUSTINE

II[1].

CHATEAUBRIAND ET MADAME DE CUSTINE, D'APRÈS DES DOCUMENS INÉDITS.

I.

Le 9 thermidor arrive enfin. Mme de Beauharnais, liée avec Mme Tallien, sort de prison en triomphe. Mmes d'Aiguillon et de Lameth sont aussi promptement délivrées. Les parens, les amis de Mme de Custine étaient dispersés; Gérôme, ancien jacobin dévoué à Robespierre, avait peu d'action. « Deux mortels mois se passèrent dans un abandon plus désolant peut-être que le péril. » Chaque jour, Delphine faisait demander son jeune enfant. C'est alors que Mme de Sabran, ne pouvant de l'émigration écrire à sa fille, lui fit parvenir, aux Carmes, ces vers qu'on chantait sous le Directoire, sur l'air : *Je l'ai planté, je l'ai vu naître :*

Est bien à moi, car l'ai fait naître,
Ce beau rosier; plaisirs trop courts!
Il a fallu fuir; et peut-être
Plus ne le verrai, de mes jours.
.....

(1) Voyez la *Revue* du 15 février.

Beau rosier, cède à la tempête!
Faiblesse désarme fureurs;
Sous les autans, courbe la tête,
Ou bien, c'en est fait de tes fleurs.
.....

Rosier, prends soin de ton feuillage,
Sois toujours beau, sois toujours vert,
Afin que voye, après l'orage,
Tes fleurs égayer mon hiver. »

Cette romance, quoique imprimée dans les œuvres complètes du chevalier de Boufflers, était bien de Mme de Sabran; et sa fille avait gardé précieusement le manuscrit avec une fleur fanée. Ce souvenir touchant ne fit qu'aviver toutes ses plaies. La fidèle servante, Nanette Giblain, résolut de faire sortir sa maîtresse de prison. Elle alla chez Dyle, marchand de porcelaine, où travaillaient des ouvriers jadis employés à une manufacture fondée par le général de Custine, à Nidervillers, dans les Vosges. Cette fabrique avait été confisquée comme tous ses autres biens. Les ouvriers étaient venus chercher de l'ouvrage à Paris, chez Dyle. Parmi eux se trouvait le père de Nanette Giblain, Pierre Malriat.

Ils signèrent tous une pétition dans laquelle ils demandaient l'élargissement de Mme de Custine, et ils l'apportèrent à l'ancien boucher Legendre, président du bureau, chargé de statuer sur les pétitions (1). Jetée dans le casier, elle eût été oubliée peut-être; mais un soir les jeunes gens attachés au bureau comme secrétaires, et dont un s'appelait Rossigneux, l'ayant laissée tomber par hasard sur leur table, la lurent et jurèrent de la présenter le soir même à Legendre pour sauver « la belle Custine, une seconde Roland. »

Legendre, un peu aviné, rentrait chez lui à une heure du matin. La demande de mise en liberté de la citoyenne Custine lui est présentée; il la signe, et à trois heures du matin, les jeunes secrétaires frappent à la porte de la cellule de la prisonnière. Elle était seule; elle ne voulut pas ouvrir à cette heure-là. Le lendemain 13 vendémiaire an III, l'arrêté d'élargissement lui était notifié. Il est ainsi conçu :

CONVENTION NATIONALE

Comité de sûreté générale et de surveillance.

« Vu les pièces relatives à la citoyenne Custine, détenue aux

(1) Voyez *la Russie en* 1839, par A. de Custine, lettre III.

Carmes, le comité arrête que ladite Custine sera mise en liberté et les scellés levés au vu du présent arrêté.

« Signé : *Les représentans du peuple*,

« LEGENDRE, LESAGE, SENAULT, CLAUZEL, MERLIN, COLLOMBEST, LOUIS (*du Bas-Rhin*).

« Pour copie conforme :

« DUMONT, *greffier* (1). »

Et comme si, jusqu'à la sortie de prison, Gérôme devait se montrer dévoué, nous lisons au-dessous de l'arrêté :

« Nous, administrateurs de police régénérée, certifions les signatures ci-dessus sincères et véritables. A Paris, le 17 vendémiaire, troisième année républicaine.

« GÉRÔME, ALBERT. »

Mme de Custine rentre seule dans sa maison dévastée, sans vêtemens, sans ressources; elle y retrouve, pour se reprendre à vivre, son enfant de trois ans, d'une santé délicate. Que va-t-elle devenir?

On faisait, après le 9 thermidor, une sorte de trafic des mises en liberté : une foule d'intrigans rançonnaient, après leur élargissement, les malheureux prisonniers déjà ruinés par la révolution. Une grande dame, alliée d'assez près à Mme de Custine, n'eut pas honte de lui demander 30,000 francs, qu'elle avait dépensés en corruptions, disait-elle, pour obtenir sa sortie de prison. Delphine répondit en racontant l'histoire de Rossigneux, et elle ne revit jamais sa parente (2).

Une autre série de douleurs commença pour elle. Jusqu'alors, le souffle héroïque, la grandeur du sacrifice avaient soutenu son corps et sa volonté; mais elle ne put résister aussi vaillamment à la solitude et à la pauvreté. La jaunisse se déclara le lendemain de son retour chez elle; la maladie dura cinq mois, et il lui en resta une affection du foie dont elle souffrit toute sa vie. Au bout de l'année, elle recouvra quelque argent et se mit en quête d'appuis pour réunir les lambeaux de l'opulente fortune de la famille de Custine.

A la suite de la confiscation, la majeure partie des biens du général avait été vendue; sa belle-fille commença alors ses démarches:

(1) Voyez *Archives nationales*.

(2) Voyez *la Russie en* 1839, lettre III.

des procès, qui durèrent de 1795 à 1801, usèrent les plus belles années de sa vie. Elle put rentrer dans les biens qui n'étaient pas encore aliénés. Deux hommes célèbres à des titres divers, Boissy d'Anglas et Fouché, lui prêtèrent, dans cette œuvre longue et difficile, leur protection et leur dévoûment. Tous les deux devinrent ses amis; malgré des répugnances d'opinions et de sentimens qu'elle éprouvait vis-à-vis de l'un d'eux, elle n'oublia jamais les services rendus.

Boissy d'Anglas, qu'elle avait rencontré chez Mme de Staël, avait alors quarante-deux ans. Député à la Convention, il n'avait pas voté la mort du roi; membre de la commission de constitution après la chute de Robespierre, il avait été le rapporteur clairvoyant et habile de la constitution de l'an III (1). Vraie ou fausse, la légende avait fait de lui le héros de la journée de prairial, où, de l'avis de tous, son attitude avait été ferme et grave. Il venait d'être élu à Paris membre du conseil des Cinq-Cents (avril 1797), lorsqu'il connut Mme de Custine. Il subit, comme tant d'autres, le charme de sa beauté, de sa grâce et de sa voix. Il s'était donné tout entier à la surveillance de ses intérêts, lorsque, prévenu par Delphine qu'il était enveloppé dans le décret de proscription du 18 fructidor, il parvint à s'y soustraire en s'enfuyant en Angleterre; il ne fut rappelé en France qu'après le 18 brumaire et devint président du tribunat. Une correspondance suivie et très affectueuse s'était établie entre Mme de Custine et lui; nous en avons pour gage cet aimable et curieux billet, le seul qui ait été conservé, et que nous eussions voulu un peu plus simple (2) :

« Bougival, 16 fructidor an VIII.

« Me pardonnerez-vous, mon adorable amie, si je n'ai point l'honneur de vous voir le 18, comme je l'avais espéré? Je craindrais de vous porter malheur ce jour-là, et je ne dois pas sortir. Si j'avais besoin de votre amitié pour être excusé par vous, je vous citerais les Romains, qui avaient le prudent usage de ne jamais se montrer les jours malheureux et qui s'en trouvaient fort bien; je pourrais aussi vous dire qu'étant sorti à cheval le 13 vendémiaire qui suivit celui de la fatale journée qui en porte le nom, je fus violemment jeté sur le pavé et ne dus qu'à la miséricorde divine de n'être pas

(1) Voyez *Souvenirs du feu duc de Broglie*, t. III, p. 62.

(2) Nous devons communication de cette lettre et des lettres et billets de Chateaubriand à la bienveillance de M. La Caille, ancien juge d'instruction au tribunal civil de la Seine.

assommé sur place. Je sais bien que vous avez le bonheur de rendre heureux tous les jours qui ne le sont pas; et que, si vous le vouliez, ce 18 fructidor que je redoute serait le plus heureux jour de ma vie; mais comme je ne vous crois pas assez de bonté pour cela, permettez que je reste dans ma retraite, et que j'y emploie à penser à vous les momens que j'aurais pu consacrer à jouir de votre adorable présence.

« Je vous prie d'agréer les assurances de mon respect.

« Boissy. »

Certes, cette crainte des fâcheux anniversaires n'eût pas retenu chez lui le second personnage avec qui Mme de Custine entretenait, en 1814 et en 1815, un long commerce épistolaire. Fouché, en effet, commençait à oublier ce qu'il avait dit lors du procès du roi : « Je ne m'attendais pas à énoncer à cette tribune d'autre opinion sur le tyran que son arrêt de mort. Il semble que nous soyons effrayés du courage avec lequel nous avons aboli la royauté : nous chancelons devant l'ombre d'un roi. »

Les troubles civils, quand ils se prolongent, font vivre, à certains hommes politiques, plusieurs existences différentes. On eût déjà étonné Fouché si on lui eût raconté que la Convention l'avait envoyé avec Collot d'Herbois à Lyon pour mettre à exécution le décret de destruction prononcé contre cette malheureuse ville, et si on eût remis sous ses yeux sa lettre du 19 décembre 1793 : « Exerçons la justice à l'exemple de la nature! Frappons comme la foudre, et que la cendre même de nos ennemis disparaisse du sol de la liberté! » Lorsque les embarras suscités au Directoire par les jacobins firent sentir la nécessité d'opposer à leurs intrigues l'habileté d'un homme qui eût le secret de tous leurs moyens, Fouché fut choisi. Il avait accepté d'être ministre de la police générale le 20 juillet 1799, avec ce sentiment que, les variations de l'opinion publique étant plus brusques et plus fréquentes dans notre pays qu'ailleurs, il fallait le suivre dans ses métamorphoses successives pour le gouverner. Les contemporains assurent qu'en ces années de confusion il imprima à la police générale un caractère relatif de justice et de modération. « Aucune des mesures que la sûreté publique exige, disait-il, ne commande aujourd'hui l'inhumanité. »

Cependant Joséphine de Beauharnais, devenue la femme du général Bonaparte, ouvrait à son ancienne amie des Carmes la porte du cabinet de Fouché. Le ministre de la police aida puissamment Mme de Custine à rentrer dans la portion de ses biens confisqués qui n'était pas vendue. Avec un peu de bien-être, elle reprit goût à la vie sociale et à la conversation. On sait ce qu'était le monde de

Paris à la fin du Directoire : dans la masse à la fois lasse et affolée, les femmes et les jeunes gens précipitant la réaction, la bonne compagnie comme la mauvaise dansant aux bals par abonnement, l'agiotage, au lieu du travail, faisant sa proie du peuple, la délicatesse ayant disparu avec l'art de vivre et l'art de plaire.

De toute manière, que restait-il du XVIIIe siècle? En dehors du salon de Mme de Staël, Delphine de Custine n'aurait su où causer. De la grande éducation du passé, elle avait gardé le tour d'esprit, la simplicité du langage, la noblesse des sentimens.

Aussi son premier soin fut-il de témoigner sa reconnaissance à l'homme obscur dont le dévoûment pour elle était inaltérable : alors que, sortie de prison, elle gisait dans son lit, abandonnée, vivant péniblement des ressources que lui procurait sa servante, Nanette Giblain, Gérôme, obligé de se cacher pour échapper à la réaction thermidorienne, envoyait de temps à autre, du fond de sa cachette, de l'argent à Nanette qui achetait du pain (1). Mme de Custine eut le bonheur, en rendant à Gérôme les sommes qu'il lui avait prêtées, de lui sauver à son tour la vie. D'abord elle lui trouva un abri, puis l'aida par ses nouveaux amis à fuir en Amérique. Il y travailla, amassa une petite fortune et revint à Paris, où il fit d'heureuses spéculations de terrains. Devenu l'ami de la maison, Mme de Custine et sa famille le recevaient à toute heure.

Lorsqu'il rendait visite à sa protégée des jours de la Terreur, il lui disait avec une fierté qui ne se démentit jamais : « Je vous verrai quand vous serez seule. Lorsqu'il y aura du monde chez vous, je n'irai pas. Vos amis me regarderaient comme une bête curieuse; vous me recevriez par bonté, car je connais votre cœur, mais je serais mal à mon aise chez vous, et je ne veux pas de cela. Je ne suis pas né comme vous, je ne parle pas comme vous, nous n'avons pas eu la même éducation. Si j'ai fait quelque chose pour vous, vous avez fait tout autant pour moi; nous sommes quittes. »

Personne n'a aimé Mme de Custine comme ce jacobin désintéressé et farouche; et il ne lui a jamais avoué son amour, il le lui a prouvé. Sa conduite, son langage, ne cessèrent jamais d'être respectueux. Il avait conservé des drames terribles qu'il avait vus, et dont il avait été l'un des acteurs, je ne sais quoi d'étrange et de silencieux. Il ne parlait jamais de politique ni de religion; les événemens passaient au-dessous de lui, il ne s'en préoccupait plus. Ayant placé toute sa confiance dans le caractère et la discrétion de Mme de Custine, il l'avait prise pour confidente de ses chagrins domestiques. Gérôme mourut avant la vieillesse, dans les premières années de l'empire.

(1) *La Russie en* 1839, lettre III.

Il semble, quand on inspire de tels dévoûmens, qu'on ne puisse être malheureuse.

Elle eut bientôt aussi la consolation de voir sa mère. Depuis plusieurs années, la comtesse de Sabran était sans nouvelles directes de Delphine ; elle lui donna rendez-vous en Suisse. Elzéar vint de Coppet les rejoindre. Cette réunion leur fut bien douce, malgré les douleurs qu'elle renouvelait ; Mme de Sabran avait cru sa fille perdue. Que de contrastes entre sa jeunesse si calme, les automnes idylliques passés à Anisy, les fêtes si naïves de son mariage et cette destinée si tragique ! Ce voyage en Suisse fit couler bien des larmes, mais Mme de Sabran, avec son amabilité voilée désormais de mélancolie, retrouva son esprit d'autrefois et fit renaître sa fille à la vie ; elle lui montra cette nature grandiose, si nouvelle pour des yeux habitués à d'autres spectacles. Comme elle était devenue, durant l'émigration, l'amie de Lavater, elle voulut lui présenter Delphine ; elles allèrent à Zurich rendre visite au célèbre créateur de la physiognomonie. Lavater, en apercevant Mme de Custine, se tourna vers Mme de Sabran et s'écria : « Votre fille est transparente ! On lit à travers son front ! Jamais je n'ai vu tant de sincérité ! »

Revenue en France, Delphine n'eut plus qu'une pensée, celle de rouvrir les portes de la patrie à sa mère, devenue la marquise de Boufflers, à son beau-père, à son frère Elzéar de Sabran. L'exil leur était de plus en plus amer. Mme de Custine retourna à La Malmaison prier Joséphine de disposer favorablement le maître. Un jour, en 1800, Duroc dit au premier consul : « Boufflers est sur la liste des émigrés, vous devriez ordonner qu'on le rayât. — Oui, sans doute, répondit Bonaparte, il nous fera des chansons. » Et Boufflers rentra. Ce n'était plus le brillant colonel, auteur *Du cœur* ; mais, malgré ses soixante ans et les tristesses de l'émigration, il avait gardé les qualités qui donnent à la vie commune le plus de charme : l'aménité et la bienveillance. Ducis pouvait lui adresser l'épître bien connue, dont les vers sans doute sont faibles, mais dont les sentimens honoreront toujours celui qui les exprimait. Boufflers était admis au moment de la réorganisation de l'Institut, en 1804, dans la classe de littérature, comme membre de l'ancienne Académie française. Sa vieille amie et lui ne possédaient même plus de débris de leur bien-être ; et le marquis de Boufflers était trop heureux d'accepter les modestes fonctions d'administrateur adjoint à la bibliothèque Mazarine.

Les survivans de cette incomparable société du XVIIIe siècle essayèrent de reprendre la conversation là où la révolution l'avait interrompue. Mme de Custine et sa mère voyaient souvent Mme de Staël, plus étincelante d'éloquence que jamais. Delphine lui avait

plu si bien qu'elle lui avait emprunté son nom pour le donner à ce roman si plein d'elle-même, de ses idées comme de ses sentimens, vrai miroir de cette âme ardente, si noble jusque dans ses faiblesses et si supérieure à ceux qu'elle a aimés.

Mais, malgré le succès qu'elle rencontrait à chaque pas, malgré l'auréole que lui faisaient les vaillances de sa vie, Mme de Custine n'était plus une mondaine. Le monde, quand il ne l'intimidait pas, l'ennuyait; Elzéar disait qu'elle avait plus peur d'un salon que de l'échafaud. Une précoce expérience lui avait donné cette philosophie que les livres n'apprennent pas. Comme elle avait pour la peinture un goût à qui ne manquaient que des études sérieuses et de bons maîtres, elle s'enfermait des heures entières dans son atelier. D'autre part, son amour pour son unique enfant l'empêchait de se remarier, et puis, suivant une belle parole d'elle : « Devenue veuve par le bourreau, » elle ne se sentait pas libre comme toute autre femme.

Tourmentée par le souci de ses affaires, en procès continuels pour reconquérir ce qui avait été soustrait à l'héritage de son mari, elle n'avait pas alors la sérénité d'esprit qui prépare le cœur aux longues tendresses. Le calme, dont elle avait le plus besoin, lui fit rechercher la campagne; et, dès qu'elle put réunir des ressources suffisantes, elle acheta, le 27 octobre 1803, près de Lisieux, le château et le domaine de Fervaques, non loin du village qui l'avait abritée en 1791 et en 1792 (1).

Il lui restait, au milieu de ses douleurs et de ses inquiétudes, une autre épreuve à subir, celle d'une grande passion vite méconnue et les tortures d'un cœur qui ne se donnait pas aisément.

II.

En 1803, Mme de Custine, à trente-trois ans, était dans tout l'éclat de sa beauté.

Son fils s'est plu à nous la montrer au lendemain de ses détresses et de ses infortunes, avec la finesse de ses traits, avec sa physionomie à la fois passionnée et mélancolique, résignée et mutine, avec ses manières élégantes et une douceur, une netteté dans l'accent qui étaient un charme de plus. Son teint de blonde était resté frais comme du temps où Boufflers l'appelait

(1) La terre de Fervaques appartenait au duc de Montmorency-Laval et à sa sœur la duchesse de Luynes. Mme de Custine l'acheta, en son nom et au nom de son fils, au prix de 418,764 livres et une rente de 8,691 livres.

la reine des roses. Nous avons dit qu'on la rencontrait rarement dans le monde ; sa sauvagerie ne s'adoucissait qu'auprès de Mme de Staël.

Ce ne fut pourtant pas dans le salon de Corinne, mais chez Mme de Rosambo, une de ses compagnes des Carmes, et alliée au frère aîné de Chateaubriand, que Mme de Custine vit celui-ci pour la première fois. Le succès prodigieux du *Génie du christianisme*, qui venait de paraître, avait ouvert à son auteur toutes les portes ; comme il l'écrivait à Guéneau de Mussy, il jouissait de tout le succès littéraire qu'un homme peut atteindre dans sa vie ; il semble que son cœur eût dû être plein de l'image de celle qui s'était enfermée six mois avec lui à Savigny, et qui lui avait donné les preuves les plus touchantes d'une tendresse sans limite et sans condition. Ce serait bien peu le connaître. Dès qu'il était aimé, il craignait qu'on ne l'abandonnât et l'idée de l'inconstance humaine venait empoisonner sa joie.

Tandis que Mme de Beaumont se préparait, dans cette année fatale de 1803, à demander aux eaux du Mont-Dore quelques jours de santé, pour aller lui dire une dernière fois qu'il était ce qu'elle avait de plus cher au monde, il écrivait, lui, à Mme de Custine : « L'idée de vous quitter me tue. » Il avait, en effet, accepté la place de secrétaire d'ambassade à Rome, que l'abbé Émery avait eu mission de lui proposer au nom du premier consul. Dans ses *Mémoires d'outre-tombe*, il dit qu'il aurait peut-être reculé si l'idée de Mme de Beaumont n'était venue mettre un terme à ses scrupules. « La fille de M. de Montmorin se mourait ; le climat de l'Italie lui serait, dit-on, favorable ; moi allant à Rome, elle se résoudrait à passer les Alpes ; je me sacrifiai à l'espoir de la sauver. »

Au contraire, dans une lettre datée de Rome, il écrit à Fontanes : « Voilà où m'ont conduit des chagrins domestiques. La crainte de me réunir à ma femme m'a jeté une seconde fois hors de ma patrie. Les plus courtes sottises sont les meilleures. Je compte sur votre amitié pour me tirer du bourbier. »

Il allait partir pour rejoindre son ambassadeur le cardinal Fesch, lorsque sa passion pour Delphine de Custine éclata. Très discret dans ses Mémoires, il consacre à son souvenir à peine quelques lignes :

J'avais une foule de connaissances en dehors de ma société habituelle. J'étais appelé dans les châteaux qu'on rétablissait. Parmi les abeilles qui composaient leur ruche était la marquise de Custine, héritière des longs cheveux de Marguerite de Provence, femme de saint Louis, dont elle avait du sang. J'assistai à sa prise de possession de Fervaques, et j'eus l'honneur de coucher dans le lit du Béarnais. Ce n'était pas une petite affaire que ce

voyage! Il fallait embarquer dans la voiture Astolphe de Custine, enfant, Berstecher, le gouverneur, une vieille bonne alsacienne ne parlant qu'allemand, Jenny, la femme de chambre, et Trim, chien fameux qui mangeait les provisions de la route. J'ai vu celle qui affronta l'échafaud du plus grand courage, je l'ai vue plus blanche qu'une Parque, vêtue de noir, la taille amincie par la mort, la tête ornée de sa seule chevelure de soie, me sourire de ses lèvres pâles et de ses belles dents, lorsqu'elle quittait Sécherons, près Genève, pour expirer à Bex, à l'entrée du Valais.

« J'ai entendu son cercueil passer la nuit dans les rues solitaires de Lausanne, pour aller prendre sa place éternelle à Fervaques. »

C'est tout, et c'est bien peu pour dire la vie et la mort d'une femme qui l'a aimé pendant plus de vingt ans.

Chateaubriand, à la suite de la page que nous venons de citer, raconte qu'il avait lu sur un coin de la cheminée du château ces méchantes rimes attribuées à l'amant de Gabrielle :

La dame de Fervaques
Mérite de vives attaques.

Il semble que, par l'ardeur de son caprice, il eût voulu donner raison au Béarnais. Mais n'oublions pas quel était l'homme. Mme de Custine connaissait-elle cette nature de René, qui faisait une séduction même de ses ennuis et de son désespoir? Savait-elle qu'il avait écrit : « Il y a dans le succès de l'amour un degré de félicité qui me faisait désirer la mort? » Elle devait trop vite apprendre aux dépens de son repos ce que ses caresses d'accent, ses effusions brûlantes de conversation, cachaient de troubles et de tourmens.

Ses lettres et billets à Mme de Custine, conservés par elle, ne portent point de date. Elle les a classés sous le chiffre 1803, et chacune de ces reliques est numérotée de sa main. C'est en avril et mai, dans l'intervalle entre la nomination de Chateaubriand et son départ pour l'Italie, que cette correspondance amoureuse commence et prend fin. Nous la reproduisons dans l'ordre qui lui avait été assigné par celle qui l'avait religieusement gardée :

« N° I. — Je serai chez vous demain à deux heures; n'oubliez pas votre promesse pour lundi. Comment haïrai-je l'avenir, puisqu'il me ramènera près de vous?

« N° II. — Jugez de ma peine; je ne pourrai pas vous recevoir aujourd'hui. Ne serez-vous pas trop fâchée de me voir chez vous à

deux heures? Je crains de vous importuner; vous m'avez traité si mal que je suis tenté de vous appeler madame.

« Lundi matin.

« *A Madame de Custine, rue Martel.* »

« N° III. — Vous ne pouvez pas concevoir ce que je souffre depuis hier; on voulait me faire partir aujourd'hui. J'ai obtenu par faveur spéciale qu'on m'accorderait au moins jusqu'à mercredi. Je suis, je vous assure, à moitié fou, et je crois que je finirai par donner ma démission. L'idée de vous quitter me tue. Je ne pourrai, pour comble de malheur, vous voir avant deux heures, cet après-midi.

« Au nom du ciel, ne partez pas! Que je vous voie au moins encore une fois! Êtes-vous malade?

« Samedi matin.

« *A Madame de Custine, rue Martel.* »

Mme de Custine devait aller à Fervaques; après avoir lu ce billet, elle ne partit pas. Elle alla trouver Chateaubriand dans la chambre d'hôtel qu'il occupait. Le lendemain, dès l'aube, il lui écrit; il n'a pu dormir. Ce n'est pas encore le Chateaubriand guindé, celui de Mme Récamier, c'est René jeune et amoureux.

« N° IV. — Si vous saviez comme je suis heureux et malheureux depuis hier, vous auriez pitié de moi. Il est cinq heures du matin. Je suis seul dans ma cellule. Ma fenêtre est ouverte sur les jardins qui sont si frais, et je vois l'or d'un beau soleil levant qui s'annonce au-dessus du quartier que vous habitez. Je pense que je ne vous verrai pas aujourd'hui et je suis bien triste. Tout cela ressemble à un roman, mais les romans n'ont-ils pas leurs charmes? Et toute la vie n'est-elle pas un roman et souvent un triste roman? Écrivez-moi; que je voie au moins quelque chose qui vienne de vous! Adieu, adieu jusqu'à demain!

« Rien de nouveau sur le maudit voyage.

« Dimanche matin.

« *A Madame de Custine, rue Martel.* »

Son imagination l'emporte, et il rêve d'être aimé à Fervaques, loin de Paris, dans la chambre d'Henri IV. Il rêve même de Rome

avec Mme de Custine, pendant que Pauline de Beaumont, qui habite rue Neuve-du-Luxembourg, tout près de lui, attend sa visite.

Qu'aurait-elle dit si elle eût connu la lettre suivante?

« N° V. A Madame de Custine,

« Je ne vis plus que dans l'espérance de vous revoir. De grâce, un mot, un seul mot, pour m'aider à passer la journée! J'ai erré hier le reste de l'après-midi dans toutes les rues de Paris sans savoir où j'allais. Ah! promettez-moi le château d'Henri IV! Promettez-moi de venir à Rome!

« Il n'y a rien de déterminé pour le jour du départ.

« A demain! »

« N° VI. — Encore un jour sans vous voir! Vous allez le passer bien tranquillement. Vous allez peindre, caresser Trim et oublier qu'il y a dans le monde des personnes qui vous aiment. Comment êtes-vous, ce matin? Ma cellule est bien triste : un vilain soleil sous le nuage, une bise froide, une chambre dépouillée de ses meubles et qui annonce déjà l'absence! Il y a quelque temps, tout cela m'aurait été indifférent. *Mais une sainte apparition qui m'a visité dans ma demeure* (1) m'a rendu l'éloignement insupportable. Songez, je vous en prie, à ce château d'Henri IV, cela peut me consoler. Demain, je serai à onze heures chez vous. Il n'y a rien de nouveau pour le départ.

« Mille joies et plaisirs. »

Il n'était pas possible que l'heure de ce départ pour Rome ne sonnât pas. Les instans de bonheur étaient comptés, mais Chateaubriand ne songeait pas à donner sa démission : Rome l'attirait.

« N° VII. — Je me rendais chez vous. Je reçois l'ordre de passer chez M. de Talleyrand. Il faut obéir. Je serai chez vous, j'espère, à une heure, ou plutôt à deux. Vous ne sauriez croire combien je suis malheureux de ne pas vous voir ce matin!

« Mille souhaits de bonheur.

« *A Madame de Custine, rue Martel, première porte cochère à gauche en entrant par le bas de la rue.* »

Chateaubriand, tiraillé par les sentimens les plus contradictoires, ne parlait pas à ses amis de cette affection qui brusquement avait

(1) Ces mots sont soulignés dans l'original.

envahi sa vie. Tout transparent qu'il était par nature, il était boutonné par système. La *petite société*, celle qui se réunissait chaque soir dans le salon « à peine éclairé » de Mme de Beaumont, Joubert, Molé, Fontanes, Pasquier, Guéneau de Mussy, ne paraît pas avoir connu Mme de Custine. Aucune trace d'elle n'existe dans la correspondance de Joubert. S'il a su l'histoire de cette passion, il l'a cachée à Pauline, dont l'affection absolue prenait ombrage, on s'en souvient, de la prochaine rencontre de Chateaubriand avec sa femme et de leur rapprochement. Il est difficile de croire cependant que ce monde si intimement uni n'ait pas entendu le bruit que faisait à ce moment-là cette liaison; et ne faudrait-il pas alors y trouver un des motifs du jugement sévère prononcé par Joubert dans sa lettre à M. Molé, du 31 octobre 1803? Avec quelle sagacité le grand moraliste parlait de ce fonds d'ennui qui semblait avoir chez Chateaubriand, pour réservoir, l'espace immense vacant entre lui-même et ses pensées, et qui exigeait perpétuellement des distractions qu'aucune occupation, aucune société ne pourraient jamais lui fournir? Ne s'explique-t-on pas aussi, par ces pressentimens secrets qu'a toute femme sincèrement aimante, la mélancolie amère des dernières pages écrites par Pauline de Beaumont, et cette désespérance, s'ajoutant à l'avertissement silencieux donné par la souffrance, qu'il faudrait bientôt quitter la terre?

Cependant Chateaubriand croyait pouvoir prolonger encore quelques semaines son séjour à Paris. Il écrit à Mme de Custine :

« N° VIII. — A minuit, on m'a apporté l'ordre de me rendre à Saint-Cloud ce matin. J'étais si heureux de l'espérance de vous voir aujourd'hui! Demain, à onze heures, voudrez-vous me recevoir et me donner à déjeuner? Une chose cependant me donne bien de la joie : l'époque de notre départ semble devenir chaque jour plus incertaine. Aimez-moi au moins comme M. B...

« Un petit mot de réponse. »

« Dimanche, 7 heures du matin. »

Quel est ce M. B...? Est-ce Boissy d'Anglas, dont nous avons publié plus haut une lettre? L'inquiétude et le doute ne se réveillent-ils pas déjà dans l'âme de Chateaubriand? Il s'agit du jeune gouverneur d'Astolphe, M. Berstecher. Mme de Custine l'avait connu à Bâle durant son voyage en Suisse, et l'avait choisi sur la recommandation de M. de Hardenberg. M. Berstecher témoigna à la mère de son élève le plus absolu dévoûment, et consacra sa vie entière à ses intérêts. Il était considéré comme membre de la famille.

Sans doute, cette respectueuse affection pour une jeune femme, belle, gracieuse, fit un peu jaser; Chateaubriand osait faire allusion à ces médisances et se donnait des airs de jaloux.

La première partie de cette correspondance se termine par les deux billets suivans :

« N° IX. — Demain, je serai chez vous à onze heures ; mais je suis dans une grande inquiétude, j'attends une lettre du terrible cardinal (1). Que contiendra-t-elle?

« A demain. Je vous écris au milieu de deux hommes qui me persécutent et ne me laissent pas un moment pour songer à ce que je vous dis.

« A demain.

« *A Madame de Custine.* »

« N° X. — Je ne puis vous voir ce matin. Il faut que je cherche un logement. Je suis de l'humeur du chien Trim : j'ai envie de mordre tout le monde. Il est vrai que je suis fort malheureux.

« A demain matin.

« Jeudi. »

« *P.-S.* — Je ne pourrai être consolé que par la visite de Mlle de Saint-Léon.

« *A Madame de Custine, rue Martel, n° 9, faubourg Poissonnière.* »

Mlle de Saint-Léon était la dame de confiance qui portait les réponses. Un ordre brusque de départ vint mettre un terme à l'expansion de ces premières tendresses. Chateaubriand quitte Paris, et dans une longue lettre adressée collectivement à Chênedollé (2) et à Joubert, il raconte *à la petite société* les incidens et les impressions du voyage. Il avait fait le brave en partant, mais dès qu'il fut seul, il se prit à pleurer. Les larmes coulèrent jusqu'à Melun. En avançant, les distractions de la route emportèrent le chagrin. L'artiste se réveilla. Les beautés du paysage et du coucher de soleil le prirent tout entier. « Un petit bout du croissant de la lune était dans le ciel, tout justement pour m'empêcher de mentir, car je sens que si la lune n'avait pas été là réellement, je l'aurais toujours

(1) Le cardinal Fesch.

(2) Voyez cette lettre publiée par M. de Raynal, *les Correspondans de Joubert.*

mise dans ma lettre ; c'eût été à vous de me convaincre de fausseté, l'almanach à la main. »

Il était déjà, on le voit, guéri de sa peine.

Il arrive à Rome le 25 juin 1803. Nous avons dit ailleurs (1) les tristesses et les soucis qu'il y éprouva, ses démêlés avec le cardinal Fesch, l'arrivée de Mme de Beaumont, la mort de cette amie incomparable, qui n'avait paru dans la vie que pour en souffrir tous les maux ; la conduite chevaleresque de Chateaubriand dans ces délicates circonstances, où l'homme d'honneur qu'il était finit par imposer à tous la considération et l'estime, enfin le retour affectueux du cardinal-ambassadeur, qui changea lui-même de manières à son égard.

Chateaubriand flottait entre mille partis à prendre, lorsqu'il reçut la nouvelle que le premier consul l'avait nommé ministre dans le Valais. Après un court séjour à Naples, il rentre à Paris précédé par cette belle lettre à Fontanes sur la campagne de Rome, où il égale, par l'éclat de son talent, la grandeur des ruines fameuses et la mélancolie des horizons de la Sabine. Il descend rue de Beaune, à l'hôtel de France, le 15 mars 1804. Il renouera pour quelque temps son roman avec Mme de Custine, mais le premier charme a disparu.

III.

Mme de Chateaubriand l'attendait à Paris; leur séparation, qui durait depuis plus de dix années, avait pris fin. La perte de presque toute la fortune de sa femme, perte encore aggravée par la ruine d'un oncle débiteur envers elle, était venue ajouter chez Chateaubriand un motif généreux au sentiment du devoir. Ils se préparaient à partir ensemble pour Sion.

Une amitié très vive unissait alors René à Chênedollé; ils s'étaient connus il y avait trois ans : ils arrivaient l'un de Londres, l'autre de Suisse. Tous deux avaient émigré, ils avaient même âge, mêmes goûts ; pendant plus de deux années, pas un jour ne s'était passé sans qu'ils se vissent. Ce fut, pour ainsi dire, la période du Chateaubriand bon enfant, la période où il s'appropriait le mot de Joubert au comte Molé : « La vie est un ouvrage à faire, où il faut, le moins qu'on peut, raturer les affections tendres. » Mme de Beaumont régnait alors, et sa faiblesse touchante faisait subir son influence discrète et douce.

(1) Voyez la *Revue* du 15 novembre 1883.

Chênedollé était un des plus assidus de la petite société; nul n'y portait autant d'enthousiasme et d'ingénuité d'âme; nul n'y révélait davantage ce caractère de noblesse morale que produit une sorte d'intelligence élevée. Nous renvoyons au surplus, pour le mieux connaître, à l'étude que Sainte-Beuve lui a consacrée (1). Sa mélancolie native, augmentée par des peines de cœur, l'avait fait surnommer, dans le salon de la rue Neuve-du-Luxembourg, *le Corbeau*, tandis que la délicate souveraine du logis était appelée *l'Hirondelle*.

Une image douloureuse touchant à peine à la terre, celle de Lucile, avait passé dans le cœur de Chênedollé et l'avait à jamais troublé. Il n'avait pu oublier ces lignes d'elle : « Vous ne pouvez douter que je me ferais un honneur de porter votre nom, mais je suis tout à la fois désintéressée sur mon bonheur et votre amie; en voilà assez pour vous faire concevoir ma conduite envers vous. Je vous le répète, l'engagement que j'ai pris envers vous de ne point me marier a pour moi du charme, parce que je le regarde comme un lien, comme une espèce de manière de vous appartenir. »

Chateaubriand n'en aimait que mieux cet ami plus poète dans ses sentimens que dans ses vers. Quand il alla occuper son poste de secrétaire à Rome, espérant un instant l'aider à entrer dans la carrière diplomatique, il lui écrivait de Lyon : « Je dis bonsoir à la société, et à toi, cher Chênedollé, que j'aime par-dessus tout, que j'attends en peu de temps, et à qui je n'ai autre chose à recommander. »

C'est à lui qu'il fit confidence de ses sentimens pour Mme de Custine.

Il avait repris avec elle ses habitudes d'intimité. Dès que le crieur public avait jeté dans la rue la nouvelle de l'exécution du duc d'Enghien, il s'était empressé de lire à Mme de Custine, avant de l'envoyer, sa démission de ministre plénipotentiaire dans le Valais. Sa conduite avait été chaudement approuvée. Ayant reconquis sa liberté, ses relations avec ses amis de l'ancienne petite société, et particulièrement avec Chênedollé, devinrent plus fréquentes; elles devinrent aussi plus vives, ces sympathies qui déjà l'avaient accueilli dans les débris du monde aristocratique.

Nulle femme, sans excepter Mme de Vintimille, l'amie de Joubert, n'avait été plus fière que Mme de Custine de cet acte courageux. Sa mère, son frère, étaient restés, comme elle, fidèles au culte des souvenirs royalistes. Chateaubriand avait rendu visite à Mme de Sabran, devenue marquise de Boufflers; mais le vieux monde du

(1) Voyez Sainte-Beuve, *Chateaubriand et son groupe littéraire*, t. II.

XVIIIe siècle, qui était le sien par l'éducation et les sentimens, était bien au-dessous de lui par la culture de l'intelligence et par le tour de l'imagination. Elzéar ne lui avait pas plu du tout : « Il a trop d'esprit pour moi. » La mère, au contraire, quoique très abattue par l'exil et les privations, l'avait charmé par sa bonté et ses manières. Ce ne fut cependant jamais son milieu. Il y avait autant de désaccord entre eux qu'entre les petits vers de M. de Boufflers et les accens passionnés et éloquens de René.

Il avait assisté à la prise de possession de Fervaques; la châtelaine déployait toutes ses grâces pour le fixer. Ces efforts n'étaient pas de trop. La seconde série de leur correspondance diffère en effet singulièrement, par le ton, des petits billets que nous avons donnés plus haut. Ce n'est plus lui, c'est elle qui supplie. Il s'est fait aimer, et il est déjà las de l'affection qu'il a inspirée. On en était à la période des services à demander, des susceptibilités sans cause et des indiscrétions commises.

Nous n'avons pas retrouvé une première lettre que Chateaubriand avait adressée à Mme de Custine depuis son retour. Elle est de juillet; mais voici la seconde, datée du 1er août 1804 :

« Je vois qu'il est impossible que nous nous entendions jamais par lettre. Je ne me rappelais plus pour quel objet je vous avais demandé un service; mais si c'est pour celui que vous faites entendre, jamais, je crois, preuve plus noble de l'idée que j'avais de votre caractère n'a été donnée; et c'est une grande pitié que vous ayez pu la prendre dans un sens si opposé; je m'étais trompé.

« Au reste, pour finir tout cela, j'irai vous voir; mais mon voyage se trouve nécessairement retardé. Je ne puis avoir fini mes affaires au plus tôt à Paris; je partirai donc de Paris de lundi prochain en huit, je serai une autre huitaine à errer chez mes parens de Normandie, de sorte que j'arriverai à Fervaques du 20 au 30 août. Vous sentez que je vous donnerai des faits plus certains sur ma marche avant ce temps-là.

« Ce que nous avons recueilli de tout ceci, c'est que les langues de certaines gens sont détestables, qu'il ne faut pas s'y fier un moment, et que notre grand tort est d'avoir eu quelque confiance dans leur amitié. De ma vie, au reste, je n'aurais été pris au piège où vous vous êtes laissé prendre; car de ma vie je ne confierai à personne l'affaire d'un autre, et surtout quand il sera question de certains services; mais ensevelissons tout cela dans un profond oubli, dénouons sans bruit avec les gens dont nous avons à nous plaindre, sans leur témoigner ni humeur ni soupçon. Heureuse-

ment que leurs mauvais propos sont arrivés dans un temps où l'opinion m'est très favorable, de sorte qu'ils sont morts en naissant. C'est à nous à ne pas les réveiller par nos imprudences. Je n'ai pas dit un mot à personne de ce que je vous avais écrit et j'espère que vous, de votre côté, vous avez gardé le silence.

« Adieu, j'ai encore bien de la peine à vous dire quelques mots aimables, mais ce n'est pas faute d'envie.

« Savez-vous que j'ai vu votre frère et votre mère? Celui-ci a trop d'esprit pour moi. »

Le Chateaubriand quinteux, personnel, méfiant, est tout entier dans cette lettre. Sa mauvaise humeur s'adoucit dans un *post-scriptum*, au souvenir de Chênedollé, alors absent de Paris, à qui il voulait ouvrir la carrière diplomatique. Mme de Custine étant liée avec Fouché, il fallait inspirer à celui-ci de l'intérêt pour un ami si cher. Fouché, au reste, avait été son professeur à Juilly ; quand il s'était agi de le rayer de la liste des émigrés, Mme de Staël, toujours prête à faire une bonne action, l'avait conduit au ministère de la police, Fouché avait reconnu son ancien élève et lui avait tendu les bras.

La lettre brusque et presque dure que nous publions se termine par un appel à l'influence de Mme de Custine sur Fouché :

« Je vous conjure de pousser l'affaire de mon ami. Je ne sais où demeure le ministre, mais il est trop connu pour que ses lettres se soient égarées. Mais prenez garde à présent, il faut que vos lettres soient adressées particulièrement à F... (Fouché) et non pas au ministre, car alors vos lettres seraient simplement ouvertes par les commis de la police, comme une affaire de bureau.

« *A Madame de Custine, au château de Fervaques, par Lisieux.* »

Pas un mot de plus. Un voyage en Normandie était nécessaire pour effacer l'impression de ces sécheresses. Il écrit en route à Chênedollé, le 15 août 1804, de venir le rejoindre. Il le présentera à la dame de Fervaques (1) :

« Mantes.

« Je m'approche de vous et je sors enfin du silence, mon cher Chênedollé ; je n'ai osé vous écrire de peur de vous compromettre

(1) Les lettres de Chateaubriand à Chênedollé ont été publiées par Sainte-Beuve.

pendant tout ce qui m'est arrivé (sa démission après le meurtre du duc d'Enghien). Que j'ai de choses à vous dire! Quel plaisir j'aurai à vous embrasser, si vous voulez ou si vous pouvez faire le petit voyage que je vous propose! Je vais passer quelques jours chez Mme de Custine, au château de Fervaques, près de Lisieux, et vous voyez par la date de ma lettre que je suis déjà sur la route. J'y serai d'aujourd'hui en huit, c'est-à-dire le 22 août. La dame du logis vous recevra avec plaisir ou, si vous voulez ne pas aller chez elle, nous pourrons nous voir à Lisieux.

« Écrivez-moi donc au château de Fervaques, par Lisieux, département du Calvados. Vous ne devez pas être à plus de 15 ou 20 lieues.

« Tâchons de nous voir pour causer encore une fois, avant de mourir, de notre amitié et de nos chagrins. Je vous embrasse les larmes aux yeux. Joubert a été bien malade et n'a pu répondre à une lettre que vous lui écriviez. Tout ce qui reste de *la petite société* s'occupe sans cesse de vous. Mme de Caud est très mal. »

Chênedollé vint à Fervaques; Mme de Custine mit toute son amabilité en œuvre pour adoucir la sauvagerie de l'ami de Chateaubriand. Elle finit, la charmante femme, par gagner sa confiance et lui rendre chères les heures passées près d'elle. Il assista aussi à toutes les angoisses de cette âme qui s'était attachée de plus en plus, et qui ne se sentait plus nécessaire. Chateaubriand, dans ses Mémoires, si on les rouvre à cette date, dit que peu à peu son intelligence fatiguée de repos vit se former de lointains fantômes : sa vie, après la mort de Mme de Beaumont, était demeurée vide. « Des formes aériennes, houris ou songes, sortant de cet abîme, me prenaient par la main et me ramenaient au temps de la sylphide... J'avais ce que les pères de la Thébaïde appelaient des ascensions de cœur. »

C'était le voyage à Grenade qui se préparait dans son imagination. Le séjour à Fervaques fut néanmoins agréable. Il semble même que René fut plus aimable et plus tendre. Une lettre de lui, que nous n'avons pas, rappelait, quelques jours après, à la châtelaine, les beautés du logis qui l'avaient ravi; mais son énumération, il paraît, n'était pas complète, si nous en jugeons par la réponse fine et émue de Mme de Custine (1) :

« 1804. — J'ai reçu votre lettre; j'ai été pénétrée, je vous laisse

(1) Cette lettre a été retrouvée dans les papiers de Chênedollé par Sainte-Beuve. Il a également publié dans un appendice les lettres de Mme de Custine à l'auteur du *Génie de l'homme*.

à penser de quels sentimens. Elle était digne du public de Fervaques, et cependant je me suis gardée d'en donner lecture. J'ai dû être surprise qu'au milieu de votre nombreuse énumération, il n'y ait pas eu le plus petit mot pour la grotte et pour le petit cabinet, orné de deux myrtes superbes. Il me semble que cela ne devait pas s'oublier si vite; je n'ai rien oublié, pas même que vous n'aimez pas les longues lettres.

« Votre ami Chênedollé est encore ici, mais il part demain. J'en suis plus triste que je ne puis vous dire, je ne verrai plus rien de ce que vous aurez aimé. Il y a des endroits dans votre lettre qui m'ont fait bien mal. »

Chateaubriand était troublé par les affections, plutôt que possédé par elles. Avec sa sensibilité d'artiste, il était plus tourmenté du désir de séduire que du besoin de s'attacher. Son ami Chênedollé, plus tendre, plus simple, goûtait l'indulgence d'une femme aussi bonne que Mme de Custine. « Elle donnait un nouvel intérêt à sa vie, qu'il croyait condamnée à une tristesse sans appel et à des regrets sans espoir. »

L'automne arrive. Mme de Custine implorait de Chateaubriand une nouvelle visite à Fervaques. Il lui répond avant d'aller voir Joubert :

« Paris, samedi 15 septembre 1804.

« Je reçois votre lettre au moment même de mon départ pour la Bourgogne. Peut-être avancerai-je le moment de vous voir. Mais il faut que je sache l'époque la plus tardive que vous fixez pour votre retour à Paris. Je me dirigerai là-dessus. Écrivez-moi à Villeneuve-sur-Yonne, département de l'Yonne. Je n'ai que le temps de vous dire mille choses en montant en voiture.

« Souvenir à tous nos amis.

« Mme Bertin est un peu mieux.

« *A Madame de Custine, au château de Fervaques, par Lisieux (Calvados).* »

Les Bertin étaient en effet du petit nombre d'amis qui se réunissaient autour de Mme de Custine. Ils rencontraient dans son salon sa belle-sœur, celle que, dans l'intimité, on nommait *la Souris*, Boissy d'Anglas, Fouché parfois. En dehors de Chênedollé, les anciens amis de Pauline de Beaumont furent éloignés par Chateaubriand de celle qui avait pris un instant la place demeurée vide dans son âme.

Le 10 octobre, il annonce de Villeneuve-sur-Yonne au « cher Corbeau » son départ pour Fervaques, et lui donne rendez-vous pour le 20. Il quitte en effet Joubert, lui laissant Mme de Chateaubriand.

Qu'avait-il dans la tête à ce moment-là? Il fut à ce point maussade, durant son séjour, qu'un soir, en revenant d'une promenade en calèche, où il avait à peine ouvert la bouche, Mme de Custine, désespérée, croyant qu'elle était abandonnée, à la vue d'un fusil avec lequel il avait chassé le matin, fut saisie d'un mouvement de joie et de fureur, dit Chênedollé, et fut près de s'envoyer une balle en plein cœur.

Chateaubriand retournait quelques jours après en Bourgogne, où une douleur inattendue venait le saisir. Mme de Caud mourait dans l'isolement et la pauvreté, le 9 novembre, à Paris. Seul, le vieux Saint-Germain, le domestique de Pauline, avait suivi le cercueil de Lucile. Désormais René n'avait plus personne pour lui parler de sa jeunesse; l'inspiratrice de son génie, celle avec qui il allait dans les bois de Combourg, pendant les nuits d'octobre, entendre le bruit du vent, l'enfant maladive et mélancolique, au toquet d'étoffe noire, au long cou soutenu par un collier de fer garni de velours brun, n'avait même pas un tombeau à elle (1). Elle avait été jetée dans la fosse commune. Son frère ne fut pas seul à la pleurer. Chênedollé, pendant trois mois, passa des jours entiers à bêcher la terre. Ce n'était qu'en fatiguant son corps qu'il rendait un peu de repos à son imagination malade.

IV.

L'empire, cependant, venait d'être constitué. Eloigné du monde officiel, Chateaubriand s'était confiné dans un petit appartement, au second étage, rue de Miroménil. Sous le charme poétique de la conception des *Martyrs*, il ébauchait, dans son cerveau hanté de rêves, les images de Velléda et de Cymodocée; mais le travail ne pouvait que difficilement dissiper les tristesses et calmer les inquiétudes vagues dont il était sans cesse tourmenté. Il allait et venait de Fervaques à Villeneuve. Dans les années 1804 et 1805, il passa de longues semaines chez Joubert; il travaillait et s'apaisait sous l'influence bienfaisante de cette haute et délicate conscience. Joubert lui conseillait de donner au bien les plus beaux noms, et au mal lui-même les plus adoucis, toutes les fois qu'on voulait apprécier les traitemens que nous ont faits les hommes; et il lui rappe-

(1) Voyez lettre à Guéneau de Mussy, janvier 1804.

lait Fénelon disant des bâtards de Lacédémone : « nés de femmes qui avaient oublié leurs maris absens pendant la guerre de Troie. »

Rien ne pouvait agir plus puissamment sur l'imagination de Chateaubriand que la conversation intarissable de ce noble ami, qui voulait faire passer le sens exquis dans le sens commun, et dont les pensées et les paroles avaient des ailes !

Quand il le quittait, Chateaubriand retrouvait Mme de Custine. Pendant l'hiver de 1805, il la fréquenta assidûment. Elle l'appelle familièrement *Colo*, tandis que dans la société de Joubert on le nommait *le Chat*, et Mme de Chateaubriand, qui avait des griffes, *la Chatte*. Delphine confie à Chênedollé qu'à Paris René vient la voir tous les jours ; mais Chênedollé, absorbé dans sa douleur, ne répond plus aux lettres qu'elle lui envoie.

« Paris, 18 janvier 1805.

« Je ne reçois plus de vos nouvelles, je ne sais que penser de votre silence, je crains que vous ne soyez malade; j'attends votre petite note pour vous obtenir la permission de venir ici. (Il s'agissait d'un passeport à demander à Fouché.) *Colo* vous a écrit. Il dit que sa lettre était charmante et que vous devez en être enchanté. Il vous attend, il vous aime, il parle de vous souvent. Je voudrais bien vous voir ici, ou du moins savoir pourquoi vous ne venez pas.

« Ce n'est pas bien à vous de prendre les mauvaises manières de votre ami; je suis sérieusement fâchée, mais peut-être êtes-vous malade? Alors je suis toute pitié, tout émoi, je pardonne tout et demande au moins un détail exact de vos souffrances et de vos projets.

« Adieu, mes amis parlent souvent de vous et vous désirent.

« *La Souris* n'est pas encore à Paris. »

Mme de Custine ne savait pas la peine secrète qui rongeait le cœur de Chênedollé. Il n'avait osé confier à personne qu'à Guéneau de Mussy son désespoir silencieux et farouche. Mme de Custine n'avait pas connu Lucile ; elle ne devinait pas que Chênedollé, dans son deuil, avait rompu tout commerce épistolaire; mais elle ne se décourageait pas de ses sauvageries.

« Mais, mon Dieu, que devenez-vous donc? lui écrit-elle encore le 16 mars 1805; plus un mot de vous, plus un souvenir, pas même une jérémiade; je préfère tout à votre silence. Oh! si vous ne venez pas à Paris, promettez, jurez de venir à Fervaques longtemps cette année! Jurez de me dédommager et de ce silence et de cette absence! Mais que vous arrive-t-il donc? Pourquoi singez-

vous ainsi *Colo?* Changez, croyez-moi, de manière d'être, si vous voulez lui ressembler en tout; car, depuis que je suis ici, il est mieux. Je ne suis pas heureuse, mais je suis un peu moins malheureuse. Est-ce pour cela que vous ne me donnez pas signe de vie? Je vous ai écrit une longue lettre qui est restée sans réponse; comme je crains que celle-ci n'ait le même sort, je vais la faire très courte. Adieu, croyez à mon amitié, puisqu'elle résiste même à votre oubli. »

Dans cette plainte discrète et touchante : « Je ne suis pas heureuse, mais je suis un peu moins malheureuse, » que de révélations! Pour que Chênedollé gardât un silence aussi obstiné, il fallait que sa douleur fût bien profonde! Chateaubriand essaie aussi de la dissiper. Dans cet échange de paroles tristes, c'est Mme de Custine qui apporte dans sa mélancolie le plus de mesure et de résignation; son caractère grandit en même temps que son cœur s'élève. Voici la lettre que René écrivait de son côté, le 12 janvier 1805, au *cher Corbeau :*

« J'ai votre portrait. Vous jugez s'il me fait plaisir. Les gens qu'on aime étant presque toujours éloignés de nous, au moins que leur image les fixe sous nos yeux, comme ils sont dans notre cœur... Je vous attends; votre lit est prêt. Ma femme vous désire; nous irons nous ébattre dans le bois, rêver au passé et gémir sur l'avenir. Si vous êtes triste, je vous préviens que je n'ai jamais été dans un moment plus noir. Nous serons comme deux cerbères aboyant contre le genre humain. Venez donc le plus tôt possible! Mme de Custine doit vous avoir un passeport; venez! Le plaisir que j'aurai à vous embrasser me fera oublier toutes mes peines.

« Mille tendres amitiés.

« Rue de Miroménil, n° 119. »

Chênedollé s'était relevé de son abattement, mais n'était pas venu à Paris. Il s'était décidé à confier sa peine à la femme aimable qui ne s'expliquait pas son mutisme. Elle reprend dès lors sa correspondance avec lui; elle ne peut montrer qu'à lui le déchirement de son cœur. Elle aime plus que jamais; et, plus que jamais, elle est délaissée.

« Ce 28 mars 1805.

« Je suis vraiment bien touchée de vos chagrins. Je vous pardonne votre silence, je serai heureuse de vous revoir et de broyer du noir avec vous; mais ce que j'ai peine à vous pardonner, c'est

que vous ne me dites rien de Fervaques. Vous ne me promettez pas d'y venir, et longtemps. Notre ami dit qu'il y passera six semaines, mais je ne suis pas femme à prendre à ces choses-là. Je suis plus folle que jamais; je l'aime plus que jamais, et je suis plus malheureuse que je ne peux dire.

« *La Souris* arrive dans quelques jours. Il semble réellement que vous vous donniez rendez-vous, mais arriverez-vous? J'espère que je serai une des premières à apprendre cette bonne nouvelle. *Le Génie* (Chateaubriand) se réjouit de vous voir. Il prend part à vos douleurs, et, lorsqu'il parle de vous, on serait tenté de lui croire un bon cœur. »

Le trait de la fin restera.

Mme de Custine quitte Paris et retourne à Fervaques : il y a une accalmie dans ses souffrances morales. Il semble que Chateaubriand ait adouci son humeur. Delphine fait entendre un petit cri de joie à l'oreille de son confident habituel, qui ne sourit ni de sa peine ni de son bonheur d'un jour, et qui ne les raconte pas aux indifférens.

Chateaubriand devait la quitter pour un voyage en Suisse; il y renonce, et elle bat des mains. Cette avant-dernière lettre est du 21 juillet 1805 :

« Je suis fière aujourd'hui, et si vous étiez ici, vous me trouveriez impertinente, comme vous dites quelquefois. A tout cela, vous devriez deviner qu'il n'y a plus de voyage en Suisse; et qu'au lieu de tout cela, *Colo* est ici depuis hier, qu'il vous désire, que nous serons tous charmés de vous voir; que, comme à son ordinaire, il dit qu'il ne restera que quelques jours. Aussi, si vous voulez le trouver encore ici, aussitôt ma lettre reçue, mettez-vous en marche et arrivez le plus tôt que vous pourrez.

« *La Souris* doit venir; mais elle n'arrive pas. Après le départ de *Colo*, j'irai sûrement à Cusson (1). Il dit qu'il reviendra cet automne. Vous reviendrez aussi, n'est-ce pas? Allons, venez! Vous me dites que vous serez ici dès que je le voudrai; ma volonté est bien entière. Aussi je compte sur votre arrivée; *Colo* veut vous écrire à présent, et moi je veux pouvoir vous parler bientôt. »

Sur la même page, Chateaubriand écrit en *post-scriptum* :

« Vous savez peut-être, mon cher ami, que le voyage de Suisse est manqué, du moins pour moi ! Je suis à Fervaques, j'y suis pour quinze jours : vous seriez bien aimable d'y venir. Nous tâcherons de nous rappeler ces vers que vous me demandez. Venez

(1) Maison de campagne de la belle-sœur de Mme de Custine.

donc, mon cher ami, nous parlerons de notre automne. Mais venez vite, car vous ne me trouverez plus.

« Je vous embrasse.

« Tout à vous. »

Ce fut la dernière fois qu'ils se rencontrèrent à Fervaques. Si le voyage de Suisse était manqué, un autre se préparait qui devait mettre fin à toutes les tendresses.

On sait de la bouche même de Chateaubriand ce qu'il allait chercher en Grèce et à Jérusalem. Ce n'étaient pas seulement des images, dont il avait besoin pour *les Martyrs*; ce n'était pas non plus en croisé du moyen âge, avec les dispositions du repentir, qu'il allait s'agenouiller au tombeau du Christ. Une troisième et spirituelle enchanteresse devait l'attendre à son retour à l'Alhambra ; c'était de la gloire « pour se faire aimer » qu'il espérait trouver à Sparte, à Memphis, à Carthage, et apporter aux pieds de sa nouvelle idole.

Le 8 février 1806, il annonce son voyage à Chênedollé :

« Je partirai dans le courant d'avril pour l'Espagne (il fit le grand tour par l'Orient), où je resterai tout au plus deux mois. J'irai voir les antiquités mauresques ; jusque-là, je suis à votre service. Venez débarquer chez moi, vous ferez grand plaisir à Mme de Chateaubriand. Joubert est ici. Tout le monde sera charmé de vous voir. Le poème est-il fini ? Quand l'imprimons-nous ?

« Je parle tous les jours de vous à Mme de Custine. Venez donc, mon cher ami ! Vous savez combien les premiers jours du printemps sont beaux à Paris et combien nous vous aimons. »

Il s'agissait du *Génie de l'homme* qu'on ne lit plus, de ce poème qui, parmi les lettrés du temps, soulevait ce grave problème qui nous fait aujourd'hui sourire : *Esménard est-il supérieur à Chênedollé ?*

L'œuvre de Chênedollé ne parut qu'en 1807, mais elle était achevée en 1806, et il donna lecture de deux chants chez Mme de Custine devant quelques amis. Avec sa délicatesse habituelle, il n'avait pas voulu être le premier à lui annoncer le long voyage de son ami. Elle l'apprit de la bouche même de Chateaubriand. Il était allé en juin lui dire adieu à Fervaques. C'est alors qu'elle écrit à Chênedollé cette dernière lettre qui clôt, avec leur correspondance, tout un passé affectueux.

« Fervaques, ce 24 juin 1806.

« Enfin, je reçois de vos nouvelles ; j'y avais réellement renoncé. C'était si bien fini, que vous n'avez rien su et que vous ne savez rien de rien. *Le Génie* est ici depuis quinze jours ; il part dans deux, et ce n'est pas un départ ordinaire, ce n'est pas pour un voyage ordinaire non plus. Cette chimère de Grèce est enfin réalisée. Il part pour remplir tous ses vœux et pour détruire tous les miens. Il va enfin accomplir ce qu'il désire depuis si longtemps. Il sera de retour au mois de novembre, à ce qu'il assure. Je ne puis le croire. Vous savez si j'étais triste, l'année dernière ; jugez donc de ce que je serai cette année. J'ai pourtant pour moi l'assurance d'être mieux aimée ; la preuve n'en est guère frappante : il part d'ici dans deux jours, et, le 1er juillet, pour un grand voyage. Je ne vous engage donc pas à venir à présent, mais si dans le courant de l'été, vous vous en sentez le courage, vous me ferez plaisir ; et d'après ce que vous venez d'apprendre, vous serez, je pense, rassuré sur l'effet que pourrait faire votre tristesse. Je vous quitte, car vous savez dans quelles angoisses je dois être ; je ne puis causer plus longtemps.

« La chère *Souris* est ici aussi.

« Tout a été parfait depuis quinze jours, mais aussi tout est fini. »

Son instinct de femme ne la trompait pas. Elle avait appris à connaître dans Chateaubriand ce quelque chose d'inquiet et de vague qui le portait incessamment aux chimères, et ce désaccord entre les buts avoués et les buts secrets. Tout était bien fini, en effet, et si elle eût espéré dans les heures où elle rêvait, le ramener au temps où il attendait fiévreusement les billets apportés par Mlle de Saint-Léon, les faits devaient brutalement faire évanouir ces illusions.

Chateaubriand quittait la France le 13 juillet 1806, impatient « d'aller mêler ses délaissemens aux ruines d'Athènes, ses pleurs aux larmes de Madeleine, » impatient surtout de rejoindre celle dont il était alors passionnément épris, et qui réunissait aussi, au dire de la duchesse de Duras (1), tout ce que la beauté, la grâce, l'esprit, l'élégance des manières pouvaient inspirer d'admiration.

Mme de Custine ne se consola jamais : elle ne cessa pas d'aimer celui qui l'avait rendue si malheureuse. Elle resta son amie fidèle, lui parlant avec une sincérité qu'il ne rencontrait pas à un même

(1) Voyez *Correspondance de Mme de Swetchine*, t. I, p. 124.

degré dans ses autres affections, ne lui ménageant ni ses critiques, ni ses conseils.

Son amitié pour Chênedollé fut non pas refroidie, mais de plus en plus silencieuse. Nommé, par Fontanes, professeur de littérature à Rouen, puis, deux ans après, fixé dans son pays natal, comme inspecteur de l'académie de Caen, Chênedollé, épousa, en 1810, Mlle de Banville. Il venait rarement à Paris et plus du tout à Fervaques. L'amour des champs, la paix domestique, le culte des souvenirs, lui avaient fait peu à peu oublier ses tristesses (1).

Delphine croyait avoir connu successivement toutes les douleurs humaines, et pourtant d'autres encore lui étaient réservées.

V.

Elle touchait à cet âge de trente-sept ans qu'une belle dame du XVIIIe siècle considérait comme la limite des folies du cœur. Son intimité avec sa mère, ses visites à sa belle-sœur, la campagne et surtout son goût développé pour la peinture, occupent désormais sa vie. Elle copiait les grands maîtres; elle en imitait si bien le coloris et la vigueur, qu'entrant un jour dans son atelier, Mme Vigée-Lebrun prit la copie pour l'original.

Son fils nous apprend qu'elle s'enfermait chaque jour de midi à cinq heures et qu'elle n'aimait plus le monde. « Il l'intimidait, l'ennuyait et la dégoûtait. Elle en avait vu le fond trop vite. Son expérience précoce lui avait donné la philosophie du malheur (2). » Elle était, du reste, du cercle restreint d'opposans à la fortune de Bonaparte; son royalisme ne se dissimulait pas. Depuis la mort du duc d'Enghien, elle n'avait plus mis le pied à La Malmaison, elle ne voulait plus revoir Joséphine devenue impératrice. Tant que Fouché dirigea la police, elle n'eut à subir aucun tracas. Il ne devait plus en être de même avec Savary : n'était-elle pas, au reste, ouvertement l'amie de Mme de Staël? Son frère, Elzéar de Sabran, n'était-il pas un des fidèles de Coppet? Il n'en fallait pas tant pour porter ombrage au duc de Rovigo.

Pendant l'absence de Chateaubriand, elle s'inquiète de ses nouvelles; il ne lui écrivait pas. Elle savait que Mme de Chateaubriand le pleurait déjà comme mort. Elle se rend chez elle en suppliante; et dans une lettre à Joubert, du 14 août 1806, *la Chatte* maligne se plaint des assiduités de Mme de Custine (3).

(1) Voyez l'étude de Sainte-Beuve sur *Chênedollé* dans la *Revue* du 1er et du 15 juin 1849.

(2) Voyez *la Russie en* 1839, par A. de Custine, t. II, let. III.

(3) Voyez lettre à Mme Joubert (29 juillet 1806), et à Joubert (14 août).

Le voyageur revient en mai 1807. Il avait passé trois mois en Espagne avec la spirituelle Mme de Mouchy. « Que de malheurs ont suivi ces jours mystérieux ! Le soleil les éclaire encore. » Ainsi parlent les *Mémoires d'outre-tombe;* et, en 1828, alors qu'il était ambassadeur à Rome, il écrit à Mme Récamier : « Nous avons eu un petit *ricevimento*; l'ambassadrice d'Autriche est charmante et chante aussi. Elle ressemble à la pauvre Mme de Mouchy; aussi ne puis-je la regarder sans une vraie peine. » La fierté blessée, le malaise d'un cœur mal avec lui-même et cependant trop haut pour rien exiger, suivant l'expression de Mme de Duras, devaient égarer sa raison. Il semble que la fatalité antique poursuive toutes les adorables victimes de René.

A peine de retour, il s'était rendu à Villeneuve-sur-Yonne et avait repris le travail avec ardeur. Il rapportait une riche collection d'images et de métaphores pour achever *les Martyrs.*

Il lut, chapitre par chapitre, à ses amis, sa nouvelle œuvre, celle qu'il préférait. Au nombre de ses auditeurs habituels, nous ne voyons pas Mme de Custine; une seule femme était de toutes les réunions et appartenait à la *petite société*, c'était l'ancienne amie de Pauline de Beaumont, Mme de Vintimille.

On se rappelle que Joubert avait reporté sur elle ses tendresses exquises. Même quand il fut mort au monde, indifférent à presque tout ce qu'il voyait, ne comprenant presque plus rien aux choses ni aux hommes, le souvenir de Mme de Vintimille le ranimait. On sait qu'il n'oublia jamais le jour de Sainte-Madeleine. Sa chambre, ce jour-là, était parée de tubéreuses, les fleurs préférées de son amie. Il lui envoyait, chaque année, pour étrennes, un livre coquettement relié qu'il mettait de longs mois à chercher : et, comme tout est délicat avec une âme aussi pure que celle de Joubert, on ne peut pas, en parlant de Mme de Vintimille, oublier le cadeau de ce petit Pétrarque dont la reliure était couleur de bois d'oranger, les signets des rubans du plus beau blond, et les dorures un peu passées. « Enfin, lui écrivait-il, tout annonce que, dans son origine, ce livre fut destiné à la plus piquante des blondes. J'ai dans la tête qu'on le relia pour vous, qu'il vous a appartenu, qu'il vous fut volé ou que vous le perdîtes et que je vous le rends. Je me suis dit dans mes conjectures qu'il vous fut donné il y a longtemps; que, par conséquent, celui qui vous le donna put vous aimer dès sa jeunesse; et c'est un bonheur que je lui envie. Je me dis que, s'il vit encore, il vous aime toujours. »

Que n'eût pas donné Mme de Custine pour recevoir de Chateaubriand une lettre pareille ! Elle n'était pas davantage des soirées de Méréville. Mme de Laborde, sœur de Mme de Vintimille, accueillait dans cette superbe demeure Chateaubriand pendant les étés de

1807 et de 1808, où il était tout enfiévré par la création des *Martyrs*. Ce fut dans le petit enclos qu'il venait d'acheter, — *la Vallée aux loups*, — que Chateaubriand lut d'abord à *la petite société* son poème nouveau. Très docile à la critique de ses amis, il supprimait ou modifiait des pages entières, suivant leurs conseils. Il avait renouvelé sous les ombrages de Méréville, pour plaire à Mme de Laborde, ces lectures devant un cercle de femmes choisies, Mme de Pastoret, Mme de Lévis. La timidité de Mme de Custine l'eût écartée de ces réunions mondaines.

Chateaubriand, très gâté dans les cercles aristocratiques, voulut s'acquitter vis-à-vis de Mme de Laborde d'une dette d'amabilité.

Il faillit, qui ne le sait? payer de sa liberté l'article publié, le 4 juillet, dans *le Mercure*, sur le voyage pittoresque de M. de Laborde en Espagne. Sa course récente en Grèce et en Orient avait éveillé en lui certains accens généreux. Il ne put, malgré l'avis de Joubert, les étouffer; et quelques phrases comme celle-ci : « C'est en vain que Néron prospère, Tacite est déjà né dans l'empire, » irritèrent violemment Napoléon.

La lettre de Joubert, du 1er septembre 1807, rend un compte fidèle de cet incident :

« Le pauvre garçon a eu pour sa part d'assez grièves tribulations. L'article qui m'avait mis tant en colère est resté quelque temps suspendu sur sa tête, mais à la fin le tonnerre a grondé, le nuage a crevé et la foudre en propre personne a dit à Fontanes que si son ami recommençait, il serait frappé. Tout cela a été vif, même violent, mais court. *Aujourd'hui tout est apaisé, mais on a grêlé sur le Mercure.* »

Ce journal, dont Chateaubriand s'était rendu acquéreur, fut supprimé.

Nous n'aurions pas rappelé cet événement, si Mme de Custine, dont l'affection restait toujours vigilante, n'avait pas été aussi pour quelque chose dans cette modération relative. Elle alla voir Fouché, qui n'avait pas cessé d'être son ami personnel. Grâce à lui, grâce aussi à Fontanes, le coup que l'empereur voulait porter à Chateaubriand fut atténué.

Pendant tout le temps que le manuscrit des *Martyrs* passa aux mains de la censure, le dévoûment de Mme de Custine se fit toujours sentir; mais ces corrections, ces suppressions, quoique faites à l'amiable, irritaient, non sans raison, Chateaubriand. Au mois de novembre 1808, il lui écrit :

« Ah ! bon Dieu ! Pardon ! Je viens d'achever les affaires de l'imprimeur. J'ai été pour vous voir jusqu'aux Champs-Élysées. Cinq heures étaient passées, et je suis revenu recevoir d'autres billets que j'attendais. Demain matin à déjeuner je serai chez vous.

« Je vous écris à table. Ne vous plaignez pas. Vous n'avez pas de raison de vous plaindre.

« Encore une fois, mes tristes affaires me désolent (1). »

Le surlendemain, son humeur change.

Un billet à Mme de Custine lui annonce que la publication des *Martyrs* aura lieu sans encombre, grâce « au grand ami. »

« C'est pour le livre succès complet; point de censure, grandes louanges, honneurs, flatteries, tout à merveille. Le grand ami, un homme divin !

« A demain, chère. »

Ce grand ami est bien Fouché, encore ministre de la police, et qui ne fut disgracié qu'en 1810. Un autre lettre de Chateaubriand ne laissera aucun doute sur cet épisode de sa vie littéraire.

Si *les Martyrs* purent paraître en mars 1809, il ne fut pas moins prescrit à la presse d'attaquer à fond l'ouvrage. L'ordre était d'autant plus facile à exécuter, que, par-dessus la censure, un décret impérial avait confisqué la propriété des journaux, détruit toute liberté d'appréciation littéraire, et même assigné, sur le produit des abonnemens, des pensions distribuées à des hommes de lettres ou à des fonctionnaires de la police, suivant le degré de la faveur dont ils jouissaient à la cour. Le *Journal des Débats*, fondé par les Bertin, qui avaient salué avec tant de sympathie le début glorieux de Chateaubriand, était ainsi devenu un fief héréditaire.

Les rancunes impériales trouvèrent dans Hoffmann, le spirituel auteur des *Rendez-vous bourgeois*, un interprète mordant, n'ayant d'aucune manière le sentiment poétique des beautés des *Martyrs*. Il mit en pièces les parties faibles ou bizarres de la composition et des caractères. Pour apprécier le ton de ses deux articles, il suffira de citer quelques lignes (2) :

« Je ne reconnais pas souvent dans *les Martyrs* l'auteur qui a comparé une croix posée sur la tombe d'une jeune vierge au mât

(1) Ces lettres et billets de Chateaubriand font partie des précieux documens qu'a bien voulu nous communiquer M. La Caille.

(2) *Annales littéraires* de Dussault; Hoffmann, *Œuvres complètes*, t. XVI.

d'un vaisseau naufragé, mais celui qui s'est étonné de la quantité de larmes que contiennent les yeux des rois et qui s'est écrié : « Orage du cœur, est-ce une goutte de votre pluie?.. » C'est dans l'Armorique qu'il arrive à notre héros une aventure bien romanesque, et où il succombe à une tentation si attrayante et si naturelle que je ne me sens pas le courage de le gronder. Qui de nous serait assez barbare pour repousser une jeune vierge, belle comme l'Amour, et de plus druidesse, prophétesse, prêtresse et se croyant sorcière?..

« Ce prétendu poème est le mauvais ouvrage d'un homme qui a un grand talent. »

Chateaubriand répond à Mme de Custine, plus affligée que lui des articles d'Hoffmann :

« Je n'ai pu aller chez vous, parce que j'ai couru pour affaires. Le grand ami (Fouché) s'est joué de nous. L'ordre d'attaquer vient de lui, vous pouvez en être sûre.

« Eh bien! il n'y a pas grand mal, l'article est bête et ridicule, et il y a tant de louanges d'ailleurs que je souhaite n'avoir jamais pire ennemi. Je vous verrai demain à déjeuner.

« Vous êtes bonne et aimable, tranquillisez-vous! Je ne fais que rire de cela. Cela m'amuse d'être attaqué littérairement par ordre et par un mouchard. »

On ne peut s'empêcher de jeter un regard en arrière et de se rappeler les articles de l'abbé Morellet sur *Atala*, et surtout ceux de Ginguené, lorsque parut le *Génie du christianisme*. Mme de Beaumont en était malade ; ses amis étaient obligés de les lui cacher. Quand on a eu le bonheur, pendant toute sa vie, d'inspirer de telles affections, a-t-on bien le droit d'étaler avec tant d'affectation le vide de son âme?

Les critiques d'Hoffmann, auxquelles Mme de Custine était si sensible, et que Chateaubriand, au risque de réveiller les haines assoupies, prenait la peine de réfuter, dans les notes accompagnant la seconde édition de son livre, eurent, au milieu du silence de l'empire, un grand retentissement. Les stances célèbres de Fontanes nous disent bien le découragement dans lequel René était plongé. Autour de lui ses amis avaient espéré que le succès des *Martyrs* serait plus complet. L'enthousiasme était sincère parmi eux; et il y en avait, comme Ballanche, dont l'imagination avait été tellement émue par la douceur de certaines phrases, par exemple, par ce chant mélodieux : « Légers vaisseaux de l'Ausonie, fendez la mer calme et brillante, » qu'ils ne pouvaient prononcer le nom de Cymodocée sans que leurs yeux se remplissent de larmes. Chênedollé, au contraire, avait dit judicieusement à Mme de Custine : « Chateau-

briand ne peut se flatter de faire, avec ses *Martyrs*, le même bruit, d'exciter le même délire qu'avec le *Génie du christianisme*. Il ne peut que confirmer sa réputation et non l'augmenter. Il ne peut espérer que de conquérir définitivement l'estime des gens de goût, de leur arracher cet aveu : nous avions raison. Au moment où le *Génie du christianisme* parut, l'envie n'avait pas encore eu le temps de prendre ses mesures ; on aime à caresser le talent à son aurore ; plus tard, on se venge sur une réputation faite de l'enthousiasme et de l'admiration qu'on a employés à la faire. »

Quelque profondes que fussent ses blessures d'amour-propre, une douleur plus vive vint en ce temps-là inopinément le saisir. Son parent, du même nom que lui, Armand de Chateaubriand, demeuré hors de France, s'était imprudemment engagé, comme correspondant des princes, à débarquer sur les côtes de Normandie. Depuis treize jours, il était au secret. Chateaubriand en fut instruit. Il supplia Mme de Custine de l'accompagner chez Fouché. Elle ne s'y refusa pas. Fouché nia qu'Armand eût été arrêté. Plus tard, quand il fut obligé d'en convenir, il dit qu'il avait voulu cacher son arrestation (1).

Le vendredi-saint de l'année 1809, Armand de Chateaubriand et ses deux coaccusés, le comte de Goyon et un domestique nommé Quintal, furent conduits à la place de Grenelle pour être exécutés.

Averti au dernier moment, René voulut accompagner son camarade, son parent, sur son dernier champ de bataille. Il ne trouva pas de voiture et courut à pied à la plaine de Grenelle. Il arriva tout en sueur, une seconde trop tard. Armand gisait contre le mur d'enceinte de Paris, la tête fracassée. Un chien de boucher léchait son sang et sa cervelle (2). René suivit la charrette qui conduisit le corps d'Armand au cimetière de Vaugirard.

A son retour, il laissa, en passant chez Mme de Custine, ce billet plus éloquent dans sa brièveté qu'une oraison funèbre :

« J'arrive de la plaine de Grenelle. Tout est fini. Je vous verrai dans un moment. »

Astolphe de Custine assure qu'il apportait à sa mère un mouchoir trempé dans le sang du malheureux Armand.

La vie de Mme de Custine dans ces premières années de l'empire est tellement mêlée à la vie de Chateaubriand, qu'il est impossible aussi de passer sous silence le succès de l'*Itinéraire*.

Si *les Martyrs* avaient été moins bien reçus du public, le récit

(1) *Mémoires de Mme de Chateaubriand.*
(2) *Mémoires d'outre-tombe.*

du voyage de Chateaubriand en Grèce et en Orient n'eut que des admirateurs, et Napoléon, se promenant dans la galerie du Louvre, dit autour de lui : « Pourquoi Chateaubriand n'est-il pas de l'Institut? » Il était nommé quelque temps après à l'Académie française, en remplacement de Marie-Joseph Chénier.

L'orage qui sortit du discours de réception a été raconté partout ; les amis de Chateaubriand se communiquèrent des copies. Mme de Custine en avait une : elle la prêta à sa mère, à sa belle-sœur, et l'envoya à son frère, à Coppet, pour Mme de Staël. Cette copie figure dans les documens que Mme de Custine avait précieusement conservés ; nous l'avons tenue entre les mains, avec une feuille de laurier rose cueillie sur le tombeau de Virgile par René.

Ce fut l'époque où le talent de Chateaubriand atteignit son apogée. A l'aisance avec laquelle il portait alors tant de dons brillans, on reconnaissait aisément qu'il était de « ces hommes divins qui chantent les dieux sur la lyre. » Les passions de la politique n'avaient pas encore altéré certaines qualités de bonhomie qui faisaient de lui, quand il le voulait, l'imagination la plus souverainement aimable de son temps ; néanmoins, les dernières années de l'empire étaient tellement lourdes, qu'une crise se préparait dans son esprit. Il était prêt à écrire contre le colosse qui s'écroulait le redoutable pamphlet *Bonaparte et les Bourbons*.

Mme de Custine partageait de plus en plus ses sentimens d'opposition. Fouché n'était plus à la police pour la protéger ; voulant se soustraire aux menaces de Savary, elle fit avec son fils, en 1811, un voyage en Suisse et en Italie ; elle désirait surtout connaître Rome. Tout ce que lui avait dit Chateaubriand de la ville éternellement triste et de la campagne romaine lui montait au cœur. On ne l'a point vue, lui répétait-il, quand on n'a pas parcouru les rues de ses faubourgs mêlées d'espaces vides, de jardins pleins de ruines, d'enclos plantés d'arbres et de vignes, de cloîtres où s'élèvent des cyprès et des palmiers. Il n'y avait pas de petit chemin entre deux haies qu'il ne connût mieux que les sentiers de Combourg.

Arrivée à Rome, Mme de Custine y passa l'hiver et s'y forma bien vite une société charmante.

Rome était encore la patrie de toutes les âmes en deuil, la seule ville qu'on ne voulût point quitter. Mme de Custine vit tous les lieux que la voix de René lui avait décrits, jusqu'au petit chemin derrière Saint-Jean-de-Latran. « La vieille reine, superbe sous ses ruines, » enchaînait le cœur de Delphine rien qu'avec quelques pans de murs, une plaine que hantait la fièvre et des fondrières où trébuchaient les chevaux. Elle se promena, elle aussi, sur la Voie Appienne, jusqu'au mausolée de Cœcilia Metella. Qui sait si elle n'alla

pas à Saint-Louis, s'agenouiller sur la tombe de Pauline de Beaumont?

Bien qu'elle eût quarante ans et que toutes les mélancolies de la vie se fussent gravées sur son front, la pureté de ses traits, l'élégance de sa personne, avaient frappé Canova. Il aimait en elle le sens artistique, si rare alors chez les femmes françaises, et que l'école romantique allait développer. Mme de Custine était attirée par la naïveté d'esprit du grand sculpteur. Ses récits vénitiens la charmaient (1).

Un jour, son fils lui dit : « Savez-vous, avec votre imagination romanesque, que vous seriez capable d'épouser Canova ! — Ne m'en défie pas, répondit-elle; s'il n'était pas devenu marquis d'Ischia, j'en serais tentée. »

Il ne faut voir là qu'un propos sans importance, qui ne répondait chez Mme de Custine ni à un sentiment durable, ni à un désir sérieux de changer de nom.

VI.

Quand elle rentra en France et qu'elle revit Chateaubriand, Mme de Custine ne pouvait même plus espérer qu'elle serait, comme avant, la confidente de ses projets et de ses peines, la conseillère de tous les jours.

A la fin de l'été de 1809, il avait loué un appartement rue Saint-Honoré, au coin de la rue Saint-Florentin. Ce fut dans cette maison, chez M. de Las Cases, qu'il fit plus tard la connaissance de la duchesse de Duras; et son salon devint le sien, jusqu'au jour où Mme Récamier ouvrit à l'idole le temple de l'Abbaye-aux-Bois (2).

Mme de Custine essaya vainement de lutter par son intelligence, par son esprit; elle ne put contre-balancer l'influence souveraine de l'auteur d'*Ourika*.

La duchesse de Duras avait quelques années de moins que Delphine de Custine. Son père, le comte de Kersaint, avait été un de nos plus vaillans hommes de mer, en attendant qu'il devînt, sous la révolution, un intrépide citoyen. Député à la Convention, il avait, dans le procès du roi, voté pour l'appel au peuple et contre la mort. Quand Louis XVI fut condamné, le 18 janvier, Kersaint demanda courageusement la parole, et rappelant son vote au milieu des murmures : « Je veux, ajouta-t-il, épargner un crime aux assassins, en me dépouillant moi-même de mon inviolabilité; je donne ma démis-

(1) *La Russie en* 1839, A. de Custine, lettre III.
(2) *Mémoires de Mme de Chateaubriand.*

sion et je dépose une lettre contenant les motifs de cette résolution entre les mains du président. »

Sa lettre disait nettement qu'il lui était impossible de « supporter la honte de s'asseoir dans l'enceinte de la Convention avec des hommes de sang, alors que leur avis, précédé de la Terreur, l'emportait sur celui des gens de bien. » Il avait été mandé à la barre le 22 janvier. La Convention avait passé à l'ordre du jour sur sa démission. Arrêté le 25 septembre 1793, à Ville-d'Avray, Kersaint avait reconnu hautement, dans son interrogatoire, qu'il ne pouvait plus délibérer avec des hommes qui avaient voté la mort de Louis XVI. Il n'en fallait pas tant pour le faire envoyer à l'échafaud. Il y était monté résolument, le 5 décembre.

Sa fille avait reçu de lui une âme ardente, capable de sentimens énergiques et d'indignations généreuses. Elle devait garder, même sous la restauration, alors que son salon était dans tout son éclat, une attitude libérale. Bien qu'elle eût épousé à Londres, pendant l'émigration, l'un des représentans les plus attitrés de l'aristocratie française, le monde royaliste ne lui pardonnait pas d'être la fille d'un girondin ; sa situation dans son milieu était souvent difficile, quand elle n'était pas fausse. Elle ressemblait à Mme de Staël de taille et de figure, et ne négligeait, dit-on, aucun effort pour rendre cette ressemblance plus frappante (1).

Elle vivait sous l'empire, retirée dans son château d'Ussé, se consacrant entièrement à ses deux filles dignes d'elle ; pour compléter leur éducation, la duchesse de Duras se décida, vers la fin de 1811, à rentrer à Paris. Chateaubriand avait fort envie de la connaître ; il avait entendu parler d'elle chez Mme de Laborde, à Méréville. Dans ses jours de misère, il avait passé près d'elle à Londres sans l'avoir rencontrée. Il savait qu'elle était une de ses admiratrices passionnées. M. le duc Victor de Broglie, qui a tracé de cette femme à l'esprit délicat et distingué un portrait dans lequel il nous la montre douée d'un cœur sensible et « vivant dans une méfiance, par malheur trop bien fondée, de ses agrémens personnels, » raconte qu'en plein régime impérial, ayant eu l'honneur de passer deux jours au château d'Ussé, où Mme de Duras résidait avec son mari et ses enfans, elle lui lut, avec un enthousiasme qu'il partageait sincèrement, le fameux article du *Mercure*, qui pensa faire arrêter son auteur.

On juge, dès lors, combien des rapports d'intimité s'établirent facilement entre elle et Chateaubriand. Dans la société de Mme de Duras, il prit vite le premier rang. Elle lui permit de l'appeler sa sœur, et elle lui servit plus d'une fois de secrétaire pour écrire sous sa dic-

(1) *Souvenirs du feu duc de Broglie* et *Mémoires d'outre-tombe.*

tée. Ce ne fut plus désormais à Fervaques que René alla passer ses automnes, Villeneuve-sur-Yonne fut aussi négligé; mais Joubert était un philosophe à qui il semblait, en pensant à un ami, que le monde est plein d'aimans qui se tournent leurs pôles et d'antipathies qui se donnent la main. Mme de Custine ne prit pas aussi facilement son parti. Elle ne pouvait pas rivaliser avec la fastueuse existence de Mme de Duras, avec l'influence politique de son salon; elle resta l'amie désintéressée, ayant le cœur blessé et ne se plaignant plus.

Cependant, les événemens qui se précipitaient allaient, dans la période de transition, amener Mme de Custine à jouer un rôle qu'elle ne recherchait pas, celui d'être la confidente du principal acteur de la seconde restauration.

Dès 1812, le mécontentement, les inquiétudes se manifestaient, surtout parmi les fonctionnaires de l'empire. Placés plus près du pouvoir, ils voyaient mieux que le vulgaire la folie des projets de Napoléon et l'impossibilité du succès. « Il paraît bien fort! disait, en août 1812, le ministre Decrès à M. Pasquier; eh bien! il est perdu. » Les excès du despotisme dépassaient toute mesure. Le pouvoir judiciaire lui-même n'était plus respecté. Par une série de mesures audacieuses, l'empereur avait mis ce pouvoir sous sa dépendance absolue. Un sénatus-consulte venait d'annuler une déclaration du jury d'Anvers et de renvoyer devant une autre cour, jugeant sans jury, non-seulement les accusés, mais encore les jurés qui les avaient acquittés.

Le frère de Mme de Custine, Elzéar de Sabran, fut un exemple de ces violations du droit si fréquentes alors. On sait qu'il n'avait pas cessé d'être l'ami de Mme de Staël; une lettre qu'il lui écrivait fut interceptée et tomba entre les mains de la police impériale. Enfermé à Vincennes, sans jugement, par les ordres de Savary, Elzéar en sortit au bout de quelques mois, grâce aux démarches du maréchal Oudinot, ami de sa sœur, et fut exilé à 50 lieues de Paris.

On se rend aisément compte de la violence des antipathies que le régime impérial accumulait dans le cœur de Mme de Custine. Aussi quand, en janvier 1814, les armées étrangères, surmontant l'effroi que leur inspiraient nos vieilles frontières, eurent débordé dans nos provinces de l'Est, quand le cercle formé autour de Napoléon se resserra de plus en plus, Mme de Custine fut une des femmes du faubourg Saint-Germain qui accueillirent avec le plus d'ardeur la pensée d'une restauration de la maison de Bourbon. Elle avait au premier moment fui les périls de l'invasion et s'était réfugiée à Berne (février 1814); Astolphe l'avait quittée pour rejoindre le comte d'Artois et s'efforcer d'être attaché à sa personne. Il écrivait à sa mère, le 25 mai : « Reviens! On se fait de toi une si

grande idée que tu aurais beaucoup de crédit. La duchesse d'Angoulême a parlé de toi à plusieurs personne. » Delphine se décida à revenir à Paris, et elle reprit son titre de marquise qu'elle avait négligé, se contentant sous l'empire d'être la comtesse de Custine. Son fils l'avait déterminée à cette résolution. Certes, elle était royaliste; mais il n'y avait dans ses opinions rien de violent ni d'agressif. Elle n'approuva pas l'entrée que fit, la torche à la main, Chateaubriand dans la politique.

Son pamphlet *Bonaparte et les Bourbons*, publié dans les premiers jours d'avril et qui eut tant de retentissement, répondait aux passions du moment sans aucun doute; mais, par ses imprécations outrées et ses apologies sans mesure, il n'avait pas la complète adhésion de Mme de Custine. Elle restait par son éducation, par son bon sens, par son expérience, très bonne royaliste constitutionnelle, en-deçà des haines de l'émigration, et elle pensait que Chateaubriand, par ses intempérances, amoindrissait en lui la raison et la dignité du publiciste. Il avait, en effet, dans les premiers temps des deux restaurations, le tort de partager les colères de ceux dont il ne partageait pas les préjugés; mais par ses défauts mêmes, sa brochure éloquente donnait une voix à des sentimens longtemps réduits à se taire. « En général, elle réussit, écrivait Mme de Rémusat à son fils encore au lycée, parce qu'elle apparaît comme un cri d'indignation (1). » Elle apprenait à Paris et à la France quelle était la famille qui, après plus de vingt ans, allait rentrer aux Tuileries.

Un autre personnage, depuis quelques années hors de France, Fouché, revenait à Paris. Nommé gouverneur des provinces illyriennes, il n'avait pu prendre possession de son poste; n'ayant pas obtenu l'autorisation de revenir à son château de Ferrière, il avait reçu l'ordre de se rendre en Italie auprès de Murat. Ses intrigues commençaient à produire leur effet sur l'esprit versatile du roi de Naples, lorsqu'il apprit la déchéance prononcée par le sénat; il était accouru à tire-d'aile, et il ne tarda pas à faire parler de lui.

Le 14 avril, Talleyrand avait réuni au pavillon Marsan une sorte de conseil intime auquel assistaient les membres du gouvernement provisoire, de plus M. Lainé, M. de Vitrolles et quelques autres personnes. Après une longue discussion, M. de Vitrolles demandait formellement que le gouvernement provisoire allât déposer son autorité aux pieds du comte d'Artois, et le priât « de prendre les rênes de l'état en sa qualité de lieutenant-général du royaume. » Talleyrand ne disait rien, lorsqu'une des personnes présentes à l'entretien et qui, jusque-là, n'y avait pris aucune part, se leva avec vivacité, et, s'adressant à M. de Vitrolles, lui dit brusquement : « Ce

(1) *Correspondance de Mme de Rémusat*, t. I, lettre d'août 1814.

que vous proposez ne signifie rien. Il n'y a qu'une manière de lever toutes les difficultés, c'est que le sénat défère lui-même à M. le comte d'Artois la lieutenance-générale du royaume. »

C'était Fouché qui rentrait tout à coup en scène. « Au moins, répondit Vitrolles, vous avancez quelque chose. Jusqu'à présent, on ne m'a présenté que des impossibilités. Nous sommes patiens, parce que nous connaissons notre force et que les moyens de conciliation nous paraissent les meilleurs. Je ne saurais préjuger l'opinion de *Monsieur* sur votre idée improvisée, mais s'il adoptait quelque chose de semblable, qui nous garantirait l'acceptation du sénat?

« — Moi! répliqua vivement Fouché, si M. le comte d'Artois consent à faire une déclaration de principes qui satisfasse les esprits. »

Puis, sans perdre de temps, il se mit à écrire sur un guéridon un projet de déclaration et il en donna lecture (1).

Vitrolles s'en empara et courut le porter à *Monsieur*. Bien que le nom du duc d'Otrante lui fît froncer le sourcil, il approuva la déclaration après quelques corrections; avec son esprit moins brillant, mais plus décidé que M. de Talleyrand, Fouché venait de trancher le nœud que d'autres, depuis deux jours, s'efforçaient en vain de défaire.

Installé à son château de Ferrière avec ses enfans, il avait repris son commerce épistolaire avec Mme de Custine. Cette correspondance éclaire d'un jour nouveau son rôle si discuté durant la période encore imparfaitement étudiée qui s'étend du mois de septembre 1814 au mois d'octobre 1816, et embrasse ainsi sa vie politique la plus active jusqu'aux approches de sa mort. Les premières lettres écrites de septembre à novembre montrent Fouché observateur sagace des fautes qui se commettaient, et les signalant dans des pages destinées à être mises sous les yeux de Louis XVIII. Il ne joue pas encore un rôle dans la pièce, mais il le prépare.

La nation n'avait pas été hostile au retour des Bourbons, et il semblait cependant que l'on prît plaisir à élargir la brèche entre la famille royale et l'armée. On faisait tout pour encourager et fomenter une insurrection militaire. Par légèreté et imprévoyance, on réussissait à semer dans le pays les germes d'une méfiance funeste. Mais tout était réparable, puisque le livre auquel Napoléon avait mis « le signet, » comme on l'a dit, se rouvrait après quatorze ans, et que la France se retrouvait en présence d'une tribune libre.

Il nous reste à montrer le Fouché père de famille tout occupé de l'éducation de ses enfans. Une lettre suffira pour satisfaire sur ce point la curiosité :

(1) Voir *Mémoires de Vitrolles*, t. II.

« *A Madame de Custine. — Ferrière.*

« 9 septembre 1814.

« J'avais le projet d'aller à Paris, et je comptais avoir le plaisir de vous voir et de vous emmener dîner à Suresnes (1), mais des affaires particulières me retiennent à la campagne... Vous seriez bien aimable de venir y passer quelques jours avec votre fils. Mes enfans lui procureront des parties de chasse et de pêche. Il y a d'ailleurs ici une bonne bibliothèque, même des livres allemands, un maître de langue allemande. Je vous prie de croire que nous ne négligeons pas l'instruction ; nous savons qu'elle est nécessaire sous tous les gouvernemens et même dans les pays où l'on ne gouverne pas.

« Si vous avez le courage de faire le petit voyage de Ferrière, vous prendrez votre itinéraire chez mon concierge, à Paris. Vous me préviendrez. J'irai au-devant de vous. Adieu, je vous renouvelle tous mes anciens sentimens et toutes leurs expressions.

« Mille complimens et mille amitiés à votre fils, que j'adopterais volontiers pour le mien, toutefois avec la permission de la maman, car il faut être deux pour avoir un enfant.

« Je vous embrasse de tout mon cœur.

« Duc d'Otrante. »

Mme de Custine ne put aller à Ferrière, et elle donna pour excuse qu'elle achevait un tableau. Elle reçut bientôt une nouvelle invitation non moins pressante, non moins familière, non moins paternelle.

On ne reconnaît guère dans ces premières lettres le Fouché si activement mêlé, quelques mois après, à toutes les trames qui vont se nouer. Sa résignation passagère n'est que le sentiment de son impuissance momentanée.

Bardoux.

(1) Suresnes était la maison de campagne de la princesse de Vaudemont, amie de Mme de Custine et de Fouché.

LA

PUISSANCE DES TÉNÈBRES

RÉFLEXIONS D'UN SPECTATEUR.

Quand les gens d'aujourd'hui publieront leurs mémoires, — soyons tranquilles, il n'en manquera pas, — quelques-uns noteront peut-être la date du 10 février 1888 comme digne d'attention. Il y eut ce soir-là une coïncidence tout à fait réjouissante pour le philosophe. A l'Éden-Théâtre, on célébrait avec les grands rites une solennité artistique : la reprise d'une opérette fameuse, par deux divas fameuses, devant ce public « bien parisien » qui commence à Singapour et finit à Rio-de-Janeiro. C'était un événement. — A l'autre bout de la ville, deux ou trois cents lettrés s'aventuraient en des parages inquiétans, rue de la Gaîté, près le cimetière Montparnasse, pour entendre « craquer les os du petit enfant, aplati comme une galette. » Pareils aux chercheurs d'or du poète, ces lettrés

Partaient, ivres d'un rêve héroïque et brutal,

à la découverte du Théâtre-Libre et du drame inconnu de Tolstoï qu'on y devait représenter. Voyant passer tant de voitures inusi-

tées, les habitans du quartier croyaient à un enterrement nocturne. J'y croyais aussi. D'accord avec tous les maîtres de la scène française, bien que pour des raisons un peu différentes des leurs, je prévoyais un morne insuccès. Nous avons assisté à une apothéose. Une fois de plus j'ai dû reconnaître ce que je me suis avoué bien souvent, avec un peu de mortification et beaucoup de joie, depuis que je plaide ici la cause d'une littérature nouvelle : chaque fois que j'ai mis en doute l'intelligence de notre jeunesse française, sa rapidité à comprendre les œuvres les plus opposées à notre goût, je me suis lourdement trompé.

Après la représentation, j'attendis impatiemment la critique, pour m'éclairer. Il y eut du flottement dans la critique. On ne pouvait pas nier le triomphe éclatant de la pièce; mais pour les uns c'était du Shakspeare, pour les autres un vulgaire mélodrame. Les intentions de l'auteur, l'école où il le fallait ranger, l'exactitude de ses peintures, leur transposition en français, les œuvres similaires dans notre littérature, la persistance du succès devant un autre public, autant de sujets où la discussion se donnait carrière. Ces divergences des connaisseurs encouragent un spectateur à proposer ses réflexions. Il attend quelque secours de l'étude du texte original et d'un commerce suivi avec le peuple russe; son inexpérience du théâtre lui permettra d'avancer des hérésies interdites à ceux qui professent cet art. Au risque de méconnaître les règles suivant lesquelles on doit s'amuser, s'émouvoir, penser, rire ou pleurer, il demande la permission de toucher, dans la liberté de cette causerie, à certaines questions incidentes : elles peuvent se rattacher au drame de Tolstoï, elles occupent en ce moment le monde littéraire.

I.

Je dois d'abord exposer les raisons qui m'avaient prévenu contre la représentation de la pièce. Tout me faisait craindre qu'ils ne courussent à un malentendu colossal, ces lettrés, ces gens de théâtre, préoccupés d'esthétique pure, qui allaient chercher là des impressions *artistiques*, une nouvelle formule *littéraire*, dans le sens factice que nous donnons de plus en plus à ces mots.

On sait l'histoire de *la Puissance des Ténèbres*. Tolstoï a rejeté tout souci d'écrivain; il ne perd aucune occasion d'afficher son mépris pour la littérature, son repentir pour les années gaspillées à ce vain labeur. L'âme du réformateur appartient tout entière à un

vague idéal de néo-christianisme et de socialisme rudimentaire. Il tient qu'on ne saurait trop réagir contre l'hypertrophie cérébrale et qu'il faut la combattre par le travail manuel. Ce qui ne l'empêche point de poursuivre son apostolat dans un cycle de publications où il emprunte toutes les formes, dissertations philosophiques, controverses théologiques, tableaux de mœurs, contes populaires. En dernier lieu, il s'est souvenu que la *moralité* dramatique, telle que l'entendait le moyen âge, était le meilleur moyen de parler à l'imagination du peuple. Pour combattre l'ivrognerie, il a écrit *le Premier distillateur*, diablerie naïve, volontairement enfantine; et enfin, au commencement de l'année dernière, *la Puissance des Ténèbres*. Son intention est manifeste; il a d'ailleurs pris le soin de la commenter. Cette sombre peinture doit montrer au peuple russe la dégradation où il vit, sous la double fatalité de l'ignorance et des mauvais instincts; elle doit lui rappeler la nécessité d'une loi morale et, pour celui qui a manqué à cette loi, la seule voie de réhabilitation, le sacrifice expiatoire librement consenti.

Je passerai rapidement sur l'analyse de la pièce : ceux qui s'intéressent à ces études la connaissent par les traductions déjà publiées. Le premier acte nous introduit dans l'intérieur de la famille Piotre; le mari est un paysan sur l'âge, de santé chétive; sa femme Anissia vit avec le valet de ferme Nikita, un coureur et un ivrogne, qui repousse cruellement une pauvre fille séduite par lui et à laquelle il avait promis mariage. La mère de Nikita, uniquement occupée d'enrichir son fils, donne des poudres à Anissia et lui persuade de hâter la fin du moribond qui les gêne. Il expire au second acte; les deux femmes s'emparent de son argent et le confient à Nikita. Au troisième, nous retrouvons ce vaurien marié à Anissia, maître à son tour dans la maison; il se grise, brutalise la malheureuse qui a commis le crime pour lui, et courtise sa belle-fille Akoulina. Au quatrième acte, Akoulina met au monde un enfant; Nikita, harcelé par sa mère et sa femme, les aide à faire disparaître le petit être, qu'on enfouit dans la cave sous les yeux du spectateur; on se débarrassera d'Akoulina en lui faisant épouser quelque va-nu-pieds. Au cinquième acte, ce mariage s'est arrangé; nous assistons au repas de noces. Nikita, bourrelé d'ennui et de remords, refuse de s'y rendre; comme on l'y traîne, son âme éclate dans une confession publique : il se dénonce à l'officier de police, en demandant pardon à Dieu et aux hommes. Tandis que sa mère domine toute l'action comme le mauvais génie de ces misérables, son père, le vieil Akim, un humble manouvrier d'intelligence obscure et de cœur droit, traverse cette même action comme la voix de la conscience morale; il morigène son coquin de fils, à la fin il l'en-

courage à l'aveu. Je néglige quelques méfaits accessoires qui viennent grossir cette série de crimes, logiquement engendrés les uns par les autres. Leur succession régulière, la chute lente des coupables dans les ténèbres du mal, telles sont les seules péripéties de la pièce.

Si Tolstoï nous voyait extraire de sa *Moralité* un plaisir raffiné de l'intelligence, une conception particulière de la rhétorique théâtrale, il sourirait; oh! sans doute, comme pouvait sourire Corneille pénitent, quand on louait devant lui sa traduction poétique de l'*Imitation*; comme devaient sourire les grands avocats convertis, M. Le Maître ou M. Arnauld, quand on vantait l'éloquence de leurs oraisons. La vanité de l'auteur meurt-elle jamais? Cependant, il est certain qu'en écrivant son drame, Tolstoï n'a pas cherché à faire une œuvre scénique, une œuvre d'art pur; il a fait ou cru faire un acte moral. Je ne sais même s'il a pensé d'abord à la possibilité d'aborder la scène, les paysans pour qui ce drame est composé n'en ayant pas.

Imprimée dans une plaquette à bas prix, *la Puissance des Ténèbres* fit fureur; elle provoqua des admirations et des dénigremens passionnés. On en vendit 60,000 exemplaires, jusqu'au jour où la censure crut devoir l'interdire. Le monde littéraire de Pétersbourg ne se résigne pas à la désertion de son plus illustre écrivain; il continue de chercher dans l'apôtre l'artiste que cet apôtre ne veut plus être. Ce monde fit alors ce que nous faisons aujourd'hui: il ne pensa qu'à utiliser pour son plaisir l'œuvre conçue dans un tout autre dessein. Un vif débat naquit : pouvait-on mettre à la scène *la Puissance des Ténèbres?* Un instant, ce débat parut tranché par la volonté du tsar, le seul Russe des hautes classes, soit dit en passant, qui pût comprendre la tentative de Tolstoï comme l'auteur lui-même la comprenait, avec la même simplicité, la même insouciance de l'effet artistique. On décida d'exhiber Nikita au peuple, avec le sentiment des anciens qui montraient à leurs enfans l'ilote ivre. D'autres influences prévalurent et changèrent ce premier mouvement. La représentation fut prohibée. Les lettrés, jugeant à leur point de vue, ne regrettèrent pas cette prohibition. La plupart estimaient que le drame, poignant à la lecture, ne supporterait pas le jour de la rampe.

Ainsi, dans le pays d'origine, le public « éclairé » tenait la pièce pour injouable. Dieu sait pourtant si le théâtre russe abonde en situations brutales que le nôtre ne tolérerait pas! Que serait-ce donc, pensai-je, le jour où cette paysannerie, métamorphosée par des transpositions fabuleuses, passerait dans notre langue, dans la voix et les gestes d'acteurs parisiens, dans les oreilles d'un public

qui ne recevrait pas une seule de ces phrases avec le sens qu'elles ont pour le bas peuple moscovite? Je m'étais souvent demandé comment on pourrait traduire *la Puissance des Ténèbres*. Les idées et les sentimens exprimés là en langage populaire, si on les précisait en russe dans le parler de la bonne compagnie, subiraient une première déformation. Qu'en resterait-il en français? Disons-nous bien que les langues ne sont pas, comme semblent le croire les gens qui demandent des traductions, une garde-robe d'habits variés, bons à revêtir indifféremment une même pensée. Les langues sont des moules où la pensée prend sa forme, et qui se modèlent à leur tour sur la pensée par une opération double et indécomposable. Introduire une idée dans un moule étranger, c'est déjà chose difficile quand l'échange se fait entre des familles humaines très voisines, contemporaines, façonnées par la même civilisation; c'est chose impossible entre les parties extrêmes de l'humanité, celles que sépare trop d'espace ou trop de temps. Cela est si vrai que, dans nos traités avec les Orientaux, quand les interprètes les plus compétens croient avoir pris un calque parfait du texte convenu, on voit naître sans cesse des contestations; on s'accuse réciproquement de mauvaise foi, et souvent les reproches ne sont pas fondés : les mots qu'on tenait pour adéquats recevaient des acceptions différentes dans le cerveau de l'Oriental et dans le nôtre. Or, peut-on imaginer deux êtres plus éloignés qu'un Parisien de nos jours et un moujik de Toula, ce triste et obscur enfant d'une race orientale, demeuré en plein moyen âge? Son idiome, fidèlement reproduit par Tolstoï, est fait de balbutiemens, de proverbes vagues, de phrases inachevées qui contiennent des larves d'idées, des indications de sentimens toujours répétées et jamais éclaircies, à la manière des enfans. Et nous voulons transporter ces vagissemens de la pensée dans la langue la plus analytique, la plus précise qui soit au monde?

Je n'en veux prendre qu'un exemple, dans le titre même de la pièce, car les équivoques ont commencé avec ce titre. Des critiques subtils en ont donné trois interprétations différentes. Quelques-uns y ont vu la terreur du criminel dans la nuit. Ceci est un pur contresens, excusé par notre mot *ténèbres*, qui n'est pas l'équivalent exact de celui qu'il veut traduire. D'autres se sont demandé si « la puissance des ténèbres » signifiait la fatalité de l'ignorance, ou bien l'esprit du mal. Ces deux notions, distinctes pour nous, sont confondues dans le vocable russe, qui éveille en outre l'idée de multitude. Tolstoï s'est servi d'un vieux mot du slavon liturgique, mot resté populaire, *tma;* c'est le terme employé dans les versions de la Genèse pour désigner le chaos, l'abîme; l'enfer est appelé parfois, dans le style théologique, *tma kromièchnaïa*, « les ténèbres dernières. »

Le mot plonge ses racines dans les anciens mythes orientaux, où l'idée de la nuit et l'idée du mal étaient inséparables. Faites donc passer ces grandes synthèses primitives, avec toute leur indétermination, dans nos petits signes, aux sens restreints par la division croissante de nos idées!

La traduction est surtout perfide pour les termes grossiers, les injures qu'échangent les paysans du drame. Vous n'en rendrez jamais l'accent vrai. Il y a là un monde de nuances infinies, plus faciles à sentir qu'à exprimer. Dans la même langue, tel mot fait sourire si on l'entend au village et révolte si on le répète dans un salon; tel autre est plaisant dans la bouche d'un enfant, dégoûtant ou obscène sur les lèvres d'un homme fait. Dès que vous changez de langue, c'est-à-dire de mœurs et d'état social, les interprétations de l'injure, de la grossièreté, sont purement arbitraires. Ce qui était là-bas simplicité de nature, archaïsme d'expression, devient vulgarité ou raffinement d'argot dans un milieu plus cultivé. C'est comme le vêtement du corps : le haillon d'un pâtre turc est pittoresque, noble, « prix de Rome; » la loque d'un rôdeur de barrière est répugnante, parce qu'elle crie la déchéance de ce civilisé. Dans l'*Iliade*, Mars traite Minerve de « chienne, » Junon renvoie à Vénus cette épithète et bien d'autres. Les gens simples et religieux à qui l'on chanta d'abord ces poèmes n'y trouvaient pas matière à plaisanterie ou à scandale; les modernes qui lisent une traduction d'Homère ont besoin d'un effort de réflexion pour réformer leur impression première; si vous mettiez la querelle des dieux au théâtre, qui ne laisse pas le temps de la réflexion et qui agit plus vivement sur une foule, vous obtiendriez une scène d'opérette-bouffe, et dans l'effet de rire qu'elle provoquerait, il ne resterait rien de l'intention du vieil aède.

Ainsi pour ces homérides qui nous viennent de Russie. En présence de mœurs étrangères, le rire à contre-temps est le plus sûr indice de nos méprises, et il est inévitable. L'autre soir, un public très intelligent, un public d'initiés, a gardé son sérieux pendant les deux premiers actes. Une salle moins bien préparée eût souri dès le premier, à certains *idiotismes*. Au troisième acte, quand l'ivrogne est apparu, on n'a pu se retenir de rire. C'est que l'ivrognerie est le plus souvent pour nous un vice drôle dans ses manifestations, tandis qu'elle est là-bas un vice triste. J'ai entendu des enthousiastes vanter le génie de Tolstoï, qui sait balancer si habilement les effets comiques et les tragiques. Je puis leur affirmer, sans crainte d'être contredit par les Russes, qu'il n'y a pas dans tout le drame une intention comique, ni qui parût telle à l'auditoire dans un faubourg de Moscou. Le seul effet cherché par l'au-

teur, et qu'il produirait sur cet auditoire, serait une impression accablante, toujours croissante, de tristesse et de pitié. Notre tempérament français, qui supporterait mal une pareille tension, interprète certains passages pour les besoins de sa bonne humeur.

Le jeu probable des acteurs était un autre motif de défiance. Quoi qu'on attendît de leur intelligence, on ne pouvait présumer qu'ils retrouveraient dans l'attitude, le geste, la voix, cette lenteur, cette gravité hiératique, cette impersonnalité, qu'avaient peut-être leurs aïeux du XIIe siècle, qu'ont encore des paysans russes, masse grise où les individus sont à peine différenciés, même dans la discussion, même dans la colère. Et s'ils atteignaient cet idéal de vérité, la salle se viderait, car le théâtre commande un grossissement d'optique, une exagération de sonorité, sous peine de nullité d'effet. L'acteur type, pour jouer *la Puissance des Ténèbres*, ce serait le paysan façonné aux représentations d'Oberammergau, puisque le drame de Tolstoï est avant tout un Mystère.

J'indique seulement quelques-unes des transpositions capitales qu'il était facile de prévoir, en plus du malentendu originel sur la portée et le caractère de l'œuvre. Comment accueillerait-on le peu qui allait subsister de cette œuvre, ses crudités, aggravées dans notre langue, et son excès d'horreur? Austerlitz ou Waterloo? Je pariais pour Waterloo, quand la toile se leva, et je regardais les naturalistes, qui semblaient venus là pour gémir le mot de la défaite.

II.

Ce fut Austerlitz. Quand cette toile retomba sur le tableau final, dans une tempête d'acclamations, le public était transporté; je n'ai pas surpris un instant d'arrêt ou d'hésitation durant ces quatre heures. — Oublions le dessein primitif de l'auteur et ce qu'il y avait d'abord dans ces pages imprimées à Moscou, sur lesquelles je raisonnais tout à l'heure. Une œuvre de théâtre en est sortie pour nous, un autre monde de formes et d'idées recréées à notre usage. C'est ce produit que nous devons discuter, sans plus nous préoccuper de ce qu'a voulu Tolstoï. Quelle puissance y a-t-il donc dans ces idées, dans ces arrangemens de faits si simples pour qu'à travers tant de voiles on ait pu discerner les lueurs de génie? D'où vient cette puissance? Il n'est pas inutile de le chercher, d'autant plus que certains critiques la nient, et que d'autres la constatent sans en dire, je crois, les véritables sources.

Faisons d'abord la part des élémens accidentels qui ont contribué au succès. On a tenté de l'expliquer par la composition de la salle. Elle était curieuse à observer, cette salle. Elle offrait une réduction assez exacte de notre armée littéraire, telle qu'on la voit s'échelonner entre l'Institut et Charenton, avec ses réserves solides, ses jeunes troupes, son avant-garde, ses tirailleurs perdus. La critique était là au grand complet, et l'on reconnaissait des écrivains de toutes les écoles, quelques-uns peu suspects d'une prévention favorable. Il y avait des naturalistes, des symbolistes, des décadens, et de ce côté un peu de fanatisme préconçu. J'imagine que si l'on eût regardé de près leurs contre-marques, on y aurait lu quelque chose comme *hierro*,.. en caractères russes. Ceux-là avaient l'enthousiasme sombre. Comme je risquais mon opinion sur certains détails révoltans pour les spectatrices, un inconnu s'approcha et me dévisagea d'un regard méprisant. Je crus qu'il allait m'appeler « vieil as de pique ! » en souvenir des temps héroïques. Il se borna à dire : « On n'écrit pas des pièces pour les femmes. » Son assertion était discutable, mais je l'aurais embrassé pour son fanatisme. Où en serions-nous, si quelque fanatisme n'échauffait plus les âmes de vingt ans ? Il y avait aussi, il y avait surtout des jeunes gens sans parti-pris, ouverts et mûris par l'étude des choses étrangères, des représentans de la génération nouvelle, si intéressante et si difficile à définir ; elle ne ressemble à aucune de ses aînées, et nous devrons lui remettre demain la conduite de l'esprit français. On ne la voit guère dans les théâtres, car c'est une maladie qui fait de grands ravages dans la jeunesse lettrée, la lassitude du théâtre actuel. Ces indépendans, — ils le sont très fort, — ont écouté avec curiosité d'abord, avec intérêt ensuite ; peu à peu, on a senti venir cette vague irrésistible qui roule une assemblée d'hommes sous le pouvoir d'une pensée.

Les acteurs ont été pour beaucoup dans la victoire. Ils jouaient avec intelligence, parce qu'ils *jouaient peu*. Ce rôle impossible du vieil Akim, M. Antoine lui a donné juste ce qu'il fallait de relief : un peu plus, et il en dénaturait la simplicité ; un peu moins, et le caractère du bonhomme ne se dégageait pas pour le spectateur. Les femmes s'étaient suffisamment approprié la résignation passive, l'abandon fataliste des paysannes russes. Quelques-uns de ces acteurs, — et ce n'étaient pas ceux qu'on a le plus loués, — semblaient comprendre que les véritables personnages du drame sont des forces obscures, abstraites, la Destinée, le Mal, la Justice, et qu'eux, les hommes, ils devaient subordonner à ces « puissances » leur individu, leur vivacité de sentiment, qu'ils devaient nous ap-

paraître comme des pantins, mus par ces ressorts formidables, serfs inconsciens d'une volonté supérieure. L'accessoire du spectacle était irréprochable. On voyait pour la première fois, sur une scène française, un décor et des costumes empruntés aux habitudes quotidiennes de la vie russe, sans enjolivemens d'opéra comique, sans ce goût du clinquant et du faux qui semble inhérent à l'atmosphère du théâtre.

Quant aux traducteurs, ils avaient fait de leur mieux. J'ai assez dit pourquoi aucune version de *la Puissance des Ténèbres* ne peut être satisfaisante. J'en ai reçu plusieurs : je ne voudrais pas comparer leurs mérites; je sens là-dessous des questions commerciales déplaisantes à toucher. Celle de MM. Pavlovsky et Méténier a de la force, de la précision ; on pourra s'en contenter, quand ils lui auront fait subir quelques retouches. Passe pour les gros mots d'un usage général, malgré tout ce qu'il y a de faux dans l'illusion de vérité qu'on leur demande. Mais les dissonances d'argot faubourien, ces moujiks qui se traitent de « chameau, » de « crampon, » de « traînée, » qui parlent de leurs yeux « pochés au beurre noir,» de « potins, » de « toupet, » et cela un instant après qu'ils se sont appelés « mon aigle, mon pigeon, ma petite fraise ! » Il faudrait s'en tenir à un système de transcription unique, opter pour la couleur russe ou pour la couleur française. On pourrait employer le vocabulaire de nos paysans, mais à la condition de l'aller prendre plus loin que Saint-Mandé, de le ramener autant que possible, pour les parties risquées, aux plus vieux mots de la langue. La perspective du temps équivaut dans une certaine mesure à celle de l'espace : elle éteint et harmonise les tons trop crus. Si l'on admet cette équivalence, et je crois qu'elle s'impose, le mieux serait peut-être de traduire tout simplement en honnête français classique, comme nous le faisons pour les violences des œuvres anciennes, pour Plaute ou Aristophane. Mais faites donc accepter cette convention à des gens persuadés qu'ils peuvent étreindre l'insaisissable ! Vous ne les convaincrez pas qu'ils ont seulement le choix entre divers modes de transposition. De quelque façon qu'on résolve le problème, tout est préférable au néo-poissard. Ce public si attentif a souffert et regimbé, chaque fois qu'on lui faisait avaler un de ces crapauds.

C'est aussi l'avis général qu'on a commis une erreur en ne jouant pas la variante proposée par Tolstoï pour la terrible scène du quatrième acte. On nous a montré le meurtre et l'enterrement du nouveau-né dans la cave, avec une longue insistance sur « les os qui craquent, » avec l'attirail obligé, petit mannequin, bêche, lanterne sourde. C'est le seul point par où le drame rappelle trop les effets

de scène en faveur à l'Ambigu. S'il n'y avait pas d'autre texte, nous comprendrions qu'on respectât la volonté du poète; mais comment hésiter, quand il nous offre lui-même une variante d'une beauté antique, conforme aux meilleures traditions de notre goût, un « récit de Théramène » plus effrayant encore que la réalité, de cet effroi qui entre dans l'âme sans blesser les yeux? Selon la variante, on ne voit pas la cuisine du crime : c'est une petite fille, enfermée dans l'isba avec le valet de ferme, qui nous le révèle au fur et à mesure qu'il s'accomplit. Avec les terreurs vagues et les intuitions de l'enfance, elle se serre contre cet homme, elle le presse de questions : des bruits lui arrivent, pour sûr on creuse dans le sous-sol, on se querelle, un pauvre être crie; elle demande au valet ce qu'on fait de sombre, là, dans la cour, et en le lui demandant, elle nous le laisse deviner. L'homme essaie de distraire l'enfant par des contes, et entre temps, lui aussi, il cherche, il soupçonne, il achève de nous éclairer. Qu'on joue cette admirable scène, on en verra le pouvoir.

Je me permettrai encore une critique. Tous ceux qui avaient lu le drame ont été déçus par la mutilation du tableau final. On a écourté cette confession publique où l'auteur condense toute la moralité de sa pièce; on a réduit le rôle d'Akim, alors qu'il pousse son fils à l'aveu, qu'il retient l'officier de police pour laisser s'accomplir l'œuvre divine. Les champions du naturalisme, qui ont présidé aux répétitions et fait écarter la variante, revendiquent *la Puissance des Ténèbres* pour leur école; il y a un devoir de bonne foi à ne rien retrancher dans le texte de ce qui peut ruiner leurs prétentions.

Ces réserves une fois faites, il me sera plus facile de répondre aux objections que je dois passer en revue. On a dit : C'est un mélodrame banal; il y a beau temps que le drame populaire a exploité chez nous toutes ces situations; notre théâtre ne compte plus les pièces bâties sur le même plan. — Je le crois bien! Seulement je cherche la donnée dramatique qui échapperait à ces accusations. Qu'est-ce que le mélodrame, sinon la mise en œuvre de tous les moyens, — moins le génie, — qui ont servi aux tragiques de tous les temps pour produire leurs effets de terreur et de pitié? A ne considérer que les ressorts extérieurs et la charpente, l'*Orestie* est un mélodrame, comme le *Prométhée enchaîné* est une féerie à grand spectacle. Mélodrames, *Hamleth*, *Othello*, *Macbeth*, *le Roi Lear*; mélodrames, toutes les pièces de toutes les écoles où des péripéties violentes agissent sur les nerfs du spectateur. Vouloir renouveler ces péripéties, en inventer quelqu'une dont les dramaturges du passé ne se soient pas avisés, ce serait là une prétention plaisante. Si ingénieuse qu'elle soit à tourmenter les hommes, la

douleur ne dispose que d'un nombre limité de combinaisons, toutes observées et reproduites au théâtre par ces étranges patiens qui prennent plaisir à se mirer dans leurs souffrances. Il est trop aisé à réfuter, cet éternel reproche du « déjà fait, » du « déjà vu. » Il y a au bas mot, dans les églises et les musées d'Europe, mille *Descentes de croix*, qui toutes reproduisent le même sujet, avec les mêmes personnages, les mêmes attitudes. Il y en a quelques-unes signées Rembrandt, Rubens, Tintoret, Titien. Ce sont les seules qui comptent. Par quoi diffèrent-elles des autres? Par un trait de physionomie, un accent de vie, souvent par un éclairage. Si cet éclairage se rencontre dans les tableaux de Tolstoï, la vieille fable en est toute neuve.

Entend-on par mélodrame une forme grossière de terreur, où l'art n'a rien à voir, parce que l'horrible est poussé trop loin? Mais qui se chargera de marquer les limites de l'horrible permis? Laissons de côté tout le drame romantique; il nous offrirait vingt exemples de monstruosités qui font pâlir celles du Russe. Prenons le théâtre réputé classique, et dans ce théâtre l'époque la plus délicate, la plus timorée sur le chapitre des convenances scéniques. Voici la *Sémiramis* de Voltaire: que dites-vous de Ninias sortant les mains sanglantes, les cheveux hérissés, du tombeau de son père où il vient d'égorger sa mère? Pourquoi le tolérons-nous? Est-ce parce que le génie a manqué au poète pour inspirer une réelle épouvante? Alors, c'est lui faire un mérite de la non-réussite. Rappelez-vous maintenant la même situation chez un véritable tragique, dans l'*Orestie*, où Voltaire l'a empruntée: Oreste, poursuivant l'épée à la main sa mère Clytemnestre, sur le cadavre d'Egisthe... Et ce n'est là qu'une des douceurs de ce long cauchemar, où tout le théâtre antique a puisé ses inspirations. On connaît les autres, « ces enfans assis dans le palais, tenant dans leurs mains leur chair, leurs entrailles, leurs cœurs, mets effroyable, dont le père a goûté... » L'habitude a émoussé pour nous ces horreurs. Que l'imagination essaie d'en restituer l'effet sur le premier auditoire qui les a subies, toutes neuves et toutes vives. On conviendra que le dossier de la famille Piotre lui eût paru anodin, après celui de la famille des Atrides. — Mais, dira-t-on, il s'agissait là de rois et de princes, reculés dans le temps, fort au-dessus du public par leur condition: ce double éloignement estompait les brutalités. — Il s'agit ici pour nous de paysans des confins asiatiques, fort au-dessous de notre public par leur condition: l'effet d'éloignement est le même pour d'autres causes. D'ailleurs, les sentimens et le degré de civilisation diffèrent-ils beaucoup entre le véritable Agamemnon, ce pasteur primitif, et le laboureur Akim?

Ne cherchons pas de mauvaises excuses pour le cruel et divin

Eschyle. Écoutons plutôt Diderot, en un passage du *Paradoxe* où chaque ligne semble viser notre drame : « Je vous répondrai qu'il faut être conséquent, et que, quand on se révolte contre ce spectacle, il ne faut pas souffrir qu'OEdipe se montre avec ses yeux crevés, et qu'il faut chasser de la scène Philoctète tourmenté de sa blessure, exhalant sa douleur par des cris inarticulés. Les anciens avaient, ce me semble, une autre idée de la tragédie que nous, et ces anciens-là, c'étaient les Grecs, c'étaient les Athéniens, ce peuple si délicat, qui nous a laissé en tout genre des modèles que les autres nations n'ont point encore égalés. Eschyle, Sophocle, Euripide ne veillaient pas des années entières pour ne produire que de ces petites impressions passagères qui se dissipent dans la gaîté d'un souper. Ils voulaient profondément attrister sur le sort des malheureux ; ils voulaient, non pas amuser seulement leurs concitoyens, mais les rendre meilleurs... Ils avaient trop de jugement pour applaudir à ces imbroglios, à ces escamotages de poignards, qui ne sont bons que pour des enfans. »

On a dit encore : Ou cette abominable famille est un échantillon exact du peuple russe, et des raisons de convenance défendaient de le présenter sous ce jour ; ou elle est une exception, et Tolstoï a péché contre la vérité, contre les règles de l'art, qui ne vit pas d'exceptions ; il a en outre calomnié son peuple. — Je peux rassurer les amis trop susceptibles de la Russie ; j'ai vécu parmi ses populations rurales, je n'ai jamais entendu parler d'une pareille accumulation de crimes. Dans ce pays, comme dans le nôtre, de telles monstruosités sont possibles sans doute, fort rares assurément. Tolstoï doit s'exagérer leur fréquence ; il y a chez ce Voyant de l'Ézéchiel, à tout le moins du Bridaine ; la vision d'un réformateur enfle et noircit toujours l'objet qu'il veut réformer. — Mais alors, c'est l'exception, le fait divers, et la « vérité documentaire » y perd tout ce que regagne la morale? — Prenons, depuis les catalogues antiques jusqu'aux affiches de ce soir, cent tragédies, drames ou mélodrames : nous en trouverons quatre-vingt-dix où le nœud de l'action est un meurtre, peu importe sous quelle forme, assassinat, exécution, duel, suicide. On peut établir en principe que presque toutes les passions étudiées dans le théâtre classique, et de nos jours dans le théâtre populaire, sont mises en branle par ce ressort, la suppression violente d'une vie humaine, ou aboutissent à cette suppression. Pourtant, parmi les milliers de spectateurs qui se succèdent dans cette salle, il n'en est peut-être pas un seul qui ait sur la conscience le cadavre d'un de ses semblables. Nous devons donc admettre que le théâtre vit d'exceptions, et il n'en saurait être autrement ; nous allons lui demander des émotions intenses, très rares dans la vie réelle ; s'il ne nous les donnait pas,

nous resterions chez nous. On y est mieux pour voir couler le flot monotone des jours gris, passer les gens et les choses d'habitude. Si, par un caprice contraire, nous cherchons au théâtre une idylle, c'est encore une exception que nous exigeons, un rêve d'amour et de bonheur au-dessus de la vie moyenne. Nous menons notre cœur et notre esprit dans une salle de spectacle comme nous menons notre corps dans une salle de gymnastique, pour leur donner ce surcroît d'exercice dont nous sentons le besoin. Ceux qui prennent un fait anormal pour sujet de leurs peintures, comme c'est le cas de Tolstoï, ne contreviennent pas aux lois essentielles de l'art, dont ce même Tolstoï se soucie d'ailleurs si peu; ils suivent la plus naturelle et la plus ancienne de ces lois, ce que Diderot appelait fort bien « un protocole de trois mille ans. » Il suffit de l'énoncer pour montrer l'erreur où l'on tombe en mesurant sur le théâtre l'étiage des mœurs d'un pays. Ainsi font les étrangers, quand ils jugent la société française d'après notre comédie contemporaine, qui évolue tout entière autour de l'adultère.

Je viens à l'argument par excellence, à celui que j'ai lu partout, sans en croire mes yeux : *la Puissance des Ténèbres*, nous dit-on, ce n'est pas autre chose que *la Terre* russe. Est-il possible que la conformité des sujets égare à ce point de bons juges sur la différence radicale des procédés et des intentions? Je comprendrais plutôt qu'on mît en avant George Sand; ses paysans mystiques et socialistes ont une certaine parenté avec le vieil Akim; il n'a pas son semblable dans toute l'histoire naturelle des Rougon-Macquart. Où voit-on dans notre drame les procédés de M. Zola? Les scènes d'ivresse pouvaient prêter à la confusion; prenez la plus caractéristique, le monologue du valet de ferme, au cinquième acte : son état ne se traduit point à notre vue par des hoquets, et ce n'est pas, si j'ose le dire, dans l'estomac de cet homme que Tolstoï a regardé; c'est dans le cerveau, pour y observer la façon dont les idées se dévident. Un médecin nous disait son admiration pour la rigueur de cette étude sur la logique spéciale des alcoolisés. Laissons d'ailleurs les procédés, c'est chose secondaire. Mais l'intention, qui crée seule le vrai caractère d'une œuvre, *l'éclairage* dont nous parlions plus haut! M. Zola décrit les maladies de l'esprit et du corps pour le plaisir de les décrire; son esthétique est formelle à cet égard : il serait le premier à nous accuser de dénaturer sa pensée, si nous y cherchions une tendance moralisatrice. Tolstoï décrit les mêmes maux avec la passion d'y remédier. S'il y réussit, c'est une autre affaire; mais toute l'action de son drame converge vers ce but. Ajoutez, — et la différence est capitale, — qu'il parvient à exprimer avec chasteté le cynisme inconscient de ses personnages; les promiscuités qu'il dépeint, de

la manière dont il les dépeint, n'inspirent que la répulsion, sans un instant de complaisance, sans le moindre appel aux imaginations sensuelles. Les figures du musée de cire qu'on entr'ouvre aux adolescens ressemblent parfois aux sujets anatomiques sur lesquels travaille un chirurgien : qui s'avisa jamais de comparer deux ordres de choses aussi distincts?

Les naturalistes se sont imaginé qu'ils retrouvaient leur bien dans l'œuvre du Russe ; on les a crus sur parole. Si j'essaie de dissiper cette équivoque, ce n'est point pour rabaisser le talent de M. Zola : les attaques banales contre cet écrivain ne sont le plus souvent qu'un hommage à l'hypocrisie bourgeoise. En développant la suite de ces réflexions, j'aurai l'occasion de lui faire large justice. Mais il importe de ne pas s'égarer sur les analogies, si l'on veut discerner les raisons du bon accueil que Tolstoï a rencontré. Ces analogies, ce n'est pas dans les récentes écoles réalistes qu'il les faut chercher ; ce n'est pas davantage dans Shakspeare, dont le nom me semble invoqué mal à propos par les enthousiastes ; c'est dans le théâtre antique, dans le plus vieux, le plus rude, le plus philosophique, celui d'Eschyle. En justifiant ce rapprochement, nous apercevrons, je crois, ce qui donne un intérêt profond et durable à la pièce représentée l'autre soir.

III.

Je vais au-devant d'un malentendu : on aurait trop beau jeu à ridiculiser ma pensée en l'exagérant. Je n'entends pas comparer les mérites du vieux tragique grec et ceux de notre contemporain russe. Une pareille comparaison serait puérile, comme l'a toujours été la querelle des anciens et des modernes. Les disputeurs méconnaissaient les conditions mêmes de la vie. Une œuvre d'art, si elle naît viable, est un organisme comme les autres, qui se développe, grandit et fructifie avec le temps. Il n'y a pas de commune mesure entre l'enfant et le vieillard, quand même celui-là devrait un jour atteindre ou dépasser celui-ci ; il n'y en a pas entre ce petit plant de chêne et l'arbre magnifique, trois fois séculaire, qui l'abrite de son ombre. Les deux glands qui leur donnèrent naissance contenaient peut-être en germe la même puissance de développement ; mais rien ne peut remplacer le travail des siècles. Durant ces siècles, le vieil arbre a tiré, pour se les approprier, les meilleurs sucs de tout le pays d'alentour ; ils ont centuplé sa force première. Ainsi l'œuvre d'art : sa vie s'accroît incessamment de notre vie, de nos pensées, de nos rêves ; chaque génération qui passe enrichit de sa substance

la moelle et la frondaison du géant. En sera-t-il de même pour cette jeune pousse? Oui, si elle vit. Mais combien vivra-t-elle, jusqu'à quelle taille? Nous l'ignorons. Nous savons seulement que rien ne reste immobile, dans l'état de création première. La loi de mouvement, d'accroissement et de décadence, cette loi gouverne tous les êtres, ceux du monde intellectuel comme ceux du monde physique. Donc, nous ne pouvons pas comparer les valeurs, changeantes avec la durée. Mais nous pouvons comparer l'esprit, les tendances. Nous pouvons dire, à l'inspection des premières feuilles : ce petit plant est de la famille du chêne, non de celle du saule ou du tremble.

Tolstoï est de celle d'Eschyle. Il a en moins la beauté du style : c'est le même corps, sans ailes. Ne vous arrêtez pas à ce défaut, regardez de près la pensée et les procédés. Chez ce Grec et chez ce Russe, même simplicité, même profondeur dans la vision des hommes et des faits. Comme le disait hier un critique, en parlant d'un autre grand tragique, ils voient les aspects généraux et éternels des choses. Des deux parts, même habileté instinctive du génie, qui se borne à nous montrer nos caractères et nos passions dans leur germe, par indications sommaires : nous partons de là pour les amplifier à notre fantaisie. Le talent développe ces caractères et ces passions en nuances infinies; comme leurs développemens diffèrent avec chaque individu, avec chaque circonstance, le talent rencontre dans une assemblée d'hommes beaucoup de contradictions, de négations. Le génie nous met tous d'accord, puisqu'il ne nous fait voir que l'œuf commun où nous nous reconnaissons. Ces paysans de Tolstoï sont de simples ébauches au fusain, mais d'un trait si juste, si vivant, que nous ajoutons spontanément les couleurs, les accidens particuliers qui sont les nôtres, et nous nous écrions aussitôt : « C'est l'homme, c'est moi! » Enfin, chez l'un et l'autre poète, même préoccupation du mystère ambiant : les humains ne sont que des ombres vaines, projetées sur le rideau du monde, et que font mouvoir des forces cachées, fatales ou religieuses. L'action dramatique ne sert qu'à *illustrer*, pour ainsi dire, les sombres vérités qui dominent toute l'histoire de notre race, que nous retrouvons à tous les tournans de la vie ou du raisonnement, quand nous essayons de les fuir ou de les nier : la femme, source originelle de tout mal, l'éternelle faiblesse de l'homme devant elle, la multiplication hideuse d'un premier crime (1), le dogme universel du ra-

(1) *Orestie, Agamemnon :* « Oui, une antique faute fait naître d'ordinaire une faute nouvelle, chez les mortels méchans. La nouvelle est mère à son tour. Ténèbres, invincible génie des crimes... » C'est la *tma,* l'idée-mère et le titre du drame de Tolstoï.

chat par l'expiation. La morale de Tolstoï, comme celle de la plupart des écrivains russes, pourrait se résumer dans ces deux mots adorables d'Eschyle : πάθος ἀνθεῖ, la souffrance fleurit.

Je ne fais qu'indiquer l'analogie : libre à chacun de la vérifier en y ajoutant des traits plus détaillés. J'en voudrais tirer la conclusion. Le théâtre conçu de la sorte répond à des besoin nouveaux dans l'élite des jeunes générations. Je ne parle pas de leur fameuse chimère, la vérité de la vie sur la scène ; laissons-les poursuivre ce mirage irréalisable au pays de la fiction et de la convention. La vérité peut tout au plus se rencontrer au théâtre dans la peinture des caractères et dans le langage ; encore faut-il aviver l'une et forcer l'autre, pour les exigences de l'optique, de l'acoustique. Écartons un mot trop ambitieux ; contentons-nous de la simplicité, de cette magistrale simplicité qui nous avait émerveillés dans les romans de Tolstoï, qui se retrouve dans son drame. C'est elle qu'applaudissaient l'autre soir ceux qui ne cherchaient ou ne croyaient chercher qu'une impression d'esthétique. Mais je suis persuadé que, si la majorité du public a été saisie, c'est qu'elle apercevait, plus ou moins confusément, les grandes évocations morales suscitées devant nous. Le public est si singulier, si changeant ! Les individus qui le composent vont au spectacle pour s'amuser, pour s'émouvoir d'une aventure quelconque ; cependant, ils portent là comme partout les problèmes qui dorment au fond de leur cerveau, sous les mille distractions de la vie ; que le poète touche à ces problèmes, qu'il fasse intervenir subitement le grand, l'unique drame, celui de la destinée humaine, et chacun rentre en soi, oubliant l'action secondaire qui l'intéressait ; chacun sent qu'à ce moment la vraie tragédie commence et le prend aux entrailles, la tragédie où il est acteur et victime. Les Grecs la comprenaient ainsi. Leur théâtre ne peut plus s'accommoder à nos habitudes : il suppose la connaissance préalable de la fable mythologique, et les chœurs suffiraient pour nous dérouter en faisant languir l'action ; n'étaient ces difficultés de forme, j'imagine que ce théâtre retrouverait aujourd'hui un regain de succès. Qui sait même si un directeur audacieux se tromperait en montant *le Prométhée enchaîné*, avec de la musique d'harmonie et toutes les ressources des machines actuelles ? Il ferait, en tout cas, plusieurs chambrées d'honnêtes gens. Ce seraient les mêmes qui accourraient à *la Puissance des Ténèbres*, tous ces jeunes lettrés travaillés des besoins nouveaux que je cherche à définir. Mais ceci touche à une question de littérature générale, où la question du théâtre est englobée.

Cette génération a de bonne heure le tour d'esprit philosophique. Elle est entrée dans le monde pour penser et vivre à un moment où

de grandes découvertes scientifiques, sortant des livres spéciaux et des applications techniques, modifiaient les conditions de la pensée et de la vie. L'ensemble d'idées plus ou moins arbitrairement groupées autour du nom de Darwin a pénétré les esprits avec une force prodigieuse. Nous les respirons dans l'air; elles envahissent ceux-là même qui n'ont pas lu une page sur ces matières. Elles ont notablement transformé les rapports des hommes entre eux, ou du moins elles ont réglé sur un type raisonné ce qui était auparavant calcul d'instinct; elles déterminent la plupart de nos conceptions et de nos créations, en politique, en économie sociale, en droit, en histoire. Le philosophe et le négociant, l'ingénieur et le médecin, l'éleveur de moutons et le pasteur de peuples, tous témoignent pour Darwin, quelques-uns sans même connaître son nom. Abstraites et décharnées dans l'entendement du savant, ces idées revêtent une forme plus plastique quand elles atteignent les intelligences de culture moins spéciale, où l'imagination reprend ses droits. Un grand nombre de nos contemporains reviennent à une vue du monde peu différente de celle qui prévalait dans les écoles grecques, au temps d'Épicure. L'univers leur apparaît comme une grande mécanique tournant fatalement sur ces axes de fer, les lois naturelles, entraînant un pêle-mêle d'atomes en lutte, où la force, la richesse, la jouissance, broient impitoyablement la faiblesse, la misère, la souffrance. Quelques-unes des idées scientifiques descendent jusque dans le peuple. Voyez par exemple la théorie des microbes, et comment elle travaille l'imagination populaire à l'annonce d'une épidémie : pour la foule, c'est une puissance invisible, malfaisante, répandue dans les airs et dans les eaux, qui assiège l'homme de toutes parts. De là à personnifier ces puissances de la nature, à recréer une mythologie élémentaire, il n'y a qu'un pas. Il sera peut-être franchi.

Tandis que notre démocratie s'organisait et raisonnait selon les lois promulguées par la science nouvelle, son image se fixait sur les miroirs que la littérature présente aux sociétés. Il s'est trouvé qu'à ce moment c'était M. Zola qui tenait le miroir le plus large et le plus fidèle. Il a reflété l'image : non point, comme il le présume, dans les parties de son œuvre où il parle le plus haut de méthodes scientifiques, d'hérédité, d'instincts irrésistibles ; mais dans les parties inconscientes, dans celles où il redevient un poète épique, où il traduit en faits et en caractères la conception actuelle du monde et de la vie. Je crois que son nom dominera les créations littéraires de ces derniers vingt ans, comme domine toujours le nom de l'écrivain qui a eu la bonne fortune de faire passer dans une œuvre d'imagination le courant philosophique de son époque.

Une conception qui contient une aussi grande part de vérité était bien faite pour nous éblouir ; un instant, elle a triomphé seule. Puis on s'est aperçu qu'elle était incomplète, partant peu durable, si on ne corrigeait pas ce qu'elle a de trop absolu. Elle enjoint à l'homme de se conformer en tout aux lois naturelles, alors qu'il se sent fait pour réagir contre ces lois au nom de certains principes abstraits de justice, de pitié, de morale. Elle ne compte pas avec la faible part de liberté et le petit pouvoir de redressement que l'homme constate dans ses moindres actions. Comment on accordera une dérogation nécessaire avec des lois aussi bien démontrées, comment la logique rigoureuse en prendra son parti, c'est l'affaire des métaphysiciens de l'avenir. Qui possède le dernier secret de la logique? Mais dans la pratique quotidienne de ses raisonnemens et de ses actes, l'homme, tout en s'inclinant devant l'ordre immuable de la nature, ne supporte pas cette élimination totale de ce qu'il sent en lui de plus fort et de meilleur. Placé entre deux évidences, il n'entend sacrifier ni l'une ni l'autre aux exigences de la logique; il préfère sacrifier celle-ci.

Une réaction devait donc se produire dans la littérature pour donner satisfaction à ces sentimens. Auprès d'esprits prévenus, elle ne pouvait réussir qu'à la condition de jeter par-dessus bord le spiritualisme dogmatique, celui qui refuse de transiger avec la doctrine victorieuse. Elle devait se borner d'abord à reverser timidement un peu de liberté et de bonté morales dans les rouages de l'aveugle et rude machine dont on a déchiré les voiles ; elle devait y réintroduire quelque chose d'humain, et à la suite quelque chose de divin. Car il serait trop grotesque de faire résider dans l'homme seul un pouvoir rectificatif du grand pouvoir de la nature ; et l'unique compromis acceptable avec la logique, c'est de concevoir dans l'infini un directeur commun, un conciliateur suprême des lois naturelles et de la liberté humaine. Les symptômes de la réaction apparaissent nombreux. Le plus décisif, c'est la fortune croissante des écrivains russes, venus à l'heure propice ; en face de la convention matérialiste sur laquelle nous vivions, et que M. Zola a représentée avec éclat, ils élèvent leur convention morale et mystique. Elle se heurte dans leurs livres à notre explication rationnelle du monde, qui leur est familière ; et par là ces livres répondent à un ensemble de besoins contradictoires ; ils contiennent le plus vieux, le plus passionnant des drames, celui qui, sous des noms divers, occupe l'homme depuis qu'il pense : l'antagonisme entre sa conscience et la fatalité des choses.

C'est ce drame dont on voudrait retrouver plus souvent le frisson au théâtre. Malgré des efforts répétés, la convention ma-

térialiste n'a jamais pu s'y installer franchement : elle est contraire aux exigences essentielles de cet art. Quand les hommes se réunissent en grand nombre, c'est pour se croire meilleurs qu'ils ne sont, pour communier dans la vertu. L'orateur dans un parlement se fait applaudir en parlant de tolérance à des fanatiques, de liberté à des autoritaires. A la représentation d'une pièce de M. Augier, vous verrez des gens tarés applaudir aux larmes le poète de l'honnêteté. Si l'on donnait la comédie aux forçats, il faudrait pour leur plaire choisir les plus nobles rôles du répertoire : qu'on essayât de leur présenter un tableau de leur condition et une apologie de leurs vices, ils demanderaient à retourner aux cabanons. Mais par cela même que notre théâtre a résisté aux doctrines désolantes qui triomphaient dans la littérature romanesque, les esprits en quête de nouveauté l'accusent d'être resté stationnaire ; ils lui reprochent de n'avoir rien emprunté aux méthodes du naturalisme, où il y avait des principes justes et féconds. Ils lui imputent à crime l'excès même de l'art, l'excès d'ingéniosité et d'adresse. La morale et la philosophie du théâtre leur paraissent alambiquées, factices comme le jour de la rampe, restreintes à des problèmes de casuistique. Ils se plaignent de voir l'action et les personnages toujours conduits par la main habile de l'auteur, jamais par les caprices obscurs de la Destinée. Rien ne trouve grâce devant ces jeunes réformateurs, pas même le jeu des meilleurs comédiens. Leur dédain ne fait pas de différence entre ce qu'ils appellent le *ron-ron* de la Comédie-Française et le ron-ron de l'Ambigu. L'un d'eux prétendait qu'il y aurait un gros livre à écrire sur le peuple qui entretient une institution d'état sous ce titre : Conservatoire national de déclamation. Et ils puisent des argumens dans Diderot, eux aussi ; ce curieux homme a remué la graine de toutes les idées qui fleurissent pour nous. Ne disait-il pas : « S'il arrive un jour qu'un homme de génie ose donner à ses personnages le ton simple de l'héroïsme antique, l'art du comédien en sera autrement difficile, car la déclamation cessera d'être une espèce de chant. » — Bref, lecteurs naturalistes de M. Zola ou lecteurs mystiques du roman russe, tout ce clan de lettrés va de moins en moins au théâtre, parce que le théâtre ne leur donne pas l'impression de la vie telle qu'ils la ressentent, l'image de l'univers telle qu'ils la conçoivent.

On leur objecte avec raison que des griefs trop généralisés perdent leur force ; justifiés quand ils s'appliquent à un genre agonisant, celui qui s'appela jadis la tragédie, plus récemment le drame et le mélodrame, ces griefs n'ont que peu de prise sur d'autres formes plus vaillamment défendues, la comédie de mœurs et d'in-

trigue, par exemple; ils n'en ont plus aucune dans les joyeux domaines de l'art dramatique, vaudeville, farce, imbroglio, où il se trouve encore des bienfaiteurs de l'humanité pour suspendre les soucis du pauvre monde en lui communiquant l'éclat de rire. — On leur remontre, à ces fâcheux, que le théâtre a été, depuis quarante ans, la branche la plus vivace de notre littérature, celle où le génie français, avec ses qualités d'invention, de force, d'esprit, d'élégance, s'est le mieux maintenu et le plus victorieusement imposé à tout le monde civilisé. Ils persistent dans leur injustice, ou, pour parler plus exactement, dans leur ingratitude. L'enfant n'est pas injuste, quand il sent et affirme son droit de vivre à sa façon, il est ingrat. Ces « jeunes » sont las de ce qui nous a divertis, parce que ce n'est pas leur œuvre et qu'ils ont d'autres aspirations. Éternelle superbe du petit être qui entre dans l'existence comme dans une ville prise, avec la volonté d'avoir son joujou à lui, de briser celui des autres! Il faudra bien qu'on découvre et qu'on leur donne le joujou dont ils ont envie. — Nous sommes sur le pont d'un paquebot qui passe la ligne, à l'instant où apparaissent les étoiles du ciel nouveau. Une vigie les aperçoit et les signale : personne ne l'écoute. On avance encore; ceux qui ont la connaissance du ciel et l'habitude de le regarder discernent enfin les constellations du Sud. Des sentimens divers se font jour : enchantement et admiration chez les jeunes voyageurs, remplis d'espoir et de projets, impatiens d'arriver, curieux du pays inconnu où ils vont; tristesse et regrets chez les vieillards qui s'exilent, qui disent un adieu mélancolique au ciel familier, le seul beau, puisqu'il avait éclairé leurs joies; ils n'attendent plus rien de l'autre, aussi le trouvent-ils sombre. Le gros des passagers demeure inattentif : beaucoup ne distinguent pas ce qui a changé, là-haut; d'autres ne lèvent même pas la tête; occupés aux choses habituelles, ils dînent, jouent, dorment. Les derniers astres connus disparaissent; peu à peu, tout le monde regarde, s'instruit et s'accoutume aux aspects étranges de l'horizon. Cependant le navire avance toujours sur la mer, sans qu'on ait la sensation de sa marche; au-dessus des joies, des regrets, des ignorances, les étoiles australes ont conquis le firmament; elles poursuivent leur route, indifférentes, soumises à la loi mystérieuse qui les a distribuées dans l'espace, qui a réglé leur lever et leur déclin.

IV.

Les livres des Russes nous ont offert une nourriture au goût du jour; il était à prévoir qu'on chercherait bientôt dans leur théâtre la satis-

faction de ce même goût. — Depuis quelque temps, on demande tout aux Russes, dans tous les ordres d'idées : souvent plus qu'ils ne peuvent donner. — Le drame de Tolstoï a ouvert la marche; j'entends dire maintenant qu'on projette de représenter à Paris une pièce d'Ostrovsky, *l'Orage*, je crois. Ceci est une autre question, et l'on se prépare de grands étonnemens.

Jusqu'à notre époque, en Russie, la société cultivée a vécu presque exclusivement sur le répertoire français. Le théâtre national, s'adressant à des classes inférieures, s'est maintenu très primitif, malhabile et fruste, parfois inintelligible pour nous. Il y a douze ou quinze ans, un Russe du bon ton n'allait guère à la comédie russe, sauf aux deux chefs-d'œuvre classiques de Griboïédof et de Gogol ; le reste, on ne l'avouait pas devant les étrangers, tant on sentait l'humilité littéraire de ce genre, demeuré fort en retard sur le roman. Tandis que ce dernier, avec Tourguénef et Tolstoï, s'appliquait à l'étude des milieux aristocratiques et des âmes les plus complexes, le théâtre n'osait mettre en scène que le petit monde, marchands et fonctionnaires subalternes; il ignorait le grand, on ne lui eût pas permis d'y toucher. Pour mesurer la distance qui sépare ce peuple de nos mœurs et de nos idées, il suffit de passer, à Pétersbourg, du théâtre Michel au théâtre Alexandre. Dans le premier, nos pièces, jouées par nos acteurs, sont comprises et applaudies comme elles le seraient à Paris, par une société formée à notre école. Dans le second, ces mêmes pièces, quand on les adapte en russe, rencontrent souvent l'indifférence et parfois la réprobation marquée de l'auditoire. Nos passions raffinées, nos perversités élégantes, nos mots à double entente, autant d'objets de scandale pour ce public. Le lendemain, il reviendra là applaudir des situations crues, franchement abordées, qui offenseraient notre délicatesse et seraient certainement sifflées par une salle de bourgeoisie française. Ce sont tantôt des parades où le fonctionnaire gruge ses administrés avec une parfaite inconscience, d'éternelles plaisanteries sur le voleur et sur le volé, le fonds théâtral de *Maître Pathelin*; tantôt des pastorales barbares, où Daphnis et Chloé en caftan laissent parler la nature avec une liberté candide.

L'*Orage* est la meilleure comédie d'un auteur qui en a fait d'autres absolument enfantines, — *le Fol argent*, par exemple. Elle perdra pour nous son principal intérêt, tant il est local et voilé ; sous le masque d'une tragédie domestique, Ostrovsky a su enfermer une de ces allusions insidieuses, amenées de très loin, que les Russes sont habiles à saisir à demi-mot, à quart de mot : une satire contenue du despotisme et des malheurs qu'il engendre. Si l'*Orage* nous est montré, on y verra se mouvoir, dans un agencement dramatique assez

gauche, des personnages tout d'une pièce, coloriés durement et sans nuances, comme ceux de l'imagerie populaire : un vieux richard toujours en colère, une belle-mère despote que rien ne peut fléchir, un vertueux inventeur du mouvement perpétuel, qui personnifie le libéralisme éclairé et opprimé. On y verra une jeune fille dont l'impudeur naïve nous révoltera, à moins qu'elle ne nous désarme à force d'inconscience ; elle organise froidement des rendez-vous nocturnes pour elle d'abord, pour la femme de son frère ensuite, et ces dames viennent se faire caresser sur la scène. Tout cela peut sombrer du premier coup dans l'éclat de rire d'un public français ; tout cela peut se soutenir, si ce public franchit les écueils du troisième acte, s'il est conquis par la figure touchante et passionnée de la femme coupable, qui passe et repasse sans transition des angoisses du remords au délire de l'amour. Celle-là, c'est la passion au naturel, rendue avec une force incomparable, sans phrases, sans grimaces. S'il se trouve une grande actrice qui prête son démon à cette Phèdre moscovite, l'ébauche informe et puissante d'Ostrovsky peut aller aux nues, ensorceler tout Paris. Est-ce qu'on sait jamais avec le public !

Laissons-là le théâtre russe, qui nous entraînerait trop loin. La *Puissance des Ténèbres* n'a rien à démêler avec ce théâtre, non plus qu'avec le nôtre. C'est une tentative originale, unique, comme le génie de Tolstoï. Son succès ne saurait faire préjuger celui de ses compatriotes. Ce succès se maintiendrait-il devant une salle recrutée sans préparation ? Pourrait-on risquer la pièce sur une de nos grandes scènes ? La question est à l'étude : je ne me charge pas d'y répondre. Une première épreuve a été favorable : redonné au Théâtre-Libre devant un public payant, le drame a recueilli de nouveaux applaudissemens. Il les retrouve à Bruxelles, où M. Antoine le joue en ce moment. Pourquoi un de nos directeurs n'essaierait-il pas ? Ses risques seraient minimes : le décor est très simple, et je m'étonnerais qu'on eût l'idée touchante d'envoyer un sou de la recette à l'auteur. Mais si l'on veut tenter l'expérience avec les meilleures chances, deux précautions me paraissent indispensables : la substitution de la belle variante, au quatrième acte, et la revision sévère des termes d'argot.

J'ajouterai, dussé-je être lapidé par la garde particulière de Tolstoï, que je verrais sans indignation deux ou trois coups d'un rabot sacrilège ; mettons d'une estompe, si l'on préfère. Oh ! des riens ; une phrase par-ci par-là, voire même les dix lignes qui ont fait donner à l'oncle Akim, laboureur de son état, le sobriquet de « vieux vidangeur. » Nous les rétablirons une autre année. Quand on veut gagner quelque chose sur les préjugés des hommes, il ne faut pas

les heurter de front : on ne peut faire en même temps œuvre de fétichisme et œuvre de propagande. Sait-on bien que le respect minutieux des productions étrangères est l'indice d'une santé littéraire très compromise ? Rappelons-nous les époques robustes ; le XVIIe siècle puisait dans le théâtre italien, dans l'espagnol, il se les assimilait sans scrupules pour en tirer des créations vivantes. Depuis lors, les procédés d'assimilation sont devenus toujours plus timides, le souci critique s'est affiné en raison directe de la débilité de notre organisme. On arrive ainsi à faire de belles collections de muséum, on ne renouvelle pas son sang.

Si *la Puissance des Ténèbres* ne devait pas trouver une scène où se produire, si même, l'ayant trouvée, elle y devait échouer, on n'en pourrait rien inférer pour ou contre la valeur de ce drame. Il aurait sombré dans la gigantesque usine du plaisir parisien : elle ne se pique pas d'être le temple de l'art, mais de gérer sagement les intérêts d'une immense industrie, dont vivent tant de milliers de personnes. Comme dans les grands magasins, la foule y vient demander les modèles connus. Tous les vingt-cinq ou trente ans, la foule refait son éducation; elle est lentement façonnée par un petit groupe d'esprits aventureux, qu'elle a généralement conspués le premier jour. Parfois elle est extraordinaire d'intelligence, de bonne volonté; voyez comme elle a vite appris et goûté, dans l'art musical, les œuvres les plus difficiles d'accès ! Le plus souvent, la résistance ne vient pas de la foule, mais de ceux qui lui donnent une direction et ne veulent pas la changer. Si le drame de Tolstoï ne désarme pas la critique, ses partisans pourront se consoler avec d'illustres souvenirs; ils se diront que le 26 février 1830, chez M. Viennet ou chez M. Baour-Lormian, pour condamner les horreurs débitées la veille au Théâtre-Français et le petit groupe d'énergumènes qui les avait applaudies, on devait tenir des propos fort semblables à ceux que la représentation du Théâtre-Libre a suscités. Ils reliront, dans le récit qu'en faisait naguère M. Larroumet, l'histoire des étapes de Shakspeare en France depuis un siècle et demi, de ses tribulations et de ses progrès continus, jusqu'au jour récent où nous l'avons accepté tout entier. Ils prendront quelque espoir en retrouvant mot pour mot, dans les jugemens de nos critiques sur Tolstoï, le libellé des jugemens de Voltaire sur le vieux Will. — « C'est dommage qu'il y ait beaucoup plus de barbarie encore que de génie dans les œuvres de Shakspeare. » — Je voudrais pouvoir citer tout au long la lettre à d'Argental : « Avez-vous une haine assez vigoureuse contre cet impudent imbécile (le traducteur de Shakspeare, Tourneur), et souffrirez-vous l'affront qu'il fait à la France? Il n'y a point en France assez de camouflets, assez de bon-

nets d'âne, assez de piloris pour un pareil faquin... Ce qu'il y a d'affreux, c'est que le monstre a un parti en France... » — Il ne manquait que les remontrances sur l'engouement anglais, pour faire pendant à celles que nous entendons sur « l'engouement russe. » Je me sers de l'expression adoptée, sans la bien comprendre, car elle signifie en bon français l'engouement des Russes pour quelque chose.

Encore une fois, si je rappelle quelques exemples de la routine qui a toujours résisté aux œuvres nouvelles, ce n'est point que je prétende égaler *la Puissance des Ténèbres* aux modèles consacrés par l'admiration universelle. Il faut résumer ici l'opinion qu'on peut s'en former. Je la cherche de bonne foi, comme j'ai toujours fait en entretenant nos lecteurs des livres que la Russie nous envoie. Quand, il y a neuf ans, la *Revue* leur parla pour la première fois de *Guerre et Paix*, quand elle y revint avec plus de détails il y a quatre ans, en annonçant la première édition du roman imprimée en France, je n'hésitai pas dans mon admiration pour cette œuvre de génie, je ne craignis pas de risquer le mot. Je continue à penser que, si notre siècle a produit des livres aussi beaux, il n'en a pas donné de supérieurs. *La Puissance des Ténèbres* commande plus de réserve dans l'adhésion. La griffe du génie s'y retrouve, l'homme qui la possède la met partout; mais comme son esprit n'a plus l'équilibre des années anciennes, comme il aborde, avec des préoccupations systématiques, un genre littéraire auquel il n'était point préparé, son drame est une tentative curieuse, non une création achevée. L'appropriation de ce drame à des besoins très particuliers, le choix d'une langue spéciale qui est une notation plus qu'un style, la tension formidable de l'idée directrice et la monotonie qu'elle engendre, tout cela n'est point pour établir une œuvre sur les larges sommets de l'art, accessibles aux hommes de toutes les conditions et de tous les temps. Il n'en fallait pas moins protester contre des accusations de banalité et de réalisme vulgaire que Tolstoï ne méritera jamais. La pensée actuelle de l'apôtre de Toula est trouble, bizarre, parfois très naïve; elle est toujours singulière, forte et élevée. On peut dire les mêmes choses de la forme qu'il donne à sa pensée. Je crois que nous avons intérêt à étudier avec précaution l'une et l'autre, dans cette période transitoire où nous attendons; non point, comme le voudrait l'enthousiasme servile de quelques-uns, pour aller calquer sur cette esquisse des pastiches où l'on ne retrouverait que l'étrange et le grossier, sans la sincérité; non point pour demander à cet initiateur une révélation nouvelle du métier théâtral, car c'est nous qui pouvons ap-

prendre aux Russes les secrets de ce métier; mais pour rendre une vie plus jeune aux formules épuisées du drame, pour y ramener le naturel, la simplicité ; et surtout pour tâcher de remettre dans ces vieilles outres, qui sont excellentes, un peu du vin nouveau; pour déposer tout au fond nos conceptions philosophiques et nos aspirations morales, en un mot tout ce qui fit du théâtre, à ses lointaines origines, le plus noble des arts, le plus représentatif de la vie générale, le plus suggestif pour l'intelligence, le plus fortifiant pour l'âme.

Alors même qu'on ne reverrait pas sur une de nos scènes la pièce que le Théâtre-Libre nous a montrée, il resterait de cette représentation des souvenirs encourageans à plus d'un point de vue. Tandis qu'on jetait au public, l'autre soir, entre deux salves d'acclamations ardentes, ce nom de Tolstoï encore inconnu il y a si peu d'années, tandis que nous nous éloignions avec l'obsession de la pensée étrangère qui venait de s'imposer à la nôtre, je me reportais aux lieux où cette pensée naquit, sous les bouleaux solitaires de Yasnaïa-Poliana. Je la suivais dans son vol rapide, à travers tant d'espaces, tant d'obstacles, jusqu'à l'instant où elle était venue prendre corps parmi nous. J'admirais notre temps, ce temps vraiment humain, puisqu'il a créé ces communications soudaines entre les hommes, puisqu'il a fait du globe une machine intelligente, toute frémissante de vie spirituelle, dressée à recueillir sans cesse chaque idée particulière pour en former l'idée universelle. J'admirais notre pays, foyer collecteur et rayonnant de cette idée; peu de jours auparavant, on nous dénonçait au monde comme un peuple de haine, un brandon de discorde; je regardais autour de moi, je ne trouvais que liberté d'esprit, bonne volonté et générosité intellectuelle, désir d'apprendre, de comprendre, d'admirer. Avec cette force, malgré tout, on est encore une « grande puissance, » si ce mot signifie quelque chose; à coup sûr, on n'est pas et nous ne serons jamais une « puissance de ténèbres. »

EUGÈNE-MELCHIOR DE VOGÜÉ.

REVUE DRAMATIQUE

Ambigu : *la Jeunesse des Mousquetaires.* — Comédie-Française : *la Princesse Georges.* — Renaissance : *Coquard et Bicoquet*, vaudeville en 3 actes, de MM. Maxime Boucheron et Maurice Ordonneau. — Vaudeville : *les Surprises du divorce*, vaudeville en 3 actes, de MM. Alexandre Bisson et Antony Mars.

« Vive la Russie, monsieur !.. » Au nez des puissans de la critique parisienne, qui ont relégué le récent ouvrage du comte Léon Tolstoï parmi les mélodrames ordinaires ou parmi les plus répugnans, j'aurais poussé ce cri, ma foi, d'aussi bon cœur qu'un autre ; mais j'ai cédé cet honneur à quelqu'un de nos amis : avec plus de connaissance que je n'en ai de la bonté de la cause, il a certainement une plus belle voix.

La Russie, ainsi défendue, se passe de mes services; je profiterai du congé qu'elle me donne pour crier un peu : « Vive la France ! » Deux reprises, tout simplement, celle de *la Jeunesse des Mousquetaires*, celle de *la Princesse Georges*, il n'en faut pas davantage pour m'inspirer cette allégresse. Non qu'elles soient triomphantes, ces reprises : à l'Ambigu, l'œuvre de Dumas père est jouée honnêtement, mais qu'est-ce que l'honnêteté en cette affaire? Ces mousquetaires-là sont des mousquetaires à pied, de bons troupiers de ligne; ils n'enlèvent pas à la diable, comme il faudrait, les cœurs du public. Dans la maison de Molière, l'œuvre de M. Dumas fils n'a rencontré pour l'introduire que des co-

médiens dont M. Coquelin cadet est l'aîné : à l'exception d'une débutante, qui a charmé violemment, si je puis dire, les spectateurs les plus rétifs, ces jeunes gens n'ont pas obtenu l'indulgence ni seulement le crédit auquel peut-être ils avaient droit; contre l'un d'eux, vers la fin, la mauvaise humeur est devenue de la cruauté. En plusieurs points, d'ailleurs, par-delà les interprètes, trop faciles à percer, la colère de l'assistance a paru viser l'auteur. Bah ! quel que soit aujourd'hui le sort de *la Jeunesse des Mousquetaires* et de *la Princesse Georges*, quelque rang que l'une et l'autre pièce doivent prendre dans le répertoire du père et du fils (et j'estime que ceux-là au moins sont téméraires qui, dans ces conditions, prétendent rabaisser la seconde pour toujours), je bénis le hasard qui les réunit sous mes yeux : aussi bien que deux générations d'une même race, elles auront marqué, sur la pente du XIXe siècle, deux âges du génie dramatique français.

Le voici d'abord, juste en amont de 1850, aussi libre en ses débordemens qu'il ait jamais pu l'être depuis la rupture des digues classiques. C'est en 1849 que l'auteur d'*Henri III* et d'*Antony* s'avise de porter sur le théâtre le plus populaire de ses romans : *les Trois Mousquetaires*. Considérez un peu l'étendue de ce drame, la variété de sa matière, la masse de chacun de ses élémens : n'est-ce pas la liquidation d'un monde et même de plusieurs, de tout le système romantique? Essayons de dresser l'inventaire : 1° les aventures de « Milady, » ses crimes, son châtiment (à propos, je demande à M. le directeur de l'Ambigu la restitution du prologue, où l'on voit les origines de ce personnage); 2° les amours d'Anne d'Autriche et de Buckingham, traversées par la politique de Richelieu; 3° les équipées du chevalier d'Artagnan et de ses camarades, hommes de grand courage et de bel appétit. Un drame privé, un drame historique, un drame héroï-comique, le tout selon le goût de l'époque, c'est le moins que nous puissions noter ici; et ce ne sont point des exemplaires douteux de chacun de ces genres : le premier, le second, le troisième, à l'envi, outreraient plutôt la mode.

Oh! l'horreur de ce début!.. En moins d'un quart d'heure, sous le toit d'un presbytère de campagne, que d'événemens exceptionnels! Traits de passion forcenée! coups de foudre dans un ciel noir! — Une jeune fille, un gentilhomme : c'est la sœur du curé, c'est le fils du seigneur. En l'absence de son frère, disparu depuis quelque temps, elle consent à un mariage secret : elle ira tout à l'heure à la chapelle du château. A peine le fiancé a-t-il tourné les talons, un autre homme survient... « Lui, lui, que je ne croyais jamais revoir! » Celui-ci est misérable et proscrit; vainement il invoque le passé : « Tout nous lie l'un à l'autre : notre amour, nos douleurs, notre crime ! » Elle refuse de le suivre, elle écoute la cloche qui tinte, elle s'en va se marier. Mais il n'est pas venu seul; il a un compagnon, qui porte des pisto-

lets à sa ceinture : « Frère, lui dit-il, tu me connais, je suis las de la vie, de la vie qui pèse sur moi et sur les autres... » Le frère ne fait qu'une objection : « Mourir ! c'est une idée grave et sérieuse, songes-y ! » Après quoi, il donne au désespéré un de ses pistolets : « Tiens, frère,.. et embrasse-moi. — Adieu ! » crie l'autre, et il s'enfuit. Rentre la mariée ; alors, par ses reproches, l'homme qui est resté nous donne le mot de l'énigme : le malheureux qui vient de sortir était le curé ; sa prétendue sœur était sa maîtresse : le démon, sous les traits de cette jeune fille, avait séduit cet ange !.. Pour elle, naguère, « le prêtre vola les vases sacrés. » Arrêté secrètement, conduit « dans les prisons de Béthune, » il fut condamné aux galères et à la flétrissure. « Il y avait une chose terrible dans tout cela :.. c'est que son frère était bourreau, bourreau de Béthune ;.. et que, par conséquent, c'était le frère qui devait marquer le frère... » Un coup de pistolet résonne au dehors ; l'homme, prestement, saisit un fer qu'il a mis dans le feu et l'applique sur l'épaule de la femme : « Je suis le bourreau de Béthune ! » Il saute par la fenêtre. Le gentilhomme, aussitôt, reparaît sur le seuil de la porte : « Entrez, monsieur le vicomte, votre femme vous attend. »

Ainsi devenue vicomtesse de la Fère, cette aimable personne, dans l'intervalle du prologue au premier tableau, se sera transformée en « Milady. » Par quel moyen ? Oh ! le plus simplement du monde. Un accident de chasse découvre à son mari la fleur de lis marquée sur son épaule ; comme il est grand seigneur, il la fait pendre haut et court ; un passant la décroche ; elle se réfugie en Angleterre, épouse lord de Winter, l'empoisonne savamment et revient en France. Par la suite, elle poussera le poignard d'un assassin politique ; elle versera la mort subite, en quelques gouttes, à une innocente petite femme. Mais attendons la fin !.. Un beau jour, ou plutôt une belle nuit, dans un site farouche, elle sera cernée par des justiciers ; chacune de ses victimes sera représentée par un vengeur ; chacun, à son tour (on connaît sa *Lucrèce Borgia !*), lui reprochera un de ses crimes, en remontant du plus récent jusqu'au plus ancien. Le dernier de ces accusateurs, de ces témoins, de ces juges, un homme masqué, ôtera tout à coup son masque : le bourreau de Béthune !.. Le glaive est tiré, la rivière est proche : « Laissez passer la justice de Dieu ! »

Bon ! cette histoire-là n'est que pour servir de cadre à une autre, infiniment plus illustre ! Celle-ci n'est pas seulement une histoire : c'est de l'histoire !.. Le duc de Buckingham, premier ministre du roi d'Angleterre, est amoureux d'Anne d'Autriche, reine de France : il prépare la guerre pour revenir ensuite négocier la paix à Paris. La reine, de son côté, conspire avec son frère, le roi d'Espagne, contre le gouvernement de Richelieu. Celui-ci, pour la perdre dans l'esprit de son époux, entreprend de la convaincre d'adultère, au moins d'intrigue

amoureuse. Par une fausse lettre, il attire Buckingham en France et même au Louvre. Le galant s'échappe du piège; mais il n'a consenti à repartir qu'avec un souvenir de sa dame : des ferrets de diamans que lui avait donnés le roi. Renseigné par sa police, Richelieu conseille à Louis XIII de mener la reine au bal de l'Hôtel de Ville, dans quatre jours: ce sera une occasion pour elle de mettre ses beaux ferrets... Le cardinal répète, sans s'expliquer davantage : « Votre Majesté insistera pour que la reine se pare des ferrets... » Ah! cette fois, Anne d'Autriche serait bien perdue, si elle n'avait pour lingère et pour amie la petite Mme Bonacieux, la femme d'un épicier. Mme Bonacieux a sous la main, sous sa jolie main, un gaillard capable d'aller chercher les ferrets : « Mais ton messager, dit la reine, on l'arrêtera. — Celui que j'enverrai, madame, quand on l'arrête, il passe!.. » Elle s'est tout de même un peu avancée, la petite Mme Bonacieux, en garantissant le zèle de ce mousquetaire qui loge au-dessus de la boutique de son mari; écoutez-la plutôt : « Monsieur, je vous connais à peine, mais j'ai toute confiance en vous;.. pourquoi? je n'en sais rien. — Je le sais, moi! réplique d'Artagnan. C'est parce que je vous aime... » Et, parce qu'il l'aime, le voilà qui part, qui arrive : de Douvres à Portsmouth, il a crevé trois chevaux; on n'est pas bien sûr qu'avec le premier il n'ait pas sauté la Manche. Il reçoit les ferrets de la main de Buckingham; il était temps! il voit tomber le duc sous le poignard de Felton. Il n'a plus que vingt-quatre heures pour refaire 125 lieues : un bon voilier, cette fois, et puis à franc étrier!.. — Quelles angoisses, à présent, au milieu de ce bal! La reine n'a pas ses ferrets : le cardinal, sans avoir l'air d'y toucher, fait remarquer au roi cette négligence. Il glisse un avis en douceur : « On peut les envoyer chercher. » Et, pour gagner du temps, la malheureuse envoie au Louvre... Soudain, une rumeur s'élève : un homme a forcé la consigne, il monte par le petit escalier! C'est lui, d'Artagnan, qui sort de la muraille et prend la place d'un mousquetaire de garde; poudreux, ruisselant de sueur, presque défaillant, il présente les armes en serrant un coffret sur son cœur. Sans que personne s'en aperçoive, il le remet à la reine, ce précieux coffret : sauvée! elle est sauvée! Richelieu en est tout pâle!.. Et nous, donc! Mal remis de cette alarme, nous adorons en frémissant les bons tours que la Providence joue aux hommes d'État.

Mais, si graves que soient ces événemens, je doute qu'on y prenne plus d'intérêt qu'aux affaires privées de ce héros, M. d'Artagnan, et de ses camarades. Entre les atrocités du prologue et les émouvantes péripéties du drame historique, c'est d'abord une joyeuse éclaircie que ce morceau de pantomime chevaleresque et d'épopée familière : l'arrivée à la cour de ce cadet de Gascogne, ses maladresses, ses trois querelles, coup sur coup, avec trois mousquetaires, ses trois duels fixés à midi,

à une heure, à deux heures, sa rencontre avec le premier de ses adversaires, qui a pour témoins les deux autres, et ses fières excuses : « M. Athos a le droit de me tuer le premier, ce qui ôte beaucoup de valeur à votre créance, monsieur Porthos, et rend la vôtre à peu près nulle, monsieur Aramis !.. Je ferai donc banqueroute à l'un de vous, à deux peut-être... Voilà de quoi je m'excusais... » Et puis, l'intervention des gardes du cardinal ; et, pour que les partis soient égaux, notre homme se rangeant du côté de ses adversaires contre les intrus : « Ah ! bah !.. j'ai le cœur mousquetaire !.. » Oh ! le beau combat !.. Et, bientôt après, chez d'Artagnan, l'amusante matinée ! Sa délibération avec son valet, « monsieur Planchet, » devant le garde-manger vide ; son projet d'aller déjeuner chez Aramis ;.. mais voici une lettre d'Aramis, pareillement dépourvu et affamé, qui s'invite et s'annonce !.. Chez Porthos, alors ;.. même lettre de Porthos ! Chez Athos ;.. troisième billet, troisième contretemps ! Sur ces entrefaites, le maître surprend le valet qui se régale d'une cuisse de volaille et d'un rouge-bord : c'est que la chambre est située au-dessus du magasin de M. Bonacieux, et que monsieur Planchet a découvert une trappe. « Malheureux, j'espère bien que vous ne descendez pas par cette trappe pour faire vos provisions ? — Fi donc, monsieur ! descendre, moi ? Ce serait voler ! Non, monsieur, ce sont les provisions qui montent. » Et le malin compère joint la preuve à la parole, pour le réconfort de son maître : il harponne un jambon et un pain avec une hallebarde, il prend une bouteille au lasso, il pêche un poulet à la ligne. Quoi donc ?.. A la guerre comme à la guerre ! L'estomac d'un mousquetaire, et d'un mousquetaire gascon, à l'heure du déjeuner, n'est pas en temps de paix ; aussi brave, mais moins naïf, d'Artagnan n'est pas don Quichotte ! — Et c'est ce matin-là, par surcroît, que nous faisons la connaissance de M. Bonacieux : il rend visite à son locataire, à son débiteur, comme ferait M. Dimanche, si, marié à une jolie femme et compromis par elle en des manigances politiques, il venait se mettre sous la protection de don Juan. Notre ami, pour le bien de son propriétaire, le laisse arrêter ; et comme il a raison ! Cela nous vaudra, tout à l'heure, l'interrogatoire de Bonacieux : « Vous savez sans doute pourquoi vous êtes à la Bastille ? — Parce qu'on m'y a conduit. » Ensuite, l'entretien du bonhomme et du cardinal ; la mise en liberté de cet imbécile, que Richelieu a reçu en l'appelant « mon ami ; » le récit qu'il fait de ce colloque, pour imposer à sa femme : « Ah ! madame, vous ne saviez pas que je connusse votre complot ?.. M. le cardinal m'a éclairé là-dessus. — Le cardinal ! Vous avez vu le cardinal ? — Il m'a fait appeler, madame ! » Mais pour atténuer les effets du zèle de Bonacieux, passé au service de Son Eminence, les trois mousquetaires se trouvent à point ; partant pour l'Angleterre, d'Artagnan le recommande à ses amis : « Enfermez-le dans sa cave

et qu'il n'en sorte qu'à mon retour... — Qu'à votre retour!.. gémit l'infortuné. Et quand revenez-vous? — Je n'en sais rien! »

Ai-je donné une idée de l'énormité, de la diversité de ce drame? D'Artagnan lui-même en est presque effrayé; il s'arrête, un moment, reprend haleine et s'écrie : « Eh bien! je déclare que celui qui verra clair dans tout ce qui m'arrive aura de bons yeux : Aramis, la reine, le duc de Buckingham, le cardinal, Mme Bonacieux... Comment diable tous ces gens-là sont-ils mêlés ensemble? » Il le demande, lui, d'Artagnan, qui circule dans toutes les parties de l'ouvrage et met en relation un ressort de la machine avec l'autre! Ayant fait grâce de la vie, sur le terrain, à lord de Winter, le beau-frère de Milady, il n'a pas perdu de temps pour serrer de près la belle-sœur et découvrir galamment la fleur de lis marquée sur son épaule; elle veut se venger de l'indiscrétion, elle propose un pacte au cardinal : « Troc pour troc, existence pour existence, homme pour homme; donnez-moi d'Artagnan, je vous donne Buckingham... » Ce n'est pas plus compliqué que cela, non, sans doute; c'est déjà de quoi exercer un assez bon esprit! A l'auberge du *Colombier rouge*, lorsque le mystérieux Athos succède au cardinal dans la chambre où Milady donne ses rendez-vous politiques (Athos, de son vrai nom, le vicomte de La Fère!), je conçois la perplexité d'Aramis, qui, de l'étage inférieur, écoute la conversation par le tuyau du poêle : « Que diable cette femme peut-elle être à Athos? » Et je ne m'étonne pas que Porthos, moins subtil et plus décidé dans ses conjectures, réponde bravement : « Je crois que c'est sa tante! »

Cette abracadabrante histoire de Milady, à ne la connaître que par l'analyse, on peut supposer que l'auteur, en la mettant sur la scène, y croit tout de bon ou qu'il n'y croit pas; dans le premier cas, on peut craindre qu'il ne s'assombrisse et ne devienne furieux, et que son œuvre ne soit pénible comme les vociférations d'un loup-garou; dans le second, il ne sera qu'un mystificateur assez déplaisant, et son œuvre une mauvaise farce. De même, selon qu'il sera sincère ou non, le narrateur de l'expédition de M. d'Artagnan suscité par une gentille épicière contre la politique de Richelieu et pour le salut d'Anne d'Autriche, — ce narrateur risquera d'être un niais fastidieux ou un insupportable hâbleur. Enfin, il n'est pas jusqu'à l'historiographe des prouesses et des facéties de MM. les mousquetaires qui ne soit exposé au reproche d'enfantillage ou bien à celui de rodomontade littéraire et de turlupinade... Voilà une série de doubles écueils où se perdraient une demi-douzaine d'écrivains. Mais, Dieu merci, nous n'avons affaire qu'à un seul, qui passe avec une facilité admirable entre tous ces dangers. Il a juste la bonne foi que donne la bonne humeur, ni plus ni moins; et c'est précisément, dans la traversée qu'il fait, cette foi-là qui le sauve! Naturellement conteur, il est si aise

de parler et de s'entendre ! je ne dis pas : de s'écouter. Il croit à sa parole par reconnaissance, pour le plaisir qu'elle lui donne ; il y croit aussi pour pouvoir continuer. Et nous, ses auditeurs, nous y croyons de même, par les mêmes raisons. Il n'est pas ennemi de sa joie au point d'examiner sa conscience et de se demander s'il n'est pas naïf ou menteur : il faudrait, pour cela, s'arrêter. Et nous, pareillement, nous nous gardons de l'interpeller : ce serait l'interrompre. Il va, et nous le suivons. — Il conte les forfaits, la flétrissure et le supplice de Milady : l'aimable montreur d'horribles choses !.. Naguère, chez Pétrus Borel, n'est-ce pas lui qui buvait de la crème dans un crâne d'homme ? — Il conte les secrets desseins de Richelieu... N'a-t-il pas déclaré à Louis-Philippe : « Sire, il y a longtemps que j'ai écrit et imprimé que, chez moi, l'homme littéraire n'était que la préface de l'homme politique ?..» — Il conte l'amitié d'Anne d'Autriche et de Mme Bonacieux... Est-ce que, dans *le Constitutionnel*, sur la foi d'une somnambule, il ne va pas annoncer la restauration d'Henri V et son mariage avec la fille d'un menuisier ?.. — Il conte l'intervention d'un mousquetaire dans les affaires de deux royaumes... Mais lui-même, avec Garibaldi, ne doit-il pas conquérir les Deux-Siciles ? Fiction et vérité se mêlent dans ses récits comme dans sa vie ; l'une et l'autre ne sont que des alimens pour la flamme inextinguible de sa verve.

Ah ! le rude compagnon ! Il n'est embarrassé, quand la mode les lui jette, ni d'un sujet de drame patibulaire, ni d'un sujet de drame historique, ni d'un sujet de drame de cape et d'épée. Il ne se laisse ni attrister par le premier, ni appesantir par le second, ni dissiper par le troisième. Et il ne se moque d'aucun des trois ; mais il les gouverne en se jouant. Il leur communique sans effort, comme à tout ce qu'il touche, sa joie de vivre : et voilà autant d'organismes liés à sa personne et qui obéissent à son impulsion. — Dans le fleuve débordé, une avalanche pareille à la ruine d'un monde a été précipitée brutalement : elle a roulé de loin, de pays étrangers, à moins qu'elle ne soit tombée du ciel... Blocs de forme bizarre et de substance inconnue, débris de palais, tourbillons de sable, — un chaos ! Cette masse va barrer le fleuve et le boire... N'ayez crainte : il est le plus fort. Il soulève toute cette matière, il l'entraîne, il la façonne, il la pénètre : et voilà que ces îlots flottans, pétris de ces eaux généreuses, commencent de vivre et de verdoyer. Le fleuve est si large qu'il n'est guère profond : cette végétation improvisée, à peine si elle a des racines ; disons mieux, elle est toute en fleurs ! Et c'est un spectacle amusant que cette nappe limpide et agile qui porte avec bonne grâce et fait avancer d'un seul mouvement ce merveilleux archipel. Chaque partie de ce monde voyageur a sa forme, et toutes ensemble offrent une figure ; chacune a sa flore, ou plus sombre ou plus riante, et cette bigarrure est harmonieuse : partout se reconnaît la même sève, par-

tout éclate la puissance du fleuve berceur et nourricier... Il coule depuis des siècles, ce flot de vie, sous des noms divers : en cette région, à cette heure, c'est le génie de Dumas père ; c'est toujours, ce sera éternellement le génie dramatique français !

Au moins n'est-il pas près de tarir : après Dumas père, Dumas fils; à vingt années de distance (il n'y a guère davantage entre *la Jeunesse des Mousquetaires* et *la Princesse Georges*), voici la même force qui passe : elle n'agit pas de même, par exemple ! Tant mieux ! elle varie nos plaisirs. Autant le fleuve était répandu, autant il s'est encaissé : il n'en a que plus d'énergie, et surtout il est plus profond. Si rapide qu'il soit, il laisse des germes éclore et se développer ; bien plus, il leur permet de jeter de plongeantes racines. Douze tableaux, sans compter le prologue et l'épilogue, et tout un peuple de personnages, — c'est *la Jeunesse des Mousquetaires !* Trois petits actes et une poignée de personnages, — je dirais presque un seul, — c'est *la Princesse Georges !* Mais ces mousquetaires et leurs compagnons, tout gesticulans, tout animés qu'ils sont, ne vivent qu'à fleur de peau ; cette unique héroïne, au contraire, est imprégnée d'humanité jusqu'aux moelles.

La *Princesse Georges*, à n'en considérer que la forme, est une tragédie ; une tragédie tellement régulière, tellement sévère que celles du XVIIe siècle, *Andromaque*, *Bajazet* et même *Phèdre*, où domine un seul rôle, paraissent auprès d'elles des drames libertins. Dans un salon, en moins d'une demi-journée, la destinée d'une personne subit une crise : un thème si simple a sa beauté. Après les complications de la scène romantique, elle paraît nouvelle ; au fait, ne l'est-elle pas ? Il était réservé à ce temps-ci d'inventer la tragédie express.

Mais regardons la substance de l'œuvre. Il se peut que M. Dumas fils, en l'imaginant, ait voulu composer un poème symbolique : je n'y contredis point. Mme de Terremonde, c'est « le féminin ; » M. de Terremonde, c'est « la passion ; » la princesse Georges, c'est « l'amour... porté à son point culminant et à sa preuve irrécusable : le pardon. » A la bonne heure ! J'en crois les deux préfaces et les notes ; ainsi averti, je n'ai garde de méconnaître l'intérêt de cette *moralité* moderne. Mais parmi ces *figures*, il s'en trouve une, au moins, qui est une personne humaine ; l'auteur me pardonnera si ma sympathie s'attache à elle. En certains points de son cours, le génie de M. Dumas fils ne s'est pas contenté de se resserrer : il s'est forcé à des travaux d'art, pour s'élever plus haut ; soit ! Vous connaissez la machine de Marly ? Supposez que, dans un de ses tuyaux presque perpendiculaires, un bel arbre ait poussé, qu'une hamadryade y respire : — c'est la princesse Georges !

Oh ! je vois bien que devant cet ouvrage, même devant l'héroïne, plus d'un spectateur hésite. Est-ce les intentions de M. Dumas qui tra-

cassent trop de conciences? Non pas! La majorité ne s'avise guère qu'il y ait rien de symbolique là-dedans. Mais, à quelques traits de l'entourage, des gens qui ont la vue courte et la parole prompte se demandent si l'héroïne existe : « Où sommes-nous? s'écrient-ils. Voici un prince que son valet de chambre appelle monseigneur... Dans la principauté de Birac, alors?.. Elle n'est marquée sur aucune carte. Au demeurant, ce n'est que là que des femmes bien nées et bien élevées tiennent de pareils discours en sortant de table... » Hé! mon Dieu, il faut prendre ces détails pour ce qu'ils valent. Ce « monseigneur » qui vous inquiète n'est qu'une dernière trace de romantisme; ce notaire même, s'il définit la princesse : « une noble dame qui a épousé par amour un des plus nobles gentilshommes de son pays, » c'est qu'étant issu de M. Dumas fils, il est un peu le neveu de Buridan. Quoi encore? Cet assaut de cynisme?.. Il y a là quelques paroles prêtées à des personnages accessoires par un satirique; prenez votre parti de cette exagération de langage comme de ces formules surannées, et ne vous laissez pas déconcerter pour si peu. Regardez le fond; et ne vous privez pas, cependant, de jouir de beaucoup d'autres détails semés à la surface!

« Où sommes-nous?.. » A Paris, de nos jours, dans une société oisive où les sentimens naturels sont rares, où les vertus ont dégénéré en principes de parade (encore, dès qu'on est en confiance, dépouille-t-on volontiers ce harnais), dans le milieu, enfin, le plus défavorable à l'amour, j'entends à l'amour sincère et légitime : si, d'aventure, il s'y produit, il n'y trouve qu'ennemis conjurés. Une jeune femme est-elle avertie que son mari la trompe, que sa rivale est une de ses amies intimes, elle n'a que l'embarras du choix pour faire une conjecture, elle trouve aussitôt trois noms : « Valentine? Berthe? La baronne? » C'est que Valentine, Berthe et la baronne sont mariées depuis plus d'un an : or, il arrive que l'épouse aime l'époux, « il n'y a pas de mal à commencer par là, mais on sait bien que cela ne peut pas durer toujours. » C'est aussi que Berthe n'a pas d'enfans, et sans doute Valentine non plus, et que la baronne n'en a qu'un, — à peine! Écoutez-la qui admire, comme un prodige, le petit d'une charbonnière : « Comment ces gens-là font-ils pour avoir de si beaux enfans? Et ils en ont des douzaines! Moi, je n'en ai qu'un, et tout ce qu'il peut faire, c'est de ne pas mourir... » Voilà pour les sentimens naturels; voici pour les principes. Une personne d'âge mûr et de mœurs paisibles, mais qui habite ces parages, a reçu d'un prêtre un petit livre où devait se trouver la consolation de toutes les misères : « C'est tout bonnement l'*Imitation!* » dit-elle en souriant de sa déconvenue. Religion et morale, ici, ne sont plus que lettre morte. Faut-il s'étonner de ce dialogue, surpris à la fin d'une soirée : « Le Baron : Je

vais vous renvoyer la voiture. — La Baronne : C'est cela. A demain, alors? — Le Baron : A demain... Ah! non, demain c'est jeudi, je chasse chez les Champclos et je pars de très bonne heure. — La Baronne : A après-demain, alors. Enfin, à un de ces jours. — Cervières, *au baron :* Je m'en vais avec vous, attendez-moi. — La Baronne, *bas à Cervières :* Vous vous en allez aussi? — Cervières, *de même :* Il m'a demandé de l'accompagner. — La Baronne : Ah! très bien. Quand vous reverrai-je? — Cervières : Demain... Oh! non, demain, je vais à la chasse avec lui. C'était convenu, vous savez. — La Baronne : Parfaitement. A après-demain, alors. Enfin, à un de ces jours. — Cervières : Nous reviendrons vendredi dans la journée. — La Baronne, *à part :* Ils aiment mieux être ensemble. Eh bien! maintenant, je crois que j'aime autant ça aussi... » Hé! hé! sommes-nous encore dans une principauté chimérique?

Dans cette pernicieuse atmosphère de serre chaude, voici une plante saine et de plein vent; au milieu de ce monde, qui se tient hors de la nature et se met au-dessus de la loi, voici une femme selon le vœu de la nature et de la loi, Séverine de Birac, dite la princesse Georges. L'auteur, dans la préface, désigne ainsi le personnage et son rôle : « Une Ame qui se débat au milieu d'Instincts. » Les « Instincts » dont il s'agit sont au moins des instincts corrompus, — mais ne soulevons pas une querelle de mots; disons plutôt que cette sommaire étiquette, imposée après coup à l'héroïne, lui fait tort d'une partie de son être, et non de la moins active. « Ils avaient pris deux appartemens? » demande Séverine à sa femme de chambre, qui lui raconte que son mari et Mme de Terremonde sont descendus hier soir au même hôtel : est-ce « l'Ame » toute seule qui parle?.. Séverine, un peu plus loin, ouvrant son cœur à sa mère, s'explique sans fausse honte : « Le jour où j'ai déclaré devant Dieu, devant les hommes et devant ma conscience, que je prenais un homme pour époux, je me donnais tout entière à cet homme, corps et âme... » Corps et âme! entendez-vous? Elle n'est ni ange ni bête : « Je ne suis ni un ange ni une courtisane, je suis une femme, et je veux rester femme avec tous mes devoirs, mais avec tous mes droits. » Elle y fait allusion, à ces droits, lorsqu'elle dit à l'infidèle : « Il y a des souvenirs et des espérances qu'une femme de ma sorte ne saurait effacer tout à coup de sa vie. » Elle y revient, elle insiste une dernière fois sur ce point dans la grande scène où, par complaisance pour l'auteur, qui est philosophe, elle interroge « la loi » et « la famille » sur les secours qu'elles peuvent offrir à l'épouse trahie : « Mais le dernier des animaux vit de sa vie pleine, il a des petits, il les couve, il les allaite, il les protège, il les aime, et toi, créature de Dieu, pour laquelle un Dieu est mort, tu n'auras pas ce que la nature

a donné aux animaux. A vingt ans, tu ne seras plus une femme, tu ne seras même plus une femelle... »

N'en doutons plus, n'est-ce pas? Séverine est une femme. Étant amoureuse, elle s'est mariée; étant mariée, elle reste amoureuse : c'est sa fonction naturelle et sociale. Etant trompée, elle est jalouse : c'est sa fonction dramatique. Pas un moment, durant cette crise, elle ne manque à l'une ni à l'autre. Comme elle écoute ce récit de la femme de chambre, comme elle est suspendue à ses lèvres, et de quel souffle bref elle lui réplique! Elle reprend haleine, et voilà sa mère toute suffoquée, ainsi que par un vent d'orage, par le jaillissement de sa confidence et de sa plainte. Elle se trouve en face de son mari; du premier mot, elle lui reproche l'adultère de cette nuit, mais ce reproche même est amoureux; elle en veut à sa rivale, assurément, plus qu'à cet homme dont elle réclame le désir : « Je ne suis pas aussi belle qu'elle, c'est vrai, mais je suis plus jeune. » Et soudain, ce cri : « Mais dis-moi donc que tu m'aimes! » Lui, lorsqu'elle se jette dans ses bras, murmure : « Prends garde, si quelqu'un entrait! » Elle, aussitôt : « Et que m'importent les autres! » C'est un mondain et c'est une amoureuse; et l'amour se moque du monde. Elle a parlé de se tuer tout à l'heure; elle a parlé aussi de punir de mort la trahison; sa mère lui a répondu : « C'est une bien grosse affaire! Te représentes-tu une femme comme il faut ayant tué son mari par jalousie? » Mais il s'agit bien de « femme comme il faut! » C'est ici une femme qui souffre, et qui a peur elle-même des emportemens de sa douleur : « Je veux pardonner, je veux oublier... Je serais trop malheureuse sans cela! Et puis je te tuerais, je le sens! » C'est une femme qui implore, comme un enfant, le remède qu'il faut à ses angoisses, à ses craintes : « C'est cela, parle, dis-moi quelque chose. Prends-moi dans tes bras, j'ai froid... Oui, dis-moi : tu. Je croirai tout ce que tu voudras, si tu me dis : tu. » Et, en effet, elle le croit, si grossière que soit sa fable. Et elle s'attendrit, elle s'assouplit; elle n'a plus que des malices gentilles : « Tu ne lui parleras pas tout bas... Tu ne lui feras pas de signes... — Je ne lui parlerai pas du tout. — Si! parle-lui, tu sais, comme on parle à toutes les femmes, tout haut, mais le moins possible. » Elle n'a plus que des méchancetés d'amoureuse triomphante : « Comme je t'aime! s'écrie-t-elle en prenant la tête de son mari dans ses mains... Ah! je voudrais qu'elle entrât en ce moment! » Et, à peine seule, à peine refroidie du contact de l'homme, elle recouvre sa raison, elle soupçonne le mensonge : « Oh! je suis lâche et une malheureuse! »

Non, elle n'est pas une lâche; mais elle n'est pas non plus une Hermione ni une Roxane (sa mère lui disait tout à l'heure : « Laissons là les Roxane et les Hermione! »). Elle ne ressemble vraiment

ni à cette virago antique, à cette prêtresse d'abattoir, ni à cette tigresse de sérail, dont le rugissement perpétuel demande l'amour ou la vie. Elle est plus faible et plus gracieuse : elle est plus femme! Rassurée à nouveau, elle babille avec tendresse, avec gaîté : « Comme tu m'as comprise! Comme tu es bon pour moi! Tu vas voir maintenant, je vais rire... Tu peux lui parler, du moment que tu me répètes ce que tu lui dis. Il ne faut pas non plus qu'elle croie que je suis jalouse, elle serait trop fière... » Son âme, ainsi détendue et reposée, ne se bande qu'avec plus de violence, ne se lâche qu'avec plus de ressort à l'heure du combat; remonté à ces hauteurs sereines, son amour en redescend comme la foudre. D'un coup d'œil, elle a lu son malheur, appris son abandon; elle marche droit sur sa rivale : « Va-t'en! » Le mari de cette femme la cherche : par une inspiration soudaine, pour qu'il empêche sa fuite (elle ne fuirait pas seule!), Séverine crie à cet homme, tourmenté de jalousie, lui aussi : « Je l'ai chassée! » Puis, lorsqu'elle aperçoit le danger que sa révélation attire sur le coupable, elle s'arrête par une saccade... « Ma femme a un amant!.. Son nom? — Cherchez! »

Une heure après, c'est encore pour se gouverner selon l'intérêt de son amour qu'elle s'est contrainte à reprendre son sang-froid. Au tribunal de sa conscience, elle a jugé le traître; elle sait qu'un justicier, l'arme à la main, l'attend derrière cette porte; elle lui donne le choix entre deux partis : vivre avec elle, absous et renonçant au démon, ou bien y retourner, aller décidément vers sa rivale... Il y va : ah! Dieu! Ni le ressentiment ni l'équité ne tiennent contre l'amour; éperdue, Séverine montre à son mari l'embûche que son imprudence a préparée : « Vous m'avez dénoncé! » fait-il. Et, se cramponnant à cet homme qui la repousse et veut s'arracher de ses bras pour jamais : « Je ne t'ai pas nommé, *heureusement!..* » Il la renverse, il sort, il est sorti : du seul généreux élan dont il soit capable, il se précipite au secours de sa maîtresse, c'est-à-dire au-devant de la mort. Un coup de feu!.. Séverine terrifiée recule, droite et raide sur ses talons, en jetant trois fois ce cri, — celui de l'âme féminine qui se déchire : « Maman!.. » M. de Terremonde paraît, avec son pistolet fumant; Séverine court sur lui comme une lionne. Mais voici le prince, — vivant!.. « Toi? » s'écrie Séverine, et elle s'élance au cou de l'enfant prodigue, pour qui un autre enfant est mort, — on sait par quel tour de passe-passe tragique... L'ironie de ce dénoûment, s'il faut l'avouer, ne me déplaît pas : tout ce drame, au fait, qui n'est que l'amour d'une véritable femme pour un semblant d'homme, n'a-t-il pas une ironie intime, qui ressemble fort à celle de la nature? Et c'est pourquoi, d'ailleurs, la suite ne m'inquiète pas trop : la princesse Georges et le prince pourront vivre ensemble, après cette alerte, aussi bien, pour

le moins, que plusieurs ménages de ma connaissance. Ils ont de quoi vivre, au sens moral, comme au sens matériel; la nature aime ces compensations, elle admet le régime de la communauté pour les âmes : celle de Séverine est riche pour deux.

Mlle Brandès, elle aussi, est femme jusqu'au bout des ongles; — surtout au bout des ongles, diraient ceux de ses admirateurs, qui l'acclament le plus volontiers quand elle montre les griffes. Pour ma part, je lui sais gré plutôt d'avoir appris déjà, depuis qu'elle est pensionnaire du Théâtre-Français, à faire quelquefois patte de velours. Dramatique par nature, elle devient comédienne. J'ai frissonné, comme tout le monde, lorsqu'elle a poussé d'une voix étranglée cet appel : « Maman! maman! maman! » Mais je la remercierai particulièrement de l'art dont elle a fait preuve dans une scène précédente, lorsque lancée à toute vitesse, elle a renversé la vapeur; — je veux dire qu'après des accens de terreur forcenés, elle a retrouvé soudain un accent de tendresse presque riante, elle a quitté le ton d'une certaine folie pour celui d'une autre plus douce, et jeté à merveille cet adverbe à la fin de cette phrase : « Je ne t'ai pas nommé, heureusement!.. » Et, sans folie aucune, au deuxième acte, elle a fort bien dit ces gentillesses : « Tu vas voir, maintenant, je vais rire. Tu peux lui pardonner du moment que tu me répètes ce que tu lui dis... » — On a bien fait de l'encourager par des bravos : ce n'était pas une raison pour négliger ceux de ses camarades, hommes ou femmes, dont le mérite avait une moins bonne occasion d'éclater, ni pour accabler un acteur dont les forces physiques même étaient soumises à une trop rude épreuve. M. Dumas fils a dédié *la Princesse Georges* « au public. » S'il voulait venger aujourd'hui ses interprètes et se venger un peu lui-même, il pourrait retirer cet hommage. Mais non! qu'il en appelle de ce jugement d'un public maussade à un public mieux disposé, voilà tout. Sa pièce attendra; elle garde en elle ce principe de vie : une personne humaine, — celle de l'héroïne.

Cependant, presque aux deux bouts du boulevard, deux pièces nouvelles font fureur; — et je crains bien qu'il n'y ait guère d'humanité dans *Coquard et Bicoquet*, et que dans les *Surprises du divorce* il n'y en ait pas du tout!.. Aussi, malgré la vogue de ces ouvrages, n'ai-je pas grand'chose à en dire : n'allez pas croire, pour cela, que je me sois privé d'en rire! L'idée, au moins, de *Coquard et Bicoquet*, ne laisse pas que d'être conforme à la réalité : le prestige du crime sur l'imagination publique, la fierté des habitans de l'endroit où un meurtre a pu être commis, leur gratitude envers l'assassin, MM. Boucheron et Ordonneau, en hommes d'esprit, ont emprunté ces données aux mœurs du jour. Le véritable fond des *Surprises du divorce* n'est que la haine du gendre pour la belle-mère : vieille tradition de théâtre, dont l'emploi

dispense MM. Bisson et Mars de tous frais d'invention ou d'observation. Mais si le premier de ces vaudevilles est bien construit, bien conduit, le second l'est à miracle. Vous connaissez la série de raisonnemens par laquelle, même sans le secours du divorce, on arrive à trouver qu'un homme est son propre grand'père. Le divorce aidant, concevez un peu où parvient un auteur, s'il est hardi et habile ! Mais vous ne pouvez le concevoir à moins d'égaler cet auteur, — ou de connaître sa pièce. — Réunir bravement les conditions les plus invraisemblables pour ménager les coups de théâtre les plus bouffons, préparer clairement des quiproquos, les prolonger avec facilité, les résoudre avec élégance, mener une parade gauloise (je dis : gauloise, pour la bonne humeur, pour la rondeur) du train d'une pantomime anglaise, tout cela n'est qu'un jeu pour MM. Bisson et Mars; et, au service de leur verve, quel mime prodigieux que M. Joly ! Ayant divorcé pour fuir sa belle-mère et s'étant remarié, vous dire la figure qu'il fait lorsque, son nouveau beau-père ayant épousé sa première femme, il retrouve dans son propre salon le monstre lui-même, — non ! j'y renonce ! Comment évoquer par des mots ces traits décomposés, ces cheveux dressés sur la tête, cette bouche ouverte et ces yeux écarquillés d'un Oreste comique apercevant une Euménide !.. Autant essayer, par une lente analyse, de vous rendre l'allure de la pièce. Je vous dis que sa drôlerie et celle de l'acteur sont irrésistibles; je ne vous demande pas de me croire, mais d'y aller voir.

LOUIS GANDERAX.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 mars.

La mort de l'empereur Guillaume, qui vient de retentir en Europe, eût été à toute heure sans doute un événement mémorable. Toujours attendue désormais comme une inexorable fatalité de l'âge, elle devait être une épreuve pour le monde, on le savait bien. Si cette disparition à la fois prévue et si soudaine du vieux souverain prend aujourd'hui un caractère plus particulièrement saisissant, c'est qu'elle se produit dans des circonstances extraordinaires; c'est qu'elle n'est qu'une péripétie de plus dans ce drame semi-public, semi-intime, qui s'est déroulé depuis quelques mois entre San-Remo et Berlin, que l'Allemagne, l'Europe, tous les peuples n'ont cessé de suivre avec une attention émue.

Rien de plus tragique, en effet, que cette situation, peut-être unique, où tant de problèmes, tant de calculs et de passions s'agitaient autour du premier héritier de l'empire d'Allemagne, retenu dans une petite ville des bords de la Méditerranée, aux prises avec un mal redoutable, loin de son père, le vieil empereur, penchant lui-même de plus en plus vers la tombe. Tout s'est réuni, et le malheur d'un prince frappé dans sa virilité, et le dévoûment pathétique d'une princesse disputant son mari à la mort, et les conflits de la science autour du patient, et les ambitions de famille, et les luttes de la raison d'état contre une fierté invincible, et tous ces doutes qui sont comme la moralité du drame, qui se sont reproduits jusqu'à la dernière heure : qui régnera en Allemagne? Le malade de San-Remo, le prince Frédéric-Guillaume, vivra-t-il assez pour succéder à son père, pour être à son tour, ne fût-ce qu'un instant, empereur et roi? La couronne du nonagénaire de Berlin passera-t-elle, sans s'arrêter sur le front du premier héritier, à

un jeune homme impatient de règne, au prince Guillaume? Depuis quelques mois, on en est là; le monde a sans cesse sous les yeux cet étonnant contraste de la plus prodigieuse puissance et de toutes les fragilités humaines, de l'orgueil d'un empire et des incertitudes d'une succession toujours près de s'ouvrir. C'est dans ces conditions si étrangement émouvantes qu'a éclaté le grand événement, cette mort de l'empereur Guillaume, qui tranche momentanément, il est vrai, la question du règne pour l'Allemagne, qui a mis fin au drame de San-Remo. Le vieux prince, qui vient d'entrer dans l'histoire, s'est éteint doucement, en quelques heures, « par épuisement, » nous dit-on, — vaincu peut-être par les peines autant que par l'âge; il a quitté la scène comblé de jours et de puissance, laissant à son fils sa double couronne, à l'Allemagne le souvenir de ses actions et la périlleuse solidarité d'une politique de conquête, à l'Europe un avenir chargé d'obscurités assez menaçantes.

Peu de destinées, assurément, auront été aussi étranges que celle de ce fils des Hohenzollern, qui ne s'est révélé qu'à soixante ans dans son rôle politique et dans ses ambitions, qui a connu dans sa longue carrière, tour à tour obscure ou éclatante, toutes les diversités, tous les contrastes de la vie humaine. De ses yeux d'enfant, il avait vu Iéna, — et il a pu voir Sedan. Il avait été longtemps l'homme de l'absolutisme traditionnel, de toutes les légitimités, de la sainte-alliance, et il est devenu le plus révolutionnaire des souverains. Avant de conquérir la popularité qui l'accompagne au tombeau et qui lui survit, il avait été un moment le plus impopulaire des princes. — Il datait de l'autre siècle, de 1797; il était le second fils de celui qui fut l'honnête et médiocre roi Frédéric-Guillaume III et de cette belle reine Louise, la vraie vaincue d'Iéna, qui ne pouvait réussir à désarmer Napoléon à Tilsit, et qui allait mourir bientôt dans le désespoir à trente-quatre ans. Élevé militairement, comme tous les Hohenzollern, le prince Guillaume, malgré sa jeunesse, avait pu déjà marcher aux campagnes de 1813, de 1814, sous Blücher, faire son entrée à Paris dans le cortège de son père et des souverains alliés. Il faisait ses premières armes contre la France! La paix lui laissait le temps de se former à son métier de soldat, qu'il aimait et qu'il pratiquait avec zèle. C'était un prince modeste et sensé. Pendant ces longues années de paix qui succédaient à d'effroyables guerres, il suivait avec intérêt les affaires militaires. Il voyageait quelquefois : il allait, en 1828, passer quelques mois à Saint-Pétersbourg, auprès de l'empereur Nicolas, qui avait épousé sa sœur, une fille du roi Frédéric-Guillaume III, et avec qui il s'était lié d'une amitié particulière. Il se rendait à des camps d'instruction en Autriche. Il fixait aussi sa vie par un mariage avec une princesse de la maison de Saxe-Weimar, la princesse Augusta, qui portait à son foyer le goût des lettres et des choses de l'esprit, aux-

quelles il était peut-être peu sensible. Jusque-là, le prince Guillaume avait été peu mêlé à la politique. L'élévation au trône de son frère aîné, le fantasque, spirituel et romantique Frédéric-Guillaume IV, qui n'avait pas d'enfans, lui créait une position nouvelle en faisant de lui l'héritier de la couronne.

On était en 1840. Le prince Guillaume n'était plus déjà un jeune homme. Il avait été nourri des opinions absolutistes et féodales qui régnaient encore à la cour, et quoiqu'il fût toujours le plus soumis des sujets du roi, il ne cachait pas ses craintes au sujet des réformes constitutionnelles que méditait l'imagination nuageuse de son frère. Il se montrait surtout opposé à tout ce qui pourrait limiter les droits de la couronne, en mettant à la discrétion d'un parlement les dépenses essentielles de l'état ou les affaires étrangères. Il allait presque jusqu'à une protestation; il était, dans tous les cas, si publiquement désigné comme le chef des adversaires des réformes libérales, que bientôt, dans les mouvemens révolutionnaires de Berlin, au mois de mars 1848, il devenait l'objet des animadversions populaires, et le roi, pour le préserver, ne trouvait rien de mieux que de lui infliger une sorte d'exil en Angleterre. Ce n'est qu'après quelque temps, lorsque les réactions étaient partout victorieuses, que le prince de Prusse pouvait rentrer en Allemagne. Encore restait-il le plus souvent à Bade, où il était d'abord chargé de réprimer une échauffourée peu sérieuse, et à Coblentz, où il avait, où il a gardé longtemps un grand commandement militaire. Chose curieuse! le prince Guillaume avait été exilé un moment, en 1848, pour ses opinions réactionnaires, et avant que quelques années fussent passées, il se voyait disgracié, mis en suspicion à la cour, pour ses opinions libérales : tout avait déjà changé de face. Ces années n'avaient pas été heureuses pour la Prusse, obligée de renoncer à des ambitions un instant caressées, réduite à s'humilier devant l'attitude hautaine de l'Autriche à Olmütz. La guerre d'Orient venait d'éclater : le prince Guillaume aurait voulu que la Prusse saisît cette occasion de se relever, de prendre un rôle plus actif. Il paraissait personnellement favorable aux puissances occidentales, surtout à l'Angleterre, avec qui il allait bientôt se créer un lien de plus par le mariage projeté de son fils avec la fille aînée de la reine Victoria. Retiré dans sa petite cour de Coblentz, où régnait la princesse Augusta, objet des jalousies de la reine de Prusse, le prince Guillaume ressemblait à un chef d'opposition. Il avait pour amis et alliés des libéraux, les Bonin, les Bethmann-Hollweg, les Bunsen, les Usedom. La situation ne laissait pas d'être tendue quelquefois entre Berlin et Coblentz, lorsqu'un nouveau coup de théâtre simplifiait tout ou changeait tout. Le roi venait d'être frappé d'un mal incurable; le prince Guillaume se trouvait appelé à prendre la direction des affaires, d'abord comme régent en 1858, puis comme roi lui-même à la place

de Frédéric-Guillaume IV, mort à l'aube de 1861. Le nouveau souverain avait soixante-trois ans. C'est alors que commence réellement ce règne, qui allait précipiter les destinées de la Prusse, de l'Allemagne et de l'Europe.

Était-ce un prince absolutiste et réactionnaire qui arrivait au gouvernement, comme auraient pu le faire supposer ses opinions d'autrefois? Était-ce un prince libéral qui allait régner, comme auraient pu le laisser croire ses liaisons plus récentes? Ce n'était ni l'un ni l'autre. Le prince Guillaume, régent ou roi, était simplement un Prussien, animé de l'esprit des Hohenzollern, portant au pouvoir des instincts vagues d'ambition traditionnelle et quelques idées arrêtées. Il rêvait certainement un rôle agrandi, prépondérant pour son pays, et il sentait bien que la Prusse, pour remplir ses destinées, aurait à se dégager des liens d'une confédération contraire à ses desseins, qu'elle aurait à vider un jour ou l'autre la querelle avec l'Autriche. Il gardait le souvenir amer d'Olmütz, et s'il avait toujours la haine nationale contre la France, la première ennemie, il voyait aussi dans l'Autriche l'autre ennemie. Il avait dans plus d'une occasion laissé percer ses ressentimens contre la puissance qui restait le principal obstacle à la grandeur de la Prusse. D'un autre côté, dans sa carrière de soldat, dans ses divers commandemens, il avait remarqué avec sagacité tout ce qui manquait à l'armée prussienne, devenue un instrument vieilli, et il voulait avant tout refaire l'organisation de cette armée, rajeunir « l'instrument, » comme il l'a avoué depuis. C'était tout son programme le jour où il avait pris possession de la régence. Son premier mot était pour les « conquêtes morales » que devait poursuivre la Prusse, et pour les « réformes militaires » qu'il fallait immédiatement accomplir, qui exigeaient « une politique calme et de l'argent. » Que signifiait ce mot de « conquêtes morales? » On ne le savait pas encore; l'expression était assez flexible ou assez équivoque pour déguiser au besoin les conquêtes matérielles. C'est pour suivre cette politique que le nouveau souverain appelait, dès 1862, à la présidence du conseil, M. de Bismarck, comme il avait appelé, dès les premiers jours de la régence, le général de Roon au ministère de la guerre et M. de Moltke à la direction de l'état-major de l'armée. C'est pour réaliser cette pensée fixe, obstinée, que le prince Guillaume, devenu roi, ne craignait pas d'engager une lutte de quatre années contre son parlement, contre ses anciens amis les libéraux qui lui refusaient son budget militaire. Vainement on dissolvait le parlement, les électeurs renvoyaient à Berlin les mêmes députés, le gouvernement montrait la même obstination, continuant son œuvre comme si le parlement n'eût pas existé, opposant à tout les droits de la couronne. Les députés ne voyaient que le goût du pays pour la paix, l'inutilité de dépenses démesurées qui ressemblaient à un caprice, qui ne faisaient qu'aggra-

ver des charges militaires et financières déjà assez lourdes; le roi et ses conseillers ne voyaient que les agitations de l'Europe, le trouble de toutes les politiques, la perspective d'événemens qui pouvaient servir à l'influence de la Prusse, et la nécessité d'avoir une armée toujours prête à l'action. Le secret de cette lutte, c'est qu'on ne pouvait pas dire ce qu'on voulait, pourquoi on s'armait, quel usage on entendait faire de cet « instrument » qu'on s'occupait à perfectionner.

Que, dans l'exécution de ce plan, qui conduisait à d'inévitables conflits, qui supposait même ces conflits, le roi Guillaume n'ait pas vu du premier coup toutes les conséquences de sa politique et qu'il ait eu assez souvent des hésitations aux momens décisifs; que, plus d'une fois, notamment à la veille de trancher par l'épée ses démêlés avec l'Autriche, il ait été ressaisi par les souvenirs de la sainte-alliance, des anciennes intimités avec la cour de Vienne ou même par la crainte de passer pour un prince révolutionnaire en se servant d'alliés révolutionnaires, c'est possible. Il avait la chance d'avoir désormais, auprès de lui, un directeur de conscience qui savait apaiser ses scrupules et lui démontrer que les annexions, qui sont le fruit de la guerre, sont aussi des « conquêtes morales, » un ministre habile à embrouiller les questions, à saisir les occasions ou à les faire naître. Et c'est ainsi que du simple programme des premiers jours du règne sortait bientôt une série de conflits noués et préparés avec un art puissant : la petite guerre contre le Danemark, qui n'était qu'une sorte d'essai de « l'instrument perfectionné, » — la guerre plus décisive avec l'Autriche, qui assurait aux Hohenzollern la domination de l'Allemagne, — la guerre avec la France, qui donnait à la Prusse la suprématie en Europe. M. de Bismarck jouait cette redoutable partie, allant d'un adversaire à l'autre, redoublant d'audace à mesure que la lutte grandissait, profitant de ses premières victoires de 1870 pour intimider toutes les politiques et rester en tête-à-tête avec la France, — jusqu'au jour où, dans la galerie des Glaces, à Versailles, son souverain était proclamé chef de l'empire allemand reconstitué! Il avait fallu six années à peine pour la réalisation de cette œuvre à laquelle reste attaché le nom du vieil empereur qui vient de s'éteindre !

Comment a-t-elle pu s'accomplir, cette œuvre prodigieuse, dont la mort de l'empereur Guillaume ravive les souvenirs? On peut dire sans doute que ces succès sont dus surtout aux faiblesses et aux fautes de ceux que les chefs prussiens ont rencontrés devant eux. On peut dire encore, si l'on veut, qu'il s'est trouvé fort à propos à Berlin un serviteur puissant du prince, un homme qui a su conduire les affaires de la Prusse et de l'Allemagne avec une singulière force d'esprit et de volonté. La vérité est que rien de ce qui s'est accompli n'aurait été vraisemblablement possible sans cet empereur qu'on vient d'ensevelir

dans son manteau de guerre. Ce n'était point sans doute un prince de génie. Il n'était pas de ceux qui ont l'inspiration du champ de bataille ou qui transforment les nations par leur intelligence. Il avait gardé un certain mysticisme soldatesque, et il mettait parfois une bizarre subtilité dans la manière d'interpréter ses droits et ce qu'il appelait la « justice de sa cause. » Il était homme à mettre de la religion et de la légitimité jusque dans la façon de prendre une province ou de disposer d'une couronne. A part ces faiblesses du piétiste cuirassé, c'était assurément un souverain prudent et sensé, fixe dans son devoir comme dans son uniforme, alliant à un sentiment profond de son état de roi la simplicité, l'exactitude, une raison ferme et droite. Il n'a eu qu'une idée, il l'a suivie jusqu'au bout sans dévier, sans se laisser ébranler par les résistances : c'est lui évidemment qui a donné à la Prusse une armée devenue l'instrument de ses victoires et de sa puissance. Si l'empereur Guillaume n'avait pas les dons supérieurs du commandement personnel, il avait le premier art du gouvernement, l'art de choisir les hommes, de les contenir quelquefois, de les soutenir toujours, en leur prêtant la force de son autorité, en décourageant les intrigues. Il alliait aussi la modestie au discernement, et M. Thiers, cherchant un jour à expliquer les causes des malheurs de la France, voulant montrer comment une de ces causes avait été qu'il n'y avait pas de gouvernement à Paris, tandis qu'il y avait eu un gouvernement à Berlin, M. Thiers a pu dire avec finesse : « ... Ce gouvernement se composait d'un grand politique, d'un de ces hommes de guerre qu'on appelle organisateurs de la victoire, de généraux d'armée très énergiques, d'un habile ministre de la guerre; au-dessus de tous, d'un roi ferme, sage, habile, ne s'offusquant pas de la gloire des hommes placés autour de lui, mais prenant leur gloire pour la sienne, leur servant de lien, de plusieurs hommes n'en faisant qu'un et étant parvenu, pour ainsi dire, à rendre à la Prusse le grand Frédéric... »

C'est l'explication aussi juste que fine des événemens. Et cette œuvre accomplie par la guerre, avec tous ces hommes qui ont été ses coopérateurs ou ses complices, le souverain allemand s'est efforcé de la maintenir par la paix avec une autorité que l'âge et les succès ont grandie. Depuis dix-sept ans, en effet, tout semble indiquer que l'empereur Guillaume a été le premier partisan de la paix, et il était certainement sincère dans les sentimens qu'il ne cessait d'exprimer, puisque ces sentimens s'accordaient avec ses intérêts. Il a pu, par instans, laisser s'agiter autour de lui des passions guerrières qui essayaient de se déchaîner de nouveau : il les a contenues. Il a prudemment compris qu'il avait beaucoup fait, plus peut-être qu'il n'avait espéré, en peu de temps, que c'était déjà une tâche assez difficile de fortifier et de consolider l'édifice improvisé d'une si grande puissance. Il s'est défendu du goût des aventures, et il est certain du moins qu'il

n'y a pas si longtemps encore il a contribué, plus que tout autre, à apaiser des incidens qui auraient pu facilement s'envenimer. Il a maintenu la paix par sa sagesse, par le sentiment de ses intérêts, et aussi, pour ainsi dire, par le poids des années qui s'accumulaient sur lui. L'erreur ou l'illusion de l'empereur Guillaume et de son puissant conseiller a été de croire que le meilleur moyen d'assurer la paix pour demain, comme pour aujourd'hui, était de se barricader derrière toute sorte d'alliances d'ostentation, et, mieux encore, derrière la plus formidable organisation militaire que les peuples aient jamais connue, à l'abri du septennat et des armemens nouveaux récemment votés. Le chancelier disait au Reichstag, il y a trois jours, avec une émotion à peine contenue, que l'union avec laquelle avait été voté tout ce qu'on avait proposé pour préserver l'avenir de l'empire allemand avait éclairé et embelli le soir de la vie de l'empereur, que cette pensée avait réjoui ses dernières heures. C'est possible. Souverain et ministre n'ont pas remarqué seulement que, par cette tension organisée et démesurée de toutes les forces d'une nation, ils rendaient d'autant plus sensible le prodigieux artifice de cette création qu'ils s'efforçaient d'étayer et de garantir. Ils n'ont pas vu que, par toutes ces mesures et ces précautions, ils avouaient leurs inquiétudes, ils signalaient eux-mêmes les dangers de la crise qu'ils prévoyaient, qui ne pouvait plus tarder. C'est ce qui fait que de tous les côtés, par une sorte de mouvement universel, tous les regards se sont tournés vers ce moment encore indistinct où le vieux monarque pouvait manquer, où l'épreuve allait commencer. Elle a commencé en effet!

Et maintenant qu'en sera-t-il de cette succession ouverte dans des conditions si tragiques, de ce passage d'un règne à un autre règne? Le vieil empereur est mort! l'empereur nouveau est vivant ou à peu près! Il était ces jours derniers encore à San-Remo, il est maintenant à Berlin! Par une sorte de bienfait inattendu de la nature, ce prince qu'on croyait, qu'on disait mourant, a pu accomplir un voyage pénible, arriver à Charlottenbourg à travers des rafales de neige, sans paraître pour le moment trop éprouvé dans sa santé. Il a pris possession de la couronne sous le nom de Frédéric III; il a fait acte de souverain! M. de Bismarck, dans sa récente allocution au Reichstag, a dit que la maladie de celui qui allait être empereur avait excité des sympathies dans tous les pays, et on peut ajouter, pour être juste, que la France elle-même n'a cessé de témoigner un respectueux intérêt pour le malade de San-Remo, pour la vaillante princesse qui est à ses côtés. Les sympathies sont d'abord pour le malheur, pour de grandes souffrances stoïquement supportées; elles vont aussi au prince qui a su depuis longtemps donner une idée favorable de son caractère et de ses intentions. Le prince Frédéric-Guillaume a toujours passé pour un esprit éclairé, libéral, désirant la paix, et sa première proclamation, en res-

pirant la confiance dans la grandeur de l'Allemagne, ne dément pas les présages pacifiques. Malheureusement, il reste toujours un doute qui tient à la maladie du nouveau souverain. Celui qui s'appelle aujourd'hui Frédéric III vivra-t-il assez pour marquer son passage dans les affaires du monde? Aura-t-il fatalement avant peu un successeur plus jeune, plus impétueux, dont l'inexpérience même ne laisse pas d'être une énigme? De toute façon, au surplus, que Frédéric III soit destiné à vivre quelque temps ou qu'il doive suivre bientôt son vieux père, la vraie, la grave question reste entière; il s'agit de savoir ce qui résultera pour l'Allemagne de cette transition, de ces troubles de règne, quelle sera l'influence de la mort de Guillaume sur la politique et les relations de l'empire, sur tous les pays allemands.

Ce n'est point sans doute que des changemens immédiats soient vraisemblables. Ce qui existait hier existe aujourd'hui et existera demain. L'appareil constitutionnel de l'empire subsiste tout entier. La politique, les alliances de l'Allemagne restent ce qu'elles étaient. M. de Bismarck n'est probablement pas destiné à disparaître de sitôt comme son vieux maître ou à prendre sa retraite à Varzin, et tant qu'il sera vivant, tant qu'il sera au pouvoir, il restera le garant de son œuvre. Non, rien n'est changé et ne changera sans doute pour le moment. Ce serait peut-être pourtant une singulière méprise de croire que la disparition de l'empereur Guillaume, de celui qui a fait l'empire, qui en a été jusqu'ici « l'incarnation, » selon le mot du chancelier, puisse être sans conséquence dans les affaires allemandes. Le vieux souverain, populaire en Prusse, respecté dans tous les états, était l'objet d'une déférence personnelle qui devenait un gage de stabilité. Quelle que soit toujours la puissance du gouvernement de Berlin, il y a des impatiences libérales, des mouvemens croissans d'opinion auxquels il sera difficile de mettre un frein; il y a dans certaines parties de l'Allemagne des velléités, non pas de scission ou de séparation, mais d'autonomie, d'indépendance plus libre, avec lesquelles on peut être obligé de compter. D'un autre côté, on ne se méprendrait pas moins sans doute si on croyait que la politique extérieure elle-même ne pourra pas se ressentir un jour ou l'autre de cette crise de règne. La paix demeurât-elle le principe, l'objet essentiel de la politique allemande, et c'est provisoirement vraisemblable, il peut y avoir des froissemens, des hésitations dans les alliances, parce qu'il y a des intérêts différens, comme il peut y avoir à Berlin des vues ou des préférences nouvelles; mais, dans les affaires extérieures comme dans les affaires intérieures, les changemens, s'ils se produisent, ne peuvent être que l'œuvre du temps, des circonstances; ils dépendent de la marche incessante des choses, de la situation générale de l'Europe, qui peut toujours se modifier, de l'imprévu, des incidens qui peuvent naître à tout instant.

Pour le moment, cette disparition du souverain, qui, depuis dix-sept ans, a eu le plus de poids sur la politique du continent, a visiblement provoqué un peu partout un certain sentiment d'attente et de réserve, en ralentissant, ne fût-ce que pour quelques jours, l'action de la diplomatie. Quelle sera, en réalité, l'influence du grand événement sur la seule question assez saisissable qui touche à la paix générale et aux rapports généraux des cabinets, sur l'éternelle question bulgare? Evidemment, l'empereur Guillaume, aux derniers temps de sa vie, avait employé ce qui lui restait de forces, ce qu'il avait toujours de crédit, à empêcher cette singulière querelle de s'envenimer, à apaiser les susceptibilités russes. C'est probablement même sous l'inspiration du vieux souverain que M. de Bismarck, dans son discours retentissant du 6 février, faisait des déclarations par lesquelles il reconnaissait les droits de la Russie dans les Balkans et offrait au cabinet de Saint-Pétersbourg l'appui de sa diplomatie. De là, entre Pétersbourg et Berlin, des pourparlers intimes et une négociation préliminaire dont le résultat a été ce qu'on pourrait appeler une évolution nouvelle de l'affaire bulgare. Le cabinet du tsar, qui avait gardé depuis longtemps une silencieuse et froide réserve, n'a plus hésité, en effet, à se remettre à l'œuvre, en provoquant le sultan à frapper d'un nouveau décret d'illégalité le gouvernement du prince Ferdinand de Cobourg à Sofia. Comme il l'avait dit, M. de Bismarck s'est empressé d'appuyer la Russie auprès du divan; la France s'est jointe aux deux cabinets, et la Porte, pressée par les trois puissances, particulièrement peut-être par l'Allemagne, s'est exécutée : elle a envoyé par le télégraphe son arrêt d'illégalité au prince Ferdinand de Cobourg! Malheureusement, il manque toujours dans cette démarche une chose essentielle, l'accord de tous les signataires du traité de Berlin. Trois puissances signifient à Sofia une illégalité qui est trop claire; trois autres puissances, l'Autriche, l'Angleterre et l'Italie, gardent jusqu'ici un silence qui est trop significatif. Entre les deux camps, le prince Ferdinand s'est dit, sans doute, qu'il n'avait pas à s'émouvoir d'une déclaration sans conséquence.

Il reste maintenant à savoir ce que fera le cabinet de Pétersbourg et dans quelle mesure, jusqu'à quel point, le cabinet de Berlin se décidera à suivre le tsar. Tout dépend évidemment des nouveaux rapports que l'Allemagne va avoir avec la Russie dans le nouveau règne, de la pression que M. de Bismarck pourra exercer sur l'Autriche, du degré de résistance qu'opposera la cour de Vienne. Une chose est certaine, c'est que cette situation, presque aussi ridicule que dangereuse, ne peut pourtant pas durer. Si on en reste là, s'il n'y a aucun dénoûment, la Russie n'interviendra peut-être pas par les armes; mais elle rentrera dans sa réserve assez menaçante, elle ne reconnaîtra rien, elle attendra avec son imperturbable vigilance les événemens, peut-être une ré-

volution en Bulgarie, ou l'imprévu. Que feront les trois puissances récalcitrantes? En prolongeant leur abstention, elles se font les complices d'une violation flagrante du droit diplomatique, elles laissent entrevoir d'autres desseins que la Russie peut prendre pour de l'hostilité; mais alors c'est le traité de Berlin qui est tout entier en cause, et ce n'est plus à une question bulgare, c'est à un problème européen qu'on a affaire. Et voilà la paix toujours bien en sûreté!

Cependant, au moment même où se déroulent des événemens qui peuvent décider du sort du monde, des affaires sérieuses qui intéressent tous les peuples, nos politiques, nos orateurs, nos chefs de parti, s'agitent toujours dans le vide ou se perdent dans des débats sans issue et sans profit. La pire des choses est qu'on en vient à ne plus savoir positivement ce qu'on fait, où l'on va, que le ministère ne le sait pas plus que ceux qui le combattent ou que ceux qui le défendent, et qu'on serait bien embarrassé pour faire un ministère nouveau à peu près sûr de vivre quelques mois.

Depuis que la session est ouverte en France, on est à éplucher, à discuter un budget où l'on finit bien évidemment par ne plus se reconnaître, et on arrive jour par jour, d'un pas plus ou moins léger, au moment où vont expirer les trois douzièmes provisoires qui ont été déjà accordés au gouvernement; on va probablement être dans la nécessité d'en voter de nouveaux, et le budget de l'année courante ne sera pas encore adopté lorsque le budget de l'année prochaine devrait être déjà préparé, étudié. Les affaires du pays ne sont le plus souvent qu'un prétexte ou une apparence, la réalité est du temps perdu. Ce n'est point assurément, pour ne rien exagérer, que, dans ces débats indéfiniment prolongés, diffus et inutiles, engagés à propos de tout, il n'y ait pas parfois des éclairs, de sérieuses et instructives manifestations. Il y a eu certainement l'autre jour, au sénat, à propos de la disjonction du conseil municipal de Paris et du conseil-général de la Seine, une lumineuse et forte discussion, où M. Bardoux, M. Buffet, M. Léon Renault, ont eu raison, par la vigueur décisive de leur parole, d'un projet qui conduisait droit à la mairie centrale. A la chambre même, au Palais-Bourbon, dans cette interminable discussion du budget, il y a eu, nous en convenons, d'habiles exposés financiers, et il y a eu aussi, notamment à propos de la politique extérieure, deux discours aussi brillans que sérieux : l'un où M. de Breteuil a retracé avec un sentiment juste, fin et patriotique, les affaires de notre diplomatie en Europe; — l'autre où un jeune homme, qui mérite le nom d'orateur, M. Paul Deschanel, a exposé avec une éloquence précise et entraînante nos intérêts d'influence en Orient. Ce sont les bons jours, nous l'avouons sans peine. Malheureusement, les bonnes fortunes sont rares, et le plus souvent, pourvu qu'on pérore et qu'on vote dans la confusion, pourvu qu'on ait saisi l'occasion de supprimer les inspecteurs-généraux de l'enseigne-

ment supérieur, ou d'ébrécher une fois de plus la dotation des évêques, ou de démanteler quelque institution administrative, ou de soulever des questions qu'on ne peut pas résoudre, on croit avoir bien travaillé ; au besoin, on a même deux séances par jour pour cette besogne. On ne fait, en réalité, que du désordre, en affaiblissant de plus en plus le gouvernement dans son action, en déconsidérant tout et en fatiguant l'opinion; on n'arrive à rien, pas même à voter le budget, qu'il faudra reprendre par le commencement, quand on voudra travailler d'une manière sérieuse aux affaires du pays.

Ce qu'il y a de plus triste, c'est que tous ces abus, ces confusions, ces désordres stériles, sont exploités effrontément par les déclamateurs vulgaires et les fauteurs de dictature contre les institutions parlementaires, qui seraient, à ce qu'il paraît, la cause de tout le mal. On convient qu'il y a une sorte d'impuissance agitée et brouillonne en toute chose, — c'est la faute du régime parlementaire! Mais le malheur, précisément, le vice de cette situation où l'on se débat aujourd'hui sans arriver à rien, c'est qu'on n'est plus depuis longtemps dans l'ordre parlementaire; c'est qu'on est sorti de ce régime de justes et prévoyantes garanties publiques, pour entrer on ne sait dans quel régime où tout est confondu, où il n'y a plus qu'une chambre qui se livre à ses caprices de désorganisation, et dans cette chambre une commission du budget usurpatrice, qui dispose de tout, tranche tout et brouille tout. Il n'y a que quelques jours à peine, cette étonnante commission, chargée de préparer la loi financière de la France, ne déclarait-elle pas solennellement qu'elle ne connaissait pas le budget des cultes? Elle avait décidé la question dans sa sagesse : elle ouvrait simplement au budget un chapitre de liquidation de la dotation des cultes, elle abrogeait de sa propre autorité le concordat! Elle allait, à ce qu'il paraît, trop vite pour le moment. Aujourd'hui encore, en dépit du temps qui passe et des nécessités de service public qui ne peuvent attendre, elle tient à toute sorte de réformes ou de prétendues réformes qui touchent à toute une partie de l'organisation financière et à la législation des successions. Vainement on lui a fait remarquer que le plus pressé serait peut-être d'expédier le budget tout d'abord, en ajournant à un temps plus opportun des discussions difficiles, laborieuses, sur des questions compliquées, délicates, qui intéressent l'ordre économique et l'ordre civil. La commission n'a pas voulu s'avouer vaincue; elle tient à ses projets, sur lesquels la chambre bataille encore. Et remarquez bien qu'à l'heure présente on est en plein exercice courant, que dépenses et recettes sont déjà engagées depuis près de trois mois, que, les projets de la commission fussent-ils adoptés, ils seraient nécessairement ajournés dans leur application ou ils seraient la source d'un immense désordre.

Non, en vérité, ce n'est là qu'une image dérisoire et infidèle des

institutions parlementaires, qui ne sont pas responsables de ces confusions, qui n'ont pas cessé d'être l'idéal des esprits à la fois libéraux et conservateurs. C'est peut-être le régime du radicalisme agitateur et anarchique; ce n'est pas sûrement le régime parlementaire, qui est le régime des libertés réglées, des pouvoirs maintenus dans leurs limites, des lois respectées, — le seul après tout qui reste une garantie contre les convulsions et les dictatures, qui réponde toujours aux instincts et aux intérêts de la France.

CH. DE MAZADE.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

Le mois de février s'est terminé par une liquidation en hausse sur nos fonds publics.

Le rapprochement de plus en plus manifeste des deux cabinets de Berlin et de Saint-Pétersbourg, et l'heureuse constatation d'un temps d'arrêt dans le développement de la maladie du kronprinz, étaient considérés sur les places de Paris et de Londres, aussi bien qu'à Berlin et à Vienne, comme des élémens sérieux d'accentuation pour les chances du maintien de la paix.

De là, le 1er mars, le pas en avant fait sur la cote de nos fonds publics. D'un mois à l'autre, après un mouvement de réaction assez vif au commencement de février, la rente perpétuelle regagnait 0 fr. 75. Les acheteurs n'osèrent aller plus loin, les fonds étrangers ayant été entraînés dans un mouvement inverse. Le gouvernement de M. Crispi avait laissé arriver l'échéance du traité de commerce franco-italien sans faire parvenir à notre ministre des affaires étrangères des contre-propositions acceptables; les relations commerciales entre les deux pays se sont donc trouvées modifiées à partir du 1er mars par l'application d'un double tarif de guerre. La rente italienne n'en ressentit pas trop vivement le contre-coup, l'événement ayant été prévu et escompté.

A Berlin, la spéculation locale continuait sa campagne contre les fonds russes, campagne qui n'aurait cependant quelques chances d'un succès définitif que par la certitude d'une guerre où la Russie se

trouverait engagée. Or les baissiers berlinois précipitaient le rouble à marks 162.50 (francs 203.12) et le 4 pour 100 russe 1880 à 76 francs, au moment même où la Russie donnait clairement à entendre qu'elle ne rechercherait que par des moyens diplomatiques à obtenir la solution de la question bulgare.

C'est dans cette situation que les marchés financiers ont été surpris par l'annonce de la mort de l'empereur Guillaume. Les fonds publics n'en furent nulle part affectés. La Bourse resta fermée à Berlin; mais à Vienne, aucune velléité de baisse. A Paris, la rente se releva de quelques centimes. Le fait accompli était sans effet sur la spéculation.

Le nouvel empereur Frédéric III ayant heureusement accompli son long voyage de San-Remo à Charlottenbourg, et ses premiers actes, la proclamation et le rescrit au prince de Bismarck, ne démentant nullement l'opinion favorable qui régnait partout en Europe touchant les intentions libérales et pacifiques du nouveau souverain, les acheteurs s'enhardirent, et une nouvelle avance de la plupart des fonds d'états témoigna de la confiance avec laquelle le public financier considérait sur toutes les places les perspectives de l'avenir au moins le plus rapproché.

Notre 3 pour 100 s'est avancé jusqu'à 82.82, l'amortissable à 85.90, le 4 1/2 à 106.80, le rouble à 165, le Russe à 77 1/4, le Hongrois à 77 3/4, l'Extérieure à 67 3/4, le Portugais à 59 1/4, le Turc à 14.25, l'Unifiée à 386.25. L'Italien a été, de son côté, élevé à 94.25, sur la nouvelle que le gouvernement italien venait de faire parvenir au cabinet français, au sujet du traité de commerce, des contre-propositions représentant une réelle avance sur le terrain de la conciliation.

En ce qui concerne nos affaires intérieures, la Bourse n'a eu que de faibles sujets de préoccupation. La chambre, après avoir fait le grand effort de doubler ses séances pendant quelques jours, est arrivée péniblement au terme de l'examen du budget des dépenses. Il lui reste à voter le budget des recettes, et le sénat peut enfin aborder la tâche que lui impose la constitution. Il est clair qu'il ne pourra l'achever dans les délais voulus. Dans moins de trois semaines, on aura épuisé les trois douzièmes provisoires votés à la fin de 1887, et il faudra vraisemblablement en voter deux autres.

Bien que cette impuissance de nos chambres à constituer un budget soit passablement humiliante pour notre pays, la Bourse ne s'en émeut guère, non plus que des élections partielles et du plébiscite en miniature auquel elles ont donné lieu, ou que des chances d'une prochaine crise ministérielle.

Les capitaux sont toujours très abondans, et la cote des obligations, qui restent au premier rang des valeurs de placement, en fournit la preuve indéniable. Les obligations de nos grandes compagnies de che-

mins de fer, sauf celles de l'Est, qui se tiennent encore à 390, ont maintenant dépassé légèrement le cours de 400 francs.

Deux émissions ont été lancées pendant cette première quinzaine de mars : l'une par la compagnie du Canal de Corinthe, la seconde par la compagnie du Canal de Panama. Le public était invité à souscrire, le 8 courant, à 60,000 obligations de la première de ces entreprises, émises à 490 francs, rapportant 30 francs et remboursables à 500 fr. en soixante-quinze ans. Le produit de l'émission est destiné à certains travaux complémentaires reconnus indispensables et qui doivent retarder jusqu'en 1890 ou 1891 l'ouverture du Canal à l'exploitation. Les actions, qui s'étaient élevées à 260 avant l'émission, sont retombées depuis à 225.

La compagnie de Panama a mis, de son côté, en souscription publique, jusqu'au 14 courant, 350,000 obligations nouvelles (3e série), rapportant annuellement 30 francs, payables par trimestre et remboursables à 1,000 francs. Voulant présenter aux souscripteurs des obligations nouvelles un système de remboursement qui fût absolument garanti contre tout aléa, M. de Lesseps a imaginé la combinaison suivante : sur le prix d'émission des obligations, qui est de 460 francs, 390 francs sont attribués à la compagnie pour l'exécution des travaux, 70 francs par titre sont réservés, remis à une société civile formée de tous les souscripteurs, et employés en achats de rentes françaises 3 pour 100 perpétuelles ou amortissables. Les intérêts capitalisés pendant quatre-vingt-deux, quatre-vingt-six ou quatre-vingt-dix-neuf ans, selon le prix d'achat, s'ajoutant au capital, constitueront finalement et sûrement la somme nécessaire pour le remboursement de toutes les obligations à 1,000 fr. Pendant soixante-quinze ans, il sera remboursé, par tirage au sort, 300 obligations chaque année. Ajoutons que, si les chambres accordent ultérieurement l'autorisation d'émettre des obligations à lots, les personnes qui auront souscrit les titres en cours actuel d'émission auront un privilège de souscription ou d'échange sur les titres à lots. Le marché des actions et des obligations de Panama a été très agité pendant toute la durée de la souscription. Une vive reprise a été suivie d'une réaction non moins importante. L'action, finalement, perd 6.25 à 261.25.

Parmi les titres des établissemens de crédit, plusieurs ont donné lieu à des transactions suivies et bénéficié d'une plus-value sur les derniers cours de compensation. Les résultats de 1887 sont en général assez satisfaisans, et les rapports aux assemblées d'actionnaires attesteront de sérieux symptômes d'amélioration dans la situation et dans la tendance des affaires. La Banque de Paris et des Pays-Bas, qui donnera 40 francs pour le dernier exercice, s'est avancée de 17 francs à 762. Le Crédit foncier est en reprise de 11 francs à 1,381. La Com-

pagnie foncière de France accuse une plus-value de 25 francs à 365, les Immeubles de France ont monté de 60 francs. Ce mouvement des actions de sociétés immobilières est l'indice de quelque combinaison qui s'élabore sous le patronage du Crédit foncier. La Rente foncière a monté également, et pour la même cause, de 25 francs. Le Crédit mobilier est en progrès de 7.50 à 312.50. La Société générale, le Crédit lyonnais, le Comptoir d'escompte, les titres d'établissemens de crédit étrangers, comme la Banque ottomane, la Lænderbank, la Banque du Mexique, le Crédit foncier d'Autriche, ont conservé leurs prix de fin février.

Les actions des chemins français s'avancent lentement vers de meilleurs cours, le Lyon gagnant 11 francs à 1,271, le Nord 12 à 1,542, l'Orléans 5 à 1,340. Les recettes des chemins espagnols sont encore en diminution depuis le commencement de l'exercice ; il en faut accuser en partie la rigueur de l'hiver et les encombremens de neige. Les Autrichiens et les Lombards sont négligés, les Méridionaux fermes, mais sans changement à 775.

Le Suez a une avance de 11 francs à 2,126, le Gaz de 15 francs à 1,435, les Omnibus de 20 francs à 1,185, les Voitures de 7 francs à 705.

Les fluctuations de cours des titres miniers commencent à perdre de leur amplitude. Les Rio-Tinto ne se sont plus que faiblement éloignés de 480 et les Tharsis de 155. La Société des Métaux a de nouveau progressé de 100 francs et s'est établie entre 1,180 et 1,200. Les actionnaires de cette société se sont réunis le samedi 10 mars en assemblée générale et ont reçu communication des résultats de l'exercice 1887. Ces résultats sont remarquables. On sait que la Société des Métaux est le centre du syndicat qui a effectué dans le dernier trimestre de 1887 la hausse du cuivre, de 40 à 80 livres sterling la tonne. Avec un capital entièrement libéré de 25 millions, la compagnie a fait un bénéfice net de 16,897,000 francs. Après constitution d'une réserve de 12 millions et l'attribution de 1,166,000 francs au conseil et à la direction, il est resté de quoi répartir à chaque action un dividende de 12 pour 100 ou 60 francs, y compris les 20 francs payés en acompte en janvier dernier. L'assemblée a décidé d'élever le capital de 25 à 50 millions, par la création de 50,000 actions nouvelles de 500 francs, qui seront émises à 750 francs, ce qui établira comme suit la situation financière de la société : capital social, 50 millions; obligations non encore remboursées, 18,480,000 ; amortissemens et réserves diverses, 15,108,486 ; prime de 250 francs par action sur 50,000 actions, 12,500,000 francs. — Total : 96,188,486 francs.

A Londres, les Consolidés ont fléchi d'une légère fraction à 102 5/16 après 102 1/2, mais le 2 1/2 et le 2 3/4 pour 100 ont monté. Il n'existe d'ailleurs que des stocks peu importans de ces deux derniers fonds,

surtout du 2 3/4 pour 100. Mais il est probable que ces stocks vont prochainement grossir dans de respectables proportions. M. Goschen, ministre des finances en Angleterre, a présenté en effet, à la chambre des communes, vendredi dernier, le jour même de la mort de l'empereur Guillaume, son projet de conversion du 3 pour 100 britannique.

Voici les traits principaux de ce projet : il n'y a aucune augmentation de capital; les titres 3 pour 100 seront échangés au pair contre un nouveau fonds portant un intérêt de 2 3/4 pour 100, qui, après une période de quinze années, sera automatiquement réduit à 2 1/2 pour 100 et restera fixé à ce taux pendant au moins vingt années. La conversion est facultative. Il est proposé de réserver au parlement la faculté de fixer la date et le mode des remboursemens.

Les chemins de fer anglais ont été en hausse au Stock-Exchange, de même toutes les valeurs égyptiennes, obligations unifiées, privilégiées et domaniales. Les chemins de fer américains, au contraire, ont fléchi sensiblement. Parmi les titres de sociétés diamantifères, l'action de Beers a été exceptionnellement animée, s'élevant de 37 à 45 livres.

A Berlin, la baisse a prévalu au commencement du mois; tout est en grande reprise depuis deux jours. Le rouble, après avoir reculé de 165 à 162, s'est relevé à 165. Les Consolidés prussiens sont immobiles, le 4 pour 100 à 106.80, le 3 1/2 à 101.35. Les valeurs locales, Disconto-Gesellshaft, Crédit mobilier d'Autriche, n'ont eu que des variations insignifiantes. Les Tabacs turcs ont monté de 79 à 84.

Le marché de Vienne suit docilement l'impulsion donnée de Berlin. Les titres des quelques banques locales, notamment le Bankverein et la Banque anglo-autrichienne, ont été plus recherchés; les chemins lombards ont reculé. La rente autrichienne or s'est relevée de 108 à 109.

A Saint-Pétersbourg, un point de hausse sur la rente russe or 6 pour 100, deux points sur quelques autres catégories des fonds publics. La grande Société des chemins de fer russes a progressé de 267 à 273, la Banque d'escompte de 645 à 672, la Banque internationale de commerce de 450 à 461.

A New-York, recul sur presque toute la ligne. Les actions des principales compagnies de chemins de fer ont perdu de un à deux points; le New-York central est à 105 après 107, le Central-Pacific à 28 après 29, l'Érie à 23 après 25, le Philadelphia-Reading à 62 après 64. Le 4 pour 100 américain se tient toujours à 125.

Le directeur-gérant : C. Buloz.

MON CAPITAINE

DERNIÈRE PARTIE (1).

XI.

On touchait à la fin de l'hiver. Marseille s'épanouissait donc aux premiers rayons vraiment chauds du soleil.

Marseille est la ville gaie par excellence; je l'aimais, et je la regardais rire, et je l'écoutais bruire, — ou, pour parler franc, crier dans la lumière. Les omnibus, les tramways, les fiacres s'enchevêtraient les uns dans les autres, à chaque carrefour, et notre voiture se trouvait prise alors comme en un rets formidable et mouvant. Et c'étaient, chaque fois, des interjections fortement accentuées, des jurons, des appels qui me ravissaient. Ce grouillement en plein soleil avait quelque chose qui me pénétrait d'aise; je n'ai goûté pleinement qu'à Marseille le plaisir physique de vivre, cette béatitude corporelle que l'on ressent dans une atmosphère tout appropriée à votre tempérament particulier. Entre ces maisons grises ou terreuses (car Marseille n'a jamais été une ville blanche), sous le grand vélarium d'azur qui semble s'accrocher et se déchirer aux dentelures des collines prochaines, voir fourmiller cette population bruyante et chantante, gouailleuse et fébrile, ce m'était une joie sur laquelle, après cinq ans, je n'avais pu me blaser encore et qui me semblait toujours nouvelle. Chaque fois que je sortais, les bannes bariolées palpitant aux caresses souvent

(1) Voyez la *Revue* du 15 février, du 1er et du 15 mars.

brusques du mistral, les éventaires chargés d'oranges et de fleurs, les cafés regorgeans, qui, du haut des allées de Meilhan jusqu'au bas de la Cannebière, donnent à cette partie de la ville que je traversais journellement son aspect de foire perpétuelle et son air de liesse infinie; le tumulte des rues, la trépidation du sol, la cohue des piétons, les embarras de voitures, le bruit, la bousculade, tout me faisait croire à quelque branle-bas de fête, à une date oubliée par moi et qui ramenait un surcroît obligatoire d'agitation et de folie en ce milieu exubérant. Les innombrables haquets, chargés de ballots et traînés par ces attelages de chevaux ou de mules aux colliers en ogive, que surmonte une corne acérée, ne suffisaient pas toujours à me tirer de mon illusion. Il me paraissait quelquefois que les morts eux-mêmes, secoués gaîment dans leurs corbillards, s'en allaient au cimetière, à travers ce brouhaha, avec une alacrité que je n'avais constatée nulle part ailleurs. Les passans n'y prenaient seulement pas garde, non plus que les cochers des funèbres voitures aux passans : la mort n'arrêtait pas la vie, ni la vie ne s'arrêtait devant la mort. Même les cortèges de deuil avaient un certain entrain, à ce que je me figurais, et l'on n'y pleurait guère : c'est apparemment que les larmes sèchent vite au soleil.

Toute au spectacle de ces voies encombrées, grouillantes, dont un grand coup de mistral venait de soulever la poussière, je n'avais pas remarqué, à l'entrée de la rue Saint-Ferréol, un landau de bonne apparence, qui stationnait devant un magasin. Les propriétaires de cet équipage venant d'y remonter, le cocher toucha ses chevaux et nous coupa le chemin, à la grande indignation de Bouquet, lequel, avec ses moustaches de soldat, que nous lui avions permis de conserver, figurait mal un cocher de bonne maison et n'obtint, au reste, de son confrère insolent qu'un regard de pitié. Mme d'Avrange me poussa le coude.

— Connaissez-vous ça?

Elle désignait ainsi, sans plus de façons, le couple qui avait repris place dans le landau. Je jetai un coup d'œil de ce côté-là, et mon regard se croisa avec le regard superbe de deux yeux bruns, à la fois scintillans et dédaigneux.

— Quelle jolie femme! m'écriai-je involontairement.

L'inconnue entendit ou devina. Elle me sourit alors avec beaucoup de grâce, comme savait sourire, dit-on, l'impératrice Eugénie à ceux qui la saluaient et dont elle emportait presque toujours le suffrage. — Je n'accordai cependant pas le mien du fond du cœur à la dame du landau. Sa beauté me l'avait arraché; j'essayai de le reprendre ou de mitiger par des commentaires l'exclamation laudative qui m'était échappée.

— Oui, quelle jolie femme, ou plutôt quelle belle femme! Un

peu mûre, d'ailleurs... Et puis, à la bien examiner, elle ne m'est pas aussi sympathique que je l'aurais cru... Et même, elle ne m'est pas sympathique du tout.

— Ni à moi, me répondit Mme d'Avrange. D'abord, son cocher nous a grossièrement volé le pavé, et, vous savez : tel maître, tel valet. Ensuite, je n'ignore pas qui elle est.

— Bah! qui est-ce donc?

— La comtesse Worewska.

Ma compagne avait prononcé ce nom slave du bout des lèvres, avec un inimitable dédain d'aristocrate convaincue ou comme si elle eût craint que les trois mots en passant ne lui salissent la bouche.

— Et qu'est-ce que la comtesse Worewska? Une grande dame?

— D'après mon mari, d'après tous ces messieurs, ce n'est qu'une petite dame... qui a eu de l'avancement.

— Mais un avancement... régulier?

— Il paraît. On la dit authentiquement et catholiquement mariée à ce vieux débris polonais que vous voyez à côté d'elle.

En me penchant hors de la victoria, je pus encore apercevoir, de dos, un vieillard voûté, déjeté, chenu, dont les longs favoris d'un blanc sale flottaient au vent. Toute à sa belle voisine, je ne l'avais même pas regardé.

— Mais il symbolise à merveille la ruine de son pays, ce vieux bonhomme! m'écriai-je en riant.

— Il la symbolise d'autant mieux, ma chère, qu'il est ruiné d'argent, dit-on, comme de santé... Mais M. Parsonnier ne vous a-t-il pas parlé de ce couple intéressant?

— Nullement.

— Si je vous demande cela, c'est que, depuis qu'ils ont fait leur apparition à Marseille, les deux tourtereaux sont, comme on dit, sur la langue des Marseillais et principalement sur celle des officiers. Il y a même deux ou trois de ces messieurs,— mon mari est de ceux-là, — qui ont connu la dame à Paris, où elle brillait encore, l'an dernier, de tout l'éclat d'un astre de première grandeur au firmament de la galanterie.

Je fus, avant toute réflexion, douloureusement affectée. Il y avait mille explications plausibles du silence de Gérard à l'endroit d'un pareil incident de la vie provinciale. Mais pas une ne me venait à l'esprit. — Mme d'Avrange continua :

— Oui, il paraît que cette petite dame, qui est devenue grande, par la grâce et la misère du comte Worewski, a exercé jusqu'à l'année dernière une profession plus lucrative qu'honorable. Survint le vieux Polonais, avachi, famélique... Le reste se devine : mariage de raison.

— C'est ignoble!

— Euh! fit la petite Mme d'Avrange avec son souriant scepticisme. Il est certain que ça n'est pas bien ragoûtant. Mais, que voulez-vous! les affaires sont les affaires. Et puis, entre nous, on en fait presque autant dans des milieux infiniment moins déconsidérés... Sans compter qu'il y a parfois, dans ces milieux-là, tromperie sur la marchandise vendue ou échangée; tandis qu'ici tout est de bonne foi : vrai comte et vraie drôlesse.

— Ignoble! répétai-je avec distraction.

Le fait est que j'avais encore, moi qui étais restée petite provinciale, au moins moralement, une certaine candeur, grâce à quoi je pouvais m'indigner de ce qui provoque tout au plus un sourire de la part des Parisiennes expérimentées. Mais le fait est aussi que ma parole seule s'indignait et que mon esprit était ailleurs.

— Ah! dame, ma chère, fit la baronne, quand ces Slaves se mettent à déchoir...

— Dites donc tout simplement, — interrompis-je, avec une brusquerie d'accent dont la cause m'échappait à moi-même, — dites donc : quand les hommes se mettent à déchoir, on ne sait où ils s'arrêtent.

L'appréhension m'était venue subitement de je ne sais quelles vilenies.

Je n'ouvris plus la bouche pendant le reste du trajet. La voiture de la belle comtesse nous avait distancées. Notre attelage, au surplus, était modeste, car, tout en vivant largement, Gérard et moi, nous ne faisions pas de folies. J'admirais même la sagesse persistante de mon mari, qui, à Châlons, s'était refusé le luxe d'une voiture, sous prétexte que le pays ne valait pas la dépense d'un véhicule, et qui, à Marseille, alors que notre fortune avait doublé, ne s'en était offert qu'un seul, et des plus simples, malgré toutes les facilités que comporte à cet égard la carrière militaire. Je m'étais dit que la prodigalité n'est pas encore, quoi qu'on prétende à ce sujet, le vice qui perdra les Français. Et je m'étais demandé s'il n'en serait pas, par hasard, de ce vice-là comme de quelques autres, et aussi de nombreuses qualités, que nous nous prêtons à nous-mêmes pour qu'on nous les prête, parce que vices et qualités nous flattent. — N'est-ce pas ainsi qu'Henri IV, qui passait pour un ladre vert aux yeux de son entourage, aurait bien voulu passer pour un prince magnifique et y a réussi près du vulgaire? — Assurément, Gérard ne lésinait point, mais il ne gaspillait rien. Or, je me sentais un peu jalouse ou humiliée à la pensée qu'il n'avait été prodigue qu'une fois en sa vie, et que ce n'avait pas été pour sa femme ni avec elle.

Rejetées sur cette pente, mes méditations aboutirent à cette conclusion dépitante et chagrine que la prodigalité des Français en gé-

néral et celle de mon mari en particulier avaient besoin, pour s'affirmer, d'être stimulées par la vanité. « On n'est jamais assez vain de sa femme, me disais-je, pour l'encadrer dans un luxe ruineux; un bon petit confortable dont on profite est très suffisant. Et voilà pourquoi je suis actuellement traînée par des chevaux à deux fins, que l'attelage de cette comtesse ou drôlesse rendrait poussifs, s'il nous la fallait rattraper... Comme c'est flatteur, tout de même, de penser que mon mari a payé jadis, sur son maigre patrimoine, des paires de chevaux de dix mille francs à une marchande de plaisir, et qu'il ne m'offre même pas, aujourd'hui, sur mes deniers, un trotteur pour la suivre! » Car, si j'avais bien bonne envie de la revoir, cette brune donzelle, c'est que je venais de deviner en elle la plus foncée des deux maîtresses qui m'avaient ouvertement précédée dans les bonnes grâces de Gérard. — Pourquoi Gérard, en effet, qui était communicatif, bavard, rieur et volontiers caustique, eût-il observé le plus discret silence sur le compte d'une femme remarquablement belle dont tout le monde s'occupait, qui était depuis peu de temps à Marseille et qui avait un passé historique ou légendaire,.. sans parler de son présent, bien fait pour défrayer la chronique? Pourquoi, sinon parce que mon mari était le seul qui n'eût pas le droit de m'entretenir de la personne en question? Et, une fois lancée dans cette voie, j'arrivai tout naturellement à me demander s'il n'y avait pas à tant de discrétion quelque autre motif plus immédiat et plus impérieux qu'un souvenir d'ancienne date.

La voiture s'arrêta, après avoir longé une clôture en planches formant l'enceinte d'un hippodrome improvisé, — qui existait depuis des années. Devant la porte ou plutôt l'ouverture donnant accès dans cette enceinte, une troupe braillarde de gamins marseillais s'efforçait de profiter du spectacle qui se déroulait à l'intérieur, et cela en dépit des bourrades généreusement distribuées par les deux plantons que l'on avait préposés à la garde de l'entrée.

En descendant de voiture, je remarquai, à quelque distance, le landau de la dame brune. Il n'était pas malaisé de le reconnaître, même de loin, car il n'y a guère, à Marseille, malgré l'existence notoire de très grosses fortunes, que des équipages de province, plus ou moins décens, mais presque tous dépourvus du je ne sais quoi qui dénote le coup d'œil *artiste* en la matière. Ce landau était attelé en perfection; il eût été primé au concours hippique de Paris, — pourvu que, par hasard, le jour de la présentation, il se fût trouvé quelques connaisseurs parmi les membres du jury.

— Tenez, dis-je à Mme d'Avrange sur un ton de sourde contrariété, cette comtesse est là... Nous allons la retrouver. C'est on ne

peut plus flatteur pour nous,.. à moins que l'entrée ne nous soit refusée. C'est peut-être le jour de ces dames, après tout.

Les plantons, qui nous connaissaient comme appartenant, par alliance, à leur régiment, ne firent aucune difficulté pour nous laisser passer.

— Voilà qui est fort heureux! murmurai-je. Je m'attendais presque à être poliment éconduite ou mise en demeure de recourir à l'intervention de M. Parsonnier.

Nous nous trouvions en face d'un vaste terrain circonscrit par de méchans gradins qui, dépouillés des oripeaux dont on les recouvrait aux grands jours, dans les circonstances solennelles, avaient un piteux aspect. Le sol était foulé, piétiné, labouré, comme celui d'un terrain de manœuvre après une heure d'évolutions techniques. Tout au bout, deux pelotons de cavaliers, entre lesquels allait et venait, en gesticulant, un groupe d'officiers. Sur la droite, une tribune, isolée des gradins, dont elle scindait le pourtour ovale et monotone, le dominant d'une hauteur de plusieurs mètres. Dans cette tribune, — la tribune d'honneur, — quelques spectateurs, civils et militaires; et, au premier rang, le couple polonais. Partout ailleurs, le vide. C'était glacial et intimidant, — intimidant surtout. Et principalement à cause de la dame brune.

— Est-ce que nous allons traverser cette immensité?

— Dame! ma chère. Qui veut la fin...

— Mais, dites-moi, quelle figure ferons-nous... si celle qu'on nous fait là-bas n'est pas aimable?

— Je voudrais bien voir cela! riposta la petite Mme d'Avrange. Ah bah! Est-ce que vous avez peur de votre mari, vraiment?

— Peur, non... Mais enfin, je vous l'ai dit, je suis presque en contravention, puisqu'il a refusé...

— Fort bien. Et vous pourriez avoir quelque scrupule si nous étions les premières à nous introduire ici, en ce jour de travail austère... Mais n'apercevez-vous point, là-bas, deux ou trois silhouettes qui, manifestement, n'appartiennent à l'armée que de plus loin que nous encore?

— Si fait; j'aperçois, entre autres, la belle comtesse.

— Eh bien! alors... Nous sommes fortes, puisque ces messieurs ont été faibles... Marchons bravement, croyez-moi, et soyons sans peur, comme nous sommes sans reproche... Tout le monde, aujourd'hui, ne pourrait peut-être pas en dire autant, par ici.

Je regardai de côté la baronne. Son sourire était exempt de méchanceté. D'ailleurs, sans avoir eu le temps de pénétrer dans son intimité, je la savais bonne sous ses dehors d'élégant scepticisme — ou de philosophie chèrement acquise, et nous nous aimions. Il

ne me répugnait donc, en aucune manière, de me confier à elle; j'éprouvais même, au plus haut point, le désir de trouver en sa personne la confidente et, le cas échéant, la consolatrice dont a besoin toute femme qui souffre ou prévoit une souffrance prochaine. Je lui pris le bras au moment où elle allait, m'entraînant à sa suite, s'embarquer pour la traversée qui m'effarait.

— Non, pas par là, lui dis-je.

— Mais par où, ma chère, par où? Pour suivre les gradins jusqu'à la tribune, il faudrait se livrer à une gymnastique insensée... Venez donc.

— Non, je vous en prie, restons dans ces parages, vers l'entrée. Asseyons-nous là, par exemple, au premier rang... Et veuillez me pardonner si je me laisse aller à des épanchemens intempestifs.

— Vous avez à me parler? me dit Julie d'Avrange en changeant de ton et en passant son bras sous le mien. Oh! mais, c'est différent. Vous savez que je me moque absolument, moi, de leurs quadrilles, de leur mêlée, de leur serpentine et de leur charge en fourrageurs... Il y a longtemps que ça ne m'amuse plus, ces exercices équestres, dont j'ai été saturée pendant mon séjour à Saumur. Moi, d'abord, si j'aimais moins mon mari, il y a longtemps que j'aurais quitté l'armée : je suis Parisienne.

Nous nous assîmes au commencement de la première rangée de gradins, en face des cavaliers qui se préparaient à charger en fourrageurs.

— Tiens! fit Mme d'Avrange. C'est mon mari qui commande la charge. Je croyais que c'était au vôtre que revenait cet honneur.

En effet, Gérard m'avait parlé de cela. Je savais même que sa participation active au spectacle ne comportait que ce bout de rôle.

— Vraisemblablement, M. d'Avrange le supplée, reprit la baronne, pour aujourd'hui... Mais, où est-il donc, M. Parsonnier? Nous sommes si loin de la tribune que c'est à peine si je distingue...

Je distinguais parfaitement, moi. Gérard, depuis un instant, était accoudé au dossier de la banquette où trônait la comtesse Worewska, à côté de son auguste époux, le comte Worewski. Et j'apercevais, un peu en arrière, au milieu d'un groupe militaire, un officier de chasseurs ou de hussards qui portait les aiguillettes d'officier d'ordonnance. Celui-là aussi, je le reconnaissais : c'était le comte de Pradieux. Sans doute, le ministre était arrivé à Marseille.

— Ma chère amie, dis-je à la baronne, vous voyez en moi une femme horriblement jalouse.

Je lui fis part alors de ce qui m'inquiétait; je lui racontai ce que je savais du passé de Gérard, et mes précédentes alertes et mes craintes présentes. Elle me répondit :

— Il me paraît infiniment probable, en effet, que la Worewska,.. ne nous gênons pas dans notre façon de la désigner,.. que la Worewska est bien la belle brune qui fit jadis, pour moitié, les délices de votre mari. Mais...

Je l'interrompis en lui prenant la main et en la regardant :

— Comment, lui dis-je, le savez-vous?

— Je ne le sais pas positivement...

— Comment se fait-il, alors, que vous soyez si près d'en être sûre?

— Cela ressort, il me semble... Enfin, après tout ce que vous venez de me dire, je puis bien, sans être sorcière...

— Julie!.. Permettez-moi de vous appeler ainsi, comme une vieille amie, comme une sœur... Julie, je vous supplie de me dire ce que vous savez... Il n'en dérivera rien de fâcheux. Bien au contraire... Oh! je ne suis pas de celles qui battent en retraite tandis qu'elles pourraient encore combattre. Je sais me défendre... Reste à savoir s'il en est temps encore.

— Eh bien!.. je le crois, là!.. Mon Dieu, je n'ai peut-être pas raison de capituler ainsi à la première sommation. Je pourrais, je devrais jouer l'ignorance complète, à grand renfort de locutions ou de mines ingénues... Mais je vous aime et je vous plains,.. quoique vous soyez moins à plaindre que moi, qui n'ai même plus à douter. Et je veux que vous puissiez vous défendre, comme vous dites. Aussi bien ne vous conterais-je rien du tout si je savais quelque chose,.. quelque chose de tristement caractéristique.

— Enfin, que savez-vous? Votre mari a dû vous dire...

— Il m'en a dit le plus qu'il a pu, le cher garçon, comme il fait toujours. C'est son jeu, vous comprenez. Et les camarades ont bon dos! Il s'imagine que leur noirceur le blanchit... Et il n'a pas tout à fait tort. Mais, précisément à cause de cette tendance, on peut admettre que ce que M. d'Avrange a passé sous silence n'existe pas.

— D'abord, dites-moi depuis combien de temps cette femme est à Marseille. Je l'ignore, moi; je ne l'y avais pas encore rencontrée.

— Elle n'y est pas depuis longtemps... Et c'est bien ce qui met les probabilités du côté de votre sauvegarde... actuelle.

— Mais, qu'y vient-elle faire?

— Après leur mariage, après des mariages du genre de ceux qu'elles contractent, ces dames éprouvent, en général, le besoin de dépayser leur bonheur. Sur le théâtre de leurs campagnes amoureuses, elles sont vraiment trop connues pour qu'il leur soit permis d'espérer qu'elles retireront d'une union même glorieuse toutes les satisfactions d'amour-propre qu'elles en doivent logiquement attendre... Celle-ci, la Worewska, qu'on dénommait naguère encore « la grande Léonie, » ou même « la grande Ninie, » a joui

d'une trop universelle notoriété parmi les élégans et les *clubmen* de Paris pour avoir pu songer à y rester pendant les premiers temps de sa métamorphose. Car elle prétend faire peau neuve, paraît-il. Le noble comte Worewski ayant besoin de soleil, et n'en redoutant plus l'éclat depuis que sa femme lui a renouvelé sa garde-robe, le couple est venu s'établir à Marseille, il y a un mois ou deux. Et c'est seulement la semaine dernière que messieurs nos maris l'ont rencontré, au Prado, je crois. M. Parsonnier, qui était avec une demi-douzaine d'officiers du régiment, reconnut, d'après ce que m'a dit M. d'Avrange, la grande Ninie sous son nouveau plumage de comtesse. Un autre de ces messieurs, mon mari peut-être, l'avait reconnue, d'ailleurs, et nommée. Mais, comme M. Parsonnier ne connaissait pas le compagnon de la belle, et que ce magnat autrefois râpé avait une physionomie des plus respectables, ce ne fut pas sans étonnement que le cher capitaine se vit saluer par la dame, saluer d'un sourire qui valait un appel... Maintenant, fut-ce par simple politesse que votre mari s'approcha de la Worewska, tout enhardi grâce à la persistance de ce sourire enfariné?.. Entre nous, je croirais volontiers que la vanité y fut pour quelque chose.

— Comment le pouvez-vous si bien connaître? dis-je avec une ironie amère.

— C'est qu'ils sont tous les mêmes, ma pauvre amie... Songez donc! une beauté, une beauté parisienne et bien attelée... Ce n'est pas de son mari que je parle, mais de ses chevaux. Quel homme se tiendrait de répondre à ses avances et d'afficher de si flatteuses relations?

— Et qui l'a introduite ici, cette femme?

— Quant à cela, je n'en sais rien.

— Mais moi, je me doute bien que son introducteur n'est autre que mon mari... Du reste, j'ai un moyen fort simple de le savoir...

Je me levai.

— Que faites-vous? où allez-vous?

— Je vais interroger l'un des plantons et, au besoin, les deux... Ils me diront bien...

Mme d'Avrange m'obligea à me rasseoir.

— Vous serez bien avancée!.. Je vous jure qu'il n'y a rien eu encore que de la galanterie... préliminaire... ou recordative, puisqu'il s'agit d'une reprise d'intimité. La présence constante du Polonais est rassurante à cet égard. Vous êtes prévenue. Ayez du sang-froid, de l'habileté. Si vraiment la comtesse n'a pas renoncé à tendre ses toiles, vous les lui lacérerez sans peine. On la dit fière, malgré ses origines, fière comme une reine habituée à voir les hommes à ses pieds; elle ne s'abaisserait presque jamais, si elle

ne se couchait pas si souvent... Eh bien! vous trouverez, nous trouverons un moyen de l'humilier et de la chasser... Ah! mais, attention! voici la charge. Toute cette cavalerie va foncer sur nous et nous couvrir de poussière... Sans compter que M. d'Avrange va forcément nous voir. C'est que, lui non plus, ne m'avait pas invitée!..

Le mari de Julie, qui était venu se placer au-dessous de la tribune, du côté droit du manège, se dressait, en effet, sur ses étriers, le sabre haut, jetant d'une voix mâle et vibrante aux échos de l'enceinte ces beaux commandemens sonores, si harmonieusement modulés, de la cavalerie. Le spectacle était étrange et saisissant; en toute autre circonstance, il m'eût transportée. Le jour baissait. Dans cette arène, partout déserte, sauf en ces points extrêmes où étaient respectivement massés les deux pelotons de hussards dont les uniformes se détachaient mal des tons gris ambians, il y avait quelque chose de mystérieux et d'émouvant à ces apprêts d'un simulacre de bataille, sous l'azur pâli du ciel. Les hommes et les chevaux se confondaient en masses houleuses, frémissantes, qui semblaient refoulées ou contenues par une force invisible vers les coins de l'immense manège. On voyait luire au loin les sabres, dans le demi-jour, et il se faisait un silence d'attente, à peine rompu par quelques hennissemens. Tout à coup, l'éclair d'une lame courbe, soudainement abaissée au pied de la tribune, sillonna la pénombre: nous devinâmes, plus que nous ne l'entendîmes, le commandement suprême, le « Chargez! » cependant retentissant du capitaine d'Avrange, qui déjà s'élançait vers nous; et les deux colonnes, parties en même temps, ainsi que deux trombes convergentes, des deux angles lointains, arrivèrent obliquement, à fond de train, lames au clair et pointes en avant, jusqu'à dix mètres de l'endroit où nous nous trouvions, ébranlant le sol de leur galop furibond, déchirant l'air de vociférations plus joyeuses que farouches. Là, s'étant rejointes et fusionnées, elles s'arrêtèrent court, avec un ensemble merveilleux, les chevaux sur les jarrets, — quelques-uns tout à fait cabrés, — les sabres en l'air, brusquement relevés. C'était superbe : un de ces tours de force qu'on ne peut demander qu'à des chevaux de Tarbes ou à des chevaux arabes ou à des chevaux barbes. Le capitaine pourtant n'était pas encore satisfait.

— Mais gueulez donc, sacrebleu! criait-il. Vous ne gueulez pas assez... Vous ne faites pas d'effet pour un sou!.. En arrivant sur l'ennemi, sur le convoi que vous êtes censés capturer, vous devez pousser des cris de sauvages. Gueulez ce que vous voudrez, mais gueulez fort, nom de...

Il s'interrompit à temps, la voix coupée par la stupeur : il venait de nous apercevoir et de nous reconnaître. Sa femme lui adressa un petit salut ironique. Alors, il donna un ordre; les pelotons se

reformèrent et exécutèrent une demi-volte, pour aller reprendre leurs positions respectives à l'autre bout du manège : il remit son sabre au fourreau, confia son cheval à un de ses hommes et vint à nous.

— Ah ! ah ! mesdames, fit-il en nous saluant avec un peu d'embarras. C'est une surprise, voilà ce qui s'appelle une surprise...

Il demeura coi, ayant cet air bête des hommes qui veulent paraître contens quand ils sont vexés. — C'était cependant un brillant officier que le baron d'Avrange, et qui avait presque aussi bonne mine à pied qu'à cheval.

— Allons, c'est bon, mon ami, lui dit sa femme avec cette malice renforcée à laquelle nous recourons pour achever les déroutes, ne nous dites pas de quelle nature est votre surprise. On voit de reste que c'est une surprise agréable... Mais nous serions aises d'aller jusque là-bas, jusqu'à cette triomphale et lointaine tribune. Offrez donc votre bras à Mme Parsonnier. Seules, nous n'avons pas osé traverser cet hippodrome.

— Mais, ma chère, c'est fini... Je vous assure que c'est fini.

— Non pas, puisque vous allez faire recommencer cette mirifique charge en fourrageurs.

— Recommencer ! Comme vous y allez ! Peste ! à la nuit... Merci bien ! pour qu'il m'arrive des accidens !.. Non, non, on va simplement rectifier par une démonstration théorique ce qu'il y a eu de défectueux dans l'opération. Quant à une nouvelle épreuve, ce sera pour la prochaine fois, pour après-demain.

Bon gré, mal gré, il dut m'offrir le bras et nous traversâmes l'hippodrome. Mon cœur battait la chamade ; si j'eusse été moins avancée dans mon escapade, je crois que j'eusse rétrogradé lâchement. C'est que je craignais Gérard, tout en l'adorant. Mais peut-il y avoir tendresse passionnée, amour proprement dit sans quelque sentiment de crainte ? Ne tremble-t-on pas toujours un peu devant ce qu'on aime ? Et, quand on ne tremblerait que de la peur de le perdre, ne serait-ce point assez pour vous rendre timide dans toutes les graves occurrences où vous sentez que votre bonheur est en jeu ? L'amour, l'amour sérieux, est un aveu d'infériorité : on n'aime que ce qui vous domine ; et, si l'on s'éprend parfois sérieusement de créatures indignes, c'est qu'on aime leur beauté, — ou leurs vices, — et qu'on en subit l'ascendant. Pour moi, qui me sentais menacée plus directement que je ne l'avais encore été, il y avait là une grosse partie à jouer. Car je ne pouvais feindre la confiance et l'ingénuité sans abandonner la lutte, non plus que provoquer une explication sans encourir, avec toutes les suites que comportent ces différends conjugaux, la colère et la rancune de Gérard.

Quoi qu'il en fût, mon mari avait enfin daigné m'apercevoir

(jusque-là, l'éloignement ou des soucis pressans l'avaient sans doute empêché de me reconnaître). Il se dirigeait vers nous, descendant les marches de la tribune à une allure preste et dégagée. Il ne me fit aucune observation, ne fronça ni le nez ni les sourcils, et me dit tranquillement :

— Je vais faire la leçon à mes cavaliers.

Puis, il ajouta :

— D'Avrange, qui m'a remplacé près d'eux tout à l'heure, voudra bien maintenant me remplacer près de vous, mesdames.

Et voilà. J'étais assez penaude en face de ces banquettes où je ne voyais pas une seule figure féminine de connaissance. Il n'y avait là, du reste, que quatre ou cinq femmes en tout, y compris celle à laquelle j'étais redevable de tant et de si agréables émotions. Ces femmes étaient fort convenables et dûment accompagnées ; même je ne pense pas que ce fussent des femmes légères par profession : c'étaient des femmes aimables à qui l'on avait voulu faire une gracieuseté, actrices mariées ou à peu près, élégantes bourgeoises, ou étrangères de distinction.

— Ma foi ! ma chère, me dit la baronne, asseyons-nous, puisque tout le monde se lève. On nous cède la place... Pourquoi donc le capitaine Parsonnier vous a-t-il dit qu'il n'y aurait personne de notre sexe ?

Et, se retournant vers son mari :

— Vous, au moins, mon ami, vous ne m'avez rien dit de pareil, vous ne m'avez rien dit du tout.

En dépit de l'aisance avec laquelle évoluait ma compagne, j'étais embarrassée de mon personnage. Nous étions arrivées là tout à fait en intruses, nous qui étions pourtant de la maison. On eût dit deux parentes malavisées, tombant à l'improviste chez des jeunes gens de leur famille, au beau milieu d'une petite fête, — qui n'était pas une fête de famille. Depuis que nous avions pris place sur le devant de la tribune, d'où il n'y avait plus rien à voir et où l'on commençait à ne plus même voir clair, messieurs les camarades de nos maris venaient nous saluer à la queue-leu-leu, avec un air abasourdi. N'ayant pas à leur répondre, parce qu'ils ne me disaient rien, je les regardais à peine, tout occupée à dévisager la comtesse Worewska, qui, noble et impassible, promenait sa superbe entre deux haies d'officiers rangés sur son passage, et me rendait coup d'œil pour coup d'œil, avec le renfort d'un de ces grands lorgnons à main qui commençaient à être de mode. Elle gagnait l'escalier double donnant accès à la tribune ; elle allait passer devant nous, se retirant au bras de son époux décrépit et chancelant, qu'elle paraissait guider et qui aurait eu besoin d'être soutenu.

Juste à ce moment, M. de Pradieux s'approchait de moi, pour me

saluer à son tour. Il avait toujours sa belle et mâle prestance, rehaussée par ses aiguillettes d'argent. A sept ans d'intervalle, je le revoyais, non pas tel que ma mémoire l'eût évoqué, mais plus grave encore et plus triste que je ne l'avais connu. Son regard mélancolique, en s'arrêtant sur mon visage, me valut un singulier frisson : je le sentais peser sur moi comme le remords d'un involontaire méfait. Cet homme, qui m'avait aimée plus que je n'avais cru, m'aimait peut-être encore ou se souvenait encore trop de m'avoir aimée. Il me parla doucement, avec lenteur, de choses indifférentes, de son passage à Marseille, de son intention de se présenter chez moi. Il m'apprit qu'il arrivait de la Savoie, avec son ministre, lequel avait inspecté les travaux de défense voisins du Mont-Cenis, et qu'il se rendait avec lui dans les Alpes-Maritimes, pour deux ou trois jours, devant repasser ensuite par Marseille. C'était pendant ce second séjour du ministre que le carrousel devait avoir lieu et aussi une grande revue. Dans la journée, il avait rencontré Gérard, qui, le voyant libre de son temps jusqu'au soir, l'avait amené à la répétition de la fête militaire. Tandis qu'il parlait, me regardant avec une espèce de fixité, comme s'il eût cherché dans mes yeux le reflet de son ancienne passion, il remarqua que j'étais préoccupée et que mon regard ne faisait qu'effleurer le sien, allant sans cesse au-delà de sa personne, attiré, fasciné par quelque être ou quelque objet plus lointain. Il se retourna et aperçut la comtesse, qui déjà descendait l'escalier, mais qui, penchée vers un officier, me désignait du geste, demandant sans doute qui j'étais. — Il me parut aussi que mon interlocuteur recueillait une part de ces marques flatteuses d'une attention plutôt bienveillante. — Alors, M. de Pradieux m'adressa des yeux une question aussi nette, aussi claire que s'il l'eût formulée sans ménagemens, en des termes catégoriques : « Eh quoi! vous savez qui est cette femme et qu'il vous faut voir en elle une rivale? » Et son regard devint si triste, si apitoyé, que le mien se détourna même de la comtesse. Cette évidente commisération me peinait sans m'outrager. Je ne voulais pas l'accepter, je ne voulais pas avoir l'air de la justifier ni surtout de m'en apercevoir ; mais, en fait, elle ne m'indignait ni ne m'offensait : j'avais conscience de la mériter. Elle était si belle, cette comtesse de bas étage! si souverainement élégante et si dominatrice du haut de son infamie couronnée! En l'examinant de près, j'avais compris qu'elle m'eût extorqué un témoignage d'admiration, et je m'expliquais, hélas! à présent, que ses sourires pussent enorgueillir un homme enclin à la gloriole, accessible à toutes les vanités. Sans l'aimer, on pouvait la désirer pour ses charmes, mais plus encore pour son prestige de grâce altière et de triomphante élégance, pour l'effet qu'elle produisait partout et la rumeur d'envie qu'elle soulevait en

passant. Ce devait être une gloire autant qu'une bonne fortune de la posséder. Jamais je n'avais rien vu qui pût lui être comparé. Quoiqu'elle eût certainement plus de trente ans, je doute qu'aucune femme jeune, aucune jeune fille eût été capable de supporter son voisinage. Ni ses yeux ni son teint ni sa taille n'avaient d'âge. Je me sentais vaincue d'avance, s'il fallait lutter; pour la première fois, j'avais le sentiment d'une infériorité sans remède. Les larmes me vinrent aux yeux, quand je la vis hocher la tête d'un petit air approbatif et protecteur en me lorgnant encore, avant de disparaître au-dessous de la plate-forme de l'escalier.

M. de Pradieux devina, sans doute, mes larmes à travers la demi-obscurité régnante. Il s'inclina profondément devant moi et murmura :

— Permettez-vous, madame, à un ancien et très fidèle ami d'aller vous rendre ses devoirs?

Il me sembla que sa voix avait appuyé, comme involontairement, sur le mot *fidèle*. Je répondis néanmoins avec politesse :

— Certes, monsieur. Je suis chez moi, tous les jours, au moins jusqu'à quatre heures.

Pendant ce temps, mon mari pérorait, au milieu du manège, expliquant, redressant, démontrant, avec cet entrain communicatif, cette brusquerie mêlée de sollicitude, qui en faisaient le plus accompli des instructeurs. Enfin, il avait fini. Il congédia ses hommes et, regrimpant quatre à quatre les degrés de la tribune, il vint nous rejoindre allégrement.

— Mesdames, je vous supplie de m'excuser, dit-il avec une placidité parfaite. Et à toi, ma chère amie, ajouta-t-il, je demande spécialement pardon, vu que je suis, ce soir, obligé de te fausser compagnie... Mais, au fait, d'Avrange en usera de même avec la baronne... Un dîner militaire, mais un dîner de camarades, sans uniformes... Je cours me mettre en civil...

— Ah, ah! marmotta ironiquement Mme d'Avrange. Eh bien! ma chère, pour nous consoler, nous dînerons ensemble. Je m'invite chez vous. Nous causerons.

XII.

En effet, le soir, portes closes, nous causâmes. Pendant le repas, qui nous avait été servi par ma femme de chambre au coin de mon feu, nous n'avions rien pu dire. Dès que nous fûmes seules, Mme d'Avrange revint au sujet qui nous préoccupait toutes deux, — à des degrés différens.

— Voyons, ma chère amie, votre physionomie vous trahira; avec une mine comme celle que vous avez, ce n'est presque pas la peine

de se taire devant sa femme de chambre... Prenez-vous donc décidément la chose au tragique?

— Je la prends tout au moins au sérieux. Et c'est naturel, car, si je suis capable de me rebeller contre une menace d'infidélité, je ne le suis pas de me résigner à la défaite. Il s'agit du bonheur, pis que cela, du repos de ma vie...

Je me regardais depuis un instant dans une grande psyché placée en pleine lumière. Brusquement, je pris la baronne par la main et l'amenai devant la glace.

— Suis-je encore jolie, oui ou non?.. Je vous adjure de me répondre avec franchise, car, vrai! je ne sais plus.

— Vous ne me croirez pas, dit en souriant la baronne, si je vous affirme que vous êtes très jolie; vous prendrez cela pour un compliment... de condoléance. Mais, d'autre part, si je fais la difficile, mon témoignage vous paraîtra suspect, à bon droit. Vous voyez bien que votre question n'a pas le sens commun... Savez-vous ce qu'en fait, quand on veut en avoir le cœur net? On interroge les hommes, ou, au moins, leurs regards. Or, pas plus tard que cet après-midi, deux yeux masculins vous ont répondu, quoique peut-être vous ne les eussiez point interrogés. Cet officier d'ordonnance du ministre, ce M. de Pradieux-Tournans, que vous avez connu et qui est de passage ici, il vous aime, ma chère!

Pour la première fois, cet amour-là me fit plaisir. En me le rappelant, Mme d'Avrange semblait me dire : « On vous a décerné tout à l'heure un brevet de beauté, et vous doutez de vous! » Mais était-ce bien ma beauté qui avait encore impressionné mon fidèle adorateur? N'était-ce pas plutôt un mirage de souvenirs qui avait agi sur son imagination? Je fis part à la baronne de la persistance de mes doutes, après lui avoir raconté tout ce qui avait trait à mes relations avec M. de Pradieux.

— Il y aurait un moyen de vous assurer de votre puissance, me dit-elle alors; et ce moyen aurait, en outre, l'avantage peut-être de vous ramener votre mari... Mais cette vieille tactique ne serait probablement pas de votre goût...

— Je crois vous comprendre, interrompis-je. Coqueter avec M. de Pradieux, pour éveiller la jalousie de mon mari... Ma foi! non.

— Vous avez raison. Le moyen manque de noblesse. De plus, il n'est pas sûr, vu qu'un homme qui papillonne est forcément distrait. Et puis, en dehors de la passion, je ne crois à l'efficacité absolue de la jalousie que sur les femmes... Eh bien! je ne vois plus guère qu'un système : la franchise appuyée sur la hardiesse. Demandez des comptes à votre mari avant qu'il ait eu le temps d'en grossir le total, et mettez-lui crânement le marché à la main. Ma

conviction est qu'il vous donnera satisfaction. En tout cas, s'il passe outre, vous n'aurez rien perdu ni rien compromis : il vous eût, de toute façon, trahie.

— Ce qui m'effraie et me déroute, répliquai-je, c'est la perspective d'une explication arrivant trop tard pour prévenir le mal. Si, du moins, je pouvais avoir la certitude qu'il ne m'a pas encore trompée !

— La certitude morale, vous l'avez. Je vous en ai dit le fondement, qui est la présence de ce vieux mari acheté par la dame et promené par elle. Tant qu'il n'aura pas disparu, au moins de son train de vie extérieur, vous pouvez être persuadée qu'elle se conduira à peu près bien. Non pas que ces époux assortis doivent raffiner beaucoup sur la délicatesse ; mais, voyez-vous, aucun amant comme votre mari ou le mien, — rendons-leur cette justice, — n'accepterait une ostensible promiscuité avec un gentilhomme aussi honteusement taré que l'antique Polonais... La présence de ce vilain bonhomme titré, qui donne à sa donzelle de femme un maintien dans les relations qu'elle essaie de nouer ou qu'elle renoue, au hasard des rencontres, deviendra aussi odieuse que gênante dès que l'amour ou la galanterie se remettra de la partie. Soyez donc bien assurée qu'il ne s'est encore rien passé de grave, d'irréparable,.. si ces choses-là sont jamais irréparables. Voilà pour la certitude morale. Quant à la certitude matérielle, dame ! celle-là est plus difficile à acquérir... Et pourtant, tenez... Où pensez-vous que dînent nos maris, ce soir ?

— Où ? je n'en sais rien, vraiment. Avec qui ? je m'en doute, hélas !

— Bien. Vous n'avez pas été dupe plus que moi du prétexte invoqué. Or, il est certain que, si votre mari est déjà redevenu l'amant de la Worewska, on saurait à quoi s'en tenir en épiant les dîneurs de ce soir. Le voulez-vous ?

— Mais, s'ils dînent chez cette femme ?

— S'ils dînaient chez elle, ils y dîneraient avec l'estimable et gâteux Worewski, ce qui manquerait de folâtrerie autant que de propreté. Il n'est pas encore assez... anéanti pour qu'on le relègue dans sa chambre ou à l'office... Non, non, c'est improbable. Ces messieurs font une partie fine. Ils dînent au restaurant ; ils ont invité la comtesse et... remisé, — c'est ainsi qu'ils doivent dire, — le vieux gêneur.

— Mais dans quel restaurant dînent-ils ?

— A la Réserve, j'en mettrais ma main au feu. Voulez-vous y aller ?

— Y aller ! vous n'y pensez pas !.. Et qu'est-ce que nous y ferions ?

— Je m'entends. Il ne s'agit pas d'entrer, mais d'attendre. Nous prenons un fiacre, nous donnons au cocher l'ordre de se poster en vue de la porte, et nous guettons... Nous ne serons ni les premières ni les dernières à le faire.

— Et si Gérard allait sortir, ayant au bras...

— Là! vous êtes encore un peu plus pâle que tout à l'heure... Mais alors, ma belle, usez-en comme moi : n'approfondissez rien ; aimez votre mari pour lui et non pour vous, et continuez à être honnête pour votre satisfaction personnelle... Vous voulez savoir?.. Je comprends cela, du reste : une première fois ! Enfin, vous le voulez... Eh bien ! ce soir, vous serez fixée, si mon procédé vous agrée.

— Soit ! dis-je avec une résolution brusque.

Et je sonnai ma femme de chambre, une personne mûre, et aussi sûre que mûre.

— Allez, ma bonne Marthe, nous chercher un fiacre,.. une voiture fermée. J'accompagne, je reconduis Mme d'Avrange.

— Madame ne veut pas qu'on attelle? Bouquet est là.

— Non. Je préfère même que ce soit vous qui alliez chercher la voiture. Je m'apprêterai seule.

Quand elle fut partie, je me retournai vers la baronne et, avant de mettre mon chapeau :

— Mais, lui dis-je, je suppose que Gérard sorte avec Mme Worewska, qu'il la reconduise même... Qu'est-ce que cela prouvera? Nous savons qu'ils se connaissent et que, quels que soient les autres convives, il la connaît plus, ou au moins autant que n'importe lequel d'entre eux.

— Aussi, me répliqua Mme d'Avrange, ne nous bornerons-nous pas à épier la sortie. Nous en étudierons les suites. S'il n'y en a pas, si rien ne révèle une reprise d'intimité, s'il n'y a ni séance à domicile ni démonstrations de tendresse, vous serez tranquille... jusqu'à demain.

— C'est bien. Vous avez réponse à tout. Et je m'abandonne.

— Remarquez que je ne vous pousse pas le moins du monde à agir de la sorte. J'entre dans vos vues, voilà tout, vous faisant observer qu'il n'y a pas d'autre moyen que celui que je vous indique d'apprendre sans délai le fond des choses. Quand vous serez édifiée, vous pourrez parler en connaissance de cause et sommer votre mari de s'arrêter en chemin ; vous aurez une preuve sur laquelle appuyer vos exigences : on ne vous paiera plus de mots... Mais, par exemple, si vous en apprenez plus long qu'il ne saurait vous convenir d'en tolérer, je vous supplierai de modérer vos résolutions, d'entreprendre un petit voyage, de réfléchir... et de pardonner, sauf à imposer des conditions draconiennes.

— Cela, jamais !

— Vous avez tort. Espérons donc que vous n'aurez qu'à prévenir, sans avoir à punir.

Notre fiacre nous conduisit cahin-caha jusqu'à la porte du restaurant. Nous le fîmes ranger contre le trottoir de la route, déserte et blanche sous les clartés d'un ciel constellé. Trois ou quatre fenêtres seulement étaient éclairées du côté de la route.

Il était neuf heures et demie. Nous n'attendîmes pas longtemps. Car, avant que dix heures eussent sonné, une voiture découverte, une voiture de remise, autant que j'en pus juger dans mon trouble, sortit de la cour, où elle avait, sans doute, longuement stationné. Une femme y était assise, chaudement enveloppée de fourrures, et avec elle deux messieurs que je n'eus pas besoin d'examiner : j'avais reconnu la femme.

— Eh bien ! oui, me dit la baronne d'Avrange en m'obligeant à me rencogner au fond de notre coupé, c'est elle et ce sont nos maris. N'était-ce pas prévu ?.. Mais, comme vous le disiez vous-même, qu'est-ce que cela prouve ? Savons-nous, jusqu'à présent, lequel de ces messieurs...

— N'essayez pas, lui dis-je en l'interrompant avec douceur, de dépister ou d'amuser mon chagrin. Gérard a pris votre mari pour confident et pour complice, voilà tout.

— Le fait est qu'il ne pouvait mieux choisir,.. surtout s'il n'a pas l'intention de confier l'objet précieux à son complice. Mais, au point où nous en sommes, il vaut mieux tout élucider... Cocher ! veuillez suivre cette voiture, de manière à ne pas trop l'approcher ; vous serez récompensé si vous êtes adroit.

Je compris que Mme d'Avrange, quelque dévouée qu'elle fût à mes intérêts, avait une curiosité personnelle à satisfaire ou une inquiétude intime à calmer, et que les fredaines de son mari ne lui étaient peut-être pas encore devenues aussi complètement indifférentes qu'il lui plaisait à dire..— Je doute, d'ailleurs, que l'on puisse s'accoutumer jamais à de pareilles humiliations du cœur.

Quant à moi, je souffrais plus cruellement qu'il ne m'était encore arrivé de souffrir, et je ne croyais pas qu'il y eût rien, dans l'infinie variété des douleurs humaines, qui pût surpasser ce que j'endurais. — L'avenir, hélas ! devait démentir cette croyance : il y a d'autres martyres, plus tragiques et plus longs.

A partir de ce moment, il me sembla que je rêvais. Cahotée sur le pavé du port, puis de rues que je ne reconnaissais pas à travers le papillotage uniforme des lumières, je n'avais plus qu'une demi-conscience. Une sensation confuse d'endolorissement me rappelait seule mon infortune ; c'était une souffrance plutôt physique que morale et accompagnée de ce désir vague d'un prompt réveil qui

traverse si souvent les cauchemars, comme pour en diminuer les affres.

Brusquement, par l'effet d'une saccade des rênes, notre locatis s'arrêta. Ma compagne avança la tête hors de la voiture et murmura :

— Attendez...

Je regardai machinalement, et je constatai que les murailles des maisons en face desquelles nous avions fait halte étaient éclairées par un intense reflet de gaz. Le cocher nous avait arrêtées tout près d'un théâtre.

Mme d'Avrange paya le cocher sans descendre, lui donnant une courte explication. Puis, elle me dit :

— Restez là, voulez-vous ? Ce sera l'affaire de quelques instans. Je vais voir si nous pouvons pousser plus loin notre espionnage.

Je crois que, pour une raison ou pour une autre, elle y prenait goût. Peut-être, au fond, s'amusait-elle, à présent. Il y a de ces inconséquences et de ces légèretés dans les meilleures natures de femmes, quand elles ne sont pas profondément atteintes par le chagrin. Et, outre que la baronne ne pouvait être inconsolable, s'étant plus d'une fois consolée ou résignée, c'était plutôt mon sort que le sien qui se débattait à cette heure.

Moi, je la laissai faire, comme je l'avais laissée dire. Hallucinée autant que meurtrie, je me blottis dans l'angle le plus obscur du fiacre, et je fermai les yeux pour ne plus voir se profiler sur le mur lumineux les ombres des passans, auxquelles je prêtais des ressemblances chimériques.

Au bout d'un temps plus ou moins long, et dont je n'eus aucunement conscience, Mme d'Avrange revint à la voiture. Elle rouvrit la portière, me prit par la main et me fit descendre.

— Où allons-nous ? balbutiai-je.

— Laissez-vous conduire, me répondit-elle en passant mon bras sous le sien. J'ai tout arrangé, tout combiné ; personne ne nous verra, à moins qu'il ne nous plaise que quelqu'un nous voie.

Nous pénétrâmes dans le vestibule d'un théâtre. Les contrôleurs nous saluèrent, et l'un d'eux nous accompagna, en suivant un long couloir mal éclairé, où donnaient des loges par les lucarnes desquelles s'échappaient des chansons et des rires. On nous ouvrit une porte d'avant-scène. Mme d'Avrange fit lever les écrans avant de pénétrer dans la loge. Après quoi elle m'installa dans un coin, aussi loin que possible du bord de l'avant-scène, et me dit :

— Nous sommes dans une espèce de café-concert, ou du moins dans un théâtre qui a provisoirement abandonné le grand art pour la chansonnette et le ballet, ce qui explique qu'il y ait beaucoup de monde... J'ai eu un mal énorme, mais je crois avoir manœuvré assez

habilement. Tout d'abord, j'ai dû me faire montrer la salle d'un endroit où je fusse invisible... Je passe sur les prétextes allégués par moi pour justifier cette fantaisie. Bref, ayant vu nos délinquans installés dans une baignoire d'avant-scène, là, en face, au rez-de-chaussée, j'ai loué cette loge, la seule, du reste, qui fût tout entière vacante. A l'aide de quelques précautions, dont la plus essentielle vient d'être prise, nous pourrons surveiller, espionner le trio tout notre content. Et, s'il y a un épilogue à cette soirée déjà assez bien remplie, nous le connaîtrons, car nous n'abandonnerons la piste que si elle aboutit à une porte close... Je bavarde, ma chère, pour vous donner le loisir de vous remettre et aussi parce qu'il faut bien vous fournir quelques explications. Voilà qui est fait. Maintenant, du courage, du sang-froid, un peu d'indifférence même, si c'est possible, et vous n'aurez pas perdu votre soirée. Je vous indiquerai, au besoin, le moyen d'en tirer parti.

Revenue par degrés de mon effarement, j'admirais l'esprit d'intrigue et d'à-propos, l'aplomb et la hardiesse qui avaient permis à la Parisienne de concevoir et d'exécuter avec tant de rapidité, tant d'assurance et tant de précision ce plan passablement osé pour des femmes de notre condition. J'admirais, et surtout j'enviais. J'enviais une si parfaite liberté d'esprit. Mais je dois reconnaître que, sous l'influence d'une excitation violente et de cette atmosphère de théâtre, mes nerfs reprenaient du ton. Mme d'Avrange s'en aperçut.

— Vous devez vous sentir plus forte et plus résolue que dans ce lugubre fiacre qui nous secouait par la ville, à une allure de corbillard pressé... Voyez-vous, l'action est souveraine en pareil cas. A tout prix, il faut faire quelque chose; il vaut mieux faire une bêtise que de ne rien faire du tout. Et puis, qu'est-ce que nous risquons, à tout prendre? Je voudrais bien voir que ces messieurs nous adressassent des remontrances! Mais ils ne se douteront même pas de notre présence... D'abord, ils sont trop occupés. Tenez, penchez-vous un peu, là, entre les deux écrans... Ne relevez pas la tête. Les voyez-vous?

Je les voyais ou j'essayais de les voir. Mais la lumière, le bruit, me troublèrent, et par-dessus tout cette impression si étrange et si poignante qu'on éprouve à contempler son mari tranquillement installé en face de soi avec une femme que l'on sait être ou devoir être bientôt votre remplaçante, l'usurpatrice impitoyable ou inconsciente de vos joies les plus légitimes et les plus chères. D'abord, ayant constaté vaguement que l'attitude des trois personnages était bien de circonstance: libre et joyeuse, je détournai les yeux vers la scène, où s'agitaient une demi-douzaine de femmes maigres, qui faisaient des ronds de jambes en laissant pendre leurs mains rouges

devant elles, avec des grâces simiesques. Puis, mon regard ayant rencontré une glace qui me renvoyait mon image sans aucune flatterie, je me mis à redresser mon chapeau, à lisser mes cheveux. Je me trouvais laide et ridicule dans ma toilette enveloppante et sombre, d'un ton singulier en un pareil endroit. Pâle et ahurie, je me faisais l'effet d'une folle, échappée d'un asile, ou de la victime d'un attentat réfugiée dans un lieu de plaisir. Mais, tout à coup, je m'aperçus que ce n'était pas seulement mon image que me renvoyait la glace. Une partie de la salle, et notamment la moitié des fauteuils d'orchestre, grâce à l'inclinaison du miroir, s'y reflétait avec moi. Et alors, je regardai ces figures lointaines, auxquelles leurs yeux écarquillés donnaient une apparence falote, d'un comique presque irrésistible. Une à une, je les passai en revue. Et voici que je crus reconnaître, parmi elles, une belle figure grave et jeune, mâle et régulière, d'aspect militaire aussi, mais que je n'avais point accoutumé de voir surmonter une redingote. A ce moment, M. de Pradieux, — car c'était bien lui, — se soulevait dans sa stalle, regardant avec persistance ces écrans rouges et provocans, indices d'un mystère inusité qui intriguait déjà bon nombre de spectateurs. Je me levai pour changer de place, parce qu'il me semblait que, voyant si bien, je devais être vue pareillement. L'idée était instinctive et fort naturelle; je n'aurais pu, sans suffocation, supporter le poids des regards de l'homme qui se trouvait si complètement vengé de ce qu'il avait eu à souffrir dans une circonstance à peu près analogue. Mais, naturelle ou non, l'idée était mauvaise, car, en me levant, je montrai, pendant deux secondes, ma tête tout entière au-dessus des écrans.

Quelques instans après, Julie d'Avrange me tirait par la manche :

— Regardez donc, me dit-elle. Voilà cet officier, ce M. de Pradieux, en bourgeois, qui s'est fait ouvrir la loge de nos maris... Quelque chose s'y passe, que je ne comprends pas... Ma chère, nous sommes signalées. Il était, sans aucun doute, dans la salle ; il nous aura reconnues, et... On parle de la franc-maçonnerie des femmes!.. Tiens, mais, j'y songe! Ce n'est peut-être pas tout à fait un sentiment de ce genre qui l'a guidé. Il n'est peut-être pas fâché de voir de près la déconvenue et l'embarras de celui qui jadis lui a coupé l'herbe sous le pied... Quoi qu'il en soit, nos maris sont avertis. Ne bronchons pas ; leurs mines sont trop drôles! Et cette femme! nous lorgne-t-elle assez! ou plutôt lorgne-t-elle assez ces morceaux d'étoffe qui nous protègent!

Nous nous étions retirées au fond de la loge; mais, penchées en avant, nous pouvions suivre, par les interstices séparant les écrans, tout le manège des hôtes de la baignoire. Gérard et M. d'Avrange étaient visiblement décontenancés; ils osaient à peine lever les

yeux vers nous, quoiqu'ils eussent bien bonne envie, sans doute, de s'assurer par eux-mêmes qu'on ne les avait pas trompés. Cependant, M. d'Avrange paraissait être beaucoup plus calme que mon mari.

— Ou il a la conscience plus tranquille, me dit la baronne, ou il a plus de cynisme,.. ce qui ne serait pas fort surprenant, vu sa grande expérience. Mais je suis curieuse de voir ce qu'ils vont faire et comment ils sortiront de leur baignoire... et de ce mauvais pas.

A ce moment même, mon mari se levait et sortait. J'eus peur d'un éclat, et je fis part à la baronne de mes craintes.

— Rassurez-vous donc! Il s'en va, tout bonnement. Et c'est ce qu'il avait de mieux à faire... Mais pourquoi mon mari ne l'imite-t-il pas?.. Ah! je devine : M. de Pradieux ne m'a pas vue, moi, et d'ailleurs il ne me connaît pas, d'où il suit qu'il n'a pu signaler que votre présence... Attendez un peu...

Avant que j'eusse pu faire un geste pour l'en empêcher, Mme d'Avrange se porta sur le devant de la loge, abattit d'un coup sec l'écran du milieu et se montra, toute droite, souriant ironiquement, les yeux fixés sur la baignoire du rez-de-chaussée. — J'avoue que, le départ de Gerard n'ayant été suivi d'aucun esclandre, je me sentais soulagée par le fait même de son absence. Aussi éprouvai-je une forte envie de rire en voyant la mine piteuse et déconfite de M. d'Avrange, qui ne savait vraiment où se fourrer ni quelle contenance prendre.

Il faut avouer que sa situation n'était pas commode. Il était enfermé dans sa loge ; une partie de l'assistance, très nombreuse, comme je l'ai dit, ayant remarqué la manœuvre de mon amie et ayant même protesté par des « Chut! » et des « A la porte! » assez nourris contre le sans-gêne de cette spectatrice qui faisait d'abord lever les écrans de son avant-scène pour les abattre ensuite à coups de poing, il y avait des chances de voir bientôt ce public méridional intervenir plus bruyamment encore dans la scène de jalousie dont on lui donnait le régal. Les gorges chaudes plus ou moins épicées du parterre allaient se mettre de la partie. J'attirai violemment en arrière ma trop vindicative amie.

En même temps que j'exécutais ce mouvement opportun, M. de Pradieux, qui avait parlé bas et avec animation à ses deux voisins, mais surtout à la comtesse, paraissait avoir réussi à convaincre son monde de la nécessité d'une retraite immédiate. Tous trois se levèrent et sortirent, — Mme Worewska se prêtant, au surplus, de fort mauvaise grâce à ce qu'on lui demandait, haussant les épaules et ricanant avec un dépit marqué.

— Laissons-les partir, dis-je tout essoufflée par cette nouvelle émotion. Mais quelle scène!

En disant cela, je pensais plus encore peut-être à la scène qui m'attendait chez moi qu'à celle qui venait de se produire. Et je pensais aussi que le destin a des retours cruels et bien étranges. Je me rappelais cette soirée passée au Cirque, à Paris, coude à coude avec Gérard, tandis que M. de Pradieux nous lorgnait. Quels changemens dans nos rôles respectifs! et que j'étais, cette fois, tristement partagée!

— Sortons maintenant, me dit Mme d'Avrange. Quant à la scène, ne la regrettons pas. Ou je me trompe fort, ou cette femme ne pardonnera pas facilement à son galant, quel qu'il soit, les incidens de la soirée.

Avant onze heures, j'étais chez moi.

— Soyez ferme, surtout! m'avait dit la baronne en m'embrassant au moment de nous séparer.

Ferme, je voulais l'être; mais mon cœur ne l'était pas. Il battait d'une façon désordonnée, tandis que je montais les marches de mon escalier. C'est que la terrible explication, prévue et nécessaire, devait fatalement avoir lieu le soir même, — à moins que Gérard ne rentrât pas à la maison de la nuit. Nous avions, en effet, la même chambre et n'en avions jamais eu qu'une.

Et puis, je ne savais vraiment plus où j'en étais. La culpabilité de Gérard ne m'apparaissait plus aussi certaine. En tout cas, hors l'intention, assez probable, de commettre le délit d'infidélité, aucun chef, — eût dit un magistrat, — n'était acquis à la prévention. C'était un procès de tendance que j'allais instruire, et je ne sentais pas le terrain bien solide sous mes pieds. Il y avait certes de quoi motiver une verte mercuriale; mais, supposé que le prévenu ne mît pas tout sur le dos de son complice, n'était-ce pas dramatiser à l'excès un retour de jeunesse, une simple légèreté, que de prendre un air intraitable pour me faire rendre des comptes?

— Monsieur est-il rentré? demandai-je à ma femme de chambre.

Celle-ci était une personne d'âge, qui avait toute ma confiance et qui, m'ayant presque élevée, me traitait avec une grande familiarité : ma mère me l'avait léguée. Ne pouvant se résoudre à cesser tout à fait de m'appeler par mon prénom, elle ne me disait « Madame » tout court qu'en présence des étrangers; et, quand nous étions seules, elle disait : « Madame Rose. » — C'était un compromis.

— Je crois bien! fit-elle à voix basse, je crois bien qu'il est rentré, votre mari, ma pauvre madame Rose! Et même il n'a pas l'air content. Il a juré et sacré, en rentrant, comme un hérétique... Un si gentil garçon se mettre en colère comme cela! Je sais bien que, la main tournée, il n'y pense plus. Mais, c'est égal, ça doit vous faire de la peine, à vous qui l'aimez tant!

— C'est donc contre moi qu'est dirigée cette colère?

— C'était contre tout le monde... Contre Bouquet, contre l'ordonnance, contre moi, contre vous, contre tout le monde enfin, autrement dit contre personne. Il se plaignait parce qu'il trouvait la maison vide et sans lumière, parce que le feu était tombé, parce que... N'importe! je crois qu'il en avait surtout à vous, car il a dit que « les femmes mariées feraient mieux de surveiller leur intérieur que d'aller reconduire leurs amies, le soir, par le plus long. » Ça, c'est parce que je l'avais informé du but de votre sortie... Laissez-le se calmer. Vous savez, ça monte, et puis ça redescend, la colère.

— Bon, bon, Marthe, n'ayez peur. Ce n'est pas grave... Et où est-il?

— Dans la bibliothèque.

— C'est bien. J'y vais. Couchez-vous. Tout le monde est monté?

— Monté ou parti.

— Parfait. Bonsoir!

— Bonsoir, madame Rose!

La pauvre Mme Rose n'en menait pas large au moment de comparaître devant son mari, ou plutôt au moment de le citer à comparaître devant elle. Aussi prit-elle le parti de hâter la comparution et de pousser tout droit à la bibliothèque, dont elle ouvrit la porte avec un fracas prémédité.

— Ah! c'est vous, — me cria Gérard, avant même que j'eusse refermé la porte et en jetant par-dessus son épaule le journal qu'il tourmentait entre ses mains, dans le voisinage de la lampe.

Ce « vous, » le premier que j'eusse entendu dans sa bouche, depuis notre mariage, me glaça sur le seuil, où je restai un moment immobile. Eussé-je été bien plus en colère ou bien plus douloureusement offensée encore que je ne l'étais, — quoique je le fusse, et à bon droit, — je n'aurais jamais trouvé ce « vous » préliminaire. J'aurais dit « tu » tout bêtement, tout fidèlement. Quand on n'a pas l'intention de faire des phrases, le tutoiement peut servir à la plainte.

Comme je ne bougeais pas, mon mari vint à moi, m'attira dans la pièce et, poussant la porte derrière mon dos :

— C'est vous, répéta-t-il, j'en suis bien aise. Nous allons nous expliquer, et ce ne sera pas long!

Cette tactique, — qui, chez lui, était tout instinctive et de premier mouvement, — cette tactique consistant à s'ériger en accusateur, d'accusé qu'il eût dû être, me surprit et me paralysa dès l'abord. J'avais cru que j'aurais le temps de porter les premiers coups, et que, seules, les ripostes seraient à craindre. Je m'assis et croisai les mains sur mes genoux en signe de résignation ou d'étonnement. Lui se planta devant moi, les mains dans les poches de sa redingote, comme si, se défiant de leur vivacité, il eût voulu, en les tenant derrière son dos, se mieux assurer contre les tentations de violence.

Il me regardait avec des yeux qui eussent été bien méchans, s'il les eût moins roulés.

— Non, ce ne sera pas long, reprit-il. Écoutez plutôt... Vous avez stupidement agi. Si, soupçonneuse à tort ou à raison, vous m'aviez demandé de renoncer à... à ce qui vous inquiétait, j'aurais fait de mon mieux pour vous contenter. Jusqu'à présent, je ne vous avais pas trompé, quoique la constance ne soit pas mon fort; vous aviez eu le talent de me garder : vous venez de couper la chaîne... Je sais ce que vous allez dire : que j'avais tout l'air d'être en train de la couper moi-même... C'est bien possible; mais enfin, ce n'était pas fait. Vous m'avez infligé, ce soir, un rôle absolument ridicule. Tant pis pour vous! Je ne vous le pardonnerai de ma vie... Ah! vous prétendez, non plus seulement vous prémunir contre mes incartades, mais agir contre moi, me faire mon procès en public, pour m'imposer votre loi... Eh bien! défendez-vous donc, si vous le pouvez! Mais sachez que je me considère comme affranchi, libéré désormais de toute contrainte morale. C'était la seule à laquelle je fusse capable de céder... Je n'ai jamais été d'humeur à porter un joug quelconque,.. hormis le joug militaire, auquel j'ai été plié tout enfant...

— Pourquoi vous êtes-vous marié? lui demandai-je en me levant.

Je comprenais que, monté à ce diapason, rien ne l'en ferait descendre, et je disais cela par acquit de conscience. La phrase était venue d'elle-même à mes lèvres, comme une phrase de circonstance, comme une observation qui était, en quelque sorte, de style dans l'occurrence. Et, ayant remarqué que mon mari venait de saisir son chapeau, lequel paraissait avoir été lancé au hasard sur un canapé, je m'apprêtais à passer dans la pièce voisine, pour lui montrer que j'abandonnais la partie. Mais je le vis hausser les épaules. Enhardie par ce geste, qui témoignait peut-être de quelque désir secret de prolonger la discussion, je répétai, en me retournant :

— Oui, pourquoi vous êtes-vous marié?.. Car enfin, ajoutai-je, que vous n'acceptiez d'autre loi que votre bon plaisir, d'autre gouverne que votre caprice, d'autre maîtrise que celle de vos sens ou celle de votre vanité, je le conçois. Mais ce que je ne comprends pas, c'est que vous soyez venu me chercher pour m'épouser... Car c'est vous qui êtes venu; personne ne vous a pris par la main pour vous conduire à moi, que je sache. Bien au contraire : mes parens ne voulaient pas de vous ou n'y tenaient guère; vous avez remué ciel et terre, foulé aux pieds le cœur d'un de vos amis...

L'expression rageuse de la physionomie de Gérard fit place tout à coup à un mauvais sourire.

— Ne soyez pas si fière, me dit-il durement. Si vous saviez à

quel piège de ma propre nature je me suis laissé prendre !.. Au fait, apprenez-le. Quand vous m'avez plu, je voyais en vous une de ces élégantes petites filles de magasin dont on peut faire des maîtresses agréables, pendant la durée d'une garnison... Puis, je vous ai, victime de l'ardeur de ma nature, passionnément désirée. Enfin, les difficultés de l'entreprise, le romanesque de la rencontre, que sais-je ? l'oisiveté, l'ennui dans ma nouvelle résidence, tout a conspiré à me mener jusqu'au bout, jusqu'au mariage... Voilà parfois comment on se marie par inclination,.. et, à quelques variantes près, plus souvent que les femmes ne le croient, plus souvent surtout que nous n'osons l'avouer. Voilà aussi pourquoi on arrive si vite à le regretter.

Là-dessus, il se couvrit, enfonçant son chapeau jusqu'à ses yeux, et sortit sans me regarder. — S'il m'eût regardée, il ne fût peut-être pas parti. Car je m'affaissai, portant les mains à ma poitrine, comme pour y retenir mon cœur, qui semblait vouloir s'en échapper. Et je roulai sur le tapis.

XIII.

Je ne m'éveillai pas de bonne heure, le lendemain, et je m'éveillai dans mon lit, où ma femme de chambre m'avait transportée, quoiqu'elle ne fût guère robuste : le dévoûment accomplit de ces tours de force. La brave créature me plaignait ; elle ne me le dit pas, et je lui en sus gré. Seulement, ses yeux me le dirent, — de bons yeux de chien, mais avec des larmes.

D'abord, je m'étais crue malade en me voyant couchée ; je n'avais qu'un grand mal de tête, plus, dans la poitrine, une sensation de vide alternant avec une sensation d'arrachement : bref, un profond ébranlement nerveux, mais rien de grave. Je me levai donc.

Ce qui m'avait si douloureusement atteinte, ce n'était pas l'aveu brutal de Gérard quant à l'origine assez humble, sinon très humiliante, de sa passion pour moi. De cela j'avais eu l'intuition. Et puis, il ne faut pas se montrer trop regardante sur la filiation de son bonheur ; après tout, qu'il vienne de ceci ou de cela, qu'il procède de tel sentiment ou de tel autre, ou même d'une simple impression physique, ce n'en est pas moins du bonheur. Or, le mien avait duré huit années entières, avec des hauts et des bas peut-être, mais enfin huit années sur lesquelles personne n'avait eu rien de sérieux à prélever ni à prétendre. Combien d'amours idylliques ou éthérés qui n'ont pas la vie si dure ! — Non, ce n'était point cette brutale révélation qui m'avait blessée au cœur ; c'était l'assurance, nettement et froidement formulée, d'une antipathie croissante et déjà

ancienne pour la vie conjugale. *Froidement*, tout était là. Car Gérard aurait pu m'en dire bien d'autres, pendant l'accès, sans que j'en fusse autrement bouleversée. Mais il m'avait paru n'être presque plus en colère lorsqu'il m'avait décoché ce vilain trait. C'était cette flèche de Parthe qui, restée dans la plaie, y vibrait encore à chacun de mes tressaillemens. — J'avais beau me dire que j'avais provoqué le coup en faisant intervenir mal à propos le souvenir de M. de Pradieux, — ce qui avait dû nécessairement exaspérer la vanité déjà froissée, l'orgueil déja révolté de Gérard. — je ne pensais pas que l'avenir pût cicatriser ma blessure, parce que je me rappelais le ton relativement calme et le sourire méchant qui avaient remplacé tout à coup les grands éclats de voix et les grimaces de fureur.

Une fois levée, je voulus faire défendre ma porte. Mais, réfléchissant que Mme d'Avrange viendrait sans doute me voir et n'étant pas fâchée de conférer avec elle, je me ravisai et me mis à écrire, en l'attendant. J'écrivis à mon vieil ami, le commandant Brulard, avec qui j'entretenais une correspondance assez active, à cause de mon neveu, dont il voulait bien surveiller l'éducation. Je lui confiai que nous étions en pleine crise et lui demandai un bon conseil.

Comme j'achevais ma lettre, on frappa à la porte de la bibliothèque, et Bouquet, en proie au plus évident embarras, tournant sa casquette d'ordonnance entre ses doigts, pénétra dans la pièce sur la pointe des pieds. — C'était un remarquable sujet que ce Bouquet : dévoué, zélé, sans rien de servile; un domestique resté soldat. Car une des merveilles de l'état militaire, c'est de comporter de ces singulières alliances de sentimens, irréalisables partout ailleurs. Un laquais ne sera jamais fier de son rôle; une ordonnance peut l'être du sien. Et, en fait, rien n'est plus commun, — ni plus bizarre, — que d'entendre un brosseur affirmer, en plein exercice de sa fonction, qu'il ne se résoudra jamais à être domestique.

Donc, Bouquet entra. Étonnée, je l'interrogeai avec douceur.

— Voilà, madame... C'est que mon capitaine m'a dit ce matin qu'il se séparerait bientôt de moi, et que, si madame ne voulait pas me garder...

— Se séparer de vous?.. Pourquoi? Est-il mécontent?

— Oh! non pas. Mon capitaine a même dit que ce serait avec regret, mais que, devant bientôt rester seul au régiment, parce que madame allait retourner chez elle, en Champagne, ou peut-être habiter Paris, il aurait assez d'une ordonnance...

Je rougis comme si j'eusse été insultée par cet honnête garçon. Ainsi, mon mari avait disposé de mon avenir, arrêté ma conduite,

presque réglé ma vie sans daigner m'appeler en conseil, mais en prenant pour confident un homme à ses gages ! Il le mettait en demeure de chercher une place avant même de m'avoir informée qu'il me chassait de la mienne !

— Est-ce que le capitaine vous a parlé de mon prochain départ?

— Oui, madame.

— Et vous voudriez rester, ou plutôt entrer à mon service?

— Pour dire la vérité, madame, j'aimerais mieux rester au service de mon capitaine. Mais, si mon capitaine n'a plus besoin de moi et que madame en ait besoin...

— Vous êtes dévoué à M. Parsonnier?

— Oh ! madame !..Il m'a pris comme je venais d'entrer au régiment...

— Eh bien ! je tâcherai qu'il vous garde. Si je retourne chez moi, je n'aurai pas besoin de vous, car j'ai déjà plus de monde qu'il ne m'en faut. Mais le capitaine vous gardera.

— Oh ! merci, madame !

La figure habituellement joviale du brave homme retrouva du coup son épanouissement et sa rondeur.

— Dites-moi seulement... Le capitaine a-t-il... donné des ordres pour aujourd'hui?

— Oui, madame. Comme il s'absente pour quelques jours...

— C'est juste, interrompis-je, je l'avais oublié... Allez, mon ami ; je m'occuperai de vous.

Je ne voulais ni ne pouvais prolonger l'entretien. — Ainsi, tout était fini ! irréparablement ! Huit années de vie commune et de bonheur sur lesquelles on allait passer l'éponge ! N'est-ce pas comme cela qu'on procède avec une maîtresse qui a cessé de vous plaire? Et, faute d'enfans entre nous, où étaient les liens impossibles à rompre? L'amour nous avait tenu lieu de devoir, de morale, presque de religion; l'amour nous faussait compagnie : plus rien; bonsoir ! adieu !

— Madame, ma pauvre madame Rose...

C'était ma femme de chambre, qui était entrée doucement, tandis que, la figure dans les mains, je pleurais à chaudes larmes. Elle tenait une carte de visite.

— Qu'est-ce?

— Eh ! Seigneur ! c'est une visite : un officier qui insiste pour entrer. Comme vous n'avez pas voulu fermer votre porte, je n'ai pas osé le renvoyer. Mais je vous ai ménagé une excuse : j'ai dit que vous étiez malade et que je ne savais pas...

— C'est bon. Faites-le entrer au salon. J'irai l'y rejoindre dans un instant.

J'avais lu sans surprise et presque avec plaisir le nom du comte de Pradieux-Tournans.

— Vous allez le recevoir?

— Oui, oui.

Je ne savais trop pourquoi je tenais à le recevoir, mais j'y tenais. Je passai dans mon cabinet de toilette, je baignai mes yeux, je poudrai légèrement mon visage; puis, ayant remarqué que, grâce à l'éclat fiévreux de mon regard, à un je ne sais quoi de langoureux ou d'alangui, je n'étais pas plus laide que les autres jours, quoique je fusse assez différente de moi-même, je me rendis au salon.

J'y trouvai M. de Pradieux en uniforme, debout, plus sévère et plus triste que jamais.

— Madame, me dit-il aussitôt après m'avoir saluée, pour vous expliquer que je m'intéresse à tout ce qui vous touche ou vous concerne, j'ai besoin de vous rappeler que vous avez été l'unique passion de ma vie... Si je vous disais que mon vœu le plus cher, le plus sincère, a été de vous voir heureuse, vous ne me croiriez pas, et vous auriez raison... Mais, si vous vous imaginiez que, vous sachant malheureuse, je viens à vous pour me repaître de votre tristesse, ou bien encore avec l'arrière-pensée, injurieuse et basse, d'en retirer quelque profit galant, sur l'honneur! vous me feriez tort.

Il parlait d'une voix grave, un peu étouffée, sans faire aucun geste.

— Vous ne m'avez jamais donné le droit, monsieur, lui répondis-je, de suspecter la droiture de votre caractère et la probité de vos intentions. Parlez donc librement... Oh! je sais bien que votre intervention dans tout ceci est un peu étrange...

— Pas tant que vous le croyez, madame, interrompit l'officier. Lorsque je me suis fait ouvrir la loge où se trouvait votre mari, je n'avais qu'un désir, qui était de prévenir un scandale, en avertissant Parsonnier. Je savais qu'il ne vous avait pas vue, qu'il ignorait votre présence, car moi-même je venais seulement de vous apercevoir, quoique ma curiosité fût depuis longtemps excitée par le mystère dont vous paraissiez vouloir vous envelopper. Je le prévenais pour vous rendre service, à vous et à lui... Voilà donc comment j'ai été informé d'une situation,.. ou plutôt voilà comment j'ai été confirmé dans la connaissance d'une situation que j'avais devinée, à peu près, dès notre première entrevue de la journée.

— Oh! fis-je en secouant la tête, vous n'avez pas à vous excuser de savoir ce que tout le monde saura demain ou bientôt.

— C'est vrai, madame, dit gravement M. de Pradieux. J'ai peur que tout le monde ne le sache avant peu.

— Ce qui signifie? murmurai-je. Car vous êtes venu avec l'intention de m'apprendre ou de me conseiller quelque chose?

— Oui et non. Vous apprendre quelque chose, oui. Vous conseiller, non... Outre que ce n'est pas dans mon rôle, j'avoue que ce ne serait guère de ma compétence. Car, en toute conscience, je ne vois pas ce que vous pourriez faire, ni ne crois même que vous ayez à faire quoi que ce soit.

— Enfin, monsieur, que savez-vous?

— Je sais, madame, que votre mari, si, ce matin, il a dit vrai, est capable de vous outrager publiquement.

— C'est à vous qu'il l'a dit?

— Oh! non. C'est... à la personne...

— Vous connaissez donc aussi cette femme?

— Je la connaissais à peine de vue; depuis hier au soir, je la connais un peu plus... C'est, d'ailleurs, une assez vilaine connaissance que je devrai à votre mari. Entré dans sa loge de la manière que vous savez, je ne pouvais pas en sortir tout de suite; et, au moment de la déroute, je ne pouvais pas en sortir sans lui offrir mon bras. Je l'ai ramenée jusque chez elle, jusqu'à sa porte, dont il n'aurait tenu qu'à moi de franchir le seuil avec elle... Je ne m'excuse pas de cette grande liberté de langage, madame, parce qu'il faut que je sois clair et que ce détail essentiel n'est pas pour vous affliger. La comtesse Worewska, puisque comtesse il y a, n'aime pas votre mari; et je l'en crois, non pas parce qu'elle me l'a dit, mais parce qu'elle m'a offert de me le prouver. Cette femme est restée ce qu'on l'a toujours connue : une fille, sous les vêtemens et avec un peu des manières d'une dame. Elle a voulu d'abord mettre sa conduite d'accord avec sa nouvelle condition de femme mariée et de comtesse; elle s'est tenue ou retenue pendant quelque temps, et elle a réussi à provoquer de la sorte un retour de passion chez votre mari. Mais déjà sa couronne la gêne : elle va la mettre sous son oreiller... Mais qui la foulera d'abord?

— Et c'est pour des femmes de ce genre que l'on se rend méprisable!

— Hélas! madame, ce n'est même jamais que pour de telles femmes.

— Mais, que disiez-vous tout à l'heure? Que mon mari m'outragerait bientôt publiquement?.. Pourquoi? Comment? Qu'en savez-vous?

— Je sais ce que m'a révélé celle qui doit l'y aider.

— Mais quoi, encore?

— Voici. Ce matin, m'autorisant de l'extrême amabilité qui m'avait été témoignée, hier au soir, par la dame, je me suis présenté chez elle...

J'eus probablement une moue involontaire d'ironie et de dégoût.

— Vous vous trompez, madame, reprit M. de Pradieux avec un accent d'impérieuse sévérité. Cette femme ne m'est ni ne me sera jamais de rien... Si je me suis rendu près d'elle, c'est que j'avais le désir de connaître ses intentions à l'égard de votre mari, contre lequel, hier, elle paraissait animée d'une vraie rancune. Elle ne lui pardonnait point, disait-elle, de l'avoir plantée là, d'avoir fui l'avanie à laquelle il la laissait exposée... Eh bien! je voulais savoir si elle persistait dans ses dispositions rigoureuses envers lui, si elle l'avait revu ou s'apprêtait à le revoir. Or, elle était toujours très montée, très irritée, au point même de me déclarer qu'elle avait décrété, comme condition de sa clémence, une réparation éclatante. Elle ne recevra Parsonnier que quand il lui aura, le jour du carrousel, publiquement offert le bras. Elle le lui a nettement signifié, ajoutant qu'il le pouvait faire sans se compromettre, puisqu'elle est, après tout, mariée et comtesse.

— Et vous croyez qu'il le fera?

L'officier s'abstint de répondre.

— Vous savez qu'il le fera? repris-je.

M. de Pradieux s'inclina sans mot dire.

— Et c'est cela que vous teniez à m'apprendre?.. Mais dans quel dessein?

Un doute assez naturel me venait à l'esprit. On ne pouvait pas me demander, enseignée que j'étais déjà à mépriser mon mari, d'estimer les autres hommes.

— D'abord, dans le dessein de vous prévenir, madame, et de vous épargner une humiliation cruelle, si d'aventure vous aviez le projet d'assister à la fête militaire qui se prépare.

— Et vous n'espérez pas quelque salaire pour tant de bons offices?.. Cependant, c'est une tradition que celui qui provoque une femme à se venger devient de droit le complice ou l'instrument de cette vengeance... Ah! si je croyais que mon mari a d'ores et déjà...

Je me rapprochai de mon visiteur :

— Si je le croyais! répétai-je en le regardant avec fixité.

Il pâlit, mais ne fit aucun mouvement vers moi.

— Alors, j'ajoutai :

— Je n'attendrais pas longtemps pour me venger!

Je voulais savoir, avec plus de certitude, jusqu'où avait été Gérard et, en outre, si mon visiteur n'avait pas été mû par quelque arrière-pensée. Mais M. Pradieux secoua la tête :

— Non, dit-il. Vous n'avez à venger qu'une injure morale, madame, jusqu'à présent.

Je fus soulagée d'un grand poids. Tant il est vrai que le cœur est

illogique! Car c'est bien en matière d'infidélité que l'intention devrait être réputée pour le fait. Mais le fait n'en est pas moins le souverain régulateur de notre pauvre justice, et lui seul est compté sans rémission. — Tendant la main à M. de Pradieux, je lui dis :

— Pardon, monsieur, de vous avoir prêté, malgré vos assurances, un vilain calcul.

Il prit ma main et la garda quelque temps dans la sienne, comme en proie à une extraordinaire émotion. Puis :

— Maintenant que mon respect a fait ses preuves, dit-il, laissez parler ma passion... Je n'ai jamais cessé de vous aimer, car regretter, c'est aimer. Mais, en vous retrouvant et en vous retrouvant malheureuse, l'amour de jadis s'est réveillé, cuisant et terrible, assez violent pour m'empêcher de déplorer avec sincérité votre infortune, si bien prévue par moi!.. Oui, je m'en accuse, j'ai goûté un instant cette joie barbare de vous plaindre, si je n'ai jamais eu l'infamie de vouloir me railler de votre peine ni celle d'essayer d'en profiter... Mais il faut que vous sachiez que je ne suis pas uniquement venu pour vous annoncer qu'il se trame encore quelque chose contre vous. Mon but était plus noble. Je suis venu avec la résolution de vous dire qu'il m'appartient peut-être de couper court à l'intrigue qui déshonore votre mari et qui vous désespère... Oh! j'ai longuement hésité; tout à l'heure même, près de vous, j'ai faibli... Enfin, je me suis reconquis sur la lâcheté des sentimens humains, et, maître de moi, je me hâte de vous promettre ce que la crainte de vous revoir heureuse a failli m'empêcher de réaliser : j'écarterai cette femme de votre chemin. Mais je veux que vous sachiez du moins que c'est le dévoûment, mon dévoûment pour vous qui me guide : je n'ai pas assez de vertu pour les sacrifices ignorés.

— Si c'est la crainte seule de me voir heureuse qui vous arrête, répondis-je tristement, faites sans regret et sans amertume tout ce que croirez pouvoir ou devoir faire. Mon bonheur est fini.

Il me reprit la main, me regarda longtemps, puis s'en alla sans m'avoir rien répliqué.

— Que peut-il? murmurai-je dès qu'il fut parti. Et, quand bien même il me rendrait Gérard, me rendrait-il le Gérard que j'ai aimé?

Il devait me le rendre, mais je ne m'en doutais guère. Et une lettre que je reçus du commandant Brulard ne m'y avait pas préparée. Il y avait dans cette lettre, entre autres choses décourageantes, ce passage alarmiste : « Les passions d'un homme comme Gérard sont redoutables, même lorsqu'elles sont futiles à leur point de départ. Et c'est parce que je l'avais vérifié sur lui-même que j'ai montré des scrupules et cru devoir user de réticences, tout en plaidant auprès de vos parens la cause de ce grand et terrible enfant qu'est votre mari. Une première fois, cette femme l'avait empaumé, simplement parce qu'elle

des impulsives. Il en avait connu plusieurs, et il savait qu'une impulsive a de dangereuses déraisons, qu'elle est à la merci de son spleen et de ses vapeurs, que, quand le tourbillon la prend, l'emporte, elle se laisse aller à sa folie dont elle n'est qu'à moitié consciente; ne lui reprochez rien, elle peut dire : « Ce n'est pas ma faute, je n'y étais pas. » Il jura qu'à peine le tableau terminé, il tiendrait Mme Fynch à distance, que Mme Fynch ne remettrait plus les pieds chez lui, qu'il trouverait d'honnêtes raisons pour refuser sa porte à l'obsédante et inévitable Mme Fynch.

Un soir, à son grand soulagement, elle lui dit :

— Cette fois, j'ai presque fini ; je n'ai plus que quelques retouches à faire, je les ferai chez moi.

— Enfin ! pensa-t-il.

Et il lui fut si reconnaissant de cette bonne nouvelle, qu'il lui dit quelques mots aimables ; mais le regard qu'elle lui lança pour le remercier était si chaud qu'aussitôt prononcés, il les regretta.

XXIV.

Si l'Arabe a moins que d'autres peuples l'esprit domestique et l'amour du chez soi, il a, en revanche, un goût inné pour les confréries, grandes familles spirituelles dont les affaires l'intéressent autant que les siennes. Il se sent quelque chose en y entrant, et leur prospérité répand quelque gloire sur sa vie. Chacune a ses règles, ses statuts, ses pratiques, ses fêtes particulières; il lui est facile d'en trouver une qui convienne à son tempérament. Les politiques ont souvent discuté la question de savoir si ces associations sont inoffensives ou dangereuses, s'il faut les tolérer ou les combattre. Beaucoup les regardent comme des écoles de fanatisme, où s'entretient la haine de l'infidèle et du nom français ; d'autres pensent qu'on ne réussira pas à les supprimer, qu'elles sont à jamais passées en habitude, entrées dans les mœurs, qu'au surplus on aurait tort de faire la guerre à ces ruches, que les abeilles ne piquent que lorsqu'on les moleste ou les inquiète.

Il y a peu de Nébelis qui ne soient membres d'une confrérie. La plus célèbre et la plus bruyante est celle des Aïssaouas, qui ont pour principe que l'homme qui exalte son âme participe par degrés à l'impassibilité d'Allah et en vient à ne plus sentir la douleur. Ghislain était curieux d'assister à leurs bizarres exercices. Le contrôleur civil avait fait part de son désir au chef de la confrérie, qui s'empressa de se mettre à ses ordres. Il fut décidé que, pour hono-

rer l'étranger, la représentation aurait lieu de jour, en plein air, sur la place publique.

A quatre heures, arriva le cortège, précédé de sa musique et de ses drapeaux, de ses bannières aux couleurs voyantes, flottant au vent. Les hampes furent fichées en terre ; le gros de la troupe et les musiciens, coiffés de turbans rouges rayés de blanc, s'accroupirent sur des tapis, et la foule s'amassa. Le khalifa, vénérable vieillard, le cadi, bel homme au sourire avenant et cordial, s'étaient fait un devoir d'assister à la cérémonie. Du haut d'une terrasse voisine, quelques femmes voilées fixaient sur la place des yeux de gourmandise. La moindre distraction amuse une vie pauvre en événemens : la pièce qu'on allait jouer devant ces prisonnières leur tenait lieu d'opéra et d'opérette.

Ceux des Aïssaouas qui se sentaient en bonne disposition et devaient fonctionner ce jour-là s'étaient levés, mis en ligne. Faisant face aux musiciens, se tenant tous par la main, ils formaient une longue chaîne. On distinguait dans le nombre plus d'un visage hâve, émacié, quelques têtes de fanatiques que travaillait le zèle de la maison du Seigneur. Mais la plupart étaient de braves artisans et de bons petits bourgeois, heureux de figurer avec éclat dans une parade, d'attirer sur eux les regards de leur prochain. A l'un des bouts de la chaîne, deux enfans semblaient tout glorieux d'être admis pour la première fois aux saints mystères. Ghislain les reconnut : il les avait interrogés dans sa visite à l'école, et ils l'avaient charmé par leur bon sens, par la justesse et la netteté de leurs réponses.

La représentation venait de commencer. Les tambourins, les fifres accompagnaient des chants liturgiques d'un grand caractère et d'un rythme étrange. Les vingt-cinq officians se balançaient d'un pied sur l'autre, secouaient la tête en cadence, oscillaient de gauche à droite, de droite à gauche, en temps égaux. Durant une demi-heure, ils travaillèrent consciencieusement à s'entraîner. Peu à peu leur visage se démontait, et leurs mouvemens, d'abord lents et doux, s'accéléraient par degrés. Le tambourin, plus rageur de minute en minute, semblait leur reprocher la paresse de leurs pieds, la pesanteur de leur âme, et le flageolet, qui, pris de démence, sautait brusquement du grave à l'aigu, leur fouettait le sang, leur fouillait les entrailles, leur communiquait ses saccades et le tourment de sa colère.

Ils ne se balançaient plus, ils se trémoussaient, trépignaient. De leur gorge haletante sortaient tour à tour des cris rauques et sauvages ou de sourds rugissemens. On ne distinguait plus les fanatiques des vaniteux et des tièdes ; comme une houle qui se propage de proche en proche, la contagion du délire gagnait jusqu'aux plus

paisibles. L'un, tombé en frénésie, promenait dans l'espace des regards étincelans et furieux ; un autre, ravi en extase, absent de lui-même, roulait ses grands yeux blancs, que son âme n'habitait plus et dont le vide faisait peur. Les plus excités se détachèrent bientôt de la chaîne ; ils couraient çà et là, hurlant comme des fauves qui cherchent une proie.

Ces faces hagardes et convulsées, ces contorsions d'épileptiques, ces bouches écumantes, ces fronts qu'inondait la sueur d'une agonie volontaire, causaient une sérieuse inquiétude à Eusèbe, qui par précaution s'était muni d'un casse-tête. La physionomie placide des assistans, accoutumés à de tels spectacles, le rassura. Le cadi souriait, le khalifa étouffait de temps à autre un bâillement. Les musiciens, vieux routiniers, exécutaient leurs mélodies enragées d'un air débonnaire et paterne. Le chef de la confrérie avait l'œil à tout, distribuait ses instructions avec une majesté tranquille, et ressemblait à un régisseur de théâtre réglant des entrées et des sorties. On ne pouvait ordonner plus raisonnablement des actes de fureur, ni mettre plus de méthode dans l'extravagance.

Il saisit par les épaules un de ces forcenés, le plus rugissant de ces lions, lui prit la tête dans ses mains, lui fit des passes magnétiques ; puis, l'armant d'une longue épée, il lui commanda de s'en larder le ventre. Soit que ce convulsionnaire se ménageât beaucoup ou s'y prît avec adresse, quand l'épée ressortit, on y apercevait à peine quelques gouttelettes de sang. Après les avoir bues, il ouvrit la bouche toute grande ; on y jeta des clous et des charbons allumés, qu'il engloutit sans effort. On lui présenta ensuite une couffe pleine de scorpions : il en avala jusqu'à cinq ; son exemple fut suivi, et la couffe fut bientôt vide. La place était jonchée d'énormes figuiers de Barbarie. Les Aïssaouas se mirent à moitié nus, et ils se roulaient, se vautraient voluptueusement sur ces cactus hérissés d'épines, qui leur déchiraient le visage, les bras et le dos. Le plus ardent à ce jeu féroce était l'un des enfans que connaissait Ghislain : il y trouvait la délectation de son âme et de sa chair. Un grand jeune homme, au torse élégant, arracha une raquette, la porta à ses lèvres, y mordit avidement, et les yeux au ciel, la gueule sanglante, pulpe et piquans, il la mangea tout entière avec une sainte gloutonnerie.

Un incident grotesque égaya la fin du spectacle. Un derviche, admis à se joindre aux officians, s'était trémoussé, avait hurlé plus que personne, secoué sa tête de renard avec tant de véhémence qu'on s'étonnait qu'elle tînt encore à son cou. Quand le maître des cérémonies l'engagea à se déshabiller et à se rouler à son tour dans les épines, il recouvra subitement son sang-froid pour décliner cette invitation ; il déclara qu'il était trop poli, savait trop le monde

pour vouloir prendre la place de personne, qu'un étranger qui connaît son devoir n'usurpe pas les droits des enfans de la maison, et, comme on le pressait, il se déroba par une fuite précipitée à l'honneur qu'on prétendait lui faire.

Dès que la représentation fut terminée, le cadi, s'approchant de Ghislain et portant sa main tour à tour à son front et sur son cœur, l'interpella selon toutes les formes de la courtoisie arabe et lui dit :

— J'ai appris que tu es un homme honnête et sérieux, et que tu fais partie du gouvernement de ton pays. Ces gens-là me chargent de te demander si tu as été content d'eux.

— S'ils se sont donné tant de peines à la seule fin de m'être agréable, répondit-il, je leur en suis fort reconnaissant, et je souhaite qu'ils digèrent leurs clous, leurs scorpions et leurs épines plus facilement que je ne digère la fête qu'ils m'ont donnée.

Le cadi, qui n'entendit que la moitié de cette réponse, la prit pour un compliment ; il porta de nouveau sa main sur son cœur, et comme les Arabes ne craignent pas de se répéter, il déclara que les Aïssaouas seraient fiers de compter un jour parmi leurs membres un illustre étranger, homme très honnête, sérieux et faisant partie du gouvernement de son pays.

On n'assiste pas impunément aux exercices des Aïssaouas ; on garde leur figure dans ses yeux, on conserve dans ses oreilles l'aigre bourdonnement de leur musique. En rentrant chez lui, Ghislain n'était plus dans son assiette. Il venait de passer deux heures avec des fous, et il s'en ressentait. Il avait les nerfs détraqués et l'imagination échauffée. Il éprouvait à la fois une grande lassitude, une agitation fébrile et comme un vague désir de faire, lui aussi, à sa manière, quelque acte de déraison, de se soulager en cassant quelque chose ou en violentant quelqu'un. La violence n'est le plus souvent qu'une faiblesse orageuse.

Le premier qu'il fit pâtir de l'agacement de ses nerfs fut Eusèbe, qui avait rapporté de la représentation des Aïssaouas une faim dévorante et sentait crier ses entrailles. Eusèbe n'avait jamais été si impatient de se mettre à table. Il déplia sa serviette avec un joyeux empressement, et longtemps il joua des mâchoires sans souffler mot. Ce ne fut qu'au troisième service, qu'ayant apaisé les fureurs de son estomac, il poussa un soupir de délivrance et s'écria :

— Il me semble que je reviens du champ de foire. Quel tas de bateleurs et de farceurs !

Ghislain le regarda de côté. Il prenait pour la première fois en déplaisance la large face luisante de cet épicurien joufflu et son sourire gouailleur.

— Convenez, lui dit-il, que ces bouffons vous ont fait pâlir d'effroi.

— Je ne sais pas si j'étais pâle; mais j'avoue que, pendant un quart de seconde, je les ai pris au sérieux, et les fous sérieux ont toujours inquiété le fils de ma mère.

— Vous êtes un homme prévoyant, vous aviez eu soin de vous munir d'un assommoir.

— Je ne me suis jamais donné pour un héros. Au surplus, j'aurais été ravi de casser une de ces vilaines têtes sans cervelle pour m'assurer si elles sont en bois ou en carton. Je leur en voulais de m'être laissé abuser un instant par leurs grimaces, par leurs affreuses simagrées.

— Soit! mais je doute que, le cas échéant, vous vous tiriez aussi bien qu'eux de quelques-uns de leurs exercices. Je ne me représente pas Eusèbe Furette avalant des clous et des scorpions.

— Vous croyez aux scorpions des Aïssaouas? Soyez certain qu'ils ont la précaution de leur enlever leur dard.

— Et leurs cactus! y croyez-vous? L'autre jour, il vous était entré une épine dans le doigt, et vous avez gémi deux heures sur votre infortune. Confessez que vous avez la peau tendre et que vous l'aimez tendrement.

— On me l'a donnée pour que je la soigne; c'est un dépôt dont je dois rendre compte à mon Créateur. Que vous êtes bon! Ne voyez-vous pas que ces gens-là savent des secrets, et que tout est ficelle dans leur affaire?

— J'ai cru pourtant m'apercevoir que les épines les piquent. J'ai vu des poitrines, des dos ensanglantés.

— Ils ont des onguens, des baumes; ils s'en frottent en ce moment, et ils se moquent de ces bons Français, qui sont de bonnes dupes.

— Ne croire à rien, reprit Ghislain avec aigreur, me paraît plus sot que croire à tout. J'aime mieux les charbonniers et les simples que les sceptiques légers et tranchans.

— Ne vous fâchez pas. Puisque vous admirez les Aïssaouas, je les tiens pour admirables.

— Qui vous dit que je les admire? Je leur reproche de mêler à leur sincérité, dont je ne doute pas, un charlatanisme qui me révolte, et de profaner, de compromettre, de tourner en parodie et en caricature la chose la plus noble, la plus respectable que je connaisse au monde.

— Éclairez-moi, s'il vous plaît, en la nommant.

— A quoi bon? Elle n'est point à votre usage; on ne l'apprend pas à l'école d'Épicure.

— Mais encore?

— Mon gras ami, c'est l'ascétisme.

— L'ascétisme, dit Eusèbe, est la plus triste des folies. Il est dans la nature de tout être raisonnable de chercher le plaisir, de fuir la douleur. Quiconque cherche la douleur et fuit le plaisir est un extravagant, s'il n'est pas un hypocrite.

— A la bonne heure! la sentence est sommaire, et vous prononcez hardiment votre arrêt. Croyez-moi, pour bizarre que cela vous paraisse, il y a des hommes si endurcis à la douleur qu'ils ne la sentent plus. D'autres, qui ne sont ni des hypocrites ni des fous, préfèrent à tous les plaisirs de la chair et des sens leurs privations, leurs souffrances volontaires. La joie de vouloir leur tient lieu de toutes les joies, et leur idée les protège comme un talisman contre toutes les tentations.

— Quand les tentations ne nous tentent pas, c'est qu'elles sont maladroites et ne savent pas s'y prendre.

— Ne prêtez donc pas vos faiblesses aux autres, ne mesurez pas l'univers à votre aune. Je suis charmé qu'il y ait ici-bas des Eusèbe, ils y ont sans contredit quelque fonction à remplir; mais je serais désolé qu'on n'y trouvât pas autre chose. Si on supprimait de ce monde les héros et les ascètes, cela ferait un grand vide dans la maison.

— Ascètes et héros, je suis votre serviteur très humble! s'écria Eusèbe, qui ne se fâchait jamais. Heureusement pour moi, j'aperçois l'aimable figure de Mme Fynch, qui interrompra un entretien dans lequel je suis fort maltraité.

Mme Fynch, en effet, venait d'apparaître à la porte de la salle à manger. On ne l'avait pas entendue venir : une petite femme qui a vu la mort de près et n'est plus qu'une ombre a le pas léger. Elle apportait son tableau. Comme le jour baissait, on passa sur la terrasse pour admirer le chef-d'œuvre. Dans son aveugle prévention, Ghislain s'attendait à voir une croûte; il se trompait bien. Mme Fynch avait fréquenté les meilleurs ateliers de Paris, elle ne manquait pas de talent, et le sujet l'avait inspirée. La perspective était juste, le dessin correct, la couleur agréable; il y avait des vigueurs où il en fallait, et des tons habilement éteints faisaient valoir les autres. Le comte la félicita, la remercia, lui déclara que ce beau tableau serait pour lui un souvenir de grand prix. Il avait prouvé, en maltraitant Eusèbe, qu'il n'était plus maître de ses nerfs; il le prouva de nouveau par les louanges excessives qu'il prodigua à Mme Fynch d'une voix brusque et saccadée. On causa peinture; elle en parlait judicieusement, elle n'avait de bon sens qu'en matière d'art.

On lui avait offert une place au bout d'un divan; elle l'avait re-

fusée, affirmant à plusieurs reprises qu'elle n'était venue que pour un instant, qu'elle était un de ces oiseaux qui se posent et s'envolent. Cependant elle s'était assise et ne s'envolait point. Ghislain se disait : « Quand donc partira-t-elle? » Elle ne songeait plus à partir.

Peu à peu la nuit s'était épaissie. C'était une nuit parfumée et discrète, qui se taisait pour laisser parler les animaux et les hommes qui avaient des secrets à se dire. Point de vent : au loin, la mer déferlait si doucement sur son rivage qu'on n'entendait pas le bruit de leurs baisers. Il n'y avait pas de lune ; mais Jupiter était si brillant qu'il projetait sur l'eau tranquille et unie un long sillage de lumière dorée. Le ciel ajoutant son silence à celui des vagues, le bourdonnement d'une phalène, le moindre murmure des feuilles, le plus léger craquement des branches, semblaient avoir un sens, et les paroles avaient du mystère. Mme Fynch ne causait plus peinture ; elle parlait de son passé, de ses souffrances, du consolateur qui les avait adoucies. La tête penchée, elle attachait sur lui des regards dont la langueur s'accroissait d'instant en instant, et de minute en minute sa voix devenait plus douce, plus flûtée, avait des inflexions plus caressantes.

Il en était d'elle comme des Aïssaouas : elle joignait à sa candeur un peu de charlatanisme, et il y avait un fond de sincérité dans la comédie qu'elle jouait. Cette sceptique, qui s'était juré de ne plus aimer, de ne plus croire aux hommes, avait manqué à son serment. Son cœur s'était laissé reprendre. Elle avait une excuse : l'homme qu'elle aimait était beau, il était comte et il était riche. Comme elle s'animait de plus en plus, Ghislain chercha des yeux Eusèbe : Eusèbe avait disparu. Il l'appela, Eusèbe ne répondit point. On semblait s'être donné le mot pour le laisser tête à tête avec Mme Fynch. Mohammed, le cuisinier arabe, avait demandé la permission d'aller voir son père à Nebeul, et le valet de chambre l'avait accompagné. La maison était vide ; on était seul à seule sous la garde des étoiles, qui n'ont jamais gêné personne.

— Ah! monsieur, disait Mme Fynch, que vous êtes bon! C'est vous qui m'avez rendu le courage de vivre. Vous êtes mon secours et mon refuge. Il me semble que je ne suis plus si solitaire dans ce monde.

Elle s'enivrait de sa musique, de son chant de sirène, et pensait que le plus farouche des Hippolytes n'y pourrait résister longtemps. En vain le comte Ghislain s'était-il appliqué en toute rencontre à la rebuter par ses froideurs, à lui enlever toute illusion et tout espoir ; elle se croyait aimée. Elle s'imaginait que, violemment attiré vers elle, il était retenu par des scrupules religieux, par des

vœux téméraires et la honte de les violer. Condamnée à faire les avances, elle se flattait que le torrent de sa passion emporterait toutes ces digues. Elle avait une haute idée de la magie de ses grâces et de sa puissance de séduction. Il lui suffisait de surprendre l'ennemi par une manœuvre hardie; une fois qu'elle l'aurait pris, elle était de force à garder éternellement dans sa possession et dans son obéissance cet homme qui était beau, riche et comte.

Mais un reste de pudeur l'arrêtait. Elle voulait attendre, pour hasarder le grand coup, qu'il fît tout à fait sombre. Elle se disait que, quand la nuit serait noire, rien ne l'inquiéterait plus, que l'ennemi ne la verrait pas rougir, que ses paroles elles-mêmes n'auraient plus de couleur, qu'elle oserait tout. Comme s'il eût deviné son calcul, Ghislain alla chercher une lampe, et, l'ayant allumée, il la posa sur une table de pierre, près de laquelle il s'assit. Ce fut une imprudence. La lumière de la lampe donnait en plein sur son visage; Mme Fynch était aussi artiste que femme, et cette figure fière, mobile, frémissante, aussi tourmentée que les naseaux fumans d'un cheval d'émir, lui parut divine. Elle s'était trop avancée pour reculer; pouvait-elle espérer de retrouver une occasion si propice? Elle résolut de jouer son va-tout. Elle quitta brusquement le divan où elle était à demi couchée, et, pendant que Ghislain roulait une cigarette entre ses doigts, elle vint s'agenouiller devant lui, et il sentit s'enfoncer, se noyer, se perdre dans ses yeux des yeux de femme à qui ce naufrage était doux.

— Je suis à jamais perdue, murmura-t-elle, je vous aime!

Il se fâcha, s'emporta, la traita de folle, voulut la contraindre à se relever. Deux bras s'enlacèrent autour de son cou, des lèvres brûlantes vinrent chercher les siennes. Il ne se défendit pas longtemps, bientôt ce fut au tour de Mme Fynch de se défendre. Sa résistance dura moins encore; un dernier refus expirait à peine dans sa bouche que déjà, s'abandonnant à son destin, il ne lui restait plus rien à refuser.

Ce qui suivit lui sembla effrayant, elle crut faire un mauvais rêve. Le front livide, l'œil flamboyant, un homme qui lui parut avoir plus de six pieds de haut levait sur elle ses deux poings fermés. Elle pensa qu'il était fou, qu'il voulait la tuer. Saisie d'épouvante, elle s'enfuit précipitamment et ne respira que lorsque, rentrée dans sa villa, elle eut mis entre elle et son cauchemar l'épaisseur d'une porte et deux énormes verrous.

Cependant l'homme terrible ne songeait guère à la poursuivre. Immobile, les bras croisés, il se rappelait une tête de déesse qu'il avait vue à Carthage et l'insolent défi qu'il avait jeté à Tanit. Il se souvenait aussi d'un marquis qui était son père et qu'il avait surpris

un jour tenant assise sur ses genoux une femme de chambre. « Il a maintenant sa revanche, » pensait-il. Et certains incidens lui revenant à l'esprit, il le soupçonna de se l'être procurée par l'obligeante entremise de M. Eusèbe Furette. Pendant que, sur des indices qui lui parurent des preuves, ses soupçons se changeaient en certitude, il contemplait fixement une lampe qui aurait dû le défendre et qui n'avait servi qu'à éclairer sa défaite.

En ce moment, un gros garçon apparut sur la terrasse. Il balançait dans ses mains un gros jonc dont il ne se séparait jamais, et le chapeau sur l'oreille, une fleur de grenadier à sa boutonnière, il fredonnait une ariette.

— D'où sortez-vous? lui cria le comte.

— J'étais au bas du jardin.

— Vous mentez. Vous vous étiez caché ici près.

Et, lui arrachant sa canne, il s'apprêtait peut-être à lui en caresser les épaules.

— Battez-moi tant qu'il vous plaira, lui répondit tranquillement Eusèbe en offrant son dos à la bastonnade; je ne me défendrai pas. Mais quand vous m'aurez assommé, qui chargerez-vous de vous battre à votre tour?

Cette réplique le fit rentrer en lui-même, et le jonc lui échappa des mains. Il avait la figure si bouleversée qu'Eusèbe, touché d'un tardif remords, chercha dans sa tête ce qu'il pourrait lui dire pour le consoler. Il ne trouva rien. Il avait cru travailler à une comédie; il s'était trompé, et les situations tragiques lui fermaient la bouche.

— Je ne sais ce que je puis vous devoir encore, reprit Ghislain. Mon valet de chambre comptera demain avec vous. J'avais loué cette maison pour six mois; libre à vous d'y rester jusqu'à l'expiration du bail. Je n'ai qu'une chose à vous demander : faites-moi un plaisir, arrangez-vous pour ne jamais me revoir.

— Cependant,.. balbutia Eusèbe.

Le comte lui avait déjà tourné le dos. Dès que son domestique fut rentré, il lui annonça qu'une affaire urgente l'obligeait à partir sur-le-champ, et l'ayant chargé de régler sa dépense et d'emballer son bagage, il lui donna l'ordre de le rejoindre à Tunis au premier jour.

L'aube ne le retrouva pas à Nebeul. Pendant qu'à l'exception de Mme Fynch, tout le Sahel dormait d'un plein sommeil, foulant la poussière d'un chemin creux, il gravissait à pied une montagne que, quelques semaines auparavant, il avait descendue à cheval pour venir chercher une adorable petite ville, dont les maisons blanches lui cachaient une embûche.

XXV.

A peine levé, Eusèbe se mit en campagne pour aller offrir ce qu'il appelait ses secours spirituels à une femme épouvantée, furieuse et inconsolable, qui lui refusa durement sa porte. Il ne fut reçu que de Mlle Tannay. Mme Fynch lui avait fait d'étranges récits de son aventure, et elle les répétait avec une touchante ingénuité. Eusèbe n'essaya pas de la désabuser ; il haussa les épaules et se retira. Pour la première fois de sa vie, il était de mauvaise humeur : le comte de Coulouvre avait failli le bâtonner et Mme Fynch refusait de se laisser consoler par lui. Il écrivit, pour se dépiquer, deux lettres, dont la première était ainsi conçue :

« Monsieur le marquis, il s'est passé hier à Nebeul un événement tragique, dont il court dans le pays deux versions entre lesquelles vous choisirez. Les uns prétendent que la vertu de M. votre fils a fait naufrage à neuf heures trente-cinq minutes du soir. Cette version est plausible : depuis quelque temps, il me tenait des discours si sublimes que je me sentais suffoquer dans cet éther, et, hier encore, il m'avait débité un prône fort éloquent sur l'ascétisme et les ascètes. Ces choses-là portent malheur : au bout du discours, la culbute.

« D'autres affirment cependant qu'il a soutenu vaillamment le choc, contraint l'ennemi à prendre la fuite, et que, pour se mettre à l'abri des tentations, il se propose de se réfugier dans une trappe. Ce qui est certain, c'est qu'il est parti ce matin pour Tunis, en m'interdisant de jamais reparaître devant lui, défense que je n'aurai garde d'enfreindre. Je vous en avertis, afin que vous vous adressiez désormais à d'autres que moi, si vous tenez à vous renseigner sur ses faits et gestes.

« Veuillez agréer, monsieur le marquis, les humbles respects d'un homme qui n'aime pas les fous et qui se réfugierait jusque dans la lune pour échapper à leur dangereuse société. »

La seconde lettre disait ceci :

« Hélas ! ma chère amie, votre nièce n'est et ne sera jamais qu'une oie. Elle a dédaigné mes avis, elle a méprisé mes conseils, n'en a voulu faire qu'à sa tête. Elle s'est bêtement jetée dans la gueule du loup, et le loup l'a croquée : elle ne sera ni comtesse ni marquise. Elle raconte cette histoire à sa façon ; elle prétend qu'un méchant homme a voulu la prendre de force, qu'elle s'est enfuie à toutes jambes pour sauver sa vertu. J'étais là, j'ai tout vu, tout en-

tendu. Que n'étiez-vous à sa place! L'issue du combat eût été bien différente. Le bon sens et l'esprit de conduite viennent à bout de tout. Vous devriez en donner des leçons, vous attireriez la foule à vos conférences.

« Si j'en crois Mlle Tannay, vous ne reverrez jamais ni votre nièce ni votre demoiselle de compagnie. Elles complotent de ne plus retourner en Europe, de finir leurs jours à Nebeul. Mme Fynch, qui est une folle, compte gagner des millions avec ses pinceaux; mais Mlle Tannay, qui est une sournoise, s'est amassé tranquillement quatre mille bonnes petites livres de rente, et, à Nebeul, il n'en faut pas davantage pour avoir une maison, un jardin, une voiture, un cheval, un âne, un cuisinier arabe et un grand ciel toujours bleu. Ma foi! cette Afrique est une bonne terre; je suis en train moi-même d'y prendre racine. J'ai des amis à Tunis, où je serai avant la fin de la semaine; ils me trouveront quelque place dans l'instruction publique. Si vous saviez la mythologie, je n'aurais pas besoin de vous apprendre que les lotophages habitaient dans la petite Syrte une île où pousse un arbre appelé lotus, dont le fruit a la propriété de faire oublier à ceux qui en mangent leur patrie et les délices de Mon-Bijou. Le véritable pays des lotophages, c'est Tunis. Il n'y manque que vous. Adieu, ma chère; mes tendresses à votre perroquet, et, quand vous écrirez à Mme Fynch, déclarez-lui de ma part qu'elle est une oie.

« Eh! ma chère, que j'étais bête! Je cherchais midi à quatorze heures. Pour faire pécher Caton, la première venue suffit, si elle arrive au bon moment. »

Il est impossible qu'un homme se juge plus sévèrement, se condamne avec une rigueur plus implacable, se dise plus d'injures que ne le faisait le comte de Coulouvre en gravissant la chaîne de hauteurs qui commande le Sahel de la péninsule du cap Bon. Quand il en eut atteint la crête et qu'il commença de descendre l'autre versant, il lui sembla pendant quelques secondes qu'il respirait plus à l'aise. Ces hauteurs étaient un écran qui lui cachait Nebeul et la terre enchantée et maudite où sa volonté venait d'essuyer une honteuse défaite. Hélas! il n'avait pas laissé sa honte derrière lui. Elle l'avait suivi, elle l'accompagnait fidèlement, elle marchait à ses côtés, elle le regardait et lui parlait.

Il ne trouvait pas de mots assez forts pour qualifier l'inconsistance de son caractère et de son cœur. Il avait pris de solennelles résolutions, engagé son honneur et sa parole, prononcé des sermens, réglé à jamais sa destinée, et il avait suffi d'un hasard, d'un accident, d'une rencontre, d'une surprise des sens, d'une émotion de la chair, la maison qu'il pensait avoir bâtie sur le roc s'était écroulée

comme un château de cartes. Il croyait entendre la voix sarcastique de son père, qui lui criait de Bois-le-Roi :

— Ta volonté! ta volonté! Où la prends-tu? Il y a vingt-huit ans que je te connais, et je ne la connais pas encore, ta volonté!

Il ne cherchait pas à atténuer sa faute, qui lui paraissait sans excuse. Passe encore s'il s'était senti quelque inclination pour cette femme, pour cette intrigante, s'il avait eu la moindre étincelle d'amour! Mais il l'avait jugée dès leur première rencontre, et dès le premier jour elle ne lui avait inspiré que défiance et antipathie. Dans ce moment, elle lui faisait horreur.

— Et pourtant, se disait-il, pour avoir raison de ma volonté, cette femme commune et prétentieuse, cette intrigante qui me déplaisait, n'a eu que la peine de poser ses lèvres sur ma bouche. Il faut croire que, sans le secours de la grâce, l'homme n'est qu'une machine. La grâce a manqué, et la machine a fait le travail qu'elle savait faire, la machine a cherché la joie pour laquelle elle se sentait née. O mes sermens! sermens de joueur, sermens d'ivrogne! Misère! misère! Qui suis-je donc?

Et il frappait de son bâton les cailloux du chemin, comme s'il avait frappé cette chair méprisable qui devrait obéir et qui a l'insolence de commander.

Dans l'après-midi, il atteignit un village, où il s'arrêta une heure. Il venait de s'apercevoir que la chaleur était ardente, qu'il était las, hors d'haleine, et qu'il avait faim. Il entra dans un café maure, où il réussit à se procurer du pain et des œufs. Le café donnait sur une petite place mal pavée. Il y avait dans un coin des Arabes qui jouaient aux dames; on faisait cercle autour d'eux, on discutait les coups. Plus loin, accroupi sur une natte, un vieillard bavard causait avec un jeune homme; il lui rabâchait dix fois la même histoire, que le jeune homme ne se lassait pas d'entendre; elle lui semblait chaque fois plus piquante. Au bout de la place, un vannier travaillait dans son échoppe, assis sur le carreau, les jambes croisées. S'avisant qu'un étranger le regardait, il se rengorgea; il sentait l'énorme supériorité d'un homme qui fait une corbeille sur un homme qui la regarde faire. Joueurs de dames, conteurs d'histoires, vanniers, tous ces gens-là étaient heureux. Ils jouissaient de leur propre estime; jamais l'idée ne leur était venue de se mépriser eux-mêmes, et ils ne savaient pas que ce genre de mépris fût un malheur.

— Si je tentais de leur expliquer ce qui se passe en moi, pensait Ghislain, ils me croiraient fou, et peut-être auraient-ils raison.

Il se remit en marche. La route, à une heure de là, traversait un verger et un gazon parsemé d'asperges sauvages et d'asphodèles. Il se coucha dans l'herbe, à l'ombre d'un olivier centenaire, dont

le tronc noueux, à l'écorce chagrinée, était fendu de haut en bas et qui ne laissait pas de vivre, de verdoyer; chaque année, on récoltait ses olives. Un paysan vint à passer. Il conduisait une charrette attelée d'une mule dont les oreilles et la queue, frottées de henné, étaient teintes en jaune safran, et il chantait une vieille chanson qui lui plaisait parce qu'elle était vieille. Ghislain lui envia du fond du cœur sa chanson, et il lui eût offert volontiers de troquer son âme contre la sienne.

Le cours de ses idées avait changé; à cette heure, il se reprochait bien moins l'inconsistance de sa conduite que l'absurdité de ses illusions. Il avait eu de grands chagrins, qui lui avaient empoisonné le sang, et parce qu'il était triste et dégoûté de la vie, il s'était cru une vocation qu'il n'avait pas et figuré sottement que ne plus croire au monde qu'on voit, c'est commencer à croire au monde qu'on ne voit pas, et que le comte de Coulouvre était du bois dont on fait les prêtres. Il se souvint d'avoir visité dans l'Enfida un village perché sur une éminence aux pentes rapides et rompues. Les habitans, ayant résolu de se construire une mosquée, avaient taillé dans leur rocher une rampe assez douce pour qu'un chameau pût la gravir avec sa charge, et à tour de rôle ils allaient ramasser dans les ruines d'une ville romaine des briques et des tambours de colonnes, qu'ils hissaient péniblement sur leur montagne. « Quand votre mosquée sera-t-elle bâtie? » leur avait demandé Ghislain. Ils avaient répondu : « Dieu est grand! » Ils lui avaient dit aussi qu'un jour le chameau ayant butté, la pierre qu'il portait à grand'peine avait roulé au fond du précipice. On était allé l'y chercher et on l'avait remontée.

— Voilà la foi! pensait-il. Rien ne la rebute, rien ne la décourage. Si j'étais un croyant, je ne verrais dans ma défaite qu'une correction infligée à mon orgueil, et je me dirais : « J'ai perdu ma première bataille, je gagnerai la seconde. » Mais la pierre que j'avais péniblement hissée au sommet de la montagne a roulé au fond d'un abîme, et je n'irai pas l'y chercher. Je n'étais capable que d'un effort, je suis au bout de ma force.

Il ne se disait plus : « Qui suis-je donc! » Il se demandait ce qu'il allait faire, comment il emploierait son temps et son âme. Il tâchait d'inventer, d'espérer quelque chose, de se forger un avenir, une chimère, et il ne voyait devant lui qu'une longue suite de jours nébuleux et grisâtres, un grand brouillard triste, où son imagination et son espérance s'égaraient.

Autour de lui, le gazon poussait haut, épais et dru. Il avait arraché machinalement une touffe d'herbe. Une plante de basilic s'y trouva mêlée et imprégna sa main d'un parfum subtil et pénétrant. Il ressentit une commotion, une secousse. Ce parfum lui avait rappelé des choses qu'il s'était promis d'oublier à jamais. Il n'était plus sous

son olivier; sa pensée l'avait subitement transporté au bord de la Seine, dans une allée de parc, et une jeune fille lui était apparue. Elle lui disait : « Le basilic est, dans le langage des fleurs, le symbole du mécontentement; froissez cette petite feuille dans votre main, et cela prouvera que vous en avez fini avec votre rancune. » Il lui répondait : « Quelle bonne odeur ont les rancunes qu'on oublie! »

Cette jeune fille lui avait jeté un charme, et, pendant quelques semaines, il l'avait passionnément aimée; puis il s'était juré de ne plus l'aimer, et, peu à peu, son image, qui le poursuivait quelquefois, était devenue plus vague, plus confuse. L'aimait-il encore? Il descendit dans son cœur, il visita ce tombeau plein de cendres refroidies et de souvenirs éteints. Il l'y avait enterrée; la retrouverait-il vivante?.. Non, elle n'était pas morte, elle dormait, elle attendait paisiblement qu'il la réveillât. Il n'eut que la peine de lui dire : Lève-toi! Elle se dressa devant lui, les yeux tout grands ouverts, et elle l'appelait par son nom.

Il mit son front dans ses mains, il l'écoutait. Elle lui parlait d'une voix très douce, et, quoiqu'elle fût très loin, il ne perdait pas un mot.

— Pourquoi m'as-tu quittée? lui disait-elle. Tu cherchais la paix, l'oubli du passé; l'oubli, c'est moi. Tu t'étais senti revivre en me regardant; j'avais rajeuni ton cœur, rafraîchi ton âme livrée aux dégoûts, aux sécheresses, et le désert avait refleuri. Chasseur imprudent et maladroit, qui avais trouvé la vraie piste et qui l'as abandonnée pour en suivre une autre, pour t'égarer dans des sentiers arides qui ne conduisent nulle part! Un prêtre t'avait dit pourtant que le secret de ton ennui était le mépris des choses communes joint à l'impuissant amour des vertus difficiles et rares. Elles ne sont pas faites pour toi, et tu étais fait pour m'aimer. Tu avais essayé de tout, et tu croyais tout connaître. Tu ne connais pas encore les douceurs, les délices d'un amour pur, d'un amour jeune, qui mêle à la vie d'habitude des émotions, des grâces toujours nouvelles, et procure aux âmes fatiguées du monde des heures à la fois monotones et pleines. Ah! tu n'es pas seulement un grand fou, tu t'es montré dur, ingrat et cruel. Depuis que tu m'as trahie, je languis, je me souviens, je me consume. Heureusement tout peut se réparer. Je savais bien que tôt ou tard tu me reviendrais, et je te suis restée fidèle. Je te ferai grâce, tu es tout pardonné. Je t'attendais, hâte-toi, ne me fais pas attendre plus longtemps!

Quand il se leva pour se remettre en route, il lui parut que, durant des mois, il avait été la victime d'un maléfice, d'un sortilège, qu'il s'était laissé séduire par des prestiges et des mirages, que l'esprit de mensonge avait abusé, fasciné ses yeux, ensorcelé son cœur, et l'avait fait courir après de vains et tristes fantômes.

Mme Fynch ne lui faisait plus horreur; n'était-ce pas cette femme pâle qui l'avait guéri, qui avait rompu l'enchantement? Mais il l'oublia bien vite pour ne plus penser qu'à l'autre, à celle qu'il lui tardait de revoir, à ce frais visage, à ces yeux limpides qui avaient fait un jour le miracle de lui rendre sa jeunesse et de refleurir un désert. Pris d'une joyeuse inquiétude, il doublait le pas pour se rapprocher d'elle en toute hâte et ne pas la faire attendre.

Il comptait se transporter directement à Marseille. Son domestique, en le rejoignant à Tunis le surlendemain, lui remit une lettre qui était allée le chercher à Nebeul, et cette lettre lui fit changer ses plans. L'abbé Silvère lui écrivait qu'à la fin du mois il repartirait pour l'Annam. Le comte voulut lui laisser le temps de s'éloigner, de disparaître; il se souciait peu de retrouver à Chartrette ce prêtre qui l'avait si bien jugé et dont le sourire lui faisait peur. Au lieu de prendre son billet pour Marseille, il préféra allonger son chemin et rentrer en France par l'Italie.

Lorsqu'il s'embarqua, le jour commençait à peine à décliner. Pendant qu'on levait l'ancre, il contempla successivement La Goulette, ses tours, ses murailles blondes, la colline de Saint-Louis et le velours sombre et doux de ses gazons, Tunis et son lac qui miroitait, les plis sinueux de la côte, ses courbes fuyantes, ses sables étincelans, çà et là, sur la grève, des bouquets de palmiers à fleur d'eau et, plus loin, des blancheurs de villages éparses dans les verdures. Tout au fond du tableau, des cimes pâles, aux contours indécis et perdus, semblaient monter vers le ciel comme une fumée qui se lève d'une rivière. Les montagnes qui bordent le golfe à l'orient baignaient dans une vapeur lumineuse et suave. On eût dit qu'elles venaient d'émerger du sein de la mer, tant elles brillaient d'un éclat humide, si fraîche était leur rosée, que buvait le soleil.

Le comte Ghislain fit avec quelque émotion ses adieux à cette terre d'Afrique, qui donne aux âmes en détresse de décisifs avertissemens. Il se félicitait d'y être venu, il y avait reconquis sa raison. Mais à peine le bateau s'était mis en marche qu'il ne songea plus à ce qu'il laissait derrière lui. Il tourna au nord tous ses regards, toutes ses pensées. Il croyait apercevoir dans les brumes dorées de l'horizon une jeune fille qui, accoudée à sa fenêtre, se faisant un abat-jour de ses deux mains croisées sur son front, fouillait des yeux une grande route, y cherchait au loin un voyageur, un revenant, et s'écriait : « Enfin, le voilà! »

VICTOR CHERBULIEZ.

(La dernière partie au prochain n°.)

DU ROLE

DE

LA RICHESSE DANS L'ANCIENNE ROME

SOUS LA RÉPUBLIQUE

Émile Belot, *Histoire des chevaliers romains*, 2 vol. in-8°, 1866-1872; — *De la révolution économique et monétaire qui eut lieu à Rome au milieu du IIIe siècle avant l'ère chrétienne*, 1 vol. in-8°, 1885.

Les études sur l'histoire romaine occupent dans le progrès de notre enseignement supérieur, depuis vingt-cinq années, une large place. Il y a lieu de s'en féliciter pour plusieurs raisons. La principale est certainement que ces études offrent aux esprits une forte et sévère discipline. Il faut, pour les aborder avec succès, non pas seulement l'instruction solide, mais encore le sens ferme, la méthode rigoureuse, la saine critique. Et la matière en est si féconde qu'à son contact ces qualités viriles se fortifient. D'ailleurs, l'ancienne Rome ne nous est jamais tout à fait étrangère; elle réserve toujours à qui l'étudie habilement quelque lumière sur nos lointaines origines. Ajoutez que ce vaste champ est loin d'être épuisé pour qui recherche ce qu'il y a eu d'original et d'intime dans le génie antique, pour qui voudrait comprendre la naissance et le jeu des institutions, la formation et les relations des classes, l'influence multiple du droit. Nous avons certes dès maintenant sur

Rome d'excellens livres. L'*Histoire des Romains* de M. Duruy, d'une érudition à la fois abondante et contenue, claire et précise, est un de ces ouvrages de bonne foi qui portent l'empreinte de toute une vie et de tout un caractère. On y trouve le dernier progrès accompli chez nous au point de vue de l'histoire générale. Mais l'auteur lui-même, par certains appendices où il traite savamment des questions spéciales, a donné le conseil et l'exemple des recherches ultérieures aux jeunes maîtres sortis, soit de cette école des hautes études, qu'il a fondée précisément pour ce genre de travaux, soit des écoles d'Athènes et de Rome. Cette dernière, l'école française de Rome, n'a pas encore quinze ans ; mais on peut voir, rien qu'à parcourir la liste de ses publications, qu'elle a contribué pour sa bonne part à élever le niveau des études sur l'antiquité romaine. Au reste, les heureux et louables efforts n'ont pas été dus seulement à nos écoles savantes. En tête de la jeune génération se sont placés, en dehors de ces groupes, des maîtres éminens, parmi lesquels un véritable historien, à l'esprit original et inventif, Émile Belot, se trouvait fort en vue.

Enlevé prématurément, il y a dix-huit mois à peine, à l'Académie des Sciences morales et politiques, qui venait de l'accueillir, à l'Université, qu'il servait si bien par ses leçons et ses livres, Émile Belot a été, quoique humble et modeste, un actif initiateur. Membre de cette vaillante faculté des lettres de Lyon qui, d'accord avec son doyen, M. Heinrich, n'avait pas attendu les réformes officielles — ce n'est que justice de le rappeler — pour organiser un enseignement pratique, Emile Belot s'est donné à cette tâche avec une vivacité d'esprit, une chaleur de cœur, un sentiment de patriotisme, qui ont été pour beaucoup dans le succès obtenu en commun. Il prenait en sérieuse affection les jeunes maîtres, candidats à nos concours d'agrégation, groupés autour de sa chaire. On l'a vu accueillir sous son toit et à sa table, pendant leurs congés, ceux d'entre eux qu'il savait pauvres, ceux qui, chargés eux-mêmes de quelque humble enseignement dans les lycées ou collèges de la circonscription, venaient à grand'peine, voyageant la nuit, profiter une fois la semaine des leçons et des conférences de la faculté. Cet honnête homme croyait, en agissant de la sorte, travailler au relèvement de la patrie, et il ne se trompait pas.

Émile Belot a laissé, entre autres ouvrages, une *Histoire des chevaliers romains*, en deux volumes, qui suffit à sa renommée. C'est un de ces livres qui, par une science sévère et des vues personnelles d'une réelle valeur, ajoutent au domaine des connaissances acquises ou tout au moins provoquent l'étude avec la réflexion. L'auteur avait placé très haut le but qu'il se proposait : « L'*Histoire des*

chevaliers romains, dit-il dans sa préface, ne s'adresse pas seulement à la curiosité des érudits ; c'est l'histoire religieuse, militaire, politique, économique et judiciaire de l'ancienne Rome envisagée d'un point de vue particulier qui permet d'en saisir les grandes lignes et d'en tracer le plan. » Bien plus, il a prétendu faire, comme il le dit encore, une sorte d'étude physiologique. Il a voulu, au lieu de présenter le squelette de l'histoire, pénétrer jusqu'à l'organisme intime, jusqu'aux secrets ressorts, jusqu'au cœur de cette Rome dont le sang s'est perpétué jusqu'à nous. A mesure qu'il avançait dans son examen, il a été frappé du relief que prenait, sous son regard attentif, un des traits caractéristiques de la physionomie romaine, je veux dire le sens pratique, l'esprit positif, calculateur, exact. « Pour le peuple romain, dit-il justement, le chiffre est sacré. Ses institutions ont la solidité des Pyramides ; elles en ont aussi les arêtes nettes et anguleuses. La Rome primitive était carrée : le camp romain aussi était un carré, aux dimensions définies. Le moindre détail dans les rituels religieux, politiques et judiciaires, était fixé avec l'exactitude réglementaire qu'on impose aux mouvemens d'un soldat qui marche en ligne. Il n'était pas plus permis à un plaideur de se tromper d'une virgule qu'au fils d'un général de combattre hors des rangs... Le Romain n'a peut-être pas eu l'esprit de finesse, mais on ne peut lui refuser l'esprit de géométrie. » Un tel peuple pouvait bien être disposé à reconnaître avant tout le lien religieux et le culte des ancêtres : une discipline imposée, sanctionnée par les dieux, n'était pas pour lui déplaire ; mais il devait avoir aussi la prompte et profonde intelligence des conditions pratiques imposées à tout peuple qui veut vivre, grandir et dominer. Rome a eu certainement, en particulier, un instinct naturel de la richesse, avec le clair sentiment de la puissance qu'elle procure et de la force dont elle témoigne. Or c'est ce qui se montre si bien dans l'exposition d'Émile Belot, — dont tel n'est pourtant pas le principal ou du moins l'unique sujet, — qu'il y a là, pour qui ne peut le suivre à travers toute l'histoire politique des chevaliers romains, une occasion tentante de considérer de près avec lui ce qui fut un vrai ressort caché de la vie constitutionnelle et sociale à Rome, c'est-à-dire cette activité financière dont les chevaliers surtout furent les intelligens promoteurs. La fortune privée a été, presque depuis l'origine, une base principale de l'état romain, puisque, dès la constitution qui nous a été transmise sous le nom du roi Servius Tullius, nous voyons le cens déterminer d'après les patrimoines la répartition et la hiérarchie des classes. A peine le marché du monde est-il ouvert par leurs armes, les Romains savent se créer une richesse mobilière considérable, étayée sur une richesse foncière solidement

assise. L'ascendant de la fortune, comme il arrive partout ailleurs, dans les autres temps et chez les autres peuples, entraîne chez eux aussi l'influence politique et une certaine égalité des citoyens, chacun d'eux pouvant s'élever en quelque mesure aux premières classes censitaires et y trouver, en même temps qu'un progrès de bien-être, la conscience de son énergie avec un rôle actif dans la cité.

A observer particulièrement ce côté économique de la question, il semble que l'on comprend mieux certains élémens de la puissance romaine, et mieux aussi ce double aspect d'un génie à la fois calculateur et ardent, héroïque et avide. Dans un curieux écrit, qui sort du cadre de ses études ordinaires (1), Émile Belot a esquissé du caractère américain un mâle portrait. « Dans ce caractère si bien trempé, dit-il, comme dans la foudre forgée par les cyclopes, il y a trois rayons de nuée sombre, — c'est l'héritage de la mère-patrie, de la vieille Angleterre, — et trois rayons de souffle orageux et de feu rutilant, — c'est le don de la jeune et ardente Amérique. » On reconnaît la vive paraphrase des beaux vers de Virgile : *Tres imbris torti radios, tres nubis aquosæ... rutili tres ignis et alitis Austri* (2). Belot n'a pas prétendu instituer, entre le Romain et l'Anglo-Saxon, une comparaison qu'il n'aurait pas été d'ailleurs le premier à imaginer. Quelques lignes plus bas cependant, à propos de l'essor prodigieusement rapide de l'une des régions de cette Amérique du Nord, il fait une remarque qui paraît, en vérité, convenir aussi à Rome républicaine : « Les très grandes fortunes naissent, dit-il, non du sol et de la culture du sol, mais des profits de la guerre, des entreprises commerciales ou industrielles, des prêts d'argent et d'autres valeurs mobilières. Employés à l'acquisition des maisons, des champs, des prés, des forêts, ces profits ont finalement constitué partout les grandes richesses territoriales. » N'en a-t-il pas été de la sorte, peu s'en faut, dans le monde romain? N'y retrouve-t-on pas cette même fougue et cette même obstination qui forment la marque du caractère anglo-saxon, cette énergie d'initiative et d'action soutenue que réclament les grandes entreprises, comme la guerre et la conquête, cette science de la richesse, ce besoin de la fortune, instrument nécessaire et prix de l'activité intelligente? « Dans chaque citoyen de Rome, dit fort bien encore Émile Belot, il y a eu non-seulement un soldat et un jurisconsulte, mais un arpenteur aussi et surtout un banquier. Le légionnaire qui partait pour la Grèce ou l'Orient mettait de l'argent dans sa ceinture, pour faire l'usure là-bas entre deux

(1) Nantucket, *Étude sur les diverses sortes de propriétés primitives*, 1884.
(2) *Enéide*, VIII, 429.

batailles, » et celui qui restait trouvait moyen de profiter, lui aussi, de la conquête lointaine. Comme nos Normands du moyen âge, ce peuple a voulu et a su *gaigner*.

I.

Le point de départ de notre étude ne saurait être que le moment où, par un effet des premières conquêtes, les métaux précieux ont commencé d'affluer dans Rome. C'a été le signal d'une révolution multiple qui mérite l'attention de l'historien.

Qu'arrive-t-il si, chez un peuple laborieux et actif, la masse monétaire demeure la même ou n'augmente qu'insensiblement? Comme la population et la production y tendent à s'accroître, la valeur du numéraire tend à y augmenter aussi, par suite de la concurrence que les producteurs se font entre eux pour en obtenir chacun une part. Mais les rôles se renversent instantanément dans le cas d'un afflux subit du métal précieux. La quantité des choses nécessaires ou utiles à la vie n'y pouvant augmenter d'une façon notable tout à coup, le pouvoir d'échange de la monnaie décroît, puisqu'il en faut donner plus pour obtenir la même quantité de produits. Si les choses en restaient là, entre la diminution de valeur de la monnaie et l'enchérissement général, la compensation et l'équilibre s'établiraient, et l'apparence du gain serait vaine; mais le producteur, qui a reçu un prix inusité, est stimulé à produire davantage; on met en valeur une plus grande superficie du sol. Le pays qui a reçu l'affluence du métal peut acquérir avantageusement des pays moins favorisés, soit les produits naturels, soit les matières premières, qu'il mettra en œuvre, et qui lui seront un objet de nouveaux échanges. Il y a bientôt un plus grand nombre de particuliers employés à une activité rémunératrice; les fortunes privées se multiplient. D'autre part, les métaux précieux sont par eux-mêmes une richesse; s'ils sont plus abondans, c'est une source de prospérité et une force pour l'état; le revenu public s'accroît et met au service de la communauté de plus puissans moyens d'action. Il faut seulement, il faut de toute nécessité que la production et le travail répondent à l'excitation offerte; sinon, l'or et l'argent ne font que passer, il n'y a pas eu enrichissement réel, — ce qui revient à dire que la vraie richesse est dans le travail de l'homme.

Ces lois économiques se sont clairement imposées à l'Europe occidentale pendant le XVIe siècle, après que les mines du Pérou et du Mexique eurent versé des milliards sur l'ancien continent. La puissance de la monnaie s'abaissa et le prix des denrées s'accrut en

une proportion considérable : il fut quintuplé en France de 1500 à 1600. Le prix de l'hectolitre de blé, qui était, en 1500, un poids d'argent égal à 2 fr. 83, tendit, vers la fin du siècle, à se fixer autour de 14 ou 15 francs. Mais la multiplication des métaux qui représentaient la richesse encouragea les échanges, à la même date où de grands changemens de toute sorte favorisaient, chez les peuples actifs de l'Occident, la mise en valeur des ressources nouvelles. En France, la chute de la féodalité permettait à un gouvernement régulier d'assurer, même à travers les guerres religieuses, la sécurité du travail dans les campagnes ; et les guerres d'Italie ouvraient des relations commerciales dont l'activité intelligente de la renaissance allait tirer profit.

Les mêmes lois économiques trouvent leur application dans l'histoire de la république romaine au milieu du IIIe siècle avant l'ère chrétienne, au temps de la lutte contre Carthage. Rome, quand elle reçoit, à la suite des premières victoires, les instrumens de la richesse, est une cité laborieuse, dont la population n'a pas commencé de prendre goût aux largesses des ambitieux politiques ni aux dépouilles des vaincus. Les élémens que la victoire apporte s'y répandent sur un fonds capable de les féconder : ce fonds, c'est le génie d'un peuple jeune encore, et qui, longtemps contenu, veut se déployer et vivre.

Rome a été le théâtre, vers l'an 240 avant l'ère chrétienne, d'une révolution considérable, aux aspects divers, mais surtout économique, et cette révolution doit occuper, dans l'explication de ses destinées, une large place. L'auteur de l'*Histoire des chevaliers* a eu le mérite d'en rassembler, d'en interpréter les témoignages, et de la retracer en vive lumière.

L'occasion en a été, disions-nous, la conquête, qui a mis en un contact subit avec l'extrême civilisation du monde grec et oriental cette cité romaine, non point barbare et inculte, comme quelques-uns l'imaginent, mais forte dès ses commencemens, soit d'une originalité propre, soit du secours des civilisations qui enveloppaient son berceau. — La formule d'Émile Belot sur Rome primitive peut étonner tout d'abord : il y voit, non pas un ramas d'aventuriers et de *malviventi*, ni un mélange accidentel d'élémens hétérogènes, mais « une race noble et pure, vouée au culte saint de Vesta, un peuple unique et déjà civilisé. » N'est-ce pas, bien peu s'en faut, le langage de Cicéron quand, au second livre de son traité de la *République*, il place sur les lèvres de Scipion une rapide esquisse des premiers siècles? Romulus vivait, lui fait-il dire, à une époque où, depuis longtemps, la Grèce retentissait de chants et de poésie, dans un âge et dans une cité qui avaient tout un héritage de culture, *jam inve-*

teratis litteris atque doctrinis... ætas jam exculta. Et Cicéron parle bien de la ville de Rome, non pas des populations qui l'entourent, puisqu'il loue Romulus, le roi fondateur, d'avoir conduit presque jusqu'à la virilité ce même peuple créé par lui. C'est qu'en effet la ville nouvelle avait reçu tous les élémens des cultures italique, grecque, étrusque, sans avoir abdiqué pour cela son caractère inné. Quel moment historique que cette période de deux siècles et demi que représente l'époque royale! L'Orient est puissant encore, au moins par la civilisation et les arts. Ninive va disparaître, au milieu de quel éclat, les sculptures de Khorsabad, au Musée du Louvre, en témoignent. Le monde grec s'organise. Les temps d'Homère et d'Hésiode sont déjà loin, mais dominent encore la pensée hellénique. Lycurgue a réformé Sparte depuis un siècle; Athènes ordonne sa constitution, que Solon va achever; l'ère des Olympiades vient de commencer, et la chronologie se fixe. L'Égypte s'ouvre aux Grecs. Par eux et par les Phéniciens, auxquels Carthage succède, les civilisations se mêlent jusque dans le centre de la Méditerranée. L'art, qui touche à la maturité, presque à la vieillesse, dans l'antique Orient, commence à se développer dans la Grèce continentale : les plus anciennes statues dignes de ce nom retrouvées par M. Homolle dans les fouilles de Délos peuvent être contemporaines de la fondation de Rome. Du même temps est l'essor de la colonisation grecque en Sicile et en grande Grèce : l'art grec, la civilisation grecque, les légendes homériques, ont pénétré à travers l'Italie centrale et toute l'Étrurie, qui en sont comme imprégnées. — Rome n'est restée fermée à aucun de ces élémens. Aux peuples italique et étrusque elle a emprunté la distinction entre patrons et cliens, celle entre le patriciat et la plèbe, la langue, la religion, les magistratures. Elle a puisé à pleines mains dans le fonds grec : légendes, traditions, lois, tout lui a été bon. Rien n'empêche de croire à la mission de trois députés chargés par elle d'aller étudier la législation athénienne, ou bien à celle d'Hermodore, cet Éphésien exilé, qui aurait assisté les décemvirs dans la rédaction des Douze tables. Il n'en est pas moins assuré que le code décemviral enregistre le droit coutumier spécial aux Romains, et non pas celui des Grecs. Par le droit en particulier, malgré des emprunts, Rome a fait triompher son originalité puissante.

Elle n'avait encore qu'un bien faible domaine, elle continuait de lutter péniblement contre les peuples montagnards qui occupaient le centre de la péninsule et empêchaient son essor, quand tout à coup d'heureux combats ouvrirent pour elle l'ère de la conquête et lui valurent ses premières richesses. De la guerre du Samnium un consul vainqueur rapporta, en 293, pour orner son triomphe

et être versées après cela dans le trésor public, 2,033,000 livres d'argent. Les armes enlevées aux vaincus étaient magnifiques, et Tite-Live raconte que leurs boucliers dorés furent suspendus aux boutiques des changeurs et banquiers du forum en guise d'ornemens triomphaux. Vers la même date, un autre consul, vainqueur des Étrusques, rapportait aussi 380,000 livres de bronze. Mais ce furent bien d'autres sommes, celles que valurent aux Romains la conquête de la grande Grèce, la lutte contre Carthage, les tributs qu'on lui imposa, et ceux que subirent bientôt après la Corse, la Sardaigne, la Cisalpine et l'Illyrie. Tarente avait grandi par l'industrie et par le commerce. Elle achetait aux peuples italiques, aux Sabins et aux Samnites, la laine de leurs troupeaux; elle se chargeait de la fabrication et de la teinture des draps, qu'elle exportait ensuite avec le sel, le poisson et les objets manufacturés. La prospérité l'avait conduite à l'extrême richesse, et l'invasion du luxe grec ou oriental la livrait d'avance à un vainqueur. Quand Pyrrhus vint pour la défendre, il fit en vain fermer les bains et les théâtres : Tarente était devenue un lieu de plaisir. On sait quelle existence douce et molle, grâce aux restes survivans d'une antique splendeur, la Syracuse du temps de Hiéron II et de Théocrite offrait encore. Cette colonie grecque, avec sa population de 600,000 âmes, était presque aussi riche que Carthage. Quant à Carthage elle-même, la corruption y était née de l'antique civilisation phénicienne et d'une richesse héréditaire. Rome tira d'elle un énorme butin, environ 25 millions de nos francs, qui, rien qu'en dix années, vers la fin de la première guerre punique, vinrent grossir son trésor.

Rome, jusqu'à la conquête de la grande Grèce, n'eut pour monnaie que l'as de cuivre avec alliage. En 269, quelques années seulement avant l'ouverture de la lutte contre Carthage, elle fabriqua le premier denier d'argent. Mais tout aussitôt ce métal abonda, et, par conséquent, s'avilit. La monnaie de bronze, au même temps, s'abaissait par des tailles successives, que les historiens de la numismatique savent dater une à une. D'autre part, si l'on recueille avec soin les indications éparses chez les auteurs anciens sur la valeur vénale des denrées, sur les taux des amendes, sur les ventes d'animaux ou d'esclaves, etc., on arrive à conclure avec l'historien des chevaliers qu'une augmentation générale des prix s'est produite dans la période qui comprend la première lutte contre Carthage, c'est-à-dire la première moitié du IIIe siècle. Il semble de plus que cette augmentation peut être évaluée suivant une proportion facile à calculer. Par exemple, le cheval payé par l'état au cavalier ou chevalier vaut 1,000 as anciens (de douze onces) avant les guerres puniques, mais 10,000 as nouveaux (de deux onces) au temps d'An-

nibal. La solde s'élève, dans le même espace de temps, de 120 as anciens à 1,200 as nouveaux pour le fantassin, de 360 à 3,600 pour le cavalier, et ainsi de suite. Si l'abaissement du pouvoir de la monnaie avait seul agi, l'as nouveau valant six fois moins, les sommes de la dernière période, pour les exemples cités, eussent été les suivantes : 6,000, 720 et 2,160 as; l'écart entre ces derniers chiffres et ceux que nous venons de marquer (10,000, 1,200, 3,600) montre l'augmentation réelle des prix. Il fallut, vers la fin du IIIe siècle ou le commencement du second avant l'ère chrétienne, des fortunes presque doubles de celles de la période précédente pour suffire aux mêmes achats, aux mêmes charges, aux mêmes nécessités de toute sorte. — L'afflux des métaux précieux avait entraîné une révolution monétaire et économique.

Cette transformation des prix est une résultante si générale et si inévitable qu'on voit le même changement se produire, aux mêmes dates, dans les chiffres du cens. Le recensement pratiqué à la fin de chaque lustre, tous les cinq ans, inscrivait sur les registres des censeurs, outre les noms, prénoms, âge, parenté, le chiffre de fortune de chaque citoyen, non pas le chiffre réel qu'il aurait pu déclarer, mais le nombre rond correspondant à l'un de ceux qui marquaient pour chaque classe un minimum légal. Par exemple, tout citoyen possédant une fortune qui dépassait 100,000 as faisait partie, pendant les cinq premiers siècles, de la première classe, et les trois classes suivantes étaient déterminées par des taux réciproquement inférieurs entre eux de 25,000 as. C'est ce que Tite-Live expose clairement quand il rend compte de la constitution attribuée à Servius Tullius. Il ajoute quelle partie du service militaire et quel armement sont assignés à chaque catégorie. Mais le même historien, racontant l'épisode d'un tribut extraordinaire levé en l'an 214 pour l'équipement et l'entretien de la flotte romaine (1), nous informe que le minimum de fortune de la première classe est maintenant fixé à 1 million d'as. Les bases du cens ont donc été remaniées, et suivant la même proportion qu'a observée l'augmentation générale. Émile Belot, par des calculs dans le détail desquels il serait impossible d'entrer ici, démontre que le changement s'est produit selon les mêmes conditions pour les autres classes. La révolution monétaire a modifié l'ordonnance de la société romaine, probablement en ce sens que tous les citoyens n'auront pas vu l'équilibre s'établir pour eux entre le gain et les dépenses, et que les plus énergiques auront tiré profit des changemens financiers. Et déjà la carrière est ouverte pour la spéculation et le commerce.

(1) Livre XXIV, ch. 11.

Ce n'est pas tout. Il faut que la révolution accomplie dans Rome vers le milieu du IIIe siècle se produise aussi dans l'ordre civil et politique.

Il convient d'introduire ici cette théorie de Niebuhr sur Rome-ville opposée à Rome-campagne, qu'Émile Belot s'empresse d'adopter, parce que, suivant lui, elle apporte une explication nouvelle et précise du développement de l'état romain. Belot a pour Niebuhr une admiration extrême. « Un seul homme dans ce siècle, dit-il, a eu le privilège, réservé au génie, de comprendre Rome mieux que les Romains, et de deviner par une sorte d'intuition ce qu'elle était à son origine. » Michelet, à vrai dire, ne parlait pas autrement. Niebuhr, à l'entendre, « est devenu Romain. Il a su l'antiquité comme elle ne s'est pas toujours sue elle-même. Que sont, auprès de lui, Plutarque et tant d'autres Grecs pour l'intelligence du rude génie des premiers âges? » Et M. Taine dit à son tour, joignant sa critique pénétrante à l'éloge : « Il a été à la fois jurisconsulte, politique, financier, géographe, antiquaire, homme d'imagination et de science, esprit aussi pratique que spéculatif, intempérant par excès de force, capable de tout, sauf de se restreindre, avide de science jusqu'à prendre ses conceptions pour les objets mêmes, et imaginer Rome quand il ne peut plus la restaurer. »

Ce que Michelet et M. Taine estiment en particulier chez l'historien allemand, c'est, je suppose, d'avoir si bien compris ce que sont, dans le domaine mystérieux de l'histoire primitive, la légende et le mythe, et que, par derrière, il y a de précieuses réalités à dégager et à saisir. Niebuhr a certainement reçu en partage quelques parcelles de ce don de divination savante sans lequel il n'est pas de grand historien. Quant à celle de ses théories dont il est ici question, Émile Belot a ses raisons pour lui en être reconnaissant : c'est qu'il l'a lui-même étendue et développée avec un certain éclat.

A vrai dire, notre ingénieux Beaufort avait, dès 1766, dans son ouvrage *De la république romaine*, distingué avec soin les tribus urbaines des tribus rustiques. Avec beaucoup de raison, il ne voulait pas que l'on confondît, comme l'ont fait quelquefois les historiens anciens eux-mêmes, les deux sortes de plèbe. Mais Beaufort s'était borné à une double définition. Niebuhr a fait un pas de plus; il a soutenu qu'il fallait faire remonter cette distinction jusqu'aux premiers temps, et que l'opposition entre Rome-ville et Rome-campagne était un trait fondamental, un grave élément historique. Belot, à son tour, a mis en lumière l'étroite relation entre la lutte intérieure des classes et le progrès extérieur de la conquête, et

l'influence réciproque exercée par l'un de ces deux mouvemens sur l'autre. C'est comme la double action de deux peuples réunis dans la même société politique : un rôle différent les anime sans qu'ils cessent de tendre vers un même but. D'un côté, la ville aristocratique groupée autour du foyer de Vesta : l'autorité politique, civile et religieuse y est entre les mains des chefs de famille entourés de leurs cliens et diversement groupés au sénat ou dans les curies. Patriciens et cliens composent, dans l'enceinte du *pomerium*, ce que les historiens anciens désignent par le mot *populus*. Mais au-delà des murs, dans la campagne, c'est la *plebs* qui habite. Elle s'est formée tout d'abord de la population venue à la suite des grandes familles patriciennes sans un lien de cliens à patrons ; elle s'est grossie des adjonctions amenées par la guerre. L'accès de la cité aristocratique lui était fermé d'abord ; elle s'est cependant fortifiée de jour en jour ; elle s'est fait respecter par la sévérité de ses mœurs ; elle s'est enrichie par la vente de ses produits, les jours de marché, au forum ; elle a pu bientôt entreprendre la lutte contre les patriciens pour le partage des droits religieux, civils et politiques. Après avoir pris sa virile part dans les travaux militaires pour agrandir l'état et fonder la puissance publique, elle s'est fondue finalement dans la cité unifiée. Cette plèbe rustique ne doit pas être confondue avec l'autre, avec celle qui primitivement existe à peine, qui insensiblement se forme au cœur même de la cité patricienne, avec ceux des cliens que laisse indépendans ou sans appui la déchéance ou la mort de leurs patrons. De ces hommes-là seront composées par la suite les quatre tribus de la ville, et ce sera là cette plèbe urbaine qui, misérable, sans énergie, sans dignité, sans vertu, deviendra dès le temps des Gracches la vile multitude de Rome. La dualité persistante pendant les cinq premiers siècles, entre le *populus* et la plèbe rustique, a été reconnaissable dès l'origine à bien des signes, tels que le partage entre les *pagi* de la campagne et les *vici* de la ville, la différence entre l'assemblée centuriate, réunie au Champ de Mars, hors de Rome, et l'assemblée curiate, réunie dans Rome même, au *comitium* ; la prééminence toute patricienne des premières centuries sur les votes des comices centuriates ; la nécessité pour les votes des centuries d'être confirmés à l'aide des votes des curies. Cette dualité perce encore dans la distinction entre les comices par tribus, que les patriciens dédaignent, et les comices par curies, qui n'admettent pas les plébéiens, enfin dans cette opposition étrange entre la dictature, tout aristocratique, et le tribunat, exclusivement populaire. Le patriciat n'a traité d'abord avec les gens de la plèbe rustique que comme avec des étrangers et sur le pied du droit des gens, de sorte que

le tribunat, par exemple, a été institué avec le concours du fécial, comme on eût fait pour toute convention, pour tout traité entre deux peuples indépendans l'un de l'autre. Mais les progrès de la conquête, en faisant créer de nouvelles tribus rustiques, rendent la plèbe de la campagne toujours plus nombreuse et plus forte. A peine un petit peuple, aux environs de Rome, a-t-il été soumis, les familles dont il se compose sont annexées ou transportées; ses chefs, quelquefois des descendans de races royales ou même divines, aspirent à entrer dans l'aristocratie romaine; ses citoyens veulent participer à la cité et à ses droits. On comprend que, de la sorte, le progrès de la plèbe ait été incessant, et incessante la pression exercée sur l'aristocratie urbaine. A chaque adjonction a correspondu non pas seulement l'inscription d'un plus grand nombre de citoyens par les censeurs, mais encore un progrès politique et civil.

La théorie de Niebuhr, développée par Émile Belot, est acceptée dans son ensemble par de bons esprits, par le savant M. Willems, par exemple. Certains traits n'en sont-ils pas cependant excessifs? Belot se représente la Rome primitive sous l'aspect d'une ville italienne du moyen âge, ville fermée, aux palais fortifiés et munis de tours. N'y avait-il pas plus de rapports familiers ou intimes entre le patriciat urbain et les propriétaires de la campagne, entre la clientèle de la ville et la plèbe rustique? Quant aux tribuns du peuple, comment auraient-ils été des défenseurs si puissans de toute la population de la campagne, quand leur autorité ne s'étendait pas au-delà d'un rayon de mille pas autour de la ville?

On n'en voit pas moins, il est vrai, en beaucoup de cas, par exemple dans le procès de Coriolan, comme deux peuples en présence, et cette dualité prend fin précisément à la suite d'une grande réforme qui, vers le milieu du IIIe siècle, modifie en un sens favorable aux tribus rustiques la constitution des comices centuriates (1). La création des deux dernières tribus de la campagne, en 240, en fut le signal en faisant éclater les vieux cadres. Selon l'ancienne constitution, la première classe disposait à elle seule, lors du vote dans les comices pour les lois ou pour les élections, d'un nombre de voix qui représentait la majorité, pour peu que cette classe fût unanime. La seconde classe, composée des citoyens ayant une fortune entre 100,000 et 75,000 as, était rarement appelée au vote, qui s'interrompait une fois la majorité atteinte; les troisième et quatrième classes, de cens encore inférieur, n'étaient jamais consultées.

(1) La réforme des comices centuriates au IIIe siècle avant Jésus-Christ est un très difficile problème, que MM. Paul Guiraud et G. Bloch ont étudié à nouveau depuis 1881 dans la *Revue historique*. Leurs conclusions ne sont pas les mêmes.

C'était le régime d'une aristocratie d'argent, qui confisquait le droit électoral.

La réforme de 241 mit en quelque mesure un terme à cette inégalité. La première classe ne disposa plus d'une si grande autorité dans les comices. Il fallut désormais, pour atteindre la majorité, continuer le vote jusqu'à la troisième classe inclusivement ou même jusqu'à la quatrième. Bien plus, tandis qu'autrefois le droit de premier vote, — droit décerné par le sort, et de nature à exercer une profonde influence par suite de certaines idées superstitieuses, — appartenait à l'une des centuries nobles placées à part et en tête de la première classe, désormais, au contraire, la centurie dite *prérogative* (à cause de ce privilège de premier vote) fut désignée par la voie du sort entre toutes les centuries de la première classe, et l'on voit dans Tite-Live les tribus rustiques appelées fréquemment à l'avantage et à l'honneur de fournir cette centurie.

La constitution ainsi transformée vers l'année 240 consacra donc un réel progrès de l'ancienne plèbe, un ascendant marqué de l'aristocratie municipale sur l'aristocratie urbaine. Les diverses parties de la cité furent mieux réunies, dans un système civil et politique plus conforme à la réalité des faits et à la prépondérance acquise. Une sorte de classe moyenne parvenait à se faire jour entre le sénat et le peuple, et l'instrument de cette élévation était la richesse rapidement accrue, nous dirons par quels moyens. Un grand changement s'était accompli aux dépens de l'aristocratie, dans un sens que nous pouvons bien appeler plébéien et démocratique.

La multiple révolution, contemporaine des guerres puniques, que nous essayons de décrire dans son ensemble, ne s'est pas produite seulement par une décroissance du pouvoir de la monnaie, par un enchérissement des produits, par une augmentation des chiffres du cens, par une réforme de la constitution; elle a entraîné, outre tout cela, une réforme juridique, tant il est vrai que l'apparition de la richesse a été pour cette primitive société romaine un ferment de transformation profonde. C'est en l'année 242 qu'au préteur de la ville fut adjoint un préteur dit pérégrin, chargé de la juridiction entre Romains et étrangers, entre les membres de l'ancienne cité et les citoyens privés du droit de propriété quiritaire. La conséquence de l'institution nouvelle fut, à la suite de la loi *Ebutia*, qu'il faut dater probablement de l'année 234, la substitution de la procédure formulaire aux actions de la loi; c'est-à-dire que l'autorité toute religieuse du vieux droit pontifical fut remplacée par les édits sans cesse perfectibles d'une magistrature qui se régla sur les progrès du droit civil. Les édits prétoriens allaient créer un droit commun aux membres de l'ancienne cité et aux étrangers, et

cette jurisprudence, modelée sur le progrès des temps, devait bientôt s'étendre aux anciens citoyens eux-mêmes. C'était l'affranchissement de l'esprit juridique, après une période de discipline sacerdotale dont le rigorisme a pu n'être pas funeste si, en imposant le respect de la lettre, il a inspiré et peut-être affermi à toujours le sens de la légalité chez les Romains.

En résumé, l'afflux des métaux précieux a causé dans Rome un ébranlement fécond. Il a suscité toute une série de modifications profondes et heureuses dans la société romaine, précisément parce que cette société, jeune encore, intelligente et énergique, a su se servir des élémens de la richesse. Une de ses classes en particulier a grandi sous l'influence, sous l'excitation des circonstances nouvelles. Non asservie par ses origines aux règles étroites de l'ancienne cité, conviée à l'action par le progrès et l'essor contemporains, elle s'est s'emparée des sources de la richesse, et par là s'est dirigée vers l'autorité politique. C'est la classe des chevaliers, dont le développement rapide est un des principaux élémens de l'histoire de la république romaine.

II.

Chez tous les peuples, au commencement de leur histoire, la cavalerie est l'arme aristocratique, celle qui appartient aux plus riches, parce qu'elle exige un équipement et des soins dispendieux. De quelle manière et à quel moment la cavalerie devient chevalerie, c'est une transformation difficile à saisir, mais un progrès naturel et logique, puisque les riches obtiennent bientôt l'éclat et le renom. Les premiers escadrons qu'ait eus la Rome primitive ont fait partie du patriciat. Chevaliers et sénateurs sont rangés ensemble dans la première classe, qui est inscrite au cens avec le chiffre de fortune le plus élevé. A mesure que la cité s'est agrandie par les succès militaires, le patriciat n'a ouvert ses rangs qu'à peine, tandis que les principaux d'entre les vaincus, recevant le droit de cité, ont fait partie de cette première classe s'ils possédaient plus de 100,000 as, et sont devenus par là aussi chevaliers. Il s'est formé de la sorte avec le temps, et le nombre des recrues devenant toujours plus considérable, une sorte d'aristocratie nouvelle, ou plutôt de classe intermédiaire, issue des municipes italiens et de la plèbe rustique, et capable de contre-balancer la vieille aristocratie patricienne en lui faisant ouvertement échec.

C'est précisément cette classe moyenne qui, voulant se faire sa place au soleil, met la main sur le commerce et la finance,

et attire à soi, avec l'opulence, une part importante de l'autorité réelle. N'est-il pas arrivé plus d'une fois ainsi dans l'histoire que le développement de la fortune privée entraînât de profondes transformations politiques? Les destinées de la chambre des communes d'Angleterre et du tiers-état français en ont offert, dans les temps modernes, d'assez clairs témoignages. Par le progrès de ces deux corps tout comme par celui des chevaliers romains enrichis, l'influence et le vrai pouvoir sont devenus le partage de la classe la plus intelligente, la plus économe et la plus active.

Les patriciens — possesseurs, il est vrai, de biens fonciers héréditaires — n'étaient pas appelés naturellement à tirer avantage des circonstances nouvelles qui auraient pu servir à augmenter leur fortune acquise. Le commerce était, en effet, jugé indigne d'eux, et le plébiscite Claudien, probablement de l'année 219, prononça à ce sujet des interdictions sévères, confirmées encore par Jules César et jusque par l'empereur Adrien. Il était prescrit aux nobles de s'abstenir des spéculations financières, des armemens maritimes, des adjudications publiques. Ils ne devaient pas faire partie de ces sociétés de capitalistes qui soumissionnaient les fermes des impôts. Les chevaliers, au contraire, c'est-à-dire ces mêmes citoyens issus de la plèbe rustique ou des cités municipales que leur fortune élevait à la première classe, n'avaient aucun scrupule de ce genre. Ils allaient s'enrichir, gagner de nouveaux droits, et contribuer aussi bien par le bon que par le mauvais usage de leur nouvelle puissance à un changement profond des mœurs, des idées et des conditions sociales.

Ils se firent publicains, c'est-à-dire qu'ils se présentèrent et se firent accepter aux diverses adjudications auxquelles donnaient lieu les diverses branches du revenu public, qu'il était d'usage d'affermer.

Les fournitures et approvisionnemens militaires, par exemple, étaient évidemment, pour les gens habiles, d'infaillibles moyens de s'enrichir. On voit les publicains à l'œuvre, dans les récits de Tite-Live, dès le temps de la seconde guerre punique. On reçut des deux Scipion, raconte l'historien, des rapports détaillés. Ils annonçaient leurs brillans succès en Espagne. Mais en même temps ils déclaraient qu'ils n'avaient plus d'argent pour la solde des troupes, que les armées manquaient de vêtemens et de blés, et les équipages maritimes de tout ce qui était nécessaire. Si le trésor public était épuisé, ils aviseraient, quant à la solde, aux moyens de faire contribuer les Espagnols ; mais il fallait qu'on envoyât de Rome tout le reste, et au plus tôt, si l'on voulait conserver l'armée et la province. Après qu'on eût lu ces dépêches, il fallut bien reconnaître l'urgente néces-

sité. Cependant on était au fort de la lutte contre Annibal. On entretenait au loin d'immenses armées de terre et de mer; il faudrait incessamment équiper une flotte considérable si la guerre devait s'engager aussi contre la Macédoine. La Sicile et la Sardaigne, sur lesquelles on comptait d'ordinaire pour les approvisionnemens de blé, nourrissaient à grand'peine leurs troupes d'occupation. Les ressources de l'impôt se trouvaient compromises, parce que beaucoup de ceux qui le supportaient avaient disparu au Trasimène et à Cannes. On ne pouvait donc compter que sur le crédit pour sauver l'état. Il fut décidé que le magistrat investi de la préture se rendrait à l'assemblée : il engagerait ceux qui précédemment avaient déjà tant gagné par les marchés publics, dit Tite-Live, à consentir un emprunt, et à fournir aux armées d'Espagne tout le nécessaire, sous la condition d'être payés les premiers dès qu'il y aurait des fonds dans le trésor. Le préteur parla dans ce sens, et désigna le jour où il ferait les adjudications des fournitures de vêtemens et de vivres, et de tout ce qu'exigeraient les équipages de la flotte. Ce jour venu, trois sociétés de publicains se présentèrent. Elles offraient de se charger des fournitures, sous deux conditions : tout ce qu'elles embarqueraient leur serait garanti par l'état contre l'ennemi ou la tempête; et les citoyens qui contribueraient de quelque manière que ce fût à l'expédition seraient exemptés du service militaire tant que durerait l'office public auquel on les conviait. Il fut ainsi fait; les adjudications eurent lieu, et le contrat fut fidèlement exécuté de part et d'autre.

Cette page de l'historien latin nous est précieuse, parce qu'elle montre dans son action, à une date fort ancienne, l'administration financière de Rome entre les mains des publicains. Ce n'était pas une invention romaine. De même que Carthage soumise avait légué les lois rhodiennes sur le commerce maritime, de même la Grèce, et aussi l'Égypte, à laquelle semblent avoir été faits tant d'emprunts, offraient un exemple du constant usage d'affermer les impôts, tantôt à des compagnies, tantôt à de riches citoyens, qui s'engageant à remettre à l'état une somme fixe et déterminée, percevaient les taxes à leurs risques et périls. L'extension de la puissance romaine rendit cette pratique tout à fait générale. On comprend quelles abondantes occasions de profits devaient s'offrir à de prudens fournisseurs, même sans supposer la prévarication ni la fraude, par les approvisionnemens maritimes et militaires : voiles et cordages, ferrures, armes, chevaux, vêtemens, poix et goudron. Il en était de même des grands travaux publics, pour la construction, pour l'entretien et la réparation des édifices, des chaussées, des routes... Les censeurs étaient chargés d'arrêter le bilan des fourni-

tures ou des travaux devenus indispensables. Le sénat leur allouait un certain crédit sur le trésor; ils préparaient les devis et rédigeaient pour chaque cas le cahier des charges, *lex censoria*. L'adjudication devait se faire publiquement, en plein forum, au jour fixé d'avance et aux enchères les plus basses. On procédait de la même façon pour la perception des revenus publics, impôts, douanes, péages, pour l'exploitation des mines et carrières de l'état, pour la location des terres et pâturages publics. Ces perceptions étaient publiquement affermées par les censeurs, aux plus offrans. Les adjudicataires savaient fort bien, s'ils craignaient, une fois le marché conclu, d'être en perte, présenter leurs doléances, les faire écouter et obtenir résiliation ou indemnité. Tite-Live en cite plusieurs exemples. Il est clair que des fortunes isolées devaient rarement suffire à ces sortes d'engagemens, toujours considérables, et l'état exigeant d'ailleurs des garanties. Les capitalistes formaient donc entre eux des sociétés par actions, avec des directeurs, des bureaux, des employés, quelquefois avec des sous-adjudicataires, qu'il fallait surveiller et contrôler de près. Ajoutez un monde d'affranchis et d'esclaves pour les exploitations industrielles ou agricoles, et cette multitude dispersée dans toutes les provinces, à mesure que la conquête se propageait au loin. Naturellement la banque, le calcul des intérêts de l'argent, et aussi l'usure, tout cela fort connu à Rome dès les temps primitifs, venaient se mêler, pour l'animer et le féconder, pour le conduire aussi vers l'abus et l'excès, au mouvement d'affaires né de l'essor général.

Quand les armes romaines eurent pénétré dans l'opulente Asie, de nouvelles et abondantes sources de revenus s'offrirent. L'ardeur des traitans redoubla, les compagnies financières s'accrurent singulièrement en puissance et en nombre, et le vaste marché, comprenant une partie de l'Europe avec une partie de l'Orient, devint, par les vicissitudes du crédit, une arène ouverte, soit à la formation d'énormes fortunes privées, soit à la solidarité d'innombrables intérêts financiers. Il faut, pour juger de cette entière diffusion, se transporter par la pensée au temps de Cicéron, par exemple. Si l'on veut comprendre ce que devait être alors la bourse de Rome, inquiète des nouvelles d'Orient, anxieuse des événemens politiques, fiévreuse à la pensée d'une hausse subite des actions, ou bien à celle d'imminens désastres pouvant atteindre beaucoup de fortunes médiocres, on n'a qu'à relire le *pro lege Manilia*. Cicéron y demande instamment qu'on nomme Pompée au commandement suprême, parce que c'est le seul moyen, déclare-t-il, d'éviter un *Krach* semblable à celui qui a éclaté au début de cette guerre. Deux

rois puissans, Mithridate et Tigrane, menacent d'accabler les tributaires et alliés de Rome. Ce même Mithridate, qui vient, par ses ordres secrets aux villes grecques d'Asie, de faire égorger en un même jour 100,000 Romains et Italiens établis dans ces villes, fait envoyer d'Ecbatane des émissaires pour s'entendre avec les chefs des ennemis que Rome combat au même temps en Espagne. L'étendue et la gravité de ses menaces ont déjà suspendu en Orient toute activité féconde, tout mouvement d'affaires, tout travail. A l'approche de cet ennemi, les troupeaux sont délaissés, l'agriculture est abandonnée, le commerce maritime suspendu. Donc plus de droits à percevoir sur les ports, sur les blés, sur les pâturages. Qu'on imagine dans quelles inquiétudes se trouvent ceux qui doivent supporter l'impôt dû aux Romains, et ceux aussi qui auront à en effectuer le recouvrement, c'est-à-dire ces fermiers de l'état qui emploient de si nombreuses troupes d'esclaves, préposés aux péages dans les marchés et aux portes des villes, dans les pâturages, dans les mines et carrières, dans les salines, dans les docks!.. Ces hommes honorables, s'écrie l'orateur, qui est leur associé et leur ami, ont transporté en Asie leurs capitaux et leurs espérances. Les uns y perçoivent les revenus publics, les autres y font le commerce directement; ils y ont placé de grandes sommes d'argent, tant pour eux-mêmes qu'au nom de leurs familles. Il s'agit de la province riche et fertile entre toutes, qui l'emporte sur tous les pays du monde par la fécondité de son sol, la variété de ses produits, l'étendue de ses pâturages, le chiffre immense de ses exportations. Mais surtout, — voilà sur quoi l'orateur insiste, et ses paroles font mesurer quel vaste développement a pris la richesse générale, publique ou privée, — qu'on réfléchisse à l'atteinte qu'un désastre en Orient fera subir à la *place* de Rome, comme nous dirions aujourd'hui! Le crédit du marché central est en étroite solidarité avec le crédit des bourses de l'Asie, avec celui des groupes de capitalistes qui opèrent en Orient; *hæc fides atque hæc ratio pecuniarum quæ Romæ, quæ in foro versatur, implicita est cum illis pecuniis asiaticis et cohæret.* Le crédit ne peut être ruiné en Asie sans que, du même coup, le crédit à Rome ne succombe, *ruere illa non possunt ut hæc non eodem motu concidant.* Il y a donc à défendre non pas seulement l'honneur de l'état et le salut des peuples alliés, mais les plus abondantes sources du revenu public et un très grand nombre, une multitude de fortunes privées : *fortunæ plurimorum civium defendantur.* Peut-être faudrait-il traduire : le plus grand nombre, la plupart de nos fortunes privées. Les cent mille Romains ou Italiens que Mithridate avait fait tuer étaient cent mille inté-

ressés ou employés aux perceptions financières; ajoutez à ce chiffre celui des bourgeois de Rome qui avaient des actions dans ces puissantes compagnies!

Bien des fois Cicéron a signalé cette diffusion et cette puissance du crédit. Il le fait toujours avec une franchise, avec une verdeur d'expression qui rapproche les temps et prête à son langage un accent tout moderne, comme, par exemple, quand il pose en axiome, dans son traité *Des devoirs* (II, 24), que la société n'a pas de lien plus énergique que le crédit, et qu'il ne saurait y en avoir un solide sans la sécurité des créances. Les termes qu'il emploie sont absolument les nôtres : il dit *fides publica*, et les assignats de la république romaine, en 1798, portaient de même ces mots : *fede pubblica*, pour signifier le crédit public. Ses plaidoyers et ses lettres nous montrent à la fois les liens innombrables créés par une vaste administration financière et le détail des procédés d'exactitude qu'imposent à la banque et au commerce les garanties réclamées par l'intérêt public ou privé, celles que la loi même ordonne. Il emprunte le langage précis du négociant lorsque, dans son discours pour le comédien Roscius, il réclame une scrupuleuse tenue des livres. Je ne sais pas si les anciens Romains ont fait cet effort d'imagination représentative qu'un spirituel économiste a récemment si bien décrit (1), et qui a conduit les Italiens du moyen âge à inventer, peut-être les premiers, la tenue en partie double : « Caisse doit à Magasin ; Soie de Chine doit à Tabarca; Famagouste doit à Canelle de Malabar; » mais Cicéron connaît et veut du moins une comptabilité sérieuse. Il récuse en justice des brouillons chargés de ratures, *liturarum adversaria*; il exige de vrais registres, et le premier de tous, celui des recettes et dépenses, *codex accepti et expensi*. On reconnaît l'homme de son temps, mêlé aux grandes affaires de finance, fort occupé de faire valoir et d'augmenter sa propre fortune, dans l'auteur des *Lettres familières*, dont le treizième livre, en particulier, montre les liens étroits de Cicéron avec les manieurs d'argent en Asie, en Cilicie, en Bithynie. Plusieurs des plus habiles combinaisons de la science financière, banques de change, de circulation, de prêt à intérêt, de dépôt, crédit foncier, placemens hypothécaires, se retrouveraient aisément dans les récits du grand orateur ou dans Tite-Live. L'épanouissement général du crédit avait créé sans aucun doute, Cicéron vient de nous le dire, un nombre énorme de petits patrimoines, et les exemples abondent de fortunes énormes, soit en

(1) *Considérations sur la comptabilité en partie double*, par M. Léon Say, t. XVIe des *Mémoires de l'Académie des Sciences morales*. *Journal des Débats* du 7 janvier 1886.

biens fonciers engageant d'immenses capitaux, — c'est l'époque des *latifundia*, — soit en richesse mobilière. Il suffit de nommer Crassus, Cluvius de Pouzzol, ce prête-nom de Pompée, Pinnius, l'ami de Cicéron, et auquel la seule ville de Nicée devait 6 millions de sesterces, etc.

Comment faut-il donc entendre ce mot, souvent répété, du tribun Marcius Philippus, lequel, proposant vers ce temps-là une loi agraire, s'écriait qu'il n'y avait pas alors dans Rome deux mille citoyens propriétaires, *non esse in civitate duo millia hominum qui rem haberent?* Est-ce la pure contradiction de ce que nous venons d'essayer d'établir? Cicéron, qui rapporte ce mot au second livre du *De officiis*, le blâme comme s'adressant aux mauvaises passions, et ne tendant à rien moins, dit-il, qu'à la communauté des biens. Était-ce, en effet, une parole démagogique née des besoins du moment et de la cause? Ou bien cette parole faisait-elle allusion à la transformation qui s'opérait alors dans les fortunes privées, la richesse mobilière prenant son essor, mais les petits domaines disparaissant, absorbés par la grande propriété? Ce qu'on sait du tribun de l'année 104, fort riche lui-même, gourmand et voluptueux, et redouté pour son esprit malveillant, peut mettre en défiance contre un mot auquel économistes et historiens, dans la pénurie des informations, ont attribué une valeur probablement imméritée.

La société romaine des deux derniers siècles de la république, on n'en saurait douter, est une société où la richesse domine, jusqu'à déterminer plus que jamais l'influence de certaines classes. Les chevaliers ont, les premiers, profité de la conquête pour réaliser des gains considérables, et leur importance politique s'en est accrue d'autant. Lorsque les Gracches, animés d'un très sage dessein, ont entrepris de remédier par les lois agraires à l'oppression des petits propriétaires et à l'épuisement de l'ancienne plèbe rustique, les chevaliers leur sont apparus comme les adversaires naturels à opposer au patriciat. Caius Gracchus a donc fait accepter une loi qui leur concédait le privilège, jusqu'alors réservé aux sénateurs, d'être appelés à faire partie des tribunaux; on sait que, pour les Romains, la justice se ne séparait pas de l'administration. A partir de cette date, les chevaliers ont formé vraiment un ordre dans l'état, ordre intermédiaire, — non étranger à l'ordre sénatorial, puisque les chevaliers les plus éminens, après avoir rempli certaines charges, y pouvaient être admis, — non étranger à l'ancienne plèbe rustique, puisqu'il la représentait, au contraire, ainsi que les villes municipales, dont il formait comme la noblesse locale. Chefs des petits peuples qu'allait chercher le droit de cité, les chevaliers ont grandi sans cesse en nombre et en puissance effective. Administrateurs de leurs municipes

en même temps que fermiers de l'état, ils ont placé dans les fermes par eux souscrites, puis sous-louées à des colons, les fonds de ces communes, qui devenaient ainsi comme autant de compagnies financières, intéressées sans doute à la politique générale et à une bonne administration publique, mais tentées peut-être aussi de calculs particuliers et de spéculations dangereuses.

L'abus est voisin du triomphe. Livrer aux chevaliers devenus fermiers-généraux et traitans la domination dans les tribunaux, c'était assurer l'impunité à leurs agens et à eux-mêmes. Ils abusèrent des jugemens comme les sénateurs abusaient du gouvernement des provinces. Les deux ordres, naturellement et plus que jamais ennemis, s'entendirent pourtant, mais en vue d'une sorte de pillage, et pour faire échec aux propositions de lois agraires, protectrices de la petite propriété. Ils ne s'unirent pas, comme Cicéron le demandait finalement, pour le seul intérêt de combattre les ambitions et de sauver la république.

Nous n'avons pas à suivre en détail l'histoire des chevaliers romains, qu'Émile Belot poursuit jusque sous l'empire; mais nous ajouterons un trait à ce tableau de la puissance financière transformant la société romaine, si nous découvrons d'autres classes encore que les sénateurs et les chevaliers parvenant à la vie politique, dans les cadres mêmes que l'organisation du cens leur avait préparés. Or, après diverses vicissitudes du droit de judicature, accordé, puis enlevé à l'ordre équestre, une loi proposée par le tribun Aurélius Cotta, en 70, partagea ce même droit entre le sénat, les chevaliers et les tribuns du trésor. Qu'étaient-ce que ces nouveau-venus, ignorés jusque-là dans l'histoire de Rome, dont on ne saura plus rien après César, et qui, subitement, arrivaient au partage d'une des plus hautes prérogatives? La réponse est difficile, faute de textes. Ces tribuns du trésor, — désignés peut-être ainsi d'une ancienne fonction financière dont ils étaient revêtus, — paraissent avoir représenté une des classes censitaires, immédiatement inférieure à celle des chevaliers, et au-dessous de laquelle on aperçoit encore une autre classe, celle des « ducénaires, » c'est-à-dire des citoyens n'ayant pas moins de 200,000 sesterces. Les tribuns du trésor seraient, à ce compte, des « trécénaires, » comme les chevaliers étaient des « quadringénaires, » à cause de leurs 400,000 sesterces, équivalens à 1 million d'as (86,000 francs).

On reconnaît les anciennes catégories, avec le même cens qui a été fixé depuis les grandes réformes du IIIe siècle. Il semble seulement que quelques-unes des classes, non signalées par les historiens jusqu'alors, aient obtenu seulement dans le dernier siècle

avant l'empire leur importance politique et civile. Peut-être l'accroissement de la richesse a fait arriver, même dans les classes inférieures, des citoyens capables d'un rôle plus actif et plus en vue qu'il ne pouvait l'être autrefois. Un autre témoignage de ce progrès serait l'intervention des affranchis, qu'on voit partout comptés aux derniers temps de la république, et investis de commandemens dans l'armée ou dans la flotte. Si les anciennes charges républicaines leur sont interdites, ils ont accès à une foule de fonctions administratives. Ils pratiquent l'agriculture, ils exercent le commerce et l'industrie, ils savent emprunter et prêter, et faire la banque. Ils ont mérité comme les autres citoyens leur part dans la richesse commune, et ils en ont le profit social et politique. Les catégories du recensement continuent à s'imposer à cette société, et le principe en est toujours un certain degré de fortune. Sénèque ne fera que résumer par quelques mots caractéristiques les conditions déjà anciennes lorsqu'il dira : « Le cens élève un citoyen à la dignité de sénateur. Le cens distingue le chevalier romain de la plèbe. Le cens règle dans le camp les promotions. » Mais la vie a pénétré plus avant qu'autrefois, elle anime des cadres jadis inertes. Un plus grand nombre de citoyens participent aux droits politiques et civils en même temps qu'à la fortune.

En résumé, la richesse est pour tout grand peuple l'instrument et le prix à la fois de la civilisation, puisqu'elle ne saurait être acquise ni conservée sans une activité permanente et réglée. Elle a fait son œuvre entre les mains avides, mais énergiques, de la société romaine. Ses meilleurs résultats ont été, à la suite d'un puissant essor du commerce, les mille relations entre les peuples, les immenses travaux publics, le bien-être répandu, le progrès permis dans toutes les voies ouvertes à l'intelligence des hommes, toute une grande partie de ce qu'on appelle du beau nom de paix romaine. Pourtant les classes supérieures qui ont détenu et administré cette richesse en ont fait en partie mauvais usage. L'histoire de la propriété foncière romaine trahit d'énormes fautes, accomplies par l'effet d'un amour malentendu et inintelligent du gain. C'est presque dès les premiers temps de la république que les lois agraires dénoncent l'abandon de cette petite ou moyenne culture, qui avait assuré la prospérité primitive de l'Italie. La grande culture, partout instituée au temps de la conquête comme offrant un meilleur placement d'argent aux propriétaires, ruine les grands drainages antiques que Rome avait trouvés établis autour d'elle. Les hommes libres, qui coûtent, sont dédaignés comme laboureurs : un petit nombre d'esclaves devra suffire à de vastes domaines. Pour l'amour d'un gain plus considérable encore, la grande culture est ensuite remplacée par l'unique

pâturage, et ce qu'on peut appeler l'industrie pastorale, *la pastorizia*, propage, avec la misère des hommes, la détérioration du sol même. Quant à la richesse mobilière, sans doute il a été de son essence, alors comme aujourd'hui, de créer, par la puissance du crédit, des sources innombrables de bien-être ou de fortune; mais elle a enfanté aussi la spéculation, dans le sens tout moderne du mot, la corruption politique, la perte des vertus civiles, la démoralisation. Cette société des derniers temps de la république, qui disposait de la richesse, n'était plus capable de la liberté. L'ordre équestre fut l'organe principal et de ce progrès et de cette dégénérescence. Il ne faut pas oublier ses mérites et ses services. Grâce aux publicains, le trésor public fut d'ordinaire assuré à l'avance de revenus fixes; ils ont pendant longtemps administré les finances romaines avec intelligence et loyauté. C'est dans cet ordre que se sont formés ces hommes laborieux, intelligens et honnêtes, qui sont devenus pour l'empire de très précieux fonctionnaires. On sait qu'un des aïeux de Vespasien avait mérité en Asie qu'on lui élevât des statues, avec cette inscription : *Au receveur intègre*, et Vespasien, devenu empereur, témoigna d'une pareille modestie et de semblables vertus. Ce furent pourtant aussi ces chevaliers qui, fermiers des revenus publics, adjudicataires de toutes les grandes entreprises, maîtres du crédit, après avoir réalisé d'immenses fortunes et disputé au sénat la puissance politique, pressurèrent les provinces, soudoyèrent les factions au forum, et contribuèrent au ferment de guerre civile qui devait préparer leur ruine avec celle de la république. Une peinture complète, d'après la correspondance de Cicéron, par exemple, du rôle de la corruption financière dans les dernières agitations qui amenèrent l'empire, dans la conspiration de Catilina, dans la lutte suprême entre César et Pompée, montrerait à la fois de quelle ardeur le crédit financier animait alors toutes les parties du monde romain, et quelle révolution générale cette fièvre, devenue malsaine, allait naturellement enfanter.

A. Geffroy.

UN

CHANCELIER D'ANCIEN RÉGIME

LE RÈGNE DIPLOMATIQUE DE M. DE METTERNICH.

IV[1].

M. DE METTERNICH ET LA MONARCHIE DE JUILLET. — LA POLITIQUE DU CHANCELIER EN EUROPE ET EN ALLEMAGNE, LES RÉVOLUTIONS DE 1848. — LES DEUX CHANCELIERS.

Mémoires, documens et écrits divers, laissés par le prince de Metternich, chancelier de cour et d'état, publiés par son fils le prince Richard de Metternich, classés et réunis par M. A. de Klinkowstrœm, 8 vol.

La société européenne, telle qu'elle apparaît de 1815 à 1830, telle que la comprennent les hommes chargés de la conduire, flotte sans cesse entre deux dangers également pressans : danger des guerres d'ambition et de conquête, qui peuvent remettre en doute l'équilibre politique si laborieusement édifié au congrès de Vienne ; danger des révolutions, qui peuvent troubler l'ordre intérieur des états, l'équilibre social à peine restauré. Quinze années durant, M. de Metter-

(1) Voyez la *Revue* des 1er août et 1er octobre 1886 et du 1er juillet 1887.

nich met son génie à aller de l'un à l'autre de ces dangers, réunissant des congrès, nouant des alliances contre les agitations des peuples ou s'efforçant de retenir l'ambition russe en Orient, régnant en apparence par une diplomatie savante, renommé parmi les sages du siècle, et en réalité impuissant. Vainement, le chancelier d'Autriche s'était flatté de museler le monstre révolutionnaire par la politique qu'il avait fait triompher à Carlsbad, à Laybach et à Vérone, de rester le ministre de la haute conservation et de la paix en Europe. Il avait paru réussir d'abord en Allemagne, en Italie. Il n'avait pas tardé à sentir que tout lui échappait. Il avait vu l'Angleterre de Canning se séparer des cabinets absolutistes, la Russie de l'empereur Nicolas se détacher à son tour pour reprendre sa marche vers l'Orient, le péril libéral ou révolutionnaire renaître par l'affaiblissement et dans la confusion des alliances. Il voyait surtout la France redevenir par degrés le grand foyer suspect où pouvaient se rallumer les flammes incendiaires toujours prêtes à se répandre sur l'Europe.

A dire vrai, le chancelier autrichien restait dans un état d'esprit singulier vis-à-vis de la France rendue à la monarchie bourbonienne. En aimant la restauration pour son principe, pour les garanties qu'elle pouvait offrir à l'ordre européen, il ne voyait bientôt en elle qu'un régime perverti dès sa naissance d'idées constitutionnelles, qui n'avait ni l'autorité des traditions héréditaires, ni la force du gouvernement napoléonien, qui se laissait aller à ce qu'il appelait un « doctrinarisme niais, » et se livrait à l'ennemi commun, au libéralisme. Il était trop l'homme de l'ancien régime pour ne pas subir parfois la fascination d'une des plus vieilles royautés du monde, et dans un voyage qu'il faisait en 1825 à Paris, s'il recevait le cordon bleu, il ne laissait pas d'être flatté dans sa vanité ; s'il dînait à la table du roi, il ne manquait pas de noter que seul, à part lord Moira, un ami de l'exil, il avait été admis à cet honneur. Il ne jugeait pas moins les institutions sans illusion, les hommes avec une légèreté dédaigneuse, la nation française avec la sévérité tranchante d'un oracle de l'absolutisme; il mêlait dans ses jugemens la clairvoyance et la frivolité. « Après dix ans, écrivait-il, je trouve que la situation a bien empiré... C'est aujourd'hui seulement que l'on sent le contre-coup de la révolution. Elle a rompu tous les liens les plus intimes, et le funeste système qui a été introduit en France lors de la restauration n'est pas fait pour rien rétablir de ce qui a été détruit. C'est ainsi que la société française s'use et se décompose dans la lutte des passions. » Il voyait le drame des destinées de la restauration, ce drame qui se résumait dans le duel de la royauté légitime et du libéralisme, se dérouler à travers deux règnes, de ministère en ministère, pour se resserrer enfin sous M. de

Polignac, dont il souhaitait le succès sans oser y croire. Arrivé à cette extrémité, il pressentait un conflit prochain, il doutait de l'issue, — et plus il voyait l'orage se former du côté de la France, plus il sentait le besoin de se rattacher à la tradition de 1815, de renouer les alliances absolutistes avec la Prusse, dont il était toujours sûr, — avec la Russie, dont il avait été un instant séparé par la guerre orientale de 1828. C'était le secret de l'entrevue qu'il recherchait dans l'été de 1830, à Carlsbad, avec M. de Nesselrode, pour le conquérir à ses vues de politique commune à l'égard de la France menacée d'une révolution nouvelle.

Comment éclaterait la catastrophe française? M. de Metternich s'arrêtait devant la redoutable énigme. Il ne savait pas qu'au moment où il se rencontrait avec le chancelier russe, — le 27 juillet 1830, — la crise venait de se précipiter, que déjà avaient éclaté à Paris des événemens qui justifiaient ses éternels pronostics de pessimisme transcendant, qui, en emportant la royauté des Bourbons, créaient pour la France, pour l'Europe, une situation toute nouvelle, un ordre tout nouveau.

I.

Ce qui se passait à Paris entre le 27 juillet et le 9 août 1830 ne ressemblait point, en effet, à un de ces accidens révolutionnaires dont on avait eu si facilement raison à Troppau, à Laybach et à Vérone. C'était bel et bien une révolution accomplie sur le plus grand des théâtres, provoquée par le coup d'état d'une royauté imprévoyante, précipitée par une insurrection populaire, condensée et resserrée au dernier moment dans une substitution de dynastie. Elle atteignait, cette nouvelle révolution de France, et l'ordre intérieur, fondé sur la légitimité monarchique, et l'ordre extérieur, européen, de 1815, dont la restauration semblait inséparable. Elle avait la fortune d'être à la fois une menace pour tous les gouvernemens d'ancien régime et un exemple pour les peuples dont elle enflammait les instincts libéraux. A peine accomplie effectivement, la révolution de Juillet retentissait en peu de temps de toutes parts : — à Bruxelles, où les Belges se séparaient du royaume des Pays-Bas, à Varsovie, où les Polonais levaient le drapeau de l'indépendance contre la Russie, au-delà des Alpes, où les duchés, les états pontificaux, devenaient des foyers d'insurrection, en Allemagne même, où Francfort, Dresde, voyaient éclater des mouvemens populaires.

Où s'arrêterait la commotion qui menaçait de gagner le continent, qui, d'un instant à l'autre, pouvait être la guerre universelle? Tout dépendait, on le sentait bien, de ce que serait cette France nouvelle de 1830, de ce qu'elle allait faire pour déchaîner ou apai-

ser les orages. Dès les premiers momens, deux courans, deux politiques s'entre-choquaient à Paris. Les uns, emportés par leurs passions et leur imprévoyance, ne tendaient à rien moins qu'à compromettre la révolution nouvelle dans toutes les aventures, à faire du régime de juillet l'allié ou le complice, le protecteur armé de la sédition universelle. Ils mêlaient dans leurs opinions la haine des Bourbons, les ressentimens de 1815, le fanatisme de l'esprit de propagande et de conquête, le besoin et le goût du mouvement. Au fond, tout leur programme se réduisait à deux choses : l'anarchie à l'intérieur, la guerre au dehors! Les autres, sans désavouer une révolution qui était le couronnement de leur opposition de quinze ans, sans la diminuer dans son caractère libéral, sans l'abaisser devant l'étranger, se préoccupaient aussitôt de la fixer et de l'organiser, de disputer le régime nouveau aux factions. Ils sentaient la nécessité de ne pas laisser se prolonger « l'état révolutionnaire après la victoire, » de rassurer en même temps l'Europe, de prévenir les coalitions. A la politique des agitations indéfinies et de la guerre, ils opposaient la politique de l'ordre et de la paix. A côté du prince qui venait de ceindre la couronne et qui, plus que tout autre, sentait le péril, allait s'illustrer entre tous celui qui est resté la figure la plus originale et la plus saisissante de ces temps troublés, l'homme d'état de la résistance, le ministre héroïque qui fondait et sauvait la monarchie nouvelle en dévouant sa vie : Casimir Perier! — C'est ce drame qui commence dès le lendemain de juillet, qui se déroule d'année en année à travers d'incessantes péripéties, mettant en scène et en présence toutes les politiques, la France renouvelée et la vieille Europe absolutiste (1).

Au début, l'issue n'était rien moins que sûre. Tout restait provisoirement énigmatique dans cette crise de juillet, qui, aux yeux des gouvernemens conservateurs, apparaissait comme une redoutable expérience de plus, comme une recrudescence de la révolution française menaçant encore une fois tous les états. Doyen des chancelleries, considéré et consulté comme le représentant d'un système de diplomatie, d'une tradition politique, appelé plus que tout autre à donner le ton à l'Europe, M. de Metternich ne laissait pas d'être embarrassé et troublé en retrouvant devant lui une vieille ennemie dont il se croyait l'antagoniste prédestiné. Cette ennemie, — la révolution française, — il l'avait vue et combattue, à l'époque de sa jeunesse, dans ce qu'elle avait de plus violent, dans sa période orageuse d'expansion républicaine. Il avait eu l'occasion de la com-

(1) On retrouvera le récit animé de ces premières années dans un ouvrage abondant en documens nouveaux et librement écrit, l'*Histoire de la monarchie de Juillet*, par M. Thureau-Dangin.

battre encore dans ce qu'elle avait de plus puissant, de plus glorieux, sous l'empire de Napoléon, et il s'était flatté de l'avoir vaincue. Il l'avait revue atténuée, mitigée, déguisée, mais toujours vivante sous la restauration. Il la retrouvait maintenant sous la forme et la figure d'un prince élu des barricades, d'une monarchie constitutionnelle sortie d'une convulsion populaire. Pour lui, sous des figures différentes, c'était toujours la même ennemie, devenue avec les années de plus en plus dangereuse, — et de ce ton de Cassandre qu'il prenait quelquefois, il écrivait, sous le coup de l'explosion de juillet, à M. de Nesselrode, qu'il venait de rencontrer à Carlsbad : « Ma pensée la plus secrète est que la vieille Europe est au commencement de la fin. Décidé à périr avec elle, je saurai faire mon devoir... La nouvelle Europe, d'un autre côté, n'est pas à son commencement. Entre la fin et le commencement se trouvera un chaos... » C'était une boutade sibylline du chancelier de la sainte-alliance parlant au chancelier russe pour échauffer son zèle conservateur. Que ferait-il réellement? Comment allait-il se conduire avec « l'ordre de choses » de juillet? Il avait l'occasion de préciser ses idées ou ses impressions, dès la fin d'août, dans des entretiens avec le général Belliard, envoyé de Paris à Vienne pour obtenir la reconnaissance du nouveau gouvernement, et aussi pour porter, avec la pensée secrète du roi, les déclarations les plus pacifiques, l'assurance du respect des traités, des intentions les plus conservatrices.

Le chancelier d'Autriche ne déguisait pas sa mauvaise humeur devant l'envoyé du Palais-Royal. Il ne cachait pas qu'à Vienne on « abhorrait » ce qui venait de se passer en France, qu'on ne croyait ni à la force ni à la durée du régime issu de la « catastrophe de juillet. » Il se défendait cependant de toute hostilité systématique, de toute arrière-pensée d'intervention dans les affaires intérieures de ce « grand et malheureux pays » de France. Il se montrait prêt à reconnaître le nouveau gouvernement pour ce qu'il était, comme « le moindre des maux, » dans un péril d'anarchie universelle. Il acceptait ses protestations pacifiques et conservatrices pour ce qu'elles valaient, en le prévenant avec quelque solennité qu'au moindre empiètement, « au moindre écart, » il rencontrerait devant lui l'Europe résolue à maintenir les traités, à repousser les provocations et les propagandes révolutionnaires. M. de Metternich, en reconnaissant le gouvernement de Juillet, se donnait le plaisir hautain de commencer par lui faire la leçon. Se retrancher sur le terrain des traités où il se flattait toujours de rallier l'Europe, combattre toutes les propagandes, enchaîner, s'il le pouvait, la nouvelle monarchie de France par ses intérêts conservateurs comme par ses déclarations, c'était désormais toute sa diplomatie. Et cette politique, il la suivait, il allait la suivre pendant dix-huit ans, avec la souplesse d'un esprit

avisé, accoutumé au jeu des grandes affaires, expert aux évolutions savantes et aux transactions utiles, tout prêt même, s'il le fallait, à nouer amitié ou à chercher son avantage avec le régime de juillet, sauf à lui répéter sans cesse du haut de son infaillibilité qu'il ne pouvait pas durer, qu'il mourrait fatalement comme il était né. Il ne se doutait pas, l'habile homme, qu'il n'était prophète qu'à demi, que cette monarchie libérale de France, avec laquelle il jouait quelquefois dangereusement, pourrait être emportée comme il le disait, mais que ce jour-là il serait emporté lui-même avec son système, avec sa politique, avec l'ordre européen, dont il se croyait toujours le gardien privilégié.

Il y a plusieurs périodes dans les rapports du chancelier de cour et d'état avec la monarchie de 1830, il y a plusieurs phases d'une même politique. La première est cette période orageuse, troublée, où se pressent et se succèdent tous ces incidens : — la révolution belge, l'insurrection de Pologne, les mouvemens italiens, les agitations allemandes, — et où la guerre semble à tout instant près d'éclater. M. de Metternich ne s'y trompait pas. Il craignait tout : il craignait les incidens qui pouvaient déjouer tous les calculs ; il craignait encore plus les idées que la France de juillet représentait, surtout ce principe de non-intervention dont elle s'armait un peu au hasard pour la protection de la liberté des peuples, pour sa propre défense contre les politiques absolutistes. La difficulté était d'autant plus grande pour lui qu'il voyait partout l'Europe divisée ou indécise. D'un côté, la révolution de 1830 trouvait presque aussitôt un appui, une sorte de popularité à Londres. L'Angleterre, représentée d'abord par les tories avec le duc de Wellington et lord Aberdeen, puis bientôt par les whigs avec lord Grey et lord Palmerston, n'entendait sûrement pas favoriser les ambitions de la France et nous livrer les traités de 1815 ; elle cédait à un entraînement libéral et un peu aussi au ressentiment contre les Bourbons, dont le dernier acte avait été l'expédition d'Alger. Elle se laissait facilement persuader par le premier envoyé du roi Louis-Philippe, M. de Talleyrand, qui mettait son habileté et son orgueil à conquérir l'alliance anglaise pour le nouveau régime. L'Angleterre était peut-être une alliée peu sûre ; elle était dans tous les cas une alliée utile pour un gouvernement naissant. — D'un autre côté, à ces premiers momens, le chancelier d'Autriche n'était pas aussi sûr qu'il le disait et qu'on le croyait à Paris de la Russie et de la Prusse. Il y avait sans doute l'alliance intime, spontanée, des antipathies contre ce qui venait de se passer en France, il n'y avait pas une alliance précise. M. de Metternich, sous le coup de la révolution de Juillet, avait pu tout au plus signer avec M. de Nesselrode ce qu'il appelait le « chiffon de Carlsbad, » une sorte de memorandum sommaire et

vague, qui restait par le fait dénué de sanction et d'efficacité. On ne s'était entendu ni sur un système d'action, ni même sur une manière commune de reconnaître le nouveau gouvernement français. M. de Metternich s'en plaignait vivement dans le secret de ses correspondances : il se sentait isolé!

Réduit à ses propres ressources, entre la révolution victorieuse à Paris et des alliances détruites ou mal assurées, le chancelier procédait en tacticien habile à masquer son isolement, à maintenir sa position, s'engageant peu dans l'affaire belge ou dans l'affaire polonaise, concentrant ses efforts en Italie, où il se sentait menacé par les insurrections. Il n'avait pas tardé à démêler que la France de juillet, même quand elle se livrait aux plus bruyantes démonstrations, même quand elle tentait le coup de main d'Ancone, avait le désir et la volonté sincère de la paix, que le nouveau roi surtout ne voulait pas la guerre : il ne la voulait pas non plus! C'était un premier point fixe dans le tourbillon des démêlés du jour. Le reste était l'affaire d'une diplomatie ingénieuse à passer à travers les complications, alliant la fermeté à la souplesse. Le chancelier, qui en avait vu bien d'autres depuis vingt-cinq ans, jouait un jeu serré.

Tantôt, quand tout s'aggravait en Italie, quand, à l'entrée des Autrichiens dans les légations, la France répondait par le principe de non-intervention ou par une intervention contraire, il prenait un accent de résolution. Il déclarait qu'il ne reconnaîtrait jamais le principe meurtrier qu'on lui opposait, que si on prétendait l'intimider par des menaces, on se trompait. « L'empereur, écrivait-il à son représentant à Paris, au comte Apponyi, ne consulte pas un sentiment pareil. Il ne veut pas la guerre, mais il l'acceptera, si les moyens de l'éviter sont épuisés. Ce que jamais il n'acceptera, c'est l'anarchie en Italie. Celle-ci pourra s'y établir sur les ruines de la puissance autrichienne, jamais du plein gré de notre auguste maître. » Dans ses entretiens avec l'ambassadeur de France à Vienne, le maréchal Maison, qu'il avait facilement séduit, il ne cessait de répéter que, « péril pour péril, il préférait un champ de bataille à une révolution. » — « Si l'intervention de l'Autriche en Italie doit amener la guerre, disait-il d'un ton de défi, eh bien! vienne la guerre. Nous aimons mieux en courir les chances que d'être exposés à périr au milieu des émeutes. » — Tantôt, dès qu'il avait vu surtout Casimir Perier s'élancer au pouvoir avec le feu d'un athlète résolu à combattre la révolution, M. de Metternich modérait son ton. Il sentait le prix d'un tel homme et la force de sa politique. Il ménageait le gouvernement français; il le stimulait aussi, employant tour à tour les caresses ou l'aiguillon, s'étudiant au besoin à inquiéter le sentiment dynastique du roi Louis-Philippe. Il

lui montrait le bonapartisme partout, — faisant cause commune avec les révolutionnaires italiens, briguant le trône de Belgique par la candidature du duc de Leuchtemberg. Il insinuait adroitement qu'on « devrait lui savoir gré de sa conduite correcte à l'égard de Napoléon II, » que s'il plaisait au roi des Français de « jouer le rôle de conquérant ou de chef de la propagande révolutionnaire, » l'Autriche pourrait se défendre. « Attaqués dans nos derniers retranchemens, disait-il, nous ne sommes pas assez *anges* pour ne pas faire feu de toutes nos batteries. » Et peu après, au moment où s'éteignait celui qu'il appelait Napoléon II, le duc de Reichstadt, il écrivait à son ambassadeur ces mots singuliers qui, dix-huit ans plus tard, devaient être une réalité : « Je vous prie de rendre le roi Louis-Philippe attentif au personnage qui *succédera* au duc de Reichstadt... Le jeune Louis Bonaparte est un homme engagé dans les trames des sectes. Il n'est pas placé, comme le duc de Reichstadt, sous la sauvegarde des principes de l'empereur. Le jour du décès du duc, il se regardera comme appelé à la tête de la république française. »

Entre l'habile homme qui se croyait plus que jamais le dernier champion de la paix européenne, de l'ordre universel, et un gouvernement nouveau qui travaillait courageusement à se dégager des solidarités révolutionnaires sans abaisser son drapeau, sans désavouer son principe, c'était, pendant plus de deux années, une lutte des plus vives, mêlée de négociations, de chocs intimes, de rapprochemens et même parfois de scènes piquantes. Le résultat avait été en définitive pour l'Europe de passer à travers toutes ces affaires belges, polonaises, italiennes, en évitant la guerre, qu'on ne désirait ni à Vienne ni à Paris.

Qu'est-ce que M. de Metternich dans cette première période du lendemain de 1830? C'est un politique expérimenté et délié, tenant tête à l'orage sans rien pousser à l'extrême, mesurant sa diplomatie aux circonstances, cédant à la nécessité avec mille réserves, et poursuivant à travers tout l'idée de renouer quelques-uns des fils des anciennes coalitions, de refaire au centre de l'Europe une force de résistance contre-révolutionnaire par ce qu'il appelle « l'union des trois cours. » C'était son rêve, son idée fixe depuis juillet! Il avait vainement multiplié ses tentatives en pleine crise. Il croyait sans doute avoir touché enfin le but, le jour où il réussissait en pleine paix, vers l'été de 1833, à préparer une de ces réunions de souverains où se plaisait sa diplomatie. Jusqu'au dernier moment, le secret avait été gardé, surtout à l'égard de la France. Les souverains d'Autriche, de Russie et de Prusse devaient se rencontrer dans une obscure et assez maussade petite ville de Bohême, à Munchengratz. Quel était l'objet de cette réunion, qui ne laissait pas d'être contrariée

dans les détails, et où chacun portait ses préoccupations : — M. de Metternich son goût des démonstrations et des grandes combinaisons, l'empereur Nicolas sa violente inimitié contre la France de 1830 et contre le roi Louis-Philippe, la Prusse ses arrière-pensées de prudence méticuleuse? Ce n'est pas sans peine, ce n'est pas sans bien des négociations et des difficultés intimes, à dire vrai, qu'on finissait par s'entendre. L'Autriche, la Russie et la Prusse, par une sorte de traité, opposaient d'un commun accord au principe français de la non-intervention le droit pour les souverains de recourir à de plus puissans qu'eux s'ils en avaient besoin. Les trois puissances, de plus, s'engageaient à se soutenir mutuellement si l'une d'elles venait à être attaquée à la suite d'une intervention réclamée par le prince légitime. Enfin l'accord des trois cabinets devait être notifié à la France.

Munchengrætz complété deux ans plus tard par une autre entrevue des souverains à Teplitz, c'est le rêve de M. de Metternich réalisé, c'est « l'union des trois cours. » ou ce qui depuis s'est longtemps appelé « l'alliance du Nord! » Le chancelier s'était évidemment flatté d'en imposer par l'acte d'ostentation de Munchengrætz; il avait compté, comme il le disait avec une complaisante fatuité, que M. de Broglie, alors ministre des affaires étrangères de France, ne saurait que répondre, qu'il n'aurait à opposer aux communications des trois cours « autre chose qu'un auguste silence, le silence que la doctrine commande aux adeptes quand ils ne savent que dire... » Il s'était trompé dans ses prévisions : le duc de Broglie relevait, avec mesure vis-à-vis de la Prusse, avec un froid dédain pour la Russie, avec une hautaine raideur à l'égard de l'Autriche, une manifestation gratuite d'hostilité qui ne répondait plus à rien, qui se produisait à un moment où toutes les questions irritantes semblaient assoupies. Le fait est que, pour une résurrection ou une simulation de sainte-alliance, c'était médiocre, et que le chancelier, à demi déconcerté d'avoir si peu réussi, n'avait d'autre moyen de se venger que de se débattre dans de vaines subtilités, ou de prétendre que M. de Broglie « faisait de la politique bien pitoyable. »

Le résultat n'était rien dans l'entrevue de Munchengrætz comme dans l'entrevue de Teplitz, qui devait venir plus tard, mais il y avait l'apparence, l'ostentation, que le chancelier ne dédaignait pas. Par cette rencontre patiemment préparée, entre des souverains qui ne s'étaient pas vus depuis dix ans, M. de Metternich semblait renouer la chaîne des réunions d'autrefois, de Troppau ou de Laybach. Il retrouvait une de ces occasions où il apparaissait comme un arbitre recherché des princes qui lui demandaient conseil, au milieu d'une

cour de diplomates de tous les pays, empressés à interroger ses pensées les plus secrètes. L'empereur Nicolas lui-même, arrivant en Bohême, lui disait galamment : « Je viens ici pour me mettre sous les ordres de mon chef; je compte sur vous pour me faire signe si je commets des fautes... » Au besoin, le tsar ajoutait : « Conservez-vous, vous êtes notre clé de voûte ! » M. de Metternich ne disait pas le contraire. Après vingt-cinq années de pouvoir, il se revoyait avec la même influence, avec une importance qui allait grandir encore, s'il est possible, par un événement survenu dans l'intervalle, entre Munchengrætz et Teplitz, — la mort de l'empereur François. Le chancelier était tout déjà sous un prince simple, laborieux, sensé, qui avait, aux yeux de l'Autriche, le prestige des revers subis avec constance et glorieusement réparés, d'une fortune portée avec modestie dans un règne de près d'un demi-siècle; il était bien plus nécessaire encore sous le successeur, l'empereur Ferdinand, prince bien intentionné, mais étroit, médiocre, ignorant de tout. Le chancelier se sentait flatté, presque exalté dans son orgueil de la facilité qui avait marqué le changement de règne et qu'il s'attribuait à lui-même. « Ici, écrivait-il à un de ses ambassadeurs, les choses vont comme si rien n'était arrivé... L'art a consisté à ne point être pris au dépourvu... J'ai beaucoup fait et j'ai bien fait, je ne demande plus rien aux hommes... Quant à l'avenir, arrêtez-vous à ceci, qu'il est bien plus facile de maintenir dans les bonnes voies ce qui y est placé qu'il ne l'est d'y faire rentrer ce qui n'y est plus... J'admets que l'empereur Ferdinand ait besoin d'être guidé; je n'admets pas qu'il soit facile de le faire sortir de la voie toute tracée... » Plus que jamais, le chancelier de cour et d'état se sentait dans l'éclat de son ascendant, maître de l'Autriche, gouvernant encore l'Allemagne, contenant l'Italie, surveillant partout la révolution, maniant avec dextérité les affaires de l'Europe.

Il avait alors pour compagne ou pour complice dans son grand rôle la nouvelle princesse de Metternich, sa troisième femme. Sa première femme, de la famille des Kaunitz, était venue mourir à Paris, en 1825, après une longue union. La seconde, Antoinette de Leykam, faite pour la circonstance comtesse de Beilstein par l'empereur, lui avait été brusquement enlevée après moins de deux ans de mariage. Au soir de la vie, avec la facilité d'une nature prompte à se relever des douleurs en apparence les plus inconsolables, il avait épousé en troisièmes noces, — 1831, — la comtesse Mélanie de Zichy-Ferraris : personne d'élite qui portait dans sa maison l'éclat de la jeunesse, un esprit vif, une haute éducation mondaine, avec l'orgueil de partager une illustre fortune et le goût féminin de la domination. La troisième Mme de Metternich a laissé

un *Journal* souvent insignifiant, quelquefois curieux, qui est comme la partie intime des *Mémoires* du prince, en même temps que la relation naïve de la vie, des pensées, des impressions de cette brillante femme. Avec elle, la chancellerie s'était complétée par un salon hospitalier qui avait parfois ses grandes réceptions peuplées d'archiducs et de princes, qui avait aussi ses réunions plus libres, plus familières, où passaient tour à tour les voyageurs de distinction, comme Berryer ou Balzac, Marmont ou Humboldt, les ambassadeurs et les ministres de tous les pays. Mme de Metternich se défendait volontiers d'avoir une influence dans les affaires et de se mêler de politique. Elle s'en mêlait souvent plus qu'elle ne l'avouait, et sa vanité, on le voit dans son *Journal*, ne résistait pas au plaisir de donner des consultations, de dire de « fortes vérités, » ou à une flatterie de l'empereur Nicolas recherchant son approbation. Elle représentait en politique le plus pur esprit d'ancien régime.

Elle avait surtout une antipathie de grande dame contre la France de juillet, contre le roi Louis-Philippe, et elle ne laissait pas de créer quelquefois des embarras au chancelier : témoin son aventure de bal avec M. de Sainte-Aulaire, qui venait d'arriver à Vienne comme ambassadeur à la place du maréchal Maison, et avec qui, d'ailleurs, elle n'avait eu dès l'abord que de gracieuses relations. A M. de Sainte-Aulaire admirant une couronne de diamans qui ornait son front, elle répondait lestement : « Ma couronne est ce qu'elle est ; si elle n'était pas ma propriété, je ne la porterais pas, elle n'a pas été volée ! » L'allusion pouvait passer pour impertinente. Ce fut sur le moment une grosse affaire qui allait retentir à Paris, où les journaux royalistes se hâtaient d'envenimer le propos en le commentant. L'ambassadeur, homme de bon ton et de bon esprit, était d'abord un peu embarrassé, ne sachant s'il devait se fâcher ou traiter légèrement une parole légère. On négocia moitié sérieusement, moitié plaisamment. Le chancelier dut intervenir pour dégager la princesse avec son aisance mondaine. Il arrangeait tout en redoublant de soins avec un ambassadeur qu'il goûtait, en évitant, dans ses relations avec l'ancienne famille royale réfugiée à Prague, tout ce qui aurait pu offusquer le gouvernement de Paris, en traitant même assez vertement les légitimistes français et leur opposition. La vérité, M. de Sainte-Aulaire l'avait laissé entrevoir, dès son arrivée à Vienne, même avant sa mésaventure, en écrivant à Paris : « Ce que j'ai déjà bien vu, c'est qu'on nous déteste, personnes et choses, ne nous flattons pas à cet égard ; mais la cour et les ministres sont généralement sans passion... Ils cherchent bonnement leurs intérêts, aiment le repos et la paix, et se coucheront près de nous si nous ne les empêchons pas de dormir... »

II.

Au fond, M. de Metternich n'était un ennemi que dans ces limites. Il se piquait d'être modéré en toutes choses. Il n'était pas insensible aux énergiques et heureux efforts du gouvernement de Juillet pour se dégager des fatalités de son origine, la révolution et la guerre. Il reconnaissait les progrès que la monarchie nouvelle avait faits en peu de temps, la place qu'elle avait conquise en Europe; il ne refusait même pas d'avoir des alliances avec elle et de la faire entrer dans ses combinaisons s'il y voyait son intérêt. Il gardait néanmoins toujours ses doutes, et il mettait d'étranges réserves jusque dans les intimités auxquelles il se prêtait. Quand il se tournait vers la France, selon le mot spirituel d'un des ministres du roi Louis-Philippe, il avait l'air d'un homme avançant sa main pour la poser sur un fagot d'épines et la retirant aussitôt. C'est la clé de sa politique et de ses rapports pendant les dix-huit années de règne. Je voudrais serrer de plus près cette politique et ces rapports du chancelier de Vienne avec la monarchie de 1830, avec ceux qui l'ont représentée sur la scène publique.

A dire vrai, M. de Metternich mettait un peu de tout dans sa diplomatie. En homme qui pouvait se vanter d'avoir vu déjà passer « vingt-huit ministres des affaires étrangères en France, » il restait toujours assez sceptique à l'égard des ministres nouveaux. Il les jugeait quelquefois avec finesse, souvent avec une légèreté superbe, comme les représentans éphémères d'un régime, « jouet perpétuel d'intrigues et de passions. » Même avec le plus grand de tous, avec Casimir Perier, dont il avait un moment subi l'ascendant, il ne s'était jamais départi d'une certaine défiance. Il sentait en lui l'homme d'état fait pour le commandement et gêné ou emporté par sa situation. Il le ménageait et il le craignait visiblement, jusqu'au jour où il disait lui aussi : « Qui osera reprendre le rôle de M. Casimir Perier ? » Le duc de Broglie, par sa fierté de grand seigneur libéral, par l'allure de son esprit, avait particulièrement le don de l'irriter ou, si l'on veut, de l'agacer. Il voyait dans le ministre des affaires étrangères du 11 octobre le modèle des doctrinaires, et il accusait les doctrinaires d'être « les hommes les plus habiles à tout perdre et les moins capables de rien sauver... » C'était sa plus vive antipathie! M. Thiers, dont il ne méconnaissait pas les qualités brillantes, qu'il préférait même aux doctrinaires, lui semblait un parvenu « de trop peu de poids, » dangereux comme président du conseil et ministre des affaires étrangères, supérieur dans le « maniement des partis en France, » peu fait « pour représenter son pays en face de l'Europe. » M. Molé l'attirait par sa

tenue, par son habitude des grandes affaires, peut-être aussi parce qu'il était moins que les autres hommes un « homme de juillet. » Celui qui devait avant la fin du règne avoir le plus sa confiance, c'est M. Guizot, à qui il pardonnait presque d'avoir été doctrinaire. Il les a tous marqués d'un trait dans ses *Mémoires*; mais à travers les ministres qui se succédaient, le chancelier voyait avant tout le roi, dont il n'avait pas tardé à démêler les idées, l'action personnelle et la tactique. « Dans la boutique, disait-il familièrement, il n'y a aucun homme de caractère, si ce n'est le roi lui-même... » Dès les premières années, on pourrait dire dès les premiers mois, le chancelier et le prince s'étaient compris, et un des phénomènes les plus curieux du temps est cette intimité croissante, familière, toujours libre, de deux personnages si différens de l'histoire.

Devenu le roi de la révolution, Louis-Philippe était entré dans le règne avec un esprit ferme, le goût du gouvernement, l'expérience des affaires, surtout avec la volonté généreuse autant que prévoyante de détourner de la France l'anarchie intérieure et les périls de la guerre. Sans manquer aux règles constitutionnelles, sans diminuer les ministres, il entendait sûrement avoir, lui aussi, ses opinions, son influence; il avait un sentiment élevé de sa responsabilité morale. Il pouvait plier en apparence ou pour un moment avec des hommes comme Casimir Perier; il suivait ses idées avec une persévérance souple, quelquefois avec résolution, quand il voyait les intérêts extérieurs du pays en jeu. Il avait sa politique, il ne la cachait pas, il la développait au contraire à tout propos, avec une inépuisable facilité de parole, dans ses conversations avec les représentans étrangers, M. Apponyi, M. Pozzo di Borgo, M. de Werther. Il se plaisait à ces entretiens où il émerveillait et rassurait ses interlocuteurs, où il parlait souvent aussi de ses difficultés intérieures avec ses cabinets, qu'il appelait ses « relais de poste, » et d'où les ambassadeurs sortaient avec l'impression que le roi était « le maître, le directeur » de la politique en France, que sa volonté aurait toujours le dernier mot. Le roi était et tenait à paraître son propre ministre des affaires étrangères en dehors de sa diplomatie officielle. A son avènement, Louis-Philippe, d'intelligence avec M. de Talleyrand, envoyé à Londres, avait su s'assurer l'alliance anglaise, qui l'avait aidé à traverser les premières crises du règne. Il en sentait le prix, il en avait peut-être l'illusion. Il avait pu ainsi maintenir un camp de diplomatie libérale opposé au camp absolutiste en Europe. C'était sa force; c'était le secret du traité qu'il signait encore avec l'Angleterre en 1834, au début de la guerre civile espagnole, en faveur de la royauté libérale d'Isabelle II; mais il n'en était plus déjà à se contenter de l'alliance anglaise, que l'humeur querelleuse et jalouse de lord Palmerston rendait bientôt pe-

sante. Il commençait à tourner ses regards vers le continent, à chercher d'autres alliances. Il voulait entrer dans la famille des rois, il s'étudiait à gagner les cours, et c'est là qu'il rencontrait l'oracle de la politique européenne, M. de Metternich. Le roi n'avait pas tardé à avoir ses intelligences secrètes à Vienne. Il avait pris pour premier confident le comte Apponyi, et par lui il suivait une conversation familière, presque continue, sur toute chose, avec le chancelier. C'est l'origine de ces relations demeurées longtemps mystérieuses, même pour les ministres et pour l'ambassadeur de France à Vienne.

De son côté, M. de Metternich s'était prêté volontiers à cette diplomatie intime. Il avait connu Louis-Philippe autrefois dans l'émigration ; il l'avait revu sous la restauration, en 1825, au Palais-Royal. Il le retrouvait chef couronné d'une révolution pour laquelle il n'avait que défiance, qu'il considérait toujours comme le grand trouble-fête en Europe, mais qu'il était intéressé à surveiller. Le chancelier n'avait eu aucune peine à démêler le caractère, la politique, l'action personnelle d'un prince qui, dans une position embarrassée, montrait, avec la volonté de régner, un esprit aussi prévoyant que ferme, un attachement profond pour la paix et une expérience supérieure des affaires diplomatiques. Il n'avait vu qu'avantage à entrer dans ces relations secrètes. « Les explications confidentielles dans lesquelles le roi Louis-Philippe me permet d'entrer avec lui, disait-il, la facilité que ce prince met à nous rendre compte de sa propre pensée, offrent, dans une situation difficile, de grands avantages à ce que je qualifie, sans hésitation, de cause générale et commune... » Il n'aimait pas la révolution de Juillet, il s'intéressait au prince, et il écrivait un autre jour : « Le roi Louis-Philippe a positivement une haute intelligence, et il en a certes besoin pour suffire à la charge qui pèse sur lui, il a acquis bien de l'expérience sur un champ qui non-seulement n'avait pas été le sien, mais qu'il avait attaqué, tandis qu'aujourd'hui il doit le défendre... » Le chancelier avait promptement saisi un des faibles du souverain français, le goût des conversations. « Louis-Philippe est causeur, disait-il; il faudrait lui envoyer un sourd-muet pour empêcher qu'on lui répondît. » Il en profitait. Par M. Apponyi, par le prince Esterhazy, ambassadeur d'Autriche à Londres, par M. de Chabot, que le roi lui envoyait à un certain moment, il transmettait ses impressions, ses opinions et même ses conseils. Ce n'était pourtant pas si secret que le ministre de Sardaigne à Vienne, le comte Pralormo, ne pût écrire à sa cour dès 1834 : « Le chancelier d'état a pris envers Louis-Philippe le rôle de pédagogue et de mentor politique. Il lui prodigue les conseils, les exhortations, les admonitions, le tout mêlé de quelques flagorneries sur la haute capacité

et l'intelligence du roi. De son côté, le roi n'épargne au prince ni les complimens ni les flatteries... »

L'art de M. de Metternich dans ces relations était, en effet, d'envelopper de banalités de courtisan ses conseils de haute politique et ses théories de contre-révolution, de gagner la confiance de Louis-Philippe en le touchant aux points sensibles. Il était bien sûr de remuer la fibre la plus délicate du roi en l'encourageant dans ses goûts de gouvernement personnel, en le flattant dans ses révoltes contre l'omnipotence parlementaire, en lui suggérant un jour l'idée d'abroger l'anniversaire du 27 juillet 1830, de ne laisser subsister que l'anniversaire du 7 août. « L'un est la mort, disait-il, l'autre est la renaissance... » Il avait surtout l'habileté de faire toujours une distinction entre le souverain et ses conseillers. Il n'était pas le seul : la plupart des représentans étrangers avaient fini par l'imiter en allant droit au roi en dehors des ministres. Plus que tout autre, le chancelier usait de cette tactique. Il ne ménageait ni les récriminations amères ni les boutades aux ministres, à M. de Broglie, à M. Thiers, qu'il accusait de toutes les fautes de la politique française ; au roi seul il attribuait tout ce qui se faisait de bien en France, les résolutions les plus sages, la paix maintenue, l'ordre défendu et rétabli : « La cause que nous désirons servir aujourd'hui, faisait-il dire confidentiellement à Paris, c'est le rétablissement de l'autorité en France, et Louis-Philippe doit à cet égard être de notre avis... » Rien ne pouvait toucher plus intimement un prince jaloux de son autorité. Le roi n'avait pas besoin d'être aiguillonné. Il avait un sentiment si vif de son pouvoir, peut-être de son infaillibilité, que plus tard, lorsqu'il croyait avoir trouvé le vrai ministre de son choix, il finissait par gourmander presque M. de Metternich lui-même pour quelques complimens envoyés à M. Guizot : «... Je suis enchanté, disait-il au comte Apponyi, du suffrage donné par le prince de Metternich à M. Guizot : il est mérité, bien mérité, j'aime à en convenir ; mais il ne faut jamais laisser croire à ces messieurs qu'ils peuvent réussir en quoi que ce soit sans le roi... Je sais bien que M. de Metternich ne veut que ménager M. Guizot, il a raison de le faire ; mais le ministre ne doit jamais oublier qu'il n'est rien sans le roi, qu'il ne peut jamais s'en passer. C'est un avertissement que je veux vous donner, car les intentions du prince de Metternich à mon égard me sont trop connues... »

Ils s'entendaient donc, l'un et l'autre, le roi et le chancelier, sur bien des points de la politique. Il n'y avait pas un événement, pas une question qui ne fût l'occasion d'un échange mystérieux d'explications entre Paris et Vienne. Au moment où s'ouvrait la succession d'Espagne, Louis-Philippe, s'il eût suivi son sentiment secret, se serait prononcé pour le principe de l'hérédité salique à Madrid,

et il était en cela d'intelligence avec le chancelier, à qui il faisait savoir que « sa gêne provenait de l'esprit de son conseil et des engagemens qu'il avait contractés. » Le refus absolu qu'il opposa toujours depuis à une intervention au-delà des Pyrénées, même après avoir définitivement pris parti pour la royauté d'Isabelle II, était un gage offert aux cours conservatrices, qui lui en savaient gré. Lorsque M. de Metternich mettait toute sa dextérité ou sa perfidie à ruiner l'alliance anglaise aux Tuileries, à démontrer que cette alliance ne pouvait qu'être onéreuse pour la France, que lord Palmerston était le plus dangereux des alliés, le roi ne laissait pas d'écouter favorablement le chancelier d'Autriche. Ils étaient d'accord « en principe » sur bien des choses, au moins dans l'intimité. Ils ne s'entendaient cependant, il faut l'avouer, qu'en faisant leurs réserves, en gardant pour ainsi dire leurs positions, et un des incidens les plus curieux, les moins connus du règne dévoilait bientôt le conflit des arrière-pensées : c'est l'épisode du voyage des princes français en Europe et du projet de mariage formé pour le duc d'Orléans.

C'était tout un imbroglio assez singulier. Évidemment, le roi Louis-Philippe ne s'efforçait pas de désarmer les cours conservatrices du continent et n'entrait pas dans une intime familiarité avec le chancelier d'Autriche sans avoir ses raisons. Il calculait en fondateur de dynastie ; il voulait forcer le blocus politique maintenu contre lui en Europe, surtout ce qu'on appelait alors le « blocus matrimonial » organisé contre les princes français, et allant droit à la difficulté, sans se laisser troubler par le souvenir de deux expériences peu encourageantes, il avait rêvé pour son fils, pour l'héritier de sa couronne, un mariage autrichien. Un voyage des jeunes princes, du duc d'Orléans et du duc de Nemours, en Europe devait être le préliminaire de la conquête d'une archiduchesse. M. de Metternich n'était pas assez novice pour n'avoir rien soupçonné ; il jouait néanmoins la surprise en apprenant une nouvelle qu'il traitait de « saugrenue, » qu'il recevait, disait-il, comme « une tuile sur la tête. » Il trouvait qu'on allait trop vite à Paris, que le voyage des princes en Europe, surtout à Vienne, serait prématuré. Sans décliner tout à fait la visite, en promettant au contraire aux princes l'accueil dû aux fils du roi des Français et à des parens, il éludait ; il cherchait des prétextes d'ajournement, et il était aidé précisément à cette époque, — 1835, — par l'événement qu'il avait le moins prévu, — la mort de l'empereur François. Il se croyait délivré ! Mais le roi Louis-Philippe tenait à sa pensée. La reine Marie-Amélie elle-même caressait le projet de mariage avec sa tendresse de mère, et, chose à remarquer, le jeune président du conseil qui arrivait à la direction des affaires le 22 février 1836, M. Thiers,

semblait plus ardent encore que la reine et le roi. Il subordonnait pour le moment toute la politique française à la grande idée ! L'ambassadeur de France à Vienne, M. de Sainte-Aulaire, homme d'un esprit fin et sensé, ne cachait pas, il est vrai, qu'il n'y avait guère de chance de succès, que mieux vaudrait attendre. Le roi brûlait d'en finir ; M. Thiers écrivait, avec sa familiarité hardie, qu'il fallait « aborder de telles affaires de front, livrer la bataille avec toutes ses forces, » — et, aux premiers jours de mai 1836, le duc d'Orléans et le duc de Nemours quittaient Paris pour leur tournée européenne.

Les deux princes étaient alors des modèles, l'un par son allure élégante, par sa fierté aisée, par la grâce de son visage et de son esprit, l'autre par sa dignité simple et modeste. Ils avaient commencé leur voyage par Berlin, où ils gagnaient promptement le vieux roi Frédéric-Guillaume III et tout le monde de la cour, le prince Wittgenstein, qui déclarait qu'il n'y avait rien de mieux que ces jeunes gens, le ministre des affaires étrangères, M. Ancillon, qui écrivait que « les mécontens eux-mêmes avaient été réduits au silence ; » mais ce qui se passait à Berlin n'était que le prélude de la vraie et décisive « bataille » qui devait se livrer à Vienne, où les jeunes gens étaient attendus avec une certaine curiosité, où M. de Sainte-Aulaire avait habilement préparé leur arrivée. En quelques jours, le duc d'Orléans et le duc de Nemours avaient réussi à dissiper toutes les préventions et à séduire cette vieille aristocratie autrichienne par leur tenue, par leur tact. La difficile princesse de Metternich elle-même, quelque peu guindée d'abord et exigeante sur les hommages qui lui étaient dus, finissait par s'adoucir. Elle a écrit assez plaisamment dans son *Journal :* « A huit heures, je suis allée chez Sainte-Aulaire. Je dois l'avouer, j'étais légèrement irritée. Je trouvais inconvenant que ces princes ne fussent pas venus chez moi et qu'il me fallût venir les chercher chez l'ambassadeur. L'air embarrassé de Sainte-Aulaire me rendit mon calme. Il me présenta le duc d'Orléans, qui est grand et d'un extérieur agréable. La conversation a été aussi insignifiante que possible... » La fière princesse ne dédaignait pas, le lendemain, d'ouvrir un bal avec le duc d'Orléans, et, après une de ses réceptions, elle écrit dans son *Journal :* « J'ai eu une agréable soirée, très animée et très jolie. Les princes ont soupé chez moi, et, en se retirant, ils m'ont remerciée de mon hospitalité... » C'était fort heureux que Mme de Metternich voulût bien reconnaître la bonne éducation de ces princes « révolutionnaires, » qui pouvaient passer après tout pour les premiers gentilshommes de l'Europe. Le chancelier, pour sa part, n'hésitait point à déclarer qu'ils étaient parfaits de ton, de manières, qu'ils laissaient la plus favorable impression à Vienne.

Tout ce qui était faveur apparente, sympathie publique, politesse de cour, les princes l'avaient gagné par leur bonne grâce. Restait cependant la grande affaire pour laquelle ils avaient été envoyés à Vienne, la « bataille » dont M. Thiers avait parlé, et c'est là que se retrouvait le vieil esprit d'absolutisme, tenace, invincible dans ses défiances et ses antipathies secrètes. Au premier abord, il est vrai, le succès aurait pu n'être point impossible. L'archiduchesse Thérèse, choisie pour un mariage avec le duc d'Orléans, ne semblait pas éloignée d'accepter la destinée d'une princesse royale de France. Elle était vivement encouragée dans son goût par ses frères, dont l'un, l'archiduc Albert, devait être un jour le généralissime habile et heureux des armées autrichiennes, et son père, l'illustre archiduc Charles, l'ancien adversaire de Napoléon, avait été séduit par le jeune prince français. Les sympathies de l'archiduc Charles et de sa fille se manifestaient même dans une scène pathétique dont le duc d'Orléans avait la délicatesse de ne point abuser. L'opposition venait de l'empereur Ferdinand, de l'archiduc Louis, qui avait alors une part prépondérante dans le gouvernement, de l'archiduchesse Sophie, la mère de l'empereur François-Joseph, aujourd'hui régnant. Le duc d'Orléans quittait Vienne sans avoir conquis sa princesse; rien du moins n'avait été décidé. Un instant encore, après la rentrée des princes à Paris, une dernière tentative était faite par M. Thiers, dans une lettre d'un langage élevé et pressant, destinée à M. de Metternich, — par le duc d'Orléans lui-même auprès de l'archiduc Charles; on n'obtenait cette fois qu'un refus définitif, absolu et poli. Le chancelier, qui, sûrement, n'avait point été étranger aux résolutions de la cour de Vienne, restait chargé de couvrir la retraite, d'atténuer ce qu'il y avait de désobligeant dans ce refus. Il invoquait la timidité de l'archiduchesse, le péril, les attentats, — et il y en avait en 1836 comme en 1835, — auxquels la famille royale de France ne cessait d'être exposée. Il se plaignait de la précipitation qu'on avait mise dans une telle affaire; « on n'enlève rien d'assaut à Vienne, disait-il, ni le cabinet ni une princesse. » Et, peu après, dans ses lettres confidentielles à son ambassadeur à Paris, il avouait la vraie raison : « Personne, ajoutait-il, ne mettra en doute que la maison d'Orléans ne soit une grande et illustre maison; c'est le trône du 7 août qui la rapetisse. Le duc de Chartres eût été un parti plus désirable; le prince royal des Français ne l'est pas... »

Éternelle dérision de la prévoyance des hommes d'état! on refusait l'archiduchesse Thérèse au duc d'Orléans parce qu'il y avait trop de périls, parce qu'on voyait toujours la révolution près de se déchaîner en France; on la donnait peu après, pour plus de sûreté, au roi Ferdinand de Naples, — et depuis longtemps les Bourbons

napolitains, découronnés à leur tour par les révolutions, ont cessé de régner !

III.

Ce n'était sans doute qu'un incident dynastique. Tel qu'il était, il éclairait et résumait une situation, la nature des rapports de la royauté de Juillet avec les vieilles cours. M. de Metternich allait bien jusqu'à une « amitié de raison, » pour parler son langage ; il ne voulait pas aller jusqu'à un mariage de raison politique, par lequel l'Autriche aurait paru se séparer de ses alliances absolutistes pour se rapprocher d'une puissance révolutionnaire. Il ajoutait de son ton sentencieux : « Nous professons la religion dans laquelle nous sommes nés, le roi des Français a abjuré cette religion... » Peut-être jugeait-il plus simplement que c'était assez, dans sa carrière, du mariage de Marie-Louise ! Il restait à savoir quelle serait l'influence du refus autrichien sur les relations entre Paris et Vienne. M. Thiers n'avait pas caché que la France ressentirait l'injure faite à ses princes, qu'elle pourrait le montrer dans sa politique ; — et, en effet, après avoir essayé sans succès « un peu de sainte-alliance, » comme il le disait, le chef du cabinet des Tuileries tentait de se dédommager par « un peu de révolution, » en proposant une intervention en Espagne. Le roi Louis-Philippe n'était pas moins sensible que son jeune président du conseil à la mésaventure de Vienne ; il se gardait toutefois de céder à ses ressentimens, de mettre du dépit dans sa politique, — et, loin de suivre M. Thiers dans ses projets d'intervention au-delà des Pyrénées, il se hâtait de l'arrêter, au risque de braver une crise ministérielle de plus. M. de Metternich, de son côté, en se refusant à un mariage qui « aurait été, disait-il, une faute de part et d'autre, » ne voulait pas aller plus loin. Il s'étudiait, au contraire, à guérir par ses explications la blessure qu'il avait faite. Il s'intéressait même, peu après, au mariage du duc d'Orléans avec la princesse Hélène de Mecklembourg-Schwerin. Il redoublait de ménagemens, de flatteries à l'égard du souverain français, et affectait de reprendre avec lui ses habitudes de consultations secrètes. Rien ne paraissait changé ; les relations entre les Tuileries et Vienne restaient ce qu'elles étaient avant le projet de mariage, tour à tour captieuses ou bienveillantes, mêlées de petites duplicités, de réserves, de confidences et de discours à perte de vue sur « les difficultés du temps. »

A mesure qu'on avançait dans le règne et que les questions se multipliaient en Suisse ou en Italie, en Espagne ou en Orient, la monarchie de Juillet avait pris visiblement les caractères d'une puissance établie. Elle avait donné plus d'un gage de sa modération

dans les affaires européennes, de sa fermeté dans la défense de l'ordre et de la paix. M. de Metternich le reconnaissait jusqu'à un certain point; il en faisait surtout honneur au roi, dont il admirait la patience avisée au milieu des partis, la sagesse et la dextérité dans les momens difficiles. Il n'en était pas plus rassuré; tout au plus convenait-il que la « maladie de Juillet, » comme il l'appelait, au lieu d'être « inflammatoire, » n'était plus que « chronique » et laissait vivre le malade. Il ne cessait de voir dans la France de 1830 la nation agitée et agitatrice, à peine contenue par son prince, toujours prête aux éruptions révolutionnaires et aux impatiences guerrières. Il la jugeait à sa manière, comme il la voyait avec ses préventions, — « voulante, agissante, ambitieuse, capable d'être un fléau pour l'Europe. » Il lui reprochait ses jactances, ses complicités dans toutes les propagandes, ses vanités irritantes de prépotence. « A Paris, disait-il, on ne voit que *soi*, et l'on oublie que par là on excite à en user de même à l'égard de la France ceux avec qui l'on entend entrer en affaires. *Tout pour et par la France* est un mot qui sonne bien à des oreilles françaises, mais qui déchire toutes les autres. *Vivre et laisser vivre* est un précepte tombé en désuétude dans les Gaules, et le résultat en est que l'on n'y avance en rien... » Sans être un ennemi déclaré, en affectant au contraire une impartialité apparente dont les relations familières avec le roi lui faisaient une convenance, le chancelier ne désarmait jamais qu'à demi; il ne laissait échapper aucune occasion de susciter des difficultés au régime de 1830, de lui faire sentir son isolement en Europe, — et il le prouvait bientôt dans une des crises les plus graves que la monarchie de Juillet ait traversées, dans cette crise orientale de 1840, où la France se trouvait tout à coup en face d'une coalition.

La France, à dire vrai, s'était un peu exposée à ce qui lui arrivait. Elle s'était attachée avec une sorte de passion à cette question d'Orient, qu'elle voyait renaître en 1839. Elle s'était dit qu'en multipliant, depuis dix ans, les gages de modération en Belgique, en Italie, en Espagne, elle n'avait pas été toujours heureuse, et elle pensait que les affaires orientales pouvaient lui offrir un glorieux dédommagement. Elle le croyait d'autant plus qu'elle avait lié sa cause à la fortune de l'homme qui semblait disposer de la paix de l'Orient, du vieux et habile vice-roi d'Égypte, Méhémet-Ali, dont le fils Ibrahim-Pacha venait de disperser l'armée turque à Nezib. Elle se flattait aussi de trouver les cabinets européens divisés et de pouvoir, avec un peu d'adresse, profiter de ces divisions pour faire accepter une solution qui attesterait et confirmerait son influence dans le Levant. M. Thiers, revenu au pouvoir le 1er mars 1840, n'avait pas créé cette politique; il l'avait trouvée engagée, il l'ac-

ceptait comme un mandat de l'opinion et du parlement. Par le fait, la France était la victime d'une série de faux jugemens et d'illusions. En se faisant trop égyptienne, en prenant trop vivement parti pour un vassal émancipé de la Porte, elle déviait des plus anciennes traditions de sa diplomatie et subordonnait à un engouement de circonstance l'intégrité de l'empire ottoman. De plus, elle se fiait trop au génie et aux conquêtes du vieil Arnaute, son protégé du Nil, qu'elle croyait invincible. Elle ne voyait pas enfin qu'à vouloir manœuvrer entre toutes les diplomaties avec l'espoir de les évincer, elle jouait un jeu redoutable, que, loin de diviser les autres puissances, elle risquait de les réunir, et de les réunir contre elle, ou du moins en dehors d'elle.

C'est ce qui arrivait. C'est le secret de ce traité du 15 juillet 1840 que l'Angleterre, la Russie, l'Autriche et la Prusse signaient à Londres sans nous consulter, et qui allait réveiller en France les ressentimens de l'orgueil blessé, toutes les passions belliqueuses et révolutionnaires. D'un seul coup, le roi Louis-Philippe perdait le fruit de dix années de sagesse habile et de persévérans efforts. La France se retrouvait isolée, irritée de son isolement, réduite à assister frémissante à la campagne entreprise pour soumettre son client Méhémet-Ali, ou à prendre les armes contre l'Europe coalisée. Trois mois durant, on vivait entre la paix et la guerre, au bruit du canon anglais retentissant sur les côtes de l'Égypte, et des armemens français tout aussi retentissans sur le continent.

Quelle était la part des divers cabinets, et, entre tous, de M. de Metternich dans cette crise périlleuse? Peu après, lorsqu'on avait déjà passé les plus mauvaises heures, le roi Louis-Philippe, toujours prêt aux conversations familières, disait au comte Apponyi, chargé de le redire au chancelier : « ... C'est l'action de la Russie qui a tout gâté. L'empereur Nicolas, qui me hait personnellement, n'a pu digérer l'idée de voir mon règne *révolutionnaire* se prolonger au-delà de dix ans, et après avoir médité tous les moyens de me renverser, celui de rompre l'alliance de la France avec l'Angleterre lui a paru le plus efficace... Vous avez été tous *intimidés* et entraînés par cette action de la Russie; vous vous êtes réunis à elle contre moi, l'Angleterre par un esprit de vengeance de son premier ministre, l'Autriche et la Prusse par peur de la Russie...» C'était un peu vrai. Le chancelier d'Autriche, quant à lui, ne portait, dans l'alliance précipitée par l'empereur Nicolas et lord Palmerston, aucune préméditation hostile. Plus d'une fois il avait prévenu le cabinet des Tuileries du danger de s'isoler, d'être trop « égyptien, » quand les autres cabinets étaient « turcs. » Il n'avait cessé de lui rappeler l'avantage de « rester unis, » de régler « à cinq » l'affaire d'Orient. Au dernier moment, il avait cédé pour ne pas se sépa-

rer des autres puissances, puis enfin parce que c'était sa politique, parce qu'il mettait avant tout l'intégrité ottomane menacée par la remuante ambition de Méhémet-Ali. Il n'avait sûrement pas prévu l'explosion qui allait se produire en France.

Dès qu'il voyait les malheureux effets du coup de théâtre du 15 juillet, tout ce mouvement de passions, d'armemens précipités, de manifestations guerrières et révolutionnaires, qui éclatait en France, le chancelier ne laissait pas d'être troublé. Il faisait bonne contenance, sans doute, devant les vives objurgations que M. Thiers adressait au comte Apponyi à Paris, et que M. de Sainte-Aulaire était chargé de lui porter à lui-même à Vienne. Il opposait un calme assez sévère à des menaces qui n'avaient d'autre résultat que de réveiller les ardeurs de 1813 au-delà du Rhin, et, à tout événement, il se préparait à s'entendre avec la Prusse pour la défense de l'Allemagne ; mais en même temps il s'étudiait à réduire les proportions de ce qu'il appelait encore un « dissentiment, » à désavouer toute idée d'offense, d'exclusion ou de défi pour la France. « D'où lui viennent les dangers ? disait-il... De qui et par quelles voies l'insulte lui serait-elle venue?.. Aucune puissance n'a désiré mettre la France à l'écart, et cela par la fort simple et peu sentimentale raison qu'on ne met pas à l'écart une puissance telle que la France... » A peine engagé avec ses alliés dans la campagne poursuivie contre Méhémet-Ali, il avait hâte d'en finir ; il commençait à craindre les procédés brouillons et violens de lord Palmerston, qui, disait-il, « a reconnu, une fois dans sa carrière de whig, le véritable droit, mais qui veut le faire triompher à la manière des joueurs qui prétendent faire sauter la banque... » En un mot, le chancelier d'Autriche reprenait son rôle de modérateur, de tacticien négociateur, cherchant avant tout à empêcher le « conflit turco-égyptien » de devenir une « guerre européenne. » Le chancelier ne demandait pas mieux que de ménager la France dans l'intérêt de la paix, c'est bien sensible.

Il avait d'ailleurs, dès le premier moment, et c'était sa force, le plus puissant des complices à Paris dans le roi Louis-Philippe lui-même, qui, après s'être associé avec M. Thiers aux ardentes manifestations de l'opinion française, n'avait pas tardé à reprendre son sang-froid, à mesurer les dangers d'une conflagration universelle. Peut-être même le roi, dans la liberté de ses entretiens avec les ambassadeurs étrangers, avait-il trop parlé ou trop laissé deviner sa pensée. On savait, on croyait savoir, à Vienne, ce qu'il pensait ; on lui prêtait des confidences qu'on se plaisait à exagérer ou à dénaturer, et la princesse de Metternich a pu écrire dans son *Journal :* « ... Il ressort d'une conversation du roi avec Apponyi que les armemens qui se font en France ne sont motivés que par des raisons

personnelles. On veut être prêt à se défendre contre les ennemis de l'intérieur. Thiers a profité de toute cette agitation pour faire fortifier Paris, et parce qu'il a besoin d'avoir l'opinion publique pour lui, il a fait croire aux Français qu'il voulait faire une guerre aux étrangers, tandis qu'il veut voir Paris fortifié en vue des révolutions intérieures... » Ce n'était sans doute que l'indiscrète malignité d'une grande dame toujours peu bienveillante pour le gouvernement de 1830. Le seul point vrai était que le roi, sensible à une injure, sincère dans ce qu'il faisait ou laissait faire pour la défense du pays, mais prompt à saisir la gravité de la situation, ne voulait pas aller jusqu'à la guerre. Le chancelier, de son côté, peu soucieux de rester à la remorque de lord Palmerston et de l'empereur Nicolas, accoutumé à être un arbitre de diplomatie, ne voulait pas non plus la guerre. L'un et l'autre, le souverain français et le chancelier d'Autriche, se retrouvaient d'accord pour sauvegarder la paix, et M. de Metternich, qui n'ignorait pas les sentimens de Louis-Philippe, qui connaissait aussi les difficultés de sa position, pouvait écrire : « Que le roi, en tout état de cause, ne se laisse pas accabler par les embarras de sa situation. Il défend la cause de l'ordre ; dès lors, tous ceux qui veulent l'ordre sont de son parti. Comme je soutiens la même cause sur un terrain dont je ne connais pas les limites, nous devons nous rencontrer dans nos intentions... »

De l'excès même de cette crise à la fois extérieure et intérieure, de la situation violente créée par trois mois d'agitations belliqueuses et révolutionnaires, sortait la seule solution qui convînt au roi, qui pût aussi plaire au chancelier : un changement de politique par un changement de ministère ! Le fait est que M. de Metternich se sentait singulièrement soulagé le jour où M. Thiers, le ministre des émotions nationales, de la guerre en perspective, était remplacé par M. Guizot, arrivant au pouvoir le 29 octobre 1840, « pour rétablir au dehors la bonne intelligence entre la France et l'Europe, pour faire rentrer, au dedans, dans le gouvernement l'esprit d'ordre et de conservation... » Par l'acte hardi qu'il venait d'accomplir, le roi montrait que, s'il était « endurant, » comme il le disait à M. Apponyi, c'est qu'il savait mettre la paix du monde au-dessus de ses ressentimens personnels et d'une popularité d'un moment. Le chancelier d'Autriche ne méconnaissait pas le prix de cette courageuse sagesse, et, sans se séparer de ses alliés du 15 juillet, il mettait aussitôt tous ses soins à limiter l'exécution du traité de Londres contre Méhémet-Ali, à ménager la France dans son protégé. Il cherchait les moyens de faire cesser l'isolement de la France en lui donnant quelque satisfaction. « Je reconnais, écrivait-il à M. Apponyi, la nécessité que le gouvernement puisse dire au pays : C'est

moi qui ai sauvé le pacha d'Égypte. Tout le monde se joindra à cette prétention, et nous les premiers. » Il tenait à ce qu'on sût bien à Paris que l'Autriche s'abstiendrait de toute attaque contre l'Égypte, et qu'elle s'en abstiendrait « par égard pour la France; » il autorisait même M. Guizot à se servir de cette déclaration, et il n'hésitait pas bientôt à ajouter que, s'il plaisait à lord Palmerston de prolonger la querelle, « l'affaire n'en serait pas moins arrivée à sa fin pour l'Autriche et pour l'Europe... » En un mot, il avait hâte d'en finir avec une crise dont il sentait la gravité, — qu'il ne regrettait pas toutefois, puisqu'elle avait l'avantage de décider une victoire de l'esprit conservateur à Paris, et peut-être aussi de rompre pour longtemps l'alliance libérale de la France et de l'Angleterre.

« L'Europe tout entière veut une France conservatrice, » disait-il. Le roi Louis-Philippe ne pensait pas autrement que l'Europe; M. Guizot revenait de son ambassade de Londres pour être le ministre de cette politique; — et, par le fait, s'il y a dans le règne une phase où les rapports du chancelier de Vienne avec le régime de Juillet aient pris un caractère d'intimité suivie, habituelle, quoique toujours libre, c'est cette période qui commence au lendemain de 1840, à laquelle le nom de M. Guizot reste attaché. Depuis dix ans déjà, M. de Metternich avait vu passer en France bien des ministres qu'il jugeait à sa manière. Il avait subi bon gré mal gré l'ascendant du génie consulaire de Casimir Perier, le modérateur, et on pourrait dire l'organisateur de la révolution de 1830. Il n'avait supporté qu'avec une impatience mêlée d'irritation la hauteur un peu raide du duc de Broglie, le grand seigneur libéral, aussi peu commode pour la diplomatie étrangère que pour le roi lui-même. Il avait eu un moment du goût pour M. Molé, qui alliait au sens pratique des affaires, au tact délicat et sûr de l'homme d'état, l'aisance de l'homme du monde. Il avait vu, en M. Thiers, un agitateur révolutionnaire, — plus révolutionnaire peut-être d'entraînement que d'intention. Il voyait maintenant M. Guizot, et prenait promptement confiance en lui. Il s'intéressait à ses luttes dans les chambres, à ses succès, à sa durée. « Que M. Guizot triomphe chez lui, disait-il bientôt en le voyant s'affermir, il peut être sûr de l'appui moral des hommes de bien du dehors. Un pays ne saurait prospérer sous le poids du changement perpétuel des gouvernemens : que l'administration actuelle se soutienne, et, par cela même, elle deviendra forte, car il n'y a pas un esprit bien fait en Europe qui ne désire que la France soit libre de ses mouvemens, quand ceux qui sont appelés à la diriger sont eux-mêmes honnêtes et prudens... » Et M. Guizot durait, en effet : il durait assez pour que le chancelier d'Autriche et le ministre français eussent le temps de

traiter ensemble bien des affaires de l'Europe, — et même d'épuiser ensemble leur règne!

IV.

Ramener l'ordre et l'esprit de conservation dans les affaires intérieures de la France, la paix et l'esprit de conciliation dans les rapports avec l'Europe, renouer, en un mot, la tradition de Casimir Perier dans des conditions singulièrement modifiées depuis dix ans, c'était la politique de M. Guizot, aussi bien que du roi Louis-Philippe. Souverain et ministre s'attachaient à cette œuvre, l'un avec une habile expérience des hommes et des intérêts, l'autre avec l'autorité croissante d'un talent fait pour le pouvoir et un optimisme éloquent. Ils se flattaient de raffermir et de fixer le régime. Ils pouvaient réussir, sans doute, pour quelques années ; ils avaient au moins l'apparence et l'illusion du succès. Ils ne comptaient pas assez avec les difficultés toujours prêtes à renaître, avec les contretemps, avec l'imprévu, avec tout ce qui pouvait tromper leurs calculs. Ils ne s'attendaient pas, ils ne pouvaient pas s'attendre à voir la monarchie de Juillet frappée dans ses espérances et dans son avenir par la mort prématurée et cruelle du duc d'Orléans, allant butter du front sur le pavé d'une route, le 13 juillet 1842. — Ils croyaient effacer les dernières traces de la crise de 1840, préparée par lord Palmerston, et pouvoir renouer, avec de nouveaux ministres, sir Robert Peel, lord Aberdeen, la vieille alliance anglaise sous le nom « d'entente cordiale. » Ils semblaient même avoir réussi un moment à sceller l'intimité des dynasties par un échange de visites de la reine Victoria à Eu, du roi Louis-Philippe à Windsor. Ils s'abusaient encore : ils retrouvaient bientôt devant eux l'ironique ennemi, lord Palmerston ; les relations avec l'Angleterre ne cessaient d'être troublées par une série d'incidens : le droit de visite, Taïti, le Maroc, jusqu'au jour des « mariages espagnols, » où elles prenaient un caractère plus violent, plus passionné que jamais. Le roi et M. Guizot ne voyaient pas surtout qu'en dehors ou au-dessous de cette paix apparente et officielle qu'ils avaient créée, qu'ils maintenaient avec art, il y avait toute sorte de fermens, d'inquiétudes, d'impatiences ou de malaises d'opinion qui menaçaient l'avenir. Pour le moment, ils avaient le succès, ils croyaient avoir trouvé le secret de la durée du règne.

Cette expérience, M. de Metternich la suivait avec un intérêt qu'il n'avait pas caché dès les premiers jours de l'avènement du ministère de M. Guizot et qu'il ne cessait de témoigner plus vivement à mesure que se dessinait la politique nouvelle. Ce n'est pas qu'il fût réconcilié avec « l'ordre de choses » de 1830. Toutes les fois qu'il le pouvait,

au contraire, dans ses lettres à M. de Sainte-Aulaire ou à M. Apponyi, il répétait que la France lui paraissait « toujours bien malade. » Il persistait à voir dans l'origine révolutionnaire de la monarchie de Juillet le mal profond et irrémédiable, l'éternelle cause de toutes les faiblesses, de tous les dangers. Il gardait ses préventions contre le régime ; plus que jamais il s'intéressait aux hommes, à la grande partie qu'ils jouaient et où il se sentait après tout engagé comme eux. Assez libre quelquefois dans ses propos sur ce qu'il appelait les mobiles personnels ou les calculs dynastiques du roi, il ne se sentait pas moins en présence d'un politique supérieur, avec qui il y avait à compter et même à profiter. « Le roi Louis-Philippe, disait-il, a rendu un immense service à la France et à la paix de l'Europe en ne se laissant point effrayer par une réunion de difficultés aussi grandes que celles qui se sont rencontrées sous ses pas. Son habileté, la trempe de son esprit, sa connaissance des hommes, et une bien précieuse qualité, la patience, lui ont rendu possible de faire ce qu'il a déjà fait. » Avec M. Guizot, le chancelier avait pris très vite le ton de la plus sérieuse estime et presque du respect. Il se sentait visiblement attiré par certaines parties du caractère et du talent de l'homme qui portait au pouvoir, selon son propre langage : « la plus noble ambition d'une grande âme, celle de gouverner un pays libre. » — « Les factieux, écrivait-il un jour, ont raison de s'attaquer à M. Guizot comme ils le font. De tous les ministres depuis 1830, — et je n'ai aucune difficulté d'étendre mon jugement également à ceux de la restauration, — aucun n'a possédé les qualités de M. Guizot. J'admets qu'il ait beaucoup appris en marchant ; mais dans ce fait même se trouve un mérite. Les hommes qui ont la prétention de ne rien avoir à apprendre sont les pires... » Il venait même un moment où il y avait entre le premier ministre autrichien et le ministre français une intimité plus étroite, des correspondances secrètes, sans parler des confidences qu'on n'écrivait pas, dont on chargeait des émissaires clandestins. Le chancelier avait ses communications mystérieuses avec M. Guizot comme avec le roi, — et, chose plus curieuse, les communications avec l'un et avec l'autre ne se ressemblaient pas toujours !

Ce qui rassurait jusqu'à un certain point M. de Metternich dans cette phase de la monarchie de Juillet, c'est que le cabinet des Tuileries avait pris une direction décidément conservatrice, il n'en pouvait douter. « Le gouvernement français, disait-il, est conservateur, il n'a pas besoin d'être excité à l'être... » Ce qui ne cessait de l'inquiéter, c'est que le roi Louis-Philippe et M. Guizot, avec la volonté d'être des conservateurs, faisaient du « conservatisme » en hommes du « juste milieu » liés par les circonstances, toujours obligés de se débattre dans une situation fausse. « Je

crois bien savoir ce que veut M. Guizot, disait-il, je ne sais pas ce qu'il peut. » De là une politique assez insaisissable, quoique ayant la prétention d'être invariable, passant perpétuellement de la cordialité à la défiance, à la réserve et au doute. Le chancelier ne voulait pas créer des difficultés au gouvernement français; il lui reprochait, au contraire, de se créer lui-même des embarras par ce qu'il appelait un système de « grappillage dans toutes les directions, » de se laisser entraîner par des ambitions d'influence, « sur vingt points différens, en Amérique et dans les mers du Sud. » Il lui reprochait aussi de se payer d'illusions et de mots dans ses relations avec l'Angleterre, de faire de la politique de vanité et d'apparat avec les visites de la reine Victoria à Eu, du roi Louis-Philippe à Windsor, de croire qu'il allait renouer l'ancienne alliance libérale en la décorant du nom nouveau d'*entente cordiale*. « La visite à Eu, disait-il, n'a été qu'une scène de la pièce qui se joue et dans laquelle tout le monde, auteur, acteurs et spectateurs, est mystifié ou mystificateur. » L'alliance, après ce qui s'était passé en 1840, n'était plus qu'une « fantasmagorie, » une fiction qui ne résistait pas à la moindre querelle de missionnaires dans l'Océan-Pacifique! M. de Metternich mettait peut-être quelque calcul personnel ou quelque dépit dans ses antipathies contre ces apparences d'intimité renaissante entre les deux puissances libérales, contre cette « entente cordiale » dont il ne parlait qu'avec toute sorte de railleries; il ne manquait pas non plus d'une certaine clairvoyance. Le fait est qu'avant peu « l'entente cordiale » allait être mise à une épreuve décisive par ce qui est resté dans l'histoire « l'affaire des mariages espagnols, » — et ici, il faut l'avouer, M. de Metternich, par son habile et savante mesure, n'était point sans prêter un précieux secours au roi Louis-Philippe et à M. Guizot.

Cette affaire espagnole, qui a joué un si grand rôle sous la monarchie de Juillet, qui avait fait son entrée dans la politique européenne avec la royauté d'Isabelle II, et avec la guerre civile qui en était la suite, avait été dès l'origine l'objet de communications intimes entre le souverain français et le chancelier de Vienne. On s'entendait à demi en suivant des politiques différentes; on jouait peut-être aussi un jeu singulièrement compliqué, où le dernier mot restait toujours réservé. En réalité, le roi, par un sentiment de fidélité aux traditions bourboniennes, par une prévoyance de chef de dynastie, aurait préféré maintenir l'hérédité salique à Madrid; il ne l'avait pas caché dans une conversation intime qu'il avait eue avec le prince Esterhazy, chargé de tout redire à M. de Metternich; et l'homme éminent qui dirigeait alors les affaires étrangères dans le cabinet des Tuileries, le duc de Broglie, avait la même opinion. Il

craignait la « succession féminine, qui pouvait, disait-il, nous donner un jour pour voisin je ne sais qui?.. » Le roi s'était décidé pour la monarchie nouvelle d'Isabelle II moins par goût ou par conviction que parce qu'il ne pouvait pas faire autrement, parce qu'il voulait maintenir l'alliance libérale avec l'Angleterre, sans exclure la possibilité d'une entente éventuelle avec les cours conservatrices du continent. Le dernier mot de sa politique était de s'engager le moins possible, surtout de ne point intervenir, comme le dernier mot de la politique de M. de Metternich, qui avait pris parti pour la légitimité de don Carlos, mais qui connaissait la pensée du roi, était d'éviter tout ce qui aurait pu forcer la France à s'engager plus vivement au-delà des Pyrénées. Bref, on s'observait en se contenant mutuellement, en échangeant de temps à autre des confidences plus platoniques que décisives sur les moyens de pacifier l'Espagne. Le résultat était que la question de la succession espagnole demeurait livrée au sort des armes, et c'est en effet la guerre, une guerre de sept ans, qui décidait le sanglant différend au profit de la reine Isabelle contre le prétendant carliste. Le chancelier de Vienne s'en consolait en disant : « Le sort des affaires d'Espagne me paraît fixé... Don Carlos sera chassé, alors commencera la véritable confusion... »

C'était, dans tous les cas, une phase nouvelle dans l'imbroglio espagnol, ce qu'on pourrait appeler la phase du mariage de la jeune reine victorieuse : question des plus délicates, des plus épineuses, dont le duc de Broglie avait justement signalé le danger dans un avenir prochain, et qui ne cessait de préoccuper le roi Louis-Philippe. M. de Metternich, en homme expert, aurait voulu trancher cette question par un grand acte de transaction, par un mariage d'Isabelle avec le fils de don Carlos. Il ne faisait d'ailleurs que reprendre en pleine paix une idée suggérée déjà dans le feu de la guerre civile par le gouvernement français lui-même, et il mettait tout son art à intéresser la prévoyance dynastique du roi au succès de son projet. « Si le roi des Français voit juste dans les situations, disait-il, il devra comprendre qu'il est de l'intérêt de sa descendance de dégager celle-ci du danger immanquable de voir les prétendans aux deux trônes se tendre la main le jour où poindra le triomphe de leurs causes. Le moyen de parer au danger est entre les mains de Louis-Philippe, et il se trouve dans le règlement de l'affaire espagnole par l'entremise du roi des Français. Que ce soit au roi des Français que le prétendant espagnol doive l'apaisement de la querelle de succession en Espagne, et qu'il n'ait point à l'attendre d'événemens fortuits!.. » Mais, soit maladresse des princes cliens de M. de Metternich, soit impopularité de leur cause au-delà des Pyrénées, le mariage rêvé par le chancelier n'avait guère de chances, et la question restait plus que jamais indécise, livrée aux

contradictions, aux intrigues, au conflit des candidatures. Qui serait, en définitive, le mari de la reine?

Tout dépendait moins de ce qui se passerait à Madrid autour d'une jeune souveraine de moins de quinze ans que de ce qui pouvait se passer à Paris et à Londres, de la lutte d'influences engagée entre la France et l'Angleterre. Le roi Louis-Philippe, cela est certain, portait dans cette affaire espagnole une idée fixe, dont il poursuivait la réalisation à travers toutes les intrigues de cour et de chancellerie. Si, par ménagement pour l'Angleterre, pour la paix de l'Europe, il se défendait de rechercher la main d'Isabelle pour un de ses enfans, il prétendait, en revanche, exclure les princes étrangers, circonscrire le choix du mari de la reine dans la descendance de Philippe V, parmi les princes de la maison de Bourbon qui existaient à Naples, à Lucques, à Madrid ou ailleurs. De plus, s'il résistait à toutes les sollicitations espagnoles qui lui demandaient un prince français pour la reine elle-même, il ne s'interdisait pas, dans le secret de sa pensée, de marier un de ses fils, le duc de Montpensier, avec l'infante Louise-Fernande, sœur d'Isabelle II. Marier la reine avec un Bourbon, le duc de Montpensier avec la jeune infante, c'était toute sa politique. L'Angleterre ne se prêtait pas sûrement sans jalousie et sans résistance à ces projets. Elle refusait à un gouvernement étranger le droit de limiter le choix de la reine, d'autant plus qu'elle avait elle-même un prétendant, le prince Léopold de Cobourg, qui eût été son candidat préféré. Un instant, il est vrai, pendant le ministère de Robert Peel et de lord Aberdeen, à l'époque des voyages de la reine Victoria à Eu, de Louis-Philippe à Windsor, on avait paru se rapprocher et s'entendre; on s'était loyalement expliqué. Le roi avait réussi ou croyait avoir réussi à persuader la reine Victoria et lord Aberdeen, à faire accepter par le cabinet anglais son principe de la descendance de Philippe V. En s'engageant à décliner pour un de ses fils la main de la reine, à ajourner, s'il le fallait, le mariage du duc de Montpensier, il se flattait même d'avoir obtenu de l'Angleterre qu'elle ne soutiendrait pas un prince étranger. Il le croyait parce qu'il le désirait. On en était encore là lorsqu'une crise parlementaire décidait, en 1846, la chute du ministère Peel-Aberdeen, la réapparition de lord Palmerston au *foreign office*, et le premier soin du successeur de lord Aberdeen était de reprendre la guerre contre l'influence française à Madrid, de faire revivre notamment la candidature du prince Léopold de Cobourg.

Dès lors, tout se précipitait. Aux premiers signes de l'activité remuante de lord Palmerston, le gouvernement français, se croyant trompé ou menacé, craignant quelque surprise à la façon de 1840, n'hésitait plus à brusquer le dénoûment à Madrid. En peu de jours, servi par un ambassadeur hardi, M. Bresson, il avait enlevé le double

mariage de la reine avec un Bourbon, son cousin, le duc de Cadix, — du duc de Montpensier avec l'infante. C'était fait et accompli! L'ambassadeur anglais, sir Henry Bulwer, n'y avait rien vu. Lord Palmerston lui-même, déconcerté par ce coup de théâtre, répondait, ne pouvant mieux faire, par du dépit et des violences, accusant le roi de duplicité, déclamant contre l'ambition française, remplissant l'Europe de ses protestations, essayant surtout d'émouvoir l'Autriche.

Le chancelier, pour sa part, après l'insuccès de sa combinaison, avait suivi l'imbroglio espagnol en observateur un peu sceptique, décidé à ne pas se laisser engager, et à la nouvelle de l'événement de Madrid, la première confidente de ses impressions, la princesse de Metternich, écrivait dans son *Journal :* « Le mariage de la reine d'Espagne avec le duc de Cadix et celui de sa sœur l'infante Louise avec le duc de Montpensier, mariages que le roi Louis-Philippe a négociés très habilement, ont jeté l'Angleterre, et particulièrement lord Palmerston, qui se voit joué, dans une irritation, qui fait grand tort à cette célèbre « entente cordiale » dont on était si fier. Gordon, — l'ambassadeur anglais à Vienne, — s'est donné beaucoup de peine pour nous décider à agir dans cette affaire, que l'Angleterre voudrait bien exploiter aux dépens de la France ; mais Clément, s'appuyant sur la vérité et sur les principes inviolables qui nous guident, a déclaré que l'Autriche resterait complètement indifférente dans la question du mariage des deux infantes,— c'est ainsi que nous les appelons. Les explosions de fureur de lord Palmerston et de ses journaux, qui invoquent toujours le traité d'Utrecht, sont à nos yeux parfaitement inoffensives et dénuées de tout fondement légal. Le duc de Montpensier peut devenir le mari de l'infante et même de la reine, sans que le traité d'Utrecht soit violé... L'Autriche ne peut donc nullement se mêler d'une affaire qui, à ses yeux, n'a aucune importance... » C'est à peu près la position que prenait le chancelier.

Retranché dans son dogme immuable de légitimité, il voyait dans les mariages espagnols tels qu'ils s'accomplissaient, non plus une question de principe, mais un démêlé d'ambitions rivales, une querelle entre deux puissances révolutionnaires qui se disputaient l'influence à Madrid. Il affectait une certaine neutralité impartiale, un certain ton dégagé : il s'intéressait peu aux doléances de lord Palmerston, à ses protestations, à ses évocations assez tardives du traité d'Utrecht. « Lord Palmerston, disait-il, voudrait nous engager dans une discussion dont nous ne voulons pas... » Il se gardait aussi de paraître prêter les mains à la France ; il s'étudiait, au contraire, à ne pas trop rassurer le roi et M. Guizot, à leur faire sentir « qu'on ne jouait pas de petites niches à un grand pays avec impu-

nité, » qu'ils avaient engagé une grosse partie. « Je crois, écrivait-il au comte Apponyi, qu'à Paris on se fait illusion sur la véritable situation en Angleterre. Voici la vérité sans détour. Lord Palmerston est très mauvais coucheur. Il veut se venger de tout ce qui ne marche pas *dans son sens :* que celui-ci soit droit ou de travers, peu lui importe. Il a engagé la querelle avec M. Guizot, il ne lâchera pas prise. Ses collègues sont peu soucieux de l'affaire, car ils ne croient pas qu'elle puisse dépasser les proportions d'une dispute... Lord Palmerston se trouverait sans un appui décisif, si la *reine* n'était blessée au vif par ce qu'elle qualifie d'indélicatesse de la part du roi Louis-Philippe... Il y a ainsi deux sentimens qui se rencontrent. Celui de la reine à l'égard de Louis-Philippe et celui de Palmerston à l'égard de M. Guizot. C'est *Eu* qui est toujours présent à l'esprit de la reine ; les caresses qui lui ont été prodiguées ont à ses yeux la valeur de griefs. Elle ne sera pas facile à ramener... Lord Palmerston fait flèche de tout bois, et il est un tireur passionné et audacieux... » Il écrivait ceci pour être répété au roi. Le chancelier ne croyait pas que l'incident espagnol dût conduire les deux puissances à un conflit prochain ; il croyait que tout était changé dans les alliances, que la France se trouvait dans la situation la plus difficile, que l'Angleterre saisirait toutes les occasions de lui faire une « guerre de chicanes, » et pour lui, il concluait qu'il fallait « mettre en panne en ce qui concerne les affaires espagnoles. »

Au fond, sans l'avouer, avec toutes les réserves et les libertés de propos où se plaisait son esprit, par son attitude même, M. de Metternich avait servi la France dans cette crise des mariages espagnols ; il l'avait sûrement servie par son refus de s'associer à la campagne de protestations que lord Palmerston essayait d'organiser et qui ne tendait à rien moins qu'à renouer une coalition contre nous. Peut-être le chancelier se sentait-il d'autant plus disposé à ménager la France, à lui passer, pour ainsi dire, une satisfaction dynastique à Madrid, qu'il voyait les affaires de l'Europe se compliquer, les questions les plus dangereuses se presser de toutes parts, et qu'il pensait s'assurer un allié utile à Paris. La France, dans les conditions d'isolement que lui créait l'acrimonie violente et menaçante de lord Palmerston, avait besoin de chercher des appuis en Europe ; M. de Metternich, à son tour, avait besoin de la France dans l'ère troublée où l'on entrait. Les difficultés ne manquaient pas, en effet, vers cette époque de 1846-1847, au moment où le roi Louis-Philippe et M. Guizot venaient de jouer la périlleuse partie des mariages espagnols.

V.

Une insurrection avait éclaté à Cracovie; elle avait provoqué une répression sanglante, impitoyable, qui avait douloureusement retenti sur le continent, et, de plus, elle avait été suivie d'une intervention des trois puissances du Nord, d'une incorporation de la petite république de Cracovie à l'Autriche, qui était une violation des traités de Vienne. Première difficulté! — Une autre question plus grave, moins lointaine, était la lutte engagée depuis bien des années, mais particulièrement depuis 1844, en Suisse, entre le radicalisme envahissant et les petits cantons catholiques, Lucerne, Zug, Schwitz, Fribourg, Neufchâtel. Aux défis révolutionnaires des radicaux de Berne, de Zurich, procédant par des invasions de corps francs, les petits cantons opposaient leurs droits, leur indépendance, leur foi religieuse, et, à la dernière extrémité, une ligue de défense, la résistance à main armée. La lutte s'envenimait par degrés, et elle allait bientôt conduire à la guerre civile, à la guerre du *Sonderbund*, où succombaient les petits cantons sous le poids d'une exécution fédérale ou radicale. Or, ce n'était pas là seulement une affaire intérieure entre Suisses. Le conflit mettait en cause toute une situation internationale, la neutralité helvétique définie et sanctionnée au congrès de Vienne, la nature des rapports fédéraux reconnus par les traités, les intérêts des états limitrophes. Que feraient les puissances pour sauvegarder la souveraineté cantonale, condition de la neutralité suisse, pour contenir le radicalisme dans des tentatives de révolution qui menaçaient à la fois la constitution fédérale et les pays voisins? — D'un autre côté enfin, l'Italie entrait en effervescence. L'élection du pape Pie IX venait d'enflammer tous les esprits en ouvrant des perspectives nouvelles. Le mouvement, parti de Rome, gagnait rapidement Florence, bientôt Turin et Naples, sans compter Milan et Venise. De libéral qu'il paraissait être d'abord, il ne tardait pas à devenir national, et ici encore s'élevait la grande, la redoutable question; si les agitations italiennes restaient une affaire tout intérieure, si elles n'avaient d'autre objet que la conquête de réformes libérales, rien de mieux; si elles allaient jusqu'à attaquer l'ordre politique créé par les traités de 1815, jusqu'à menacer la domination impériale en Lombardie, l'Autriche était résolue à se défendre, à maintenir ses droits. L'Autriche se croyait, de plus, assurée d'être soutenue par d'autres puissances, au moins par la Russie, et on touchait à un conflit universel; on revenait à la crise révolutionnaire et guerrière de 1831 dans des conditions infiniment aggravées.

C'est sur ces points délicats, épineux, que M. de Metternich, plus

ou moins réconcilié avec la monarchie de Juillet, tenait à avoir l'appui du gouvernement français. Il le recherchait et il l'obtenait jusqu'à un certain point dans toutes les affaires qui semblaient préparer à l'Europe des épreuves nouvelles. A partir de la fin de 1846 surtout, le désir de se concerter, de penser et de marcher ensemble, devenait plus vif. M. Guizot se sentait visiblement flatté de la confiance que lui témoignait M. de Metternich, et il s'appliquait à son tour à flatter le vieil orgueil de celui que Lamartine appelait en pleine chambre le « Nestor de la diplomatie ! » Le chef du cabinet français ne négligeait rien pour transmettre sa pensée à Vienne par M. de Flahault, qui avait, depuis quelques années, remplacé M. de Sainte-Aulaire, par un confident clandestin, par des lettres destinées à affermir et à utiliser l'intimité croissante.

Les conversations de Votre Altesse avec M.., écrivait un jour M. Guizot, ne me laissent qu'un regret, mais bien vif, c'est de ne les avoir pas eues moi-même. On ne s'entend vraiment que lorsqu'on se parle. Faute de cela et en attendant cela, car je n'en veux pas désespérer, je serai heureux de vous écrire et que vous m'écriviez, et que nos communications, si elles restent lointaines, soient du moins personnelles et intimes. Ce ne sera pas assez, mais ce sera mieux pour les affaires. ... Nous sommes placés à des points bien différens de l'horizon, mais nous vivons dans le même horizon. Au fond et au-dessus de toutes les questions, vous voyez la question sociale. J'en suis aussi préoccupé que vous. Nos sociétés modernes ne sont pas en état de décadence ; mais par une coïncidence qui ne s'était pas encore rencontrée dans l'histoire du monde, elles sont à la fois en état de développement et de désorganisation, pleines de vitalité et en proie à un mal qui devient mortel s'il dure, l'esprit d'anarchie. Avec des points de départ et des moyens d'action fort divers, nous luttons, vous et moi, j'ai l'orgueil de le croire, pour les préserver ou les guérir de ce mal. C'est là notre alliance. C'est par là que, sans conventions spéciales et apparentes, nous pouvons partout et en toute grande occasion nous entendre et nous seconder mutuellement. ... A l'Occident et au centre de l'Europe, en Espagne, en Italie, en Suisse, en Allemagne, c'est la question sociale qui fermente et domine. Il y a là des révolutions à finir ou à prévenir... Ce n'est qu'avec le concours de la France, de la politique conservatrice française, qu'on peut lutter efficacement contre l'esprit révolutionnaire et anarchique dans les pays où il souffle... La politique d'entente et d'action commune est donc entre nous naturelle et fondée en fait, et j'ai la confiance que, pratiquée avec autant de suite que peu de bruit, elle sera aussi efficace que naturelle. Je suis charmé de voir, mon prince, que vous avez aussi cette confiance, et je tiens à grand honneur ce que vous voulez bien penser de moi...

Et peu après, dans son zèle à mériter la confiance du chancelier, à préparer avec lui une entente de l'Europe, M. Guizot ajoutait :

... Je ne désespère pas que, si elle est partout agréée, l'action collective et identique des grandes puissances n'arrête en Suisse la guerre civile et ne nous donne des moyens et des chances de ramener dans les voies de l'ordre cet état évidemment en train de désorganisation. Je reconnais, avec Votre Altesse, que les affaires d'Italie sont encore plus graves. Cependant, même là, je ne désespère pas du succès de la politique tranquille, équitable et patiente, qui, en maintenant ses propres droits, donnera aux gouvernemens italiens le temps d'acquérir un peu d'expérience et de fermeté... Je crains bien moins en Italie la force de l'esprit révolutionnaire que la faiblesse de l'esprit de gouvernement. J'ai appris avec grand plaisir que la santé de Votre Altesse était excellente; *j'en fais mon compliment à l'Europe...*

Le ministre chargé de la fortune de la monarchie de Juillet et le chancelier chargé de la fortune de l'empire d'Autriche s'entendaient-ils autant qu'ils affectaient de le dire dans leur correspondance secrète ? Ils le croyaient parce qu'ils avaient besoin de le croire. M. de Metternich n'était sûrement pas insensible à un langage qui mêlait la flatterie à la philosophie politique. Plus que jamais, il voyait en M. Guizot « le meilleur ministre qu'ait eu la France depuis 1830. » Il se fiait peut-être en ce moment au ministre plus qu'au roi, qu'il soupçonnait de jouer un double jeu. Il allait jusqu'à écrire à son ambassadeur à Paris : « Veuillez dire de ma part à M. Guizot que je l'assimile moralement à mes propres pensées. Ce que je veux, il doit le vouloir ; ce que je sens, il doit le sentir; ce que je sais, il doit le savoir... » Ils s'entendaient surtout lorsqu'ils se considéraient comme deux « grands esprits » chargés de traiter ensemble les affaires du monde! L'accord, cependant, était dans les intentions, dans les lettres secrètes plus que dans les faits. Il y avait dans cette intimité entre deux hommes si différens de caractère, de tradition, d'esprit, plus d'un malentendu, dont ni l'un ni l'autre n'était dupe.

Le sentiment était le même sur les agitations révolutionnaires de la Suisse, sur la guerre du Sonderbund, sur le danger de la victoire du radicalisme pour la France, comme pour l'Autriche, comme pour l'Europe. Dès qu'il fallait prendre un parti, engager l'action, on s'arrêtait, on s'observait. M. Guizot, ou plutôt le roi Louis-Philippe, n'était pas loin de croire que M. de Metternich voulait embarquer la France dans les affaires suisses, la compromettre dans la défense des traités de 1815 pour garder lui-même plus de liberté en Italie. M. de Metternich, à son tour, quand le cabinet

français le pressait de prendre l'initiative, de marcher, en lui promettant de le suivre, M. de Metternich croyait voir un piège dans ce conseil. « Si des forces autrichiennes, disait-il, entraient en Suisse pour être suivies par des forces françaises, l'entrée de ces dernières prendrait irrémissiblement l'apparence d'une force française dirigée contre l'action autrichienne ; l'événement serait la reproduction de celui d'Ancone... Nous ne donnerons pas contre cet écueil... » De même dans les affaires d'Italie, plus graves encore que celles de la Suisse. La monarchie libérale de Juillet, représentée par M. Guizot, et la vieille Autriche paraissaient avoir fait alliance sur un point : elles s'entendaient sur la nécessité de maintenir la paix des états par le respect des traités au-delà des Alpes comme partout. Au-delà, ni les positions ni les politiques n'étaient et ne pouvaient être les mêmes. M. Guizot se flattait toujours de voir se dégager des agitations italiennes, un peu sous l'influence française, une politique de progrès libéral et de « juste milieu, » compatible avec l'indépendance des princes comme avec la paix. M. de Metternich ne doutait pas de la sincérité et des bonnes intentions du ministre français ; il croyait peu à son pouvoir, pas du tout à son rêve d'un « juste milieu » italien. Le regard fixé sur Rome et sur Florence, sur Turin et sur Naples, il démêlait, sous l'apparence de simples réformes intérieures, un mouvement révolutionnaire et national près d'emporter les princes, conduisant fatalement à la guerre contre l'Autriche. Le chancelier, en homme pratique, voyait ce qui le menaçait ; M. Guizot voyait ce qu'il désirait. A travers tout cela, lord Palmerston, en haine de la France, par ressentiment des mariages espagnols, soufflait partout le feu, et le résultat était qu'en Italie comme en Suisse, les événemens se précipitaient.

Un jour, à ces momens extrêmes, dans une conversation intime où M. de Metternich et notre ambassadeur, M. de Flahault, s'entretenaient de la gravité des choses, prévoyant déjà pour les deux puissances la nécessité de soutenir ensemble le pape, le chancelier disait d'un ton assez mélancolique : « L'Autriche ne peut se charger seule de la besogne, car vous arriveriez avec un nouvel Ancone, — toujours le souvenir d'Ancone ! — La France, si elle s'avise d'agir seule, sera paralysée par l'Angleterre. Les deux cours allant ensemble, le parti libéral, réuni aux radicaux, chassera M. Guizot, parce qu'il sera accusé de vouloir renouveler avec M. de Metternich la sainte-alliance !.. » On en était là vers la fin de l'année de 1847 !

VI.

On sentait l'ébranlement partout, et, chose plus frappante, là même où M. de Metternich avait si longtemps déployé son ascen-

dant, là où il avait trouvé son point d'appui, en Allemagne, la situation avait déjà singulièrement changé.

Depuis 1815, depuis qu'une nouvelle organisation germanique avait remplacé la confédération du Rhin, tout l'art du chancelier avait été de s'assurer la complicité de la Prusse pour gouverner la diète créée à Francfort, et de se servir de la diète pour soumettre l'Allemagne tout entière à un même régime de compression savante. C'est la politique qu'il avait inaugurée à Carlsbad, qu'il avait pratiquée non sans rencontrer des résistances et des révoltes, qu'il avait réussi néanmoins à maintenir par un mélange de ténacité et de finesse. Il avait eu surtout, pour la réalisation de son œuvre, la chance de trouver à Berlin, dans le roi Frédéric-Guillaume III, un prince à l'esprit simple et honnête, mais étroit, empressé à le soutenir dans sa politique allemande comme dans sa politique européenne, facilement amené, quoique Prussien, à subir la direction de Vienne. Patient et souple, hardi quand il pouvait l'être sans péril, habile à jouer avec toutes les faiblesses, avec tous les intérêts, et à tout ramener à ses vues, il avait marché des années durant à son but. Il avait su se servir de tout, selon le mot de M. de Bismarck dans un de ses « mémoires » secrets, — procédant tantôt d'autorité par un droit fédéral de son invention inspiré ou imposé à la diète, tantôt par les captations personnelles, intimidant ou flattant les princes, attirant au service de l'Autriche les fils des personnages et des ministres des petits états, se ménageant des intelligences jusque dans l'intimité des cours, même à Berlin (1). Le chancelier était arrivé ainsi à neutraliser ou à voiler le vieil antagonisme prussien, à paralyser l'essor libéral et constitutionnel dans les états du Sud, à enlacer l'Allemagne de son influence dominatrice et jalouse. Même après 1830, il avait réussi à faire voter par la diète de Francfort, — juin 1832, — une série de résolutions qui limitaient les libertés constitutionnelles là où il y avait des assemblées, et resserraient les liens de la compression au nom de la « sécurité intérieure et extérieure » de l'Allemagne. C'était, il est vrai, presque son dernier succès.

Il avait réussi, autant qu'il pouvait réussir, à rester l'âme et le guide de la politique allemande, à façonner dans la diversité des états confédérés une sorte d'unité apparente et artificielle sous la suprématie autrichienne. Il ne regardait pas au-delà. Il ne voyait pas qu'en comprimant les instincts libéraux et nationaux qu'il appelait révolutionnaires, il ne les supprimait pas, qu'en enchaînant la

(1) On peut voir, dans la *Correspondance* diplomatique de M. de Bismarck, le fameux *mémoire* de 1859, qui était un véritable acte d'accusation contre l'Autriche et où se dévoilait déjà la politique du futur chancelier de Berlin.

Prusse par une solidarité d'absolutisme, il ne la désarmait pas ; — qu'à son travail silencieux, obstiné, pour la domination, répondait bientôt un autre travail silencieux, persévérant, la conspiration des idées, des sentimens et des intérêts. Pendant qu'il faisait de la politique avec ses congrès, avec ses conférences ou ses commissions de police fédérale, les esprits s'ouvraient d'autres issues, les intérêts eux-mêmes cherchaient pour ainsi dire leur voie.

Dès le temps de Carlsbad ou à peu près avait commencé obscurément, par des nécessités de trafic intérieur, une fusion douanière qui était restée circonscrite d'abord entre la Prusse et les petits duchés enclavés dans ses territoires, puis s'était étendue par degrés, pour finir par embrasser la plupart des autres états du nord et même du sud de l'Allemagne ; c'est le « Zollverein, » — œuvre toute commerciale à l'origine, compliquée, chemin faisant, d'arrière-pensées politiques, et tendant à créer, à côté de l'union factice par l'absolutisme autrichien, une union bien autrement vivace sous la prépondérance et au profit de la Prusse. L'Autriche régnait par la diplomatie dans la diète, la Prusse devenait par degrés la régulatrice des intérêts, la directrice du mouvement matériel de l'Allemagne en dehors de la diète. M. de Metternich, après avoir traité peut-être un peu dédaigneusement ce travail à sa naissance, n'avait pas tardé à en saisir la menaçante portée. Il y voyait presque « un des événemens les plus considérables de notre époque. » Il comprenait parfaitement le danger de cette « union des intérêts matériels, » déguisant à peine une agitation politique, formant, dans la grande confédération dont il se flattait toujours de rester le maître, une autre confédération libre, envahissante, sous le patronage de la Prusse. A cette ligue suspecte qui menaçait de faire par degrés de l'Autriche une « étrangère » en Allemagne, il n'opposait guère que des expédiens peu efficaces, une certaine impatience agitée. Bref, le chancelier sentait croître autour de lui une force qui lui échappait, qui déconcertait ses combinaisons ; mais l'événement le plus grave, le plus propre à troubler sa politique, c'est le changement de règne en Prusse au mois de juin 1840.

Tant que le vieux roi Frédéric-Guillaume III avait vécu, — il régnait depuis quarante-trois ans, — M. de Metternich était sûr de l'appui d'un prince simple et modeste, un peu étonné des vicissitudes de sa vie, qui s'était fait un dogme de l'alliance avec l'Autriche, qui voyait dans le chancelier lui-même une sorte d'oracle, le conseiller infaillible. Entre le roi et le chancelier, il y avait un lien intime formé par les souvenirs des luttes de 1813, par la haine commune de tout ce qui était révolution. Frédéric-Guillaume n'avait pas oublié les promesses libérales par lesquelles il avait rallié son peuple, aux jours des guerres de l'indépendance ; il en avait ajourné indé-

finiment la réalisation, surtout sous l'influence de Vienne. Il n'avait d'autre souci que d'achever de vivre dans le repos, dans le culte de la sainte-alliance et de l'absolutisme. Avec lui, M. de Metternich n'avait rien à craindre. Son fils, le roi Frédéric-Guillaume IV, le frère aîné de celui qui devait être l'empereur Guillaume, était une énigme. Ce n'est pas qu'il eût moins que son père le goût de l'absolutisme, le respect de l'Autriche et de M. de Metternich. Il avait commencé par écrire au chancelier : « Vous n'appartenez pas à l'Autriche seule. Le fils du roi de Prusse croit avoir des droits sur vous ; aussi ne manquerai-je pas de vous regarder comme mon conseiller et comme mon ami... » Mais Frédéric-Guillaume IV arrivait au règne avec une inquiétante originalité de caractère, avec un esprit plein de projets et une imagination décevante. C'était un prince fantasque et mobile, impétueux et irrésolu, captieux et éloquent, alliant le goût des nouveautés à un mysticisme subtil et à des superstitions de féodalisme historique. Il se proposait sûrement de tenir les promesses libérales que son père n'avait pas réalisées; il les tenait à sa manière, en s'agitant dans le vide, en agitant les esprits, en surexcitant des espérances d'autant plus vives qu'au lendemain de son avènement, dans l'été de 1840, les menaces d'une guerre avec la France réveillaient toutes les passions d'autrefois. « Le roi est né expérimentateur, » disait un jour le chancelier. Frédéric-Guillaume IV commençait ses expériences avec des rescrits sur les états provinciaux, qui promettaient encore plus qu'ils ne donnaient, et des discours pathétiques où les libéraux prussiens se plaisaient à voir les premiers gages d'une prochaine réforme constitutionnelle.

Devant les agitations du nouveau règne prussien, le chancelier de Vienne se sentait bien vite en méfiance et ne se défendait pas de dédaigneux pronostics. Il traitait assez légèrement Frédéric-Guillaume IV. Il le rencontrait plusieurs fois en ces années, notamment pour la pose de la première pierre du dôme de Cologne. « Le roi, dit-il, lui avait sauté au cou ; » il n'en était pas plus fier et plus rassuré pour cela. Il donnait des conseils qu'on lui demandait et dont il pressentait d'avance l'inutilité. Le chancelier en venait à affecter une certaine réserve dans ses relations avec le brillant agité de Berlin et à éviter des entrevues qu'il eût recherchées autrefois. Une occasion se présentait bientôt cependant où il ne pouvait se dérober à une invitation du roi qui le conviait à Coblentz et au château de Stolzenfels. Cette occasion était le passage de la reine Victoria d'Angleterre, qui arrivait sur le Rhin, allant visiter Cobourg, le pays du prince Albert, — et en déclinant l'invitation, le premier ministre d'Autriche aurait paru refuser de voir la reine, comme aussi son ami, lord Aberdeen, qui accompagnait sa souveraine. Il mettait pourtant

encore quelque coquetterie à se représenter comme un homme allant prendre des vacances au Johannisberg et charmé d'aller de là en voisin à Coblentz et à Stolzenfels « faire sa cour à la reine d'Angleterre. » On était déjà au mois d'août 1845.

La rencontre était curieuse et peut-être décisive. Une foule de princes et de personnages se trouvaient réunis : le roi Frédéric-Guillaume faisant les honneurs de Stolzenfels, la reine Victoria, le prince Albert, des archiducs, le prince et la princesse de Prusse, le roi et la reine des Belges, des diplomates, des femmes de toutes les cours. Mme de Metternich, qui est des fêtes de Stolzenfels, ne manque pas de faire ses observations sur tout ce monde, et, en personne orthodoxe, elle s'étonne que le prince Albert, conduisant la reine des Belges, ait le pas sur un archiduc ; elle dit avec une politesse pincée au sujet de la fille du roi Louis-Philippe : « J'ai été chez la reine des Belges, qui m'a donné une audience. Elle semblait un peu embarrassée ; elle est toutefois une dame fort distinguée, qui a le meilleur ton. Elle cause très bien, et en somme elle a été fort aimable, malgré toute sa réserve... » Le chancelier est présenté à la reine Victoria, qui, à son tour, écrit dans son *Journal*, d'un ton un peu indifférent : « J'ai trouvé le prince beaucoup plus âgé que je ne m'y attendais, dogmatisant beaucoup, parlant lentement, du reste très aimable... (1) » De part et d'autre, on restait un peu froid ; mais ce qu'il y avait de plus caractéristique dans ces entrevues de Stolzenfels, c'était un entretien de M. de Metternich avec le roi Frédéric-Guillaume pendant une course sur le Rhin, dans la cabine d'un bateau à vapeur qui ramenait le chancelier au pied du Johannisberg.

Le roi était alors en travail d'une organisation nationale, plus ou moins constitutionnelle, destinée à compléter ou à couronner les « états provinciaux » de Prusse. Que ferait-il réellement? Il ne le savait pas lui-même. Dans son mystérieux tête-à-tête avec M. de Metternich, il gesticulait, il pérorait, repoussant avec horreur tout ce qui ressemblerait aux systèmes représentatifs modernes, mettant son droit royal au-dessus de tout, rattachant la création qu'il méditait aux vieilles traditions allemandes, au vieux droit historique. Le chancelier écoutait avec un air de doute, en homme qui, à travers les fumées de l'imagination royale, voyait poindre l'idée libérale et constitutionnelle qu'il combattait depuis trente ans. Au roi lui répétant sans cesse qu'il ne se laisserait jamais imposer des « états-généraux du royaume, » qu'il se bornerait à une réunion plénière des corps d'états provinciaux, il répliquait : « Si Votre Ma-

(1) Voir le récit de ce voyage dans l'ouvrage : *le Prince Albert de Saxe-Cobourg, époux de la reine Victoria*, d'après leurs lettres, journaux, mémoires, etc., par Augustus Craven, 2 vol.

jesté veut réellement ce qu'elle me fait l'honneur de me confier, mon intime conviction me presse de lui déclarer *qu'elle convoquera les six cents députés provinciaux comme tels et que ceux-ci se sépareront comme états-généraux*. Pour empêcher cela, la volonté de Votre Majesté ne suffit pas. — Derrière ma volonté, dit le roi d'un air pensif, il y a encore ma puissance. — Je n'ai pas caché à Votre Majesté l'expression de ma conscience, reprenait le chancelier. Vous êtes maître d'agir, mais vous n'êtes pas maître de ce qui résulte de la force des choses. » Puis le roi, après un moment de silence, ajoutait : « Ce que je fais, je le fais pour moi et par suite de la conviction qui m'anime. Je ne le fais pas pour les autres. Voici ce que je dis à mon frère Guillaume : Si ce que j'ai fait te déplaît jamais, change-le à ton gré ! » Et le chancelier, interrompant le roi, répondait : « Il y a des choses qui, une fois faites, sont irrévocables !.. »

Cette conversation secrète, qui peut passer pour un curieux épilogue des fêtes bruyantes de Stolzenfels, durait plus de deux heures. Le roi, en prenant congé du chancelier, « l'embrassa à l'étouffer. » Frédéric-Guillaume IV ne savait pas que ce qu'il préparait, ce qu'il venait de laisser entrevoir, c'était la fin de la vieille Prusse, le commencement d'une Prusse nouvelle, que c'était aussi sans doute la fin de la politique de 1815 en Allemagne. Le chancelier le savait ou il s'en doutait : il voyait sous la forme constitutionnelle comme sous la forme de l'union douanière l'ambition prussienne s'essayant à un rôle nouveau. Il ne soupçonnait pas la sincérité du roi, il croyait à sa légèreté ; il était persuadé qu'avec lui il fallait s'attendre à de l'imprévu, qu'on entrait dans l'ère des hasards, et, en quittant Stolzenfels, il écrivait à l'archiduc Louis : « Les jours qui viennent de s'écouler m'ont laissé une impression de tristesse. Je ne puis mieux définir le sentiment que j'éprouve qu'en employant une expression dont je me suis déjà servi : ce que je viens de voir me rappelle la *Danse macabre* de Holbein. Le roi, entouré de la suite la plus brillante, a montré une bonté parfaite et une humeur charmante ; mais dans son entourage règne une inquiétude visible. Tel est aussi le sentiment qui agite tous les hôtes illustres de Coblentz, ainsi que le public des bords du Rhin. Tout le monde se demande ce qu'un avenir prochain pourrait bien nous réserver, et personne n'a confiance dans les événemens futurs... »

Dès lors, les affaires de Prusse n'étaient pour M. de Metternich qu'un épisode révolutionnaire de plus dans le mouvement du temps. Il les suivait avec un dédain assez léger quelquefois, peut-être par instans avec le secret espoir d'arrêter le roi, de réveiller en lui l'orgueil du prince absolu, le plus souvent avec le sentiment inquiet de son impuissance. Il ne croyait pas précisément à un pro-

chain 1789 pour la Prusse ; il voyait sûrement à Berlin « un grand désarroi moral, précurseur de désordres matériels. » Il pensait bien que la crise prussienne aurait son retentissement et ses effets hors du royaume, en Allemagne, même en Europe, et, chose curieuse, c'est avec le premier ministre de la monarchie « révolutionnaire » de Juillet, c'est avec M. Guizot, qu'il échangeait le plus volontiers ses impressions de conservateur alarmé. Entre Vienne et Paris, par des raisons différentes, il y avait une certaine communauté de crainte sur ce qui se préparait à Berlin. « M. Guizot, disait le chancelier, fixe des regards inquiets sur ce qui se passe aujourd'hui en Prusse. Il ne peut mettre en doute qu'entre son impression et la mienne, il ne saurait guère y avoir de différence. Ce que je vous ai déjà dit sur ce grave sujet doit prouver à M. le ministre des affaires étrangères combien je suis éloigné de partager le sentiment de confiance dans le succès qui anime Sa Majesté prussienne... M. Guizot me trouvera constamment disposé à l'échange le plus franc de mes impressions et de mes idées avec les siennes... » Lorsque, par une patente du 3 février 1847, le roi Frédéric-Guillaume se décidait enfin à donner sa constitution, à appeler à Berlin ce qu'on appelait les « états réunis, » M. de Metternich répétait le mot des grandes aventures : *Jacta est alea!* Et peu après, voyant se dérouler tout ce qu'il avait prévu, il ajoutait avec une sagacité qui jugeait le présent, qui perçait aussi l'avenir : « ... Le roi a été entraîné où il ne voulait pas aller. Il ne voulait point d'*états-généraux*, et il les a dans les *états réunis*. Il ne voulait pas la périodicité des réunions, et il l'a. Il ne voulait pas subordonner aux états toute la législation, et elle est entre leurs mains... Six cent treize individus ne se laissent pas mettre sur un lit de Procuste, et, si on les y met, ils font sauter le lit et s'en procurent un meilleur. Il faut que, sous la pression du nouveau système, la Prusse ait ses coudées franches : il faut qu'elle s'efforce d'agrandir l'espace où elle est emprisonnée : *l'idée allemande* lui en fournit les moyens tout prêts, et ces moyens, c'est l'idée des « nationalités » qui les lui offre, — cette idée qui dit tout et ne dit rien, cette idée qui remplit actuellement le monde!.. »

VII.

De telle sorte que tout se réunissait, tout concourait à la crise la plus compliquée. Au même instant, la Prusse s'ébranlait, et, en s'ébranlant, elle ravivait, elle remuait en Allemagne des instincts longtemps contenus. La guerre civile du Sonderbund, en Suisse, allait se dénouer par une victoire du radicalisme devant l'Europe émue et impuissante. Au-delà des Alpes, à Naples, à Rome, à Flo-

rence, tout se préparait pour une explosion, — et à quelques lieues de la frontière lombarde, il y avait un roi qui était à Turin ce que le roi Frédéric-Guillaume était à Berlin. La France elle-même, quoique placée sous un gouvernement conservateur qui se flattait d'avoir fixé pour longtemps les destinées de la monarchie de Juillet, la France se sentait agitée de mouvemens sourds et inquiétans. Au midi comme au centre de l'Europe, les incidens se multipliaient, et tout cela c'était la révolution encore une fois, — la révolution que le chancelier d'Autriche combattait depuis plus de trente ans, qu'il voyait maintenant reparaître plus menaçante. « Je suis vieux, mon cher comte, — écrivait-il à M. Apponyi, — et j'ai traversé bien des phases dans ma vie publique. Je suis ainsi à même d'établir entre les situations des comparaisons que je ne cours pas le risque de voir faussées par des passions ou une irritabilité qui me sont étrangères. Eh bien! je vous avouerai que la phase dans laquelle se trouve aujourd'hui placée l'Europe est, d'après mon intime sentiment, la plus dangereuse que le corps social ait eue à traverser dans le cours des dernières soixante années... » Il parlait ainsi à la fin de 1847. On se croyait revenu aux émotions fiévreuses, aux perspectives révolutionnaires et guerrières de 1830, de 1831, et c'était peut-être encore plus vrai qu'on ne le croyait : on revenait aux mêmes crises avec une aggravation de toute chose, avec des gouvernemens plus affaiblis ou indécis, et des excitations populaires plus générales, plus difficiles à contenir désormais par la diplomatie ou par la force.

« Il y a des affaires de tous les côtés, avait écrit un jour M. de Metternich, et quand on les examine, toutes se réduisent à une seule : c'est la révolution qui fait la guerre à tout ce qui est stable... » C'est l'explication de sa vie, le résumé de ses idées dans ce qu'on peut appeler son long gouvernement de l'Europe. Il est, lui, contre les changemens, contre ce qui trouble l'ordre silencieux des sociétés, contre tout ce qui démantèle ou menace la cité traditionnelle et immuable. C'était assurément un observateur clairvoyant et expérimenté des maladies de son temps : il les connaissait, il se flattait encore plus de les connaître à fond. Il ne se trompait pas quand il voyait la révolution dans tous les faits qui se pressaient et se succédaient autour de lui : son erreur ou sa faiblesse était de ne trouver à opposer au mouvement grandissant, à la force des choses, que des expédiens, des « toiles d'araignée, » déguisant à peine une simple politique d'immobilité. Mme de Metternich écrivait un jour, aux premiers temps de son mariage : « Clément a joué avec Richard, et il y a pris *tant de plaisir* qu'il a fini par faire des bulles de savon avec Gentz, ce qui n'est pas peu dire par le temps qui court... » Le chancelier lui-même a écrit un

autre jour, à l'occasion d'une de ces réunions de Teplitz où il se rencontrait avec les rois et les princes : « Rien ne me représente mieux la fixité dans les petites choses que la réunion de Teplitz. Toutes les figures sont pétrifiées à leurs places respectives... Les années passent, les figures restent jusqu'à leur mort naturelle. Le roi prend régulièrement le même nombre de prises de tabac, Wittgenstein dit les mêmes polissonneries. Tout tourne et change, excepté ces personnages, — et moi aussi, qui tiens ma place dans ce cadre d'immobilité... » C'est un peu l'image de la politique de M. de Metternich ! Le chancelier faisait quelquefois des « bulles de savon » avec sa diplomatie, ou, s'il s'agitait, il s'épuisait en vaines tactiques sans rien empêcher. Ses relations mêmes avec la France, relations devenues en apparence plus intimes depuis quelques années, cachaient une invariable réserve. Il témoignait une certaine confiance personnelle aux hommes, au roi, à M. Guizot ; il doutait toujours d'un régime qui lui paraissait plus que jamais destiné à finir comme il avait commencé, par une révolution. Il ne faisait rien, il ne préservait rien avec sa politique.

Une autre de ses illusions était de croire que les malheurs qu'il pronostiquait toujours pour les autres ne l'atteindraient pas lui-même, que l'empire d'Autriche resterait du moins intact dans sa force, dans son immobilité. Ce n'était qu'une chimère de plus. Pendant qu'il se flattait encore d'échapper aux orages, les événemens se précipitaient tout à coup. Le 24 février 1848, une révolution nouvelle éclatait en France ; et, dans le premier moment, le ministre autrichien écrivait encore : « ... Vous savez ce que, dans tous les temps, j'ai pensé de la solidité du trône de Juillet ; je ne suis pas surpris de sa chute. Ce que je n'avais point regardé comme probable, c'est que la France n'aurait pas la force, — ou la patience, qui aussi est une force, — d'attendre la mort de Louis-Philippe... » A la bonne heure ! la catastrophe de la monarchie de Juillet n'était pas pour le surprendre ; mais ce qu'il n'avait pas prévu, c'est que cette révolution de France allait être sitôt suivie de la subversion de l'Allemagne, d'une révolution à Berlin, et, avant même l'explosion de Berlin, d'une révolution en Autriche. Dès le 13 mars, en effet, la sédition populaire, après une lutte sanglante, restait maîtresse de Vienne, imposant ses conditions à l'empereur, menaçant le chancelier. En quelques heures, du jour au lendemain, — à Vienne aussi bien qu'à Paris, — tout était fini, et le ministre naguère encore si puissant, maintenant trahi, délaissé dans sa disgrâce par les flatteurs, n'avait plus qu'à se dérober aux fureurs de la multitude ameutée ; il se voyait réduit à s'enfuir furtivement, sous la garde de sa femme, qui dit d'un accent pathétique

dans son *Journal :* « Quel moment! Ce départ, cette fuite, et pourquoi? Qu'avons-nous fait? Avons-nous mérité cela?.. Clément était assis à côté de moi. Cet homme, dont les habitudes, les aises étaient l'objet de préoccupations constantes,.. cet homme de soixante-quinze ans était sans abri et ne savait pas ce qu'il deviendrait le lendemain... Lui qui a toujours pensé à l'avenir des siens, il voit aujourd'hui sa fortune même en danger. Lui qui mettait sa gloire à soutenir la monarchie plus longtemps que d'autres, il voit aujourd'hui s'écrouler, dans l'espace de vingt-quatre heures, tout l'édifice de sa vie de labeur;.. nous avions pourtant de si nombreux amis, tant de gens qui nous tenaient de près, et maintenant nous fuyons seuls, tout seuls, sans que personne ait songé à protéger le départ de mon mari, de cet homme qui a été regardé pendant de si longues années comme le soutien et le salut de l'Europe. Tout cela est comme un songe horrible!.. » Ce départ clandestin, cette fuite, un voyage éperdu, précipité, non sans dangers, au milieu de l'Allemagne en fermentation, tout cela dénouait étrangement et tristement une grande carrière!

La chute avait été rapide, plus rapide et plus extraordinaire encore que la chute de cette monarchie de Juillet dont le chancelier ne cessait, depuis dix-huit ans, de prédire la fin prochaine, sans prévoir que ce serait sa propre fin. Le vaincu du 13 mars ne revenait à peu près à lui-même qu'à son arrivée en Angleterre, où il allait rejoindre d'autres grandeurs déchues du moment, et où il retrouvait avec le calme, avec la liberté de son jugement, l'intime et imperturbable persuasion que le monde était décidément fou, que seul il ne s'était jamais trompé. Lui, qui dans sa vie s'était flatté de comprendre tant de choses, il en était à comprendre sa chute! M. de Metternich n'avait pas sans doute emporté dans sa fuite la monarchie autrichienne, comme on le disait; il emportait du moins un système, une politique, tout un ordre de choses dont il avait été, pendant près de quarante ans, l'âme et le régulateur, qui disparaissait maintenant avec lui. « Je ne puis pas sortir de l'histoire *du temps*, écrivait-il au roi Léopold de Belgique après sa chute; quant à l'histoire *du jour,* je n'ai plus rien de commun avec elle. » C'était, en effet, son destin : son règne était fini! Il n'était plus qu'un personnage du passé; mais l'histoire ne s'interrompt pas pour un homme qui s'arrête ou qui disparaît de la scène. Elle reprend son cours, elle recommence quelquefois. Les révolutions de 1848, quoique bientôt vaincues à leur tour par les réactions, ouvraient en réalité un ordre nouveau; elles devaient avoir toutes ces conséquences qu'on ne prévoyait guère, — une résurrection de l'empire napoléonien en France, des déplacemens de puissance en Europe, des crises, des guerres nouvelles pour la do-

mination. Les révolutions de 1848 contenaient tout cela en germe, et, par une étrange combinaison, avant que quinze ans fussent passés, devait apparaître, non plus à Vienne, mais à Berlin, un autre chancelier reprenant pour la Prusse le rôle que M. de Metternich avait eu si longtemps pour l'Autriche. Le dernier venu, le chancelier de Berlin, éclipse, si l'on veut, le chancelier de Vienne ; il l'éclipse en le continuant dans des conditions nouvelles, — à la prussienne ! Aux deux extrémités du siècle, ces deux hommes, aux physionomies et aux génies si divers, résument deux phases de l'histoire, l'une qui n'est plus déjà que du passé, l'autre qui n'est encore que le présent gardé par la force.

De quelque façon qu'on juge la marche des choses, M. de Metternich est resté et reste sans aucun doute une des plus curieuses figures de la période historique où il a vécu, où il a grandi et régné. Né quinze ans avant les orages qui allaient remuer le monde, formé à l'école de Kaunitz, engagé dès sa jeunesse, dès le congrès de Rastadt et sa première mission diplomatique, dans toutes les mêlées, ce fils de l'aristocratie viennoise et du XVIIIe siècle a eu une carrière assez longue pour voir les régimes se succéder, l'Europe changer de face. Il a traité tour à tour, comme ambassadeur ou comme chancelier, avec Napoléon et Talleyrand, avec Alexandre Ier de Russie et Capo d'Istria ou Nesselrode, avec lord Castlereagh et le duc de Wellington, avec la restauration française et le duc de Richelieu, M. de Villèle, M. de La Ferronays, avec la monarchie de Juillet et M. Casimir Perier, M. Guizot, le roi Louis-Philippe. Il a traversé toutes les crises en homme habile, en homme heureux, portant dans les affaires du temps ce mélange de supériorité réelle et d'artifice, de fixité apparente et de souplesse, de dogmatisme et de fatuité mondaine, qui a fait son originalité. M. de Metternich n'est pas un politique à grandes vues et à résolutions hardies ; ce n'est pas non plus un politique d'entraînement à la façon d'un Stein et des patriotes allemands : c'est un politique de la vieille Autriche et de l'ancien régime. Son génie est dans l'art des combinaisons, dans le maniement patient des hommes et des intérêts. Il s'est toujours flatté d'avoir été le vrai vainqueur de Napoléon au moment décisif de 1813 ; il avait su tout simplement se mettre à propos avec la force des choses sous laquelle pliait son terrible interlocuteur de Dresde, et par sa dextérité d'évolution, par son habileté à saisir l'occasion, il se trouvait le lendemain être des premiers parmi les victorieux de la coalition, — le plus expert peut-être à profiter de la victoire.

Le vrai règne de M. de Metternich date surtout de ce moment du congrès de Vienne où se partagent les grandes dépouilles, où est

décidée la réorganisation de l'Europe et où s'ouvre un ordre nouveau. Nul, en réalité, n'a mieux que lui représenté, façonné à son usage et gouverné cet ordre de 1815 dont il était un des inspirateurs. Nul aussi n'a su plus habilement tirer parti de la victoire pour refaire la puissance autrichienne, pour restaurer une sorte de suprématie impériale adaptée aux temps nouveaux. Son système était aussi simple qu'adroitement calculé. Il a toujours voulu faire de l'Autriche reconstituée la maîtresse de la confédération germanique qui venait de naître à Vienne, puis se servir de cette confédération même pour dominer l'Allemagne, pour soumettre les nouveaux confédérés, tous les états allemands, à un régime uniforme de silence dans l'immobilité. Son rêve a toujours été en même temps de rester le lien entre les puissances, de les intéresser à cet ordre de 1815 qui était leur ouvrage, de constituer, sous le nom de *sainte-alliance* ou sous tout autre nom, la défense européenne contre tout ce qui pouvait troubler le repos des sociétés, la garantie de l'équilibre si péniblement restauré. Et ce système, il l'a pratiqué avec un singulier esprit de suite, un peu en pédagogue de la haute diplomatie, contenant la Prusse par la jalousie des autres états et les autres états par la Prusse en Allemagne, s'étudiant à être le médiateur des rivalités et des ambitions en Europe, essayant, quand il n'a plus eu la sainte-alliance, de se retrancher dans l'alliance restreinte du Nord. C'est essentiellement le politique de l'équilibre et de la paix, le défenseur le plus intrépide de l'ordre conservateur et de l'ordre territorial, représentés par les traités de 1815. Pendant trente-quatre ans, il a réussi à peu près, sinon à tout sauver, du moins à durer, à être un arbitre accepté en Europe, à identifier son règne avec la paix. — Il a vécu assez pour voir son ascendant personnel s'évanouir et son œuvre même détruite ou menacée de toutes parts en Italie, en Allemagne comme en Europe !

Laissez passer quelques années, en effet, tout est déjà singulièrement changé. La dernière victoire, une sorte de victoire posthume du système de M. de Metternich, c'est la scène d'Olmütz, — 1850, — où l'Autriche, relevée des crises de 1848, fait sentir encore le poids de sa prépotence à la Prusse humiliée. Le moment du grand duel n'était pas venu. Un jour, vers cette époque, en 1851, celui qui fut si longtemps le chancelier de cour et d'état, rentré depuis peu en Allemagne, reçoit au Johannisberg une visite d'un inconnu, et Mme de Metternich inscrit la visite comme le fait le plus ordinaire dans son *Journal :* « L'envoyé de Prusse, dit-elle, M. de Bismarck, qui remplacera le général de Rochow à la diète, a passé une journée avec nous. Il a eu une longue conversation avec Clément, et il paraît avoir les meilleurs principes politiques. Dès le premier moment, il a beaucoup intéressé mon mari. Je l'ai trouvé

agréable et extrêmement spirituel... » Elle ne se doutait guère que cet homme « extrêmement spirituel, » allait être bientôt le plus redoutable des hommes, que c'était lui qui devait venger l'humiliation d'Olmütz et toutes les humiliations prussiennes à Kœniggrætz, que par lui, avant quinze ans, la prépondérance aurait passé de Vienne à Berlin, qu'il était destiné à être l'héritier fort extraordinaire de M. de Metternich. C'est ce qui est arrivé! C'est l'obscur visiteur du Johannisberg, en 1851, qui s'est chargé de dégager le rôle de la Prusse, de « décider cet être, » selon le mot de Frédéric II, de reprendre à son compte, et avec une bien autre audace, l'œuvre de domination en la marquant de la vigoureuse et originale empreinte de son génie. L'Autriche s'est effacée, la Prusse a monté! Au fond, le système des deux chanceliers est le même. Ce que M. de Metternich a fait, a essayé de faire pendant longtemps pour l'Autriche, M. de Bismarck l'a fait pour l'hégémonie prussienne, par la résurrection de l'empire germanique au profit des Hohenzollern. Lui aussi, il a voulu, changeant les rôles, faire de la Prusse la maîtresse de l'Allemagne, et par l'Allemagne unifiée sous sa main, armée sous son commandement, rester l'arbitre central, le régulateur du continent.

C'est encore la même idée. Il y a seulement une différence : là où le chancelier de Vienne procédait en politique de l'équilibre et de la paix, en homme de l'ancien régime, adroit et souple, déguisant avec art sa prépotence, gouvernant l'Allemagne et l'Europe par une diplomatie raffinée, évitant le plus possible les éclats, le chancelier de Berlin a procédé *ferro et igne :* c'est lui qui l'a dit! Il a fondé la grandeur de la Prusse en politique alliant aux traditions du gentilhomme de la Marche l'esprit d'un réaliste moderne, et même les violences sans scrupules d'un révolutionnaire, introduisant par effraction son œuvre de conquête dans l'organisation européenne, faisant de la force l'âme et le ressort de ses combinaisons. Ce que M. de Metternich avait édifié par une patiente et souple habileté a péri; ce que M. de Bismarck a créé et soutient encore, avec son génie, sans aucun doute, — mais surtout par la force, aura-t-il plus de succès, une durée plus certaine, plus longue? Ce n'est point impossible, soit. On se flatte toujours de jouer le même air et de le jouer mieux; mais M. de Bismarck eût-il cet art-là, fût-il pour le moment plus heureux et eût-il plus de génie que M. de Metternich, il sent bien lui-même qu'il n'est pas au bout : il le sent aux difficultés, aux résistances contre lesquelles il se croit obligé de s'armer sans cesse. Il a la puissance du jour, il n'est pas maître du lendemain, — pas plus que n'ont été maîtres de la durée tous les dominateurs, empereurs ou ministres, qui depuis près d'un siècle se sont transmis la prépotence en Europe.

CHARLES DE MAZADE.

BENJAMIN CONSTANT

Un libéral qui n'est pas optimiste, un sceptique qui a le système le plus impérieux et le plus dogmatique, un homme sans aucun sentiment religieux, qui a écrit toute sa vie un livre sur la religion, et destiné à la remettre en honneur, un homme d'une moralité très faible, qui appuie tout son système politique sur le respect de la loi morale, et encore un homme d'une rectitude merveilleuse de pensée et d'une extraordinaire incertitude de conduite, presque grand homme par l'intelligence, presque enfant par la volonté, presque au-dessous de la moyenne, pour n'avoir jamais su ce qu'il voulait, infiniment au-dessus, pour avoir su exactement ce qu'il pensait, chose peu commune ; voilà, non pas plus de contrariétés qu'il en existe dans chacun de nous, mais, en un homme qui a tenu une très grande place, fourni une carrière brillante, laissé derrière lui un sillon profond et des semences qui ont levé, un sujet d'études d'un singulier intérêt, et une certaine complexité d'idées et de sentimens assez curieux à démêler.

I.

Il était de race pensante, d'une famille où les cerveaux avaient beaucoup travaillé, où la réflexion, le système, le jeu des idées étaient comme héréditaires. Son arrière-grand-père, David Constant de

Rebecque, avait écrit un *Abrégé de politique* que Bayle cite quelque part; son père, Samuel Constant de Rebecque, ami de Voltaire, était un romancier, un moraliste, un publiciste; il avait énormément écrit, des drames et comédies morales dans le goût de Diderot, des romans d'instruction et d'édification, un *Traité de la religion naturelle*, des *Instructions de morale*, etc. L'esprit littéraire était dans cette maison. Benjamin a pensé de très bonne heure. Chose grave, inquiétante, il écrivait très bien à douze ans. Il y a une lettre de lui à cet âge, une petite lettre à sa grand'mère, qui est d'un écrivain très sûr, très net et très spirituel. Avec de tels ascendans et une pareille précocité, on pouvait tout craindre, et par exemple à l'égard du caractère, qu'il n'en eût jamais, et à l'égard de l'esprit, qu'il n'eût jamais d'imagination. C'est à peu près ce qui est arrivé. Le caractère sera toujours une énergie qui a sa source obscure dans une complexion robuste où les nerfs ne dominent point. Ces races affinées ont pour derniers représentans des hommes d'intelligence aiguisée et de volonté détendue. L'imagination sera toujours une faculté qui a quelque chose de primitif; elle abonde chez les peuples jeunes, et dans les civilisations vieillies elle éclate chez les hommes primitifs à leur manière, nés de races obscures et assez incultes, de franche et naturelle sève. Un fils de garde forestier, un descendant de chasseurs bretons ou de hobereaux mâconnais, voilà nos poètes. Comme l'imagination d'un Musset, Parisien, fils de littérateur, est déjà moins puissante! Constant est fils de lettrés et de philosophes; il trouve une plume dans son berceau, et à douze ans il s'en sert trop bien. — Et déjà, à cet âge, à quoi songe-t-il? On l'a mené dans le monde, et il ne cache pas à son aïeule que cela l'a ennuyé. Il est déjà dégoûté. Une seule chose l'a remué fortement, l'or qui roule sur les tables de jeu. Déjà joueur, amoureux de sensations violentes et rapides! Décidément, de 1779 à 1830, de douze ans à soixante, on ne change guère!

Et à vingt ans, à trente, à quarante, comment nous apparaît-il? Au premier regard, c'est tout simplement un agité. Jamais on ne vit « projets l'un l'autre se détruire » d'une manière plus fantastique. Quand on consulte son *Journal intime*, il fait l'effet d'un personnage de l'ancienne comédie, un peu invraisemblable, un peu outré et poussé à la caricature. Cent fois le mot : « J'aurais mieux fait, je crois, d'épouser Isabelle, » est là, en toutes lettres. Cent fois le : « Où suis-je, et comment en suis-je venu là? » des gens qui ont une sorte d'ataxie locomotrice dans la conduite morale, *et non eunt sed feruntur*, s'étale en toute naïveté et candeur. Tantôt il en rugit, et tantôt il se prend si fort en pitié qu'il s'en amuse. Il se fait sa devise : *Sola inconstantia constans*. A tel moment tragi-comique

de sa vie, il s'écrie : « C'est absurde de vivre avec des gens qui ne savent pas dormir! Il faut que je me marie pour me coucher de bonne heure ; » et à tel autre : « Ma femme a la manie de veiller ; et moi qui me suis marié pour me coucher tôt! » C'est du Plaute; mais il en souffre horriblement, par le sentiment qu'il a que cette comédie est grave, ne devant avoir son dénoûment que par la mort, et qu'il est en proie à une absurdité qui est au fond de sa nature même. Il se pose incessamment l'alternative bien nette, bien tranchée, d'où une résolution ferme va évidemment sortir, et que sont admirables à formuler ceux précisément qui ne prendront jamais un parti : ou une vie calme, régulière, toute à l'étude, toute à mon livre, sans un regard jeté dehors ; ou le pouvoir, la lutte, les responsabilités, l'action incessante. Se mettre au choix si souvent, c'est n'avoir pas choisi, et qui n'a pas choisi de bonne heure, d'instinct, et sans même délibérer, délibérera toujours. Sur lui-même, sur ce qu'il avait, non pas à penser, mais à faire, Constant a délibéré toute sa vie.

Cette irrésolution n'est pas d'un homme mou et inconsistant; elle est d'un homme surexcité et bondissant, actif non sans but, mais pour mille buts, et toujours emporté en impétueuses saillies. Il était curieux à voir à la chambre, à son banc de député, écrivant vingt lettres, corrigeant des épreuves, interrompant l'orateur, appelant un huissier, puis un autre, donnant des instructions à un collègue, et finissant par demander la parole et par faire un discours précis, lumineux et déconcertant; le tout pour « faire effet, » comme il aime à dire, je le sais bien, mais aussi parce qu'il était dévoré d'activité et perpétuellement enfiévré. Tel au forum, tel dans le privé. Il adorait le monde, les dîners, les soupers, les soirées, les conversations, les discussions, le jeu. Personne n'a plus dîné en ville, personne n'a plus causé, ni mieux, avec toute l'Europe, en quatre ou cinq langues, qu'il savait très bien. Toute sensation courte et violente, secouant tous les nerfs et les brisant, lui était chère. Un duel le ravissait : « Forbin m'a blessé chez Mme R... ; en voilà un qui n'en sera pas quitte pour une estafilade... Ils veulent arranger mon affaire avec Forbin; quel ennui! » Il s'est battu vingt fois, malade même et impotent, assis dans son fauteuil, une main sur l'appui, l'autre levant l'arme. Figurez-vous le Voltaire de Houdon, un pistolet dans la main droite. Ses journées sont combles, remplies à craquer : lectures, visites, lettres, un chapitre refait dix fois; car il n'est jamais content; amours commencées, laissées, reprises, s'entrelaçant, avec des désespoirs, des dégoûts et des enthousiasmes. Rentré chez lui, il écrit dans son journal que tout cela est idiot, et se moque cruellement de lui-même. — C'est un don

Juan, c'est-à-dire un homme qui met dans sa vie le plus possible de sensations fortes et pénétrantes, et diverses, et qui ne peut se résoudre à en sacrifier quelqu'une à une autre, ou au devoir, ou au bon sens. Seulement c'est un don Juan qui n'est pas méchant, qui ne prend pas un de ses plaisirs au malheur des autres, et à jouir du mal qu'il fait; et c'est un don Juan qui n'est pas grand artiste, qui n'arrange point et ne compose point ses sensations, qui n'en fait pas des poèmes à enchanter son esprit et sa fantaisie. Il n'a pas assez d'imagination et a trop le goût de l'action pour cela, d'où il suit que de ses sensations multiples il n'a que la jouissance rapide et le dégoût. Ainsi il va, comme a dit admirablement Sainte-Beuve à propos de Chateaubriand, « voulant tout et ne se souciant de rien, » se désabusant de toutes choses à mesure même qu'il les goûte, toujours inassouvi et toujours malade de satiété. Et, en effet, c'est un Chateaubriand sans puissante imagination et sans la grandeur des allures, un Chateaubriand qui n'est pas assez poète pour faire de son ennui une grande mélancolie lyrique, qui n'a pas assez d'orgueil pour arrêter dans une attitude majestueuse sa lassitude même. Il n'a que la triste matière, sèche et terne, dont les Chateaubriand font des poèmes.

C'est aller trop loin que de dire comme la mère de Sismondi : « Il n'a pas d'âme. » Vraiment il a été trop aimé pour qu'on puisse le croire sans cœur; on n'inspire pas de telles passions par son esprit seul. Il a des mouvemens de sensibilité très aimables. Quand il n'aime plus, et qu'il revient pourtant, et qu'il reste, et qu'il ne peut se décider à partir, c'est qu'il est irrésolu, sans doute; mais c'est aussi qu'il souffre très vivement de faire souffrir. Quand il a rompu enfin, qu'il est à Paris, libre, léger de la chaîne brisée, il a une honte un peu naïve qui nous le rend bien sympathique. Il baisse les stores de sa voiture pour n'être pas vu, ne pas essuyer le reproche des regards des passans. Il est charmant, cet enfantillage. Si, vraiment, il a une âme, mais une âme peu profonde, terre légère où ne se nouent point les fortes racines; et comme sa volonté est toute en velléités violentes, sa sensibilité est toute en exaltations soudaines qui tombent vite, en feux de paille qui ont l'air d'éclairs. « Un sentiment placé dans une âme vide n'a que des explosions, » disait Bonstetten. Bonstetten avait beaucoup connu Benjamin Constant, et assisté bien souvent à l'illumination fugitive de ses feux d'artifice de passion. L'auteur d'Adolphe a été plus passionné que sensible, et plus romanesque que passionné; mais ses romans étaient sincères; il était très capable même d'avoir deux ou trois romans très sincères en même temps et de pâtir de tous les trois ; et de dire, non point comme Catulle : « J'aime et je hais, et je suis au sup-

plice, » ce qui, sans doute, est trop simple pour un moderne; mais: « J'aime ici, j'aime ailleurs, et je souffre. »

Il le pouvait d'autant mieux qu'il était très intelligent, très « conscient, » habile, et enclin aussi à analyser ces contrariétés et ces indécisions de son cœur. C'est là précisément ce qui l'a fait juger méchant ou insensible. On pardonne aux cœurs légers à la condition qu'ils aient l'esprit faible. On pardonne aux fougueux, aux étourdis, aux agités, quand on les voit tellement emportés par les folies de leurs sens et de leurs nerfs qu'ils n'en ont pas conscience. Mais on juge sévèrement ceux qui sont capables de se juger. De ce qu'ils sont assez lucides pour se juger, on conclut toujours qu'ils sont assez forts pour se conduire. C'est le secret des sévérités qu'on a eues pour Constant. Il y avait en lui une intelligence claire, droite et vigoureuse, et rigoureuse, en face de passions désordonnées, une pensée froide témoin d'une âme trouble, et un homme qui regardait un enfant. Il faisait très régulièrement son journal... Ne vous laissez pas aller, sur cela, à vous moquer de lui. La plupart des hommes et peut-être même des femmes qui ont ce vice secret sont les pontifes d'un Dieu intime, assez discrets pour ne se point chanter un *Te Deum* public, mais qui ne peuvent se refuser de se dire à eux-mêmes une messe basse; ou ce sont des coquets un peu craintifs qui, de temps en temps, à la dérobée, regardent leur âme dans un miroir de poche. Ce n'est point du tout le cas de Constant. Son journal est une tenue de livres très consciencieuse. Comme il ne sait jamais où en sont les affaires de sa vie morale, il les relève en partie double presque tous les soirs, pour essayer de s'y reconnaître. C'est là qu'il tâche à se ressaisir, pour tenter de se diriger. C'est le plus souvent un terrible arriéré qu'il constate, mais c'est déjà quelque chose de le constater. Il dira par exemple : « Aujourd'hui déjeuné chez X, dîné chez Y, soupé chez Z, vu jouer *Zaïre*,.. journée perdue. Quand donc aurai-je le sens commun?.. » Ou : « Aujourd'hui resté chez moi, avec un abat-jour sur mes bougies. Mes yeux se reposent et aussi mon esprit. Voilà ce qu'il faudrait faire tous les soirs et ce que je ne fais jamais. » Ou encore : « Voilà quatre cents jours sur lesquels il y en a cent soixante-quatorze où je n'ai rien fait... » Il est impossible de tenir une comptabilité plus régulière du dérèglement, et de constater plus rigoureusement son déficit. C'est l'image de sa vie. Un analyste précis et pénétrant emprisonné dans un étourdi, une pensée nette et forte enfermée dans la ronde de passions débridées, dont les unes sont folles et les autres sottes, les jugeant telles, et ne pouvant réussir à les mettre en fuite; un bon comptable, qui connaît très bien les affaires et qui inscrit en maugréant des opérations absurdes, qui sont les siennes,

et mesure très exactement les progrès continus vers la banqueroute.

C'est ce qui explique très bien sa vie politique. Les uns disent : « Quelle unité! Il a dit toujours la même chose. » Les autres s'écrient : « Quelle conduite sans dignité! De quel parti a-t-il été? De quel parti n'a-t-il pas été? » Tout le monde a raison. Il a eu des actes inconsidérés, des démarches bizarres. Trois semaines avant les cent jours, il a crié en plein journal : « Je n'irai pas misérable transfuge... » et trois semaines après il était ministre de « Gengiskhan. » Il a été l'agent principal de je ne sais quelle machination étrange tendant à mettre Bernadotte sur le trône de France. Ses actions ont eu souvent quelque chose de tortueux ou de saccadé, sous les influences contradictoires de telle amitié ou de telle tendresse. — Oui ; et sa doctrine n'a jamais varié, et sous tous les régimes il a soutenu deux ou trois principes où il était arrêté et cramponné comme à des dogmes. S'il avait toujours été dans l'opposition, ce serait trop naturel. Mais il a rédigé une constitution, et cette constitution c'était exactement, littéralement, sa doctrine d'auparavant et sa doctrine de plus tard. Actes incohérens, pensée immuable, vie troublée et doctrine claire, trépidation des nerfs, calme du cerveau ; *inconstanti pectore sententia constans*, « d'une double nature hymen mystérieux, » et difficile, qui formait une discordance perpétuelle. Dans toutes ses manières d'être, et privées et publiques, Constant a toujours été l'homme aux divorces.

Et au fond, tout au fond, est-il très sympathique aux yeux de cette postérité, qui est si sévère, parce que des gens dont elle s'occupe elle ne peut admettre qu'ils aient songé à autre chose qu'à elle? A ce point de vue très rigoureux, non, Benjamin Constant n'est pas entièrement sympathique. On sent bien que ce qu'il a d'inférieur est assez mauvais, et que ce qu'il a de bon n'a rien de sublime. Il est pitoyable, il est brave, il a de beaux mouvemens de loyauté, de générosité même ; il n'a aucunement le sens du grand. Il n'a pas l'esprit de sacrifice, de dévoûment, de renoncement ; il n'a pas l'expansion, la grande pitié. Tranchons le mot, il ne songe pas uniquement à lui ; mais il songe beaucoup à lui. Ses révoltes contre ses sottises ne concluent pas à une résolution de dévoûment à une grande cause ; elles concluent à une meilleure conduite en vue du succès. Travailler pour arriver au pouvoir, pour conquérir la considération dont il a été toujours avide et toujours sevré, ou pour faire un bon livre, voilà ses exhortations à lui-même. Elles sont louables, elles ne sont pas admirables. Reconnaissons-le, il était égoïste, égoïste très distingué, point niaisement, point bassement, comme ceux qui se croient meilleurs que lui parce qu'ils aménagent sagement leur

vie en vue d'un aimable repos d'esprit et de cœur; cela, ce n'est que de l'hygiène; égoïste ardent, impétueux, aventureux, batailleur et amoureux de la gloire; personnel, si l'on veut, plutôt qu'égoïste; mais on sait bien que personnel est un euphémisme. Il l'a été, je dis personnel, un peu plus qu'il ne convient à « l'honnête homme » dans toute la noble signification du terme. Quand il dit : « Enfin! » dans son journal, aux cent jours, le contexte indique que cela ne veut pas dire : « Enfin je vais être utile; » mais : « Enfin je vais être considéré; » ou peut-être : « Enfin, je vais être forcé de travailler, et les circonstances vont se charger de ma conscience. » Cela n'a rien de méprisable; cela n'a rien de très haut. Ses élans mêmes ne sont que d'estimables efforts, et ses vertus ne sont que de bonnes qualités. Quand il prend rang, il ne fait, à juger un peu sévèrement les choses, qu'élever l'égoïsme à un certain degré où il change de nom, sans changer complètement de nature. Il l'emporte avec lui un peu plus haut, beaucoup plus haut, pour être juste; mais il ne s'en affranchit pas. Nous verrons peut-être que cela peut expliquer bien des choses, même en ce qui concerne sa tournure d'esprit.

II.

Il a tracé admirablement tout ce caractère complexe dans son beau roman d'*Adolphe*. Il n'y avait que Constant et La Rochefoucauld pour écrire ce livre. Il est donné à si peu d'hommes de se peindre sans se flatter, ou sans se flétrir, ce qui, comme on sait, est un joli détour de la vanité pour se faire valoir encore, que le conseil à donner à tout romancier est : Peignez les autres. A un endroit du *Journal*, Constant, se relisant, s'écrie : « Quoi que j'en aie, j'ai encore parlé pour le public. » Eh bien! la chose est incroyable, mais ici il se calomnie. On relit après lui, et on a le sentiment qu'il n'a pas songé à « faire effet. » L'accent de sincérité est absolu. Il y a eu peu d'hommes plus loyaux en leurs confessions que cet homme-là, et c'est pourquoi, malgré tout, il est sympathique. Tel il est dans le *Journal*, tel dans *Adolphe*, qui n'est qu'un journal composé et ramassé, mais non embelli. On le voit bien là, avec son mélange d'égoïsme et de sentiment, « d'enthousiasme et d'ironie, » son persiflage destiné à couvrir et à défendre sa timidité, son besoin d'indépendance contrarié par son éternel besoin de sociabilité, sa sécheresse de cœur et ce grain de sensibilité qui consiste à sentir qu'il en manque et en souffrir, « cet esprit dont on est si fier et qui ne sert ni à trouver du bonheur ni à en donner, » ces amours qui doivent enchaîner toute une vie et qui commencent par

une sorte de gageure née d'un peu de vanité et du besoin de faire comme les autres, et dont La Rochefoucauld a dit : « Il y a des gens qui n'auraient point aimé s'ils n'eussent entendu parler d'amour. » Ah ! les merveilleuses cinquante premières pages ! Et la suite ! Le tourment d'aimer sans amour, les secousses pour se détacher qui ne font que lier davantage, les mensonges à autrui qui vous avilissent et ne trompent pas, les mensonges à soi-même qui ne trompent pas et qui vous torturent, l'impossibilité et de rompre, et de continuer, et de se résigner, et de s'évader, l'impossibilité de quoi que ce soit, l'angoisse de sentir qu'il n'y a pas de répit et qu'il n'y aura pas de solution ; et l'effort, plus affreux que tout le reste, pour faire renaître ce qui n'est plus et ne peut revivre, la sensation du néant et de l'impuissance absolue de créer ; certes, c'est un beau cauchemar, qui a cela de navrant qu'on le sent réel, plus réel que ce qui nous entoure, d'une vérité indiscutable et inévitable, et que chaque ligne est évidemment le résumé de longs incidens douloureux et pitoyables, d'intimes et secrètes tragédies. Le terrible don de voir clair dans son cœur, et le secret d'abréger tout parce qu'on voit tout, ce sont les deux facultés puissantes dont ce livre est né. Ce Constant, avec le regard droit qu'il assénait sur chaque contraction de l'être fougueux et désordonné qu'il portait en lui, était presque le seul qui pût l'écrire.

Le seul homme qui pût écrire *Adolphe*, c'était l'auteur du *Journal intime*, l'homme qui était si loin de se déguiser rien sur lui-même, qu'il avait même un penchant à interpréter en mal ses sentimens, quand ils étaient susceptibles de deux interprétations, et à plaider plutôt contre lui que pour lui. Par exemple, on sait et l'on sent assez qu'il a aimé, et, sinon profondément, du moins vivement, et elle est dans *Adolphe*, cette pensée humiliante : « Nous sommes si mobiles, que nous finissons par éprouver les sentimens que nous feignons. » On sait que Constant était capable de braver les préjugés du monde, tout en les craignant infiniment ; s'il n'avait pas le goût de les affronter, il en avait le courage. C'est la partie de lui-même la plus défavorable, aussi vraie que l'autre, mais ni plus ni moins, qu'il met dans *Adolphe*. Adolphe n'a pas même un instant l'idée d'imposer Ellénore au monde, de lui donner son nom, de reconnaître publiquement le sacrifice par un bienfait. Il est l'esclave de toutes les faiblesses à la fois, soit qu'il reste auprès d'Ellénore sans l'aimer, soit qu'il recule devant l'opinion sans la respecter. Quand on lit *Adolphe*, on comprend très bien la manie caractéristique, terreur des propos du monde, superstition sociale, que l'auteur de *Delphine* a attribuée à son Léonce : « L'assemblée était nombreuse ; on m'examinait avec attention... On se taisait à

mon approche; on recommençait quand je m'éloignais... Ma situation était insupportable; mon front était couvert d'une sueur froide... » La conscience est peut-être le fond de l'homme; en tout cas, elle est un de ses besoins; il lui en faut une, sublime ou misérable. En certains temps, où il n'en a pas une qui soit faite de conviction morale ou de certitude religieuse, il s'en fait une avec l'effroi du qu'en dira-t-on. Constant n'avait point seulement celle-là; mais celle-là il l'avait aussi, et c'est elle seule qu'il a voulu donner à Adolphe, avec une sévérité amère et comme un raffinement de loyauté cruelle qui n'est pas sans distinction.

Cette cruauté froide et sûre va jusqu'à être effrayante, tant on sent qu'elle contient de vérité humaine et applicable à nous tous. Quand Adolphe voit Ellénore s'éteindre, il est accablé, il pleure, et voilà qu'il sent confusément qu'il pleure sur lui-même : « Ma douleur était morne et solitaire; je n'espérais point mourir avec Ellénore; j'allais vivre sans elle... *Déjà l'isolement m'atteignait... J'étais déjà seul sur la terre...* Toute la nature semblait me dire que j'allais à jamais cesser d'être aimé. » O René; car vous êtes René, moins la puissance d'imagination et ce grand regard d'artiste qui, à chaque instant, enveloppe le monde pour l'associer aux douleurs intimes, aux tortures secrètes, et pour les en parer, pour les en draper magnifiquement et faire d'elles et de lui, tout ensemble, une majestueuse fête de deuil; mais vous êtes un René plus pénétrant, plus sûr de sa science de lui-même, qu'on n'a pas besoin d'expliquer, qui s'explique lui-même avec une clairvoyance froide et infaillible; ô René, personne, depuis La Rochefoucauld, n'a connu comme vous les bassesses de notre nature si faible et si méprisable, les égoïsmes de l'amour, les restrictions mentales du dévoûment et jusqu'aux lâchetés de la pitié; vous vous calomniez un peu, car qui peut se connaître sans se mépriser, et se mépriser sans colère, et être irrité sans quelque injustice; mais vous nous éclairez tous par les vives lueurs que vous jetez sur le fond de vous-même; vous nous avertissez en vous confessant; vous trouvez l'art presque inconnu de ne point mêler d'orgueil au mépris que l'on sent pour soi; et vous êtes sympathique, d'abord pour cette loyauté même, ensuite parce que c'est une histoire douloureuse que celle des êtres trop faibles pour soutenir les sentimens qu'ils inspirent, que, par suite, cette pitié que vous vous refusez, on vous l'accorde, et que l'on comprend et l'on plaint cette grande lassitude des êtres trop remués par des passions trop fortes pour eux, qui remplit tout votre livre, comme les dernières pages de *la Princesse de Clèves*, du grand sentiment mélancolique et désolé de l'impuissance humaine.

Ce qui manque à ce roman, a-t-on dit, c'est l'imagination poétique, c'est le don d'émouvoir, c'est celui de composer et de faire voir des *scènes*, c'est celui de voir *les choses* et d'en faire un cadre à l'histoire du cœur. J'ai déjà donné, je donnerai encore raison à ceux qui signalent dans Constant un certain défaut d'imagination. Mais pour le moment, et sur ces points précis, je proteste, ou plutôt je discute. L'originalité même et la vérité de ce livre, c'est qu'on n'y trouve point de ces effusions sentimentales que vous cherchez dans un roman, et dans un roman de cette époque. « Charme de l'amour, qui pourrait vous peindre?.. » A ces mots, vous vous empressez et vous savourez d'avance une page d'éloquence attendrissante. Vous ne la trouvez nullement ; votre erreur est de croire que Constant a voulu la faire. Les premiers mots vous ont trompé : « Charme de l'amour... » Voilà du Jean-Jacques qui s'annonce. Nullement ; le ton seul des premiers mots, l'air du début, *l'attaque* du morceau sent son Jean-Jacques ; mais n'espérez pas ou ne craignez point une contrefaçon de *la Nouvelle Héloïse*. Ce que vous aurez, c'est l'analyse rigoureuse, en dépit de l'apostrophe, et pénétrante, d'un état d'esprit : « *ce jour subit répandu sur la vie et qui semble en expliquer le mystère*,.. cette valeur inconnue attachée aux moindres circonstances, ces heures rapides,.. ce détachement de tous les soins vulgaires, cette supériorité sur tout ce qui nous entoure, *cette certitude que désormais le monde ne peut nous atteindre où nous vivons*... » Une définition exacte des effets éternels de l'illusion la plus forte qui nous enchante, parmi toutes les illusions, voilà ce que Constant nous donne à la place de la romance qu'il semblait promettre. Rien ne montre mieux combien il reste personnel et uniquement appliqué à rendre compte, et étranger à la tradition romanesque au moment même où il paraît s'y ranger.

De même Adolphe « se traîne vers cette colline d'où l'on aperçoit la maison d'Ellénore, et reste les yeux fixés sur cette retraite qu'il n'habitera jamais. » Et cette maison, il ne la décrit pas ; et l'on en pleure. Est-il assez sec ! — Mais est-ce qu'Adolphe est un romancier ? Est-ce que cette maison a un intérêt pour lui en elle-même, à un autre titre que comme demeure d'Ellénore ? Croyez-vous qu'il la voie, qu'il sache la couleur des volets et remarque le style de l'architecture ? Elle est pour lui « la retraite qu'il n'habitera jamais, » et rien de plus. Il ne l'aimerait pas en amoureux s'il pouvait la peindre. Ne croyez pas à l'amour de ceux qui savent vous décrire la robe que portait hier celle qu'ils aiment. Ce que vous demandez, c'est un peu de rhétorique dont Constant serait très capable, mais qu'Adolphe ne doit pas avoir à votre service.

La preuve, — et ceci est bien admirable, — c'est que *les choses*, Adolphe les verra, *quand il n'aimera plus*. Des descriptions, le sentiment de la nature; mais en voici, et on ne l'a pas assez remarqué, seulement placés où il faut. Adolphe est allé dans le monde, il s'est senti décidément ramené à cette vie régulière qu'il a toujours regrettée; il revient lentement au château d'Ellénore comme à une prison, et retardant le moment de l'atteindre; et maintenant, un peu délivré de cette passion qui vous réduit tout entier à elle-même et vous enserre dans son cercle étroit, il retrouve les yeux du corps et ceux de l'imagination; il revoit le passé et il jette un regard sur l'espace, qui recommence à exister pour lui; il « revoit l'antique château qu'il a habité avec son père,.. les bois,.. la rivière,.. les montagnes qui bordaient l'horizon, » et toutes ces choses « tellement présentes, pleines d'une telle vie, qu'elles lui causent un frémissement qu'il a peine à supporter; » et il voit ce qui l'entoure, la terre douce, le ciel serein, la paix silencieuse et calmante des choses : « Les ombres de la nuit s'épaississaient à chaque instant, le vaste silence qui m'environnait n'était interrompu que par des bruits rares et lointains... Je promenais mes regards sur l'horizon grisâtre dont je n'apercevais plus les limites, et qui, par là même, me donnait en quelque sorte le sentiment de l'immensité... La nuit presque tout entière s'écoula ainsi. Je marchais au hasard; je parcourais des champs, des bois, *des hameaux où tout était immobile*. De temps en temps, j'apercevais dans quelque habitation éloignée une pâle lumière qui perçait l'obscurité... » Certes, celui qui a écrit cette admirable page est un artiste; seulement c'est un artiste très sobre, ignorant ou dédaigneux de la rhétorique de son métier, surtout un artiste gouverné par un psychologue, qui ne permet à ses personnages de devenir poètes que quand ils peuvent l'être, que quand l'affaissement de leur passion a mis leur imagination en liberté, et dans la mesure que cette évasion d'un moment leur permet, et dans la direction encore où le tour de leurs sentimens les incline.

Et que les *scènes* ne soient pas faites, c'est aussi une erreur; elles ne sont pas surfaites, voilà tout; elles sont données pour ce qu'elles sont, comme elles sont, sans amplification ni surcharge: Constant a une loyauté d'artiste égale à la loyauté de ses confessions. Dernière sortie d'Ellénore; après midi d'hiver; soleil triste sur la campagne grise : « Elle prit mon bras, nous marchâmes longtemps sans rien dire; elle avançait avec peine et se penchait sur moi presque tout entière. — Arrêtons-nous un instant. — Non, j'ai plaisir à me sentir encore soutenue par vous. — Nous retombâmes dans le silence. Le ciel était serein, mais les arbres étaient

sans feuilles; aucun souffle n'agitait l'air, aucun oiseau ne le traversait : tout était immobile, et le seul bruit qui se fît entendre était celui de l'herbe glacée qui se brisait sous nos pas. — Comme tout est calme! me dit Ellénore; *comme la nature se résigne!* Le cœur aussi ne doit-il pas apprendre à se résigner? — Elle s'assit sur une pierre,.. elle se mit à genoux... Je m'aperçus qu'elle priait... —Rentrons, dit-elle, le froid m'a saisie. J'ai peur de me trouver mal.» Voilà la grande manière de Constant. Il compose une scène tout comme il écrit une page de psychologie morale, avec un raccourci savant, un dessin serré, sûr et brusque, avec les deux ou trois traits vigoureux et nets *qui sont ceux qui resteraient dans l'esprit du lecteur* après qu'il aurait lu plusieurs pages de description copieuse, jugeant que ceux-là suffisent, puisque ceux-là seuls doivent subsister; peut-être se trompant en ce point et se faisant accuser de stérilité par ceux qui ne lisent qu'une fois, mais écrivant un livre dont chaque page ouvre de longues avenues à nos réflexions et à nos pensées, qu'on trouve plus plein et plus inépuisable à chaque fois qu'on le relit, et qui, aussi bien, a été écrit pour ceux qui relisent.

Et, toutefois, — car enfin faut-il bien que j'y vienne, — je sens, moi ici, un certain manque d'imagination dans ce grand livre, mais non point de celle qu'on lui a reproché de ne point avoir et que je serais peut-être fâché de trouver en lui. Il ne développe pas, et voilà qui est le mieux du monde : c'est au lecteur de développer et de savoir gré à l'auteur de tout ce que le livre lui a suggéré; il ne fait point de descriptions à côté, inopportunes, de notes d'agrément; il n'a point d'imagination de remplissage, voilà un titre à la reconnaissance des siècles; mais aussi il n'a pas non plus toute l'imagination créatrice qu'il faudrait. Cela se voit aux personnages secondaires, qui sont faiblement tracés et qui n'existent presque pas: le père d'Adolphe, qui serait si intéressant, en ce qu'il contribuerait à expliquer Adolphe lui-même, s'il était marqué de traits plus accusés et plus francs; l'ami de Varsovie, celui qui achève de détacher Adolphe, qui ne donne que l'idée un peu fugitive d'un diplomate aimable et fin, qui n'est qu'un léger crayon et qui se confond un peu dans le souvenir avec le père d'Adolphe lui-même; l'amie d'Ellénore, enfin, dont le rôle pouvait être si important, la physionomie si curieuse, et qui est à peine dans le roman esquissée en profil perdu. Celle-là surtout, il faut regretter que Constant, du moment qu'il la présentait, n'ait pas su la faire revivre; il avait l'occasion de faire un portrait de Mme Récamier, et il l'a manquée! Il l'a même manquée deux fois : une première, en écrivant son roman, en 1806; une seconde, en le publiant, en 1816. En 1806,

cela se comprend : il sortait des orages et tempêtes, il éprouvait le besoin de se raconter le drame qu'il venait de traverser, pour s'en délivrer, s'en reposer, et peut-être pour en jouir encore ; mais deux personnages seulement, lui et une autre, hantaient son imagination, peuplaient toute sa pensée; il avait vu Mme Récamier à Coppet et n'avait fait presque aucune attention à elle, pour être très occupé d'un autre côté; à dire vrai, il ne la connaissait point. Mais, en 1816, « le pauvre Benjamin » la connaissait, cette fois, et un peu plus peut-être qu'il n'eût voulu. Je m'étonne et je regrette qu'il n'ait pas, avant l'impression, complété et avivé le portrait, qui eût fait, avec Ellénore, un piquant et sans doute un très savant contraste.

Ellénore, elle-même, — nous y voilà, et il faut bien enfin toucher à ce point délicat de notre étude, — Ellénore est-elle un personnage bien net, bien éclairé, surtout bien profondément pénétré? J'ai des doutes à cet égard, des inquiétudes plutôt, et une certaine hésitation. Il me semble qu'elle est composée un peu artificiellement de parties qui ne sont pas tout à fait d'accord. Ellénore est une femme très douce, ce me semble, très tendre, née pour la soumission et le dévoûment à ce qu'elle aime, destinée à s'absorber et à s'ensevelir avec délices dans l'amour qu'elle a longtemps attendu et qu'elle a enfin trouvé, y sacrifiant sa considération, ses enfans si aimés jusque-là, et qui, dès le moment qu'elle aime Adolphe, ne sont plus que « les enfans de M. de P.., » et son repos, et sa conscience, et enfin sa vie. Telle elle m'apparaît au commencement, au milieu, à la fin du livre. C'est une immolée, une sacrifiée; elle est en proie avec les tristes et infinies jouissances de la victime qui s'abandonne. Dès lors, je ne comprends pas bien les fureurs, les emportemens, les scènes où « nous nous dîmes mutuellement tout ce que la haine et la rage peuvent inspirer... » Les coquetteries de la fin, d'accord : Ellénore veut essayer de la jalousie et du dépit pour ramener celui qui n'aime plus, et cherche gauchement à s'attirer les hommages des autres hommes. La pauvre femme! Mais les violences, les éclats et les tremblemens de terre, je ne les comprends pas. Ce sont les pleurs, les plaintes timides, les anéantissemens dans la douleur, et surtout les longs silences de la voix et des yeux qui sont les armes, et redoutables, de pareilles femmes dans cette lutte qui est l'amour. Je me sens un peu dépaysé quand Ellénore devient une sorte de Médée. Il y a peut-être une raison ; et peut-être il y en a deux. Nous savons très bien à qui pensait Constant, en 1806, quand il composait le personnage d'Ellénore, et nous savons que, par une délicatesse inconnue de nos jours, ce à quoi il s'appliquait, c'était à ne point le faire res-

semblant. Il transposait, « il a tout changé pour elle, comme nous dit Sismondi : patrie, condition, figure, esprit, circonstances de sa vie et de sa personne... » Mais, cependant, il n'a ni voulu ni pu, sans doute, tout perdre et tout oublier. « On l'examinait avec intérêt comme un bel orage. » Le bel orage! il n'a pas voulu sacrifier ce trait-là, et il l'a mis, et il y a insisté, et il en a tiré parti; et ce trait était en désaccord avec le reste, et il n'a point expliqué ce désaccord. Ce n'est point l'expliquer que de nous dire qu'Ellénore (celle du roman) étant dans une position équivoque, avec des sentimens élevés, cette opposition rendait son humeur fort inégale. Inégale, soit, mais timide et craintive plutôt que « fougueuse » et déchaînée en tempête. — D'autre part, s'interdisant, ce qui est à son honneur, de nous donner l'Ellénore vraie, il n'a pas su en construire une, qui, grâce à une vigoureuse concentration de réflexion unie à une riche faculté créatrice, nous donnât la pleine sensation du réel. Et voilà précisément le genre d'imagination, et le seul à le bien prendre, qui manque à Benjamin Constant. Il ne sait pas créer un être tout à fait vivant. Il y en a un dans *Adolphe*, c'est Benjamin Constant; pour nous le peindre, il n'a eu qu'à se regarder, à se regarder, d'ailleurs, et je l'ai dit, d'un œil dont personne n'a jamais égalé la délicatesse et la puissance. Pour créer d'autres êtres, il fallait un don particulier de la nature, qui n'est pas le sien, et si j'ai dit que Constant était presque le seul homme qui pût écrire *Adolphe*, peut-être irai-je aussi jusqu'à dire qu'*Adolphe* était le seul roman que Benjamin Constant pût écrire.

Admirable livre, du reste, et qui est non-seulement un chef-d'œuvre, ce qui pourrait paraître suffire, mais une date aussi, et aussi un très précieux enseignement. Le roman psychologique, inventé par La Rochefoucauld et Racine, et écrit pour la première fois par Mme de La Fayette, n'avait pas eu en France une très grande fortune. La Bruyère avait coupé court tout de suite à sa carrière. De l'observation superficielle des « caractères, » c'est-à-dire des *types* avec leurs ridicules extérieurs et leurs manies éclatantes, le roman réaliste, confiné jusque-là dans un coin du genre burlesque, s'était rapidement développé, et, discrètement dans les *Lettres persanes*, abondamment dans les œuvres de Le Sage, avait envahi la littérature. A peine Marivaux, dans des ouvrages très mêlés, avait-il montré ce que l'analyse délicate des sentimens complexes avait d'intérêt et de charme, que les romans à thèse, et qui ne sont que des cadres pour les idées, avaient repris l'attention; et si l'on néglige, pour le moment, les romans d'aventures et les romans de petite maison, on arrive au roman sentimental à la Jean-Jacques, qui nous mène jusqu'à Mme de Staël, pour ne pas nommer Mme Cottin.

Peut-être donc, à moins qu'on ne songe à ce profond et abominable Laclos, qui a le regard si aigu, mais qui n'a vu qu'un point de l'âme humaine, et le plus affreux, faut-il remarquer que Constant nous rapportait, sans presque y prendre garde, un genre littéraire dont on n'avait plus l'idée depuis Marivaux, et où Marivaux n'avait que touché avec un peu de maladresse. Constant, peu créateur du reste, se trouve donc avoir renouvelé un des aspects de l'art, non par la puissance de l'imagination, mais par l'originalité singulière de sa manière de sentir et de se rendre compte de ce qu'il sentait. C'était sa tournure d'esprit qui était créatrice; et cela, pour son malheur au moment où il écrivait, pour sa grande gloire auprès de la postérité, en un temps précisément où un renouvellement de l'art, dans une direction toute différente, se produisait; en un temps où les puissances endormies de l'imagination française, sous l'impulsion souveraine de Chateaubriand, s'ébranlaient et s'élançaient de toutes parts. Aussi *Adolphe*, presque inaperçu d'abord, a-t-il grandi silencieusement, *occulto ævo*, jusqu'au jour où, la littérature d'imagination étant épuisée, il est devenu le modèle des patiens observateurs, attentifs et repliés, du monde obscur, aux sourdes rumeurs, que nous portons en nous.

Et c'est ici qu'il faut comprendre l'enseignement que porte en elle cette œuvre unique. Le roman psychologique est une très belle forme de l'art littéraire; mais, par définition même, n'offrant qu'un champ très restreint à chacun de nous. Elle consiste à saisir et à exprimer les sentimens humains, très peu en leurs manifestations extérieures, mais en leur fond même, dans la contraction douloureuse ou dans le frémissement délicieux dont ils naissent, ou dont ils s'accompagnent en naissant, dans le repli le plus reculé de l'être moral. Des sentimens, en cet état-là, nous ne connaissons que les nôtres, ou plutôt les plus attentifs et les plus déliés d'entre nous ne connaissent que les leurs et ceux des personnes les plus étroitement unies à eux, et de la vie desquelles ils ont vécu. Il s'ensuit que le roman psychologique ne peut, ne doit être que très rare, sous peine d'être une composition artificielle en un genre qui ne comporte pas l'artifice. A proprement parler, on ne fait pas de roman psychologique, on en subit un, et on a assez de force de réaction sur ses sentimens pour le reproduire. C'est presque une faute morale, en ce sens que c'est une sorte de mensonge que d'en inventer un; et comme c'est bien un peu une sorte de profanation que d'écrire le sien, il reste que le cas est peu fréquent où l'on en puisse faire un qui soit vrai sans être coupable, et qui ne soit ni un méfait ni une sottise. C'est pour cela que l'observation psychologique sert d'ordinaire de soutien ou de ragoût aux œuvres d'ima-

gination, et n'y entre que pour une part dans l'ensemble. Plus générale et plus déguisée, en ce cas, on court moins de risques à en user. Mais le roman psychologique pur, s'il est peut-être la plus difficile des œuvres d'art et la plus périlleuse, par cela justement est aussi une des choses qui donnent l'idée de la beauté absolue. Par sa nature même, il n'admet pas le métier, le procédé, l'aménagement habile, la dextérité qu'on peut apprendre; il est comme l'œuvre directe et immédiate de l'esprit pur. Et il demande, avec la force d'esprit, la finesse et la sûreté infaillibles du style, la loyauté, la droiture, la probité intellectuelle, la lucidité sévère de l'intelligence invincible aux piperies du cœur, une certaine pudeur aussi, qui est ici la mesure du goût; en un mot, sinon une grandeur morale, du moins une distinction morale qui n'est pas commune. Et tant de difficultés se tournent en autant de beautés quand elles sont vaincues, ou plutôt évitées avec aisance; et, de tous ces mérites atteints sans effort, de tous ces obstacles surmontés sans qu'on les sente, de cette beauté singulière et rare, c'est encore *Adolphe,* dans toute notre littérature, qui nous donne l'idée la moins imparfaite.

III.

Quand on connaît le caractère de Benjamin Constant par son *Journal*, par ses *Lettres*, par *Adolphe*, on commence, en lisant ses écrits politiques et philosophiques, par avoir cette idée, très honorable d'ailleurs pour lui, qu'il n'y a rien mis du tout de son caractère. De cette humeur fantasque, de cette volonté malade et incurable, de ces sursauts, de ces saccades, de ces tempêtes mesquines, aux lames courtes, terribles pourtant, comme celles de son lac Léman, de « ces choses de la bile et du sang » que Sainte-Beuve ne voyait point dans *Adolphe*, et que je crois qu'il était le seul à ne pas y voir, rien ne semble avoir passé dans ses livres de théories. Et l'on se dit : voilà qui est bien; il n'y a pas de meilleure manière de respecter ses idées que de les séparer de ses sentimens, sans compter qu'à tout prendre, ce n'est peut-être pas seulement respecter ses idées, c'est peut-être le moyen, ou un des moyens, d'en avoir. Nous avons donc affaire à un vrai penseur, à un homme qui n'habille pas ses passions en doctrines, ses colères en systèmes, ses rancunes en raisonnemens et ses faiblesses en sociologie. Cette impression dure assez longtemps, et, du reste, il en faut garder. Cette lucidité de l'esprit au milieu de l'orage du cœur, à laquelle nous devons *Adolphe*, nous la retrouvons ici. Elle n'a pas servi à Constant seulement à se connaître, ce qui est déjà un affranchissement, elle lui a servi aussi,

en une grande mesure, à se délivrer de lui-même. Elle lui a servi à laisser à la porte du cabinet de travail, quand il prenait sur lui d'y rentrer, une bonne moitié au moins de l'homme absurde qui changeait toujours. Elle lui a permis d'avoir une grande suite d'idées au travers de la vie la plus désordonnée qui ait été. Elle lui a permis d'être un grand écrivain politique, tout en étant un politicien, chose rare, et désormais impossible, mais déjà peu commune au temps dont il était. Elle lui a permis d'avoir des principes très nets, très arrêtés, invariables, tout en menant une existence privée qui n'en admettait guère, et, dans le monde politique, cette existence d'ambitieux toujours pressé qui n'en comporte pas. Thermidorien, homme du Directoire, homme du Consulat, homme des cent jours, rôdant autour des pouvoirs avec l'impatience éternelle d'y entrer, et encore (bien moins souvent qu'on a voulu dire, mais quelquefois, je le confesse), traîné dans un parti par une main trop aimée au moment où il inclinait à un autre; il s'est montré trop peu scrupuleux sur les alliances et les entourages, et je ne songe pas du tout à l'en excuser. Seulement, il faut le savoir uniquement parce que c'est la vérité, c'est de son bon renom, de sa dignité, si l'on y tient, qu'il faisait ainsi bon marché, ce n'était pas de ses idées. Elles étaient moins vénales que lui; elles ne l'étaient pas du tout. Son honneur était malléable, son esprit intransigeant. Que ce fût Directoire, Consulat ou cent jours, Constant s'y installait, était de la maison, et puis tranquillement déroulait son programme de politique libérale, qui, lui, ne changeait jamais, n'appartenait qu'à son auteur et n'avait rien de domestique. C'est aussi pourquoi, s'il entrait partout, on lui rendra cette justice qu'il ne restait nulle part. Quand Louis-Philippe paya ses dettes, et qu'il accepta en disant : « Mais je vous préviens que je vous combattrai tout de même, si je vous trouve mauvais, » il courut sur lui un mot terrible : « Il s'est vendu, mais il ne s'est pas livré. » C'est odieux, mais c'est exact, et cela va plus loin que l'intention. Qu'il se ralliât par simple ambition ou pour raison plus basse encore, il y avait quelque chose de lui qu'il ne pouvait livrer, c'étaient ses idées. Elles ne dépendaient ni de ses sentimens, ni de ses passions, ni de ses faiblesses, ni de ses besoins; elles semblaient ne pas dépendre de lui. Il nous offre ce singulier spectacle d'un homme dont on peut détacher ses idées pour les considérer à part, et, ici, ce serait pour avoir plus ses aises à les admirer.

Et, cependant, de cette première impression, s'il faut retenir quelque chose, il ne faut pas tout garder. Non, les idées de Constant n'ont pas leurs racines dans ses passions; mais elles ont bien leur source lointaine dans un repli reculé, plus profond et plus calme, tenant encore à son caractère et n'y tenant que davantage, de sa

nature intime. Le fond de Benjamin Constant, où il s'appuyait et se reposait quand il parvenait à se ressaisir, j'ai dit que c'était une manière d'égoïsme très distingué et très décent, mais enfin une sorte d'égoïsme très marqué et très exigeant encore. Un immense besoin d'indépendance gêné par les tyrannies d'une complexion avide de jouissances, voilà Benjamin Constant. Il s'ensuit que, quand il s'affranchissait de ces tyrannies, c'était précisément cet instinct d'indépendance et d'autonomie qu'il retrouvait. L'individualisme était pour lui la revanche de ses faiblesses. Il ne se sauvait pas des écarts de sa sensibilité dans l'esprit de dévoûment, de sacrifice ou simplement d'humanité, mais dans l'égoïsme intelligent et bien raisonné; et quand il s'évadait du salon, du souper ou de la maison de jeu, ce qu'il redevenait, ce n'était pas l'homme d'une grande association, d'une grande œuvre commune ou d'une grande cause, c'était l'homme qui voulait être lui-même, maître de lui-même, et jouir de lui. Et cet égoïsme ombrageux, c'est le fond de tout son système politique, peut-être de toutes ses idées religieuses.

Il a inventé le libéralisme, un libéralisme extrêmement net et prodigieusement froid et sec, qui n'est que le perpétuel besoin d'autonomie personnelle, et le soin jaloux d'élever toutes les barrières possibles entre le moi et toutes les formes existantes ou prévues et soupçonnées du non-moi. L'instinct social sous toutes ses formes, en toutes ses forces et, partant, en toutes ses gênes, voilà ce que Constant tient en continuelle défiance. Sa devise ne serait ni : « Je maintiendrai, » ni : « Je détruirai ; » mais : « Je me défends. » D'autres disent : la nation ; d'autres : la tradition nationale, ce qui n'est pas la même chose, et si peu, que souvent c'est le contraire ; d'autres : l'esprit national, et c'est l'aristocratie ; d'autres : la loi ; Constant dit : le citoyen, ou : l'homme : c'est une façon de dire : *moi*. Ni despotisme, c'est la barbarie : ni démocratie, c'est un autre despotisme. « *Par liberté, j'entends le triomphe* (non pas même l'indépendance, le triomphe) *le triomphe de l'individualité, tant sur l'autorité qui voudrait gouverner par le despotisme que sur les masses qui réclament le droit d'asservir la minorité à la majorité.* » Constant est comme à l'affût de tous les empiètemens possibles de quoi que ce soit sur l'individu.

Lui parlez-vous de gouvernement? Il vous dira : Défiez-vous ; le gouvernement est un organe de l'état qui a une tendance invincible à se croire l'état lui-même et à le devenir, en effet, par usurpation consentie. Il faut le parquer dans sa fonction, qui seule constitue tout son droit. Je ne prétends point par là qu'il faut le moins de gouvernement possible ; c'est la théorie de Godwin et c'est celle qu'on m'attribue, mais ce n'est pas la mienne ; je ne demande pas

le moins de gouvernement possible, je demande un minimum de gouvernement, ce qui n'est pas la même chose. Je demande qu'on détermine exactement les limites strictes de l'utilité du gouvernement, qui seront celles de son droit et celles de sa prise, et en deçà desquelles sa force doit être grande, et au-delà desquelles sa force doit être nulle. Il ne faut point de gouvernement hors de sa sphère, mais dans cette sphère il ne saurait en exister trop. Je demande que le gouvernement soit une activité libre dont la mesure de force soit déterminée par les services mêmes qu'il peut me rendre; je veux qu'il ait juste la puissance qu'il lui faut à l'extérieur pour me défendre et à l'intérieur pour me protéger, mais qu'au-delà ni il ne me demande aucun sacrifice, ni il n'ait sur moi aucune action; en d'autres termes, et c'est seulement pour *moi* que je l'arme, et c'est pour *ma* sauvegarde que je limite la portée de ses atteintes.

Lui parlez-vous d'aristocratie? Il en garde en son système quelques vestiges, pour ainsi parler. Il veut, par exemple, une chambre haute héréditaire, sans expliquer très nettement pourquoi il la veut telle. Mais il n'a nullement l'intelligence du système aristocratique. Il n'y voit qu'oppression, privilège, réserve faite d'une partie de la force sociale au profit d'une classe, aux dépens de l'individu, et tout ce qui est emmagasinement de force sociale quelque part, et où que ce soit, est excellemment ce qu'il ne peut ni admettre ni même comprendre. L'aristocratie lui paraît, à lui si hostile au despotisme, plus funeste que le despotisme même : « Plus funeste en un temps de commerce et de lumières, parce qu'en un tel temps, le pouvoir absolu d'un seul est impossible; or, dès que le despotisme pur est impossible, le véritable fléau, c'est l'aristocratie. » Ce qu'il faudrait prouver, c'est qu'il puisse exister un temps où le despotisme soit impossible, en effet, et, dès qu'il est possible, que l'aristocratie n'en est pas le frein le plus fort.

Lui parlez-vous de démocratie? Constant semble y incliner. Il considère la marche entière de l'humanité comme un progrès vers l'égalité : « La perfectibilité de l'espèce humaine n'est autre chose que la tendance vers l'égalité. » Mais, chose très remarquable, Constant est égalitaire sans être démocrate. Il veut les hommes égaux pour qu'aucun n'impose sa volonté à un autre, mais non pas pour que tous imposent leur volonté à chacun; car ceci encore serait une limite à la liberté individuelle, et la plus étroite, une oppression de la personne humaine, et la plus lourde. Rousseau a tort; il croit que « chaque individu aliène ses droits à la communauté; » c'est une doctrine de despotisme; l'individu n'abdique jamais, il n'en a pas le droit; voulût-il devenir une chose, il reste un homme. Les hommes sont égaux en ce sens qu'ils sont également libres, non

en ce sens qu'ils contribuent également au despotisme; car ce despotisme de tous, c'est sur chacun qu'il retombe, et le dernier terme, c'est que tous soient égaux dans la servitude. La démocratie n'est pas la liberté, c'est la vulgarisation de l'absolutisme.

Lui parlerez-vous de la loi? C'est ici qu'il est original et tout à fait nouveau. Il ne vous dira point, comme certains : « Cela dépend de qui l'a fait. » Il vous dira : Quel que soit celui qui fait la loi, la pire erreur en politique, c'est l'idée de la souveraineté de la loi. Ce n'est pas définir la liberté que de parler d'un état où personne n'est sujet que de la loi et où la loi est plus puissante que tous les hommes. Il y a des lois oppressives, des lois tyranniques, des lois auxquelles on ne doit pas obéir. Lesquelles? Celles qui diminuent la personne humaine, celles qui touchent au fond même de l'homme, celles qui lui demandent d'abdiquer. Lesquelles encore? Celles qui empiètent non pas même sur sa pensée, ses croyances, sa personne morale, mais seulement qui empiètent sur ses forces personnelles, activité, santé, propriété, plus qu'il n'est strictement besoin pour le maintien de l'état; celles qui lui demandent une mise à la masse commune plus forte qu'il n'est nécessaire pour que la communauté subsiste. Celles-ci même, si elles ne sont pas iniques, sont injustes en ce sens qu'elles sont capricieuses et arbitraires. En ces cas, la loi est un despote; elle agit comme un roi qui a ses humeurs, ses fantaisies, ses goûts personnels, et le goût surtout d'empiéter, de conquérir et d'absorber, et elle doit être traitée comme le serait un souverain absolu : la révolte est juste contre elle. La souveraineté de la loi est un despotisme impersonnel.

Voilà le libéralisme absolu. Il revient à déclarer qu'il n'y a pas de souveraineté. Jusqu'à Constant, tous les publicistes ont cherché où était le souverain; Constant professe qu'il n'y en a pas. Je ne le trahis point; je n'exagère point ses conclusions; ceci est de lui : « Il y a une partie de la personne humaine qui de nécessité reste individuelle et indépendante... Quand elle franchit cette ligne, *la société est usurpatrice, la majorité est factieuse*... Lorsque l'autorité commet de pareils actes, il importe peu de quelle source elle se dit émanée, qu'elle se nomme individu ou nation; *elle serait la nation entière, moins le citoyen qu'elle opprime*, qu'elle n'en serait pas plus légitime. » Qu'est-ce à dire? C'est que l'homme a un droit personnel absolument inviolable et absolument imprescriptible, que rien ne dépasse, que rien ne fait fléchir, dont lui-même ne dispose pas. Ce n'est pas autre chose que le droit divin de l'homme. Quoi qu'on fasse, on en arrive toujours à mettre la souveraineté quelque part. Les patriotes la mettent, soit dans un roi ramassant en lui la nation, soit dans la nation elle-même; les esprits abstraits la mettent

dans la loi, et les orateurs dans le parlement. Les indépendans un peu égoïstes ne la mettent nulle part, mais, sans bien s'en rendre compte, s'en réservent à eux-mêmes le principe, et veulent une société où personne, ni rien, ne soit souverain de tous, mais où ils soient le plus possible souverains d'eux-mêmes.

C'est le cas de Constant; d'un désir ardent d'être maître de soi, qui n'était qu'avivé par le sentiment de ses dépendances involontaires, est né le système d'individualisme extrême le plus hardi qui pût être conçu par un homme intelligent. — Mais encore un droit doit avoir un fondement. Sur quoi s'appuie ce droit divin de l'homme que Constant établit comme la loi même de la société? Il a bien senti que ce droit ne pouvait pas ne relever que de lui même, être par soi et ne reposer que sur l'amour naturel que l'homme se porte. Si l'homme, nous dit-il, a une partie de lui qu'il ne doit pas à la société et qu'il peut défendre contre elle, c'est que l'homme est un être moral, et la partie de lui qu'il doit en effet réserver et défendre, c'est précisément la personne morale. L'état s'arrête où la conscience commence; l'état ne peut me commander ce que ma conscience m'interdit. La limite de la loi, c'est le point où elle rencontre mon sentiment du bien. Comme les philosophes fondent le libre arbitre sur l'existence de la loi morale au cœur de l'homme, Constant fonde la liberté politique sur cette même loi et sur l'impossibilité où est l'homme de s'en affranchir. Si l'on a dit souvent que le despotisme abaisse l'homme au rang de la brute, c'est qu'en effet la loi morale est ce qui distingue les animaux de nous, et si la loi sociale n'a pas de prise légitime sur l'homme tout entier, c'est qu'en l'homme elle rencontre un être qui a sa loi en lui. Constant remarque très finement que « ceux mêmes qui déclarent l'obéissance aux lois de devoir rigoureux et absolu exceptent toujours de cette règle la chose qui les intéresse. Pascal en exceptait la religion; il ne se soumettait pas à l'autorité de la loi civile en matière religieuse, et il brava la persécution par sa désobéissance à cet égard. » Voilà le principe : l'homme est sacré parce qu'il est un temple; il a un droit divin parce qu'il a en lui une chose divine; il n'est pas tenu d'obéir aux lois qui contrarient celle qu'il porte en lui; il n'y a pas de code social contre le code de la conscience, et il n'y a pas de droit collectif contre le devoir individuel. Et voilà aussi le détour, inattendu peut-être, par lequel un homme d'une moralité contestable, cherchant le principe de son système, en arrive jusqu'à la morale, pour ne pas rester à l'égoïsme. Il n'a voulu voir que le droit de l'homme, et il a déclaré l'homme sacré pour qu'il fût libre; et pour en assurer l'affranchissement, il en a fait l'apothéose.

Il y a de la nouveauté, de la clarté, de la beauté même dans ces

idées. Constant est un très bon critique politique. Il voit très bien le vice d'un système, l'excès où il tend, son principe de décadence, son principe d'iniquité surtout. Il est bon élève de Montesquieu en cela. Aussi bien que son maître, mieux quelquefois, parce qu'il est instruit par deux manifestations diverses du despotisme que Montesquieu n'avait point vues, il sait surprendre et montrer le germe de despotisme qu'une doctrine contient. Il a une pénétration d'analyse bien remarquable. Il dira, par exemple : « Prouver qu'un abus est la base de l'ordre social qui existe, ce n'est pas le justifier. *Toutes les fois qu'il y a un abus dans l'ordre social, il en paraît la base*, parce qu'étant hétérogène et seul de sa nature, il faut, pour qu'il se conserve, que tout se plie à lui, se groupe autour de lui, ce qui fait que tout repose sur lui. Tel l'esclavage, puis la féodalité, puis la noblesse... » Songez au suffrage universel de notre temps, et voyez comme cela est juste ; ce pourrait être un paragraphe de *l'Esprit des lois* ; c'est de l'analyse si sûre qu'elle est prophétique comme si souvent celle du seigneur de la Brède. — Comme théoricien même, Constant ne manque pas de profondeur. Avec sa lucidité singulière, il a bien vu une chose nouvelle, et que les publicistes du XVIIIe siècle avaient peu soupçonnée, c'est que la liberté n'est pas dans la souveraineté de la loi, et que la loi peut être un tyran. Montesquieu avait dit : « La liberté est le droit de faire ce que la loi ne défend pas. » On peut tirer de cette définition de la liberté un système despotique épouvantable. Constant sait bien que, ou il n'y aura pas de liberté, ou la liberté sera proclamée et tenue pour supérieure à la loi, et la loi forcée de s'arrêter devant elle ; qu'il faut tracer un domaine des libertés et des droits personnels dont les limites soient infranchissables et au souverain, et à la nation, et à la loi même. Il sent bien que les théoriciens du XVIIIe siècle, en cherchant à fonder la liberté, n'ont fait que déplacer l'absolutisme, l'ôtant à un seul pour le donner, soit à tous, soit à la loi ; et c'est bien pour cela que, ne voulant pas se contenter de faire changer de place la souveraineté, il en arrive à ne la mettre nulle part.

Mais ce système de libéralisme, il le fonde mal ; il le délimite insuffisamment.

Il le fonde mal en lui donnant pour base la conscience morale. C'est là une assiette ou trop étroite ou trop large. La loi doit-elle ne respecter en moi que ce que me prescrit ma conscience, et peut-elle me prendre tout le reste? En ce cas, il suffit qu'elle ne soit pas criminelle, et il suffit qu'elle me laisse la liberté d'être honnête homme. On sent bien que ce n'est pas assez. — La loi sociale doit-elle, par respect de ma loi intime, me laisser juge de la manière dont j'estime que je dois employer toutes mes forces, et ne me prendre

rien de celles que je croirai devoir lui refuser? Mais je vais me faire, et je me ferai d'assez bonne foi, une conscience conforme à mes intérêts, et me défendre de répandre le sang pour me soustraire au service des armes. La conscience est trop ployable au gré des individus pour être une limite ferme où le droit de la communauté s'arrête.

Aussi ce fondement de sa doctrine, Constant le perd-il de vue presque sans cesse. Mais alors quelle autre règle de délimitation des libertés individuelles pourra-t-il trouver? Celle-ci, à laquelle, assez oublieux de l'autre, il revient toujours : j'ai la propriété légitime de toutes les forces qui sont en moi, moins celles dont l'état a besoin pour subsister. Voilà qui, en effet, est une formule nette, et le lumineux Constant est admirable pour les trouver. Seulement, avec cette formule, ni, en doctrine, la liberté n'est plus un principe, ni, en pratique, les limites du domaine individuel ne sont plus fixes. Ce que je dois abandonner de moi à l'état, si c'est le besoin de l'état qui le mesure, c'est l'état qui le déterminera, et me voilà revenu sous la complète dépendance de la communauté. Ma liberté n'est plus un principe sacré devant lequel on a à s'incliner; elle n'est plus un dogme, et je ne suis plus un sanctuaire. Une liberté qui se mesure, et de la mesure de laquelle un autre que moi est le juge, c'est le bon plaisir pour cet autre et l'esclavage possible pour moi; et si, tout à l'heure, quand j'étais l'arbitre de ma liberté fondée sur les exigences de ma conscience, ma liberté était illimitée; maintenant, quand vous tous êtes arbitres de mon tribut mesuré à vos besoins, elle est nulle.

Et, dans la pratique, ce fief des droits personnels dont Constant est le gardien jaloux n'a plus que des limites flottantes et ployables aux circonstances. En supposant l'état juste et ne demandant pas plus qu'il ne lui faut pour subsister, de quoi a-t-il besoin, en effet? De beaucoup en un temps et de peu en un autre, de tout quand la patrie est en danger, par exemple, et de très peu quand elle est forte, en sorte qu'il n'y a plus même à dire : ces limites, qui les fixera? mais : ces limites, comment les fixer? — Rien au monde n'est difficile à définir comme la liberté, et rien de difficile à établir comme un système de politique libérale.

Ce qui n'aide pas Benjamin Constant à l'établir solidement, c'est qu'il est trop près du XVIIIe siècle pour ne pas procéder un peu comme les philosophes mêmes dont il se sépare, c'est à savoir par principe et par déduction. Il n'est pas pur métaphysicien, je le sais; il est par sa tournure d'esprit comme par sa date entre l'école des logiciens qui le précède, et l'école historique qui doit le suivre; il sait les faits et en tient compte, et en appelle à eux très

souvent; mais il part encore des principes, et il a le sien, qui est la liberté; et précisément la liberté n'en est pas un. La liberté est quelque chose de moins vénérable et de beaucoup plus impérieux qu'un principe; c'est un fait. Comment Benjamin Constant, qui a fait un très bon article sur « la liberté chez les anciens et chez les modernes, » n'a-t-il pas vu, ou n'a-t-il pas vu assez nettement que l'état c'est l'histoire ancienne, et la liberté l'histoire moderne, et qu'il n'y a rien de plus dans cette question? Ce n'est pas le « droit de l'homme » qui crée la liberté et l'impose au monde, c'est l'histoire de l'homme qui finit, en constituant à chacun une originalité, par faire à chacun un droit. Ce n'est pas la liberté de penser qui est au commencement, c'est une pensée, puis une autre, puis cent mille autres, puis autant qu'il y a d'hommes, qui font qu'un moment vient où, personne ne pensant comme son voisin, la nécessité s'impose d'admettre cette diversité et de proclamer la pensée libre, parce qu'elle l'est. Ce n'est pas de la liberté de conscience qu'on part, c'est d'une conscience commune à tous; mais peu à peu les croyances se diversifient, les églises dissidentes se multiplient, les manières différentes d'adorer sont innombrables, la religion devient individuelle et, après s'être longtemps battu, on se résigne à cette dispersion, on s'entend pour respecter dans chacun sa conception du mystérieux; un fait indéfiniment répété, s'imposant, a créé un droit. — Ainsi du reste. — Si les libertés individuelles sont presque inconnues des anciens, c'est que l'extrême division des idées, des sentimens, des opinions et même des aptitudes, n'existait pas chez eux. Ils n'étaient pas individualistes parce qu'ils n'étaient pas individuels. Ils l'étaient en art; quelques artistes poètes, ou artistes philosophes, s'élevaient au milieu d'eux à une conception de la vie qui leur était particulière, et, justement, cette originalité du génie avait créé une liberté individuelle de pensée et de parole réservée aux hommes supérieurs, relative et contestée du reste, mais enfin que l'antiquité ne laisse pas d'avoir connue. Quant au commun, il n'avait pas le droit, parce que le droit n'était pas né du fait; il n'avait pas de liberté personnelle, parce que les personnalités ne s'étaient pas nettement distinguées. Point de division du travail, point de division du savoir, presque point de division des aptitudes, nulle division des croyances : le même homme est élevé pour être orateur, magistrat, prêtre et général, et il sera souvent, en effet, prêtre, orateur, général, magistrat, intendant militaire et même poète. La civilisation scientifique a changé tout cela. Les différences aujourd'hui sont considérables entre deux hommes du même temps et qui habitent la même maison. Je suis certainement plus proche par la pensée d'un rhéteur

grec ou romain que de mon voisin l'ingénieur. Je ne comprends pas un homme de sciences, ou un légiste, ou un théologien, ou un musicien que j'entends causer ; même sa tournure d'esprit générale m'étonne et m'inquiète, et je sens que la mienne le déroute ; nous nous réfugions dans des banalités de conversation. Voilà cinq siècles que les hommes travaillent à se désunir. Dans cette dispersion qui en tout produit et prolonge ses effets, qui fait à l'un des idées générales et des croyances en quelque sorte imperméables à l'autre, que faire, sinon dire : chacun chez soi? La liberté n'est pas autre chose, un désarmement entre gens désormais impuissans à se conquérir. Les hommes l'ont prise pour un droit sacré, parce qu'un reste de métaphysique et de théologie se mêle encore à toutes leurs conceptions ; ils l'ont entourée de formules ou de déclamations, selon le penchant de chacun, et en ont fait un principe. Nous faisons un principe rationnel de chaque grand fait historique qui s'impose à nous et nous enveloppe. Il n'y a point grand mal à cela ; cependant il y a des faits qui se prêtent peu à être transformés en principes ; et la liberté en est un.

Il semble bien que Constant a mal réussi à trouver la formule de la liberté considérée comme principe abstrait : ou elle est pour lui le simple respect de la conscience morale, et elle a des limites trop restreintes pour le temps où nous sommes, ou elle est : *tout à l'état moins ce dont il n'a pas besoin pour être ;* et alors elle devient quelque chose de contingent et de flottant qui n'a plus du tout le caractère d'un principe. Mieux valait avertir les hommes qu'il n'y a, en pareille affaire, que l'examen attentif des faits historiques. Demandons-nous, tous les demi-siècles, quelle est la portion de l'individu que le travail de désagrégation sociale désigné sous le nom de civilisation a enlevée définitivement à la vie commune et rendue chose personnelle, parce qu'elle est dissemblable d'un homme à un autre. Disons-nous à tel moment que, s'il y a mille sciences diverses et si chacun a la sienne, il ne peut plus y avoir une science d'état ; à tel autre que, s'il y a dix religions, toutes sérieuses et importantes, il ne peut plus y avoir de religion d'état ; à tel autre que, si l'éducation est comprise de deux ou trois façons inconciliables par deux ou trois groupes considérables de pères de famille, il ne peut plus y avoir en droit, parce que déjà ce n'est plus vrai en fait, d'éducation d'état. Disons-nous cela ; sachons très bien qu'à ces diminutions successives, c'est l'état qui s'énerve et tend à la disparition ; et comme nous ne sommes pas seuls au monde, consultons le progrès que fait le même travail chez les autres peuples pour régler sur le leur le nôtre ; et de toutes ces considérations diverses, toutes pratiques, tirons une définition pratique, actuelle,

et toujours provisoire, de la liberté ; mais ne la prenons point pour un principe invariable et irréductible, à quoi il peut y avoir beaucoup d'inconvéniens, et, par exemple, celui de mener droit à l'anarchie. Un libéral systématique est un anarchiste qui n'a pas tout le courage de son opinion ; un anarchiste est un libéral intransigeant. Quand Benjamin Constant s'échappe jusqu'à dire que « la nation entière, moins le citoyen qu'elle opprime, » est « usurpatrice et factieuse » en gênant cet unique citoyen dans sa conscience, il affranchit l'homme jusqu'à supprimer l'état. Il décide qu'il n'y a pas de conscience d'état, et, parlant au XIXe siècle après Jésus, je suis de son avis ; mais il décide aussi que la conscience individuelle, qui peut n'être qu'un caprice ou un intérêt, peut tenir l'état en échec, et il proclame l'abolition de la patrie. Socrate, si hautement individualiste, à ce qu'il semble, lui répondrait par la prosopopée des lois. Du point de vue historique, on ne risque point de telles erreurs. On voit que la liberté, loin d'être un principe intransigeant, n'est pas autre chose qu'une transaction ; qu'elle doit être ménagée comme on ménage et respecte les faits, c'est à savoir quand ils sont considérables. Soyez une force nouvelle très importante dans le corps social, religion, association, opinion, individualité même, si vous êtes de celles qui s'imposent par le génie, je dois savoir, moi état, qu'il faut vous laisser la liberté de votre développement, ne fût-ce que parce que je perdrais beaucoup plus à user mes forces pour vous détruire qu'à vous laisser vivre. Je suis une force commune qui transige avec des forces particulières, non avec des fantaisies isolées.

Mais voilà un libéralisme bien aristocratique! — Sans doute, et il me semble que c'est une erreur encore de Benjamin Constant de n'avoir pas été quelque peu aristocrate, étant libéral. Ou l'état est un homme qui commande à tous, et c'est le despotisme ; ou l'état est tout le monde commandant à chacun, et personne n'a mieux dit que vous que c'est un despotisme encore. Vous ne voulez ni de l'un ni de l'autre ; entre les deux que supposez-vous? une charte des droits individuels que personne, ni d'en haut ni d'en bas, ne pourra enfreindre. Il est impossible d'essayer plus franchement de séparer deux colosses ennemis par une feuille de papier. Cette charte, qui la tiendra en main pour l'imposer et la défendre? — Tout le monde. — Si vous persuadez tout le monde. Non, une charte, qu'elle soit, comme dans vos idées, une proclamation des droits, ou, comme dans les miennes, un traité transactionnel entre belligérans, doit être mise aux mains d'un corps puissant qui ne soit pas un de ceux qui ont intérêt ou penchant à l'enfreindre. Entre le pouvoir et le peuple, si vous ne voulez être en proie ni au peuple

ni au pouvoir, c'est-à-dire sauver la liberté, il vous faut ces « corps intermédiaires » dont Montesquieu vous parle, qui n'aient intérêt ni aux empiètemens du pouvoir ni aux escalades de la foule, et qui donnent force à votre charte en la faisant leur chose. — Et encore, si vous ne voulez mettre la souveraineté ni dans un homme ni dans tous les hommes, ce qui est juste, il ne reste pas que vous ne la mettiez nulle part, comme vous faites, parce que c'est impossible, ou dans un texte constitutionnel, comme vous croyez faire, parce que c'est illusoire; il reste que vous la partagiez, et nous voilà revenus à cette distribution des puissances sociales entre les différens élémens de la nation, pouvoir, corps intermédiaires, peuple, qui n'est pas autre chose que l'organisation aristocratique. — Et encore si vous voulez sauver les libertés, il ne suffit pas de dire : « Qu'elles soient ! » il faut en confier la garde à ceux qui les aiment. Ceux qui les aiment, ce n'est pas le pouvoir central, vous le savez; ce n'est pas le peuple, vous le savez : il ne tient qu'à niveler. Qui sera-ce? Eh! justement ceux qui ont créé ces droits en constituant les grands faits dont ces droits sont sortis. Tout groupement organisé d'une manière durable dans la nation, possédant une pensée commune, des traditions, une direction, une vie propre, est un fait historique qui s'est créé un droit. Il tend au maintien de lui-même et à la sauvegarde de ce droit; il est élément aristocratique et élément libéral, libéral parce qu'il est aristocratique, aristocratique au point de devenir libéral. Lui seul est capable, si quelqu'un l'est, de passer du sentiment qu'il a de son droit à l'intelligence du droit des autres; et si ces groupes sociaux sont nombreux, ils pourront assez facilement sentir le besoin de se garantir réciproquement leurs libertés, et bien tenir ce rôle de gardiens des libertés publiques où les leurs propres sont engagées. En tout cas, ou il faut renoncer à sauver les libertés, ou compter sur eux pour les maintenir ; et un système libéral qui prétend être pratique est forcé d'être aristocratique pour ne pas être illusoire, comme le système aristocratique le plus étroit est forcé d'être libéral pour ne pas tendre simplement à la guerre civile. Qu'un despotiste d'en haut ne veuille pas d'aristocratie, il s'appelle de Maistre, et il est logique : qu'un despotiste d'en bas ne veuille pas d'aristocratie, il s'appelle Rousseau, et il raisonne bien; qu'un libéral déclare que « la perfectibilité humaine est une tendance continue à l'égalité, » il renonce à son système en le défendant, ou il propose un système qu'il n'appuie que sur l'idée qu'il en a.

Un autre appui de sa doctrine manque à Benjamin Constant: c'est une certaine générosité. Le libéralisme présenté sans cesse comme l'orgueilleux et jaloux isolement de l'individu dans la

forteresse de son droit est une doctrine sèche et stérile. Elle sent le sectaire, et pis que le sectaire, l'homme qui fait une secte de chaque citoyen. Constant semble constituer une république de cinq cent mille sécessions individuelles : voilà une singulière patrie. L'idée de liberté n'est bonne, elle n'est féconde, elle n'est sociale que quand elle s'unit au sentiment de solidarité ; il est bon que je respecte mon droit, surtout quand je le respecte dans un autre ; il est bon que je veuille être libre surtout quand je suis assez généreux pour me mettre à la place de mon voisin ; et même il serait bon que je ne défendisse mon droit que par crainte qu'on ne prît sur moi l'habitude de le violer ailleurs. Le libéralisme n'est que de l'égoïsme, s'il n'est qu'une résistance personnelle, et il n'échappe à l'égoïsme qu'à la condition de devenir une vertu. Ne nous pressons pas de croire à un peu de déclamation classique quand Montesquieu fait de la vertu le fondement des républiques. Il songeait aux républiques antiques, soit, et par vertu il entendait le dévoûment à la patrie. Que la forme de la vertu sociale change d'un temps à un autre, je l'accorde, mais c'est une vertu toujours qui fait le lien de la communauté. Pour les anciens, c'était le sacrifice de la personne à l'état ; que les modernes respectent la personne humaine, il le faut ; mais qu'ils sachent que c'est une vertu nouvelle que ce respect même ; qu'il ne consiste pas à se respecter soi-même, mais à avoir un haut sentiment de la dignité humaine, plus vif quand on touche aux autres que quand on nous touche, et qu'en dernière analyse la liberté est une forme délicate de la charité. Cette idée, je ne la trouve pas chez Benjamin Constant. Il ne pouvait guère l'avoir. Il a fait du libéralisme un beau système d'égoïsme superbe et hardi, parce que la générosité n'était pas le fond de sa nature.

Et, toutefois, il a bien dit, avec clarté, avec pénétration, avec logique, avec puissance, ce qu'il fallait, à son époque, que quelqu'un dît. Il a donné l'autorité d'un principe à une vérité historique dont personne n'avait l'idée nette et très sûre. Qu'il fallût se décider à croire que la liberté, soit tenue pour un dogme, soit considérée comme une transaction, était une nécessité sociale, et qu'elle ne consistait nullement en un déplacement de la toute-puissance au profit des masses ; qu'elle était une retraite, non une déroute, mais une retraite en bon ordre de l'état devant l'individu ; oui, cela est certain, et il est certain aussi que personne, non pas même Montesquieu, ne l'avait dit clairement, et que Constant l'a fortement démontré. A d'autres peut-être restait de mieux entendre les conditions dans lesquelles la retraite devait être réglée et tracées les nouvelles frontières. Mais l'idée était lancée, et l'intelligence du fait

nouveau était donnée à tous. Nous vivons dans ce fait, nous y manœuvrons lourdement; c'est dans la pensée de Constant que nous vivons. Les hommes de son temps se battaient pour la préférence à donner à tel ou tel gouvernement, en quoi bon nombre d'entre nous les suivent encore; Constant a enseigné aux hommes réfléchis que ce n'est point là la question principale, qu'avant tout il faut faire à tout gouvernement sa part, qu'il faut être l'ennemi de tout gouvernement qui n'admet pas ce partage, et qu'on peut tolérer, aider même, tout gouvernement qui l'admet. C'est même une, du moins, des raisons pourquoi il ne se refusait, sous cette réserve, à aucun régime. Et maintenant cette part du pouvoir, cette autre du citoyen, quelle doit-elle être? Je crois qu'il ne l'a pas très bien vu. Mais aussi c'est à chaque génération, les yeux fixés sur les conditions historiques, toujours variables, et en procédant de bonne foi, s'il est possible, à la faire.

IV.

Les études religieuses de Benjamin Constant sont infiniment curieuses, suggestives et décevantes. Son grand ouvrage : *la Religion* (dont le livre posthume *Du polythéisme romain* n'est qu'un grand chapitre), est une conversation brillante, riche, savante, très abondante en idées, mal ordonnée du reste et recommençant vingt fois, mais surtout donnant vingt fois l'idée d'un beau livre, qui manque de force et manque d'élévation d'esprit, n'a pu être écrit. Le point de départ, il faut plutôt dire l'intention première, est d'une raison solide et d'une intelligence saine. Benjamin Constant connaissait bien l'Allemagne et la France de son temps, et il ne donnait complaisamment ni dans l'une dans l'autre. Il était impénétrable au mysticisme d'outre-Rhin de cette époque, à cette confusion de tous les sentimens et de toutes les idées les plus disparates, dans une sorte d'adoration extatique de je ne sais quoi, à cette manière de « somnambulisme » (le mot est de Sismondi) qu'il avait pu contempler avec stupeur dans son commensal Werner. Et, d'autre part, il était prodigieusement agacé par l'infirmité intellectuelle des exécuteurs testamentaires de Voltaire, et surtout de d'Holbach. Il est même trop dur pour Voltaire, dont on ne saurait assez accuser la « déplorable frivolité, » mais dont il ne faut pas proclamer « la profonde ignorance. » Dupuis et Volney l'irritent. Il sent très bien que le temps est passé d'étudier les religions en leur objet pour les démontrer fausses, que le temps est venu de les étudier en leur fond pour en comprendre l'essence, pour voir quelles manifestations de l'homme intérieur aux diverses époques de son développement elles

constituent : qu'il faut enfin faire la psychologie et l'histoire du sentiment religieux.

Très nourri de Creuzer, mais sagement défiant à l'endroit du système symbolique poussé à l'extrême, il prendrait volontiers pour épigraphe non pas tout à fait la définition du penseur allemand : « La mythologie est la science qui nous apprend comment la langue universelle de la nature s'exprime par tels ou tels symboles, » mais plutôt cette même formule corrigée par Hermann : « La mythologie est la science qui nous fait connaître quelles notions et quelles idées tel ou tel peuple conçoit et représente par tels ou tels *symboles, images ou fables.* » Histoire psychologique et éthique du sentiment religieux parmi les hommes dont la trace est venue jusqu'à nous ; voilà certainement le titre qui était dans l'esprit de Constant quand, de Weimar à Coppet, il roulait son projet dans sa tête et s'en ouvrait à Wieland ou à Bonstetten. Il en est resté quelque chose dans le livre, écrit trop lentement, parmi trop d'interruptions et de traverses, et trop tard. Et, d'abord, cette idée que la religion est au fond de notre être comme un élément constitutif, que l'homme est un animal religieux, comme il est un animal social, et comme il est un animal « à la voix articulée. » Origine de la société, origine du langage, origine de la religion, on a tour à tour recherché tout cela. « L'erreur est la même dans toutes ces recherches. On a commencé par supposer que l'homme avait existé sans société, sans langage, sans religion... » Et cette supposition est toute gratuite. Tout porte à croire que ce n'est pas de l'absence de religion qu'il faut partir pour se demander ensuite comment les hommes s'en sont fait une ; mais d'un sentiment religieux élémentaire, pour en suivre, après, le développement à travers les âges. Société, langage, religion, ce sont trois conditions nécessaires de l'être humain. Le sentiment religieux est « intime et nécessaire comme celui de la conservation. » (Et peut-être pourrait-on prouver que le sentiment religieux est le sentiment de conservation, prolongé, en quelque sorte ; comme l'instinct social est le sentiment de conservation devenu solidaire ; comme le langage est l'instinct de conservation, trouvant un cri pour faire appel à un secours...) Nous sommes ici au fond même de l'homme, à l'intime et primitive connexité, unité pour mieux dire, d'instincts constitutifs de notre nature, que, depuis, l'analyse philosophique et l'abstraction ont maladroitement séparés. Cette idée du rapport étroit entre l'instinct social et l'instinct religieux, qui, dans un livre récent, était si brillamment reprise et développée, elle est dans Constant, et il est à regretter qu'il l'ait conçue assez pleinement pour l'exprimer dans toute sa force, non assez pour en tirer tout ce qu'elle contient.

C'est encore un aperçu bien original que cette remarque sur la

persistance du sentiment religieux au cœur de l'homme, et cette propriété qu'il a de se fortifier, à un moment donné, de ce qui semblait le devoir détruire : « Le scepticisme désarme l'incrédule comme l'homme religieux. Quand la tendance de l'esprit humain est à l'incrédulité, c'est l'incrédulité que le scepticisme favorise ; mais quand cette tendance est à la religion, il prête à la religion des armes contre le raisonnement... Du temps de Carnéade, le scepticisme était un motif pour tout nier ; deux siècles plus tard, c'était une raison pour tout croire. » — Il n'y a rien de plus juste que cette observation faite en courant que les doctrines philosophiques, les théories d'émancipation religieuse, se croient démocratiques en ce qu'elles tâchent à secouer un joug, et sont aristocratiques par excellence en ce qu'elles séparent l'élite raisonnante de la foule crédule, jusqu'au moment où elles ont creusé entre elles un fossé infranchissable ; sans compter qu'il faudrait aller plus loin pour arriver à la même conclusion en sens inverse, et dire que le philosophisme sépare l'élite de la foule jusqu'au moment où le peuple, pour singer l'élite, affecte de ne plus croire, et où l'élite, pour continuer à se distinguer de la foule, en revient à feindre la foi, auquel cas le fossé est plus profond qu'avant. — Constant excelle (en sa qualité de moraliste sociologue) à bien saisir et à bien relever les momens de crise religieuse dans le développement des sociétés. On a mieux fait depuis, et ici même, l'histoire de la renaissance religieuse qui s'est produite au premier siècle de l'empire romain ; lui, du moins, l'a très bien vue, la caractérise très nettement, sent à la fois ce qu'elle a de profond, le besoin de ressaisir un principe moral dans ce qui lui a si longtemps servi d'enveloppe, et ce qu'elle a de factice, le choix fait dans ce qui, par nature, n'en comporte point et veut l'abandonnement de toute l'âme, un système de traduction et d'interprétation qui déroute les simples, un symbolisme artificiel, des allégories remplaçant des êtres, des adjectifs ingénieux remplaçant des noms propres, des abstractions insidieuses et glissantes où moitié se retrouve, moitié se perd, et en somme se dissout, l'objet d'adoration, un je ne sais quoi de « divin, » au neutre, à la place de Dieu, et « une langue mythologique qui subsiste, et une religion qui n'existe plus. » C'est ainsi que « les philosophes composent une religion tout entière de distinctions insaisissables et de notions incompatibles, qui ne peut avoir ni la faveur de la popularité ni l'appui du raisonnement. » — C'est des philosophes religieux de l'empire romain que Constant parle, et je voulais seulement montrer qu'il en parle bien.

Il y a bien du vrai encore dans cette conception du progrès (car il sait de certaine science, comme tout son temps, que le progrès existe), ou, si l'on aime mieux, de la succession à peu près constante

des formes de l'instinct religieux parmi les hommes. C'est d'abord le fétichisme, la croyance à un être mystérieux, voisin de nous, qui nous protège, si nous l'honorons, contre les forces monstrueuses et capricieuses de la nature ; — puis c'est le polythéisme, l'adoration des forces de la nature elles-mêmes, vite personnifiées, et sollicitées et craintes comme des êtres puissans, malicieux et pitoyables ; — mais ces êtres sont encore isolés, sauvages, sans formes très précises et sans lien entre eux ; bientôt ils deviennent des hommes comme nous, plus forts que nous, mais avec toutes nos passions et toutes nos idées ; — et, peu à peu, la morale s'insinue et s'infiltre dans la religion ; les dieux deviennent moins hommes, ils apparaissent davantage comme des législateurs moraux, rémunérateurs et vengeurs de la justice ; — et ce rôle nouveau les efface en les absorbant ; ils perdent leur personnalité avec leurs passions ; ils deviennent de purs esprits, assez indistincts, par cela même, les uns des autres, — capables désormais de se réunir facilement en un seul, et, forces devenues personnes, personnes devenues vertus, vertus devenues lois morales, vont se ramasser et se condenser dans une idée pure. — Mais sous chaque forme nouvelle de l'instinct religieux, les formes précédentes restent encore, et il y a du fétichisme sous le polythéisme établi, et de l'adoration des forces naturelles sous l'anthropomorphisme officiel, en telle sorte que le païen ne sait pas si Posidôn est un roi de la mer ou la mer elle-même, et de l'anthropomorphisme sous le polythéisme épuré, et toutes les manières d'adorer précédentes, et toutes les manières d'adorer connues, même sous le monothéisme triomphant.

Voilà un système qui se tient, qui explique beaucoup de choses, qui ne laisse pas de sembler juste en ses lignes générales, et qui n'est même pas trop contrarié, on le sait, par les études les plus récentes et les plus solides sur les peuples les plus anciennement monothéistes. C'était, au temps où Constant écrivait, une idée neuve en France, et même partout, que cette observation que c'est la morale qui a exténué le polythéisme en l'épurant, que tout ce qui faisait honorer les dieux davantage les détruisait en leurs personnes, que les imaginer plus irréprochables menait à ne plus les apercevoir, et que les sanctifier était le contraire de les vivifier. Elle va très loin, cette remarque, et l'on s'étonne que Constant, si jalousement soigneux, ailleurs, de montrer qu'il y a un abîme entre le christianisme et le paganisme, ce qu'on n'aura jamais assez dit, n'ait pas vu que cet abîme, il est là. Le christianisme suit, en son histoire, un ordre précisément inverse de celui du paganisme ; dans le paganisme, c'est la religion qui précède la morale ; dans le christianisme, c'est la morale qui précède la religion. Le christianisme, c'est le *Sermon sur la montagne*, c'est une grande leçon de

fraternité, d'amour, de pitié, de dévoûment et de sacrifice donnée au monde. Tout le christianisme est là pour ceux qui l'ont embrassé; le *Sermon sur la montagne* est tout le christianisme, parce que c'est ce que le monde en a compris; là est l'ébranlement, la secousse, l'étincelle; la révolution chrétienne est une révolution morale, entourée de beaucoup de choses qui ont passionné les habiles et amusé les subtils, mais dont les simples ne se sont point autrement occupés. Et, à l'inverse encore de ce qui avait été vu, c'est sur cette morale qu'une religion peu à peu s'est formée, c'est autour de cette morale qu'une religion s'est organisée, religion qui, comme les autres, a contenu, admis ou mal repoussé les élémens religieux traditionnels, symbolisme, anthropomorphisme, multiplicité des génies bienfaisans ou funestes, fétichisme même, et ici toute la théorie de Constant pourrait reparaître; mais religion qui, au lieu d'avoir dans la morale un ennemi extérieur qui peut pénétrer en elle et la dissoudre, a dans la morale son principe primitif et son principe intime, en telle sorte que, soit qu'on la dépouille de ses enveloppes pour la surprendre en son fond, soit qu'on remonte les temps pour la saisir en son origine, ce qu'on trouve dans son âme et ce qu'on trouve dans sa source, c'est cette morale inattaquable ou invincible, vénérable même à ses ennemis, et qui lui est et un titre antique de noblesse et une garantie éternelle de rajeunissement, puisque qui veut l'attaquer ne le peut faire qu'en lui prenant son principe même, d'où suit que qui veut la détruire ne peut aboutir qu'à la restaurer. — Montrer cette originalité surprenante du christianisme, la bien établir par une comparaison approfondie avec tout le paganisme, y trouver la raison pourquoi le paganisme, relativement tolérant jusqu'alors, est devenu contre la religion du Christ intransigeant et persécuteur, comme on le devient toujours contre ce qui est absolue négation et condamnation à mort de ce qu'on est soi-même; trouver dans ces persécutions mêmes et cette lutte d'une part, dans la nécessité ensuite où tout nouvel établissement humain est toujours d'accepter en partie l'héritage de ce qu'il remplace, de quoi expliquer la transformation du christianisme en religion métaphysique et même mythologique, et, toujours, montrer ce fond permanent et indestructible de doctrine morale, cette âme immortelle du christianisme qui le défend et le protège à ce point qu'une révolte contre lui se ramène toujours à être un appel à lui-même; à chaque instant, on croirait que cela va être le livre de Benjamin Constant, livre digne de lui, en conformité avec ses sentimens, et où le philosophe, le chrétien, et, remarquez-le, le protestant aussi, trouverait son compte. Ce n'est pas le livre qu'il a écrit, et c'est un désagrément perpétuel, à lire ces volumes, de voir à côté de quels beaux sujets l'auteur a passé, et, ce qui désoblige davantage, en les

voyant. Et maintenant j'ai assez indiqué ce qu'il a eu le tort de ne point faire pour qu'il soit temps de dire ce qu'il a fait.

Il a fait, avec beaucoup de recherches, beaucoup de savoir et beaucoup d'idées, une œuvre de libéralisme négatif et de protestantisme étroit. Il a essayé de prouver la supériorité des religions non sacerdotales sur les religions sacerdotales ; et il n'est si grande idée philosophique ou si bel aperçu historique qu'il ne ramène soigneusement à ces mesquines proportions ; l'étude de philosophie religieuse se réduit et s'abaisse, à toutes les fins de chapitres, à un livre de polémique. La cause en est au temps : ce livre, conçu vers 1800, a été exécuté sous la restauration et avec un secret dessein de répondre « à l'ouvrage absurde » de Chateaubriand ; la cause en est aussi en Benjamin Constant lui-même, en son individualisme jaloux et inquiet. Il n'aime pas l'état, il s'en défie; toute force séparatiste lui paraît une garantie possible de la liberté individuelle ; or il s'est aperçu que la religion est une force séparatiste, qu'elle est un des sanctuaires où l'homme se retire, un des camps où il se retranche contre l'omnipotence de l'état ; qu'elle est une « place de sûreté, » et il n'a voulu voir que cela dans la religion. Sa philosophie religieuse est étroitement unie à sa politique, à ce point que je ne sais laquelle des deux est née de l'autre. Il lit avec plaisir dans Origène que les lois ne sont pas sacrées quand elles vont contre les vérités de conscience : « Il n'est pas criminel de se réunir en faveur de la vérité quand même les lois extérieures [sociales] le défendent ; ceux-là ne péchent point qui se coalisent pour la perte d'un tyran. » On le voit dans ses discussions religieuses poursuivi par des idées politiques et appuyant ses idées sur la religion par des argumens tirés d'un autre arsenal. Quand Lamennais en appelle à la « raison humaine » contre les opinions particulières, il ne veut voir là qu'une doctrine empruntée au *Contrat social :* « Il en est de la raison infaillible du genre humain comme de la souveraineté illimitée du peuple. Les uns ont cru qu'il devait y avoir quelque part une raison infaillible;.. les autres qu'il devait y avoir une souveraineté illimitée. De là, dans un cas, l'intolérance et toutes les horreurs des persécutions religieuses ; dans l'autre, les lois tyranniques et tous les excès des fureurs populaires. Au nom de la raison infaillible, on a livré les chrétiens aux bêtes, et au nom de la souveraineté illimitée, on a dressé les échafauds. » Là est le fond des idées de Constant ; il est pour tout ce qui affranchit; or la religion peut être une forme d'affranchissement ; elle peut dresser un autel contre un Palatin. A une condition cependant, c'est qu'elle ne soit pas un Vatican ; c'est qu'elle ne soit pas elle-même une société organisée pour l'obéissance, un empire, une loi et une hiérarchie ; c'est qu'elle soit un droit personnel et non une loi générale et un gouvernement.

Une religion dont chacun soit le maître, le juge et l'arbitre, voilà la religion de Constant. Une religion organisée commandant en haut, obéie en bas, voilà ce qu'il repousse. La religion n'est pour lui qu'une forme de la liberté individuelle.

Il est très logique en cela et d'accord avec lui-même; il est bien en doctrine religieuse ce qu'il est en politique, et, notons-le, même en morale. En morale, il avait une espèce d'horreur pour les maximes, les axiomes, les formules toutes faites, qui sont une espèce d'impôt mis par la conscience commune sur les consciences individuelles : « Je ne sais pas pourquoi cette morale, qui, résultant des émotions naturelles, influe sur la teneur générale de la vie, paraît déplaire à beaucoup de gens. Serait-ce parce qu'elle modifie nécessairement notre conduite, au lieu que les axiomes directs restent pour ainsi dire dans leurs niches, comme ces pagodes de l'Inde que leurs adorateurs saluent de loin sans en approcher jamais?.. Les maximes précises n'obligent qu'à les répéter. » Même dans *Adolphe*, il disait déjà : «... Se défier de ces axiomes généraux si exempts de toute restriction... Les sots font de leur morale une masse compacte pour qu'elle se mêle le moins possible avec leurs actions, et les laisse libres dans tous les détails. » Le moins de communauté possible, et surtout le moins possible de droits laissés à la communauté : en morale, l'avertissement intérieur ; en politique, le droit personnel ; en religion, celle que chacun se fait, voilà le penchant invincible de Constant. Cette religion domestique et intime, c'est ce qu'il appelle le *sentiment religieux*, et c'est ce qu'il oppose sans cesse à la « religion formelle, » c'est-à-dire organisée et légiférante, ou « religion sacerdotale. »

Et, là-dessus, il se donne carrière. Tout est bon dans le « sentiment religieux, » tout est atroce dans la religion devenue gouvernement; la religion personnelle n'inspire que de bonnes pratiques, la religion publique mène à tous les crimes. Comment le prouver historiquement? Le moyen est simple, et on le prévoit. Dans tout ce que les idées religieuses ont inspiré aux hommes, tout ce qu'il juge bon, Constant l'attribuera au sentiment religieux ; tout ce qu'il condamne, il l'attribuera à la religion légiférante. La méthode est aisée. Le sentiment religieux a créé les bonnes mœurs, la religion formelle a inspiré « la Saint-Barthélemy et les bourreaux des Dragonnades. » Je voudrais bien qu'on me prouvât qu'il n'entrait pas un atome de sentiment religieux dans la fureur des assassins de la Saint-Barthélemy, et qu'ils étaient fanatiques par simple obéissance. L'homme religieux est bon, mais il devient méchant dès qu'il s'associe avec d'autres hommes dans une commune pensée religieuse ; telle est au fond la doctrine de Constant. C'est étrange en soi, et, de plus, c'est très difficile à démontrer; car il faudrait nous trouver

quelque part ce « sentiment religieux » personnel non associé avec d'autres sentimens religieux personnels, et, ainsi, ne pouvant point perdre avec sa personnalité son excellence. Chose curieuse, Constant l'a essayé. Il a tenté de trouver, dans l'histoire, des religions qui ne fussent que des sentimens religieux, des religions qui ne fussent pas organisées en sociétés religieuses et en gouvernemens religieux, et il a cru les trouver chez les Grecs et les Romains. Il est assez incommode de prouver que les religions grecque et romaine ne fussent pas des religions sacerdotales. Constant s'ingénie : elles n'étaient presque point sacerdotales ; elles l'étaient aussi peu que possible. Il y a bien à dire là-dessus. De ce que les religions grecque et romaine se confondaient avec l'état lui-même, c'est tirer une singulière conséquence que de conclure qu'elles étaient moins légiférantes, moins hiérarchisées et moins autoritaires. Constant se paie ici d'un véritable sophisme. Dans son horreur pour une religion, d'une part organisée fortement, d'autre part indépendante de l'état, et, appelons les choses de leur nom, dans son horreur pour le catholicisme, il s'efforce de voir plus de garanties pour la liberté dans une religion d'état que dans une religion autonome, et il va droit contre ses théories, qui sont que les croyances sont choses individuelles. Il ne trouve pas, chez les Grecs et les Romains, une religion puissante par elle-même, société dans la société, ayant ses lois propres et son gouvernement sur les esprits ; cela lui suffit, et il croit voir la liberté ; parce qu'il ne trouve point, séparés, les deux jougs qu'il est accoutumé à trouver devant lui, il ne s'aperçoit point qu'ils sont confondus, beaucoup plus pesans, en un seul. Et alors se déroule toute la série des conséquences prévues. Les religions grecques et romaines étaient tolérantes. — Soit ; quand on ne les contrariait pas. Quand le polythéisme n'a trouvé devant lui que d'autres formes du polythéisme, je ne vois point trop quelles raisons il aurait eues de les repousser ; quand il a trouvé en face de lui sa négation, le monothéisme, soit philosophique, soit judaïque, soit chrétien, il a fait comme toutes les religions attaquées : il n'a pas été tendre. — Les religions grecques et romaines n'ont pas demandé de sacrifices à l'homme, elles n'ont pas diminué sa personne. — Elles lui ont demandé sa personne tout entière. Elles avaient deux mains, une comme religion, une comme état ; et l'état, au nom des dieux, demandait à l'homme tout son corps, et les dieux, protégés par l'état, demandaient à l'homme toute son âme. La liberté personnelle n'a existé chez les anciens que dans les limites de l'indifférence de l'état et de la religion, comme partout, et, en principe, ce qu'on peut dire de la personne, chez les anciens, c'est qu'elle n'existait pas. — Les religions grecque et romaine n'ont pas connu le Dieu méchant, le Dieu en colère contre l'homme, le Dieu jaloux. — Seulement ils l'étaient tous. La Némésis divine est le fond des croyances antiques.

Cette croyance s'est affaiblie, soit; mais par l'infiltration des idées morales, par cette subtilisation du polythéisme, qui, vous l'avez très bien montré, n'en est que l'affaiblissement; ce n'est pas au polythéisme qu'il en faut faire honneur. — Ainsi de suite, et je m'arrête; car c'est ici que Constant cesse absolument d'être original. Prenez l'*Essai sur les mœurs*, et, au lieu d'y voir un plaidoyer pour l'irréligion, dirigez-le dans le sens d'une introduction au protestantisme, vous avez tout l'esprit du livre de *la Religion*.

Et je me trompe encore en parlant de protestantisme. Le protestantisme, lui aussi, a été, est encore une religion organisée. Dans certains pays, il a même ses princes de l'église, il est un gouvernement, il est une « religion sacerdotale; » il tomberait sous l'anathème de Constant. M. Constant de Rebecque doit connaître une ville où le premier effort du protestantisme a été de fonder un gouvernement théocratique d'une certaine solidité et d'une certaine rigueur. En cela il suivait sa nature, il obéissait à sa fonction, qui était d'être une religion, c'est-à-dire une organisation, une cohésion humaine. Là même où le protestantisme est plus libre, plus individuel, il est sacerdotal encore; il est condamné à l'être, ou à n'être que la liberté pure et simple, c'est-à-dire la liberté de ne plus croire même à lui, c'est-à-dire à n'être pas. C'est le protestantisme réduit à ce qu'il a de négatif, de purement protestataire, que préconise Benjamin Constant. En cet état, il n'est pas une religion, il n'est que le besoin de n'en pas avoir. La religion de Constant, c'est la liberté individuelle, et encore en ce qu'elle a d'exclusif, d'isolant et de boudeur; à la prendre en son fond, elle aurait pour devise : « Laissez-moi tranquille! » C'est une maxime qui a du bon, et beaucoup de bon; mais ce n'est pas une religion, ni même un « sentiment religieux. » De Maistre triompherait ici; je l'entends parler : « Le catholicisme, c'est l'unité. Tout ce qui brise l'unité, tout ce qui disperse, tout ce qui isole, est protestantisme. Lisez Constant. » Pour ce qui est du protestantisme de Constant, il aurait raison.

Chose curieuse, Benjamin Constant abhorre le fétichisme, bien entendu, et il ne s'aperçoit pas qu'il y revient. Qu'est-ce que le fétichisme? C'est une *religion particulière*. « Le fétichisme lutte, par sa nature, contre l'empire sacerdotal. Le fétiche est un être *portatif* et *disponible* que son adorateur peut *consulter lui-même* dans toutes les circonstances et avec lequel il fait son traité directement. » Le dieu de Constant n'est pas autre chose. Il est un idéal disponible et portatif (il écrit admirablement, ce Constant!) que chacun se fait à soi-même et consulte à son loisir. Et vous entendez bien qu'il n'est que vous-même, vous-même très pur, vous-même en vos bons momens, avec qui vous discutez des points de morale. Comme en politique vous ne relevez que de votre droit, en religion

vous n'adorez que votre pensée. Votre religion est un fétichisme intérieur, une génuflexion devant les pénates de votre âme. — Et peut-être cette remarque va-t-elle plus loin qu'une épigramme; peut-être est-ce la destinée de l'humanité de commencer par les religions individuelles et de finir par y retourner, de commencer par l'individu adorant un amulette, et de finir par l'individu s'adorant lui-même, comme elles commencent par l'individu isolé dans sa faiblesse, et finissent par l'individu isolé dans sa force et dans son orgueil; et entre les deux extrêmes se placeraient toutes les façons que les hommes ont inventées de s'unir, de s'organiser, de s'appuyer les uns contre les autres : tribu, patrie, état, associations au sein de l'état, associations au-delà des limites de l'état; religion de tribu, religion d'état, religion d'église, religion d'église universelle.

C'est qu'une religion, au sens précis du mot, n'est rien qu'une communion des hommes dans une pensée générale. Joubert disait : « Une conscience à soi, une morale à soi, une religion à soi! Ces choses, par leur nature, ne peuvent pas être privées. » Et elles ne l'ont jamais été, parce que l'homme, l'Homme avec une majuscule, que le XVIIIe siècle a si bien connu, n'a jamais existé; mais qu'il n'a existé que des hommes, forcés pour vivre chacun de s'associer à la vie des autres, de telle et telle manière. Une de ces manières a été la religion. La religion, en son fond, est le besoin que j'ai de penser et de sentir à l'unisson d'un certain nombre de mes semblables, d'avoir une âme commune avec eux, de vivre de leur pensée et d'avoir une pensée assez pure aussi et désintéressée pour qu'ils en vivent. Quand je fais une citation de Joubert, je fais un acte religieux élémentaire. En un mot, religion est association spirituelle. Quelquefois cette association se confond avec l'association politique; alors elle est religion d'état. Quelquefois elle s'en distingue; alors elle est une aristocratie; elle est un de ces groupemens sociaux au sein de la nation, dont j'ai dit qu'ils étaient des élémens aristocratiques. Elle en a tous les caractères; elle ramasse les individus isolés dans une pensée, dans une doctrine, dans un dessein, dans une tradition; elle devient une cohésion de forces, puis un aménagement bien ordonné de forces, c'est-à-dire un organisme; elle prend une fonction, elle se crée un droit par l'exercice de cette fonction; elle est un *corps* de l'état. Mais, dès lors, que voulez-vous que Constant y comprenne, lui qui n'admet pas d'aristocratie, et que toute absorption de l'individu dans quelque chose, ou même toute attache de l'individu à quoi que ce soit, importune? Il admettrait plus volontiers la religion d'état, car s'il aime peu l'état, il le comprend du moins; et nous avons vu

qu'en effet les religions d'état antiques ne lui déplaisaient point.

Je sais bien que, quoi que j'en dise (car je veux être aussi loyal que Benjamin Constant, toujours très consciencieux dans le débat, et qui ne cache jamais l'objection), je sais bien que, quoi que j'en dise, l'élément purement personnel est très considérable dans quelque religion que ce soit. La religion n'est pas seulement association spirituelle ; elle est d'abord esprit, et, sans doute, il le faut bien ; elle est d'abord instinct du mystérieux. Constant se promenait un jour avec Bonstetten et devisait avec lui de l'origine des idées religieuses; Bonstetten lui dit : « L'homme actif rencontre au dehors des résistances et se fait des dieux ; l'homme contemplatif éprouve au dedans un besoin vague et se fait un dieu. » C'est vrai ; il y a une religion personnelle et intime qui est contemplation, adoration de l'inconnu qui nous précède, qui nous suit et qui nous entoure, besoin que nous sentons de lui dire que nous ne sommes rien devant lui, qu'il est infini et nous néant, besoin encore de nous associer humblement à cette force immense, en y adhérant par le soin de la reconnaître et la bonne volonté à nous y soumettre. Il nous semble que c'est une communication avec le grand mystère que de le concevoir et d'en pénétrer notre esprit. Contempler Dieu, c'est le réfléchir. « Au fond de nous, dit M. Renan, est comme une fontaine des fées, claire, verte et profonde, où se reflète l'infini. » Cela est vrai, et la religion considérée comme association spirituelle n'est que ce sentiment même retrouvé par chacun dans les autres. Mais ce sentiment-là, qui serait le dernier refuge de Benjamin Constant, et où, en effet, il essaie de se ramener sans cesse, le malheur est que, sans aucun doute, il ne l'éprouve aucunement. On le voit à la façon dont il en parle. C'est toujours d'une manière gauche, courte et qui n'a rien de pénétrant. Mme de Sévigné disait en souriant : « Comment peut-on aimer Dieu quand on n'en entend pas bien parler? Il faut des grâces particulières. » De Constant on a souvent envie de dire : « Comment peut-on bien parler de Dieu quand on ne l'aime point? Il y faudrait des grâces spéciales. » Elles ne lui ont point été données. Il dit de Wieland : « Il voudrait croire, parce que cela conviendrait à son imagination, qu'il voudrait rendre poétique. » Ce n'est pas seulement à Wieland que cette remarque est applicable. Quand on lit De Maistre, on a toujours l'idée d'un catholique qui n'est pas chrétien ; quand on lit Constant, l'idée peut vous venir d'un protestant qui n'est pas très protestant, mais qui est plus protestant que déiste. Il a trouvé le moyen d'avoir une religion qui n'est pas une croyance; il y tient comme à la négation de ce qu'il repousse ; et comme son libéralisme est une manière de fermer sa porte, sa religion est une ma-

nière de la défendre. Il a eu un certain nombre de principes qu'il tenait ferme et qu'il soignait avec amour ; mais ce n'étaient pas des sentimens puissans et profonds, c'étaient des armes défensives.

V.

Il les a soutenus avec éclat. C'était un écrivain très distingué, au premier rang après les plus grands. Sa clarté est souveraine. Il n'y a pas dans Voltaire une discussion plus nette, plus serrée et en même temps plus limpide que l'*Entretien d'un électeur avec lui-même*. C'est la pensée pure, sans aucun de ces voiles qui veulent se faire prendre pour des vêtemens. C'est un style sincère, ce qui tient à ce que Constant, parmi tous les mensonges du cœur, a gardé la sincérité de l'esprit. Son *Adolphe*, dans sa manière courte, dans sa démarche sûre, avec son geste précis et un peu dur, est le modèle même du style du romancier moraliste. On n'y souhaite point plus de grâces ; elles ressembleraient à des faiblesses. Peut-être je ne sais quoi de puissant se laisse désirer dans tout cela. De Maistre, qui avait le mot vif et une certaine verdeur à l'occasion, dit quelque part : « M. de Rebecque paraît manquer de virilité, du moins dans ses livres. » Il manque de cette force oratoire, entraînante et impérieuse, maîtrisante et qui serre la gorge de l'adversaire, que M. de Maistre connaissait bien ; mais il excelle à envelopper l'ennemi dans un réseau serré, aux mailles souples, et dont il tient l'attache avec vigueur. C'est le rétiaire de la polémique. Il a peu connu l'ampleur, l'harmonie et surtout le *nombre*. Son imagination, car il en a, était embarrassée à trouver sa forme. La « nuit » d'*Adolphe* que j'ai citée plus haut est admirable de profondeur de sentiment, admirable à nous montrer les passions de l'âme s'associant aux harmonies de la nature, ou plutôt les créant, se répandant sur le monde extérieur et en recevant, agrandi et renforcé, ce qu'elles y ont mis, et c'est là justement le propre de l'imagination ; mais relisez cette belle page : des phrases courtes, des notations brèves et sèches, des traits déliés et un peu maigres, c'est l'expression que trouve l'auteur pour rendre, et il les rend, mais sans les peindre, la sérénité de la nature, le repos, le silence vaste, la lassitude douce et résignée des choses. Le vers de Vigny. « Les grands pays muets devant nous s'étendront, » murmure vaguement dans le souvenir ; Constant ne sait pas en donner l'équivalent. Il saura trouver des images neuves et fortes, ou plutôt il aura des visions comme celle-ci : « ... Cette inévitable vieillesse, qui, semblable aux magiciens dont les fictions de l'Orient nous parlent, s'assied dans les ténèbres à l'extrémité de notre carrière, fixant sur nous des yeux immobiles et perçans, qui nous attirent vers elle, malgré nos efforts, par je ne sais quel pouvoir occulte. » L'évoca-

tion est puissante, mais l'expression est faible ; la phrase n'est point faite ; elle se termine sur des mots abstraits; elle n'a pas d'harmonie, pas de plénitude. La voyez-vous faite par Bossuet ou Chateaubriand? Elle aurait trouvé sa forme, son tour, elle vivrait comme vit un beau vers ; elle se serait enroulée pour jamais dans les mémoires. Excellent écrivain, non grand écrivain. L'excellent écrivain trouve le mot juste ; le grand écrivain trouve l'association naturelle des mots, qui se groupent et concourent ensemble comme les cellules d'un corps vivant et font de la phrase un être animé, à la démarche aisée et rythmique.

Mais encore une idée nette est une chose singulièrement forte et qui va loin. Constant reste le penseur, non le plus vigoureux, mais le plus lumineux de notre âge. Il n'a jamais vu, ou plutôt il n'a jamais voulu voir, les idées sous leurs aspects contradictoires. Il aimait à dire, je le sais : « Ce que vous dites est si vrai que le contraire est parfaitement juste ; » mais il n'a pas voulu faire de cette boutade une méthode. Il aimait mieux voir l'idée très nettement, en tout son détail, par le côté qui lui semblait importer davantage, que d'en faire le tour, se disant peut-être que faire le tour des idées, quand il ne se réduit pas à se promener indéfiniment, aboutit toujours à revenir au point de départ. Il a pris l'idée de liberté, il s'y est attaché, il l'a analysée et scrutée avec une grande force et une grande pénétration de regard ; il l'a épuisée. Il en a si bien vu le fond que c'est chez lui-même que ceux qui n'aiment point ce principe peuvent aller chercher des argumens à le ruiner ; il n'y a que les théoriciens très complets et très logiques qui peuvent suffire comme terrain d'opération à leurs adversaires. Cette idée, elle était en germe au fond de son caractère comme sont toujours nos idées maîtresses ; égoïste inconséquent et maladroit, ce qui lui fait honneur, dans sa conduite, il a fait du libéralisme un égoïsme intelligent, du sentiment religieux une religion intérieure où le croyant, le prêtre et peut-être le Dieu risquent de se confondre en une trinité intime. On peut craindre qu'il y ait dans tout cela un sentiment insuffisant de la solidarité humaine. Mais ceux qui prêchent la solidarité tombent si souvent dans l'inconséquence de la comprendre à leur profit, et la transforment si volontiers en un égoïsme absorbant, qu'on finit par trouver presque de la générosité à un égoïsme plus solitaire.

Et puis, bonne ou mauvaise, salutaire ou périlleuse, cette idée était bien celle du siècle. Déclin des forces de cohésion, mise en liberté des forces individuelles, allègement du joug de l'état, relâchement du lien religieux, carrière ouverte à l'initiative de chacun, c'était le grand fait de l'âge nouveau. Constant n'a que présenté un fait sous la forme d'une idée ; mais précisément c'est son mérite et son service ; car d'abord il est très probable que nous ne faisons

jamais qu'habiller en idées les grands faits qui nous enveloppent et nous entraînent, et, par exemple, la révolution française n'est qu'un fait; mais elle est devenue une idée plus tard; ensuite, il est très bon de transformer un fait en idée : il n'en est ni plus ni moins; mais à le spiritualiser on peut le rendre moins brutal. Le despotisme de Louis XIV devient nécessairement quelque chose de plus noble dans la *Politique tirée de l'Écriture sainte* qu'il n'est dans la réalité, et de ce qu'il est devenu dans la théorie, quelque chose peut en retourner dans la pratique et l'améliorer. De même, aux hommes affranchis présenter l'affranchissement comme un principe, c'est lui donner la dignité d'une chose morale, et tel qui dans le fait ne verrait qu'une bonne occasion, dans l'idée peut trouver un titre de noblesse dont il s'inquiète de se montrer digne. L'homme sanctifie les choses en les pensant, et du fait le plus grossier, qu'il spiritualise, peut finir par faire une religion. Constant a rendu ce service de consacrer la liberté par la théorie qu'il en a faite.

Même en choses religieuses, il est au moins honorable pour Constant d'avoir parlé sur ce sujet avec gravité. Qu'il n'eût pas le sentiment religieux, il est possible; mais il avait ce commencement de religion qui consiste à considérer la religion comme chose sérieuse. Au sortir du XVIIIe siècle, c'était un mérite. Il a laissé un livre dont les conclusions sont discutables, mais dont l'esprit est élevé. Après Dupuis et Volney, en face de Chateaubriand trop étourdi par son imagination et qui ne s'aperçoit pas qu'il lui arrive d'être catholique jusqu'à en être un peu païen, Constant introduisait dans la pensée française un élément qui lui manquait tout à fait, c'est à savoir un peu, — je dis un peu, — d'esprit protestant. Nous avions eu du catholicisme, du jansénisme, du mysticisme et de l'irréligion violente. Une manière grave, un peu froide, mais consciencieuse, d'examiner l'instinct religieux, avec le souci de le rattacher toujours à la loi morale et d'en faire un soutien intérieur, un viatique du cœur plutôt qu'un enchantement de l'imagination, ou une discipline imposée, c'était chose nouvelle chez nous, qui a reparu après Constant, mieux comprise par d'autres que par lui, qui a eu sa part dans l'histoire des idées du XIXe siècle, son influence réelle, encore que limitée, et qu'il me semble qu'il est le premier, quoique insuffisamment convaincu et pénétré, à avoir montrée.

Pour toutes ces raisons, c'est un initiateur, c'est un esprit original, c'est un homme qui n'est pas au-dessous, chose rare, des idées qu'il expose. On n'a pas écrit *Adolphe* sans être presque un grand artiste, ni inventé le libéralisme sans être presque un grand esprit.

ÉMILE FAGUET.

LE

SALON DE 1888

I.

LA PEINTURE.

Le Florentin Sacchetti, conteur moins érudit, mais plus naïf et plus vivant que son compatriote Boccace, raconte, dans sa cent sixième nouvelle, une plaisante anecdote. Vers l'an 1360, plusieurs artistes, parmi lesquels Orcagna et Taddeo Gaddi, tous anciens élèves du vieux Giotto, travaillaient à la décoration de l'église San-Miniato. Un jour qu'on avait copieusement dîné, la conversation, après boire, tomba sur les destinées de la peinture. Tous s'accordèrent à reconnaître que, depuis la mort de Giotto, il n'avait paru aucun maître de sa valeur. Taddeo Gaddi, son filleul, déclara mélancoliquement que l'art lui paraissait fini et déclinait de jour en jour. Il n'y eut, dans toute la compagnie, pour protester, qu'un joyeux sculpteur, un certain Albert. Celui-ci se fit fort de prouver à ses camarades que Florence possédait une brillante école de coloristes : « Ce sont, il est vrai, ajouta-t-il, des artistes inconsciens et qui n'en font pas profession ; mais leur talent et leur savoir n'en sont pas moins remarquables. Les meilleurs peintres, à l'heure actuelle, ce sont les dames de Florence. » Là-dessus Albert entama l'éloge des Florentines, ces artistes *si modernes* (le mot y est), si savantes à

accorder les nuances de leurs ajustemens, si habiles à enluminer leurs visages et à modeler leur taille. En praticien expert, il abonda, à ce sujet, en détails techniques des plus concluans, prouvant clair comme jour que les grandes élégantes de la Piazza della Signoria restaient les plus fidèles gardiennes de la tradition et les plus sérieuses inspiratrices de l'avenir, puisque, si hardies et si expertes dans l'art de se peindre et de se sculpter, elles savaient, mieux que les artistes, réparer les incorrections et les maladresses de la nature en corrigeant la réalité conformément à un certain idéal.

Cette plaisanterie me revient en mémoire, à chaque ouverture du Salon, lors de la fameuse journée du vernissage, à l'heure où se coudoient, devant les quatre mille cadres exposés, dans un pêle-mêle brillant et bruyant, tout ce que Paris renferme d'artistes et de femmes à la mode. Il est certain que notre école française, flottant entre des traditions vieillies et des aspirations mal définies, se trouve, depuis quelques années, aussi désorientée relativement que pouvait l'être l'école florentine à la fin du XIVe siècle. David, Géricault, Ingres, Delacroix, n'ont pas encore trouvé de successeurs à leur taille capables d'imposer une discipline et une direction à cette innombrable armée de volontaires tiraillant à la débandade. Aussi ne manque-t-il pas, dans cette cohue bariolée et jacassière, de vénérables Gaddi pour s'apitoyer sur la misère des temps et pour déclarer que tout est perdu. De leur côté, les Alberti, prompts à se consoler des déchéances de l'idéal par les jouissances de la réalité, sont plus nombreux encore, et, en vérité, les dames de Paris, aussi habiles que les dames de Florence à varier leurs ajustemens, semblent donner raison à leur facile optimisme. Ne peut-on pas, à toutes les époques, saisir une relation flagrante entre la façon dont s'habillent les femmes et la façon dont les peintres, leurs admirateurs naturels et facilement séduits, comprennent les jeux de la couleur? L'ampleur calme et chaude des larges corsages pourprés chez Giorgione et chez Titien, le ruissellement chatoyant des lourdes jupes de brocart chez Véronèse, les magnifiques éclats des velours somptueux chez Rubens, la distinction des habillemens sombres chez Van Dyck, leur gravité paisible et bourgeoise chez Rembrandt, le frétillement des satins et le papillotage des fanfreluches chez Nattier et chez Fragonard, la raideur froide des fourreaux décolletés chez David et chez Ingres, ne sont-ce pas le reflet des modes et des mœurs contemporaines? De même entre le bariolage subtilement combiné des étoffes à tons rompus qui forme aujourd'hui l'agrément le plus vif des toilettes féminines et le bariolage souvent délicat des colorations atténuées où se plaisent aujourd'hui la plupart des peintres, il existe certaines parentés qui n'échappent point

à un œil exercé; on pourrait même, en poussant la comparaison plus loin, constater, non sans vraisemblance, que si, de part et d'autre, le sens des couleurs s'affine et se subtilise, il n'en est pas de même du sens des formes, qui s'affaiblit de jour en jour, et reconnaître que des deux côtés il y a, en général, plus d'apparence que de fonds, plus d'agitation que d'équilibre, plus de nerfs que de muscles, plus de fard que de sang, plus d'éclat que de santé, plus de bavardage que d'imagination, plus de piquant que d'intelligence. On prouverait aussi peut-être que, sous l'éclat tapageur de leurs ajustemens, les peintres parisiens comme les dames parisiennes dissimulent mal les ravages croissans de l'anémie et de la chlorose; mais ce serait attacher trop de prix à une boutade d'artiste, qui, sous sa forme paradoxale, a pourtant un mérite, celui de rappeler aux pessimistes et aux désespérés que l'art peut toujours se renouveler, tant que les vivans et les vivantes en gardent le goût, même dans un intérêt superficiel de coquetterie personnelle!

Non, à la fin du XIXe siècle, pas plus qu'à la fin du XIVe, pas plus qu'à la fin du XVIe, la peinture n'est perdue parce que l'activité des artistes, lassée des formules, se manifeste en désordre avec des affectations de rébellion et d'indépendance. Que sortira-t-il du pêle-mêle actuel? C'est ce que personne de nous ne peut dire. On distingue, au Salon de 1888, comme dans les derniers Salons, une quantité d'élémens en ébullition. Sortira-t-il de ce creuset, dans un temps prochain, un amalgame solide et résistant? Tout n'est pas vain assurément dans ces tentatives curieuses que font les jeunes gens, soit pour analyser, avec une hardiesse étrange, les phénomènes atmosphériques, soit pour chercher dans le mouvement des corps sous la lumière une poésie autre que celle qui suffisait à Titien et Rembrandt. L'amour de la nature nous possède et nous exalte vraiment comme il possédait et exaltait les hommes de la renaissance. Parmi les peintures trop nombreuses qui tapissent les salles du Palais de l'Industrie, s'il en est de gâchées, s'il en est d'inutiles, s'il en est d'impertinentes, il n'en est presque aucune qui n'exhale, dans une mesure plus ou moins grande, une admiration sincère pour les choses visibles, un respect élevé ou tendre pour la beauté et la force des êtres réels, un enthousiasme naïf ou raffiné pour les splendeurs de la vie. Par ce temps de subtilités mélancoliques et de prostrations pessimistes, les peintres nous rendent le service de rester de grands enfans, et beaucoup d'entre eux gardent, comme les enfans, des âmes saines et simples ou retentissent, avec une joie salubre, les échos multipliés des sensations naturelles. C'est ce que les femmes comprennent à merveille, la plus raffinée ou la plus corrompue d'entre elles conservant toujours dans quelque repli du cœur l'instinct qui fait les épouses et les

mères, l'instinct de la simplicité et de la vie; c'est pourquoi elles font si grande fête aux peintres et c'est pourquoi elles ne veulent point désespérer d'eux. Que faudrait-il donc à la plupart de ces peintres si bien doués pour aboutir plus souvent qu'ils ne font, et pour déterminer, par quelques chefs-d'œuvre imposans, des groupemens décisifs dans cette bande ahurie? Ce qui manque le plus à tout le monde de notre temps: la suite dans les idées, la volonté. Dans l'art comme dans le monde, un homme ne vaut et ne réussit que par le caractère; ici comme là, l'opiniâtreté dans la recherche, la constance dans la conviction, mènent quelquefois au but plus vite et plus sûrement que la richesse du tempérament et que la souplesse du talent. Nous ne tarderons pas à en trouver les preuves.

I.

Le goût du public et, par conséquent, celui des peintres, s'éloigne de plus en plus, on le sait, des sujets d'imagination pour s'en tenir aux sujets réels. L'affaiblissement des traditions religieuses et l'abaissement des études philosophiques, la décadence de la culture classique, le développement des curiosités matérielles, l'extension de la presse cancanière et du roman à scandales, les exigences croissantes de la lutte pour la vie, la suppression presque absolue dans la plupart des existences du loisir et de la méditation, sont autant de causes qui arrêtent le développement des facultés imaginatives chez les producteurs comme chez les amateurs. Il n'en est pas moins vrai que c'est toujours l'imagination, c'est-à-dire la force personnelle d'interprétation et de transformation qui marque le rang de l'artiste, même le plus soumis en apparence à la réalité. Le paradoxe de l'artiste-machine reproduisant, avec une impartialité mécanique, le spectacle incohérent des choses, apparaît de plus en plus comme une sottise formidable, à mesure qu'on peut mieux compter le nombre de ses victimes. Résultat bien fâcheux à constater pour ceux qui font de l'ignorance une condition du génie, et de l'irréflexion une condition de la sincérité, mais fait qui saute aux yeux, fait patent, fait irréfutable! Dans les genres les plus positifs, dans le portrait, dans le paysage, dans la scène de mœurs contemporaines, les chefs et les maîtres restent toujours, malgré tout, ceux qui font preuve de la vision la plus personnelle, ceux qui imposent le plus puissamment à la réalité la domination de leur imagination particulière, ceux qui expriment d'autant mieux certaines qualités de la nature et de la vie qu'ils insistent sur ces qualités avec l'exagération de leur propre passion.

De tous les genres de peinture, le portrait, si essentiellement

objectif, semblerait être celui qui exige du peintre le moins d'imagination. Cependant, il n'en est rien. C'est même dans le portrait que les plus grands peintres ont toujours déployé le plus librement leur science d'interprétation. Il semble que ce contact direct avec une physionomie humaine, ce commerce prolongé d'âme à âme, surtout lorsqu'il s'agit d'une personne aimée, surexcite d'une façon particulière leurs facultés d'exécutans. Titien ne se montre jamais plus Titien, Rubens plus Rubens, Rembrandt plus Rembrandt, que lorsque, dans cette lutte serrée avec la réalité, ils se prennent peut-être à douter de la vigueur de leur génie et font un appel suprême à toutes les ressources de leur pinceau. Jamais nos vaillans contemporains, MM. Bonnat et Carolus-Duran, n'ont été plus Bonnat ni plus Carolus-Duran que dans les beaux portraits qu'ils exposent cette année.

Son Éminence le cardinal Lavigerie, par M. Bonnat, est assis, de face, en pied, dans un fauteuil, la plume à la main, près de sa table de travail. Mains vigoureuses, corps robuste, attitude ferme, physionomie à la fois vénérable et séduisante, affable et dominatrice, un air de soldat au repos avec les yeux perçans du diplomate et le prudent sourire de la gravité orientale errant dans sa grande barbe blanche, c'est une figure inoubliable. M. Bonnat, avec la résolution parfois brutale qu'on lui connaît, n'a pas manqué d'en accentuer l'imposante virilité. Le prélat porte une soutane noire, mais le velours de sa calotte est rouge, la moire de sa ceinture est rouge, et de larges bandes en drap rouge bordent son manteau. Tous ces rouges juxtaposés, sans ménagemens, sur un fond sombre, autour du visage éclairé, étonnent d'abord les yeux amollis par les pâleurs fades de presque toutes les toiles environnantes; toutefois, on se fait vite à ces accens violens de fanfare dont l'harmonie éclatante et mâle s'associe si bien à la vigueur sculpturale du dessin pour déterminer cette image de prêtre conquérant. Le *Portrait de M. Jules Ferry*, sans faire tant de tapage, est au moins aussi bien réussi. Ce n'est qu'une tête de face, toute en accens bruns et noirâtres, mais une tête vivante et parlante, brossée à fleur de toile avec un entrain rare. Tous les traits caractéristiques de la physionomie si connue de M. Jules Ferry, l'irrégularité du masque, l'inégalité des yeux, le gonflement des paupières, la plissure des lèvres, y sont marqués avec une mâle franchise qui donne à cette puissante improvisation une valeur historique en même temps qu'une valeur pittoresque vraiment exceptionnelles.

En représentant M. Jules Ferry et le cardinal Lavigerie, hommes d'énergie et de volonté, M. Bonnat, peintre d'énergie et de volonté, faisait une besogne conforme à son tempérament; c'est pourquoi il y a réussi. Dans la vie des portraitistes de profession, il y a des

associations heureuses comme il y a des rencontres fâcheuses ou des unions indifférentes. La célébrité ou la richesse de leurs cliens de hasard ne suffisent pas toujours à exalter en eux cette ardeur sympathique qui se traduit par l'intensité de la pénétration et la chaleur de l'interprétation. Quelle que soit leur habileté ou leur conscience, ce ne sont pas leurs portraits les mieux rétribués qui d'ordinaire sont leurs chefs-d'œuvre ; leurs amis, leurs protecteurs, leurs maîtresses, leurs femmes, leurs enfans ont toujours chance d'être mieux servis, c'est pour eux que leur pinceau travaille le mieux, parce qu'il travaille sans gêne, sans servilité, sans condescendance, sans autre souci que d'immortaliser une image aimée et connue. Le *Balthasar Castiglione* de Raphaël, le *Bourgmestre Six* de Rembrandt, *la Femme et les enfans* d'Holbein, les *Fils* de Rubens, restent, entre mille autres, des exemples justement fameux de ces inspirations intimes. M. Carolus-Duran, comme M. Bonnat, a eu, cette année, deux de ces bonnes fortunes en représentant sa fille et un de ses amis, un des doyens de la peinture française, que son âge rendrait vénérable si sa santé et sa bonne humeur ne se refusaient obstinément à cet hommage, M. Français. Le *Portrait de M. Français*, un simple buste, comme celui de M. Jules Ferry, presque à l'état d'ébauche, aura les mêmes titres à prendre place dans un musée national. La virtuosité de l'improvisateur y éclate plus vivement encore, avec des allures particulières de joie triomphante. L'armature osseuse est moins solide, les dessous sont moins accusés que chez M. Bonnat, mais le visage épanoui d'un paysagiste doit-il ressembler au visage fatigué d'un homme d'état? Si le dedans est moins compliqué, combien le dehors est plus calme, plus simple, plus communicatif! Vigueur du corps, clarté de l'esprit, calme du cœur, toutes les santés respirent dans ce visage ouvert, aux belles chairs fraîches, aux lèvres roses souriant dans le désordre de la barbe argentée, aux yeux fins d'un bleu tendre. L'aimable patriarche est coiffé d'un béret de velours noir dont l'ombre douce mêle délicieusement une note un peu plus grave dans cette harmonie d'argent, de rose et d'azur. On ne peut comparer ce savant impromptu qu'à quelques morceaux de Rubens ; même saveur, même brio, même vibration harmonique, avec une transposition de majeur en mineur, de rouge en rose, d'or en argent. Le *Portrait de ma fille* est une œuvre plus achevée et plus importante. Le père n'a pas moins bien réussi que l'ami. On connaît, depuis longtemps, l'habileté de M. Carolus-Duran à étaler des étoffes voyantes, à faire chanter, en de splendides accords, les miroitemens des soieries, les matités des lainages, les chatoiemens des velours ; c'est même par ce beau luxe des vêtemens qu'il a transfiguré plus d'une fois l'insignifiance de ses modèles mon-

dains. Il va sans dire que, sur ce chapitre, il s'est mis en frais pour sa fille. Celle-ci est une belle et élégante personne, assise, les cheveux flottans, les mains croisées, dans une attitude modeste qu'on rencontre rarement au Salon, où la plupart des femmes portraiturées, même les demoiselles de bon ton, affectent des allures singulièrement cavalières et impertinentes. Sa casaque de velours violet à doublure rouge, sa jupe de soie violette à revers orangés, sa robe courte de reps gris tendre, accompagnées d'un fonds de tenture en peluche d'or, font retentir, autour du fin visage un peu ambré et des délicates mains blanches, un concert de colorations éclatantes et douces qui eussent ravi Nicolas Maes et Largillière. Tout cela, cette fois, accordé, maîtrisé, tempéré, comme il convient, avec l'autorité d'un artiste mûr et accompli, au profit de la tête jeune et gracieuse dont toutes ces fraîcheurs brillantes semblent refléter la jeunesse et la grâce. M. Carolus-Duran ne nous donne donc pas cette année seulement une fête des yeux ; il nous donne encore une fête de l'esprit, il se classe, parmi les portraitistes, à un rang supérieur. Son succès et celui de M. Bonnat sont également encourageans et moraux, car ce sont les succès du travail, de la persistance, de la conviction ; et ce sont aussi les succès de la peinture saine et robuste, grasse et ferme, riche et réjouissante, de la peinture telle que l'ont comprise toutes les écoles bien portantes, telle que la comprenaient nos maîtres de 1830, Géricault, Delacroix, Decamps, Troyon, lorsqu'ils se sont battus pour elle contre les héros secs et vides sortis de l'atelier de David. Aujourd'hui que nous courons des dangers bien pires, puisque nous n'aurions même plus la correction du dessin pour nous consoler de la disparition de la couleur, aujourd'hui que presque tous les brosseurs de toiles, décorateurs, impressionnistes, modernistes, laissent évanouir à qui mieux mieux, sous prétexte de distinction, la substance picturale dans des brumes effacées d'une subtilité fuyante, il faut savoir bon gré à ceux qui restent sains dans ce milieu maladif, il faut remercier ceux qui regardent la nature avec franchise et l'analysent avec fermeté, ceux qui crient à haute voix, fût-ce à propos d'un simple portrait : « L'art c'est la vie, c'est la santé, c'est la force, c'est la joie. Nous, les peintres, nous avons été, nous sommes, nous serons ses prophètes! »

Sans doute, ces procédés francs et rapides, parfois brutaux, à la flamande ou à l'espagnole, de MM. Carolus-Duran et Bonnat, ne seraient pas applicables à toute espèce de portraits, et l'on doit concevoir, à côté de la leur, des manières plus tendres et plus délicates d'exprimer la physionomie humaine. Rubens n'exclut pas Van Dyck, Rembrandt ne supprime pas Ter Borch; au contraire, on peut dire qu'ils les font valoir et qu'ils les rendent nécessaires. En effet, les praticiens

de génie sont les plus sujets à des emportemens de palette, qui, dans certains momens, leur troublent la vue, tandis que les paisibles ouvriers, moins passionnés et plus discrets, perdant moins facilement leur sang-froid, produisent des œuvres d'un mérite plus égal et d'une ressemblance moins intermittente. Quand Rubens ou Rembrandt traduisent avec exactitude une physionomie, ils la rendent comme personne; mais quand ils l'interprètent avec inexactitude, leur infidélité est d'autant plus énorme que leur force de création est plus grande. Il ne serait pas difficile de citer aujourd'hui des artistes de haute valeur avec lesquels le modèle se trouve exposé à de semblables chances; si l'on est toujours sûr de sortir de leurs mains à l'état de belle œuvre d'art, on n'est pas toujours certain d'être dorénavant reconnu par ses amis. Chez M. Henner, par exemple, le procédé a pris une telle importance, que tous les objets auxquels il l'applique, hommes et choses, en sont fatalement métamorphosés. Après avoir reçu de la nature une impression très vive et très juste, celle de la valeur des nus éclatans sur des fonds assombris, ce maître, vivant sans cesse sous cette même impression, ne cherche plus, ne trouve plus qu'elle en tous lieux; désormais, cette impression sans cesse grossissante atténue et supprime toutes les autres, même celle des formes exactes, même celle des colorations nuancées. Ses portraits, comme ses figures, qui ne sont au fond que des portraits de corps nus, prennent de plus en plus un caractère de visions d'autant plus saisissantes, que la sincérité du visionnaire est plus grande. Dans quelle mesure ce buste reluisant de bel ivoire, projetant sa gorge blanche entre une chevelure d'un roux brûlant et un manteau d'un bleu voluptueux, est-il le portrait d'une femme réelle? Ceux qui connaissent la dame le peuvent dire; mais, peu ou prou, il y a certainement transfiguration. L'imagination accoutumée, comme le cerveau du buveur, à un certain ordre de jouissances visuelles, les exige de plus en plus âpres et exclusives. Cette tyrannie de l'ivresse pittoresque qu'ont subie presque tous les coloristes, apparaît mieux encore dans l'étude saisissante, en noir et blanc, que M. Henner appelle *Saint Sébastien*. Saint Sébastien? Pourquoi? On aperçoit bien quelques flèches, sur le devant, auprès de ce pâle adolescent, assis dans une nuit indéfinissable où deux ombres de religieuses, le profil perdu sous leurs grandes coiffes, dégagent à peine leurs silhouettes noires des noirceurs environnantes; mais aucune de ces flèches n'a ensanglanté ce corps gracieux qui tenait à garder sa blancheur mate. Ce n'est point la légende qui a préoccupé le peintre, ni la vraisemblance des expressions, ni même la vérité plastique. Il a seulement cherché, il a trouvé, il nous communique cette sensation mystérieuse et douce que donne fatalement aux yeux attirés et inquiets le lent éva-

nouissement des clartés dans les ombres, des formes réelles dans les confusions du rêve. Il faut croire que cette sensation mélancolique est bien humaine, puisque les plus grands artistes de tous les temps y ont puisé leurs plus délicieuses inspirations. Si M. Henner est un visionnaire, Léonard de Vinci, Rembrandt, Prudhon, ne l'ont-ils pas été avant lui et de même sorte? Cet état n'aurait de danger que si M. Henner ne reprenait plus pied, de temps à autre, dans la réalité.

Un artiste célèbre, qui a l'habitude aussi d'imposer très fortement son individualité à ses modèles, M. Hébert, n'expose pas de portrait cette année. En revanche, il a résumé dans une superbe figure d'expression tout ce que ses études antérieures lui ont appris sur le corps et sur le visage féminins, tout ce que ses réflexions mélancoliques et bienveillantes lui ont enseigné sur les tristesses de l'existence. *Aux héros sans gloire*, tel est le titre de cette toile où nous attirent aussi différens mystères, mystère du lieu, mystère de l'attitude, mystère du visage. Ici pourtant, le vague n'est qu'apparent. A mesure qu'on fixe la toile, tout s'y montre nuancé et précis, comme au fond d'un bassin endormi où le regard pénètre insensiblement. Qu'elle est noble, qu'elle est grave et compatissante, cette fière Muse accoudée, dans la profondeur des bois fanés, sur le cénotaphe en marbre où dorment les héros méconnus, cette Muse du crépuscule, souffrante et lassée, qui sent sa beauté se perdre en même temps que ses illusions sur la justice du monde! Avec quelle sincérité d'artiste M. Hébert a su indiquer, dans les formes, dans les carnations, dans les traits, dans l'expression de cette rêveuse attardée, tous les affaissemens, toutes les flétrissures qu'amène la maturité de l'âge et de l'âme, avec quelle puissance de poète il a su envelopper et ennoblir toutes ces misères par la grandeur de l'attitude, le naturel de l'expression, la consolation douce et chaude des lueurs tendres se glissant au travers des branchages silencieux! Pour exécuter cette noble figure, l'auteur de la *Mal'aria* a même répudié tous ses alanguissemens d'autrefois. Son pinceau s'est affermi en même temps que sa conception. La maîtrise du praticien est venue servir à point la sérénité du penseur.

Une des qualités que développe chez un artiste sincère l'exercice sérieux du portrait, c'est la science de tirer d'une figure humaine tout ce qu'il est possible d'en tirer au point de vue de l'expression et du rendu. Aussi, presque tous les ans, les meilleures figures, nues ou costumées, sont-elles dues à des portraitistes. J'entends par meilleures, non pas celles qui attirent le plus vite par une certaine fraîcheur de coloris, une certaine désinvolture d'exécution qu'on confond volontiers aujourd'hui avec le talent, mais celles qui supportent le mieux l'examen d'un regard attentif et ne

vous laissent pas, à une seconde visite, le sentiment amer d'une illusion perdue. Telle est, par exemple, l'*Esclave à vendre*, de M. Boulanger, trop parisienne, il est vrai, et trop savonnée, mais qui déroule, avec une grâce délicate, le long d'une baraque en planches, les souples beautés de son corps virginal. Telle est l'*Orpheline*, de M. Jules Lefebvre, fillette malingre, toute craintive et ramassée sur un banc d'église, derrière la vieille aïeule en prières. M. Jules Lefebvre a traité ce sujet banal, qui prête aux trivialités réalistes ou sentimentales, avec la gravité simple d'un peintre d'histoire; les deux têtes, fortement expressives, malgré la sobriété de la peinture, y dominent tous les accessoires, comme dans les bons portraits. L'habitude d'analyser souvent et avec précision des visages compliqués donne à MM. Boulanger et Lefebvre un sentiment vif et un respect de la réalité qui se retrouvent toujours à quelques degrés dans leurs autres ouvrages. Si M. Bouguereau, qui a fait quelques bons portraits, en avait fait un plus grand nombre, peut-être ne serait-il pas exposé à ce reproche que sont obligés de lui faire ses plus sincères admirateurs, à savoir que ses figures sont trop peu caractérisées, qu'elles n'ont que peu ou point de type individuel, qu'elles ne font pas preuve, par conséquent, d'une existence certaine et d'une vie assurée. Dans la *Baigneuse* et le *Premier Deuil*, on peut admirer toutes les qualités scolaires, facilité d'arrangement, dextérité d'exécution, sûreté de facture, qui étonnent toujours chez ce maître habile. Il est sûr qu'Ingres peinait beaucoup plus à faire et refaire une figure académique, et que Delacroix se tourmentait davantage pour mettre en scène un drame religieux, il est incontestable qu'on sent dans leurs œuvres plus d'effort, plus d'inquiétude, plus de trouble; mais la postérité ne les a-t-elle pas bien payés de leurs souffrances?

On trouve, parmi les jeunes portraitistes, nombre de braves garçons qui ne tiennent pas à être si sages. La plupart, sur les indications de Bastien-Lepage ou de M. Fantin-Latour, s'efforcent, soit de saisir la physionomie humaine par ce côté incisif et naïf qu'analysaient si finement les vieux Flamands et les vieux Français, soit de la vivifier et de la poétiser, dans sa simplicité, par l'action délicate d'une lumière choisie ou par le voisinage expressif des accessoires familiers. Le danger que courent les premiers, c'est de sacrifier les qualités solides de la peinture à des apparences de finesse qui ne supportent pas le moindre agrandissement : Hemling et surtout les Clouet ont apporté, dans leurs images exquises, des procédés de miniaturistes dont il faut se défier; chez leurs imitateurs, la pâte s'amincit, la peinture se creuse, les reliefs s'affaissent, le modelé se borne à des indications légères sur les surfaces plates. On a vu,

quand Bastien-Lepage a voulu s'étendre, quel sentiment de vide et de creux donnait ce procédé à peine bon pour de petites figures; encore Bastien-Lepage avait-il senti vite le péril et songeait-il à s'en garer. Le danger que courent les seconds, c'est de perdre les mêmes qualités par des raisons contraires, par l'éparpillement excessif des éclairages et par l'évanouissement des formes sous la morsure des lumières. Il n'en reste pas moins vrai que plusieurs de leurs tentatives sont curieuses et intéressantes. M. Paul Leroy, l'un des derniers prix du Salon, a fait un *Portrait de son père* qui offre quelques parties excellentes. La tête, douce, affable, vivante, est brossée avec une vivacité ferme et précise dans une pâte un peu coulante, mais d'une fraîcheur délicate et d'une solidité suffisante. Les mains, sérieusement modelées, les vêtemens noirs, savamment assouplis, sont aussi l'œuvre d'un praticien habile. Pourquoi M. Paul Leroy, victime de la mode naturaliste qui refuse à l'artiste le droit de réfléchir et de simplifier, a-t-il eu la malencontreuse idée de placer derrière son père une cheminée encombrée de bibelots et un fond d'appartement dont les lignes aussi discordantes que les colorations troublent les lignes et les colorations de la figure, éparpillent l'attention et compromettent gravement l'intérêt principal du tableau? M. Friant, un miniaturiste délicat, dont les premiers essais ont été justement remarqués, est en train de se perdre, s'il ne reprend au plus tôt possession de lui-même et ne résiste mieux à l'envahissement du détail inutile. Son petit *Portrait de Mme P..*, une Parisienne de physionomie intelligente et délicate, d'allure distinguée, un peu fatiguée, assise dans son salon, près de son piano, pousse la recherche de la finesse jusqu'à l'extrême minutie; un pas de plus, on tombe dans toutes les sécheresses de la photographie peinte. Le pis est que cette figurine, déjà mince et sèche, disparaît presque complètement sous l'amoncellement de tous les meubles et bibelots qui encombrent son salon trop petit. Dans une toile plus importante, les *Canotiers de la Manche*, M. Friant a appliqué la même subtilité d'analyse à une collection de figures, de grandeur naturelle, assises en plein air autour d'une table. Le fond ici est mieux simplifié, les physionomies joyeuses de tous ces canotiers et canotières sont déterminées avec une précision singulière, mais le défaut du système y éclate en plein. Ce tableau, plein de qualités remarquables, se fait à peine regarder, parce qu'en réalité il manque de la qualité fondamentale, un arrangement bien équilibré, un effet d'ensemble net et expressif. Toutes ces figures minces, sans relief, sans épaisseur, plaquées les unes sur les autres comme des feuilles transparentes, s'évaporent dans l'indifférence de la lumière éparpillée. Si c'est là que doit conduire la théorie du plein air, il est

grand temps d'aviser. Que devient la peinture encore dans le tableau où M. Brouillet a repris, à la façon naturaliste, ce sujet de l'*Amour aux champs*, que Bastien-Lepage, dans les mêmes dimensions, avait traité à la façon sentimentale? Formes et couleurs, tout est mangé par la lumière environnante, qui n'est même pas une lumière des champs, mais une lumière d'atelier. En réalité, on en revient, par d'autres chemins, à la peinture creuse et vide, à la peinture jaune et fade de la mauvaise école de la restauration. Notez que M. Brouillet, comme M. Friant, est un dessinateur attentif, curieux, délicat, comme le montre son *Portrait de Mlle Darlaud;* c'est pour cela que leur sort nous intéresse. Comme une bonne tournée chez des maîtres sains, vigoureux, résolus, de belle humeur, leur ferait du bien, à eux et à bien d'autres! Titien, Rubens, Hals, Velasquez, venez à notre secours! La peinture se meurt, la peinture va mourir.

Parmi les portraits un peu trop chargés d'accessoires, on a remarqué, comme l'un des mieux réussis, celui d'*Un Graveur* penché sur sa plaque et travaillant sous un châssis, par M. Mathey. La tête, en effet, est excellente, mais toute la partie inférieure du corps est beaucoup trop négligée; là aussi quelque simplification n'eût pas nui. M. Aviat a été plus réservé en montrant *M. Roll* sa palette à la main, et cette réserve lui a porté bonheur. Un grand nombre de portraits à l'allure plus simple témoignent de recherches non moins heureuses. Il y a quelque part une jeune femme à mi-corps, en corsage rouge, un peu perdue dans la brume, avec certaines notes d'une distinction charmante, par M. A. Berton, des masques bourgeois, opiniâtrement fouillés par M. Maurin, dans la manière tranchante et sèche de ce pauvre Gaillard, de singuliers trompe-l'œil de visages minutieusement ridés, à la Denner, par M. Crochepierre. Chacun cherche son idéal où son tempérament le pousse. Il n'y a rien à dire de nouveau sur les œuvres d'un certain nombre d'artistes plus connus et dont on connaît déjà la manière, MM. Courtois, Morot, Paul Ferrier, Cormon, Giron, Giacomotti, Desboutin, Édouard Fournier, ont envoyé au Salon des ouvrages intéressans dans lesquels on retrouve leurs qualités ordinaires. Les dames et demoiselles ne sont pas les moins habiles dans cet art du portrait, qui convient si bien à leurs habitudes d'analyse et de pénétration. Il est même parmi elles beaucoup de femmes qui sont hommes pour la précision de l'observation et pour la franchise de l'exécution; les portraits exposés par Mmes Guyon, Bilinska, Rœderstein, Mégret, Beaury-Saurel, Houssay et quelques autres, ne sont pas les moins bien compris ni les moins bien peints du Salon.

II.

L'an dernier, nous constations l'influence, salutaire sous certains rapports, pernicieuse sous certains autres, exercée sur toute la peinture moderne par les paysagistes, au nombre desquels on doit ranger les peintres de scènes champêtres. Nos campagnards ne font point mine de renoncer à ce rôle prépondérant. Encouragés par les sympathies publiques, excités par les facilités relatives de leur art et par les agrémens d'une existence libre, ils remplissent le Salon de verdures et de fleurs, d'eaux et de ciel, de paysans et de paysannes. C'est tout un petit monde fort actif, bien portant, qui ravit presque toujours par un air de bonhomie et d'honnêteté communicatives. Si la bonne foi devant la nature suffisait pour faire des chefs-d'œuvre, nous les compterions par centaines ; par malheur, il y faut aussi de la réflexion, du choix, de l'étude, de la simplification, de l'ordonnance, toutes choses plus rares ou qu'on dédaigne. Le patriarche juvénile des paysagistes, M. Français, a bien raison de sourire dans sa barbe blanche. Ce n'est pas le tout de se planter, sous un parasol, devant un coin de bois ou un coude de rivière ; il faut encore deviner ce que ce coin de bois ou ce coude de rivière ont à nous dire de particulièrement intéressant, et il faut savoir le leur faire dire en un langage plus clair que leur langage confus par une sélection de traits précis, justes et bien rythmés ; c'est-à-dire qu'il faut être à la fois un observateur, un penseur, un dessinateur, un compositeur, un peintre. Pour devenir un vrai paysagiste, pour entrer dans la famille des Ruysdael, des Hobbema, des Théodore Rousseau, des Corot, il ne suffit pas de contempler avec émotion un de ces magnifiques spectacles forestiers ou maritimes auxquels les plus paisibles bourgeois sont souvent tout aussi sensibles que les poètes les plus raffinés ; une méthode rigoureuse d'analyse et une méthode personnelle de synthèse y sont encore nécessaires. Si l'on ne possède pas cette méthode, on peut, toute sa vie, découper dans la nature des fragmens plus ou moins intéressans ; on ne fera ni œuvre qui porte, ni œuvre qui dure.

Ce que vaut la méthode, M. Harpignies le prouve autant que M. Français. C'est par une série d'études approfondies et opiniâtres, d'une précision rude et âpre, que M. Harpignies est parvenu lentement à se mettre en possession d'un remarquable instrument d'analyse. Son *Torrent dans le Var* a toutes les qualités du grand paysage. Le site est désolé, sauvage, attristant, presque affreux. Ce torrent provençal ne roule guère, pour le moment, que des flots de cailloux entre des berges de rochers. Çà et là, dans les crevasses

du sol dur et brûlé se tordent, en des poses de martyrs, quelques arbres durs et secs, dont les branchages noueux racontent les misères et la ténacité. Au fond, une longue barrière de montagnes semble encore étreindre dans sa solitude ce coin austère. Par-dessus le tout s'épanche tendrement cette lueur tiède et profonde des crépuscules méridionaux, qui endort toutes les inquiétudes et qui console toutes les tristesses dans l'ineffable volupté de son évanouissement harmonieux. Tout est solidement établi, construit, défini, dans ce paysage solide, aussi bien ces roches anguleuses qui percent le mince épiderme du sol comme des ossatures décharnées que ces maigres végétations dont les extravagans profils s'enchevêtrent si étrangement. Pour nous donner une sensation nette du désordre dans la nature, M. Harpignies y a dû mettre un certain ordre, sans lequel nous n'y comprendrions rien. Tout aspect de la nature est si multiple et si compliqué, que c'est peine perdue de vouloir le reproduire intégralement. Le rôle de l'artiste consiste précisément à nous servir de guide en nous dirigeant dans ce dédale. C'est en quoi excellait Théodore Rousseau, qui souvent, même dans ses petites toiles, parvint à débrouiller l'indébrouillable, à dérouler, dans un espace microscopique, des panoramas d'une complication infinie ou à faire pénétrer les yeux sans difficulté dans le fouillis en apparence inextricable des forêts les plus touffues. Plus le site est luxuriant, plus le paysagiste doit prendre soin d'écarter les broussailles parasites et les incidens inutiles ; plus l'endroit où il nous entraîne est sauvage et obscur, plus nous désirons être rassurés par son sang-froid et sa décision. On n'aime pas à se sentir égaré dans une peinture plus que dans la campagne. C'est pourquoi tout paysage mal ajusté dans son cadre, sans commencement ni fin, où l'artiste semble n'avoir su ni limiter ni approfondir sa sensation, nous laisse une impression de malaise. Au contraire, quelle impression de contentement ressort d'une affirmation nette et d'un tableau bien établi, où la volonté et la réflexion de l'auteur se sentent à chaque trait! Il nous est arrivé souvent de nous demander pourquoi un grand nombre de paysages contemporains, exhalant une bonne odeur de réalité, empreints d'un sentiment très vif des charmes de la végétation et de la lumière, étudiés et analysés avec un soin scrupuleux, comme ceux, par exemple, de MM. Pelouze, Damoye, Dameron, Sauzay, Dutzchold, Bonnefoy, etc., ne nous communiquaient pas toujours une émotion durable en rapport avec le talent qu'on y constate. Ne serait-ce point uniquement parce que, dans ces études scrupuleuses, manque, plus ou moins, cette résolution personnelle qui concentre l'effet sur un point en supprimant ou en simplifiant tout ce qui dans la réalité le complique et l'affaiblit?

Au contraire, voyez comme l'accentuation de cette résolution, à science égale, donne à chaque œuvre toute sa saveur et toute sa portée. C'est là, nous l'avouons, le système classique, le vieux jeu, comme on dit ; mais ce vieux jeu reposant sur l'expérience et ayant fait ses preuves depuis Hobbema jusqu'à Millet, il est probable que c'est le bon. Je n'en veux pour preuve que la bonne tenue gardée, même à leur déclin, même en leur vieillesse, au milieu de nos impressionnistes affolés, par les sérieux travailleurs de l'ancienne génération. Sans parler de MM. Lavieille, Curzon, Benouville, Bellel, Guillon, dont les œuvres, doucement et sincèrement pénétrantes dans leur harmonie savante et discrète, prouvent toujours la force de l'enseignement classique, n'est-il pas consolant de retrouver sur la brèche des vétérans, longtemps oubliés ou méprisés, comme MM. Cabat et Paul Flandrin, dont les petites études peuvent encore en apprendre à plus d'un jeune, soit pour la ferme chaleur des colorations, soit pour la belle distribution de la lumière?

Ce regret une fois exprimé que les paysagistes actuels ne joignent pas assez en général la réflexion à l'observation, qu'ils exagèrent trop souvent les dimensions de leurs cadres, et qu'ils ne comprennent pas toujours la nécessité d'une concentration et d'une simplification, il est juste de reconnaître qu'ils étudient le monde sous toutes ses latitudes, en toutes saisons, dans tous ses accidens, avec une curiosité et une sincérité qui ne sont pas toujours infructueuses. Il y en a vraiment au Palais pour tous les goûts. Ceux qui aiment les verdures grasses, la prairie calme et paisible, avec une population de bons animaux, une chaleur douce et bienfaisante, un agréable repos d'été sous un ciel uni, n'ont qu'à suivre sur les *Bords de l'Isole* M. Bernier, qui, en réduisant ses cadres, donne plus de force à sa sensation. Ceux qui ne détestent point des spectacles plus mouvementés, le pressentiment, la menace, l'explosion ou l'apaisement de l'orage, n'ont qu'à suivre M. Guillemet et M. Yon dans la *Plaine de Cayeux*, M. Delpy sur les bords de la Seine, ou bien à gravir, avec M. Jean Desbrosses, l'un des paysagistes les plus intrépides, les plus audacieux, les plus francs de notre temps, les pentes du *Plateau de Badaillac*, dans le Cantal. Les amoureux du mélancolique automne et du triste hiver s'arrêteront avec plaisir *Sur les bords de la Sauldre* avec M. Lemarié des Landelles, en *Franche-Comté* avec M. Boudot, dans la *Vallée des Ardoisières* avec M. Joubert, à *Vauharlin, un soir d'hiver*, avec M. Binet. Cette dernière peinture, très grave, très simple, est d'une puissance d'impression assez vive. De très beaux couchers de soleil sont dus à M. Rapin, dont le talent délicat et poétique s'affirme avec plus de fermeté qu'autrefois dans son *Soir à Druillat*, et à M. Japy, qui

n'avait pas encore composé de tableau si intéressant que son *Crépuscule*. La lune a trouvé ses poètes dans MM. Lepoittevin et Pierre Lagarde. *Une matinée d'octobre à Luc-sur-Mer* a fourni à M. Barillot, l'un de nos animaliers les plus sérieux, l'occasion de faire une œuvre excellente ; ses deux vaches baignées par une lumière fraîche et douce ont une sûreté d'allures, un charme de couleur, une simplicité de vie très remarquables. M. Mesdag reste toujours le roi des mers du Nord ; mais, à côté de ses tableaux puissans et savans, on peut distinguer d'autres bonnes marines faites sur les côtes des Pays-Bas, des Flandres, de Normandie ou de Bretagne, par MM. Auguste Flameng, Tattegrain, Iwill, Berthelon, Berthelemy, etc. La troupe de ceux qui se répandent sur les côtes méridionales n'est pas moins active. Parmi les audacieux paysagistes qui ne redoutent ni les âpres solitudes ni les implacables soleils de Provence, il en est quelques-uns qui surprennent, dans cette nature éclatante et grandiose, mais violente et redoutable, les secrets mystérieux et doux de ses irrésistibles séductions. MM. Moutte, Casile, Décanis, Etienne Martin, Allègre, aiment la « gueuse parfumée » et la comprennent, M. Surand se rencontre à Venise avec M. Ziem, et s'y montre presque aussi brillant. Un bois de pins dans le Bordelais a délicatement inspiré M. Cabrit. Il n'est pas jusqu'au paysage architectural, si cher à nos ancêtres et trop négligé aujourd'hui, qui ne soit brillamment représenté par M. Lansyer dans sa vue de l'*Institut de France*. Claude Lorrain, Canaletto, Joseph Vernet ont montré suffisamment quels effets pittoresques et poétiques on peut tirer de l'alliance des pierres et du soleil, des maçonneries et des verdures, des bâtisses et du ciel. Le paysage n'est pas seulement en plein champ, il se trouve encore à la ville, mais, pour l'y saisir et l'y préciser avec exactitude et grandeur, il faut joindre au sentiment de la couleur le goût de l'archéologie et la science de l'architecture. M. Lansyer, élève de Viollet-Leduc, est presque le seul qui réunisse aujourd'hui les conditions requises et qui pourrait faire une suite de *Monumens français*, comme Vernet fit autrefois une suite des *Ports de France*.

III.

Les peintres de mœurs rustiques et populaires sont tous plus ou moins des paysagistes. Leurs qualités et leurs défauts, en général, sont donc les mêmes : d'une part, une sincérité indubitable, une observation ingénieuse, un sentiment poétique souvent assez vif ; d'autre part, une insuffisance fréquente de réflexion ou de science qui les laisse parfois sans défense devant les hasards mal-

heureux de la réalité ou qui leur fait compromettre d'heureuses inspirations par la négligence de la mise en scène, l'infériorité du rendu, la disproportion excessive des cadres avec l'intérêt réel du sujet. Peintres de genre comme paysagistes oublient fréquemment cette vérité si chère aux vieux Hollandais, leurs maîtres éternels, c'est qu'un bon tableau, comme un bon flacon, doit être bien rempli, que le fruit le plus savoureux n'est pas le plus gros, mais le plus sucré. Il en est d'un ouvrage d'art comme d'un livre, il faut qu'il y ait bonne mesure; les délayages, les remplissages, les boursouflures, les vides y font un déplorable effet. On ne se lassera jamais de regarder un Ostade non plus qu'un Hobbema, un Pieter de Hoogh non plus qu'un Ruysdael, et de notre temps un Millet non plus qu'un Théodore Rousseau, parce que tous ces artistes, riches de sensations, abondans en observations, ont toujours su accumuler, dans un cadre donné, la plus grosse somme de poésie et d'intérêt qu'il pouvait contenir. Parfois même, chez eux, le verre est si plein, qu'il semble prêt à déborder, comme un tercet de Dante, un sonnet de Pétrarque, une fable de La Fontaine, une figure de Meissonier, où le contenu, trop condensé et trop ramassé, a peine à se fixer dans le contenant; mais qui s'est plaint jamais de ces excès de concision et de ces entassemens de richesse?

Ce n'est pas qu'il soit impossible, assurément, de donner, dans certains cas, à de simples campagnards ou à de modestes bourgeois, des dimensions épiques. Hals, Rembrandt, Van der Helst, l'ont fait, avec le succès qu'on sait, pour leurs compatriotes, en plus d'une occasion; c'était généralement par de bons motifs, soit pour perpétuer un souvenir scolaire ou civique, soit pour grouper un certain nombre de personnages intéressans. Il n'est guère venu à Brueghel-le-Drôle ni à David Téniers l'idée burlesque de donner la même importance à leurs magots avinés. C'est une question de tact, et, dans les cas d'agrandissement, il est indispensable que l'exécution accentue son caractère de force, de largeur, de liberté, en raison directe de la proportion du cadre. Il nous semble, par exemple, nous l'avons dit, que la façon de peindre de M. Brouillet est trop mince, trop transparente, trop vitreuse pour justifier les dimensions prises par son *Amour aux champs*. De même, M. Fourié, plus résolu pourtant et plus ferme, en menant, sous le soleil, dans sa *Dernière Gerbe*, une ronde joyeuse de paysans normands, ne leur a su donner ni la solidité ni le relief nécessaires dans une aussi vaste composition. Il est bon de fréquenter Hals et Rubens avant d'entreprendre de semblables kermesses. C'est avec ces maîtres robustes qu'a vécu de bonne heure M. Roll (l'une de ses premières œuvres fut une *Fête de Silène* d'une inspiration toute anversoise),

c'est dans leur commerce qu'il a appris, non sans luttes et sans peine, à proportionner la vigueur du rendu à la dimension des figures. Jusqu'à présent, ce qui manquait d'ordinaire à ses personnages, c'était une forme nette et solide, cette forte armature intérieure qu'on sent même chez les personnages les plus disloqués ou les plus chiffonnés de Rubens et de Hals. Les études préparatoires de dessin n'ont pas été, chez l'artiste, en rapport avec ses instincts de force et de grandeur. Depuis quelques années, il a abandonné l'atelier pour les champs, et ce séjour à l'air lui a porté bonheur. Sa palette, encombrée de couleurs sombres, s'est clarifiée et allégée; ses yeux sont devenus extrêmement sensibles à toutes les délicatesses des colorations en mouvement et à toutes les transparences de l'atmosphère. L'étude qu'il appelle *Manda Lamétrie, fermière*, est un morceau excellent. Cette Manda est une simple villageoise, minois chiffonné, nez retroussé, yeux en vrille, cheveux frisottans sous son petit bonnet, un laideron de l'avenir, mais, dans le présent, une beauté du diable. En déshabillé du matin, corset de coutil gris, chemise de toile, jupon court grisâtre, elle s'avance, de face, sous les arbres du verger, portant de la main droite un seau de fer-blanc rempli du lait que vient de lui donner une bonne vache placée en travers derrière son dos. Cette jeune fermière, clignotant des yeux sous la lumière, avec ses bras maigres et ses mains rouges, est bien toute à sa besogne; elle est paysanne, elle est simple, elle est naïve, et le peintre l'a vue avec simplicité et naïveté. Cette simplicité est la vraie force de M. Roll; c'est ce qui le rend supérieur à la plupart de ses confrères. Qu'est-ce qui l'a frappé dans cette scène champêtre? La fraîcheur de la nature jointe à la fraîcheur de la fille. Pour rendre cette impression, il a donc fait jouer sur le visage, dans la chevelure, sur la chemise, sur le corset, sur le jupon, sur le seau, sur le lait, sur les bras, sur les jambes, toute une série exquise de gris et de blancs d'un ton délicat vraiment matinal et printanier. Voilà bien de la peinture, de l'excellente peinture! Lorsqu'on a subi ce charme pénétrant, on ne pense point trop à adresser à M. Roll quelques questions indiscrètes, celle, par exemple, de savoir s'il n'y a pas, même à cette heure indécise, quelques ombres portées par les arbres et les figures. En somme, l'effet est produit, un effet vif, charmant, nouveau, peu importe au prix de quels sacrifices; l'art, en réalité, ne vit que de sacrifices ou d'exagérations, même pour exprimer le naturel et la simplicité. Une autre étude de M. Roll, représentant un petit garçon habillé de velours, en toque noire, monté sur un poney gris pommelé qu'il pousse *au trot*, en criant et en agitant sa cravache, à travers les taillis, a des qualités de peinture moins délicates, mais plus joyeuses et également saines.

Combien il est difficile de trouver le juste moule de sa pensée, combien il est malaisé d'être aussi bon ouvrier que bon observateur! Les longs efforts qu'a faits M. Roll pour arriver à un résultat insuffisant encore peut-être pour son rêve d'artiste nous en sont bien la preuve. Nous en avons une autre preuve dans les efforts que continue à faire M. Lhermitte pour élever chez lui le peintre au niveau du dessinateur. Si M. Lhermitte était un artiste moins sérieux qu'il n'est, moins soucieux de l'insaisissable perfection, il se contenterait sans nul doute du succès très légitime que le public fait à son *Repos*, et il s'en tiendrait là. La scène, en effet, est charmante et faite pour séduire les yeux qui aiment à la fois la vérité et la grâce. Une jeune, une belle paysanne, d'un type correct et pur, presque classique, comme on en trouve parfois même dans nos campagnes septentrionales, est assise, en plein champ, près d'une meule, donnant le sein à son marmot, la tête un peu tournée, par un mouvement, familier aux paysannes de M. Lhermitte, qui dégage agréablement l'attache robuste du cou hâlé. Le nourrisson s'en donne à cœur-joie; il tire tant qu'il peut, en agitant ses jambettes, sur la gorge pleine et fraîche. A côté de la jeune femme, son mari, un jeune et beau paysan, accoudé sur une gerbe, la regarde en souriant. Cette scène de famille est traitée, au point de vue du dessin, avec l'ampleur biblique qu'on admire dans les fusains de l'artiste. On y apprécie notamment les figures de la mère et de l'enfant, très supérieures à celle de l'homme, dont le type semble un peu bellâtre et l'attitude plus banale. Cependant le pinceau de M. Lhermitte ne possède encore ni la même fermeté ni la même liberté que son crayon. Si visible que soit l'effort déjà heureux fait par lui pour réduire ce pointillé sec et minutieux, souvenir du travail du dessinateur, qui fatigue l'œil en détruisant les ensembles colorés, il lui reste encore beaucoup à faire pour acquérir toute la vigueur de touche, toute la franchise d'exécution, qu'exigent la vigueur même de ses contours et la franchise de sa composition.

Le poète des champs le mieux en possession de lui-même, le plus expert à tirer d'un sujet tout le charme qu'il peut contenir, le plus savant à revêtir son impression de la forme exacte et complète qui lui convient, reste encore aujourd'hui M. Jules Breton. Il est convaincu, comme tous les vrais artistes, qu'en peinture ce n'est ni la dimension ni la quantité des œuvres qui comptent, mais uniquement leur perfection; aussi le voit-on reprendre fréquemment le même sujet, non par pauvreté ni paresse d'imagination, mais par ce besoin naturel de pousser à la perfection une conception personnelle et favorite qui a fait faire tant de répétitions sublimes à tous les grands artistes, depuis Léonard de Vinci jusqu'à

Ingres, depuis Rembrandt jusqu'à Millet. L'apparition la plus chère à M. Jules Breton, c'est la paysanne, robuste et saine, qui, sa besogne accomplie, la tête droite sous un faix de javelles, s'en revient, lente et pensive, dans la lueur empourprée du crépuscule, à travers la plaine rafraîchie et déjà silencieuse. Nous l'avons autrefois connue, cette belle moissonneuse ou faneuse, jeune et divine, dressant son buste ferme avec la noblesse d'une choéphore antique ; nous l'avons ensuite revue, plus naïve et plus familière, déjà un peu éprouvée par le hâle des longs étés et par la dureté du travail. Nous la retrouvons, cette année, plus mûre et plus fatiguée, le front déjà plissé, l'œil creusé par les souffrances de la vie, s'avançant, avec une gravité religieuse, dans l'auréole consolatrice du soleil couché. Pourquoi cette incarnation nouvelle d'une image si connue nous paraît-elle supérieure, pourquoi est-elle supérieure à ses aînées? Précisément par toutes sortes de raisons spéciales et techniques qui enchantent l'œil et qu'il est difficile à la plume d'expliquer, par l'exquise disposition des ombres et des lumières, par la délicate vibration des colorations rompues et par leur association harmonieuse, par cette présence constante, à chaque touche, à chaque détail, de l'âme du peintre, qui s'est répandue partout avec la même science, avec la même conscience, avec la même précision. La précision dans la simplicité, tout est là en réalité pour les peintres comme pour les poètes; combien peu, même dans leur maturité, atteignent ce fuyant idéal !

L'*Étoile du berger* est un régal d'amateurs. Les *Jeunes filles se rendant à la procession* sont un régal public. Imaginez-vous, dans un site montagneux, sur un plateau tapissé d'herbes drues et de fleurs vivaces, dans la lumière déjà lourde d'un matin d'été qui rougit au loin les terrains chauds d'une campagne volcanique, une bande joyeuse de jeunes villageoises en blanc se hâtant pour arriver à la fête. Devant ces grandes filles, longues, poussées en graine, aux visages bruns et roses, avec des airs de santé réjouissans, avec toutes sortes d'ardeurs chastes et naïves dans leurs yeux noirs d'Auvergnates, avec des mains un peu fortes, comme il sied à de bonnes travailleuses, péniblement emprisonnées dans les gants blancs, chemine une petite fillette, une blondine toute fraîche, habillée de chiffons roses, et portant, suspendue à son cou, par un ruban rose, sa corbeille remplie de roses effeuillées pour joncher la route devant le saint cortège. Le doux papillotage de ces tons roses, se mêlant au frémissement de tous les tons blancs des robes et des voiles de mousseline sous une lumière délicate et caressante, est combiné avec une science délicieuse. Quant aux physionomies de ces jolies campagnardes, elles sont cherchées, étudiées, préci-

sées avec le même soin que leurs toilettes neuves, et si nous reconnaissons dans une ou deux des types déjà entrevus, nous admirons aussi chez quelques autres des visages candides, ouverts et simples, d'une réalité vive et charmante, que M. Breton ne nous avait pas encore présentés.

Quand on parle de M. Jules Breton, il faut parler de sa famille. Les Breton forment une corporation comme en formaient autrefois les Van Loo, les Coypel, les Le Nain et tous ces innombrables groupes de bons ouvriers se repassant de père en fils leurs procédés et leurs esquisses, qui donnent aujourd'hui tant de mal aux historiens et aux critiques pour débrouiller leurs biographies et distinguer leurs ouvrages. C'était un spectacle touchant que ces vieilles familles d'artistes presque tout entières consacrées au même art; il est regrettable, pour plus d'un motif, que les éparpillemens de la vie moderne n'en laissent plus guère subsister. Quoi qu'il en soit, les Breton, bons Flamands, gardent les saines traditions de leur race. La fille de M. Jules Breton, Mme Virginie Demont-Breton, en traitant des sujets familiers, cherche à se distinguer de son père par une recherche toute virile de la correction et du style classique dans ses petits corps nus d'enfans qu'elle fait gambader et gesticuler avec grâce. Son talent studieux ne perd rien à se renfermer dans de moins vastes cadres. Ses *Jumeaux* et son *Bain* compteront parmi ses bons ouvrages. Quant à son mari, M. Demont, s'il fait aussi des figurines, ce n'est que pour meubler ses paysages, car il est essentiellement paysagiste. Il nous paraît même, avec M. Desbrosses, dans un tout autre genre, un des paysagistes les plus chercheurs et les plus innovateurs de notre temps. Seulement, tandis que M. Desbrosses explore les montagnes, lui se tient dans la plaine, où il se contente de découvrir, avec la pénétration de l'œil exercé, des nouveautés fréquentes dans des spectacles quotidiens, l'inattendu dans le banal, l'inconnu dans le connu. Ce que M. Demont tient de son beau-père, c'est la patience, la ténacité, la sagacité qu'il met à extraire de son sujet tout ce qu'il contient; ses tableaux peuvent surprendre quelquefois par l'étrangeté du motif, mais ils disent toujours quelque chose, le disent sérieusement, et, généralement, le disent bien. Son *Champ d'œillettes* en fleurs, avec son bariolage frais, vif, réjouissant, est une de ces explorations hardies qu'un peintre peut faire en voyageant dans son jardin, mais que de très habiles hésitent à tenter, parce qu'il y faut beaucoup de finesse et de sentiment. Dans son *Hiver en Flandre*, il représente, aux portes d'une ville fortifiée dont les remparts, couverts de neige, emprisonnent mélancoliquement l'horizon, quelques paysans en train de brûler des souches dans les champs, et la fumée de ces maigres

feux, se mêlant dans le ciel épais aux nuages sombres, donne à la scène un aspect d'une tristesse infinie.

C'est à l'étranger, surtout en Amérique, que les tableaux de M. Jules Breton sont le plus chaudement appréciés. A-t-on lieu de s'en étonner, quand on sait combien les poètes rustiques et les romanciers domestiques ont de succès parmi les nations de race germanique, scandinave ou anglo-saxonne? La littérature populaire, celle qui s'adresse aux familles, aux femmes, aux enfans, s'est développée, depuis longtemps, chez tous ces peuples, sans y perdre ce caractère de simplicité, de sensibilité naturelle et naïve, d'observation franche et délicate qu'elle retrouve bien rarement chez nous plutôt par l'effort de quelques esprits distingués que par le courant naturel du goût public. Depuis un certain temps, les étrangers, possédant déjà une littérature populaire, se sont mis en tête de posséder un art populaire, et il faut reconnaître qu'ils sont en train d'y réussir merveilleusement. Par les journaux illustrés d'Angleterre et d'Amérique, nous savons déjà quelle justesse d'observation on y apporte, le crayon à la main, pour définir les types contemporains, pour analyser des visages de vieillards, de jeunes femmes, d'enfans, pour reproduire leurs attitudes et leurs mouvemens dans ce qu'ils ont de plus particulier et de plus expressif. Il restait aux Américains, sinon aux Anglais, à apprendre le métier de peintre; depuis dix ans, ils sont venus, pour cela, se mettre à l'école chez nous, soit dans les ateliers publics de la rue Bonaparte, soit dans des ateliers privés sur les deux rives de la Seine. Et voilà que ce peuple jeune, laborieux, plein de sève et plein de volonté, recommençant à son profit cette opération que nous fîmes autrefois aux dépens des Flandres et de l'Italie, va se trouver incessamment en possession d'un art nouveau par le rajeunissement des traditions du vieux monde. Si parmi les étrangers apportant au Salon, dans la peinture familière, une note particulièrement émue et pénétrante, un maniement délicat et expressif des jeux infiniment variés de la lumière et de l'atmosphère, nous retrouvons cette année des Hollandais, des Suédois, des Suisses, des Allemands déjà connus, nous y pouvons saluer aussi quelques Américains d'une distinction rare. L'*Asile*, par M. Walter Gay, est un morceau exquis où la saveur des colorations, la sûreté, la franchise, le charme de la touche, s'allient sans effort à une observation extraordinairement pénétrante, et à un sentiment naïf et profond d'une gravité admirable pour charmer le regard et retenir l'esprit. Rien de plus simple, rien de plus banal; dans une chambre d'hospice, propre, claire, aux vitrages garnis de rideaux blancs à travers lesquels on entrevoit ou plutôt on pressent les verdures fraîches mêlées à des rougeurs de murs en brique, trois vieilles femmes, en vêtemens propres et clairs, tricotent en

silence, le nez penché sur leur ouvrage. Au fond, une jeune fille, une petite servante ou orpheline, tout en blanc aussi, assise devant une table, regarde devant elle, et, au milieu de tous ces visages ridés et flétris, nous ravit par la fraîcheur naïve de sa jolie frimousse fraîche, rose, éveillée comme une primevère qui pointe parmi les feuillages morts d'une autre saison. Dans ce cadre restreint, la facture habile de M. Walter Gay prend toute sa valeur, mieux peut-être que dans sa vieille femme de grandeur naturelle qui récite son *Benedicite*. Le sentiment n'est pas ici moins juste ni moins profond, mais la facture y est moins soutenue. Une étude dans les mêmes proportions, par M. Butler, la *Veuve*, prête aux mêmes observations : les parties inférieures sont négligemment brossées, la tête est traitée avec une force d'expression supérieure. L'intérieur d'orphelinat en Hollande, peint par M. Mac-Ewen, sous le titre d'une *Histoire de revenant*, montre des recherches du même genre, et presque aussi heureuses, que celles où réussit si bien M. Walter Gay.

Les Hollandais et les Allemands de Munich, leurs imitateurs, ont été parmi les premiers à remettre en honneur ces amusantes complications de la lumière éparse à l'extérieur ou emprisonnée dans les intérieurs, grâce auxquelles les figures et les objets prennent des aspects plus rares, plus vifs, dramatiques même et saisissans jusqu'à l'étrange et jusqu'au fantastique. Pour les Hollandais, c'était affaire de tradition, puisque leurs plus grands artistes, Rembrandt, Pieter de Hoogh, Van Ostade, Van der Meer, n'ont vécu que de ces jeux subtils et séduisans du clair-obscur. M. Israels n'a fait que reprendre leur suite, avec une lourdeur brumeuse dont il n'a jamais pu se débarrasser, mais avec un sentiment d'intimité juste et profond qui attire toujours, comme on l'éprouve en regardant sa *Conteuse* et sa *Garde-Malade*. Dans ce brouillard hollandais, les Allemands ont apporté à leur tour leur goût patient des observations plus minutieuses et plus sèches, et c'est ainsi que nous avons vu se former cette école raffinée et incisive, un peu pédante parfois dans ses négligences volontaires et ses fantaisies préméditées, dont M. Kuehl est l'un des représentans les plus agréables. M. Kuehl, qui débuta aussi, l'on s'en souvient, par des études charmantes faites dans les orphelinats d'Amsterdam, expose, cette année, deux tableaux, les *Joueurs de cartes* et le *Maître de chapelle*, où le procédé, si répandu aujourd'hui, des lumières frisantes employées à dégager les profils et faire valoir les visages, est mis en œuvre avec une grande habileté. Dans le *Maître de chapelle* surtout, les physionomies du vieil organiste, les mains sur son clavier, et des enfans de chœur placés à ses côtés, témoignent d'une vivacité d'observation qui n'est point commune. Il n'y a rien de banal, non plus, du reste, dans la façon dont

M. Kuehl présente ses figures dans leur milieu réel, sans aucun souci des symétries ni des groupemens conventionnels, en remplissant les vides de ses compositions par le seul intérêt des lumières savamment et finement nuancées. Un sujet identique, *Une Maîtrise d'enfans*, dans une église d'Italie, a été traité par un peintre français, M. Dawant, avec un réel talent, mais suivant des procédés plus connus. Il est curieux de comparer les deux œuvres.

On peut remarquer au Salon que c'est par le procédé ci-dessus, par l'analyse minutieuse des lumières diffuses, que la plupart des peintres de mœurs populaires s'efforcent de poétiser leurs drames ou comédies, et de mettre en saillie leurs figures. C'est, en effet, de ce côté qu'il y a le plus à trouver, bien qu'on n'y obtienne guère non plus de résultats satisfaisans qu'en opérant une certaine concentration sans laquelle il n'y a, en vérité, ni composition, ni tableau. On ne saurait prendre pour une composition l'interminable file de saltimbanques hideux ou grotesques que M. Pelez range, sous le prétexte de *Grimaces et Misère*, sur l'estrade d'une baraque foraine. Il n'y aurait aucune raison pour que la file n'eût pas deux kilomètres. Chaque morceau peut présenter séparément quelque intérêt comme exactitude d'observation particulière; il n'en présente aucun collectivement; l'effet général, trop éparpillé, est absolument perdu, tant au point de vue dramatique qu'au point de vue pittoresque, et l'auteur, qui semble avoir voulu nous émouvoir, ne fait qu'irriter nos yeux par ce découpage acharné. Une certaine unité manque aussi à l'étrange réunion de braves gens en deuil réunis, par M. Victor Marec, après des enterremens, dans un cabaret proche du cimetière du Père-Lachaise, à l'enseigne : *Ici on est mieux qu'en face*. On pourrait presque couper le tableau en deux par la moitié sans que l'autre en souffrît. Toutefois ici nous avons affaire à un artiste bien supérieur, évidemment convaincu, qui observe, qui compose, qui peint avec une gravité et une habileté vraiment dignes d'attention. Le groupe d'hommes assis à gauche, demeuré à l'état d'esquisse, attend sa mise au point; mais le groupe de droite, hommes et femmes, rangés autour de la longue table, présente une série de types parisiens étudiés avec finesse et peints avec fermeté. La pauvre vieille, aux yeux mangés de larmes qui, serrée dans son maigre châle noir, grelotte toutes les misères et tous les deuils, le déclassé aux longs cheveux qui apporte, au milieu de toutes ces douleurs vraies ou factices, profondes ou passagères, sa résignation sceptique et bienveillante, le jeune couple qui, à peine sorti du champ de la mort, est tout prêt de sentir éclore en son cœur la floraison de la vie et de l'amour, quelques autres types encore, qui eussent prêté à la caricature entre les mains d'un artiste moins sérieux, sont rendus par M. Marec avec la sympathie tranquille d'un véritable peintre de mœurs. M. Marec

cherche avec raison à se dégager des habitudes de peinture brutale et sombre, à contrastes heurtés, que ses premiers ouvrages semblaient révéler. Tous les tons noirs, accumulés, comme le sujet l'exigeait, dans son tableau n'ont pas encore de souplesses assez nuancées, surtout dans les vêtemens. Cependant le jeune artiste a fait un grand pas, puisqu'il a compris que la tristesse des sujets ne s'exprime pas forcément par la pesanteur monotone d'un coloris épais et sale.

L'envahissement du noir et des opacités qui en sont l'ordinaire conséquence est un danger auquel n'échappent pas toujours les peintres de sujets populaires, quand leur sentiment de peintre n'est pas à la hauteur de leur sentiment d'observateur. Un peu de clarté, quelques notes moins lugubres, n'enlèveraient point leur intérêt ni au *Banc d'attente à la Clinique* de M. Perrandeau, sur lequel sont rangées plusieurs pauvres plébéiennes malades, attendant le médecin avec des airs d'abattement, de désespoir, d'anxiété touchans sans emphase et navrans sans affectation ; au *Collier de misère* de M. Geoffroy, le peintre attitré des gamins, qui, sur une rue montante de Montmartre, attèle, à un haquet chargé d'un misérable mobilier, un de ces pauvres petits gavroches en compagnie de son vieux père essoufflé ; ni aux *Tireurs d'arbalète* de M. Buland, aux types si vrais et si nets, mais entassés sans lumière et sans air, dans un cadre trop bas qui leur écrase la tête. Avec un sentiment plus juste des nécessités de son art, M. Gœneutte, traînant, le long d'un quai de Paris, *A la fin du jour*, un groupe éreinté de bohèmes musiciens, père, femme, fillette, dans la brume piquée des rougeurs lointaines du gaz, se sert habilement des dernières lueurs du crépuscule pour éclairer la trogne couperosée du chef de famille drapé dans ses loques verdâtres, les allures languissantes et résignées de sa compagne, enveloppée d'un vieux tartan rouge, et les joues pâles de la chétive enfant dont le sourire égaie ce couple de déclassés. C'est simple, triste, pénétrant, avec un charme grave d'exécution, charme dont nul peintre ne se peut dispenser, sous peine de n'être plus un peintre. On a remarqué aussi, dans une note plus claire, deux toiles de M. Latouche, l'une attendrissante, *l'Accouchée*, l'autre presque comique à force de vérité, *Décembre*, où la franchise de l'observation est bien mise en relief par la souplesse de l'exécution.

MM. Marec, Perrandeau, Gœneutte, procèdent suivant la vieille loi des simplifications et des concentrations. M. Dantan, dans la *Consultation*, en faisant ausculter une jeune fille à demi nue par un docteur en présence de deux sœurs de charité, M. Gelhay en faisant disséquer un canard par deux étudians dans le *Laboratoire d'anatomie comparée au Muséum*, M. Gueldry, en suivant le travail des

Mouleurs dans un hangar, Mme Delance-Feurgard, en rangeant dans une *Crèche* plusieurs files de berceaux remplis de bébés, se conforment, au contraire, aux principes de l'ordre dispersé, qui sont ceux de la nouvelle école. Dans tous ces intérieurs, encombrés sans choix, comme dans la réalité, de mobiliers de toute espèce, le soleil entre à flots, de tous les côtés, criblant tout d'étincelles, de rayons, de reflets, en sorte que l'effet produit par ce cliquetis scintillant de couleurs vives et provocantes est tout d'abord un effet d'éblouissement. Sans doute, l'éblouissement est un effet donné par la nature; on peut être aveuglé par un reflet du soleil sur un mur blanc ou une roche calcaire; il ne s'ensuit pas que cet effet puisse à lui seul donner une sensation d'art. Dans les peintures dont il s'agit, on trouve, sans doute, soit dans l'analyse de l'effet lumineux, soit dans la présentation des figures qu'il enveloppe, des recherches tout à fait curieuses et souvent très délicates; mais il n'en reste pas moins vrai que, dans l'intérêt des figures et des sujets, toute cette bacchanale de couleurs gagnerait à être disciplinée et maîtrisée, même chez M. Dantan, dont le tableau, mieux simplifié et plus ramassé que les autres, est exécuté avec la franchise, la justesse, la clarté dont cet artiste a déjà donné tant de preuves.

Si quantité de jeunes impressionnistes se laissent étourdir par la multiplicité des couleurs en action dans le monde extérieur, M. Cazin donne l'exemple d'un homme qui se possède toujours et qui emprunte seulement à la réalité ce qu'il lui faut d'harmonies douces et de délicatesses justes pour exprimer son rêve délicat. Comme M. Puvis de Chavannes, c'est par l'apaisement des colorations et par l'atténuation des formes que M. Cazin donne aux scènes les plus vulgaires, telles que la rencontre d'un ouvrier en blouse et casquette et de sa femme après la *Journée faite*, l'aspect grave et mélancolique d'une scène biblique jouée sur les rives d'une Seine élyséenne, dans un lointain serein et mélancolique. C'est de la décoration murale plutôt qu'un tableau enfermé dans un cadre, de la fresque plus que de la peinture; mais comme on y trouve quelques-unes des qualités harmonieuses de la peinture murale, et quelques-unes des grâces douces de la fresque, on se voit bien obligé d'accepter, par exception, ce système d'affaiblissement de la ligne et du ton qu'il est nécessaire de combattre en principe. Puisque le mot de poésie est le seul qu'on ait encore trouvé pour exprimer une certaine exaltation saine et noble de l'âme qui donne aux rêves la vraisemblance de la réalité et qui dégage, du tumulte incohérent des choses, leur vérité, leur harmonie, leur beauté, il faut reconnaître que les œuvres de M. Cazin, notamment cette *Journée faite*, sont profondément imprégnées de poésie. C'est dire que ce sont, malgré certaines insuffisances matérielles, des œuvres

supérieures, car celles-là méritent toujours ce nom qui procèdent de cette exaltation, tandis que toute œuvre sans poésie reste forcément une œuvre secondaire.

Le public, d'ailleurs, éclairé ou ignorant, ne s'y trompe pas. Il va droit aux peintures qui portent cette marque, leur passant bien des faiblesses, pourvu qu'elles lui communiquent un peu de cette émotion bienfaisante que donne seule la poésie. C'est pourquoi, parmi les tableaux militaires assez nombreux au Salon, dont quelques-uns offrent des mérites réels, par exemple *le 9e de ligne à la Moskowa*, par M. Le Blant, l'*Assaut de Malakof*, par M. Moreau de Tours, la *Mort de La Tour-d'Auvergne*, par M. Paul Leroy, il n'a d'yeux que pour un seul, qui n'est pas le plus éclatant, le *Rêve*, par M. Édouard Detaille. C'est que là, dans ces longues files de troupiers étendus sous leurs couvertures, en plein champ, dormant à la belle étoile, après une rude journée de bataille, le peintre ne lui montre plus seulement le courage matériel, l'énergie corporelle de cette chère et noble armée dans laquelle chacun a quelque part de soi-même, il lui montre encore la vaillance intime de nos petits soldats, cette résignation enthousiaste qui travaille encore leur âme, dans l'affaissement de leurs membres épuisés, et évoque devant eux, comme un encouragement aux sacrifices futurs, les fantômes innombrables des ancêtres victorieux. Pour bien préciser sa pensée, M. Detaille a fait passer, dans les nues, en visions pâles, le cortège triomphant des vieilles armées républicaines. Voilà à coup sûr qui n'a rien de réaliste; mais en vertu de quelle formule grossière interdirait-on à l'art le droit de faire voir l'invisible et de faire toucher l'impalpable? N'est-ce pas là, au contraire, sa plus haute mission et la plus heureuse de ses prérogatives? Il a suffi à M. Detaille de l'affirmer hardiment pour que sa réputation, déjà grande et conquise par des œuvres d'une exécution peut-être plus parfaite, devînt populaire en un seul jour.

IV.

Malgré l'affaiblissement général des facultés inventives, malgré l'indifférence sincère ou affectée d'une partie des amateurs, des critiques et des artistes pour les compositions idéales, le besoin du rêve, ce besoin de toute intelligence supérieure, qu'elle soit naïve ou cultivée, se manifeste encore chez bon nombre de peintres. Il est rare qu'un artiste digne de ce nom ne se sente pas, à quelque heure de sa vie, dans les jours d'enthousiasme ou de déceptions, emporté par le désir ou par le regret au-delà de ce qu'il peut voir et toucher. D'ordinaire, c'est dans la première jeunesse, lorsque le vaste monde paraît encore trop étroit à l'orgueilleuse envergure de

nos ardeurs et de nos aspirations, ou sur le déclin de l'âge, lorsque l'âme, fatiguée par la vie, se replie sur elle-même en de pénibles méditations, qu'on s'abandonne à ces élans naturels sans fausse honte et sans respect humain. Quel est le jeune peintre, assis devant la mer, sur une plage de sable fin, durant les longues heures de l'été, qui n'a pas eu des visions semblables à celles qui assaillent *le Poète* de M. Gérôme? Il n'est pas nécessaire d'avoir vécu à la fin du XVIIIe siècle, comme ce poète, de porter culottes de nankin, bottes molles, chapeau noir, gros carrik, de ressembler à à notre grand et doux André Chénier, auquel M. Gérôme semble avoir pensé. Habillé d'un veston ou d'une vareuse, coiffé d'un béret ou d'un panama, il n'est pas de rapin moderne, ayant traversé un musée et dessiné d'après l'antique, ayant lu l'*Odyssée* ou *Rolla*, qui, devant la splendeur azurée des vagues bruissantes, n'en ait cru voir sortir l'essaim nu des divinités oubliées, qui n'ait entendu, en cette heure d'extase, flotter à ses côtés la tunique légère de la Muse, qui n'ait espéré de sentir, en se retournant, un chaste baiser, un baiser divin, se poser sur son front inspiré! M. Gérôme a raconté de nouveau ce rêve de toutes les âmes jeunes dans le langage savant, précis, un peu sec qu'on lui connaît. Dans sa composition, longuement et soigneusement combinée, non plus que dans ses œuvres antérieures, rien n'est laissé au hasard. Chacun de ses groupes, Naïades, Tritons ou Sirènes, chacune de ses figures, Vénus, Neptune ou Protée, qui émergent des vagues ou se dressent sur le sable, sont étudiés et présentés avec une recherche minutieuse dans la forme et dans l'expression. Chez M. Gérôme, le dessinateur attentif est toujours doublé d'un lettré délicat et d'un archéologue instruit. S'il n'a pas les séductions primesautières du coloriste éclatant et du praticien à la mode, il a les séductions durables de l'artiste convaincu et réfléchi, la logique de la composition, la science des formes, le sentiment de la beauté, le charme sérieux de la poésie et de l'intelligence. Les qualités précieuses et fines de M. Gérôme ne sont pas de celles qui s'exprimeraient bien par la furie de la brosse et la désinvolture du pinceau; il faut laisser à chacun le choix du vêtement qu'il veut adapter à sa conception : l'essentiel est que la forme et le fond s'accordent ensemble. On pourrait faire la même observation à propos de l'*Ophélie* de M. J.-Paul Laurens, petite figure vive, expressive, brillante, touchée d'un pinceau délicat, placée dans un paysage très éclatant. L'artiste a voulu rendre quelque chose de la poésie imagée et scintillante de Shakspeare et de la renaissance, et il y est parvenu.

MM. Maignan et Guillaume Dubufe, on peut le craindre pour leur repos en le constatant à leur louange, appartiennent à cette race incurable des visionnaires toujours inquiets et toujours ravis

qui, prêtant au monde extérieur la vie active de leurs esprits, verront toujours nager de blancs corps de femmes dans les écumes soulevées de l'Océan, et tourbillonner les fantômes du passé ou de l'avenir dans les déroulemens incessans des nuées mystérieuses. Les artistes de cette espèce, que la réalité oppresse et qui aspirent à s'en délivrer, sont exposés, comme le fabuleux Icare, à se brûler plus d'une fois les ailes au soleil trop ardent de l'idéal; mais ils ne meurent point de leurs chutes, et il suffit d'une seule traversée plus hardiment et plus heureusement accomplie pour les payer de toutes leurs déceptions antérieures et leur assurer une gloire durable. Le plus grand péril qu'ils courent, comme tous les esprits ouverts et d'une culture variée, c'est de se méprendre sur la portée des ressources matérielles dont le peintre dispose, c'est de confondre les moyens employés par les poètes de la plume, dont les vers les inspirent, avec les moyens que peut mettre en œuvre le poète du pinceau. On ne voudrait pas jurer que M. Maignan ne se soit quelque peu laissé aller à cette confusion en prenant pour sujet de sa toile, l'une des plus grandes et aussi l'une des plus estimables du Salon, les *Voix du tocsin*. La représentation d'un son par une forme présente des difficultés de toute espèce, si même elle n'est pas absolument impossible. Lorsqu'un peintre ou un sculpteur met en scène un chanteur ou un musicien, il n'a point d'ordinaire la prétention de nous faire entendre les sons émis par eux, mais seulement de nous montrer l'être intelligent et sensible qui les émet. Les jeunes gens qui vocalisent dans les bas-reliefs de Luca della Robbia modulent assurément des notes graves de plain-chant, et le rythme dont s'accompagne en souriant le *Chanteur florentin* de M. Paul Dubois est sans nul doute un rythme amoureux; mais qui pourrait donner le numéro du psaume qu'ils entonnent, ou répéter les vers de la sérénade qu'il murmure? Au contraire, chez M. Maignan, ce sont les sons eux-mêmes, les sons douloureux et sombres, lancés dans la nuit par une gigantesque cloche, qui doivent être personnifiés par un essaim de grandes figures nues s'échappant de cette gueule béante et se répandant, par groupes agités, dans l'espace. Victor Hugo a souvent évoqué des images de ce genre, notamment dans la *Cloche*, et dans le délicieux impromptu écrit *Sur une vitre flamande*, en écoutant le carillon de Malines :

> Le carillon, c'est l'heure inattendue et folle
> Que l'œil croit voir, vêtue en danseuse espagnole,
> Apparaître soudain par le trou vif et clair
> Que ferait en s'ouvrant une porte de l'air.

Mais Victor Hugo se servait de l'instrument littéraire, instrument plus souple et plus varié, qui peut toujours accompagner une méta-

phore d'une explication, et préciser tour à tour l'image par le son ou le son par l'image. Présenter en peinture des allégories du son immédiatement intelligibles est une tâche autrement rude et qui exige, de la part de l'artiste, une exaltation extraordinaire. On n'y saurait parvenir qu'en imposant au spectateur une impression nettement et vigoureusement fantastique. Si M. Maignan avait donné plus d'importance, d'une part, à la cloche et au clocher d'où s'échappent tous ces fantômes, et, d'autre part, à la terre bouleversée par les horreurs de la guerre, en accentuant moins froidement les anatomies de ces fantômes, nous eussions mieux saisi leur caractère idéal, et nous eussions mieux compris, par la présence des deux termes, l'association d'idées d'où est sortie la conception de l'artiste. Au premier abord, au contraire, la cloche et la terre se voient à peine, tandis que l'action de ces grands corps, agités et tordus comme les damnés de Michel-Ange, les uns s'envolant, en hurlant, dans les espaces, les autres suspendus à des cordes brisées, s'explique lentement et difficilement. Quand on est revenu de cette surprise, on est heureux d'admirer la sérieuse vigueur et la conviction puissante que M. Maignan a apportée dans cette lutte prolongée contre l'insaisissable. La plupart de ces grandes figures en mouvement sont exécutées avec une science et une liberté devenues très rares aujourd'hui, et montrent chez M. Maignan l'étoffe d'un peintre d'histoire. Il eût suffi d'une mise en scène plus complète ou d'une combinaison de couleurs plus dramatique pour leur donner toute leur valeur expressive.

Comme M. Gérôme a voulu exprimer les rêves d'André Chénier, M. Guillaume Dubufe a tenté d'exprimer, dans un grand tryptique décoratif, pouvant servir de rideau théâtral, les rêves de la *Trinité poétique* du XIXe siècle, de Victor Hugo, de Lamartine, de Musset. Au centre, dans une nuit sereine, autour de l'Arc de Triomphe sous lequel repose Victor Hugo, s'agitent, mêlés aux nuées, tous les personnages, réels ou romanesques, qui ont vécu dans son cerveau tumultueux, Napoléon en tête, avec la grande armée. A droite et à gauche s'envolent de même, dans le vague des airs, les créations de Lamartine, représenté lui-même par un jeune homme en méditation auprès d'une balustrade, et d'Alfred de Musset, personnifié par une jeune femme nue, debout contre un pilier. Les trois compartimens, divisés par des treillis d'or, sont reliés entre eux par des figures bleuâtres, Gloires, Renommées, Génies volans, d'une allure vive et légère, dans le style fier et fin du XVe siècle florentin. La place qu'occupe au Palais de l'Industrie, sous un jour violent, cette peinture délicate et raffinée, ne lui est pas favorable. Un demi-jour mieux ménagé, à défaut de la lumière artificielle, ferait mieux valoir les qualités de cette œuvre distinguée, dans laquelle

M. Guillaume Dubufe se montre à la fois compositeur ingénieux et savant harmoniste, et où l'on peut signaler quelques morceaux d'une exécution sûre et charmante, notamment la jeune femme personnifiant l'œuvre de Musset.

C'est encore la décoration de la Sorbonne future, commandée par l'état, qui fournit au Salon les spécimens les plus importans de la peinture décorative et monumentale. M. François Flameng, comme l'année dernière, occupe un vaste espace par sa composition en trois parties représentant la *Renaissance*, *Richelieu posant la première pierre de la Sorbonne*, *Henri IV réformant l'Université*. L'élément pittoresque, dans les conceptions de M. Flameng, entre pour une plus grande part que l'élément historique. La scène centrale, disposée avec cette curieuse entente des effets de perspective qu'on avait déjà remarquée dans l'Abélard entouré de ses élèves sur la montagne Sainte-Geneviève, nous offre une restitution de Paris au XVIIe siècle extrêmement bien présentée. Pour éviter la banalité de l'ordonnance traditionnelle, ce n'est pas sur le premier plan que l'artiste a placé ses personnages importans, le cardinal de Richelieu et son cortège, mais dans le fond, à un plan assez reculé, en contre-bas, sous un coup de soleil qui les éclaire et attire sur eux l'attention, qui courait risque d'être distraite par leur éloignement. Quant aux premiers plans, ils sont occupés par un immense échafaudage de charpentes, sur lequel se groupe, à côté de cuves à mortier, de tuiles, de sacs de plâtre, une escouade d'ouvriers en habits de travail et tabliers de cuir, qui ont suspendu leur besogne pendant la cérémonie. Quelques-uns regardent de loin avec curiosité le spectacle officiel qui occupe le fond de la scène ; les autres, le chapeau sur la tête, lui tournent le dos en fumant leurs pipes ou en prenant des airs renfrognés avec une indifférence remarquablement démocratique. On s'attend à voir sortir de la poche de l'un d'eux quelque placard anarchique. Était-il bien nécessaire, en donnant à ces braves gens, dans cette cérémonie, la place qui leur revenait, de leur faire à la fois commettre une inconvenance et un anachronisme ? Pour comble d'invraisemblance, Lemercier, l'architecte, ses rouleaux sous le bras, au lieu d'être auprès du cardinal pour lui expliquer ses plans, est resté aussi sur son échafaudage, tournant également le dos à toute la cour. Quel que soit l'intérêt très réel que M. Flameng ait su donner, en s'inspirant de Lenain et de Millet, à toutes ces figures populaires dont quelques-unes sont traitées avec force et simplicité, on ne peut s'empêcher de regretter qu'il ait cru devoir, dans une circonstance si solennelle, leur sacrifier des figures historiques aussi intéressantes que celles du cardinal de Richelieu et des personnages célèbres à plus d'un titre qui devaient l'accompagner. On pourrait exprimer le même regret à propos du

compartiment de la Renaissance, où sont réunis sous un portique, avec la même adresse pittoresque, les grands lettrés qui l'ont illustrée, Ronsard, Rabelais, Ramus, Budée et quelques autres. C'était une occasion de fixer, aux yeux de la jeunesse studieuse, dans un endroit fréquenté, les images, de tous ces glorieux représentans de la pensée française. M. Flameng s'est contenté d'asseoir, sous le portique, sur un banc, Rabelais souriant à un beau cavalier, en pourpoint bariolé, qui se dandine en pliant sa cravache; tous leurs autres compagnons d'étude et de gloire sont relégués au loin et dispersés sur les gazons. Tout cela est exécuté avec une verve, avec un esprit, avec un talent que le public apprécie et qu'il est juste de reconnaître. On pouvait cependant espérer mieux encore, et que M. François Flameng traiterait avec la fermeté grave de l'historien ces grandes scènes historiques, tandis qu'il s'est contenté de les traiter avec la verve amusante d'un brillant illustrateur.

C'est, du reste, dans ces grandes compositions destinées aux monumens publics qu'on s'aperçoit combien la haute culture littéraire, qui tenait tant de place dans les ateliers français aux XVIIe et XVIIIe siècles, fait aujourd'hui défaut à nos artistes. L'habitude de n'exécuter, en général, que des figures isolées d'après nature, et de ne les considérer qu'au point de vue de l'exécution matérielle, sans leur attribuer aucune signification intellectuelle ou morale, les laisse tout à fait désemparés et affolés lorsqu'il s'agit de grouper, dans une action déterminée, un certain nombre de figures d'un caractère précis ou d'une signification complexe. Il est clair, d'ailleurs, que ce n'est pas en un jour qu'on répare ce défaut des habitudes antérieures ; aussi faut-il savoir gré à M. Benjamin Constant, ayant à représenter les *Lettres* et les *Sciences* pour la salle du Conseil académique, de n'avoir point forcé son talent en cherchant des compositions plus significatives, plus intéressantes, plus compliquées, et de s'en être tenu à ranger, suivant sa coutume, dans un milieu éclatant, des figures isolées et juxtaposées. Il a pu ainsi donner le maximum de son talent de coloriste, qui ne s'était jamais exprimé avec tant d'ampleur. Dans le panneau de gauche, quatre femmes en blanc, assises sur un banc, sous un portique soutenu par deux colonnes de marbre rouge, ouvrant sur la perspective d'un coteau gazonné, personnifient les différentes formes de la littérature. Une cinquième, drapée de vert, l'Éloquence, se tient debout en déclamant. Les physionomies très individuelles de ces Muses, fermement accentuées, dénotent des intelligences plus passionnées que méditatives, plus ardentes que pondérées. La première seule, une blonde fraîche, grasse et souriante, couronnée de bluets et de coquelicots, d'une grâce robuste et attrayante, semble avoir connu, au moins au théâtre, la poésie classique. Ce caractère de force et

de santé, que M. Benjamin Constant donne à toutes ses figures, à vrai dire, n'est point en soi pour nous déplaire. On peut être surpris de le trouver trop également marqué en des Muses françaises, d'ordinaire considérées comme moins rudes et moins primitives, on ne saurait se plaindre de le voir énergiquement accentué, sur le compartiment opposé, dans les belles figures d'hommes, aux têtes nues, drapés de blanc, qui personnifient les sciences. Le premier, penché en avant, médite devant une sphère céleste ; les autres, entourés d'instrumens scientifiques, donnent des instructions à un ouvrier, en tablier de cuir, au torse nu, qui les écoute. Cette glorification du travail matériel à côté du travail intellectuel, de la main qui exécute à côté du cerveau qui pense, n'a rien que de légitime, dans cette mesure. M. Benjamin Constant a, d'ailleurs, su associer cette figure réelle à ses figures idéalisées de savans avec la force d'un peintre d'histoire. Le tryptique est complété par un panneau central où, dans l'entre-colonnement au travers duquel on voit s'élever le dôme de la Sorbonne, sous un ciel étincelant, sont assis, sur un banc circulaire, le recteur actuel de l'Académie et les doyens des Facultés. Les antithèses de ces robes violettes, rouges et jaunes, fournissaient à M. Benjamin Constant l'occasion de déployer toute sa virtuosité de peintre ; il ne l'a pas laissée échapper. Ce panneau central est un morceau exemplaire de peinture forte et généreuse, d'une polychromie brillante, joyeuse, harmonieuse. Les visages des personnages représentés y sont ressemblans, ce qui ne gâte rien ; il est donc probable qu'une fois en place, ce tryptique, dans son ensemble, réjouira assez vivement les yeux pour qu'on ne songe pas à lui demander des intentions plus profondes.

C'est encore pour la Sorbonne que M. Chartran a représenté un *Vincent de Beauvais* et *Louis IX à l'abbaye de Royaumont;* M. Duez, un *Virgile s'inspirant dans les bois;* M. Raphaël Collin, une *Fin d'été;* mais, à parler franc, aucun de ces trois panneaux ne nous semble fait pour servir beaucoup la renommée de son auteur. M. Chartran n'a été que médiocrement inspiré par ces deux figures nationales, pourtant si intéressantes à restituer, le plus grand roi et le plus grand érudit du XIIIe siècle. M. Duez, si habile à exprimer l'exhalaison puissante des grasses verdures et des golfes verts de la Normandie, s'est trouvé dépaysé, d'une façon inquiétante, sous les pins sévères et grandioses d'Italie, devant la Méditerranée d'azur, et M. Raphaël Collin, qui trouve des tons si roses et si frais pour peindre les Nymphes légères aux carnations délicates sur les gazons printaniers, n'a plus trouvé que des touches sèches et dures pour les représenter à l'arrière-saison ; il fait déjà froid dans sa toile, presque un froid d'hiver.

Ces ouvrages décoratifs ne sont pas les seuls qui méritent l'at-

tention. Un grand carton de M. Ehrmann, *les Lettres, les Arts et les Sciences dans l'antiquité*, exécuté en tapisserie aux Gobelins pour la Bibliothèque nationale, présente une intéressante composition, révélant une science des attitudes, un respect des belles formes, un sentiment des harmonies douces, qui deviennent de plus en plus rares. Il serait injuste de ne pas s'arrêter aussi devant quelques compositions plus modestes, mais conçues dans un esprit poétique, comme l'*Affligée* et la *Muse* de M. Aman-Jean, l'*Orphée* et le *Saint Hubert* de M. Lagarde, la *Damnation de Faust* et l'*Or du Rhin* de M. Fantin-Latour. En dehors des ouvrages historiques déjà signalés, quelques autres dénotent encore, soit une étude approfondie de la forme humaine et le sentiment du style héroïque, comme le *Pro Aris et Focis* de M. Lœwe-Marchand, soit une habileté déjà grande de metteur en scène et de praticien, comme l'*Attila consultant les aruspices* de M. Bordes, soit des tentatives heureuses pour rajeunir des sujets usés par l'introduction d'un élément moderne, comme la *Sainte Cécile* de M. de Richemont, la *Légende de saint Denis* de M. Delance, la *Jezabel* de M. Guay, la *Marie-Madeleine* de M. Leenhardt, la *Légende de saint Martin* de M. Rachou, le *Fil de la Vierge* de M. Lucas, etc. Nous n'aurions d'ailleurs qu'à répéter, à propos de la plupart de ces peintres, les observations déjà faites pour d'autres : ce qui leur manque, ce n'est ni le talent d'observation, ni même le talent d'exécution, mais seulement cette patience et cette volonté qui permettent d'abord de pousser jusqu'au bout ses études techniques et ensuite d'approfondir un sujet choisi. Malheureusement, les qualités sérieuses, intrinsèques, fortes ou délicates d'une peinture ne sont pas celles qui la font du premier coup distinguer dans le pêle-mêle scandaleux d'abominables barbouillages qui encombrent le Salon. Ce qui d'abord saute aux yeux du public, c'est le bizarre, le brutal, l'étrange, le gigantesque, l'inconvenant. Il en sera ainsi tant que les jurys prendront pour devise le cri du grand inquisiteur pendant le massacre des Albigeois : « Tuez-les tous, tuez-les tous, Dieu reconnaîtra les siens ! » Le jury tue toutes les peintures en les acceptant toutes. Aucun amateur, aucun critique ne possédant ni l'ubiquité, ni l'infaillibilité du juge céleste, est-il surprenant que nous éprouvions quelque peine à reconnaître les nôtres?

GEORGE LAFENESTRE.

A PROPOS D'UN CYCLONE

Pendant l'été de 1887, l'*Hirondelle* poussait une campagne scientifique jusqu'aux régions septentrionales du Nouveau-Monde. Pour une petite goélette, incapable de porter 200 tonnes et plutôt destinée par ses origines à la navigation de plaisance, il y avait beaucoup de méchantes aventures semées le long de cette route, principalement dans la région limitrophe du courant polaire et aux abords de Terre-Neuve.

L'archipel des Açores, que la grande profondeur des eaux environnantes m'avait fait choisir pour les premiers essais de recherches nouvelles, se trouvait placé de manière à scinder le voyage vers l'ouest, assez également dans sa longueur, mais non pas dans ses périls. D'ailleurs, un mois de retard, survenu dès le principe à la réalisation du plan général, introduisait dans ce voyage une complication plus fâcheuse que toutes les autres : nous quittions les Açores quand la saison des cyclones allait commencer, et nous devions encore franchir les parages habituellement visités par ces implacables écumeurs de la mer. C'était une menace qui dès lors planait sur l'*Hirondelle* et l'accompagnerait même durant la plus grande partie de son retour, pour finir dans une leçon inoubliable donnée aux hommes de son équipage sur la fragilité de leur existence.

On se trouve bien rarement en face de ces tempêtes exceptionnelles qui sont les vrais cyclones, mais, comme ce nom frappe l'esprit par sa résonance grave, on en abuse pour désigner des bourrasques, souvent même des orages, bien différens par leur nature comme par leurs effets. Dans nos pays d'Europe, le vent, même s'il renverse des arbres et des murailles, n'engendre point les rafales foudroyantes d'un cyclone déchaîné sur l'océan, non loin des parages où certaines forces l'ont fait apparaître, et qui ne trouve sur sa route ni côtes ni montagnes, nul obstacle pour le briser.

Je me félicite aujourd'hui que les hasards de la navigation

m'aient permis d'aborder ce sujet, avec un degré de plus dans l'expérience nécessaire à l'homme pour savoir apprécier les faits suivant une mesure juste et les qualifier sainement, mais je déplore mon impuissance à peindre d'aussi grandes choses.

Voici avant tout l'explication théorique du cyclone. Dans notre hémisphère et sur l'Atlantique, un tourbillon plus ou moins circulaire se forme dans la région tropicale au nord de l'Équateur ; il marche d'abord vers le nord-ouest, rase ou balaie les Antilles et le sud des États-Unis en s'inclinant vers le nord ; puis, obliquant encore jusqu'au nord-est, il vient se fondre dans l'espace qui sépare Terre-Neuve de l'Angleterre. La vitesse de translation qui anime ces tourbillons n'est pas la même pour tous ; elle varie entre 22 milles et 5 milles par heure. Le tourbillon lui-même est formé de rafales terribles qui se meuvent invariablement de droite à gauche autour d'un axe central représenté par une étroite région où le calme est absolu, avec des lames énormes venant de toutes les directions, et qui s'entrechoquent furieusement. Le principal effort des marins, quand un cyclone les menace, doit donc avoir pour but de fuir cette ligne que le centre parcourt, et que les premiers symptômes permettent de déterminer. Certaines tempêtes ou perturbations atmosphériques, dont l'effet parvient jusque sur nos côtes, appartiennent à la catégorie des tourbillons ; mais les cyclones présentent une violence beaucoup plus grande et concentrée sur une aire moins étendue.

Toutefois, les deux premières étapes du voyage, soumises à des fortunes diverses : calmes et vents contraires pour l'une, brouillards et fortes brises dans une région d'icebergs pour l'autre, se terminèrent au mieux, le 5 août, dans la baie Saint-John, capitale de Terre-Neuve.

Chaque jour de notre relâche, je contemplais avec une jouissance émue la petite goélette profilant ses lignes gracieuses sur les eaux vertes d'une baie d'Amérique, après nous avoir vaillamment transportés d'une rive à l'autre de l'océan. Puis, dans la pénombre où s'éteignent les souvenirs d'autrefois, une sensation ardente marquait vivement ces joies et ces tristesses qui jalonnent l'existence ; comme après une journée chaude, des éclairs illuminent au loin le contour des orages passés. Le frêle navire grandissait alors dans mon sentiment de toute la mélancolie qui naissait autour de moi.

Un capitaine ressent pour son vieux bateau quelque chose comme une vieille tendresse. Lancés tous deux, jeunes et fringans, sur les eaux changeantes de la vie, ensemble ils ont couru mille dangers, ensemble ils reviennent au pays. Et quand, plus tard, usés par les mêmes rafales, l'un pourrit au fond du port, le capitaine décrépit vient chaque jour, en face de la vieille coque, pour glaner des souvenirs,.. des tristesses bien souvent.

Je vois encore, sur le quai de Lorient, un vieillard assis, dont les yeux fixent un ponton sans mâts, sans agrès, oublié; son front ridé se rembrunit soudain. Songe-t-il peut-être que c'était là jadis un beau trois-mâts sur lequel sa voix avait longtemps vibré dans les commandemens? Songe-t-il au vieux maître qu'un jour il avait couché dans sa bière et, devant l'équipage découvert, doucement lancé dans les flots? Ou bien serait-ce au souvenir de ce dernier soir, avant un départ funeste, quand sous un ciel dont l'infini s'ouvrait à la pensée humaine, lui et la compagne qu'il laissait au foyer et ne revit jamais, appuyés au gouvernail, tandis que les marins chantaient sur l'avant, ils retrouvaient ensemble un écho de leur première jeunesse, un rayon du charme qui les avait unis? Oui, c'est bien cela, regardez-le qui s'en va plus triste et plus courbé.

La saison avançait et les songes finirent devant la préoccupation du retour vers la France; car si on pouvait compter sur les vents d'ouest qui balaient à cette époque presque tout le parcours, il y avait encore, pour la première centaine de lieues, le risque des brouillards qui dissimulent les icebergs, et, plus loin, une région dangereuse où la plupart des cyclones vont mourir.

Ce fut un regret pour moi de quitter, sans l'avoir mieux vu et connu, le pays terre-neuvien dont j'entrevoyais la poésie sévère, dans cet ensevelissement de mille siècles, sous une couche glacée; dans cette flotte d'icebergs qui lui rongent la ceinture en charriant des phoques et des ours; dans la grande pêche au milieu des brumes compactes; dans le lac sombre et calme qui reflète une forêt de bouleaux et de sapins décimés par les neiges, quelque renne sauvage, ignorant de l'homme, et le bloc erratique, témoin éternel des glaciers disparus, sur lequel une mouette égarée, en chasse de truites, se pose sans bruit.

Il fallait partir, les Terre-Neuviens eux-mêmes, si hospitaliers, si bienveillans, animés d'une vraie sollicitude pour leur jolie visiteuse, nous montraient l'urgence des adieux. D'un jour à l'autre pouvaient survenir les violentes tempêtes, avant-coureurs du régime hivernal qui pèse durant huit mois sur ce pays et lui prête, pour ses meilleures journées d'alors, un soleil impuissant que l'œil peut braver, un disque sans rayons, qui devient rouge ardent lorsque, dit-on, le feu dévore au loin les sapinières rabougries.

L'*Hirondelle* quitta Saint-John le 16 août, et bientôt prise par un grand vent de sud-ouest, elle disparut derrière le brouillard qui veillait au large et qui noya presque subitement dans ses premières fumées la ligne des grands caps, une ombre déjà, mais perceptible encore à travers la nuit. Un souci continuel obsède les marins, dont ce double voile de ténèbres et de brume peut mettre en défaut toute la vigilance, au milieu des obstacles répandus sur

la mer. Deux navires sont-ils en présence? leurs sirènes s'avertissent mutuellement, mais le brouillard fait souvent dévier la marche du son et cause par là des erreurs fatales. S'agit-il d'un iceberg, d'une épave? L'un, vraie montagne flottante, marche en silence, excepté quand une mer houleuse s'engouffre et gronde dans les cavernes creusées sur ses flancs ou fracasse les portiques, les colonnes, les immenses festons, tout ce décor devenu fragile sous la chaude influence du sud; l'autre est un cadavre flottant, parfois submergé, sans fournir nul indice qu'une frange d'écume avec un bruissement léger, rien de plus que l'agitation des herbes froissées par le vent à la surface onduleuse d'un cimetière.

Une publication américaine, le *Pilot Chart*, signale chaque mois, par dizaines, les navires ainsi abandonnés et rencontrés sur l'Atlantique. On peut, grâce à elle, suivre la marche capricieuse de ces blocs dangereux que les coups de vent se renvoient dans les limites du courant général, et dont beaucoup sans doute regagnent le tourbillon des « Sargasses, » quand ils ont résisté jusque-là. Deux cas entre tous démontrent la persistance du danger qu'une épave semblable peut faire naître. L'*Oriflamme* fut abandonné, en juin 1881, par son équipage, qui n'avait pu maîtriser le feu à bord; on se trouvait dans le Pacifique, vers 1,300 milles dans l'ouest de la côte péruvienne. Quatre mois plus tard, un steamer, le *Iron-Gate*, allant d'Australie à la côte occidentale de l'Amérique du Nord, aperçut, par 13° 27′ de latitude sud et 125° 19′ de longitude ouest, un bateau errant, brûlé, sans mâts, l'*Oriflamme* selon toute apparence. Le 12 février 1882, une coque incendiée fit côte sur l'île Raroria, archipel des Pomotou, et les indigènes y trouvèrent une cloche qui portait en gravure : *Oriflamme 1865*. Sans nul doute, ce navire avait flotté huit mois encore sans équipage, et il avait parcouru ainsi 2,840 milles (5,260 kilomètres), porté sur le courant équatorial sud.

Une autre épave, une goélette, également abandonnée, la *Twenty one Frierds*, avait été revue une première fois sur la côte orientale des États-Unis, non loin de la baie Chesapeake; puis, entraînée par le *gulf-stream*, elle remonta beaucoup plus haut en latitude et gagna rapidement dans l'est. Elle se dirigea ensuite au sud-est, rapprochant le golfe de Gascogne, et se fit voir en dernier lieu, le 4 décembre de la même année, vers 130 milles du cap Finisterre d'Espagne, après avoir dérivé pendant huit mois aussi, sur une longueur de 3,500 milles (6,480 kilomètres), et avoir été reconnue par vingt-deux navires.

Mais ces deux cas de flottage extraordinaire sont moins saisissans que le fait, unique peut-être dans les annales maritimes, d'un train de bois récemment expédié de la Nouvelle-Écosse pour New-

York, et séparé, dans un cyclone, de son puissant remorqueur, après la rupture des câbles qui arrachèrent à ce dernier un morceau du pont. Cette épave, plus longue, plus large, plus haute que deux immenses paquebots accouplés (1), flottait maintenant sur une mer fréquentée, souvent brumeuse. Bientôt les 27,000 arbres de 10 à 30 mètres qui la formaient, détachés en groupes que des chaînes reliaient encore, se disséminèrent sur un espace chaque jour plus large. Ils ont inquiété pendant plusieurs mois la navigation transatlantique, obligeant certains navires à de longs détours; saura-t-on même jamais si quelques-uns de ceux-ci n'ont pas sombré dans un choc avec les débris de cette forêt couchée sur la mer! Ils couvrent aujourd'hui l'Atlantique, où ils tournoieront des années, pour descendre lentement plus tard, saturés d'eau, vers les ossuaires profonds où dorment, dans un entassement colossal, les grands êtres disparus et les humbles coquilles, l'homme à tous les âges de sa descendance, avec les productions successives de son génie.

L'*Hirondelle* forçait de toile pour atteindre au plus vite des parages moins exposés; avec sa voilure déjà fatiguée par des vents lourds et tempêtueux qui en faisaient chaque jour craquer les coutures, elle volait sur la mer et distançait à vue d'œil tous les bâtimens rencontrés. Mais un navire parcourant avec vitesse la grande route des cyclones et dans le même sens que ces météores doit veiller doublement : il peut être rejoint par l'un d'eux, plus rapide, qui le suit, ou se jeter lui-même dans un autre, plus lent, qui le précède; la clairvoyance du capitaine est alors son unique sauvegarde.

Cependant, le 23 août, comme on était parvenu à 28 degrés de longitude par la haute latitude de 49 degrés, une mauvaise rencontre paraissait déjà bien improbable. Aux premières heures de ce jour, la brise fraîchissait du sud-sud-est, et la mer, houleuse encore des vents antérieurs, accompagnait la goélette de ces vagues allongées, collines mouvantes qui reflètent sous le soleil l'ombre verdâtre des nuages, ou bien, pendant la muette obscurité des nuits, le scintillement d'un ciel étoilé. L'un après l'autre, des grains montaient vivement du sud avec leurs contours épaissis dans une buée jaune et transparente, tandis que l'aiguille du baromètre descendait par saccades. Rien de tout cela n'inquiétait personne : « Peut-être une nouvelle bourrasque, une dernière poussée vers la France; on filera de l'huile! » disaient les marins, en prenant ris sur ris.

Vent et ciel, devenus bientôt plus suspects, fixèrent toute mon attention déjà méfiante, car l'éventualité du cyclone désastreux qui

(1) Elle mesurait exactement : longueur, 187 mètres; largeur, 22 mètres; hauteur, 13 mètres, dont un peu moins de la moitié hors de l'eau. Elle pesait 11,000 tonnes et affectait la forme d'un cigare.

tourbillonne sur l'Atlantique, balayant une mer heurtée dont les vagues s'écrasent les unes contre les autres, devait être envisagée par l'*Hirondelle* comme beaucoup plus grave que tous les autres dangers du voyage.

Les savans et les marins sont aujourd'hui presque unanimes sur les manœuvres à faire pour fuir la région centrale d'un cyclone qui avance; mais l'application de ces formules exige du calme et du jugement, car elle présente, aux petits bâtimens surtout, des risques sérieux; aussi avais-je creusé la question dès l'époque où cette campagne d'Amérique fut résolue.

Le plus brillant des chefs sous lesquels mes débuts ont eu lieu m'avait dit un soir, dans la mer des Antilles, où le temps orageux menaçait d'aggraver les obstacles d'un passage difficile : « A bord, le marin ne doit pas seulement être prêt à toutes les luttes, mais son esprit doit encore se frayer d'avance un chemin parmi l'enchaînement des faits possibles, car ici, plus que jamais dans sa vie, les événemens surgiront tout à coup, et les fautes commises amèneront des suites graves ou irrémédiables. Pendant les heures de votre quart d'officier, comme plus tard durant vos insomnies de capitaine, accoutumez votre esprit à la prévision des incidens capables de survenir, et à l'examen de ce qu'il faudrait faire dans tel ou tel cas; l'habitude prise ainsi vous guidera plus sûrement vers cette décision, cette promptitude d'analyse, si fréquemment nécessaires à bord, et pour lesquelles vous aurez préparé les voies. » Plus que jamais ces paroles ont pesé sur mes actes durant la campagne de 1887, si aventureuse pour l'*Hirondelle*; aussi la succession foudroyante des événemens qui se produisirent le 23 août a-t-elle trouvé notre défense toute prête.

Le navire courait en bonne route quand les prodromes de l'ouragan se révélèrent par des rafales violentes du sud-sud-est et les oscillations folles du baromètre, sous un ciel étrangement bouleversé.

Il était huit heures du matin; on continua de marcher à la plus grande vitesse que permettait une mer grossissante. Bientôt le vent recula vers le sud, les grains se multiplièrent dans un milieu plus jaune; leur altitude baissait, et l'on eût pu croire qu'ils allaient toucher les mâts.

Un trouble particulier, dont la nature nous échappe, exerce quelquefois sur la matière vivante son influence prémonitoire à l'approche des agitations intenses de notre planète; il passe alors sur l'organisme humain comme une onde mystérieuse qui déconcerte les sens et inquiète le jugement.

Le cyclone enveloppait maintenant très vite notre goélette, qu'une triste fortune semblait condamner à finir sa carrière, et

j'avais le cœur serré lorsque, devant l'insondable et mystérieuse contingence des événemens prochains, je donnais mes derniers ordres pour lutter jusqu'au bout. Établir une voilure de cape, garnir les pompes, condamner les panneaux, amarrer les hommes nécessaires sur le pont, filer de l'huile, tous ces apprêts familiers à l'*Hirondelle*, seraient-ils capables de conjurer une catastrophe? Je ne le croyais pas, car le vent, les eaux, les nuages, semblaient guidés cette fois par la mort elle-même, non point par celle qui laisse une main chère fermer les yeux à ses victimes, mais par celle qui veut un cortège barbare pour ajouter aux affres de l'heure suprême. Et je voyais déjà la mer, bondissant une dernière fois sur le pont, broyer cet unique rempart, et disperser au loin, sous l'écume de lames monstrueuses, les vingt cadavres de mes hommes.

Il est midi; le vent souffle avec une rage inconnue de nous tous. On se répète à chaque moment qu'il donne sa plus grande mesure, et pourtant, d'heure en heure, il augmente encore. Les nuages fondus par ce vent remplissent l'atmosphère d'un brouillard cuivré; il fait une obscurité jaune. On ne saurait dire s'il pleut, mais une poussière d'eau salée vole en meurtrissant les visages; c'est la crête des lames, rasée par le vent, tandis que leur masse creusée en caverne, violemment rabattue, jalonne de blancheurs fumantes le passage des rafales.

La mer se hérisse de vagues hautes, précipitées, roulant comme des furies les unes sur les autres, dans un grondement continu, absorbé par l'infernal chaos, et sur lequel détonne souvent la rupture d'une lame plus puissante qui déferle tout près et remplit l'espace d'une verbération qui résonne jusqu'au fond des poitrines.

A mes oreilles, ces bruits sonnaient comme un glas, et je les écoutais ardemment, comme un agonisant écoute peut-être le dernier écho des bruits de ce monde.

Vers cinq heures, l'ouragan passait dans toute sa force, ce que je puis établir, non par mon seul jugement, car les sensations extrêmes deviennent moins nettement appréciables, mais par la marche du baromètre que je suivais avec soin, sachant combien un semblable document inscrit au moyen d'un appareil enregistreur serait précieux pour la science.

La goélette se cabre devant le choc des grandes vagues, pour tomber ensuite de leur croupe jusqu'au fond d'un abîme; parfois tout semble perdu, quand l'une d'elles arrondit sur nous sa volute plus haute et plus sombre, masquant pour dix secondes les hordes qui suivent. Chacun, sur le pont, se retient alors à tout ce que peuvent saisir les doigts crispés : bittes, claire-voies ou cordages. Avec le retentissant fracas d'une voûte qui croule, cette masse fond sur l'avant, coiffe tout entier le navire, l'ébranle et le couche. Une

gerbe d'eau lancée vers le ciel retombe le long des mâts, du gréement et des voiles, tandis qu'une onde balaie le pont de bout en bout, franchissant les obstacles avec le tumulte et la fougue d'un torrent.

D'abord suffoqué par cette eau brutale, on a bientôt le sentiment que, sous les nappes ruisselant partout vers la mer, la goélette résiste encore ; les yeux, inquiets d'y voir sombrer quelqu'un d'entre nous, parcourent fiévreusement le revers du géant qui s'éloigne. L'oreille guette un cri, et le cœur bat plus vite !

Une fois, la goélette s'incline tellement, que son grand canot, s'appuyant sur les vagues, arrache d'abord son bossoir d'avant, puis retombe chargé d'eau sur les sangles qui cèdent; le groupe, encore suspendu par une balancine, heurte au roulis le flanc du navire. Les coups de mer suivans achèveront le mal, et notre canot démoli s'en ira par morceaux. Mais nous voulons malgré tout sauver cet important auxiliaire : le maître et les hommes de quart se précipitent; les uns agissent sur la balancine, pour que d'autres, montés sur la lisse et aux premières enfléchures de misaine, puissent remettre le bossoir en place. Il y a là maintenant, sur un point sans cesse plongé dans la mer, une grappe d'hommes intrépides qui font des merveilles pour disputer au cyclone le premier lambeau de leur navire.

Après vingt minutes d'efforts périlleux, l'embarcation est reprise; mais de nouveaux désastres paraissent imminens, et, pour le cas d'une avarie grave qui obligerait à fuir devant la mer, on installe au mât de misaine, toute prête à hisser, une petite voile carrée, la plus solide que nous ayons.

La nuit vient. Tout le possible est fait, chacun le dit et cherche à découvrir un symptôme de meilleur augure, car la résistance ne saurait durer contre un assaut pareil.

Mais rien !

Derrière le voile crépusculaire qui s'abaisse peu à peu sur les violences acharnées contre nous, la blancheur des lames se montre encore à nos yeux brûlés par le vent et le sel.

La nuit est faite. Et les masses qui déferlent maintenant en phosphorescences bleuâtres passent comme des goules pélagiennes rôdant sur les eaux pour saisir plus vite les victimes de la tourmente. Elles entraînent sur le pont les myriades de bêtes qui les illuminent, et abandonnent contre tout ce qu'elles frôlent mille paillettes brasillantes, dont l'éclat s'affaiblit, s'éteint bientôt, si la mer tarde à les reprendre. Quand une vague soufflette la joue du navire, c'est une gerbe de feu qui s'élève, inonde les mâts et les voiles de lueurs glauques, et se rabat sous le vent jusqu'au loin en traînées lumineuses.

A huit heures, le quart change, et six hommes apparaissent sous le panneau de l'échelle arrière, qui s'ouvre un instant pour eux. Dans leurs grosses bottes, leurs vêtemens cirés, les braves gens, raides et lourds, sont tous pareils, à peine reconnaissables. Ils gagnent comme ils peuvent, dans l'eau jusqu'à mi-jambe, glissant au roulis, se retenant au hasard dans l'obscurité, les postes qu'il faut servir. On échange deux mots, presque rien, et les hommes relevés s'en vont à leur tour, ruisselant d'eau, chercher un sommeil douteux que l'ébranlement du navire troublera sans cesse; mais il faut quand même reposer le corps et l'esprit, qui, dans quatre heures, remonteront sur la brèche.

L'intérieur de la goélette, toujours si riant et si clair, offre aujourd'hui des scènes étranges d'un pittoresque lugubre. Vraiment, si la mort nous prend cette fois, rendons lui justice : au dedans comme au dehors du navire, elle fait grandement les choses, et prépare un théâtre qui n'est point vulgaire.

A la lueur de fanaux, puisque les claire-voies sont condamnées par des toiles et des planches, le pont d'abord fatigué, plus tard disjoint, laisse passer une inondation continue qui devient déluge à chaque nouveau coup de mer. Le bruit des cascades intérieures, le clapotage des eaux qui roulent sur nos têtes, l'éclat sourd des lames qui battent la coque extérieurement, se réunissent en une clameur confuse qui voudrait prédire la noyade prochaine.

Tout près de l'échelle arrière, au milieu d'outils préparés en cas d'avarie, un homme accroupi somnole insouciant : trente années de mer l'ont blasé. Il va tranquillement où on lui commande, exécuter le nécessaire, en dépit des lames, du vent, du péril, et rentre dans son coin, après avoir jeté sur la mer un coup d'œil vexé : dame, on ne pourra pas de sitôt crocher son hamac! Puis il se met à fourbir les outils qu'il vient de mouiller; simple besoin de tuer le temps.

Un autre, un « terrien » celui-là, mais qui s'était vite formé en si bonne compagnie, voit bien qu'il y a du nouveau : de toute la journée on n'a point mis le couvert, et, la nuit venue, personne ne se couche! Fi du désœuvrement, pense-t-il, en ouvrant la cambuse, son domaine, où il se met à casser du sucre et préparer des rations; autant de fait pour demain!

Nos repas, bien sûr, ne dérangèrent pas l'harmonie répandue sur les événemens de cette journée : la tension nerveuse aidant, nous étions rassasiés d'un rien; le fourneau, d'ailleurs, ne marchait plus. On essaya pourtant, vers le soir, de cuisiner quelque chose, et dans le poste des marins, vaguement éclairé, des groupes accroupis oscillèrent devant les gamelles, sans pouvoir toujours les soustraire à l'envahissement des eaux. Mais un cordial distribué avec

mesure convenait beaucoup mieux à des gens éprouvés par de continuelles immersions et chez qui il fallait prolonger d'heure en heure toute la résistance physique possible. Au salon, l'abstinence était presque totale, et, dans un cadre fantastique, des livres, des papiers, des chaises brisées, jonchaient le tapis gonflé d'eau et roulaient d'un bord à l'autre.

Satan, le pauvre chien, d'habitude si joyeux sur le pont, est là tout anxieux, agité, se garant tant bien que mal; cramponné, fléchissant quand le sol manque sous ses pieds, il court à l'échelle pour s'échapper au hasard, mais revient terrifié du vacarme extérieur. Haletant et gémissant, il ne sait plus quoi fuir, entre l'eau qui ruisselle du plafond et celle qui rôde par terre. Son corps tremble, ses dents claquent. Il lui faudra deux jours pour retrouver son calme, et, la semaine suivante, il sera épileptique.

La nuit, le tableau change seulement dans ses teintes et ses ombres, quand on fixe contre un meuble, prêts à paraître au dehors, si quelque navire se montrait, les fanaux de position rouge et vert, qui ne pourraient tenir dans leur poste habituel. Mais avec un temps pareil, qui réduit les navires presque à l'impuissance, des manœuvres pour éviter une collision seraient fort scabreuses. Vers minuit seulement, une amélioration perceptible du temps ramène chez nous l'espoir de parer un désastre devenu pendant quelques heures imminent. Toutefois, cette lueur, vite maîtresse de notre âme, apparaissait derrière un voile toujours bien sombre et chargé d'incertitude, car une mer aussi furieuse ne tomberait que lentement. Au petit jour, en effet, des lames redoutables étalaient encore sur une mer affreuse leurs nappes éclatantes, qui naguère prenaient à mes yeux l'aspect de linceuls.

Mais une aube nouvelle, même douteuse et triste comme le fut pour nous celle du 24 août, répand sur les anxiétés du cœur une rosée fortifiante qui cache des promesses, et déjà la nuit s'éloigne, emportant dans ses ombres mystérieuses ce qu'il y avait de plus cruel dans les menaces de la nature. Pour ceux des êtres que la lumière vivifie, le retour du soleil ouvre des sources d'énergie; c'est un appel à des efforts nouveaux dans la lutte pour l'existence. Aussi, quand le marin pressent la fin d'une nuit violente qui semblait devoir être un tombeau à jamais fermé, il tourne sans cesse vers l'orient son visage émacié par les veilles.

D'après la théorie des cyclones, l'*Hirondelle*, maintenant écartée du centre et hors de son parcours, devait prendre le vent arrière, qui de plus favorisait sa route; mais l'évolution nécessaire pour venir à cette allure forçait le navire de présenter un moment son travers aux lames, dont beaucoup pouvaient encore ainsi lui être

fatales. Il fallait donc réduire à ses moindres proportions ce risque inévitable.

Ma résolution arrêtée, j'appelai les maîtres pour fixer, en associant les vues de chacun, les dispositions capables d'assurer le succès d'une manœuvre qui dénouerait enfin notre situation : il fallait avant tout évoluer le plus rapidement possible.

L'équipage fut réparti de façon à rentrer la voile de cape au premier ordre, en même temps que la trinquette serait hissée. On établirait la voile quadrangulaire de fuite déjà prête sur l'avant du mât de misaine, aussitôt qu'elle pourrait porter sans battre. La montre d'habitacle, si souvent consultée depuis hier soir, disait cinq heures lorsque, choisissant une embellie, je fis mettre la barre au vent. Presque aussitôt, sous l'appui des focs, tandis que la voile de cape tombait, l'*Hirondelle* pivota et prit une vitesse rassurante, avec sa voile de fuite déferlée. Une bonne quantité d'huile, projetée à la mer depuis le début de cette évolution, avait peut-être concouru pour sa part à l'innocuité des lames pendant sa durée. Nous courons maintenant sous la tempête, qui décline rapidement, et les grandes vagues, dont la rupture contre la joue du navire immobile tout à l'heure pouvait le disloquer, viennent fondre en écume sous son arrière fuyant. Les oiseaux marins accourent de nouveau pour visiter les remous du sillage, mendiant avec leur voix criarde ; des cachalots en troupe font émerger plusieurs fois leur corps noir, d'où la mer se retire ainsi que d'un récif, et comme ils avancent très près de la surface houleuse, leur tête cylindrique apparaît tout entière quand elle perce le revers des lames.

La lumière et la vie renaissent partout, déchirant ce triste manteau sous lequel on avait senti les frôlemens de la mort. Aux tourmens d'un jour qui aurait dû être pour nous sans lendemain succédaient la confiance dans l'avenir et la jouissance des heures présentes, si durement conquises; le silence et le calme si dignes que mes marins gardèrent pendant cette crise suprême de leur existence firent place tout d'abord à un élan de fierté pour la petite goélette sortie indemne d'une épreuve qui fait souvent disparaître les plus forts bâtimens.

Ce jour, ce lendemain, le soleil n'avait point paru ; mais quand la nuit revint, et comme je regardais en avant, bien loin, vers les plages de France, troublé jusqu'au fond de moi-même par un flot de souvenirs émus qui suivent toujours les crises décisives, une étoile brilla dans la première éclaircie des nuages, et, sur l'horizon désert, brilla pour l'*Hirondelle* toute seule...

PRINCE ALBERT DE MONACO.

L'EMPEREUR FRÉDÉRIC

Pascal a eu tort de dire que, sans un petit grain de sable, Cromwell eût ravagé toute la chrétienté et que les Stuart n'eussent jamais été rétablis; Cromwell ne pensait point à ravager la chrétienté et ce n'est pas de la gravelle qu'il est mort. Mais Pascal avait raison de penser que l'accident joue un grand rôle dans les affaires de ce monde, et que les faiseurs de prédictions doivent compter avec la témérité du hasard, qui est un grand brouillon et qui s'amuse à déranger les plus belles combinaisons. « Rien n'est plus incertain, écrivait un philosophe, que la pauvre certitude de l'esprit humain. Ne dites jamais : J'ai des amis, ma fortune est sûre; mon ouvrage est bon, il sera bien reçu; on me doit, on me paiera; mon amant sera fidèle, il l'a juré; le ministre m'avancera, il l'a promis, toutes paroles qu'un homme qui a un peu vécu raie de son dictionnaire. » Il ne faut pas dire non plus : « Je connais ce prince, son caractère, ses penchans, ses goûts, ses idées; quand il sera sur le trône, voilà ce qui arrivera.» Il est possible qu'en devenant roi, le prince change de caractère et d'idée; il est possible aussi qu'il n'en change pas, mais qu'un grain de sable ou autre chose le contraigne de renoncer à ses projets et le mette dans l'impuissance de rien faire. Il y a des événemens probables qui n'arrivent pas.

Quand on apprit, au mois de mars 1887, que le prince impérial d'Allemagne souffrait d'un enrouement opiniâtre qui le condamnait au repos, à la retraite, personne ne se douta que cette indisposition était le premier symptôme d'une grave et mystérieuse maladie, dont l'Europe tout entière s'occuperait longtemps. Comme il se mêle des incidens comiques à tous les drames, les savans docteurs qui le soignaient se chargèrent d'égayer la galerie par leurs controverses acharnées et leurs acrimonieuses querelles, et on put constater en cette

occasion que si les gens de lettres s'entre-mangent, les médecins s'entre-dévorent.

Mais si les médecins prêtaient à rire, leur malade s'attira l'universelle sympathie par l'héroïque constance avec laquelle il supportait son mal. Pendant quelques semaines, on put croire que c'en était fait, qu'il mourrait avant son père, qu'il quitterait ce monde sans avoir régné. Il ne manquait pas de gens à Berlin qui semblaient plus disposés à s'en réjouir qu'à s'en affliger. Ils se plaignaient que l'auguste patient ne sentît pas lui-même la gravité de son cas, qu'il s'obstinât à espérer contre toute espérance. On pesa sur lui pour le déterminer à se dessaisir de ses droits d'héritier au profit de son fils aîné, qui paraissait goûter ce projet. Mais il était bien gardé. Toutes les intrigues vinrent échouer contre une ferme et tenace volonté de femme, qui avait décidé que son mari serait empereur, ne fût-ce qu'un jour. Ce que femme veut, le ciel le veut quelquefois.

Si peu vraisemblable que cela parût, le prince impérial a survécu à son père et il est monté sur le trône. — « L'événement, dit M. Édouard Simon, déconcerta les politiciens et même les hommes d'état. On aurait dit que tous, ils avaient préparé les marches de ce trône et composé peut-être le personnel du règne pour un successeur qui, d'après ce qu'ils avaient fini par croire, ne serait pas le prince impérial Frédéric-Guillaume. On ne revenait pas de l'étonnement de voir tout à coup ce souverain malade, défiant les fatigues et les souffrances, arriver dans la capitale, prendre possession du trône vacant, ayant à ses côtés la vaillante compagne qui avait fait bonne garde autour de lui à San-Remo (1). » Peu après son avènement, on le crut de nouveau perdu; il en a appelé de nouveau. Mais, à moins d'un miracle, son règne, quelle qu'en soit la durée, ressemblera toujours à un interrègne. Dans l'état précaire où se trouve réduit le malheureux souverain, il doit renoncer à gouverner, et il ne faudra pas le juger sur ce qu'il aura fait, mais sur les intentions qu'il annonçait. Il ne voulait pas rebâtir la maison, mais il se proposait de la réparer, de l'embellir, de la meubler à son goût. Selon toute apparence, il la laissera telle qu'il l'a trouvée. Pour entreprendre quoi que ce soit, il faut avoir l'esprit libre et croire fermement à son lendemain.

On a vu souvent, dans l'histoire, des héritiers du trône qui se posaient ouvertement en chefs d'opposition et prenaient plaisir à grouper autour d'eux tous les mécontens. Le prince Frédéric-Guillaume, qui règne aujourd'hui sous le nom de Frédéric III, ne fut jamais un frondeur ni un boudeur. Soldat très discipliné, il s'est soumis aussi à la discipline de cour; si modeste que fût la place qu'on lui assignait, il

(1) *L'Empereur Frédéric*, par Édouard Simon. Paris, 1888; Hinrichsen, éditeur.

s'y est tenu et n'a point paru la trouver indigne de lui. Mais il n'a pas laissé ignorer que le système de gouvernement que pratiquait son père n'était pas toujours conforme à ses goûts, qu'il désapprouvait certains actes, que certains procédés lui semblaient incorrects ou fâcheux.

Ce père et ce fils ne se ressemblaient guère. Par son application à son métier, par son zèle pour les intérêts de l'état, par la fermeté de son bon sens, par sa persévérance dans ses desseins, par sa docilité aux bons conseils, par sa laborieuse patience, le roi Guillaume s'est acquis à juste titre le renom d'un grand roi; mais il n'avait assurément ni un grand esprit ni un grand cœur. Jamais homme ne fut plus personnel ni moins enclin à faire des sacrifices au bonheur des autres; jamais souverain n'eut plus de préjugés et ne fut moins disposé à s'entendre avec son siècle. Il a respecté la constitution qu'il avait jurée, il a toujours eu l'air de la subir, et dans son manifeste du 4 janvier 1882, il revendiquait une fois de plus son droit de diriger personnellement la politique de son royaume et de son empire.

Il a su choisir ses instrumens, ses outils. Résolu dès les premiers jours de son règne à travailler à la grandeur militaire de la Prusse et prévoyant les difficultés qu'il aurait avec son parlement, il mit à la tête de ses conseils l'homme qui était seul capable de braver toutes les résistances, d'affronter tous les chocs et d'enchaîner la fortune à une politique de défi et de combat. Pendant l'espace de plus de vingt-cinq ans, ce grand ministre s'est rarement trompé, et l'empereur Guillaume, si défiant qu'il fût, lui a conservé jusqu'au bout sa confiance. « Il faut le supporter, » disait-il; et il a fait ce qu'il disait, il a supporté avec une résignation exemplaire les nerfs orageux de cet homme de génie, son humeur irritable et violente. Mais il n'a jamais défendu contre lui un seul de ses amis; il les a sacrifiés l'un après l'autre sans qu'il lui en coûtât autre chose qu'un soupir. Il croyait moins au génie qu'au bonheur, et M. de Bismarck lui avait fait gagner de si belles parties, qu'il ressentait pour lui la vénération superstitieuse qu'a un joueur heureux pour son fétiche. Si d'aventure M. de Bismarck avait commis une erreur grave, s'il avait essuyé quelque échec, si son bonheur avait été moins constant, il eût été sacrifié à son tour, et cette fois encore il n'en aurait coûté à son maître qu'un soupir, qui aurait été peut-être un soupir de délivrance.

Il faut avouer que, dans les discussions qu'ils eurent ensemble, le beau rôle fut souvent pour le ministre. Au moment d'entreprendre et d'oser, le souverain était en proie aux perplexités, aux inquiétudes, aux scrupules; il fallait le rassurer, l'encourager, le pousser. Au lendemain de la victoire, son seul scrupule était la crainte de ne pas prendre assez. Il prêchait aux peuples le respect du droit divin, il ne l'a jamais respecté dans les autres; jamais il n'hésita à briser une

petite couronne, à détrôner ses cousins, et personne ne s'entendait comme lui à présenter des actes de force comme des décrets de la souveraine Providence. En 1866, M. de Bismarck dut se donner beaucoup de mal pour modérer ses dévorans appétits. L'annexion du Hanovre, de la Hesse ne lui suffisait pas; il ne pouvait se consoler de ne rien prendre à l'Autriche. Son ministre ne lui faisait pas des leçons de morale, mais lui alléguait de hautes convenances politiques; il finit par céder, par lâcher le morceau, et, cette fois, il lui en coûta des larmes.

Il a su pourtant se donner devant le monde les apparences de la modération, l'attitude du juste qui n'a jamais convoité le bien d'autrui et qui passe sa vie à remplir de pénibles devoirs. On croyait à sa bonhomie, il y croyait lui-même; il était toujours en paix avec sa conscience, qui ne lui reprochait rien. Il n'aurait eu garde d'adresser à son successeur le discours que Shakspeare a mis dans la bouche de Henry IV d'Angleterre : « Le ciel sait, mon fils, par quelles voies détournées, par quels obliques et tortueux sentiers, je suis parvenu à cette couronne; elle descendra sur ta tête, plus paisible, mieux affermie, car les reproches que m'a coûtés sa conquête vont s'ensevelir avec moi dans la terre. Elle n'a paru en moi qu'un honneur arraché d'une main violente; tu recevras et porteras le diadème en vertu d'un droit héréditaire. » L'empereur Guillaume se regardait comme le successeur très légitime des princes qu'il avait dépouillés, et leurs réclamations ne l'ont jamais gêné. Sa conscience était aussi souple que son esprit était dur et résistant.

Son fils s'est toujours distingué de lui par une générosité d'esprit et de cœur qui est rare chez les Hohenzollern, et qu'il a héritée de sa mère. Quiconque l'a approché a senti qu'il y avait dans ce prince quelque chose qu'on ne s'attend pas à trouver dans la famille de Prusse. Un voyageur, qui avait eu l'honneur de le voir à Potsdam en 1869, écrivait dans son journal : « Ce futur roi est un homme moderne. Si bon soldat qu'il soit, c'est un civilisé qui comprend que la paix a ses gloires, et qu'un souverain qui protège l'industrie, les arts, les sciences, est un aussi grand roi que celui qui a toujours l'épée à la main. Quand il sera sur le trône, il saura faire à la raison d'état les sacrifices nécessaires, mais il ne lui sacrifiera pas tout. Il est humain; il se piquera de vivre en de bons termes avec son peuple, de lui alléger son fardeau, de lui rendre son maître agréable. Il ne souffrira pas qu'on attente aux droits de la couronne, mais il se pliera sans peine aux exigences du régime constitutionnel; il tiendra grand compte de l'opinion publique, il aimera mieux persuader que commander, il préférera les accommodemens, les transactions aux procès. La triste politique ne sera pas sa seule règle de conduite; il sera capable d'agir quelquefois par sentiment, mais il s'attirera par là plus d'un chagrin. A Berlin, on le

trouvera sans doute plus Allemand que Prussien ; son libéralisme, si mitigé qu'il soit, lui fera beaucoup d'ennemis, et à Berlin les haines sont plus féroces qu'ailleurs : ce sont des haines d'araignées. Le fabuliste l'a dit, les délicats sont malheureux. Ils le sont surtout quand ils ont des démêlés avec les brutaux et les coriaces. » Le prince Frédéric-Guillaume était destiné à connaître d'autres souffrances plus cruelles. Qui aurait pu le prévoir ? Il avait alors un air de santé, de vigueur, l'air d'un soldat aimable, et il avait supporté facilement les fatigues de la guerre de Bohême. Au reste, il parlait peu de ses campagnes. Il pensait qu'un prince qui n'a pas fait la guerre est un homme incomplet, mais qu'un prince qui, après l'avoir faite, désire recommencer, est un homme plus incomplet encore.

Ce fut sa générosité même qui le rendit suspect à son père comme à M. de Bismarck. Dans le temps du conflit entre la couronne et le parlement, il se permit de blâmer certains actes, qui lui semblaient illégaux et dangereux. Le roi Guillaume en éprouva la plus vive irritation, et fut sur le point de prendre des mesures de rigueur contre cet insoumis, contre cet homme capable d'agir par sentiment. Après réflexion, on se contenta de l'admonester, et on lui enjoignit de ne plus se mêler de rien. Jamais prince héritier ne fut tenu plus à l'écart des affaires publiques. On ne lui faisait point de confidences, on ne lui demandait jamais son avis. On l'encourageait à voyager, et, quand il ne voyageait pas, on l'autorisait à protéger les savans et les artistes, à s'occuper d'écoles, d'hôpitaux, d'institutions de bienfaisance, de tout, hormis de politique. Cependant, en 1878, après l'attentat de Nobiling, son père dut se décharger sur lui, pendant quelques mois, de la direction des affaires, et la Prusse en conclut que le vieil empereur était en danger de mort. Il était, en effet, gravement atteint, puisqu'il ne put signer de sa main l'ordonnance. Le premier soin du prince devenu régent fut d'éviter un conflit avec le parlement, en lui permettant d'amender la loi contre les socialistes. Il parut se soucier aussi d'apaiser les luttes religieuses, de ménager un rapprochement avec le pape. Le 5 décembre, l'empereur Guillaume remerciait son remplaçant. L'ombrageux souverain avait recouvré la santé, mais il n'était pas guéri de sa défiance, et le prince se renferma de nouveau dans sa silencieuse réserve.

Les gens qui ne comptent pas avec les accidens et avec les maladies se plaisaient à croire que l'avènement de Frédéric III marquerait une ère nouvelle dans la politique allemande, que ce libéral qu'on avait tenu à l'écart des affaires se souviendrait de ses injures et de ses chagrins, qu'il satisferait à la fois ses goûts et ses rancunes en mettant à pied les ministres de son père et en remaniant les institutions. Rien cependant n'était moins probable. Les délicats ne sont pas des audacieux et ne font pas des coups de théâtre. On peut douter que le régime par-

lementaire convienne au tempérament prussien, et on ne voit pas comment s'y prendrait un empereur pour l'établir d'autorité en Allemagne, dans un empire fédératif où les privilèges des princes sont garantis par des traités. La fantaisie vînt-elle à un roi de Prusse de sacrifier ses prérogatives, il n'aurait pas le droit d'imposer ses renoncemens au roi de Bavière ou même au grand-duc de Mecklembourg. Au surplus, si on entend par régime parlementaire un système de gouvernement où une assemblée omnipotente fait et défait à son gré des cabinets et tour à tour casse ou raccommode ses poupées, les exemples que nous donnons ne sont pas propres à inspirer à nos voisins l'envie de nous imiter. Nous faisons depuis quelque temps de la propagande à rebours.

Les institutions ont moins d'importance que la manière de s'en servir, et ce ne sont pas les choses ni les hommes, ce sont les procédés de gouvernement que Frédéric III se proposait de changer. Durant tout le règne de l'empereur Guillaume, M. de Bismarck, pour avoir raison de son parlement, a employé deux méthodes : il a recouru, selon les cas, à la politique de défi et de combat ou à la politique des marchandages. Souvent il le prenait de haut, redressait sa puissante taille, enflait sa voix, commandait, menaçait, déclarait aux représentans de la nation que la couronne leur faisait une grâce en daignant traiter avec eux. Souvent aussi, pour se procurer une majorité, il entrait dans de confidentiels pourparlers avec les partis, négociait indifféremment avec l'un ou avec l'autre, sans leur dissimuler qu'il n'avait d'amitié ni de sympathie pour personne, qu'il réservait ses faveurs au plus offrant : « *Do ut des;* à qui me donnera ceci, je donnerai cela. » Et il s'arrangeait toujours pour recevoir beaucoup plus qu'il ne donnait; quelquefois même, il ne donnait rien du tout, il se contentait de promettre, et tantôt il liait partie avec les libéraux pour tracasser les catholiques, tantôt il se raccommodait avec les catholiques pour tordre le cou aux libres-échangistes. Il appliquait ainsi à sa politique intérieure le système de coquetterie hautaine et décevante qu'il emploie dans sa politique étrangère lorsque tour à tour il alarme l'Autriche en renouant avec la Russie, inquiète la Russie en se rapprochant de l'Autriche. C'est ainsi qu'après avoir humilié son parlement par sa morgue, cette Célimène à la peau dure le déconcertait par sa versatilité, par ses fuites imprévues et ses brusques retours, par ses traités de circonstance, par ses perpétuels marchés, par ses amours d'une heure qui couvraient des haines immortelles. On reprochait au chancelier de n'avoir pas de principes. Il a confessé lui-même qu'il n'en reconnaît pas d'autre que la raison d'état.

Ce qu'aurait pu être le règne de Frédéric III, on le voit clairement par son rescrit du 12 mars, dans lequel il a résumé son programme. Il y déclare « qu'il ne touchera pas à la constitution, aux bases solides

sur lesquelles l'état prussien a jusqu'à présent reposé en sûreté : qu'en ce qui concerne l'empire allemand, les droits constitutionnels de tous les gouvernemens confédérés devront être scrupuleusement respectés; qu'il respectera aussi les droits du Reichstag, mais qu'en retour il convient d'exiger du Reichstag et des gouvernemens un semblable respect pour les droits de l'empereur. » Il n'annonce aucune réforme politique, mais il parle une langue nouvelle. A la raison d'état, ce conservateur libéral substitue « comme loi suprême le développement de la prospérité publique. » Il estime aussi que l'état doit prendre à cœur les intérêts de la science et de l'art : « Peu soucieux de l'éclat des grandes actions qui apportent la gloire, je serai satisfait si plus tard on dit de mon règne qu'il a été bienfaisant pour mon peuple, utile à mon pays et une bénédiction pour l'empire. »

Paix au dehors! paix au dedans! La politique de combat ou de marchandage sera remplacée par une politique de détente et de conciliation. « Je veux, dit Frédéric III, que le principe de tolérance religieuse, que depuis des siècles ma maison a tenu pour sacré, continue d'être une protection pour tous mes sujets, à quelque confession qu'ils appartiennent. Chacun d'eux est également près de mon cœur ; tous n'ont-ils pas également, aux jours de danger, prouvé leur absolu dévoûment? » Cette déclaration a sûrement déplu à M. de Bismarck; il l'a qualifiée sans doute de proposition hérétique, incongrue et malsonnante. Il n'admet pas qu'on se souvienne des services rendus, il ne tient compte aux partis que des services qu'ils peuvent rendre encore. Il n'admet pas non plus que la liberté religieuse soit un principe et que ce principe soit sacré. Cette liberté, comme toute autre, n'est à ses yeux qu'une matière à négociations et à marchés. Il désire ne l'accorder aux catholiques que dans la mesure où ils la mériteront par leur obéissance, par leur empressement à lui complaire. Si on leur accordait tout ce qu'ils demandent, ils deviendraient indociles, ingouvernables ; il est bon qu'ils aient toujours quelque chose à souhaiter, quelque chose à craindre ; c'est par la crainte et l'espérance qu'on tient les hommes. En lisant ce paragraphe du rescrit, M. de Bismarck a dû secouer la tête et faire de sombres réflexions sur les dangers que court un pays quand son souverain a l'imprudence d'avoir des principes et d'affirmer tout haut qu'il en a. Mais le chancelier s'est rassuré bien vite : son imprudent empereur ne peut mettre au service d'une politique de confiance et de paix que la languissante volonté d'un malade, et les intentions ne sont pas des actes.

Depuis longtemps, M. de Bismarck voyait avec quelque souci approcher l'heure où il aurait à compter avec un nouveau maître, et il s'occupait d'assurer sa situation personnelle, de se prémunir contre tous les hasards. Il tenait pour certain que l'empereur Frédéric III n'aurait

garde de rompre avec lui; congédier brusquement le chancelier eût été une entreprise aussi hasardeuse que de réformer la constitution de la Prusse et de l'empire. Mais il pouvait craindre qu'on ne lui donnât des ennuis, qu'on ne lui imposât des collaborateurs qui ne seraient ni de son choix ni de son goût, que les changemens qu'on ferait dans la maison ne la rendissent inhabitable, et que s'il parlait de s'en aller, on ne le laissât partir.

Ce qui fait sa force, c'est qu'il ne s'endort pas sur ses victoires et qu'il se défie toujours de sa fortune. Il n'a jamais dit comme César : Ils n'oseront pas ! Il est l'homme des inquiétudes utiles et des précautions opportunes, et c'est par là qu'il a mérité son bonheur. Dans le temps où l'empereur Frédéric n'était qu'un prince impérial à qui on ne disait rien et qu'on ne consultait sur rien, il n'avait de partisans chauds et d'amis déclarés que dans le parti national-libéral, et il était naturel de penser que, lorsqu'il serait monté sur le trône, il recruterait dans ce parti son personnel de gouvernement. M. de Bismarck a paré le coup en se réconciliant subitement avec les nationaux-libéraux. Ils avaient essuyé de grandes défaites électorales, et leurs déconvenues les avaient assouplis. A la veille des dernières élections, le chancelier leur a promis son puissant appui ; il n'en fallait pas davantage pour les regagner. Désormais ils lui appartiennent, corps et âme, eux et leurs journaux ; ils sont ses hommes-liges, prêts à approuver tout ce qu'il voudra ; pour la première fois, il y a un parti de bismarckiens sans phrase. D'avance M. de Bismarck avait fait le vide autour du nouveau souverain ; d'un coup de filet, il lui avait pris tous ses amis.

Il n'était pourtant pas tout à fait tranquille. Il redoute les désagrémens autant que les dangers, et il sentait bien que l'empereur Frédéric III aurait des exigences que n'avait pas l'empereur Guillaume, que le *modus vivendi* ne serait plus le même, qu'on l'obligerait à réformer ses habitudes, à se réfugier moins souvent à Varzin ou à Friedrichsruhe, et il lui en coûtait beaucoup. Le vieil empereur lui avait donné carte blanche: il n'intervenait plus que dans des cas exceptionnels et fort rares. On a prétendu qu'il avait conservé jusqu'à la fin sa pleine connaissance, l'entière possession de lui-même. Les Berlinois savent ce qu'ils doivent penser de cette légende. On ne lui annonça qu'en tremblant la mort de son petit-fils de Bade, on pensait lui porter un coup. Il poussa un sanglot, cacha son visage dans ses mains; comme il restait immobile, on le crut en syncope ; on constata qu'il dormait profondément. S'il n'est tombé en enfance que dans les dernières semaines de sa vie, son affaiblissement d'esprit datait de loin, et depuis longtemps M. de Bismarck n'avait plus à discuter avec lui. Autre règne, autres mœurs ; le chancelier avait sujet de craindre que Frédéric III ne se mêlât activement des affaires, ne lui demandât des

comptes, des explications, ne l'appelât sans cesse au palais et ne lui permît pas d'administrer le monde du fond des bois. Paix au dehors ! paix au dedans ! Faudrait-il que M. de Bismarck renonçât à la politique militante et agressive ? Apprendre à son âge d'autres méthodes, un autre art de gouverner, cette nécessité lui semblait dure. Mais Frédéric III est si malade que, selon toute apparence, il devra se contenter de régner, et, après comme avant, c'est M. de Bismarck qui gouvernera.

Comme s'il eût voulu se venger des inquiétudes qu'on lui avait données ou de l'ordre qu'il avait reçu de se transporter à Leipzig pour y attendre son roi, le chancelier a tenu à célébrer sa victoire avec éclat, à faire savoir à l'univers qu'il était venu à bout de son entreprise et que le champ de bataille lui était resté. Un projet de mariage lui a fourni l'occasion de s'écrier une fois de plus : « Ne dérangez pas mes combinaisons, *noli turbare circulos meos*. La nation est avec moi, et si vous me manquiez de déférence, je susciterais dans tout le pays une agitation qui vous causerait plus de souci que vous ne m'en avez jamais donné. » En même temps, certaines feuilles officieuses commençaient une campagne qui a étonné l'Europe et scandalisé les simples. « De fortes émotions, dit M. Édouard Simon, que j'ai déjà cité, étaient réservées à l'empereur et à l'impératrice dès les premiers jours de leur rentrée dans leurs états. Les journaux, et dans le nombre quelques organes auxquels on attribuait des attaches gouvernementales, s'occupaient des affaires d'intérieur de la famille impériale ; ils mêlaient à des rumeurs mal garanties des critiques contre les souverains et surtout contre la souveraine. » On se plaint que le respect s'en va ; on se plaint aussi que l'Allemagne est minée par le socialisme, et pour étouffer une propagande dont on signale sans cesse les dangers, on recourt aux lois d'exception, au petit état de siège. Mais, tout en prêchant le respect, on donne de fâcheux exemples ; on a l'air de dire : « Je crois au droit divin, pourvu que mon maître me plaise. Peuples, vénérez votre souverain ; je ne le vénère moi-même que tant qu'il est de mon avis et qu'il tient compte de mes intérêts. Je sers mon roi, mon empereur, mais à la condition qu'il m'autorise à me servir de lui comme je l'entends. » Les peuples écoutent et les socialistes concluent.

L'empereur Frédéric a conservé tous ses ennemis, il savait bien qu'il ne les perdrait pas ; mais il ne s'attendait point à perdre ses amis, et sans doute la défection des libéraux l'a chagriné. Il a pour lui les progressistes, ainsi que les pacifiques, les débonnaires, le petit bourgeois, l'ouvrier conservateur, le paysan, l'homme qui vit de sa peine, celui que M. de Bismarck appelle le pauvre homme. Mais le pauvre homme vit dans sa chaumière ou dans sa boutique ; on ne le voit guère et il parle peu. Quant aux ambitieux, aux intrigans, aux politiciens, ils sont fort perplexes, fort troublés. Ils ont

l'habitude d'adorer le soleil levant, et ils se demandent avec angoisse si Frédéric III est un soleil qui se lève ou un soleil qui se couche. Ils errent autour du palais comme des âmes en peine, et on lit leur inquiétude sur leur visage. « Le premier devoir d'un souverain, pensent-ils, est de se bien porter ou de mourir. Un prince malade est bien embarrassant. Si vous étiez sûr de régner quelques années encore, nous vous serions tout acquis; mais il est dur de se compromettre pour un empereur qui ne vivra pas. Nous avons le cœur trop humain, trop miséricordieux pour ne pas plaindre vos souffrances; de votre côté, plaignez nos embarras. Nous ne savons à quel saint nous vouer. »

Cette maladie cruelle et capricieuse, qui étonne tour à tour par la rapidité menaçante de ses progrès et par ses brusques arrêts, a jeté Berlin dans un véritable désarroi; on n'y voit que des gens qui ne savent où placer leurs espérances, et les placemens d'espérances sont une grosse affaire dans la vie. Quand vers le milieu du mois d'août 1715, comme l'a raconté Voltaire, Louis XIV fut attaqué de la maladie qui devait l'emporter, quand ses jambes s'enflèrent, quand la gangrène commença à paraître, le duc d'Orléans qui, au voyage de Marly, était resté seul, vit toute la cour se rassembler autour de lui. Un empirique donna au roi un élixir qui fit merveilles; il mangea, et l'empirique affirma qu'il guérirait. « Si le roi mange une seconde fois, dit le duc d'Orléans, nous n'aurons plus personne. » Si l'empereur Frédéric paraissait recouvrer la santé, tout le monde lui reviendrait bien vite, les libéraux en tête, car ces mouches aiment le miel. Mais dans ses crises de mortelle langueur, tous les regards se reportent sur le prince héritier, qu'on fête comme le saint du jour. Malheureusement, le prince Guillaume est encore une énigme. Autant le père semblait limpide, autant le fils semble mystérieux. Ses admirateurs affirment qu'il a de grands talens, du génie. D'autres prétendent, au contraire, que ce n'est qu'un soldat, qu'il ne croira jamais qu'à son sabre. On le dit populaire dans l'armée; il y a cependant des généraux qui se défient de lui, qui l'accusent de présomption, d'étourderie et lui attribuent un goût dangereux pour les innovations téméraires.

Il ne s'est fait connaître encore que par ses discours. Si mystérieux qu'il soit, ce soldat aime à parler. Les Hohenzollern sont ou des taciturnes ou des orateurs. Frédéric-Guillaume III ne parlait que par monosyllabes, n'achevait pas ses phrases; Frédéric-Guillaume IV arrondissait les siennes : il était le plus périodique des souverains. Le prince Guillaume n'est pas prolixe, mais il a la parole hardie et même aventureuse. Ce qu'on sait le mieux de lui, c'est que dès sa jeunesse il a senti le besoin de prendre le contre-pied des opinions de ses parens. Il savait que leur libéralisme les avait rendus suspects, que sa mère était regardée de travers dans les cercles dirigeans. Lorsque au mois de février 1858, peu de jours après son mariage, la princesse Vic-

toria fit son entrée solennelle à Berlin, au bruit du canon et des cloches sonnant à toute volée, l'accueil fut chaud; mais elle s'aperçut bientôt qu'il y avait des figures longues, des mécontens qui affectaient de la traiter en étrangère et en intruse. Le parti de la cour et les hobereaux en voulaient au prince Frédéric-Guillaume d'avoir épousé une princesse royale d'Angleterre; il leur semblait qu'il venait d'épouser la constitution anglaise, ce qui assurément n'était pas sa pensée.

La nouvelle impératrice a une élévation et une liberté d'esprit qu'on ne s'étonne pas de trouver dans une fille du prince Albert. Mais à sa vive et ferme intelligence, elle joint une raideur de fierté que la raideur prussienne ne lui pardonne pas. Injures ou services, elle n'oublie rien, et infiniment gracieuse pour les gens qu'elle estime, elle n'a jamais su sourire à qui lui déplaît. De bonne heure, le prince Guillaume a craint d'être enveloppé dans l'impopularité de sa mère et, de bonne heure, il a voulu prouver qu'opinions et amitiés, il n'a rien de commun avec elle. Peut-être a-t-il affiché avec trop d'ostentation son indépendance filiale. Les liaisons qu'il avait formées avec les piétistes et les antisémites ont paru si singulières, que M. de Bismarck a cru devoir l'avertir. Un roi de Prusse ne saurait, sans se compromettre, donner une couleur confessionnelle à sa piété; mais un empereur d'Allemagne intolérant s'exposerait à perdre sa couronne. L'Allemagne, partagée depuis longtemps entre trois religions et la libre pensée, est un pays où plus qu'ailleurs les affaires de conscience sont des affaires d'état.

Le discours du prince qui a fait le plus de bruit est le toast qu'il porta au chancelier et que le public a traduit ainsi : « Mon grand-père est mort, mon père est mourant; vous n'avez pas à vous occuper d'eux. Heureusement le prince-chancelier est là; c'est lui que vous devez écouter et que vous devez suivre. » Faut-il croire que M. de Bismarck le tiendra, le conduira à sa guise? La première qualité qu'il demande à ses souverains, c'est d'être gouvernables. Le roi Louis-Philippe se vantait d'être parvenu à mater les plus rebelles, les plus récalcitrans de ses ministres : « Casimir Perier, disait-il, m'a donné du mal, mais j'ai fini par le bien équiter. » M. de Bismarck réussira-t-il à équiter le prince Guillaume? Cet impérieux Mentor trouvera-t-il dans son élève un Télémaque attentif, respectueux et soumis? Les paris sont ouverts. Un Allemand me disait jadis : « C'est un jeune homme à frasques, et il donnera du fil à retordre à ceux qui se chargeront de le dresser. » D'autres assurent qu'il étonnera le monde et le chancelier par son ingratitude. Il y a des hommes dont on peut dire que leurs amis ont raison de compter sur eux et que leurs ennemis auraient tort de ne pas compter avec eux. Le prince Guillaume n'a donné de garan-

ties à personne, et les pessimistes craignent que le jeune homme à frasques ne soit un souverain à surprises.

Pendant que Berlin est plein de gens qui ne savent à quel saint se vouer ni ce qu'ils doivent espérer ou craindre, il y a en Allemagne deux provinces, qu'on appelle le Reichsland, où l'on vit exempt de toute crainte comme de toute espérance. L'Alsace-Lorraine se console de ses souffrances en pensant que, quoi qu'il arrive, son sort ne peut empirer, que l'empereur Frédéric n'ayant rien pu ou rien voulu faire pour elle, il pourra mourir sans qu'elle ait rien à regretter. Cette fois, son impériale générosité s'est trouvée en défaut. Dans la proclamation qui a été affichée à Strasbourg le 19 mars, il a paru approuver pleinement le régime de compression brutale et tracassière que subissent depuis trop longtemps les provinces annexées, le système d'administration ingénieusement barbare auquel le prince de Hohenlohe a eu la triste gloire d'attacher son nom.

L'empereur Guillaume disait, le 2 avril 1873, « que la nationalité allemande était bien effacée dans les provinces conquises, qu'il fallait user d'indulgence et de patience. » Il ajoutait : « Il ne serait ni bon ni désirable que des peuples arrachés ainsi à leurs anciennes habitudes demeurassent indifférens. C'est par la douceur que nous les gagnerons. » On dit aujourd'hui : « Molestons-les ; c'est par les vexations et les rigueurs que nous parviendrons à les réduire. » Et on ajoute : « La faute en est à la France ! » et, à force de le répéter, on finira peut-être par le croire. On regrette, semble-t-il, de n'avoir pas inséré dans le traité de Francfort un article portant que le gouvernement français serait tenu de dire chaque année aux Alsaciens : « Vous n'avez jamais été la chair de notre chair, nous ne vous avons jamais aimés, et nous nous consolons sans peine de vous avoir perdus. Attachez-vous à vos maîtres, qui seuls vous aiment et sont capables de faire votre bonheur. » Quand un enfant gâté, déraisonnable et maladroit, se cogne contre le mur, c'est au mur qu'il s'en prend ; c'est au mur que s'en prennent M. de Bismarck et le prince de Hohenlohe. Il n'est permis de s'annexer un peuple que lorsqu'on se sent en état de le bien gouverner. Mais on paraît croire à Berlin que la force a tous les droits, que le malheur n'en a point. Il eût été digne de Frédéric III de se souvenir que les devoirs les plus sacrés sont ceux qu'assume un conquérant. « C'est à lui, disait Montesquieu, de réparer une partie des maux qu'il a faits. Le droit de conquête est un droit malheureux, qui laisse à payer une dette immense pour s'acquitter envers la nature humaine. » Le conquérant qui ne cherche pas à s'acquitter mérite d'être regardé comme un failli.

G. Valbert.

REVUE LITTÉRAIRE

M. CARO.

Mélanges et Portraits, par M. E. Caro, de l'Académie française. Paris, 1888; Hachette.

Ce n'est point une biographie de M. Caro que je me propose ici d'écrire, ni même un portrait que je veux essayer d'en tracer. D'autres que moi s'acquitteront mieux d'une tâche où, de tout ce qu'il y faut, je craindrais de ne pouvoir mettre qu'une chose : beaucoup de reconnaissance, et l'expression de ma fidélité pour la mémoire d'un homme que j'ai aimé, à qui j'ai plus d'une obligation, et de qui la mort, après un an bientôt, m'est encore une tristesse récente. Mais qu'importent au public nos souvenirs ou nos affections? Si d'ailleurs, en rappelant quelques traits de cette bienveillance et de cette délicatesse qui furent celles de M. Caro, la gravité de son accueil, et, quand on le connaissait mieux, la douceur de son commerce, je croyais en pouvoir ajouter quelques-uns à sa physionomie, j'hésiterais même alors à le faire, pour ne pas avoir l'air de vouloir détourner sur la personne l'estime que doivent d'abord à son œuvre tous ceux qui s'intéressent à l'histoire des idées au XIXe siècle. Que les siens, que les amis, que son public aussi me permettent donc aujourd'hui de ne leur parler que de l'écrivain ou du philosophe, et de me borner à tâcher de caractériser la nature de son talent et celle de son rôle. Je voudrais rendre à M. Caro une justice qu'on ne lui a pas toujours rendue de son vivant, et du déni de laquelle on peut dire que, s'il mettait un naturel orgueil à n'en rien laisser voir, il a cependant beaucoup souffert.

Je ne dirai rien du professeur, si ce n'est qu'en le perdant, la Sorbonne, où il enseignait depuis plus de vingt ans, a perdu plus qu'elle ne croit peut-être, et non-seulement une voix éloquente, mais, — et

puissé-je le dire sans offenser personne! — l'homme même dont l'enseignement ou la seule présence la défendait le mieux du reproche et du péché de pédantisme. Presque tout professeur y incline de nature, on le sait, et, pour qu'il y tombe, il ne faut que le pousser un peu. Mais si l'on conçoit très aisément qu'un cours de syriaque ou d'hébreu, de mécanique céleste ou d'anatomie comparée, et d'archéologie grecque ou d'épigraphie latine, ne soit réservé qu'à de rares auditeurs, qu'à de vrais *élèves*, triés, éprouvés et formés par le maître, on ne conçoit pas que, dans le pays où c'est la gloire de Descartes et de Pascal, de Montesquieu et de Buffon que d'avoir rendu la philosophie ou la théologie même, le droit et l'histoire naturelle intelligibles à tout le monde, on ne saurait concevoir que l'histoire générale et la philosophie se séparent, s'isolent et se désintéressent du monde et de la vie, dont elles ne sont rien si elles ne sont l'une des expressions; — je dirais volontiers une fonction. Vivre d'abord, dit en effet un ancien proverbe, et ensuite philosopher; et moi je dirais, avec plus de vérité, qu'une manière de vivre n'est qu'une manière de philosopher, n'importe ou non qu'on le sache; et M. Caro, qui était un peu timide, ne l'aurait pas osé dire, mais il le pensait; et nous l'avons assez entendu pour pouvoir affirmer que si ses qualités d'orateur y aidaient : la prestance, la voix, l'action, l'accent, c'est cette conviction qui, comme elle animait intérieurement sa parole, a fait le grand et légitime succès de son enseignement. Malheureusement pour nous, fort éloigné qu'il était de la belle présomption de quelques-uns de ses prédécesseurs en Sorbonne, Victor Cousin, par exemple, ou Saint-Marc Girardin, il n'a pas fait, comme eux, directement imprimer ses cours, moins improvisés cependant que les leurs; et ainsi le témoignage durable de son éloquence a péri. C'est donc dans ses écrits que ceux qui ne l'ont pas entendu retrouveront, avec les formes élégantes et harmonieuses de sa parole, la substance de sa pensée; et c'est là qu'il nous la faut chercher.

Il a beaucoup écrit, et sur tant de sujets, qu'on est un peu embarrassé d'abord de définir d'un seul mot le caractère de son œuvre et la nature de son talent. A ne le considérer que par de certains côtés, et si, par exemple, on ne connaissait de lui que ses *Nouvelles Études morales sur le temps présent*, ou ses deux volumes sur *la Fin du XVIIIe siècle*, ou son étude sur *George Sand*, on le prendrait volontiers pour un critique ou pour un historien de la littérature, et, sans doute, il en avait quelques-unes des plus rares qualités. C'est ainsi que peu d'hommes ont jamais été plus sensibles au talent, dont il aimait à faire les honneurs, et sans y mettre aucune coquetterie de générosité, jusque chez ses adversaires. Mais peut-être, quand il parlait d'un Voltaire ou d'un Jean-Jacques, une certaine érudition lui faisait-elle quelquefois défaut, une connaissance plus approfondie de

l'histoire littéraire, un peu plus d'indépendance enfin à l'égard des opinions consacrées; et, nous-même, dans cette *Revue*, nous avons assez souvent discuté ou contredit ses jugemens pour n'éprouver aucun embarras à préciser ainsi l'origine de nos dissentimens. Dans un temps où la critique et l'histoire, en raison à la fois de l'étendue de notre littérature et du nombre des commentateurs qui l'ont eux-mêmes encore accrue, demandent, comme l'on dit, tout un homme, la critique littéraire, M. Caro l'avouait de bonne grâce, n'était pour lui qu'un « repos dans la suite de son travail accoutumé, » le délassement ou la distraction d'occupations plus graves. La prenait-il quelquefois plus à cœur, c'est qu'alors la question passait la littérature, telle du moins qu'il l'entendait, et touchait à d'autres problèmes que celui des trois unités ou du rythme de l'alexandrin. Parmi tant de grands écrivains, prosateurs ou poètes, que la critique ne se lasse pas d'étudier, et dont on a toujours quelque chose de personnel à dire, sinon de neuf, je ne me rappelle guère qu'André Chénier qui l'ait une fois attiré. Mais quand il étudiait ici-même *la Justice*, de M. Sully-Prudhomme, ou les poésies de Mme Ackermann, ou celles encore de Leopardi, c'est qu'il s'y trouvait, par-delà les beaux vers, si je puis ainsi dire, en présence de l'évolutionisme ou du pessimisme; — et, bien plus encore que littéraire, la question était devenue pour lui philosophique et morale.

Je dis philosophique et morale, ou morale et philosophique, parce que non plus que lui je ne saurais séparer ces deux mots, ni distinguer ce qu'ils représentent; et c'est ici le commencement de sa véritable originalité. Passionnément curieux et admirablement informé des doctrines de la métaphysique, très attentif à leurs moindres révolutions, et souvent beaucoup plus habile à les exposer que leurs propres auteurs, M. Caro n'a jamais cru que la métaphysique, ayant d'ailleurs beaucoup d'intérêt par elle-même, et des séductions très puissantes, fût cependant à elle-même son objet et sa fin. Oserai-je faire observer que ni Malebranche, ni Spinosa, ni Kant ne l'ont cru davantage, c'est-à-dire les trois plus hardis et plus profonds métaphysiciens qu'il y ait dans l'histoire de philosophie moderne? Et, en vérité, si nos philosophes étaient sages, ou seulement un peu perspicaces, ne verraient-ils pas bien venir le temps, assez prochain peut-être, où de certains problèmes, qu'ils agitent furieusement entre eux, ne paraîtront guère moins vains, ni moins baroques, pour dire le vrai mot, que ces questions hibernoises qui défrayaient jadis les disputes dans la rue du Fouarre : « *Utrum*, une idée Platonique, voltigeant dextrement sur l'orifice du chaos, pourrait chasser les escadrons des atomes Démocritiques? » Mais M. Caro a toujours pensé que la métaphysique ne saurait se détacher des inquiétudes éternellement humaines qui lui ont donné naissance, que le grand mystère y serait toujours celui de notre destinée, que toutes les autres questions n'importaient, n'avaient

de raison d'être qu'autant qu'elles se rattachaient à la question capitale ou unique de l'origine et de la fin de l'homme. Entre Descartes et Locke, entre Kant et Hegel, entre Auguste Comte et Schopenhauer, ce qu'il s'est donc proposé de faire voir à ceux qui ne s'en doutent pas, à la foule indifférente, c'est qu'il y va d'eux-mêmes, de tous leurs intérêts, des raisons de vivre, et du prix de la vie. Et c'est pourquoi, autant ou plus encore qu'un philosophe, je l'appellerai un *Moraliste*, — si du moins on donne à ce mot tout ce qu'il a reçu d'extension nouvelle des temps troublés où nous vivons.

Il y a en effet beaucoup de moralistes, qui sont de plus d'une sorte, et il faut dire que le nom s'en obtenait jadis à meilleur marché qu'aujourd'hui. De notre temps même, je ne suis pas sûr que, pour beaucoup de fort honnêtes gens, un *Moraliste* soit rien de plus qu'un prédicateur de morale usuelle, plus laïque seulement que les autres, et d'autant plus fâcheux, — parce qu'il fait habituellement sa morale sans en être prié. Nous en avons tous connu de cette espèce, qui sévissaient surtout dans les familles; et il est permis de regretter que, pour les désigner, la pauvreté de la langue ne nous donne pas d'autre mot que celui de Moralistes. Après cela, comme leurs intentions sont les meilleures du monde, et que les noms oubliés, mais respectés tout de même, de Nicole et du bon Rollin plaident encore pour le genre, nous les laisserons à leurs banalités. On prend le mot dans un autre sens, assez différent, et même quelquefois opposé, quand on l'applique, depuis Montaigne et La Rochefoucauld jusqu'à Chamfort ou Rivarol, à toute une lignée d'écrivains, et surtout d'amateurs, qui ont excellé dans l'observation d'eux-mêmes et du monde, ou plutôt de « la société. » Pour ceux-ci, les leçons qu'ils nous donnent, souvent banales aussi, mais toujours pratiques, sont amères comme l'expérience, — car pourquoi ne serait-on pas amer et banal en même temps? — inutiles d'ailleurs comme elle, et comme elle enfin très propres à nous encourager dans le dégoût de nous-mêmes, des hommes et de la vie. En fait de langue aussi bien que de modes, l'usage est si bizarre que c'est peut-être parce qu'au fond leur morale est de n'en point avoir, qu'on les a moralistes appelés : ils écrivent aujourd'hui dans *la Vie parisienne*, et quelquefois dans *le Charivari*. Mais un vrai moraliste, et non pas un faiseur de *Maximes* et de *Réflexions;* mais un écrivain et un philosophe qui comprenne toute la gravité du problème moral, qui en voie toutes les liaisons avec toute l'étendue de la conduite humaine, qui sente la difficulté d'en accorder la solution avec ces principes obscurs et cependant certains sans lesquels il n'y a plus de morale, à ce qu'il semble, ni même de société des hommes ; voilà qui est plus rare qu'un Rivarol avec tout son esprit de cour ou qu'un Rollin avec sa morale de collège, et c'est à qui je propose de réserver l'unique honneur du nom. Il n'y a pas de plus délicate recherche, ni de plus complexe, mais il y en a

peu de plus nobles, parce qu'il y en a peu qui témoignent d'un plus noble souci, d'une inquiétude plus vive des intérêts les plus généraux et les plus permanens de l'humanité.

Ce fut la tâche que se donna M. Caro, qu'il poursuivit pendant plus de trente ans, et que la mort ne lui permit pas d'achever. Le titre seul de son premier recueil : *Études morales sur le temps présent*, indiquait la nature de ses préoccupations ; et le choix de ses sujets achevait de la déclarer ou de la préciser. Il y traitait, en effet, des *Religions nouvelles*, de l'*Idolâtrie humanitaire*, de la *Religion positiviste ;* et c'était comme l'esquisse d'un programme qu'il se proposait plus tard de compléter et de remplir. Et, effectivement, l'*Idée de Dieu*, *la Philosophie de Goethe*, *le Matérialisme et la Science*, les *Problèmes de morale sociale*, *le Pessimisme*, tous ses travaux, comme son enseignement lui-même, n'allaient avoir pour objet que de déterminer ou de serrer de plus près les conditions du problème moral; d'en reconnaître les différens aspects ou d'en relever, si je puis ainsi dire, dans l'histoire de la pensée contemporaine, les positions successives; d'en montrer l'étroite liaison, la solidarité nécessaire avec la métaphysique; et, enfin, d'en préparer, par la discussion des solutions adverses, la solution spiritualiste, puisque c'était la sienne. C'était aussi bien alors, dans les premières années du second empire, le seul ou le meilleur moyen qu'il y eût de ranimer la philosophie : la tirer de ses histoires pour la mêler au mouvement des idées, et revendiquer en son nom le premier de ses droits, qui est de conduire et de gouverner la vie. Qu'est-ce qu'une morale sans métaphysique ? Nous en dirons quelques mots tout à l'heure. Mais qu'est-ce qu'une métaphysique sans morale? C'est le roman de l'infini.

On commence à comprendre aujourd'hui la gravité du problème moral, et que la morale elle-même, l'ancienne morale, cette morale naturelle dont le caractère impératif équivalait à une révélation d'en haut, cette morale universelle dont les variations n'effaçaient pas, disait-on, le caractère d'universalité, puisqu'elles s'efforçaient de le réaliser dans le temps, cette morale immuable enfin dont on respectait les lois, tout en les transgressant, traverse une crise dont personne encore ne voit comment elle sortira, si même peut-être elle n'y reste. Avec la diversité des réponses que l'on s'est efforcé de faire, depuis quelques années seulement, à cette redoutable question, on remplirait plus d'un volume. On remplirait des pages entières avec la seule énumération du titre des livres et du nom des auteurs qui l'ont tour à tour ou ensemble abordée. L'*Esquisse d'une morale sans obligation ni sanction*, de M. M. Guyau, *l'Évolution de la morale*, de M. Ch. Letourneau, *la Civilisation et la Croyance*, de M. Ch. Secrétan, *la Morale économique*, de M. de Molinari, *les Principes du droit*, de M. Émile Beaussire, tous ces ouvrages, que je cite à peu près au hasard de la plume, qui sont presque tous d'hier, — et combien en pourrais-je ajouter à la liste, — c'est ce

problème qu'ils traitent, ou, du moins, c'est autour de cette question qu'ils tournent. Et quelque solution qu'ils en donnent, plus ou moins conforme à l'ancien idéal, ou, au contraire, en rupture ouverte avec les traditions du passé, le point dont ils tombent d'accord, ce n'est pas seulement l'intérêt, mais, comme l'on dit, c'est l'urgence d'une solution prochaine. Nous habitons une maison dont les fondemens branlent, dont les murs s'en vont insensiblement en ruines, où toutes les pluies entrent par le toit, et, quelle que soit notre insouciance, lorsque enfin nous en serons chassés, ce qui ne saurait tarder beaucoup maintenant, on commence à se demander où nous nous logerons.

Car, c'est bien ainsi que le problème se pose. Oui, grâce à l'effet d'une longue accoutumance ou de préjugés héréditaires, passés dans notre sang et devenus instinctifs, nous vivons encore selon de certaines lois, dont nous ne savons pas si les titres sont fondés en raison; et il nous suffit, pour quelque temps encore, qu'ils le soient sur l'antique usage. Mais un jour, mais bientôt peut-être, lorsqu'une hérédité nouvelle se sera substituée en nous à l'ancienne, qu'adviendra-t-il de l'usage lui-même, et, s'il est autre, quelles en seront les lois? Je ne veux pas mêler la question religieuse à la question morale. Mais quand il sera prouvé que la justice, comme on l'enseigne parmi les évolutionistes, n'est que l'expression variable du droit du plus fort ou du plus audacieux, fondé par la violence, fortifié par la coutume et consacré par le temps, que restera-t-il de la justice? et quels débris, ou quelle ombre des lois? Quand il sera prouvé, comme le veulent les physiologistes, que la liberté n'est qu'une hypothèse, une illusion de l'amour-propre humain, et qu'on verra plutôt une planète sortir de son orbite qu'un acte humain n'avoir qu'en lui sa cause, que demeurera-t-il debout de l'institution sociale? Et quand il sera prouvé, selon les pessimistes, que la vie humaine a son objet, son terme et sa fin en elle-même, quelles raisons aurons-nous de vivre, ou en vivant de nous soumettre à des règles qui ne se justifient, et conséquemment qui ne peuvent s'imposer qu'au nom d'une autre vie? Cependant, il est bien certain qu'aucune société ne pourra subsister sans une règle des mœurs, ni cette règle des mœurs devenir effective sans prétendre à l'immutabilité. Nous sommes donc ainsi pris entre les nécessités de l'institution sociale, d'une part, et, de l'autre, les conclusions de la science, ou prétendue telle; entre l'obligation d'agir et l'impossibilité de pouvoir; entre la morale et la vérité. Mais nous ne saurions rester indéfiniment dans ce doute, et c'est le besoin d'en sortir qui fait aujourd'hui la crise de la morale.

Qu'elle soit, en effet, non-seulement actuelle, mais récente, c'est ce qu'il serait facile de montrer. On s'en souciait à peine, il y a vingt-cinq ans, on ne la voyait pas venir, on ne la croyait peut-être pas

possible. Les retardataires ne s'occupaient toujours que de leur histoire de la philosophie. Même leurs adversaires ne voulaient pas quitter ce terrain, et M. Vacherot, par exemple, dans un livre justement célèbre, qui vaut à lui seul autant ou davantage que plusieurs de ceux de Victor Cousin, *la Métaphysique et la science*, s'il y touchait à la morale, ce n'était qu'indirectement, par circonstance ou par occasion, et seulement pour suivre jusqu'au bout de leurs conséquences les systèmes dont il faisait l'histoire et la critique, — avant d'y substituer le sien. M. Renouvier de même, dans ses *Essais de critique générale*, et quoiqu'il y en eût un qui traitât expressément des principes ou des fondemens de la morale. Et M. Ravaisson enfin, dans ce remarquable *Rapport sur les progrès des études philosophiques en France au XIXe siècle*, autant qu'il s'espaçait sur la métaphysique, d'autant se restreignait-il quand il arrivait à la morale, dont il ne trouvait, en effet, depuis près de cinquante ans, qu'une demi-douzaine d'auteurs qui eussent traité. En dehors de l'histoire, on ne s'intéressait guère alors qu'à la métaphysique, tous les jours plus vivement attaquée par le positivisme, et un peu à la psychologie. Mais on eût dit que la morale était faite, qu'une insigne mauvaise foi pouvait seule essayer d'en détruire les fondemens, réputés inébranlables, et, comme au temps enfin de Bossuet ou de Bourdaloue, qu'on ne pouvait s'en prendre au libre arbitre, à l'immortalité de l'âme, ou à l'existence de Dieu, sans en avoir des raisons personnelles, et naturellement peu louables : *Dixit insipiens in corde suo : non est Deus.*

M. Caro est l'un des premiers, le premier peut-être en France, qui vit et qui signala l'importance du problème. « Il y a longtemps déjà, disait-il dans l'une des dernières éditions de ses *Études morales sur le temps présent*, il y a longtemps que s'annonçait la crise philosophique qui règne aujourd'hui... Nous reproduisons ici, sans aucun changement notable, ces pages écrites en 1854, où l'on trouvera, à défaut d'autre mérite, l'exact pressentiment des événemens d'idée qui allaient s'accomplir. » Et il avait raison. Tandis que l'on enseignait, presque partout autour de lui, que les doctrines métaphysiques ne se jugent point sur leurs conséquences morales, il avait parfaitement vu qu'au contraire, et comme il est toujours arrivé dans l'histoire, c'était leurs conséquences morales qui détermineraient la fortune des doctrines métaphysiques nouvelles. Si le naturalisme ou le matérialisme, si le spiritualisme ou l'idéalisme devaient sortir victorieux de cette mêlée d'idées, il avait pressenti que ce ne serait pas comme conformes à une vérité qui, d'ailleurs, est placée au-dessus ou en dehors de nos prises, mais en tant qu'ils restreindraient ou qu'ils étendraient, avec l'exercice de notre liberté, le domaine aussi de notre responsabilité. Et qu'importerait, en effet, de savoir si les principes du mouvement et de la pensée sont, comme l'on dit, *immanens* ou *transcendans*

au monde, intérieurs à la matière ou extérieurs et supérieurs à elle, n'étaient les conclusions ou les inductions que nous en tirons pour nous les appliquer à nous-mêmes, à la connaissance de notre nature, à celle de notre fin, et conséquemment à la loi de notre conduite ? A peu près autant qu'il importe à la plupart des hommes de connaître exactement les propriétés de la cycloïde, et si ce fut Roberval ou un autre qui la carra le premier. Que les métaphysiciens de profession, s'il en est encore quelques-uns parmi nous, le reprochent donc à M. Caro ; mais nous, nous l'en louons, et tous ceux qui s'intéressent à la philosophie l'en loueront avec nous. En faisant beaucoup, et l'un des premiers, pour la rendre, si l'on peut ainsi dire, à sa destination véritable, il a fait beaucoup pour l'amener des ombres de l'école, où ce n'est point sa place, au grand jour de la discussion publique ; — et l'histoire n'oubliera pas, ni les lettrés encore moins, que tout un mouvement a daté de là.

Non pas, d'ailleurs, que nous partagions, sur tous les points, toutes les idées de M. Caro, et, si c'en était le lieu, nous ne manquerions peut-être pas, pour y contredire, d'assez bonnes raisons. C'est ainsi que, dans cette polémique, où il s'est repris à plusieurs fois, contre l'idée de l'évolution, nous ne sommes pas avec les évolutionistes, mais nous ne sommes pas davantage avec M. Caro, qui, sans doute pour les mieux combattre, a trop abondé quelquefois dans leur sens, et comme eux trop confondu l'idée d'évolution avec l'idée de progrès. On représenterait assez bien l'idée de progrès par une ligne droite, sans interruption ni discontinuité, qui se développerait d'une vitesse égale, d'un mouvement uniforme, et uniformément ascendant ; tandis que l'évolution, c'est plutôt une courbe, avec des points d'inflexion et de rebroussement, avec des hauts et des bas, pour parler plus simplement ; et je ne sais si l'on peut dire que c'est ce qu'il y a de plus contraire, mais assurément ce n'est pas la même chose. Pour la défense même de quelques-unes des idées qui lui étaient le plus chères, j'aurais voulu que M. Caro reconnût cette différence, et si quelques évolutionistes ont lié leur cause à celle de l'humanitarisme, qu'il eût vu plus clair qu'eux dans leur propre doctrine. J'aurais également voulu, quand il a parlé du pessimisme, qu'il y vît quelque chose de plus qu'une maladie singulière et rare, plus souvent affectée que réelle, si nous l'en voulions croire, et que le cynisme de Schopenhauer ou le charlatanisme de M. de Hartmann ne lui masquât pas la grandeur, et ce que j'oserai même appeler la noblesse du pessimisme. A Dieu ne plaise que je fasse aucune comparaison de celui de nos grands écrivains que j'aime et je respecte le plus, c'est l'auteur des *Provinciales* et des *Pensées*, avec l'auteur du *Monde comme volonté et comme représentation*, le vieillard caustique et quinteux de Francfort ! Mais il n'y a pas de pire pessimisme, j'entends

plus sincère ni plus radical que celui du fond duquel, il y a bientôt dix-neuf cents ans, le christianisme est sorti, si ce n'est peut-être celui dont on peut dire, quatre ou cinq siècles auparavant, qu'il fut la racine du bouddhisme. Dans ses éloquentes et spirituelles études sur *le Pessimisme*, je crains que M. Caro n'ait pas vu le secours que le pessimisme, bien expliqué, pouvait prêter à ses propres idées et à ses espérances.

Mais où j'approuve entièrement, c'est dans ses longues discussions contre le positivisme, qui remplissent, comme l'on sait, son *Idée de Dieu*, ses *Problèmes de morale sociale*, son livre encore sur *M. Littré et le Positivisme*. Tout ce que l'on peut inventer, en effet, d'argumens, il l'a inventé, tout ce que l'on peut mettre dans une discussion de ce genre, ou de souplesse, ou de vigueur, ou d'ardeur, il l'a mis dans ces trois livres, pour établir la thèse qu'il a faite ainsi sienne par-dessus toutes les autres : celle de la dépendance de la morale et de la métaphysique. Ai-je besoin de rappeler comment la question se présente? Il ne s'agit pas de rendre à une religion, la catholique ou la protestante, la grecque ou la mahométane, ses droits ou ses prétentions sur le gouvernement de la conduite humaine, pas plus que de lier la moralité même à une doctrine métaphysique unique, l'idéaliste ou la spiritualiste, l'optimiste ou la pessimiste, mais seulement de faire voir que toute règle des mœurs, — et quand ce serait celle d'Aristippe ou d'Helvétius, — implique nécessairement une conception de la vie ou une idée de la nature, du pouvoir, et de la fin de l'homme, qui est proprement ce qu'on appelle de la métaphysique. « Toutes ces questions de nature et de fin sont si intimement mêlées à notre substance morale qu'aucun effort de chimie intellectuelle ne peut parvenir à les éliminer d'une science qui a l'homme pour objet. » On ne saurait mieux dire, en moins de mots, et il est d'ailleurs possible que certains moralistes l'ignorent, mais on peut bien les défier de discuter, quelle question dirai-je? la question du divorce, par exemple, ou celle de la liberté de tester, sans y faire tôt ou tard intervenir la métaphysique. A plus forte raison quand ils discutent des questions plus hautes, celles que ne tranche pas la loi positive, parce que l'utilité sociale, dont on a quelquefois voulu faire le fondement de la morale, n'y est pas directement et constamment intéressée. Telles sont toutes les formes du sacrifice et du dévoûment, deux mots qui portent inscrit, dans leur étymologie même, le souvenir de leur origine métaphysique, et deux choses qu'on ne peut exiger de personne qu'au nom d'une autorité supérieure à celle de l'institution sociale, c'est-à-dire métaphysique. « La morale philosophique peut commencer sans Dieu, disait encore M. Caro, elle ne peut s'achever sans lui. » Otez ce mot de Dieu, si peut-être il vous gêne, mais convenez avec M. Caro qu'aucune

morale ne saurait s'enfermer dans les bornes de la vie présente; ce ne serait plus qu'une police ou un contrat d'assurances; et quand vous auriez enfin réussi à l'y enfermer, il resterait toujours à déterminer l'objet même de la vie; et ce serait encore de la métaphysique. Spinosa n'en a-t-il pas dû faire, de la plus haute, de la plus subtile et de la plus abstruse, uniquement pour établir que l'objet de la vie est... de vivre?

Aux qualités du moraliste, et pour achever de caractériser le talent de M. Caro, ne faut-il pas maintenant rapporter jusqu'à ses qualités d'écrivain? Comme la plupart de ceux qui sont nés orateurs, il avait le style, ainsi que la parole, naturellement ample, sonore, et parfois quelque peu redondant. Sur ces matières philosophiques, si difficiles à exprimer dans la langue de tout le monde, sans le secours de ces termes techniques, — dont le grand avantage est d'être abréviatifs, mais le grand inconvénient de devenir cabalistiques, — je ne crois pas d'ailleurs que depuis Cousin personne ait mieux écrit, ni surtout plus clairement que M. Caro. J'ajouterai seulement, puisqu'on le lui a quelquefois reproché, qu'il a pu s'en consoler dans la compagnie de Fénelon ou de Malebranche. Trop orgueilleux ou trop modestes, est-ce donc par hasard que nos philosophes ne se reconnaîtraient plus dès qu'un éloquent interprète s'est avisé de les rendre intelligibles à eux-mêmes? M. Caro aimait à se comprendre et à être compris. Mais ce qui est vrai, c'est que la nature des questions qu'il traitait, comme aussi la manière dont il les traitait, toujours attentif à en faire sentir l'universel intérêt, communiquaient d'elles-mêmes à son style un mouvement, une vie et une chaleur que n'eussent pas comportées des discussions plus abstraites, sur l'espace ou sur le temps, par exemple, sur la nature du mouvement ou sur le fondement de l'induction. Mais surtout on sentait, dans le style même de ses études philosophiques, ce que l'on sentait un peu moins dans ses études « littéraires, » qu'il y faisait de ce qu'il disait son affaire personnelle, et que, s'il avait le don de la persuasion, c'est qu'ayant reçu celui de la conviction, il parlait dans sa propre cause. Et de tout cela, joint ensemble, de cette sincérité du penseur, de la nature des questions, des qualités naturelles de l'écrivain et de l'orateur, il se formait un courant de style dont le flot, d'abord un peu lent, mais large, « s'excitait par sa pente, » et devenait aisément rapide et entraînant. Dans le dernier de ses écrits, cette étude sur *George Sand*, qui n'a vu le jour qu'après sa mort, quand il définissait à peu près ainsi le style de l'auteur de *Valentine* et de *Mauprat*, songeait-il peut-être à lui-même? Il l'eût pu du moins sans trop de vanité; — et, s'il n'y songeait pas, nous pouvons y songer pour lui.

Ce que l'on ne saurait enfin se dispenser de noter, au moins en passant, parce que cela fait aussi partie du style ou plutôt de l'écrivain, c'est la rare franchise et surtout la courtoisie qu'il se faisait un point

d'honneur d'apporter dans ces discussions où nos philosophes, en général, ne mettent pas plus d'estime d'eux-mêmes que de dédain de leurs adversaires. Ils ne disent point d'injures, assurément; ils ne ressemblent point aux savans allemands ou à nos érudits de l'ancienne marque; c'est autre chose : une espèce de pitié méprisante et douce pour la faiblesse de l'adversaire, avec un art prodigieux de ne pas voir le fort des idées qu'ils combattent. M. Caro, pour lui, s'est toujours piqué d'exposer avec une entière et parfaite loyauté les doctrines qu'il réfutait; et quelques-unes de celles d'Auguste Comte, mais surtout celles de Littré, sont plus claires chez lui que chez eux. Il avait cette qualité rare de voir très promptement par où les doctrines nouvelles entamaient la sienne, et cette qualité, non moins rare, de ne pas se dissimuler à lui-même la force et la portée du coup. A cette lucidité d'exposition, il joignait dans la lutte une singulière courtoisie de formes qui, d'ailleurs, ne l'empêchait pas d'engager et de pousser la controverse à fond. On l'appréciera d'autant plus que, dans quelques années, grâce aux façons de discuter qui, de la politique, ont fait irruption jusque dans la critique littéraire ou philosophique, l'attrait des choses passées et des couleurs éteintes sera venu s'ajouter au charme naturel de cette politesse...

Mais, si j'insistais, je reviendrais à parler de l'homme, et, comme je l'ai dit, je ne veux ni ne puis en entreprendre a tâche. Je serai content si j'ai montré en quoi consista la féconde originalité du philosophe et de l'écrivain, quel fut son rôle dans l'histoire des idées de son temps, comment il l'a tenu, et ce que je crois enfin qui survivra de son œuvre. Ceux qui l'ont entendu se souviendront longtemps de l'orateur. On ne reprochera pas trop au philosophe d'avoir cherché dans la critique ou l'histoire de la littérature un divertissement à des travaux dont j'espère que l'on aura vu l'importance en quelque sorte vitale. On regrettera plutôt qu'il n'ait pas eu le temps de mettre la dernière main à son œuvre, en écrivant le livre qu'il avait si longtemps promis sur *la Nature et Dieu*, et qu'il n'avait plus qu'à écrire, en effet. Mais on fera sa place au moraliste, une place que lui conserveront son *Idée de Dieu*, ses *Problèmes de morale sociale*, les deux volumes de *Mélanges* et *Portraits* qu'on nous donne aujourd'hui, la sûreté de coup d'œil avec laquelle il a reconnu, comme aussi le courage philosophique avec lequel il a tâché de prévenir la crise où la morale se débat aujourd'hui. Et l'on dira enfin que, dans un temps où ce n'est point par l'élévation ni la sincérité de la pensée que l'on brille, M. Caro du moins a toujours pensé librement et noblement.

F. Brunetière.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 mai.

Comment un pays qui a reçu en partage tous les dons et toutes les ressources, tout ce qui fait l'éclat et la puissance des nations, qui, en dépit de tous ses malheurs, garde sa sève généreuse et vivace, comment ce pays peut-il être réduit à ne plus savoir de quel côté il peut se tourner, ce qu'on veut faire de lui et ce qu'on lui prépare? Car enfin, c'est toute la question, l'éternelle question d'aujourd'hui comme d'hier! Le pays en est venu à ce point d'obscurité et de détresse morale où il s'arrête ahuri, mécontent, froissé, plus que jamais indécis, après avoir été trahi dans ses intérêts, dans sa confiance et dans ses vœux. Il n'était pourtant pas trop exigeant; il ne demandait à ceux qui le représentent et le gouvernent que le droit de vivre, de travailler et de se refaire en paix : on lui a tout promis, on ne lui a rien donné, comme disait un homme d'esprit qui n'est plus.

La France, assurément, sent son mal. On a beau la payer de hâbleries officielles dans les banquets, lui vanter les bienfaits du règne républicain de dix ans, lui montrer les progrès accomplis, les libertés et les droits répandus à profusion, — y compris le droit à l'outrage universel dans la rue et la liberté du revolver dans les manifestations : la France, avec son instinct, avec sa raison naturelle, voit tout et comprend tout. Elle n'ignore pas que, par un indigne abus de ses ressources, dans un intérêt de popularité et d'élection, ou, si l'on aime mieux, par incapacité, on a épuisé ses finances, et qu'aujourd'hui, pour pallier le mal, on ne trouve rien de mieux que de gagner du temps, d'ajourner un examen sérieux des affaires financières, la liquidation inévitable, par une modification de la date des exercices budgétaires. Elle n'ignore pas que, pour satisfaire des passions de secte, on l'a violentée, troublée dans ses croyances et dans ses mœurs, en la menaçant par surcroît de nouvelles agitations, d'une dernière atteinte à la paix religieuse. Elle sait que depuis dix ans, au lieu de raffermir l'état, les lois, les garanties publiques, les partis qui la gouvernent

n'ont eu d'autre occupation que de toucher à tout, de tout ébranler, les institutions militaires comme les institutions politiques, l'administration, la magistrature, les établissemens de crédit. La France sait tout cela ; elle sent parfaitement que ses affaires ont été gâtées, et elle sait aussi que le résultat de la politique qui a été suivie, de cette expérience meurtrière pour le pays, pour la république elle-même, c'est le gâchis où l'on se débat aujourd'hui. Puis, quand elle regarde au-delà pour chercher une issue, elle ne voit qu'un gouvernement sans idées et sans consistance, des chambres sans direction, discutant des lois sans avenir, des esprits en désarroi, des partis divisés, irréconciliables, préparés à toutes les aventures. Elle ne voit partout que confusion et impuissance. Au dernier moment, il est vrai, sous l'inspiration bienveillante d'un honnête président de la chambre, il y a eu une apparence de tentative, ce qu'on a appelé la tentative des « jeunes, » pour se ressaisir et remettre un peu d'ordre dans l'œuvre législative du Palais-Bourbon, pour ramener, s'il se pouvait, l'assemblée à des discussions d'une utilité précise et pratique; mais ce n'est plus là visiblement qu'un palliatif ou un procédé empirique, une démonstration vaine qui ne remédie à rien et ne change rien. La réalité reste ce qu'elle est, telle qu'on l'a faite : c'est cette situation troublée, poussée à l'extrême, où, par une sorte de génération spontanée de l'anarchie, s'est élevée subitement cette fortune bizarre, équivoque, d'un dictateur en espérance, qui n'a rien pour lui, — rien, si ce n'est les mécontentemens publics, qui trouvent l'occasion de se rallier sur son nom, et l'impuissance de ses adversaires, qui se sentent déconcertés par ce qu'ils n'ont su ni prévoir ni empêcher.

Que cette fantasmagorie dictatoriale, qui a fait une si brusque apparition dans nos affaires, ne soit qu'un mirage de plus dans une situation amèrement décevante, que le général Boulanger, puisqu'il faut maintenant compter avec lui, ne soit qu'un personnage de circonstance et d'apparence, profitant d'une crise d'anarchie, c'est trop évident. Il a pour lui provisoirement l'avantage de la popularité qui court les rues, d'un nom connu des masses, — et, pour tout le reste, de représenter l'inconnu. C'est sa force dans l'état moral fait au pays ; c'est aussi le danger de ce personnage né de nos troubles, et tous les partis qui ont la prétention d'être sérieux, s'ils sont à demi prévoyans, seraient sans aucun doute également intéressés à combattre ce danger ; mais ce n'est point sûrement avec des mots, avec des protestations et des déclamations révolutionnaires, ou même avec des caricatures, qu'on combattra l'aspirant dictateur avec quelque efficacité : c'est en changeant hardiment la situation où il a pu se produire, en lui opposant l'accord de toutes les volontés sincères, en se rattachant à une politique propre à rallier et à rassurer le pays, à lui rendre la confiance, c'est avec tout cela qu'on peut combattre le fantôme dictatorial.

Eh bien! que font les républicains dans ces conditions difficiles, dont ils ont, après tout, la première responsabilité, puisqu'ils règnent depuis dix ans? Il est malheureusement certain que l'expérience ne les a ni éclairés ni corrigés, qu'ils n'ont rien appris ni rien oublié, qu'ils ne se rendent même pas entièrement compte de l'aventure où ils sont engagés. Après avoir créé la crise, ils ne savent plus comment en sortir, et ils en sont encore, pour toute nouveauté, à poursuivre leur rêve de concentration républicaine, que chacun, bien entendu, veut réaliser à sa façon. Le gouvernement fait des voyages et des discours; M. le président du conseil va pérorer contre la dictature et pour l'alliance républicaine à Laon. M. le ministre de l'instruction publique va à Clermont-Ferrand conquérir par ses séductions les habitans de l'Auvergne. M. le ministre des travaux publics court la Saintonge, tandis que M. le ministre de l'agriculture va de la Gascogne en Savoie. Ils vont tous porter la bonne parole radicale en province, — et, chemin faisant, M. le président du conseil prend sa meilleure plume pour enseigner aux édiles parisiens le moyen de voter des subsides aux grévistes en éludant la loi. Moyennant cela, M. Floquet garde les bonnes grâces du conseil municipal de Paris et fait sa concentration républicaine! Mais M. Clémenceau fait aussi la sienne à sa manière. Il la fait en tendant une main à M. Ranc, l'autre main à M. Joffrin, en fondant avec eux une nouvelle Société des droits de l'homme, une sorte de club des Jacobins, destiné à réaliser la vraie concentration, — celle où les radicaux règnent et gouvernent! Les républicains modérés, qui auraient pourtant quelque chose à dire, semblent pour le moment se résigner à un rôle assez effacé. Ils ont pu apprécier récemment, par la manière dont un de leurs candidats a été traité dans les élections de l'Isère, la position et le rôle que les radicaux leur promettent dans leur concentration. Ils le savent bien; ils se réservent, ils attendent, ils craignent sans doute de se séparer trop complètement ou trop vite du ministère. De sorte que, parmi les républicains, les uns s'abstiennent de toute action sérieuse, gémissant des excès des radicaux, des condescendances du ministère, mais évitant de prendre une attitude trop tranchée d'opposition; les autres vont toujours en avant, ils ne s'en cachent pas; ils vont même jusqu'à la commune, sans craindre de pousser jusqu'au bout la politique qui a justement créé ces malaises dont souffre le pays, — qui a préparé une partie de l'opinion à tout accepter pour sortir du gâchis. Si c'est ainsi qu'ils entendent combattre la dictature, ils se font vraiment quelque illusion. M. le général Boulanger ne peut qu'être fort obligé aux radicaux et même à M. Floquet de servir si bien son ambition. Il ne ferait peut-être pas très bien ses affaires par lui-même ou il les aurait bientôt compromises; mais il a la chance d'avoir des adversaires qui, sans le vouloir, conspirent merveilleusement pour lui.

Ce qu'il y a de plus curieux et ce qui ne fait certainement qu'ajouter aux confusions du jour, c'est que les partis, faute de rester dans la réalité des choses, plutôt que de se rattacher à ce qui est possible, à une politique sensée et pratique, préfèrent tout livrer au hasard et se lancer dans l'inconnu. Par une émulation singulière, au lieu de se servir de ce qu'ils ont sous la main, ils ont le même goût des aventures, ils se jettent sur le même mot d'ordre. La chambre n'est plus bonne à rien, elle n'a jamais été bonne à rien, la constitution est usée et impuissante : dissolution et revision, voilà qui est clair et net, et qui remédie à tout! On peut dire sans doute qu'il est assez puéril de tant s'agiter pour une dissolution qui se fera d'elle-même d'ici à un an, qu'une constitution n'est, en définitive, que ce qu'on la fait : n'importe, il faut dissoudre et reviser, ne fût-ce que pour ne pas laisser le général Boulanger porter seul le drapeau devant le pays. C'est d'ailleurs la mode du jour, on ne peut donc se dispenser de la suivre! Bien entendu, comme parmi les républicains chacun a sa concentration, chacun a aussi sa revision. M. le président du conseil Floquet, qui a donné cet étrange exemple d'un chef de gouvernement mettant en doute les institutions qu'il est chargé de protéger, se contenterait probablement d'une réforme assez modeste. M. Clémenceau et ses amis de la Société nouvelle des Jacobins n'y vont pas de main si légère. Ils ne demandent rien moins que la suppression de la présidence de la république, la suppression du sénat, l'omnipotence d'une convention. C'est ce qu'ils appellent le progrès démocratique! Seulement, si les radicaux croient éclipser le général Boulanger et aller en avant avec leur programme, ils se trompent encore gravement ici. Ils ne font que rétrograder de près de cent ans et recommencer la révolution. Il y a eu, en effet, une convention, puis un directoire, puis un consulat. Tout s'enchaîne et s'enchaînerait encore une fois, c'est toujours la même chose! La revision radicale ne serait pas décidément le meilleur préservatif de la dictature. Les républicains, il est vrai, ne sont plus seuls dans la mêlée, et l'entraînement est si général que les conservateurs eux-mêmes ont cru devoir s'engager à leur tour pour leur cause, opposant revision à revision. Les groupes de la droite, monarchistes, bonapartistes, se sont rassemblés récemment; une cour plénière de toutes les nuances s'est réunie. Tous, ils ont mis en commun leur sagesse, leur prévoyance, leur expérience, et ils ont fini par s'entendre sur le programme de la campagne nouvelle : dissolution, revision et consultation directe du pays. C'est fort bien : conservateurs, radicaux, sans compter le général Boulanger, vont combattre pour la revision devant le pays!

On peut se demander simplement si les conservateurs, tous ceux qui se croient conservateurs et qui le sont assurément dans une mesure différente, ont bien réfléchi en se prêtant à une agitation indé-

finie dont ils ne peuvent prévoir les suites. Ils ont été entraînés sans doute; ils ont cru le moment venu d'entrer dans une lutte où la cause conservatrice allait être nécessairement en jeu. Ils ont vu ou ils ont cru voir, d'un autre côté, qu'ils n'avaient rien à attendre des républicains modérés, dont ils auraient pu être les alliés utiles, à la condition d'obtenir des garanties pour leurs opinions. Ils ont cédé aux circonstances, à l'influence du jour, soit! Il n'y a pas moins pour eux, pour une partie d'entre eux, une question de conduite des plus délicates, des plus graves. Tant que les conservateurs se bornent à défendre des intérêts communs, les garanties publiques, ils restent naturellement unis. Ils ont été nommés pour combattre les prodigalités financières, les abus et les iniquités de parti, les violences de secte, la désorganisation sous toutes ses formes : ils portent au combat les mêmes sentimens et ils parlent le même langage. Il n'y a aucune difficulté. Leur force est dans la nécessité, dans la sincérité de leur union. En est-il de même dès qu'ils quittent ce terrain solide de la défense commune pour aborder les questions de l'organisation publique, du principe des institutions et de la souveraineté? Évidemment tout change alors. On entre, même sans le vouloir, dans les équivoques; on va au-devant des confusions et d'inévitables mécomptes. Les conservateurs désavouent, non sans raison, toute solidarité avec le général Boulanger; ils ne font pas moins campagne ensemble, ils ont le même mot d'ordre, — et toute la question est de savoir si le général Boulanger a pris leur programme, ou s'ils suivent maintenant, eux, le général Boulanger. Ils mettent tout leur art à voiler un profond dissentiment de principes par un habile euphémisme pour ne pas se séparer des bonapartistes : le dissentiment n'existe pas moins et, quel que soit le dénoûment, il y aura forcément quelqu'un trompé. C'est inévitable!

Il faut prendre les choses pour ce qu'elles sont. Les conservateurs du camp monarchique ont admis dans leur programme ce qu'ils appellent la « consultation directe de la nation, » ce qui, en réalité, est tout simplement le plébiscite, dont la revision sera le préliminaire. Fort bien! Et si la revision n'est pas la restauration de la monarchie; si, par un entraînement ou un aveuglement d'opinion qui n'a rien d'impossible, cette « consultation de la nation » qu'on invoque va au général Boulanger, ou si elle se prononce pour une résurrection bonapartiste, ou même si elle maintient la république, les royalistes considéreront-ils la monarchie comme jugée et condamnée ou désavouée? ne seront-ils pas allés d'eux-mêmes, pour avoir l'air de se mettre au ton du jour et d'être, eux aussi, des hommes hardis, au-devant d'un grand piège, d'une grande confusion? On oublie que le régime du plébiscite, ce n'est pas la monarchie, c'est l'empire! Il y a une autre équivoque dans ces préliminaires d'une revision destinée peut-être, si on y arrive, à tromper bien des calculs. Dans les réunions de la droite,

on a beaucoup parlé, ce nous semble, des « abus du parlementarisme; » c'est même une des raisons invoquées pour la revision. Malheureusement, sans mettre en doute les intentions des hommes, c'est un mot que nous reconnaissons, il n'a rien de nouveau. Nous savons ce dont il s'agit quand on parle de réprimer les « abus du parlementarisme : » c'est le régime parlementaire tout entier qui est en péril ! Or, la monarchie vraie, qui, à un moment difficile à prévoir, peut être la souveraine ressource de la France, n'est pas seulement une grande institution conservatrice; elle est aussi libérale, constitutionnelle, et dès qu'elle cesse d'être constitutionnelle, libérale, ici encore ce n'est plus la monarchie, c'est l'empire avec sa constitution qui, elle en effet, met ordre aux « abus du parlementarisme » en supprimant le régime parlementaire lui-même! En réalité, le danger de dénaturer ou de laisser dénaturer la seule monarchie possible dépasse les avantages d'une revision incohérente et problématique. Ce que sera l'avenir, personne ne peut le dire, pas plus les républicains que les monarchistes. En attendant, ce qu'il y aurait peut-être de plus prudent, de plus pratique pour des conservateurs prévoyans, ce serait de se garder des aventures, de rester ce qu'ils sont, de se servir de ce qu'ils ont, même de cette simple et modeste constitution, qui n'est un mauvais outil que pour les mauvais ouvriers; ce serait de défendre pied à pied les droits, les libertés du pays, l'ordre financier, la paix morale, de combattre enfin sans trêve le radicalisme, qui n'est plus seulement un péril intérieur, qui devient aussi plus que jamais un péril extérieur pour la France!

On aurait beau en effet chercher à se faire illusion, un mauvais vent souffle en Europe. L'incertitude maladive de tous les rapports se prolonge, et peut-être va en s'aggravant. Ce ne sont, en vérité, de toutes parts, que défiances et préventions, armemens précipités, paniques d'opinion qui retentissent parfois jusque dans les parlemens, hostilités mal déguisées, incidens dont on n'a jamais le dernier mot ni même peut-être le secret. Sous l'apparence d'une paix à laquelle tout le monde affecte de se rattacher comme au bienfait souverain des nations, le sentiment de l'instabilité des choses est partout et se manifeste sous toutes les formes. L'état de l'Orient est pour beaucoup sans doute dans ces troubles de l'opinion et des rapports de l'Europe; on ne sait pas ce qui arrivera et de cette éternelle question bulgare, qui est moins que jamais résolue, et des agitations balkaniques et des provinces grecques, qui se remuent, et de tout ce fouillis oriental d'où peuvent sortir tous les conflits; on ne sait pas ce qui en sera du traité de Berlin, dont la Russie attend, sans trop s'expliquer, le rétablissement à Sofia. — Oui, sans doute, l'Orient est l'éternelle énigme; mais aujourd'hui comme toujours, on le sait bien, ce qui se passe en Orient n'a toute son importance que par ce qui se passe dans l'Occident, et c'est dans l'Occident que la situation est aussi obscure que précaire, que se multiplient

depuis quelque temps les incidens d'un mauvais caractère, d'une signification énigmatique, peut-être plus gros qu'ils n'en ont l'air. Des incidens, il y en a partout où les nations, les empires se touchent de près. Il y en avait assez récemment à la frontière de la Galicie, où, coup sur coup, deux officiers-généraux russes ont été arrêtés comme suspects d'espionnage sur le territoire autrichien, dans le voisinage du camp retranché de Przemysl. Ils passent maintenant sur les Vosges, où cette terrible question des frontières redevient subitement assez aiguë, assez délicate entre l'Allemagne et la France, par suite de tout un rigoureux système de précautions qui vient d'être adopté tout à coup à Berlin, qui entre en vigueur aujourd'hui même.

C'est une épreuve qui commence, qui n'est sûrement pas sans danger. Lorsqu'il y eut, l'an dernier, coup sur coup, deux de ces incidens qui purent paraître un moment menaçans, et qui furent bientôt heureusement terminés, il était resté de ces faits ce qu'on pourrait appeler une moralité admise d'un commun accord : c'est qu'il y aurait quelque prudence à se mettre en garde contre l'imprévu, à s'entendre sur la police des frontières, sur les rapports des populations limitrophes.

Que s'est-il passé depuis? Y a-t-il eu des négociations qui n'ont conduit à rien, comme bien d'autres négociations? A défaut d'un règlement adopté d'intelligence, y a-t-il eu quelque fait grave de nature à éveiller les susceptibilités allemandes, quelque aventure criante, quelque manifestation française qui ait pu ressembler à une provocation? On ne peut pas voir évidemment un fait des plus graves pas plus qu'une provocation préméditée dans le plus simple des incidens, dans l'arrestation plus ou moins justifiée d'un petit industriel allemand, qui, en se rendant à Reims, aurait été un instant retenu sur le territoire français. Toujours est-il que le gouvernement de Berlin a saisi ce prétexte pour promulguer, avec une certaine solennité comminatoire, toute une législation prohibitive où ne manquent ni les précautions, ni les vexations, ni les formalités qui équivalent à une interdiction. La police allemande sur les Vosges était déjà assez méticuleuse et assez sévère; elle l'est bien plus encore aujourd'hui. Tout est prévu. On ne peut traverser l'Alsace-Lorraine qu'avec un passeport en règle de l'ambassade. On ne peut séjourner dans les provinces annexées qu'avec une autorisation à délai limité, qui ne sera accordée que pour une cause sérieuse et précise, qu'il faudra faire viser par toutes les autorités possibles. Les habitans de la frontière ne pourront aller à une foire ou à un marché sur le territoire voisin qu'en faisant constater leur identité. Tout est combiné pour rendre le passage de la frontière, les rapports de voisinage difficiles; et notez bien que, si les Français sont gênés dans leurs relations, les étrangers qui traversent l'Alsace-Lorraine sont soumis aux mêmes formalités, ce qui peut modifier toutes les conditions de transit commercial et industriel.

Bref, rien n'est négligé pour élever sur cette frontière des Vosges un mur plus réel et mieux gardé que la fameuse muraille de la Chine. S'il ne s'agissait que de simples mesures de police locale jugées à tort ou à raison nécessaires, on pourrait négocier, arriver à une sorte d'entente. Malheureusement, il est clair que l'arrestation sans importance invoquée à Berlin n'est qu'un prétexte; il est fort à craindre que le chancelier, qui avait pris jusqu'ici ces incidens d'assez haut, n'ait eu quelque arrière-pensée, qu'il n'ait obéi à d'autres calculs. Peut-être, en rendant plus difficiles les rapports entre les Français et leurs voisins d'Alsace-Lorraine, s'est-il flatté de hâter, de faciliter la germanisation des provinces annexées; il n'a pas réfléchi qu'au temps où nous vivons, ces procédés de police et de force n'ont qu'une efficacité douteuse, qu'ils risquent plutôt d'irriter par la compression le sentiment public, de raviver sans cesse, pour les populations soumises à ce régime, l'image de la patrie perdue. Peut-être aussi le chancelier, sans autre raison, a-t-il voulu faire sentir l'aiguillon à la France. La France, il est vrai, n'a rien fait pour provoquer ce qu'on appelle, par un singulier euphémisme, des représailles; elle a plutôt laissé voir, par une réserve que lui imposent ses embarras intérieurs aussi bien que ses goûts, son désir de la paix. N'importe; le chancelier a peut-être voulu essayer sa puissance, montrer qu'il avait plus que jamais l'œil sur la frontière, qu'il est toujours homme à prendre, selon les circonstances, pour une provocation le plus simple des incidens. Peut-être, en un mot, a-t-il cru le moment venu de frapper un grand coup, et c'est justement ce qui ferait la gravité de l'acte. Cette mesure de police pourrait être le signe d'un état d'esprit peu rassurant; elle répondrait à une situation où la défiance deviendrait le mot d'ordre, où tout pourrait servir de prétexte.

C'est là, en réalité, le danger, d'autant plus que l'acte décidé à Berlin, exécuté sur les Vosges, n'est point absolument isolé. Il se produit dans une situation générale où l'on semble s'attendre à tout, où l'on met sans cesse la France en cause comme s'il n'y avait de péril qu'en France. On n'a pas même quelquefois les plus simples ménagemens de paroles, et de toutes les démonstrations récentes, la plus étrange, la plus imprévue, la plus surprenante, est assurément celle qui vient de se produire au parlement de Pesth, à la suite d'une interpellation adressée au gouvernement au sujet de la prochaine exposition française. M. le président du conseil hongrois a perdu pour le coup une belle occasion de se taire ou du moins de parler avec la mesure qu'un chef de cabinet doit s'imposer; M. Tisza a tenu, à vrai dire, des propos aussi inutiles que peu politiques. — Eh! sans doute, ceux qui ont imaginé d'ouvrir, pour l'anniversaire de 1789, une exposition universelle à Paris, ont agi étourdiment, en hommes qui ne se donnent pas la peine de réfléchir sur les conséquences de ce qu'ils font. S'ils voulaient

célébrer le centenaire de la révolution française, ils devaient s'en tenir simplement à une exposition française; s'ils voulaient avoir une exposition universelle, ils devaient choisir une autre date, éviter surtout de laisser entrevoir derrière 1789 l'ombre sanglante de 1793. Ils devaient bien se douter que les gouvernemens monarchiques de l'Europe ne viendraient pas fêter avec eux les souvenirs révolutionnaires, que cette idée rencontrerait des adversaires, même parmi ceux qui, comme les Anglais, ont exécuté un roi autrefois, qui ont eu leur république, et qui couvrent aujourd'hui leur front de cendres. Ils ont agi en hommes qui ne voient rien, qui n'écoutent que leurs fantaisies et leurs passions de parti. C'est possible. Si M. Tisza s'était borné à dire que, ministre du roi de Hongrie, il ne pouvait pas s'associer à une fête révolutionnaire, rien n'eût été plus simple, surtout de la part d'un serviteur de la maison de Hapsbourg; mais où a-t-il vu que les propriétés des exposans hongrois, le pavillon hongrois, pourraient n'être point en sûreté à Paris? Par quel prodige de légèreté et d'imprévoyance un premier ministre a-t-il pu mettre publiquement en doute l'aptitude du gouvernement français à sauvegarder l'ordre et les étrangers, invoquer cette raison que d'ici à un an on pourrait se trouver en guerre, et même peut-être en guerre avec la France? A quel propos la guerre entre l'Autriche-Hongrie et la France? M. Tisza a rencontré, il est vrai, d'énergiques contradictions dans le parlement de Pesth; il s'est même exposé à s'entendre dire : « C'est M. de Bismarck qui commande en Hongrie! » Il n'a pas moins tenu, comme président du conseil, cet étrange langage, qu'il n'était probablement pas chargé de tenir au nom de l'empire, qui a dû paraître aussi malhabile que compromettant à Vienne.

Comment expliquer cette sortie inattendue qui ne répond à aucune circonstance apparente, cette excentricité de parole gratuitement blessante pour une nation qui n'a jamais témoigné que des sympathies pour la cause hongroise? La vérité est que les Hongrois, ceux qui conduisent la politique officielle de la Hongrie, comprennent singulièrement leur rôle et leur position. Fiers d'avoir retrouvé leur indépendance, leur existence historique, ils se font les alliés de la force, fût-ce de la force étrangère, pour la garder; ils ne trouvent rien de mieux que de s'associer à la politique de M. de Bismarck, de se faire les défenseurs les plus ardens de la triple alliance, en lui donnant le caractère le plus agressif. Ils ont la haine de la Russie, qu'ils rencontrent de toutes parts devant eux, et pour satisfaire cette haine en même temps que leur ambition de suprématie sur les autres nationalités slaves, ils entraîneraient au besoin l'empire autrichien dans toutes les aventures, dans une croisade contre l'empire russe. Depuis un an, les Hongrois se font les zélés propagateurs de toutes les nouvelles pessimistes; ils font tout ce qu'ils peuvent pour envenimer les choses; ils parlaient même récemment de reconnaître le prince Ferdinand de Bulgarie, ce qui se-

rait sans nul doute le meilleur moyen de précipiter le dénoûment. Ils ne réussiront pas encore, il faut le croire; mais avec leur politique, avec leurs discours plus que légers, ils contribuent sûrement, pour leur part, à entretenir cette situation troublée où règne l'émulation des armemens, où l'on prévoit d'un ton si leste la guerre, parce qu'on la prépare ou qu'on la désire.

Il y a du moins, à cette heure troublée où nous sommes, un pays et une ville qui ont l'heureux privilège de ne pas songer à la guerre, qui ne s'occupent que d'une fête de la paix. Ce pays, c'est l'Espagne, cette ville, c'est Barcelone, la vieille capitale de la Catalogne, qui fait parler d'elle dans le monde, qui attire aujourd'hui Espagnols et étrangers par une exposition universelle habilement préparée. La politique n'est plus pour le moment à Madrid; elle est sur ces côtes riantes de la Méditerranée, dans cette ville industrieuse où l'exposition vient d'être inaugurée avec toute sorte de pompes officielles et populaires, avec un éclat rehaussé par la présence de la cour, des ministres, du corps diplomatique, et par l'apparition des escadres des plus grandes puissances maritimes.

Décidément d'abord, les nouvellistes et les correspondans des journaux européens ne savaient ce qu'ils disaient lorsqu'ils signalaient, il n'y a que quelques jours, comme un événement des plus graves, tout plein de menaces énigmatiques, cette apparition des navires étrangers sur les côtes de la Catalogne. A les entendre, la flotte française ne pouvait être mise en mouvement que pour accomplir quelque noir dessein, et les vaisseaux envoyés par les autres puissances pour la surveiller, devaient aussi nécessairement avoir leur mission mystérieuse dont on aurait bientôt le secret. Il s'agissait, pour le moins, de prouver que la Méditerranée n'était pas un lac français! Toutes ces fables s'en sont allées en fumée. Les escadres ont paru devant Barcelone le plus simplement du monde, n'ayant, comme il était facile de le prévoir, d'autre mission que de faire honneur à la reine d'Espagne, Marie-Christine, venue en Catalogne pour inaugurer l'exposition. Le duc d'Édimbourg était sur son navire, représentant la reine d'Angleterre. Le duc de Gênes est arrivé avec les cuirassés italiens, portant les complimens du roi Humbert. La France était dignement représentée par l'amiral Amet, un des héroïques marins du siège, et par le brillant général Berge, commandant du corps français de la frontière pyrénéenne. Princes et chefs militaires de toutes nations, à ce qu'il semble, ont rivalisé de courtoisie, et se sont fêtés mutuellement, en fêtant la souveraine espagnole. La reine, pour sa part, a répondu de son mieux à la manifestation des puissances en visitant les flottes, en recevant avec une parfaite bonne grâce tous ces chefs étrangers, particulièrement les représentans de la France. Il n'y a pas d'autre mys-

tère! Le plus heureux probablement aura été l'alcade de Barcelone, qui a eu la bonne fortune d'avoir, pour l'ouverture de l'exposition, toutes les pompes réunies : le bruit du canon, l'éclat du cortège royal, les pavillons de toutes couleurs flottant dans le port. Les Catalans ont eu le plaisir du spectacle. Les nouvellistes et les polémistes de l'Europe, quant à eux, en sont pour leurs frais d'imaginations et de prédictions à perte de vue!

Les escadres étrangères ont aujourd'hui quitté les eaux de Barcelone en tirant leurs dernières salves. Il reste un événement qui, en réalité, a un double intérêt pour l'Espagne, un intérêt politique et un intérêt industriel. L'intérêt politique est dans le voyage même de la reine Christine. Jusqu'ici, la régente, la mère du jeune roi Alphonse XIII, n'avait pas visité la Catalogne, et c'était une question de savoir comment elle serait reçue par ces fières et ardentes populations du littoral catalan, par cette ville de Barcelone si animée, si industrieuse, toujours un peu républicaine par ses traditions locales, par son humeur et ses goûts d'indépendance. La reine Christine s'est arrêtée à Saragosse avant d'arriver à Barcelone; elle va aussi visiter Tarragone et Valence : partout où elle a passé, elle a visiblement séduit par sa dignité simple et gracieuse, par son tact, par le soin qu'elle met à s'effacer devant ce petit roi en visite dans une partie de son royaume. Sans aucune affectation, elle sait se conformer à tous les usages, à tous les cultes espagnols. On peut dire qu'elle a réussi à Barcelone, auprès des rudes Catalans, comme elle avait réussi l'an dernier dans les provinces basques. Elle s'est fait une honnête et saine popularité, qui est certainement une force pour la monarchie espagnole, et c'est là justement ce qu'on peut appeler l'intérêt politique de ce voyage en Catalogne, auquel la présence des escadres étrangères est venue donner un éclat de plus, fait pour flatter la fierté nationale. L'intérêt industriel est dans cette exposition même qui vient de s'ouvrir à Barcelone, qui est la première de cette nature et de cette importance au-delà des Pyrénées. Telle qu'elle est, cette exposition de Barcelone peut ne point avoir les proportions et l'éclat d'autres expositions plus grandioses. Elle a du moins le mérite d'être une œuvre spontanée due à l'initiative et à l'activité intelligentes de ceux qui en ont eu l'idée, accomplie sans le secours et sans la protection de l'état. Elle est de plus la manifestation visible et brillante des progrès accomplis depuis quelques années dans un pays qui a tant de richesses naturelles, et qui n'a besoin que d'un gouvernement réparateur, libéral, pour s'élever par le travail au rang des pays les plus prospères.

CH. DE MAZADE.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

La seconde semaine de mai a vu se continuer le mouvement de reprise générale inauguré pendant la première partie du mois, mouvement très lent, très modéré, au moins sur nos fonds publics, mais dont les progrès successifs représentent déjà une avance considérable sur les cours cotés en liquidation de fin avril. Les transactions ont été restreintes, mais dominées par une influence toute-puissante, l'intérêt de la haute banque au maintien de cours élevés en vue du succès de certaines opérations prêtes à voir le jour.

Au dehors, des rumeurs pessimistes n'ont cessé de circuler touchant la situation des affaires dans la péninsule des Balkans. Puis a surgi, à propos de la participation des industriels hongrois à notre exposition de 1889, l'incident du discours de M. Tisza, qui a eu d'autant plus de retentissement qu'il coïncidait avec la publication officielle des mesures prises par le gouvernement de Berlin concernant l'entrée des Français en Alsace-Lorraine. Cette résurrection du régime suranné des passeports, la campagne de presse menée dans le même temps par les journaux allemands contre la France, et les déclarations discourtoises à notre adresse de M. Tisza dans la chambre de Pest, n'ont pas eu cependant le don d'émouvoir notre marché plus que ne l'avaient fait les simples rumeurs relatives aux affaires orientales.

Il s'est produit lundi une légère réaction, effacée dès le lendemain, et le marché a repris une attitude impassible dans l'attente d'une solution préjugée satisfaisante de l'incident de Pest.

La rente 3 pour 100 s'est élevée de 82.50 à 82.90, et a été ramenée à 82.77 par le double incident des passeports et du discours Tisza. L'amortissable a progressé de 85.35 à 85.77, le 4 1/2 de 105.67 à 105.75. Depuis le commencement du mois, la hausse est de 0 fr. 67 sur la rente ancienne, de 0 fr. 62 sur l'amortissable et de 0 fr. 30 sur le 4 1/2.

Les incidens politiques ont eu moins d'influence encore sur les fonds étrangers que sur les rentes françaises. L'Italien, à la suite des votes de confiance successivement obtenus par le cabinet Crispi, sur la question financière et sur celle de Massaouah, a été porté de 97.17 à 97.90, et a même dépassé un moment 98 francs. Bien que les journaux autrichiens et allemands aient annoncé l'imminence de me-

sures restrictives destinées à entraver l'entrée des blés russes en Allemagne et dans l'Autriche-Hongrie, le rouble à Berlin s'est relevé à 172, et les cours de toutes les catégories de fonds russes se sont améliorés de 1/2 à 3/4 pour 100. Le 4 pour 100 hongrois a également gagné une demi-unité, et cependant les délégations, convoquées à Pest pour le 9 juin, vont être appelées à délibérer sur de grosses dépenses d'armement.

L'Extérieure à 69 1/2, le Portugais 3 pour 100 à 62 3/8, l'Unifiée à 402, ont eu un marché très calme. Ces valeurs avaient beaucoup monté pendant les derniers mois. Mai aura été pour leurs cours nouveaux une période de consolidation.

L'action de la Banque de France, compensée fin avril à 3,390, finit en grande hausse à 3,680. Les baissiers ont dû procéder à des rachats précipités, le titre leur faisant complètement défaut.

Le Crédit foncier prépare une augmentation de son capital-actions, rendue nécessaire par l'extension de ses opérations de prêts, la limite d'émission des obligations devant être bientôt atteinte. Il ne sera créé que trente et un mille actions nouvelles. La spéculation a saisi toutefois l'occasion, la souscription aux titres nouveaux étant réservée, au pair, aux détenteurs des anciens, pour porter cette valeur de 1,417 à 1,455. Le cours de fin avril était 1,395.

L'action de Panama s'est élevée de 350 à 376 francs. Si, comme il paraît probable, le sénat approuve le projet de loi déjà voté par la chambre, et sur lequel la commission a émis des conclusions favorables, l'émission des obligations à lots de Panama aura lieu dans la première quinzaine de juin.

La faveur des capitalistes commence à revenir aux actions de nos grandes compagnies. Celle de l'Est est restée à 775, mais le Lyon gagne 7 francs à 1,247, le Midi 12 à 1,175, le Nord 15 à 1,560, l'Orléans 16 à 1,322, l'Ouest 6 à 898.

Les chemins étrangers ont été moins bien partagés. Le Nord de l'Espagne, qui ne peut répartir que 8 francs à ses actionnaires pour 1887, soit un dividende plus faible qu'aucun de ceux des dix dernières années, a quelque peine à se tenir à 282. Le Saragosse, l'Autrichien et le Lombard sont également délaissés et en baisse, de 270 à 256, de 472 à 463 et de 173 à 172. Les Portugais à 655 et les Méridionaux à 798 ont été mieux tenus.

Après quelques oscillations, le Suez se retrouve à 2,168, comme au milieu du mois. Les Omnibus et les Voitures sont recherchés en vue des profits que pourra valoir à ces entreprises l'année de l'exposition.

Le directeur-gérant : C. Buloz.

DE

LENS A VINCENNES

20 AOUT 1648 — 18 JANVIER 1650 (1).

Causa periculi non crimen ullum, sed gloria viri.
TACITE, AGRICOLA.

I. — LA FRONDE. — CONDÉ A LA COUR ET AU PARLEMENT. — LOUIS DE BOURBON ET PAUL DE GONDI.

... C'est la pénurie du trésor qui avait mis aux prises la couronne et le parlement; combien de révolutions, avortées ou accomplies, ont eu la même origine que la Fronde! — Il faut battre monnaie : le ministre veut soumettre les magistrats à l'impôt, créer et vendre de nouvelles charges, ce qui diminuera la valeur des anciennes. Pour défendre leurs bourses, les « officiers (2) » refusent l'enregistrement des édits. Cette intervention d'un corps judiciaire dans une

(1) Fragment du 5e volume de l'*Histoire des princes de Condé*, qui paraîtra prochainement chez Calmann Lévy.

(2) Pourvus d'offices, de fonctions judiciaires.

question de gouvernement ne s'accorde guère avec nos idées modernes sur la séparation des pouvoirs; mais ce principe, qui le connaissait? qui s'en souciait alors? et, de nos jours, n'est-il pas souvent omis, éludé? nos assemblées politiques en ont-elles toujours tenu compte? — En fait, les financiers ne veulent traiter qu'avec la garantie du parlement, les peuples ne paieront plus si les édits ne sont vérifiés, et ce droit d'enregistrement, consacré par un usage antique, finit par conférer au « sénat, » comme on avait coutume de dire, quelques-uns des attributs de la représentation nationale, des états-généraux absens. — Le débat s'agrandit. Ce n'est plus une misérable querelle de privilégiés que soutiennent les cours souveraines, c'est « le public » qu'elles défendent, c'est l'impôt créé par caprice, l'exploitation du contribuable par les traitans, c'est le gaspillage des deniers de l'État que le parlement combat.

Cette transformation n'avait pas échappé à Mazarin : « Messieurs ont honte de faire tant de bruit pour leur intérest particulier, et veulent persuader qu'ils sont mus par le bien du peuple (1); » le cardinal essaie de leur arracher ce masque : « On accordera la decharge d'un quart des tailles pour mettre le peuple hors d'intérest (2); » et il fait signer à la Reine un long programme de concessions (30 juillet). Mais la déclaration royale semble captieuse; on en dissèque tous les articles; elle aboutissait à néant. Qui pouvait croire à la réduction des impôts? Au mois d'août, Mazarin avouait qu'il avait dévoré d'avance trois ans de revenu; on ne vivait qu'à coups de banqueroute.

Survient l'enlèvement des conseillers. Cette fois encore, le parlement, pour sauver ses immunités, prit la défense du « public, » et, visant d'antiques ordonnances, rappela que nul ne pouvait être emprisonné sans être interrogé dans les vingt-quatre heures et jugé à bref délai.

Ainsi, tous ces juristes, nourris des plus étroites maximes de la Rome impériale, gardiens jaloux de l'autorité de nos rois, — sans le savoir, sans le vouloir, inconsciens, incohérens peut-être, entraînés par la lutte, — éclairés par cette « lueur, » cette « étincelle » que Retz crut voir briller, posaient implicitement les deux formules qui contiennent l'essence de toute liberté : l'impôt consenti, l'*habeas corpus*. Bien des peuples, auxquels on répète qu'ils sont libres, ne jouissent encore qu'imparfaitement de ces garanties, et, trompés par mille subterfuges, se les laissent en partie ravir ou refuser.

(1) A M. le Prince, 23 juin 1648. Archives de Condé.
(2) Au même, 29 juillet. A. C.

Cette guerre à coups d'arrêts et de déclarations n'était pas du goût de Condé. Les théories ne le séduisent guère; les griefs des magistrats le laissent assez indifférent. Ce qui le frappe en ce moment, c'est le progrès de l'esprit de révolte qui déjà agite nos provinces, nos grandes villes, et dont les symptômes éclatent jusque dans la maison du Roi, parmi les premiers officiers de la couronne : en pleine cathédrale de Notre-Dame, sous un prétexte futile, les capitaines des gardes avaient publiquement et insolemment refusé de retenir ou de prendre le bâton, laissant le jeune Louis XIV seul au pied de l'autel (1). Avant tout, qu'on rétablisse l'ordre et l'autorité du Roi!

Voilà le premier mouvement qui animait M. le Prince, lorsqu'à peine arrivé à Rueil, tout chargé des lauriers de Lens, et souffrant encore de sa blessure (2), il se trouva en présence des députés du parlement qui venaient demander le retour de Leurs Majestés à Paris (22 septembre). Pris à l'improviste, il parla brièvement, mais « ferme, » engageant « Messieurs » à une soumission complète, et il s'excusa d'aller prendre sa place à la grand'chambre, où il avait été convoqué. La Régente ne chercha pas à dissimuler sa joie : « C'est mon troisième fils, » s'écria-t-elle; le petit roi ne cessait d'embrasser son glorieux cousin, et Mazarin se montrait rassuré.

Cela dura peu. Condé se recueillit; ses vrais sentimens se firent jour. S'il ne voulait pas qu'on laissât libre carrière aux factieux, il était loin d'admirer les procédés du ministre. La disette d'argent venait de lui causer de cruels embarras; peu s'en fallut qu'elle ne lui ravît la victoire! Éclairé par ses récentes angoisses, il comprenait l'urgence de mettre un terme au gaspillage, d'assurer la rentrée de l'impôt, de sortir de l'ornière où l'on se traînait, de réformer les finances. Les arrestations arbitraires lui rappelaient le long séjour de son père à la Bastille et au bois de Vincennes; maladresse ou perfidie, Gaston ne manqua pas d'évoquer ce souvenir, ravivé encore par le récent emprisonnement de Chavigny (3). Le véritable objet de cette mesure a été pénétré ; ceux qui fouillèrent les pa-

(1) 15 août 1648, à propos d'une querelle survenue, lors de la célébration du vœu de Louis XIII, entre les gardes du corps et ceux de la prévôté.

(2) Condé avait pris le commandement de l'armée du Nord au mois d'avril 1648. Le 20 août, il gagnait la bataille de Lens. Le 9 septembre, Mazarin l'invitait à ne pas quitter son commandement; le 12, la Régente et son ministre « le conjuraient de revenir » (*sic*, lettres originales, A. C.). — Souffrant encore d'une blessure reçue le 8 septembre devant Furnes, il partit aussitôt, arriva le 18 à Chantilly, et, sur de nouvelles instances de la Reine, continua sa route sans traverser Paris. Le 19 septembre, il rejoignait la cour à Rueil.

(3) Chavigny, collaborateur favori de Richelieu, auteur de la fortune de Mazarin, ami des Condé, avait été arrêté et enfermé au donjon de Vincennes le 18 septembre.

piers saisis chez l'ancien ministre n'ont pu dissimuler leur désappointement : aucun indice de ce qu'on y cherchait, la preuve, la trace, sinon d'un complot, au moins d'un vaste système d'intrigues ourdies avec la maison de Condé; et l'on s'empressa de répandre que Chavigny avait eu le temps de détruire les papiers compromettans, sans songer que les circonstances de l'arrestation ôtaient tout fondement à cette rumeur.

Les commentaires abondaient. A Rueil, à Saint-Germain où la cour se rendit peu après, les amis, les donneurs d'avis ou de conseils venaient, sous divers prétextes, saluer le vainqueur de Lens, l'écouter, l'éclairer. Appelé en consultation, Guénaud, le médecin, accourut des premiers. De la santé on passa vite aux affaires du temps. « Si on nous assiège, dit le docteur, nous résisterons. Pour moi, j'y emploierai tout mon bien; il y en a trente mille dans Paris qui sont plus en puissance et ont encore plus de zèle. » Cette parole résolue d'un homme de science, étranger aux cabales, et qui représentait bien l'esprit de la vraie bourgeoisie, donna à penser à M. le Prince et fit plus d'impression sur lui que les récits passionnés de ses correspondans ordinaires : le conseiller Machaut, un des plus ardens des enquêtes, et l'ancien intendant du feu prince, Perrault, président à la chambre des comptes, moins vif de parole, mais plus sûr, plus fort, et très animé contre Mazarin.

Citons encore un personnage affairé, mêlé à toutes les intrigues d'amour ou de politique, dont le nom revient toujours mystérieusement sans laisser presque de trace, — si bien qu'on a longtemps attribué à La Rochefoucauld un morceau dont il paraît être l'auteur. Assez avant dans la confidence du duc d'Orléans, Vineuil (1) se fit fort d'assurer à M. le Prince les plus brillans avantages, les plus beaux gouvernemens, comme prix d'une attitude décidée et d'un concours actif donné aux ennemis du ministre; mais il s'attira cette réplique : « J'ai assez de bien et d'établissemens pour me conserver par mes services et par ma fidélité. Si j'en avais davantage, je deviendrais justement suspect au Roi. »

La visite la plus remarquable fut celle de l'archevêque de Corinthe, coadjuteur de Paris. A la journée des Barricades, parcourant les rues en rochet et camail, Paul de Gondi venait, sous le masque

(1) Louis Ardier, sieur de Vineuil, « esprit fin et satyrique, quoiqu'il craignît tout, ce qui lui attira de méchantes affaires; bien fait de sa personne, entreprenant avec les femmes, et cela le fit réussir.» (*Histoire amoureuse des Gaules.*) Presque toutes les héroïnes galantes de la Fronde l'honorèrent de leurs bontés; mais il gouverna particulièrement Mme de Châtillon, devint gentilhomme de M. le Prince, fut l'ami de Turenne. En 1675, Mme de Sévigné le retrouva à Saumur, « bien vieilli, bien toussant, bien crachant et dévot, mais toujours de l'esprit. » Il mourut en 1681.

du devoir pastoral, de s'essayer au rôle que jouaient les capitaines du peuple dans certaines républiques italiennes. Si bien arrangée que fût la mise en scène, ce prologue n'eut qu'un succès médiocre; c'était pourtant une révélation. Le futur cardinal de Retz ne s'était encore signalé que par des bravades et des aventures qui n'étaient guère séantes pour son état. On s'aperçut de l'influence qu'il avait acquise : — sur le peuple, par son allure intrépide et une apparence de dévoûment à la cause populaire; — même sur son clergé, généralement respectable, et qu'il aurait pu scandaliser par ses mœurs, mais qui voyait en lui un brillant orateur de la chaire, un habile administrateur, un savant théologien, enfin un adversaire résolu des molinistes. Ses relations avec M. le Prince étaient anciennes et amicales. Il avait hâte de savoir jusqu'à quel point ses visées ambitieuses pourraient être secondées par cette redoutable épée. L'entretien, plusieurs fois renouvelé, fut cordial, plein d'abandon au moins apparent; mais la conclusion ne répondit pas aux espérances du coadjuteur. Sondé à fond, pressé, Condé finit par éconduire son interlocuteur avec ces paroles : « Je m'appelle Louis de Bourbon, et je ne veux pas ébranler la couronne. »

Condé n'avait pas le tempérament félin de Henri de Guise, dont on se plaisait alors à lui prédire la carrière et peut-être la fin. Méprisant les allures théâtrales, les entrées bruyantes, les cortèges fastueux, il négligeait les câlineries à la foule, les ménagemens, les ruses qui déguisent et servent les aspirations des grands ambitieux. Pour ceux qui voulaient pousser la révolution jusqu'au bout, il « manquait de fermeté dans le dessein (1), » et les fauteurs de répression à outrance ne trouvaient en lui ni l'empressement, la docilité insouciante de certains instrumens commodes, ni la conviction profonde, la sévérité froide, uniforme, inflexible, qui écrase les peuples sans merci comme sans remords. La petite-fille de Philippe II se faisait illusion si, en rappelant M. le Prince, elle pensait au duc d'Albe.

« Il marcha, sans hésiter, d'un pas égal, entre la faction et la cour. La gloire de restaurateur du public fut sa première idée; celle de conservateur de l'autorité royale fut la seconde. »

Qui a dit cela? Le plus infatigable des adversaires, le plus passionné des ennemis. Nous avons déjà prononcé le nom du coadjuteur; plus loin, nous reparlerons de son rôle, le mot lui convient; mais puisque nous venons de faire un premier emprunt aux plus célèbres, aux plus précieux, aux plus éloquens des mémoires, si

(1) Retz.

souvent inexacts dans le détail, si vivans, si réels dans l'ensemble, nous essaierons de marquer le caractère, de pénétrer l'esprit des jugemens portés par Paul de Gondi sur Louis de Bourbon.

Quand on considère l'antagonisme constant de ces deux hommes, le feu de leurs rivalités, la violence de leurs luttes, les tentatives du coadjuteur pour ravir à Condé la liberté, la vie, son acharnement, on est surpris de retrouver d'un bout à l'autre de ces mémoires un ton de respectueuse admiration, sans un trait qui fasse tache. Nulle part les faiblesses du héros, les lacunes de son génie n'ont été plus finement relevées, mais toujours avec courtoisie; jamais il n'échappe à l'écrivain une parole qui rabaisse celui qu'il a combattu; la figure reste toujours grande et superbe. — Comment expliquer ce contraste entre la forme et le fond? Quel est le mot de cette énigme? D'où vient ce souci de respecter, de relever la gloire de l'ennemi? — A certaines époques de sa carrière orageuse, même aux temps de l'hostilité la plus vive, le coadjuteur reçut de M. le Prince des marques touchantes de sympathie personnelle; le capitaine sut même flatter la manie belliqueuse du prélat. Ainsi, un jour que les deux factions avaient failli en venir aux mains dans le champ clos du « palais, » ensanglanter le parquet de la grand'chambre, le tumulte apaisé, les épées rengainées, Condé, louant les dispositions prises par son adversaire, lui adressa un de ces complimens qu'échangent parfois les généraux en chef après s'être disputé le champ de bataille; c'était trouver le vrai chemin du cœur de ce singulier prêtre. Peut-être y a-t-il plus? Dans l'âge des passions, ces deux hommes avaient admiré la même femme, subi son influence : elle les avait toujours éclairés, souvent soutenus, parfois combattus, jamais trahis; elle resta leur amie (1). Au déclin de la vie, tous deux trouvaient en elle appui, lumières et fidélité; l'affection et la confiance survivant aux ardeurs de la jeunesse, le culte du même objet se transforme avec les années et subsiste comme un lien qui rapproche, réunit d'anciens rivaux. La réconciliation était complète, alors que le cardinal de Retz écrivait à Commercy le récit de sa vie, échangeant, du fond de sa retraite, lettres, présens, messages affectueux avec cet autre désabusé qui habitait Chantilly.

Mazarin ne tarda pas à se rendre compte de cette disposition si heureusement définie par Retz, et perdit promptement la sécurité que lui avait inspirée un premier élan d'indignation contre l'esprit de révolte. D'ailleurs, Condé ouvrit son cœur à la Reine. Comme il la rencontrait en promenade dans le parc de Saint-Germain, il monta

(1) La Palatine, Anne de Gonzague. (Voir liv. IV, ch. VIII, et plus loin.)

dans son carrosse et lui donna le conseil d'accepter en principe les demandes du parlement. Cette confidence déconcerta le ministre. Avant de renoncer au plan de répression tracé dans les « carnets, » ne pouvait-on chercher un autre instrument? D'Erlach fut mandé : la bataille de Lens lui donnait un certain prestige; il n'avait aucun lien avec la cour ou la ville, passait pour résolu et brutal. Il fut choyé, complimenté, puis renvoyé à son gouvernement de Brisach, sans recevoir le bâton dont il se croyait assuré. C'était encore une déception. Il fallut changer les batteries, calmer la Régente, qui avait eu peine à contenir son courroux en écoutant l'avis inattendu de Condé.

Pénétrée de son devoir, se considérant comme dépositaire du pouvoir qu'elle devait remettre intact à son fils, imbue d'idées apportées d'Espagne, Anne d'Autriche n'admettait pas qu'aucune limite pût être fixée à l'autorité des rois, et ne voulait rien céder. Mazarin était d'accord avec elle. Ignorant ou méprisant les lois, il voulait disposer sans contrôle de la fortune publique, rester maître incontesté, libre de frapper ses adversaires ou ses rivaux, d'écarter tous les obstacles; mais poursuivant son but avec la souplesse de son génie, il savait feindre un différend avec la Reine, subir des rebuffades concertées d'avance, et se donner l'air d'arracher des concessions qui ne le gênaient guère, car il était parfaitement résolu à les reprendre.

C'est ainsi qu'il fit décider l'ouverture des conférences de Saint-Germain. Il s'y effaça complètement, demeurant dans la coulisse, acceptant l'humiliation d'une exclusion apparente, laissant les princes aux prises avec les délégués du parlement, qui, exhumant l'arrêt rendu en 1617 contre le maréchal d'Ancre, refusaient de traiter avec un ministre étranger. Ces députés furent reçus à Saint-Germain par le grand-maître de France, qui n'était autre que M. le Prince, et qui leur fit les honneurs de la table royale. Tous furent charmés de son urbanité, de ses dispositions conciliantes. Mais à peine la discussion ouverte, le voilà qui s'emporte, menace, interrompt, « parle rude, » persifle surtout. Mazarin y comptait; il savait que le tempérament de Condé prévaudrait sur ses intentions.

A chaque séance, même scène. Tous les princes prenaient la parole. Le duc d'Orléans opinait le premier : émule de son bouillant cousin, lui aussi mêlait les menaces aux avis modérés; plus maître de sa parole, n'inspirant confiance à personne, soufflé par l'abbé de La Rivière, il réussit mieux à se tenir en équilibre. Tout frais émoulu de ses luttes en Sorbonne, Conti songe à faire briller son talent oratoire; quelles que soient alors ses visées particulières, il est obligé de se ranger derrière ce frère qu'il redoute et qu'il n'aime pas. A son

tour, M. de Longueville voulut faire le prince du sang et débiter sa harangue; mais le chancelier lui ayant coupé la parole, il s'en fut bouder à Rouen. Condé portait le poids de la discussion. Le difficile était de céder en sauvant les apparences, de faire abandonner les « considérans » en échange des « articles, » enfin de savoir se contenir dans le feu de l'argumentation et de mettre un frein à la verve d'un esprit incisif. On ressent la hauteur, on peut l'oublier; la raillerie ne se pardonne pas. — « Il faut s'appliquer avec soin, dans les grandes affaires, à se défendre du goût que l'on trouve à la plaisanterie; elle y amuse; elle y chatouille, elle y flatte; ce goût de la raillerie, en plus d'une occasion, a coûté cher à M. le Prince (1). »

Ceux qui avaient la repartie prompte et la parole hardie, comme le président Viole, n'étaient qu'effleurés de ces piqûres; mais les « vieilles barbes, » les « bonnets carrés » reportaient à la grand'-chambre les lazzi qui atteignaient, dans leurs personnes, le corps entier de la magistrature, et les députés du parlement, servis au fond par Condé, mais irrités de sa violence, blessés de ses railleries, sortaient de Saint-Germain outrés contre celui qui avait fait accepter leurs opinions.

La déclaration royale du 22 octobre 1648 contenait, sous une forme atténuée, à peu près tout ce que les cours souveraines réclamaient en matière d'impôt, de finances, d'enregistrement des édits. C'était un acte considérable, une manière de charte. Le parlement aurait voulu définir l'*habeas corpus* à peu près dans les termes posés par Hampden et que la révolution d'Angleterre consacrait à l'heure même. Il fallut transiger sur ce point, et les garanties données à la liberté individuelle furent énoncées en termes vagues, assez formels cependant pour ouvrir les portes de la prison au maréchal de La Motte-Houdancourt, enfermé depuis quatre ans, et à Chavigny, tout récemment arrêté. Blâmé de sa froideur pour cet ancien ami, M. le Prince ne s'était pas ému de ces reproches; une sollicitation personnelle aurait été compromettante pour tous les deux : il était plus habile d'arriver au résultat par une mesure générale. Chavigny le comprit et adressa ses remercîmens au véritable auteur de sa délivrance (2).

II. — PARIS! — PROJET DE MAZARIN. — PROPOSITION DE CONDÉ.

A peine la déclaration adoptée, la ratification arrachée à la Régente, la cour et M. le Prince rentrés à Paris (31 octobre), l'accord

(1) Retz.
(2) Chavigny à M. le Prince, 18 novembre 1648. A. C.

conclu enfin, la guerre faillit recommencer, cette fois entre les princes.

Avec un beau visage, de l'esprit, du savoir, Armand de Bourbon, prince de Conti, n'avait ni l'audace ni le génie de son frère, mais toute sa violence, peut-être plus d'ambition, et le fonds d'envie qu'on retrouve souvent chez les disgraciés de la fortune ou de la nature : sa taille contrefaite, la délicatesse de sa santé semblaient lui fermer la carrière des armes ; comment d'ailleurs aurait-il pu espérer d'y égaler son frère ? Dès son berceau, préparé pour l'église, le chapeau rouge lui convenait mieux que la plume blanche du général en chef. Cependant il se montrait incertain, partagé entre son aversion pour l'état ecclésiastique et une ambition qui ne pouvait trouver d'autre manteau que la pourpre romaine. Toute sa vie, tous ses actes étaient alors réglés par sa sœur : Mme de Longueville, déjà dominée par Marsillac (La Rochefoucauld), avait perdu l'empire qu'elle exerçait jadis sur son frère aîné et qu'elle reprendra un jour ; le plus jeune ne voyait, ne pensait que par elle. Est-ce à cette toute-puissante influence qu'il faut attribuer le parti pris soudainement par le prince de Conti ? Mme la Princesse douairière, qui, au mois de mai, déclarait que son fils Armand « n'était pas en disposition de se résoudre, » vint, à la fin d'octobre, annoncer à la Reine qu'il était « résolu de vouloir être cardinal, et supplia Sa Majesté de l'assister en cour de Rome (1). »

Or, depuis longtemps, toutes les démarches, les évolutions du duc d'Orléans, avaient pour but principal d'assurer le chapeau à ce médiocre favori que nous connaissons déjà, l'abbé de La Rivière. Les Condé, venant ainsi se jeter à la traverse, ruinaient les prétentions de ce candidat, qui se croyait déjà assuré du succès. Gaston fulmina. Les Vendôme, les Importans, hommes et femmes, se précipitèrent au Luxembourg ; on put croire un moment que la « fronde des princes » allait commencer ; mais l'heure n'était pas venue. On trouva ce biais de procurer la pourpre au prince de Conti par la nomination de Pologne, et de rendre celle de France à l'abbé de La Rivière, Condé se chargeant de tout régler avec son amie, la reine Louise-Marie. Le courroux de Gaston tomba comme par enchantement, et toute la cabale dut, pour un temps, rentrer dans l'ombre, sans désarmer pourtant et guettant l'occasion.

Paris était agité ; la haine contre « le Mazarin, » plus ardente que jamais, se traduisait, tantôt dans les rues par quelque émeute, tantôt au Palais par de violentes déclamations ; on accusait le ministre de vouloir éluder les engagemens de Saint-Germain ; les cours

(1) A. C.

souveraines avaient repris leurs assemblées pour surveiller l'exécution de la déclaration qu'elles-mêmes violaient par ces réunions. Considéré comme l'appui d'un gouvernement odieux, M. le Prince était froidement accueilli partout, et quand il assistait aux séances du parlement, sa présence, son attitude, y soulevaient presque toujours quelque émotion.

Les frondeurs ne manquaient jamais une occasion de réveiller son humeur; nul ne s'entendait à ce manège comme le président Viole, singulier caractère, de vieille famille de robe, homme de plaisir, remuant, hardi de parole, « quoique la peur lui fût naturelle, » grand ami de Chavigny et destiné à devenir, par une de ces évolutions si fréquentes en temps de troubles, très actif, très dévoué serviteur de celui dont il échauffe aujourd'hui la bile. Comme ce magistrat débitait une de ses diatribes habituelles, Condé, impatienté, se leva, et du bras fit un geste qu'on voulut prendre pour une menace. Il fut obligé de se rasseoir au milieu des clameurs. Le lendemain (17 décembre), le conseiller Brévannes-Aubry, brodant sur un thème du président de Novion, comparait la déclaration d'octobre à une « excellente peinture faite de la meilleure main et qu'un méchant ouvrier a gâtée en la touchant; » cette fois encore Condé voulut couper la parole à l'orateur : « Le premier président a seul le droit d'interrompre ici, » s'écrie Brévannes, et le premier président donne raison au conseiller.

Mathieu Molé, ami sincère de M. le Prince et de sa maison, soutenu dans cette disposition par son fils l'intendant Champlâtreux, et par son beau-frère, le sage et judicieux Nesmond (1), subordonnait cet attachement aux intérêts, à la dignité de sa compagnie et surtout au service du Roi, qu'il ne confondait pas toujours avec la cause de Mazarin.

M. le Prince semble suffisamment engagé dans le conflit; Gaston marche avec lui. Si on attend, l'accord peut être troublé, de nouveaux liens se formeront. Les troupes qui retournaient de Flandre à Brisach ont changé de direction; il en vient d'autres du Nord ; toutes se rapprochent de Paris. Voici donc le moment de reprendre le projet différé deux mois plus tôt. Dans un conseil restreint et cependant encore assez nombreux, Mazarin fait connaître les intentions de la Régente : Sa Majesté veut mettre un terme au progrès du désordre, briser la résistance du parlement et de l'Hôtel de Ville, qui font

(1) Édouard Molé de Champlâtreux, intendant de Champagne, souvent attaché aux armées de M. le Prince. (Voir t. IV, p. 289 et *passim*.) Nous avons assez parlé du président de Nesmond. (T. III, p. 203 et *passim*.) Aimé et apprécié de M. le Prince, sans être écouté de lui comme jadis de son père, il l'assiste souvent, mais ne le suit ni dans ses incartades ni dans ses suprêmes violences.

cause commune; le Roi quittera la capitale avec sa maison; Paris sera bloqué et réduit par famine.

Diverses objections sont présentées et résumées par M. le Prince : les dispositions sont mauvaises; dans l'état des esprits, le départ du Roi sera le signal de la révolte; le blocus durera longtemps, sans être efficace; les frontières resteront dégarnies et menacées; la discipline sera ruinée, tout le pays ravagé. On ne saurait s'arrêter à l'idée, sérieusement émise, que les « Parisiens ne pourront se passer pendant huit jours du pain de Gonesse. » S'il faut recourir à la rigueur, M. le Prince écarte toute opération traînante; il n'accepte pas plus le blocus que les tentatives de répression au petit bonheur, qui n'ont pas réussi le jour des Barricades: ces compagnies des gardes errant à l'aventure dans les rues étroites, tirant au hasard, inspirant plus de colère que de crainte, et revenant en désordre, confondues dans la foule. Il voudrait des mouvemens bien combinés, méthodiques, mais avec quelque chose de brusque, de vif, qui déconcerte l'organisation de la résistance, mieux encore, qui rende la lutte impossible. Surtout que le Roi ne sorte pas de Paris! Peut-être n'est-il pas en sûreté dans une maison ouverte comme le Palais-Royal, sans communications faciles avec l'extérieur, sans protection contre l'émeute qui peut en inonder les abords? M. le Prince sait où loger Sa Majesté dignement et sûrement dans l'enceinte même de sa capitale.

« Paris est étrangement grand! » disait Molière (1). Et déjà quel est le Parisien dont le cœur ne batte en contemplant le fouillis de palais, d'églises, d'édifices accumulés par les âges sur les deux rives du fleuve, autour de cette gracieuse nef qui fut le berceau de Lutèce et qui continue de faire flotter au-dessus des tempêtes sa bannière fleurdelisée : *Fluctuat nec mergitur* (2)! — Cependant, comme ce Paris de 1649 paraît resserré dans la fidèle image que nous a transmise le plan de Gomboust! comme il ressemble peu à celui de nos jours! Autour des quartiers où les maisons entassées forment d'énormes massifs percés de ruelles étroites, que de terrains vagues! Jardins maraîchers, champs de blé, grands enclos de couvens, de parcs, vastes espaces sillonnés par quelques routes boueuses qu'on parcourt difficilement à cheval.

Sur la rive gauche, l'enceinte, s'appuyant à la Seine, en amont près du pont de la Tournelle, en aval à la tour de Nesle (3), enveloppait la montagne Sainte-Geneviève et le rivage en face de la Cité, laissant

(1) *L'Amour médecin.*
(2) Devise de la ville. (Voir son blason.)
(3) Emplacement actuel de l'Institut.

en dehors la rivière des Gobelins, Saint-Victor, le Val-de-Grâce, avec les gros faubourgs de Saint-Jacques et Saint-Marcel, le palais d'Orléans (1), l'hôtel de Condé, ainsi que les maisons disséminées entre le Pré-aux-Clercs et Saint-Germain-des-Prés. — Sur la rive droite, l'enveloppe terrassée, d'où sortent des faubourgs serpentant au flanc des collines, suivait exactement le tracé des anciens boulevards et touchait au fleuve, en aval à la porte de la Conférence (2), en amont au débouché de l'Ourcq. Ici se trouve une sorte de camp retranché qui avait fixé l'attention de Condé. La porte Saint-Antoine, qui, comme toutes celles de Paris, avait un caractère défensif, l'imposante et sombre Bastille, les bâtimens du grand et du petit Arsenal, développés sur les côtés d'un angle droit, avec des cours spacieuses, réunis par une solide muraille, formaient un vaste quadrilatère parfaitement clos, bordé sur deux faces par l'Ourcq et la Seine. Tout contre, les grands couvens des Célestins et des filles Sainte-Marie, le bastion connu sous le nom de boulevard Saint-Antoine, donnaient d'excellens dehors faciles à retrancher.

Condé a tout prévu. Quittant le Palais-Royal sous le prétexte d'une partie de chasse à Vincennes, et gagnant la Bastille, le Roi viendrait s'établir à l'Arsenal, cette belle résidence des grands-maîtres de l'artillerie, où Sully reçut si souvent la visite de Henri IV. La maison militaire, rejoignant aussitôt Sa Majesté, eût occupé les dépendances, la forteresse, le bastion, les couvens. Vincennes sert de réduit, assure la réunion des renforts; l'île Louviers, alors couverte de chantiers, abondante en matériaux, se garnit de canons, maîtrise le cours de la Seine; un pont de bateaux réunirait les deux rives. La position est inexpugnable, à la fois stratégique et politique; la Régente peut s'y montrer redoutable sans apparence de défi, et sans combat se faire obéir. Si, contre toute attente, Paris se soulevait, essayait de s'armer, la répression serait prompte, rendrait impossible toute organisation de résistance. Débouchant par des voies larges, la rue Saint-Antoine et le quai Saint-Paul, renversant les barricades, appuyées au besoin par l'artillerie de la Bastille et de l'île Louviers, les troupes se saisiraient promptement du Palais et de l'Hôtel de Ville; affaire de deux heures : rien de livré au hasard. Dans la pire des hypothèses, quelques sacrifices, toujours trop douloureux, mais strictement limités, sauvent la discipline, épargnent aux campagnes la dévastation, la ruine à tous.

Le plan de M. le Prince ne fut pas agréé. Le cardinal soutenait que la retraite sur la Bastille ne se ferait pas sans difficulté, que ce mou-

(1) Le Luxembourg.
(2) Pont de la Concorde.

vement n'amènerait à composition ni les magistrats ni les Parisiens. Un châtiment était nécessaire, et la Reine voulant éviter l'effusion du sang, il n'y avait que la famine ; au bout de quinze jours, le parlement et la ville seraient aux pieds du Roi. Il fallait donc avant tout tirer Leurs Majestés de Paris et les conduire à Saint-Germain. Ajoutons que le blocus ayant le caractère d'une opération administrative, Mazarin comptait bien le diriger avec ses intendans et secrétaires, atténuant ainsi la prépondérance du rôle militaire de Condé. Enfin, l'idée de s'enfermer à la Bastille, ou même à l'Arsenal, ne souriait ni à la Régente, ni à son ministre, ni à la cour. Après quelque hésitation, le duc d'Orléans se rallia aux idées du cardinal. Condé se soumit.

III. — REGIFUGIUM (6 JANVIER 1649). — GUERRE DE PARIS.

Le départ du Roi (6 janvier 1649) a été maintes fois raconté, avec les incidens, les convocations mystérieuses, cet air de complot et de fuite, *regifugium*, le voyage par une nuit glaciale, l'arrivée à Saint-Germain dans le grand palais sans meubles, presque sans fenêtres, et comme la cour souffre et s'amuse tout à la fois de cet établissement improvisé, de ces petites privations; pour ce monde blasé, c'était presque un divertissement. L'expérience de neuf rudes campagnes laissait M. le Prince assez insensible à ce genre d'émotions. Dès qu'il eut pourvu à la sûreté du Roi, il monta à cheval pour parcourir les positions où il allait établir ses troupes. A son retour, dans la soirée du 11, il fut accueilli d'étranges nouvelles. Sa sœur avait décidément refusé de quitter Paris; son beau-frère Longueville, son frère Conti, son ami Marsillac, avaient disparu, l'un pour aller soulever la Normandie, l'autre pour rejoindre les insurgés de Paris, le troisième pour retrouver Mme de Longueville. La Reine était atterrée, voyant dans cette défection le premier acte d'un complot dont Condé était l'âme. Quand celui-ci reparut, ce fut un soulagement; sa colère, trop violente pour être feinte, leva les derniers doutes. On essaya de réduire les proportions de l'incident; la présence des princes du sang dans les rangs des frondeurs restait un fait grave; mais aucun des trois déserteurs ne laissait un grand vide dans l'armée royale.

Tandis que Mazarin et ses commis multiplient les ordres pour assurer la subsistance des troupes et entraver celle de Paris, Condé se remet à presser l'arrivée des détachemens, en achève la répartition, termine les instructions pour les gardes, les patrouilles. Déjà il avait écrit à Bourges et en Bourgogne pour ne laisser subsister aucune incertitude sur ses intentions et mettre en sûreté

les places dont il avait le gouvernement. Des avis analogues furent expédiés de tous côtés à ses amis, et renouvelés en termes formels après le départ de ses frère et beau-frère, afin de prémunir les lieutenans-de-roi contre tout ordre émané de ces princes (1).

Sous la main il avait peu de monde. Ses régimens, appelés en toute hâte de leurs quartiers d'hiver, arrivaient de Bourgogne, retardés par mille difficultés de logement, d'armement. Le 18 janvier, la tête de colonne n'avait pas dépassé Auxerre (2). Les places à peine garnies, l'armée de Flandre ne put fournir que six à sept mille hommes qui commençaient à rejoindre; la cavalerie de d'Erlach marchait encore. Certaines dispositions étaient dictées par la présence du Roi à Saint-Germain; là devait être le quartier-général et le gros. Des troupes étaient placées sur les hauteurs de Montretout et de Meudon, avec un détachement à Bourg-la-Reine et une forte garde au pont de Saint-Cloud. Sur la rive droite, à Saint-Denis et Vincennes, de simples garnisons qui se renforcent chaque jour. Afin de ménager les habitans et de maintenir la discipline, les troupes furent mises sous la toile; mais la rigueur de la saison, l'alternative du froid et des inondations, les nécessités du service, des détachemens, des colonnes mobiles, firent abandonner cette précaution; la licence fut extrême.

Avec le concours d'une cavalerie vigilante, active, connaissant son métier, la distribution que nous venons d'indiquer fermait les routes de l'ouest, du nord et de l'est, arrêtait les charrettes de Gonesse, le grand atelier de boulangerie. Étampes interceptait la route d'Orléans, Corbeil celle de Fontainebleau; mais c'était une occupation lointaine, et les faibles garnisons de ces petites villes ne pouvaient sortir. Les arrivages de la Beauce et de la Brie, de la haute Seine et de la Marne, se firent d'abord assez facilement; puis, quand la cavalerie royale fut plus nombreuse, étendit ses cantonnemens, ses patrouilles, le roulage devint difficile, sans être jamais complètement interrompu. Enfin, les paysans circulaient, portant leurs hottes chargées de denrées, avec la complicité plus ou moins latente des soldats du Roi.

Il s'écoula assez de temps avant que Paris ne ressentît les premiers effets sérieux du blocus; cependant le départ du Roi avait

(1) M. le Prince à Grasset, son lieutenant à la grosse tour de Bourges (5 et 11 janvier); à Girard, à Dijon, 20 janvier. — Marquis de Tavannes, Marnay (Dijon); la Trémoïlle (Thouars); Lesdiguières (Grenoble); duc de Retz (Machecoul); cours, évêques, échevins, etc., à M. le Prince. A. C.

(2) Montrevel à M. le Prince, Bourg, 12 janvier. — Baas à M. le Prince, Auxerre, 18. A. C.

plongé la ville dans la stupeur ; au Palais on semblait accablé. Ce premier sentiment fit bientôt place à la colère. Quand nombre de grands seigneurs et quelques hommes de guerre vinrent se mettre à la disposition de « Messieurs, » le parlement se ranima ; le coadjuteur enflammait tout le monde. L'arrivée des princes dissidens causa un grand émoi : Conti était un drapeau ; la maison royale ne se rangeait donc pas tout entière à côté de cette régente espagnole et de son favori italien. Grande joie ! le gouverneur de la Bastille, du Tremblay, frère du père Joseph, remet sa forteresse (13 janvier) ; l'Arsenal est occupé : le peuple se trouve maître sans combat des fortes positions où Condé avait voulu maintenir les troupes royales. Et le lendemain Vitry amène aux insurgés tout un régiment, celui de la Reine. L'enthousiasme est à son comble ; chacun veut partir en guerre, s'affuble de coiffures, d'insignes militaires. Il faut fixer par un règlement le prix des « pots (1), » cuirasses, mousquets, pistolets, etc., afin d'empêcher les spéculateurs d'exploiter l'empressement des bourgeois à se barder d'armes (30 janvier). Les quinze cents clercs du Palais sont formés en bataillon ; M. d'Elbeuf a promis de les faire conduire par son fils (11 janvier). On crée force compagnies de gardes, nombre de régimens à pied et à cheval, avec des noms sonores et de brillans costumes ; chacun a le sien, jusqu'à l'archevêque de Corinthe, coadjuteur de Paris.

Ce qui amuse moins, c'est de payer un lourd supplément de taxe ; on se console en écoutant les « continuels tambours dans les rues, » en voyant « poser les corps de garde sur le soir (2). » Il y a toute une pléiade de généraux, investis par les acclamations du peuple ; peut-être dans le nombre y en a-t-il deux dignes de commander, quoique « du second rang, » le maréchal de La Motte-Houdancourt et le duc de Bouillon ; c'est à peine si leurs noms sont connus. Les multitudes égarées ont une sorte d'aversion instinctive pour les vrais hommes de guerre.

Beaufort, La Boulaye, voilà les favoris de la foule !

Le premier s'est hardiment évadé du donjon de Vincennes le 31 mai 1648 ; autorisé à résider au château d'Anet chez son frère Vendôme, il accourt et se jette dans la capitale insurgée (13 janvier 1649). Déclaré absous par arrêt du 19, il devient aussitôt le grand entrepreneur de mouvemens populaires. Brillant au feu, plus encore dans la rue, capable de charger vigoureusement, de frapper à coups d'épée ou de pistolet, il excelle surtout à caracoler sur le pavé, secouant sa longue chevelure blonde, arrachant aux femmes des

(1) Petits casques de fantassins.
(2) Journal de Dubuisson.

cris d'admiration ; passe-t-il près de la Halle, les poissardes quittent leurs échoppes ; sur le quai, les blanchisseuses montent de leurs bateaux ; toutes voudraient l'embrasser. — La Boulaye s'est investi lui-même ; tempérament de pirate, effronté, partisan audacieux, que nous verrons à l'œuvre de bien des manières ; c'est lui qui attaquera les postes, ira chercher les convois : le « Gassion de Paris ! »

Tandis que l'armée du parlement s'organise avec fracas, celle du Roi resserre graduellement son étreinte. Cédant aux murmures de la rue, les « généraux » se décident à ordonner une sortie (23 janvier). La colonne suit la route de Fontainebleau, lorsque les troupes royales descendent des hauteurs. Menacés sur leur ligne de retraite, les frondeurs, après une légère escarmouche, reculent vers Vitry, puis se débandent. « On a vu retourner à petites troupes les bourgeois sortis le soir précédent au nombre de six mille. Ils ont trouvé horribles chemins où la plupart se fatiguèrent, quittant aucuns d'eux leurs souliers. A Juvisy, ils ne trouvèrent pas de pain, mais du vin, dont plusieurs centaines s'enivrèrent et s'endormirent dans les fossés, perdant leurs armes (1). » — Le 29 janvier, nouvelle sortie, cette fois par trois portes. Les détachemens qui semblent menacer Vincennes et Saint-Denis ne réussissent pas à donner le change : Bourg-la-Reine est le véritable objectif, les stratégistes qui dirigent la défense de Paris voulant s'emparer de cette position pour dégager la route d'Orléans et faire passer un grand convoi qui arrive de la Beauce. M. le Prince les a devinés et prévenus. L'armée du Roi est là ; elle se montre ; les frondeurs se retirent et perdent le convoi. C'est le jour de « la première aux Corinthiens ; » les brillans cavaliers enrôlés sous la bannière de l'archevêque de Corinthe tournèrent bride sans dégainer, abandonnant leur colonel, le chevalier de Sévigné, qui se fit tuer avec une poignée de braves, dont Tancrède, le pseudo-duc de Rohan. — Tout restant immobile autour des murailles, M. le Prince se décide à troubler cet état d'atonie par l'attaque de Charenton. C'est le passage de la Marne et la seule position occupée dans la banlieue au nom du parlement. Là sont réunis les soldats qui ont quitté leurs drapeaux, la plupart de Paris et du régiment des gardes ; dangereux foyer d'embauchage !

Dans la matinée du 8 février, M. le Prince se place avec sa cavalerie en bataille sur « la hauteur de Fécamp (2), » au-dessus de

(1) Journal de Dubuisson.

(2) Au nord-nord ouest de Conflans et de Charenton se développait la petite « plaine de Fescan » ou « Vallée de Fécamp ; » elle encadrait un cours d'eau qui, partant de Saint-Mandé et passant près de la Grande-Pinte, se jetait dans la Seine ou se perdait vers la Râpée. La hauteur, ou plutôt l'ondulation qui bordait cette plaine au sud, portait le même nom, qu'on ne retrouve pas sur les plans modernes.

Conflans, couvrant le mouvement de l'infanterie qui s'approche et se prépare au combat. A la même heure, vingt mille hommes étaient passés en revue place Royale par tous les généraux de Paris, et sortaient des murs pour marcher au secours de Charenton. Ils étaient encore douze mille à Picpus ; mais quand on leur montra la ligne des escadrons royaux et qu'on leur parla de M. le Prince, tous se hâtèrent de rentrer, laissant le gouverneur, Clanleu, se tirer d'affaire avec sa bande de déserteurs. C'était un homme d'humeur sombre et chagrine, ses portraits le disent ; lieutenant-général avec de beaux services, mais disgracié à la suite de quelques malheurs de guerre, il en avait conçu un vif ressentiment. Ni lui ni ses soldats ne voulaient faire ou demander quartier, et vendirent chèrement leur vie ; ce fut le seul engagement sérieux. Le combat fut concentré dans les rues de Charenton, M. le Prince n'ayant pas voulu charger les Parisiens durant leur retraite précipitée.

L'attaque du bourg avait été confiée au duc de Châtillon, qui la mena vivement. A la dernière barricade, il tomba frappé mortellement, fut porté à Vincennes, où il expira le lendemain ; avec lui s'éteint la descendance mâle de l'illustre amiral (1). Grande douleur, double malheur pour Condé ! il perdait le plus éprouvé de ses jeunes lieutenans, et le veuvage allait rouvrir à la plus artificieuse des femmes l'accès d'un cœur dont elle s'était déjà un moment emparée. Isabelle de Montmorency n'avait pas attendu la mort d'un époux plus passionné que fidèle (2) pour commencer une galanterie avec le duc de Nemours ; la complication en amour ne l'embarrassait pas. Un autre officier distingué et de même race, le marquis d'Orne, mestre-de-camp-lieutenant du régiment d'Anguien, succomba dans cette journée ; le frère eut la charge. Homme d'action, de valeur, d'un orgueil intraitable, Jean de Coligny-Saligny suivra longtemps la fortune de M. le Prince, qu'il quittera pour devenir un de ses plus acharnés ennemis et détracteurs.

Une fois ce groupe de déserteurs détruit, ce noyau d'armée régulière écrasé, la position perdait de son importance. M. le Prince n'ayant pas assez de troupes pour tout garder, Charenton fut évacué. Quelques convois passaient, entre autres un assez important qui venait de la Beauce et que le maréchal de Gramont ne put dissiper (10 février). C'était aussi un maréchal de France qui commandait de l'autre côté, et cette fois on s'aperçut que l'opération était conduite

(1) Un fils posthume naquit cinq mois après et mourut le 27 octobre 1657.

(2) On lui trouva au bras une jarretière de la Guerchy. Voir liv. IV, ch. VIII, le mariage de Mlle de Boutteville.

par un homme de guerre. S'avançant vers Antony avec sa cavalerie, La Motte-Houdancourt fit traverser la Bièvre aux voitures qui, par Chevilly et Villejuif, purent gagner Paris. Le pont fut coupé. Les frondeurs, vivement poussés, rentrèrent assez en désordre; mais le convoi était sauvé. Le duc de Beaufort ayant été un moment enveloppé durant cette escarmouche, le bruit de sa mort, aussitôt répandu, émut la foule qui attendait l'issue de la journée. Lorsqu'on le vit reparaître, l'acclamation fut générale. Et quand La Motte arriva, dernier combattant de l'arrière-garde, personne ne fit attention au véritable héros de la journée.

M. le Prince prenait ses mesures pour se saisir d'un poste dont l'occupation devait, plus que toute autre, arrêter l'approvisionnement de Paris. Brie-Comte-Robert tenait pour la Fronde; c'était le lieu de rassemblement, le point de départ des charrois qui réussissaient à pénétrer dans la capitale. Chargé de battre les environs avec un fort parti de cavalerie, Grancey dispersa les escadrons ennemis, enleva force voitures et, soutenu d'infanterie, s'empara de la ville. Il y avait là une petite citadelle qui se rendit le 28 février. Toutes les grandes routes étaient fermées.

IV. — LA FIN DE RANTZAU. — LA DÉFECTION DE TURENNE. — PAIX DE RUEIL (MARS).

Paris commençait à souffrir, entrait dans la période des hallucinations, des alternatives fiévreuses, découragement ou folle espérance, rage ou abattement. Tous les jours rumeurs nouvelles, apparition de secours fantastiques, bruits de succès imaginaires, de délivrance assurée; les plus sages les acceptent. On demande des sorties en masse : « M. de Beaufort a été arraisonné par une troupe de bourgeois demandant pourquoi on ne les menait pas au secours de Brie-Comte-Robert; ils iraient cent mille hommes (1). » Puis les violences : magistrats menacés, frappés même, « maltraités d'effet et de paroles (2). » — « Nous ne serons pas en peine désormais d'aller contre les frondeurs, dit M. le Prince; ils n'ont pas attendu à estre battus par moi; ils l'ont voulu estre par le peuple. » Complétez le tableau par les lugubres récits d'Angleterre, le procès, la mort du roi, dont la veuve languit dans le Louvre, sans feu, sans habits, presque sans

(1) 26 février. Journal de Dubuisson.
(2) 28 février. *Ibid.*

pain; et les contrastes étranges, des fêtes, des baptêmes : Mme de Longueville accouchant à l'Hôtel de Ville d'un fils que Messieurs de Paris tiennent sur les fonts et qui sera le dernier des Dunois (1).

Mais c'est surtout hors des murs de la capitale que les souffrances étaient intolérables et les désordres inouïs. Pas une route sûre ; les paysans ruinés se réunissaient en bandes, dépouillant, tuant tous ceux qu'ils rencontraient. Le brigandage empruntait mille formes, s'exerçait partout. Gourville raconte fort simplement que, manquant d'argent pour remplir une mission, il arrêta sur le grand chemin un receveur de la taille et s'empara du produit des contributions. Une autre fois, c'est un financier qu'il enlève dans une maison de campagne, enferme à Damvillers et relâche contre paiement de 40,000 livres. Le passage des troupes allemandes était si terrible qu'à leur approche chacun « retirait dans les places ce qu'il y avait de meilleur (2) ; » ainsi fit M. le Prince à Stenay, Fabert à Sedan. D'Erlach, qu'on n'accusera pas de tendresse, ne put voir sans indignation les destructions, les cruautés commises par ceux-là mêmes qu'il avait su contenir l'année précédente.

L'autorité de M. le Prince était méconnue : à L'Ile-Adam, à Chantilly, dans les terres de sa mère, malgré le prestige du nom et la présence d'un personnel nombreux, l'épouvante était générale; les soldats prenaient tout : « Ils ont pillé et volé jusqu'aux tabliers et couvre-chefs des femmes. » — « Qu'on nous tue ! disaient les paysans; nous aimons mieux mourir des coups que de faim. » Les messagers étaient battus et volés, les communications interrompues : l'argent manquait même pour les « charités » fondées par la princesse douairière, origine de l'hospice qui porte encore le nom de Condé (3). Qu'on juge de ce qui se passait ailleurs ! A peine l'armée des pillards s'éloigne-t-elle un moment, celle des collecteurs de taxe reparaît, enlevant ce qui reste au paysan. Nos recueils sont pleins de lettres déchirantes, et les récits de Mme de La Guette font frémir. A tant de maux ajoutez la terreur de l'invasion étrangère. Le bruit se répand que l'Espagnol approche. On se réfugie dans les places. A Chantilly, Dalmas demande une garnison : déjà l'ordre est donné de couper les ponts de l'Oise à Creil, à Pont-Sainte-Maxence.

Ce ne sont pas seulement des paysans affolés de faim et de misère qui croient voir arriver l'archiduc; un envoyé de ce prince

(1) Paris d'Orléans, né le 28 janvier 1649, tué au passage du Rhin, 1672.

(2) Mazarin à Fabert, 29 octobre.

(3) Dupuis à Limosin; Dalmas à Mme la Princesse douairière, 8, 12, 15, 20 janvier. A. C.

s'est présenté à Paris, et bien que le choix, — un bernardin déguisé en gentilhomme, — fût presque une injure, il a été reçu au parlement en audience solennelle. « Assis sur les fleurs de lys, » les « barbons » de la grand'chambre eurent la douleur et la honte d'écouter le message du « plus cruel ennemi des fleurs de lys. » A Saint-Germain l'émotion fut grande : « La chose est venue si avant, écrivait Condé à Girard (1), que mon frère a envoyé Bréquigny à Bruxelles pour y négocier avec l'archiduc; » et comme si, prévoyant l'avenir, il voulait prononcer sa propre condamnation : « Cet événement m'a extraordinairement touché par la grandeur de la faute d'avoir osé traiter avec le roi d'Espagne pendant une guerre ouverte. »

Les généraux du roi catholique vont donc donner la main aux insurgés de Paris, et peut-être, hélas! ne viendront-ils pas seuls! Il fallait s'attendre à voir nos boulevards du Nord livrés à l'ennemi et l'armée espagnole de Flandre descendant la vallée de la Marne à côté de l'armée française d'Allemagne.

« Avant six semaines, nous aurons toutes vos conquêtes de la Flandre maritime, » disait négligemment Peñaranda à Vautorte, au cours d'une conférence sur les préliminaires de la paix. Cette insinuation ou cette bravade ne passa pas inaperçue. On se « crut assuré » que, moyennant 400,000 à 500,000 écus consignés à la banque de Hollande, Rantzau livrerait à l'Espagne Dunkerque et tous ses satellites. Le maréchal, jadis si en faveur, n'avait plus aucun crédit auprès de Mazarin; sur cette assurance un peu vague, sa perte fut résolue. Comment l'attirer hors de sa place? Paluau s'en chargea; il était son voisin et son ami. *Inter pocula*, le gouverneur d'Ypres fit entendre au Danois que la Régente, le cardinal, étaient à bout de patience, que M. le Prince « leur tenait le pied sur la gorge, » et deviendrait insupportable si on lui laissait consommer la défaite de Paris. Son Éminence avait jeté les yeux sur Rantzau pour en finir avec ce tyran et avec les parlementaires. La modestie n'était pas le fait du maréchal; trop vaniteux pour soupçonner un piège, ne jugeant pas que la mission fût au-dessus de son mérite, il se rendit à Saint-Germain, rempli des plus belles espérances, fut aussitôt arrêté et « logé au bois de Vincennes, » d'où il ne sortit pas vivant.

Nous avons sévèrement jugé le caractère de Rantzau, sa manière de servir; mais au spectacle de ce maréchal de France, pris dans un guet-apens et retenu sans jugement au cachot jusqu'à ce que la vie abandonne ce reste de corps mutilé par la guerre, le souvenir des fautes s'efface et tant d'indignité fait revivre dans la mémoire

(1) 12 mars. A. C.

les actions et les blessures de celui à qui « Mars ne laissa rien d'entier que le cœur (1). »

De fait, la trahison de Rantzau ne fut jamais prouvée; mais l'alerte avait été vive et l'inquiétude n'était pas calmée pour la Flandre. D'Allemagne arrivaient des nouvelles plus graves encore.

Dans les derniers mois de l'année 1648, comme on appelait vers Paris les troupes de Champagne et Lorraine, celles de d'Erlach, Mazarin priait Turenne de renforcer ce dernier, de grossir, de rapprocher sa propre armée, et de se tenir prêt à la diversion sur les Pays-Bas. Les premières réponses furent ambiguës. Avec ses obscurités ordinaires, le maréchal laissait deviner des préoccupations toutes personnelles, ses prétentions, une certaine disposition à rompre « s'il n'était assuré d'un établissement et lieu pour se pouvoir mettre, étant en malheur (2). » Cependant il est chargé de la mission la plus glorieuse (3), pourvu du gouvernement lucratif de l'Alsace; « les affaires de sa maison sont réglées quant aux honneurs, quasy accommodées quant au bien (4). » Le langage devient plus clair, presque menaçant, les actes le confirment : « Je suis bien malheureux de recevoir les grâces de la Reine dans le temps que je ne peux les accepter (5); » et il se hâte de ramener son armée vers le Rhin, se dispose à franchir le fleuve, jette un pont en face de Spire. Ordre lui est expédié de cesser ces préparatifs, de rester sur la rive droite; Ruvigny, son coreligionnaire et ami, lui porte des lettres affectueuses, les instances du cardinal et de M. le Prince. Mazarin espère encore le retenir; il ne peut admettre que cet appui lui manque; ce serait le renversement du plan de la prochaine campagne, surtout la ruine de projets plus profonds pour l'avenir : qui fera échec à Condé? Chez ce dernier, les visées sont plus simples, l'empressement est le même.

Ces deux grands hommes, qui, même au temps de leur séparation, ont toujours témoigné quel cas ils faisaient l'un de l'autre, étaient alors unis par l'amitié comme par l'estime, on le voit dans leurs lettres : sincère confiance d'une part, de l'autre affectueuse déférence. Condé avait applaudi avec éclat aux succès d'un émule qui, pour lui, n'était pas un rival, et Turenne avait prédit la victoire de Lens. Au milieu de ses récentes hésitations, il exprima

(1) Rantzau mourut épuisé au mois de septembre 1650; il était relâché depuis quelques jours.

(2) Turenne à Mazarin.

(3) Il était désigné pour conduire dans les Pays-Bas nos armées réunies d'Allemagne et du Nord. Nous avons parlé ailleurs de cette belle conception de Mazarin.

(4) M. le Prince à Turenne, 14 janvier. A. C.

(5) Turenne à M. le Prince, 29 janvier. A. C.

plusieurs fois un vif regret de ne pouvoir s'entretenir avec M. le Prince; le souvenir de quelques froissemens d'amour-propre était complètement effacé. Peut-être, en prenant parti, croyait-il servir les secrètes intentions de celui qu'il considérait encore comme son chef? L'austère huguenot n'échappait pas toujours à l'empire de la beauté : vingt et un ans plus tard, la marquise de Coëtquen lui arrachera « le secret de l'État; » aujourd'hui, il est sous le charme de Mme de Longueville. En 1646, cette séduisante princesse lui a fait visite au milieu de son armée (1); ce souvenir ne l'a pas quitté, et Geneviève de Bourbon a pris soin de l'entretenir. Lui a-t-elle donné le change sur les véritables sentimens de son frère? On le croirait, à voir le ton embarrassé des réponses du maréchal à M. le Prince. Fut-il plutôt entraîné par le duc de Bouillon, déjà passé à la Fronde? Jamais il ne s'est nettement exprimé sur ce point. Le cardinal de Retz, l'ayant pressé trois fois de questions, ne put rien comprendre aux explications plus ou moins volontairement embrouillées du maréchal.

Enfin il rompt les derniers liens, adresse à ses troupes un manifeste qui est un acte de rébellion ouverte, et qu'un arrêt du conseil déclare justement criminel. Aussitôt d'Erlach est appelé à prendre le commandement. M. le Prince, le cardinal, écrivent aux colonels, nos vieilles connaissances, Oheim, Schmittberg et autres, pour les retenir dans le devoir. Mais qui les paiera? Le maréchal fait de belles promesses au nom du parlement; il faut opposer les espèces aux paroles. Le banquier de Strasbourg, Hervart, est prêt à faire l'avance de la solde, si on lui remet un gage. Condé donne ses pierreries (2); l'armée est payée et reste fidèle au Roi.

L'histoire fait à peine mention de cette largesse patriotique. Retz l'enregistre avec une pointe de raillerie; pensez que ce sacrifice eût pu nourrir la guerre civile plusieurs mois!

Aucune apologie ne peut atténuer le blâme que mérite la conduite de Turenne. La prétention de se considérer comme prince étranger défendant les intérêts d'une race dépouillée n'est pas admissible; ces droits, il ne les avait pas soutenus alors que son frère, les armes à la main, disputait Sedan à Richelieu. A l'heure

(1) Elle accompagnait alors son mari à Munster, et marcha trois jours avec l'armée de Turenne. « Ces reistres avec toutes ces dames faisaient un assortiment assez nouveau. » (Montdevergue à Mazarin, Munster, 30 juillet 1646. A. C.)

(2) « M. le Prince a donné la plus grande partie de ses pierreries. » (Mazarin à Hervart, 7 mars.) — « Estat des pierreries que M. le Prince de Condé a prestées au Roy pour estre engagées pour son service. » Reconnaissance signée par le Roi le 23 mars. Original. A. C. — A cette époque, pour les personnages haut placés, les pierres précieuses tenaient lieu de ce qu'on appellerait aujourd'hui le portefeuille.

même, les siens recevaient de larges compensations ; deux fois on avait fait grâce au duc de Bouillon. — Il était Français, général d'armée, comblé de faveurs, et il essayait d'entraîner dans sa défection les troupes dont l'entrée aux Pays-Bas pouvait donner la paix générale! — Il agit avec duplicité : « Je vous donne ma parole, écrivait-il à M. le Prince, que je n'ay nul engagement contraire à la fidélité que je doibs au service du roy ny aux intérêts de la reyne (1). » Abandonné de ses officiers et de ses soldats, le maréchal put gagner Heilbronn avec quelques gardes, hésita encore un moment, puis se retira en pays neutre, en Hollande. C'est là que vint le trouver la nouvelle de la paix de Rueil.

Quinze jours de blocus mettront Paris aux pieds du Roi, avait dit Mazarin, et déjà deux mois sont écoulés! Avec de faibles moyens, M. le Prince est parvenu à fermer les principales issues, et s'il a mis quelque soin à éviter un massacre inutile des milices bourgeoises, il a vivement réprimé toutes les tentatives de sortie. Voici le commencement de mars ; la disette se fait sentir dans Paris : ce n'est pas la famine. Le système préconisé par le premier ministre a soulevé la capitale sans la dompter, ruiné au loin les campagnes, découvert les frontières, créé partout l'indiscipline et l'anarchie, aggravé le péril de l'État. Sans l'activité, la vigilance, le dévoûment de M. le Prince, le résultat eût été à peu près nul ; malgré son généreux sacrifice, rien de moins assuré que la fidélité des armées, et l'archiduc est en marche!

Plus irrité qu'abattu, le peuple échappait aux frondeurs, raillait leur impuissance ; l'heure des meneurs ignorés allait peut-être sonner. Le parlement humilié, honteux, se sentait sans crédit : ces magistrats, si fiers de représenter la tradition royale et nationale, avaient levé des troupes, saisi les deniers du Roi, encouragé la rébellion des généraux, provoqué la désertion des soldats, écouté les ouvertures, presque accepté l'appui de l'ennemi qui envahissait la France! et toute la partie saine de ce grand corps s'indignait contre elle-même, méprisait son œuvre, en voyant jusqu'où elle s'était laissé entraîner. Des deux côtés on avait hâte de trouver un expédient pour sortir de ce bourbier.

La cour essaya l'effet que produirait le tabard d'un héraut d'armes ; expédient vieilli, procédé oublié, qui fit peu d'impression, mais qui fournit au parlement un prétexte pour donner des explications ; puis on renvoya à Saint-Germain les propositions que le moine de Bruxelles avait portées au Palais de Justice ; voilà donc la glace brisée! les négociations commencent, et l'on reprend les

(1) Turenne à M. le Prince, 29 janvier. A. C.

erremens du mois d'octobre ; de nouveau, on se loue de la courtoisie de M. le Prince (1). Lui aussi était las de cette campagne d'hiver succédant à celle d'été, avec les continuelles excursions dans la neige et dans la boue, moins de périls, mais plus de fatigue et pas de gloire. Il avait besoin de repos et peut-être soif de plaisir, une certaine hâte de se retrouver à Paris. Le séjour de Saint-Germain n'était pas gai. Les visites à la Duriez, qui tenait cabaret au pont de Saint-Cloud, n'offraient qu'une médiocre distraction, et la santé de M. le Prince s'en était ressentie.

On se heurtait au même obstacle : « Point de Mazarin! » répétaient les parlementaires, et là-dessus la Reine n'entendait pas raison. Encore une fois, le cardinal consent à rester dans la coulisse, et les députés de Paris, se contentant de ne pas le voir, traitent effectivement avec lui. Deux points importans furent bien résolus : la Bastille et l'Arsenal remis au Roi, les troupes du parlement licenciées. Du reste, on ne peut lire les conditions de la paix de Rueil (12 mars) sans se demander quelles avaient pu être les causes de la guerre. De part et d'autre, tout était abrogé, arrêts du parlement comme arrêts du conseil ; les biens ou meubles saisis étaient rendus, les prisonniers délivrés, les poursuites arrêtées ; et, pour achever de tout remettre au même point, le Roi confirmait la déclaration d'octobre. L'enregistrement du traité se fit attendre un mois (2) ; tout était compliqué, entravé par l'orgueil, la cupidité des soi-disant généraux de Paris, leurs prétentions inouïes pour eux, leurs amis, leurs familles. Les honneurs, les dignités furent prodigués à ces rebelles médiocres ; quant aux pensions et gouvernemens, on s'en tint aux promesses, avec réserve mentale. Il y a là un élément nouveau, une corde que Retz et Mazarin vont tous deux faire vibrer pour en tirer des sons différens.

V. — LE COMMANDEMENT DE L'ARMÉE. — LE RETOUR DU ROI (18 AOUT).

Enfin tout est replâtré, mais tout reste fragile ; le ciel s'est éclairci à l'intérieur, mais l'accalmie sera éphémère ; il n'est que temps d'en profiter pour conjurer l'orage, qui de nouveau gronde au dehors, de remettre la main à l'œuvre un moment interrompue, et de consacrer nos forces à relever, à constituer la barrière qui

(1) Perrault à Girard, 1er mars. A. C.
(2) Traité signé le 12 mars, enregistré le 11 avril.

doit garantir la France des invasions par le Nord; question vitale, constant souci de nos rois; grand problème que la création d'un état neutre en Belgique a pacifiquement et définitivement résolu.

Les Espagnols étaient tout gonflés, triomphaient surtout de la défection de Turenne, dont le dénoûment n'était pas encore bien connu. Vautorte étant retourné trouver Peñaranda à Bruxelles (car on n'avait pas cessé de négocier), celui-ci déclara qu'avant de parler de paix, il fallait rendre la Catalogne, Arras, Dunkerque, Piombino et Porto-Longone, rétablir le duc Charles en Lorraine, abandonner les gages comme les conquêtes, sans compensations, détruire toute l'œuvre de Louis XIII, renoncer aux fruits des victoires qui jetaient tant d'éclat sur la minorité de Louis XIV.

Grâce à un puissant secours d'argent envoyé d'Espagne, Léopold a pu accomplir le rêve de Mazarin, enrôler sous la bannière du roi catholique nombre de chefs, de soldats, que la paix de Munster (1) laissait sans emploi, plusieurs régimens de cavalerie allemande, tout le corps formé par le duc Ulrich de Wurtemberg; Lamboy vient de lui amener ses vieilles bandes. Dès le 16 mars, l'archiduc est à Cambrai, poussant des partis vers Paris, cherchant à ranimer l'ardeur des insurgés; mais c'est du côté de la Flandre maritime qu'il compte profiter de notre désarroi; c'est aux places dégarnies qu'il en veut. Saint-Venant, sur la Lys, et l'importante forteresse de Knoque, qui tenait tant au cœur de Condé, sont enlevés à la fois (25 avril); Ypres est attaqué (11 avril), et, comme M. le Prince l'avait prévu, « il arriva cette fois à M. de Palluau le même accident qu'à Courtrai (2) : » la place fut prise pendant que le gouverneur guerroyait ailleurs; cette fois le lieutenant-de-roi, Beaujeu, ne se laissa pas surprendre et prolongea pendant un mois sa très honorable défense (3). On avait des craintes sérieuses pour Dunkerque; là comme ailleurs, les Suisses, qui faisaient le fond de la garnison, laissés depuis longtemps sans solde, refusaient le service et mettaient bas les armes.

Cependant les troupes retenues autour de Paris, et que le traité de Rueil rend disponibles, sont dirigées vers la frontière; d'autres s'avancent appelées d'Allemagne. Quand enfin tout le détail de la

(1) Ou traités de Westphalie, conclus entre l'Empire, la France et ses alliés, sous le coup de la bataille de Lens. La guerre continuait entre le roi très chrétien et le roi catholique, souverain des Pays-Bas.

(2) Paluau était gouverneur de Courtrai, lorsqu'en son absence cette place fut surprise et enlevée d'insulte par l'archiduc, mai 1648. Cet accident donna lieu à beaucoup de récriminations. M. le Prince était alors général en chef de l'armée du Nord. (Voir liv. v, chap. II.)

(3) Il sortit de la place le 10 mai.

paix et des arrangemens particuliers est réglé, la cour suit le mouvement et quitte Saint-Germain le 29 avril. M. le Prince l'accompagne ; pendant un court séjour à Paris, il a été assez mal accueilli, des femmes surtout ; le peuple ne connaît que le bras qui a frappé, voit en lui l'auteur de tous les maux infligés par le blocus. Après une halte à Chantilly, le Roi, la Régente, les princes et les ministres s'établissent à Compiègne (4 mai). Est-ce Condé qui va recevoir la patente de commandant en chef? Chacun s'y attend; les soldats le demandent à grands cris : déjà, au milieu des officiers allemands soulevés par Turenne à l'heure la plus critique, de Lyonne écrivait : « Si M. le Prince arrivait ici en poste, il serait acclamé et entraînerait tout (1). »

Mazarin ne se sent pas la force de résister de front à ce courant : mais il le détournera, trouvera un biais ; sa résolution est prise : M. le Prince ne commandera pas.

La saison était favorable: tout prescrivait d'agir avant que l'ennemi ne se fît trop gros, à l'instant où il se lançait dans les entreprises, s'éparpillait ; peut-être même arriverait-on, par une poussée vigoureuse, à détacher M. de Lorraine, ébranlé, découragé par le malheur des siens à Lens. Il fallait une campagne stratégique, de marches et de combats, ne pas se préoccuper des villes perdues ou à prendre, chercher l'adversaire, le frapper, le réduire ; les places tomberont ensuite. Il y a bien dans nos rangs quelques germes de dissolution, mais les progrès du mal sont arrêtés. Si la répartition des troupes est incorrecte, au moins sont-elles disponibles et à portée. En somme, on a le nombre, la qualité. L'argent manque, mais on a bien fini par en trouver pour de coûteux travaux et d'inutiles dépenses. Qu'on n'objecte pas que l'ennemi refusera le combat, enfermera sa cavalerie dans les places, et nous ramènera au cheminement par les sièges ; devant une invasion sérieuse, il sera bien forcé de sortir ou de traiter. D'ailleurs, la contenance des Espagnols n'est rien moins que timide.

Mais voici que le cardinal semble repris de sa manie obsidionale ; s'abritant de l'avis d'un conseil, il écarte ce projet de grande envergure que lui-même avait conçu (2) : « Tous les officiers-majors ont unanimement déclaré qu'on ne pouvait songer à faire avancer les armées en pays ennemi, et qu'il n'y avait pas d'autre dessein à tenter que le siège de Cambrai (3). » C'est l'entreprise dont la direction

(1) De Lyonne à Servien, 13 janvier 1649. (Papiers de Mazarin.)

(2) Opérations combinées des armées de Flandre et d'Allemagne; très belle conception que nous décrivons ailleurs et à laquelle nous avons déjà fait allusion.

(3) Mazarin à M. le Prince, 23 juin. A. C.

fut offerte à M. le Prince ; comment douter de la réponse? Les souvenirs de 1648 étaient trop récens : le malencontreux début, les difficultés d'Ypres, l'accident de Courtrai, le désastre d'Ostende, l'épuisement prématuré de l'armée. Condé ne pouvait se laisser circonscrire, une seconde fois, dans des instructions qui exposaient le général et ses troupes à pareille mésaventure. Il déclina la proposition de Mazarin, qui aussitôt le prit au mot, heureux de pouvoir répandre que M. le Prince avait refusé le commandement (1).

A défaut de Condé, Turenne! C'était encore le cri de l'armée, la prière des officiers (2). Nous n'avons pas atténué la faute du maréchal, elle était grande; mais d'autres, aussi coupables et moins nécessaires, obtenaient leur pardon ; il n'avait pas porté les armes contre le Roi ; il revenait d'Amsterdam repentant, demandait à voir le cardinal, à servir. Mazarin diffère l'audience sous divers prétextes : « le maréchal ne peut avoir l'esprit content (3). » M. le Prince parlait, écrivait en faveur de son illustre camarade, insistait, garantissait « sa fidélité et le zèle de ses amis pour le service de Sa Majesté (4). » Voilà un certificat qui ne profitera guère à Turenne! Rien ne cause plus d'ombrage, plus d'alarmes à Mazarin que l'union de ces deux capitaines, et il subordonne le bien de l'État à sa méfiance ; c'est le propre des gouvernemens faibles qui n'ont pas de racines : « Divers respects empêchent présentement de jeter les yeux sur M. de Turenne (5). » Tant que le maréchal n'est pas séparé de Condé, il reste à l'index.

Qui prendre alors? De Rantzau il n'est plus question. La Meilleraie, par trop usé, n'a pas mieux réussi à réprimer l'émeute qu'à diriger les finances. La Motte appartient aux frondeurs, Schomberg à Mme de Hautefort, ennemie irréconciliable. Le choix du ministre est fait. Le comte d'Harcourt achevait alors de disperser quelques malheureux rassemblés en Normandie par M. de Longueville. Récemment relevé de la disgrâce où l'avait jeté son désastre

(1) Nous insistons sur ce point, parfaitement établi par les meilleures autorités, entre autres par La Barde (*De rebus Gallicis*), le plus exact des annalistes : Condé n'a pas refusé le commandement de l'armée; après avoir examiné, discuté le dessein de Cambrai, il a demandé à ne pas être chargé de l'exécution, se tenant d'ailleurs à la disposition de la Régente. Cela ressort aussi des nombreuses lettres de Mazarin à M. le Prince, notamment de la longue dépêche du 23 juin. A. C.

(2) Démarche des officiers de l'armée d'Allemagne. (Mazarin à M. le Prince, 21 juillet. A. C.)

(3) Mazarin à M. le Prince, 14 juin. A. C.

(4) M. le Prince à Mazarin, 8 juin; et, le 24 juillet, de Valery : « M. de Turenne est en ce lieu; je n'ay rien reconnu en luy que de véritables et très sincères sentimens d'un bon serviteur du Roy. » A. C.

(5) Mazarin à M. le Prince, 21 juillet. A. C.

de Catalogne, entièrement acquis au cardinal et n'ayant pas l'habitude de réfléchir beaucoup, il devait accepter toute mission avec gratitude. Encore fallut-il, pour le décider, lui donner la dépouille de Turenne, le gouvernement d'Alsace, dont nous le verrons faire un singulier usage.

Mazarin espère compléter les lacunes de cet esprit un peu court, corriger les défauts de ce très brave soldat, suppléer à son manque de clairvoyance, à sa médiocrité, par une surveillance constante. Il compte maintenir la cour dans le voisinage, tout diriger lui-même, se donner l'émotion du jeu, recueillir la gloire du succès, négocier à la chaude, conclure la paix! Illusion! Cela marcha très mal; l'armée d'Allemagne, qui devait être hardiment portée sur les derrières de l'ennemi, fut amenée lentement par la Lorraine, la Champagne et la Picardie en faisant d'affreux dégâts. Troublé par la fréquente intervention du ministre, faiblement secondé, Harcourt fut maladroit, malheureux. Investi le 24 juin, Cambrai fut secouru, le siège levé (3 juillet). Lorsque enfin, après vingt jours passés à former de nouveaux projets de siège, Mazarin, à bout de voie, revient au seul plan praticable, donne au général en chef l'ordre d'entrer en pays ennemi, il est trop tard; pas de vues, nulle méthode, quelques dégâts en Brabant et un méchant compliment à Condé : « On a mis sous l'obéissance du Roi la ville qui porte le nom de Votre Altesse (1). » Bientôt l'ennemi ajoute La Motte-aux-Bois à ses conquêtes du printemps, reprend partout l'offensive jusqu'aux quartiers d'hiver; on eut grand'peine à repousser ses partis de la Picardie et de la Champagne. Rien de plus misérable que l'issue de cette campagne de 1649, qui devait être pour nous heureuse et décisive. La paix était plus loin que jamais. La France porta la peine de la mesquine jalousie et des calculs tout personnels qui avaient fait écarter Turenne et Condé.

La direction donnée aux affaires de la guerre avait tout d'abord causé quelque surprise : pourquoi laisser dans l'inaction nos premiers capitaines? Que signifiait ce siège de Cambrai? On sut que « l'entreprise se faisait contre l'avis de Son Altesse, qui voulait porter l'armée dans le cœur du pays ennemi, » et l'on prêta au cardinal la pensée « de s'ériger en souverain et se faire prince de Cambrai, qui est un fief de l'empire (2). » Mais le véritable sens des procédés de Mazarin ne put échapper aux intéressés et fut signalé à qui de droit. M. le Prince ne parut pas en tenir compte. Il resta

(1) Conquête sans importance en ce moment. La place de Condé fut presque aussitôt évacuée par les Français. — (Harcourt, Briord, à M. le Prince, 29 août. A. C.)

(2) Lenet à M. le Prince, 7 juillet. A. C.

un mois à la cour, prenant part aux délibérations, réglant les détails qui lui étaient soumis, aplanissant les différends, parlant aux généraux, poussant jusqu'à La Fère pour rencontrer d'Erlach, assistant Mazarin de ses lumières, de son appui, même de son argent (1), sans ménagemens, sans arrière-pensées; faisant de son mieux pour assurer le succès d'un plan qu'il n'approuvait pas et que d'autres devaient exécuter. Lorsque enfin d'Harcourt fut arrivé, mis au courant, Condé laissa le champ libre au cardinal et au favori; craignant de paraître les tenir en lisière, il obtint congé de se rendre dans son gouvernement. Bien que chargé par Mazarin de terminer dans Paris diverses affaires délicates, il évita d'y prolonger son séjour; ces haltes dans la capitale, si abrégées qu'elles fussent, causaient toujours quelque ombrage au ministre qui redoutait ce que Condé pouvait dire et surtout entendre.

Le 11 juin, M. le Prince était à Dijon, où il trouvait « obéissance et parfaite résignation. » Pendant six semaines, il s'occupa « d'augmenter le repos qui est dans la province (2), » repos dû surtout à sa vigilance et à sa bonne administration, contraste frappant avec ce qui se passait ailleurs. On a dit qu'il employa ce temps à organiser la guerre civile : les événemens qui s'accomplirent l'année suivante prouvèrent qu'il n'avait rien préparé, pas même la conquête de la Franche-Comté, l'occupation du comté de Montbéliard (3) et la formation de cet état indépendant dont Mazarin essayait de leurrer l'ambition de Condé comme son amour de la France. Le rêve de reconstituer en partie le domaine des anciens ducs de Bourgogne, de relever leur sceptre, en repoussant l'aigle à deux têtes hors de la Haute-Alsace et du Jura, avait sans doute traversé cette ardente imagination et reprit corps plus tard; mais alors les espérances données par Mazarin ne faisaient plus illusion, et les offres venant de Naples (4) n'étaient pas mieux accueillies. Condé ne se souciait pas d'aller ramasser cette couronne que M. de Guise avait laissée échapper. Loin de penser à se lancer dans une conquête pour son compte, il se dégarnit, dirigea presque toutes ses troupes sur Aix, et mit ses ressources à la disposition du comte d'Alais pour pacifier la Provence. Là comme en Guyenne on était en armes et la lutte continuait. Partout des troubles et par-

(1) « Nous avons l'argent pour les travaux, à quoi votre zèle a contribué la plus grande partie. » — Mazarin à M. le Prince, 23 juin. — (Voir toute la correspondance Mazarin, mai-août 1649.)

(2) M. le Prince à Girard, à Mazarin, juillet 1649. A. C.

(3) Ce comté aurait été acquis des ducs de Wurtemberg.

(4) Marquis Pinelli, Ranuccio de Baschi, Paolo Orsini et autres à M. le Prince, juillet-octobre 1649. A. C.

tout aussi la lassitude, l'espoir de mettre un terme à tant de maux. Dans presque toute la France, la nouvelle du traité de Rueil avait été accueillie par une explosion de joie. Condé fut accablé de félicitations. Les parlemens et les gouverneurs de provinces le prenaient pour arbitre de leurs différends. Tout le monde s'adressait à lui, Turenne pour recouvrer son armée, d'Erlach pour la conserver et rétablir Rosen (1), les généraux, les commandans des villes-frontières pour obtenir des renforts, sans parler des solliciteurs de places, moins nombreux qu'aujourd'hui, mais commençant déjà à compter.

Et, de toutes parts, les hommes obscurs que de modestes fonctions mettaient en rapport avec M. le Prince lui envoyaient ce cri unanime du peuple : la paix ! le repos ! C'est le refrain de mainte lettre classée dans les papiers de Condé. Et les esprits se reportaient à cet âge d'or dont le souvenir était entretenu par les récits des vieillards, les dix dernières années du roi Henri, un de ces temps trop courts où le peuple de France a connu le bonheur (2). Cette aspiration au repos a trouvé sa formule : « Que le Roi revienne à Paris ! » Voilà le gage de paix qu'on attend de Condé.

Rappelé avec instance par Mazarin, il accourt à Compiègne. Pourra-t-il triompher des répugnances de la Reine et de son ministre? Jusqu'au dernier moment, on en doute. « Le retour de Sa Majesté est enfin annoncé ; mais le cardinal en a une sy grande peur que je ne sçay si cela ne fera point changer de dessein. Les esprits sont fort altérez. Nous attendons avec impatience l'effet de ce retour (3). »

Enfin, dans la soirée du 18 août, l'événement s'accomplit : le Roi, venant de Senlis, arriva tard à la porte Saint-Denis : il fallut allumer des torches. Condé était dans le carrosse royal, à la portière, à côté de Mazarin ; malgré son courage réel, le cardinal avait besoin d'être rassuré en traversant les rangs pressés de cette foule qui avait tant d'horreur pour sa personne. On descendit au Palais-Royal, où Leurs Majestés reçurent les soumissions de M. de Beaufort et du coadjuteur. Avant de se retirer, Condé salua la Reine, en lui adressant quelques paroles de félicitation. « Monsieur, répondit Anne d'Autriche, le service que vous avez rendu à l'État est si grand

(1) Arrêté en 1647 (t. IV, p. 452-456), Rosen venait d'être mis en liberté et aussitôt rétabli dans ses fonctions de lieutenant-général par d'Erlach, ce qui offensa vivement Turenne.

(2) Voir, dans les mémoires de Marolles, les pages charmantes où il fait le tableau de la vie rustique et du bonheur du peuple au temps du roi Henri.

(3) La Palatine à la reine de Pologne, sa sœur, août 1649. A. C.

que le Roi et moi nous serions des ingrats s'il nous arrivait de l'oublier jamais. »

Comme M. le Prince sortait, une voix lui dit à l'oreille : « Voilà une grandeur de service qui me fait trembler pour vous. »

Cinq mois plus tard, il était en prison à Vincennes.

VI. — LES DEUX ITALIENS ET M. LE PRINCE.

Le Roi rentrant dans sa capitale semblait reprendre possession de son royaume, on le croyait, hors de Paris surtout, et l'honneur de ce bienfait revenait à M. le Prince. « Voilà un coup qui estourdyra bien du monde et à quoy je ne doute que Votre Altesse n'ayt grande part (1). »

Rien de plus trompeur que cette apparence de triomphe et de pouvoir. Le terrain est miné sous les pas de Condé. Entouré d'embûches et de séductions, responsable de tous les refus comme des faveurs imméritées, au fond il ne dispose de rien, ne peut satisfaire les sollicitations qui pleuvent sur lui, décourage les offres de service qui lui viennent de tous côtés, refuse de répondre aux appels répétés des amateurs de sédition. Cette carrière de duc de Guise, que Retz lui ouvrait au lendemain des Barricades, il a plusieurs fois occasion d'y rentrer : à la paix de Rueil, après l'échec de Cambrai, au retour du Roi, à chacune des crises que soulèvera le flux et le reflux des intrigues. Et chaque fois il s'arrête, ne pouvant se décider à conduire ces fameliques à l'assaut de l'Etat : « Je ne peux me résoudre à devenir le chef d'une armée de fous, n'y ayant pas un homme sage qui pût s'engager dans une cohue de cette sorte. »

L'hésitation, les retours, les répugnances de l'honneur sont taxés de faiblesse ; on a trop compté sur sa force pour lui pardonner de n'en pas faire usage ; l'affront d'une protection hautaine est aussi vivement ressenti que le refus de seconder jusqu'au bout un pernicieux dessein. D'implacables adversaires guettent ses moindres démarches, exploitent les caprices de son humeur, la violence de ses mouvemens, son ardeur à épouser les querelles, les prétentions de ses amis, et cette activité dévorante qui n'a plus d'aliment. Il n'est pas assez battu de la tempête, assez refroidi par l'âge pour se renfermer dans le labeur administratif ou dans une studieuse retraite ; il reste agité ; l'inaction devient pour lui le plus grand des périls.

(1) Gramont à M. le Prince. Pau, 28 août. A. C.

Le parlement est bien déchu et ne saurait reprendre la direction que la guerre de Paris lui a ravie; plus de prestige. Transformée en corps politique, cette grande cour de justice n'échappe pas au sort des assemblées qui, ayant goûté du pouvoir souverain, s'éprennent de l'arbitraire à l'égal des monarchies absolues. Jouet des factions, elles croient assurer leur indépendance en se plaçant au-dessus du droit pour écarter des embarras souvent imaginaires, et perdent leur autorité par l'abus même qu'elles en ont fait. La grand'chambre est encore l'arène où parfois les partis se rencontrent; le foyer est éteint, le beau zèle pour le bien public a été submergé dans les cabales; on lit encore le mot « réformes » inscrit sur la bannière; mais, sauf quelques barbons, personne n'y songe. L'heure des travaux féconds est passée; l'esprit turbulent subsiste plus stérile que jamais et sans excuse. La « vieille fronde » n'a pas désarmé; elle ne compte plus que comme appoint. Voici venir la « fronde des Princes. » Pourquoi ce nom? Mettons Condé à part; ceux qu'on appelle les princes, et Gaston, et Conti, et les Vendôme, et même les femmes qui croient tout mener, ne sont que des comparses. A l'état latent d'abord, puis, à mesure que le parlement s'efface, avec des éclats de plus en plus vifs, la lutte, la vraie lutte, est engagée entre deux hommes qui, par leurs qualités comme par leurs défauts, appartiennent plus à l'Italie qu'à la France.

Ce duel à outrance remplit toute la période des Frondes.

Gondi est de cette race des Pazzi, des Médicis, *e tutti quanti*, qui, par leurs éternels complots, ne cessaient d'ensanglanter les temples et les palais de Florence. La conspiration est sa vie; souvent il conspire contre lui-même. A dix-sept ans, il écrivait *con amore* un récit de la conjuration de Fieschi; peu s'en faut qu'il n'avoue Catilina pour son idéal. Un peu de sang gaulois coule dans ses veines; s'il reste transalpin par son génie, il est déjà Français par la langue, par la culture, par certaines habitudes, j'oserais dire par les vices. Prodigue, vaniteux, il a toutes les audaces, ne connaît pas de frein; son incomparable talent sait revêtir les théories inventées après coup d'une forme si haute et si noble qu'on oublie, en le lisant, le mensonge de cette vie.

Le fils de Pietro di Mazzara nous présente un type différent; celui-là conserve encore le parfum du terroir; l'éducation de la curie romaine a développé le *scaltro* (1) sicilien : c'est le plus fort des

(1) Il est assez difficile de fixer, même par une périphrase, le sens qui, en Sicile, s'attache à ce mot. Le *scaltro* est un composé de méfiance et de ruse, une sorte de politique un peu tortueuse, pratiquée dans toutes les affaires de la vie.

deux. Moins artiste que brocanteur, grand joueur, méprisant le danger, trop avide pour être bon administrateur, il possède le génie politique à un point tel que cette faculté maîtresse lui tient lieu de conscience. Sur les affaires extérieures, diplomatie et guerre, il a des aperçus dont ses dépêches ne laissent pas deviner l'étendue : langage terre à terre, obscurité voulue, répétition, contradiction, tout est calculé pour arriver au but. Nul ne le surpasse dans les négociations ; son coup d'œil stratégique le tromperait rarement, s'il pouvait renoncer à la prétention de régler le détail militaire, et se défaire des méfiances qui troublent la clarté de son jugement. Le goût de la perfidie, la fourberie habituelle, l'égarent trop souvent dans les relations avec les hommes.

Tandis que Retz conduit l'attaque, fournit le thème aux pamphlétaires, inspire les motions présentées au parlement, souffle les favoris de Gaston, dicte aux femmes leurs rôles ou surprend leurs secrets, fait mouvoir une armée d'agens et toute la tourbe des « importans, » le « gredin de Sicile » se cramponne au pouvoir, s'y défend par la ruse plus que par la force. Il est le maître de la position et n'entend pas se laisser déloger : c'est lui qui dicte les moindres démarches, les discours, les actes de la Régente. Les commis de l'État sont à ses ordres ; le conseil du Roi lui fournit ses instrumens. Parfois, il débauche les affidés de son adversaire, Laigues, Montrésor, La Boulaye, ou se croit trahi par les siens ; à certains momens, il accuse de défection jusqu'aux de Lyonne et aux Le Tellier ; ce n'est pas seulement à la guerre qu'on voit le même agent porter des nouvelles dans les deux camps. Comme aux approches d'une place assiégée, les mines et contre-mines se croisent et s'entre-croisent si bien, qu'on ne distingue plus pour quel compte se poussent les galeries. Les procédés diffèrent moins dans le fond que dans la forme : ce qui s'appelle attentat d'un côté devient coup d'état de l'autre. Mazarin a fait tracer, par une des plumes les plus fines du siècles (1), le code des coups d'état ; il n'a aucun scrupule à mettre ces maximes en pratique ; mais il craindrait d'user ce ressort en le faisant jouer trop souvent. Moins mesuré, plus pressé, le coadjuteur prodigue les attentats. Mêmes violences, même mépris du droit ; il n'y a que le nom qui change, selon que l'acte est entrepris pour la défense ou la conquête du pouvoir.

Cette guerre acharnée est coupée par quelques trêves, et ces accords passagers n'ont jamais qu'un but, la perte du même homme, du seul qui, par un singulier jeu de la fortune, fasse obstacle à des des-

(1) Gabriel Naudé.

seins si contraires, constant et commun adversaire des deux rivaux.

M. le Prince est depuis longtemps condamné dans l'esprit de Mazarin; si le cardinal se résigne à employer le capitaine ou même à chercher un abri près du héros, c'est pour mieux l'abîmer. Retz n'a pas ce parti-pris; au contraire, il est sympathique, regrette de n'avoir pu entraîner Condé, qu'il aurait même pris volontiers pour chef à condition de le diriger. Mais la fatalité a changé les rôles; *volens aut nolens*, M. le Prince fait avorter les complots du prélat, de même qu'il entrave l'essor du ministre : frein incommode pour l'un, barrière qui ferme à l'autre le chemin du pouvoir. Aussi se présente-t-il une occasion d'infliger à Condé quelque échec, de l'attirer dans un piège, de le pousser à quelque faute irréparable, de ruiner sa fortune, de lui ravir la liberté, la vie!.. le concert s'établit entre les deux ennemis, inconciliables sur tout le reste, et alors, sans se parler, sans se voir, ils marchent en cadence comme de vieux alliés étroitement unis.

Retz était petit, camard, mal bâti. Mazarin, qui avait des traits réguliers, la taille belle et l'air noble, se moquait volontiers de la mine que faisait son rival en habit de cavalier, « avec ses jambes torses dans des grègues rouges. » Et cependant c'est le coadjuteur qui a le plus d'empire sur les femmes, car il semble mieux leur appartenir et se livre avec plus d'abandon au pouvoir de leurs charmes; quand on lui conta que la Régente lui trouvait les dents belles, la tête faillit lui tourner. Mazarin se possède davantage : un moment d'entraînement pourrait lui enlever la vraie base de son autorité : s'il perd la confiance de la Reine, il reste désarmé à la merci de ses ennemis. Lui aussi, d'ailleurs, sait s'ouvrir un accès auprès de certaines femmes; il est insinuant, devine leurs caprices, sert leurs vengeances ou l'ambition de leurs amans; à celles dont il connaît la vénalité, il donnera de l'or. Mmes de Chevreuse, de Guéméné, de Montbazon sont aux ordres, tantôt de l'un, tantôt de l'autre, parfois de tous les deux; si Mlle de Chevreuse est plus particulièrement sous la dépendance de Retz, elle ne sépare pas ses intérêts de ceux de sa mère. Déjà écoutée, mais gênée par ses embarras d'affaires, prudente, la Palatine ne quitte pas encore le second plan et ne tient les fils d'aucune négociation. Portant légèrement son voile de veuve, Mme de Châtillon tend ses lacets autour de Condé; on sait à quel prix sont ses services. Généreuse, haute de cœur et de caractère, Mme de Longueville n'écoute que les conseils de sa fierté, quand elle n'est pas égarée par l'ambition de celui qui s'est emparé de son cœur. La paix de Rueil ne s'était pas étendue jusqu'à la maison de Condé; le chef de la famille restait

séparé de son frère et de sa sœur. Lorsque Conti se présenta à la cour avec Marsillac, ce fut pour négocier l'alliance des frondeurs avec Mazarin. Puis il y eut un premier rapprochement : Mme de Longueville reparut à Chantilly ; les événemens ne tarderont pas à réunir complètement tous les membres de la famille, ce qui redoublera l'anxiété du cardinal, surexcitera sa jalousie, précipitera le dénoûment.

Le rôle des femmes dans les intrigues de la Fronde a été assez souvent étudié ; on sait quelle place y tiennent les fantaisies amoureuses, et comment les meneurs ont su mettre en œuvre les caprices, les rancunes, les calculs de celles qui changent volontiers de galans, voire le dévoûment des âmes généreuses qui rachètent leur faute par la constance et l'abnégation, enfin les querelles et les compétitions à propos de mariage. Mères, amis, oncles, tuteurs se disputent les héritières, les grands noms; d'autres s'acharnent à rompre les alliances qui serviront la fortune de leurs adversaires, et ces rivalités multiplient la confusion. M. de Longueville veut marier sa fille (1), Mazarin ses nièces, Retz sa maîtresse (2) ; Condé cherche à établir ses amis et la sœur de cette Marthe que son cœur a suivie dans le cloître. « Mademoiselle, » la plus grande dame et le plus riche parti de France, est en quête pour son compte, sans se soucier ni des différences d'âge (3), ni de la guerre, ni des luttes politiques; rêvant d'épouser les premiers souverains d'Europe, l'Empereur, le roi de France ; prête à se contenter des princes sans états, Charles II d'Angleterre, M. de Lorraine, qui n'a encore que trois femmes ; ou à descendre jusqu'au héros, pourvu qu'il soit de sang royal. Mme la Princesse tombe-t-elle malade, Anne-Marie-Louise d'Orléans s'éprend aussitôt de l'homme qu'elle détestait par-dessus tout, disent ses mémoires ; elle semble toute surprise que la fièvre n'ait pas fait disparaître l'obstacle qui la séparait de Condé et que la mort ait épargné Clémence de Maillé. On ne saurait dire jusqu'où cette princesse, qui devait finir par tomber dans les bras du cadet Lauzun, poussait alors la naïveté de son immense orgueil, ne comprenant rien à l'indifférence que rencontrent ses rêves, à la froideur de son propre père. Elle aura une heure de pouvoir ; mais, en ce jour, elle s'agite à peu près seule dans l'empyrée où elle plane, et les affaires de ce monde ne se ressentent guère des projets qui traversent son cerveau.

(1) Fille du premier lit, celle qui deviendra duchesse de Nemours.

(2) Au moins celle que le coadjuteur affichait alors, Mlle de Chevreuse.

(3) En 1649, la fille de Gaston avait vingt-deux ans, Louis XIV onze, et Charles II dix-neuf.

Tout autre est l'émoi autour des « nièces, » de ces fameuses nièces mystérieusement amenées de Rome, présentées avec éclat ou rejetées dans l'ombre selon le vent qui souffle, vivant tantôt en princesses, tantôt en recluses. Que de colères, que de tempêtes soulèvent les projets formés pour leur établissement! Que de soucis elles causent au cardinal! et sans qu'il puisse prévoir l'avenir, deviner comment l'une d'elles viendra à la traverse de son plus grand dessein (1), déjà que d'embarras! Elles peuvent aussi lui assurer de grandes alliances, de puissans appuis. Il n'ose encore s'adresser ouvertement à la maison royale; il y pense peut-être; cela viendra bientôt. En attendant qu'il puisse appeler à cette haute destinée la plus belle, la plus vertueuse de ces jeunes filles (2), il cherche dans les rangs élevés, et toujours il rencontre Condé qui lui barre la route.

C'est à celui qui portera probablement un jour le grand nom de Guise que Mazarin avait pensé d'abord; mais M. le Prince fit épouser au duc de Joyeuse la fille du comte d'Alais, sa cousine germaine (3). Le jeune duc de Richelieu aura les trésors de sa mère; il tient déjà le gouvernement de cette place du Havre que son oncle s'était réservé avec tant de jalousie, l'ancre de salut des premiers ministres; Mazarin guettait cette proie. Duc, forteresse et millions, tout est enlevé par une jeune veuve active, adroite et résolue, la sœur de Marthe du Vigean (4). Sensible au déboire de son ministre, la Reine en voulut mortellement à Condé. M. de Richelieu fut presque considéré comme un criminel d'état pour avoir, par son mariage, introduit dans la citadelle du Havre une amie du vainqueur de Rocroy.

Reste le clan des Vendôme : turbulens, factieux, affaires embrouillées; mais le sang de Henri IV, grand état, hautes prétentions, racines profondes dans le peuple comme dans la noblesse. Il y a là matière à diverses combinaisons, qui permettront au cardinal d'apprivoiser peut-être cet intraitable Beaufort et surtout de soustraire l'amirauté à M. le Prince.

Pendant que Condé employait son influence à maintenir les

(1) Marie Mancini faillit faire manquer le mariage de Louis XIV avec la fille du roi d'Espagne.

(2) Anne Martinozzi épousa le prince de Conti en 1654.

(3) Louis de Lorraine, duc de Joyeuse, était le frère du duc de Guise, qui n'avait pas d'enfant mâle, mais qu'il précéda au tombeau (1654). Le 3 novembre 1649, il épousa la fille unique de Louis de Valois, comte d'Alais, petit-fils de Charles IX et du connétable de Montmorency. Le mariage, arrangé par Condé dès le commencement de 1648, fut retardé pendant près de deux ans par les manœuvres de Mazarin.

(4) Anne de Fors, veuve de M. de Pons, épousa le duc de Richelieu, fils de Mme d'Aiguillon, petit-neveu du cardinal.

troupes dans le devoir, assurait l'autorité royale en Bourgogne, la rétablissait en Provence, assistait le Roi de ses deniers, les généraux et le cardinal de ses conseils, celui-ci se liait aux mortels ennemis de ce fidèle serviteur de l'État, aux plus infatigables perturbateurs du repos public. Avec la main de sa nièce, Laure Mancini, acceptée par le duc de Mercœur, voici le cadeau de noces que Mazarin comptait offrir aux Vendôme : « La proposition de donner à M. de Beaufort la survivance de l'amirauté et la Catalogne à M. de Mercœur me paraît fort belle; la Reine l'aura fort goûtée (1). »

Les fiançailles devaient se faire le 19 septembre au matin, et les « espousailles » le soir. Le 14, Mazarin, rencontrant Condé au Palais-Royal, lui demanda de signer au contrat. M. le Prince s'excusa sur ce qu'il n'était pas parent; mais, ajouta-t-il, « j'ai, de mon côté, diverses demandes à présenter, d'abord et surtout le Pont-de-l'Arche promis à M. de Longueville. » — Sage ou non, c'était une des conditions de la paix de Rueil. — « Ce sont de ces engagemens que l'on prend avec l'intention de ne pas les tenir, » répliqua le cardinal en riant. Déjà fort mal disposé, M. le Prince éclate sur cette réponse, parle avec la dernière violence et sort en lançant un de ces traits qui restent enfoncés dans la blessure : « Adieu, Mars! »

Que signifie cette injure, si ce n'est un cri de guerre? « Mon fils appréhende que les affaires ne s'aigrissent, » écrivait aussitôt la princesse douairière, et elle rappelait Nesmond pour avoir auprès d'elle ce fidèle conseiller pendant la crise (2). Aux armées, on se comptait, et le nombre n'était pas en faveur des amis de « l'homme aux glands (3). » Retz, toute la Fronde, se jetait dans les bras de Condé; mais celui-ci s'en tient à son dire : « Je suis d'une naissance à laquelle la conduite des Balafrés ne convient pas, » et il laisse « accommoder son affaire. »

Non, quoi qu'on ait pu dire, « il n'avait pas de penchant à la guerre civile (4). »

Trois jours après la bourrasque, le Pont-de-l'Arche était donné à Longueville, l'amirauté reprise par la Reine, le mariage Mercœur abandonné; un souper lugubre cimentait cette paix mal bâtie, et Mazarin, dans une très humble déclaration (2 octobre), abandonnait à Condé tout ce qu'on appellerait aujourd'hui le personnel, la nomination à toutes les charges et aux bénéfices. Par réciprocité, M. le

(1) Mazarin à Le Tellier, 25 juillet.

(2) Mme la Princesse douairière au président de Nesmond, 16, 17 septembre. A. C.

(3) Un des sobriquets donnés à Mazarin. C'est ainsi que le médecin Bourdelot le désigne en racontant cet épisode à Girard. A. C.

(4) Motteville.

Prince assurait le cardinal « de son amitié, promettant d'entretenir une parfaite intelligence avec luy et de le servir dans tous les intérests de l'estat et les siens particuliers envers tous et contre tous. — LOUIS DE BOURBON (1). »

Le cardinal a dévoré l'affront; sa vengeance n'est pas prête; il s'en tire par une manœuvre, obtient de la Reine un commentaire qui met sa conscience à l'aise, et compte bien ne renoncer ni aux nominations, ni au mariage Mercœur, ni à l'amirauté; mais il tient une signature qui conserve toute sa valeur. En montrant les quelques lignes que nous venons de transcrire, il va dissoudre le groupe, chaque jour plus nombreux, qui avait les yeux sur Condé; les défections deviennent faciles; les frondeurs vont marcher tous ensemble contre « le perfide » qui a promis son amitié au Mazarin, et le prétexte est tout trouvé pour conclure l'accord avec Retz.

Autre faute! La reine offensée comme son ministre! l'incident de Jarzé.

Par un coup de fortune inespéré, cet écervelé était devenu capitaine des gardes; mais la chance tourna vite : son bâton lui fut redemandé. Il se vanta d'avoir fait poser les armes à La Boulaye dans le Maine, et ce spadassin le désarma dans la forêt de Compiègne. Il prétendait avoir fait quitter le pavé au duc de Beaufort, et celui-ci lui ayant jeté tout un souper à la figure en plein « jardin Renard, » Jarzé se laissa calmer un peu facilement, malgré Boutteville, qui était de la partie et voulait que le sang coulât (2). De leur côté, les princes qui avaient joué les premiers rôles dans l'algarade, le duc de Beaufort d'un côté, le duc de Candale de l'autre, ne se montrèrent guère plus chatouilleux sur le point d'honneur: celui-ci prétendant ne pouvoir se battre hors Paris sans être arrêté par ordre du cardinal; celui-là se disant sûr d'être écharpé par le peuple s'il tirait l'épée contre son cousin dans Paris. Donc nulle réparation d'une telle offense. La piteuse issue de cette querelle ne rabattit pas l'outrecuidance de Jarzé. Cornette des chevau-légers de la garde, il continua de se présenter chez la Reine, d'y prendre le ton badin et familier. Tout d'un coup il fut chassé avec mépris; on l'accusait de s'être vanté d'une royale bienveillance et de prétentions qui n'auraient pas reçu un trop mauvais accueil. M. le Prince, qui le protégeait, l'ayant vu brave à la guerre (3), refusa de croire à tant d'extravagance, prit vivement parti, emmena son client à Saint-Maur, et fit supplier Sa Majesté de recevoir un serviteur mé-

(1) 2 octobre. Original autographe. A. C.

(2) Boutteville (le futur maréchal de Luxembourg) à M. le Prince. A. C.

(3) Voir liv. IV, chap. IX.

connu (novembre). Le cardinal fit grand bruit, n'eut guère de peine à transformer une réclamation assez hautaine en offense impardonnable, et, feignant de ne plus pouvoir défendre l'honneur de sa souveraine contre une omnipotence insolente, engagea la Reine à céder; c'était lui faire prononcer l'arrêt de M. le Prince.

Et puis la tumultueuse assemblée de la noblesse, agitée de querelles pour les rangs, les brevets, les honneurs du Louvre! Ici encore, M. le Prince, porte-voix de Mme de Longueville, trouve le moyen de raviver de vieilles haines, de provoquer des inimitiés nouvelles. Chacune de ces petites victoires, ces mariages conclus ou empêchés, ces citadelles distribuées, ces tabourets concédés, les humiliations infligées à la Régente et au ministre, usaient son autorité, armaient ses ennemis, resserraient les mailles du filet qui l'enveloppe. La mine est chargée; comment mettre le feu à la mèche?

Le 11 décembre, on tira sur Guy Joly, conseiller au Châtelet, magistrat médiocre, qui, pour acquérir quelque crédit, avait pris en main les intérêts des rentiers de l'Hôtel de Ville. Aussitôt, le président Charton se démène, criant qu'on assassinait les amis du peuple, et le fameux La Boulaye parcourt le « palais, » flamberge au vent, suivi d'une trentaine de coquins. On le laissa faire; personne ne s'émut. Toute la scène était jouée: Joly s'était fait une plaie au bras avec des pierres à fusil; il le raconte dans ses mémoires. Ce premier coup manqué, la bande de La Boulaye se porta vers le pont Neuf, et le soir fit feu sur le carrosse de M. le Prince. Averti par Mazarin, celui-ci n'était pas dans sa voiture, qu'on avait remplie de laquais; l'un d'eux fut tué. Les acteurs de cette tragi-comédie appartenaient au coadjuteur ou au duc de Beaufort; c'est à ceux-ci qu'on s'en prit: « M. le Prince donna dans le panneau; plus tard il vit clair (1). »

« Il y a des témoings qui déposent qu'on en voulait à la vie de M. le Prince, » écrivait Mazarin le 19 décembre; mais qui le savait mieux que lui, puisqu'il avait empêché Condé de retourner à Saint-Maur? Et il connaissait bien La Boulaye, le frondeur acharné, qui, du commandement des bandes insurgées, vient de passer dans le cabinet d'Ondedei (2), et qui bientôt réclamera sa récompense (3), récompense si méritée que le cardinal mourant recommandera ce

(1) Retz.

(2) Carnets de Mazarin.

(3) Dès le mois d'avril 1650, La Boulaye écrivait à de Lyonne, se vantant « de prôner la pureté des intentions de Son Eminence. » En septembre, il se plaignait d'être oublié, et en novembre : « Bien que je sois de vos serviteurs le plus affectionné, je suis des moins considérables... *en attendant les effets de votre justice* qui, tels qu'ils puissent être, ne m'empêcheront jamais de vous servir. » (A Mazarin.) A. C.

coupe-jarret à Louis XIV « comme un homme qui a très bien servi (1). » Cette série de coïncidences est fâcheuse pour la réputation de Mazarin.

Quel pouvait être le but de l'attentat? provoquer une sédition? cela échoua; — tuer M. le Prince? on en courut la chance; — entraîner Condé dans une série de fausses démarches? cela réussit à souhait.

Le procès commença immédiatement; le 22 décembre, le procureur-général déposait ses conclusions : elles mettaient en cause Retz, Beaufort et le conseiller Broussel. Que faisait dans le réquisitoire ce vieux magistrat, austère et respecté? Déjà on criait au scandale en voyant appeler sur la sellette, sans preuves éclatantes, un archevêque de Paris et un petit-fils d'Henri IV. Mais pour Broussel, pas même de soupçon! Aussi les avocats-généraux avaient-ils refusé de signer les conclusions. Le tumulte fut grand, et c'est ce qu'on voulait. « Le premier président prit sa longue barbe avec la main, qui était son geste ordinaire quand il se mettait en colère : Patience, messieurs, dit-il, allons d'ordre. MM. de Beaufort, coadjuteur, et Broussel, vous êtes accusés; il y a des conclusions contre vous; sortez de vos places. » Alors on cria que M. le Prince devait sortir aussi. Les frondeurs ripostent, demandent qu'on informe d'abord sur la tentative contre Joly. On savait que cela ne pouvait aboutir, mais c'était une manière d'insulte à l'adresse de Condé. « Celui qui savait vaincre les ennemis sur le champ de bataille ne pouvait souffrir d'être maltraité dans le parlement. » Puis vinrent les vacances de Noël. M. le Prince « eut de violens soupçons de l'artifice du cardinal et voulut s'adoucir. » Il n'était plus temps. On le tenait engrené dans ce procès tout machiné qui ne servait qu'à le compromettre et à l'aveugler. Comment n'a-t-il pu saisir aucun des fils de la trame qui s'ourdissait? Les négociations du ministre et du coadjuteur devenaient presque publiques; ils cheminaient à ciel ouvert. Chaque jour amenait de nouvelles recrues dont on payait le concours par actes authentiques.

A la dernière heure, quand tout était déjà conclu, Retz eut un remords : si Condé fait un signe, donne une lueur d'espoir, le coadjuteur lui ramènera toute la Fronde, avec les dames, les princes,.. et il laisse deviner ce qui se prépare. Mais M. le Prince s'en tient à ses engagemens, refuse d'entendre aucune ouverture, de comprendre les allusions. Retz frappe en vain à toutes les portes, chez Perrault, La Moussaye, Toulongeon; le duc d'Orléans hésitait encore; il fallut un siège en règle, commencer par l'attaque des

(1) La Rochefoucauld.

dehors, démolir l'abbé de La Rivière ; après plusieurs assauts, Gaston capitula dans les premiers jours de janvier 1650. Il ne restait plus qu'à exécuter M. le Prince.

VII. — M. LE PRINCE ARRÊTÉ ET CONDUIT A VINCENNES (18 JANVIER 1650).

Priorato raconte avec admiration la scène qui se passait, le 18 janvier 1650 au matin, dans le cabinet de Mazarin. De Lyonne écrit sous la dictée du cardinal ; Condé entre subitement, reçoit le plus tendre accueil et, tout en causant, s'approche de la table ; le secrétaire d'état n'a que le temps de cacher ses papiers, simule un autre travail ; le prince et le ministre échangent des protestations d'amitié, se promènent dans la chambre ; on parle de mettre la main sur quelques misérables compromis dans le procès La Boulaye ou dans l'affaire des rentiers ; cela peut causer du trouble ; ne serait-il pas à propos de faire monter à cheval une ou deux compagnies de la maison du roi ? Condé approuve : « Prenez le marché aux chevaux (1) comme lieu de rassemblement, et mettez-y Miossens ; » puis il s'en va. De Lyonne avait achevé sa rédaction ; le cardinal signa l'ordre d'arrêter M. le Prince, et Miossens était commandé pour l'escorte.

Le soir, M. le Prince revint au Palais-Royal, monta chez la Reine, restée au lit souffrante ; Mme la Princesse douairière était à son chevet. Après un échange de paroles banales, Sa Majesté congédia les visiteurs. C'est la dernière fois que Condé vit sa mère. Il se rendit à la salle du conseil, chercha querelle à l'abbé de La Rivière, causa avec Mazarin et d'Avaux ; on lui trouvait l'air anxieux. Le duc d'Orléans ne parut pas, se souciant peu de voir violer sous ses yeux la parole qu'il avait donnée à son cousin. Les autres membres du conseil arrivèrent successivement, entre autres le prince de Conti et M. de Longueville le dernier. Aussitôt Mazarin fit avertir la Régente qu'on l'attendait ; c'était le signal convenu. Anne d'Autriche se mit en prière, avec son fils.

Le cardinal appela l'abbé de La Rivière : « J'ai un mot à vous dire ; » et il sortit avec lui. Au même moment, le capitaine des gardes de la Reine entrait. M. le Prince crut que Guitaut (2) venait lui parler de quelqu'un des siens, — car il protégeait toute la fa-

(1) Ce marché se tenait le *samedi*, près des remparts, là où aboutit aujourd'hui la rue de la Paix. Celui du *mercredi* se tenait sur la rive gauche, mais hors Paris, au-delà de Saint-Victor.

(2) François de Comminges. Son cousin, surnommé « le petit Guitaut, » le futur correspondant de Mme de Sévigné, était alors cornette des chevau-légers de Condé et fort dans l'intimité de M. le Prince.

mille,— et s'avança : « Que me voulez-vous, Guitaut? — Ce que je vous veux, monsieur! j'ai l'ordre de vous arrêter avec le prince de Conti et M. de Longueville. — Quoi! monsieur de Guitaut, vous m'arrêtez! » Et après avoir un peu rêvé : « Au nom de Dieu, retournez auprès de la Reine; je la supplie que je puisse lui parler! »

Personne n'avait entendu. Condé se rapprocha du groupe des conseillers; il avait le visage un peu ému : « Eh bien! mes frères, nous sommes arrêtés; moi qui ai toujours si fidèlement servi le Roi et qui me croyais assuré de l'amitié de M. le cardinal! — C'est une plaisanterie! s'écria le chancelier.— Dans ce cas, faites qu'elle dure le moins possible. » Le chancelier sortit pour aller trouver la Reine; Servien le suivit; ils ne revinrent pas; mais Guitaut reparut : « La Reine m'a commandé d'exécuter ses ordres. » Condé avait retrouvé tout son sang-froid, parlait librement de choses indifférentes. « Soit! fit-il, mais où me conduirez-vous? Je vous prie que ce soit dans un endroit chaud. »

Comminges, neveu de Guitaut et son lieutenant, montra le chemin, ouvrit une porte dérobée; douze gardes, carabine à la main, attendaient sur le palier d'un escalier de dégagement. Le souvenir des états de Blois traversa l'esprit de Condé; il fixa Comminges : « Vous êtes gentilhomme; que veut dire ceci? — Sur mon honneur, monsieur, il ne s'agit que du bois de Vincennes. »

On traversa le jardin. M. de Longueville, « ayant mal à une jambe et ne trouvant pas agréable de s'en servir en cette occasion, » marchait lentement, soutenu par deux hommes. Six heures venaient de sonner; la porte de la rue était gardée par les gendarmes du roi; à la lueur des torches, Condé reconnaît les cavaliers qui chargeaient à côté de lui le 20 août 1648. Il les regarde, s'arrête : « Ce n'est pas ici la bataille de Lens! » s'écrie-t-il. Nul écho ne répond; appuyés sur leurs armes, les soldats baissent les yeux. « Allons! » et M. le Prince monte dans le carrosse qui l'attendait. A la porte Richelieu, Miossens prit l'escorte avec les compagnies que Condé lui-même avait fait placer au marché aux chevaux.

Cette voiture sortant de Paris au galop, entourée de mousquetaires et de gendarmes, fut remarquée; des faubourgs on signala son passage. Le bruit se répandit que M. de Beaufort était reconduit au bois de Vincennes. Les rues se remplirent de monde; les chaînes furent tendues; Paris semblait prêt à prendre les armes. Quand on sut que c'était le vainqueur de Rocroy, Fribourg, Norlingue et Lens qui allait en prison, la colère se changea en allégresse; la ville fut couverte de feux de joie (1).

(1) On les ralluma un an plus tard quand Condé fut remis en liberté.

Cependant, le carrosse qui emmenait les trois princes suivait de mauvais chemins de traverse sur les pentes de Montmartre et de Belleville; tout à coup il versa. Leste et alerte, M. le Prince s'élance dans la campagne. Le chef de l'escorte le retient : « Rassurez-vous, monsieur ; je n'ai rien préparé pour ma fuite; » et après une pause : « Cependant, Miossens, si tu voulais? — Monseigneur, partout ailleurs je suis votre serviteur; ici, je ne suis que le serviteur du Roi. » Et il mit la main sur la crosse de son pistolet.

Miossens était de la maison d'Albret, allié de la famille royale, ami de Condé, qu'il avait suivi dans plusieurs campagnes.

Vers neuf heures du soir, les portes du château de Vincennes se refermaient sur les prisonniers. Comminges restait chargé de leur garde. Rien n'était prêt, ni lit ni souper. A La Pissotte, on trouva des œufs et du pain, pas de vin. « Mais Rantzau est ici, » dit M. le Prince. Quelqu'un monta au haut du donjon où le maréchal était enfermé ; en effet, il avait du vin. Les princes furent logés au-dessous de lui. Tandis que les soldats portaient de la paille, Condé prit des cartes laissées dans le corps de garde et fit une partie avec Comminges. Souvent il posait son jeu, méditant, parlant seul ou s'adressant à son partenaire : « Comprenez-vous rien à mon arrestation? — Eh! monsieur, rappelez-vous pourquoi Tibère ne pouvait souffrir Germanicus. »

Les grandes lignes de la conduite de M. le Prince sont belles; ses actions sont d'un fidèle sujet, d'un bon Français. L'attitude est hautaine, la parole imprudente, les procédés violens, les prétentions excessives; nuls ménagemens, nulle mesure; il était incapable de modération : *Promptum ad asperiora ingenium* (1). Avec les notes des « Carnets, » quelques emprunts aux pamphlets du jour ou du lendemain, en relevant certains mots malheureux, de maladroites démarches, on peut lui faire un procès de tendance, sans trouver matière à aucune accusation sérieuse. Et puisque Comminges rappelait Germanicus et Tibère, nous pouvons citer Tacite : *Causa periculi non crimen ullum, sed gloria viri* (2). Il n'y avait pas de crime à punir, de péril à écarter ; mais la gloire d'un homme faisait peur.

Reste la raison d'état, excuse de tous les méfaits politiques, des

(1) Tacite, *Annales* I.
(2) Tacite, *Agricola*.]

violences comme des faiblesses coupables. C'est l'argument qui a séduit bien des âmes honnêtes, entraîné plus d'un gouvernement à sa perte; c'est le manteau qui recouvre toutes les ambitions, les grandes comme les médiocres, le masque sous lequel se cachent la cupidité, la soif des honneurs. Combien peut-on compter d'actes honnêtes, vraiment courageux, profitables aux peuples, qui aient été inspirés par la raison d'état?

Mazarin faisait sonner très haut les faveurs que Condé aurait payées d'ingratitude : le commandement des principales armées, l'appui, les secours d'hommes et d'argent constamment prodigués. Rien de moins solide. C'est le feu roi qui avait mis le duc d'Anguien à la tête de l'armée victorieuse à Rocroy. En 1644 comme en 1645, le gouvernement de la Régente n'avait confié à Louis de Bourbon que des armées de second ordre; ce sont les événemens qui, deux fois, ont appelé Anguien au-delà du Rhin, lorsqu'il eut l'honneur de déloger Mercy devant Fribourg et de le battre à Norlingue. L'année suivante, il est mis sous les ordres du duc d'Orléans; le départ de ce prince lui vaut la conquête de Dunkerque. Le gouvernement de Catalogne était fort peu enviable; beaucoup pensèrent que cette mission cachait un piège. Condé fut envoyé en Flandre en 1648, lorsque personne ne voulait prendre la succession de Gassion. Il y fut peu soutenu; à ses avis on préféra toujours les suggestions de Rantzau. Mazarin laissa dire que M. le Prince était responsable de la perte de Furnes et de Courtrai, sachant le contraire; le lendemain de la victoire de Lens, il dissimule un premier élan de joie pour exprimer le regret qu'on eût laissé échapper l'archiduc.

Le Clermontois! Au dire des contemporains, ce don fut fait à Condé pour le brouiller sans retour avec M. de Lorraine. L'amirauté! Si cette querelle se ranima, c'est que le cardinal rompit le traité; M. le Prince fit revivre ses prétentions, quand le ministre accepta celle des Vendôme et reprit cette grande charge à la Reine pour la donner comme cadeau de noces au duc de Mercœur, le fiancé de Laure Mancini. Au début de la régence, Condé avait sauvé le pouvoir de Mazarin par ses victoires, et en 1649 il « servit le Roi avec une fermeté désintéressée (1) : » l'armée d'Allemagne soldée et retenue dans la fidélité, Turenne ramené au devoir, Paris posant les armes, le Roi rentrant dans sa capitale, voilà l'œuvre de M. le Prince.

Pendant le cours de cette même année, Mazarin ne cesse de le desservir, et, pour mieux assurer sa ruine, enrôle les pires ennemis

(1) Motteville.

de l'État, ceux qui ont toujours trahi la France, agens publics du roi catholique, vivant des subsides de Bruxelles, allant y chercher le mot d'ordre, Mme de Chevreuse, Laigues (1). Les intrigans, les conspirateurs de profession, tous ceux qui avaient échappé à la hache de Richelieu ou survécu à l'exil, depuis les plus grands, Gaston, les Vendôme, les dames, jusqu'aux plus infimes, Montrésor, La Boulaye, tous sont en action, dirigés par le ministre et le coadjuteur, préparent le terrain, procurent les consentemens nécessaires, achètent ici le silence, là le concours. Les hommes de gouvernement, les simples serviteurs de l'État, ceux qui font les affaires sans être inféodés, soit à Retz, soit à Mazarin, restent en dehors ou n'interviennent que pour copier et transmettre des lettres.

Soutenu, poussé par la bande qui voulait mettre la France au pillage, Mazarin a-t-il le droit de dire que le trône était en péril et que l'arrestation des princes sauva la couronne ? Les complots imaginaires servent d'excuse à toutes les violences et aux mauvaises actions; il faut frapper, dit-on, pour prévenir les coups de l'adversaire, — et souvent il ne s'agit que d'un adversaire supposé. — Rien ne prouve que Condé ait songé sérieusement à un changement de ministère, ce qui déjà n'était pas le renversement du trône. Quoique Chavigny eût du mérite, de l'ambition et de l'intrigue, ses menées, ses conférences avec le duc de Saint-Simon n'avaient rien de bien redoutable, et ne causèrent guère de soucis à l'ombrageux cardinal.

Condé avait le plus impardonnable des torts : il avait rendu trop de services; il « gênait, » et, reconnaissons-le, il ne faisait rien pour atténuer cette gêne ou calmer ce déplaisir. Sa prison devait pacifier le royaume, rétablir l'armée, donner la paix extérieure. Elle a rallumé la guerre civile, rejeté Turenne dans la défection, ouvert la France à l'étranger, retardé la paix pour dix ans. Le parlement, déjà bien effacé, va se déshonorer par ses faiblesses comme par ses variations.

M. le Prince avait le droit de dire : « Je suis entré en prison innocent. » Hélas ! il n'avait que trop raison d'ajouter : « J'en suis sorti le plus coupable des hommes (2). »

Je continue ce livre comme je l'ai commencé, aux mêmes lieux, dans la disgrâce et sous le poids d'un exil que je crois immérité.

(1) Nous donnerons ailleurs plus de détails puisés aux précieuses archives de Belgique.

(2) Paroles du grand Condé.

Et me voici arrivé au moment critique : il me faut montrer le coupable dans le héros. Avant de poursuivre ce récit, je m'expliquerai sur cette faute que rien ne peut effacer. Les coups qui me frappent ne troublent pas la sérénité de mon jugement, et je tiens à conserver vis-à-vis de ceux qui prendront la peine de me lire la liberté d'appréciation que je retrouve au fond de mon cœur. Ce point acquis, je pourrai traverser cette époque douloureuse, louer le capitaine, admirer l'énergie déployée dans une mauvaise cause, sans craindre que les éloges adressés à l'homme de guerre incomparable ne ressemblent à une défense du prince coupable, à une apologie que ma conscience repousse.

Toute tyrannie est haïssable. L'homme de bien a le devoir de protester à tout risque contre l'acte tyrannique qui, dans sa personne, atteint le public; — de résister, de lutter même si, au péril de sa vie, il peut mettre un terme à l'oppression de tous! Il n'a pas le droit de troubler sa patrie, de la déchirer, d'y porter la guerre, pour venger une offense personnelle.

La limite est facile à tracer ; mais souvent les nuages la voilent; au milieu des tempêtes, l'œil cherche vainement à la retrouver.— Jusqu'où va le devoir? S'arrêter, est-ce faiblesse ou vertu? pousser outre, est-ce crime ou courage? — Nous verrons l'âme de Condé agitée de ce doute poignant; puis le héros succombe, séduit par les sophismes des ambitieux subalternes, dominé par la grandeur de ses passions. — Il n'a pas attendu l'heure du repentir ; il s'est condamné lui-même avant le jour du suprême entraînement. Pour atténuer cette faute, hautement et fièrement confessée, dira-t-on, avec certaine école, que l'idée de la Patrie, si vivante dans l'antiquité, s'est tout récemment révélée aux sociétés modernes? Les grands coupables que l'histoire a jugés n'accepteraient pas l'absolution dédaigneuse que leur offrent les auteurs d'une théorie sans fondement : le prévôt Marcel avait la conscience de son crime lorsqu'il ouvrait à l'Anglais la porte de Paris, et le connétable de Bourbon conduisant les lansquenets de Charles-Quint avait été averti par la voix intérieure avant d'être appelé au tribunal de Dieu par Bayard mourant. — Non, quoi qu'on dise, la France n'est pas née d'hier, et ce n'est pas d'hier que nos pères ont commencé à l'aimer et à la servir. Lisez la harangue de d'Aubray dans la *Satire Ménippée*, ou l'*Histoire universelle* de d'Aubigné. Et lorsque, aux heures obscures, les regards inquiets cherchent un phare dans l'ombre, quand les courages s'égarent et que les caractères s'effacent, écoutons les voix désolées qui, après cent ans de guerre, oubliaient Bourgogne et Armagnac pour se rallier au cri de « Vive la France! » . . . . . .

HENRI D'ORLÉANS.

LA VOCATION

DU

COMTE GHISLAIN

DERNIÈRE PARTIE (1)

XXVI.

Le marquis de Coulouvre était resté plusieurs mois sans se remettre de la violente commotion que lui avait causée la mort de sa femme. Cette fin soudaine et tragique avait fait une révolution dans sa vie comme dans ses habitudes. Il avait la figure d'un veuf inconsolable. Ce vieillard ne faisait plus le jeune, ne songeait plus à se défendre contre ses années; il en avait fini avec les corsets, avec les teintures, avec les mensonges de la toilette; il affichait ses cheveux blancs.

Tout le monde s'étonnait; on ne lui croyait pas le cœur si tendre, on le tenait pour un homme qui s'aimait beaucoup et n'aimait que lui. Dans le fait, il regrettait peu la marquise; il avait conclu avec elle depuis longtemps un pacte d'indifférence mutuelle, fidèlement observé de part et d'autre. Il n'était pas triste, il était anxieux, effaré, il avait peur, il tremblait pour lui-même. Il venait d'être

(1) Voyez la *Revue* du 15 avril, des 1er et 15 mai et du 1er juin.

surpris par un grand exemple de la fragilité de nos destinées. On va, on vient, on court, on s'agite, on se sent plein de désirs, de projets, d'agréables inquiétudes, on a des affaires qui sont des amusemens et des amusemens qui sont des affaires, et tout à coup une flammèche tombe sur une robe et on expire dans les tortures. Le marquis avait l'esprit frappé. Il aurait pu entendre sans s'émouvoir les plus beaux discours du monde sur la vanité de nos pensées et la brièveté de nos jours; l'éloquence des prédicateurs et des moralistes glissait sur son cerveau de marbre sans jamais y mordre, sans y laisser la moindre trace. Mais il avait entendu des cris, il avait vu une femme en feu qui se débattait contre son supplice, et dorénavant il croyait aux hasards, aux surprises, à la mort, à cette sournoise qui, embusquée dans l'ombre, guette le moment où la maison est mal gardée pour y entrer comme un voleur.

Pendant quelques semaines, il craignit que le fatal événement et l'émotion qu'il en avait ressentie n'eussent altéré sa belle et florissante santé. Il s'étudiait, se tâtait; il croyait découvrir en lui des désordres graves, se plaignait d'étouffemens, de palpitations, de roideurs douloureuses dans la région de la nuque. Ces symptômes disparurent bientôt. Il était homme d'esprit, il se moqua de lui-même, de ses alarmes imaginaires. Il se sentait aussi vert, aussi vigoureux qu'on peut l'être à vingt ans. Il fit de longues promenades à cheval; depuis le départ de la jolie Anglaise, c'était le seul plaisir qu'il se permît. Mais il ne montait plus que des bêtes douces, incapables de faire un écart; son imagination assombrie lui représentait sans cesse tous les accidens dont un homme bien portant peut mourir.

Il essaya de se distraire, passa une partie de l'hiver à Paris, retourna à son cercle. Ses amis lui témoignèrent les empressemens sur lesquels peut compter un égoïste, quand il a une grande fortune. Les complimens de condoléance et d'affectueuse sympathie qu'on lui adressait sonnaient creux. On le consolait de son chagrin depuis longtemps consolé, on ne lui parlait pas de ses appréhensions, de ses tourmens, qu'il n'osait confier à personne. Il quitta Paris, se retira dans son château, y médita sur le vide des amitiés et des cercles. La vie lui apparaissait comme une forêt mal fréquentée, où l'on fait de mauvaises rencontres, et il sentait le besoin d'avoir quelqu'un auprès de lui. Quand on est deux, on a moins peur dans les bois.

Pendant la nuit du mercredi des Cendres, il fit un vilain rêve. Il lui sembla qu'il tombait dans un précipice. Il se retint à une racine d'arbre et appela au secours. Beaucoup de gens allaient et venaient; les uns causaient entre eux de leurs affaires, d'autres discutaient un opéra nouveau, et personne n'avait l'esprit et les oreilles assez libres pour entendre ses cris. Enfin, quelqu'un se pencha vers

lui, en lui disant : « Votre cas va mal ; je vais prévenir M. votre fils. » Il voulut répondre : « Le nommé Ghislain est en Afrique. » Au même instant, ses doigts se détendirent, lâchèrent la racine qui le retenait, et il plongea dans le gouffre. Sa chute le réveilla ; mais son affreux cauchemar lui revenait souvent en mémoire.

Il éprouvait deux passions d'une égale vivacité, l'horreur de son isolement et une implacable rancune contre le nommé Ghislain, qui l'avait quitté pour se faire prêtre. Après quelques jours de réflexion, il résolut de se remarier. Il lui parut que ce serait après tout le moyen le plus agréable de n'être plus seul, et que si, grâce à sa verdeur, il lui venait d'autres enfans, il prendrait facilement son parti d'avoir un fils tonsuré.

Sa résolution prise, il arrêta promptement le programme de la fête, décida quelles qualités, quelles garanties de bonheur devait lui apporter en dot sa seconde femme. Avant toute chose, il la voulait jeune et bien faite. Si changé qu'il fût depuis quelques mois, il crut devoir cette concession à l'ancien marquis de Coulouvre, qui avait toujours eu le culte des belles formes et des belles chairs, et il pensait qu'enseigner l'amour à une innocente serait la dernière joie comme la dernière gloire de sa vie. Il était trop raisonnable pour ne pas sentir qu'en accordant sa main à un homme de soixante-six ans, cette jeune et jolie personne ferait un effort, un sacrifice, qu'il serait juste de lui en tenir compte. Il se promettait de la dédommager par ses excellens procédés, de lui être scrupuleusement fidèle, de couler avec elle des jours paisibles, que ne troubleraient ni la plainte ni le reproche. Mais, pour être plus sûr que, de son côté, elle ne chercherait son bonheur qu'en lui, il désirait qu'elle fût son obligée, qu'elle fît en l'épousant un beau mariage ; que, sinon pauvre, du moins médiocrement fortunée, elle lui fût redevable de la richesse ; qu'ayant eu jusqu'alors des goûts simples, elle se laissât éblouir par le faste d'un grand train de maison, et que la reconnaissance l'enchaînât à son vieux mari, car il estimait que la seule reconnaissance qui ne soit jamais en défaut est la gratitude d'une vanité satisfaite.

Il fallait encore qu'elle fût de bonne famille, il avait horreur des mésalliances ; mais il n'entendait pas épouser une Parisienne, une mondaine, friande de dissipations et d'amusemens. Il exigeait que sa seconde femme se résignât sans peine à ne prendre de Paris que ce qu'il voudrait qu'elle en prît, qu'elle fût prête à s'accommoder à ses goûts nouveaux, à l'humeur d'un homme revenu de beaucoup de choses. Il ne prétendait pas la séquestrer, l'enterrer ; il savait que, pour une marquise de vingt ans, vivre, c'est se montrer et mettre souvent à l'air sa beauté, ses toilettes, ses bijoux,

et il comptait la promener dans le monde, à condition qu'elle s'engagerait à son tour à se plaire dans son intérieur. Il prévoyait tout. Il pouvait arriver qu'avant peu, c'est-à-dire dans un siècle ou deux, sa santé s'altérât, que le désir lui vînt de se clore, de mener une existence retirée, domestique et somnolente, et il n'admettait pas que, le cas échéant, la nouvelle Mme de Coulouvre fît quelque difficulté de s'enfermer avec lui dans sa prison, de lui servir de garde-malade, de bâton de vieillesse.

Quand il eut tout réglé, tout précisé, il lui parut qu'il connaissait une jeune fille qui avait toutes les conditions requises et lui convenait de tout point. Il l'avait promenée un jour dans ses écuries, dans son jardin; elle lui avait semblé charmante, très désirable, d'humeur gaie, ingénue, facile à divertir, et il lui avait offert une rose. On peut se demander s'il fixa ses vues sur Mlle de Trélazé parce qu'elle répondait exactement à son programme, ou s'il le rédigea après coup en le faisant cadrer avec le souvenir qu'il avait conservé de Léa. Ne lui avait-il pas dit : « Prenez-y garde, je pense sérieusement à vous enlever ! » Ce qui est certain, c'est qu'une fois décidé, il n'eut plus d'autre idée en tête. Cet homme qui affichait désormais ses cheveux blancs et qu'assiégeaient des terreurs puériles avait encore le sang chaud ; il n'avait perdu ni la fleur de son imagination ni la jeunesse du désir.

Près de six mois après la mort de la marquise, un soir de la fin de février, tous les habitans du Colombier se trouvaient rassemblés dans leur salon. Le baron faisait une partie d'échecs avec son fils, la baronne brodait, Léa tricotait, les deux jumelles s'occupaient à un jeu de patience, l'abbé les regardait faire, en se moquant de leurs maladresses et de leurs bévues. La porte s'ouvrit, on vit entrer le marquis de Coulouvre, et on éprouva un étonnement mêlé d'effroi qui ne peut se comparer qu'à celui que ressent une basse-cour où s'introduit subitement un paon. Mais le paon ne fit pas la roue, il s'appliqua à rassurer tout le monde par sa bonhomie, par la simplicité tout unie de ses manières, par la douceur mélancolique de sa voix. Cet homme sec n'était plus sec, cet homme nerveux avait assoupli ses nerfs : il était venu, disait-il, demander à ses voisins de l'aider à tromper sa tristesse. Il rentrait ses griffes, il arrondissait ses angles. C'était un ermite qui avait besoin d'un peu de compagnie, c'était un malheur qui quêtait un peu de pitié, une âme glacée par le chagrin qui priait qu'on la réchauffât. Il parut intéressant, et, quand il se retira en insistant pour qu'il lui fût permis de revenir, l'impression générale fut qu'il valait mieux que sa réputation, qu'on l'avait calomnié, ou que son deuil l'avait singulièrement adouci et changé, que cet égoïste avait du cœur. Chacun fit son éloge, à l'exception de l'abbé, qui ne dit rien.

Il revint peu de jours après, et bientôt un commerce de visites réglées s'établit entre Bois-le-Roi et le Colombier. De semaine en semaine, le marquis devenait plus expansif, plus rond, meilleur enfant. Il parlait de ses affaires, demandait et donnait des conseils, contait des anecdotes. On était charmé de le revoir, on l'attendait comme on attend un événement agréable : les eaux qui dorment sont quelquefois bien aises qu'on les remue, et les gens les moins mondains ne sont pas fâchés que quelqu'un se charge de leur raconter le monde. Au surplus, on était à mille lieues de deviner son projet. Il était tout à tous. Ne voulant pas courir les risques d'un échec, il avait résolu de ne pas se presser, d'assiéger la place dans toutes les règles, de se faire bien venir de toute la famille. Il avait réussi facilement auprès de Mme de Trélazé. Il entrait dans les menus détails de sa vie, lui indiquait des recettes de cuisine, admirait son poulailler et ses théories sur l'éducation, discutait ses cas de conscience, et la baronne était fière de penser qu'un homme si répandu, qu'un ex-diplomate, vingt fois millionnaire, s'intéressait à ses poules, à ses confitures et à ses scrupules.

Il eut un peu plus de peine à apprivoiser tout à fait le baron. Mais il le pria un jour de lui montrer ses terres ; pendant des heures, il le fit parler de ses engrais et de ses assolemens, l'écoutant avec une extrême déférence, et s'écriant par forme de conclusion que l'agriculture était le seul métier digne d'un gentilhomme, qu'il n'en voudrait pas d'autre s'il lui était donné de recommencer sa vie. Le baron conclut de son côté que le marquis de Coulouvre avait été jadis un grand libertin et avait fait bien des sottises, mais qu'il était un homme de grand sens, et que le bon sens rachète tous les péchés.

Son fils avait été plus facile à prendre. Il méditait un nouveau voyage, il rêvait de traverser le Sahara tripolitain et de pousser jusqu'au cœur de l'Afrique. On ne s'embarque pas sans biscuit, et un voyageur qui n'est pas riche ne va pas bien loin sans subvention. Fernand sollicitait des subsides, mais on lui faisait des difficultés. Le marquis lui insinua qu'il avait tant de respect pour la géographie, une si vive admiration pour les explorateurs, qu'un jeune homme disposé à risquer ses os pour aller au lac Tchad et dans le Bornou lui ferait honneur et plaisir en le prenant pour son bailleur de fonds. Quant aux jumelles, il leur apportait des jouets perfectionnés et force friandises. Mme de Trélazé lui reprochait de les gâter, à quoi il répondait qu'il avait toujours adoré les enfans, qu'il fallait lui passer cette faiblesse.

Il avait constaté dès le premier jour que l'abbé jouissait d'un grand crédit dans cette maison, qu'on ne faisait rien sans le consulter. Quoi qu'il lui en coûtât, il se crut tenu de faire un doigt de

cour à cette soutane, la politique l'exigeait. Il trouva plus d'une fois l'occasion de vanter les services que les missionnaires rendent à leur pays, il s'indigna contre les politiciens qui, obéissant à d'aveugles préventions, cherchaient à leur couper les vivres, il persifla les préjugés rouges. Il fit plus encore : il offrit son bras à la baronne pour la conduire à l'église, et il assista à l'office d'un air recueilli, non sans envier le sort de Jacob, qui, à son avis, en avait moins fait pour mériter Rachel. Heureusement, l'abbé dut s'absenter, retourner à Rome, il fut un mois sans reparaître au Colombier, et le marquis se trouva affranchi du plus pénible de ses devoirs.

C'était dans ses entretiens avec Léa qu'il s'observait le plus. Voici en quelques mots le raisonnement qu'avait fait ce diplomate. Il s'était dit, après avoir pris l'air du bureau : « Le Colombier est une de ces maisons patriarcales où les parens ont des égards superstitieux pour les enfans. Quand je présenterai ma demande, le baron et la baronne ne manqueront pas de me répondre qu'ils ne peuvent s'engager pour leur fille, qu'ils entendent la laisser libre. Je compte bien qu'ils pèseront sur elle, mais on n'essaiera pas de la contraindre, cet insupportable abbé Silvère volerait au secours de l'opprimée. Ne nous faisons pas d'illusions; j'aurai des alliés, mais mon sort me paraît dépendre du coup de vent qui, au moment décisif, fera tourner à droite ou à gauche une tête d'oiseau. Je me flatte que cette adorable enfant dira oui, qu'elle ne sera point insensible à l'éclat d'un opulent mariage, que l'intérêt et l'ambition l'emporteront dans son petit cœur sur des hésitations bien naturelles, que je lui pardonne d'avance. J'aurais tort d'oublier que j'ai quarante-sept ans de plus qu'elle, qu'à la rigueur je pourrais être son grand-père. Je dois renoncer à lui inspirer aucun sentiment qui ait une ressemblance même éloignée avec l'amour. N'essayons pas de faire vibrer cette corde, ce serait tout perdre, et le seigneur Arnolphe travaillerait pour Horace. Il y a des cœurs qui ne se lèvent pas matin, le sien me paraît dormir encore d'un sommeil de marmotte. Fort heureusement pour moi, personne ne lui a parlé d'amour, gardons-nous de lui en parler; elle ne me comprendrait pas ou elle me trouverait ridicule, peut-être odieux. Je dois me présenter à elle comme un bon vieillard possédant, sauf les dons amoureux et le sourire de la jeunesse, toutes les qualités qui peuvent faire le bonheur d'une femme. Tâchons de lui prouver qu'en m'épousant, elle s'assurera avec une grande situation la parfaite félicité domestique. Quand je me déclarerai, elle sera fort étonnée; arrangeons-nous du moins pour que son cri de surprise ne soit pas un cri d'épouvante. »

Il se tint parole, il se renferma exactement dans son rôle de bon vieillard, qu'il jouait avec aisance. Il voulait qu'elle s'accoutumât à

ses cheveux blancs, qu'ils lui devinssent familiers et agréables, qu'elle les prît en amitié. Il la comblait d'attentions, mais ne hasardait jamais un propos galant, ne laissait pas échapper un mot qui pût la troubler ou l'alarmer. Il la traitait paternellement, il n'avait pour elle que des soins et des sentimens tout paternels, il était père des pieds à la tête, et jamais père ne parut plus père que ce marquis de Coulouvre qui détestait son fils.

Il lui fallait une grande force de volonté pour ne jamais se trahir : en peu de temps, il était devenu passionnément amoureux. Il avait cru dans l'origine qu'il ferait un acte de haute sagesse en se remariant. Les raisons qu'il s'était données à lui-même pour se décider lui semblaient futiles et vaines. On se sert d'échafaudages pour bâtir sa maison, et quand elle est bâtie, on les abat. Désormais, il voulait se remarier parce qu'il connaissait une jeune fille dont il était fou; c'était sa meilleure raison. Lorsqu'il venait de passer une heure auprès de Mlle de Trélazé, et qu'errant seul dans son parc, il pensait à elle, à ses yeux bruns, à l'éclat velouté d'un teint que des peines de cœur n'avaient pu faner, lorsqu'il se remettait en mémoire une fossette qu'elle avait au bas de la joue droite, sa bouche fraîche, vermeille, charnue et même son nez trop court, il lui courait un frisson dans tout le corps. La crainte de voir survenir un larron qui cueillerait à sa barbe ce beau fruit le rongeait. Il lui arrivait souvent de saisir à pleines mains ses longs favoris et de les tirer jusqu'à se faire mal : c'était sa façon de se calmer quand il grillait d'envie d'avoir une chose et qu'il mourait de peur de ne pas l'avoir.

Ce qui le tranquillisait un peu, c'est que Léa lui faisait bonne mine, paraissait le voir avec plaisir, et que loin de fuir les occasions de se trouver tête à tête avec lui, elle les cherchait. Il ne se doutait guère de ce qui se passait dans cette tête d'oiseau, qu'il croyait à la merci d'un coup de vent. Les mois avaient succédé aux mois, et Mlle de Trélazé était toujours la même. Elle restait fidèle à ses souvenirs, à ses regrets comme à sa colère; elle vivait au Colombier et ses pensées habitaient l'Afrique. Le marquis de Coulouvre l'intéressait beaucoup; elle lui était reconnaissante d'être le père d'un jeune homme qu'elle ne pouvait oublier, qu'elle détestait en l'aimant, qu'elle aimait en le détestant, et sur lequel elle aurait bien voulu qu'on la renseignât. Elle n'ignorait pas que l'abbé était en correspondance avec le comte Ghislain ; mais elle était résolue à ne pas le questionner. Elle le considérait dorénavant comme un de ces hommes redoutables qui n'ont que de mauvaises nouvelles à donner : il y a des sources dont l'eau est amère et donne la fièvre, il faut se garder d'en boire. Quant au marquis, il ne parlait jamais de son fils, et on évitait de lui en parler, dans la crainte de réveiller

son chagrin. Léa s'était promis pourtant de le mettre un jour sur ce sujet délicat et pénible. Jusqu'alors, le courage lui avait manqué. Il lui semblait qu'il y avait des noms bien difficiles à prononcer, des noms qui vous restent à la gorge ou qui brûlent les lèvres, et que si dissimulée, si sournoise que soit une jeune fille, on lit quelquefois son secret dans ses prunelles.

Une après-midi, se promenant seule avec M. de Coulouvre dans le parc du Colombier, elle vit passer sur la route un gros garçon à la face replète, et elle dit au marquis :

— Voilà un jeune homme qui ressemble beaucoup à M. Eusèbe Furette. Qu'est devenu ce professeur d'allemand ?

Il lui expliqua que son fils avait emmené M. Eusèbe Furette en Afrique. Elle tenait à la main son chapeau de campagne; elle y découvrit ou crut y découvrir une petite tache, qu'elle se mit à gratter fièvreusement, et les yeux fixés sur la tache :

— Est-il vrai, demanda-t-elle, que M. votre fils soit décidé à se faire prêtre ?

Il lui répondit que cela n'était que trop vrai, et il fut sur le point de lui dire, sans mâcher ses mots, tout le mal qu'il pensait de son héritier. Il se contint, refoula le flot de bile qui lui montait à la bouche.

— J'avais espéré, reprit-il d'un ton sentimental et dolent, qu'il se raviserait; je rêvais pour lui un autre avenir. Peu de jours avant de partir pour Rome, M. l'abbé, votre oncle, a reçu une lettre dont il a bien voulu me faire part et qui m'a ôté mes dernières illusions. Mon fils y annonce que sa résolution est formelle, irrévocable. Il ne me reste plus qu'à me soumettre et à lui dire : Que ta volonté soit faite et non pas la mienne! Il y a, paraît-il, des vocations auxquelles on ne résiste point.

Il ne s'apercevait pas qu'après avoir rougi, elle était devenue très pâle, et qu'à force de gratter la petite tache, ses ongles avaient fait un trou dans son chapeau.

Il jugea l'occasion bonne pour se découvrir un peu plus qu'il ne l'avait fait jusqu'alors, et il se lamenta sur la tristesse de son foyer et de sa vie.

— Mon fils est comme perdu pour moi, s'écria-t-il. Je n'avais que lui, il ne me reste plus rien. Me voilà condamné à mener dans mes vieux jours une vie d'anachorète. Oserai-je vous dire quel est le plus cuisant de mes chagrins et le plus grand reproche que j'adresse à ma destinée? Que n'ai-je une fille! Elle me tiendrait lieu de tout ce qui me manque, elle me consolerait de tout. Que de soins j'aurais pour elle! Il n'y aurait pas de gâteries que je n'inventasse pour lui plaire. J'emploierais ma fortune, qui ne me sert plus de rien, à lui faire une belle existence, à contenter toutes ses fantaisies. J'ai

conservé, grâce au ciel, la jeunesse de mon esprit, et j'aurais le caractère assez souple pour me prêter à son humeur. Si elle aimait le monde, je l'y conduirais; si elle avait le goût des voyages, je lui ferais voir les continens et les mers. Je la prierais de régner en souveraine absolue sur ma maison et sur moi. Elle serait à la fois le soutien, la joie de ma vieillesse, mon conseil, mon gouvernement et ma jeune reine. Il faut au vieillard un appui de roseau pour promener ses dernières années sur la terre. Mourrai-je sans bâton? Ah! que ne puis-je avoir ce que je désire! Hélas! mademoiselle, depuis que j'ai l'honneur de vous connaître, je suis devenu plus exigeant encore : je voudrais que cette fille dont je rêve eût votre tournure, votre visage, votre voix, qu'elle vous ressemblât de tout point.

Elle s'inclina pour le remercier de ce gracieux compliment et ne répondit rien. Il ne dépendait pas d'elle de lui procurer cette fille qu'il n'avait pas. Il s'imagina qu'elle avait deviné son intention, qu'elle était touchée, émue, et il interpréta favorablement son silence. Elle ne se souvenait pourtant que de la première partie d'un discours dont l'exorde lui avait remué le cœur, dont la péroraison l'avait laissée froide, et quand le marquis l'eut quittée :

— Allons, se dit-elle, il n'y faut plus penser.

Et elle se demandait si quelque grand chirurgien n'avait pas inventé des tenailles avec lesquelles on pût s'arracher de la tête un souvenir tourmentant qui s'y est logé et refuse d'en sortir.

XXVII.

Quelques jours après, M. de Coulouvre eut un entretien de deux heures avec le baron. Mme de Trélazé et sa fille étaient en tournée de visites. En rentrant, elles s'installèrent au salon, où les deux jumelles faisaient la dînette. C'était un dimanche; ce jour-là, on ne brodait ni ne tricotait. La baronne, un peu lasse, se plongea dans un fauteuil et repassa minutieusement dans sa tête tout ce qu'elle avait fait la veille et tout ce qu'elle avait projeté de faire le lendemain. Léa s'assit au piano et joua une romance sans paroles, qui lui plaisait parce que la musique en était triste et semblait dire : Mon Dieu! que ce pauvre monde est mal fait!

Le baron entra brusquement. Il n'avait pas sa figure ordinaire, et sa femme devina sur-le-champ qu'il venait de se passer quelque chose. Il commença par mettre les jumelles à la porte, en leur disant :

— Nous avons à causer d'affaires qui n'intéressent pas les petites filles.

— Dois-je m'en aller aussi? demanda Léa, en fermant le piano.

— Ah! par exemple! C'est de toi qu'il s'agit.

Il fit une pause, il s'amusait à faire attendre sa femme, dont la curiosité redoublait de seconde en seconde. Enfin, s'adressant à sa fille :

— Ma chère, un monsieur qui sort d'ici m'a demandé ta main.

Léa se mordit les lèvres, et son front se plissa.

— Encore! dit-elle à demi-voix.

Depuis quelque temps, Fernand, d'accord avec sa mère, avait amené à Chartrette plusieurs de ses amis. L'un d'eux, jeune homme de mérite, d'avenir et de figure engageante, avait paru fort occupé de Mlle de Trélazé. Peu après, une amie commune était venue tâter le terrain et avait fait de vagues ouvertures. La baronne, ayant appris que le jeune homme de mérite était protestant, s'était tenue sur la réserve ; sa conscience réprouvait les unions mixtes. Mais, par un autre scrupule, elle s'était crue obligée de s'en expliquer avec sa fille, qui, dès les premiers mots, s'était écriée : « Je n'ai et n'aurai jamais pour lui aucune sympathie, et j'espère qu'on me permettra de ne faire qu'un mariage d'inclination. » Cette réponse avait alarmé la baronne, mais elle n'avait pas insisté.

— Ce monsieur, reprit le baron, est très riche, il est ce qu'on appelle un grand et beau parti, et il s'est tellement coiffé de toi qu'il m'a prié instamment de ne pas te donner de dot; il veut se réserver le plaisir de te doter lui-même en te faisant une donation contractuelle de deux millions. J'ajoute qu'il est homme d'esprit et d'excellentes manières, et, si j'en juge sur les apparences, il ne te déplaît point, tu aimes à causer avec lui. Mais comme rien n'est parfait dans ce monde, comme il y a toujours quelque fer qui loche, il se trouve que ce riche prétendant a quelque dix ans de plus que moi, qui en ai cinquante-six.

— Quoi! interrompit la baronne, ce serait...

— Eh! oui, c'est lui, fit M. de Trélazé, en appliquant une tape sur le museau de son chien, qui était venu se fourrer entre ses jambes et semblait lui demander compte de ce qu'il disait.

La baronne était confondue, stupéfaite. Depuis qu'un mariage qu'elle avait cru fait s'était défait en un jour, et que son espérance s'était évanouie comme se dissipe une vapeur du matin, elle s'était promis de se défier de ses conjectures, de ne plus croire facilement. Elle se demanda un instant si son mari ne se moquait pas d'elle. S'étant convaincue qu'il était tout à fait sérieux, elle examina de plus près l'événement, et il lui parut que cet événement prodigieux avait deux visages, l'un déplaisant, l'autre superbe. Elle fut surtout frappée de ce qu'elle y voyait de superbe, et, pour tout arranger, elle décida qu'une chose si extraordinaire ne pouvait arriver que par un ordre exprès de la Providence. Soucieuse comme

elle l'était, elle n'eût jamais eu une heure de repos si elle n'avait pensé que la Providence se mêlait de toutes les affaires de ce monde, venait au secours des mères embarrassées, résolvait les questions épineuses, mariait les filles difficiles à marier.

— En vérité, s'écria-t-elle, M. de Coulouvre vous a demandé la main de Léa! Que lui avez-vous répondu?

— Je lui ai répondu, ma chère, que je n'entendais exercer aucune pression sur ma fille, que je la laisserais libre de disposer d'elle-même, que sa réponse serait la nôtre.

Mme de Trélazé regarda sa fille. Le respect que Léa lui avait inspiré jadis durant quelques semaines lui était revenu tout à coup: cette étourdie, qu'elle traitait quelquefois d'excentrique et qui n'avait pas encore vingt ans, était recherchée deux fois en mariage dans l'espace d'un mois ; après les jeunes gens de mérite, c'était le tour des vieillards! Il fallait décidément que cette étourdie possédât certaines qualités rares, invisibles à l'œil d'une mère, qui attiraient sur elle l'attention, les regards et les désirs des hommes. La baronne se reprochait en ce moment de l'avoir souvent jugée avec trop de rigueur, et elle lui en faisait tacitement ses excuses. Mais après l'avoir regardée avec admiration, elle l'examina avec inquiétude : Léa, qu'on entendait laisser maîtresse d'elle-même et de son sort, accepterait-elle, oui ou non, la glorieuse destinée qui lui était offerte? Mme de Trélazé déchiffrait couramment la figure de son mari, qui lui était aussi familière que son livre d'heures ; mais le visage de sa fille était pour elle un grimoire, un livre écrit dans une langue étrangère qu'elle ne parvenait pas à apprendre.

Elle augura mal de son silence, qui se prolongeait.

— Tu peux être sûre, mon enfant, lui dit-elle, que nous nous ferions une conscience de contraindre tes goûts. Tu es libre, absolument libre de dire oui ou non ; mais j'aime à croire que tu ne te décideras pas sans nous avoir demandé conseil, et, dans ce cas, je me permettrais de te représenter...

— Mais laissez-la donc tranquille, dit M. de Trélazé. Vous allez exercer une pression sur elle.

— Une pression! De quoi m'accusez-vous là? Je suis moi-même très partagée, et par conséquent très impartiale. Je voudrais seulement discuter la question avec elle, mettre en balance le pour et le contre. Elle m'a dit l'autre jour qu'elle ne voulait faire qu'un mariage d'inclination, et je l'approuve entièrement, quoique les inclinations soient souvent des pièges. Que de gens s'aimaient passionnément avant de s'épouser et ne se sont pas aimés longtemps! D'autres, tout au contraire, ne s'aimaient pas avant et se sont aimés après. En règle générale, les mariages de raison sont les plus heu-

reux. Après cela, je conviens qu'une jeune fille peut hésiter à s'unir à un homme de soixante ans...

— Mettez-en soixante-six bien sonnés, interrompit le baron.

— Soit! M. de Coulouvre a la tête blanche et l'esprit jeune; ce contraste me paraît plus piquant que déplaisant. Je conviens aussi qu'il n'a pas toujours mené une vie sans reproche. Le malheur change les hommes, le sien l'a transformé. Qui de nous ne s'est étonné du plaisir qu'il trouvait à venir ici, de sa gracieuse bonhomie, de la facilité avec laquelle il s'est accommodé à nos mœurs un peu rustiques? On le traite d'égoïste, de cœur sec. Il prouve assez la délicatesse de ses sentimens en recherchant la main d'une jeune personne qui est pour lui une fille sans fortune. Léa, c'est assurément bien peu de chose qu'une grande fortune quand on ne s'en sert pas pour multiplier ses charités et ses aumônes. Je te connais trop pour ne pas être certaine que tu sauras sanctifier ton bonheur par tout le bien que tu feras.

— Et voilà, ma chère, dit M. de Trélazé en riant, ce que vous appelez mettre en balance le pour et le contre!

La baronne dut reconnaître dans son for intérieur qu'après avoir promis d'être impartiale, elle n'avait pas tenu la balance juste, qu'elle avait imprimé une forte secousse à la languette. Pour expier son péché et gagner son absolution, elle s'empressa de dire :

— Au reste, je compte bien que Léa ne s'engagera pas avant d'avoir causé longuement avec son oncle.

— Vous lui demandez l'impossible. Mon frère ne reviendra pas de Rome avant huit jours, et M. de Coulouvre, qui préfère le malheur à l'incertitude, m'a conjuré de ne pas le laisser longtemps en suspens. J'ai dû lui promettre que je lui donnerais réponse dès demain.

Mme de Trélazé s'inclina d'un air de résignation, en se disant que sûrement le doigt de Dieu avait tout arrangé, que l'abbé Silvère étant sur le point de repartir pour l'Indo-Chine, la Providence avait voulu qu'elle s'accoutumât à se passer de cet oracle et qu'on prît de graves décisions sans le consulter. Elle eût mieux fait de reconnaître le doigt du marquis dans cette affaire. Tout porte à croire que M. de Coulouvre avait voulu mettre à profit l'absence de l'abbé, qui lui était moins acquis, pensait-il avec raison, que les autres membres de la famille.

Ce fut le baron qui se chargea de résumer le débat.

— Léa, ma fille, dit-il, j'incline pour ma part à m'en remettre à ton jugement, à ton bon sens naturel. Tu as vingt-quatre heures pour réfléchir. Ce n'est pas trop, mais c'est assez, si tu emploies bien ton temps. Au surplus, demande des conseils à qui tu vou-

dras, sauf à moi. Le mariage est une grande loterie, et j'ai juré de ne jamais marier personne, pas même mes enfans. Je n'entends pas qu'ils viennent me dire un jour : « Nous sommes malheureux, et c'est votre faute. » Et, là-dessus, allons dîner.

Cela dit, il fit le geste de Pilate lavant ses mains devant le peuple.

On était au commencement de mai, dans la saison des longs jours. Après le dîner, Léa se promena longtemps dans le parc. La baronne avait retenu les deux jumelles au salon, près de sa jupe, pour qu'elles ne troublassent pas leur grande sœur dans son importante méditation. Mlle de Trélazé allait et venait, mâchonnant des herbes entre ses dents, incertaine si elle était éveillée ou si elle rêvait, plongée dans une sorte d'ahurissement. Il arrivait donc des choses comme celles-là dans la vie! On aimait le fils, et c'était le père qui voulait vous épouser! Son aventure lui paraissait étrange, inouïe, énorme, et bientôt elle la trouva monstrueuse. Elle n'était plus libre, elle s'était juré de ne jamais reprendre son cœur à l'ingrat, à l'infidèle qui le lui avait pris pour n'en rien faire. Épouser le père de l'homme qu'elle aimait en le maudissant, et qu'elle devait toujours maudire et toujours aimer, ce serait un crime, et ce crime, elle le mâchait et le remâchait avec son herbe, et sa bouche se remplissait d'amertume.

— C'est impossible, se disait-elle; je ne ferai jamais cela, je dirai non.

Et cependant elle sentait que ce n'était pas son dernier mot, que son imagination se familiarisait de moment en moment avec cette pensée qui lui faisait horreur, et que peut-être elle finirait par surmonter son scrupule.

— Ne nous pressons pas. La chose vaut bien la peine qu'on y pense.

Elle était arrivée dans un endroit d'où elle apercevait la Seine. Elle la regarda longtemps, et il lui sembla qu'à force de couler, cette eau verte finirait par lui apporter la réponse qu'elle cherchait. Puis, lasse de rêver, elle se remit à marcher, à réfléchir et à raisonner. Parole après parole, elle repassa dans sa mémoire tout le discours que lui avait tenu le marquis de Coulouvre, quelques jours auparavant.

— Oui, réfléchissons, raisonnons. Après tout, il ne s'agit pas d'un mariage. Voyons les choses telles qu'elles sont. De quoi s'agit-il vraiment? D'un vieillard aimable, qui se sent triste et seul, et qui est au désespoir de ne pas avoir une fille de mon âge qui lui tienne compagnie. Si j'ai le goût du monde, il m'y mènera. Si j'aime à voyager, il me fera voir les terres et les mers. Plus tard, quand il sera tout à fait vieux, infirme, cassé, je le soignerai, je serai sa

garde-malade, son bâton de vieillesse. Voilà l'affaire, toute l'affaire, il n'y a pas autre chose. S'il existait quelque part un marché aux enfans, il y serait allé chercher la fille dont il rêve. Mais il n'y a pas de ces marchés-là, et il est venu au Colombier, il m'a examinée, il m'a trouvé toutes les qualités requises. Non, mille fois non, il ne s'agit pas d'un mariage. Il s'agit d'un homme qui aimera sa femme comme un père aime sa fille, et d'une femme qui aimera son mari comme une fille aime son père. Ce qu'il me demande, je peux le lui donner, et le bonheur qu'il peut me donner, je dois m'en contenter, puisqu'il y a des gens qui font semblant de vous aimer et qui s'en vont en Afrique.

Elle était satisfaite de son raisonnement; mais elle s'en fatigua comme elle s'était lassée de sa rêverie. Elle fut sur le point d'aller trouver sa mère et de la prier de décider pour elle. Elle désirait pouvoir dire : « Ce n'est pas moi qui ai voulu, on m'a forcée, je me suis soumise. » Mais plus elle s'examinait, plus elle sentait qu'il y avait dans son cœur une décision déjà prise, un penchant fatal à dire oui, et que, si on l'obligeait à dire non, elle en appellerait, et elle fit une étrange découverte, elle dut se confesser à elle-même qu'elle aurait éconduit sur l'heure, sans prendre le temps de réfléchir, tout autre prétendant, jeune ou vieux, bien ou mal fait, riche ou pauvre, quel qu'il fût, et que le marquis de Coulouvre était le seul, absolument le seul qu'elle eût de la peine à refuser. Pourquoi cela?

— Ah! mon Dieu, reprit-elle en froissant ses cheveux dans ses mains, le bonheur parfait eût été d'épouser ce Ghislain que je hais et que je ne cesserai jamais d'aimer. Quelle joie! quelles délices! Mais il m'a trahie, il s'est laissé prendre par l'église, et je dois renoncer au bonheur. Tout ce que je peux encore souhaiter, c'est de n'être pas trop malheureuse, et mon malheur serait complet, sans consolation et sans remède, si j'étais séparée de lui pour toujours, condamnée à ne plus le voir, à ne plus entendre le son de sa voix. Si je dis non, c'en est fait, je ne le reverrai plus, nos deux existences seront à jamais disjointes, il me devient absolument étranger. Si je dis oui, je lui serai quelque chose... Eh! vraiment, poursuivit-elle avec un demi-sourire, si je dis oui, je serai sa belle-mère, et j'aurai le droit de penser à lui, de m'occuper de lui, de demander de ses nouvelles. Je lui en demanderai, il m'en donnera. Nous nous écrirons souvent, et sans doute un jour nous nous reverrons.

Elle croyait le voir arrivant un matin à Bois-le-Roi, les pieds poudreux. Il avait pris le froc ou la soutane, et, vêtu de blanc ou de noir, il se promenait avec sa jeune belle-mère dans la plus longue allée d'un grand parc. Les chênes et les ormeaux leur versaient une

ombre fraîche, et quand ils atteignaient le bout de l'allée, une pluie de soleil tombait sur eux. Il lui racontait ses pensées, ses occupations, ses projets, ses rêves, ses chagrins. Elle devenait sa grande amie, sa confidente, celle à qui un homme ouvre son cœur tout entier, et peut-être, le feu se ranimant tôt ou tard sous la cendre, peut-être serait-il tourmenté par de vagues regrets! Peut-être aurait-il pour elle plus que de l'amitié! Il s'en tairait, mais elle devinerait tout, et il se nouerait entre elle et lui une mystérieuse liaison ignorée à jamais du monde, où l'un trouverait sa joie et son supplice, l'autre sa joie et sa revanche de femme.

Et, durant plus d'une heure, cette imprudente, se flattant de côtoyer les précipices sans y tomber, ébaucha dans sa tête l'intrigue d'un dangereux roman, dont les héros restaient purs, irréprochables, mais qui aurait ses crises, ses orages, et qui lui ferait savourer à la fois de brûlantes émotions et la douceur d'une vengeance. Elle avait commencé par s'écrier : « C'est impossible! » Maintenant elle disait : « Je ne sais pas ce que je répondrai; mais si je réponds non, sûrement j'en mourrai de chagrin. »

Elle employa sa nuit et la matinée du lendemain à se redire, avec quelques variantes, tout ce qu'elle s'était dit, et tantôt rêvant, tantôt raisonnant, combattue, flottante, cherchant en vain à lever ses dernières incertitudes, elle fut tentée de demander un sursis, un délai de grâce ou de repentir. Mais elle doutait que le marquis le lui accordât. Ne pouvait-elle pas craindre qu'il ne lui fît un crime de ses hésitations, qu'il ne se refroidît et ne se retirât? D'ailleurs, que lui servait-il de gagner du temps? Le temps ne fait rien à certaines affaires. Ce qui est vrai aujourd'hui le sera demain, dans un mois, et elle en revenait toujours à penser que le seul vrai bonheur est d'épouser l'homme qu'on aime, que le plus grand des malheurs est de ne jamais le revoir et de n'être plus rien l'un pour l'autre, que la destinée qui lui était offerte était une sorte de triste demi-bonheur, louche, boiteux et grisâtre, dont il fallait savoir se contenter, faute de mieux.

Vers quatre heures de l'après-midi, elle entra d'un pas résolu dans la chambre de son père, qui causait avec la baronne. Ils avaient l'air échauffé, et ils se turent en la voyant. Il lui fut facile d'en conclure qu'ils avaient parlé d'elle et qu'ils ne s'entendaient pas.

— Eh bien! lui cria son père, est-ce oui? est-ce non?

— Je crois que c'est oui, répondit-elle.

Il lui pinça la joue, en disant :

— Je ne te croyais pas de la race des ambitieuses, et j'affirmais tout à l'heure à ta mère que tu n'étais pas fille à te laisser éblouir

par des millions... Tu crois donc que c'est oui? Mais il ne suffit pas de croire, il faut savoir, être sûre. S'il te reste le moindre doute, refuse. J'aime la correction dans les affaires, je déteste les barbouillages, et je serais désolé que M. de Coulouvre pût se plaindre de mes procédés à son égard. Il est bien entendu, n'est-ce pas? que ton oui est un bon et grand oui, sur lequel tu ne reviendras pas. Je n'admets point que tu te ravises, que tu te repentes, que tu te rétractes. Je veux avoir ta parole; sinon...

— Comme vous la tourmentez! interrompit la baronne. Elle vous a dit que c'était oui.

Quand le marquis reparut au Colombier, il nageait dans le bonheur; mais sa joie fut discrète et paternelle. Il demanda pourtant que le mariage fût célébré dans le plus bref délai. Il exprima aussi le désir que, neuf mois seulement s'étant écoulés depuis la mort de sa première femme, tout se fît sans bruit, sans grand éclat, et que, de part et d'autre, on ne priât à la cérémonie que les plus proches parens.

La baronne était heureuse, mais agitée. Le baron était plus étonné que content, son fils plus content qu'étonné. Les deux jumelles jubilaient. Elles pensaient que sûrement une fée avait mis la main à cet événement, et que la seconde marquise de Coulouvre ne manquerait pas de reverser sur ses petites sœurs le trop-plein de sa félicité. Elles dressaient déjà la liste de toutes les choses agréables ou utiles qu'elles n'auraient que la peine de lui demander pour les obtenir. Pour la future marquise, elle n'était ni gaie, ni triste, ni agitée. Elle ne nageait point dans la joie, mais elle ne songeait pas à se repentir de rien, et tout le monde était frappé de son insouciance, de son air tranquille. Elle continuait à se dire qu'elle avait dû opter entre deux maux, qu'elle avait choisi le moindre, et elle se livrait en aveugle à sa destinée comme l'oiseau s'abandonne au vent.

L'abbé Silvère, à qui on avait écrit, rentra au Colombier quelques jours plus tard et, deux heures après son arrivée, il fit subir un interrogatoire en règle à sa nièce. Elle s'y attendait, elle avait eu le temps de se préparer ; elle soutint vaillamment le choc. Elle s'imaginait que c'était l'abbé qui avait affermi, décidé une vocation incertaine, elle le regardait comme le plus grand ennemi de son bonheur, et elle n'entendait pas qu'après lui avoir pris le comte Ghislain, il l'empêchât de se rapprocher de ce qu'elle aimait.

— Eh bien! ma fille, lui dit-il, il s'est passé en mon absence un événement bien singulier, bien imprévu.

— Fort imprévu, mon oncle.

— Que le marquis de Coulouvre ait demandé ta main, ce n'est pas là ce qui m'étonne. J'ai plus de peine à comprendre que tu l'aies accepté si facilement et si vite.

— On n'a voulu m'accorder que vingt-quatre heures.

— Il fallait en demander davantage.

— Ah! mon oncle, la quantité de réflexions qu'on peut faire en vingt-quatre heures est prodigieuse.

— Et tu n'as pas trouvé, comme moi, que la disproportion des âges était extrême?

— Le marquis est si aimable que j'oublie son âge. Mais je vois qu'il ne vous plaît pas.

— Me plaît-il? me déplaît-il? Je n'en sais trop rien. Je ne le connais pas assez pour le juger.

— Et moi, je le connais assez pour qu'il me plaise.

— Allons, tu ne prétends pas me faire croire que tu fais un mariage d'amour?

— L'amour, dit-elle, en hochant la tête, je ne sais ce que c'est; mais M. de Coulouvre m'a promis de se contenter de ce que je pouvais lui donner.

L'abbé la regarda fixement :

— Tu n'as jamais eu le moindre penchant, la moindre inclination pour le comte Ghislain?

Elle avait prévu cette question; elle ne broncha pas.

— Que me demandez-vous là? Vous savez bien que je le détestais, et que vous-même vous m'aviez grondée à ce sujet.

— Oui; mais depuis?

— Depuis, nous nous étions réconciliés; mais vous m'avez conseillé de me défier de lui, vous m'avez avertie qu'il était un semeur de chagrins; je n'aime pas les chagrins, je me le suis tenu pour dit.

— Et son départ subit pour l'Afrique ne t'a point émue?

— Ah! que vous êtes cruel, mon oncle! s'écria-t-elle. Comment pouvez-vous réveiller cette vieille douleur que j'avais eu tant de peine à endormir? Ne voyez-vous pas que je suis pâle, que je suis maigre? C'est le comte Ghislain qui en est cause.

— Tu te moques de moi. Je te le pardonne, et du moment que le comte Ghislain t'est parfaitement indifférent...

— Indifférent n'est pas le mot, interrompit-elle. Je lui veux du bien, à ce jeune homme; je souhaite qu'il se plaise en Afrique et n'en revienne pas de longtemps.

— Pourquoi donc?

— S'il en revenait, il me mettrait dans une situation désagréable. Il a quelques bonnes années de plus que moi, et pourtant j'ai désormais le droit d'exiger qu'il me respecte. S'il n'était pas assez respectueux, je me sentirais pousser des griffes de marâtre.

Elle parlait d'un ton si naturel qu'il ne put que l'en croire.

— Tout cela, reprit-il, ne m'explique pas que tu te sois décidée si vite. Quelles ont été tes raisons?

— Maman désirait ce mariage, et je n'ai pas voulu la chagriner.

— Mais encore.

— Comme le dit mon père, je suis peut-être une ambitieuse. Il ne faut pas m'en vouloir, les grandes fortunes, on me l'a rappelé, permettent de faire beaucoup de bien, et je vous promets, mon oncle, d'en faire beaucoup.

— A la bonne heure, et voilà des raisons. Mais l'autre, la vraie, la bonne!

— La toute bonne! Vous voulez la connaître et voir dans le fin fond de mon cœur? Mon oncle, je vais tout vous dire. Figurez-vous que je n'ai jamais aimé les jeunes gens, et que j'ai toujours eu un faible pour les vieillards aimables. Fernand s'était mis à amener ici quelques-uns de ses amis. Ils m'ont tous déplu, et je les voyais avec chagrin tourner autour de moi. Je tremblais qu'on ne m'obligeât à en épouser un. Non, je n'aime pas les jeunes gens; ils sont légers, avantageux, un peu fats; ils trouvent tout naturel qu'on les aime, et avec eux on n'est sûre de rien. Toute petite, je me disais déjà que le plus beau cadeau qu'on puisse faire à une jeune fille, c'est un vieux mari.

— Soit! dit-il en souriant, tu es une fille prudente, et puisque tu aimes les cheveux blancs, je ne veux pas contrarier tes goûts. Il est certain qu'il y a des mariages qui semblent réunir tous les genres de convenances et qui tournent fort mal, que d'autres semblent bizarres et tournent bien. Les choses ont par elles-mêmes peu d'importance, l'essentiel est ce que nous y mettons, et notre bonheur est en nous. Puisque vous êtes contentes, ta mère et toi, puisque tout le monde est content, je me tais. C'est un méchant rôle que celui de rabat-joie.

Il n'en dit pas davantage; il était délivré de sa seule inquiétude sérieuse, il garda pour lui ses autres objections. Impatient de retourner dans l'Annam, il faisait déjà ses préparatifs et ses paquets, et, en les faisant, il pensait avec plaisir que son départ, dont le jour était fixé, l'affranchirait du devoir d'assister à un mariage qui n'était pas de son goût.

XXVIII.

Le comte Ghislain avait passé de Malte en Sicile, de Sicile en Italie, et du fond de la botte il était remonté jusqu'à Milan, en traversant Rome et Florence. Il se sentait le cœur à l'aise et au large;

il éprouvait la joie d'un voyageur qui a perdu son chemin et qui le retrouve; il s'était laissé dévoyer par une chimère, un accident heureux l'avait rendu à sa vraie destinée. S'il eût écouté son impatience, il eût brûlé plus d'une étape. Qu'étaient-ce que les plus belles villes d'Italie? Le seul endroit de la terre digne de l'intéresser était un petit village nommé Chartrette; il avait hâte d'y arriver, il était sûr d'y être bien reçu. Il écrivit un soir à Mme de Trélazé un billet qui disait en substance : « La mort de ma mère m'avait troublé, dérangé l'esprit, j'ai formé des projets insensés; j'aimais votre fille, je l'aime, et je vous confie le soin de mes intérêts. » Mais il pensa que sa lettre serait montrée à l'abbé Silvère et il la brûla. D'ailleurs, que servait-il d'écrire? Plus il se rapprochait de Chartrette, et plus il s'ancrait dans son espérance; de jour en jour, son bonheur lui paraissait plus certain.

Au surplus, il avait trouvé d'agréables compagnons de route. Il s'était lié sur le bateau avec un jeune couple scandinave, le comte et la comtesse de Rantzdorff, qui faisaient leur voyage de noces. On s'était plu ; on n'a pas besoin de se ressembler pour se plaire. Grand jeune homme blond, au regard froid, le comte de Rantzdorff n'avait jamais douté de lui ni de rien. Dès l'âge de quinze ans, il avait eu la passion de la numismatique et un tendre attachement pour la fille d'un pasteur, Mlle Hedwige Lantzau. Sa famille, qui rêvait pour lui des occupations plus nobles et des partis plus brillans, avait tout mis en œuvre pour le détacher de ce qu'il aimait. Son doux et obstiné vouloir avait résisté à toutes les obsessions. Convaincu que sa vraie destinée était de collectionner des médailles et d'épouser la blanche Hedwige, il avait fait ce qu'il voulait, et sa figure exprimait la joie tranquille que procurent les certitudes.

Ghislain admirait le bonheur calme de ce jeune couple, mais il ne l'enviait pas; il comptait donner au sien plus d'éclat et de mouvement. Si agréable que fût Mme de Rantzdorff, elle était à Mlle de Trélazé ce qu'est une lune du nord au clair soleil de France. Les deux époux retournaient en Suède, ils auraient voulu y emmener Ghislain. Ils lui en firent la proposition. Il répondit que d'importantes affaires l'appelaient en France, mais que tout pouvait s'arranger qu'une fois ses affaires réglées, ils le verraient peut-être arriver à l'improviste dans leur château.

— Et peut-être, ajouta-t-il, ne serai-je pas seul.

— Vous êtes bien mystérieux, lui dit la comtesse. Arrivez-nous bientôt, et ne nous arrivez pas seul.

L'un des premiers jours de juin, vers midi, il était à Bois-le-Roi. Son père parut surpris de le voir, mais l'accueillit avec une cordialité inaccoutumée, à laquelle il fut sensible.

Le marquis était si amoureux et si charmé de l'être qu'il ne voulait plus guère de mal à personne, pas même à son fils. Que ce lunatique se fît ou ne se fît pas prêtre, qu'il restât dans le siècle ou se retirât à La Trappe, dorénavant peu lui importait. Le marquis de Coulouvre se remariait : c'était l'essentiel, le reste ne méritait pas qu'on en parlât. Il avait lu d'un œil distrait la lettre humoristique qui lui était arrivée de Nebeul; elle lui avait fait l'effet d'un tortillage, d'un amphigouri, qu'il ne s'était pas donné la peine de déchiffrer. Il ne se rappelait plus les instructions qu'il avait données à Eusèbe, le marché qu'il avait conclu avec lui. Ainsi vont les choses. On a des ressentimens, des haines, des fureurs, on trame des complots, et quand l'événement s'est accompli, la colère est morte, et on apprend la plus importante des nouvelles avec une profonde indifférence. Mais il y a dans ce monde un intrigant qui a la main dans nos affaires et qui, toujours attentif, prend note de tout et n'oublie rien : c'est le destin.

— C'est donc toi? dit M. de Coulouvre à son fils, d'un air presque aimable. Tu es le moins écrivant des hommes, et je ne savais plus où te prendre... Eh bien! nous ne sommes pas encore au séminaire?

— Vous m'aviez demandé au mois de septembre de l'an dernier, répondit tranquillement Ghislain, d'attendre un an avant de me décider. J'ai encore du temps devant moi.

Le marquis fit un geste qui signifiait : Il ne m'en chaut.

— Tu es un bon fils, reprit-il. Je te sais gré de ta gracieuse attention et d'avoir bien voulu honorer de ta présence cette petite cérémonie.

— Quelle cérémonie?

— Je te remercie, te dis-je, d'être revenu tout exprès pour assister à mon mariage.

— Que dites-vous? fit Ghislain, en reculant d'un pas.

— Es-tu devenu sourd en Afrique?.. Mais tu ouvres de bien grands yeux. Tu n'as donc pas reçu ma lettre?

On s'expliqua : cette lettre par laquelle le marquis annonçait son mariage à son fils ne l'avait plus trouvé à Tunis. Elle était restée dans le casier du Grand-Hôtel.

— Je vous félicite, mon père. Et avec qui vous mariez-vous?

— Avec une charmante personne que tu connais un peu, pas beaucoup, que tu as du moins entrevue.

— Comment se nomme-t-elle?

— Elle se nomme Mlle Léa de Trélazé, répondit le marquis, en détachant toutes les syllabes de ce nom, qui chatouillait agréablement ses lèvres.

Ghislain eut un éblouissement; il restait là, comme assommé. En ce moment, l'horloge du château frappa douze coups. Il lui sembla

que cette horloge parlait, qu'elle prononçait une longue phrase, qui n'en finissait pas, et que cette phrase était la sentence d'un juge qui condamnait le comte de Coulouvre à mort. Dès que le brouillard qu'il avait sur les yeux et dans la tête commença de s'éclaircir, il se dit : « On prétend que tout arrive, il y a des choses qui n'arrivent pas. Mon père est tombé en enfance, il est fou. » Il le regarda. Le marquis paraissait jouir de toute sa raison, de tout son bon sens, être en possession de toutes ses facultés. La preuve en était qu'ayant aperçu quelques poils de chat sur son pantalon, il avait pris une brosse et se brossait.

— Il est donc certain, mon père, que vous épousez Mlle Léa de Trélazé?

— C'est la chose la plus certaine du monde, nous avons signé le contrat. Tu pourras le voir quand tu voudras.

— Et quand aura lieu le mariage?

— Dans trois jours, et comme je suis un homme expéditif, contrairement à l'usage, nous irons à l'église en sortant de la mairie, comme de bons paysans, après quoi nous ferons notre voyage de noces dans mon parc.

Il n'y avait plus de doute, il fallait admettre que tout arrive.

— Cela t'étonne un peu, poursuivit le marquis. Que veux-tu? Quoique mon médecin, qui affecte de me croire malade pour se rendre nécessaire, prétende sottement que je fais une imprudence, je me sens jeune, très jeune, et je ne parais pas décrépit à Mlle de Trélazé. Mon Dieu! je ne me flatte point qu'elle soit follement amoureuse de moi, et j'admets que ma situation, l'appât d'une grande fortune, les avantages que je me suis empressé de lui faire ont pu l'aider à dire oui. Mais enfin, elle ne me trouve pas désagréable, et vingt-quatre heures lui ont suffi pour se décider.

Il avait fini de se brosser, et à son tour il regarda son fils.

— Sais-tu que tu as l'air consterné? lui dit-il narquoisement, de son ton pointu d'autrefois. Ah! mon cher, si détaché que tu sois de toutes les choses sublunaires, tu as quelque souci de tes intérêts, et j'avoue que ce mariage les compromet. Ce n'est pas ma faute. Tu es parti pour l'Afrique dans l'intention d'y rester, d'y prêcher la parole de vie. Je n'ai pu me faire à ma solitude, et j'ai avisé. Je conçois très bien que tu aies peu de goût pour les successions qui se divisent, pour les cohéritiers inattendus qui viennent impertinemment à partage. Résigne-toi, je ne te réponds de rien.

— Quels calculs vous me prêtez! reparut Ghislain en se redressant. Je vous confesse que je suis un peu surpris, mais je vous prie de croire qu'il ne se mêle aucun chagrin à mon étonnement.

— En vérité! J'en suis ravi. Et tu assisteras à ma petite fête?

— N'en doutez point. Je m'en allais de ce pas en Suède, où j'ai

des amis, et je comptais repartir ce soir. Je ne repartirai que dans trois jours.

— Allons, tout est pour le mieux, dit le marquis en recouvrant sa belle humeur. Sans rancune! Et promets-moi de ne point faire grise mine à ta jeune belle-mère. Je ne voudrais pas gâter ses joies par des impressions fâcheuses, ni qu'elle s'imaginât que mon fils est son ennemi. Mais peut-être as-tu oublié son visage? Tiens, voici son portrait, que j'ai fait faire sur ivoire par le plus habile de nos miniaturistes.

Ghislain examina ce portrait, et, quoique la ressemblance fût parfaite, il ne reconnut pas Mlle de Trélazé. Celle qu'il avait vue jadis était une belle fille d'un naturel vif et hardi, pleine de grâce et d'abandon; elle avait de l'âme, elle avait du cœur, et, prompte à se donner, elle était incapable de se reprendre, plus incapable encore de se gouverner par des calculs. Celle qu'on lui montrait était une froide ambitieuse, qui épousait les vieillards quand ils étaient vingt fois millionnaires, et il ne lui fallait que vingt-quatre heures pour s'y décider. Il est des cas où la colère est la seule de nos passions qui nous aide à vivre.

— Elle est charmante, dit-il.

— Elle l'est bien plus encore que son portrait, répondit le marquis. Moque-toi de ton père, mais je l'adore.

Un domestique vint lui annoncer qu'il était servi. Pendant le déjeuner, il fut tout miel et tout sucre : il avait pris à Chartrette l'habitude de jouer les pères nobles, délicats et confits. Il expliqua à son fils d'un air bon enfant les clauses de son contrat, en les commentant et les justifiant; Ghislain s'inclinait, approuvait tout.

— Dans les grandes occasions, tu es un garçon fort raisonnable et très accommodant. Je ne veux pas être en reste avec toi, et à mon tour, quel que soit le parti que tu prendras en octobre ou même avant, si cela te convient, je te déclare que je l'approuve d'avance. Il faut respecter les vocations sincères, si bizarres qu'elles nous paraissent. A propos, j'ai une nouvelle à te donner. Tu retrouveras à Chartrette ton grand ami, l'abbé Silvère. Il devait repartir à la fin du mois dernier. Le pauvre homme a fait une chute dans un escalier, et, du même coup, il s'est foulé le poignet et fracturé la jambe droite. Le voilà retenu pour longtemps au Colombier, et il en est marri. Tu le consoleras.

Ghislain s'inclina de nouveau; tout lui était indifférent.

— Cher monsieur, lui dit son père en se levant de table, voici l'heure où je vais chaque jour présenter mes hommages à Mlle de Trélazé. M'accompagnes-tu?

— Très volontiers.

Ils entrèrent au Colombier par la petite porte du parc, et à peine

se fut-elle ouverte, Ghislain aperçut cette maison, qui ne ressemblait à nulle autre, et dans laquelle il était venu si souvent. Elle était à la même place, et elle avait toujours ses cheminées en brique, ses contrevens gris et sa vérandah vitrée. C'était la même maison, mais il la trouva changée; elle avait perdu son caractère et son sourire, elle avait l'air grave, triste et inhabité. En traversant le parc, il avisa la charmille où Mlle de Trélazé l'avait embrassé sans le vouloir, l'allée où, après s'être boudés longtemps, ils s'étaient réconciliés, le terre-plein où ils avaient joué au crocket. Tous ces endroits, eux aussi, avaient changé de visage; ils semblaient s'ennuyer, et il ne s'y passait plus rien. Telle une toile de fond après que la représentation est finie, que les acteurs ont disparu et qu'on a éteint la rampe : elle présente l'aspect mélancolique d'une chose qui ne sert plus à rien, qui n'a plus de sens ni de raison d'être. C'était un décor, ce n'est plus qu'un châssis et de la toile peinte à la grosse, qui attend qu'on la déménage et qu'on l'emporte.

Un homme enfoncé dans une idée fixe n'a plus qu'un sentiment confus et intermittent de ce qui se passe autour de lui; mais s'il a reçu l'éducation du monde, il se comporte comme s'il avait toute sa connaissance, et sa machine pourvoit à tout : on lui parle, il répond; il est au bout du monde, il semble présent. Comme le système nerveux, l'esprit a sa vie réflexe et n'a pas besoin de penser pour accomplir ses fonctions. Ghislain oubliait par momens où il était et il avait l'air de le savoir. Il entendit que son père disait au baron :

— Il n'avait pas reçu ma lettre, et c'est par un pur hasard qu'il se trouve ici à point nommé.

L'instant d'après survint Mme de Trélazé. Il lui parut qu'elle était moins soucieuse qu'à l'ordinaire, qu'elle avait l'âme en liesse, une étincelle dans les yeux et quelque chose de triomphant dans la démarche. Il lui baisa la main et lui fit son compliment. Une conversation s'engagea, il y prit part. Une glace était en face de lui; il y aperçut un comte de Coulouvre qui avait sa figure de tous les jours et qui souriait agréablement.

— Voilà plusieurs jours déjà que mon pauvre beau-frère est emprisonné dans sa chambre et dans son lit, lui dit la baronne. Il sera bien charmé de vous voir quelques instans. Je ne vous montre pas le chemin, vous le connaissez.

Il sortit de la chambre et commença à monter un escalier de bois en limaçon. Quelqu'un le descendait; il leva les yeux, c'était elle. En même temps, il entendit un cri étouffé. Elle s'était penchée sur la balustrade, et à la vue de ce revenant, elle avait perdu la tête.

Tout effarée, elle remonta précipitamment quelques marches, se réfugia sur le palier, et s'adossant au mur pour ne pas tomber, immobile, l'œil fixe, elle attendit. Il continuait de monter, et en quelques secondes il arriva. Il allait passer tout droit; elle se détacha de la muraille, s'avança à sa rencontre. Elle se torturait l'esprit pour trouver quelque chose à lui dire.

— Ah! monsieur...

Ce fut tout.

Il s'était juré solennellement de sortir du Colombier le cœur guéri, l'âme en paix. Il s'était dit: « Je me suis trompé; je m'imaginais la connaître, je ne la connaissais pas. J'étais amoureux d'une Léa qui n'a jamais existé. Il me suffira de la revoir pour revenir de mon erreur, pour me désabuser. » Mais elle avait dit: « Ah! monsieur... » Et il avait tressailli en reconnaissant le timbre de sa voix, qu'il n'avait pu oublier ni à Carthage ni à Nebeul. Il la regarda longuement, et il la reconnut tout entière, telle qu'il l'avait vue jadis, telle qu'il l'avait aimée, et quoiqu'il sût ce qu'elle était, quoique son visage fût un masque et que son regard mentît, il l'aimait toujours, et depuis qu'elle était perdue pour lui, il l'aimait encore plus, il l'aimait avec rage, comme nous aimons ce qu'un voleur nous a pris, il ressentait pour elle une fureur de désir et de regret, et il sentait que ni ses yeux ni son cœur ne guériraient jamais. A son tour, il voulut parler; mais il se défia de sa violence, et s'étant incliné révérencieusement, il entra chez l'abbé.

Pour ne pas le revoir, il avait pris le chemin de l'école, était revenu d'Afrique à petites journées, s'était imposé l'ennui d'un long, fastidieux et inutile voyage. Bon gré, mal gré, il revoyait cet homme inévitable, qui lui faisait peur. Que lui importait? Les contrariétés, les désagrémens se noient dans les grands chagrins. D'ailleurs, l'abbé n'était plus lui-même. Son accident lui avait été cruel, et sa résignation se trouvait presque en défaut. Il ne craignait pas la souffrance; mais on avait condamné à quarante jours d'immobilité cet homme si actif, qui n'avait pas souvent gardé le lit et pour qui le repos était un supplice. Il éprouvait de douloureuses angoisses, accompagnées d'accès de fièvre, pendant lesquels, au scandale de la sœur qui le soignait, il lui arrivait de dire entre ses dents: « Maudit escalier! » C'était la première fois qu'il maudissait quelqu'un.

— Quoi, c'est vous! s'était-il écrié en voyant entrer Ghislain.

Le comte lui expliqua, sans le moindre embarras, qu'il avait des amis en Suède, qu'il leur faisait espérer depuis longtemps sa visite, qu'ils l'avaient sommé de tenir sa parole, qu'il avait voulu s'acquitter pendant qu'il était libre encore, en profitant de l'occa-

sion pour donner une journée à son père et se remettre en de bons termes avec lui.

— Il s'est montré charmant pour moi, ajouta-t-il, tout est pour le mieux.

— Et quand repartez-vous?

— Après la cérémonie.

— Que pensez-vous de ce mariage? demanda l'abbé, en baissant la voix pour que la sœur ne l'entendît pas.

— Au premier coup d'œil, il peut sembler bizarre, répondit-il en souriant, et j'étais loin de m'y attendre; je m'y ferai bien vite : comme dit le fabuliste, l'accoutumance nous rend tout familier. Mon père m'a expliqué ses raisons, qui me paraissent bonnes. Mais parlons un peu de vous, de votre malheur.

Il lui fit raconter en détail sa déplorable chute, examina son double appareil.

— Mon repos m'est odieux, disait l'abbé, et il me semble que les plus heureuses gens de la terre sont les criminels que l'on condamne aux travaux forcés.

Quelques instans après, il fit mine de s'assoupir, et Ghislain en profita pour se retirer. Il avait aperçu par la fenêtre son père se promenant dans une allée du parc avec M. et Mme de Trélazé. Il descendit au salon, et, comme il le pensait, il y trouva Léa seule, qui l'attendait. Il lui parut qu'elle avait le visage défait et le teint brouillé. Il s'approchait d'elle, le cœur gonflé, la bouche amère, quand les jumelles firent irruption dans la chambre et fondirent sur leur grand ami. Elles l'obligèrent de s'asseoir entre elles deux, et, pour lui être agréables, elles l'informèrent des grands événemens qui s'étaient accomplis en son absence; elles firent la pompeuse énumération de tous les présens magnifiques qui pleuvaient sur leur sœur, la description détaillée d'une corbeille princière dont la splendeur les avait éblouies. Léa se tournait et se retournait sur sa chaise, elle essaya de les interrompre et même de les renvoyer.

— Laissez donc, disait-il; leurs récits m'amusent, et la vérité parle par la bouche des enfans.

L'une d'elles, n'ayant trouvé qu'un tabouret pour s'asseoir, s'empara du fauteuil de l'autre, qui l'avait quitté un instant, et elle lui cria :

— Tant pis pour toi! Qui va à la chasse perd sa place.

Il la regarda avec admiration : en deux mots, elle lui avait raconté son histoire.

— Savez-vous quelque chose qui est bien drôle? s'écria cette enfant terrible.

— Quoi donc?

— Mon frère Fernand nous a expliqué que Léa allait devenir votre belle-mère, que vous seriez son beau-fils, et comme nous sommes les sœurs de Léa, vous serez notre neveu et nous serons vos tantes. N'est-ce pas drôle?

— Tout à fait drôle.

— Et vous voulez vous faire prêtre? demanda l'autre.

— Assurément.

— Vous porterez une soutane comme mon oncle Silvère?

— Oui, et, comme lui, je prêcherai. Tenez, pour m'exercer, je veux vous faire un sermon; écoutez-moi bien. On vous recommande souvent d'être sages. Qu'est-ce que la vraie sagesse? Elle consiste à se défier de son cœur. Le cœur, mesdemoiselles, est le pire des conseillers, et on se trouve toujours mal de suivre ses avis. Il nous fait sacrifier les vrais biens aux illusions, aux chimères, aux bagatelles. Ne l'en croyez jamais; dès qu'il commencera à parler, faites-le taire. Ayez, si vous le voulez, l'innocence des colombes; mais joignez-y la prudence du serpent. Une jeune fille qui a de l'esprit de conduite ne connaît pas les entraînemens; elle a compris de bonne heure que le monde est un grand bazar et que la beauté est une marchandise qui se vend et s'achète. Elle sait exactement ce que vaut la sienne et ne se tient pour satisfaite que lorsqu'elle a son compte. M'entendez-vous, mesdemoiselles? Si l'occasion désirée se présente enfin, ne la laissez pas échapper, hâtez-vous de la saisir, ne demandez que vingt-quatre heures pour vous décider.

Elles l'écoutaient d'un air interloqué, en écarquillant les yeux, et ne comprenaient pas un mot à son discours. Elles décidèrent que leur grand ami s'était gâté dans ses voyages, que ses sermons ne valaient pas les contes de ma mère l'Oie qu'il leur narrait autrefois, et elles le quittèrent bientôt pour retourner à leurs jeux.

— Monsieur, lui dit Léa d'une voix tremblante, je voudrais causer un instant avec vous.

— A quoi bon? répondit-il d'un ton glacial. Vous êtes contente, je suis content, et je ne vois pas ce que nos deux bonheurs pourraient avoir à se dire.

En ce moment, la baronne entra. Il conversa pendant un quart d'heure avec elle, et elle trouva qu'il n'avait jamais eu tant de bonne grâce ni l'humeur si enjouée. Mais il était au bout de son effort; il prit congé et partit.

En traversant le pont de la Seine, il songeait à ce terroriste qui aurait voulu pratiquer une mine au centre de notre globe terraqué, allumer la mèche et faire sauter ce vilain monde comme une poudrière.

XXIX.

Mlle de Trélazé était restée comme perdue dans la confusion de ses pensées, dans l'abîme de son étonnement. Elle ne savait où elle en était, elle voyait trouble, elle avait l'esprit brouillé, l'âme bouleversée. Il lui semblait que son cœur était trop petit pour contenir tous les sentimens divers qui l'agitaient.

C'était un homme bien étrange que ce comte Ghislain, et vraiment elle avait le droit, pensait-elle, de lui vouloir beaucoup de mal. Elle regrettait de l'avoir connu, d'avoir eu l'indigne faiblesse de l'aimer. Elle était presque tentée de maudire le jour où elle l'avait vu pour la première fois et de charbonner sur les murailles du Colombier une inscription en grosses lettres, ainsi conçue : « Si jamais il te fait la cour, passe ton chemin et ne le laisse pas entrer chez toi, le malheur y entrerait avec lui. » Oui, cet homme étrange était un homme fort dangereux. Il ne faisait rien comme les autres. Il s'en allait quand son devoir était de rester ; on le croyait bien loin, au bout du monde, et tout à coup il sortait de terre, c'était sa méthode. Il l'avait délaissée, trahie, et on le voyait reparaître inopinément, le mépris dans les yeux, l'injure à la bouche. Que ne s'accusait-il lui-même ! N'était-il pas le grand, le seul coupable ? « Je ne lui pardonnerai jamais, se disait-elle, de m'avoir assez méconnue pour me soupçonner d'être une fille légère et cupide, capable d'épouser un vieillard pour ses millions. Avec quelle témérité il m'a condamnée ! Il a refusé de m'entendre. Trois paroles pourtant m'auraient suffi pour le convaincre qu'il n'avait rien à me reprocher que l'excès de ma fidélité. Ah ! vraiment c'est trop d'injustice ! »

Mais à peine s'était-elle livrée aux transports de son indignation, sa colère s'apaisait comme tombe une mer orageuse, et elle sentait une joie chaude s'insinuer, se répandre dans son cœur. Il lui semblait que le plus grand des bonheurs venait de lui échoir. L'homme étrange, l'homme dangereux l'avait regardée d'un air terrible et odieusement outragée : son injustice et sa fureur étaient la preuve manifeste qu'il l'aimait encore, et cette pensée lui dilatait l'âme. Elle ne l'accusait plus, elle ne se plaignait que d'elle-même. Non, il n'était pas coupable ; la faute était à elle seule ; pourquoi avait-elle douté de lui ? Elle avait vécu longtemps d'une vague espérance ; longtemps elle s'était dit, une ou deux fois chaque jour, que l'Afrique est un pays où l'on ne reste pas, que tôt ou tard l'amour triomphe d'une vocation douteuse, que l'amour est le plus fort, que c'est lui qui décide, que le comte

Ghislain reviendrait infailliblement à Mlle de Trélazé. Pourquoi ne l'avait-elle pas attendu? Pourquoi s'était-elle laissé ébranler dans sa foi par de sots et méchans propos? Elle en était bien punie. Mais que ce châtiment lui était doux! Il l'aimait encore; qu'elle se sentait heureuse dans son malheur! L'inscription qu'il fallait charbonner bien vite sur la plus haute muraille du Colombier était celle-ci : « Je l'aime, il m'aime, nous nous aimons; que personne ne s'avise de se mettre entre nous! »

Après avoir fait le tour de sa conscience et de son cœur, comme pour vérifier l'état des lieux et dresser l'inventaire de tout ce qui s'y trouvait, après s'être mise en règle avec tous les sentimens contradictoires qu'elle avait le droit d'éprouver, après avoir, à plusieurs reprises, traversé la colère pour arriver à l'apaisement, puis à la contrition, au remords, au chagrin, puis à la joie délicieuse de se savoir aimée, elle se reprocha les précieux momens qu'elle perdait, et tout son esprit, toute son attention se concentrèrent sur une seule pensée. Il fallait à tout prix aviser aux moyens de défaire ce qu'elle avait fait, de recouvrer sa liberté, de retirer son consentement au crime qui allait s'accomplir, de rompre le mariage désormais monstrueux qui devait se célébrer dans trois jours.

Il lui parut d'abord que la chose était facile, qu'en définitive tout dépendait de sa volonté, qu'après avoir dit oui, elle n'avait qu'à dire non, et que l'événement monstrueux deviendrait impossible. Mais plus elle réfléchissait, plus l'entreprise lui semblait embarrassante, épineuse. A qui devait-elle s'adresser? A sa mère? Il n'y fallait pas songer : sa mère, qui n'entendait pas qu'on la précipitât du ciel, jetterait sûrement les hauts cris, se refuserait à l'écouter, la renverrait bien loin ou la traiterait de folle. Recourrait-elle à son père? C'était l'homme du monde le plus droit, le plus correct; il n'admettait pas qu'on fît une rature dans une lettre, mais c'était surtout en matière de conduite qu'il détestait les barbouillages. Il l'en avait prévenue; il lui avait dit : « S'il te reste le moindre doute, la moindre hésitation, refuse; si tu acceptes, je ne souffrirai pas que tu t'en dédises, que tu reviennes sur ton engagement. »

D'ailleurs, son père comme sa mère lui demanderaient sa raison; elle ne pouvait pas la dire. Il faudrait chercher un prétexte, une défaite. Alléguerait-elle qu'après lui avoir plu, le marquis lui déplaisait? Il avait toujours été parfait pour elle, et elle n'avait aucun grief à articuler contre lui, rien à lui reprocher, ni un geste fâcheux, ni une parole malsonnante. Elle eut un instant l'idée d'implorer l'intervention de son oncle. Mais il était alité et souffrant, il avait des accès de fièvre, on recommandait de le ménager et de ne lui parler d'aucune affaire. Au surplus, l'abbé, lui aussi, s'informe-

rait de ses raisons. Aurait-elle le courage d'avouer qu'elle avait menti effrontément, qu'elle avait pensé à épouser un homme dont elle aimait le fils? Tout lui avait paru facile, tout lui paraissait malaisé, impraticable.

Si habituée qu'elle fût à se gouverner, à se commander, elle fit une triste figure pendant le reste du jour. A table et après le dîner, on ne parla que de son mariage, et il lui sembla qu'on ne parlait que de sa mort. La soucieuse baronne, tout entière à ses préparatifs, récrivait sans cesse dans sa tête la liste des courses qu'elle devait faire le lendemain, de tous les ordres qu'elle avait à donner, et elle frémissait en pensant aux conséquences déplorables qu'aurait le moindre de ses oublis. Elle finit pourtant par s'apercevoir que sa fille avait le visage long et défait.

— Qu'as-tu? lui demanda-t-elle.

— Je ne sais, je suis indisposée.

— Ce n'est pas le moment, répliqua-t-elle sur un ton de sollicitude impérieuse. Tu devrais aller te coucher, ma chère; une bonne nuit te remettra.

En se retrouvant seule avec ses pensées, Mlle de Trélazé eut l'impression que sa chère destinée, comme elle avait coutume de l'appeler, était un formidable oiseleur qui l'avait prise dans un filet, que les mailles en étaient de fer, qu'elle ne parviendrait pas à les rompre, qu'elle y userait en vain ses ongles, qu'un miracle seul pouvait la sauver. Sa mère la soupçonnait secrètement d'être un esprit fort; il n'en était rien. Elle avait une foi simple et candide, elle croyait tout ce qu'on lui avait commandé de croire; mais son cœur insoumis, un peu roide, avait plus de peine que d'autres à se plier à de certaines règles; elle désirait qu'on lui laissât une honnête liberté, elle aimait à mettre elle-même ordre à ses affaires. Elle pria longtemps, elle pria toute la nuit. Elle sentait bien qu'elle n'avait pas la conscience tout à fait nette, qu'elle avait péché de la langue et du cœur, qu'elle avait un pardon à demander. Elle avait ressenti de violens mouvemens de révolte contre l'église, qu'elle accusait de lui avoir pris traîtreusement ce qu'elle aimait. Plus tard, elle avait conçu, caressé dans son imagination un projet répréhensible, criminel, innocent et pervers : elle avait voulu épouser le père à la seule fin de se rapprocher du fils.

Elle s'efforçait d'attendrir la justice céleste. Elle lui disait des douceurs, toute sorte de choses agréables et gracieuses, elle lui prodiguait les révérences, les chatteries, l'encens, la myrrhe et les promesses. Quand elle pensa que les saints et les saintes, qu'elle mêlait à ses invocations, lui avaient obtenu sa grâce, elle hasarda de dire :

— O mon Dieu! il n'y a qu'un miracle qui puisse empêcher ce mariage. Faites-le!

Elle ne spécifiait rien, elle laissait à son Dieu le choix des moyens, elle n'avait pas l'impertinence de le conseiller, de le gêner dans ses délibérations; elle lui demandait seulement de se hâter, elle se permettait de lui représenter que le cas était pressant, qu'il n'avait devant lui que quarante-huit heures pour accomplir ce grand ouvrage. Tout à coup, dans le désordre d'esprit où elle se trouvait, un mauvais désir lui vint, elle forma un souhait cruel, féroce. Honteuse d'elle-même, elle s'empressa de le condamner, de le révoquer, et dans l'espérance que sa prière le rattraperait en chemin et arriverait au ciel avant lui, elle dit tout de suite à demi-voix :

— O mon Dieu! faites que demain matin je me réveille gravement malade!

Elle avait prononcé ce vœu avec tant de ferveur qu'elle se flatta que le miracle s'accomplirait. Il ne s'accomplit point; elle ne réussit pas à s'endormir, et le premier rayon de soleil qui pénétra dans sa chambre la trouva les yeux ouverts et bien portante. Elle avait, à la vérité, le cœur désespérément malade; mais c'était une maladie qu'elle ne pouvait avouer à personne.

Dès qu'elle fut debout, elle s'indigna de sa faiblesse, de sa défaillance de cœur, de sa lâcheté. Elle se répéta vingt fois : « Si tu veux que le ciel t'aide, aide-toi. » Après avoir consulté quelque temps, elle décida que c'était au marquis lui-même qu'elle devait s'adresser pour obtenir de son indulgence paternelle un sursis, un délai de grâce, après quoi on verrait. S'il lui accordait trois semaines, un mois, elle était sauvée; il arrive tant de choses en un mois! Mais, en y réfléchissant, elle jugea qu'il valait mieux prendre sur-le-champ un grand parti, qu'une renonciation, un désistement était, somme toute, une affaire plus commode à négocier qu'un délai. Qui chargerait-elle de porter son message à Bois-le-Roi? Elle avait sous la main le meilleur, le plus sûr, le plus adroit des ambassadeurs. Son frère Fernand lui témoignait beaucoup d'amitié, et il était en grande liaison avec M. de Coulouvre; il en était venu à le traiter presque familièrement. Son idée lui parut si bonne qu'elle s'étonna de ne pas l'avoir eue plus tôt.

— Il faut pourtant que les frères servent à quelque chose! se dit-elle.

Vers le milieu de la matinée, elle alla chercher Fernand dans sa chambre. Elle le trouva assis devant une table où il avait déployé une carte de la Tripolitaine; il y prenait des mesures et la piquait d'épingles. Il était visiblement en route pour Timbouctou. Elle le fit revenir à toutes jambes du Sahara, en lui disant :

— Fernand, je viens te demander un grand service, le plus grand que tu puisses me rendre, un service dont je t'aurai une éternelle reconnaissance.

— Quel début grave et solennel! répondit ce voyageur. Parle, petite. Quand on a une si jolie sœur, on est tenu de tout faire pour lui être agréable. De quoi s'agit-il?

— Fernand, il s'agit de me sauver la vie.

Il lui avait reproché quelquefois d'être une exagéreuse, d'outrer toutes choses, les mauvaises comme les bonnes, d'avoir trop de goût pour l'hyperbole.

— Quel scélérat menace cette aimable vie? demanda-t-il en souriant. A qui dois-je casser la tête?

— Je t'en conjure, ne ris pas. Je suis si malheureuse!

Il la regarda avec plus d'attention; il constata qu'elle avait les yeux battus, les traits tirés.

— Sauve-moi, reprit-elle, d'un mariage qui m'épouvante, d'un mariage qui serait ma mort.

Il la regarda de nouveau, et sa surprise se changea en stupeur. Elle lui expliqua d'une voix haletante que plus elle allait, moins elle pouvait s'accoutumer au marquis; que plus elle s'efforçait de l'aimer, plus elle le prenait en aversion; qu'elle rendait une pleine, une entière justice à son caractère noble et délicat, à ses excellentes qualités, mais qu'on n'est pas maître de ses répugnances, qu'elle les avait longtemps combattues, qu'elle ne réussirait jamais à les surmonter, que jamais elle ne pardonnerait à M. de Coulouvre ses cheveux blancs et la disparité de leurs âges.

— On ne m'avait donné qu'un jour pour réfléchir; c'était trop peu. Il me semblait que vous étiez tous pour ce mariage, j'ai voulu vous faire plaisir...

— Ah! permets, ma chère, interrompit-il d'un ton rogue. Personne ne t'a contrainte, personne n'a pesé sur toi. Vous l'avez voulu, mademoiselle, et je ne sais qu'y faire.

Le secours qu'elle était venue chercher lui manquait; elle voyait se retirer la vague qui devait remporter au large sa barque tristement échouée. Elle ressentit comme un frisson de fièvre.

— Peu t'importe, paraît-il, que je sois à jamais malheureuse?

Il s'appliqua à lui démontrer qu'elle n'avait pas le sens commun, que M. de Coulouvre était un homme distingué, un homme charmant, un homme d'esprit, un homme de cœur, qu'on n'avait pas besoin de s'adorer pour vivre agréablement ensemble, que les bons procédés sont tout; que son vieux marquis lui filerait des jours d'or et de soie.

— Tu comptais donc sur moi, poursuivit-il, pour aller lui dire que tu l'exècres? La jolie commission, ma foi!

— Je comptais sur toi, répondit-elle, pour lui faire entendre la vérité sans le choquer, sans le froisser. Il sera plus facile à persuader que tu ne le penses. Ne t'imagine pas qu'il tienne beaucoup à moi. Il s'ennuyait, il regrettait de n'avoir personne auprès de lui. Pourquoi m'a-t-il choisie? Parce qu'il n'y avait qu'une rivière entre nous, parce que j'étais là, tout près, à portée de sa main. Qu'il vienne à apprendre que je me repens, il en prendra bien vite son parti; il dira : « Tant pis pour elle! » et il cherchera ailleurs, et il m'aura bientôt remplacée, et nous serons tous heureux.

— Hum! hum! comme tu arranges les choses! s'écria-t-il. Crois-moi, mon enfant, il est amoureux jusque par-dessus les oreilles, amoureux jusqu'à en perdre le boire et le manger.

Elle haussa les épaules; elle se disait qu'un homme peut aller au Maroc et n'entendre rien aux choses les plus ordinaires de la vie. Mais comme elle insistait :

— Charge de ton beau message qui tu voudras, lui dit-il; je ne suis pas ton homme.

Elle se pencha sur la grande carte déployée devant lui.

— Tu rêves d'aller là, dit-elle, en posant le doigt juste au milieu du Sahara, et, à cet effet, tu voudrais avoir une sœur riche. Tu seras bien avancé quand elle sera morte!

Il rougit et se fâcha.

— Es-tu folle? Je ne m'occupe en ce moment que de tes intérêts. Mais y songes-tu? Défaire un mariage, sans rime ni raison, quarante-huit heures avant la célébration! Qu'en penserait-on? que ne dirait-on pas? Quelle belle matière à commérages! quel esclandre! Ta réputation en souffrirait, et tu deviendrais absolument inmariable... Encore un coup, tu l'as voulu. Soumets-toi docilement à ton sort, résigne-toi à ton bonheur.

— Puisque tu refuses de me venir en aide, promets-moi du moins le secret.

— Ah! par exemple, tu peux compter sur ma discrétion. Si je répétais à notre pauvre mère la moindre des absurdités dont tu m'as régalé, elle en ferait une maladie.

Léa était si pâle, elle avait les lèvres si tremblantes, qu'il se repentit d'avoir été trop dur.

— Allons, ma chère petite, reprit-il sur un ton plus doux, soyons raisonnable. Eh! mon Dieu, oui, quand approche le grand moment, une jeune fille a des inquiétudes, des anxiétés, des troubles d'esprit. Tu as la tête vive, tu as la tête chaude; tes frayeurs, à toi, sont des effaremens.

Et ce jeune officier aux chasseurs d'Afrique ajouta en baissant la voix :

— Tu as une vague idée de certaines obéissances qu'une femme

doit à son mari. Bah! cela n'est pas aussi terrible que tu l'imagines, et quand tu auras sauté le fossé, tu seras la première à rire de tes épouvantes. Un peu de courage, ma mignonne! C'est la seule vertu qui soit toujours récompensée.

Elle s'inclina et sortit de la chambre.

— Voilà donc à quoi servent les frères! pensait-elle.

La baronne, tout occupée du grand festin qu'elle devait donner le surlendemain à la sortie de l'église, était partie de bonne heure pour Paris, ayant en poche la longue liste des dernières emplettes qu'elle avait à faire et de tous les fournisseurs qu'elle avait à voir pour leur réitérer minutieusement ses recommandations et ses ordres. On déjeuna sans elle. M. de Trélazé, même à la veille de marier sa fille, se serait fait un crime de négliger ses terres. Il se proposait de défoncer un de ses champs, et cette préoccupation faisait du tort aux autres. Cependant, en quittant la table, il dit à son fils :

— Il me semble que ta sœur est bien pâle.

— Ce n'est rien, répondit Fernand. Elle est un peu sortie de son assiette, ce qui est vraiment fort naturel dans des jours comme ceux-ci. Elle a surtout besoin de tranquillité, de paix, et d'être laissée à elle-même.

Le baron, prompt à se rassurer, s'en alla visiter son champ, et pour procurer du repos à sa fille aînée, il eut soin d'emmener avec lui les deux jumelles.

A peine l'eût-on laissée à elle-même, celle qui avait surtout besoin de paix tourna et vira quelque temps dans le salon avec une agitation toujours croissante. Puis, comme poussée par un ressort, elle monta chez son oncle pour lui demander de ses nouvelles et sans doute pour autre chose encore. La religieuse qui le gardait lui dit à voix basse que l'abbé venait de s'assoupir, et, un doigt sur sa bouche, la reconduisit jusqu'à la porte. Elle redescendit au salon, s'allongea sur un canapé, les bras en croix, les yeux au plafond. Elle avait passé une nuit blanche; la lassitude l'emporta sur la fièvre. Elle sentit ses paupières s'alourdir, elle s'endormit profondément.

Délivrée d'elle-même, elle avait tout oublié, elle ne pensait plus à rien, et une joie inconsciente rafraîchissait son âme et son sang. Mais, au bout d'une heure, son repos délicieux fut interrompu par un méchant rêve, par un cauchemar. Elle crut sentir sur elle le poids d'un grand danger qui la menaçait, elle éprouvait une insupportable oppression. Elle voulait fuir, ses jambes, molles comme du coton, n'étaient plus à son service; elle voulait crier au secours, la voix lui manquait. Elle poussa un soupir d'angoisse, se réveilla,

et vit le marquis de Coulouvre, qui, penché sur elle, avait pris un extrême plaisir à la regarder dormir. Ses yeux, où pétillait une ardente curiosité, n'étaient plus ceux d'un bon vieillard. Ce vautour blanc dévorait sa proie.

Sous ce regard qui l'avait prise de force, Mlle de Trélazé s'était brusquement redressée, et, rouge de honte, d'indignation, se souvenant de certaines obéissances dont lui avait parlé son frère, peu s'en fallut qu'elle ne s'écriât :

— Monsieur, vous me faites horreur, et vous voyez bien que ce mariage est impossible !

Mais le marquis était rentré aussitôt dans son rôle de père, et ce fut sur un ton d'onctueuse bienveillance qu'il s'excusa de l'avoir dérangée dans son sommeil. Elle ne comprit pas ce qu'il disait, elle cherchait ce qu'elle avait à lui dire.

— Je regrette d'apprendre que Mme de Trélazé est à Paris, poursuivit-il. Je voulais l'emmener à Bois-le-Roi pour lui montrer l'appartement qui vous y attend et qui est enfin en état. Il me tarde de m'assurer qu'il vous plaira. Tentures, meubles, j'entendais que tout fût neuf, frais et jeune comme vous-même. Je harcelais sans cesse mes tapissiers, j'étais toujours sur leur dos. Ai-je réussi à attraper votre goût? Vous m'en direz sous peu votre avis, et si vous n'êtes pas contente, nous recommencerons.

Il aurait parlé hébreu qu'elle n'eût pas trouvé plus inintelligible le discours assez clair qu'il lui avait tenu. Ses oreilles et son entendement étaient fermés, rien n'y entrait. Elle comprit cependant quelques minutes plus tard qu'il lui demandait avec beaucoup d'intérêt des nouvelles de sa santé.

— Vous n'avez pas bon visage. Seriez-vous souffrante?

— Oui, je souffre... Je suis dans un de mes jours de migraine.

— Vos jours de migraine ! s'écria-t-il. On assure que vous n'êtes jamais malade.

— On se trompe, on ne me connaît pas. Je suis très dissimulée, très sournoise ; je m'entends à cacher mes défauts, je ménage à ceux qui veulent bien s'intéresser à moi de cruelles découvertes, et, pendant qu'il en est temps, oui, monsieur, pendant qu'il en est temps encore...

Elle croyait tenir enfin la transition qu'elle cherchait, mais non, ce n'était pas cela : d'un mal de tête à une rupture de mariage, le passage est vraiment trop brusque. Il s'était mis à rire ; il riait souvent depuis quinze jours, et il avait tort ; sa gaîté était sèche et grinçante. Il reprit bien vite son sérieux.

— Je ne m'étonne pas que vous ressentiez quelque malaise. Quoiqu'il n'y ait pas un nuage au ciel, le temps ne fut jamais si lourd

qu'aujourd'hui. Le vent a sauté brusquement au sud-est, il souffle un vrai sirocco qui dessèche tout, la chaleur est étouffante, et je m'en sens moi-même incommodé. Mais, j'y pense, mon médecin me dit que l'antipyrine est un remède souverain contre la migraine. J'en ai un flacon chez moi, je cours le chercher.

L'instant d'après, il était remonté dans son tilbury, qu'elle entendit rouler sur la route. Elle savait qu'il était parti, elle ne savait pas aussi bien s'il devait revenir. Ce qui lui paraissait certain, c'est qu'écrire est plus facile que parler.

— Il faut qu'avant ce soir il ait ma lettre, pensait-elle.

Elle sortit pour faire le tour du parc ; il lui semblait qu'à l'air libre, dans une allée de grands tilleuls, elle composerait plus commodément dans sa tête le brouillon de cette lettre qui devait parvenir au destinataire avant le soir. Le marquis avait dit vrai : l'air était lourd ; il soufflait un sirocco brûlant qui faisait taire les oiseaux, frappait de langueur les rosiers et leurs roses ; les grands tilleuls relevaient leur dos en bosse, baissaient la tête pour laisser passer le tourbillon comme se courbe un homme pour éviter un mauvais coup. Elle erra pendant vingt minutes autour d'une pelouse, où il faisait aussi chaud que dans un four. Elle suffoquait, et éblouie par l'éclat morne d'un ciel blanchâtre, pour reposer ses yeux, elle chercha l'ombre, se réfugia dans la charmille où avaient commencé son roman et son malheur.

Elle s'assit sur un banc, tira de sa poche un petit calepin, où elle écrivit au crayon les lignes que voici :

« Monsieur le marquis, accusez-moi d'irréflexion, de pis encore ; j'ai mérité d'être jugée par vous sans indulgence. Pourquoi me suis-je engagée si légèrement? Si je gardais ma parole, j'en mourrais, et je suis trop jeune pour ne pas tenir à vivre. Je la retire ; ce mariage est impossible... »

Elle cessa d'écrire et ferma un instant les yeux ; elle tâchait de mettre en ordre les raisons qu'elle devait donner, quand tout à coup, une fois encore, le comte Ghislain sortit de terre.

Ne sachant que faire de son corps et de son cœur, il était monté à cheval, et il avait galopé sur le plateau de la Brie, s'était battu contre le vent, dans des routes blanches, poudreuses et sans ombrages. Tout en galopant, il s'était solennellement promis de ne plus reparaître au Colombier ; il avait décrété aussi qu'il ne resterait pas à Bois-le-Roi jusqu'au surlendemain, que dès le soir il s'enfuirait dans un de ces endroits perdus où personne ne se marie, et comme Mlle de Trélazé, il tâchait de trouver d'honnêtes raisons à donner. Mais insensiblement, presque à son insu, il s'était rapproché de Chartrette. Le chagrin a ses amorces, ses gluaux, ses pièges où il

nous enlace, et il y a dans le malheureux comme un besoin d'épuiser toute sa souffrance, d'en connaître le fond.

Après avoir dépassé la petite grille du parc, le comte Ghislain s'était ravisé, avait rebroussé chemin. Mettant pied à terre, il avait attaché son cheval à un anneau de fer scellé dans la muraille, et, sous le prétexte de venir prendre des nouvelles de l'abbé Silvère, il était entré. L'allée qu'il avait suivie traversait la charmille. En apercevant Léa, il perdit contenance; puis, s'efforçant de se maîtriser et l'ayant saluée :

— C'est moi, toujours moi. Je suis l'homme qui arrive quand on ne l'attend pas, le plus fâcheux de tous les fâcheux.

Elle se leva et lui tendit son calepin en disant :

— Lisez, je vous prie.

Il lut, il relut, et fut saisi d'un tressaillement de surprise et d'espérance.

— Quoi donc! il se pourrait... Je vous en supplie, expliquez-moi...

Elle ne lui expliqua rien. Elle s'était laissée retomber sur son banc; elle cacha son visage dans ses mains et fondit en larmes. Il s'assit auprès d'elle, il la couvait du regard; son espérance se changeait en joie. Il lui disait tout bas :

— Nous avions raison de croire à la destinée. J'arrive à temps pour réclamer et sauver mon bien.

Elle continuait de pleurer. Tout doucement il lui passa son bras autour de la taille, et il la pressait contre lui. Elle s'abandonnait. Ses cheveux s'étaient à moitié défaits; il en approcha ses lèvres, il y déposa un long baiser. Elle tenta de se dégager, releva la tête, rouvrit les yeux et jeta un cri.

Le marquis de Coulouvre, qui arrivait tout courant de Bois-le-Roi avec son flacon, venait d'apparaître à l'entrée de la charmille. Immobile, la bouche ouverte, muet d'étonnement, de rage, il regardait. Quelqu'un se permettait de serrer dans ses bras la femme qu'il aimait. Qui était-ce? Il n'en pouvait douter, c'était le fils qu'il n'aimait pas, l'ennemi de ses idées et de ses désirs, son éternel rival, celui qui se trouvait toujours sur son chemin, celui qui jadis lui avait pris une princesse.

Au cri qu'avait poussé Léa, Ghislain avait tourné la tête et fait un bond.

— Pardonnez-nous, s'écria-t-il d'une voix suppliante. Il y a plus d'un an que nous nous aimons.

Le marquis leva son bras droit comme pour frapper ou pour maudire, mais aussitôt il le ramena sur son cœur et tomba lourdement. Ils coururent à lui, il était mort.

XXX.

Quand la nouvelle se répandit à Bois-le-Roi et dans les lieux circonvoisins que, l'avant-veille du jour fixé pour son mariage, le marquis de Coulouvre était mort subitement d'une rupture d'anévrisme, on s'étonna plus qu'on ne s'émut; mais on aime à moraliser, à philosopher sur les disgrâces d'autrui, et cet accident, dont les circonstances n'étaient connues que de deux personnes qui surent garder leur secret, fournit matière à de longs devis et à beaucoup de gloses. Le marquis n'était aimé et ne fut regretté que de la baronne de Trélazé et d'un officier aux chasseurs d'Afrique. Il avait toujours éloigné les sympathies autant que son fils les attirait. Le jour de l'enterrement, les uns disaient que la perte n'était pas grande, que les gens désagréables, hautains, tracassiers, finissent souvent mal, que les fagots d'épines et les mauvais coucheurs ne méritent pas qu'on les plaigne. D'autres déclaraient qu'un homme de soixante-six ans, qui offre à une jolie et charmante jeunesse les restes d'un cœur usé, est un extravagant, que les vieillards d'un tempérament amoureux cherchent leur malheur, que certaines émotions leur sont funestes et détraquent leur machine, qu'ils tombent facilement de la poêle à frire dans la braise, que M. de Coulouvre aurait mieux fait de suivre les conseils de son médecin, qui l'avait averti, prévenu, admonesté. Mme Demantes se livrait à des considérations plus élevées. Elle reconnaissait dans l'événement une dispensation de la justice divine. Elle disait à sa nouvelle dame de compagnie :

— Voyez donc, ma chère, de quoi sont capables les soi-disant honnêtes gens! Ces Trélazé avaient vendu leur fille. Notre-Seigneur Dieu n'aime pas ce genre de marchés, et il le leur a fait voir.

Pendant trois semaines, Mlle de Trélazé eut les lèvres blanches, des mouvemens saccadés et une perpétuelle agitation d'esprit dont s'alarmait la baronne. Ses nerfs malades la tourmentaient; elle croyait voir un bras qui se levait pour la maudire, et elle lui demandait grâce. Peu à peu elle se calma, mais elle resta taciturne; il lui semblait que le silence est la loi de ce monde, que le seul moyen de vivre est de se taire. Elle s'accusait, s'accablait de reproches; mais elle se reprochait surtout de ne pas s'en faire assez, d'éprouver malgré elle, au milieu de ses repentirs, un sentiment d'aise, de délivrance, d'élargissement.

Cependant, son secret lui pesait comme du plomb, et il y avait un homme sur qui elle voulait s'en décharger. Coûte que coûte, quoi qu'il pût arriver, elle s'était promis de soulager son cœur et de satisfaire sa conscience en se confessant à lui avec une entière

sincérité. Effrayée de sa résolution, elle temporisait, ajournait, remettait. Un matin, elle s'exécuta. L'abbé Silvère, à qui son médecin avait donné la clé des champs, faisait sa première sortie, affaibli par quarante jours de captivité, la figure défaite, mais heureux de respirer enfin et tout fier de ne pas boiter. Léa, lui ayant offert son bras, l'emmena dans un endroit du parc d'où l'on n'apercevait pas certaine charmille, que désormais elle évitait avec soin. Il s'installa dans un fauteuil rustique, elle s'assit dans l'herbe à ses pieds.

Depuis qu'il n'avait plus la fièvre, il avait fait, sans les communiquer à personne, beaucoup de réflexions sur le retour inopiné du comte Ghislain et sur la mort subite du marquis de Coulouvre. Il ne pouvait s'empêcher de croire qu'il y avait du mystère dans ce double événement, et cette pensée le travaillait. Se retrouvant pour la première fois tête à tête avec sa nièce, il attacha sur elle ses yeux perçans :

— N'as-tu rien à me dire? lui demanda-t-il d'un ton rude.

Elle rassembla tout son courage et murmura :

— Je dois vous confesser que je vous ai menti, que j'aimais le comte Ghislain, et que si le marquis est mort...

Son cœur s'était gonflé, sa langue s'embarrassa.

— Eh ! sans doute, reprit-il, c'est vous qui l'avez tué.

— Mon oncle, s'écria-t-elle vivement, nous ne sommes pas des criminels.

— Vous êtes tout au moins de grands coupables. Parle, j'ai le droit de tout savoir.

Elle répondit à toutes ses questions, elle reprit les choses dès leurs commencemens, lui raconta point par point toute son histoire, sans rien cacher, rien déguiser ni rien atténuer. Autant elle avait été secrète jusqu'alors, autant elle s'appliquait en ce moment à dévoiler les plis et les replis de son cœur, à montrer son âme toute nue. Le prêtre l'y aidait par ses interrogations pressantes, incisives et brutales, par ses curiosités féroces. Il ressemblait au passant qui veut s'assurer de ce qui se passe au fond d'une fourmilière et qui la fourrage avec son bâton, sans prendre en pitié les fourmis épouvantées de voir leurs galeries les plus ténébreuses, leurs asiles les plus sacrés, envahis et violés par la lumière crue du soleil.

Quand elle lui parla de la rancune qu'elle avait nourrie quelque temps contre l'église et contre lui-même, il haussa les épaules.

— Admirable clairvoyance ! dit-il. J'avais toujours combattu le projet insensé de ce jeune homme. Je ne savais que trop ce que valait sa prétendue vocation et le fond qu'on peut faire sur une planche pourrie.

Pendant qu'elle lui exposait, en rougissant, les raisons qui lui

avaient fait agréer la demande du marquis, il la foudroyait du regard.

— On s'amuse à côtoyer les précipices, interrompit-il. Une écervelée se persuade sottement qu'elle a bonne tête et le pied sûr, et il suffit d'un instant de vertige, la voilà dans l'abîme ; elle y roule, elle y tombe, elle y reste.

Après qu'elle eut terminé son pénible récit, il garda un moment le silence. Puis il s'écria :

— Étourderie, étourderie, tes flatteurs te traitent de léger défaut ! Que de catastrophes n'as-tu pas causées ! Non, il n'est rien de plus pervers qu'une innocence qui ne raisonne pas.

Elle l'écoutait dans une humble attitude, la tête basse, mais elle le trouvait dur, implacable. Elle avait eu le courage de tout avouer. Ne lui en tiendrait-il pas compte ? ne lui ferait-il pas grâce en considération de son héroïque sincérité ? Il n'y songeait guère. Il lui demanda d'une voix plus rude encore si elle avait revu le fils depuis la mort du père. Elle répondit que non, qu'il n'avait pas reparu au Colombier, que quelques heures après l'enterrement il avait quitté Bois-le-Roi, était parti pour Paris.

— Il y habite le grand hôtel construit par son père, fit l'abbé ; il a bon courage.

— Non, dit-elle, il s'est retiré dans un appartement qu'il loue depuis longtemps au rez-de-chaussée d'une vieille maison.

— Voilà une fille bien informée. T'aurait-il écrit, par hasard ?

— Ah ! mon oncle, comment pouvez-vous penser ?.. Je vous répète ce que disait ma mère l'autre jour.

— N'ai-je pas le droit d'être défiant ? Tu m'as prouvé que tu savais mentir.

— Je vous ai prouvé aussi, répondit-elle doucement, que je savais me repentir de mes mensonges.

— Soit ! je consens à te croire, reprit-il ; c'est la seule grâce que je puisse te faire... Le comte Ghislain, devenu avant le temps marquis de Coulouvre, a compris fort heureusement qu'il devait à jamais renoncer à toi. Il y a un mort entre vous, et si vous tentiez de vous revoir, ce mort vous crierait : « On ne passe pas ! »

Elle fut saisie d'un long frisson, et il lui sembla que la terre s'ouvrait sous elle.

— Il l'a compris, continua l'homme implacable. Serais-tu moins intelligente que lui ? Ah ! ce n'est pas tout que de se confesser, il faut mériter son absolution, faire pénitence, expier, racheter. Les jeunes filles étourdies et romanesques dont je parlais tout à l'heure n'aiment pas seulement à côtoyer les précipices, elles se plaisent à s'imaginer qu'il n'est pas de malheurs irrémédiables, que, pourvu

qu'on s'aide un peu, tout peut s'arranger, que les choses sont complaisantes, qu'elles se plient à nos absurdes désirs. Il faut apprendre à compter avec l'impossible. C'est un mot dur à prononcer, la vie nous en révèle le sens, et c'est le commencement de la sagesse. Oui, il faut apprendre à se dire : « Il est impossible que je recouvre le bonheur que j'ai perdu par ma faute, il est impossible que ce qui est arrivé soit nul et non avenu. » On n'anéantit point les événemens, on ne tue point les souvenirs. Une fois accomplis, nos actes sont nos maîtres, et des maîtres inexorables, sourds à nos plaintes; on a beau crier, ils n'entendent pas. Il est impossible que les fleurs flétries refleurissent, il est impossible qu'une semence empoisonnée produise des fruits doux au palais, et il est interdit au semeur imprudent et déçu de renier sa moisson... Impossible! impossible! Répète ce mot cruel cent fois le jour, remplis ta bouche de son amertume; c'est par les amers que je veux te traiter.

Un retentissant tam-tam annonça que le déjeuner était servi.

— On nous appelle, dit l'abbé en se levant. Mais je ne m'en vais pas d'ici avant que tu m'aies juré devant Dieu que désormais tu ne feras rien sans m'avoir consulté, rien sans mon consentement, sans mon aveu, que tu te gouverneras par mes conseils, que tu remets ton sort entre mes mains, que tu me charges de disposer de ta volonté comme de la mienne. Dans dix jours, je m'embarquerai pour retourner là-bas, et avant peu j'aurai mis l'océan entre nous. Tu m'écriras, je te répondrai. Mais il faut tout prévoir. Si le nouveau marquis de Coulouvre profitait de mon absence pour essayer de se présenter ici ou pour t'écrire, promets-moi de lui signifier que tout est rompu entre vous. As-tu juré? ai-je ta parole?

— Vous l'avez, répondit-elle d'une voix sombre.

Il se mit en marche; elle lui offrit de nouveau son bras, qu'il refusa. Elle le suivit à trois pas de distance, humble comme un chien battu, qui, partagé entre le repentir et la crainte, se repaît cependant d'un vague espoir de ramener, de fléchir son maître.

En sa qualité de prêtre, ce que l'abbé Silvère pardonnait le plus difficilement à sa nièce, c'était de l'avoir trompé; mais avec quelque rigueur qu'il la traitât, elle lui inspirait une profonde pitié. Il en voulait beaucoup plus à Ghislain; il le chargeait sans merci.

— J'avais une trop haute idée de lui, pensait-il, j'en dois rabattre. J'avais jugé dès le premier moment que son âme incertaine n'avait que des demi-volontés et des commencemens, de pâles lueurs de vertu. Je le savais inconsistant, incapable de rien de suivi, mais je ne le savais pas dissimulé et je lui croyais le cœur généreux. Ce jeune homme, qui s'entêtait malgré moi à croire à sa vocation, n'a pu soutenir plus de huit mois son effort. Après les

lettres que nous avions échangées, il me devait des explications, des aveux. Il s'est tu, et je le soupçonne d'attendre impatiemment mon départ pour reparaître ici. Non, monsieur, non, monsieur, cela ne sera pas. Même absent, je me mettrai entre elle et vous, et si le mort ne vous dit rien, c'est moi qui vous crierai : « On ne passe pas ! »

Une lettre qu'il reçut le lendemain le radoucit singulièrement. De son rez-de-chaussée, où il vivait en pénitent et en reclus, le nouveau marquis de Coulouvre envoyait à celui qui l'accusait de dissimulation le fidèle récit d'un accident qui lui était arrivé un soir à Nebeul, de ce qui s'était passé dans son cœur après sa tentation et sa chute, et de tout ce qui avait suivi. Il avait ajouté à sa confession les lignes que voici :

« Monsieur l'abbé, je cherche à expier, à me punir, et il m'a paru que le châtiment le plus cruel que je puisse subir était de vous écrire cette lettre. Mais, je me trompe, il en est un autre bien plus cruel encore que vous seul pouvez m'infliger. J'éprouve en ce moment que rien n'est plus propre à unir intimement deux cœurs qu'une communauté de souffrances, de malheur et de remords. Si Mlle de Trélazé conserve quelque affection pour moi, tranchez dans le vif, détachez-la de ma triste personne en me montrant à elle tel que vous me voyez, révélez-lui toutes les misères de mon caractère et de mon âme, dépeignez ce malade qui ne peut supporter ni son mal ni les remèdes qu'il se prescrit à lui-même, dites-lui combien je suis indigne d'être aimé. Je veux être seul à souffrir. »

Après quelques hésitations, l'abbé Silvère communiqua à sa nièce cette lettre, qu'il lui remit en disant de son ton le plus militaire :

— Lis ces huit pages, empoisonne-toi. Tu me les rapporteras ce soir.

Elle s'enferma pour lire, et le cœur lui battit bien fort en reconnaissant l'écriture de celui qui autrefois lui avait écrit : « Je n'ai plus de bonheur à donner. » Il y avait un grand mois qu'elle ne l'avait vu ; son écriture, c'était lui. Mais à peine eut-elle lu les premières lignes, son cœur se serra, et bientôt elle pleura si abondamment que non-seulement ses larmes inondaient ses joues, mais que son col de mousseline brodée en était tout mouillé. Elle n'avait pas tout compris ; mais elle comprenait assez pour être certaine que l'homme qu'elle avait placé si haut dans son estime, dans son admiration, avait des misères à confesser, que l'homme qu'elle considérait comme un être glorieux et triomphant, et qui était son héros, presque son dieu, n'avait ni volonté, ni caractère, ni

vertu, qu'il lui avait fait la plus odieuse, la plus impardonnable des infidélités, que la première aventurière venue l'avait enveloppé dans son filet. Ce qu'elle avait pris pour du marbre n'était qu'une vulgaire argile, ce qu'elle avait pris pour de l'or n'était que du clinquant et du paillon. Cette lettre lui révélait des choses qui lui paraissaient affreuses, inouïes, et qu'elle n'aurait jamais crues possibles. Elle décida que la vie est un bas-fond, et que le cœur de l'homme est un vilain lieu. Pendant près d'une heure, elle pensa sérieusement à se faire religieuse, et se promit d'en parler dès le soir à l'abbé Silvère, et d'obtenir qu'il l'emmenât dans l'Annam, au bout du monde.

Après avoir lu, elle eut le courage de relire, et par degrés ses idées changèrent, il se fit une révolution dans son esprit. Elle considéra que c'était l'infidèle qui se dénonçait, s'accusait lui-même ; que si honteuse que fût sa faute, il la rachetait par la noble franchise de son aveu. Ne savait-elle pas par sa propre expérience combien il en coûte d'être sincère? Elle fit aussi la réflexion qu'à peine avait-il succombé, il avait pris en haine et en dégoût cette aventurière, cette horrible inconnue : « Oui, pensait-elle, peu d'heures après, il m'est revenu, il a tourné vers moi toutes ses pensées, tous ses désirs, il m'appelait, j'étais son unique espérance. » Peu s'en fallut que, dans ce brusque retour, elle ne fît grâce à l'horrible femme, et qu'elle ne recommençât à croire au destin et à ses mystères : « Comme tout s'arrange pourtant! Sans elle, il serait prêtre, et c'est elle qui me l'a rendu. »

Elle relut encore, elle ne cessait de relire, et il lui parut en fin de compte que ce qu'il y avait d'essentiel dans ces huit pages, c'était la fin, la conclusion, que les dernières lignes en renfermaient toute la moelle et toute la substance. N'avait-il pas mille fois raison! Avec quelle éloquence il parlait de cette étroite union qu'établit à jamais entre deux cœurs une communauté de souffrances et de remords! Elle s'en voulait d'avoir tant pleuré. Elle bénissait l'abbé de lui avoir montré cette terrible lettre qui lui apprenait que, malgré tout ce qui s'était passé, elle était aimée, qu'elle le serait toujours : « Qui pourrait me détacher de lui? Nous sommes enchaînés par le malheur l'un à l'autre, c'est écrit. » L'homme qu'elle avait cru de marbre et hissé sur un piédestal en était descendu ; elle pouvait le mesurer, il ne la dépassait plus de la tête, ils avaient à peu près la même taille, elle et lui, et il lui semblait que, n'étant plus tenue de l'admirer, elle l'en aimait davantage, et après avoir relu de nouveau la terrible lettre, elle sentit que son amour était une eau si profonde, que griefs, injures, reproches, ressentimens, mépris, colères, tout s'y noyait.

Elle s'approcha de sa fenêtre et regarda dans le jardin. Il était tombé une violente averse. Elle aperçut au milieu d'une pelouse un érable-sycomore qui avait l'air de demander grâce. Il avait eu la pluie sur le corps durant deux heures, il était percé jusqu'à la moelle. Tout à coup, un nuage noir comme de l'encre se fendit, et un rayon de soleil, prenant en écharpe cet arbre mouillé, inondé, fit resplendir sa rosée que le vent secouait; chaque gouttelette étincelait comme un diamant. Elle crut se reconnaître dans ce sycomore qui semblait à la fois rire et pleurer. — Lis ces huit pages! empoisonne-toi! — Elle avait bu le poison, mais elle l'avait rejeté.

— Eh bien! j'espère que te voilà guérie, lui dit l'abbé, quand, vers neuf heures du soir, elle entra chez lui les yeux un peu rouges, mais avec un air de tranquillité qui l'étonna.

Elle s'assit en face de lui.

— Faut-il vous dire toute la vérité? demanda-t-elle.

— Assurément. Tu me la dois.

— Mon oncle, reprit-elle, après avoir lu cette lettre, je l'aime autrement, mais autant que jamais.

— A merveille! s'écria-t-il. C'est donc là tout le profit que t'a rapporté ta lecture? Étourderie et entêtement, tu es complète.

Il avait la voix moins rude, le visage moins dur que la veille; elle crut deviner que la sévérité de son juge s'était amollie, et, moins intimidée, elle se sentit de force à lui tenir tête. Il la pressa de questions, la retourna de tous sens, la chagrina par ses ironies, par ses sarcasmes, la tourmenta; il n'en put rien tirer, sinon qu'elle avait promis son obéissance, qu'elle obéirait, s'il le fallait, jusqu'à la mort, mais qu'on ne refait pas son cœur, que quelqu'un y était entré, que personne n'y entrerait après lui.

— Malheureuse enfant, s'écria le prêtre, qui ôtera la taie que tu as sur les yeux, puisque cette lettre ne t'a pas guérie? Si je ne considérais que ton bonheur, je remercierais le ciel de ce que la force des événemens vous sépare à jamais l'un de l'autre! Cette folle passion qu'on appelle l'amour ne dure qu'une saison, et c'est encore trop, car le culte rendu à la créature est une idolâtrie et une offense à la souveraine perfection, qui mérite seule d'être adorée. Une tendresse indulgente et raisonnée, l'estime, la confiance, voilà les sentimens qui font les heureux mariages; c'est là le pain quotidien qu'il faut demander à Dieu et le seul qu'il puisse accorder. Ce jeune homme a toutes les qualités nobles et charmantes qui séduisent, il n'a aucune de celles qui rassurent. Si, pour ton malheur, vous aviez fait ensemble le voyage de la vie, c'est un pain d'amertume que tu aurais mangé. Quelle confiance eût pu t'inspirer ce compagnon de route à l'humeur chagrine et bizarre, qui court après les papillons et qui, à

peine les tient-il dans sa main, aperçoit la larve sous les ailes et s'afflige de découvrir qu'un papillon est une chenille? Une femme a besoin d'appui, et on ne s'appuie pas sur des chimères et des repentirs. C'est un triste soutien qu'un homme qui ne sait pas vouloir, et un roseau n'est pas un bâton. Lui-même, après une heure d'illusion, t'eût reproché d'avoir trahi son espérance, et son regard t'aurait dit : « Tu n'es pas ce que je cherchais. » Ma fille, que de souffrances te sont épargnées! Il aurait empoisonné tes joies par ses regrets, par ses inquiétudes, il t'aurait humiliée par ses faiblesses, désolée par ses froideurs, désespérée par ses inconstances et peut-être par ses infidélités.

Elle courut s'agenouiller devant lui et lui prenant les deux mains :

— Écoutez-moi, dit-elle; oui, mon oncle, daignez m'écouter. J'ai beaucoup pleuré cette après-midi. Je le croyais grand, magnanime, supérieur à tous les autres hommes, et, quand je pensais à lui, je le voyais perdu dans les hauteurs, marchant sur les nuées. Après avoir lu cette lettre, je l'ai vu tout petit, et il m'a semblé que je ne pourrais plus l'aimer. Traitez-moi de folle : je l'aime autrement qu'hier, je vous le répète, mais je l'aime davantage encore. Je ne suis à vos yeux qu'une étourdie; les étourdies ont quelquefois du cœur, et je vous assure que j'en ai. S'il m'avait épousée, j'aurais été capable de songer à son bonheur plus qu'au mien. Il a l'humeur chagrine, je lui aurais appris peut-être à me préférer à ses chagrins comme à ses chimères. Il est faible, j'aurais acquis de la force pour lui en donner. Il est malade, j'aurais tâché de le guérir. Il m'eût fait souffrir, dites-vous; j'aurais aimé ma souffrance. S'il m'avait désolée par ses froideurs, j'aurais compté sur ses retours. Quant à ses infidélités... Mon oncle, croyez-moi, il m'aurait été fidèle.

— Qu'en sais-tu ? lui demanda l'abbé.

— J'en suis sûre, répondit-elle en le regardant les yeux dans les yeux.

L'obstination de ce cœur simple et fièrement résolu toucha l'abbé Silvère, mais il n'eut garde d'en rien marquer. Il dégagea ses mains que Léa n'avait pas lâchées, il l'obligea de se relever, et comme il lui arrivait souvent dans ses émotions, il prit un ton goguenard pour lui dire :

— Balivernes, fadaises et coquecigrues ! Tu te crois admirable, sublime, je ne t'admire pas du tout. Je lis dans ton cœur mieux que toi. Écoute une histoire, qui est la tienne. Il y avait en 1837 dans le Mecklembourg-Schwerin une princesse aussi distinguée que charmante. Un prince de la maison de France, héritier présomptif de la couronne, la demanda en mariage. On travailla cette prin-

cesse pour qu'elle le refusât. On lui donnait les meilleures raisons, on évoquait de sinistres souvenirs, on lui présageait malheur, on lui représentait que Paris est la ville des révolutions, que la terre y tremble sans cesse, que les trônes y sont peu solides, et que jadis on y avait coupé le cou d'une reine. A tout ce qu'on pouvait lui dire, elle répondait : « J'aime mieux être un an duchesse d'Orléans en France que de passer ma vie ici, à regarder par la fenêtre qui entre dans la cour du château... » Ma fille, te voilà ! Comme cette princesse, tu préfères la souffrance à l'ennui. Et, là-dessus, laisse-moi dormir.

Elle fit quelques pas pour se retirer ; puis se retournant :

— J'ai promis d'obéir, j'obéirai. Mais je vous en supplie, mon oncle, n'exigez de moi ni dans un an, ni dans dix ans, que j'épouse un autre homme. Vous feriez du même coup trois malheurs.

Il se redressa, et fronçant ses noirs sourcils :

— Tu n'as pas le droit de vouloir. C'est moi qui veux.

Et d'un grand geste il la chassa, la balaya comme une poussière. Elle regagna tristement sa chambre ; mais elle n'était pas désespérée. Elle pensait à ce rayon de soleil qui était venu chercher un sycomore tout trempé de larmes et les avait fait resplendir comme des pierreries ou comme des larmes de joie.

L'abbé avait prié sa pénitente de le laisser dormir. Il se mit au lit pour allonger sa jambe raccommodée, qui, ce soir-là, lui faisait mal ; mais il ne dormit guère. Il réfléchissait à beaucoup de choses ; il débattait dans sa tête des points douteux, il s'interrogeait lui-même. Tantôt il se rappelait qu'un jeune homme téméraire lui avait reproché un jour d'être un prédicateur inconséquent, tour à tour rigoureux ou trop facile ; il protestait contre cette accusation, il se disait qu'une justice sans clémence et sans pitié est une fausse justice, et que, dans ce monde obscur, douteux et troublé où nous vivons, la casuistique, selon l'usage qu'on en fait, est la plus dangereuse ou la plus bienfaisante des sciences. Tantôt il se souvenait d'un père qui avait ourdi un complot pour empêcher son fils d'être prêtre et qui, ne sachant ce qu'il faisait, avait travaillé imprudemment à son propre malheur. Il se disait aussi que les âmes généreuses, quand la raison ne les gouverne pas, sont exposées à de funestes accidens, que leurs fautes sont souvent punies plus sévèrement que des crimes. Il prenait ses balances, il y pesait le péché et le châtiment, et le châtiment lui semblait plus lourd que le péché. Les orateurs pensent volontiers tout haut ou à demi-voix. Si on était entré dans sa chambre de grand matin, on l'aurait trouvé assis dans son lit et murmurant un long discours, qu'il termina en disant :

— Vous commandez à vos serviteurs de vous rendre témoignage

par leurs œuvres, par leurs sueurs, par leurs privations volontaires. Votre miséricorde leur octroie en retour une douce et précieuse récompense ; vous consentez quelquefois à ce que leurs faibles mérites soient reversibles sur ceux qui leur sont chers. Si je suis trop indulgent, ajoutez à mon fardeau ; je suis heureux, faites-moi souffrir, et permettez qu'à ce prix je procure quelque allégement de cœur à deux enfans qui, tout compté, me paraissent plus malheureux que coupables.

Était-ce son dernier mot? Après le déjeuner, comme il annonçait à sa belle-sœur qu'une affaire urgente l'appelait à Paris, la baronne s'étant inquiétée pour sa jambe :

— Laissez-moi faire, lui répondit-il en regardant de côté sa nièce. Je l'ai trop ménagée, désormais j'entends la malmener.

L'expression de son visage, le sombre éclat de ses yeux annamites épouvantèrent Léa. Elle lui trouvait en ce moment l'air funeste d'un homme qui médite un mauvais coup, et elle passa le reste du jour dans des transes mortelles.

Vers le milieu de l'après-midi, il pénétrait, malgré la consigne, dans un rez-de-chaussée où il n'était pas attendu. Ghislain eut un frémissement de joie en voyant entrer un prêtre qui venait de voir Mlle de Trélazé et qui, lui semblait-il, la lui apportait dans ses yeux. Mais sa joie fut courte.

— Mon cher comte, lui dit l'abbé d'une voix creuse, je me suis acquitté du triste et pénible devoir que vous m'aviez imposé. A la vérité, vous m'aviez rendu ma tâche plus facile : j'ai montré votre lettre. Un cœur de femme qui est encore dans son matin ne résiste pas à de certaines épreuves, et un premier amour est une plante bien délicate; il suffit d'une gelée blanche pour la tuer. Vous ne m'en voulez pas, j'espère; je suis entré dans votre noble et courageuse intention.

Au temps de la Terreur, un des bisaïeuls de Ghislain était mort guillotiné, en étonnant ses bourreaux par sa grâce tranquille et la fierté de son sourire. Sans doute, il avait légué le don de bien mourir à son arrière-petit-fils, qui répondit à l'abbé Silvère sur un ton d'exquise courtoisie :

— Rassurez-vous, monsieur l'abbé; vous avez toujours raison, je ne vous reproche rien.

— Et maintenant qu'allez-vous faire?

— Que voulez-vous donc qu'on fasse?

— Vous ne voyez rien devant vous?

— Rien, absolument rien.

— A quelque état qu'on soit réduit, il faut vivre et occuper sa vie.

— Je vivrai, et je regarderai couler mes heures.

— Je vous l'ai dit autrefois, les malheureux ne se consolent qu'en travaillant.

— Ah! monsieur l'abbé, vous m'en demandez beaucoup. A quoi puis-je m'intéresser encore?

— Consentez à m'en croire, vous devriez finir par où vous aviez commencé. Quand nous avons fait connaissance, vous vous destiniez à la diplomatie...

— Un examen à passer! interrompit Ghislain avec une gaîté amère. C'est donc là tout ce que vous avez à me proposer!

L'abbé insista, tourna et retourna son idée, argumenta en forme, fut éloquent en pure perte. Il dit enfin :

— Soumettez-vous au dur régime que je vous prescris, et de mon côté, mon cher enfant, je ferai quelque chose pour vous.

Ghislain tressaillit; il savait que l'abbé Silvère pesait ses moindres mots.

— Soit! dit-il. Je suivrai peut-être votre conseil; mais parlez, que comptez-vous faire pour moi?

— Monsieur, repartit l'abbé, je vous ai trompé. J'avais employé les grands moyens pour détacher de vous la jeune fille qui vous aime, j'ai misérablement échoué. Tout ce que j'ai pu gagner sur elle, c'est qu'elle se mît dans mon obéissance. Elle s'est engagée à ne rien faire à l'avenir sans m'avoir consulté. Dorénavant, c'est moi qui voudrai, qui déciderai pour elle; je dispose de son sort. Eh bien, monsieur, que celui qui a des oreilles entende! Si vous restez trois ans entiers sans la revoir, si vous êtes trois ans sans lui écrire, si dans trois ans vous vous aimez encore, dans trois ans je vous la donnerai.

Ghislain fut pris d'un tel battement de cœur qu'il en fut étourdi, et que pendant quelques minutes il ne vit plus rien. Puis il courut à l'abbé, qui était debout devant la cheminée, et l'entourant de ses bras :

— Merci! Vous êtes un grand médecin, vous savez des remèdes pour les cas les plus désespérés. Vous avez ma parole, monsieur l'abbé, et puisque j'ai la vôtre, Mlle de Trélazé est à moi.

Il ajouta : — Vous m'avez écrit un jour que l'espérance est une vertu.

— J'aurais dû vous avertir aussi, répondit le prêtre, que pour un homme de votre caractère, c'est de toutes les vertus la plus difficile à pratiquer. Vous souffrirez beaucoup, monsieur; n'oubliez jamais que vous l'avez mérité.

VICTOR CHERBULIEZ.

LE

POUVOIR EXÉCUTIF

AUX ÉTATS-UNIS

« Nous avons notre exécutif, » répondent volontiers les Américains aux critiques dont leurs institutions sont l'objet. La nécessité d'assurer à l'autorité exécutive élue sa juste mesure d'indépendance et d'énergie constitue en effet un problème politique de premier ordre. C'est un grand mérite de l'avoir résolu, ne fût-ce que partiellement. Aucune république démocratique n'y était parvenue jusqu'ici.

Dans un récent ouvrage, très remarqué, Sumner Maine (1) affirme à plusieurs reprises que le gouvernement populaire est le plus fragile et le plus difficile de tous à pratiquer. La difficulté essentielle tient sans conteste à l'organisation du pouvoir exécutif, pierre de touche des constitutions. Quelque libéral ou républicain que soit un peuple, il ne saurait se passer d'être administré et gouverné. Ce n'est pas la liberté seule qui fait sa grandeur et sa force, c'est aussi la part d'autorité consentie à laquelle il sait obéir. Les gouvernements faibles ne sont-ils pas d'ailleurs les pires ennemis de la vraie liberté? Constans seulement dans leurs défaillances, toujours à la merci du parti le plus violent, ils deviennent les complaisans ou les complices de toutes les oppressions successives.

(1) Sir Henry Sumner Maine, *Popular government*. London, 1886.

Depuis le siècle dernier, la plupart des nations civilisées ont fait campagne contre le pouvoir exécutif, jusqu'alors aux mains des aristocraties et des rois. Renverser les exécutifs monarchiques était assez facile ; les remplacer l'était moins. On commence à s'en rendre compte. La victoire de la démocratie est à peine constatée, et déjà les mêmes nations, par raison ou par instinct, sont à la recherche des moyens de fortifier leur exécutif, devenu si débile, que l'organe politique et social indispensable, le gouvernement, a perdu presque toute efficacité. Il n'existe plus guère que nominalement, sous forme de situation lucrative pour ceux qui en prennent le titre sans en exercer les fonctions directrices.

Tombé en d'inhabiles mains, le système parlementaire a trompé nos espérances. L'agitation stérile et l'omnipotence irresponsable des assemblées démocratiques déconcertent les meilleurs esprits. Quoique les États-Unis n'échappent pas à ces mécomptes, cent ans d'épreuve relativement heureuse appellent l'attention sur les combinaisons imaginées par les Américains pour établir un gouvernement capable d'atténuer les abus et les périls du parlementarisme républicain. C'est en ce point que leur république reste vraiment originale et diffère le plus de celles d'Europe.

I.

D'après la définition consacrée, le pouvoir législatif fait les lois ; le pouvoir exécutif en assure purement et simplement l'exécution. Cette étroite formule ne saurait s'appliquer à l'Amérique. Le titulaire des fonctions exécutives est naturellement chargé, là comme ailleurs, de donner plein effet aux lois votées par les chambres. Mais les républicains du Nouveau-Monde n'ont pas voulu que leur premier magistrat fût l'agent passif ou subalterne d'une puissance prédominante, « le constable du congrès, » selon le mot dédaigneux de M. Boutwell. Sa mission a beaucoup plus d'importance et de grandeur.

Étant l'élu du peuple entier, le président des États-Unis ne dépend pas des assemblées par son origine. Affranchi de la tutelle d'un cabinet parlementaire, il conserve une part d'initiative. Investi du droit de *veto*, il intervient dans l'adoption des lois et peut repousser toutes celles qu'il désapprouve. Sauf la mise en accusation par *impeachment*, ressource extrême et presque illusoire, le congrès ne possède aucun moyen régulier de porter atteinte à l'indépendance de l'exécutif. Au contraire, l'arme légale du *veto* présidentiel, beaucoup plus maniable que l'*impeachment* parlementaire, et d'un usage habituel, permet au président de combattre la vo-

lonté expresse des majorités législatives, et même de l'annuler, pour peu qu'il soit appuyé par une minorité suffisante de représentans ou de sénateurs.

Rien de moins facile à définir nettement que cette forme de magistrature spéciale, qui n'a d'équivalent exact dans aucune autre constitution connue. Le président appartient à la démocratie par l'origine de l'élection et la brièveté du mandat quadriennal. Mais, sous certains aspects, « ce roi en habit noir, » comme on l'appelle parfois aux États-Unis, semble plus puissant qu'un roi constitutionnel. Ne gouverne-t-il pas personnellement, sans l'intermédiaire ni le contrôle d'un cabinet responsable? Ne possède-t-il pas le droit de grâce, prérogative essentielle de la couronne? Et il en dispose suivant son libre arbitre, tandis que sous le régime parlementaire ce droit se trouve exercé en fait par le cabinet et le ministre dirigeant. Les Adams rattachaient au type monarchique le gouvernement des États-Unis.

Faut-il donc assimiler la présidence à une royauté élective et temporaire, comme à l'inverse on qualifie parfois de « république héréditaire » la monarchie britannique (1)? Ce serait méconnaître une distinction capitale. Le principe des monarchies veut que le roi, placé en dehors et au-dessus de tous les partis politiques, soit leur arbitre impartial. La règle du système américain est précisément l'opposé. Chef ou créature du parti qui l'a élevé au rang suprême, le président doit rester le premier agent, l'homme-lige de ses partisans, et servir leurs intérêts exclusifs. Ainsi l'exige le *partisan government* (2), qui paraît inséparable de la forme républicaine.

Stuart Mill compare le président des États-Unis à une sorte de premier ministre, inamovible pendant quatre années (3). La différence pourtant est essentielle : « Il faut qu'un premier ministre parlementaire vive d'accord avec la majorité représentative ; le président américain n'a qu'à vivre (4). » Les changemens d'opinion dans le pays ou dans les chambres n'ont pas prise sur lui. Sa puissance se trouve sans doute plus ou moins limitée par les diverses combinaisons constitutionnelles ; mais il peut gouverner et il a gouverné

(1) *England's Hereditary Republic*, par le marquis de Blandford. — Montesquieu considérait l'Angleterre comme une « nation où la république se cache sous la forme de la monarchie. » *De l'esprit des lois*, liv. v, ch. xix. Il faut noter que c'était en tout cas une république aristocratique.

(2) Ce terme signifie plutôt gouvernement en faveur du parti que gouvernement par le parti.

(3) Stuart Mill, *le Gouvernement représentatif*, p. 296-297.

(4) Woodrow Wilson, *Congressional government*, p. 249.

maintes fois contrairement aux votes de la majorité du congrès. Pratiquement, il n'est responsable que devant la nation seule. Encore sa responsabilité se réduit-elle à cette unique sanction : être ou n'être pas réélu à la fin du premier terme quadriennal. Jusqu'à l'expiration légale de son mandat, il est donc en définitive indépendant du peuple même. Celui-ci n'a pas d'autre garantie que les promesses, toujours vagues et trop faciles à éluder, du programme ou *platform* signé par le candidat, véritable contrat léonin dont l'effet réel est moins de lier l'élu que de paralyser pour quatre ans la volonté des électeurs.

M. Gladstone se fait une si haute idée de la présidence, qu'il la trouve comparable au maître organe du système britannique, à la chambre élective elle-même, la plus puissante dans le parlement tout-puissant. « Les Américains, dit l'illustre homme d'état, abandonnent le pouvoir à leur président pendant quatre années aussi complètement que nous l'abandonnons pour un certain temps à notre chambre des communes. » Ce rapprochement inattendu n'est pas un pur paradoxe. L'irresponsabilité semble égale de part et d'autre. Quant aux attributions du président, leur importance suffit en tout cas à caractériser, suivant M. Bagehot, une forme particulière de gouvernement, « la république présidentielle, » par opposition aux républiques parlementaires.

Pour bien apprécier la valeur de l'exécutif américain, il faudrait étudier avec quelque détail, non-seulement les actes de chaque président des États-Unis, mais encore le rôle considérable que jouent dans chacun des états particuliers de l'Union les gouverneurs élus, sortes de présidens au petit pied. Ce serait un travail intéressant, mais infini, qui comprendrait toute l'histoire nationale et locale de l'Amérique. Une étude rapide et forcément incomplète permet seulement de montrer quelle place éminente tient l'exécutif dans cette immense démocratie fédérative, qu'il a jusqu'ici préservée de la dislocation et de l'anarchie.

A l'origine, deux opinions tranchées divisèrent la Convention de 1787. La minorité, imbue des doctrines familières aux réformateurs d'Europe, affirmait nettement la suprématie du pouvoir législatif, et prétendait l'établir. Roger Sherman, entre autres, soutenait que le congrès, étant l'unique dépositaire de la souveraineté nationale, possédait le droit absolu de façonner à sa guise l'instrument de ses volontés. En conséquence, la magistrature exécutive devait être organisée par le congrès même et responsable envers lui seul.

La majorité des constituans tenait par-dessus tout à éviter l'omnipotence parlementaire. Au lieu d'admettre que le président fût l'agent révocable des assemblées, elle voulait le rendre aussi indé-

pendant que possible de leur domination, « le placer à l'abri de l'instabilité législative, » suivant le mot du juge Marshall. Le chef de l'état devait donc avoir assez de puissance pour résister selon les circonstances à la représentation nationale, et, ce qui étonnera encore davantage, à la nation même.

« Certains hommes regardent comme le premier mérite du pouvoir exécutif sa docilité servile à céder aux courans qui entraînent la législature ou le pays, écrivait Hamilton. Ceux-là n'ont qu'une idée absolument fausse des véritables moyens d'assurer le bonheur public, et du but pour lequel les gouvernemens sont institués. Le principe républicain veut que l'opinion générale et réfléchie de la communauté dicte la conduite des gouvernans, mais il n'exige pas d'eux l'obéissance à toutes les impulsions du sentiment populaire. C'est le devoir de ceux qui détiennent l'autorité de s'opposer aux passions soudaines du peuple, quand celles-ci sont contraires aux intérêts fondamentaux de la société. »

Loin d'être obsédés par la crainte de trop grandir le pouvoir exécutif, les fédéralistes de Philadelphie redoutaient plutôt de le laisser désarmé ou trop faible en face des assemblées souveraines. La plupart d'entre eux auraient désiré faire de la présidence une sorte de monarchie élective et viagère, investie de toutes les prérogatives très importantes qu'exerçait la couronne en Angleterre sous George III. Quelques-uns doutaient même qu'il fût possible de donner à un chef d'état républicain cette vigueur d'action qui paraissait aux meilleurs esprits la condition capitale et le trait distinctif d'un bon système politique. « Si l'on a le droit d'affirmer que la république est incompatible avec un pouvoir exécutif énergique, en ce cas la république est un mauvais gouvernement, disait Hamilton; car la qualité des gouvernemens se mesure à la force de leur exécutif. »

Qualifiera-t-on de préjugés monarchiques ces opinions des fédéralistes? Voici le plus éminent de leurs adversaires, le coryphée du parti opposé, Jefferson, qui écrit en 1789 : « Dans nos institutions, le pouvoir exécutif n'est pas le seul, ni peut-être le principal objet de ma méfiance. La tyrannie des assemblées est actuellement et sera pendant de longues années encore le danger le plus redoutable. Celle du pouvoir exécutif viendra à son tour, mais dans un avenir éloigné. » Tocqueville fait justement ressortir l'importance qu'empruntent de telles paroles à la signature « du plus puissant apôtre qu'ait jamais eu la démocratie. »

Ces doctrines, dont l'application étonnait l'Europe libérale, furent adoptées sans difficultés par l'Amérique. Le prestige de l'autorité présidentielle, loin de s'effacer peu à peu comme un dernier ves-

tige d'ancien régime, ne cessa de grandir dans l'opinion populaire. Quarante ans après la fondation définitive de la république, les constituans sont de beaucoup dépassés. Jackson, appelé au pouvoir, ne craint pas d'affirmer que « le président est le représentant direct du peuple, choisi par lui, et responsable envers lui seul. »

C'était la contre-partie textuelle des paroles de Roger Sherman à Philadelphie, et le désaveu radical des principes du parti républicain (1), que personnifiait pourtant le nouveau titulaire de la présidence. Il exagère même abusivement à son profit certaines théories des fédéralistes, ses adversaires, sur « la nécessité d'interpréter largement les constitutions, pour atteindre les grandes fins de tout gouvernement, qui sont le salut et l'indépendance du peuple. » L'élasticité constitutionnelle devient un système, dont Jackson a bientôt trouvé la formule : « Le président, par le serment consacré, s'engage à défendre la constitution comme il la comprend, et non comme la comprennent les autres. » Autant dire que l'appréciation individuelle du chef de l'état primait le droit public de l'Union. En effet, objectait Webster, « ou bien la loi n'existe pas, ou elle doit être obéie, non pas telle qu'elle peut être comprise, mais telle qu'elle est. »

Jamais, certes, Hamilton et ses amis, si préoccupés qu'ils fussent de rehausser l'exécutif, n'avaient voulu l'élever à une situation quasi césarienne. Jackson eut cette audace, et sa popularité ne fit que s'accroître. Son interprétation constitutionnelle lui rallia les suffrages des masses, toujours prêtes à s'incliner devant un maître, pour peu qu'il prétende régner en leur nom et contraigne toutes les têtes à se courber sous le même niveau.

Les débris du vieux parti fédéraliste, accusé jadis d'aristocratie et de royalisme, se trouvèrent alors presque seuls à lutter contre l'abus des doctrines autoritaires qui menaient droit au gouvernement personnel. Story écrivait tristement : « Quoique nous vivions sous un régime de forme républicaine, je ne puis me dissimuler que nous subissons en réalité le pouvoir absolu d'un homme. »

Van Buren, désigné au choix populaire par Jackson même, et son successeur immédiat, pour ne pas dire son héritier, fut aussi l'un des docteurs de l'école nouvelle. Selon lui, le président est le défenseur par excellence et le gardien attitré de la constitution américaine. « Seul, en effet, il prête un serment tout spécial, dans lequel la formule ordinaire est complétée par ces mots caractéristiques : Je jure que je conserverai, protégerai et défendrai de mon mieux la constitution des États-Unis. »

(1) Appelé depuis et actuellement encore le parti démocrate.

Cependant une fraction du même parti démocrate dirige de vives attaques contre les prérogatives présidentielles. L'esprit d'indépendance provinciale inspire surtout cette opposition intestine, qui vise moins le président que le défenseur naturel de la suprématie fédérale. Calhoun, l'éloquent adversaire des doctrines de Jackson, n'entend sans doute pas annuler ni affaiblir l'exécutif local, personnifié dans chaque état particulier par le gouverneur. C'est le pouvoir exécutif central, trop fortement organisé selon lui, que l'infatigable champion de la souveraineté des états dénonce comme incompatible avec une république fédérative. Sa pensée inquiète semble déjà envisager le moment où s'imposera la nécessité, soit de rompre l'Union pour conserver la république, soit de sacrifier la république pour sauver l'Union. La terrible crise de la guerre civile, qui provoqua la sécession momentanée, faillit une première fois justifier les prévisions de Calhoun dans le sens le plus conforme, dit-on, à ses préférences. Nul ne saurait prévoir quel serait le dénoûment d'un nouveau conflit.

En déclarant « que le choix deviendrait tôt ou tard inévitable entre la monarchie ou la séparation définitive, » Calhoun posait-il le dilemme de l'avenir? La nation alors ne s'en émut pas. Désireuse avant tout d'empêcher le déchirement de la patrie commune, elle se serra autour d'André Jackson, son président, dont l'énergie réprima les tentatives de révolte locale. Le pouvoir exécutif grandit encore dans cette épreuve. Il y gagna d'apparaître désormais aux yeux du peuple comme le protecteur indispensable des intérêts collectifs et le garant de l'unité fédérale.

Dans la suite, l'autorité présidentielle eut tour à tour ses phases de défaillance ou de vigueur. Elle emprunte naturellement une part de sa force aux qualités personnelles et au prestige de ceux qui l'exercent. Maintes fois les politiciens trouvèrent habile de faire élire des personnages secondaires, et le congrès en profita pour pousser plus loin ses perpétuels empiètemens. Mais, sauf quelques rares dissidences où se trahissent les rancunes et les mécomptes du parti battu au scrutin, l'opinion publique resta favorable à la cause du chef de l'état national. Si l'on excepte les crises passagères pendant lesquelles l'hostilité contre sa personne s'explique par la violence des passions ou l'importance des intérêts en jeu, le temps cimenta l'alliance du pouvoir exécutif avec les couches profondes de la démocratie.

Contrairement aux républicains d'Europe, dont l'idéal est un gouvernement qui ne gouverne pas, les Américains imposent à leur premier magistrat l'obligation de gouverner. Ils lui recommandent même de faire servir à cet usage, non-seulement ses attributions

constitutionnelles, mais encore l'influence que ses hautes fonctions lui donnent sur les membres du congrès.

M. Hayes, nommé président à la majorité d'une seule voix, contestée d'ailleurs, parut d'abord vouloir se renfermer dans les strictes limites du pouvoir exécutif, tel que l'admettent les états parlementaires. D'honorables scrupules lui conseillaient peut-être cet effacement volontaire après les scandales inouïs d'une élection sans précédent. Aux critiques immédiates de ses partisans indignés, il dut vite reconnaître sa méprise. Les organes les plus modérés de la presse républicaine reprochèrent amèrement au nouvel élu de déserter ses devoirs professionnels, de trahir la nation et surtout le parti. On lui signifia de reprendre un rôle actif selon les vrais principes et les traditions.

« Dans les deux camps politiques, l'accord est à peu près unanime. Ni la constitution ni le bien du pays ne permettent au président de se réduire à n'être que le simple exécuteur des lois. Son devoir lui ordonne d'agir sur le congrès au sujet des bills en discussion. C'est l'usage consacré depuis si longtemps que les amis du pouvoir attendent, pour s'occuper d'une loi, de savoir ce qu'on en pense à la Maison-Blanche. L'abstention de M. Hayes, son refus d'employer les moyens ordinaires pour diriger les actes des chambres, offensent la coutume établie et causent le désarroi des affaires publiques. Les fidèles de la présidence, ne recevant d'elle ni direction ni mot d'ordre, sont mécontens et démoralisés ; les politiciens émérites trouvent le spectacle choquant ; les patriotes de toutes classes se sentent également découragés, quoique pour des raisons différentes. En fait, dans les conditions actuelles et traditionnelles de l'Amérique, cette situation équivaut presque à l'absence complète de gouvernement (1). »

Ces moyens ordinaires d'influence qu'on accusait M. Hayes d'abandonner consistent, chacun le devine, dans la distribution des emplois publics. Les Américains ont du moins la bonne foi de l'avouer. Gouvernez avec « le système des dépouilles, » disent-ils à leur président, puisque la méthode républicaine n'admet pas de procédé supérieur. Mais vous nous devez un gouvernement. La république n'étant que la domination alternative des partis, restez le chef agissant du parti qui vous a nommé. C'est de lui que vous tenez le pouvoir ; c'est à lui seul qu'en reviennent de droit les faveurs et les profits.

Sur ce point, les constituans de 1787 ont donc entièrement échoué. Ils rêvaient pour leur premier magistrat le rôle indépendant et im-

(1) *The Nation*, de New-York, 7 février 1878.

partial, attribué à la personne royale en Angleterre. Modérer de haut tous les partis, sans autre préoccupation que de faire prévaloir l'intérêt national, forcer les minorités à l'obéissance et les protéger au besoin contre l'usurpation des majorités, de façon qu'il n'y eût jamais ni vainqueurs ni vaincus, tel apparaissait justement aux conventionnels de Philadelphie l'inappréciable avantage de la monarchie héréditaire. L'illusion était d'attendre les mêmes services du pouvoir exécutif républicain dans les conditions fâcheuses, mais inévitables, où celui-ci se trouve placé.

Un président élu ne saurait être que le chef du parti vainqueur ; ce poste de combat l'oblige à peser fortement sur le parti battu, et parfois sur la moitié presque de la nation. Les liens politiques ne suffisent pas à maintenir compactes et disciplinées en vue d'efforts communs les grandes masses de votans indécis. Il faut surtout l'attache puissante des intérêts. Aussi l'élection n'est-elle qu'un contrat tacite. Le président, une fois nommé, doit payer sa dette électorale, fût-ce au détriment du pays, par la distribution des emplois lucratifs à ses partisans, dignes ou indignes, capables ou non, clientèle impérieuse qui lui a donné la présidence pour obtenir en échange le monopole du patronage présidentiel. Ce n'est pas seulement le gouvernement de parti sous sa forme la plus étroite; c'est, à vrai dire, le gouvernement de parti par la corruption.

Comme auteur responsable du système, l'histoire désigne d'ordinaire André Jackson. A peine, en effet, venait-il d'être élu, que ses intentions s'annonçaient sans équivoque dans un journal officieux, *le Télégraphe :* « Nous ignorons quelle ligne politique adoptera le nouveau président, mais nous pouvons affirmer qu'il saura bien récompenser ses amis et punir ses adversaires. » Bientôt après commença la curée des places. « *To the victors belong the spoils*, aux vainqueurs appartiennent les dépouilles ! » Ce mot fameux, prononcé en plein sénat par Marcy, devint désormais le *Credo* des politiciens, l'alpha et l'oméga du gouvernement.

Certes, Jackson appliqua brutalement le programme que Marcy résumait dans sa devise alléchante. Mais, en bonne justice, ni l'un ni l'autre ne doivent supporter seuls la responsabilité d'une méthode gouvernementale qui répond aux tendances naturelles de la démocratie républicaine et semble partout en être la conséquence forcée.

Dès l'origine de la république, Washington voyait avec douleur le gouvernement de parti s'organiser de toutes pièces au lieu et place du gouvernement national. Les symptômes de corruption ne tardèrent pas à se montrer. John Quincy Adams comparait sans façon la bande éhontée des solliciteurs, sous la première administration

de Madison, à un troupeau bruyant et vorace, se pressant autour d'une auge trop étroite. Arrivé plus tard au pouvoir, il eut à subir les mêmes assauts. Sa résistance aux âpres convoitises de ceux qu'il flétrissait naguère honore grandement son courage. Mais cette politique des mains nettes ne reçut pas la ratification du suffrage populaire. Quincy Adams se fit battre à l'élection présidentielle de 1828; il avait tenté de remonter le courant. Jackson, en s'y abandonnant tout entier, fut le président selon le cœur de la démocratie et vint à point personnifier un système conforme aux mœurs. Il était l'homme que l'Amérique attendait.

Sous les présidences de Polk, de Pierce, de Buchanan, la distribution méthodique des dépouilles au parti régnant resta plus que jamais l'unique ressource gouvernementale, le pivot de la politique intérieure des États-Unis. L'opinion avait fini par trouver le procédé si légitime, que d'honnêtes esprits le préconisaient comme obligatoire. « Nul ne peut remplir heureusement et fidèlement les fonctions présidentielles, écrivait le général Scott, s'il manque au devoir de maintenir avant tout la force et l'union du parti qui l'a élu, sur lequel il doit chercher son point d'appui. En conséquence, le président est tenu de livrer les emplois publics à ses partisans, et se voit solliciter vivement de nommer, dans le nombre, beaucoup de sujets indignes et incapables. Il repoussera ces derniers le plus possible, mais sans offense, avec bonne grâce et aménité. Faute de quoi, il affaiblirait son parti et risquerait de le diviser profondément. »

Ce vœu timide de ne pas sacrifier entièrement l'honnêteté aux exigences de parti, si faire se peut, résume tout ce que le régime parvenait à fournir de plus haute morale à ceux qui se piquaient de moralité. Encore n'étaient-ce là que des réserves théoriques. Candidat malheureux à la présidence, le général Scott n'eut pas l'occasion d'appliquer son programme de vertu discrète et de corruption mitigée. Les présidens en fonctions ne sauraient y mettre tant de délicatesse. Une fois saisis dans l'engrenage, ils ne sont pas toujours libres de considérer la probité comme un titre, chez les plus dévoués mêmes de leurs partisans. La probité a des scrupules, et le parti veut vaincre à tout prix.

On l'a vu naguère, pendant la présidence du général Grant, qu'il faut bien mentionner ici, non pour réveiller inutilement le souvenir de scandales restés légendaires, mais pour montrer la progression du système. Combien de républicains éprouvés furent traités de félons, d'apostats, et mis à l'index, parce que leur conscience ne se prêtait pas à subir la complicité des trop grosses malversations républicaines, commises sous le couvert du patronage

présidentiel! M. Bristow, secrétaire du trésor (ministre des finances), avait poursuivi une vaste association de fraudeurs sur les boissons, le *whiskey ring*, sans avoir égard aux attaches politiques des coupables avec la faction régnante. Celle-ci se ligua tout entière contre lui et prétendit le forcer à quitter le ministère. Il faisait son devoir envers la nation, mais il trahissait le parti.

L'excès des abus suscite par intermittences des protestations de l'opinion publique et quelques tentatives de réforme. Harrison, élu à la présidence en 1840, semble animé du ferme vouloir de soustraire l'administration aux contre-coups des luttes électorales. Une circulaire conçue dans ce sens est adressée à tous les chefs de services par Daniel Webster, alors secrétaire d'état (ministre des affaires étrangères). Mais les partisans qui ont mené la campagne présidentielle n'entendent pas se laisser arracher les fruits de la victoire. Ils assaillent la Maison-Blanche de revendications si furieuses qu'on leur reprocha d'avoir hâté la mort de Harrison, survenue au bout d'un mois. « Ces hordes vandales de coureurs d'emplois sont plus avides que les harpies, s'écriait Woodbury au sénat en 1841. Elles nous ont déjà tué un président, elles vont empoisonner l'existence de son successeur, à moins qu'il ne soit de fer. »

Quarante ans après, le président Garfield, assassiné par Guiteau, solliciteur désappointé, fut aussi, dit-on, la victime de ses velléités réformatrices. Certains journaux accusèrent les politiciens de l'avoir désigné, par leurs invectives, aux coups des sectaires. Il ne faudrait pas prendre à la lettre les exagérations intéressées de la presse : les martyrs sont de précieux argumens de polémique. Que penser toutefois du système contre lequel des imputations semblables sont sérieusement formulées?

En 1848, le pays essaie encore de revenir à des pratiques plus saines. On voudrait non-seulement enrayer les abus du patronage, mais établir le gouvernement pour tous au lieu de la domination exclusive des partis. Taylor, choisi comme candidat national à la présidence, arrive au pouvoir avec l'intention de remplir loyalement les conditions de ce beau programme. Il se laisse accaparer presque malgré lui par les whigs, et la tentative avorte. L'effort était peut-être au-dessus de toutes les bonnes volontés.

Verrons-nous réussir définitivement le nouvel essai de réforme que poursuit le président actuel, M. Cleveland, après une première ébauche de M. Hayes? Les fonctions publiques cesseront-elles désormais d'appartenir par droit de conquête au parti vainqueur et de servir à consommer la défaite du parti vaincu? L'heureuse chance et le savoir-faire des Américains commandent de s'attendre à tout de leur part, même à l'improbable ou à l'impossible dans le bien.

Ils ne sauraient empêcher pourtant que le partage des dépouilles ait toujours été l'instrument essentiel du gouvernement démocratique et républicain, tandis que la stabilité administrative et la hiérarchie sont des combinaisons monarchiques.

Pendant le procès du président Johnson, l'accusateur Thomas Williams critiquait amèrement le « patronage quasi royal » attribué au pouvoir exécutif. L'épithète portait à faux. Quel souverain absolu change ses agens en aussi grand nombre et aussi souvent que le faisait jusqu'ici la république américaine? Quant au monarque constitutionnel selon les règles britanniques, peut-on sérieusement le comparer au président des États-Unis, surnommé parfois « le sultan du système des dépouilles? »

Nul n'ignore que le roi ne dispose personnellement d'aucun poste. Le patronage royal se réduit à charger de la formation du cabinet le chef de la majorité parlementaire, lequel est ainsi désigné presque impérativement. Le cabinet lui-même, qui seul exerce le droit de nomination, loin de renouveler en masse les fonctionnaires dès son avènement, remplace à peine une cinquantaine de hauts personnages pour tout le royaume. Bien plus, dans chaque département ministériel, à côté du ministre et du sous-secrétaire d'état politiques, dont le sort est lié à celui de leur parti, se trouve un sous-secrétaire d'état permanent, qui représente la tradition et la hiérarchie administratives. Pourtant, comme le fait observer M. Gladstone, entre les ministères anglais se succédant aux affaires, les dissidences ne sont pas moins profondes qu'entre les diverses présidences américaines.

Cent mille emplois fédéraux, quelque deux cents millions d'honoraires annuels étaient hier encore la rançon régulière du pouvoir présidentiel aux États-Unis. Les élections s'y faisaient ouvertement afin d'obtenir une part de butin. « Pourquoi sommes nous ici, s'écriait en 1880 M. Flanagan à la Convention électorale de Chicago, si ce n'est pour avoir des places? » Cet aveu dénué d'artifice explique le mécanisme de la démocratie organisée en gouvernement de combat. Politiciens sans fonctions contre politiciens nantis, *the outs against the ins* (1). Une réforme partielle des abus administratifs n'amènerait donc pas le *revival* politique tant promis. A quelles conditions pourrait-on l'espérer un jour? La question revient à demander comment la république s'y prendrait pour ne plus être la revanche d'un parti sur l'autre.

Les obligations étroites du président envers ceux qui l'ont élu font à la fois sa force et sa faiblesse. Marche-t-il d'accord avec eux,

(1) Littéralement : les dehors contre les dedans.

il est très puissant. Leur concours l'aidera même à éluder au besoin les prohibitions légales, ou à obtenir après coup un bill d'indemnité. Le congrès ratifia en bloc tous les actes de Lincoln pendant cinq ans. Plusieurs dans le nombre étaient d'une légalité douteuse; quelques-uns furent déclarés inconstitutionnels par les tribunaux. Le général Grant fit doubler sa liste civile au mépris de la constitution. Pour s'assurer de la complicité des chambres, il avait eu l'adresse d'arranger les choses de façon que les émolumens parlementaires et les siens fussent augmentés simultanément.

Tout président qui veut conserver sa puissance doit satisfaire d'abord ses adhérens et rester leur serviteur avant d'être celui du pays entier. Il ne peut travailler au bien général que dans la mesure où les exigences de parti le lui permettent. Les préoccupations du salut public ne le dispensent pas de surveiller les petits intérêts de ses électeurs.

Durant la guerre civile de la sécession, les habitans d'une ville du Nord s'étaient divisés en deux camps ennemis au sujet d'une place de directeur des postes que deux candidats se disputaient. Cette querelle de clocher ne s'effaça pas devant le péril national. Tandis que le sang américain coulait sur les champs de bataille où se jouait le sort de l'Union, les politiciens poursuivaient passionnément le siège de la direction des postes. Les députations rivales se succédaient sans cesse à Washington, assaillant de promesses et de menaces les représentans, les sénateurs, le président même, et encombrant les couloirs du Capitole, théâtre ordinaire des intrigues et du marchandage. Deux journaux remplissaient leurs colonnes des péripéties de l'affaire. Survient un vieux juge presbytérien de la ville, qui s'empresse d'aller rendre visite à Lincoln. Il ne peut dissimuler son émotion douloureuse en voyant les traces profondes de fatigue et de tristesse empreintes sur le visage du président. « Dieu est avec nous, dit-il enfin; la Providence divine a ses desseins sur notre république et la protège d'en haut. Non, le Seigneur ne permettra pas que la cause de l'esclavage triomphe. — Eh! vous n'y êtes nullement, mon cher juge, répond Lincoln; ce n'est pas la guerre civile qui me tue, c'est votre maudit bureau de poste. »

Cherche-t-il à faire prévaloir une politique moins exclusive, le président se condamne d'avance à perdre presque toute autorité. Suspect au parti adverse, rejeté comme traître par le sien, il ne sait plus où prendre son point d'appui. Le gouvernement tombe dans l'impuissance et la confusion. Ces conséquences, toujours fâcheuses, s'aggravent en temps de crise. Johnson apprit à ses dé-

pens qu'un chef d'état républicain devient criminel aux yeux de ses partisans pour vouloir protéger la moitié du pays contre l'autre. Les chambres l'attaquèrent à coups de lois, dès la première heure, et finirent par le décréter d'accusation, au risque de rallumer les discordes civiles mal éteintes. Sans la clause tutélaire d'après laquelle le verdict de condamnation dans les procès d'*impeachment* doit réunir les deux tiers des voix, Johnson était destitué. Le pouvoir présidentiel porte encore aujourd'hui la trace des blessures alors reçues; le *tenure act* de 1867, qui restreignait notablement ses prérogatives, n'a pas été rapporté.

Ce rôle de l'exécutif inféodé à un seul parti ne répond guère aux données du libéralisme. Les Américains pouvaient-ils trouver une combinaison moins défectueuse? Le gouvernement populaire est tenu de remplir les mêmes devoirs de préservation que les autres, et de s'acquitter des mêmes fonctions générales, comme le fait observer justement M. Sumner Maine. Aucun régime ne possède le privilège de concilier l'ordre avec la liberté par le seul ascendant de la raison pure et des grands principes. Il faut toujours une certaine force matérielle en aide aux forces morales pour assurer le respect des lois et garantir les droits de chacun contre tous.

Mais le régime démocratique présente à cet égard des conditions spéciales d'infériorité. Uniquement bâtie sur le terrain mouvant de l'élection et du suffrage universels, la république n'est qu'un minimum de gouvernement, dont le fragile équilibre dépend du moindre incident, d'un vote gagné ou perdu. Elle ne peut manquer, suivant ses tendances naturelles, de relâcher à l'excès les liens indispensables de l'organisation politique et sociale, si quelque autorité vigoureuse ne réagit pas, au risque de dépasser la mesure. C'est alors la liberté qui périclite. De sorte que les démocraties républicaines, perpétuellement ballottées de l'anarchie au despotisme conventionnel ou césarien, paraissent incapables de se reposer longtemps à l'abri d'un pouvoir assez sûr du lendemain pour être à la fois libéral et conservateur.

Les États-Unis, sans voisinage inquiétant, sont affranchis des principaux dangers, dont la menace constante impose aux nations européennes la nécessité d'un gouvernement énergique et centralisé. Ils peuvent ainsi, dans les circonstances ordinaires, s'accommoder plus aisément de la faiblesse du système républicain. Malgré cet avantage et bien d'autres, les institutions officielles ne fournissent pas les élémens de force et de cohésion suffisans pour gouverner. Il a fallu y suppléer, tant bien que mal, par la discipline rigide des partis, qui exige les plus pénibles sacrifices du libre arbitre indivi-

duel, et remet finalement les droits de chacun à la discrétion du parti vainqueur.

Sous le bénéfice de ces réserves, le pouvoir exécutif n'en reste pas moins un organe essentiel du système politique. C'est à l'exécutif que les Américains s'adressent pour être préservés de l'omnipotence parlementaire dont ils se sont toujours défiés de plus en plus. Les partisans sincères de la réforme administrative ne l'attendent guère que de l'énergie présidentielle. Et, en effet, le président actuel, M. Cleveland, n'a pas craint de porter une main ferme sur quelques-uns des abus les plus crians. De même dans les états particuliers, c'est aussi l'exécutif local, en la personne du gouverneur, que les citoyens tiennent pour la meilleure sauvegarde, tant les assemblées leur inspirent d'inquiétudes et de soupçons. « Désabusé par les corruptions législatives, écrivait naguère M. C.-F. Adams, le peuple s'habitue doucement à demander protection et appui, non pas à l'opinion publique, mais à quelque personnage marquant, investi d'une grande puissance exécutive. C'est en lui et ses pareils seulement qu'il croit devoir mettre sa confiance. » Récemment encore, bon nombre de journaux réclamaient le gouvernement de l'homme fort, *the strong man*. Toute exagération à part, cet appel à l'autorité personnelle, en pays de *self government*, paraîtra aux moins prévenus un signe des temps et un symptôme de désillusion profonde.

Dans leur recherche des sécurités nécessaires, les Américains en arrivent, par une évolution spontanée, à ne plus compter que sur l'organe le moins républicain de la constitution, sur le pouvoir exécutif, délégué à l'homme élu pour faire échec ou contrepoids aux assemblées. L'inconvénient grave de cet antagonisme officiel entre une personnalité énergique et le parlement est manifeste. Tout pays qui aspire à établir un gouvernement stable et fort en dehors de la solution monarchique s'expose à des aventures dictatoriales quelconques. Les États-Unis ont jusqu'ici du moins triomphé aisément de ce péril, auquel n'échapperaient pas d'autres contrées.

II.

« Peut-être n'a-t-on jamais suffisamment remarqué, disait John Quincy Adams, que les pouvoirs exécutifs, concentrés chez nous entre les mains d'un titulaire unique, sont beaucoup plus étendus et plus complexes que les pouvoirs collectifs des législateurs. Le texte constitutionnel visant l'autorité législative est précis. Au contraire, l'autorité exécutive est concédée sans précision ni réserve. »

S'agit-il de la puissance parlementaire, la constitution témoigne d'une prudence extrême poussée jusqu'à la méfiance. Elle marque les bornes dans lesquelles le parlement devra se tenir enfermé. Elle énumère un à un les pouvoirs qui lui seront dévolus, au nombre de dix-huit. Immédiatement après, suivent les prohibitions, classées sous sept chefs distincts.

Il est vrai que certaine clause attribue au congrès des pouvoirs généraux ou implicites (*incident powers*), destinés à lui permettre d'exercer pleinement ses pouvoirs définis (*enumerated powers*). Les frontières du domaine législatif manquent donc aussi de fixité. Mais l'intention d'imposer des limites dans la mesure du possible reste manifeste.

Contre l'exécutif, aucune précaution de ce genre ne semble prise; la formule d'investiture est vague et générale. L'opinion avérée des constituans n'autorise guère à supposer qu'ils aient simplement reculé devant la difficulté d'une définition. Encore moins doit-on les accuser d'omission ou de négligence sur ce grave sujet, qui donna lieu aux discussions les plus approfondies. Sans avoir été préméditées peut-être, comme l'affirme Upshur, les lacunes de la rédaction ne furent pas involontaires. Les fédéralistes de Philadelphie étaient convaincus de la nécessité d'organiser solidement la puissance présidentielle; ils évitèrent de l'emprisonner dans un texte étroit, lui laissant ainsi les moyens de s'étendre, suivant les besoins et les circonstances, à travers les mailles élargies du réseau constitutionnel.

Deux conditions principales caractérisent en Amérique la situation du chef de l'état : l'unité du pouvoir, dont la responsabilité personnelle n'est endossée par aucun cabinet parlementaire, et le droit de *veto* sur les actes législatifs.

Le président possède seul l'autorité exécutive. On sait que le vice-président ne joue pas de rôle actif. La constitution l'appelle simplement à présider d'office le sénat, sans même lui accorder le droit de vote, sauf pour départager l'assemblée. Il n'assiste pas le premier magistrat de la république dans les devoirs de sa charge; il le remplace éventuellement en cas de mort ou d'incapacité légale; le titre et les pouvoirs présidentiels lui sont alors dévolus jusqu'à la fin du terme quadriennal commencé. Le vice-président n'est donc qu'une sorte de réserve gouvernementale, d'héritier présomptif républicain, destiné à sauvegarder le pays des périls d'une élection extraordinaire ou de la vacance du pouvoir.

Quant aux secrétaires d'état (ministres), ils ne forment pas de cabinet dans le sens parlementaire du mot, et n'entrent pas en communication directe avec les chambres dont ils ne peuvent faire partie. Tout

sénateur ou député qui accepte un portefeuille doit renoncer à son siège législatif; l'incompatibilité est absolue. Aucun intermédiaire officiel et responsable ne s'interpose entre l'unique détenteur de l'exécutif et le parlement. La constitution s'abstient même de mentionner le ministère à titre de collectivité; elle ne parle qu'incidemment des ministres, considérés comme simples chefs de services, pour indiquer de quelle manière le président pourra les consulter individuellement sur les affaires de leurs départemens respectifs. « Les conseils sont des abris, » a dit Bentham, et les Américains voulaient que l'élu du peuple couvrît ses secrétaires d'état au lieu de se dérober derrière eux.

La responsabilité personnelle du magistrat suprême semble impliquer nécessairement pour lui la liberté plénière de nommer et de destituer ses subordonnés. Ici apparaît encore une des contradictions inhérentes aux institutions américaines où ne se rencontre rien d'absolu. Les ministres sont choisis « selon le bon plaisir du président, » mais les nominations ne deviennent définitives qu'avec l'assentiment sénatorial. Si le sénat allait jusqu'au bout de son droit, cette restriction suffirait à paralyser la puissance présidentielle et même à la supprimer. Contraint de subir des ministres hostiles, ou réduit par des refus systématiques à l'impossibilité de pourvoir aux services publics indispensables, le président n'aurait plus qu'à se soumettre ou à se démettre.

En règle générale, la haute assemblée accepte les candidats proposés pour les divers postes ministériels et pour les emplois importans. À peine citerait-on quelques exceptions contraires. La limitation de pouvoir est donc plus théorique que réelle. Le bon esprit des législateurs, corrigeant la lettre de la loi, abandonne le libre choix des personnes à qui supporte l'entière responsabilité des actes.

Cette logique pratique reçut même, dès 1789, une consécration légale partielle, malgré les répugnances des chambres à restreindre leurs propres prérogatives. La constitution américaine se tait sur le droit de révocation. Son silence pouvait être interprété dans le sens le plus étroit. Le congrès, naturellement jaloux des privilèges parlementaires, était maître de statuer que la ratification sénatoriale serait requise pour révoquer les fonctionnaires et les ministres, comme pour les nommer. Ce fut pourtant la solution opposée qui prévalut.

Les représentans établirent, par 34 voix contre 20, que le président de la république exercerait seul le pouvoir de destituer ses agens. Les sénateurs, dont les attributions spéciales se trouvaient en jeu, hésitaient davantage et formaient deux groupes

égaux. Il fallut que le président du sénat, usant de la faculté de voter qui lui appartient en pareille occurrence, départageât l'assemblée pour assurer la victoire de l'exécutif. Si faible que fût la majorité, l'interprétation adoptée alors, grâce à l'appui de Madison et de John Adams, resta maintenue pendant près de quatre-vingts ans. Ceux mêmes qui la désapprouvaient, et Webster entre autres, admettaient que la question de droit constitutionnel était désormais résolue.

En 1867 seulement, après la guerre civile de la sécession et l'assassinat de Lincoln, le congrès revint sur la jurisprudence de 1789 et décida qu'à l'avenir aucune destitution ne serait définitive sans l'agrément du sénat. La loi nouvelle (*tenure act*) rompait ouvertement avec les véritables doctrines de l'Amérique. M. Holman s'efforça de le démontrer à la chambre, lorsque le président Johnson y fut l'objet d'une proposition d'*impeachment* pour avoir révoqué de sa propre autorité le ministre de la guerre.

C'était la première fois que les chambres du congrès engageaient toutes deux et directement la lutte avec le président des États-Unis, non pas sur l'exercice plus ou moins correct de la puissance exécutive, mais sur cette puissance même, afin de la mettre en tutelle. Depuis lors, la loi de 1867 n'a été que partiellement amendée; elle subsiste encore aujourd'hui. Ni les réclamations réitérées des successeurs de Johnson, ni les votes conformes de la chambre des représentans, n'ont pu amener le sénat à se dessaisir entièrement de l'arme légale que les circonstances avaient mise en sa possession.

A vrai dire pourtant, le *tenure act*, dirigé contre la personne d'un chef d'état suspect à son parti, restreint moins qu'on ne le croirait d'abord l'indépendance du président titulaire, arrivé régulièrement au pouvoir. Car celui-ci a rarement lieu de révoquer des ministres qu'il a choisis lui-même parmi ses plus chauds partisans. Le vice-président Johnson se trouvait dans une situation très différente. Parvenu soudain à la présidence par suite de l'assassinat d'Abraham Lincoln, on voulait le forcer à conserver malgré lui les ministres nommés par son prédécesseur.

Si restrictifs que puissent être d'ailleurs les effets produits par la loi de 1867, la responsabilité politique n'est nullement déplacée. Le cabinet n'y participe pas plus actuellement qu'autrefois. En dépit des contradictions de la logique américaine, le président est seul responsable des actes du pouvoir exécutif. La constitution l'autorise à requérir l'opinion écrite des ministres sur les affaires qui intéressent le département spécial de chacun d'eux. Cette disposition a pour objet, non d'assujettir le magistrat suprême, mais de rendre plus étroite la subordination de ses principaux auxiliaires envers lui.

D'après l'usage, le président de la république prend l'avis des ministres selon ses convenances et en tient compte comme il veut. Parfois même, on l'a vu se dispenser de recourir à leurs lumières et se décider à leur insu. Quelle que soit sa manière de procéder, il agit dans la plénitude de sa responsabilité personnelle.

Washington consultait ses secrétaires d'état ensemble ou séparément, de vive voix ou par écrit. Mais il entendait bien rester libre de suivre son propre jugement; en effet, ses résolutions ne furent pas toujours d'accord avec les opinions ministérielles. Tous les présidens, à son exemple, se réservèrent le même droit et l'exercèrent au besoin.

Sans doute, Jefferson avait coutume de réunir des conseils de cabinet où les décisions se prenaient à la majorité des suffrages. Il était toutefois le premier à reconnaître que l'esprit de la constitution ne justifiait pas cette méthode, dont l'application constante aurait transformé la présidence en une sorte de directoire exécutif. Lui-même ne se regardait pas comme lié par le résultat du vote. On affirme qu'il s'abstint de mettre en délibération les affaires les plus importantes, telles que l'acquisition de la Louisiane en 1803, et le rejet du traité conclu avec l'Angleterre par Monroë et Pinckney en 1807. La première de ces deux mesures « touchait pourtant aux extrêmes limites du droit constitutionnel (1). »

Jackson ne communiqua au ministère sa détermination de retirer de la Banque nationale les fonds publics qu'après l'avoir irrévocablement arrêtée dans son esprit. Quant au président Tyler, il ne prévint même pas ses subordonnés de son deuxième message de *veto* sur la Banque, en septembre 1841; ce manque d'égards provoqua plusieurs démissions parmi les membres du cabinet.

Lincoln aussi, dit-on, trancha certaines questions capitales sans demander l'avis de ses secrétaires d'état. S'il leur donna lecture de sa première proclamation relative à l'affranchissement des esclaves, en 1862, ce fut par un sentiment de courtoisie plutôt que par tout autre motif, car il était résolu d'avance à la publier.

L'entente préalable s'est-elle établie entre les ministres et le chef de l'exécutif, celui-ci ne craint pas néanmoins de revenir sur les décisions adoptées d'un commun accord et d'agir en sens opposé. Quelque temps avant la session parlementaire de 1846-1847, au milieu des embarras suscités par l'expédition des États-Unis contre le Mexique, le président Polk, de concert avec son cabinet, avait décidé que les opérations militaires actives seraient suspendues; le pays conquis devait simplement rester occupé jusqu'à la conclusion de la paix. Dans le message, déjà prêt à être adressé au

(1) Story, *Commentaries*, t. II, p. 166.

congrès, cette recommandation pacifique remplissait quatre pages entières. Invité à les examiner, le sénateur Benton les désapprouva, et, sur la prière de Polk, en rédigea quatre autres qui exprimaient des vues toutes contraires. La rédaction nouvelle, agréée par le président, fut communiquée immédiatement aux ministres. Mais le projet primitif était en cours d'exécution ; le secrétaire de la guerre avait refusé comme inutiles les corps de volontaires proposés par différens gouverneurs d'états. Aussi le cabinet, invoquant le fait accompli, persistait-il dans son opposition. Plusieurs conférences eurent lieu sans résultat. Enfin, le président passa outre, et donna l'ordre d'appeler aussitôt les dix régimens d'abord refusés (1).

D'autre part, l'adhésion même unanime du ministère ne pèse d'aucun poids dans la balance pour atténuer la responsabilité présidentielle. Lorsque Johnson fut décrété d'*impeachment*, ses défenseurs offrirent de citer comme témoins à décharge les membres du cabinet. L'accusé n'affichait nullement l'intention de s'abriter derrière eux. Il prétendait exciper de sa bonne foi, et prouver que le recours à tous les conseils possibles avait précédé l'acte incriminé. En effet, tous les ministres consultés sur la destitution qui faisait le fond du procès, et le ministre destitué lui aussi, s'étaient trouvés d'accord pour la déclarer constitutionnelle. Le sénat, érigé en tribunal, ne consentit pas à entendre les témoignages ministériels, même à titre d'éclaircissemens. Il n'admit aucune intervention capable de prêter à un cabinet collectif le moindre semblant d'existence officielle et de responsabilité gouvernementale. La constitution ne reconnaît qu'un seul dépositaire de la puissance exécutive ; les sénateurs ne voulurent avoir affaire qu'à lui.

D'après la défense, c'était un parti-pris de refuser la lumière, un véritable déni de justice. Peut-être entrait-il quelque passion politique dans les motifs qui guidèrent alors la haute assemblée. Mais sa décision, très discutable au point de vue juridique, paraît inattaquable en droit constitutionnel. La doctrine des États-Unis veut que le ministère soit placé sous la dépendance unique et immédiate du président. Celui-ci, toujours indépendant des ministres, reste maître de leur dicter ses volontés et doit en répondre seul.

Le cabinet présidentiel américain est tout l'opposé du cabinet parlementaire anglais. Les ministres britanniques étant choisis parmi les membres des assemblées et désignés, sinon imposés au souverain par la majorité représentative, le cabinet, nul ne l'ignore, est une sorte de comité d'action des chambres, qui gouverne sous leur contrôle direct. Le devoir l'oblige à rendre chaque

(1) Benton, *Thirty years' View*, t. II, p. 693.

jour de vive voix un compte exact de sa gestion. Quand ce comité dirigeant a perdu la confiance de la majorité, un autre le remplace. C'est au moyen de ces délégations successivement tirées de son sein que le parlement d'Angleterre reste le pouvoir suprême du pays. La responsabilité ministérielle se trouve liée à la souveraineté parlementaire.

En Amérique, où les ministres sont exclus des assemblées, les fluctuations des majorités législatives n'entraînent aucun changement de ministère. Le pouvoir exécutif demeure fixé pour quatre ans. Le président, qui l'exerce en personne, n'est pas tenu de subir le contrôle quotidien de ses actes et de se plier, jusque dans les détails du gouvernement, aux exigences, parfois contradictoires, des représentans et des sénateurs. Il peut suivre sa ligne de conduite et l'imposer aux secrétaires d'état, ses agens, malgré la désapprobation de l'une ou de l'autre chambre et même des deux. Car la seule ressource légale contre lui, l'*impeachment*, est inefficace en cas de simples dissidences politiques. L'irresponsabilité du cabinet présidentiel implique la limitation de la puissance parlementaire, ainsi que l'indépendance et l'autorité discrétionnaires du premier magistrat de la république dans un domaine assez étendu. Commandant en chef de l'armée et de la marine, le président a de plus la haute main sur les 100,000 fonctionnaires fédéraux, sur les ambassadeurs et les consuls. Son initiative trouve ample matière à se déployer.

Washington adressa, en 1793, une proclamation au peuple des États-Unis pour interdire à tous les citoyens de prendre une part quelconque aux hostilités existant alors entre la France et l'Angleterre, et de commettre aucun acte contraire à la stricte neutralité. Ce droit de parler directement à la nation et de lui prescrire des règles excède assurément les bornes des attributions royales dans les monarchies constitutionnelles.

Lorsqu'en 1812 ils furent eux-mêmes aux prises avec la Grande-Bretagne, les Américains, n'ayant que 17 navires contre 700, résolurent de mettre leur petite flotte à l'abri sous les canons des forts maritimes. Mais le président Madison adopta bientôt un autre plan, que lui conseillaient deux officiers d'expérience. En vertu de ses pouvoirs militaires, sans consulter le congrès, il ordonna de lancer immédiatement comme croiseurs tous les navires capables de tenir la haute mer.

En septembre 1833, Jackson, agissant de sa propre autorité, fait défendre aux agens du fisc de déposer désormais les deniers publics à la Banque nationale des États-Unis. Quelques mois auparavant, la chambre avait voté une motion qui invitait le gouvernement à effectuer ces dépôts selon le vœu de la loi.

Dans des circonstances beaucoup plus graves, d'où dépendait la paix nationale, le président Tyler ne se montra pas moins hardi. Il venait de conclure avec le Texas une convention diplomatique, annexant aux États-Unis ce territoire qui avait secoué le joug de la domination mexicaine. Aussitôt il y expédia, pour s'en assurer la possession, toutes les forces de terre et de mer disponibles, sous prétexte que sa signature donnait provisoirement au traité force de loi jusqu'à ce que le sénat se fût prononcé. Les hostilités contre le Mexique se trouvèrent engagées de fait, quoique la constitution ait réservé au congrès seul le droit de déclarer la guerre. Plus tard, peu s'en fallut que le président Pierce, désirant s'emparer de Cuba, n'exposât l'Amérique aux attaques de l'Espagne et peut-être de la France et de l'Angleterre réunies.

Pendant la terrible lutte de la sécession, le pouvoir exécutif prend une extension extraordinaire. Sans attendre la réunion des chambres, Abraham Lincoln décrète le blocus des états révoltés, appelle 75,000 hommes sous les armes, et suspend l'*habeas corpus*, contrairement à la constitution et aux lois, selon quelques-uns, avant même que les événemens aient rendu indispensable cette mesure.

Une note diplomatique, contenant l'exposé doctrinal de la question, est adressée à lord Lyons, en 1861, par le secrétaire d'état (ministre des affaires étrangères) M. Seward. « Il semble nécessaire d'établir pour l'information de votre gouvernement que, d'après la constitution américaine, le congrès n'a aucune responsabilité ni puissance exécutives quelconques. C'est le président qui dispose de la totalité des pouvoirs exécutifs; c'est à lui qu'appartient la direction de tous les agens administratifs, comme le commandement suprême de toutes les forces des États-Unis. Investi d'une autorité aussi étendue, il a le devoir d'étouffer l'insurrection, de prévenir et de repousser l'invasion. En conséquence, la constitution et les lois lui accordent le droit de suspendre l'*habeas corpus* où, quand et comme il juge opportun de le faire pour le salut du pays menacé par la trahison, l'insurrection et la guerre. »

Malgré les résistances de la cour suprême, Lincoln nomme aussi des commissions militaires qui arrêtent et emprisonnent des citoyens jusque dans les états restés fidèles, où les tribunaux ordinaires siégeaient régulièrement. Enfin, au moment de réorganiser les états vaincus, il ne craint pas d'engager la lutte contre le congrès même, et de prendre pour arbitre le peuple, auquel il lance une proclamation directe, suivant l'exemple de Washington. Le suffrage populaire lui donna raison en l'élisant de nouveau à la présidence. Bon nombre de républicains estimaient toutefois que leur chef allait trop loin. « Lincoln est mort à temps pour sa gloire, » s'écriait plus tard le vieux Thaddeus Stevens.

Dans les relations avec les puissances étrangères, le président représente seul les Etats-Unis, en dehors des traités soumis à l'approbation sénatoriale; il dirige la politique extérieure selon ses vues personnelles. Dès l'origine, Washington prit à l'égard de l'Angleterre une attitude vivement blâmée par la chambre des représentans et par une grande partie de la nation. Ni les attaques parlementaires, ni les protestations publiques ne firent dévier le président de la ligne de conduite qu'il s'était tracée tout d'abord. Le traité de 1795, dûment ratifié, devint la loi du pays.

D'autre part, comme le consentement du sénat n'est exigible que pour l'acceptation définitive des traités, le pouvoir exécutif reste toujours libre de suspendre les négociations en cours, ou même de rejeter une convention diplomatique déjà conclue. C'est ce que fit Jefferson en 1807. Lincoln ne consulta pas le congrès avant de rendre à l'Angleterre les commissaires des états sécessionnistes, saisis à bord du navire anglais *Trent*. De même, en vertu de sa propre initiative, sans aucun traité d'extradition, sans acte législatif ni arrêt judiciaire, il livra à l'Espagne un sujet espagnol qui s'était réfugié sur le territoire américain.

Plus nettement encore s'affirma la doctrine de l'indépendance présidentielle pendant l'expédition française au Mexique. La chambre des représentans du congrès fédéral avait voté une protestation solennelle contre l'établissement de l'empire à Mexico. Le gouvernement français demanda des explications. M. Seward répondit à M. Drouyn de Lhuys que les pouvoirs conférés au président des États-Unis étaient aussi illimités dans les affaires du dehors que dans celles de l'intérieur. Aucune motion parlementaire ne pouvait l'obliger à changer de politique ou lui retirer son indépendance d'action. La France n'avait donc pas à se préoccuper du vote signalé.

Si l'idéal des institutions libres est de posséder un gouvernement assez sensible pour suivre sans cesse l'impulsion des majorités représentatives, les exemples précédens suffisent à montrer combien la démocratie américaine le cède sur ce point à la monarchie britannique. Cette différence s'explique et se justifie par la composition respective des deux parlemens, qui correspond elle-même à un état social très différent jusqu'ici chez les deux peuples.

A la chambre des lords, héréditaire, comme chacun sait, siègent les puissans propriétaires du sol, les magistrats et les jurisconsultes de premier ordre, les principaux chefs des armées et de la flotte, les plus hauts dignitaires de l'église et de l'état. La chambre des communes, élective, mais à long terme, se compose encore aujourd'hui de députés souvent réélus, et choisis pour la plupart entre les hommes qui occupent une situation éminente par le rang,

l'expérience, le talent et la fortune, dans l'aristocratie, le commerce, l'agriculture ou l'industrie. Le parlement anglais, dont les membres ne reçoivent d'ailleurs aucune indemnité législative, résume en lui toutes les illustrations, tous les grands intérêts, toutes les forces vives du pays. C'est ainsi que le gouvernement appartient à une élite ouverte, se renouvelant par la sélection naturelle des capacités en tout genre. Le régime parlementaire pur ne satisfait qu'aux conditions d'une société reposant sur les traditions et la hiérarchie.

Dans le congrès fédéral des États-Unis, le sénat offre assurément des garanties de sagesse politique et possède une valeur incontestée. Quant à la chambre des représentans, les Américains lui reprochent d'être précisément le contraire d'une élite, et de n'atteindre même pas le niveau moyen du peuple qu'elle prétend représenter. Les diverses législatures locales sont plus décriées encore. Plusieurs états particuliers ont pris des mesures exceptionnelles pour se préserver de leur influence réputée funeste. C'est le résultat inévitable d'un système fondé sur la méfiance habituelle envers les supériorités reconnues, sur la *rotation* constante des fonctions publiques et la fréquence excessive des élections appliquées à tout. L'indépendance et la dignité du mandataire sont gravement compromises par les préoccupations électorales les plus mesquines, qui engendrent bientôt la corruption sous tous les aspects. De telles assemblées ne peuvent supporter qu'une forme inférieure de parlementarisme restreint. Le gouvernement de la nation ne saurait leur être totalement abandonné sans péril.

Si la responsabilité ministérielle était introduite dans la constitution américaine, à quoi se réduirait le rôle d'un président temporaire, élu pour quatre années seulement? Le congrès absorberait le pouvoir exécutif par sa pression incessante sur les ministres, et attirerait tout à lui. Sa domination exclusive et jalouse amènerait vite le désordre et la confusion, à moins que, parmi les médiocrités parlementaires, ne surgît un maître, asservissant la majorité, et par elle les chambres et le pays. Il n'y aurait pas de milieu entre l'impuissance gouvernementale et le despotisme collectif d'une Convention, soumise au despotisme personnel d'un de ses membres.

En Angleterre, le pouvoir exécutif appartient bien au cabinet, qui dépend lui-même du parlement. Mais, de plus, reste la royauté. Le terme d'exécutif, employé d'ordinaire pour la qualifier, semble erroné dans l'espèce, et au-dessus ou au-dessous d'elle. En fait d'attributions positives, le monarque constitutionnel est très dénué. Par l'influence morale et les services éminens rendus à l'ordre social et politique, il remplit une mission autrement importante

que celle de veiller à l'exécution des lois. Sans force officielle, sans puissance apparente, il a pourtant le don, plus facile à constater qu'à définir, de communiquer une fermeté singulière aux différens organes du gouvernement. A vrai dire, la royauté forme un quatrième pouvoir, non simplement décoratif, mais préservateur des autres et garant de tous, interprète de la majorité, défenseur des minorités et de leurs droits, symbole vivant de l'unité nationale et de la patrie.

Ce pouvoir permanent et médiateur permet seul d'établir parallèlement, à chaque degré de l'échelle, une double série non interrompue d'élections populaires et de sélections hiérarchiques qui se contrôlent, s'éclairent et s'appuient mutuellement. La stabilité administrative et judiciaire, la continuité des vues dans les relations extérieures tempèrent l'omnipotence et la mobilité excessives des assemblées. Cet ensemble de conditions est nécessaire au jeu délicat du parlementarisme libéral, aussi éloigné de la tyrannie d'une convention que de l'anarchie.

Encore la majorité représentative doit-elle savoir s'imposer des limites, et laisser quelque latitude à ceux qui exercent le gouvernement sous sa forme la plus raffinée. « Serviteur et bouc émissaire de son parti, le ministère britannique en est également le chef reconnu (1). » La tradition lui réserve l'initiative des lois importantes et de toutes les dépenses budgétaires. Enfin, dans les circonstances graves, il peut même, avec l'assentiment de la couronne, recourir au droit de dissolution. A quel titre cette variété monarchique de l'appel au peuple rentrerait-elle dans les attributions de l'exécutif républicain? Aucune autorité constitutionnelle n'est supérieure au congrès. Qui donc pourrait logiquement le dissoudre?

Les Américains semblent avoir admis que deux systèmes pouvaient seuls être considérés comme pratiques : ou bien la monarchie parlementaire, dans laquelle le cabinet joue le rôle d'exécutif responsable ; ou la république présidentielle, qui exclut la responsabilité des ministres, et remet au président élu le pouvoir exécutif sans partage. Conduits à choisir la république presque malgré eux, les constituans de 1787 ont subi l'une de ses imperfections inévitables en adoptant les combinaisons moins aristocratiques et moins fines d'un pseudo-parlementarisme démocratique à la mesure du régime. Et pourtant ils n'avaient vu s'exercer la responsabilité ministérielle qu'entre les limites restreintes où l'enfermait George III. Rien ne pouvait leur faire prévoir quelle extension elle prendrait plus tard.

(1) Woodrow Wilson, *Congressional government*, p. 322.

La règle du système britannique veut également que le roi appelle tour à tour au ministère les *leaders* des majorités diverses qui se succèdent dans les assemblées. Il doit donc planer au-dessus de tous les partis, loin d'être solidaire d'aucun d'eux. La monarchie parlementaire, à ce point de vue, est le gouvernement alternatif par l'élite des deux grands partis nationaux, sous la présidence impartiale du souverain indépendant. La république américaine est le règne exclusif d'un parti sous la direction personnelle de son propre chef, forcé de gouverner dans l'intérêt de ceux qui l'ont élu. Par suite, le président des États-Unis distribue les portefeuilles aux plus dévoués de ses adhérens. C'est un devoir aussi strict pour lui que peut l'être pour la couronne l'obligation d'inviter les principaux membres des majorités législatives à constituer le cabinet. Le droit théorique de choisir les ministres est entier et absolu dans les deux systèmes. Le droit réel se trouve limité, en Angleterre, par les traditions du parlementarisme; en Amérique, par les exigences électorales.

Washington, dès son avènement, voulut avoir à la fois comme secrétaires d'état Jefferson et Hamilton, les plus illustres représentans des doctrines contraires. Mais alors les institutions nouvelles étaient dans la période d'essai; les partis se classaient à peine; et le glorieux soldat de l'Indépendance, élu par le vœu unanime du pays reconnaissant, possédait seul assez de prestige pour grouper autour de lui toutes les bonnes volontés. Cependant cette tentative de fusion ministérielle échoua. Le ministère, divisé contre lui-même, finit par se démembrer après de pénibles tiraillemens. Jefferson donna sa démission définitive. Randolph s'étant aussi retiré, Washington ne compta plus parmi ses secrétaires d'état que la fine fleur des fédéralistes.

Zachary Taylor, qui annonçait loyalement l'intention plus généreuse que réalisable d'être le président du peuple entier et non d'un parti, se déclarait décidé en conséquence à ne pas s'occuper de l'opinion des candidats pour la nomination aux emplois publics. Mais il comprenait fort bien que le même éclectisme n'était pas applicable au choix des ministres. « Les fonctions administratives, disait Taylor, doivent être accessibles aux hommes de tous les partis. Quant à mon cabinet, c'est différent. J'y ferai entrer tous les intérêts, non tous les partis de la république. Je suis et j'ai toujours été whig; je ne saurais renoncer à mon parti en venant siéger au fauteuil présidentiel. » Telle est la vraie doctrine américaine.

Sans méconnaître les avantages de la responsabilité ministérielle dans les milieux appropriés, les publicistes des États-Unis ne se font pas faute d'en signaler certains inconvéniens manifestes, que

la république, suivant eux, est incapable de supporter. Le duel incessant entre le parlement et le cabinet ; l'exécutif ministériel servant de cible à toutes les ambitions rivales ; son existence journellement à la merci des incidens de séance ou des votes les plus imprévus ; ce ne sont là, disent-ils, que les moindres défauts du système. Mais l'attaque et la défense des portefeuilles deviennent le fond de la vie parlementaire ; les affaires publiques se traitent presque uniquement à ce point de vue étroit et personnel ; l'action du gouvernement se trouve faussée ou paralysée ; l'esprit de suite dans la politique et l'administration est remplacé par l'instabilité chronique, au grand détriment du pays. Il faut borner l'énumération des critiques. Aussi bien, les assemblées républicaines, par leurs maladresses et leurs fautes, semblent prendre à tâche de fournir des traits fâcheux au tableau et de justifier les griefs. Le discrédit général atteint jusqu'au parlementarisme anglais, accusé de décadence, après deux siècles de progrès et de triomphes.

Tout n'est assurément pas à défendre dans le régime parlementaire, tel que nous l'avons connu même à ses beaux jours. Mais son équivalent ne sera pas facile à trouver. Et d'ailleurs a-t-il dit son dernier mot? On ne saurait se passer d'assemblées investies du droit de contrôle, sinon d'initiative.

Les Américains peuvent s'applaudir d'avoir débarrassé le terrain législatif des compétitions de portefeuilles. Cela ne paraît pas suffire à supprimer les cupidités personnelles des législateurs et les manœuvres intéressées des partis. Si l'exécutif n'est pas attaqué de front, ses prérogatives sont-elles à l'abri des menées occultes? Combien de fois le patronage représentatif et sénatorial n'a-t-il pas contraint le président à capituler? Les intrigues ne se nouent que mieux dans l'ombre propice des commissions secrètes ou des couloirs du Capitole. Chaque jour les indiscrétions de la presse nous apprennent que les roueries de la coulisse politique n'ont rien à envier aux combinaisons du jeu ministériel et parlementaire.

En dehors de l'empirisme intelligent et du savoir-faire, il serait téméraire de proposer comme exemple le système adopté aux États-Unis. Là, plus qu'ailleurs peut-être, le défaut de la cuirasse est aux points de jointure. Les rapports nécessaires entre l'exécutif et les assemblées, pour la préparation des lois quelconques, s'établissent par l'intermédiaire des comités permanens du congrès et surtout de leurs présidens. Ceux-ci se renseignent auprès des ministres ou des principaux fonctionnaires, soit par correspondance, soit de vive voix dans les bureaux des comités. Il y a peu de règles fixes ; la plupart des communications sont officieuses et irrégulières.

Le président a la faculté d'adresser des messages directs aux

chambres et de recommander l'adoption des mesures jugées par lui opportunes. Il peut aussi recourir à l'entremise de députés ou de sénateurs amis, qui se chargent d'introduire en leur propre nom les bills élaborés d'avance par les membres du cabinet. Personne n'ignore quel est le véritable inspirateur des propositions présentées sous cette forme. Mais l'équivoque subsiste, et chacun d'en profiter.

Plus tortueuse encore est la procédure suivie dans les discussions budgétaires. Heureusement pour les Américains, le chiffre restreint des frais militaires et les gros excédens de ressources qui proviennent des douanes aplanissent beaucoup les difficultés. Puis le budget des recettes n'est pas annuel aux États-Unis. Les lois de finances déterminant les revenus publics ne se distinguent pas des autres, et restent en vigueur jusqu'à ce que le congrès les abroge ou les modifie. Enfin, parmi les dépenses mêmes, plusieurs et de fort importantes, telles que l'intérêt de la dette nationale, l'amortissement, etc., échappent aux débats de chaque session et sont permanentes. En 1880, elles s'élevaient à 47 pour 100 du budget total.

Quant aux dépenses annuellement discutées, chacun des ministres prépare le compte relatif à son propre département. Les divers projets, réunis par le secrétaire du trésor (ministre des finances), en un volume d'au moins 300 pages, sont adressés à la chambre sous le nom de *Lettre du secrétaire du trésor transmettant les projets d'affectations de dépenses pour l'année fiscale*. C'est cet ensemble de documens qui sert de base à l'établissement du projet de loi. Le travail s'effectue à la chambre d'abord et en partie double par les soins de deux grands comités permanens : le comité d'*appropriation* et le comité *des voies et moyens*. Les chapitres distincts sont d'ailleurs envoyés aux comités permanens spéciaux (comités de la guerre, de la marine, etc.), et reviennent ensuite aux comités financiers proprement dits, lesquels parachèvent le projet définitif, puis le présentent à l'assemblée.

Une fois voté, le budget émigre au sénat, où il passe par la même filière des comités permanens, pour revenir amendé à la chambre, qui le retourne encore au sénat, jusqu'à ce qu'enfin, de guerre lasse, l'affaire se termine par une cote mal taillée. Entre temps, les ministres ont entamé des négociations personnelles avec les présidens des comités parlementaires, afin d'obtenir que des réductions trop cruelles ne fussent pas opérées sur leur budget respectif.

A travers ce dédale, tout le monde marche au hasard. Le ministère s'en tire comme il peut, a dit ici même M. de Laveleye

dans son excellent exposé du système des États-Unis (1). Mais chacun se dérobe; la gestion des deniers publics et la direction du pays sont abandonnées à des pouvoirs anonymes. « Une douzaine d'hommes déterminent la politique du gouvernement, une douzaine de compromis la dénaturent, et une douzaine de bureaux, à peine connus de nom hors de Washington, l'appliquent (2). » On ne trouve personne à qui demander des comptes dans ce conflit des irresponsabilités.

Malgré tout, au duel parlementaire quotidien, les Américains préfèrent la grande bataille gouvernementale tous les quatre ans. Les deux systèmes opposés se résument ainsi : lorsque le cabinet est responsable devant le parlement, les majorités des deux chambres imposent chaque jour à l'exécutif leurs volontés variables et parfois contradictoires. Si la responsabilité pèse sur le président seul, c'est le parti dominant au jour de l'élection présidentielle qui prend le pouvoir et le garde pendant quatre années successives, sans être obligé de régler sa conduite d'après les changemens d'opinion survenus dans le congrès. Lors même que la majorité sénatoriale qui a ratifié le choix des ministres se déplace, le ministère subsiste intact. Les assemblées engagent-elles la lutte avec le président, les ministres doivent lui rester fidèles ou se démettre. Cette stabilité quadriennale, établie comme correctif de la perpétuelle mobilité républicaine, permet au pays de reprendre haleine entre les périodes prévues d'agitation électorale et politique.

Mais sous ses deux formes, anglaise et américaine, le parlementarisme exige une autorité forte, soit dans les mains du premier ministre en Angleterre, soit dans les mains du président aux États-Unis. C'est la condition indispensable pour en faire un système de gouvernement viable et apte à remplir sa mission, de plus en plus difficile.

III.

Dans l'intention de mettre l'exécutif à l'abri des attaques parlementaires, les Américains l'ont isolé complètement des assemblées. Au contraire, c'est en le faisant participer à l'autorité législative par le moyen du *veto* qu'ils l'ont rendu capable d'arrêter les empiètemens des législateurs. La théorie de la séparation des pouvoirs

(1) *La Forme nouvelle du gouvernement aux États-Unis et en Suisse*, par M. Émile de Laveleye. (*Revue* du 1er octobre 1886.)

(2) Woodrow Wilson, *Congressional government*, p. 318.

se trouve en même temps poussée à l'extrême et méconnue. Cette contradiction n'embarrasse pas des esprits moins préoccupés d'observer la stricte logique que d'assurer l'indépendance et l'énergie du gouvernement.

Aux États-Unis, les lois ne deviennent pas définitives de par la volonté du parlement seul. Elles doivent encore être soumises à l'examen du président, qui dispose d'un délai de dix jours (1) pour se prononcer. Donne-t-il sa signature, les lois entrent aussitôt en vigueur. Mais la constitution lui confère le droit d'opposer son *veto* et de renvoyer avec ses objections tout bill quelconque à celle des chambres qui en a pris l'initiative. Le congrès délibère et vote de nouveau. Seulement la majorité simple ne suffit plus. Les bills renvoyés par le président n'acquièrent force de loi qu'à la condition d'être adoptés par les deux tiers des suffrages de chacune des deux chambres. Sinon, le pouvoir exécutif l'emporte; le parlement est battu.

Il ne s'agit pas, d'ailleurs, d'une attribution exclusivement fédérale. La même prérogative, subordonnée à des règles analogues, appartient au gouverneur dans tous les états particuliers de l'Union, comme au maire dans un grand nombre de municipalités, et non des moins importantes.

Les constituans d'Amérique comptaient beaucoup sur l'efficacité du *veto* présidentiel pour donner à la législation les garanties nécessaires de sagesse et d'équité. Non pas que le président fût présumé supérieur en lumière au congrès. Mais la saine doctrine du contrôle mutuel trouvait ainsi une heureuse application. Les assemblées sont trop sujettes à se laisser égarer par les passions du moment et à subir les influences locales; car les députés et les sénateurs représentent surtout les districts ou les états particuliers qui les ont choisis. L'intérêt général exige que les lois soient examinées à un point de vue moins étroit. Le mode d'élection du président, ses fonctions différentes, le placent au-dessus des divisions parlementaires et des querelles de clocher. Élu par le peuple de tous les états, il est en meilleure situation pour discerner et défendre la politique nationale. Ses objections éclairent le congrès, qui, mieux informé, peut changer d'avis.

D'ailleurs, pensait-on, lorsqu'un *veto* intervient et que les chambres, après délibération nouvelle, ne confirment pas leur décision première par des majorités imposantes, il y a présomption légitime contre la loi en litige. L'accord démontré du pouvoir exécutif avec la minorité législative justifie l'ajournement. Si les deux tiers du

(1) Les dimanches exceptés.

congrès se prononcent en faveur de la loi frappée de *veto*, il est naturel, au contraire, qu'une majorité aussi nombreuse l'emporte et que sa volonté soit immédiatement obéie.

Hamilton avait proposé que le président des États-Unis possédât le droit de *veto* absolu. La plupart de ses collègues, mieux inspirés, n'accordèrent que le *veto* suspensif. Cette restriction apparente de pouvoir laisse en réalité plus de latitude à la prérogative présidentielle, suivant la juste remarque des commentateurs.

Le *veto* absolu, tel qu'il appartient à la couronne dans la monarchie britannique, est devenu inutile à force d'être redoutable. « Les bills rejetés par le roi d'Angleterre, dit Curtis, sont définitivement écartés. Ces conséquences irrévocables du *veto* royal l'ont fait tomber en désuétude depuis le règne de Guillaume III. » Les Américains prétendent donner au président de leur république, non pas une armure de parade, mais un moyen effectif de défense. Ils préfèrent donc le *veto* suspensif, autrement pratique que le *veto* absolu, et presque aussi puissant par le fait, sous des dehors plus modestes.

Aux États-Unis, en effet, la suspension d'un bill équivaut d'ordinaire à son rejet. Pour que les lois deviennent définitives malgré le *veto* présidentiel, il ne faut rien moins qu'une seconde décision, prise aux deux tiers des suffrages dans chacune des deux chambres du congrès. Pour que le *veto* triomphe, le tiers des voix dans une seule chambre, soit le sixième de la représentation nationale, suffit. Le congrès fédéral américain compte au total 401 membres, répartis inégalement : 325 députés et 76 sénateurs. La majorité législative, qui a voté primitivement la loi, ne remportera la victoire décisive sur le *veto* qu'à la condition de réunir au scrutin final 269 suffrages parlementaires, 217 à la chambre, et 52 au sénat. Par contre, l'exécutif aura gain de cause avec l'unique appui, soit de 109 suffrages des représentans, soit même seulement de 26 voix sénatoriales (1).

Il est très rare que le président ne dispose pas d'un nombre de voix aussi minime dans l'une ou l'autre assemblée. Les conditions de la lutte sont donc tout à son avantage. Le concours presque certain d'une faible minorité de députés ou de sénateurs lui permet de faire échec à la majorité du congrès et d'empêcher l'adoption des lois. C'est à ce titre indirect qu'il possède une importante part de pouvoir législatif.

Ces remarques s'appliquent également à l'exécutif des états particuliers et des communes, quand « la règle des deux tiers » ou

(1) Dans ce dernier cas (26 voix sur 401), l'appui du seizième environ de la représentation totale du pays suffit pour assurer la victoire du président.

quelque autre analogue vient fortifier le droit de *veto*. Les gouverneurs et les maires exercent ainsi une action plus ou moins décisive sur le vote des lois locales et des budgets municipaux.

En Angleterre et dans la plupart des monarchies libérales, l'exécutif ministériel n'est pas non plus livré sans défense à la merci de tous les caprices parlementaires. Il peut, sous certaines conditions mal définies, dissoudre la chambre élective. Mais cette mesure rencontre de grosses difficultés, parfois des périls; et ses effets semblent moins favorables à l'autorité gouvernementale que ceux du *veto* américain.

La dissolution d'une assemblée agite profondément l'ensemble de la nation, et touche au vif les intérêts individuels des représentans, comme ceux de leurs cliens et de leurs amis. Le conflit entre le pouvoir exécutif et le parlement se déplace, et prend des proportions dangereuses sur le terrain électoral. Toutes les passions publiques sont soulevées au moment même où le peuple, institué juge du différend, aurait le plus besoin de sang-froid. Le gouvernement se voit forcé de mettre tout son enjeu sur une dernière carte, et d'affronter soudain la grande mêlée des élections. La partie devient trop grave pour que l'on puisse la jouer souvent. C'est la ressource des cas extrêmes.

D'autre part, l'usage du droit de dissolution ne soustrait nullement l'exécutif à la suprématie parlementaire. Cette simple question se trouve posée aux électeurs : quelle est la majorité réelle du pays? Donne-t-elle raison à la chambre dissoute ou au cabinet? Mais que la réponse soit favorable ou contraire au ministère qui l'a demandée, celui-ci, lorsqu'il triomphe, ou son successeur immédiat, en cas de défaite, ne reste pas moins sous la tutelle impérieuse de la majorité législative reconstituée. Le parlement, modifié ou non, demeure le maître absolu.

Le *veto* américain a l'incontestable avantage d'éviter toute mesure extraordinaire d'appel au peuple en dehors des élections régulières, assez rapprochées d'ailleurs pour rendre la résignation plus facile au parti battu. Ce délai permet pourtant à l'opinion publique de se calmer avant l'échéance normale du scrutin. Le débat, circonscrit dans l'enceinte des chambres, ne risque pas d'être grossi et dénaturé par l'intervention confuse des foules ou les excitations intéressées des meneurs. Aucune atteinte directe n'est portée aux privilèges des corps électifs, ni aux situations des représentans. Le président qui refuse sa signature n'exerce qu'un pouvoir négatif. Au lieu de renvoyer les députés devant leurs électeurs, il les invite simplement à délibérer de nouveau, en indiquant ses objections motivées. Le congrès est libre, après examen,

de maintenir son premier vote; le bill acquiert alors force de loi, malgré l'opposition présidentielle. Sans doute la constitution exige en ce cas les deux tiers des suffrages, condition assez difficile à réaliser pratiquement. Mais la théorie laisse le dernier mot au congrès, dont l'honneur reste sauf. C'est à lui de se mettre d'accord avec lui-même et de réunir la majorité requise.

Moins brutal dans la forme que le droit de dissolution, le *veto* défend mieux le pouvoir exécutif. Conserver l'appui du tiers des voix dans une seule chambre est plus facile assurément que de conquérir d'emblée la majorité du pays entier. Rien n'empêche le président de repousser toute loi quelconque sans crainte d'avoir à se démettre au premier échec. Battu sur un point, il peut aussitôt recommencer la lutte sur un autre et remporter l'avantage. Les chances de vaincre sont en sa faveur, et le joug parlementaire ne lui est pas constamment imposé.

Sauf l'unique prescription relative à la majorité des deux tiers et visant les effets du *veto*, aucune règle n'en restreint l'usage. Le président possède à cet égard un pouvoir discrétionnaire, et les constituans des États-Unis entendaient bien qu'il y recourût sans timidité. Son refus n'a pas même besoin de s'appuyer sur des argumens de doctrine. Une simple considération d'opportunité ou de convenance particulière suffit. John Tyler rejeta certain bill financier pour cette raison toute personnelle que le bill en question abrogeait une mesure votée autrefois par lui-même comme membre du congrès fédéral. Malgré la singularité du motif, le *veto* présidentiel triompha.

D'ordinaire, toutefois, le président justifie son opposition en invoquant l'esprit du pacte fondamental, qu'il se trouve de la sorte appelé à interpréter. Aussi, dans la pensée de quelques-uns, le droit de *veto* ne devait être exercé par l'exécutif qu'avec le concours du pouvoir judiciaire, interprète naturel de la constitution et des lois. James Wilson et Madison recommandaient cette combinaison. Certes, l'examen des actes législatifs eût offert ainsi toutes les garanties possibles de compétence; mais l'union des deux pouvoirs aurait fait leur faiblesse plutôt que leur force. Le président, dont les *vetos* seraient subordonnés aux décisions judiciaires et couverts par elles, descendrait au rôle d'un chef de contentieux. La magistrature, bientôt compromise dans les querelles des partis militans, y perdrait l'indépendance et l'autorité.

En Amérique, d'ailleurs, le juge exerce le droit le plus large d'interpréter et de contrôler toutes les lois dans leur application aux causes régulièrement évoquées devant lui. Il peut même, du haut de son tribunal, déclarer telle loi inconstitutionnelle, et par suite

nulle en l'espèce. C'est une sorte de *veto* judiciaire indirect. On aurait manqué au *non bis in idem* en y ajoutant une part de *veto* exécutif, qui permettrait au juge de contrôler aussi les lois dans le domaine théorique, avant qu'elles fussent appliquées. Le projet Wilson ne fut pas admis.

Deux ans plus tard, il est vrai, en 1789, le congrès créa les fonctions d'attorney-général. Mais ce magistrat de l'ordre judiciaire, placé auprès du président pour l'éclairer sur les questions législatives et constitutionnelles, ne participe nullement à la puissance exécutive. Conseiller intime, casuiste politique ou directeur de conscience, il n'a pas plus de responsabilité devant les chambres que les autres membres du ministère. Quel que soit l'avis reçu, le président répond seul de ses *vetos* comme de tous ses actes, et se dispense même parfois d'en informer le cabinet.

Cette intervention de l'exécutif, tenant tête aux assemblées législatives et arrêtant l'effet de leurs votes, entretient un état permanent de lutte qui est le propre des gouvernemens électifs. Les Américains ont fait entrer ces antagonismes inévitables dans le cadre constitutionnel, et ne s'en émeuvent pas plus que de raison.

Les échéances électorales sont échelonnées de façon à mettre fréquemment en lumière les variations survenues dans les forces respectives des partis. A ces déplacemens de majorités correspondent des changemens analogues dans les situations relatives des divers pouvoirs. Tous les quatre ans a lieu l'élection présidentielle. Tous les deux ans on procède au renouvellement de la législature, intégralement pour la chambre, et par tiers pour le sénat. A son avènement, le chef de l'état peut compter d'ordinaire sur l'appui des représentans, dont la nomination a coïncidé avec la sienne. En revanche, il risque fort de se heurter au mauvais vouloir des sénateurs. Puis, deux ans après, l'harmonie entre la chambre et l'exécutif est souvent rompue par l'entrée en scène d'une majorité hostile, issue du scrutin biennal. Quelquefois même l'opposition domine dans les deux assemblées. Le président n'a plus alors la ressource de s'appuyer sur l'une d'elles pour déjouer les attaques de l'autre. Il n'est pas désarmé cependant, grâce au *veto*, si la minorité requise lui reste fidèle.

Rien ne l'empêche de recourir à sa prérogative en tout temps, sans avoir égard à telle circonstance où la majorité législative, émanant d'une élection plus récente que la sienne, représenterait mieux que lui l'opinion actuelle des électeurs. C'est précisément au cours des deux dernières années de sa présidence, contre une chambre nouvelle, qu'il fait le plus fréquent usage du *veto*. Dans ces conditions, notamment, le pouvoir exécutif résiste aux volontés du peuple même, personnifié par ses mandataires fraîchement élus.

Un désaccord aussi complet ne saurait toutefois se perpétuer indéfiniment. C'est une des raisons qui s'opposent à la prolongation souvent réclamée du terme présidentiel. La brièveté des fonctions et la fréquence des crises électorales ont des inconvéniens très graves. Mais les chances de conflits sont moindres, et les dissidences plus faciles à supporter pendant quatre ans que pendant un septennat par exemple, surtout s'il est renouvelé au profit du même personnage. La première année de la présidence américaine est une sorte de lune de miel; la seconde et la troisième sont la vraie période d'activité; la quatrième enfin ramène les élections, qui suppriment les différends de la veille, non sans préparer d'ailleurs ceux du lendemain.

Quoi qu'il en soit, les présidens des États-Unis ne se font pas faute d'exercer leur droit constitutionnel, aussi bien les présidens pacifiques ou peu populaires que les favoris du public et les hommes de combat, comme Jackson. Coup sur coup, à l'occasion d'une même mesure, John Tyler interjeta son *veto* contre la majorité parlementaire, soutenue par la presse et la nation tout ensemble. Et pourtant le vœu de ses concitoyens ne l'avait pas destiné au rang suprême. Simple vice-président, il n'était monté au fauteuil présidentiel que par suite de la mort du titulaire Harrison. En outre, le *veto* frappait des lois financières au sujet desquelles les assemblées se sont toujours montrées le plus jalouses de leurs privilèges. Les adversaires du président le combattirent avec ardeur. Un représentant s'écria que l'honneur de la chambre était en jeu. Un autre déclara que les Tudors eux-mêmes n'auraient pas eu tant d'audace. Tyler l'emporta néanmoins, et pendant les quatre années presque entières de son administration, il continua de tenir seul tous les pouvoirs en échec. C'était légal.

M. Hayes, dès son avènement, se trouva en présence d'une chambre hostile, et perdit bientôt le faible appoint des voix qui l'appuyaient au sénat. Les conflits ne pouvaient manquer d'éclater. Bills sur l'armée, sur les élections, sur les Chinois, furent rejetés par cinq *vetos* successifs dans une seule session (1878-1879), demeurée célèbre à ce titre. Loin de ressembler à l'homme fort (*the strong man*) rêvé par certains politiciens du temps, M. Hayes était animé d'idées conciliatrices qui s'annoncèrent aussitôt par la composition du ministère. Élu d'ailleurs à une seule voix de majorité, au moyen de fraudes inouïes, même en Amérique, il ne jouissait pas d'un grand prestige. Aucun motif ne l'empêcha de s'opposer à toutes les mesures qu'il désapprouvait. Depuis le commencement jusqu'au terme régulier de son mandat, le président républicain paralysa la volonté du congrès démocrate, et gouverna sans révolution ni secousses. Sa résistance constante aux actes législatifs ne discré-

dita pas le parti qu'il représentait à la Maison-Blanche. Ce fut encore un républicain, M. Garfield, que les suffrages populaires investirent, en 1880, du pouvoir suprême.

Le président actuel, M. Cleveland, mérita naguère le surnom de maire *veto* (*Veto Mayor*) pour avoir, à la mairie de Buffalo, repoussé plus de lois votées par son conseil municipal que plusieurs de ses prédécesseurs ne l'avaient fait en beaucoup d'années. Sa fermeté ne s'est pas démentie à la présidence. « On cite de lui, dans sa carrière, plus de cent *vetos* frappant autant de bills injustifiables, bons seulement à dissiper follement l'argent des contribuables. » Cette attitude énergique en face des assemblées de toute nature est célébrée par ses partisans comme un titre à la confiance du peuple et un motif suffisant de réélection.

Même la situation d'accusé n'enlève pas au chef de l'état le libre usage de sa prérogative. André Johnson, décrété d'*impeachment* par la chambre et traduit devant le sénat, ne continua pas moins, pendant le procès, de remplir ses fonctions exécutives et d'interjeter son *veto*. Johnson fut battu ; la loi, adoptée à la majorité des deux tiers, passa malgré lui. Mais nul ne paraît avoir contesté le droit strict du président d'exercer, même en ces circonstances critiques, un pouvoir que lui confère la constitution.

Avant la présidence de Johnson, qui forme un chapitre à part dans l'histoire des États-Unis, encore troublés par les suites de la guerre civile, aucun des bills nombreux frappés de *veto* sous toutes les administrations successives depuis Washington, n'avait réussi, sauf un ou deux peut-être, à obtenir force de loi. Le triomphe de l'exécutif était le fait normal ; la victoire parlementaire restait l'exception.

Depuis quelque temps, le congrès a remporté plus fréquemment l'avantage. Certaines lois importantes sont devenues définitives en dépit de l'opposition présidentielle, et souvent grâce à des votes de coalition. Ce fait nouveau n'est-il que la conséquence du désarroi des partis nationaux ? Doit-on y reconnaître plutôt le symptôme d'une transformation que plusieurs écrivains d'Amérique signalent dans la pratique des institutions de leur pays ?

La solidité du pouvoir exécutif fédéral et local avait toujours été regardée par les Américains comme la garantie nécessaire contre l'intempérance des assemblées confuses ou dévoyées. « Nous logeons nos gouverneurs dans des palais, disait naguère un journal de New-York, et nous leur donnons de beaux appointemens, à seule fin d'être préservés par eux d'autant d'actes législatifs que possible. » Si le *veto* devenait lettre morte, l'autorité exécutive serait singulièrement affaiblie, sinon annulée.

Aucune combinaison constitutionnelle ne peut suffire par elle-même, sans le bon esprit politique des gouvernans et des gouvernés. Il faut beaucoup de savoir-faire et de prudence pour tirer profit d'un procédé dilatoire qui ne résout les difficultés qu'en les ajournant. « Le but et l'effet du *veto*, dit Benton, consistent à suspendre l'adoption d'une loi jusqu'à ce que la nation se prononce aux élections prochaines, et fasse admettre ou rejeter définitivement la loi en litige par un congrès pertinemment élu. C'est une prérogative juste et convenable, accordée à l'exécutif dans l'intérêt du peuple, et judicieusement confiée à l'élu du peuple. »

Au fond, ce pouvoir négatif emprunte sa force à l'appui des minorités conservatrices, et constitue la plus flagrante dérogation à la règle démocratique des majorités. On le retrouve à tous les degrés de la hiérarchie gouvernementale. En face du congrès de l'Union est le président de la république; en face de la législature dans l'état particulier est le gouverneur de l'état; en face du conseil municipal est le maire. Chacun de ces hommes est indépendant des assemblées par son origine et possède le droit de *veto*. Les Américains veulent voir la responsabilité personnelle de leurs élus spéciaux s'affirmer devant chaque collectivité irresponsable; ils ont assez de confiance dans la fermeté du libéralisme conservateur de la nation pour ne pas redouter encore l'éventualité d'une dictature de surprise ou de découragement.

DUC DE NOAILLES.

(Extrait du second volume de *Cent ans de république aux États-Unis*, qui paraîtra prochainement.)

LA

BAIE DE SANTÉCOMAPAN

SCÈNES DE MŒURS MEXICAINES.

Noyé dans des vapeurs jaunes, découronné de ses rayons comme un roi qui abdique, le soleil s'abaissait vers le faîte des arbres séculaires qui entourent la petite crique de Santécomapan, au fond du golfe du Mexique. Par la couleur d'azur, par le calme et la transparence de ses eaux qu'abritent contre toutes les brises des mangliers aux racines multiples, elle ressemble à un beau lac endormi, cette baie pittoresque dont nul géographe ne sait encore le nom. Or, à l'approche de cette minute crépusculaire, rapide, qui sous les tropiques sépare le jour de la nuit, on voyait à chaque instant émerger, sur la surface de ce miroir bleu, le dos rond d'un joyeux dauphin vers lequel naviguait aussitôt avec curiosité, avec d'amusantes allures de bourgeois ventrus, une bande de pélicans à plumage brun.

Du côté de la mer, comme pour défendre à ses vagues l'accès de la mystérieuse crique, s'allonge un îlot de sable blanc, mé-

langé de minuscules coquilles roses, bleuâtres ou nacrées, banc étroit dont l'élévation dépasse à peine le niveau des eaux qui le caressent. Sur ce lit, pour eux moelleux, reposaient immobiles, pétrifiés en apparence, chauffés à blanc depuis le matin par les feux du ciel embrasé, cinq caïmans qui, sortant enfin de leur longue torpeur, donnaient quelques signes de vie. Leurs museaux aigus se dressaient, ils se traînaient comme avec effort, puis se plongeaient un à un, avec méthode, à l'endroit précis où le *gulf-stream*, ayant atteint son maximum de chaleur, tourne et s'élance pour gagner l'Atlantique, pour aller attiédir là-bas, tout là-bas, les côtes brumeuses de la vieille Europe, tenter de fondre les glaces éternelles du pôle nord.

L'ombre des mangliers grandissait à vue d'œil, rendant noire l'eau vermeille dans laquelle ils s'étaient mirés tout le jour. De temps à autre, des moineaux solitaires, invisibles, ébauchaient un chant mélancolique dans le grand silence, doux sons d'adieux à la lumière, auxquels répondait aussitôt par un soufflement plaintif, sentant venir son heure d'agir, un lugubre engoulevent. Au loin la mer, encore dorée pour un instant, s'étendait immense. Sur sa nappe lisse, scintillante, se dressait une fine goélette, qui, ses voiles à peine gonflées par une brise intermittente, s'éloignait de la côte avec le balancement régulier d'un hamac. Près de l'îlot, prête à le dépasser, une chaloupe à l'allure pesante, n'obéissant qu'avec lenteur à l'impulsion de six rameurs vigoureux, avançait néanmoins. Les bords de l'embarcation, chargée à son avant et à son arrière de caisses, de barils, de ballots, surnagaient de quelques pouces à peine au-dessus de l'eau. Un coup de sifflet, lancé par l'homme qui tenait le gouvernail, fit apparaître cinq ombres au fond de la crique déjà obscure, et quelques minutes plus tard l'avant de la chaloupe, sous l'effort d'une suprême impulsion, glissait, grinçait sur le sable du rivage et s'arrêtait brusquement, à demi échoué.

Sautant aussitôt à terre, quatre des rameurs échangèrent quelques mots brefs avec ceux qui les attendaient, et l'on s'occupa de décharger le bateau : caisses, ballots, barils, soulevés avec aisance par des bras visiblement accoutumés à cette rude tâche, étaient posés en équilibre sur les épaules ou sur la nuque de ceux qui devaient les emporter. Ces hercules, bien que ne payant guère de mine, se courbaient à peine sous le poids qui semblait devoir les écraser, et s'enfonçaient dans la forêt en trottinant, à la façon indienne. Ils revenaient bientôt se charger d'un nouveau fardeau, exécutant ainsi un va-et-vient de fourmis affairées, laborieuses, silencieuses, lequel dura trois quarts d'heure. Le dernier colis emporté, les deux rameurs restés dans la barque la remirent à flot,

puis longèrent le rivage jusqu'à un endroit où les eaux, devenues soudain plus profondes, baignaient des racines de mangliers tapissées de petites huîtres.

Le soleil, pendant que ces hommes peinaient, avait atteint et rendu visibles les vaporeux sommets de la grande Cordillère, derrière lesquels il s'était brusquement caché. Infatigable, mais impassible, l'astre éclairait déjà d'autres horizons et faisait naître au loin, sur les rives du Pacifique, de brûlantes aurores. En dépit de l'obscurité qui les entourait et avec une sûreté qui démontrait leur connaissance approfondie des lieux, les rameurs firent pénétrer leur esquif dans un ruisseau large à peine de 3 mètres, fleuve en miniature bordé d'arbustes dont les rameaux entre-croisés, effleurant l'eau, leur livraient bruyamment passage. S'élançant à terre, ils amarrèrent la chaloupe ; puis ils s'enfoncèrent sous les arbres, dont la taille devenait plus imposante à mesure qu'ils s'éloignaient de la mer. De temps à autre, en avant, se montrait un point lumineux, vers lequel ils se dirigeaient. Ils passèrent près d'une trentaine de chevaux et de mules entravés qui, comme passe-temps, faute d'autre provende, rongeaient l'écorce des arbrisseaux à leur portée. Vingt pas encore, et ils débouchèrent sur un vaste espace au sol nu, sous l'abri d'un majestueux cèdre dont les longues branches, au feuillage menu, allaient au loin effleurer la terre et frappaient de mort, en les couvrant d'ombre, toutes les plantes qui tentaient de naître au-dessous d'elles.

Au pied de ce centenaire, au tronc large d'au moins 5 mètres, au front perdu dans le ciel, et dont les racines saillaient, couraient sur le sol comme des veines gonflées sur une peau rugueuse, flambait, crépitait un immense foyer, qui, alimenté de bois résineux, parfumait l'air d'une odeur de benjoin. Entre ce feu et l'arbre, assis ou couchés dans les creux formés par les ondulations de ses racines, ce qui leur permettait de s'étendre ou de s'accoter à leur gré, onze hommes au teint bronzé, vêtus de chemises de flanelle blanche, de pantalons de toile grise fixés à leur taille par de longues écharpes de soie de couleur rouge ou bleue. Passé dans cette ceinture, du côté gauche et bien à la main, un couteau au manche de corne, à la lame effilée et affilée, perdue dans une gaine. Les chaussures, en peau de daim, teinte en jaune clair ou en bleu pâle, étaient garnies d'éperons d'acier. Presque tous les fronts étaient ceints de ces mouchoirs de coton quadrillés chers à la Normandie, lesquels, pliés en bandeaux et noués derrière la tête, acquièrent au Mexique une qualité probablement ignorée de ceux qui les fabriquent, la qualité d'empêcher « les airs nuisibles » de pénétrer dans le cerveau.

Appuyé contre le tronc du cèdre, un arsenal. Des carabines au canon poli, des couteaux de chasse à poignée d'argent, de longs sabres à fourreaux d'acier, le tout criblé par la flamme de points lumineux. De l'autre côté du tronc, un peu en arrière et posé sur trois pierres, un chaudron où cuisaient, pêle-mêle, du riz, une dinde sauvage, un faisan, un chou palmier, deux tatous : *olla podrida* dont un Indien assis sur ses talons, les mains étalées sur les genoux comme les divinités de granit de l'antique Égypte, surveillait les bouillonnemens avec la gravité triste qui est un des caractères de sa race.

Plus en arrière encore, une masse sombre : les caisses, les ballots, les barils, toute la cargaison que contenaient les flancs de la goélette, marchandises dont le déchargement clandestin n'avait pas duré moins de quatre jours, l'équipage du petit navire aidant. Les caisses renfermaient des bijoux, des objets d'art ; les ballots des soieries ; les barils du kirsch, du cognac, des vins liquoreux d'Espagne ou d'Italie, objets de haute valeur dont la douane mexicaine double le prix par des droits exorbitans, afin, sans doute, d'encourager la contrebande. C'étaient là des « produits nobles, » comme disent les créoles, nobles comme les lingots d'or et d'argent, frappés, eux aussi, de taxes excessives de sortie, raison pour laquelle la goélette, à titre d'échange, en emportait en Europe de beaux et nombreux échantillons. Dès le lendemain, les rameurs de la veille, les portefaix de tout à l'heure, devaient se transformer en muletiers d'honnête apparence, qui, pourvus de documens falsifiés et par conséquent bien en règle, se mettraient en route à travers les défilés de la Sierra de Tuxtla, afin d'atteindre les villes de l'intérieur du pays, où les acheteurs économes abondent. Là, les contrebandiers offriraient à des prix tentateurs, irrésistibles, les fins tissus de Lyon, les mantilles de blonde, les points de Valenciennes ou d'Alençon, les joyaux de l'Inde sertis à Paris. Ils étaient assurés de trouver des amateurs parmi les amans, les maris, les amoureux; surtout parmi les vieillards qui, connaissant à fond l'humeur frivole des filles d'Ève, savent que ce sont là les pommes que choisirait lui-même aujourd'hui, pour les suborner, l'éternel et astucieux serpent.

Les treize contrebandiers, — ils étaient treize et n'attachaient aucune importance à ce chiffre pour nous fatidique, — appartenaient à des nationalités différentes. Les Mexicains l'emportaient en nombre, mais il y avait parmi eux un Yankee, un Californien, un Espagnol et un Français, matelot déserteur du brick de guerre qui, l'année précédente, surveillait la station de Véra-Cruz. Depuis que, réunis par le hasard, les aventuriers opéraient de compagnie,

solidaires dans toutes les occasions où il fallait violer ouvertement ou clandestinement les lois, aucun nuage n'avait troublé l'harmonie qui régnait entre ces braves gens, lesquels étaient surtout des gens braves. Cette cordiale entente, ils l'attribuaient à ce qu'ils ne « traînaient » aucune femme à leur suite, propos peut-être vrai, mais à coup sûr peu galant.

Les Mexicains, d'humeur enjouée, expansive, avouaient avec bonhomie, en ne cachant que leur nom véritable, les faits qui, outre ceux de contrebande, les tenaient en délicatesse avec la justice de leur pays, pourtant si indulgente et paterne. Deux ou trois d'entre eux, tentés, séduits, entraînés par les circonstances, avaient détroussé des voyageurs auxquels ils ne voulaient aucun mal, mais qui, ayant eu la mauvaise idée de se défendre, d'appeler à l'aide, les avaient forcés de « les rendre muets. » D'autres, par mégarde, par maladresse ou par amour de l'art, avaient planté leur couteau dans l'abdomen d'un de leurs compatriotes, — histoires d'amour, au fond. L'Espagnol, grave, taciturne, sobre, discret, révéla pourtant un soir, après avoir avalé un verre de cognac, pour montrer la solidité des têtes andalouses et gagner un pari, qu'il avait, lui aussi, quelques taches de sang aux mains, ce dont personne parmi ses compagnons, il faut le dire à son honneur, n'avait jamais douté.

Le cas du Yankee était net. En désarmant son revolver, qu'il tenait pour déchargé, quatre balles avaient pénétré, par paires, dans la tête et dans la poitrine d'un de ses compatriotes avec lequel il causait amicalement, au coin d'un bois. Par une fâcheuse circonstance, on savait que, de son vivant, le mort portait en permanence une ceinture pleine de pépites d'or. Cette ceinture, n'ayant pas été retrouvée sur son corps, avait fait croire à un sot juge de la frontière texienne, — lequel, au dire de l'accusé, se repentirait tôt ou tard de son erreur, — que l'accident avait été un meurtre prémédité pour dépouiller le défunt. Il avait fallu fuir, s'exiler. Le hasard, plus souvent qu'on le suppose, persécute l'innocence et l'accable.

Quant au Français, son cas était particulier. Il devait sa position de déclassé, d'ennemi de la société, à un simple coup de tête. Même aux heures où l'ivresse, son péché mignon, lui permettait tout juste de se tenir debout, il ne s'accusait que de sa désertion, qu'il déplorait en se criblant d'injures, des larmes plein les yeux. Ses compagnons le tenaient pour un homme très fort, bien qu'il ne dît que la vérité. Notre propre corruption et notre propre finesse entrent pour beaucoup dans les grandes réputations ; soit en bien, soit en mal, ceux que nous élevons doivent une partie de

leur prestige à notre amour du merveilleux, à notre esprit qui, toujours complice de notre imagination, exagère et cherche l'au-delà.

En ce moment l'air était lourd, les corps accablés, les bouches muettes. Durant quatre jours, on avait vécu inquiets, les regards tournés vers l'est, en émoi lorsqu'un goéland, au loin, rasait la mer. C'est que l'on redoutait, plus encore qu'une tempête, de voir apparaître la voile brune de l'un des côtiers de la douane, dont le commandant, surpris d'apercevoir une goélette en panne dans un lieu si en dehors de toutes les routes maritimes, eût considéré le petit navire comme suspect, et lui eût donné la chasse. Il ne l'aurait pas atteint, c'est sûr ; mais l'entreprise eût été ajournée, manquée peut-être, et la crique découverte. Maintenant, « grâce à Dieu, » plus rien à redouter. L'affaire avait réussi, et l'on pouvait dormir en toute sécurité, le point que l'on occupait dans la forêt se trouvant à trente lieues de tout village. Aussi, chacun se prélassait avec délices en face de l'ardent foyer, que la température rendait inutile, mais qui éclairait et égayait.

Les visages n'étaient ni laids, ni dégradés, ni repoussans autour du bivouac, bien que d'expression un peu patibulaire. Du côté des Mexicains, des cheveux, des barbes, des yeux très noirs, ces derniers ouverts sur des visages à la peau bistrée, toujours terne. L'Américain, lui aussi, possédait des cheveux noirs, mais ses favoris roux, ses yeux verts, sa carnation colorée, fournissaient un texte de plaisanteries à ses compagnons, qui trouvaient ces contrastes affreux. L'Espagnol, — c'est lui qui représentait l'honorable maison de commerce véracruzaine pour le compte de laquelle on opérait, — avait le teint mat, les beaux traits et les nobles façons d'un hidalgo de race. Il était le chef; toutefois, il indiquait ce qu'il convenait d'exécuter plus qu'il ne le commandait, et ne parlait jamais qu'au nom de l'intérêt général. Il est à remarquer qu'un revolver au côté, un couteau à la ceinture et l'absence de préjugés sur l'emploi de ces armes, établissent entre les hommes une égalité, un respect mutuel de leurs droits, que l'on demandera toujours en vain à la plus libérale constitution.

Le Californien, tantôt sérieux, tantôt enjoué, tantôt mélancolique, toujours préoccupé ou distrait, avait le parler doux, les gestes moelleux, les lèvres souriantes, et s'exprimait avec une pureté de langage conforme à la syntaxe espagnole. Même dans les circonstances les plus critiques, il ne proférait aucun juron, n'employait aucun mot mal sonnant. Il était grand donneur de bons conseils, et ne se querellait jamais. Il racontait peu d'histoires, mais il écoutait avec avidité celles que narraient ses compagnons, surtout, et c'était

presque constamment le cas, lorsqu'une femme était l'héroïne du récit.

A n'en pas douter, tous ces hommes avaient été baptisés et possédaient un prénom qu'ils ne livraient pas plus que leur nom de famille ; aussi se désignaient-ils par des sobriquets. L'Espagnol, sans songer à s'en fâcher, se laissait appeler *Gachupin*, nom ironique par lequel les Indiens qualifient leurs anciens conquérans. Le Français acceptait le titre de *Gavacho*, terme employé par les Espagnols et leurs descendans pour désigner les fils de la « Grande Nation, » mais il répondait plus volontiers à celui de Niño, — enfant. — Ce dernier nom, il le devait à ses étonnemens naïfs lorsqu'il ent ndait raconter l'histoire d'un coup de couteau donné par vengeance, par jalousie ou pour « l'honneur. » Il prenait alors une mine effarée qui amusait beaucoup ses compagnons, les Mexicains surtout. Ceux-ci, par affinité d'humeur, se montraient plus amicaux avec lui qu'avec le grave Gachupin ou le taciturne Yankee, dont la nationalité leur déplaisait, ou qu'avec le Californien, dans lequel, nouveau-venu qu'il était dans « la compagnie, » ils n'avaient encore qu'une demi-confiance.

On était solidaire, il est bon de le répéter, dans ce camp aux élémens disparates, et dans une querelle particulière, aussi bien qu'en face des douaniers, des juges, des alguazils, on se serait bravement prêté aide, on se l'était prouvé déjà dans dix occasions. Amis, on ne l'était qu'à moitié : l'association pour le mal, comme l'association pour le plaisir, ne donne que des compagnons. Le bien, les moralistes ne l'ont peut-être jamais assez remarqué, a seul le pouvoir de faire naître, grandir, épanouir le sentiment le plus noble, le plus durable que nous puissions éprouver et rendre : l'amitié.

Le bivouac, dans son ensemble, était digne de l'humeur et des pinceaux d'un Salvator Rosa. Ce vieil arbre au tronc phénoménal, avec ses longues branches dont l'extrémité, en s'abaissant vers le sol, formait un vaste cirque que le foyer éclairait de lueurs sanglantes, rappelait un autre âge. C'était un coup d'œil étrange, pittoresque, que celui de ces hommes étendus, assis entre les racines du colosse, les mouchetant des points rouges, blancs ou bleus de leur costume. Dans l'air, le bruit indéfinissable, le grondement produit au loin par les mules et les chevaux qui, sans relâche, — nul ne sait à quelle heure ces animaux dorment, — allaient, faute de mieux, ronger les écorces qu'ils pourraient atteindre. Tout près du foyer, attirés par sa chaleur, deux énormes crapauds, une tortue, une couleuvre à la peau bigarrée, regardant immobiles, fascinés, confians, danser les flammes. Trois chauves-souris tourbil-

lonnaient sans trêve au-dessus des têtes, guettant, happant à leur arrivée bourdonnante les gros insectes qui, lourds, essoufflés, gauches, n'échappaient à ces ennemis que pour se précipiter follement dans le foyer qui les attirait, où leurs corps, soudain distendus par la braise ardente, éclataient comme des marrons dont on a négligé d'inciser l'enveloppe. Quant à l'Indien cuisinier, flanqué lui aussi de deux crapauds et, en outre, d'un jeune caïman, il semblait préparer, sous la surveillance de ces trois étranges spectateurs, quelque filtre diabolique, quelque baume de fier-à-bras.

Il appela soudain, et l'un des Mexicains, passant une branche dans l'anse de l'énorme marmite, aida le Vatel au teint de cuivre à la transporter au pied du cèdre. Elle fut vite entourée, sans qu'aucun appel eût été nécessaire, par un cercle de convives affamés. On s'assit sur le sol à la mode turque, et chacun posa devant soi deux moitiés de calebasses de tailles différentes, destinées à lui servir l'une de coupe, l'autre d'assiette. Le souper commença aussitôt.

Abondant et délicat par certains côtés, il pécha un peu, ce repas, à quoi bon le dissimuler, du côté de l'élégance du service, et beaucoup par la tenue sans dignité des convives. Les fourchettes faisaient défaut, le pain aussi, et il n'est pas facile, même en employant tous ses doigts, de porter avec propreté des grains de maïs ou du riz cuit à sa bouche. Les choses marchèrent rapidement : il n'y avait là ni gourmands ni gourmets. Les bouchées furent arrosées d'un excellent Bordeaux fourni par une des caisses de la cargaison, et dont les rasades alternaient avec celles d'un xérès de couleur d'or, très sec. A l'heure du café, le chaudron fut emporté, et une gourde d'une contenance d'au moins trois litres, pleine d'un cognac authentique, emprunté comme le vin à la cargaison, servit à le « mouiller. » Chacun s'établit alors, en se faisant un dossier des racines saillantes, entre le tronc et le feu; puis les cigares et les cigarettes apparurent.

La conversation, assez languissante, s'anima un peu à mesure que les lèvres se trempèrent dans les rustiques et profondes coupes, généreusement remplies de cognac. On parla affaires, d'abord; puis des routes à suivre, des chances favorables ou défavorables qui pourraient se présenter, du gain probable qui reviendrait à chacun. Une xarane, qu'un Mexicain raclait en sourdine, haussa soudain son diapason, et fit changer le sujet des propos en accompagnant le Niño qui, ayant atteint le premier degré de l'ivresse française, venait d'entonner une chanson. Les prunelles commençaient à briller, les lèvres les plus closes à s'entr'ouvrir. On ne saurait croire, si on ne l'a vu, ce qu'une pleine moitié de calebasse remplie de

cognac, vidée à longues et fréquentes lampées, contient au début de sentences, de sages propos, de saillies, et enfin de confidences, d'expansions, de germes de querelles, de protestations d'amitiés, de vantardises, d'absurdités et aussi de vérités.

Il n'y avait pas de femmes parmi les contrebandiers, et pourtant il ne fut bientôt plus question que d'elles. Tous ces hommes, le fait est admirable, avaient aimé et avaient été aimés. Chacun, sans en être prié, racontait qui une comédie, qui une tragédie, aventure durant laquelle il se plaignait invariablement d'avoir souffert, d'avoir cruellement payé son plaisir. L'amour, s'il fallait le juger d'après les dires des contrebandiers de la baie de Santécomapan, serait un sentiment de nature douloureuse. A ses débuts, des craintes, des tristesses, des désespoirs fous. Durant la période triomphale, un ciel d'azur au-dessus de la tête, c'est vrai ; mais, à l'horizon, un nuage vaporeux qui, peu à peu, se gonfle, s'alourdit de soupçons justes ou injustes, de jalousies redoutables. Enfin, comme conclusion, la satiété, la lassitude, l'abandon d'un côté, le désespoir, l'envie de mourir de l'autre. Et pourtant, marin intrépide, on se rembarque sur cette galère aussitôt l'orage passé, sachant, tout en s'efforçant de l'oublier, que l'on se heurtera contre les mêmes écueils, qu'on les sèmera, comme devant, des débris de son cœur. Chose bizarre, des passions qui tourmentent l'âme de l'homme, l'amour est la seule qui, comme entrée en matière, se déclare d'essence éternelle. Elle ne l'est pas, du moins là où naît le *gulf-stream*, car les plus modestes des hôtes de la baie de Santécomapan avouaient avoir déjà sombré maintes fois ; d'où cette sentence formulée par l'un d'eux, que, si l'amour est, en soi, durable et constant, il change volontiers d'objet.

Si l'homme se montre assez souvent indiscret, il est, en revanche, galant ou vaniteux. La preuve, c'est que toutes les femmes dont il fut question sous les branches du cèdre étaient, au dire des narrateurs, des beautés ardentes et accomplies. Le Californien écoutait les récits avec un visible intérêt, et ses questions se multipliaient pour connaître le nom des lieux où s'étaient passés les faits racontés. Il lui fallait, à ce curieux, une description minutieuse les héroïnes ; puis il interpellait l'Espagnol, l'interrogeait, voulait son avis. Pendant ce temps, ceux qui racontaient et ceux qui écoutaient ne cessaient pas de boire. Aussi les yeux bouffis commençaient à clignoter, les langues épaissies à devenir lentes, à bredouiller. Le Yankee avait le regard fixe, perdu de l'homme qui, ayant conscience que ses idées n'ont plus toute leur netteté, s'efforce dignement de le dissimuler, de sauver les apparences.

Le Niño, presque aussitôt après avoir chanté, s'était mis à pleurer

à chaudes larmes, selon son invariable coutume, en parlant de son village, de sa désertion, de son nouveau métier. Le Gachupin et le Californien, plus sobres, plus contenus, ou moins sensibles aux effets des vapeurs alcooliques, laissaient pourtant voir aussi quelques signes d'une excitation anormale. Certes, ils possédaient encore, en apparence, la plénitude de leur raison, la conscience de leurs actes et de leurs propos ; toutefois, plus loquaces, plus expansifs que de coutume, ils ébauchaient des demi-confidences. Encore quelques gorgées de cognac, et leur gravité, l'une hautaine, l'autre douce, allait peut-être sombrer. Les gorgées furent bues ; bientôt l'Espagnol sourit, ce qui ne lui arrivait jamais, et le Californien, devenu bavard, prononça incidemment le nom de la ville de Lagos. A ce nom, le Gachupin tressaillit; il retira son cigare d'entre ses lèvres, son regard se posa sur celui de son interlocuteur et y demeura cloué.

— Lagos ! répéta-t-il comme avec effort, en passant sa main sur son front qu'il pressa.

Les yeux du Californien clignotèrent sous le regard ardent et sombre rivé sur le sien, mais il en supporta l'inquiète interrogation sans détourner la tête, sans baisser ses paupières, sans cesser de sourire. Il continua le récit insignifiant qu'il avait commencé, une vulgaire aventure d'auberge dans la ville qu'il avait nommée, qu'il n'avait fait que traverser. Un instant encore, les deux hommes s'examinèrent comme pour se pénétrer. Cherchaient-ils un souvenir? Leur mémoire, en tout cas, ne parut rien leur rappeler; mais ils demeurèrent pensifs chacun de son côté, contemplant les braises rouges. Le feu, les physiciens négligent de le mentionner dans leurs traités, joint à ses qualités matérielles une fascination morale. Il attire l'esprit de l'homme, le captive par son apparence de vie, et le plonge dans un monde de rêveries. Il est gai, il est triste, il éclaire le passé disparu, montre les ombres dont il est peuplé, illumine l'avenir, puis endort.

C'est ce qu'il avait fait pour tous les contrebandiers, pendant le récit du Californien. Las des travaux du jour, chacun avait longuement regardé la flamme, sans songer à proposer la moindre partie de cartes. On s'était étendu à l'aise ; puis, une à une, les paupières s'étaient closes. Le silence devint solennel ; la forêt sans brise, la mer sans reflux, se taisaient, dormaient, comme anéanties sous l'accablante pression de l'air tiède et lourd.

L'Espagnol et le Californien furent brusquement tirés de leur contemplation, de leur muette réserve, par un éclat de rire, et se précipitèrent à la fois au secours du Niño. Pris d'une idée subite, le matelot, ivre de cognac et de sommeil, s'était mis debout. Alors

titubant, trébuchant, il avait été chercher, sans que personne l'en eût prié, une brassée de bois pour ranimer le foyer. En se penchant pour déposer son fardeau, le malheureux, n'ayant plus le sentiment de l'équilibre, tomba en travers du feu. Grâce à leur prestesse, à leur sang-froid, ses deux compagnons purent l'enlever avant qu'il eût aucun mal grave. Il se débattit contre ses sauveteurs, sans la moindre conscience du danger qu'il venait de courir, du service qui venait de lui être rendu. On l'étendit sur le sol, on lui intima l'ordre de dormir, ordre auquel il obéit avec docilité, comme à une consigne.

L'Espagnol regagna le siège naturel qu'il occupait un instant auparavant, et le Californien, cette fois, s'établit sur la même ligne que lui. Ils étaient de nouveau seuls éveillés dans le petit camp, et ne paraissaient nullement songer au sommeil, car l'un alluma un cigare, tandis que l'autre roulait une cigarette. Après quelques courtes réflexions sur l'incident du Niño, le Californien dit, comme s'il continuait une conversation interrompue :

— Belle ville, Lagos !

— Oui, répondit l'Espagnol.

— Tu as eu là une aventure, reprit le Californien en se frottant les mains ; je l'ai compris tout à l'heure, à la façon dont tu m'as regardé.

— C'est vrai ; j'ai eu là une aventure.

— Joyeuse ?

L'Espagnol trempa ses lèvres dans la liqueur que contenait sa calebasse, puis secoua la tête d'une façon négative.

— Raconte, dit le Californien.

— Non, répondit l'Espagnol, laissons dormir les morts.

Il y eut un long silence. La provision de bois apportée par le Niño commençait à crépiter, à flamber, lançant au loin des étincelles. Les chauves-souris continuaient à tourbillonner, les crapauds et la couleuvre avaient disparu, abandonnant la tortue, qui, pour une cause inexpliquée, allongeait de tout son pouvoir sa tête minuscule, insuffisante. Le Californien alluma méthodiquement une nouvelle cigarette et dit :

— La femme était belle?

— On l'appelait, répondit l'Espagnol qui se redressa avec une pointe d'orgueil, la Madone pour la délicate harmonie de ses traits ; la Sirène pour la grâce troublante de tout son être.

Le Californien frémit.

— C'est lui ! murmura-t-il entre ses dents serrées ; enfin !

Après un instant de silence, il reprit, avec un léger tremblement dans la voix :

— Et... elle t'a aimé... cette merveille?

L'Espagnol ne parut pas entendre la question qui venait de lui être adressée; rêveur, absorbé, il regardait avec attention danser les flammes. S'il n'eût été distrait par ce spectacle, il eût vu le Californien, les sourcils froncés, l'examiner avec une curiosité avide, haineuse. Il était beau, ce fils de l'Espagne, avec son teint mat, avec ses yeux ardens, aux regards doux comme ceux de la femme arabe qu'il comptait sans doute parmi ses lointains ancêtres, avec ses dents d'une blancheur transparente, si magnifiques sous sa moustache noire! Il devait avoir trente ans à peine; sa taille était mince, élégante, ses gestes étaient souples, mesurés, nobles. Sa façon de s'exprimer, comme celle de son interlocuteur, révélait une culture qui faisait complètement défaut à leurs associés. Ni l'un ni l'autre, certainement, n'étaient nés pour le métier qu'ils exerçaient.

— On dirait, reprit le Californien qui, lui, n'avait rien de la beauté raffinée de son compagnon, mais dont les traits un peu épais, la bouche large, les yeux vifs, les pommettes saillantes présentaient néanmoins un ensemble sympathique, intelligent, énergique, on dirait que tu as des remords?

— J'en ai.

— Voilà donc pourquoi tu es si grave? Allons, soulage ton cœur : tu aimes encore?

— Oui, une ombre.

— Cela veut-il dire, reprit le Californien qui se pencha en avant, que celle que tu aimes est morte, ou, plus simplement, qu'elle a été infidèle et que tu vis avec son souvenir?

L'Espagnol baissa le front. Voulait-il ainsi répondre affirmativement? En dépit de sa finesse, son interlocuteur ne put le démêler.

— Était-ce ta femme? demanda-t-il encore.

— Non.

— Ta fiancée?

— Non.

— Oh! une femme mariée, alors?

— Oui.

— Je vois d'ici la catastrophe, bien que tu ne m'aides guère à la deviner, reprit le Californien sur un ton de reproche amical. Le mari vous a surpris, il t'a fallu te défendre, tu l'as blessé, tué peut-être; et ce qui devait te rapprocher de ta maîtresse t'a éloigné d'elle pour toujours. Est-ce cela?

Le Gachupin secoua négativement la tête, vida d'un seul trait ce qui restait de cognac au fond de sa coupe, puis il se pencha vers son compagnon.

— Tu es mon ami, toi? dit-il d'un ton confidentiel.

— En doutes-tu? repartit le Californien avec bonhomie.

— Pourtant, reprit l'Espagnol, tu ne m'as jamais raconté ton histoire.

— Ni toi la tienne. La vérité, c'est que je n'ai pas d'histoire, moi.

— On en a toujours une, répliqua sentencieusement l'Espagnol, puisque l'on a forcément aimé. Puis, si tu n'avais pas d'histoire, tu ne serais pas ici. Raconte, dit-il à son tour avec une visible satisfaction de sa triomphante logique.

— Eh bien! l'histoire, l'aventure que je te prêtais tout à l'heure, c'est la mienne.

— Tu as séduit la femme et tué le mari?

— A dire vrai, j'ai été séduit par la femme, et c'est le mari qui a voulu me tuer, m'obligeant ainsi à le blesser, pour me défendre. A la suite de cette algarade, j'ai dû, aimant la liberté, fuir les villes, la justice, vaguer comme une âme en peine jusqu'au jour où je vous ai rencontrés, où tu m'as accueilli.

Le Californien avait parlé avec lenteur, comme un homme qui cherche ses mots ou ses idées. Il changea brusquement de ton :

— Ouf! fit-il, cela soulage de se confier à un ami. Sais-tu que c'est vrai, le remords! Ce malheureux qui m'a forcé à le frapper, que j'ai involontairement blessé d'un coup mortel, il marche souvent à mon côté jusque dans mes rêves. Cette nuit, il me laissera en repos, je viens de parler de lui.

— Il ne se montre pas, dit l'Espagnol, qui posa sa main sur le bras de son ami et qui le regarda avec fixité, il ne se montre pas lorsque tu as parlé de lui?

— Jamais. Aussi, maintenant que tu connais mon secret, que tu me comprendras à demi-mot, il ne m'apparaîtra plus guère, ce fantôme.

— Quand il vient, dit l'Espagnol d'une voix sourde, il te menace, n'est-ce pas?

— Non, répondit le Californien, parlant de son côté à mi-voix, il me regarde sans colère; mais il me montre sa blessure dont les lèvres se meuvent comme celle d'une bouche et crient mon nom.

— Il tend les bras comme s'il voulait te saisir?

— Oh! dit le Californien, il y a donc aussi un fantôme dans ta vie, dans tes rêves? Au fait, tu sais mon histoire et je ne connais pas la tienne. S'il n'était l'heure de songer au sommeil, je te demanderais de me la dire. Tu m'as appris qu'elle était belle, la femme!

— Satan, répondit l'Espagnol, avait forgé son esprit, son corps, son visage pour la perdition des hommes.

— Je la vois d'ici, ton œuvre de Satan, dit le Californien, dont les paupières se mirent à battre. De grands yeux pleins de flammes, noirs, troublans, d'autant plus irrésistibles qu'ils semblent mendier votre amour, en échange de celui qu'ils vous laissent deviner; une longue chevelure ondulée, soyeuse, des mains de fée, des pieds d'enfant. Un nez droit, fin, aux narines roses, des dents taillées menues dans de la nacre blanche, un visage ovale, des cils recourbés, palpitans comme de mignonnes ailes d'oiseau, et une démarche, un sourire, une voix!..

— On dirait, s'écria l'Espagnol, que tu l'as connue?

— A l'aurore d'une passion, reprit le Californien avec plus de calme, toutes les femmes, grâce à notre imagination, n'ont-elles pas les mêmes séductions?

— Chez doña Inès...

Le Californien se leva brusquement, tout son corps tremblait.

— Que t'arrive-t-il? lui demanda son compagnon avec surprise et le regard méfiant.

— Un mot va te le faire comprendre, répondit son compagnon avec effort, avec une émotion douloureuse qu'il ne chercha pas à dissimuler : ce nom, Inès, est celui de la femme que j'ai aimée.

— Je l'ai pris au hasard, s'empressa de dire l'Espagnol, et je vais...

— Non pas, garde-le et continue, me voilà remis. Bien que celle qui a porté ce nom m'ait fait compromettre le salut de mon âme, il m'est doux de le prononcer, de l'entendre prononcer.

— Aux dons que tu as énumérés, reprit l'Espagnol, doña Inès joignait le feu qui les anime. Lorsque ses prunelles se fixaient sur vous, votre sang courait plus vite dans vos veines, il brûlait. Je la vis, elle tourna vers moi son regard à demi voilé par ses cils, et je sentis sur l'heure que c'en était fait de ma liberté, que je lui appartenais corps, âme et conscience. On m'avait prévenu pourtant, en la déclarant irrésistible, de la fascination qu'elle exerçait sur tous ceux qui l'approchaient, et l'on m'avait prédit que je deviendrais sa victime. Me croyant d'autant plus fort que j'étais avisé, j'avais ri. Quand je l'eus vue, cette femme, je connus pour la première fois l'amour instantané, tragique; celui qui, depuis que le monde existe, l'a marqué de si nombreuses taches de sang.

— Belle et coquette, dit sentencieusement le Californien, n'est-ce pas tout un?

— Tu as raison; mais, par un privilège de l'enfer, doña Inès était un de ces monstres charmans qui asservissent les volontés, dont l'orgueil veut toutes les proies. Un de ces êtres qui allument

de si impérieux désirs dans nos corps misérables, qu'ils font naître aussitôt des pensées de crime, et laissent au cœur une blessure inguérissable.

— Tu vas me faire regretter, dit le Californien, de ne pas m'être arrêté à Lagos.

— Ne regrette rien, reprit l'Espagnol avec douleur, cette femme eût fait de toi ce qu'elle a fait de moi : un damné!

— Tu étais pauvre, et il lui fallait de l'or?

— Non, c'était une señora.

— Donc, tu l'as aimée?

— Jusqu'à la folie.

— Mais... elle?

— Lorsqu'elle me vit désespéré, qu'elle comprit quel orage grondait en moi, elle combattit la passion qu'elle avait fait naître avec une pitié apparente, par des caresses de voix, de regards, d'attitudes propres à l'exaspérer. Au fond, n'ayant rencontré jusque-là que des victimes amollies, qui ne savaient que soupirer et se plaindre, cela ne lui déplaisait pas d'entendre un lion rugir. Peu à peu, elle s'effraya ; pour la première fois, elle se trouvait en face d'une volonté, d'un homme.

— Tu t'es vengé de... son indifférence?

— Je me suis vengé de sa duplicité, en transformant sa comédie en drame.

— Comment? Parle, parle donc!

— Tu me demandes là, ami, un secret qui, sur terre, n'est connu que de moi et de Dieu.

— Oui, je comprends. Mais il y avait un mari, un mari, et tu ne m'as rien dit de lui?..

— Je ne l'ai pas connu. Il voyageait dans ton pays, dont les Américains venaient de s'emparer, contre lesquels il plaidait pour rentrer en possession d'un bien patrimonial.

— Pendant que sa femme te rendait amoureux et te faisait de la morale?

— Ne plaisante pas! s'écria l'Espagnol avec vivacité, tu marches dans du sang.

— Tu me l'as déjà dit, et pourtant je ne le vois pas couler. La belle Inès devint... ton amie.

— Non.

Les paupières du Californien battirent, comme pour voiler l'éclair de satisfaction qui brilla dans ses yeux. Toutefois, il reprit vite son impassibilité purement apparente, car sa voix trembla lorsque, regardant son interlocuteur en face, il dit :

— Ma question a été indiscrète ; un hidalgo ne souille jamais la réputation d'une femme en se vantant d'avoir obtenu ses faveurs, et tu es un hidalgo.

— J'ai dit la vérité.

— La belle Inès ne t'a pas cédé?

— Non.

— Je ne comprends plus, dit le Californien, qui respira avec force, comme soulagé. Cette femme t'avait ensorcelé, t'attirait, te repoussait, te consolait, c'est de la comédie, cela. Si tu avais connu le mari, je pressentirais le drame. Ah! j'y suis, tu te découvris un rival, un rival heureux, et... tu le frappas?

— Non.

— Tu es laconique, et tes monosyllabes deviennent des énigmes dont je vais chercher la solution en dormant. Bonsoir.

— Mes soins, mes soumissions, mes révoltes, mes souffrances, reprit l'Espagnol, qui saisit le bras de son compagnon pour le retenir, parurent toucher à la longue doña Inès ; son humeur s'adoucit. Un soir que, resté le dernier près d'elle, je m'anéantissais à ses pieds, lui criant, lui peignant mon amour et les tortures de mon cœur, lui offrant ma vie en échange d'un baiser, d'un mot, ses yeux se remplirent de larmes, et l'une d'elles tomba sur mes mains, qui avaient saisi les siennes. Éperdu, passant de l'enfer au ciel devant ce signe de son émotion, je l'attirai. Elle se dégagea, s'enfuit en me jetant un long regard ; elle semblait enfin attendrie, vaincue.

Le Californien, d'un geste brusque, tendit ses bras vers son interlocuteur ; puis, pâle, lent, il les ramena par un effort de volonté sur sa poitrine et les croisa. Sa main, dans l'ombre, rencontra le manche de son couteau, autour duquel elle se crispa.

— O la belle nuit! continua l'Espagnol tout à ses souvenirs, que celle qui suivit cette heure fortunée où je crus voir s'entr'ouvrir les portes d'un paradis! Comme ils scintillaient, les mondes lointains qui peuplent l'azur céleste, comme l'air était doux à respirer, comme il faisait bon vivre! N'être plus, depuis de longs jours, qu'un épi vacillant sous le souffle d'une femme, la seule dont l'amour vous paraisse digne d'être envié, avoir souffert de son indifférence jusqu'à vouloir mourir, avoir cent fois formé le projet de se tuer à ses pieds pour la forcer à se souvenir en lui laissant un regret éternel, et cent fois irrité contre Dieu, contre son injustice, avoir invoqué l'esprit du mal pour lui vendre son âme en échange des mots « je t'aime! » en échange d'un regard! Être déjà coupable de pensées maudites, et sentir, sous les rayons étincelans du soleil, toutes les douleurs ténébreuses, infernales, de la damnation! Puis, tout à coup, dans cette ombre dense, voir poindre une lumière qui bientôt

éblouit : l'espérance! Que ne sont-elles éternelles, ces heures d'illusions qui haussent le cœur! que n'expire-t-on en les savourant! Quel incomparable don que la vie si l'on mourait dans une de ces extases où l'on estime n'avoir plus rien à envier, même à Dieu, puisque l'amour partagé croit et fait croire à l'immortalité!

Les traits de l'Espagnol s'étaient épanouis, ses yeux étincelaient. Il était beau, cet homme aux passions ardentes, que le souvenir d'une minute fugitive, d'un instant à jamais envolé de sa vie, rendait poète. Pendant ce temps, le Californien, tassé sur lui-même, les bras toujours croisés, le contemplait mordant ses lèvres. Et tandis que son compagnon, s'exaltant, levait de plus en plus son front vers le ciel, il baissait le sien vers la terre, et une larme d'angoisse, vite séchée, roula sur sa joue.

Il y eut un long silence. Le foyer, tout en braise, incendiait le dessous du cèdre, dont les branches, les feuilles et le tronc apparaissaient comme teints de sang. Plus une seule rumeur, plus un seul bourdonnement dans l'air endormi, brûlant. Et pourtant, en dépit de ce calme, de cet apaisement, le visage de l'Espagnol reprit son expression sévère, sombre, douloureuse.

Le Californien se redressa.

— Tu étais aimé, dit-il d'une voix rauque.

— Je le crus, répondit l'Espagnol, tant que les étoiles brillèrent, et le jour me surprit errant en dehors de la ville. Sa subite apparition me ravit; et, mêlant ma voix à celle des oiseaux chanteurs, moi aussi je saluai le soleil, et je rendis grâce à celui qui le conduit. Peu à peu des doutes m'assaillirent, l'homme ne sait pas être longtemps heureux, et j'attendis anxieux, incertain, le moment où je pourrais me présenter chez doña Inès. Cet instant venu, j'hésitai; je redoutais, pour mes rêves de la nuit, un réveil décevant. J'avais résolu, à l'heure où je me retrouverais devant la séduisante femme, de m'agenouiller à ses pieds, de baiser le bas de sa robe, d'achever de la vaincre par ma soumission, par ma patience, par ma persistance. Je voulais donner raison au proverbe de mon pays, qui affirme que, tôt ou tard, la femme appartient à celui qui sait persévérer. Il fallait vaincre ma nature violente, je me promis de le faire. Quand je pénétrai chez doña Inès, j'eus une première déception : des visiteurs et des visiteuses m'avaient devancé près d'elle; c'était la faute de mes délais, de mon amour.

En me voyant paraître, la jeune femme rougit. Elle me salua, sérieuse, cérémonieuse, et sa main répondit à peine à l'étreinte de la mienne. Une seule fois, durant cette visite, mon regard put rencontrer le sien; je le trouvai vague, fuyant, embarrassé, et je recommençai sur l'heure à souffrir. La vue de mon désespoir, la

veille, devait l'avoir troublée; elle avait cédé à un mouvement de compassion, de crainte plutôt, et ce que j'avais pris, en aveugle, pour un commencement d'aveu, n'avait été qu'un acte de pitié, une coquetterie suprême, peut-être! Cette dernière conviction s'empara de mon esprit, s'enfonça dans mon cœur. Lorsqu'il me fallut me retirer sans avoir pu lui parler sans témoins, la main de la jeune femme se posa inerte dans la mienne. Je recommençai ma promenade nocturne de la veille; mais, cette fois, chaque heure eut la lenteur, la lourdeur d'un siècle pour mon esprit désespéré.

Lorsque je pénétrai, le lendemain, chez doña Inès, deux de ses parentes se trouvaient près d'elle. J'étais exténué par trois nuits d'insomnie, tourmenté, assailli de pensées sinistres. Je ne raisonnais plus que dans le sens de ma passion, de ma jalousie.

— Je souffre à mourir, pus-je lui murmurer à l'oreille; il faut que je vous parle, il le faut.

Elle me regarda, et son regard était craintif, suppliant, humide; triple séduction.

— Je sais que vous allez partir, me dit-elle avec lenteur, de façon à être entendue de tous ceux qui étaient là, et j'en suis désolée; mon mari sera ici dans quelques jours, j'aurais voulu vous présenter à lui.

Je m'inclinai sans répondre. Devant ces indications, devant cet ordre d'exil, je n'aurais pu parler sans éclater, sans me trahir.

— Quand partez-vous? me demanda-t-elle, comme sûre d'être obéie.

— Demain, répondis-je, demain, ou après.

Aussitôt que j'eus repris possession de ma volonté, je me levai.

— Ce soir, dis-je, je viendrai vous faire mes adieux.

Cette fois, sa main pressa légèrement la mienne, et elle me répliqua, visiblement surprise et satisfaite de ma docilité :

— Merci.

Un à un, le soir, je laissai partir les visiteurs. Inès comprit que je voulais rester seule avec elle, et parut s'en inquiéter. Au moment où les deux derniers de ses hôtes se levèrent, me lançant des regards envieux, elle les imita, appela sa camériste, lui donna l'ordre de l'attendre au salon. Elle accompagna ceux qui se retiraient jusqu'à la porte d'entrée de sa maison, m'obligeant ainsi à la suivre. Mes deux rivaux s'éloignèrent enfin. Aussitôt, plaçant mon bras dans le cadre de la porte que la coquette allait refermer :

— Un mot, dis-je.

Ma voix tremblait, Inès recula; je saisis sa main, afin qu'elle ne pût fuir.

— Un mot! repris-je impérieux, avant que je quitte à jamais

Lagos, puisque vous l'ordonnez. Avant-hier, comme par le passé, vous vous êtes jouée de moi, n'est-ce pas?

Elle fit un geste de dénégation.

— Alors, prise de pitié, vous m'aimez?

Sans répondre, elle essaya de se dégager.

— N'appelez pas, ne fuyez pas, dis-je, répondez. Cette larme, était-ce un mensonge, une aumône?

Et comme elle se taisait :

— Parle donc, m'écriai-je, ne sens-tu pas que l'heure est solennelle. Quoi! grâce à ta beauté, grâce à tes manèges, tu sais inspirer l'amour qui brûle, qui dévore, et tu ne sais pas le ressentir. Écoute, tu as voulu que je t'aime, c'est fait. Mais, je le jure, il t'en coûtera du sang sur ta robe, sur tes pieds, pour avoir joué avec mon cœur, pour avoir troublé ma raison, pour avoir menti. Il faut bien, à la longue, que l'un des damnés que tu fais se révolte, qu'il se venge, qu'il châtie ton infernale coquetterie.

— Arrêtez, s'écria-t-elle en me sentant l'attirer.

— Ah! tu trembles, tu as peur!

— Non, répliqua-t-elle avec assurance, je ne crains pas ceux qui m'aiment.

— Tu as tort. Ce retour de ton mari, est-ce vrai?

— C'est vrai.

— Eh bien! que tu m'aimes ou me haïsses, je ne veux plus que tu sois à cet homme, je veux que tu sois à moi.

— Vous êtes fou, dit-elle. Voyons, reprenez votre sang-froid. Revenez demain, calme, apaisé, nous causerons alors en amis.

— Demain, ta porte sera fermée pour moi, ou tu seras partie.

— Ma porte sera ouverte et je serai là, dit-elle après quelques secondes d'hésitation; — puis elle ajouta de sa voix caressante, harmonieuse des premières heures : — Vous êtes injuste, vous le verrez demain. — Elle avait peur, s'écria l'Espagnol, qui se leva, les traits farouches, les regards vagues; elle avait peur et elle mentait, je ne fus pas dupe. Je la ramenai contre moi par un brusque mouvement; mes lèvres cherchèrent les siennes.

— Lâche! dit-elle d'un ton méprisant qui m'exaspéra, en se tordant haletante, ne sens-tu pas que je te hais.

— Tu aimes quelqu'un?

— Oui.

— Nomme-le, vite.

— Celui que j'aime, reprit-elle avec exaltation, crois-tu donc que je crains de le nommer? Celui que j'aime, répéta-t-elle avec une ardeur passionnée, c'est celui dont je porte le nom, celui qui sera

là demain, le noble cœur qui t'écrasera comme un reptile, lorsqu'il apprendra que tu as osé me toucher.

— Par l'enfer! m'écriai-je, c'est lui qui mourra, je le jure, lui qui paiera pour ta duplicité, si tu ne cèdes.

— Te céder, plutôt mourir! Ne t'ai-je pas dit, ajouta-t-elle avec audace, que je l'aime et que je te hais?

A ces mots, je vis rouge, je perdis toute raison. Tandis qu'elle se renversait en arrière pour fuir ma bouche avide, essayant d'appeler, je sentais son corps souple se tordre sous mon étreinte, ses chairs palpiter contre les miennes, et la vue de son sein, haletant, m'enivrait de désirs furieux. Pour son malheur, pour le mien, elle nomma une fois encore son mari; c'était trop. Le poignard avec lequel j'avais cent fois songé à me tuer sous ses yeux se trouva dans ma main.

— Tu ne seras plus à personne, lui dis-je; je me le suis juré, et je tiens mes sermens.

Alors, la frappant d'un coup terrible, je...

— Valait-il celui-là? cria le Californien d'une voix étranglée, brandissant son couteau.

En même temps, l'arme s'abaissa rapide, et la longue lame luisante, affilée, se perdit tout entière dans la poitrine de l'Espagnol, qui s'affaissa foudroyé.

Durant une minute, le bras levé, prêt à frapper de nouveau, le meurtrier regarda le corps étendu à ses pieds. Les prunelles fixes, la bouche entr'ouverte comme s'il parlait encore, l'Espagnol ne bougea pas; son âme, ardente et jalouse, avait rejoint celle de sa victime.

Le Californien poussa du pied le cadavre :

— J'ai agi trop vite, murmura-t-il avec une sauvage expression de haine inassouvie; il n'a pas eu le temps de souffrir!

Peu à peu, ses traits crispés se détendirent, et ses regards, menaçans, examinèrent ses compagnons. Deux seulement, au bruit de son cri, avaient bougé, remué, pour changer simplement de position. Abaissant enfin son bras, il vit une perle rouge à l'extrémité de son couteau, le jeta aussitôt loin de lui, puis regarda sa main comme s'il y cherchait une tache, une souillure. Ses jambes vacillèrent, il s'assit.

— Pauvre Inès! murmura-t-il, tandis que des larmes coulaient sur ses joues, ta beauté a été pour toi un don fatal, et ta jeunesse est l'excuse de ta coquetterie. Née pour inspirer l'amour, tu as joué avec cette passion terrible, et c'est par elle que tu as péri. Je t'ai crue coupable, et, lancé à la recherche de celui que je tenais pour ton complice en même temps que pour ton meurtrier, afin de sa-

tisfaire ma soif de vengeance, c'est ta mort vaillante que je viens d'apprendre, que je viens de venger. O ta mort, comme je l'admire! Comme tu m'aimais, chère âme, que tant d'autres accusaient de ne pas savoir aimer! Dors en paix, ton amour, mes mains sanglantes prouvent que je le méritais; dors en paix, nulles lèvres de femme ne connaîtront plus mes baisers, n'effaceront la trace du dernier que j'ai reçu de toi.

Après être longtemps demeuré immobile, le visage caché par ses mains, le Californien redressa enfin la tête; ses regards, aussitôt, se dirigèrent vers celui qu'il avait frappé, et il le contempla cette fois avec douleur, sans colère et sans haine. Soudain il se leva, s'enfonça sous les arbres, et alla brider le cheval qui lui appartenait. Cette opération terminée, il se mit en selle, puis tourna le dos au bivouac, à la dépouille de celui qu'il venait de châtier, au soleil qui déjà dorait, bien qu'encore au-dessous de l'horizon, les sommets de la Cordillère. Au même instant, d'une voix hésitante d'abord, et bientôt raffermie, un petit oiseau chanta.

Aux sons de cette mélodie matinale, l'Indien qui, dans le camp, faisait office de cuisinier, se redressa, étira ses membres; puis, s'arrêtant, inclinant sa tête vers son épaule gauche, écouta. Son oreille subtile, exercée, venait d'être frappée par le pas régulier, sourd, déjà lointain, de la monture du Californien. Le son vague s'affaiblit, s'évanouit. L'Indien courut à son foyer, le ranima, et s'occupa de préparer le café du matin, en soumettant, contre tous les principes observés en Europe, les précieuses semences carbonisées, finement broyées, à une ébullition prolongée.

Lorsque le soleil, rouge, sans rayons, jaillit de la mer qu'il empourpra, les joyeux dauphins recommencèrent leurs bonds de la veille, sous les regards toujours ravis des graves pélicans. Quelques chants éclatèrent entre les maigres branches des mangliers, et, un à un, avec la lenteur de juges pénétrant dans leur prétoire, les caïmans apparurent et se rangèrent de front, gueule béante, sur l'îlot de sable blanc semé de coquilles bleues et roses. Là, gardiens mystérieux, les monstres semblaient surveiller la mer; ils semblaient se tenir prêts à défendre l'entrée de la petite baie que venaient d'ensanglanter les passions des hommes, l'entrée de la pittoresque et paisible baie de Santécomapan.

LUCIEN BIART.

LES

GRANDES FORTUNES

EN ANGLETERRE

I.

L'ARISTOCRATIE TERRITORIALE. — LA HAUTE BANQUE.

I.

« Savez-vous, disait John Bright, dans un discours retentissant prononcé à Birmingham le 27 août 1866, que cent cinquante personnes possèdent la moitié du sol de l'Angleterre; que la terre d'Écosse appartient à dix ou douze individus? Savez-vous enfin que le monopole de la propriété foncière va sans cesse grandissant, et que cette propriété foncière se concentre chaque jour en un moindre nombre de mains? »

Celui qui parlait ainsi n'était pas seulement l'adversaire passionné et convaincu de la grande propriété territoriale, mais aussi l'un des riches manufacturiers de l'opulente Angleterre, le représentant attitré d'un parti puissant, l'avocat éloquent des classes ouvrières. Homme nouveau, dans le sens latin du mot, sorti des rangs du peuple, dont il revendiquait les droits à conquérir, avec la petite propriété, le privilège électoral qui y était attaché, il avait,

quarante années auparavant, posant sa candidature au siège qu'il occupait encore dans le parlement, pu déclarer à ses électeurs, sans crainte d'être contredit : « Je suis un ouvrier comme vous. Mon père fut aussi pauvre qu'aucun de ceux qui m'écoutent. Ni lui ni moi ne pouvons nous targuer de notre naissance ou de nos alliances. Ce qu'il possédait, il le devait à son labeur. Ce que je possède me vient de lui et de mon propre travail. Je me présente donc à vous comme l'ami d'une classe à laquelle j'appartiens, comme un enfant du peuple. »

En affirmant, ainsi qu'il le faisait dans son discours de Birmingham, que le sol du royaume-uni était aux mains d'un petit nombre de propriétaires, et que ce nombre tendait incessamment à décroître, John Bright avançait un fait dont les économistes et les publicistes anglais, John Stuart Mill, M. Fawcett, Clive Leslie, Thornton et autres, se préoccupaient à juste titre. Toutefois, les élémens précis d'information manquaient, et lord Derby s'inscrivait en faux contre l'assertion de son éloquent collègue, réclamant une enquête à laquelle M. Gladstone, alors chef du gouvernement, prenait l'engagement de faire procéder. Il tint parole, et les résultats en sont consignés dans deux gros volumes que l'on désigne sous le nom de *New Doomsday-Book*, en souvenir du *Livre du jugement*, déterminant la répartition faite entre ses adhérens par Guillaume le Conquérant, à la suite de son invasion.

Du dépouillement de cette masse énorme de documens se dégage tout d'abord un fait principal, que M. de Fontpertuis a mis en relief dans son intéressante étude sur la distribution du sol en Angleterre (1), c'est que l'aristocratie territoriale, cette *Landed Aristocracy* à laquelle Guillaume de Normandie distribua le sol de sa conquête, est encore, après plus de huit cents ans, en possession de ses immenses domaines. Cette aristocratie, qui n'eut de féodal que le nom, n'avait rien de commun avec cette féodalité puissante qui, à certaines heures de notre histoire, faillit étouffer dans sa redoutable étreinte la royauté française. Entre un comte d'Oxford, de Norfolk, de Leicester, et un comte de Flandre, de Toulouse ou de Bourgogne, il y avait la distance qui sépare le vassal, dépendant du suzerain, doté par lui d'apanages multiples sur des points divers d'un territoire relativement restreint, et le maître héréditaire d'une province compacte qu'il administre et gouverne, dont il tire or et soldats, dont il est le chef militaire, le haut justicier. Entre les propriétés du grand seigneur anglais et celles de son voisin, aucune frontière naturelle, fleuve, rivière ou montagne, qui lui permette

(1) Voir l'*Économiste français* du 9 mars 1878.

de s'isoler, de se concentrer et de se fortifier. Il est riche parce qu'il possède des manoirs et de grandes terres; mais manoirs et terres sont éparpillés au nord, au sud, au centre, parfois dans dix, quinze ou vingt comtés différens; il est faible parce que de ces forces multiples, mais disséminées, il ne saurait faire un faisceau, les grouper en un tout homogène. Vulnérable sur tous les points, il ne peut sur aucun fomenter la résistance, moins encore préparer l'agression.

Quand il l'essaie, pendant la guerre des deux roses, et plus tard, il échoue, et ses fiefs confisqués passent à d'autres familles, qui les transmettent intacts à leurs descendans. Des traditions féodales que le temps oblitère partout, en France, en Allemagne, comme en Angleterre, son instinct conservateur lui a fait garder, avec les titres vides, avec les grandes charges plus apparentes que réelles, dépendances de la couronne, la loi de primogéniture qui assure la transmission du domaine au fils aîné, héritier et représentant de la famille, et l'*entail* qui protège le patrimoine héréditaire contre la prodigalité du détenteur temporaire et le réduit au rôle d'usufruitier. Il peut étendre, non amoindrir ce patrimoine. Il n'a droit ni de le morceler ni de l'aliéner; les arbres mêmes de son parc sont comptés, et il ne saurait, sans le consentement de son héritier, abattre les chênes séculaires qui l'ombragent. Son château, comme son titre, comme son origine, est historique; il en jouit, sa vie durant, mais à charge pour lui de l'entretenir et de le laisser à l'héritier légitime. Parfois même, comme dans le cas cité par M. H. Taine dans ses *Notes sur l'Angleterre*, il est tenu de grossir de son vivant le trésor familial, « d'acheter chaque année pour plusieurs mille livres sterling d'argenterie. Après en avoir encombré les buffets, on a fini par faire une rampe d'escalier en argent massif. » Ainsi s'immobilisent d'incalculables richesses : tableaux de grand prix, objets d'art, galeries merveilleuses comme celles du marquis de Westminster, de lord Ellesmere, et la plus splendide de toutes, celle de Blenheim-Castle, au duc de Marlborough, dont les salles sont hautes comme des nefs d'église et dont la bibliothèque mesure 100 mètres de longueur.

Si le propriétaire de ces trésors n'a pas la puissance que donne la force, il a gardé, en revanche, le prestige qui résulte de la fortune, de l'ancienneté du nom, de l'hérédité du fief, de la possession ininterrompue. L'influence qu'il a perdue en tant que membre de la chambre des lords, par suite de l'évolution qui a concentré le pouvoir politique dans la chambre des communes, il l'a conservée jusqu'ici, au point de vue social, en tant que membre d'un corps aristocratique. Il la perpétue par l'admission lente et graduée, dans les rangs de la pairie, des grandes fortunes indus-

trielles, par des alliances avec les opulentes héritières des princes-marchands de Manchester, de Leeds, de Londres et de Glasgow. Que sur certains points le séculaire édifice se lézarde et menace ruine, que d'antiques fortunes soient aujourd'hui amoindries, cela n'est pas pour étonner; mais il n'en demeure pas moins vrai que la grande aristocratie anglaise possède, encore maintenant, une partie considérable du sol du royaume-uni, et que les résultats de l'enquête consignés au *New Doomsday-Book* attestent, avec sa vitalité puissante, la solidité de sa base première.

Le travail de dépouillement fait par M. de Fontpertuis permet de constater qu'il existe en Angleterre quatre-vingt-dix propriétaires possédant chacun plus de 24,000 hectares. Sept en possèdent, individuellement, plus de 200,000, et en tête de cette liste figure le duc de Sutherland, avec 482,676 hectares. Onze autres sont propriétaires de 80,000 à 60,000 hectares chacun. Vingt-cinq possèdent de 60,000 à 40,000; enfin, quarante-sept ont des contenances de 40,000 à 24,000 hectares. Un septième de la superficie totale du royaume-uni est donc aux mains de ces quatre-vingt-dix propriétaires, dont soixante-sept figurent au *peerage*. Il ressort, en outre, d'un tableau dressé par le *Scotsman*, que le *peerage* possède à lui seul 6,160,000 hectares rapportant, année moyenne, 13,700,000 livres sterling, soit 342,500,000 francs, et dans ce chiffre ne figurent ni les résidences, châteaux ou manoirs dans les districts métropolitains, ni les propriétés urbaines, dont la valeur dépasse de beaucoup, pour quelques-uns de ses membres, celle de leurs propriétés rurales, et dont les ducs de Westminster, de Norfolk, de Bedford, les marquis de Salisbury et de Cambden, les comtes Somers, Cadogan, Craven et autres tirent des revenus princiers.

La propriété *rurale* seule rapporte à 955 propriétaires un revenu total de 17,899,331 livres sterling, soit à chacun d'eux et en moyenne 470,000 francs par an.

Après le duc de Sutherland, les plus grands propriétaires fonciers d'Angleterre sont le duc de Buccleugh et le marquis de Breadalbane, qui peut parcourir à cheval 33 lieues en ligne droite sans sortir de ses terres, sir James Matheson, le duc de Richmond, le comte de Fife, le comte de Seafield, le duc d'Athol, le duc de Devonshire, le duc de Northumberland, le duc d'Argyle, le marquis de Bute. Trois d'entre eux, les ducs de Sutherland et de Northumberland et le marquis de Bute, figurent dans la liste de quelques-unes des plus riches personnes du monde que nous avons publiée dans une précédente étude (1), avec le duc de Westminster, propriétaire

(1) Voir la *Revue* du 1er mai 1888.

de tout un quartier de Londres et dont le revenu, à la fin de ses baux à long terme, dépassera 25 millions de francs à l'année.

De pareils chiffres expliquent comment l'aristocratie anglaise a pu se maintenir jusqu'à ce jour, par quelles profondes racines elle tient au sol même. Ils expliquent aussi les opulentes conditions de son existence, d'un grand seigneur anglais disant, en 1848, à un Français de ses amis, fort inquiété et un peu inquiet : « J'ai un château que je n'ai jamais vu, mais on le dit très beau. Tous les jours, on y sert un dîner de douze couverts, et la voiture est attelée devant la porte, au cas où j'arriverais. Allez-y, installez-vous, vous voyez que cela ne me coûtera pas un centime. » Ainsi organisée, la vie laisse de grands loisirs et impose de grands devoirs ; l'éducation première, l'exemple, les traditions, le sentiment religieux en ont éveillé la conscience et développé le goût; aussi, plus et mieux que les autres aristocraties, l'aristocratie anglaise justifie-t-elle sa raison d'être par les services qu'elle rend au pays, son luxe par sa charité, ses privilèges politiques par l'usage qu'elle en fait.

Elle ne s'en tient pas là, et nous la voyons souvent, avec une ténacité toute britannique, consacrer ses loisirs et ses richesses à d'intrépides explorations géographiques, à l'étude des problèmes les plus compliqués de l'économie politique, des questions sociales, ou même de la mécanique et de la physique, comme le fit le marquis de Worcester sous le règne de Charles Ier. Descendant d'une race de soldats qui devait, de nos jours, donner à l'Angleterre un de ses meilleurs généraux, lord Raglan, il fut, par un singulier contraste, un rêveur, doux et calme, ne se passionnant que pour les recherches, absorbé dans la lecture des vieux livres et dans l'étude des langues anciennes. Un manuscrit de Héron, écrit cent vingt ans avant l'ère chrétienne, avait vivement excité sa curiosité. Héron y décrit certains jouets des enfans égyptiens. Il y parle, entre autres, d'une figurine humaine offrant des libations aux dieux. Cette figurine, debout devant un autel, tient une coupe à la main; elle est reliée, par un mince tuyau, à un vase rempli d'eau placé à ses pieds et dissimulé par une draperie. Une lampe allumée sous le vase fait monter l'eau qui s'épanche dans la coupe. Un autre jouet consistait en un globe de cuivre mis en rotation par un jet de vapeur; le même moteur faisait aussi danser de petits personnages devant un autel.

Poursuivant ses recherches sur ces antiques données, il découvrit qu'en 1125, à Reims, un ouvrier ingénieux avait réussi à mettre en mouvement les soufflets de l'orgue de la cathédrale à l'aide de la vapeur, et qu'un autre était parvenu à l'utiliser pour faire tourner la broche de son rôti. Préoccupé de cette force dont les vieux manuscrits lui révélaient l'existence, mais dont il ignorait la puis-

sance, il se procura un canon, boucha la lumière, le remplit d'eau aux deux tiers, fit hermétiquement clore l'autre extrémité et le soumit à l'action du feu. La pièce éclata, comme de juste, faillit le tuer, mais cette expérience le fixa sur le point qui lui tenait au cœur. Il n'était pas seul, d'ailleurs, à se livrer à ces études, et tout porte à croire qu'à cette même époque, il se lia avec un nommé David Ramseye, absorbé dans des recherches analogues ; il l'associa à ses travaux, et ne fut pas étranger à la concession du privilège que ce dernier obtint de Charles Ier et qui lui assurait le curieux monopole « d'attirer l'eau hors des puits au moyen du feu ; d'édifier des moulins mis en mouvement sans recourir au vent, à l'eau ou aux chevaux ; de construire des bateaux, chalands ou navires capables de remonter les courans et de marcher contre le vent ; d'épuiser l'eau des mines et houillères par des procédés inconnus jusqu'à ce jour. »

Grand propriétaire terrien, le marquis de Worcester possédait d'importantes mines de charbon. Dans quelques-unes, il n'employait pas moins de cinq cents chevaux pour pomper l'eau qui les envahissait ; plusieurs, et des plus riches, avaient dû être abandonnées, leur rendement ne couvrant pas les dépenses nécessitées par ce travail ; aussi s'occupa-t-il particulièrement d'actionner les pompes par la vapeur d'eau.

Ses efforts ne furent pas couronnés de succès et ses expériences absorbèrent une partie de sa grande fortune ; mais, s'il ne parvint pas à résoudre les problèmes multiples qu'il se posa, il traça la voie dans laquelle d'autres, plus heureux, s'engagèrent, il facilita leur tâche, et quelques-unes de ses inventions ingénieuses furent adoptées par eux. En choisissant, lors de son élévation au *peerage*, le nom de Raglan, le général en chef de l'armée anglaise en Crimée a peut-être voulu consacrer dans ce titre de lord Raglan le double souvenir du siège soutenu par le vieux château du marquis de Worcester contre les *Têtes rondes*, et celui de son ancêtre qui, dans la tour de ce même château, construisit la première pompe à vapeur que James Watt devait perfectionner cent trente ans plus tard.

Chose singulière, c'est dans ce pays où la féodalité n'a guère existé que de nom que subsistent les derniers vestiges d'un régime dont la France n'a rien conservé. Cantonné dans son immense domaine, le *nobleman* anglais y vit sans autres proches voisins que ses tenanciers, qui sont aussi ses locataires, et qu'il garde ou renvoie à son gré. Propriétaire des villages environnans, il en exclut qui bon lui semble. « Maître de tout le sol paroissial, il en fait raser les masures et n'autorise aucune construction nouvelle. La paroisse est fermée, *close ;* le nettoyage, *clearance*, et en quelque sorte le balayage de l'ordure humaine est accompli. La campagne prend

l'aspect d'un parc tout en arbres et en herbages, sans fabriques à l'horizon, tandis que les ouvriers refoulés cherchent un abri dans la plus proche paroisse restée ouverte (1). » Parfois même, ce n'est pas un village, un hameau qu'il possède, mais une ville entière, comme Eastbourne, comme Tynemouth, grandes cités construites sur des terrains appartenant au duc de Devonshire et au duc de Northumberland.

Il ne détient pas seulement le sol, et par le sol celui qui en vit, paysan, fermier ou laboureur ; par le *bénéfice*, il impose le pasteur, vicaire ou desservant ; il nomme aux cures vacantes. Magistrat du comté, il administre la justice ; *master of hounds*, gardien de la meute, qu'il entretient à ses frais et à grands frais, il est l'arbitre des rares distractions d'une population rurale passionnée pour la chasse. Souvent lord-lieutenant du comté, ou à tout le moins haut gradé, il commande la milice locale, centralisant ainsi dans ses mains, mais sans danger pour l'état, les charges honorifiques d'un pouvoir que les grands vassaux de France possédaient en réalité, et dont il ne fallut rien moins que l'énergie d'un Richelieu et l'habileté d'un Mazarin pour achever de les dépouiller.

II.

Sur une population de 35 millions d'habitans, 200,000 propriétaires, dont 170,000 pour l'Angleterre, 20,000 pour l'Irlande et 10,000 pour l'Écosse. En d'autres termes, un propriétaire terrien anglais sur 26 chefs de famille, alors qu'aux États-Unis on en compte 1 sur 3 et en France 1 sur 2. En Irlande, la proportion décroît encore : 1 sur 52 ; et le sol est plus pauvre, la population trop dense : 160 par mille carré. Il y a limite à tout. Aucun pays exclusivement agricole, et c'est le cas de l'Irlande dépourvue de manufactures et d'usines, ne peut nourrir plus de 100 habitans au mille carré. Tout le problème irlandais est là. L'Espagne, le Portugal et la Hongrie sont, en Europe, les trois pays qui, ainsi que l'Irlande, dépendent surtout de leur production agricole ; leurs autres sources de revenus dépassent toutefois de beaucoup les siennes, et, cependant, la proportion n'est que de 86 habitans en Espagne, de 126 en Portugal et de 128 en Hongrie.

Si, en France, elle atteint 186, et si cependant l'aisance moyenne y

(1) Voir *le Développement de la société politique en Angleterre*, par M. Émile Boutmy, 1 vol. in-8° ; Plon.

est plus grande qu'ailleurs, c'est que la France possède des ressources bien supérieures, de grandes usines et de nombreuses manufactures, un capital accumulé et placé au dehors; c'est que la moitié de sa population retire de ces sources diverses un revenu indépendant de celui que produit le sol. Si, en Angleterre, cette densité, qui était de 250 en 1831, s'est élevée à 400 en 1871, pour être aujourd'hui de 450, atteignant ainsi un chiffre dont on ne saurait trouver l'équivalent que dans la riche vallée du Gange et dans certaines provinces de la Chine, c'est que l'Angleterre est la plus énorme usine qu'il y ait au monde; c'est qu'elle possède la plus formidable accumulation de machines et de capitaux, qu'un quart seulement de sa population attend sa subsistance du sol, et que les trois autres quarts vivent du commerce, de l'industrie, de la navigation ou des revenus provenant de l'épargne des générations précédentes.

Le loyer annuel du sol cultivé en Angleterre est évalué à 50 millions de livres sterling. Ce n'est que le vingtième du revenu total de la nation, et la culture de ce sol pourvoit, en outre, d'après les calculs les plus récens, à la subsistance de 4,900,000 habitans. Si donc l'Angleterre, avec une terre plus fertile que celle de l'Irlande, d'une superficie double, disposant de capitaux considérables, d'un outillage agricole perfectionné, ne parvient à en tirer que la subsistance d'environ 5 millions d'habitans, propriétaires, fermiers ou cultivateurs, il est facile de concevoir l'état de misère de 5 millions d'Irlandais répartis sur une surface moitié moindre et dépendant presque exclusivement de la culture de la terre et de son rendement. L'Irlande possède 1 million d'habitans dont elle n'a que faire et qu'elle ne peut nourrir. L'excessive pauvreté des habitans est un obstacle insurmontable au développement de l'industrie : il faut déjà un certain degré de prospérité individuelle pour qu'un peuple se crée de nouvelles ressources et tire du sol qu'il occupe tout ce qu'il peut rendre.

Une répartition des terres, autre que celle qui existe aujourd'hui, ne modifierait en rien les termes du problème parce qu'elle n'ajouterait presque rien à la surface cultivable. La réduction ou l'abolition même du prix de fermage n'accroîtrait pas la production agricole du pays; elle transférerait aux uns ce qu'elle enlèverait aux autres, mais le total à répartir entre tous resterait le même. Certains utopistes n'hésitent pas à voir dans cette mesure de spoliation une mesure de salut public. A les entendre, l'Irlande bénéficierait ainsi des sommes qui vont, disent-ils, accroître les revenus des propriétaires absens, lesquels les dépensent hors du pays. Ils ne tiennent pas compte de ce fait que la majeure partie du prix des fermages est affectée, dans le pays même, aux salaires des régisseurs et des

ouvriers, qu'une faible portion seule passe à l'étranger, 1 million de livres sterling tout au plus; que ce million de livres sterling ne donnerait pas 500 francs par an à 50,000 habitans, à peine de quoi ne pas mourir de faim, et qu'il s'agit de faire vivre non pas 50,000 ou 100,000 individus, mais 1 million d'êtres humains, excédent d'une population trop dense, qui s'accroît chaque jour et ne peut émigrer, faute de ressources.

Ce ne sont pas les grandes fortunes territoriales qui ruinent l'Irlande, mais l'équilibre rompu entre la superficie du sol arable et le nombre de ceux qui attendent de lui leur pain de chaque jour. Aussi a-t-on vu les mêmes causes produire en Irlande les mêmes effets qu'aux Indes et en Chine : une population trop dense et trop misérable, décimée en 1835 par la famine et la maladie, perdant en quelques années un quart de son effectif; les survivans allégés par cette terrible coupe sombre qui faisait brusquement succéder une période d'aisance relative à une inénarrable misère.

III.

Dans son remarquable travail sur le *Développement de la société politique en Angleterre*, M. É. Boutmy nous montre jusqu'en 1750 la population de l'Angleterre à peu près stationnaire et stagnante, gagnant moins de 1 million d'habitans en un demi-siècle « exactement le chétif taux d'accroissement de la France actuelle (1831-1881), » la terre aux mains d'un petit nombre de propriétaires, maîtres du gouvernement, divisés eux-mêmes en « deux coalitions de familles puissantes, qui disposent de plusieurs centaines de sièges parlementaires par le moyen des bourgs de poche et des bourgs pourris. » Ce mécanisme fonctionne comme « une compagnie financière où quelques gros porteurs ont accaparé presque toutes les actions et formé deux syndicats rivaux, qui se font représenter par leurs membres ou par des prête-noms dans l'assemblée générale, — c'est-à-dire la chambre des communes, — dominent ou achètent au besoin le peu d'actionnaires restés indépendans et se disputent le choix des gérans, — c'est-à-dire des ministres. » Contre ces masses organisées et disciplinées, le roi est sans force; il subit leur influence, obéit à leur action, tout en restant le dépositaire nominal et respecté d'une autorité apparente que nul ne convoite, dont tous ont intérêt à maintenir et à couvrir le prestige. Une oligarchie puissante pouvait seule édifier de toutes pièces ce régime parlementaire que la démocratie devait s'approprier plus tard, sans posséder toutefois la discipline rigoureuse,

les mœurs et les traditions, les contre-poids savamment agencés qui permettent à la machine de fonctionner avec ensemble, d'éviter les heurts qui la détraquent, les à-coups violens qui la brisent.

Machine artificielle s'il en fut, délicate et résistante, exacte comme un chronomètre dont les rouages s'engrènent avec une précision merveilleuse, mais dont le maniement exige, chez les hommes politiques qui la mettent en mouvement, autant de calcul que de *self control*, autant de modération que de sagesse. Elle a prouvé sa force et sa souplesse en s'adaptant à l'évolution qui, depuis 1750, a si profondément modifié l'organisation sociale et les conditions politiques de l'Angleterre en créant, avec la grande industrie, une nation nouvelle juxtaposée à la nation ancienne, deux peuples distincts que Disraeli et Mme Gaskell ont mis en présence dans leurs romans de *Sybil* et de *Nord et Sud*.

Cette nation nouvelle, la science l'a appelée au jour; elle la fait vivre, en centuplant avec la houille la production de calorique, en mettant, avec la vapeur, à la disposition de l'homme une puissance capable de soulever et d'entraîner des poids énormes. Convertissez en travail le rendement annuel des mines de houille seules, et vous obtiendrez un chiffre comparable au produit de cent millions d'hectares (1). C'est une annexion équivalente à celle de la superficie totale des États-Unis affectée à la production des céréales. Aussi brusquement la natalité croît; elle s'augmente de 55 pour 100 de 1750 à 1800, de près de 90 pour 100 de 1800 à 1850, et de plus de 50 pour 100 dans les trente années suivantes. La population agricole reste stationnaire ou diminue, la population ouvrière se multiplie d'une façon prodigieuse.

Abandonnant le sol aux mains qui le détiennent et ne le lâchent pas, l'activité de ce peuple nouvellement appelé à l'existence se porte tout entière vers l'industrie. Dans ce domaine, il est souverain, ambitieux comme tous les peuples jeunes, tenace comme la race dont il est issu, attendant la fortune de la science qui lui a déjà donné ses moyens d'existence, ouvert un champ nouveau de travail et de production. Exilé des champs où il n'y a pas de place pour lui, des vieilles cités historiques où règnent, avec l'aristocratie territoriale, le clergé officiel, la classe professionnelle et moyenne, clientèle ordinaire d'une oligarchie puissante, il s'édifie des cités nouvelles : Liverpool, dont la population décuple; Manchester, qui comptait 6,000 habitans il y a deux siècles, 588,000 aujourd'hui; Birmingham et Sheffield, qui en ont 434,000 et 310,000. Comme

(1) Le Play, *Constitution de l'Angleterre*, liv. I, chap. VI.

les attols au sein de l'océan, c'est un monde nouveau qui surgit et affleure.

En moins d'un demi-siècle, il se fait sa place. Des rangs serrés et compacts de sa population, les plus hardis sortent et s'élèvent. En face des vieilles fortunes territoriales qui cessent de s'accroître, grandissent des fortunes nouvelles qui les égalent en attendant de les dépasser.

Si l'ambition est demeurée la même, les temps sont autres, autres aussi les moyens d'action. Il ne s'agit plus de conquérir sur les Saxons, par un hardi coup de main, une île perdue au nord-ouest de l'Europe, de se partager les dépouilles et les terres des vaincus, mais bien de rendre le monde entier tributaire des manufactures et des produits anglais. La voie est ouverte, de hardis pionniers l'ont tracée. A l'étroit sur la terre ferme, ils ont pris la mer et la gardent : leurs vaisseaux la sillonnent en tous sens, annexant, conquérant sans cesse des terres nouvelles, des îles et des continens, le Canada, les Barbades, l'Australie, les Indes. Leurs cadets de famille ont émigré, colonisé, ouvrant, jusque sur les points les plus reculés, des débouchés et des marchés à l'industrie anglaise. Ils peuvent fabriquer : l'écoulement est assuré, la concurrence nulle. La France s'épuise à conquérir l'Europe, l'Europe à résister à la France. Sur tout le continent, l'ouvrier est soldat, les fabriques se ferment, les usines chôment, sauf chez eux. Vainement Napoléon tente de leur fermer les ports du Nord, de capturer leurs bâtimens de commerce; ceux qui réussissent à forcer le blocus continental indemnisent, et au-delà, les armateurs anglais des pertes subies. Puis, le reste du monde leur est ouvert. Ils sont seuls à produire, seuls à exporter et à vendre.

Au-delà de l'Atlantique, la république américaine, née d'hier, grandissait cependant. Le premier consul, que sa haine contre l'Angleterre rendait prophète, devinait en elle la rivale de son ennemie. Hors d'état de défendre la Louisiane contre les flottes britanniques, il la vendait pour 75 millions de francs à Jefferson, et répondait à ceux qui blâmaient cette cession : « Elle assure à jamais la puissance maritime des États-Unis. En agissant comme je l'ai fait, j'ai suscité à l'Angleterre une rivale qui, tôt au tard, lui ravira le sceptre des mers et humiliera son orgueil. »

Il disait vrai, voyait juste, mais trop loin. La jeune république était encore trop pauvre et trop faible pour créer et armer une marine. Adams l'avait essayé, Jefferson y renonçait; sa flotte naissante pouvait à peine tirer vengeance des insultes des pirates barbaresques qui lui enlevaient sa meilleure frégate, la *Philadelphia*. Il s'estimait heureux, après une descente à Tripoli, de signer la paix.

Absorbés dans leur œuvre de colonisation et de défrichement, les États-Unis n'avaient pas encore de commerce extérieur. De 1800 à 1820, leurs exportations oscillent entre 100 et 250 millions de francs par année. Qu'était cela à côté de l'Angleterre en possession de la fonte au charbon de terre depuis 1750, dotée par Arkwright du *water frame* en 1769, du *spinning jenny* par Hargreaves en 1770, du *self acting mule* par Kelly en 1792, de la machine à vapeur brevetée par Watt en 1769, et appliquée dès 1785 à l'industrie du coton?

Avec de tels instrumens en main, la production décupie; maîtresse de la mer, l'Angleterre exporte; sans rivaux, elle règne sur les marchés, faisant refluer vers ses centres industriels les capitaux qu'elle prélève sur le monde entier, réduisant ses prix de fabrication; prête, le jour où la paix conclue lui ouvrira les marchés européens, à les inonder des produits de ses fabriques, à défier la concurrence, grâce à son outillage constamment accru, scientifiquement perfectionné.

Sur ce terrain ainsi préparé, elle régnera longtemps. Il faudra de rudes efforts pour l'en déposséder, pour lui enlever les marchés qu'elle a conquis, pour produire à aussi bas prix que lui permettent de le faire et ses mines de houille et ses énormes capitaux accumulés et son gigantesque matériel, à l'aide desquels elle a créé un mouvement commercial qui dépasse aujourd'hui, à l'importation et à l'exportation, 17 milliards annuellement, desservi par une flotte dont le tonnage annuel s'élève, à l'entrée et à la sortie, à 34 millions de tonnes.

De pareils chiffres expliquent ces grandes fortunes industrielles, plus nombreuses en Angleterre qu'en aucun pays du monde, fortunes récentes pour la plupart et dont quelques-unes rappellent, par leur soudaineté, les contes merveilleux et dorés des *Mille et une Nuits*. Il semble, à en juger par les résultats, que, nouveaux Aladdins, leurs créateurs aient évoqué quelque puissant génie, docile à leurs ordres, empressé à satisfaire leurs souhaits. A l'examen, ces visions se dissipent, le merveilleux s'évanouit, le hasard même, auquel on n'est que trop porté à assigner un rôle prépondérant dans les affaires de ce monde, disparaît; ce qui subsiste, c'est l'énergie indomptable, le coup d'œil sûr et froid, la résolution calme et ce jugement scientifique, facteur nouveau, né de l'observation, sorti des officines et des laboratoires. Chaque jour, son rôle grandit à mesure que la science moderne, poussant en tous sens ses investigations curieuses, élargit son domaine, étend le cercle de ses connaissances et de nos moyens d'action sur la nature, mesure, pèse et calcule avec une précision plus rigoureuse et plus mathématique.

En étudiant de près le caractère des hommes qui ont édifié ces puissantes fortunes, leur point de départ, leurs procédés et leurs méthodes, on est étonné parfois de la simplicité des moyens mis en œuvre, des deux ou trois facultés dominantes qui les caractérisent et que l'on retrouve presque invariablement chez tous : la concentration de l'esprit, et partant celle des forces et de la volonté sur un point nettement déterminé; la formule simple et claire par laquelle s'exprime le but à atteindre; la souplesse et l'élasticité des ressorts. Puis, l'effort continu et persévérant : qu'il s'agisse d'utiliser un produit jusqu'ici sans valeur; de créer, avec un besoin nouveau, le moyen de le satisfaire; d'ouvrir des débouchés à un produit connu en le modifiant suivant le goût de ceux auxquels on veut en imposer l'usage; de demander à la science des méthodes plus simples de fabrication ou des procédés peu coûteux pour donner à des objets communs, d'un usage journalier, ce cachet d'élégance qui en rehausse l'aspect, flatte l'œil, satisfait et développe l'instinct artistique qui existe, à l'état latent, même chez les moins cultivés.

Dans cette lutte entre l'intelligence humaine et la matière première, que la nature domptée par la culture, ou l'animal perfectionné par les croisemens, lui livrent à l'état brut, l'homme n'a pas trop de toutes les ressources que la science met à sa disposition pour triompher des difficultés qu'il lui faut surmonter avant de convertir cette matière première à son usage personnel. On en jugera par un fait. M. J. Holden, l'un des plus grands tisseurs d'Angleterre, l'inventeur d'un procédé perfectionné de peignage de la laine, déposait, l'année dernière, devant la commission d'enquête, « que l'on n'avait pas dépensé moins de 2 millions de livres sterling, 50 millions de francs, en tâtonnemens; que lui-même avait sacrifié plus de 1 million 1/4 avant de découvrir un système satisfaisant de peignage, et qu'à sa connaissance M. Lister seul avait consacré une somme plus considérable encore aux mêmes recherches. »

Ce n'est là qu'un exemple pris entre mille. Et il ne s'agissait pas, dans ce cas, de découvrir un procédé nouveau. Dès 1790, le docteur Cartwright avait trouvé la solution du problème et pris un brevet. Il s'agissait d'améliorer ce procédé, de le rendre plus pratique et plus simple dans son fonctionnement, de substituer le jeu régulier de la machine au travail irrégulier de l'ouvrier, son mouvement infatigable et constant à celui du bras qui se lasse et faiblit.

M. Holden réussit et fonda, en 1849, à Saint-Denis, près de Paris, le plus important établissement, alors connu, de peignage de laines. Plus tard, il en créa deux autres, à Croix, près de Roubaix, et à

Reims, sans compter ceux qu'il possédait en Angleterre, notamment à Bradford. Parti de rien, il possédait, en 1886, trois usines gigantesques, occupant 3,660 ouvriers, 547 machines à peigner, dont le travail représentait celui de 70,000 ouvriers, et une fortune considérable, fruit de ses persévérans efforts.

IV.

Au troisième rang des grandes fortunes du monde, d'après la liste que nous avons reproduite, au premier, à coup sûr, dans l'opinion publique, par la notoriété acquise, par les immenses intérêts qu'il représente, figure le nom de Rothschild. En lui s'incarne la haute banque, cette puissance financière qui eut, dans le passé, des précurseurs sans successeurs, qui ne pouvait naître et grandir que dans nos temps modernes, dans notre siècle de communications rapides, d'emprunts de villes et d'états, de crédit.

Le mécanisme financier des antiques monarchies avait fait son temps ; il ne répondait plus aux exigences multiples d'une organisation politique et sociale nouvelle. Tout discrédité qu'il fût, il valait cependant mieux que l'état de choses qui l'avait précédé, plus intolérable encore en Angleterre qu'en France, parce que, pour les raisons indiquées plus haut, les groupes résistans étaient plus rares et plus clairsemés. Richard Ier examinait sérieusement la question de mettre en vente la ville de Londres pour se procurer l'argent nécessaire à la croisade. Henry III faisait main basse sur les marchandises de sa bonne ville, et, nanti de ce gage qu'il vendait plus tard, empruntait dessus à un taux usuraire, négligeant naturellement de payer intérêt et capital, qu'on n'osait pas lui réclamer. Édouard Ier, sous prétexte de croisade, s'emparait de l'argenterie des monastères ; n'était-ce pas à eux d'en faire les frais? Il est vrai que, l'argenterie fondue, le roi restait à Londres et dissipait en fêtes, qui n'avaient rien de particulièrement édifiant, les richesses des moines. Edouard IV était, dit l'histoire, le plus séduisant percepteur de son royaume. S'il ne prenait pas l'engagement, bien inutile d'ailleurs, et auquel nul n'eût cru, de rembourser les sommes qu'il sollicitait de l'affection de ses loyaux sujets, il s'acquittait d'avance en embrassant les jolies femmes de ceux qui contribuaient le plus généreusement, et tel était l'enthousiasme qu'inspirait cette condescendance royale, qu'on en cite qui invitèrent leurs époux à doubler leur versement. Henry VI, plus avare de ses faveurs et moins beau, mais logicien consommé, contraignait les gens économes à payer gros, arguant qu'ils devaient avoir des éco-

nomies, et les prodigues à faire de même, sous le spécieux prétexte qu'il emploierait mieux leur argent qu'ils ne le savaient faire. Élisabeth taxait ses sujets à sa guise et, quand elle avait plus d'argent qu'il n'était nécessaire, elle rendait gracieusement aux détenteurs primitifs ce qu'elle leur avait pris, mais à titre de dépôt dont ils étaient tenus de lui servir un bon intérêt, tout en tenant le capital à sa disposition.

Les prédécesseurs des Stuarts avaient épuisé, semble-t-il, toutes les combinaisons possibles pour faire passer l'argent des mains de leurs sujets dans les leurs; aussi Charles Ier paya-t-il cher ses malencontreux essais pour s'en procurer, ce qui n'empêcha pas Charles II de recourir au moyen original de mettre la clé sous la porte du trésor public, après en avoir transféré le contenu dans ses coffres. Il appelait cela : inaugurer le crédit royal. Jacques II, qui manquait d'imagination, eût volontiers suivi son exemple; mais ses conseillers se méfiaient, gardèrent la clé, appelèrent le prince d'Orange, qui l'envoya méditer à Saint-Germain sur l'ingratitude de ses sujets et les difficultés qu'un souverain rencontrait déjà, à la fin du XVIIe siècle, pour se procurer de l'argent.

Guillaume III, instruit par l'expérience, imbu des idées nouvelles, inventa et créa la *National Debt*, que ses contemporains qualifièrent irrévérencieusement de *National Nuisance*. Cette première combinaison en appelait d'autres. L'idée du crédit public placé sous la sauvegarde de l'état commençait à naître, aussi bien en Angleterre que dans le reste de l'Europe. La loi et la règle se substituaient au bon plaisir en ce qui concernait les dépenses de l'état ; elles n'allaient pas tarder à s'y substituer également en ce qui concernait ses recettes. Un nouvel état de choses naissait : l'impôt brutal, mal équilibré et mal assis, qui prélève jusqu'au quart du revenu d'un particulier (1), mais enfin l'impôt discuté et voté. Symptômes des temps, on ne tolère plus qu'un grand seigneur aille remplir ses poches vides au trésor public ; le duc de Leeds est mis en accusation pour y avoir pris 5,500 livres sterling dont il avait cependant, dit-il, un besoin pressant. On trouve mauvais que les gardiens du trésor accusent dans les caisses un déficit de 25 millions de livres sterling sur 46, et prétendent s'exonérer en alléguant que cette somme énorme a été employée à acheter des votes.

Une fois sur cette pente, on va loin. Las d'avoir été si longtemps pillé, on s'enquiert où a bien pu passer l'argent, on s'étonne de l'énormité de certaines fortunes. Celle de Warren Hastings fait scandale. Son nom personnifie tous les abus contre lesquels on

(1) Discours de sir Ch. Sadley au parlement (1696).

prétexte, les iniquités dont on souffre. Tant bien que mal, on procède à une enquête; les faits sont patens et, pour s'être passés aux Indes, n'en sont pas moins monstrueux. La carrière de ce prince des millionnaires d'alors est une sorte d'abrégé très complet des procédés en usage pour conquérir promptement l'opulence: à ce titre, elle a son prix.

Ses ancêtres étaient riches et nobles. Il avait perdu sa mère de bonne heure; abandonné par un père prodigue, ruiné par un tuteur infidèle, il conçut dès son jeune âge l'idée de relever la fortune de sa race, de racheter son domaine seigneurial de Daylesford, dans le Somersetshire, et s'en fut aux Indes en quête des moyens de réaliser son rêve. A vingt-sept ans, nous le retrouvons membre du conseil de la toute-puissante compagnie: il touche au but. L'unique occupation d'un membre du conseil se bornait, avant lui, à extorquer, dans le plus court espace de temps possible, 100,000 ou 200,000 livres sterling aux indigènes, puis à rentrer en Angleterre avant que le climat eût détruit sa santé, à épouser la fille sans dot d'un pair du royaume, à acheter un bourg pourri et se faire envoyer au parlement. C'était la tradition, et nul n'y trouvait à redire: mais Warren Hastings avait l'ambition plus haute, et les sentiers battus lui semblaient bien étroits. En moins de huit années, il avait réalisé ce modeste programme, mais il plaça mal ses économies, à un taux usuraire, sur de mauvaises garanties. Ruiné, il dut revenir aux Indes, bien décidé cette fois à regagner ce qu'il estimait son bien, et à le décupler, si possible.

Nommé représentant du conseil à Madras, il trouve à son arrivée une administration en désarroi. Pas un employé, si infime soit-il, qui ne remplisse ses poches au détriment de la compagnie. Warren Hastings y met bon ordre; il n'entend pas qu'un autre que lui pressure les indigènes. Il fait rendre gorge aux délinquans, introduit dans toutes les branches du service une scrupuleuse économie, ce dont le conseil le loue fort et le récompense en l'appelant au poste de gouverneur du Bengale.

Dans cette position élevée, les belles occasions ne manqueront pas, et il n'a garde de les laisser échapper. Il débute par un coup de maître, supprime au nabab indigène la moitié de son revenu, 160,000 livres sterling qu'il s'approprie, sous prétexte qu'il fait sa besogne; confisque au grand-mogol 300,000 livres sur son allocation annuelle, se les alloue pour la même raison et, pour le punir de ses réclamations intempestives, s'empare de deux de ses provinces, qu'il vend 500,000 livres comptant au roi d'Oude.

Il prenait partout et de toutes mains. Parfois, mais rarement, il achetait. C'est ainsi qu'il négocia avec un baron allemand l'emplette de la femme de ce dernier. La dame ne demandait pas mieux:

le baron le voyait et, en homme avisé, il estimait prudent de céder de bonne grâce et contre une grosse somme un bien qui lui causait des inquiétudes. Puis il caressait le rêve de quitter l'Inde, où il avait eu des déboires, d'acquérir un domaine en Saxe, d'y vivre en paix, conformément à son rang, en grand propriétaire terrien. On tomba d'accord sur le prix, et Warren Hastings, très épris, riche alors de plus de 25 millions de francs, se montra généreux.

Mais, tout amoureux qu'il fût, il savait compter; pour se couvrir de ses déboursés, il accueillit favorablement les ouvertures du nabab du Bengale. Ce dernier souhaitait vivement arrondir sa principauté par la conquête du pays des Rohillas, mais les Rohillas étaient braves, et les troupes du nabab ne brillaient pas par leur valeur. Son expérience personnelle lui avait appris que Warren Hastings n'était pas sourd à certains argumens. Il lui demanda donc de mettre à sa disposition les soldats de la compagnie pour lui conquérir la province convoitée, s'engageant à payer ce service d'un bon prix. Warren Hastings demanda 400,000 livres sterlings (10 millions de francs). Le marché fut conclu et la province envahie. Vaincus après une résistance désespérée, les Rohillas se soumirent; mais cent mille d'entre eux s'enfuirent dans les jungles, préférant la famine et la mort au joug odieux qu'on leur imposait. Vainement les officiers de la compagnie, écœurés des horreurs de cette guerre inique, protestèrent contre le rôle honteux qu'Hastings leur faisait jouer, leurs remontrances furent vaines. Immensément riche pour son propre compte, il ne laissait pas que de faire, dans ses opérations, une part à la compagnie dont il accroissait ainsi les revenus. Elle lui en savait bon gré et répondait aux plaintes que provoquaient ses agissemens en doublant son traitement et en étendant ses pouvoirs.

Hastings jugeait des autres comme de lui-même, en quoi il ne se trompait pas. Ses millions, facilement gagnés et habilement employés, lui achetaient à Londres les suffrages des actionnaires et lui obtenaient le rang de gouverneur général des Indes pour cinq ans. Jamais proconsul romain ne fut investi de pouvoirs plus étendus. Il gouvernait en maître absolu 50 millions d'Indiens qu'il pillait à sa guise, entassant trésors sur trésors, enrichissant ses adhérens, pensionnant les membres du conseil dont il redoutait l'opposition, dédaigneux des ordres qu'on lui transmettait, grisé par l'or et la toute-puissance. Mais l'Inde entière fermentait, un soulèvement était à redouter. Malgré le silence imposé, les sourdes imprécations d'un peuple opprimé se faisaient entendre. Le conseil suprême alarmé ordonne son rappel. Il refuse de partir et, résolu à briser par son audace toutes les résistances, il impose au rajah de Bénarès, qui a osé se plaindre, un tribut de 50,000 livres sterling. Sur le refus de ce dernier, il double ses exigences. Nouveau

refus ; cette fois, il demande 200,000 livres sterling. Le rajah désespéré le supplie en vain : ce n'est plus 200,000, mais 500,000 livres sterling qu'il exige, et il se paie de ses propres mains, en entrant dans Bénarès, la ville sainte, et en provoquant la plus formidable des insurrections.

La mesure était comble. Il dut quitter son poste, rentrer en Angleterre, où l'attendait un procès qui dura douze années. Il s'en tira, grâce à ses immenses trésors, subornant les témoins, achetant les juges. Tous comptes payés, plus riche encore qu'aucun grand seigneur, il s'en fut terminer paisiblement sa carrière agitée dans le splendide domaine de Daylesford, racheté et embelli par lui, et où il put jouir pendant vingt années du fruit de ses effroyables spoliations.

Le procès de Warren Hastings, tout scandaleux qu'en fût le résultat, inaugure cependant une ère nouvelle. Nous sommes en 1798. Dès 1782, William Pitt prenait en main la direction des affaires de l'Angleterre, rétablissait l'ordre dans les finances, supprimait d'intolérables abus. La dette consolidée, cotée à 54 à son avènement, atteint, en 1792, 96, soit une hausse de 42 pour 100 en huit années. Avec l'ordre la sécurité renaît ; les opérations commerciales s'étendent, les banques se fondent, la finance vient en aide à l'industrie. C'est alors que s'établit à Londres Nathan-Mayer Rothschild, le fondateur de la grande maison anglaise.

V.

Ce représentant d'une puissante dynastie financière, dont les solides assises reposent sur les principales places de l'Europe, était le troisième fils de Mayer-Amschel Rothschild de Francfort. Son grand-père, Amschel Moses, habitait, dans la Judengasse, le quartier juif, une maison ornée d'une enseigne rouge (*roth schild*) d'où le nom de Rothschild, sous lequel on le désignait pour le distinguer de ses coreligionnaires, dont plusieurs portaient les mêmes prénoms. Cette rue étroite, triste et sale, aux maisons enfumées, à la population grouillante, dont Goethe a décrit l'aspect, fut le berceau d'une des plus opulentes familles du monde.

Amschel Moses, brocanteur de curiosités et de vieilles médailles, gagnait sa vie en colportant, de village en village, sa modeste balle sur son dos. On raconte de lui un trait qui peint bien sa caractéristique prudence. Chemin faisant, il rencontra un jour un de ses compatriotes, colporteur comme lui, mais plus fortuné que lui, puisqu'il possédait un âne. Sur l'offre obligeante qui lui en fut faite, Amschel Moses s'allégea de son fardeau, qu'il déposa sur le bât. Arrivés au bord d'un ravin profond, sur lequel on avait jeté un

branlant pont de planches, il arrêta l'âne, reprit sa balle, répondant à son compagnon qui le raillait : « Il arrive parfois des accidens dans des passages comme celui-ci, et comme cette balle contient tout ce que je possède, vous ne me saurez pas mauvais gré d'être prudent. » Bien lui en prit de l'être, car l'âne et son conducteur s'étaient à peine engagés sur le pont qu'il s'effondrait sous leur double poids, les entraînant dans l'abîme.

Mayer-Amschel, son fils, naquit en 1743. Destiné par ses parens à devenir rabbin, il fut envoyé à Fürth pour y suivre un cours de théologie juive, mais la vocation lui faisait défaut. De bonne heure, son goût le portait à collectionner et à trafiquer des vieilles médailles et des anciennes monnaies; il se lia avec des numismates qui apprécièrent sa sagacité et son jugement, et entra comme employé dans la maison de banque des Oppenheim de Hanovre. Il y resta quelques années, très estimé des chefs de cette maison. Sobre, économe, actif, il mit de côté quelque argent et s'établit pour son compte, achetant et vendant médailles et monnaies, joignant à ce commerce, dans lequel il était passé maître, celui des objets d'art, des métaux précieux, des avances sur dépôts, jusqu'au jour où il put se consacrer exclusivement aux opérations de banque. Le premier emploi qu'il fit de ses gains fut l'achat de la vieille maison de la Judengasse de Francfort, où sa femme, Gudula Schnappe, la mère des Rothschild, l'Hécube des Crésus modernes, habita jusqu'à l'époque de sa mort, en 1849, à l'âge de quatre-vingt-seize ans.

A sa réputation d'habileté, Mayer Amschel joignait celle d'une rare intégrité. L'une et l'autre lui valurent la confiance et la faveur du lieutenant-général baron von Estorff, le confident et l'ami de Guillaume IX, landgrave de Hesse. Calculateur habile, bien que médiocre diplomate, ce souverain excellait dans l'art de tirer bon parti de ses sujets, qu'il embrigadait et dont il louait les services à l'Angleterre, plus riche en or qu'en soldats. Avant lui, son père mettait, en 1775, à la disposition de cette même puissance, 16,800 hommes pour la guerre d'Amérique et réalisait 22 millions de thalers par cette opération lucrative. Guillaume IX l'imita, accumula ainsi une belle fortune, mais s'attira le courroux de Napoléon Ier, qui arrêta net son trafic en confisquant ses états et les incorporant au royaume de Westphalie.

Dans ces momens difficiles, Guillaume IX, sur les conseils de son lieutenant-général, confia sa fortune et ses intérêts à Mayer-Amschel et s'en trouva bien. Une légende souvent répétée veut qu'à cette époque l'honnête juif, comme on appelait Mayer, ait enfoui dans ses caves et dans son jardin les trésors du prince en fuite. Par sa complaisance à laisser piller sa demeure et enlever ce qui lui appartenait, il aurait écarté tout soupçon des richesses qu'elle contenait,

et restitué plus tard au souverain, qui se tenait pour ruiné, les 56 millions de thalers qui lui avaient été confiés. La réalité, moins romanesque, et mieux d'accord avec la sagacité naturelle du banquier, paraît être qu'il mit en sûreté les fonds dont il était dépositaire, en les faisant passer à Londres à son fils Nathan. Ce dernier dit en effet : « Le prince de Hesse-Cassel remit à mon père toute sa fortune. Le temps pressait ; les circonstances étaient critiques, les Français marchant sur Francfort. Mon père m'expédia ces fonds, dont je tirai si bon parti, que le prince me fit plus tard présent de tout son vin et de son linge (1). »

Quoi qu'il en soit, et sur cela la légende et l'histoire sont d'accord, cet incident fut le point de départ de la fortune des Rothschild. Le landgrave ne crut pouvoir mieux faire que de laisser aux mains de l'habile banquier l'administration de ses biens, donnant à son fils Nathan pleins pouvoirs de gérer ses fonds à Londres, de déplacer et d'acheter à sa guise, lui allouant une commission considérable, proportionnée à l'importance des services rendus.

Plus tard, au début de la guerre d'Espagne, le gouvernement britannique, fort embarrassé pour faire parvenir régulièrement au duc de Wellington les fonds qui lui étaient nécessaires, s'adressa à M. A. Rothschild. La ponctualité avec laquelle il s'acquitta de cette mission qui, en huit années, lui rapporta 1,200,000 livres sterling, 30 millions de francs, lui valut de devenir l'agent accrédité du gouvernement, l'intermédiaire par les mains de qui passèrent les énormes subsides à l'aide desquels la Grande-Bretagne soudoyait les puissances continentales dans sa lutte contre le premier empire. Aussi, quand Mayer-Amschel Rothschild mourut, le 13 septembre 1812, ce fondateur d'une dynastie financière laissait à ses cinq enfans, Anselm-Mayer, Salomon, Nathan, James et Carl, une fortune énorme pour l'époque. Ses dernières paroles à son lit de mort furent à la fois un conseil qu'ils suivirent, une prédiction qui se réalisa. Il enjoignit à ses fils réunis à son chevet de rester fidèles à la loi de Moïse, toujours unis, et de ne rien entreprendre sans consulter leur mère. « Observez ces trois préceptes que je vous laisse, ajouta-t-il, et vous deviendrez riches parmi les plus riches, et le monde vous appartiendra (2). »

Ils se le partagèrent. Anselm-Mayer succéda à son père à Francfort, Nathan continua les opérations à Londres, Salomon s'établit à Vienne, Carl à Naples, James à Paris. Ils tenaient ainsi les cinq grands marchés financiers de l'Europe. Forts de leur union, de leurs capitaux accumulés, du nom de leur père, prêts à profiter des évé-

(1) *The Rothschilds*, by John Reeves. Londres, 1887, 1 vol. in-8°.
(2) *The Rothschilds*, p. 51.

nemens qui se précipitaient, des changemens que devait amener la chute imminente et prévue de l'empire, ils étaient appelés à jouer un grand rôle dans l'ère nouvelle qui s'annonçait.

Nathan-Mayer avait débuté à Londres comme marchand. Sir Thomas Buxton raconte dans une de ses lettres ce que furent ces débuts : « Nous avons dîné hier, écrit-il, à *Ham-House*, avec la famille Rothschild. Dîner très gai. Rothschild nous a raconté ses aventures. Il n'y avait pas, me dit-il, place pour nous tous à Francfort. Mon père était banquier et commerçant. Pour moi, je m'occupais spécialement de l'achat et de la revente des articles fabriqués en Angleterre. Un jour, nous reçûmes la visite d'un grand négociant de Londres ; il avait en main le commerce des cotonnades, c'était un gros personnage, et il estimait que nous devions nous tenir très honorés qu'il consentît à nous vendre ses articles. Je ne sais à quel propos il s'offensa d'une remarque que je lui fis, et il refusa tout net de me montrer ses échantillons. Cela se passait un mardi. Je dis à mon père : Soit; puisqu'il le prend sur ce ton, j'irai moi-même à Londres. Notez que je ne savais pas alors un mot d'anglais. Le jeudi, j'étais en route. A mesure que je me rapprochais de l'Angleterre, je trouvais le prix des cotonnades plus bas. Arrivé à Manchester, je n'hésitai plus ; j'achetai tout ce que je pus et réalisai un beau bénéfice sur ce premier envoi. Puis, je reconnus qu'il y avait un triple profit à faire : sur la matière première d'abord, ensuite sur la teinture et la fabrication. Je proposai à un fabricant de lui fournir la matière première et la teinture; il se chargerait de la fabrication. Le résultat fut tel que je l'avais prévu. En peu de temps, je triplai mon capital ; les 20,000 livres sterling que j'avais apportées devinrent 60,000 livres sterling. »

Encouragé par ce premier succès, il tenta la fortune au Stock-Exchange. Nouveau-venu, on s'occupa peu de lui, et « les têtes grises des vétérans de la Bourse traitèrent avec quelque dédain le fils du banquier de Francfort; » mais il conquit rapidement sa place quand on le vit « en cinq années retourner 2,500 fois son capital, » organiser un service spécial de courriers, consacrer des sommes considérables à l'achat de pigeons voyageurs, multiplier les moyens d'informations sûres et promptes. La chute de l'empire et la bataille de Waterloo devaient lui fournir l'occasion décisive d'inaugurer, sur le premier marché du monde, sa suprématie financière.

L'abdication de Napoléon, son départ pour l'île d'Elbe, l'avènement de Louis XVIII et la paix conclue étaient un triomphe pour l'Angleterre. On le tenait pour définitif, écartant toute appréhension fâcheuse, se refusant à croire possible un retour offensif du terrible adversaire. Nathan-Mayer partageait ces appréciations optimistes.

Le débarquement de l'empereur au golfe Juan, sa marche rapide sur Paris, la fuite des Bourbons, déconcertèrent l'Europe et bouleversèrent le marché de Londres. Ce revirement inattendu déjouait toutes les prévisions de Nathan. Dans cette crise, il ne s'en fia qu'à lui-même, et, sans hésiter, partit pour Bruxelles. C'était dans les plaines de la Belgique que devait se livrer le combat suprême ; il suivit l'état-major du duc de Wellington à Waterloo.

Pendant toute cette journée mémorable du 18 juin, il ne quitta pas le terrain, interrogeant anxieusement Pozzo di Borgo, le général Alava, le baron Vincent, le baron Müffling, passant avec eux de la crainte à l'espoir, voyant tout compromis quand Napoléon lançait sur les carrés anglais cette masse de 10,000 cavaliers, les plus aguerris et les plus redoutables de l'Europe, dernier coup de foudre de nos grands combats; estimant tout perdu quand la garde gravit, l'arme au bras, le ravin du mont Saint-Jean. Sur ce grand tapis vert où se jouaient les destinées de l'Europe se jouait aussi sa ruine ou sa fortune. Son étoile l'emporta; il vit l'invincible colonne osciller, sous les décharges répétées de 200 pièces d'artillerie, comme un immense serpent frappé à la tête, et sentit tout sauvé quand l'avant-garde de Blücher déboucha des défilés de Saint-Lambert.

Éperonnant son cheval, il regagna Bruxelles l'un des premiers, se jeta dans sa chaise de poste et, le matin du 19 juin, il arrivait à Ostende. La mer était affreuse; aucun pêcheur ne voulait risquer la traversée. Vainement il offrait 500, 600, 800, 1,000 francs, nul n'osait accepter. Enfin l'un d'eux consentit, moyennant une somme de 2,000 francs que Nathan remit à sa femme, le pauvre diable doutant fort de revenir vivant de son aventure.

Au large, la tempête se calma ; le même soir, il abordait à Douvres. Brisé de fatigue, Nathan-Mayer réussit cependant à se procurer des chevaux de poste. Le lendemain, on le retrouvait à sa place habituelle, accoté à une des colonnes du Stock-Exchange, le visage pâle et défait comme celui d'un homme que vient d'atteindre un coup terrible. Le désarroi et la stupeur régnaient à la Bourse, et l'abattement de Rothschild n'était pour rassurer personne. On l'observait, on échangeait des coups d'œil significatifs, on prévoyait de désastreuses nouvelles. Ne savait-on pas qu'il arrivait du continent et que ses agens vendaient? Dans la vaste salle silencieuse, secouée par momens de bruyantes clameurs, les spéculateurs erraient comme des âmes en peine, discutant à voix basse l'attitude affaissée du grand financier. Ce fut bien pis quand le bruit courut qu'un ami de Rothschild dit tenir de lui que Blücher, avec ses 117,000 Prussiens, avait essuyé une terrible défaite, le 16 et le 17 juin à Ligny, et

que Wellington, réduit à une poignée de soldats, ne pouvait espérer tenir tête à Napoléon victorieux, libre désormais de disposer de toutes ses forces. Ces bruits se répandirent comme une traînée de poudre dans la cité. Les fonds baissèrent encore ; on considérait la partie comme perdue.

Pourtant quelques fous devaient tenir bon encore, car on signalait, par momens, des achats importans suivis d'accalmie. On les attribuait à des ordres venus du dehors, donnés la veille par des spéculateurs mal renseignés ; ils se produisaient quand le découragement s'accentuait, intermittens et comme au hasard.

Cette journée, puis la matinée du lendemain, s'écoulèrent ainsi. Dans l'après-midi seulement éclata la nouvelle de la victoire des alliés. Nathan lui-même, le visage radieux, la confirmait à qui voulait l'entendre. D'un bond, la Bourse remonta aux plus hauts cours. On plaignait Rothschild ; on supputait le chiffre de ses pertes ; on ignorait que, s'il avait fait vendre par ses courtiers connus, il avait fait acheter, sur une bien autre échelle, par des agens secrets, et que, loin d'être en perte, il réalisait près de 1 million de livres sterling de bénéfice.

VI.

La conclusion définitive de la paix entraînait, avec un remaniement général de la carte de l'Europe, d'importantes opérations financières. Les grandes puissances sortaient terriblement obérées de cette lutte de vingt années, qui n'avait pas coûté moins de 900 millions de livres sterling (22 milliards 1/2 de francs) à l'Angleterre seule. Toutes avaient besoin d'argent, et aucune ne pouvait demander à des impôts nouveaux les sommes qui leur étaient nécessaires. Les populations, ruinées par la guerre, se trouvaient hors d'état de les payer ; puis les idées libérales avaient franchi nos frontières avec notre drapeau, et leurs conquêtes à l'étranger n'étaient pas de celles qu'anéantisse une défaite. Les peuples avaient enfin conscience de leurs droits, et l'absolutisme, à l'heure même de son triomphe, devait compter avec eux. Les grands emprunts modernes allaient se substituer aux opérations louches auxquelles on avait eu recours antérieurement. Nathan Rothschild le comprit et fut le premier à populariser en Angleterre les emprunts étrangers.

Avant lui, quelques capitalistes hardis avaient bien avancé des fonds aux gouvernemens européens, mais ces placemens isolés et aventurés n'étaient à la portée que d'un petit nombre. L'intérêt se payait à l'étranger, à époques indéterminées, à un cours arbitraire, soumis aux fluctuations du change. Il se rendit compte de

l'avantage que trouveraient le prêteur et l'emprunteur à le stipuler payable à Londres, à date fixe, à un cours fixe correspondant à la valeur de la livre sterling, et de l'immense profit qu'en retirerait le marché anglais devenant ainsi le régulateur suprême du cours des valeurs, l'arbitre du crédit européen. Sa haute position à Londres faisait de lui l'intermédiaire indiqué de ces émissions nouvelles, et s'il mit à haut prix ses services, son nom seul assurait le succès. Il fit même plus, et à diverses reprises il avança aux gouvernemens les sommes nécessaires au paiement des intérêts échus, alors que des circonstances imprévues ou des retards dans la transmission des fonds pouvaient compromettre les cours en ébranlant la confiance des porteurs de titres.

C'est ainsi que de 1818 à 1832 il négocia, pour le compte de la Prusse, un emprunt de 212 millions de francs; pour la Russie, 87 millions; pour l'Autriche, 52 millions; autant pour le royaume de Naples; 70 millions pour le Brésil; 50 pour la Belgique, soit au total, et à Londres seulement, sans compter les emprunts anglais, 523 millions de francs.

Depuis, nous avons vu émettre des emprunts d'une bien autre importance, auprès desquels ces chiffres semblent peu de chose; mais, à cette époque, on n'en était pas encore à demander des milliards, et les gouvernemens, plus timides, allouaient des commissions relativement plus élevées. On en peut juger par ce détail qu'un seul de ces modestes emprunts laissa à Nathan un bénéfice net de 150,000 livres sterling, affecté par lui à l'achat de *Gunnersbury-House*, résidence seigneuriale de la princesse Amélia, tante de George III.

La prospérité de Nathan Rothschild n'était pas sans éveiller des animosités. La Banque d'Angleterre voyait avec jalousie cette puissance financière nouvelle, dont le crédit valait le sien et avec laquelle il lui fallait compter. L'anecdote suivante, que quelques-uns ont mise en doute, mais que ceux qui ont le mieux connu l'homme tiennent pour exacte, donnera une idée des rapports entre les deux rivaux.

Estimant avoir à se plaindre des procédés de Nathan Rothschild, les directeurs de la Banque d'Angleterre refusèrent, en 1832, d'escompter une traite pour une somme considérable que son frère Anselme lui avait fait tenir de Francfort.

— La Banque, lui fut-il répondu, n'escompte que son propre papier, et non celui des particuliers.

— Des particuliers! s'écria Nathan; eh bien! je leur ferai voir quels particuliers nous sommes.

Trois semaines après, il se présentait, un matin, au guichet de

la Banque d'Angleterre, tirait de son portefeuille une *banknote* de 5 livres et en demandait le paiement. Surpris, en reconnaissant Rothschild, de voir le grand banquier se déranger lui-même pour si peu de chose, l'employé lui remit ses cinq pièces d'or. Il les examina minutieusement, les faisant sonner sur le marbre, et les mit dans un sac. Puis, tirant de son portefeuille une seconde *banknote*, une troisième, une quatrième, une dixième, une centième, il encaissa flegmatiquement, au fur et à mesure, l'or qu'on lui remettait, non sans soupeser chaque pièce. Son portefeuille vide et le sac plein, il les passa à son commis, reçut un second portefeuille et un second sac, et continua jusqu'à l'heure de la fermeture du guichet. En sept heures, il avait encaissé ainsi 21,000 livres sterling. Mais, pendant ce temps, neuf de ses employés en faisaient autant à chacun des neuf autres guichets de la Banque, qu'ils occupèrent ainsi tout le jour au grand étonnement d'abord, puis au grand détriment du public, qui ne pouvait en approcher. Dans cette seule journée, il avait prélevé 210,000 livres sterling sur la réserve de la Banque.

On rit fort à la Bourse en apprenant cette excentricité du banquier. Les directeurs de la Banque la racontèrent eux-mêmes, haussant les épaules et raillant les futiles efforts de leur rival, qui s'imaginait mettre ce grand établissement public dans l'embarras par de pareils retraits de fonds. Mais quand, le lendemain, ils apprirent qu'à l'ouverture des guichets Rothschild et ses neuf employés étaient à leur poste et recommençaient leurs manœuvres de la veille, ils trouvèrent que la plaisanterie se prolongeait un peu trop. Leur surprise devint de l'alarme quand l'un d'eux entendit le banquier répondre tranquillement à ses amis : « Ces messieurs de la Banque refusent mon papier ; moi, je ne veux pas du leur, et ce n'est que dans deux mois d'ici que j'aurai fini d'écouler à leurs guichets ce que j'en détiens dans ma caisse. » Deux mois ! Cela représentait 11 millions de livres sterling, l'interruption des services, peut-être une panique ! Les directeurs capitulèrent, et le lendemain avis était donné que la Banque escomptait, comme le sien propre, le papier de la maison Rothschild.

En 1806, Nathan avait épousé la fille de Lévi Barnet Cohen, opulent Israélite de Londres. Sans être alors aussi riche qu'il devait le devenir quelques années plus tard, Nathan Rothschild était déjà cependant l'un des hommes les plus en vue du Stock-Exchange, et passait pour posséder une grande fortune. Sur ce point toutefois, il ne précisait rien. Sa demande agréée, son futur beau-père, circonvenu par des envieux de Nathan, conçut quelques doutes sur sa situation réelle ; il s'en ouvrit à lui, le priant de le renseigner sur ce qu'il

possédait. Rothschild s'y refusa nettement; lui seul savait à quoi s'en tenir; il n'entendait pas avoir de confident et se borna à répondre qu'il s'estimait un assez bon parti pour *toutes* les filles de M. Cohen. Ce dernier n'insista pas davantage, et la suite prouva qu'après tout Mlle Cohen avait fait un beau mariage.

Apprécié et redouté dans la Cité, sa brusquerie, son dédain des convenances sociales, que rendaient plus choquans encore son immense fortune, sa défiance de ceux avec qui il traitait et de ceux-là mêmes qu'il employait comme négociateurs et courtiers, lui firent beaucoup d'ennemis. Malgré ses défauts, il a laissé dans le souvenir de ceux qui l'ont connu l'impression d'un homme merveilleusement doué pour les affaires. On montre encore au Stock-Exchange de Londres le pilier contre lequel il s'adossait d'ordinaire, massif, corpulent, la tête engoncée dans les épaules, les mains enfoncées dans les vastes poches de sa culotte, en apparence indifférent à ce qui se passait autour de lui, en réalité ne perdant ni un geste ni un mot, répondant par monosyllabes aux questions qu'on lui adressait ou donnant ses ordres d'une voix brève. Il avait conscience de son pouvoir, et les flatteries qui s'adressaient à sa fortune et non à l'homme étaient pour lui inspirer le mépris de ses semblables. « Je vous vaux bien, dit-il un jour au duc de Montmorency. Si vous êtes le premier baron chrétien, je suis le premier baron juif. »

Habitué à voir réunis autour de sa table des princes du sang, des pairs du royaume, des ministres et des ambassadeurs, il tenait d'ailleurs les titres en médiocre estime. Un prince allemand porteur de lettres d'introduction pour lui se présenta un jour à *New-Court*, chez le riche financier. Le prince était pompeux, infatué de son rang, Rothschild brusque et absorbé, aussi l'entrevue fut-elle aussi brève que caractéristique. Introduit dans le cabinet, le prince trouva le banquier occupé à écrire devant un vaste bureau encombré de papiers. Un domestique décline le nom et les titres du visiteur, que Rothschild salue d'un signe de tête, l'invitant à s'asseoir, puis il continue son travail. Peu habitué à ce mode de réception, le prince reste un instant debout, puis s'adressant à son hôte :

— Savez-vous, monsieur, qui je suis?

— On vient de me le dire. Je suis à vous dans un instant, prenez une chaise, répond Rothschild affairé.

— Je suis le prince de X***

— Soit!.. Prenez deux chaises alors, réplique-t-il sans s'émouvoir.

Si riche qu'il fût, sa vie n'était pas gaie. Ainsi que Vanderbilt, dans son palais de la cinquième avenue, il connut, lui aussi, dans ses luxueuses résidences de *New-Court* et de *Gunnersbury-House*,

les soucis écrasans inséparables d'une immense fortune, les haines implacables et sourdes, les convoitises menaçantes.

— Heureux?.. moi,.. répondait-il un jour à son ami, sir Fowell Buxton, qui s'extasiait sur le luxe et le confort dont il le voyait entouré; est-ce qu'on peut être heureux quand, en se mettant à table, on reçoit une lettre dans laquelle on menace de vous faire sauter la cervelle si vous n'envoyez pas le soir même 500 livres à une adresse qu'on vous indique?

Peut-être se blase-t-on sur ce genre d'épîtres. Ce ne fut pourtant pas son cas, et, dans les dernières années de sa vie, il ne s'endormait jamais sans un pistolet chargé près de lui. Et, de fait, ses appréhensions n'étaient pas chimériques; parfois, cependant, il les poussa un peu loin.

Un jour, deux inconnus sont introduits dans son cabinet. Il les salue; ils lui rendent son salut avec embarras, puis, sans mot dire, échangent entre eux des regards interrogateurs; ils fouillent dans leurs poches, inquiets, agités. Plus de doute, il est en présence de deux malfaiteurs. Sur une table, à portée de lui, et avec une vigueur que décuplent ses craintes, il saisit des deux mains un énorme livre de caisse, aux coins et au dos garnis de cuivre, et, sans hésiter, le lance à la tête du plus rapproché de ses deux visiteurs, tout en appelant à l'aide. Celui-ci croule sous ce choc inattendu, pendant que son compagnon, épouvanté, cherche à fuir, croyant que le baron est subitement devenu fou. Les laquais accourent, saisissent le fuyard, relèvent l'homme à demi assommé, et on s'explique. Ces inconnus étaient deux banquiers étrangers accrédités près de Rothschild. Intimidés par la présence du grand financier, ne retrouvant pas tout de suite les lettres dont ils étaient porteurs, ils les cherchaient pour les lui remettre. Rothschild s'excusa et s'accusa, s'ingéniant à compenser par une hospitalité cordiale ce que son premier accueil avait eu d'un peu vif.

Il était généreux par accès, mais gâtait souvent par sa manière de donner le mérite de ses bienfaits. La note dominante chez lui était malheureusement le mépris de l'humanité. Trop d'or y amène fatalement.

— Je m'amuse quelquefois, disait-il, à donner une guinée à un pauvre. Rien de drôle comme de voir sa surprise. Presque toujours il croit que je me suis trompé, que je vais lui redemander ma pièce, et il décampe à toutes jambes. Essayez et vous verrez.

Le fait peut être vrai, mais le mot est navrant.

Nathan-Mayer Rothschild mourut, le 28 juillet 1836, à Francfort, où il s'était rendu pour assister au mariage de son fils Lionel avec la fille d'Anselm Rothschild. Son corps, transporté à Londres, fut

enterré en grande pompe. L'ouverture de son testament était attendue avec impatience. Chacun était curieux de connaître le chiffre de sa fortune. On n'en sut rien. Usant de réticence jusqu'au bout, il imposa à ses exécuteurs testamentaires l'obligation de s'en tenir à leurs fonctions administratives, « de ne s'ingérer sous aucun prétexte dans ce qui ne les concernait pas, et de ne rien divulguer de ce qu'ils pourraient savoir. » Pour plus de sûreté, ce document ne contenait aucune indication des valeurs qu'il possédait, aucun relevé même de ses placemens ou de ses propriétés. Seuls, ses quatre fils et ses frères surent à quoi s'en tenir. Ses filles elles-mêmes l'ignorèrent; il se bornait à laisser à chacune d'elles 2 millions 1/2, à la condition de ne se marier qu'avec l'approbation de leur mère et de leurs frères.

L'un des axiomes favoris de ce grand financier était qu'il faut de l'audace et de la prudence pour édifier une grande fortune, mais dix fois plus de jugement pour la conserver. Son second fils, Lionel-Nathan, qui lui succéda, alors que l'aîné, Nathaniel, s'établissait en France, possédait au plus haut degré ce jugement sain que son père prisait si fort. Formé par lui au maniement des affaires, il prit en main la direction de la maison de banque que ses deux frères, Mayer et Anthony, conscients de sa supériorité, lui abandonnèrent, se réservant, avec la représentation extérieure, ce domaine de l'art, du sport, qui fait, en Angleterre, partie intégrante d'une haute situation, qui en est à la fois l'apanage et la consécration sociale.

Absorbé dans ses vastes opérations, peu sociable par nature, comme tous ceux que domine une idée fixe, leur père, robuste artisan d'une des plus grandes fortunes du monde, n'avait eu d'autre souci que de l'édifier. Le baron Lionel se chargea de l'accroître, ses frères de la légitimer par l'emploi qu'ils en firent et d'effacer par la splendeur du cadre l'origine modeste de la famille. Politiques ou financières, les dynasties ont besoin de prestige. La réalité du pouvoir comporte un certain apparat, surtout en Angleterre, où l'influence sociale est aux mains d'une aristocratie territoriale ancienne et opulente.

Solidement appuyé sur d'immenses capitaux, le nouveau chef de la maison, s'inspirant des idées de son temps et tenant compte des exigences de l'opinion, répudia peu à peu et avec une habileté consommée les coups de bourse hardis, les opérations risquées, les procédés financiers d'une époque de transition. Par son exemple, il contribua à imprimer aux grandes affaires une direction nouvelle, à en éliminer ce qu'elles avaient encore de suspect et d'aventuré. Se consacrant surtout aux emprunts d'état, dont l'importance

croissante rehaussait, avec son nom, le crédit de sa maison, il n'en soumissionna pas moins de dix-huit, portant sur un chiffre de 160 millions de livres sterling (4 milliards de francs). Pendant plus de vingt années, il fut l'agent financier de la Russie, le négociateur attitré de l'Angleterre, le consolidateur de la dette américaine. Après la guerre de 1870, il présida le syndicat de banquiers anglais qui, par le maintien du cours du change, facilitèrent le paiement de l'indemnité de guerre. En 1876, c'est à lui que s'adressait le gouvernement britannique pour se procurer immédiatement les 100 millions en or nécessaires pour l'achat au khédive de ses actions du canal de Suez.

Une seule fois sa perspicacité fut en défaut; cet homme, si net dans ses résolutions, hésita et s'en repentit. Il s'agissait d'un gros emprunt russe. Le gouvernement de Saint-Pétersbourg s'adressa à lui. L'affaire était tentante, les bénéfices importans. Mais à cette époque il était candidat de la Cité pour un siège au parlement; il soutenait cette lutte obstinée dont, huit ans plus tard, il devait sortir victorieux, affirmant sur son nom le droit des Juifs à prendre place dans les conseils du gouvernement, et imposant à la chambre des lords l'abolition des restrictions infamantes du passé. Candidat du parti libéral, il craignait de compromettre son succès. Le bruit courait en effet que l'emprunt négocié par la Russie était destiné à faire face aux armemens considérables que rendait nécessaires l'attitude de la Pologne, et à écraser l'insurrection menaçante d'une nationalité opprimée. Si tel était le cas, on ne lui pardonnerait pas de prêter son concours à la Russie. Le parti libéral, en Angleterre comme en France, proclamait hautement ses sympathies en faveur de la Pologne. D'autre part, le cœur lui saignait d'abandonner à ses concurrens le mérite et les avantages de cette importante opération. Elle se ferait avec ou sans son intermédiaire, et il ne lui était pas prouvé que tel fût réellement l'objectif de la Russie. Pour s'en assurer, il traîna les négociations en longueur, et, au moment où, sur les avis de leur maison de Vienne, il se décidait enfin à accepter, il se vit enlever l'affaire par des rivaux que n'arrêtaient pas les mêmes considérations.

Puissamment riche, il sut être généreux; charitable, il donna beaucoup, prodiguant à sa femme des millions dont elle fit le plus noble emploi. Sa mort, le 30 mai 1879, fut un deuil public à Londres. Il laissait, accrue et assise sur des bases inébranlables, la grande fortune qu'il avait reçue de son père; il laissait estimé et vénéré un nom avant lui redouté et envié. Il avait joué au parlement un rôle honorable, et l'opinion publique saluait comme un acte de justice le décret de la reine élevant au rang des pairs du

royaume-uni son fils Nathaniel, lord Rothschild, le premier Israélite appelé à siéger à la chambre haute.

VII.

A l'époque où Nathan Rothschild s'établissait à Londres, fondait sa maison de banque et profitait de ce courant qui, suivant l'expression anglaise, s'offre à chaque homme et, saisi à temps, le mène infailliblement au succès, Thomas Brassey, emporté par le sien, réalisait en peu d'années une des plus grandes fortunes du commencement de ce siècle. Né en 1805, à Buerton, dans le Cheshire, d'une famille honorable, Thomas Brassey, plus ambitieux encore de réputation que d'argent, comprit de bonne heure le rôle important que les voies ferrées étaient appelées à jouer dans le mouvement commercial et industriel qu'inaugurait l'Angleterre. Il se lia avec George Stephenson, le grand ingénieur, d'une étroite amitié, et débuta sous ses auspices.

Tout était à créer. Nos armées modernes de terrassiers, rompus à ce genre de travail, n'existaient pas alors ; il fallait recruter dans les champs, dans les mines et dans les ports, des équipes de manœuvres inexpérimentés, surveiller l'exécution de leur tâche, former des chefs capables de les diriger. La nature du sol, les courbes et les rampes, le degré de résistance des matériaux employés, le percement des tunnels, le creusement des tranchées, la consolidation des remblais, autant de problèmes qui s'imposaient successivement à l'ingénieur, qu'il lui fallait résoudre promptement, toute erreur entraînant de grosses pertes, et les précédens faisant défaut. Puis, la construction de ces premières voies ferrées exigeait un matériel énorme. Pour le transporter sur les chantiers, on n'avait pas, comme aujourd'hui, la ressource de voies latérales ; force était de s'assurer une cavalerie nombreuse, des wagons et des prolonges en quantité considérable pour charrier les terres, pourvoir au déplacement, à l'approvisionnement des ouvriers.

Sous la direction de George Stephenson, Thomas Brassey se voua à l'étude de ces questions nouvelles. Son intelligence alerte et prompte s'aiguisait au contact de ces difficultés sans cesse renaissantes dont ses heureuses suggestions finissaient par avoir raison. Non sans peine il réussit à créer, dans cette armée ouvrière, un corps de sous-officiers capables, choisissant parmi ses meilleurs manœuvres ceux qui pouvaient diriger une équipe, les encourageant à prendre à leur compte, à prix débattu, des tronçons de ligne, s'affranchissant ainsi et peu à peu d'une surveillance minutieuse qui absorbait son temps. Pourvu d'un état-major compé-

tent, il étendit le cercle de ses occupations et, en 1845, il était devenu le plus grand entrepreneur du monde ; outre ses contrats avec l'Angleterre, il en avait soumissionné en France, en Autriche, au Canada, aux Indes, et l'on peut se faire une idée de l'énormité de ses entreprises par ce fait qu'il avouait lui-même avoir exécuté pour 160 millions de livres sterling, 4 milliards de francs, de travaux.

Il fut pourtant une heure dans sa vie où sa fortune faillit crouler, où il n'échappa à la ruine et ne conjura un redoutable désastre financier qu'à force de volonté et d'énergie. C'était en 1866, au moment même où il poursuivait simultanément en Angleterre, en Autriche et en Pologne, l'achèvement de ses lignes les plus importantes. Il remuait alors des capitaux gigantesques. La plupart de ses contrats étaient payables après livraison et réception des voies. Sur quelques-unes, il avait à toucher, à bref délai, 75 millions de francs ; pour d'autres, on devait le payer en actions. Sur la ligne de Barzow à Russcow, il était en perte de plus de 1 million ; en Autriche, ses avances mensuelles dépassaient 1 million 1/2 ; aux Victoria-Docks, il lui était dû, les travaux achevés, une somme considérable ; en Pologne, il avait de fortes avances à faire avant de recevoir et réaliser ses actions. Deux coups terribles le frappèrent à la fois. La maison de banque de sir Morton Peto, Betts et Cie, à laquelle il était associé et qui lui fournissait ses fonds, suspendait ses paiemens. Presque à la même heure, la guerre éclatait entre l'Autriche et la Prusse. Une panique financière se déclarait à Londres ; l'intérêt des avances sur dépôts de titres montait subitement à 12 pour 100.

Un examen rapide de sa situation le convainquit qu'il allait se trouver hors d'état de faire face à ses engagemens. Une seule chance lui restait : devancer la date de l'achèvement de sa ligne en Autriche. Ses autres contrats ne lui offraient que des ressources à plus longue échéance, et la voie autrichienne absorbait, à elle seule, des avances égales à celles qu'exigeaient toutes les autres réunies. S'il réussissait, il s'allégeait promptement de ces déboursés, recouvrait son cautionnement de 3 millions et recevait de suite un acompte de 30 millions qui lui permettait de parer à tout. Mais la ligne qu'il construisait en Autriche traversait le champ d'opérations des armées belligérantes, et les troupes allemandes manœuvraient en vue d'intercepter les communications. A l'extrémité opposée de la ligne, plusieurs milliers de terrassiers étaient à l'œuvre, hâtant les travaux, qu'il poussait avec une activité fiévreuse. Leur paie était due ; si elle n'était pas réglée à jour fixe, ils menaçaient de se mettre en grève. C'était la ruine pour lui. Il ne

ne dissimulait pas que ces hommes, inquiets de l'approche de l'ennemi et plus encore des rumeurs fâcheuses qui circulaient sur sa solvabilité, se débanderaient, et qu'il lui faudrait des mois pour reconstituer ces équipes nombreuses qu'il avait eu tant de peine à réunir.

Non sans effort il était parvenu à se procurer à Vienne la somme nécessaire, plus de 1 million en argent monnayé; mais comment transporter cette masse de numéraire de Vienne à Lemberg, à travers deux armées en campagne, sur un parcours de 600 kilomètres et une voie à peine achevée? Comment échapper aux balles ennemies, sans compter les risques de trouver les ponts brûlés, les rails enlevés, les remblais bouleversés? A qui confier cette mission hardie? Un de ses lieutenans, M. Offenheim, s'offrit; mais les mécaniciens, effrayés, se récusèrent, déclarant qu'ils n'avaient pas de machines en état de fournir un pareil parcours. Enfin, l'on découvrit sous un hangar une vieille locomotive, on la blinda avec des rails, et un conducteur consentit à se risquer moyennant le paiement d'une somme de 500 florins et une pension à sa femme et à ses enfans s'il était tué en route.

Chauffée à toute vapeur, la locomotive entreprit ce périlleux voyage, lancée avec une vitesse de 50 milles à l'heure, sur la partie de la voie contiguë aux avant-postes allemands. Criblée par un feu de mousqueterie incessant, elle parvint néanmoins à franchir ce défilé dangereux, et atteignit Lemberg avec son fret de numéraire. Il n'était que temps pour conjurer un désastre. Sans cette arrivée opportune, la banque anglo-autrichienne suspendait ses paiemens, Thomas Brassey était en faillite et une crise financière, répercutée de Londres au Canada, du Danemark en Australie, de l'Inde au Brésil, éclatait comme une traînée de poudre.

De cette redoutable épreuve, Thomas Brassey sortait indemne. Il achevait ses nombreux travaux, qui absorbèrent encore 455 millions, et se retirait avec une fortune énorme, loyalement conquise. Personne avant lui et peu d'hommes après lui ont occupé, comme il le fit, 80,000 ouvriers dans leurs chantiers et payé en salaires plus de 2 milliards de francs.

VIII.

Le 25 mai 1819, le premier navire à vapeur qui se soit aventuré sur l'Atlantique, le *Savannah*, sortait du port de ce nom en route pour Liverpool. Les curieux affluaient de toutes les villes des États-Unis pour assister au départ de cet étrange bâtiment. Il devait, disait-on, traverser l'océan en vingt jours, ce dont on doutait fort.

Capitaine, officiers, matelots, passagers, autant de héros que l'on fêtait en gens qu'on ne compte plus revoir. Aux chances ordinaires d'être noyés s'ajoutaient pour eux celles d'être brûlés en haute mer ou de sauter avec leur machine infernale. Et, de fait, le début promettait peu et s'annonçait mal. Les énormes bielles mal agencées grinçaient à chaque coup de piston avec un bruit de vieille ferraille ; la machine râlait lugubrement, et quand le *Savannah* disparut lentement à l'horizon dans un nuage d'épaisse fumée noire, haut mâté, lourdement chargé, tanguant et roulant affreusement, la plupart des spectateurs tenaient pour fous ceux qui tentaient ainsi une expérience purement scientifique, dont aucun ne prévoyait alors les résultats.

On eût fort étonné les citoyens de Savannah si on leur avait prédit que soixante ans plus tard un navire à vapeur franchirait en cent soixante-six heures, pas tout à fait sept jours, la distance qui sépare les États-Unis de l'Angleterre ; que l'étrange bâtiment qu'ils contemplaient avec tant d'appréhensions serait remplacé par des palais flottans ; qu'une compagnie anglaise, le *Cunard-Steamship Company* transporterait, à elle seule, 59,000 passagers dans une année, 100,000 personnes en comptant les équipages. Leur étonnement se fût encore accru si on avait ajouté qu'en quarante années cette même compagnie ne perdrait pas un seul de ses nombreux navires, pas un de ses passagers par accident de mer, et que la prévoyance humaine poussée à ses dernières limites ferait d'une pareille traversée une courte excursion de plaisir.

Il n'en allait pas de même en 1819, et les malheureux passagers du *Savannah* ne s'amusaient guère. La fumée les asphyxiait, l'infernal vacarme de la machine leur suggérait à toute heure des idées d'explosion, les clameurs des chauffeurs, l'anxiété des mécaniciens, les temps d'arrêt de la manivelle, les ronflemens de la chaudière, les entretenaient dans des angoisses constantes dont leurs récits font foi. Aussi s'estimèrent-ils plus heureux que sages de débarquer en fort piteux état à Liverpool, après une traversée de vingt-six jours. A l'automne suivant, le *Savannah* reprenait la mer, assez mal en point lui-même. Il ne devait pas tarder, d'ailleurs, à justifier les prédictions fâcheuses faites à son départ. Il s'échouait à Long-Island, et, de quatorze ans, on ne voulut pas entendre parler de lui donner un remplaçant.

Ce ne fut qu'en avril 1838 que le *Sirius* et le *Great-Western* inaugurèrent, d'une façon définitive, les communications à vapeur entre l'Europe et l'Amérique. Cette fois, la traversée s'effectua dans de meilleures conditions, en dix-sept jours. Le *Royal-William*, qui suivait en juillet, en mit dix-neuf pour aller et quinze pour revenir.

Le problème était résolu, mais quelques appréhensions subsistaient encore, et il y avait place pour bien des améliorations.

Heureusement, non pour l'avenir de la navigation à vapeur, qui était désormais assuré, mais pour la réalisation des espérances conçues par les impatiens de progrès, il se trouva un homme énergique et capable qui devait attacher son nom à cette industrie nouvelle et en tirer les millions qu'elle contenait en germe. M. Samuel Cunard, résident de Nova-Scotia, fut le premier à concevoir l'idée d'organiser, entre les États-Unis et l'Angleterre, un service régulier de communications sûres et promptes. En 1838, il se rendit en Angleterre, s'aboucha par l'entremise de sir James Melvill avec M. Robert Napier, de Glasgow, le grand constructeur de navires, et s'entendit avec lui pour mettre sur le chantier quatre bâtimens à vapeur de 1,200 tonneaux chacun et de 440 chevaux de force. Ces constructions dépassant les ressources dont il pouvait disposer, il s'associa avec MM. Burns et Mac Iver, propriétaires de navires à voiles, qu'il gagna à ses idées.

Sur leurs sollicitations, le gouvernement britannique consentit à leur confier le transport des malles qui s'effectuait alors au moyen de vieux bricks de guerre réformés, d'une sécurité douteuse et de paresseuse allure. Il leur fut alloué 60,000 liv. sterling, 1,500,000 fr. pour ce service, à la condition toutefois que leurs navires seraient aménagés de façon à pouvoir être utilisés pour le transport des troupes en cas de guerre. En 1840, les quatre navires étaient achevés, et le *Britannia* prenait la mer à destination de Boston, où il arrivait après une traversée de quatorze jours, acclamé par une foule immense, salué par des salves d'artillerie. La ville pavoisée accueillit M. Cunard avec de tels transports d'enthousiasme qu'il ne reçut pas moins de *mille huit cents* invitations à dîner en vingt-quatre heures; on dut leur substituer un gigantesque banquet dans lequel on célébra, avec force toasts et discours, l'inauguration des communications postales par voie rapide avec l'Europe. Les Américains ne s'exagéraient pas l'importance de cet événement, et un avenir prochain donnait raison à leurs prévisions. L'immigration allait décupler leurs forces et les ressources de leur sol; une voie nouvelle s'ouvrait à leur commerce, et, de la barrière naturelle que l'océan créait entre eux et l'Europe, il ne subsistait que ce qu'il fallait pour assurer leur sécurité sans entraver leur prospérité.

Sous l'active direction de M. Samuel Cunard et de ses associés, cet embryon de flotte s'accrut rapidement. Leurs premiers navires portaient 225 tonnes de marchandises et ne pouvaient recevoir que 90 passagers de première classe. Ces proportions étaient insuffisantes pour un trafic et un transit croissans. Au *Britannia*, à l'*Acadia*, au *Ca-*

ledonia et au *Colombia* succédèrent l'*Hibernia* et le *Cambria*, puis, dans ces derniers temps, le *Gallia*, de 4,800 tonnes, de 5,300 chevaux-vapeur, à même de recevoir 300 passagers de cabine et 1,200 d'entrepont. Aujourd'hui, ces chiffres sont encore dépassés. Le *Servia* est de 8,500 tonneaux et de 10,500 chevaux-vapeur; il a sept chaudières, alimentées par 39 foyers.

Dès 1852, ils possédaient une flotte de 13 bâtimens. En 1854, ils y ajoutaient le *Jura* et l'*Etna*, navires en fer, et, en 1862, ils substituaient l'hélice aux roues. Le prodigieux développement de leurs affaires décidait les associés à une décentralisation devenue nécessaire. MM. D. et C. Mac Iver restèrent à Liverpool; MM. G. et J. Burns s'établirent à Glasgow; MM. Cunard et Cie à Halifax, et Édouard Cunard et Cie à New-York, exerçant ainsi sur tous leurs ports d'attache une incessante surveillance et réalisant tous des fortunes considérables.

En 1859, sur la proposition de lord Palmerston, la reine Victoria conférait à M. Samuel Cunard le rang de baronet, dont son fils héritait à sa mort, en 1869.

Le principal titre de gloire du fondateur de cette compagnie puissante est moins encore l'impulsion considérable qu'il imprima à la navigation à vapeur que la sécurité complète qu'il sut donner, dès le début, à ces périlleuses traversées, l'ordre et la discipline qu'il réussit à introduire parmi son personnel, recruté avec un soin tout particulier, les précautions ingénieuses rigoureusement prescrites et scrupuleusement observées qui assurent le confort et la vie des passagers. Tout est prévu, tout est calculé en vue des éventualités même les plus improbables. Aucune dépense n'a été épargnée pour conjurer le péril; le résultat de tant d'efforts a été une prospérité inouïe et une réputation bien méritée. Quand on se rend compte qu'en une année ces bâtimens effectuent, à l'aller et au retour, 246 traversées, qu'ils transportent un chiffre d'êtres humains équivalant à la population d'une grande ville, plus de 100,000, que chacun de ces navires suit une ligne exactement tracée, calculée de manière à prévenir toute collision dans les passages brumeux de Terre-Neuve, et que, depuis quarante années, ils n'ont perdu ni un navire ni un homme, on ne sait trop ce qu'il faut le plus admirer, de la sagacité de celui qui a poussé si loin la prévoyance, ou de l'admirable dévoûment du personnel formé et dirigé par lui. Aussi le nom de M. Samuel Cunard restera-t-il indissolublement attaché aux grandes entreprises maritimes de l'Angleterre. D'autres ont su l'imiter, mais non le surpasser.

Chose singulière, malgré tous leurs efforts, leurs capitaux accumulés, leur esprit d'entreprise, les Américains n'ont pas réussi à

lutter avantageusement avec la grande compagnie anglaise. Ils ont cependant construit des bâtimens plus vastes et plus rapides. Obéissant au mot d'ordre du sénateur Bayard, préconisant au congrès « encore et toujours plus de vitesse de marche, une vitesse *extravagante*, permettant aux navires américains de dépasser les plus rapides vapeurs de l'Europe, » ils ont en effet obtenu des résultats de marche surprenans. Les steamers de leur ligne Collins gagnaient trente-six heures sur leurs concurrens ; mais l'*Arctic* sombrait en haute mer, et le *Pacific* disparaissait sans que nul pût dire ce qu'il était devenu, et, après six ans de lutte, la ligne Collins cessait d'exister. Vanderbilt lui-même échoua et eut la prudence de renoncer à temps à une concurrence ruineuse. Seules, les lignes anglaises, car nous ne parlons pas ici des entreprises françaises et allemandes, l'*Inman*, l'*Anchor*, le *Guion* et l'*Ismay lines*, ont pu se maintenir.

Et cependant, certes, ni l'audace, ni les idées originales, ni l'argent ne font défaut aux Américains. De la lutte qu'ils ont engagée avec l'Angleterre pour lui disputer la prépondérance commerciale, ils sont plus d'une fois sortis vainqueurs. Sur un point, toutefois, ils lui sont encore inférieurs. Dans le domaine industriel, l'Angleterre l'emporte, autant par son outillage, constamment accru et perfectionné, que par la concentration de ses capitaux et la puissante organisation de son armée ouvrière. L'étude de ces grandes fortunes industrielles dont nous avons indiqué le point de départ, fortunes accumulées à Manchester, Leeds, Glasgow, Bristol, Londres, Sheffield, nous montrera le merveilleux parti que la Grande-Bretagne a su tirer d'un heureux concours de circonstances, d'une politique commerciale habile, servie par des hommes d'état de premier ordre et de hardis négocians. Elle nous révélera aussi les plaies secrètes que voile cette étonnante prospérité, les misères que cachent ces grandes fortunes et les dangers qui les menacent.

C'est au début de toute évolution sociale, si favorisée soit-elle, de toute révolution politique si acclamée qu'elle puisse être, comme de toute existence humaine si heureuse qu'elle s'annonce, que l'économiste, l'historien, l'observateur, peuvent discerner, à côté des germes de vitalité qu'elles contiennent, les principes morbides qu'elles recèlent.

C. DE VARIGNY.

LE

MONT-CENIS

SOUVENIRS DE VOYAGE.

Le Mont-Cenis est un des trois ou quatre grands passages des Alpes occidentales sur lequel on se fait généralement des idées qui ne concordent pas avec la réalité des faits. Le tunnel, en usurpant son nom, a prêté à cette grave erreur bien accréditée, que la voie ferrée est pratiquée sous le col de cette montagne. Rien de moins exact.

Au 17 septembre 1871, le tunnel du Mont-Cenis achevé, les premiers trains pénétrant dans les profondeurs de la grande montagne emportaient les représentans de la France et de l'Italie qui venaient se donner la main. Achevée en treize ans, cette œuvre gigantesque fut longtemps considérée comme un rêve impossible à réaliser. Au dire des pessimistes, on devait rencontrer des cavernes, une température insupportable, des filons métalliques qu'on ne pourrait briser, et le lac du Mont-Cenis dont le flot envahissant la galerie viendrait noyer les ouvriers et plonger la vallée de l'Arc dans le désastre d'un nouveau déluge. Vaines prédictions et craintes chimériques. La mécanique, mue cette fois par l'air comprimé, a triomphé

de tous les obstacles, et le Mont-Cenis, bien qu'à 30 kilomètres plus au nord, a donné son vieux nom à la nouvelle voie qui l'a réduit au rôle d'un vaincu, aujourd'hui complètement abandonné et transformé en un véritable désert. Si le Mont-Cenis a perdu sa vie, son animation, s'il n'est plus qu'un nom dans l'histoire du passé, il conserve son site incomparable, son beau lac, la richesse de sa flore, qui lui vaudront toujours un attrait irrésistible auprès des artistes et des naturalistes. En rappelant des souvenirs personnels sur la physionomie de cette intéressante région des Alpes, je veux noter les traits épars de son histoire et montrer l'insigne prospérité de son hospice à l'époque du consulat et de l'empire.

I.

Le Mont-Cenis, limite de séparation entre les Alpes cottiennes et les Alpes grecques, fait communiquer la vallée de la Maurienne avec la vallée de Suze par un large passage naguère des plus fréquentés. Quoique bien connu des Romains, il n'était pas praticable du temps de César. La voie militaire de cette époque remontait l'Arc dans la Maurienne supérieure, traversait la vallée de Lanzo-et-Viü, et allait de Vienne sur les bords du Rhône à Milan. On présume que, sur la foi de Salluste, Pompée, se rendant en Espagne pour combattre Sartorius, fut le premier des généraux romains qui tenta de passer le Mont-Cenis.

Dans le débat qu'a suscité le passage d'Annibal à travers les Alpes, de Saussure et Napoléon ont soutenu que le général carthaginois était descendu en Italie par le Mont-Cenis. Cette opinion a été accréditée dans un livre récent : *Annibal en Gaule*, adressé en décembre 1874 à l'Académie des Sciences morales et politiques. Son auteur, M. Maissiat, ancien représentant du peuple, a repris sur les lieux cette vieille question qui, dès le début, a divisé Polybe et Tite-Live. Contrôlant les divers récits les uns par les autres, il donne les motifs qui lui font regarder comme certain qu'Annibal a emprunté cette voie. Quoi qu'il en soit, le passage d'Annibal des Gaules en Italie restera toujours un problème gros de difficultés. Il existe au moins, si j'ai bonne mémoire, quatre-vingts dissertations sur cet événement : trente-trois opinent pour le passage du Petit-Saint-Bernard, qui réunit le plus grand nombre de suffrages ; vingt-quatre se prononcent pour le Mont-Genèvre ; le Grand-Saint-Bernard en compte dix-neuf ; le Mont-Cenis onze, et le Viso trois.

A différentes époques, le Mont-Cenis fut témoin de grands mouvemens militaires. Constantin le passa en 312, à la tête de 40,000 hommes ; Alaric l'envahit dans sa marche sur Rome ; Pepin

le Bref et après lui Charlemagne poursuivirent les Lombards à travers la plaine du Mont-Cenis. Un siècle plus tard, Charles le Chauve, qui s'était rendu en Italie à la voix du pape Jean VIII, mis dans l'impossibilité de tenir tête à Carloman, roi de Bavière, maître de la Lombardie, se hâta de revenir en France. Accablé d'inquiétude et de regrets, il fut pris d'une fièvre violente, traversa le Mont-Cenis dans une chaise à porteur et vint mourir à cinquante-quatre ans dans un pauvre village de la Maurienne, *in vilissimo tugurio*, suivant l'expression des vieilles chroniques du temps, qui attribuent la fin prématurée du malheureux roi à une potion suspecte que lui aurait administrée son médecin Sédécias.

En 1567, le duc d'Albe, nommé gouverneur des Flandres, traversa la Savoie avec un corps de 10,000 hommes. Un bataillon de 1,200 courtisanes, enrégimentées comme des soldats et soumises à la discipline militaire, figurait dans les cadres de son armée. Le duc se mit en route par le Mont-Cenis, le 2 juin, conduisant lui-même l'avant-garde, suivi du génie, qui devait aplanir la route. Durant son passage, le duc ne craignit pas de dire que quelques centaines d'hommes bien résolus auraient suffi pour l'arrêter, mais nul n'osa l'essayer.

En mai 1800, tandis que l'armée française, sous la conduite du premier consul, descendait du Grand-Saint-Bernard, 4,000 hommes, sous le général Thureau, défendaient le Mont-Cenis et devaient essayer de pénétrer à Turin. On songea bien un moment à diriger toute l'armée par cette voie, qui était la plus facile, mais l'inconvénient de déboucher au milieu des Autrichiens campés sous les murs de cette ville la fit abandonner.

Lors de la guerre d'Italie, en 1859, une partie de l'armée française fut dirigée sur le Mont-Cenis. La route, encombrée de neiges, ne permit aux soldats d'arriver à Suze qu'au prix de grandes difficultés. Les religieux de l'hospice les entourèrent de tous leurs soins et parvinrent à atténuer bien des souffrances.

L'hospice tient une place importante dans cette région. Sa fondation date du IXe siècle et remonte à Louis le Débonnaire, qui lui donna des rentes suffisantes pour secourir les voyageurs. Lothaire Ier, en conformité des vues paternelles, assigna au nouvel établissement les revenus du monastère di Pagno, en Piémont, et en confia la direction aux religieux de la Novalaise. Son existence fut toujours précaire; ce n'est qu'au commencement du siècle qu'il devait connaître de meilleurs jours. Après la bataille de Marengo, un décret du 21 février 1801 vint attester la sollicitude du vainqueur pour les établissemens hospitaliers des Alpes et pour celui du Mont-Cenis en particulier. « Il sera établi, disait le décret, sur le Simplon et sur

le Mont-Cenis, un hospice pareil à celui qui existe sur le Grand-Saint-Bernard. Ces hospices seront servis par des religieux du même ordre. Il ne pourra jamais y avoir moins de quinze personnes dans chaque hospice, et les religieux seront soumis à la même discipline, tenus à observer les mêmes devoirs envers les voyageurs que ceux du Grand-Saint-Bernard. Ce dernier est pourvu d'une somme de 20,000 francs de rente, et 40,000 francs seront employés à la construction des deux autres. » En même temps, Napoléon fit ouvrir une grande route praticable aux grosses voitures dans ces parages qu'on ne pouvait traverser sous les ducs de Savoie qu'à dos de mulet. Les travaux de cette magnifique route de Lanslebourg à Suze, sur une longueur de 35 kilomètres, continués sans interruption pendant dix ans, de 1803 à 1813, coûtèrent la somme énorme de 6,080,000 francs.

Il agrandit l'hospice en affectant une somme de 120,000 francs à des constructions nouvelles. Il donna en toute propriété le lac à l'hospice, qui fut tenu d'entretenir constamment un chirurgien, de fournir une demi-bouteille de vin et des alimens nécessaires à tous les soldats qui passaient avec une feuille de route en règle, et de les héberger en hiver dans des salles réchauffées. L'empereur s'y réserva un appartement à l'ameublement duquel 14,000 francs furent consacrés. De tout ce mobilier, la chambre impériale ne conserve à cette heure qu'un lit en acajou, avec une vieille tenture en soie verte et un vase en cristal ébréché.

Le séjour de Pie VII est un des événemens mémorables de l'histoire de l'hospice. En se rendant à Paris pour sacrer l'empereur, le saint-père s'arrêta à l'hospice du Mont-Cenis le 15 novembre 1804, objet d'un accueil tout filial de la part de l'abbé et de ses religieux. De retour à Rome, le vénérable pontife leur adressa un beau calice en argent doré comme témoignage de l'hospitalité qu'il en avait reçue. Le souvenir de cet événement est rappelé dans la chambre impériale par l'inscription suivante :

ANNO REPARATIONIS 1804 15 NOVEMBRIS
EXULTAVERUNT MONTES A CONSPECTU PII VII
CUJUS MEMORIAM IN BENEDICTIONE HOC IN EODEM LOCO
NON SICCIS PRÆ CONSOLATIONE OCULIS
RELIGIOSI HUJUS ABATIÆ MONTIS CINERIS ILLUM
PROSTRATI RECEPERUNT.

Huit ans après, les religieux du Mont-Cenis avaient encore la satisfaction d'offrir à Pie VII l'hospitalité de leur maison; mais cette fois, dans une situation douloureuse, bien différente de la première:

ils accueillaient un prisonnier. En résidence à Savone depuis son enlèvement du Quirinal, le saint-père reçut l'ordre de se préparer à un voyage pour rentrer en France. Parti de cette ville le 10 juin 1812, après un pénible voyage, sans aucun repos, il arriva au Mont-Cenis au milieu de la nuit. N'ayant pas quitté sa voiture depuis son départ, l'auguste prisonnier avait contracté une rétention d'urine des plus vives, au point d'inspirer les plus grandes appréhensions aux deux personnes de son entourage, l'évêque d'Edesse Bertazzoli et le médecin Porta-Clara de Termignon. Ce dernier, homme énergique, déclara au commandant de l'escorte qu'il fallait au malade trois jours de repos, sans quoi il n'aurait plus qu'un cadavre à transporter en France. Le commandant transmit cette nouvelle au gouvernement de Turin, en demandant s'il devait s'arrêter ou poursuivre sa route. On lui répondit d'avoir à exécuter ce qui lui avait été ordonné. Le malade resta trois jours au Mont-Cenis, trois jours pendant lesquels le passage fut interdit et la barrière fermée; dans la matinée du 14 juin, il reçut l'extrême-onction, et la nuit suivante on lui fit continuer son voyage. On marchait jour et nuit. Le 20 juin, le pape arriva à Fontainebleau, après avoir résisté à toutes les barbaries, mais dans un état de santé si peu satisfaisant qu'il dut garder le lit pendant plusieurs semaines.

Sur la fin de l'empire, Napoléon conçut de grandes idées au sujet du Mont-Cenis. Il prescrivit, le 22 mai 1813, sur le champ de bataille de Wurschen, l'exécution sur le Mont-Cenis d'un monument colossal destiné à perpétuer le souvenir des victoires remportées dans cette mémorable campagne. Il voulait que ce monument fût en marbre de Maurienne, et se proposait de concentrer en ce lieu une population plus considérable, en y bâtissant une petite ville réservée aux vétérans de l'armée d'Italie. Le journal officiel du même jour contenait un décret de Marie-Louise, impératrice régente, qui consacrait 25 millions à l'exécution de ce monument, avec la nomination d'une commission chargée d'en présenter le projet. L'année 1814 survint, le Mont-Cenis fut abandonné à la Sardaigne, et les merveilleux projets de l'empire n'eurent d'autre sort que l'oubli.

Sous le gouvernement consulaire, en 1801, la direction de l'hospice du Mont-Cenis fut confiée à dom Gabet, ex-abbé de Tamiers. Ses religieux suivaient la règle de saint Benoît et en portaient l'habit. Le prince Eugène leur témoignait un grand intérêt, comme en fait foi la correspondance déposée dans les archives de l'hospice. Dom Gabet recourait toujours avec avantage à la protection personnelle du vice-roi d'Italie dans les rapports de son établissement avec le ministère de la guerre, auquel il était rattaché.

L'empire disparu, l'hospice n'eut plus de faveurs à espérer ; ses beaux jours avaient pris fin. En 1816, Victor-Emmanuel lui accorda une rente annuelle de 18,000 francs, à la charge par lui d'abandonner à l'économat royal de Turin tous les bénéfices qu'il tenait du gouvernement français. L'abbé dom Marietti accepta cette transaction, et, laissant quatre de ses religieux à l'hospice pour continuer l'hospitalité envers les voyageurs, se retira avec les autres au couvent de la Novalaise.

Les nouveau-venus, peu soucieux des nobles traditions que leur avaient laissées leurs devanciers, se livrèrent sans frein à tous les excès de l'indiscipline. En 1832, Mgr Billiet, évêque de Maurienne, depuis cardinal et archevêque de Chambéry, témoin de leur inconduite, s'en plaignit vivement à Rome dans un mémoire justificatif de ses griefs. Après une acrimonieuse correspondance engagée à ce sujet, Grégoire XVI, par un bref du 10 janvier 1837, mit fin à cette longue procédure en décrétant la remise de l'hospice sous la direction de l'évêque de Maurienne, qui imposait aux moines l'obligation de payer annuellement à l'hospice une redevance de 10,000 francs. Les moines, à leur départ, se rendirent coupables des déprédations les plus injustifiables et, sans aucun droit, dérobèrent à l'hospice le riche mobilier dont Napoléon l'avait pourvu. Dès lors, l'hospice du Mont-Cenis ne conserva plus que deux prêtres, le prieur de la maison avec un abbé pour coopérateur. En 1860, par suite de la cession de la Savoie à la France, les frontières de cette dernière furent portées au col du Mont-Cenis, et son hospice, qui en est éloigné de 3 kilomètres, se trouva rattaché au territoire de l'Italie.

L'histoire du Mont-Cenis se complète par celle des explorateurs qui, depuis plus d'un siècle, ont appelé l'attention sur cette belle région.

II.

Arduini, Pierre Cornalia, Vitalianus Donati, Allioni, sont les plus anciens naturalistes italiens qui soient venus visiter le Mont-Cenis. Linné les cite parmi les correspondans de son temps qui lui adressaient des plantes pour avoir son avis à leur sujet. Après Allioni, dont une des pérégrinations remonte à 1750, Louis Bellardi, son élève, explora ce point des Alpes, qui attira bientôt après les deux frères Pierre et Ignace Molineri.

Au 14 juillet 1756, La Condamine, membre de l'Académie des Sciences de Paris, fut le premier qui détermina l'altitude du Mont-Cenis. Il trouva à l'hospice 1,943 mètres. Lamanon, physicien et

géologue, parvint, le 15 juillet 1784, au sommet de la Roche-Michel, l'une des plus hautes sommités de ces parages, et consigna les résultats de son ascension dans le *Journal de Paris* de cette même année.

En 1787, au moment où l'on commençait à imprimer le premier volume de l'*Histoire des plantes du Dauphiné*, Villars parcourait le Mont-Cenis, et dans le ravissement que lui procure le spectacle de cette végétation inattendue : « Le Mont-Cenis, écrit-il à Allioni (27 juillet 1787), est un théâtre qui exigerait trois mois pour le bien connaître. » La même année, Vichard de Saint-Réal, intendant de la Maurienne, escaladait la Roche-Michel et la Roche-Melon. Voué de tout cœur à l'étude des montagnes, cet explorateur se livrait chaque année à une station prolongée sur les cimes de sa région favorite. Il consacra dix ans de recherches à une histoire naturelle du Mont-Cenis, qu'il se proposait de publier et qui est restée inédite.

Du 25 au 29 septembre 1787, de Saussure passa avec son fils cinq jours au Mont-Cenis, et fit, dans la journée du 19, l'ascension de la Roche-Michel. L'auteur des *Voyages dans les Alpes* nous donne une triste impression de l'état de l'hospice au moment de son passage. Voici dans quels termes il en parle : « Cet hospice avait été fondé et richement doté pour subvenir à l'assistance des passagers. Mais il ne reste plus de cette fondation qu'une assez mince prébende qu'on donne à un abbé qui réside dans l'hospice sous le nom de recteur. Il est assez bien logé, reçoit avec plaisir les étrangers qui veulent s'arrêter ou même loger chez lui. Il ne donne pas son mémoire, mais on lui paie honnêtement la dépense qu'on croit avoir faite. Quant à ceux qui ne sont pas en état de payer, ils trouvent dans cette maison une espèce d'hospitalier qui reçoit une somme fixe pour laquelle il s'engage à faire une aumône et à donner quelques secours aux pauvres voyageurs. » De Saussure porta à 2,063 mètres l'altitude du col du Mont-Cenis. Sous l'empire, le Mont-Cenis surexcita l'ardeur des naturalistes piémontais, qui ne se firent pas faute d'y porter leurs pas. Une année ou l'autre, c'étaient Balbis, le fondateur de la Société linnéenne de Lyon, le docteur Lavy, Re, Ponsero, Bertero, Colla, et plus récemment, le professeur Parlatore de Florence. Toujours comblés d'attentions de la part des religieux, ils parcouraient avec tout l'entrain de la jeunesse ces régions luxuriantes, et quand il fallait les quitter, ils gardaient au cœur l'espoir de les retrouver.

Au 12 mars 1805, deux nouveaux voyageurs s'arrêtaient au Mont-Cenis. Partis de Paris pour se rendre à Rome, Gay-Lussac et de Humboldt passèrent toute une journée à l'hospice pour faire l'analyse de l'air atmosphérique.

De 1804 à 1814, Bonjean de Chambéry, nommé receveur de la barrière de la Grand'-Croix, se mit avec passion à explorer le Mont-Cenis. Il recueillit une riche moisson de plantes qu'il s'empressa de communiquer aux illustrations de son temps, notamment à de Candolle, Bertoloni et Reichenbach. Huguenin, son compatriote et son élève, marcha sur ses traces, et, de 1830 à 1840, en fouilla toutes les stations. Il n'eut pas d'égal comme collectionneur. Joignant à une constitution vigoureuse une ardeur peu commune, il ne craignait pas de récolter jusqu'à six cents échantillons de la même espèce. Sans s'arrêter jamais, il mettait les mêmes soins à partager ses récoltes avec les botanistes de France, d'Angleterre et d'Allemagne, toujours émerveillés des nouveautés qu'ils en recevaient. Le docteur Belot de Lanslebourg et le chanoine d'Humbert, professeur de physique au collège de Saint-Jean-de-Maurienne, se rencontrèrent plus d'une fois avec Huguenin sur le plateau du Mont-Cenis. Ces deux explorateurs firent du Mont-Cenis l'objet de leurs persévérantes recherches, et, pendant plus de quinze ans, chaque année les y ramenait invariablement avec un zèle que rien ne pouvait refroidir.

Les botanistes français n'ont pas manqué au Mont-Cenis. Nous pouvons citer dans le nombre : en 1828, Seringe, directeur du Jardin botanique de Lyon ; en 1839, Jordan, de Lyon ; en 1845, Lecoq de Clermont. Parmi les Suisses, nous avons à signaler, en 1845 et en 1863, Reuter, directeur du Jardin botanique de Genève; en 1883, Mortier, professeur à l'académie de Neuchâtel, dont la perte toute récente a causé de grands regrets. Mon ami Charles Beautemps, vice-président du tribunal de la Seine, y fit un voyage de quinze jours en 1847, n'ayant eu qu'à se louer des prévenances et de l'amitié que lui a témoignées le prieur Albrieux. Les plantes de son voyage ont été données au Muséum d'histoire naturelle. Enfin, comme couronnement de cette œuvre de recherches, la Société botanique de France, composée de plus de cinquante membres, s'y montra dans la nuit du 30 juillet 1863, venant y terminer, en compagnie de nombreux botanistes italiens, sa session extraordinaire de Chambéry, présidée par S. E. le cardinal Billiet.

III.

En mai 1850, j'avais accompli un délicieux voyage sur le littoral méditerranéen, de Marseille à Nice, au milieu de toutes les splendeurs qu'enfante le climat des régions méridionales. Après avoir franchi le col de Tende, il me fallut compter avec les rigueurs du ciel; assailli par des pluies torrentielles qui avaient transformé les chemins en véritables lacs, j'arrivai à Turin dans un état lamentable. L'hospitalité exceptionnelle qui m'attendait dans cette ville, chez un vieil

ami, M. Bonafous, me fit bien vite oublier les fatigues de mon voyage. Le célèbre agronome piémontais me traita comme un fils, ne se lassant jamais de chercher tous les moyens de rendre mon séjour agréable. Chaque jour, il réunissait à sa table quelques-uns de ses amis parmi les notabilités de la science, et me faisait assister à la conversation la plus variée et la plus attrayante. Au bout de quinze jours de cette charmante vie, reprenant mon attirail de voyageur, je pris congé du plus aimable des hommes, et m'acheminai par la route de Suze, où je vins passer la nuit. Le lendemain, j'étais à quatre heures du matin sur la route du Mont-Cenis, et, à dix heures, je saluai la Grand'-Croix, le col oriental du versant italien. Ici, plus aucune trace de bois ni de taillis, mais devant moi un plateau verdoyant, couvert d'une végétation dans tout l'éclat d'une floraison éblouissante. Après une demi-heure de marche sous un soleil splendide, je m'arrête au-devant de l'hospice, dont la longue et blanche façade se détache sur la route. Le frontispice de l'établissement porte l'inscription suivante :

VIATORI SUCCURERE
ALPIUM PENNINARUM
DOMITOR JUSSIT
ANNO REIPUBLICÆ — IX (1804)
V. D.
BENEFICIORUM MEMOR — MONT-BLANC.

En portant mes regards un peu plus haut, je trouve sur un cadran solaire une autre inscription, consolante et gracieuse, à l'adresse des voyageurs fatigués ou menacés par la tempête :

TEMPORE NIMBOSO SISTITE GRADUM
UT MIHI SIC VOBIS HORA QUIETIS ERIT.

J'entre et je demande le prieur, qui m'accueille avec la plus grande affabilité. Son ami aussi, M. Bonafous, l'avait prévenu de mon arrivée par une lettre qu'il venait de recevoir. Après le dîner, je me décide à grimper à Ronche, malgré les observations du prieur, qui voulait me retenir, jugeant bien suffisante pour la journée la marche que je venais de faire. Mon enthousiasme parlait plus fort que toutes les considérations ; je voulais avant tout connaître la perle du Mont-Cenis. Résister m'était impossible, je l'avais sous la main !

Pour l'atteindre, on suit la grande route, et, à quelques pas de

l'hospice, on traverse le pont de la Ronche, et de là, sur la gauche du torrent, on avise un petit sentier qui aboutit aux graviers de Ronche, vaste plaine couverte de cailloux schisteux et circonscrite de tous côtés par des sommets élevés. En gravissant sur sa droite une pente herbeuse, on rencontre d'abord le *pâturage de Ronche*, auquel succède bientôt un grand plateau connu sous le nom de *Plan des jumens*. Plus haut viennent des arêtes sans fin, au milieu desquelles s'étalent quelques vallons d'une maigre végétation, et, en dernier ressort, le glacier de Ronche, dominé par la cime pyramidale de Roche-Michel. De cette sommité, on ne découvre aucun point de la plaine du Mont-Cenis, mais, en revanche, on jouit du magnifique relief de la chaîne des Alpes joint à une vue féerique des plaines de la Lombardie. L'ascension de la Roche-Michel exige cinq heures de marche à partir de l'hospice.

Sur les pentes rocailleuses de la montagne apparaissent d'intéressantes espèces qui n'ont pas échappé aux recherches des botanistes italiens. La *petite potentille*, *l'anthyllide d'Allioni*, l'espèce la plus rare de cette région, qui revêt une physionomie toute spéciale par la densité de sa pubescence, le *seneçon blanc*, l'*épervière glandulifère*, la *véronique d'Allioni*, la *pédiculaire du Mont-Cenis*, la *fétuque variée*, forment une colonie exceptionnelle. D'autres espèces occupent les parties les plus élevées et complètent les richesses de la flore de Ronche. Je cite comme se prélassant dans ces sommités : l'*armoise des glaciers*, l'*armoise en épi*, la *potentille neigeuse*, la *campanule du Mont-Cenis* et surtout la *campanule d'Allioni*, si remarquable par la grandeur de sa corolle, la *potentille des glaciers*, toutes plantes rares qui recommandent à un haut degré le territoire de Ronche.

Je rentrai à l'hospice à sept heures du soir, enchanté d'une course à laquelle je devais toutes les joies promises à l'investigateur d'un pays nouveau. Le prieur me félicita de ma campagne ; il voulut voir et toucher ces plantes qui m'avaient procuré tant de satisfaction. Leur histoire devint en grande partie l'objet de la conversation de toute notre soirée. Nous n'étions que trois à la table de la salle à manger, et l'heure avancée de la nuit ne pouvait mettre un terme à notre causerie.

Le lendemain, course au col du Mont-Cenis par la grande route. Avant d'y arriver, je passe devant quatre ou cinq habitations connues sous le nom de *hameau des Tavernettes*, qui fréquemment disparaissent sous la neige pendant l'hiver. On y trouve la vieille *Auberge de la Poste*, qui fut, en 1787, pendant cinq jours, le refuge de Saussure et de son fils. Le col est la frontière actuelle de la France ; son altitude est à 2,000 mètres. De Lanslebourg on y monte

par la grande route en deux heures. On peut aussi passer par la vieille route dite la Ramasse, qui rachète l'inconvénient d'une pente plus rapide par des bois et des prairies qu'elle traverse. Du col, la vue s'étend sur la plaine de la Madeleine, dont la longueur est de 7 kilomètres sur 1 de largeur. Ouverte du nord-ouest au sud-est, protégée au nord par l'énorme massif de Ronche, cette admirable plaine jouit d'une température beaucoup plus douce qu'on ne saurait l'attendre de son élévation. Souvent, après avoir rencontré au passage du col des brouillards glacés ou subi des tourbillons de neige et de vent, le voyageur est agréablement surpris de trouver plus loin un beau soleil et une température printanière, qui permet aux plus séduisantes fleurs de s'épanouir sur sa route. — En descendant du col, on gagne les bords du lac, le plus grand des Alpes. Il a plus d'une heure et demie de tour ; son altitude est à 1,913 mètres, à 152 mètres au-dessous du point le plus élevé du col. Il se divise en deux réservoirs d'inégale grandeur ; le plus petit donne naissance à la Cenise, qui va près de Suze rejoindre la Petite-Doire, dont les eaux se jettent dans le Pô au-dessous de Turin. On pêche dans ses eaux, d'une merveilleuse limpidité, d'excellentes truites saumonées, qui s'expédient en majeure partie sur cette ville. Graminées et cypéracées abondaient dans ces lieux ; je leur donnai toute l'attention possible, et je rentrai à l'hospice vers midi, pour reprendre bientôt ma course sur la rive méridionale du lac, où se confondent bois, coteaux et prairies marécageuses. Quand on a dépassé la Cenise, on pénètre dans un petit bois de bouleaux, refuge de bon nombre de plantes alpines, telles que l'*ancolie des Alpes*, la plus grande fleur des hautes régions, la *sisymbrée à feuilles de tanaisie*, la *fétuque jaunâtre*, espèce méridionale dont le Mont-Cenis est la dernière limite. En sortant du bois, j'avise sur un plateau sec des épervières au jaune ardent (*hiéracium sabinum*, *h. aurantiacum*), la *centaurée uniflore* au duvet blanchâtre, la *campanule barbue*. Au bas du plateau s'étendent de vastes parties marécageuses dans lesquelles je distingue cinq à six espèces de saules alpins, et par-dessus tout, la fameuse *saussurée des Alpes*, qui est ici en grande abondance. L'*arabette d'Allioni*, la *luzule pédiforme*, viennent couronner mes investigations dans ces marécages, qui touchent à de magnifiques prairies parsemées de nombreux chalets, où se fabriquent les fromages du Mont-Cenis, très recherchés à Turin. La floraison de ces prairies en plein soleil de juillet dépasse tout ce que l'on peut imaginer. Et qui n'a pas été témoin d'un pareil spectacle ne peut rien comprendre aux merveilles de la végétation des Alpes. Les diamans de cet admirable tapis renferment la *violette éperonnée*, bleue et jaune, la *renoncule des Pyrénées*, le

trèfle des Alpes, la *gentiane ponctuée*, et bien d'autres que je passe sous silence.

Au-dessus de la plaine, du côté de l'est, s'élève la montagne du Crin, que je m'empresse de gravir. Ici, nouveau monde et nouvelles richesses. Les parties rocailleuses recèlent toute une série de charmantes petites plantes, gracieuse miniature des herbes folles des Hautes-Alpes. L'*arénaire retournée*, l'*arénaire à grandes fleurs*, la *kélérie du Valais*, la *fétuque violette*, la *luzule jaune*, l'*alsine de Villars*, éveillent tout mon intérêt, et, sans me lasser, je vais des unes aux autres.

La nuit s'approchait et m'invitait forcément à la retraite. Rentré à l'hospice, je rencontre, à ma grande surprise, un aimable vieillard qui m'avait précédé dans la salle à manger, le général Muletti, dont j'avais fait la connaissance à Turin, chez M. Bonafous. Membre de la commission topographique du ministère de la guerre, chargée de dresser la carte des Alpes, le général avait vécu de longues années dans les montagnes; il en connaissait mieux que personne toutes les sommités. Il venait passer quelques jours de repos au Mont-Cenis, dans l'intérêt de sa santé. S'intéressant à toutes mes recherches, il me fournit des indications précieuses et fut pour moi, dans ce moment, l'occasion d'une bonne fortune.

Dans la matinée du 17 juillet, le général voulut bien me servir de guide dans une course à la Grand'Croix, point par lequel j'avais pénétré dans la plaine du Mont-Cenis et qu'il connaissait parfaitement. Nous prîmes plaisir à scruter les rochers du voisinage, et c'est avec toute la vivacité d'une première jeunesse que le bon général me faisait reconnaître les raretés qui s'offraient sous nos pas. Je vois encore tout son bonheur en mettant le premier la main sur le *saponaria lutea*, espèce des plus rares qu'il avait vue jadis dans la vallée de Cogne et qu'il s'empressa de me recommander. Vinrent en même temps *anemone Halleri*, *potentilla multifida*, *astragalus aristatus*, *avena versicolor*, toutes plantes qui lui étaient familières et qui piquaient son intérêt. C'étaient pour lui autant de vieilles connaissances qu'il retrouvait avec plaisir. En somme, matinée charmante et bien employée, grâce à la vieille expérience de mon excellent guide.

Dans l'après-midi, nous prîmes pour objectif la vallée du Petit-Mont-Cenis, qui s'ouvre sur la rive méridionale du lac. Première station à Savalin, à l'entrée d'une gorge donnant passage à un petit cours d'eau qui se jette dans le lac : c'est la localité classique du *cortusa Matthioli*, qu'on croit avoir été transportée en cet endroit par les botanistes italiens du val de Tignes, où elle croît en abondance. Cette belle primulacée était en pleine floraison et nous per-

mit d'en apprécier l'élégance et la ravissante couleur. A l'extrémité de la vallée, auprès des chalets du couloir, nous notons *phaca astragalina*, *gentiana punctata*, *erigeron Villarsii*, *poa cenisia*, et surtout *alopecurus Gerardi*. Cette région déserte, couverte d'éboulis de rochers au milieu desquels se balancent les nombreuses panicules de l'*avena sempervirens* et du *carex ferruginea*, aboutit au col du Petit-Mont-Cenis, par lequel on pénètre dans la vallée de la Villette et de là sur les bords de l'Arc, au village de Bramant. Son extrémité supérieure, profondément encaissée, touche à la combe d'Ambin, patrie du *brassica Richeri*, autre rareté des Hautes-Alpes. Nous aurions voulu pousser jusque-là; mais le jour baissait et rendait irréalisable une conquête qui nous était chère. Sur les bords d'un sentier rocailleux, nous récoltons *primula pedemontana* et *lychnis flos Jovis*, les dernières trouvailles de la journée.

Notre rentrée à l'hospice, quoique un peu tardive, combla de joie notre excellent prieur, qui commençait à concevoir des craintes à notre sujet. La soirée se passa gaîment; les impressions de la journée et les projets du lendemain firent tous les frais de la conversation. Je tenais beaucoup à faire l'ascension du Lac blanc et à profiter du beau temps que nous avions. J'expose mon projet; le général, malgré son bon vouloir, décline toute participation à cette course. L'arrivée dans la soirée du docteur Bellot, qui veut bien consentir à diriger l'expédition, tranche la question. Le prieur est entraîné; il est des nôtres.

Le lendemain, par un ciel propice, la caravane, composée de sept personnes, se mit en marche à quatre heures du matin, et prit sa direction par la vallée du Petit-Mont-Cenis. L'ascension se fit sans aucunes difficultés, tantôt au milieu des bois, tantôt sur des pentes gazonnées ou rocailleuses. Sur les dix heures, nous étions au sommet de rochers nus, sur les bords d'une espèce d'entonnoir au fond duquel apparaît un petit lac remarquable par la blancheur de ses eaux, qui lui a valu le nom d'*Eau blanche* ou de *Lac blanc*. L'effet de cette coloration est des plus saisissans et constrate d'une manière frappante avec cette région âpre et sauvage. Du milieu de cette scène désolée surgit une roche de nature talqueuse, sur laquelle repose un glacier. Les eaux de fusion qui s'en échappent la détrempent et la réduisent en une poudre impalpable blanchâtre. Elles alimentent le petit lac, dans lequel elles viennent se jeter, et lui communiquent cette couleur dont elles sont imprégnées.

De petites plantes alpines sont le seul attrait de ces solitudes perdues. Par leur fraîcheur, la vivacité de leurs couleurs, elles ont le don de vous captiver et de vous retenir par le charme irrésistible qui leur est propre. Je citerai simplement parmi celles qui m'ont

le plus frappé : *lychnis alpina, agrostis alpina* aux épillets dorés, *arabis pumila* et *cærulea, pedicularis rosea* et *rostrata, sisymbrium pinnatifidum, eritrichium nanum*, dont les fleurs d'un brillant d'azur sont autant de miroirs, *saxifraga retusa, achillea nana, androsace glacialis*. Sur les bords du petit lac croît en abondance la gracieuse et svelte *valeriana celtica*, espèce des plus rares, au-dessus de laquelle s'élèvent les têtes blanches de l'*eriophorum Scheuchzeri*. A l'altitude la plus extrême de ces régions s'étend un large tapis verdoyant, formé d'une superbe mousse aux coiffes d'un jaune orangé, le *conostomum boreale*, apanage exclusif des hauteurs glaciales. Sur ce tapis rampe *arenaria biflora*, avec ses longues tiges chargées de délicates fleurs blanches.

Tout ce petit monde nous ravit ; c'est notre unique préoccupation pendant quelques heures, au bout desquelles il faut cependant lui dire adieu. Le retour s'opère par un sentier détestable, pratiqué sur une pente atroce, à travers des éboulis de rochers qui forment un véritable chaos. A mesure que nous avançons, la gorge dans laquelle nous sommes engagés s'élargit et nous découvre un horizon plus vaste. L'hospice se montre à l'improviste dans le bas, avec la plaine qui l'entoure, et que nous retrouvons bientôt avec délices. A quatre heures, tous les membres de la caravane rentrent à l'établissement avec le bonheur des difficultés vaincues, qui fait oublier toutes les fatigues de notre ascension.

Le terme de mon séjour au Mont-Cenis était venu, et avec lui l'heure du départ. Il fallait m'arracher aux joies du touriste, à la sérénité de ces pittoresques régions semées des surprises les plus inattendues. Toutes mes espérances étaient dépassées. La végétation alpine dans tout son éclat avait répondu aux exigences de mon enthousiasme et de ma soif d'explorateur, sans aucun de ces mécomptes qu'on rencontre le plus souvent. Et comme bénéfice qui avait son prix, après ma course de la journée venaient, sous le toit hospitalier de l'hospice, des soirées délicieuses, qui empruntaient à la conversation animée, piquante et spirituelle de deux excellens amis un charme inestimable. Je pouvais donc boucler ma valise en toute satisfaction, emportant avec ma moisson de plantes un nouveau monde d'idées et de sentimens. Heureux de rentrer dans cette Savoie, que je n'avais pas vue depuis près de deux ans, je fis mes adieux à ces deux vaillans amis qui m'avaient comblé d'attentions, et si je ne les ai plus revus depuis, j'ai gardé au cœur le profond souvenir de nos belles et bonnes soirées du Mont-Cenis.

L. Bouvier.

REVUE MUSICALE

Théâtre national de l'Opéra-Comique : *le Roi d'Ys*, opéra en 3 actes et 5 tableaux, paroles de M. Édouard Blau, musique de M. Édouard Lalo.

M. Lalo ! dira peut-être un lecteur au fond de sa province. M. Lalo ! un jeune, un nouveau ! Il paraît que voilà un heureux début et de précieuses promesses ! — Non pas. M. Lalo est un nouveau, au théâtre s'entend, mais ce n'est plus un jeune. — Alors, que faisait-il au temps chaud ? — Au temps chaud, il chantait, ne vous déplaise, et personne alors ne voulut entendre ses chants. Que dis-je, il chantait ? Il faisait danser. On lui demandait un ballet, au lieu de lui demander son opéra ; et M. Lalo prenait son mal en patience, sans le prendre en orgueil. — Par bonheur, un jour il est venu de Nantes un directeur de théâtre, qui, nommé dans des circonstances difficiles, n'a pas commandé, comme une paire de bottes ou une veste, la première pièce à représenter. Il a lu l'œuvre de M. Lalo, depuis longtemps écrite et de partout repoussée ; il l'a montée très vite et très bien ; il l'a jouée, et avec un immense succès. Quelle série de miracles ! On dit que M. Paravey a de la chance ; en vérité, il a encore plus de goût.

Prenez-y garde : *le Roi d'Ys* pourrait bien être ce que l'école française, depuis *Carmen*, a donné au théâtre de plus remarquable et de plus achevé. L'année avait été stérile ; mais la voilà fleurie ; elle n'aura point perdu son printemps. La partition de M. Lalo n'est pas honorable, elle est beaucoup plus : très charmante et très belle, presque toute charmante et toute belle, sans un trou, sans une tache. Il est honteux d'en faire gloire aussi tard au musicien qu'elle vient de placer au premier rang.

Ne demandez pas selon quel système est conçue l'œuvre de M. Lalo; nous ne nous en inquiétons guère. Il se pourrait qu'elle fût conçue selon ce système, à la fois le plus simple et le plus difficile de tous, qui consiste à faire avec un bon poème de très bonne musique. Il y a de tout dans *le Roy d'Ys :* des airs, oui, des airs, et des chœurs, et des duos mélodiques et concertans, et de naïves chansons, et une ouverture faite des principaux motifs. Les avancés de la musique, en dépit de leurs théories, ont trouvé tout cela superbe, et ils ont eu raison. — Il y a aussi une déclamation fort expressive, une prosodie irréprochable, un souci constant des situations, des vers et des mots, un orchestre traité par un maître, étonnant tour à tour d'éclat et de douceur; beaucoup de liberté, de fantaisie même, dans la coupe des morceaux; tout cela, les retardataires de la musique, en raison de leurs théories aussi, le trouveront peut-être mauvais, et ils auront tort.

Le Roi d'Ys possède les qualités qui font les œuvres de prix : la sobriété sans la sécheresse, l'originalité sans la bizarrerie, la grâce et la force sans afféterie ni brutalité. Deux heures et demie de musique, pas davantage. Quel mérite par ce temps de bavardage et de redondances! Et puis la musique de M. Lalo ne ressemble à aucune autre; elle ne trahit aucune influence, pas plus celle de Gounod que celle de Wagner. Les idées de M. Lalo sont à lui. Enfin le compositeur a la main assez légère pour les situations les plus douces, assez vigoureuse pour les plus fortes. — Que souhaitez-vous de plus, dira-t-on? — Eh! mon Dieu, peut-être rien pour le moment. La critique, voyez-vous, se plaît moins qu'on ne l'imagine à décrier et à médire; elle cherche le beau; permettez-lui de se réjouir quand par hasard elle croit le rencontrer. D'aucuns ont dit que l'œuvre de M. Lalo n'était pas conforme encore à l'idéal nouveau, que ce n'était qu'une œuvre de transition. Ne soyons pas de ces prophètes qui prétendent imposer un idéal, surtout leur idéal, à l'avenir. Laissons, s'il vous plaît, l'avenir, et jouissons du présent lorsqu'il veut bien, comme aujourd'hui, nous sourire.

On vous a conté mille fois la légende du roi d'Ys. M. Luminais l'a mise en peinture, M. Renan en prose, M. Édouard Blau en vers, et parfois en jolis ou beaux vers. On en citerait plus d'un au cours de ce poétique et dramatique livret. La douce Rozenn et la farouche Margared, les deux filles du roi d'Ys, aiment le jeune guerrier Mylio. Leur rivalité fait toute la pièce. Margared, qui croit Mylio mort à la guerre, est sur le point de se laisser marier au roi Karnak; sa main sera le gage de la paix entre les deux nations. Mais elle apprend de Rozenn le retour de Mylio. Aussitôt elle refuse l'hymen de Karnak, et la guerre de recommencer. Mylio défait les ennemis; c'est Rozenn seule qu'il aime, et c'est elle qu'il épouse. Margared, folle de douleur et de jalou-

sie, livre à Karnak les clés des écluses qui défendent la ville contre l'océan. La mer se précipite, et, pour qu'elle se retire et n'achève pas la ruine du pays, il faut que la coupable se jette dans les flots. Ainsi fait Margared; les eaux baissent, et saint Corentin, patron de la Bretagne, pardonne à son peuple innocent.

Voilà qui repose délicieusement des mélodrames à quinze ou vingt personnages, avec chœurs de seigneurs et de dames de la cour, avec ballets et pavanes, intrigues compliquées et caractères superficiels. Il y a peu de chose dans *le Roi d'Ys*, mais ce peu de chose est le nécessaire, le nécessaire de la musique : le sentiment.— On y voudrait, dit-on, plus d'action. Pourquoi? La musique aime moins les faits que les âmes, et pour suffire aux uns et aux autres, pour faire de l'histoire et de la psychologie ensemble, le seul Meyerbeer peut-être, un génie d'exception, avait tout ce qu'il faut. L'action, toujours l'action! est un mot d'orateur et non de musicien. Ce n'est pas à dire que le livret de M. Blau manque d'action et ressemble le moins du monde à un oratorio. Seulement l'action en est tout élémentaire, et n'est que le conflit de passions très simples, chez des êtres primitifs, dans un milieu légendaire et favorable aux épisodes merveilleux, comme l'apparition de saint Corentin. — Théories de Wagner! — En tout cas, sages théories. Wagner a du bon, nous ne l'avons jamais nié. L'on peut prendre chez lui, à la condition de ne pas trop prendre, et ici, librettiste et musicien n'ont pas trop pris.

Le Roi d'Ys offrait au compositeur au moins deux caractères tracés et tranchés : Margared et Rozenn; un pays suffisamment pittoresque et original : la vieille, très vieille Bretagne, avec ses mélodies populaires; enfin, un élément surnaturel. De tout cela, M. Lalo n'a pas abusé ni mésusé. Il n'a point improvisé sa partition. Moins longtemps peut-être qu'on ne s'est plu à le dire, mais longtemps toutefois, il a pensé au livret choisi. Il a médité dans le recueillement et travaillé dans le silence, sans annoncer de trimestre en trimestre qu'un nouvel acte était terminé et livré. Peu à peu, les sentimens étudiés ont pris dans son imagination une expression musicale. M. Lalo a fini par entendre son poème en musique, par penser en musique avec ses personnages, presque par écrire sous leur dictée. Et ainsi s'est faite une œuvre dont on ne dit pas, après l'avoir entendue : il y a de belles choses ; mais (ce qui vaut mieux) : c'est une belle chose; une œuvre tout d'une pièce, digne d'être louée entièrement et d'un seul mot, mais digne aussi d'être analysée et admirée avec précision, presque avec minutie.

L'ouverture du *Roi d'Ys* est traitée à la manière de Weber. On y entend d'abord le chant d'amour de Mylio, puis des fanfares de guerre, puis un thème farouche de Margared, puis, annoncé par deux violon-

celles, un duo que tout à l'heure les deux sœurs chanteront. Le tout se termine par une péroraison éclatante, cantique à la fois religieux et guerrier, qui mènera les soldats de Mylio à la victoire. Tous ces motifs sont liés symphoniquement, sans développemens oiseux ni soudures artificielles ; pas de marqueterie ni de placage, mais de la cohésion et de l'homogénéité. Comme toutes les ouvertures de ce genre, celle-ci offre certainement plus d'intérêt, une fois connue l'œuvre qu'elle résume d'avance; mais par elle-même, à elle seule, elle est assez bien traitée, les idées en sont assez franches et développées pour qu'elle initie à la partition quand elle ne peut encore la rappeler. L'*allegro* du milieu, le *presto* de la fin, échappent à la vulgarité, et c'est merveille d'entendre comme musique de guerre autre chose que de la musique de foire.

J'aime beaucoup le premier chœur. Sans artifice d'orchestre, même sans cloches véritables, il donne l'impression d'un carillon à toute volée. Le rythme, par des syncopes qui balancent la mesure, imite l'alternance du coup de corde et du coup de cloche. Les harmonies sont pleines, les accords serrés et détendus seulement de temps à autre par des parenthèses plus douces.

Déjà le soin paraît partout, et rien n'est à négliger dans cette œuvre où rien n'a été négligé. Il faudrait signaler tous les récits, notamment celui du héraut :

Oui, peuple, voici l'heure où le roi notre sire...

Ces quelques mots ne sont rien sans la musique; par elle, ils prennent un cachet de noblesse, puis d'élégance suprême. Immédiatement après viennent deux chœurs, faits, paraît-il, avec des thèmes bretons. Tant mieux pour les thèmes bretons, car tous deux sont charmans : l'un, avec ses petites réponses de flûte, ses rentrées originales et pourtant naturelles ; l'autre, avec ses coups de grosse caisse en syncopes tout à fait pittoresques. On les a reprochés quelque part à M. Lalo comme un anachronisme et une introduction prématurée du canon dans la Bretagne du ve siècle. Mais pourquoi toujours voir dans la grosse caisse une imitation de l'artillerie ? Ne peut-on employer la grosse caisse en tant que grosse caisse et sans arrière-pensée de canon ?

Ces chœurs successifs, et d'ailleurs tous les chœurs de la partition, ne tiennent pas trop de place. Nulle part, les ensembles ne prédominent dans cette œuvre plutôt intime. La foule demeure toujours au second plan ; elle encadre les personnages et ne les étouffe pas. Ainsi la dernière situation du premier acte prêtait à un finale de vastes

dimensions et de modèle connu : querelle entre deux groupes de guerriers. M. Lalo a bien fait ; il a tourné court, et cependant pas trop court. Le défi de Karnak, la réponse de Mylio, ces quelques scènes n'ont que les proportions et l'intérêt qu'elles doivent avoir.

Pour les scènes intimes, au contraire, le compositeur se réserve tout entier : témoin l'exposition du drame. Après les chœurs du début, Margared et Rozenn sortent ensemble du palais, et leur duo fait valoir à merveille l'opposition de leurs pensées. Avec ingénuité, avec affection, Rozenn interroge sa sœur. Dès la fin de sa première phrase : *Et cette main frissonne*, notez un détail heureux, la brève suspension de l'idée musicale : il faut à la jeune fille le temps de prendre la main de sa sœur et de la sentir trembler. — Aussitôt l'âpreté de Margared éclate en trois notes, brusque secousse d'orchestre qui caractérise déjà Margared et partout la suivra. Toute la réponse : *Rozenn, que dis-tu donc?* est excellente au point de vue de la mélodie et surtout du rythme. La mélodie ! qui dirait que M. Lalo en manque, après ce duo de femmes, où elle coule à flots ? N'est-ce pas une mélodie, la délicieuse phrase bercée par les violoncelles : *En silence pourquoi souffrir?* Pendant deux pages, et deux pages d'adagio, l'on peut la suivre sans qu'elle dévie, sans qu'une note gauche ou une modulation banale en compromette le développement. Et Margared répond, en notes basses qui font paraître encore plus caressante la voix de la petite sœur. Le sentiment de ce duo, tendresse fraternelle de deux âmes féminines, est exprimé avec le plus grand charme ; un peu trop longuement peut-être à partir de l'ensemble, où d'ailleurs une légère coupure serait tout indiquée.

Rozenn est demeurée seule. Un pressentiment l'avertit que Mylio va revenir, qu'il n'est pas loin. Elle chante, je n'ose dire un air, le mot étant suspect aujourd'hui ; ce n'est pas non plus un récit ; enfin, c'est quelque chose de doux, d'aimant, quelque chose qui attend et qui appelle. Sous le chant, de petits contre-chants délicieux, réponses de hautbois ou de clarinettes. Puis, d'un trémolo d'orchestre se détache sans brusquerie et comme par surprise la voix de Mylio, qui a paru. Sur la jeune fille interdite, ravie, les notes tombent une à une, d'une chute lente et molle, et les deux fiancés sont aux bras l'un de l'autre.

Au second acte, Margared est seule ; appuyée à sa fenêtre, elle écoute au loin les fanfares. Excellente, cette scène de muette contemplation ; discrètes sonneries de cuivre, et encore un de ces détails qui font au passage un plaisir infini : après que les trompettes se sont tues au dehors, il s'exhale de l'orchestre deux appels, deux soupirs plutôt de hautbois et flûtes, je crois. Cela n'est rien, et cela donne une impression profonde d'inquiétude et de mélancolie. Puis éclate un air vigou-

reux de Margared, lancé un peu comme l'hymne à Vénus de *Tannhaüser*, mais sur un accompagnement syncopé et haletant.

Voici l'une des grandes pages de l'œuvre. De quoi s'agit-il? D'un jeune capitaine qui va partir en guerre, d'un ténor, et quand les ténors partent en guerre, gare aux grands coups de voix, aux ran plan plan! Ici, rien de pareil : une distinction irréprochable, et cependant tout l'élan, tout l'éclat désirables. Sur la vision contée par Mylio plane une note haute et pure, qui se répète, se répercute à l'infini. Elle tintait d'abord; maintenant elle retentit; elle persiste à travers la fanfare des trompettes, le roulement des tambours; tout l'orchestre bat la charge, une charge irrésistible, que mène la voix du ténor, pleine, robuste et sans crier. Cependant Margared, derrière un pilier, écoute le cantique de triomphe qui la désespère. Une phrase lui échappe, heureusement amenée, opposant bien la douleur de cette âme à l'allégresse des autres. Peu à peu le cantique devient prière, une prière qui monte, monte toujours, et la note obstinée reparaît, de plus en plus forte, maîtresse jusqu'à la fin de cet ensemble magnifique.

L'œuvre marche, et grand train. Voici un très beau duo entre les deux sœurs, qui accentue vigoureusement les deux caractères. Nous n'en sommes plus au duo du premier acte. Ici, Margared s'emporte en malédictions. Elle lance contre Mylio une imprécation vraiment superbe. Il faut relire sans musique ce couplet farouche, pour voir comment le compositeur a mis chaque parole en relief, comme le mouvement général est pathétique. Et pour accompagner, pour irriter encore l'anathème, quel orchestre! Quels accords tranchans, jetés de temps à autre, qui rythment le chant et ne l'écrasent jamais! M. Lalo, dans les scènes violentes du *Roi d'Ys*, use souvent de ce procédé et en obtient les effets les plus dramatiques. Et puis, qu'on dise encore que ce symphoniste n'est pas homme de théâtre! Use-t-il assez discrètement de son orchestre ici encore, pour soutenir le *lied* (je ne trouve pas d'autre mot) de Rozenn répondant avec une douceur angélique à sa furieuse sœur : *Ah! si j'avais souffert de la même torture!* Sur un accompagnement tout uni, en accords tenus, le chant se déroule. Si vous vous rappelez comment débutait le premier duo des deux sœurs, vous retrouverez ici le même dessin; mais si vous l'avez oublié, le *leitmotiv* ne s'imposera pas à vous, et vous pourrez, même sans le reconnaître, jouir du chant délicieux de Rozenn. Ainsi, chez M. Lalo, jamais de système rigoureux, mais partout la liberté et la variété; ici, par exemple, une mélodie exquise pour les cœurs simples, et des grâces d'orchestre, des recherches d'harmonie et d'instrumentation à ravir l'esprit le plus raffiné.

Mais voici bien plus que de la grâce dans la scène de l'apparition de saint Corentin. Aucun moyen de mélodrame, aucun charlatanisme, nul procédé de mauvais aloi. Et, que la liberté de la forme ne scan-

dalise pas les classiques : ici la vérité théâtrale n'exclut jamais la beauté mélodique; témoin la belle phrase de Margared : *Ici tous m'ont trahie et déchiré le cœur.* On ne saurait donner aux mots un accent plus musical et plus dramatique à la fois. Et toute la scène est faite de pareilles phrases, semées de ritournelles d'orchestre étonnamment expressives. La statue de saint Corentin s'anime et psalmodie le *Dies iræ* sur un rythme ingénieusement transformé. *Repentez-vous! Repentez-vous!* murmurent des voix lointaines. On dirait qu'elles appartiennent à des morts qui jadis ont péché et détournent les vivans de pécher comme eux. Elles ont moins de noblesse et d'autorité que la voix de saint Corentin, mais plus d'humanité et de miséricorde; elles supplient au lieu de menacer. De temps en temps, l'orchestre, par des assauts brusques et courts, empiète brutalement sur les tenues des orgues; voilà bien le combat qui se livre au cœur des méchans. *Repentez-vous!* disent toujours les voix compatissantes, et le tableau s'achève dans un effroi religieux.

Courte et substantielle avant tout, l'œuvre de M. Lalo trouve encore moyen d'être variée. Rien de plus exquis que les noces de Rozenn, ce tableau qui, le soir de la première représentation, a définitivement conquis le public, moins vite accessible aux beautés plus sévères. Il suffirait des cinquante mesures d'orchestre accompagnant la danse, de l'aisance avec laquelle se pose sur le dessin obstiné de l'orchestre la première phrase du héraut, pour montrer quel styliste musical est M. Lalo. Un dialogue s'engage entre un groupe de jeunes filles défendant la chambre nuptiale et des jeunes gens en demandant l'entrée. Mylio vient lui-même et chante deux couplets que termine une charmante reprise du chœur. Tout cela est d'une fraîcheur et d'une naïveté adorables. Adorable aussi, le chant de la fiancée au seuil de sa chambre, venant se donner d'elle-même au fiancé qui l'appelle. L'orgue prélude, une cloche tinte dans la chapelle, jeunes gens et jeunes filles murmurent tout bas : *Salut à l'époux comme à l'épousée!* et deux fois, blanche et rose comme une fleur d'églantine, la douce enfant redit sa chanson. Oh! l'aimable chanson de vierge ignorante et désireuse de l'amour! Quelle grâce sans afféterie, quel abandon de soi-même en toute innocence et toute pureté!

Le cortège a pénétré dans l'église; par les portes entr'ouvertes arrivent à nous et les sons de l'orgue et les cantiques. Margared apparaît, et son gémissement : *O Mylio!* sur une seule note, est profondément douloureux. Voici Karnak, et l'orchestre gronde. Toujours de beaux accords violens pour corser le chant, toujours et plus que jamais l'énergie de la déclamation, une action musicale que rien ne ralentit. Sur ces mots : *Vois ton amant incliné près d'une autre femme,* une belle effusion mélodique; ironique, irritante, la phrase monte de plus en plus, et les cantiques montent aussi, comme pour exaspérer la souf-

france de Margared et la haine de Karnak. L'émotion redouble et parvient à son comble avec ces deux vers lancés à toute volée :

> Et puis ils s'en iront, et les vents embrasés
> T'apporteront ce soir l'écho de leurs baisers!

La rime est peut-être défectueuse, mais le mouvement musical est irrésistible. Voilà un duo de premier ordre. On a rappelé, à propos de lui, le duo de Telramund et d'Ortrude, deux traîtres aussi, au début du second acte de *Lohengrin;* celui de M. Lalo est le meilleur, parce qu'il est le plus concis. Il montre bien comment on peut profiter du génie de Wagner en le corrigeant.

Il faut finir. Il resterait encore à dire pourtant, et à louer. Quelle bonne fortune qu'une œuvre pareille, et qu'on a de plaisir à la réentendre, à la relire, à faire en elle toujours de nouvelles découvertes! Il faudrait parler du duo d'amour, si bref et si pénétrant, plein de distinction mélodique, rythmique et instrumentale, signaler le dessin de flûtes par lequel il commence, le retour de plusieurs motifs connus par lequel il s'achève. Il faudrait noter la prière du roi et de Rozenn demandant à Dieu le repentir de Margared, tandis que Margared elle-même, cachée, s'attendrit à la voix de son père et de sa sœur.

On a dit que l'inondation finale était de trop; qu'il eût mieux valu, après la réunion de Margared à sa famille, baisser brusquement le rideau sur un écroulement de décor. On a dit surtout que le tableau symphonique ne valait pas un tableau analogue, celui du *Déluge*, de M. Saint-Saëns. C'est vrai, mais il ne faut cependant pas faire fi de cet épilogue. Remarquez, par exemple, les cris, ou plutôt les avertissemens sinistres, des hommes réfugiés sur le rocher. *L'eau monte! l'eau monte!* Remarquez aussi certains accords qui ondoient comme la houle. Écoutez le chœur qui menace et maudit Margared; il y passe je ne sais quel souffle de Glück. Écoutez enfin le dernier cri de Margared avant la chute. Comme il est crâne! Non, ce n'est pas mal finir que de finir ainsi. Il est possible seulement, et même certain, que ce dernier tableau gagnera à l'Opéra. Oui, à l'Opéra; l'œuvre a là-bas sa place marquée et l'y prendra, quand elle aura rendu au directeur qui l'a accueillie un peu de ce que celui-ci a fait pour elle.

Et puis, elle ne nous déplaît point à l'Opéra-Comique; on en jouit de plus près; on l'entend mieux, bien que parfois un peu trop. L'orchestration de M. Lalo est très cuivrée, et les fanfares dont elle retentit sont un peu sonores, sinon pour le sujet, au moins pour le local. Mais le reproche ne s'adresse ni au compositeur, ni à l'orchestre de M. Danbé, qui a joué *le Roi d'Ys* avec la dernière perfection.

M. Talazac soupire le rôle de Mylio plus qu'il ne le chante; mais il

le soupire avec charme. M. Bouvet ne soupire pas; il chante, et d'une fameuse voix. On ne pourrait guère lui reprocher qu'un peu d'excès dans le jeu. Mlle Deschamps a trouvé là un rôle à sa taille. Quel organe éclatant et sûr, qui jamais ne bronche! L'actrice a du feu, de l'intelligence; qu'elle prenne garde seulement à certain balancement du corps, dont elle accompagne parfois son chant. Qu'elle soigne aussi sa prononciation, qui pèche peut-être par excès de zèle. Mlle Deschamps prononce trop et arrive parfois à prononcer mal. — Mlle Simonnet est toute charmante. Mais pourquoi M. Talazac et elle gâtent-ils chacun la fin d'une phrase par une note de chanteur et de cantatrice, et non d'artiste? Pourquoi Rozenn termine-t-elle son *lied* du second acte, à ces mots : *Être voulus par Dieu lui-même*, sur une note haute, précisons : sur un *la* bémol au lieu d'un *mi* bémol? Pourquoi Mylio fait-il de même, ou à peu près, à la fin de la chanson nuptiale? Je m'étonnerais que M. Lalo eût prêté la main, surtout l'oreille, à ces variantes. Il sait, lui, l'importance de certaines notes, de certaines notes *nécessaires;* les deux notes en question sont de celles-là; c'est elles qu'il faut, et non pas d'autres. Les changer dénature complètement les phrases qu'elles terminent.

Souhaitons, avant de finir, que *le Roi d'Ys* fournisse sur nos scènes une longue carrière. Il serait fâcheux, pour ne pas dire davantage, de voir l'œuvre, au bout de trente ou quarante représentations, émigrer à l'étranger, comme *Carmen*, et ne nous conquérir définitivement qu'au retour. Soyons aussi prompts à l'aimer que nous fûmes lents à l'admettre. Dans ce succès longtemps différé, dans ces honneurs tardifs, il n'y a déjà que trop de mélancolie, beaucoup de regrets et quelques remords. Nous tous, critiques, directeurs, public, nous faisons parfois mentir la sainte promesse : Frappez et l'on vous ouvrira. Trop de gens frappent sans qu'on leur ouvre. Ah! ne laissons plus frapper en vain et monter inutilement cet escalier d'autrui, que les artistes d'aujourd'hui, comme le poète d'autrefois, gravissent toujours avec amertume. Au Salon de peinture, dans un bois sombre, auprès d'une tombe, se tient une femme affligée. Ses cheveux ruissellent sur ses épaules; sa main laisse tomber sur le marbre une guirlande de pâles fleurs. C'est la vierge consolatrice, l'amie fidèle des inconnus et des méconnus. Craignons désormais de contrister la pieuse déesse. On vient de réparer une injustice; qu'on n'en commette plus de nouvelles. D'autant plus qu'il est des torts irréparables et des fautes sans expiation. A l'auteur du *Roi d'Ys*, qui n'est plus jeune, le succès d'aujourd'hui rouvre le passé. Mais fait-il que jadis on ne lui ait point fermé l'avenir?

CAMILLE BELLAIGUE.

REVUE DRAMATIQUE

Comédie-Française : *le Flibustier*, comédie en 3 actes, en vers, par M. Jean Richepin. — *Le Baiser*, comédie en 1 acte, en vers, par M. Théodore de Banville.

Le Flibustier, par Jean Richepin... Oh ! c'est horrible, évidemment ! On ferme les yeux pour ne pas voir ce drame de sac et de corde. Et, sur le voile obscur des paupières, une hallucination éclate en broderie de feu.

Au bastingage d'un navire une bande forcenée grimpe et s'accroche : des regards furieux, des coutelas serrés entre des dents féroces, des tranchans de haches parmi des loques bizarres... A la force des poignets, ces enragés sautent sur le pont : et voici les coutelas dardés, les haches qui tournoient, et le vomissement de flamme des espingoles. Dieu ! quels jets de sang, et quels ruisseaux !.. Mais à l'odeur de la poudre, à l'odeur de cette boucherie, se mêlent à présent celles de l'eau-de-vie et du rhum. Au milieu des imprécations jaillissent des cris aigus : il y avait des femmes à bord ! Après le massacre, avec le pillage, c'est l'orgie et le viol. Quoi encore ? Ils sont échappés, ces truands, des arsenaux de l'enfer : ils pratiquent des scélératesses et des voluptés que n'inventeraient pas les hommes. Pour donner une suprême secousse à leurs nerfs dans le délire de l'ivresse et dans l'extase bestiale, pour se lancer d'un seul coup jusqu'à l'autre monde et y remporter leur butin, ils vont au moins faire sauter le navire ! C'est le capitaine de ces démons, le plus terrible d'entre eux et aussi le plus beau, qui approche de la soute une mèche flamboyante... Avec sa « peau jaune » et ses « yeux de cuivre » et son « mépris des lois, » n'est-il pas vrai qu'il ressemble, cet écumeur de mer, à l'auteur de

la Chanson des gueux, à l'auteur des *Blasphèmes?*.. Il plonge la mèche : ah! bouchons-nous les oreilles!

... Rien, on n'entend rien;.. on écarte un peu les paumes, et puis on ouvre un œil, prudemment; et voici ce qu'on aperçoit.

Pour décor : l'honnête logis d'une famille bretonne, au bord de l'Océan; pour acteurs : le chef de cette famille, « ancien patron au cabotage, » sa bru, sa petite-fille, son petit-fils (cousin de sa petite-fille), un ami de son petit-fils. Le vieux marin est un patriarche, la bru est une excellente dame, la petite-fille une jouvencelle adorable : où donc est le flibustier? C'est l'ami, c'est le petit-fils lui-même qui prennent ce titre; mais ces braves garçons, apparemment, n'ont souscrit « le pacte de flibuste » que pour s'engager l'un envers l'autre à des devoirs particuliers, dont l'étroitesse renforcera l'intérêt de l'action : ils ne sont « frères de la côte » que pour être frères d'armes avant de se trouver rivaux.

Mon Dieu! comme c'est donc timide, un flibustier!

Ainsi murmure la gentille héroïne. Et l'on se demande si M. Richepin lui-même, pour présenter au public des flibustiers pareils, serait devenu timide, par miracle.

Non pas! mais il est avisé. Parce qu'il a chanté les vagabonds, le croyez-vous extravagant? Parce qu'il a déblatéré contre Dieu, le croyez-vous possédé? Il est sain d'esprit et lucide; il a toute sa tête, qui est une tête française. « Touranien, » soit! il est Touranien de Touraine. Pour l'équilibre moral, il en remontrerait à un Flamand; pour la finesse, à un Gascon. Pensiez-vous sérieusement qu'il produisît sur la scène des héros scandaleux, qu'il leur commandât des tours extraordinaires? Pas si bête! Il sait bien que nos amateurs de spectacles ne veulent pas être inquiétés ni même étonnés. D'ailleurs, il est poète : il n'aborde le théâtre qu'avec une singulière défiance; il s'oblige plus strictement qu'un autre à respecter la coutume de l'endroit. Bon vieillard, bonne fillette, bons flibustiers, je veux dire bons jeunes gens, amoureux et rivaux, n'offenseront et ne surprendront personne... A l'heure même où il les pose sur les planches, M. Richepin lâche dans le roman (*Césarine*) des créatures autrement curieuses, il leur permet des aventures autrement violentes!

Ici, à la Comédie-Française, le grand-père attend le retour de son petit-fils, parti depuis quinze ans et fiancé à sa petite-fille. Il espère tous les jours le voir entrer dans le port, et la douce enfant flatte sa manie. Tandis que la bru, plus raisonnable et plus décourageante, garde la maison, un matelot inconnu se présente; il demande si son ami Pierre n'est pas revenu. Non? Alors, c'est que Pierre est mort. Jacquemin, — c'est le nom du matelot, — rapporte un chapelet et

quelques ustensiles que le camarade lui avait confiés; il les pose, comme par hasard, sur une table. — Que diriez-vous si Janik, la petite cousine, et le bonhomme Legoëz, le grand-père, à l'aspect de ces objets familiers, s'écriaient : « Pierre est vivant! » et s'ils prenaient Jacquemin pour Pierre? Que diriez-vous si la bru soufflait à l'oreille de l'étranger : « Tant pis! Ne les détrompez pas : le vieux en mourrait! » Que diriez-vous si Janik s'éprenait de Jacquemin, croyant aimer son fiancé? Ensuite, au moment où l'on allait se passer de lui le mieux du monde, que diriez-vous si Pierre débarquait? Si les deux amis s'affrontaient avec colère? Si le dernier venu, enfin, récompensait par sa générosité les scrupules qu'avait montrés d'abord le premier; s'il emportait à son tour le prix de délicatesse, et n'emportait que cela en Amérique, retournant à ses affaires et laissant la jeune fille au Sosie malgré lui?

Vous diriez que tout cela est conforme à l'usage du théâtre; vous diriez même, si vous aviez l'érudition taquine et chicanière, que Scribe a conté jadis une histoire de ce genre : *Théobald ou le Retour de Russie*... A quoi M. Richepin répondrait sans doute qu'il n'en savait rien, mais que depuis le siècle des Νόστοι jusqu'à celui de *Théobald*, la nature a fourni aux rhapsodes et aux vaudevillistes plus d'un exemple de ce cas : après beaucoup d'années, il n'est pas merveilleux qu'un homme soit pris pour un autre par des yeux que le cœur aide à se tromper. Vous pourriez répliquer, il est vrai, que M. Richepin est plus ingénieux que Scribe, et surtout que la nature. Théobald, naguère, était pris pour un frère, non pour un cousin ni pour un fiancé; quand la tendresse de sa prétendue sœur s'animait un peu trop (on voit que la matière était délicate!), il ne devenait rival que de lui-même : c'est lui, en effet, lui Théobald, que la jeune fille avait commencé d'aimer, sur la foi du portrait que son véritable frère, dans une série de lettres, lui avait tracé de ce parfait ami. Ainsi Oreste et Pylade n'en venaient point aux prises; le badinage ne tournait pas au drame. Notez qu'il ne se trouvait là personne pour abréger le malentendu : à quoi bon, d'ailleurs? A moins que l'ingénue n'acceptât l'idée d'un inceste, il ne pouvait avoir de méchante conséquence. Ici, au contraire, la mère de Janik est auprès d'elle : il semblerait qu'elle dût la tirer d'erreur, et le plus tôt possible. Qu'elle berce le vieillard de ce pieux mensonge, soit; mais la jeune fille! Comment prolonge-t-elle sa méprise? On se récrierait volontiers contre la vraisemblance de cet artifice; et volontiers aussi on se plaindrait qu'on est gêné, pour être ému, de ce quiproquo sur lequel est fondée l'action pathétique.

Mais il advient que l'artiste, ayant ramassé sur la place publique une muscade usée par trop d'escamoteurs, la cisèle délicatement. C'est un morceau de subtile et charmante psychologie que l'examen de conscience de Janik, après que l'honnête Jacquemin l'a détrompée :

or il fallait bien, pour qu'elle éprouvât ces divers sentimens, qu'elle fût détrompée trop tard! Elle est infidèle à son fiancé, elle a laissé un intrus surprendre son âme... Et, de bonne foi, à présent, ce n'est pas le fiancé mort qu'elle pleure, mais l'intrus qui s'en va... Au fait, n'est-ce pas celui-ci, réellement, qu'elle aime, et ne l'aime-t-elle pas avec loyauté?

Sainte Vierge! à mon vœu je ne fais pas injure,..
Puisqu'en l'aimant ainsi c'est Pierre que j'aimais!

Et de sa première tendresse à la nouvelle, Janik fait bravement la différence :

Ah! mon amour d'hier n'était qu'amour de rêve!..

Elle sait nous intéresser davantage à celui d'aujourd'hui, plus solide et plus vivant; et pour peu que le poète imagine un joli moyen d'en assurer le bonheur, nous serons satisfaits.

Nous le sommes donc!.. Le père Legoëz, vieux marin, est toujours épris de la mer. Elle a dévoré tour à tour ses quatre fils, sans compter ses trois gendres; n'importe :

Quoique fasse la vague,
C'est le nom du Seigneur qu'elle chante en passant!

Legoëz méprise un tantinet sa bru, il la réprimande vertement, parce qu'elle est « terrienne » de race et de cœur, parce qu'elle reproche à « cette chose » traîtresse, l'Océan, la mort de son mari et de son fils. Legoëz, pour première règle de conduite, impose cette loi à sa petite-fille :

Ne dis jamais du mal de Dieu ni de la mer!

S'il se remémore la figure de son petit-fils, il s'écrie : « Quels yeux, quand il guignait le flot! » Il trouve bon que l'enfant soit parti; car on ne devient marin qu'à force de « humer la mer. » Et lui-même, tous les jours, il faut que Janik aille le chercher sur le quai, — sinon,

à cligner des paupières,
Vers le large, il prendrait racine dans les pierres.

Eh bien! Jacquemin est un fin matelot; en le voyant sous le nom de Pierre, Legoëz n'a pas eu de peine à reconnaître son sang. Il le pousse joyeusement vers sa petite-fille; et comme Jacquemin, résis-

tant à son propre cœur, se rejette en arrière, le bonhomme le gronde et l'encourage encore :

Ah! mon gaillard, comment te les faut-il,
Si devant ces yeux-là, plus clairs que des étoiles,
Tu n'as pas l'âme en fête et du vent dans les voiles!

Or, quand survient le véritable Pierre, Legoëz peut bien mettre l'imposteur à la porte, et d'abord choyer son gars; mais il a changé, en Amérique, le véritable Pierre! De flibustier, il s'est fait chercheur d'or. Sous la terre, oui vraiment, c'est là qu'il a poursuivi et atteint la fortune. — « Sale métier! » grogne le grand-père. — Autre chose : il veut emmener la famille là-bas, dans son domaine, à vingt jours de la mer; même du plus fin haut de la montagne, on ne la voit pas. — « Triste endroit! Hein, Janik? » — Ce n'est pas Janik, assurément, qui va dire le contraire. Et, comme son cousin l'assure, avec un peu de moquerie, que, pour se consoler d'avoir perdu la mer, dans ce pays nouveau elle aura de larges fleuves, Legoëz l'interrompt :

Les fleuves! Oui, je sais, ça coule à la dérive.
Sans doute, c'est de l'eau, de l'eau qui marche; mais
Elle s'en va toujours et ne revient jamais.
Ce n'est pas comme ici. La marée est fidèle,
Elle a beau s'en aller au diable, on est sûr d'elle:
Au revoir! au revoir! dit-elle en se sauvant,
Car elle parle, car c'est quelqu'un de vivant.
Et tout ce qu'elle crie, et tout ce qu'elle chante,
La mer, selon qu'elle est d'humeur douce ou méchante!
Et tous les souvenirs des amis d'autrefois,
Dont la voix de ses flots a l'air d'être la voix!
Et les beaux jours vécus sur elle à pleines voiles!
Et les nuits où l'on croit cingler vers les étoiles!
Ah! mon Pierre, mon gas, tout ça, ce n'est donc rien?
Maudit soit le pays qui t'a rendu terrien!
Il peut être plein d'or; je n'en ai pas envie.
Certes, je n'irai pas y terminer ma vie.
Pour moi, tout vent qui vient de terre est mauvais vent.
Un vrai marin, ça meurt sur la mer, — ou devant.

Après cela, il suffira que le bonhomme revoie Jacquemin et qu'il se rappelle

Sa façon d'être gai quand il parle du flot.

Il approuvera sans peine le sacrifice de Pierre : n'est-ce pas la mer elle-même qui a fiancé Janik et Jacquemin?

La mer! On a dit que le principal personnage d'Athalie était Dieu; le principal personnage du *Flibustier*, c'est la mer. Elle ramène un ab-

sent, puis l'autre, selon l'ordre établi par sa préférence, qui déconcerte les projets des hommes; elle gouverne l'âme de l'aïeul, elle lie et délie les cœurs des jeunes gens. Elle est aussi le personnage le plus original. Ce n'est pas une toile de fond, cette « chose » bleue qu'on voit par la fenêtre ouverte, ce n'est pas un décor emprunté au magasin du vaudeville ou de l'opéra-comique ou même de la tragédie; ou plutôt ce n'est pas une « chose, » mais, comme dit le vieux marin, « c'est quelqu'un de vivant, » et dont la vie est, pour la première fois peut-être, exprimée sur le théâtre.

C'est que M. Richepin y croit fermement, à cette force de la nature, c'est qu'il l'a sentie, qu'il l'a aimée : s'il n'est plus le poète de *la Chanson des Gueux* ni des *Blasphèmes*, — ni, d'ailleurs, en cette pure histoire de fiançailles, celui des *Caresses*, — il est toujours le poète de *la Mer*. Pour qu'elle fût célébrée sur la scène, et célébrée avec vraisemblance, avec convenance, il a communiqué un peu de sa foi, un peu de sa passion à ces héros de comédie. Sans doute, c'est M. Richepin qui l'inspire, mais c'est le père Legoëz ou bien Janik ou Jacquemin qui parle. Elles vivent donc, à leur tour, ces figures humaines : elles vivent pour l'amour de la mer et par sa vertu, elles vivent plus ou moins selon qu'elles ressentent sa puissance et l'honorent avec plus ou moins d'énergie. Pas plus que je ne doute de l'existence de la mer, je ne saurais douter de l'existence du père Legoëz.

Il y a une raison encore pour que ces braves gens, même employés à nouer et à dénouer une action de vaudeville pathétique, ne me paraissent pas des fantoches : c'est qu'ils jasent comme des personnes naturelles! S'il apparaît que, pour la raison, pour le bon sens et même la malice, M. Richepin est Français, il l'est plus encore, on s'en doutait déjà, pour la langue et pour le don d'exprimer en vers la réalité la plus humble. Il prête à ces héros tout simples un vocabulaire, un style, j'allais dire une prosodie, je dirai au moins un rythme, qui peuvent être les leurs, et qui sont d'un poète. Les mots sont drus, la phrase alerte, le vers a de l'assurance et de l'aisance : il a de la tenue, et fait cependant les mouvemens qu'il faut pour s'accommoder au discours et au dialogue. Ce n'est point un saltimbanque, désarticulé à plaisir et pour émerveiller les badauds, mais un « gars » dont les muscles roulent librement pour mener à bien quelque utile besogne. La sobriété, la couleur de cette poésie, sont admirables. Et que parlais-je de vaudeville pathétique? Je regardais, sans doute, et n'écoutais pas : je n'entends, je ne vois plus qu'une idylle héroïque. J'oublie *Théobald ou le Retour de Russie* pour me souvenir plutôt du poème de Tennyson : *Enoch Arden*. Auprès du chef-d'œuvre anglais, l'œuvre française a sa noblesse, plus simple ou du moins plus franchement populaire. A je ne sais quelle saveur, on la reconnaît plus proche de la terre et du flot : *Enoch Arden*, c'est du pain blanc; *le Fli-*

bustier, c'est du pain bis, excellemment salé, selon l'usage de la côte, par quelques gouttes d'eau de mer.

Enfin, pour aider à l'illusion dramatique, pour donner à ces personnages, s'il en était besoin, un suprême vernis d'humanité, ces comédiens étaient là : M. Got, M. Worms, Mme Worms-Barretta et leurs camarades.

M. Laroche ne pouvait que sauver le rôle de Pierre : il l'a sauvé, en effet. Mme Pauline Granger, même avec moins de sécheresse, avec une physionomie moins bourgeoise et plus campagnarde, n'aurait pas fait de Marie Anne, la mère de Janik, une figure bien intéressante. Représenter ces terriens, dans cette comédie marine, ce n'était pas avoir la meilleure part. Mais les éloges nous manquent pour Mme Worms-Barretta, pour son mari et pour le doyen de la maison. Elle a incarné, cette jeune femme, le type rêvé par le poète : « bon air, bon cœur, l'esprit subtil, » évidemment elle a tout cela. Elle respire la santé, la vertu, mais la fine santé, la vertu gentille ; elle respire l'esprit, la malice, mais l'esprit sensé, la malice honnête : elle est d'abord la bienvenue. Elle ouvre la bouche : elle a précisément la voix de son visage et de sa taille, ni trop considérable ni trop mince, et fraîche et souple à ravir. Et sa diction et ses attitudes, elles sont justement les siennes : toute sagesse et tout charme. Savez-vous que, par l'accord de ces dons et de ce talent, voilà une comédienne vraiment unique ? Voilà, au théâtre, un parfait exemplaire d'une aimable espèce de Française : pendant l'exposition de 1889, je voudrais que Mme Worms-Barretta parût souvent sur la scène ; elle donnerait aux étrangers une juste et bonne idée de la nation. — Pour ce Jacquemin, d'autre part, on est bien aise qu'il l'épouse à la fin de la pièce, et même qu'il s'en aille avec elle après le spectacle : il s'opère, dans l'imagination du public, une fusion intime du personnage et de l'acteur, et l'on se réjouit, voyant cette jeune femme, de penser que celui-ci est son homme. Un homme, en effet ! Ses yeux et sa voix le jurent ; et c'est bien le cœur d'un mâle qui fait vibrer sa poitrine. La vigueur et la précision de son art, la ferveur et la mesure de son jeu, autant que des beautés, paraissent des vertus viriles. Aussi quelle sympathie ! On brûle, on souffre avec lui, quand il commence d'aimer Janik et s'efforce d'étouffer son amour ; on suit son discours, à perdre haleine, quand il révèle désespérément à la jeune fille qu'il n'est pas son fiancé ; on s'indigne, on se révolte, on éclate en prenant feu à sa colère, sous les outrages de son rival ; on se croit l'âme aussi généreuse, la gorge aussi sonore, la parole aussi nette, la mimique aussi tranchante et aussi touchante que la sienne, et l'on s'applaudit ! — Mais comment, pour qui ne l'a pas vu, évoquer M. Got ? Il est marin et vieux marin, depuis le bonnet jusqu'aux semelles. Ses épaules se sont voûtées dans l'entrepont, ses jambes se sont arquées au bercement du roulis. Dans son œil clair, d'une franchise enjouée, c'est le flot qui brille. C'est du

sel déposé par les vents que son poil de loup de mer est blanchi et raidi. C'est la brise qui a fortifié ses cordes vocales et leur a donné ce beau timbre. Quand il remue, quand il parle, on reçoit par bouffées dans la salle une bonne senteur de marée! Dans tout cela point de simagrée, point d'artifice : en vérité, ce vieillard a l'âme d'un marin, l'âme de la mer. Où donc aurait-il pris cette bonhomie et cette puissance, tant de simplicité alliée à tant de grandeur? Il met dans l'idylle, sans la troubler aucunement, une figure d'épopée.

Le public de la Comédie-Française avait mangé son pain bis ou son pain blanc le premier; il a été surpris ensuite par le goût d'un singulier petit gâteau qu'on avait demandé pour lui à M. Théodore de Banville... Un cri d'admiration était parti, cet hiver, du Théâtre-Libre : « Un chef-d'œuvre nous est né, un mignon chef-d'œuvre! » On s'est empressé, rue Richelieu, d'adopter cette merveille : peu s'en faut, une fois là, qu'elle n'ait causé un scandale.

Qu'est-ce donc que *le Baiser?* Vous saurez que Pierrot... — Pierrot, à la Comédie-Française!.. Un paysan, alors? Un cousin du « Piarrot » de *Don Juan?*.. — Non pas! Le Pierrot de la comédie italienne. Pourquoi pas, en somme? Attendez pour vous fâcher. Ce blanc personnage est à la mode. Assez d'esprits sont fatigués du mélodrame, du vaudeville et de tout l'appareil scénique du XIXe siècle... N'ai-je pas vu, la semaine dernière, au Petit-Théâtre de la rue Vivienne, des raffinés applaudir *le Gardien vigilant*, de Cervantes, et *les Oiseaux*, d'Aristophane, joués par des marionnettes?.. Il y a tout juste un mois, le Cercle Funambulesque s'est fondé, pour la gloire de la pantomime. Dans un joli prologue (*le Réveil*), M. Jacques Normand a rêvé tout haut d'un retour

> A l'art naïf et pur, souvent même enfantin...
> On voudrait moins que l'homme et plus que le pantin!
> Lassé de la parole et de la phrase humaine,

il a dit les douceurs d'un pays

> Où, pour parler d'amour, il suffit que les yeux
> Brillent, et que la main, sur le cœur appuyée,
> Ait un frémissement d'hirondelle effrayée.

A la tête de la troupe, il n'a pas manqué de mettre Pierrot,

> *Ce* fin rayon de lune à l'apparence d'homme.

Va donc pour Pierrot, même à la Comédie-Française!

Aussi bien, il est doué de la parole, ce Pierrot-ci, pour converser avec une fée : ni leur aventure ni leur causerie, au moins réduite à

ses élémens nécessaires, n'a rien de bas. Oyez plutôt! La fée Urgèle se traîne par les bois, victime d'un enchanteur : elle a été transformée en vieille femme. Pour secouer le sortilège, ce qu'il lui faut, avant une heure,

C'est le premier baiser d'un jeune être innocent.

Elle aperçoit Pierrot, entré sous l'ombrage pour s'offrir un gentil régal :

Je vous savourerai, vin rose, et toi, galette,
Aux parfums des muguets et de la violette!

Elle suppose que « dans son cœur le lis fleurit encore ; » elle lui demande une faveur, sans dire laquelle; il jure de la lui accorder :

Oui, par ma sœur, la neige, et mon frère, le cygne!..

Il hésite cependant, lorsqu'il sait ce qu'il a promis,

Lui qui, tremblant oiseau, *n'a* pas su *se* poser,
Et qui *n'a* pas connu la douceur du baiser...

Bah! il se décide, par charité!.. Or, au toucher de ses lèvres, la déplorable commère devient une radieuse petite princesse. Elle déclare aussitôt qu'elle veut regagner le royaume aérien, où l'attendent ses sœurs. Pierrot, cependant, souhaite qu'elle lui rende avec usure son baiser. Vainement elle objecte sa race et les délices de sa patrie :

Et je m'endors la nuit dans une perle creuse!

Pierrot la somme de rester sur terre et d'être sa femme; peu à peu il la persuade. Par un caprice honorable, elle veut se marier selon les lois humaines; il la rassure : le notaire sera ce merle,

Qui par là se promène avec son habit noir;

les témoins seront ces bouleaux; les parens,

ce seront ces chênes très anciens,
Vêtus de mousse. — Bon. Mais les musiciens?
Il en faut pour le bal. Je n'en vois pas. — Mais, ange!
Nous les avons, c'est la fauvette et la mésange,
Et, lorsque tombera la nuit, les rossignols...

Hélas! Une autre mélodie passe dans le feuillage : c'est le chœur des

fées, c'est un appel... Vivement, Urgèle rend à Pierrot son baiser... Il lève la tête, les yeux noyés de mélancolie :

Elle s'est envolée! Oh! loin! A tire-d'aile!
Et fuit, toute petite, ainsi qu'une hirondelle.

— Et c'est tout? — Mon Dieu, c'est toute la fable et c'est l'essentiel du poème... Vous ne voyez pas que le cas soit pendable? — Assurément, non!.. C'est une églogue légère, une féerie en miniature, et, si l'on veut, un mythe gracieux, où se trouvent renouvelées d'antiques légendes sur l'ingratitude et la frivolité féminines. Il s'y mêle un piquant badinage, celui d'un poète moderne qui se plaît au commerce de Shakspeare : ce bois parisien, où les merles font office de notaires, est assez proche du bois athénien où gazouille *le Songe d'une nuit d'été*.

— Nous y voilà! M. de Banville n'est pas le familier du seul Shakspeare, il n'a pas respiré seulement, avant de souffler cette jolie bulle, un air embaumé par l'haleine de Titania et de la reine Mab. Enregistrez son aveu : « J'ai écrit cette comédie, au bord de la petite rivière Abron, dans une campagne où il y a des fées et où (comme ici, d'ailleurs) je lisais passionnément chaque jour *la Forêt mouillée*, de Victor Hugo...» *La Forêt mouillée!* Passionnément! Chaque jour! A Paris et à la campagne!.. *La Forêt mouillée*, la dernière pièce du *Théâtre en liberté*, est d'un bien autre fantastique, d'un autre comique surtout, que *le Songe d'une nuit d'été*. C'est le sabbat de l'esprit burlesque. L'auteur lui-même avertit que cette œuvre n'est pas jouable, sinon « à ce théâtre idéal que tout homme a dans l'esprit. » C'est pour ce théâtre qu'il donne ces indications de mise en scène : « *Soleil partout. Toutes sortes d'êtres... Les vers de terre se dressent hors de leurs trous comme en proie à un rut mystérieux.* » On y voit un philosophe latin, à qui la luzerne, après la pluie,

Montre plus de joyaux que le quai des Orfèvres!

On y trouve des herbes qui s'entretiennent de « Ricord! » On y rencontre une lingère qui dit à une actrice :

Des vieux que nous servons, connais la différence!..

On y surprend ces gentillesses :

LA LAVANDE.

La taille de la guêpe est charmante.

L'ORTIE.

Corset.

LA GUÊPE.

Cette lavande en fleur sent bon.

LA RONCE.

Water-closet.

On y recueille surtout des calembours à foison :

LE MOINEAU,

à une touffe de bruyère.

Bonjour,

La Bruyère,

à une branche d'arbre.

Bonjour, Rameau!

à une corneille sur le rocher.

Bonjour, Corneille!

Il faut croire que M. de Banville, en sa préface, a usé d'hyperbole, et qu'il aura manqué, certains jours, au devoir de relire la *Forêt mouillée* ou qu'il ne l'aura pas relue assez « passionnément : » il n'a pas approché de ce modèle! — Son Pierrot, cependant, est ferré sur l'anachronisme : il parle couramment des « Grands magasins du Louvre, » de la « correctionnelle » et de « la Bourse; » de « M. Chevreul » et de « Rothschild; » et « d'Alphonse » et « d'Émile, » qui ne se contenteraient pas « de se vendre à vingt mille. » — Pour la parodie, ce Pierrot ne craint personne : d'un tour de main, il travestit, en passant, *Michel et Christine*, *Andromaque*, *Tartufe*, *la Tour de Nesle*.— Ni lui ni même la fée ne se privent de turlupinades; au milieu de leurs discours, une trivialité tombe comme une pierre dans un lac, s'épate comme une motte de terre jetée dans une corbeille de fleurs. « Je puis encore être rosière, » dit Urgèle, et elle refuse de céder au « cruel Amour; » Pierrot réplique : « On n'en meurt pas. » — Le génie du calembour, enfin, ils le possèdent l'un et l'autre; ils l'appliquent ingénieusement à la recherche des rimes riches :

Quand même, — je vais loin, — ce serait une pièce
D'or, où l'on voit des rois avec leurs fronts laurés,
Certes, je n'en ai pas, cependant vous l'aurez...
... Scævola,
Dont le nom jusqu'aux cieux dans le passé vola...
La dette est claire. Elle eût semblé même évidente
Au siècle qui chanta Béatrice — et vit Dante!
... Si j'ai pu flirter incidemment,
Urgèle, qui jamais ne parle ainsi d'amant...
Blancs comme Églé qui dort auprès d'un ami sien!
Blancs comme des cheveux d'académicien!

O Molière! quand je pense que Boileau te priait, sans rire, de lui enseigner où tu trouvais la rime!.. Et la rime que tu trouvais, pour « appas, » c'était « ducats; » pour « marquis, » c'était « prix! » Pour « Pentecôte, » « sotte; » pour « disgrâce, » « place! » Pour « contrat, » « fat; » pour « regret, » « net; » et pour « Ignès, » « traits! » — Homme de théâtre, et moins soucieux de prouver son habileté que de faire dire à son personnage ce qu'il doit dire, il est vrai que Molière « cherche partout des facilités : » voilà, en quatre mots, le résumé d'un excellent ouvrage sur la *Versification de Molière*. Je ne le rêve point, cet ouvrage, il existe. Au chapitre de « la Rime, » l'auteur, M. Maurice Souriau, cite fort heureusement cette règle de Port-Royal : « La rime étant une gêne, quoique agréable et très nécessaire pour la beauté des vers, il vaut mieux y être un peu libre pour favoriser un beau sens, que trop scrupuleux... » En regard, d'ailleurs, il place loyalement la doctrine de Malherbe, telle que Racan l'a exposée : « Sur la fin, il était devenu rigide en ses rimes,.. et s'étudiait fort à chercher des rimes rares et stériles, sur la créance qu'il avait qu'elles lui feraient produire quelques nouvelles pensées, outre qu'il disait que cela sent son grand poète de tenter les rimes difficiles qui n'avaient point encore été rimées.» — Honneur à Malherbe! Il est fâcheux seulement que Boileau l'ait compromis : on ne pense pas toujours à le saluer comme le précurseur de M. de Banville.

Pour celui-ci, en vérité, il s'agit bien de « favoriser un beau sens! » Il ne s'agit même plus de stimuler l'imagination à « produire quelques nouvelles pensées. » Il n'y a pas de beau sens : il n'y a que de beaux mots. Il n'y a pas de nouvelles pensées : il n'y a que de nouvelles rimes. Lui-même, en son *Petit traité de poésie française*, M. de Banville a promulgué sa loi; elle pourrait se réduire à cet article unique : « La rime est tout le vers. » Ah! s'il arrive qu'on le prenne à la lettre, et que tout un vers soit une rime, ce vers sera l'idéal!

> Gal, amant de la reine, alla (tour Magnanime!)
> Galamment de l'arène à la tour magne, à Nîme!

Mais la perfection, en toutes choses, est rare : on ne cite que peu d'exemples de cette pureté. En fait, il faut se résigner, d'ordinaire, à composer le vers de deux élémens : la rime et *la cheville*. Êtes-vous poète? La rime vous apparaît comme une double fleur : « Incidemment, — ainsi d'amant; » c'est une révélation! Votre tâche à vous, c'est d'ajuster à ces deux corolles une double tige, une *cheville* articulée ou plutôt coudée. Qu'est-ce que la poésie, en somme? Un exercice de bouts rimés proposés par les dieux.

Ces dieux-là, nous les connaissons : *Sua cuique deus fit dira cupido!* L'honorable manie, la très innocente passion qui gouverne M. de

Banville, c'est l'amour des mots. Ses préférés, — les plus beaux, les plus rares, — il les perche au sommet du vers pour les mieux voir, pour jouir davantage de leur splendeur. Il jouit aussi de leur rencontre, alors qu'ils se font vis-à-vis du haut de ces échasses; il s'en réjouit d'autant plus qu'elle est plus inopinée. « L'Himalaya » et « Laya » ne s'attendaient guère à se trouver face à face : ils prennent soudain, en se regardant, une physionomie assez drôle; et M. de Banville, qui ménagea l'entrevue, se met à rire. Au demeurant, même à l'intérieur du vers, si des mots qui ne se connaissent pas viennent à se coudoyer (un nom antique et un nom moderne, un terme noble et un terme bas, etc.), le spectacle est amusant. Toute espèce de contraste a quelque peu de comique : pour M. de Banville, ce comique est tout le comique.

Il a pleinement apprécié, sans doute, la préface de la *Nuit bergamasque*... Aussi bien que *le Baiser*, on l'avait représentée au Théâtre-Libre, cette tragi-comédie de M. Bergerat, mais le Théâtre-Français ne l'a pas réclamée. En tête de la brochure, l'auteur a mis un manifeste : « *La Nuit bergamasque* n'a d'autre prétention que celle d'être un essai de vers comique en plein XIXe siècle. Car le glorieux XIXe siècle a de tout, mais il n'a pas de vers comique... En réalité, nous nous mourons tous de la disparition de ce pain intellectuel... » (M. Bergerat, plus loin, reconnaît qu'on trouve ce précieux aliment chez M. de Banville, chez Gautier aussi, chez quelques autres encore; mais la pédanterie de leurs contemporains ne leur a permis de le produire qu'en petite quantité). Le vers comique est la seule cause de rire en ce monde; sans vers comique, plus de joie, la vie humaine est une agonie! Qu'est-ce donc que le vers comique? « Presque indépendant de la pensée qu'il contient, » il est tout uniment le verbe de « l'abracadabrance. » Quelqu'un, par hasard, demande-t-il à connaître au moins la pensée contenue dans ce mot-là? Qu'il écoute seulement cette apostrophe de l'auteur, ce dithyrambe adressé à l'un de ses personnages : « Et toi, reître sans mesure, vrai spadassin des rimes milliardaires, qui parles une langue sans date, dépravée, résolument anachronique, où l'argot moderne se pare des tournures classiques, désorganise la chronologie des vocables et fait une omelette affreuse de tous les styles nés ou à naître... » A la bonne heure, voilà qui est franc! — Mais M. Bergerat disait aussi : « Le premier qui s'amuse à une comédie en vers, c'est celui qui l'a faite. » Il se résignait même, étant le premier, à rester le seul : « *La Nuit bergamasque*, avec sa folie de rimes, de concept, de personnages hyperboliques, ses détonations de couleur locale, de vraisemblance et son style omniséculaire, est le produit d'une esthétique qui m'est propre, qui me rend heureux, et que je ne ferai pas deux pas pour imposer aux autres. » Bien plus, il protestait contre la liberté

que prenaient ses fantoches d'aller gambader sur un théâtre : « Je ne vous fis pas présentables. Je ne vous avoue pas le moins du monde. Vous êtes bâtis hors des règles, hors du sens commun, à l'encontre de tout ce que l'on admire... Vous êtes le rêve d'un Caliban ! »

L'auteur de *la Nuit bergamasque* était un peu trop égoïste, un peu trop modeste, — un peu trop, seulement... Au Théâtre-Libre, où n'accourent que des amateurs de curiosités, sa pièce a réussi : après l'avoir diverti, elle a donc diverti son prochain, mais un prochain tout proche, et qui n'est pas considérable. Il n'est qu'une élite de beaux esprits pour applaudir un « jeune dissipé » italien, en costume du vieux répertoire, qui définit certains trafiquans :

> Vagues marchands de chair, sorte d'anthropophages,
> Mal classés par Buffon, Cuvier et Quatrefages!

Devant cette même compagnie, *le Baiser* a pu triompher. A s'envoler avec cette fantaisie aérienne, à retomber avec cette cocasserie lourde, alternativement, l'imagination de ces auditeurs prenait le même plaisir que les enfans au jeu de bascule : plus ils vont haut, plus ils touchent rudement le sol, et plus ils sont satisfaits. — Ces jours-ci encore, j'ai assisté à un divertissement qui procure une joie pareille. *Le Divorce fantastique* est un petit opéra de salon, à trois élémens, pour ainsi dire : des peintures de M. de Callias, projetées sur une toile par un procédé nouveau, sont accompagnées de mélodies et d'accords de M. de la Tombelle et d'un poème de M. Depré. L'ensemble est charmant et porte à la rêverie. Soudain, au milieu d'un couplet délicat, on est réveillé par un coq-à-l'âne : après une lente caresse, une gifle ! On s'amuse de l'accident. On est « entre soi ; » et cette lanterne magique, — si magique, en effet, qu'elle paraisse, — n'est qu'un joujou.

Le Baiser aussi n'est qu'un joujou, — un bijou, si l'on veut ; un colifichet délicieux, mais un colifichet. Or, à la Comédie-Française, on n'est jamais « entre soi ; » les honnêtes gens n'y viennent pas pour « faire joujou ; » ils ne veulent pas, dans cet immense écrin, n'avoir à considérer qu'une petite perle, surtout une perle baroque !.. Et tandis que M. Coquelin cadet et Mlle Reichemberg, avec un art consommé, déclament cette poésie qui se moque d'elle-même, le public a une furieuse envie de demander si l'on ne se moque pas de lui.

LOUIS GANDERAX.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 juin.

Quelle sera la fin de tout ceci? Comment sortira-t-on de cette obscurité qui va en s'épaississant à mesure que les incidens se succèdent? On ne le sait pas, on ne peut rien prévoir; on sent bien seulement que la France est engagée dans une des crises les plus troubles, les plus pénibles, les plus irritantes qu'elle ait jamais traversées, et elle a cela de grave, cette crise nouvelle, qu'elle est provisoirement à peu près sans issue, au moins sans une issue régulière et saisissable.

Tout semble se réunir pour placer le pays dans une de ces situations extrêmes et fausses où le bien même, le bien plus que le reste, est difficile, parce que la confusion est partout et la direction n'est nulle part. Tout est livré à l'aventure, aux passions bruyantes et arrogantes des partis, qui se disputent leur patrie comme une proie, à l'imprévu d'une consultation populaire que tout le monde appelle, en se réservant de la confisquer ou de n'en tenir aucun compte. C'est la tyrannie de la violence et du hasard déchaînée dans nos affaires! Assurément, à travers tout, dans ce pays si éprouvé, si audacieusement exploité, si souvent abusé, il y a une force de résistance, de sagesse instinctive, qui peut déjouer bien des calculs. En définitive, il vit quand même, ce malheureux pays, il travaille courageusement, il est tous les jours à son œuvre patiente et obscure, à cette œuvre par laquelle la France existe. Il ne demande que la paix à l'intérieur comme à l'extérieur, un peu de stabilité, la sécurité du lendemain, et, si les hommes qui ont le sentiment de ses intérêts, de ses vœux, pouvaient unir leurs efforts pour le rassurer, pour le guider, en ralliant toutes ces forces de raison et de bon sens qui sont dans la nation, rien ne serait encore perdu; mais c'est là précisément la question. On a si bien fait depuis quelques années, on a si étourdiment, si aveuglément confondu et affaibli toutes les conditions d'une vie régulière, on a mis un tel zèle

à tout ébranler, à tout désorganiser, qu'il reste à peine un point fixe où puissent se rallier et s'appuyer les bonnes volontés pour concerter une action quelque peu efficace. On semble s'être proposé uniquement, depuis dix ans, de rendre par degrés impossible tout retour régulier des forces modératrices dans la politique de la France, et de ne laisser la carrière ouverte qu'aux violences de parti, aux agitations désorganisatrices, aux impatiences radicales. On y a réussi, — on est arrivé à cette situation sans issue où le pays déconcerté flotte entre un favori du hasard, M. le général Boulanger, qui promet tout sans pouvoir rien tenir, et ceux qui font du gouvernement lui-même, des pouvoirs publics, les complices de l'anarchie croissante, de l'instabilité universelle.

Qu'est-ce que M. le général Boulanger dans les affaires de la France, aujourd'hui comme hier? Évidemment, on le sait assez, ce n'est pas par lui-même, ce n'est pas par son propre mérite qu'il est devenu une sorte de personnage public. Comme soldat, il n'est plus rien, il ne représente que des habitudes et des exemples d'indiscipline qui ont obscurci ses premiers services. C'est un tribun militaire évadé de la vie régulière pour courir les aventures. Comme politique, il n'a que des idées vagues, décousues et incohérentes, sans originalité et sans force. Il a fait l'autre jour, pour la première fois, une apparition assez théâtrale au Palais-Bourbon; il s'est cru obligé d'aller porter à la chambre, non sans une certaine solennité annoncée d'avance, un programme qui n'est, après tout, que le prospectus d'une ambition personnelle. Il a parlé une heure ou deux au milieu de toutes les interruptions, et ce qu'il a dit est évidemment ce qu'il y a de moins sérieux dans son affaire. Ce qu'il pense, ce qu'il propose, on ne le voit pas bien, même après l'exposé laborieux et calculé qu'il a lu. Il est pour la dissolution et pour la revision, c'est naturellement le premier article de son programme. Il est contre le régime parlementaire, c'est encore tout simple. Il est pour la convocation d'une assemblée constituante, pour la fabrication d'une constitution nouvelle, tout cela est assez banal. Veut-il conserver un sénat dans sa constitution? Il ne paraît pas avoir des idées parfaitement arrêtées sur ce point. Est-il pour le maintien de la présidence de la république? Il ne le sait pas bien; il se pourrait qu'on pût s'en passer, il se pourrait que l'institution eût ses avantages, à la condition cependant que le président ne fût pas un « soliveau, » comme dans la constitution qui existe. Ce qu'il y a de plus clair, c'est qu'il est avant tout pour une de ces situations troublées où se font les fortunes des dictateurs, qui ont toujours l'air de décliner la veille les dictatures qu'ils sont prêts à accepter le lendemain. Il est pour les crises où tout est possible, voilà son affaire!

M. le général Boulanger n'a point réussi au Palais-Bourbon, c'était facile à prévoir; il n'a eu ni un succès d'orateur, ni le vote de l'urgence

pour sa proposition de revision, il a eu à essuyer, une heure durant, les désaveux et les épigrammes, qui ne lui ont pas manqué. Qu'on ne se hâte pas trop, cependant, de triompher d'un vote. Le député du Nord, avec ses idées incohérentes, n'est rien par lui-même, et il ne reste pas moins un danger, parce qu'il représente, sans titre, sans raison, si l'on veut, mais avec la hardiesse d'un ambitieux qui sait profiter de tout, les mécontentemens, les griefs, les déceptions, les ressentimens accumulés dans le pays par dix années d'agitation et d'impuissance. Sa force n'est pas au Palais-Bourbon, elle est au dehors, dans le malaise public, dans la révolte d'une opinion fatiguée, qui ne sait peut-être pas bien ce qu'elle veut et qui, par cela même, est d'autant plus facile à séduire. Le seul succès parlementaire que le député du Nord ait obtenu, et auquel il ne s'attendait pas sans doute, a été de raffermir le ministère par une victoire presque forcée de scrutin. Pour le coup, M. le président du conseil a eu ou a cru tenir ce qu'il voulait. Il a vu se réaliser à son profit, pour la circonstance, la concentration républicaine, la vraie concentration, celle où M. Basly, M. Camélinat, même M. Félix Pyat, se confondent avec la majorité! Malheureusement, M. Floquet n'a pas vu que, si M. le général Boulanger lui a préparé ce succès, il fait à son tour, plus qu'il ne le croit, les affaires du député du Nord par cette politique qui réunit, devant le pays étonné, des républicains prétendus modérés et des séides de la commune, ceux qui hier encore traitaient d'assassins les soldats de l'armée de Versailles. Voilà un des résultats de cette séance de l'autre jour!

Rien n'était plus aisé, rien n'était plus naturel sans doute, que de combattre les prétentions dictateriales de M. le général Boulanger. M. Clémenceau, l'allié de M. Joffrin et du ministère, l'organisateur de la nouvelle Société des Jacobins, a pu se donner des airs de libéralisme en se faisant le défenseur des libertés, des garanties parlementaires, des régimes où l'on parle. M. le président du conseil, qui a le goût des épigrammes et des mots à effet, même des mots qui ne signifient rien, a pu pulvériser le dictateur du Nord avec les souvenirs de Bonaparte, et lui dire, on ne sait à quel propos, on ne sait par quelle confusion de personnes, qu'il serait le « Sieyès d'une constitution mort-née. » C'est peut-être joli pour ceux qui n'y regardent pas de si près, — à moins que ce ne soit simplement ridicule; mais, de toute façon, ce n'est qu'un mot, et ce n'est pas apparemment avec des mots que M. le président du conseil se flatte de détourner un mouvement après tout menaçant, d'éclairer, de rassurer le pays. Il faudrait, en vérité, autre chose. L'unique moyen de faire face à un danger, qu'il ne faut pas exagérer, qui existe néanmoins, serait de lui opposer un gouvernement, une politique sensée, une défense résolue de toutes les garanties de stabilité, et, sur ce point, M. le président du conseil ne paraît pas avoir mis encore beaucoup d'ordre dans ses idées. La seule

politique du ministère jusqu'ici est de tout embrouiller, de continuer à tout ébranler, même la constitution, qu'il veut reviser tout comme M. le général Boulanger, — de ménager ses amis et alliés, les radicaux de toutes les nuances, en leur offrant l'appât d'une loi sur les associations qui leur permettra de reprendre la guerre contre l'église, contre le concordat. Le ministère de M. Floquet ne refusera sûrement rien aux radicaux, et, en attendant de mieux faire, la plus rare nouveauté qu'il ait eue à offrir est cette loi qui changeait la date des exercices budgétaires, qu'il a fait voter en toute hâte par la chambre, mais qui vient d'être arrêtée au passage par le sénat.

Ce qu'il y avait de curieux dans cette loi, c'est qu'elle remuait tout et n'était qu'un peu de bruit pour rien. Où était la nécessité d'une prétendue innovation dont le premier résultat devait être de mettre la confusion dans la comptabilité publique, de rompre l'unité entre les budgets départementaux et le budget de l'état, même entre les diverses parties du budget général ? Le ministère a prétendu que son système était plus favorable aux grandes réformes financières qu'il méditait, que ce serait d'ailleurs un moyen de faciliter la discussion du budget, d'échapper aux douzièmes provisoires. En quoi cependant les réformes qu'on tient en réserve, si elles sont utiles, seraient-elles plus faciles à réaliser parce que le budget commencerait le 1er juillet au lieu de commencer le 1er janvier? Par quel miracle un changement de date aurait-il la vertu de simplifier la discussion du budget, et de permettre d'échapper aux douzièmes provisoires? La vraie difficulté, on le sait bien, n'est pas dans une date ; elle est dans la commission du budget, qui, par son omnipotence abusive, par sa prétention de se substituer au gouvernement lui-même, par la lenteur calculée qu'elle met dans son travail, finit par tout compliquer, par rendre toute discussion sérieuse presque impossible, et par annuler le contrôle du sénat. Au fond, ce qu'on voulait, par cet expédient d'une substitution de date, c'était se tirer pour le moment d'embarras, obtenir tant bien que mal une prorogation de budget de six mois jusqu'au 1er juillet de l'année prochaine, et gagner ainsi du temps. Le jour où la discussion s'est ouverte devant le sénat, le rapporteur de la commission des finances, M. Léon Say, d'une parole nette et décisive, a mis en pièces le décevant artifice ministériel. Il a montré, en homme expérimenté, que toutes ces petites combinaisons étaient inutiles ou dangereuses, qu'elles ne servaient à rien, ne remédiaient à rien, qu'elles déguisaient à peine une impuissance agitée ; — et comme les ministres le pressaient d'avouer ce qu'il craignait, M. Léon Say leur a dit à bout portant, avec une piquante vivacité : « Je crains tout ! » A quoi M. le président du conseil, qui a toujours l'esprit d'à-propos et le mot juste, a répondu : « Cette confiance nous honore ! » C'est toute la question. C'est la lutte engagée entre la prévoyance qui avertit, qui prémunit

le pays contre les illusions ou les vaines promesses, qui avoue ses craintes, et l'imprévoyance qui ne craint rien, qui joue avec les ressources publiques comme avec tous les ressorts de l'état. Le sénat s'est prononcé pour la prévoyance, sans hésiter, sans se laisser arrêter par l'invariable menace du conflit avec l'autre chambre. Et quand le ministère aurait réussi à obtenir de la condescendance du sénat une mesure à laquelle il paraissait attacher un certain prix, se serait-il créé une force pour combattre les mouvemens dictatoriaux, pour rallier le pays en le tranquillisant? Il n'aurait fait que donner une arme de plus aux agitateurs, en prolongeant, par un expédient sans valeur, les indécisions, les inquiétudes de l'opinion, excédée de mécomptes et de tromperies.

Le malheur est que, depuis dix ans, il en est toujours ainsi; que les républicains, qui n'ont cessé d'être au gouvernement sous un nom ou sous l'autre, n'ont voulu jamais rien écouter. Ils ont pris pour une politique cette triste, cette stérile et dangereuse manie de toucher à tout, d'abuser de tout, en parlant toujours de réformes, sans s'apercevoir qu'ils préparaient une anarchie favorable à tous les hasards. Ils se trouvent aujourd'hui en présence de tout ce qu'ils ont préparé, des déficits, des troubles financiers, des agitations revisionnistes, des inquiétudes religieuses, ravivées par une recrudescence de politique radicale. En même temps, on ne craint pas de poursuivre plus que jamais devant le sénat la discussion et le vote de cette loi militaire qui traîne depuis quelques années déjà, allant du Palais-Bourbon au Luxembourg, du Luxembourg au Palais-Bourbon, qui met en doute et en suspens l'organisation tout entière de l'armée. Était-il donc si pressant de toucher à la loi de 1872? Tous les hommes sérieux, éclairés, expérimentés dans les affaires militaires, conviennent au contraire que l'armée créée par la loi de 1872 est la force et l'honneur de la France, qu'elle est le plus puissant instrument par son esprit, par sa discipline, par ses habitudes de travail et de dévoûment; mais il fallait une loi nouvelle, une loi prétendue démocratique, œuvre toute républicaine et radicale! Il fallait réduire le service pour se faire une popularité, étendre le service obligatoire, au risque d'affaiblir la société civile, la culture intellectuelle, sans fortifier l'armée, arriver surtout à enrôler par un coup de filet les séminaristes. Bref, il fallait tout réformer! On a beau atténuer, essayer d'améliorer ce que la chambre a fait dans les savantes et fortes discussions du sénat, cette loi ne reste pas moins une expérience redoutable; c'est, comme l'a dit M. le général Billot en chef prévoyant, un « saut dans l'inconnu! » On sait l'armée qu'on a, on ne sait pas l'armée qu'on aura. Et cette expérience hasardeuse, périlleuse, on prétend la réaliser, l'inaugurer à un moment où tout est obscur et incertain dans le monde, où ce qu'il y aurait assurément de plus sage, de plus patriotique, serait de se recueillir, de se raffermir, pour ne pas

se laisser surprendre par les événemens. Mieux vaudrait mille fois s'arrêter en cela comme en tout dans l'intérêt du pays, que personne n'a le droit d'oublier un seul instant!

Tout se réunit en effet, aujourd'hui plus que jamais, pour tenir la France en éveil, pour lui montrer le danger de se laisser aller à l'esprit d'aventure, de toucher à ses institutions militaires, à son organisation financière, à tout ce qui peut faire sa force. Ce qu'on ne ferait pas par ce sentiment de mesure qu'un grand pays doit toujours mettre dans le gouvernement de ses affaires, qu'on le fasse au moins par le plus simple sentiment de conservation nationale et de défense. M. le ministre de l'instruction publique, qui ne recule pas devant les paroles inutiles, revendiquait récemment pour la France l'honneur d'offrir au monde le spectacle d'une démocratie de trente-six millions d'hommes se gouvernant librement, en paix avec elle-même et avec les autres. C'est possible, cela viendra peut-être, on n'en est pas encore là. Pour le moment, si l'on pouvait douter de l'intérêt pressant, de la nécessité qu'il y a pour notre pays à se surveiller sans cesse, à se défendre des réformes aventureuses, des expériences plus ou moins démocratiques, on n'a qu'à voir l'état de l'Europe; on n'a qu'à considérer, sans illusion et sans faiblesse, cette situation qui se dessine devant nous, autour de nous, en traits de plus en plus saisissans.

On ne peut s'y méprendre, il y a un travail profond, calculé, multiple, dont l'unique objet est de nous cerner, de nous isoler. C'est la signification sensible, frappante de tous ces faits qui se succèdent depuis quelque temps, de cette police prohibitive organisée par l'Allemagne sur les Vosges, aussi bien que de cette manifestation assez imprévue du président du conseil hongrois, qui, un moment, est devenue un incident. A tout cela, la France ne peut répondre que par un redoublement de prudence. Évidemment, même dans les limites de cette prudence, il y a des heures où l'on ne peut pas laisser tout passer. Notre gouvernement ne pouvait pas laisser dire que les pavillons étrangers risquaient de n'être point en sûreté à Paris, qu'il pourrait y avoir d'ici à un an quelque guerre dont on semblait d'avance attribuer la pensée et la responsabilité à la France. Sans rien exagérer, notre ministre des affaires étrangères a dû nécessairement chercher à savoir auprès du chef de la diplomatie autrichienne ce que signifiait ce langage : il a obtenu la seule explication qu'il attendît sans doute, l'assurance qu'il n'y avait ni intention d'offense, ni animosité contre la France,— assurance que le président du conseil hongrois a renouvelée depuis devant son parlement. M. le ministre des affaires étrangères, dans les explications qu'il a données lui-même devant notre chambre, a mis une sage et habile mesure, évitant de répondre à des accusations injustes par des récriminations inutiles, à des excès de langage par d'autres excès; il s'est même montré plus diplomate qu'on ne s'y at-

tendait. Il a enfin saisi cette occasion de préciser une fois de plus la politique extérieure de la France, politique toute d'observation et de défense, toute pacifique, et la meilleure preuve qu'il ait pu donner des intentions pacifiques de notre pays, c'est cette exposition même à laquelle on fait d'avance la guerre, qu'on peut juger plus ou moins opportune, mais qui ne ressemble sûrement pas à une manifestation belliqueuse. En un mot, tout ce qu'il y avait à faire, le chef de notre diplomatie l'a fait sans aller au-delà; tout ce qu'il y avait à dire, il l'a dit avec fermeté, avec modération, de façon à ne rien compromettre, ni la dignité du pays ni ses bonnes relations avec qui voudra être l'ami de la France. Après cela, l'incident dont M. Tisza s'est fait le héros est fini sans doute; il ne reste pas moins le signe d'un certain état d'esprit sur lequel nous ne pouvons nous faire illusion. Tout ce qu'on peut se demander, c'est si le chef du cabinet hongrois a laissé échapper par légèreté le secret d'une malveillance assez universelle, ou si cette menace d'une guerre de la France qu'il a invoquée n'est pas tout simplement un de ces moyens dont M. de Bismarck s'est si souvent servi pour préparer une demande de subsides, une augmentation nouvelle des forces militaires.

C'est là, dans tous les cas, à ce qu'il semble, l'unique ou le principal objet des délégations qui viennent de se réunir à Buda-Pesth, et où la première parole a été pour célébrer la ligue de la paix, l'alliance avec l'Allemagne. Les présidens des deux délégations, M. de Smolka et M. Louis Tisza, le frère du ministre hongrois, l'empereur François-Joseph lui-même, ont commencé par rendre témoignage de leur fidélité au pacte dont M. de Bismarck se réserve d'être le souverain interprète. L'empereur Guillaume est mort, l'empereur Frédéric III règne, et si l'infortuné souverain épuise en ce moment même ce qu'il a de volonté dans une lutte ingrate contre l'influence du chancelier, au sujet de M. de Puttkamer, qui vient d'être obligé de quitter le ministère de l'intérieur, il ne touche pas à la politique de M. de Bismarck, qui, aujourd'hui comme hier, reste intacte et toute-puissante. Seul, le chancelier tient dans ses mains les fils de toutes les combinaisons, demeure le maître de la paix et de la guerre. C'est à cette politique que l'Autriche tient visiblement à donner des gages, en redoublant d'activité, en prenant pour ainsi dire sa position sous les armes dans l'alliance qui règle tout et domine tout en Europe. Elle veut, comme on le dit dans un langage devenu usuel, proportionner ses forces « à l'accroissement de la puissance militaire de tous les autres états. » Le plus clair est que les délégations ouvertes à Buda-Pesth par l'empereur François-Joseph vont délibérer, que M. de Kalnoky, appelé en consultation, donnera sans doute des explications plus ou moins évasives, que le ministre de la guerre arrivera ensuite avec ses demandes de crédit, et qu'on votera près de 100 millions de subsides pour les ar-

memens, pour les fortifications de la frontière. Il va sans dire que déclarations et vote sont accompagnés de l'assurance invariable qu'on ne songe qu'à se défendre, que si on s'arme, c'est uniquement pour n'être pas pris au dépourvu dans « la persistante incertitude de la situation de l'Europe, » parce que tout le monde s'arme. C'est au mieux; il est même vraisemblable que l'Autriche est sincère dans ses vœux pour le repos de l'Europe. Seulement, on en conviendra, c'est là une situation de plus en plus étrange. La triple alliance n'est qu'une ligue défensive; l'Autriche ne veut que la paix; l'Allemagne est le plus pacifique des empires, c'est bien connu! La Russie, de son côté, proteste qu'elle ne veut que rester tranquille, et la France, plus que les autres, a besoin de la paix. En même temps, tout le monde est sous les armes; au besoin, les défis, les paroles amères, les incidens irritans éclatent de temps à autre. Et voilà sûrement la paix de l'Europe bien garantie!

Qui donc aujourd'hui ne se croit pas obligé de s'armer en effet pour toutes les guerres qu'on prédit, que la politique de l'ambition et de la force rendra peut-être inévitables? C'est une sorte d'épidémie envahissante, c'est l'influence du jour. L'Angleterre elle-même, si accoutumée qu'elle soit à se dégager le plus possible des charges militaires, l'Angleterre à son tour entre dans le mouvement; elle se sent prise d'inquiétude, et c'est le lieutenant du commandant en chef de l'armée, du duc de Cambridge, c'est lord Wolseley qui a sonné le tocsin d'alarme il y a quelque temps déjà, en s'élevant contre la négligence des pouvoirs publics, contre le gouvernement stérile des partis, contre les ministères qui font des économies aux dépens de la défense nationale. Depuis, les journaux ont suivi le mouvement; ils ont publié des articles retentissans qui émanaient, disaient-ils, de « la plus haute autorité militaire, » que le duc de Cambridge s'est hâté de désavouer, et qui n'étaient en définitive que le développement des opinions pessimistes de lord Wolseley. Pendant quelques jours, il a été presque avéré que la patrie britannique était en danger, que l'armée anglaise n'existait pas ou qu'elle n'avait pas d'armes, que la flotte elle-même manquait de canons, que l'Angleterre était hors d'état de repousser une invasion. C'est un vieux thème qui date de trente ans, de l'organisation des volontaires par lord Palmerston, et que lord Wolseley a repris pour la circonstance, au risque de créer une panique d'opinion. Le chef du gouvernement, lord Salisbury, il est vrai, s'est fâché cette fois et a vertement semoncé, en pleine chambre des pairs, l'indiscret révélateur des faiblesses vraies ou supposées de l'Angleterre. Il a protesté avec une sévérité hautaine contre les procédés d'un homme que sa position officielle dans l'armée et ses devoirs militaires obligeaient à plus de réserve, si bien qu'on a cru un moment que lord Wolseley allait donner sa démission. Il n'en a rien été. Lord Wolseley est allé

très humblement faire sa confession et sa pénitence devant la chambre des pairs en gardant sa position; il est rentré dans l'ordre! On aurait pu croire que cela allait finir. C'était à peine le commencement; l'impulsion était donnée, et après ces préliminaires, où lord Wolseley n'a point eu un rôle des plus brillans, le mouvement n'a fait que redoubler. Et la panique dure encore! elle est un peu partout, dans les clubs, dans les meetings, dans les journaux, même par instant dans le parlement!

Oui, en vérité, les Anglais se donnent depuis quelque temps à eux-mêmes et donnent au monde une représentation bien bizarre, trop bizarre pour ne pas cacher quelque calcul insaisissable. On dirait, à les entendre, que tout est en péril, que l'Angleterre est sans défense, qu'il n'y a qu'à faire un geste et un signe pour débarquer sur leurs côtes une armée de 100,000 hommes, — et, naturellement, c'est la France qui est toujours la grande suspecte à leurs yeux! Ils supputent les navires, les soldats nécessaires pour l'invasion dont ils sont menacés, et ils se donnent même des émotions en racontant les batailles qui pourraient être livrées. Vainement on leur dit que tout cela est aussi puéril qu'extravagant, qu'il faudrait une flotte de 480,000 tonnes pour débarquer 100,000 hommes, et qu'aucune puissance de l'Europe ne possède cette flotte, que, pour cette raison et pour quelques autres, l'Angleterre peut encore dormir tranquille. N'importe! par un étrange phénomène d'hallucination rétrospective, ils voient le camp de Boulogne reconstitué devant eux, la mer livrée aux envahisseurs, et lord Wolseley, qui sait son affaire, assure qu'on n'a besoin que d'une flotte de 150,000 tonnes pour jeter en trois jours 100,000 hommes au moins sur les côtes britanniques. Ce n'est pas plus compliqué et plus difficile que cela! Voilà pourtant à quoi peuvent passer leur temps des hommes sérieux et pratiques comme les Anglais. Le gouvernement se sent peut-être quelque peu humilié de ces démonstrations passablement ridicules. Il ne se croit pas moins obligé, ne fût-ce que pour ménager l'opinion populaire, de demander des subsides au parlement; il a récemment désigné des officiers de l'armée active pour embrigader et commander les volontaires; il vient même de nommer une commission royale qui est chargée de faire une enquête sur l'état des forces militaires et navales de la Grande-Bretagne, et où se trouvent réunis des hommes comme lord Hartington, lord Randolph Churchill, M. W. Smith, le général Brackenbury, l'amiral sir F. Richards. Après cela, les Anglais retrouveront peut-être leur sang-froid; ils ne se croiront plus menacés par ceux qui ont assez de se défendre. Ils cesseront cette comédie d'une grande nation jouant la peur, comme si elle n'avait pas tous les moyens de sauvegarder son intégrité et même de maintenir sa toute-puissance sur les mers où elle a l'ambition de régner!

L'éclat des fêtes publiques, des manifestations et des ovations n'ex-

clut pas les crises intimes dans plus d'un pays, surtout dans un pays comme l'Espagne. Il y a quelques jours à peine, l'exposition de Barcelone était presque un événement, presque toute la politique au-delà des Pyrénées. Tout semblait se réunir pour donner un intérêt particulier à ces fêtes offertes par une ville industrieuse aux étrangers comme aux Espagnols. La reine régente, Marie-Christine, avait saisi cette occasion pour aller visiter la Catalogne, conduisant avec une généreuse et aimable confiance son jeune fils, un roi de deux ans, au milieu de ces populations indépendantes ; elle était accompagnée de sa cour, du président du conseil, de quatre ou cinq de ses ministres, qui avaient quitté Madrid avec elle, et à son arrivée à Barcelone, par une circonstance bien exceptionnelle, elle était reçue au bruit des canons des plus puissantes escadres étrangères. Pendant les quelques jours qu'elle a passés à Barcelone, présidant à toutes les cérémonies, visitant les usines comme les escadres, recevant tout le monde, la reine Christine a été entourée de toutes les sympathies, de tous les témoignages de la cordialité populaire. Elle a retrouvé à Valence, en continuant son excursion sur le littoral méditerranéen, l'accueil qu'elle avait déjà trouvé à Barcelone comme à Saragosse. Elle a passé heureuse, fêtée et acclamée, à travers ces provinces d'Aragon, de Catalogne et de Valence, si souvent agitées par les révolutions, aujourd'hui pacifiées. Bref, c'est un voyage qui a réussi, qui n'a fait qu'ajouter à l'honnête popularité de la régente, de cette mère prévoyante et loyale dont l'unique soin est de présenter son jeune roi au peuple espagnol. Malheureusement, les fêtes ne sont que des fêtes ; sous les plus brillantes apparences, la politique a toujours ses épines, et pendant ce voyage royal, avant même que la régente fût rentrée à Madrid, une sorte de crise avait déjà éclaté. Elle n'a pas attendu le retour du président du conseil, de M. Sagasta ; elle n'est plus maintenant facile à dénouer, tant elle est compliquée de froissemens, de rivalités et de dissensions intimes, — sans parler des questions de parti qui s'y mêlent.

Comment cela s'est-il passé ? On ne s'y attendait peut-être pas sitôt. Un incident imprévu et assez singulier, d'une nature assez délicate, est venu tout précipiter. En l'absence de la reine, il est d'usage que la première autorité militaire de Madrid aille tous les jours prendre le mot d'ordre auprès de la personne de la famille royale la plus rapprochée du trône. Après le départ de la régente, le capitaine-général de la Nouvelle-Castille, gouverneur militaire de Madrid, le général Martinez Campos, qui est un personnage important de la situation, s'est conformé à l'usage en se rendant tous les jours auprès de l'infante Isabelle, qui a été elle-même un moment princesse des Asturies, héritière du trône. L'infante Isabelle a quitté à son tour Madrid ; il n'est plus resté que l'infante Eulalia, mariée à un fils du duc de

Montpensier, officier dans l'armée active, et le gouverneur de Madrid, s'en tenant strictement à l'ordonnance militaire, ne s'est plus cru obligé d'aller chercher le mot d'ordre auprès d'une princesse dont le mari est son subordonné. La question a été soumise au ministre de la guerre, qui était en ce moment auprès de la régente à Barcelone, et le ministre, le général Cassola, paraît avoir répondu d'un ton impérieux et cassant, en homme qui n'était pas fâché de faire sentir son autorité au gouverneur de Madrid. Le général Martinez Campos a répondu aussitôt par sa démission, — et voilà la guerre allumée pour le mot d'ordre qui n'a pas été demandé à l'infante ! S'il y a eu quelque plainte, elle ne paraît pas être venue de l'infante elle-même, et comme, d'un autre côté, le général Martinez Campos, qui est un des principaux auteurs de la restauration, un des serviteurs les plus résolus de la monarchie, ne peut pas être soupçonné d'avoir voulu manquer d'égards à une personne de la maison royale, il est clair que l'incident survenu à Madrid n'a été qu'une occasion. La question d'étiquette n'a été qu'un prétexte dans une situation déjà compromise, devenue de plus en plus laborieuse et confuse par le trouble des partis, par l'ébranlement de la majorité ministérielle, par la difficulté qu'éprouve le chef du cabinet, M. Sagasta, à faire accepter sa politique. Le fait est que, depuis quelque temps, le ministère rencontre une assez vive opposition, même parmi ses amis. Le ministre de la guerre, le général Cassola, avec ses réformes militaires, n'a réussi qu'à mettre successivement contre lui tous les généraux. Le ministre des finances, de son côté, M. Puigcerver, avec ses projets économiques, a soulevé les plus vives contradictions. Le président du conseil, enfin, s'est exposé à lasser ses partisans avec sa politique semi-réformatrice, à la fois agitée et indécise. Tout tendait à se disloquer, et le général Martinez Campos, qui représente une des fractions constitutionnelles dont l'appui a été jusqu'ici une des forces du ministère, le général Martinez Campos, par sa retraite, n'a fait que hâter une crise qui se préparait depuis quelque temps déjà.

Ce qui sortira maintenant de cette crise ouverte à Madrid est assez difficile à prévoir, d'autant plus que les conditions parlementaires n'ont rien de clair et de précis. Le chef du cabinet, M. Sagasta, est sans doute un homme de ressources et de dextérité, expert dans toutes les combinaisons, habile à raffermir une situation ébranlée et à refaire un ministère. Il paraît évident, toutefois, que le système d'équilibre qu'il a suivi jusqu'ici est à peu près épuisé. Il est obligé de prendre un parti, de se décider à chercher un appui dans un libéralisme plus avancé, dont il devra payer l'alliance par des concessions nouvelles, ou de se replier vers les groupes constitutionnels plus modérés, en ajournant quelques-unes des réformes qu'il a inscrites dans son programme. Ce sont des évolutions qui ne sont peut-être pas sans diffi-

cultés et sans périls, même pour un tacticien expérimenté. Si M. Sagasta, soit par lassitude, soit par prévoyance, croit le moment venu pour lui de quitter le pouvoir, il n'y a plus que cette alternative : ou bien les conservateurs dirigés par M. Canovas del Castillo reviendront avant peu aux affaires, ou bien il se formera un cabinet avec le ministre de la justice, M. Alonso Martinez, qui représente un libéralisme modéré, les opinions constitutionnelles auxquelles se rallie le général Martinez Campos. Ce serait, dans tous les cas, une expérience nouvelle, et c'est ainsi que les brillantes fêtes de Barcelone ont pour lendemain cette crise ministérielle que la reine et le président du conseil ont trouvée ouverte à Madrid, qui a cela de caractéristique qu'elle est la première crise un peu décisive depuis l'inauguration de la régence espagnole.

CH. DE MAZADE.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

La liquidation de fin mai s'est effectuée sur notre place, comme sur les marchés étrangers, à l'avantage de la spéculation à la hausse, grâce à l'abondance persistante des capitaux, ainsi qu'à l'apaisement momentané des inquiétudes concernant la situation politique.

Le 3 pour 100 a été porté de 82.85 à 83.32, l'amortissable de 85.80 à 86.20, le 4 1/2 de 105.80 à 106 francs. La progression a été bien plus vive sur les fonds internationaux. L'Italien a monté de 98 20 à 98.75, le Hongrois de 79.60 à 81, le Russe 1880 de 79 à 80, en même temps que les cours du rouble se relevaient vigoureusement à Berlin. L'Extérieure s'est avancée de 70.35 à 71 1/4, le Portugais 3 pour 100 de 62.50 à 63 3/4; les valeurs ottomanes elles-mêmes ont légèrement progressé, malgré la confirmation de la nouvelle de la rupture des négociations entre la Porte et la Banque, au sujet d'un nouvel emprunt de 2 millions 1/2 de livres sterling.

On cessait de se préoccuper du discours de M. Tisza, qui, à la fin du mois dernier, avait failli provoquer un incident diplomatique; mais les discours prononcés à l'ouverture de la session des délégations autrichienne et hongroise à Pesth, par l'empereur François-Joseph et par les présidens des délégations, ont suscité de nouvelles appréhensions.

En même temps, quelques dépêches très alarmantes ont été publiées sur l'état de l'empereur Frédéric. Le mouvement de hausse a été tout d'abord enrayé, puis a fait place à une réaction assez vive, les 12 et 13 juin, au moment même où la liquidation de Londres se heurtait à des embarras nés de la baisse rapide des valeurs diamantifères et de quelques titres miniers.

Le 3 pour 100 a été ramené à 82.97, l'amortissable à 85.95, le 4 1/2 à 105.65. Quelques acheteurs ont cru prudent de réaliser non-seulement à cause des nouvelles extérieures, mais aussi sur l'échec complet au sénat du projet de loi du ministre des finances portant modification du point de départ de l'exercice budgétaire.

L'Italien a perdu brusquement l'avance obtenue depuis la liquidation. La situation financière du pays reste difficile; les recettes des douanes sont en grande diminution depuis l'établissement du tarif général et la dénonciation du traité de commerce avec la France. Cette cause spéciale, jointe à l'augmentation des dépenses militaires, menace le budget italien d'un gros déficit en fin d'exercice.

L'Extérieure d'Espagne se tient assez bien aux environs de 71, malgré la crise ministérielle qui vient d'éclater à Madrid. La rente portugaise bénéficie de l'amélioration générale de la situation économique du royaume et de la sécurité qu'offre cette valeur aux capitalistes que l'état instable des affaires en Europe éloigne des autres fonds d'état.

On a cessé à Berlin de peser sur les fonds russes, et il n'est plus question des mesures que le gouvernement allemand devait prendre contre l'entrée des blés de Russie sur le territoire de l'empire. La haute banque internationale soutient le Hongrois au-dessus de 81, en dépit des sacrifices que la nécessité de la préparation à la guerre va de nouveau imposer au budget commun de l'Autriche-Hongrie. C'est une somme de 47 millions de florins que les délégations vont être invitées à voter pour des dépenses militaires déclarées inévitables et urgentes.

Le marché des titres de nos principales institutions de crédit a été plus animé que de coutume, mais les améliorations de cours, dont la plupart ont profité à la faveur de la hausse des rentes, ne se sont pas maintenues dans les deux dernières journées. La Banque de France, après avoir dépassé 3,600, a été ramenée à 3,550; le Crédit foncier, qui émettra le mois prochain 31,000 actions nouvelles réservées au pair à ses actionnaires, s'est élevé jusqu'à 1,470, mais pour revenir ensuite à 1,447. La Banque de Paris, portée à 780, finit à 765; le Crédit lyonnais a gagné 10 francs à 592, mais en a reperdu 6 à 586. Il s'est fait quelques transactions en actions de la Banque franco-égyptienne, de la Banque franco-russe et du Crédit mobilier.

Le Suez a oscillé entre 2,160 et 2,175, le Panama a été porté 400 francs la veille du vote sur l'autorisation relative aux obligations

à lots. La spéculation a réalisé sur le fait accompli, et l'action est revenue à 382.

Une lutte très vive est engagée à Londres et à Paris sur les prix du cuivre et des actions des entreprises de production de ce métal. Les cours du Rio-Tinto, du Tharsis et d'autres sociétés ont été agités par de violens soubresauts; il en a été de même pour l'action de la Société des Métaux, cette compagnie étant le principal instrument d'action du syndicat qui a porté la prix du cuivre à 81 livres sterling et réussit jusqu'ici à le maintenir à ce niveau élevé.

Les actions des autres sociétés industrielles ont été à peu près immobiles, sauf celles des Voitures, en hausse de 25 francs, sur des prévisions d'augmentations de recettes et de bénéfices nets en 1888 et surtout en 1889.

Le sénat a voté, dans sa séance du 5 juin, le projet de loi déjà adopté, le 28 avril dernier, par la chambre des députés, autorisant la Compagnie du canal interocéanique de Panama à émettre des obligations à lots jusqu'à concurrence d'un capital effectif de 720 millions, dont 600 millions pour l'achèvement du canal à écluses le 1er juillet 1890, et 120 millions pour le paiement des lots et le remboursement du capital total de l'emprunt en quatre-vingt-dix-neuf ans. La loi a été promulguée le 9 juin, et la compagnie a immédiatement fait connaître les conditions de la souscription publique, fixée au 26 courant. L'emprunt est divisé en deux millions d'obligations à lots, émises à 360 francs chacune, rapportant 15 francs par an, payables semestriellement les 1er juin et 1er décembre de chaque année, et remboursables par des lots, ou à 400 francs, dans un délai maximum de quatre-vingt-dix-neuf ans. Le service de l'intérêt sur ces titres incombera seul à la compagnie. Le remboursement à 400 francs et le paiement des lots seront assurés par un dépôt de rentes françaises ou de titres garantis par le gouvernement français, dépôt qui sera administré par une société civile spéciale, indépendante de la Compagnie de Panama. En dehors de l'amortissement qui se fera chaque année par le paiement des lots, l'amortissement à 400 francs commencera à partir de 1913. Pendant les vingt-cinq premières années, il y aura six tirages par an, comprenant ensemble 366 lots pour une valeur totale de 3,390,000 fr., entre autres 3 lots de 500,000 francs, 3 de 250,000, 6 de 100,000, etc. A partir du 16 août 1913 et jusqu'à complet amortissement, il y aura quatre tirages par an, comprenant ensemble 236 lots, pour une valeur totale de 2,200,000 francs, entre autres 2 lots de 500,000 francs, 2 de 250,000, 4 de 100,000, etc.

Le directeur-gérant : C. Buloz.

TABLE DES MATIÈRES

DU

QUATRE-VINGT-SEPTIÈME VOLUME

TROISIÈME PÉRIODE. — LVIIIe ANNÉE.

MAI. — JUIN 1888.

Livraison du 1er Mai.

La Vocation du comte Ghislain, deuxième partie, par M. Victor CHERBULIEZ, de l'Académie française. 5

État politique et moral de la Grèce avant la domination macédonienne, par M. Victor DURUY, de l'Académie française. 47

La Religion en Russie. — IV. — L'Évolution du *Raskol* et des sectes, par M. Anatole LEROY-BEAULIEU, de l'Institut de France. 78

La Crise actuelle de la métaphysique. — II. — La Métaphysique fondée sur la morale, par M. Alfred FOUILLÉE. 115

Les Grandes fortunes aux États-Unis, par M. C. de VARIGNY. 143

Un Gaulois de la renaissance. — Étienne Pasquier, par M. le comte GUY de BREMOND D'ARS. 177

Les Fantomes et la science, par M. Raphaël CHANDOS. 203

Revue littéraire. — Sur l'éloquence judiciaire, a propos d'un livre récent, par M. F. BRUNETIÈRE. 215

Chronique de la quinzaine, histoire politique et littéraire. 227

Le Mouvement financier de la quinzaine. 238

Livraison du 15 Mai.

La Vocation du comte Ghislain, troisième partie, par M. Victor CHERBULIEZ, de l'Académie française. 241

La Légende de Krishna et les Origines du Brahmanisme, par M. Édouard SCHURÉ 285

L'Instruction secondaire a la campagne, par M. Émile BLANCHARD, de l'Académie des Sciences. 323

Études sur l'histoire d'Allemagne. — La Fondation du saint-empire, par M. Ernest LAVISSE. 357
La Maison de l'ouvrier, par M. Jules ROCHARD, de l'Académie de Médecine. 393
Le Dernier connétable de France. — Le duc de Lesdiguières, par M. Auguste LAUGEL. 422
Revue dramatique. — *Adrienne Lecouvreur* a la Comédie-Française; *l'Aveu* et *la Marchande de sourires* a l'Odéon; *Germinal* au Chatelet, par M. Louis GANDERAX. 454
Chronique de la quinzaine, histoire politique et littéraire. 466
Le Mouvement financier de la quinzaine. 477

Livraison du 1er Juin.

La Vocation du comte Ghislain, quatrième partie, par M. Victor CHERBULIEZ, de l'Académie française. 481
Du Rôle de la richesse dans l'ancienne Rome sous la république, par M. A. GEFFROY, de l'Institut de France. 528
Un Chancelier d'ancien régime. — IV. — M. de Metternich et la Monarchie de Juillet, la Politique du chancelier en Europe et en Allemagne, les Révolutions de 1848, les Deux chanceliers, par M. Charles de MAZADE, de l'Académie française. 551
Benjamin Constant, par M. Émile FAGUET. 598
Le Salon de 1888. — I. — La Peinture, par M. George LAFENESTRE. . . . 640
A Propos d'un cyclone, par M. le prince Albert de Monaco. 674
L'Empereur Frédéric, par M. G. VALBERT. 685
Revue littéraire. — M. Caro, par M. F. BRUNETIÈRE. 697
Chronique de la quinzaine, histoire politique et littéraire. 708
Le Mouvement financier de la quinzaine. 718

Livraison du 15 Juin.

De Lens a Vincennes, par M. Le Duc D'AUMALE. 721
La Vocation du comte Ghislain, dernière partie, par M. Victor CHERBULIEZ, de l'Académie française. 767
Le Pouvoir exécutif aux États-Unis, par M. le duc de NOAILLES. 814
La Baie de Santécomapan. — Scènes de mœurs mexicaines, par M. Lucien BIART. 851
Les Grandes fortunes en Angleterre. — I. — L'Aristocratie territoriale, la Haute banque, par M. C. de VARIGNY. 872
Le Mont-Cenis. — Souvenirs de voyage, par M. L. BOÛVIER. 908
Revue musicale. — *Le Roi d'Ys* a l'Opéra-Comique, par M. Camille BELLAIGUE. 922
Revue dramatique. — *Le Flibustier* et *le Baiser* a la Comédie-Française, par M. Louis GANDERAX. 931
Chronique de la quinzaine, histoire politique et littéraire. 945
Le Mouvement financier de la quinzaine. 956

Paris. — Maison Quantin, 7, rue Saint-Benoît.

GETTY CENTER LINRARY
3 3125 00675 0539